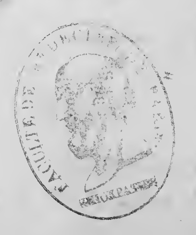
ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BORDEU.

TOME II.



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BORDEU,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SUR SES OUVRAGES,

PAR M. le Chevalier RICHERAND,
Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, etc.



TOME II.

A PARIS,
CHEZ CAILLE ET RAVIER, LIBRAIRES,
RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 17.

1818.

RECHERCHES

SUR

LE TRAITEMENT DE LA COLIQUE MÉTALLIQUE,

A L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ DE PARIS,

Pour servir à l'histoire de la colique vulgairement nommée Colique de Poitou.

On regarde communément la Charité de Paris comme l'hôpital destiné au soulagement et à la guérison des ouvriers attaqués de la colique métallique. Le public croit même qu'on y trouve un remède particulier, un *arcane*, une méthode enfin infaillible, qu'on ne connoît pas ailleurs. Il y a beaucoup de médecins qui pensent comme le public, avec cette différence qu'ils connoissent, la plupart, quelque chose de cette méthode, et qu'il y en a quelques-uns qui prétendent l'avoir analysée et éprouvée, autant qu'il étoit possible; mais on ignore comment cette méthode s'est introduite à la Charité, les variations qu'elle y a souffertes, et comment l'hôpital de la Charité a acquis la célébrité dont il jouit à cet égard. L'examen de ces différens objets, qui semblent d'abord de peu de conséquence, est néanmoins important pour l'histoire de la maladie, pour l'histoire du traitement, et même pour celle de la médecine.

Les religieux de la Charité s'établirent à Paris, et y jetèrent les fondemens de leur hôpital en 1602. Ils venoient d'Italie, où ils avoient reçu des médecins-chimistes, fort communs en ce temps-là, les formules de quelques remèdes, qu'ils emportèrent avec eux : du nombre de ces remèdes étoit celui qu'ils nommoient *macaroni;* préparation qui est encore connue chez eux, par tradition, et même employée quelquefois dans leurs hôpitaux de province. En voici la composition :

> *Prenez* deux parties de sucre, sur une de verre d'antimoine; le tout bien exactement mêlé, et mis en pondre très-fine.....

Il y a quelques personnes qui pensent que le vrai *macaroni* étoit une espèce de pâte ou de tablette faite avec le sucre, le verre d'antimoine, et un peu d'eau, etc.

On sait que peu de temps avant l'établissement des religieux de la Charité, à Paris, les disputes sur l'antimoine y furent très-vives. Ceux qui employoient ce remède furent obligés de se cacher et de le distribuer sous diverses dénominations, pour se dérober aux poursuites des *esprits* inquiets de ce siècle. Les religieux qui prirent un médecin pour avoir soin de leurs malades, dès que l'hôpital fut fondé par la reine Marie de Médicis, parlèrent sans

doute à leur médecin du *macaroni*, ainsi que de quelques autres remèdes empiriques. Le médecin, nommé Delorme, et qui ne pouvoit manquer d'être gêné dans ses ordonnances, par le peu de fonds et de richesses de l'hôpital naissant, ne trouva aucun inconvénient à faire usage de ce nouveau remède, dont il ne voulut peut-être pas même connoître la composition, se contentant de juger du remède par ses effets; méthode encore suivie par bien des médecins. Peut-être aussi Delorme se crut-il obligé d'employer le *macaroni* et d'en cacher la composition, s'il la savoit : ce qu'il qu'il y a de certain, c'est que cette espèce de spécifique étoit, dans les premiers temps de l'hôpital de la Charité, à Paris, le principal remède, celui qu'on employoit le plus communément: on le donnoit, à diverses doses, dans presque toutes les maladies graves; la tradition a même conservé, parmi les religieux de la Charité, la mémoire d'un grand nombre de guérisons surprenantes, dues à ce remède, qu'on n'a pas encore cessé de regretter entièrement parmi eux. On suivoit, lorsque cet hôpital étoit encore naissant, une sorte d'empirisme, que le peu de fonds, pour avoir des remèdes, rendoit nécessaire, et que les circonstances dans lesquelles se trouvoit la médecine, à cause des débats sur l'antimoine, favorisoient. On traitoit les maladies par le *macaroni*, dont la préparation étoit facile, peu coûteuse, et fort dans le goût du siècle fécond en panacées, remèdes universels et arcanes chimiques.

Les chimistes faisoient peu de cas de la saignée; ils l'avoient, pour ainsi dire, en horreur. Tous les bons et les grands remèdes étoient réputés venir des chimistes, et n'étoient, la plupart, que des préparations de métaux. Il suffisoit qu'on s'en servît, pour qu'on jugeât que la saignée ne s'accordoit point, ni avec l'usage de ces remèdes, ni avec les principes de ceux qui proposoient ou célébroient des arcanes. On possédoit, à la Charité, le *macaroni*, venu d'Italie, et qui étoit par-là regardé comme d'autant plus précieux. Il falloit sûrement peu saigner, avec cette sorte de *panacée*; aussi saignoit-on peu à la Charité, dans les premières années de la fondation de cet hôpital. Peut-être même Delorme n'aimoit-il pas la saignée, et donnoit-il la préférence aux préparations d'antimoine.

Le règne de ce médecin, et celui des religieux italiens, instituteurs de l'hôpital de la Charité, fut très-long. Un médecin qui vieillit dans un canton ou dans un hôpital, y laisse ordinairement une réputation proportionnée au nombre de ses années: une longue pratique, appuyée d'une suite infinie d'expériences, ne manque pas de faire une impression, de laquelle les hommes ne reviennent qu'après plusieurs générations; cette pratique, fût-elle mauvaise, on aime à oublier les cas où elle n'a pas réussi: on multiplie, on ne cesse de vanter ceux où elle a paru favorable: les préjugés antiques ont plus de droit sur les hommes que les vérités nouvelles les mieux établies. Il ne falloit donc qu'un usage, depuis long-temps reçu, du *macaroni*, pour en exalter les vertus; c'est ce qui arriva à l'hôpital de la Charité, pour

lequel le peuple, qui y avoit été traité par un remède ancien, étranger, inconnu, aisé à prendre, et appliqué dans presque toute sorte de cas, et sans saignée, ne manqua pas de prendre une vénération particulière. Les motifs de cette vénération, qui passoit des pères aux enfans, des maîtres, dans tous les métiers, à leurs apprentifs, se réduisoient aux idées vagues que peut laisser un tissu d'histoires anciennes, mutilées et altérées par les temps.

La réputation de l'hôpital de la Charité est trop solidement établie, pour qu'il ne soit pas permis de dire ici, sans prétendre infirmer en rien l'idée favorable qu'on a de cet établissement, un des mieux ordonnés du royaume, que ce qu'on vient d'exposer est un des principaux fondemens de la réputation de cet hôpital, pour la colique métallique. Cette réputation ne pouvoit, dans les derniers siècles, être acquise par aucun des hôpitaux de Paris, à cause du penchant naturel des hommes pour les remèdes inconnus. L'Hôtel-Dieu, dont les médecins furent la plupart opposés à l'usage de l'antimoine, donnoit un nouveau relief et un nouvel avantage à celui de la Charité, devenu l'asile des remèdes chimiques, partout poursuivis, et proscrits partout. Le public a plus d'une fois protégé avec enthousiasme, et adopté sans nulle sorte de réserve, les remèdes les plus combattus dans leur origine, surtout lorsque ce qu'on leur a d'abord opposé, a été dicté par la passion, comme il ne faut pas avoir honte de convenir que cela est arrivé au sujet de l'antimoine.

Delorme mourut; les religieux italiens furent remplacés par des François. Hardouin de Saint-Jacques succéda à Delorme, et Hardouin fut remplacé par Le Vasseur, auquel succédèrent Colot et Imbert. En ce temps-là les disputes sur l'antimoine étoient cessées : on avoit su s'élever au-dessus des plaisanteries de Guy Patin; les Valot triomphoient à proportion des persécutions qu'ils avoient essuyées : la circulation du sang occupoit tous les esprits qui, laissant à part les disputes de chimie, ne pensèrent qu'au mouvement des liqueurs dans leurs vaisseaux, auxquels s'adaptèrent fort aisément les idées et les principes de Botal. On renouvela pour lors en France, au sujet de la saignée, ce qui s'étoit passé à Rome, du temps de Celse, sur le même sujet : *Sanguinem, incisa vena, mitti novum non est; sed nullum pene esse morbum in quo non mittatur novum est.* (Cels. lib. 2, c. 3.)

On commença donc à ébranler dans l'hôpital de la Charité l'empire du *macaroni*; ce changement ne se fit pas tout d'un coup, et sans de grandes difficultés. Que chacun se mette à la place d'un médecin nouvellement arrivé dans un hôpital, où il entend *prôner* une pratique qui y est établie depuis long-temps, et qu'il voudroit cependant abolir. De quel art ne faut-il pas qu'il use, pour ramener des esprits difficiles, prévenus, nourris d'anciens préjugés, attachés à de vieilles constitutions, dont ils prétendent avoir éprouvé les bons effets, à des remèdes qu'ils ont vu long-temps employer, avec un succès qu'ils ne peuvent attendre d'aucun autre, surtout de ceux qui semblent évidemment opposés

aux remèdes usités ! Rien ne paroissoit plus contraire au *macaroni*, au *sucra* (autre préparation particulière, venue d'Italie, qui n'étoit qu'une tablette de jalap), aux remèdes chimiques, que les délayans, les adoucissans, et surtout la saignée. D'ailleurs, s'il devenoit nécessaire de faire beaucoup plus de saignées qu'autrefois, cela exigeoit quelque changement dans la forme de l'administration de l'hôpital, autre source de résistance à la multiplicité des saignées. Ces obstacles et bien d'autres qui en découlent, arrêtèrent l'établissement de l'usage fréquent de la saignée, à la Charité. Il y a même toute apparence qu'il fut un temps où la saignée fut bornée aux maladies, avec beaucoup de fièvre et de chaleur, et qu'elle parut devoir être interdite dans les indigestions, les maladies catarrheuses, les rhumatismes, la fièvre tierce, la fièvre quarte, les menaces d'hydropisie, les paralysies, les coliques de toute espèce, et surtout celle des métaux : toutes ces maladies demeurèrent sous le domaine du *macaroni ;* elles furent de son ressort et de celui des remèdes qui pouvoient se ressentir d'une sorte de luxe, qu'amenoient naturellement dans l'hôpital des fonds et des richesses plus considérables que dans son établissement.

Cependant la théorie de l'inflammation, prenant le dessus dans les écoles de médecine, elle devint le principal objet des médecins, dans toutes les maladies : ils ne s'attachèrent qu'à la combattre, ainsi que ses suites. Tout le monde apprit à craindre l'inflammation, le feu, la gangrène : on voulut être rafraîchi, lavé, calmé, saigné ; au lieu que les anciens vouloient toujours être fortifiés, préservés des poisons, échauffés, en suivant les idées des médecins de leur temps, qui ne cherchoient que des remèdes contre la malignité, pour purifier le sang, vider la bile et la pituite : la saignée prit entièrement le dessus sur tout autre remède. L'hôpital de la Charité fut mis au niveau de tous les autres : on y traita les malades comme on les traitoit dans la ville : toutes les maladies qu'on avoit d'abord abandonnées au *macaroni*, lui furent enlevées ; à peine employa-t-on ce remède pour les apoplexies, pour la fièvre quarte, pour les hydropisies, qui devinrent même sujettes à la saignée. Il est vrai que la colique métallique fut la maladie sur laquelle le *macaroni* parut le plus conserver de ses droits. La raison de cette exception tient à l'idée qu'on s'étoit formée de la colique, et de la nécessité du *macaroni*, bien plus qu'aux effets qu'on étoit accoutumé de voir produire à ce remède. En effet, il y avoit un nombre infini d'expériences rassemblées, qui prouvoient ou paroissoient prouver que le *macaroni* guérissoit, comme par enchantement, toutes les maladies. La somme de toutes ces guérisons étant bien plus considérable que celle des cures faites dans la colique métallique, maladie moins fréquente que bien d'autres, il semble qu'il étoit naturel, en suivant l'histoire des événemens, ou de conserver le *macaroni* pour toutes les maladies, ou de l'abandonner aussi pour la colique des ouvriers en métaux.

Voici ce qui perpétua vraisemblablement une partie de la ré-

putation du *macaroni,* dans la colique métallique. Toutes les maladies furent censées dépendre de l'engorgement des vaisseaux, d'une perte d'équilibre entre les vaisseaux et la colonne des humeurs qu'ils contiennent : cette idée simple, mécanique, à la portée de tout le monde, séduisit tous les esprits. Hecquet publia, afficha, répéta ses idées. Il mit au grand jour un néologisme, qui passa de la capitale dans les provinces, des écoles et des grandes maisons dans les hôpitaux. On bannit, et on se flatta de bannir pour toujours toutes sortes d'idées de miasmes, de poison, de semences particulières des maladies. Tout ce que les anciens avoient mis dans l'esprit du peuple sur les qualités putrides, hétérogènes, délétères, tout cela fut proscrit; mais la colique des métaux avoit son miasme, sa cause matérielle inhérente dans le corps, et indépendante des engorgemens des vaisseaux; et tout cela étoit si apparent : il étoit si clair aux yeux des médecins, tout comme à ceux des malades et des personnes qui les entouroient, que les parcelles des métaux, avalées, respirées, infusées dans le sang, nichées dans les entrailles, y faisoient des ravages, qu'il ne fut pas possible de se refuser à l'idée d'un remède contraire à ce miasme métallique, propre à le combattre et à le chasser. D'ailleurs, à proportion que les médecins ornoient leur esprit de la connoissance de l'inflammation des petits vaisseaux, des globules du sang, des lois de la circulation, des lois d'hydraulique, de l'anatomie et de la physique rationnelle, ils oublièrent entièrement toute idée de chimie. Ce qui tenoit à cet art fut regardé comme si abstrait, si extravagant, et tellement éloigné des lois de l'économie animale, où tout fut changé en moulins, pilons, leviers, pressoirs et autres machines, qu'on ne fit plus de cas de Paracelse ni de Van-Helmont. On oublia le peu de chimie qu'on pouvoit savoir : cet art n'étant encore que dans son berceau, on se fit gloire de l'ignorer; et par une suite de l'acharnement des derniers des Galénistes, contre les premiers chimistes, les épigrammes de Guy Patin acquirent de nouvelles grâces et de nouvelles formes. On parvint à regarder tout ce qui étoit le produit des fourneaux avec une sorte d'horreur, d'où s'ensuivit nécessairement une ignorance si profonde sur la nature des miasmes métalliques, qu'on voyoit pourtant être la cause de la colique métallique, qu'on ne fut point en état d'appliquer la manière d'agir de ces miasmes, et la manière de les expulser hors du corps, aux lois de la physique mécanique. On abandonna ces miasmes à l'action inconnue, mais anciennement et empiriquement adoptée, du *macaroni.* Ce remède les chassoit ou les corrigeoit, ainsi que le mercure guérissoit les maladies vénériennes, et le quinquina les fièvres intermittentes. L'effet de l'antidote sur le poison, regardé comme constant, chassa toute idée d'aucun autre remède possible; il ne fallut pas même le chercher. On rappela, on combina, on exagéra les effets salutaires de cet antidote : on se tut sur ses effets quelquefois pernicieux.

Qu'auroit fait la saignée contre ce poison? Comment étoit-il

possible qu'on conçût le projet de la mettre à la place du *macaroni*, ni de faire partager avec la saignée, remède nouveau ou renouvelé, sourdement combattu, directement opposé aux préjugés populaires, les guérisons de la colique, par le *macaroni*, qui seul pouvoit tout, qui avoit tout fait, depuis long-temps, à lui seul, et auquel il restoit même d'anciens droits sur la plupart des autres maladies? Toute l'attention des médecins, tournée du côté de l'inflammation, des grands effets de la saignée et des relâchans, fit un objet entièrement séparé des coliques des ouvriers en métaux, qu'on continua de traiter, suivant la vieille méthode, à l'italienne, c'est-à-dire, sans savoir pourquoi. Eh! comment l'auroit-on su? Outre ce qui vient d'être remarqué, on commençoit à ne plus lire les Galénistes; on n'avoit, sur la théorie et l'histoire de cette colique des métaux, d'autre ressource ni d'autres instructions, que ce qu'avoit écrit Citois, médecin de province. Citois avoit parlé de la colique de Poitiers: « Colique de Poitiers, colique des potiers »: *Colica Pictonum, colica pictorum*. On avoit des idées confuses de ces maladies, qu'on n'osoit identifier, qu'on vouloit différencier, sans savoir trop comment. Citois n'avoit pas manqué de crier à l'épidémie : une épidémie étoit, comme elle l'est encore aujourd'hui dans bien des têtes, fort éloignée, à plusieurs égards, des maladies ordinaires, et de la manière de les combattre. Il restoit peut-être quelque souvenir du reproche insultant qu'on avoit osé faire aux médecins de Paris (dit M. Astruc (1)): *Inconsiderate, an maligne dicam, facultati nostræ inusta a Salmasio, qui narrat vidisse se, cum ignorarent Parisienses medici qualis esset morbus, qui Pictavicæ colicæ nomen habet.* Les médecins de l'hôpital de la Charité, sur qui rouloit l'honneur des cures qui se faisoient dans cet hôpital, et qui jouissoient de toute la réputation de l'inconnu *macaroni*, voyoient régner, au sujet de la maladie métallique, une sorte d'incertitude ou d'indécision dans les opinions, qui faisoit rejaillir sur eux d'autant plus de gloire qu'ils étoient mieux instruits des hauts faits du spécifique. Enfin, les religieux successeurs des premiers instituteurs de la Charité, et qui avoient été évincés par la saignée, peu connue à leurs prédécesseurs, voyoient avec plaisir le *macaroni* employé au moins sur les coliques des ouvriers en métaux: ils répandoient avec art les merveilles du *macaroni* : tout cela faisoit qu'on étoit, sur cette matière, dans une très-profonde obscurité; on n'avoit aucune idée bien nette, bien précise; la pratique n'étoit qu'une pure et simple imitation de celle qu'avoient suivie les anciens.

A peine les médecins de la Charité osèrent-ils changer le nom du *macaroni* et en diminuer la dose, pour en diminuer la violence! On le donnoit jusqu'alors à la dose d'un scrupule, et plus souvent d'un scrupule que moins. Il fut donné par grains, à dix ou douze, ou environ. Il fut nommé *mochlique*. Cette dénomination plus médicinale prit le dessus. Le *mochlique* entra dans tous les droits du *macaroni*. Il régna seul, d'une manière moins

(1) *An morbo colicæ Pictonum dicto venæ sectio in cubito ?*

tyrannique et mieux ménagée que le *macaroni*, qui avoit trop long-temps subjugué les esprits et vivement secoué les corps des malades. Le domaine du *mochlique* fut ensuite ébranlé de plus d'une manière : la crainte des effets qu'il pouvoit produire jeta de profondes racines dans les têtes récemment accoutumées à éviter toute cause d'inflammation. On redoubla de précautions, pour éviter les *quiproquo*. On recueillit plusieurs histoires, qui prouvoient que quelques malades qui n'avoient pas la colique, ayant pris le *mochlique*, en étoient morts; ce à quoi on ne prenoit pas garde pendant le cours du siècle précédent, puisque le *macaroni*, plus fort que le *mochlique*, étoit employé dans presque toutes les maladies. On voyoit encore, il y a environ quinze ans, cette sorte de crainte du *mochlique*, portée à un point considérable. Samuel, infirmier depuis plus de quarante ans, qui avoit été témoin de tous les reproches faits au *mochlique* par les partisans de la nouvelle pratique, et qui faisoit là-dessus plusieurs histoires, du temps de sa jeunesse, ne laissoit jamais prendre le *mochlique*, sans que le malade fût administré. Il étoit pénétré de respect pour ce remède; mais il craignoit sa férocité. Les malades même de l'hôpital, fort sujets à y revenir souvent pour la même maladie, savoient à quelles secousses ils devoient s'attendre. Ils ne manquoient jamais de s'assembler en foule autour du lit de celui qui venoit de prendre le *mochlique*. Les convulsions, les vomissemens de sang, le transport des malades, dans l'effet du médicament, étoient regardés comme une révolution terrible, décisive. Les parens et les amis des malades accouroient au spectacle. Le *mochlique* agit, disoit-on : il va agir; il travaille : c'étoit l'oracle qui alloit parler; c'étoit la mine qui alloit éclater. Les jeunes médecins qui suivoient l'hôpital de la Charité ne connoissoient rien, ni à la maladie, ni à la nature du remède. Ils ne savoient à quoi ils devoient attribuer les accidens dont ils étoient témoins : on leur cachoit tout, comme à des profanes trop curieux; c'étoit une méthode antique et particulière, de laquelle il ne falloit pas même demander les raisons; mais tandis que Samuel, esprit ferme, droit, et qui avoit une très-grande expérience, encourageoit les malades à l'effet du *mochlique*, et que sans se trop flatter sur les accidens qui pouvoient survenir, il montroit beaucoup de sécurité, un *amateur* de la saignée, un partisan outré de la nouvelle médecine, Stanislas, infirmier, ne se plaisoit qu'à voir verser du sang, usant du privilége des religieux, qui décident les remèdes que le médecin a cru devoir laisser douteux (*si videtur*), et qui font les premiers remèdes à un malade qui arrive en l'absence du médecin. Il ne manquoit jamais de donner la préférence aux saignées, qu'il aimoit à compter par *douzaines*, par *vingtaines*, par *trentaines*. Après la sixième, il en falloit une septième (suivant sa manière proverbiale de s'exprimer), parce qu'il y a *sept jours dans la semaine;* après la septième, une huitième, *pour faire le compte rond;* et puis la neuvième, parce que *numero Deus impari gaudet*, etc. etc. etc. Stanislas, homme d'ailleurs plein de piété, et

très-respectable, s'attachoit fort scrupuleusement, pendant les effets du *mochlique*, à en relever les suites fâcheuses et funestes; il eût voulu qu'on saignât tous les malades également; et s'il eût vécu, sûrement les coliques métalliques eussent été entièrement et promptement enlevées au *mochlique;* car Samuel finissoit sa longue carrière. Voilà le contraste singulier, et qui se renouveloit chaque jour dans l'hôpital. Il servoit à augmenter l'embarras des jeunes médecins : on saigne, à toute outrance, d'un côté, et l'on ne saigne presque point de l'autre : des flots de sang répandus dans la plupart des maladies, annoncent quelque chose de bien extraordinaire au sujet des autres, pour lesquelles on purge, on fait vomir, jusqu'à mettre les malades dans des convulsions que quatre hommes ne peuvent contenir : les cris de douleur, de désespoir, de transport, font retentir les salles de l'hôpital. Il n'est pas rare de voir vomir jusqu'aux excrémens. On ne sait si un pareil orage est l'effet du remède ou la suite de la maladie. Il n'y avoit d'autre parti à prendre que celui de regarder le *mochlique* comme un spécifique féroce, mais respectable par son ancienneté. Il falloit publier que l'hôpital de la Charité étoit seul en possession de cet *arcane* redoutable, mais nécessaire, et que la colique métallique étoit hors de toutes les règles ordinaires : c'est le parti qu'on prenoit; et voilà ce qui, joint à tout ce qu'on a dit jusqu'ici, a fait regarder cet hôpital comme l'asile sacré des malades attaqués de la colique des métaux, rebelle à toute autre méthode.

Burette et Reneaume, médecins de la Faculté de Paris, très-instruits, et qui laissèrent bien loin d'eux ceux qui les avoient précédés à l'hôpital (Colot et Imbert), portèrent les premiers coups au *macaroni* vers le commencement de notre siècle. Ils démasquèrent cet *arcane,* dont ils osèrent fixer les effets : c'est vraisemblablement à eux qu'est due la dénomination de *mochlique,* donnée au *macaroni,* diminué de sa dose, et restreint dans des bornes moins étendues. On sait, par une thèse fameuse de M. Dubois, médecin de la Charité, le premier qui ait publié quelque chose d'intéressant sur le traitement de la colique métallique dans cet hôpital, qu'ayant adopté et très-bien manié le tartre émétique, contre lequel on avoit tant crié, Burette et Reneaume n'hésitèrent point de substituer quelquefois cet émétique au *mochlique*, diminutif du *macaroni*. Ils préféroient même le vin émétique au tartre stibié; mais ce n'étoit encore qu'en tremblant qu'on touchoit à la méthode de nos pères : on avoit mille reproches à lui faire, et l'on continuoit à l'encenser. M. Dubois demeura dans les mêmes principes et dans les mêmes bornes de respect pour le *mochlique*. C'est à ce respect sans doute qu'est due sa thèse; ce n'est qu'une espèce de chant de reconnoissance pour l'ancien remède, une manière de temple voué à la vieille idole, qui ne fut plus, depuis M. Dubois, perchée sur les échasses de l'empirisme. On prétendit, au contraire, l'étayer par une foule de raisonnemens, suivant les lois de la physique corpusculaire. Lemery, devenu célèbre par ses expériences et ses leçons chimiques, venoit de porter ses prétentions jusque sur les premières parties

des corps dont il régloit et devinoit la figure. Il rendit la chimie moins rebelle à la physique du temps : il réveilla les médecins cartésiens; ceux-ci se crurent en droit de publier leurs théories légères, parce que Descartes avoit créé la matière *globuleuse* et la matière *subtile*, petits êtres avec lesquels ce beau génie amusoit l'imagination bouillante des physiciens. Les médecins, à leur imitation, voulurent aussi avoir de l'imagination, et figurer les parties intégrantes des liqueurs du corps humain, celle des médicamens et des premières parties métalliques.

M. Le Hoc, médecin, qui jouit aujourd'hui de la réputation la mieux méritée, porta au *macaroni* et au *mochlique* des coups encore plus forts que Burette, Reneaume et M. Dubois. Il fixa de plus près, et la colique métallique, et les moyens par lesquels on la combattoit. Il essaya d'assujettir entièrement cette maladie aux méthodes communes. Il employoit (outre le *mochlique*), entre autres remèdes très-connus, 1°. le tartre stibié; 2°. quelquefois la saignée... Oui, l'on a vu ce grand praticien faire saigner dans la colique métallique, faire saigner ou au bras, ou au pied, ou à la veine jugulaire, suivant les accidens, et lorsqu'ils se trouvoient de nature à exiger la saignée plutôt que les purgatifs et les calmans. (M. de La Breuille a suivi la même méthode avec beaucoup de succès.) On a vu M. Le Hoc insister sur les calmans plus que ses prédécesseurs. Les observations que sa longue expérience l'a mis à portée de faire, ses remarques sur cette maladie, qu'il a vue dans sa jeunesse assujettie au pur empirisme, formeroient un ouvrage précieux, qu'il seroit bien à souhaiter qu'il voulût publier et joindre aux savantes et élégantes Réflexions de M. Combalusier, sur cette matière. C'est M. Le Hoc qui doit être regardé comme le fondateur d'une méthode que le temps développera et perfectionnera encore plus qu'elle n'est aujourd'hui. C'est M. Le Hoc enfin qui a singulièrement contribué à chasser de l'hôpital de la Charité, et le *macaroni*, et son diminutif, le *mochlique*. Un religieux, successeur de Samuel et de Stanislas (P***), beaucoup plus instruit que ses prédécesseurs, conduit par les lumières de la bonne chimie, et de profondes connoissances en pharmacie, a achevé de sentir et de faire sentir les inconvéniens du vieux *mochlique*. Il n'est plus question de cette composition à l'hôpital de la Charité de Paris depuis quelques années. On n'y emploie d'autre émétique que le tartre stibié ou d'autres vomitifs moins efficaces. Il faudra examiner dans la suite jusqu'à quel point ce remède doit jouir de la réputation particulière et exclusive qu'on avoit faite au *macaroni* et au *mochlique*. On traitera alors des autres remèdes usités autrefois et aujourd'hui, pour la colique métallique, à l'hôpital de la Charité.

M. Astruc paroît avoir fait peu d'attention à la méthode établie à l'hôpital de la Charité de Paris, au sujet de la colique métallique. Il publia, en 1751 (1), une thèse dont les principes, la théorie et la pratique peuvent fort bien être appliqués à la co-

(1) *An morbo, colicæ Pictonum dicto venæ sectio in cubito?....* Conclu. affirm.

lique métallique. Fidèle aux dogmes de la nouvelle médecine, M. Astruc osa les essayer sur la colique de Poitou, dont la colique métallique ne semble être qu'une branche ou une espèce. Il soumit aux lumières de sa théorie les idées des anciens, qu'il trouva plongés dans une profonde obscurité, et perpétuellement en contradiction avec les connoissances de l'économie animale, qu'ils n'avoient point. On ne peut nier que le système de M. Astruc ne soit bien suivi, bien lié aux principes reçus. Il faut renoncer à ces principes, ou regarder comme des vérités incontestables les assertions qui en découlent, et faire de toutes les histoires, et même des pratiques contraires, le cas qu'on fait de ce qui se débite journellement contre les méthodes de traitement les plus généralement adoptées. S'il est vrai, d'ailleurs, que la méthode de la Charité se soit principalement établie par le laps de temps (1), sans un examen suffisant, sans des essais contradictoires, des épreuves variées et éclairées par une saine théorie, cette méthode doit plier vis-à-vis des raisonnemens de M. Astruc, à moins que ce qu'on a publié depuis lui n'ait porté des éclaircissemens ultérieurs. Le parallèle de ce qu'on peut avoir écrit de contraire à l'opinion de M. Astruc, et des principes contenus dans sa thèse, ne peut que répandre de nouvelles lumières, et piquer la curiosité des médecins, aujourd'hui réveillée sur cette matière.

Écoutons M. Astruc; tâchons de saisir l'esprit de sa dissertation. S'il est vrai que les paralysies commençantes, ou les menaces de paralysie dépendent, ainsi que la plus grande partie des médecins en conviennent, de l'engorgement de l'origine des nerfs, et des compressions qui en résultent; si, pour pourvoir à cet engorgement, on ne manque guère d'avoir recours aux saignées, comme le remède le plus convenable, et celui dont on attend les meilleurs effets, il suit nécessairement de ces règles de pratique, que la disposition à la paralysie, qui est un des plus graves accidens de la maladie des métaux, est due à la compression des nerfs dans leur origine. Il est donc évident que cette disposition à la paralysie doit être traitée par les remèdes propres à remettre l'origine des nerfs dans leur état naturel, et à l'abri des compressions occasionnées par les engorgemens des vaisseaux du cerveau et de la moelle épinière, c'est-à-dire, par la saignée. Il n'y a que deux partis à prendre, après ce raisonnement, qui est un des principes fondamentaux de M. Astruc; c'est d'adopter les saignées pour la disposition à la paralysie des maladies des métaux, ou d'y renoncer pour les autres espèces de paralysies, à moins de prétendre qu'on ne fait pas saigner dans cette dernière maladie, dans l'objet de dégorger les vaisseaux du cerveau, etc.

Si l'on prétend qu'il y a des paralysies dont la cause ou l'engorgement de l'origine des nerfs n'est point du ressort de la saignée, puisqu'elle n'est qu'un amas d'humeurs tenaces, pituiteuses, épaisses, que les saignées augmentent au lieu de la diminuer, M. Astruc ne niera point qu'il n'y ait aussi des paralysies des mé-

(1) *Voyez* le Journal du mois de janvier 1762, pag. 11 et suiv.

taux de cette espèce froide et pituiteuse, pour lesquelles la saignée est moins nécessaire que pour les paralysies, qui sont la suite d'un engorgement de sang. Mais qu'on fasse attention aux idées et à la pratique des différens médecins : en est-il qui, dans une menace d'apoplexie ou d'une paralysie en train de se former, et de quelque espèce qu'elle puisse être, ne croie devoir placer quelques saignées? Pourquoi cette occasion ne se présenteroit-elle point dans les paralysies des métaux les moins sanguines, les plus froides?

Dira-t-on que la paralysie étant la fin, et une sorte de terminaison de la maladie métallique, cette paralysie ne doit pas faire l'objet du traitement, au moins dans les commencemens de la maladie, et que les accidens les plus urgens dans ces commencemens, n'exigeant point de saignées, il ne faut pas y avoir recours? Ce seroit convenir que la saignée est au moins utile et nécessaire, pendant que la paralysie s'établit ou se forme. Mais pourquoi les menaces d'apoplexie, les avant-coureurs de la paralysie, pourquoi toutes les maladies cérébrales et nerveuses, sont-elles, dans leur principe, combattues par la saignée? Pourquoi est-il convenu qu'il faut traiter les maladies dans leur principe, les arrêter dans leur marche, empêcher leurs progrès, aller au-devant des accidens, et cela par les remèdes nécessaires à ces accidens, lorsqu'ils sont arrivés? Si dans les premiers temps d'une maladie, quelle qu'elle puisse être, deux médecins étant consultés, l'un disoit qu'il faut, pour éviter la paralysie qui peut survenir, et qui s'annonce déjà, avoir recours à la saignée, et que l'autre prétendît qu'il faut renvoyer la saignée pour le temps où la paralysie fera l'objet principal, quels reproches ne feroit-on pas à ce dernier médecin pour n'avoir pas prévenu cette paralysie? Il en est comme des maladies aiguës, dans lesquelles l'*expectation*, la patience et l'*attente* des crises donnent lieu à tant de réflexions. « N'attendez pas, dit-on, patiemment que la nature subjugue » les maladies par ses seules forces; ne vous amusez point à exci- » ter de prétendues crises » : *Principiis obsta, sero medicina paratur.* Saignons donc avec confiance, dans les menaces de paralysie de la colique métallique; tâchons de diminuer l'engorgement des vaisseaux qui compriment l'origine des nerfs, qui diminuent l'influence du fluide nerveux.

La douleur surtout, lorsqu'elle est des plus vives, comme dans la colique métallique, dans laquelle on voit des malades pousser des cris furieux, se rouler et se tordre le corps, sans trouver aucune position favorable, les mouvemens convulsifs quelquefois si considérables, dans cette maladie, qu'on est obligé d'attacher les malades, les mouvemens épileptiques auxquels ils sont quelquefois sujets, le délire, le transport souvent furieux qui les agite, la rétention ou la suppression d'urine, le hoquet, les étouffemens, la rougeur du visage quelquefois très-considérable, ainsi que celle des yeux, les saignemens de nez, les points de côté, les crachemens et les vomissemens de sang, tous ces accidens qui paroissent ordinairement indiquer la nécessité de la saignée, pour-

quoi cesseroient-ils de fournir la même indication dans la maladie métallique, lorsqu'ils se rencontrent avec elle? Tous les médecins prétendent que les convulsions, les douleurs, le transport, l'étouffement et les autres symptômes de cette classe, sont à craindre, par l'étranglement subit qu'ils peuvent occasionner par la déchirure des vaisseaux, qui risque d'en être la suite, ainsi que les engorgemens disposés à l'inflammation et à la gangrène; tout le monde répète en ces cas-là, qu'*il faut donner du jour au sang, qu'il faut désemplir les vaisseaux*. Par quel prestige ces craintes, si elles sont bien fondées, cesseroient-elles dans la maladie métallique? et ces axiomes, pourquoi seroient-ils de nulle valeur dans cette maladie?

Il y a quelque apparence que le peu d'usage que les anciens médecins faisoient de la saignée dans les coliques, a servi de fondement pour faire craindre la saignée dans la maladie métallique, considérée comme une espèce de colique; mais il est certain que de très-grands médecins ont eu recours à la saignée pour la colique bilieuse et sanguine. On ne fera jamais croire à personne que la colique métallique ne se trouve, au moins quelquefois, sur des sujets pléthoriques sanguins; et il faudra nécessairement convenir qu'il est bon de saigner dans ces cas-là, ou fouler aux pieds les règles de pratique qui, si elles ne sont point évidemment inébranlables, sont formées du moins d'après les observations et les exemples des médecins de la plus grande réputation, et dont les décisions méritent beaucoup d'attention. M. Astruc, en faisant la liste d'un grand nombre d'auteurs qui ont parlé de la maladie dont il est question, depuis l'année 1130 jusqu'en 1621, a prouvé sans réplique que cette maladie a été connue, depuis plusieurs siècles, et notamment depuis Paul d'Ægine, ainsi que Citois en convient. Il y a de ces auteurs, cités par M. Astruc, qui n'ont pas hésité d'employer la saignée dans le traitement de cette maladie; ce qui fournit une nouvelle preuve en faveur de ce remède, qu'il est à présumer que de grands hommes n'eussent point mis en œuvre, si les expériences ne leur eussent démontré, au moins, que la saignée n'étoit pas nuisible en ce cas-là. L'expérience paroît donc être d'accord avec le raisonnement, et la pratique avec la théorie, pour établir l'usage de la saignée dans la maladie métallique comme dans d'autres maladies, et pour dissiper les nuages qu'on voudroit répandre sur l'usage de ce remède, en pareil cas.

L'ouverture des corps morts de la colique métallique est quelquefois si favorable à M. Astruc, qu'il est bien étonnant qu'il n'ait pas employé cette sorte de preuves pour établir son système.

Première ouverture de corps. Un peintre, âgé d'environ trente-six ans, qui avoit eu plusieurs fois la colique, dont il avoit été traité (et guéri, suivant les apparences) à l'hôpital de la Charité, y mourut enfin, malgré tous les secours ordinaires. On trouva les intestins, surtout le colon, étranglés, rapetissés, singulièrement rétrécis dans plusieurs portions de leur longueur: les endroits de quelques-uns des étranglemens étoient marqués par des espèces

de meurtrissures, des engorgemens évidens, des points gangreneux sensibles : le jejunum et l'iléum pleins de ces meurtrissures ou échymoses ; les vaisseaux sanguins dans un état très-marqué de plénitude ; l'estomac, surtout, dans sa face interne, plein de larges taches noires, livides, et enduit d'une sorte de vernis d'un rouge brun, qui sembloit suinter d'une nombre infini de vaisseaux rampans dans le tissu de ce viscère, qui paroissoit entièrement enflammé : le foie, la rate, et même le diaphragme, avoient leurs vaisseaux fort distendus ; la vessie, surtout vers le cou, très-rouge, visiblement enflammée : la totalité des intestins avoit porté le diaphragme si considérablement vers la poitrine, que les poumons en paroissoient étranglés ; ils étoient, à cela près, ainsi que le cerveau, dans leur état naturel.

Deuxième ouverture de corps. Un jeune peintre mourut à l'hôpital de la Charité, après y avoir eu, à la suite de la colique, le transport, des étouffemens considérables, des convulsions affreuses : le corps devint, quelques heures après la mort, noir et livide dans tout le bas-ventre et sur une grande partie de la poitrine, ainsi qu'au cou et au visage, qui parut se dégorger après la mort, par un suintement abondant de sang et de matière ichoreuse par le nez; l'épiploon étoit gangrené, ainsi qu'une partie des intestins grêles : le colon ne sembloit être qu'un cylindre, sans cavité, ou d'un très-petit diamètre, dans sa plus grande partie; le cœcum très-distendu, et en putréfaction ; le foie livide, la vésicule du fiel pleine d'une matière noirâtre ; la plèvre, les poumons et le cœur même, d'un rouge brun livide, avec des engorgemens évidens; les vaisseaux du cerveau très-pleins, très-distendus.

Troisième ouverture de corps. Un cordonnier pour femme, ivrogne décidé, et au point qu'ayant la colique à la Charité, on lui trouva une bouteille de vin dont il faisoit sa boisson, étant mort dans des douleurs de colique très-considérables, le ventre très-tendu, on trouva l'estomac gangrené, le jejunum et l'iléum pourris en plusieurs endroits, troués et déchirés dans d'autres, sans qu'il fût possible de penser que ces déchirures s'étoient faites après la mort ; le mésentère parsemé de meurtrissures et de taches de gangrène ; la rate en dissolution ou en pourriture ; le foie marqué de larges plaques livides ; la poitrine et la tête en assez bon état.

Quatrième ouverture de corps. Un plombier, assez avancé en âge, et qui parut guéri de la colique après avoir pris des lavemens adoucissans et purgatifs, de la thériaque et un vomitif, tomba dans des étouffemens considérables, avec la fièvre et un point de douleur fixe, mais sourde, dans l'hypocondre droit : le ventre se tendit, et le malade mourut, avec tous les symptômes d'un engorgement au ventre et à la poitrine : il cracha, deux jours avant sa mort, quelques filets de sang : les intestins furent trouvés très-transparens, vides de sang dans leur tissu, et pleins d'air dans leur cavité : le colon fort distendu vers la région épigastrique ; le foie comprimé entre le colon et le diaphragme, et meurtri dans

le lieu de la compression; le poumon droit entièrement engorgé, plein de matière ichoreuse, purulente, et de beaucoup de sang; le poumon gauche engorgé aussi, enduit d'une sorte de matière muqueuse, et nageant dans une assez grande quantité de sérosité.

Cinquième ouverture de corps. Un lapidaire, âgé d'environ cinquante ans, resta à l'hôpital de la Charité, près de trois semaines, pour une suite de colique qu'il avoit eu un mois auparavant; les doigts des mains étoient roides et presque sans mouvement : l'émétique, deux purgations fortes et des lavemens très-actifs parurent le soulager considérablement : il ne ressentoit plus de douleurs; le mouvement des doigts étoit revenu. Quelques jours après, le ventre se tendit, devint douloureux; la fièvre lente s'établit; l'affaissement devint considérable, et le malade mourut. Les intestins furent trouvés livides, nageant dans une sanie purulente; rien de particulier dans l'estomac ni dans les intestins grêles : le colon rempli, par intervalles, de morceaux d'excrémens durs; le foie et la rate d'une couleur livide; le poumon droit rempli de concrétions, les unes dures, les autres comme cartilagineuses : il y avoit aussi des endroits qui rendoient beaucoup de pus.

Sixième ouverture de corps. Un cordonnier pour femme mourut à la Charité, après un délire de trois jours. Les reins, le foie, la rate étoient parfaitement sains, ainsi que le mésentère. On pouvoit dire la même chose de toute la masse intestinale, à l'exception d'un tiers du colon et de tout le rectum, qui étoient considérablement distendus, parsemés çà et là dans l'intérieur, de taches gangreneuses, remplis exactement d'une matière tenace, dure, qui avoit mordu sur la tunique interne de l'intestin. Il y avoit à l'intestin colon plusieurs étranglemens : les poumons n'offroient rien de particulier; le gauche étoit adhérent. Il n'y avoit au cerveau, ni dépôt, ni trace d'une matière ou d'un fluide, qui se fût porté vers ce viscère, ainsi qu'on auroit pu l'imaginer.

Septième ouverture de corps. Un sujet fort vigoureux, âgé de quarante ans (son métier étoit de passer la grenaille de plomb), avoit eu huit fois la colique minérale. Il mourut enfin de cette colique; les derniers jours de la vie la fièvre fut très-vive : il eut un mal de tête considérable, et des douleurs aiguës dans le bas-ventre et les extrémités; le délire et les convulsions furent les derniers accidens; la poitrine étoit en bon état; dans le bas-ventre, l'épiploon engorgé; l'estomac altéré vers la petite courbure, d'une couleur terne, blafarde, plombée; une partie du duodénum et du jejunum, plus des deux tiers de l'iléum enflammés, d'un rouge obscur : le mésentère a paru sain; le mésorectum engorgé; tout l'intérieur de l'estomac animé d'un rouge vif, et comme semé de points inflammatoires saillans.

Huitième ouverture de corps. Un peintre barbouilleur eut la colique compliquée, avec un crachement de sang, sans fièvre bien décidée, dont il mourut. On trouva un épanchement de liqueur rougeâtre, au côté droit de la poitrine; les poumons et la plèvre

adhérens et enflammés; le cœur contenoit une concrétion polypeuse : l'estomac, dans son intérieur, enflammé, d'un rouge vif: une partie du duodénum, du jejunum et de l'iléum engorgés, d'un rouge fort pâle, dans bien des endroits : le foie fort volumineux et obstrué, de même que le pancréas; la rate et le mésentère en bon état; le rein droit très-gros; le gauche fort petit.

Neuvième ouverture de corps. Un garçon chaudronnier, arrivé mourant à l'hôpital, y fut ouvert le lendemain de sa mort, dans l'intention d'examiner si on ne découvriroit pas quelques traces de l'impression des métaux qu'il manioit. Les intestins étoient extraordinairement gonflés; les grêles, comme les gros, d'un diamètre double de leur diamètre naturel, parsemés çà et là de taches livides et noires, qui étoient en plus grand nombre sur le colon : ces taches avoient le caractère et la couleur qu'on remarque à celles qui se trouvent sur les intestins de ceux qui meurent de la colique des métaux; le colon étranglé en plusieurs endroits, surtout aux environs du rectum, où les matières ne pouvoient passer; le mésentère parfaitement sain, de même que les reins, la rate et le foie; le poumon gauche gangrené en partie; le droit aussi dur que l'est le foie, et rempli de pus (1).

La cinquième, la septième et la neuvième de ces observations sont tirées d'un registre conservé à l'hôpital de la Charité, et que chacun peut consulter, en s'adressant aux religieux, qui apprendront aussi le nom des médecins auteurs de ces observations. On aura lieu de remarquer dans les suites ce qu'elles paroissent d'abord indiquer sur l'usage du *mochlique,* et sur toute méthode brusque et vive; mais il ne faut pas se presser de tirer des conclusions trop générales et trop décisives. Il suffit qu'on sache que les médecins qui avoient soin des malades qui font le sujet de ces observations, modéroient et dirigeoient leur traitement, suivant les accidens que l'état des viscères ne pouvoient qu'occasionner. Nous nous bornerons ici à rappeler, en faveur de M. Astruc, quelques remarques du fameux Chirac. Il prononce « que l'unique moyen » de découvrir les causes internes des maladies, consiste dans l'ob» servation de l'état des principaux viscères de ceux qui meurent » de ces maladies.... que l'ouverture des corps, qui fait voir des » taches rouges et livides, des plaques, des engorgemens, dé» montre distinctement et clairement les causes des maladies.... » que la nature de ces engorgemens des réseaux vasculeux, dans » lesquels le sang croupit et se corrompt, sont les fondemens » théoriques et pratiques des indications des maladies.... que ces » épanchemens de sang sont précisément les causes contenantes » des maladies ... que ces épanchemens, et cette plénitude des » vaisseaux n'étant qu'une suite de l'abord continuel de celui qui » roule dans les artères, on ne sauroit trop précipiter par la sai» gnée l'évacuation et la diminution du volume du sang.... que rien

(1) Il manque, dans quelques-unes de ces observations, des circonstances détaillées par les médecins qui les ont faites, et sur lesquelles on reviendra dans la suite, lorsqu'il sera question d'autres ouvertures de corps, et du registre d'où celles qu'on rapporte ici sont tirées.

» ne doit empêcher un médecin qui a établi ses indications sur » l'engorgement des vaisseaux des viscères, qui demandent évi- » demment la saignée, à mettre ce remède en usage, quelque » opposition qu'il trouve de la part des assistans et du peuple igno- » rant et prévenu par des idées chimériques (1) ». Ces assertions décisives, devenues la règle de la médecine en France, où elles sont tous les jours tant répétées, tant retournées, présentées de tant de manière; ces principes enfin dont on a voulu faire autant d'aphorismes, il faut les appliquer à la colique métallique, puisque l'ouverture de ceux qui meurent de cette maladie démontre les engorgemens des vaisseaux; ou bien il faut convenir que ces principes tant vantés, ne sont pas plus certains que tout ce que les anciens ont publié sur les miasmes, les sucs hétérogènes, les causes occultes. On pourroit en même temps s'exposer, si on se relâchoit sur ces principes, à se voir forcé d'y renoncer dans presque toutes les maladies. Ceux qui ont adopté la théorie de Chirac au point de craindre la décadence de la médecine, si la théorie venoit à changer, doivent faire tous leurs efforts pour soutenir l'opinion de M. Astruc sur la nécessité de la saignée dans la colique des métaux; car ils seroient en contradiction avec leurs principes, s'ils exceptoient cette colique.

M. Astruc a très-bien senti la force des objections qu'on pouvoit lui faire au sujet de la fièvre dans la maladie dont il est question. Il rapporte l'assertion de Citois, qui prétend que la colique de Poitou se trouve quelquefois sans fièvre, et le plus souvent avec une sorte de fièvre lente (*interdum sine febre, sæpius cum febre lenta*). M. Astruc paroît rester dans le doute à cet égard, ou du moins il croit que la fièvre n'accompagne pas toujours la colique : « Si, » dit-il, la fièvre se met de la partie (*si febrem sociam habeat*), » si la maladie n'est point accompagnée de fièvre (*si febris absit » omnino*) »; d'où il suit que la maladie dont parle M. Astruc est, suivant lui, de deux espèces, l'une sanguine, inflammatoire, de la classe des maladies aiguës, et avec plus ou moins de fièvre; l'autre, au contraire, lymphatique, séreuse, froide, chronique et sans fièvre. M. Astruc prétend que, dans la première espèce, il faut presser la saignée, qui est moins utile et moins nécessaire dans la deuxième espèce; ainsi les divers degrés, les divers états et les divers temps de la colique de Poitou viennent se plier tout naturellement aux explications et à la théorie de M. Astruc. On doit en dire autant de la colique métallique, dans laquelle les accidens, semblables à ceux de la colique de Poitou, ne peuvent, suivant les principes de M. Astruc, dépendre que d'une cause accidentelle, qui agit comme les mauvaises qualités des alimens, comme l'air et les autres causes non naturelles : *Sanguinis et lymphæ spissitudo præternaturalis inducta largiore diæta, vita nimis otiosa, alimentorum aut potulentorum vitio, aëris qui dicitur pestilentia, latente seminio venereo, strumoso, scorbutico, humore arthritico in retropulsa vel anomala arthritide*, etc.

(1) *Chirac*, des fièvres malignes et pestilentielles... *passim*, etc.

L'effet des poisons métalliques rentre évidemment dans la liste de toutes ces causes.

On peut enfin présumer qu'il n'a manqué à la méthode de M. Astruc, pour être généralement adoptée, que de paroître dans le temps où la saignée reprenoit les droits que les chimistes avoient voulu lui enlever (1). Qui sait si Chirac eût mis les pieds à l'hôpital de la Charité de Paris, et qu'il y eût fait autant d'ouvertures de corps qu'à Rochefort, il n'y eût point aussi assujetti la maladie métallique aux lois de la saignée? Ce qu'il y a de bien certain, c'est que M. Astruc, qui a travaillé de concert avec les Chirac, les Silva, les Helvétius, etc. à l'établissement de la théorie mécanique, a le premier tiré le voile obscur qui régnoit sur la colique de Poitou et sur celle des métaux. M. Maloet, aujourd'hui un des médecins de l'hôpital de la Charité, et qui est par-là à portée de faire une collection précieuse d'observations, a soutenu aux écoles de Paris l'opinion de M. Astruc, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un supplément ou une addition à la brillante dissertation, communément attribuée à Silva, et à laquelle on sait que M. Malouin eut beaucoup de part (2). Cette dissertation contient le détail des diverses inflammations ou des divers engorgemens qui affectent la tête, la poitrine, le bas-ventre, etc. Il y manquoit l'histoire des engorgemens de la moelle épinière, qui se trouve dans la thèse de M. Astruc. La thèse donne de nouvelles forces à la dissertation, qui, au rapport de celui qui en publia la traduction, *tenoit d'autant plus au cœur* (de Silva), *qu'on l'attaquoit de plus de côtés* (3). « On entend (disoit Silva lui-même) (4) crier partout » que l'amour de la nouveauté renverse ce qu'il y a de plus sacré en » médecine.... Quelques médecins même très-habiles.... trouvent » mauvais et se plaignent hautement que des personnes de notre » temps osent s'élever contre les sentimens des anciens : ils crient » partout qu'il est dangereux et odieux de prétendre qu'ils se » soient trompés, et même de s'écarter de leur façon de pen- » ser (5) ». Ce n'est pas sans doute avec de pareilles armes, que ceux qui pourroient être encore les partisans du vieux *mochlique* ou *macaroni* de la Charité de Paris, devroient attaquer l'opinion de M. Astruc; elle paroît d'autant plus difficile à combattre, qu'on risqueroit, ainsi qu'on l'a remarqué ci-dessus, d'ébranler l'échafaudage de la théorie moderne.

On trouve encore, dans l'ouvrage de M. Astruc, bien des choses utiles pour la théorie et l'histoire de la maladie dont il est question. C'est une idée brillante et très-remarquable, d'avoir présenté la colique de Poitou comme une affection de l'épine du dos (*rachialgia*) : cette espèce de paradoxe mérite la plus grande attention : cette manière de considérer la maladie la range dans

(1) Journal de médecine du mois de janvier 1762, pag. 11 et suivantes, etc.

(2) Dissertation sur la saignée, qui se trouve avec les dissertations et consultations médicinales de Chirac et Silva.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

la classe des affections nerveuses, comparables en tout à celles dont le siége est dans le cerveau; elle met à portée d'expliquer la plupart des accidens, surtout la paralysie, dont l'explication, jusqu'ici tentée par quelques auteurs, n'étoit pas, à beaucoup près, aussi plausible que celle de M. Astruc. L'établissement, les progrès, l'espèce et les divers degrés de paralysie à la suite de la colique, sont des phénomènes des plus singuliers et des plus piquans pour la curiosité des médecins, qui ne manqueront pas sans doute de suivre et d'approfondir cette matière. Il semble qu'un des meilleurs moyens pour y réussir, seroit l'ouverture des corps, dans lesquels on devroit toujours avoir soin d'examiner la moelle épinière. Quelques tentatives déjà faites là-dessus, tant dans des corps morts de la maladie des métaux que dans d'autres, n'ont rien appris de bien remarquable : il ne faut pas se rebuter pour cela : il faut en prendre occasion de perfectionner et de rendre de quelque utilité réelle l'ouverture des corps; opération trop souvent réitérée, sans succès, presque toujours faite trop légèrement, et qui est bien plus longue et plus difficile qu'on ne l'imagine ordinairement. Les professeurs de la Faculté de Montpellier qui ont senti la fécondité de l'idée de M. Astruc, viennent de proposer un problème sur les maladies de l'épine du dos. Il faut donc espérer qu'on sera désormais plus attentif sur cette matière qu'on ne l'a été jusqu'à présent. Mais qui osera partager avec M. Astruc le reproche dont il accable tous les auteurs qui l'ont précédé, et qu'il accuse de n'avoir pas connu les maladies de la moelle épinière, ou du moins de n'en avoir rien dit? *Hactenus medulla spinalis, quo privilegio nescimus, visa est nulli morbo, nulli noxæ patere.* Le seul passage suivant, tiré de Galien, prouve que les médecins ont pensé aux maladies de la moelle épinière : *Affecta dorsali medulla sensus corporis erit in his partibus quæ ex ea affecta enascuntur.... Si signum aliquod adfuerit patientis medullæ dorsalis, tum tremorem, tum aliam nervorum affectionem fere expecta* (1). Galien parle des affections de la moelle épinière dans un autre endroit (2), de même que Trallien (3) et Actuarius (4). Il y a des modernes qui ont fait sur la même matière des réflexions particulières, en traitant de la maladie nommée *tabes dorsalis* : une espèce de cette maladie a, suivant quelques auteurs, son siége dans la moelle épinière, ce à quoi Hippocrate avoit déjà pensé (5), et que Tulpius a prouvé par sa propre expérience; car il dit avoir trouvé en pareil cas une grande quantité de pituite dans le canal de la moelle épinière (6). Hoffman parle d'une paralysie des parties inférieures, par l'étranglement de la moelle épinière, sans aucun dérangement des vertèbres (7). Enfin

(1) Galen. *in primo Prov. Hipp. comm.* 2, *n°* 7.
(2) Idem, *de locis affect.*
(3) *Lib.* 1, *cap.* 16.
(4) *De methodo medendi*, *cap.* 7 *et* 8.
(5) Hipp. *lib. de glandul.*
(6) Nicol. Tulp. *Observ. medic. lib.* 3.
(7) Hoffman. *De nervorum resolutionib.*

on sait, par bien des exemples connus, à quels accidens exposent les luxations des différentes portions de l'épine, sa bifurcation, les tumeurs et la carie auxquelles elle peut être sujette, ses divers plis ou contours; mais cette matière n'est pas encore épuisée, à beaucoup près; et c'est là sans doute ce qu'a voulu dire M. Astruc, que le médecin par lequel le problême proposé à Montpellier a été résolu, s'est contenté de copier.

L'observation rapportée par M. Astruc, au sujet des douleurs d'entrailles et d'une espèce de colique, à la suite d'une chute qui avoit dérangé les vertèbres des lombes, n'est point sans exemple; ce qui rend l'opinion que ce médecin établit d'après les suites de cette chute, plus probable que si son observation eût eu tout le mérite de la nouveauté. Fernel fait l'histoire d'une colique avec une douleur de l'épine du dos (1), dont voici l'extrait : Un Allemand sentit, par les mouvemens violens et la forte secousse d'un cheval qu'il montoit, que son épine du dos se retournoit brusquement vers les parties postérieures; il éprouva en même temps une sorte de douleur poignante, qui se répandit dans tout le corps : il devint depuis ce moment-là sujet à des vives douleurs d'entrailles, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, et qui s'étendoient quelquefois jusqu'au testicule droit; ces douleurs avoient les apparences d'une espèce de colique, qui augmentoit dès que le ventre n'étoit pas libre, et que les évacuations s'apaisoient. Outre ces douleurs intérieures, il y en avoit d'externes, qui s'étendoient depuis les lombes jusqu'aux muscles de l'épigastre et du bas-ventre, vers les hypocondres, et qui faisoient le tour du corps, en manière de ceinture. Fernel soupçonnoit que l'épine du dos et les parties qui la composent, pouvoient être affectées. Il conseilla, entre autres remèdes, des fomentations, des frictions, des embrocations le long de l'épine et dans les lombes, des emplâtres, des ventouses, en un mot, tout ce que M. Astruc conseille pour la rachialgie. Un homme âgé de trente-deux ans, dit Warthon (2), fit une chute de cheval sur la région des lombes, qui fut sensiblement meurtrie; deux ans après il devint sujet à des douleurs vagues et passagères de la partie affectée par la chute; ces douleurs étoient accompagnées de divers accidens, et notamment d'une douleur de colique qui reparoissoit souvent, d'une diminution sensible, et quelquefois d'une suppression d'urines, de vomissemens fréquens, d'une douleur sciatique : il s'y joignit par la suite beaucoup de difficulté dans la respiration, une toux violente et continue, une maigreur générale; enfin, le malade tomba dans le marasme, et il mourut d'un engorgement à la poitrine. On trouva, à l'ouverture du corps, une tumeur considérable sur la portion lombaire de l'épine, depuis les attaches du diaphragme jusqu'au coxis : cette tumeur paroissoit charnue, et elle entouroit tous les vaisseaux et les nerfs de cette région. L'observation de Warthon n'est pas précisément aussi favorable à M. Astruc que

(1) Fernel. *Consilia*, *Consil.* 51.
(2) Warthon, *Adenograph. cap.* 11.

celle de Fernel : on aura lieu de le remarquer dans la suite ; mais les accidens dont ces auteurs parlent se présentent assez souvent. Il n'est point de médecin, surtout de ceux qui sont à portée des eaux minérales, qui n'en ait vu de semblables. On a même observé dans des chiens et des chats auxquels on coupoit la queue, qu'après l'opération ces animaux deviennent quelquefois sujets à des convulsions, des vomissemens, de fortes constipations, de vives douleurs, des attaques d'épilepsie. On en a trouvé qui perdoient la vue, d'autres dans lesquels la couleur des yeux changeoit : telle est l'influence de la moelle épinière sur tout le corps. Cette manière d'établir la théorie des maladies intérieures, d'après les accidens occasionnés par des chutes ou autres causes extérieures (manière adoptée ici par M. Astruc), mériteroit d'être suivie. Il est étonnant qu'on l'ait autant négligée, surtout dans les armées, où l'on n'auroit que trop d'occasions de tirer, au moins, quelque fruit de la grande quantité de blessures auxquelles tant de braves soldats s'exposent. Ce seroit là, bien mieux que sur des animaux immolés par cet usage, que les malheureuses circonstances de la guerre mettroient à portée de ramasser des matériaux pour les fondemens d'une excellente physiologie, pour connoître l'usage des parties, leurs degrés de sensibilité, leurs liaisons, leurs *départemens*. On nous dit tant de choses sur les maladies des armées ; on nous apprend tant d'accidens divers ! Quelqu'un n'entreprendra-t-il point de lier, d'analyser, de suivre tous ces faits de pratique ? Jamais on n'a pu bien dire, que dans les armées, après les horreurs des batailles, *locus ubi mors gaudet succurrere vitæ ;* mais il est plus aisé de discourir sur le mauvais air, sur les miasmes, la pourriture et d'autres causes vagues et générales, que d'entrer dans un détail éclairé des faits qui se perdent.

L'opinion de M. Astruc sur le siége de la colique, devient d'autant plus intéressante qu'il y a des médecins qui ont pensé comme lui. Ils ont eu, à très-peu de choses près, les mêmes idées ; ils les ont appuyées presque par les mêmes raisons. Charles Le Poix (*Carolus Piso*) a avancé formellement que « la cause de la colique » réside dans le cerveau ; que cette cause est un amas de sérosités » dans la partie postérieure du cerveau, par laquelle les principes » des nerfs sont imbibés et ensuite irrités. Le Poix veut prouver » son opinion par l'ouverture du corps d'un homme qui mourut » d'une attaque de colique, et dans lequel on trouva, aux en- » virons du cervelet, un amas de sérosité qui avoit singulièrement » ramolli la moelle allongée (1) ». Il est vrai que Le Poix prétend que cette matière porte son influence sur les nerfs du péritoine, qui est un autre siége de la colique ; mais il n'y a pas moins une conformité sensible entre l'opinion de M. Astruc et celle de Le Poix. En voici une autre, qui paroît, ainsi que celle de M. Astruc, être née de celle de Le Poix, ou qui n'est que la même opinion rendue en d'autres termes. « Il ne faut pas penser (c'est Willis qui » parle) que la cause de la colique soit la bile ni les autres hu-

(1) Colluv. *seros. sect.* 4, *cap.* 2.

» meurs contenues dans les entrailles; c'est plutôt une humeur qui » roule dans le genre nerveux, et qui tombe du cerveau dans les » plexus mésentériques ; comme il se joint souvent aux coliques » de très-vives douleurs dans la région des lombes, il y a lieu de » penser que les humeurs contenues dans les nerfs lombaires, et » ceux du dos, se précipitent de ces parties vers le mésentère, » qui est le lieu principal où les humeurs contenues dans les nerfs » viennent aboutir. Quant à l'amas d'humeurs dans le cerveau » dont parle Le Poix, et qu'il regarde comme la cause principale » de la colique, il est probable que cette cause n'étoit que la » cause éloignée de la colique, et que cet amas avoit fourni quel- » que chose au mésentère, au moyen des nerfs qui sont le vrai » siége de la colique (1) ». Voilà donc des auteurs, et même de ceux dont la manière de penser est d'un grand poids, qui ont, ainsi que M. Astruc, considéré la colique comme une maladie des nerfs dont la cause est dans leur origine, ou flottante dans leurs cavités. On dira peut-être que cette idée sur la nature de la maladie ne paroît pas conduire à la saignée, qui est l'objet de M. Astruc, aussi directement que si on faisoit dépendre la maladie des engorgemens dans les vaisseaux des entrailles; tant il est vrai que la pratique se lie toujours avec la théorie. Mais il est bon de remarquer, qu'outre que M. Astruc regarde la rachialgie comme dépendante des engorgemens de la moelle épinière, pareils à ceux qui causent les apoplexies et les paralysies ordinaires, pour lesquelles la saignée est réputée plus ou moins nécessaire; Willis même, qui faisoit voltiger les esprits, plus ou moins chargés de leur *copule explosive*, dans la cavité des nerfs, n'en a pas moins avancé, ainsi que plusieurs autres auteurs, et de même que M. Astruc, qu'il falloit avoir recours à la saignée dans la colique; c'est ce qu'il décide expressément à l'endroit cité ci-dessus.

La manière dont M. Astruc veut établir que, dans la maladie dont il parle, il n'y a point de cause matérielle qui séjourne dans les entrailles, exige quelques considérations. Il prétend « que, de » quelque façon qu'on tâte le ventre des malades, et soit qu'il se » trouve tendu ou mou, on n'augmente point les douleurs; d'où » il conclut que le siége de la douleur n'est point dans les parties » que l'on manie, puisque la douleur devroit augmenter en tâ- » tant et maniant ces parties. ». *In colicæ Pictonicæ impetu, dum tormina torquent vehementissime, venter sive mollis sit ut interdum, sive tensus et convulsus ut plerumque, non contrectari modo, sed etiam premi constringi potest sine ulla doloris accessione : unde consequens est intestina cœterasque partes ventre comprehensas, quæ pressum non sentiunt, causæ nulli morbificæ, quæ illis insit, subjacere.* Les malades attaqués de la maladie dont il s'agit n'ont pas tous le ventre insensible ou indolent lorsqu'on le tâte, même dans les momens où les douleurs de colique ne se font point sentir; la plupart éprouvent, vers la région épigastrique, une tension, un poids incommode, souvent très-

(1) Willis, *de colica.*

sensible, et qui va jusqu'à la douleur lorsqu'on comprime ces parties. Il y en a aussi qui sentent vivement la compression lorsqu'on la fait vers les aines et les flancs, surtout dans le siége du cœcum, qui est souvent distendu. D'ailleurs, et c'est une chose à laquelle on ne fait pas assez d'attention, les douleurs surviennent dans cette maladie, comme dans bien d'autres, par petits paroxysmes, par tranchées; elles se calment pendant quelque temps, pour reparoître ensuite plus fortement : le ventre peut être comprimé dans les momens du calme, sans qu'on produise une sensation notable; mais au moment des tranchées, le ventre est quelquefois très-sensible aux effets de la pression. Il est vrai que, dans ces momens d'agitation et de fortes douleurs, la compression du ventre, souvent même très-forte, ne produit aucune augmentation de douleur, ou bien elle soulage le malade. Dans le premier cas, la forte douleur de la colique détruit l'effet de la compression; et dans le second, l'effet de la compression devient favorable, en agissant sur les parties, sur les intestins, par exemple, en diminuant l'écartement ou le tiraillement de leurs fibres, occasionnés par la présence des vents ou par quelque autre cause. Cet effet n'indique-t-il pas lui-même contre M. Astruc, que le siége du mal est dans les entrailles, puisque étant diversement modifiées par la compression, elles deviennent moins douloureuses? On peut encore lui rappeler les enfans et autres, dans lesquels la présence des vers dans les intestins cause quelquefois de très-vives coliques, sans que la pression du ventre augmente les douleurs. On peut prendre, pour un exemple notable de cette espèce d'insensibilité des entrailles, indépendamment d'une cause d'irritation fixée dans ces parties, l'état de quelques femmes en travail d'enfant, dans lesquelles la pression du ventre, loin de faire du mal, apporte du soulagement. On peut enfin avoir recours à l'état d'inflammation des intestins, comme devant, par sa présence ou par son absence, servir de bornes aux douleurs, qui sont de l'espèce à être augmentées ou diminuées, ou qui restent dans le même état pendant la compression du ventre; mais tout cela n'est pas bien clair pour qui sait y regarder. « La variabilité (dira M. Astruc) des » douleurs de la rachialgie, prouve que sa cause n'est point dans » les intestins, puisque la douleur court d'un lieu à un autre, » qu'elle ne laisse aucune impression marquée dans les parties » qu'elle abandonne, qu'elle s'étend fort au-delà de l'enceinte des » entrailles.... enfin les purgatifs n'évacuant, dans ce cas-là, » aucune humeur bilieuse, il est évident qu'il n'y a dans les in- » testins ni bile ni aucune autre humeur ». La première de ces réflexions paroît seulement indiquer qu'il y a, dans cette espèce de colique, beaucoup d'accidens nerveux et purement sympathiques; elle peut fournir de fortes présomptions contre ceux qui feroient voyager une humeur dans toutes les partie douloureuses; mais l'argument de M. Astruc ne prouveroit rien contre ceux qui, supposant un établissement fixe dans les entrailles, comme la cause principale de la maladie, prétendroient que cet établissement devient une espèce de centre, d'où partent des traînées

d'irritation, qui se communiquent tantôt à une partie, tantôt à l'autre. Quant à ce que M. Astruc veut conclure du peu d'effet des purgatifs, il n'est que trop vrai qu'on en donne beaucoup en pure perte; mais il n'en faut pas conclure que la matière à purger n'abonde point : il s'ensuit seulement qu'il ne faut point l'attaquer lorsqu'elle n'est point mobile. Tout ceci pourra s'éclaircir dans la suite, et il faut avouer franchement que toutes les questions auxquelles M. Astruc touche dans cet article, ont grand besoin d'éclaircissement, non pour ceux qui savent tout, ou qui ne doutent de rien, *Iis robur et æs triplex circa pectus*, mais pour ceux qui veulent entendre, sentir, analyser, bien saisir et bien évaluer le peu qu'ils savent.

« Les causes générales de la rachialgie, quelle qu'en soit l'éner-» gie, ne sauroient agir particulièrement sur la moelle épinière, » et y causer un engorgement, s'il n'y a pas quelque dérange-» ment local qui détermine l'effet des causes générales sur l'épine »: *Causæ universales quantæcumque supponantur energiæ, stasim nullam, nullumve infarctum in spinali medulla parere unquam possunt, si labes aliqua localis non intercesserit, quæ, licet incomperta, vim universalis causæ, medullæ spinali speciatim applicet.* C'est un des principes fondamentaux de M. Astruc, et qui est peut-être aussi de tous les points de médecine à traiter un de ceux qui pourroient conduire à des discussions les plus graves, les plus importantes sur les fondemens même de l'art. S'il est vrai que les causes générales connues sous le nom de *choses non naturelles*, ne font, sur la moelle épinière, une impression propre à occasionner la rachialgie, qu'à proportion de la disposition particulière de cette même moelle épinière, on peut en dire autant, on est même forcé d'en dire autant de toute sorte de maladie: allant de conclusion en conclusion, il y auroit lieu de croire, suivant ces principes, que toutes les maladies cérébrales, les pleurésies, les fièvres de toute espèce, les dyssenteries, la plupart des maladies enfin n'ont pu s'établir que par une disposition particulière du sujet; ainsi les épidémies, par exemple, qu'on se plaît tant à considérer, eu égard aux variations de l'air, aux diversités de nourritures, et aux changemens des saisons, il faudroit les considérer, eu égard aux modifications particulières de ceux qui ont été blessés par des causes générales, auxquelles un médecin ne peut rien; ainsi les maladies mortelles ne le seroient point précisément par leur nature, mais par la fragilité de certaines parties qui y succombent : que feroit donc le traitement sur les maladies considérées sous ce point de vue? Quelle foule de problêmes à résoudre! On pourroit peut-être, en partant de pareils principes, qu'il seroit sans doute nécessaire de modérer, d'adoucir et de manier bien sagement, établir les différences essentielles entre les maladies *simples*, *composées* et *compliquées*; ce qui répandroit quelque clarté sur leur théorie, leur traitement et leur pronostic. Ce n'est point ici le lieu de faire de semblables essais; mais il n'est pas possible de déguiser les conséquences excessives auxquelles peut conduire le principe de M. Astruc. Il est

sans doute bien éloigné d'approuver des assertions qui découlent nécessairement de la supposition d'une *prédisposition organique* ou *physique*, ou bien d'une *modification préétablie* des parties qui succombent aux causes générales des maladies. Cette *prédisposition organique*, qu'un physicien hardi trouveroit le moyen de faire naître dès le ventre de la mère, où il verroit le germe de la *dernière maladie* mêlé avec celui de la vie, paroît avoir été pressentie ou reconnue et admise par quelques médecins : d'autres y ont eu recours dans l'explication ou l'histoire des maladies qu'ils n'ont pu guérir. Il en est peu qui en aient aussi franchement et aussi libéralement usé qu'un auteur moderne dont voici quelques traits remarquables, et qu'on ne doit pas perdre l'occasion de mettre sous les yeux des maîtres de l'art : l'auteur nous permettra de le copier. « Je regarde la constitution particulière des malades » comme la cause unique ou principale des effets salutaires ou » funestes de la petite-vérole.... La constitution particulière des » sujets coopérant avec le mal, rend la catastrophe nécessaire- » ment fatale.... Tous les malades qui sont morts de la petite-vé- » role.... peut-être depuis qu'elle existe, se trouvoient dans le » malheureux cas d'avoir la poitrine ou la tête, ou bien l'une et » l'autre attaquées, par la disposition nécessaire du virus vario- » lique à se porter sur des viscères déjà affoiblis.... J'approuve » que, dans la suppuration, le médecin ne soit que simple spec- » tateur, parce qu'il ne sauroit jamais se conduire aussi bien et » aussi heureusement que le fait la nature, et que, pendant la » fièvre de suppuration, laquelle est un ouvrage de coction, la » nature n'a pas besoin de médecin ; il est alors son plus grand » ennemi : s'il tente le moindre remède, sous prétexte d'agir de » concert avec elle, il trouble et change ses sages dispositions ; il » confond tout.... Je me suis confirmé dans l'opinion que l'art » rend souvent la nature défectueuse là où l'on pouvoit supposer, » avec raison, qu'elle auroit pu se suffire à elle-même, et que là » où elle est défectueuse par elle-même, tout l'art de la médecine » ne sauroit remédier à son impuissance (1) ». L'auteur se dénonce lui-même, après toutes ces assertions, comme ayant *mis, dans sa profession*, qu'il exerce avec honneur à Bordeaux, *un peu trop de philosophie* (2). Il faut tolérer quelque liberté de penser, en médecine, dans un auteur qui respire le même air que Montaigne *respira*. Il faut l'encourager à fouler aux pieds le murmure obscur de ceux qui regardent un médecin philosophe comme un *esprit inquiet et cauteleux*, qui les importune, qui les éblouit, et contre lequel ils sont toujours prêts à *déposer*, parce que leurs foibles yeux ne peuvent fixer la vérité toute nue. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que tout ce que le médecin de Bordeaux avance, semble être une suite nécessaire du système de la *prédisposition organique* des parties, dans chaque individu. Il est encore certain que le principe adopté par M. Astruc, au sujet des causes de la rachialgie, déterminées vers l'épine,

(1) Objets et Réflexions sur la petite vérole.... A Bordeaux ; par B. G.
(2) *Ibid.*

par un état particulier de cette partie, peut conduire à la façon de penser adoptée par le médecin de Bordeaux. Combien, après tout cela, n'a-t-on pas besoin du secours et des lumières des médecins, qui ont pris pour devise, *Naturam errantem dirigimus, et collabentem sustinemus; non otiosi spectatores!* Nous maîtrisons la nature, nous! C'est ainsi que parloient les Asclépiade et les Van-Helmont, et c'est ainsi qu'il faut parler quand on pense de même. Nous essayerons de faire en son lieu l'application du principe de M. Astruc à la colique dont il est question, dans la vue de rendre à l'art et à la nature ce qui lui est dû, eu égard à cette maladie. *Ut arti nimis multum tribuere, cum multis manca sit ac deficiat, vitio non caret; ita tantum ei detrahere ut nihil possit ipsa per se, errore non vacat* (1).

La dernière réflexion qu'on fera ici au sujet de la thèse de M. Astruc, regarde le traitement de la maladie. Il y a lieu d'être surpris qu'il n'ait pas trouvé quelque circonstance ou quelque état de cette maladie qui pût exiger l'émétique. Il semble pourtant que ce remède paroîtroit très-convenable pour aider, en certains cas, à la résolution de la cause de la rachialgie. On devroit le donner dans cette maladie comme dans celles de la tête; mais M. Astruc ne l'a pas jugé convenable. Il s'est borné aux saignées, aux adoucissans, aux narcotiques et aux résolutifs. Il se contente d'avoir recours à des purgatifs légers et à des lavemens qui ne soient point d'une certaine efficacité, et encore se relâche-t-il au sujet de ces remèdes, dans la vue de ne pas heurter de front les préjugés populaires. *Cathartica sæpius exhibeantur aut enemata infundantur, dummodo nihil acrius nimisve drasticum admisceatur.... Nobis persuasissimum est alvum purgatione frustra sollicitari..., sed hæc facile possunt præjudicio vulgi, imo ægrotantium errori condonari.* Quelques observations de pratique, quelques histoires de la maladie dont il est question, guérie par la méthode des adoucissans, la saignée et les autres de cette classe, auroient rendu l'ouvrage de M. Astruc beaucoup plus utile, et son opinion plus difficile à combattre. Les remarques suivantes pourront, en attendant mieux, remplir le vide que M. Astruc a volontairement laissé dans sa thèse.

1°. Celui qui parla le premier de la colique connue aujourd'hui sous le nom de *Colique de Poitou*, Paul d'Ægine, prétend « qu'un médecin d'Italie avoit la témérité de traiter cette » colique, alors nouvelle, par un régime et des remèdes fort ra- » fraîchissans : ce médecin mettoit ses malades attaqués de la co- » lique, à l'usage des laitues crues.... Il les faisoit vivre de » pommes, de raisins, de poissons durs, de pieds de veau et autres » choses semblables, froides même au tact.... Il leur faisoit boire » de l'eau froide.... Il leur interdisoit tout aliment chaud. Ce » qu'il y a d'incroyable (ajoute Paul) c'est que ce médecin guérit » plusieurs malades de cette espèce, même quelques-uns de ceux » qui avoient déjà eu des attaques d'épilepsie, ou qui commen-

(1) Ballon, *Consil.* 34, *lib.* 1.

» çoient à devenir paralytiques » : *Sic ægrotantes medicus quidam in Italia curavit, incredibili quodam ac frigefactorio victu constituto.... lactucas exhibebat non coctas.... uvas, mala.... et similia non solum potentia, sed actu frigida.... et plurimos hoc modo, præter omnium opinionem sanavit, et ex his aliquos qui jam ad morbum comitialem, aut resolutionem delabi cœpissent* (1). Paul s'explique d'une manière si positive, qu'il n'est guère possible de douter des succès du médecin italien; d'ailleurs, cet usage des rafraîchissans paroissoit si incroyable, si téméraire, si contraire à la méthode reçue, que Paul ne pouvoit qu'en être étonné; mais son étonnement ne l'empêchoit point de rapporter les faits tels qu'il les savoit, et il ne s'exhaloit point en propos contre le médecin italien, qui avoit sans doute ses raisons pour appuyer sa méthode rafraîchissante, confirmée par des guérisons dont Paul étoit forcé de convenir.

2°. Don Heado, médecin fameux en Espagne, qui voyoit madame de S***, « la guérit de l'*entripado* avec des orgeats, limo-» nade et petit-lait. La malade, avant de prendre ces remèdes, » n'avoit aucune opinion de son médecin; elle croyoit qu'il rêvoit; » mais elle s'en trouva si bien, qu'elle conseilloit ces remèdes à » tous ceux qui étoient attaqués de la même maladie.... » Extrait d'une lettre écrite par une personne de la première considération en Espagne, qui annonce dans la même lettre, que dom Segura, médecin françois des environs de Bayonne, et qui jouit à Madrid de la plus grande réputation, dit avoir un travail prêt à voir le jour sur l'*entripado*. Il faut espérer qu'il fera généralement connoître l'*entripado*, qu'on croit être une espèce de colique de Poitou, et qu'il comparera la méthode espagnole avec celle des autres pays, qu'on sait qu'il connoît lui-même parfaitement depuis longtemps. Au reste, on voit ici madame S***, aussi surprise du traitement que lui proposoit don Heado, que Paul d'Ægine l'étoit de celui du médecin italien; c'est une preuve que les médecins qu'avoit d'abord vus madame S*** ne pensoient point comme don Heado.

3°. Le célèbre Henckel, médecin allemand, dont l'ouvrage qui avoit vu le jour long-temps avant la thèse de M. Astruc, vient d'être traduit, rapporte l'observation suivante dans son *Histoire des maladies des métaux*, qui a été revue par M. Roux, médecin de Paris, très-connu par l'étendue de ses lumières. « Un » fondeur, jeune, vigoureux, d'un tempérament sanguin, fut » attaqué subitement de la colique des fonderies; après en avoir » été tourmenté misérablement pendant sept jours, il se mani-» festa, deux ou trois travers de doigt au-dessous du nombril, du » côté droit, une tumeur rouge, douloureuse, qu'on crut pou-» voir regarder comme critique, ce qui obligea de l'amener à » suppuration.... Je me rappelai la disposition pléthorique du su-» jet.... ; mais comme je ne le vis qu'au troisième jour de la ma-» ladie, je ne jugeai pas à propos d'avoir recours aux saignées: » je ne rapporte ceci que pour faire connoître la cause de l'ab-

(1) Paul Ægin. *de re med. lib.* III, *cap.* 43.

» cès.... Il n'est pas douteux que le poison n'eût passé dans le » sang, et qu'il ne l'eût mis dans un état de raréfaction extraor- » dinaire.... la nature se trouva en état de se débarrasser.... le » sang ne trouvant aucune issue, forma un abcès qui procura la » sortie de la matière virulente.... l'inflammation avoit commencé » dans le péritoine, etc. etc. La colique des fonderies (dit en- » core Henckel), dont on sait que les personnes d'un tempéra- » ment sanguin et athlétique sont bien plus vivement affectées.... » produit quelquefois une inflammation dans les intestins (1) ou » dans le mésentère, qui se termine souvent par la suppuration » et la gangrène.... les vapeurs métalliques pénètrent dans le sang » avec le chyle, et produisent des inflammations.... la circula- » tion du sang est arrêtée, tant par son épaississement que par la » contraction des vaisseaux; ce qui produit nécessairement des » obstructions (2) ». Henckel parle ici, au sujet des maladies métalliques, de *crise*, d'*inflammation*, de *raréfaction* et d'*épaississement du sang*, d'*obstructions*, ou d'embarras causés par la *constriction des vaisseaux*, etc. Quel vaste champ pour faire éclater en faveur de l'opinion de M. Astruc (ou plutôt de l'opinion qu'il a adoptée), la théorie mécanique! les principes de l'école françoise, les explications dont regorgent les livres classiques; il faudra revenir dans la suite à tous ces faits de théorie, qu'un médecin trop austère appeloit *puerilia Boerhaaviana*. Contentons-nous de faire ici deux réflexions; la première regarde ce qu'avance Henckel au sujet des *crises, de la nature qui se trouva en état de se débarrasser;* quoi! des crises dans les maladies métalliques! On oseroit avancer que la nature dirige et conduit aussi ces maladies! Henckel ne savoit donc point ce qui a été remarqué ci-dessus « qu'il ne faut pas attendre patiemment que » la nature subjugue les maladies par ses propres forces; qu'il ne » faut pas s'amuser à exciter de prétendues crises; que *sola re- » media sanant;* que *satius est anceps experiri remedium quam » nullum* »! Notre seconde réflexion roule sur la conformité singulière qui se trouve, au fond, dans la manière de penser de M. Astruc et de Henckel. On sait d'ailleurs que Hoffman, M. Tronchin et M. De Haen sont entièrement décidés pour la méthode douce et calmante dans la colique de Poitou; qu'ainsi ces cinq illustres médecins pensent à peu près comme le médecin italien de Paul d'Ægine, et comme don Heado, médecin espagnol.

4°. « Nous agitâmes (dit M. Combalusier, en parlant de M. Verdelhan, aujourd'hui un des médecins de l'hôpital de la Charité), » nous agitâmes si nous donnerions le *mochlique* dans une co- » lique métallique; mais toute réflexion faite, et surtout d'après » ce que M. Verdelhan avoit observé de ses effets, nous en redou- » tâmes la violence (3).... Je savois d'ailleurs qu'à la Charité on ne

(1) *Voyez* ci-dessus l'ouverture des corps morts de la colique métallique.

(2) Précis des maladies des ouvriers aux mines, etc. *Voyez* la Pyritologie. A Paris, chez Hérissant, 1760.

(3) Observat. et réflex. sur la colique de Poitou, page 71.

» se servoit plus du *mochlique*, et qu'on lui avoit substitué le » tartre émétique, comme plus sûr et moins âcre (1) » : donc il suit qu'il y a des occasions dans lesquelles le *mochlique* est regardé comme *trop violent et trop âcre* par M. Verdelhan, qui se fonde sur ce qu'il *a observé de ses effets*. Suivant une thèse à laquelle le même M. Verdelhan vient de présider à la Faculté de Paris « les » observations auxquelles on peut se fier sont celles qui sont certi- » fiées par plusieurs honnêtes gens qui savent la médecine, qui se » sont faites en divers pays sur divers tempéramens, qui appar- » tiennent, à peu de chose près, aux divers âges, et qui con- » viennent à tous les temps de l'année ». *His fidendum* (observationibus) *quæ a pluribus viris probis, in arte medica peritis asseruntur, quæ in diversis regionibus observatæ, ad diversa pertinent temperamenta, quæ ad singulas spectant* (*paucis mutatis*), *vitæ periodos et omnibus congruunt anni tempestatibus* (2). On ne sait si, lorsqu'il s'y agit entre M. Verdelhan et M. Combalusier, de la *violence* du *mochlique*, et de ce que M. Verdelhan avoit *observé* de ses effets, M. Combalusier pensa, avant de s'en rapporter à l'*observation* dont on lui faisoit part, à la règle proposée dans la thèse concernant la légitimité des observations. Ce qu'il y a de certain, c'est que, d'après ce qu'on vient de remarquer à l'article précédent, M. Verdelhan auroit pu en appeler au *médecin italien* de Paul d'Ægine, à Hoffman, à M. Tronchin, à M. De Haen, à M. Astruc, et peut-être à don Heado. Il pouvoit faire valoir la règle de la thèse sur les qualités requises dans les observations auxquelles on peut se fier; 1°. *in diversis regionibus*, tous ces médecins partisans de la méthode adoucissante, et par conséquent opposés, dans tous les cas de colique de Poitou, au *mochlique*, sont de différens pays; et, de plus, ils ont vécu en différens siècles (ce que la règle pour les observations auroit peut-être pu exiger); 2°. *ad diversa temperamenta, ad singulas* (*paucis mutatis*) *vitæ periodos*. Il y a à parier que les malades traités par les sept médecins qui se trouvent si bien d'accord, n'étoient pas de même âge, ni de même tempérament; il y avoit au moins la différence qu'exige le *paucis mutatis*; 3°. *omnibus anni tempestatibus*; la seule différence des lieux habités par nos sept médecins, paroît rassurer sur cette condition exigée; 4°. *pluribus viris probis in arte medica peritis*; les sept médecins dont il est question, sont sans doute des plus savans : quant à leur *probité*, on doit être assuré que personne ne s'avisera jamais de la mettre en doute, ni de se faire leur accusateur.

Il suit de tout ce qu'on vient de remarquer, que l'usage des remèdes adoucissans, dans la colique de Poitou, paroît être appuyé sur des fondemens très-solides, et auxquels il semble qu'on ne puisse essayer de toucher qu'avec les égards et le respect dû aux médecins qui l'ont adopté, et notamment aux sept nommés

(1) Observ. et réflex. sur la colique de Poitou, pag. 240.

(2) *An in pulsu inæquali aut intermittente purgantia?...* 7 janvier 1762, *conclus. affirm.*

ci-dessus, qui se prêtent des forces l'un à l'autre, et qui peuvent avoir bien des partisans dont on ignore encore la façon de penser. Comment rapprocher cette méthode de celle qui passe pour être en usage à l'hôpital de la Charité de Paris (1)?

La dissertation de M. Astruc excita beaucoup de fermentation dans l'École de Paris, surtout parmi les partisans du *mochlique* de la Charité. On peut en juger par une thèse qui parut peu de temps après; c'est celle de M. Dubois, qui entre en lice, comme le vengeur d'une méthode dont M. Astruc sembloit avoir dédaigné de parler (2). Le style de cette thèse, la vivacité qui y règne, la sécurité que l'auteur montre, ses raisonnemens, sa théorie simple et facile à saisir, ses observations présentées sous un jour très-favorable; tout cela fait un *ensemble* intéressant, et qui séduit même, d'autant plus, qu'on y voit le triomphe d'un traitement actif, décidé, prompt, appuyé par un grand nombre de faits, consacré par la vénération qu'on a pour les opinions anciennes et nationales, que nul doute de la part de l'auteur n'obscurcit. Ce petit ouvrage, regardé par un auteur d'un grand mérite comme *digne du siècle d'Auguste, par la beauté du style, et des jours les plus brillans de la médecine, par la profondeur de la doctrine* (3), est la principale ressource du *mochlique*. Il faut, pour en juger sans partialité et avec les connoissances nécessaires, diviser en deux parties l'examen qu'on en va faire : l'une regardera la théorie de M. Dubois, et l'autre sa pratique. Il faut encore s'accoutumer, dans le cours de cet examen, à voir marcher la *colique de Poitou* et celle des *potiers,* à côté l'une de l'autre, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au point de déterminer les différences essentielles de ces deux maladies, s'il est vrai qu'il y en ait en effet.

Le mésentère est, suivant M. Dubois, le principal siége de la colique, ou du moins la partie qui contient le plus des *miasmes* métalliques, qui sont la cause de cette maladie: il ne dit point que les autres parties du corps ne puissent en contenir aussi. *In medio intestino, medicis mesenterio..... præcipua est morbi sedes.* L'opinion de ceux qui regardent le mésentère comme le siége de beaucoup de maladies, a sa source dans les écrits des anciens, qui ont dit bien des choses sur le mésentère, ses usages, celui de ses glandes et de ses vaisseaux. Fernel se plaint cependant, avec raison, de ce que les anciens, hors Galien et Avicenne qu'il cite (4), n'avoient pas parlé, avec l'exactitude convenable, des maladies du mésentère : il le regarde, *veluti totius corporis sentinam* (5), et comme le siége de presque toutes les maladies, même des inconnues, *latentium denique morborum* (6). Baillou dit en

(1) *Voyez* le Journal de médecine du mois de janvier 1762.

(2) *An colicis figulinis venæ sectio?...* Conclus. negat. ann. 1751; et réimprimée en 1756, sans aucun changement.

(3) Cours de chimie, par M. Baron, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, page 298.

(4) *Voyez* Galen. *de loc. affect. lib.* 5, *etc. etc.* et Avicen. *lib.* 3, *fen.* 14, *tract.* 3, *cap.* 11 *et* 12.

(5 et 6) Fernel, *Pathol. lib. vj, cap. vij.*

propres termes, que la cause de presque toutes les fièvres est dans le mésentère : *Credo omnes febres* (*symptomaticas quasdam excludo*) *causam habere in mesenterio inclusam* (1). On sait que cette idée a pris beaucoup de faveur, depuis que Baglivi a dit quelque chose des fièvres qu'il nomme *mésentériques* (2); il ne s'est pourtant pas plus étendu ni plus expliqué que Fernel et Baillou. Willis a aussi regardé le mésentère comme le siége principal de la colique (*morbi sedes*) (3); ainsi M. Dubois auroit pu s'aider de l'autorité de ces grands hommes et de quelques autres. Il montre tant de confiance en ses propres lumières, qu'il n'a besoin du secours de personne. Sa sécurité est une suite de la théorie qu'il a embrassée : il part toujours des idées qu'il a sur la structure des parties, sur la nature des *miasmes* qui causent la maladie, et sur la manière d'agir du remède qu'il propose. Voyons comment il prétend que le mésentère reçoit les particules métalliques, et que le *mochlique* les détruit ou les chasse.

Les exhalaisons des métaux ou leurs particules, qui sont d'autant plus nuisibles, qu'elles sont plus petites et plus atténuées, dit M. Dubois, *Particulæ quarum natura tenuitate asperatur nedum mansuescat*, sont entraînées dans le poumon, avec l'air que les ouvriers respirent, ou avalées avec la salive, les alimens et la boisson; on pourroit même avancer que ces particules sont absorbées par les pores de la peau : elles vont toutes aboutir au mésentère, qui est un viscère très-foible, très-mou et entièrement garni de glandes, de nerfs, de vaisseaux et de graisse : *Mesenterium... glandularum, nervorum, variorumque ductuum... congeries est, adipe affluens, et solo mollissimarum membranarum præsidio munita. Quid ad alligandas et retinendas metalli minutias magis idoneum fingi aut excogitari potest? Particulæ, partim cum animâ ducuntur spiritu* (4), *partim cum alimentis deglutiuntur.... cum sanguine volvuntur, donec eò ventum sit, ubi propter motûs inertiam morentur... in mesenterio quàm apta quàm commoda nanciscuntur hospitia.* C'est dans l'intérieur ou l'entre-deux de ces membranes foibles et mollasses, que les particules des métaux vont se nicher après avoir parcouru les routes de la circulation; c'est là le principal siége, le rendez-vous de la cause de la maladie, dont les effets se portent ailleurs par la sympathie des nerfs. Si on eût demandé à M. Dubois, pourquoi ces parcelles des métaux ne s'arrêtent pas précisément dans le tissu du poumon? comment il peut se faire qu'elles soient assez déliées pour entrer dans les veines lactées, et s'arrêter pourtant dans les glandes du mésentère, où les veines lactées ont au moins dix fois plus de diamètre que dans la cavité des intestins? pourquoi elles ne s'assemblent ou ne s'arrêtent point dans le cerveau, la rate, le foie, dans tout le tissu

(1) Ballon, *de urin. hipost.*
(2) *Prax. medic. lib. j, ff. j.*
(3) *De passione colica.*
(4) On voit bien que cette période *est modus loquendi*. Elle est tirée de Cicéron, *de Natur. Deor.* ainsi que bien d'autres de la thèse.

muqueux ou cellulaire du corps, plutôt que dans le mésentère, qui, quoi qu'on en puisse dire, a tout autant de consistance, et s'oppose à l'arrêt des humeurs, autant que ces autres parties? pourquoi des corpuscules qui ont pu pénétrer les pores de la peau et le tissu du poumon ne peuvent pas passer aisément dans tous les vaisseaux du mésentère? Il auroit peut-être eu recours à des explications auxquelles on avoit pensé avant lui, et qu'on a présentées depuis sous un nouveau jour. Il en sera question dans la suite. Il suffisoit sans doute à M. Dubois, que Fernel, Baillou, Baglivi, Willis eussent dit ou indiqué que le mésentère est une espèce de réservoir où les humeurs s'accumulent fort aisément; et on peut, après tout, lui passer cette opinion, puisée dans de si bonnes sources; mais il faut convenir aussi qu'elle ne paroît pas avoir des fondemens plus solides que celle de M. Astruc, sur la moelle épinière, qu'on pourroit faire, usant de la même liberté que M. Dubois, le rendez-vous des corpuscules métalliques. Encore une fois, il est très-difficile d'imaginer et de faire croire aux autres que les parcelles des métaux, qui peuvent irriter le tissu du mésentère lorsqu'elles sont parvenues entre ces deux lames, n'aient point irrité les orifices des veines lactées, de manière à les froncer et à les fermer. Un auteur du premier rang a fait, sur cette matière, un aveu de conséquence pour son *école*, dont il fait le principal ornement. *Non tam facilis ingressus acrium in minima vasa, ac crediderunt multi* (1). Cette remarque dérange en effet des systèmes fort commodes, fort amusans, et qui ont été attaqués dans un ouvrage de nos jours (2). On dit que toutes ces acrimonies, si bien trouvées, n'osent presque plus se montrer à Montpellier; elles y avoient pourtant pris des racines d'autant plus profondes, qu'elles y étoient nées avec la théorie des petits vaisseaux et des engorgemens de ces vaisseaux (3), adoptée depuis dans l'*école* de Van-Swieten..... Ces réflexions et celles qu'il seroit aisé d'y joindre, mèneroient fort loin M. Dubois et ceux qui soutiendroient son opinion. On seroit au moins toujours en droit de leur faire remarquer que si la mollesse qu'on suppose dans le mésentère semble favoriser l'amas des particules métalliques, cette même mollesse paroît aussi mettre le mésentère à l'abri de toute irritation. Sur quel fondement et par quelle sorte de prestige choisissent-ils pour le siége des plus vives douleurs, la partie du corps la plus mollasse, la moins sensible en soi, tandis que, lorsqu'il est question d'autres douleurs de la même espèce, par exemple, de celles de la goutte, ils ne manquent jamais de parler des parties ligamenteuses, dures, tendues, rénitentes, que l'humeur âcre de la goutte déchire; ce qui occasionne la vivacité de la douleur? Si l'on a recours aux nerfs du mésentère, autant valoit-il s'occuper des nerfs du nez, de la bouche, de la peau, de la poitrine, qui ne souffrent ou ne paroissent rien souffrir de la présence des molé-

(1) Van-Swieten, *Comment. tom.* 1, *pag.* 80.
(2) *Specimen novi medicinæ conspectûs.*
(3) Vieussens, *Nov. syst. vasor.*

cules métalliques... Il y a là-dedans quelque chose de plus caché, de plus difficile à débrouiller, que ne le pensoit M. Dubois. On en parlera ailleurs; et l'on prendra aussi la liberté d'observer combien ce médecin est peu fondé à soutenir, sans hésiter, que les parcelles des métaux conservent leur nature métallique, lorsqu'elles ont passé dans les couloirs avec les humeurs.

Ces parcelles métalliques, ajoute M. Dubois, sont très-pesantes, eu égard à leur volume; cette pesanteur fatigue les parties voisines : *Inest pro exiguitate pondus ingens.... gravitate fibrillis vim inferunt.* Il y a pourtant lieu de croire que les parties des métaux sont de même poids que les humeurs, lorsqu'elles sont entraînées dans les vaisseaux : cette égalité de poids paroît être une suite nécessaire de la combinaison, sans laquelle les humeurs n'entraîneroient point les parties métalliques; ainsi les couloirs n'ont pas plus à craindre de la pesanteur des parties métalliques, que de celle des humeurs qu'ils contiennent ordinairement. On sait qu'un médecin distingué (1) a fondé sur la diversité du poids spécifique des parties du sang une théorie des sécrétions, la plus ingénieuse que les *mécaniciens* aient produite, et qui a occasionné des expériences de détail fort curieuses; cette opinion ne cadre point avec ce qu'on connoît de la sensibilité, de l'activité, des mouvemens gradués et spontanés, dont jouissent les organes sécrétoires qui se préparent pour leurs fonctions, qui se modifient de même que des êtres vivans ou des animalcules, qui choisissent, retiennent et admettent certaines humeurs, par une sorte de prédilection, par une manière d'instinct ou de goût comparable à celui de l'estomac (2). D'ailleurs, le travail des sécrétions, qui est tout *organique* de la part des vaisseaux, des viscères, des glandes et de leurs nerfs, a quelque chose de *chimique;* c'est-à-dire qu'il arrive dans les humeurs même, des changemens, des mélanges intestins, comme dans la fermentation et dans la pourriture des corps qui y sont sujets (3) : d'où il suit, en se prêtant même à la théorie de Hamberger, que les particules des métaux, entraînées par les humeurs, c'est-à-dire, combinées avec elles, devroient, pour s'en séparer et séjourner dans l'organe où elles se sépareroient, trouver dans cet organe une disposition particulière, un rapport entre sa pesanteur spécifique et celle de ces mêmes particules métalliques. C'est ainsi que Hamberger a cherché à trouver un rapport de pesanteur entre les organes sécrétoires et les humeurs qui s'y séparent. Or, quel rapport y a-t-il entre le poids des glandes ou des vaisseaux du mésentère et celui des parcelles de métal, supposant toujours qu'elles conservent leur nature métallique? Rien, en un mot, ne paroît pouvoir forcer les particules métalliques à s'arrêter dans le mésentère, si elles ont été entraî-

(1) Hamberger, *Element. physiol.*

(2) Recherches anatomiques sur les glandes et leur action... *Voyez* aussi, à ce sujet, les ouvrages des Stahliens.

(3) *Utrum ex unico systemat. legum deduci possint phœnom. œcon. animal...* Conclus. negat. Thèse de M. Roux... Paris, ann. 1760.

nées dans ses vaisseaux avec les humeurs, ni à *graviter* sur ses vaisseaux. Il faut que les partisans de M. Dubois imaginent quelque lieu plus propre que le mésentère, *ad alligandas et retinendas metalli minutias*. Il semble qu'ils ne sont point en droit de dire: *Quid magis idoneum fingi aut excogitari potest?...* Mais ces particules sont hérissées de pointes; elles sont comme des *coins*, comme des *aiguilles*. *Nervi durioribus, rigidioribus, acutioribus angulis et cuspidibus lancinantur... habuimus mille cuneos flecti indociles.... intrusi sunt aculei;* cela peut être, quoiqu'on ne puisse rien assurer sur la figure de ces particules, et encore moins fonder une théorie satisfaisante et supportable sur cette figure *devinée*, ou supposée à la pointe de l'imagination, si on peut ainsi parler.... Il est à craindre que ces petits *coins*, si on ne les ôte bientôt de leurs *gaînes* ou de leurs niches, ne soient enfin enfermés de tous côtés, d'autant plus qu'ils sont entourés de petits *marteaux*, qui ne cessent de les enfoncer de plus en plus: *Fibrorum ictibus tanquam ferientibus undique malleis, adacti cuneoli suas ita distendunt producuntque vaginulas, ut metus sit ne his tandem includantur penitùsque recondantur*. Il a fallu nécessairement répéter cette phrase de M. Dubois pour bien prendre son sens. Comment a-t-il imaginé, non point ces petits *marteaux*, non point ces petites *gaînes*, non point ces *aiguilles* et ces *coins*; tout cela se ressent de la physique du temps, et n'appartient pas plus à M. Dubois qu'au moindre des régens de philosophie du siècle dernier et du commencement du nôtre; ce sont les lieux communs des écoles de Descartes et de Gassendi. Mais comment M. Dubois a-t-il pu avancer qu'il étoit à craindre que les petits *coins* métalliques, nichés dans le tissu du mésentère, ne parvinssent, si on les laissoit en place, à être enfin enfermés de tous côtés, *ne includantur penitùsque recondantur?* Est-ce qu'ils ne sont pas déjà entourés de toutes parts, étant dans le tissu et dans les glandes du mésentère? On ne peut pas dire que M. Dubois parle ici des *coins* plantés dans les parois des intestins, et répondant, d'un côté, à la cavité de ces mêmes intestins; car premièrement il s'est expliqué formellement: il les veut dans le propre tissu du mésentère. D'ailleurs, un *coin* dont la base eût répondu à la cavité des intestins, n'auroit pas demandé de si prompts secours, que ceux que M. Dubois exige, parce que les petits *marteaux*, ou les fibres qui auroient entouré les côtés du *coin* et sa pointe, auroient pu fort aisément chasser ce *coin* dans la cavité des intestins. Il falloit emporter cette maladie d'emblée, arracher sa cause du milieu du mésentère, faire briller un traitement actif et leste, s'il en fut jamais: *Tam facile, tam cito, ægrum ad sanitatem reduximus!... gaudet, valet, surgit, sanatus est æger!... tota curatio quatridui est.... non securè disseramus...* Parlons d'*aiguilles* et de *coins*, de *gaînes* et de *marteaux*. Quelle théorie pour servir de fondement à la pratique ou même d'explication à des faits de pratique observés!

L'éloge que fait M. Baron de la thèse de M. Dubois, en la disant

digne du siècle d'Auguste, rappelle ici naturellement un médecin fameux, qui vivoit peu de temps avant cet empereur. C'est Asclépiade, très-beau parleur, suivant Cicéron, et qui, au rapport de Pline (1), changea la face de la médecine, et la rendit conjecturale, en la réduisant à la recherche des causes des maladies. Asclépiade prétendoit, entre autres choses, qu'il falloit guérir les malades, *tutò, celeriter et jucundè*. M. Dubois écrit avec élégance et avec beaucoup de légèreté : il se fait lire avec plaisir ; il montre d'ailleurs le même courage, il a le même projet, et il fait les mêmes promesses qu'Asclépiade : *Tam facilè, tam citò, ægrum ad sanitatem reduximus..... gaudet, valet, surgit æger* ; ce qui confirme le jugement de M. Baron. Il y a plus : on trouve un rapport bien singulier, entre la théorie d'Asclépiade et celle de M. Dubois. On vient de lire son histoire des *particules métalliques*, des *coins*, des *aiguilles*, des *gaînes*, des *pointes* et des *marteaux*. Asclépiade prétendoit que les maladies, surtout celles de douleur (telle sans doute que la colique), provenoient de l'embarras des *petits corps* ou *atomes* retenus dans leurs *pores*, par leurs figures irrégulières ou autrement ; cette rétention des *petits corps* dans les *pores*, formoit des *stases*, c'est-à-dire, suivant Cassius, cité et traduit par Le Clerc, un amas qui se fait dans les pores, et qui les bouche comme si on y mettoit un *coin* (2) : voilà les *coins* de M. Dubois ; toutes ses autres machines se trouveroient aisément dans la secte *corpusculaire* de médecine et de physique, qui date depuis Démocrite et Épicure. Boyle a mis au jour une Dissertation (3) qui vient ici fort à propos ; elle a pour titre : *Experimenta circa corrosivitatis et corrosibilitatis originem* (4). On y trouve l'histoire de la *grosseur*, de la *dureté* et de la *figure* des parties corrosives : on n'y oublie pas leur *agilité* ; enfin, on y peint ces parties entrant dans les pores du corps à *corroder*, et y entrant par les coups redoublés de la matière subtile, de manière qu'ils brisent le corps dans lequel ils entrent comme des *coins* poussés avec force : *A transcurrente subtili materie..... intromissa corpuscula, tot veluti cunei intrò adacti, partes inter quas sese insinuarint divellant :* voilà presque les propres termes de M. Dubois ; ses idées sont d'ailleurs intimement liées à celles des auteurs qui ont *figuré* les parties du sang et des liqueurs, les *pointes* des acides et les *trous* ou les *gaînes* des alkalis. Ne reste-t-il pas encore des traces de ces systèmes, enfans de l'imagination, dans nos histoires des *acrimonies* des humeurs, surtout de cette singulière *acrimonie mécanique*, qui est l'effet de la contusion ou de l'éclat des globules du sang, et qui a trouvé place dans la liste si rebattue des acrimonies adoptées par Boerhaave ? Laissons donc M. Dubois faire jouer à volonté ses *coins* et ses *aiguilles* ; mais convenons aussi qu'on pourroit reprocher à ce système de n'avoir l'air que

(1) H. N. *l. xxvj, cap.* 3. *Voyez* Le Clerc, Hist. de la méd. 2 p. liv. III, chap. IV.
(2) *Id. ibid.*
(3) Boyle *Opera.*
(4) *Id. ibid.*

d'un jeu d'esprit : *monnoie dont* (si on s'en rapporte à la satire de Le Clerc) *Asclépiade payoit le monde, et que l'on prend aujourd'hui pour bonne.... aussi-bien qu'on la prenoit autrefois* (1).

Les particules des métaux ayant pénétré le tissu du mésentère, doivent en être chassées, sans quoi il n'y a point de guérison à attendre : *Salutis nulla spes, nisi refixa spicula fuerint et foras amandata.* Or, voici comment il faut que cela se fasse, et comment cela se pratique en effet. On arrache les particules métalliques, on les déloge et on les chasse, comme on ôte la poussière d'une étoffe de laine : il faut l'étendre et la tenir bien tendue entre deux points fixes, la battre, la secouer vivement, et la poussière s'envole; c'est ainsi que la poudre métallique est chassée du tissu du mésentère : cette comparaison dissipe toute sorte de doutes à cet égard. *Luculentiori comparatione omnem discutiamus caliginem. Quomodo pulvis excutitur ex laneo panno? Hic si liberè ac solutè ita suspensus sit, ut sinus ejus undantes, hùc illùc flecti possint; baccillis frustrà feries, vix quid exiliet. Pannus expandatur, fibulisque aut manibus contineatur oppositis; talitrum inflige, continuò pulvis multus erumpet, specie referens nubeculas aut fumi volumina; simili prorsùs modo à vellicatis atque irritatis fibris, metallicus pulvis excuti debet.* On ne sauroit être trop exact, dans l'exposition d'une pareille opinion, à rapporter fidèlement les propres termes de l'auteur. On a peine à concevoir qu'une théorie aussi extraordinaire, qu'une comparaison de cette espèce aient pu trouver place dans une thèse. La différence qu'il y a d'une étoffe de laine (et sans doute de toute autre espèce d'étoffe) au mésentère, de la poussière qui est contenue dans cette étoffe, aux particules métalliques contenues dans le tissu du mésentère, et enfin de la manière dont on secoue et on bat l'étoffe pour la nettoyer, avec celle dont on peut secouer le mésentère, cette différence saute aux yeux; on n'a pas même besoin de l'indiquer aux moins clairvoyans. Au reste, ces *secousses* prétendues nécessaires pour chasser la poussière métallique, se ressentent encore un peu de la doctrine d'Asclépiade, grand partisan de la *gestation* et des *frictions*. Il conseilloit l'exercice et des frictions même dans les maladies, et après que les malades avoient mangé; le tout, ainsi que l'observe Le Clerc (2), dans la vue de *faire passer les petits corps qui causent les maladies par leur séjour;* ou bien, en s'exprimant comme M. Dubois, dans la vue d'arracher et d'expulser les petits *coins: Nisi refixa spicula fuerint et foràs amandata.*

Ce nouveau trait de ressemblance entre deux médecins qui ont vécu à dix-huit siècles l'un de l'autre, fournit une occasion favorable pour réconcilier en quelques points Asclépiade avec les *modernes.* On l'attaque de toutes parts, sans faire attention que les réflexions qu'on se permet sur sa doctrine, conviennent également à la plupart des théories modernes : *Mutato nomine de te fabula*

(1) Le Clerc, *Ubi sup.*
(2) *Id. ibid.*

narratur. Un auteur de notre temps très-connu, très-digne de sa réputation, et dont les œuvres marquées au bon coin ne respirent que le plus pur esprit d'Hippocrate, apprend à ses lecteurs, qu'*il a la plus haute admiration pour les ouvrages de Boerhaave.... qui, entre tous les modernes, est le génie qui ait fait un usage plus utile de la physique moderne, combinée avec les observations des anciens* (1). Le même auteur parle ainsi d'Asclépiade : *Ce médecin qui, sans avoir ni la science d'un grand médecin, ni la conduite d'un homme estimable, a joui à Rome, dans un siècle éclairé, d'une réputation que la nouveauté des dogmes et l'enthousiasme du vulgaire et des grands a quelquefois procurée à des sujets aussi peu estimables que lui* (2). Il semble cependant qu'il est possible de faire d'Asclépiade et de Boerhaave un parallèle assez frappant, surtout pour ceux qui sont bien sincèrement attachés aux dogmes d'Hippocrate, et qui doivent peut-être placer dans la même classe le médecin *romain* et le médecin *hollandois*. Jetons ici quelques matériaux de ce parallèle, qui, manié comme le sujet le comporteroit, pourroit être de quelque utilité : 1°. Asclépiade commença par enseigner la rhétorique : il n'employa pas ses premières veilles à l'étude de la médecine, à laquelle il pensa un peu tard; il n'eut point de maître connu pour cette science. Boerhaave commença par enseigner les mathématiques : il s'appliqua beaucoup à la théologie à laquelle il se destinoit; il entreprit de pénétrer les secrets de la médecine sans le secours d'aucun professeur. 2°. Asclépiade réforma la médecine à Rome, où elle étoit tombée en discrédit depuis Archagatus; il prit le contre-pied de son prédécesseur, et traita les malades beaucoup plus doucement que lui. Boerhaave réforma la médecine à Leyde, où il eut à combattre la secte de Sylvius-Deleboé son prédécesseur : cette secte tenoit beaucoup de l'esprit impérieux de Paracelse et de Van-Helmont; elle assujettissoit les malades à une méthode artificielle, aussi dure, à proportion, que celle d'Archagatus. 3°. Asclépiade se fit bien vouloir à Rome, en déclarant qu'il n'y avoit rien de cruel ni d'effrayant dans sa méthode : il étoit très-attentif à employer les remèdes les plus doux; il donnoit la préférence aux rafraîchissans; il se moquoit de la magie alors fort en vogue. Boerhaave, dès qu'il fut reçu professeur, se proposa de rendre à la médecine cette aimable simplicité qui paroît dans tous les ouvrages de la nature. Il conçut le projet de la délivrer du fardeau inutile des remèdes chauds et violens, dont on l'avoit chargée avant lui : il travailla à réformer la chimie, qui étoit la magie à la mode. 4°. Asclépiade tira beaucoup d'avantages de la bienveillance dont un grand roi (Mithridate) l'honoroit : il fut l'ami de Cicéron (ou de Crassus l'orateur), qui, sans doute, lui donna beaucoup de vogue, et qui faisoit grand cas de son éloquence. Boerhaave fut honoré d'une visite par le czar Pierre-le-Grand, et reçut des marques d'estime des plus grands princes. Un illustre magistrat (Jean Van-

(1) Essai sur l'usage des alimens, t. II, Préface, page xiij.
(2) *Ibid.* page 360.

den-Berg) lui accorda son amitié, s'intéressa à sa fortune, le fit charger de l'examen des manuscrits d'Isaac Vossius. 5°. Asclépiade disoit qu'un médecin est bien chétif, qui n'a pas deux ou trois compositions toutes prêtes, et dont il a fait l'expérience pour toute sorte de maladies; il n'aimoit pas à donner des purgatifs, et ne haïssoit pas la saignée : il employoit beaucoup les frictions, et il faisoit user du vin dans quelques maladies; ce qui paroissoit assez singulier. Boerhaave avoit une liste, une chaîne de formules usuelles pour les maladies prises suivant sa manière de les considérer : il purgeoit en général peu, et ne laissoit pas d'avoir recours à la saignée; il faisoit grand cas des frictions : il avoit plusieurs recettes de pommades et autres compositions au vin, sur l'usage desquelles on a varié. 6°. Asclépiade jouit de la plus grande réputation pendant sa longue vie; et après sa mort, il étoit regardé comme le premier des médecins après Hippocrate : on lui érigea une statue ou un buste de marbre, pareil à ceux qu'on faisoit pour les dieux; l'étendue de l'empire romain ne contribua pas peu à faire voler sa réputation dans tout le monde connu. Boerhaave a été célébré dans les quatre parties du monde : la ville de Leyde donna des signes publics de joie dans la convalescence d'une maladie qu'essuya ce médecin; on assure qu'il reçut un jour, du fond de l'Asie, une lettre dont la suscription étoit, *à M. Boerhaave, médecin, en Europe;* le commerce des Hollandois et leur attention à tirer parti de toute sorte de denrées, servit beaucoup à répandre sa gloire et à publier ses cures. 7°. Asclépiade se trouva dans une circonstance des plus rares et des plus brillantes où puisse se trouver un médecin : il guérit une personne dont on alloit faire les funérailles; il soutint et prouva que cet homme n'étoit pas mort : ce dont les héritiers parurent fort mécontens. Il connut si bien sa propre constitution et la bonté de son tempérament, qu'il osa gager qu'il ne seroit jamais malade : il gagna la gageure; car il mourut d'une chute, dans une grande vieillesse. Boerhaave s'acquit beaucoup d'honneur par la découverte d'une maladie qui n'avoit jamais été connue ni décrite par aucun médecin. Asclépiade parut ressusciter son mort. Boerhaave ne guérit pas sa maladie sans exemple; mais il traça, par la relation qu'il en fit, un modèle pour le bien commun des médecins et de la médecine, non moins destinée à bien distinguer les maladies mortelles d'avec celles qui ne le sont point, qu'à guérir celles qui peuvent l'être. Boerhaave eut le talent de contenter tout le monde dans cette occasion delicate. Il ne se trompa point sur les avant-coureurs de sa dernière maladie : il prévit et annonça sa propre mort à un de ses amis. 8°. Asclépiade eut l'avantage d'être célébré par Celse, instituteur de la médecine *romaine* ou *latine*. M. Sénac a publié en françois une espèce de commentaire des Œuvres de Boerhaave qui a servi beaucoup à l'illustration de la médecine *françoise*, et à la réputation de Boerhaave même. 9°. Asclépiade eut plusieurs disciples qui furent les premiers médecins de leur siècle, un Thémison, un Cassius, un Métrodore : quelques historiens mettent de ce nombre le médecin qui, le jour de la bataille de Philippes,

traitoit Auguste qu'on porta sur le champ de bataille, tout malade qu'il étoit. Boerhaave eut entre autres disciples célèbres un Van-Swieten, un Haller, un Tronchin : quelques-uns mettent de ce nombre le médecin qui, le jour de la bataille de Fontenoi, traitoit Maurice de Saxe qu'on porta sur le champ de bataille, tout malade qu'il étoit. 10°. Asclépiade fut taxé d'avoir des opinions philosophiques, perverses et ridicules sur le bien et le mal moral : il badinoit sur la médecine ancienne, qu'il appeloit (sans doute pour en dire un bon mot, qui lui a été souvent reproché) *une méditation sur la mort.* Il profitoit des lumières des écoles de Cos et autres, dont il sembloit ne pas faire grand cas; il ne disoit pas grand'chose d'un de ses prédécesseurs nommé *Cléophante*, auquel il auroit dû bien des éloges. Galien, toujours fort occupé des défauts de ceux qui ne pensoient pas comme lui, exerça sa mauvaise humeur contre Asclépiade; mais Galien fut plus modéré ou plus concis sur ce point que Cœlius Aurélianus. Boerhaave fut accusé de *spinosisme*, de *pyrrhonisme.* Il aimoit beaucoup à badiner : il faisoit sur des maladies des aphorismes qu'il se plaisoit (sans doute pour arrondir ses périodes) à finir par le mot *mors*, après avoir répété la liste de tous les accidens dangereux; chose peu nécessaire, suivant la remarque de M. Lieutaud (1). Boerhaave faisoit son profit des découvertes ou des opinions nées à Montpellier et dans d'autres écoles, qu'il citoit très-peu : il affecta toujours un silence marqué au sujet de Stahl, qui le valoit bien du côté du génie. Andala écrivit contre Boerhaave, avec entêtement, avec prévention. Jamais don Quichotte (ce sont les expressions des historiens de Boerhaave) ne soutint plus vivement la beauté de sa Dulcinée, que cet Andala (qui ne vouloit pas qu'on le soupçonnât de combattre pour sa propre gloire) soutint ses idées contre celles de Boerhaave; mais Andala fut bien plus modéré que celui qui, ayant couché sur ses tablettes des choses concernant Boerhaave, alla, se répandant dans tous les cercles de Leyde, l'accuser et le rendre suspect. 11°. Asclépiade fut, de tous les médecins grecs, celui qui connut le mieux les principes de Démocrite et d'Épicure : il leur donna même quelque nouvelle tournure; il fit l'application de cette philosophie à la médecine, qu'il illustra ou à laquelle il donna au moins quelque chose de plus brillant aux yeux des physiciens, chez qui elle étoit regardée comme un art *muet* et de simple imitation. Boerhaave eut souvent occasion de discuter les systèmes de Descartes et de Newton. Il s'occupa principalement de l'application de la mécanique aux lois de l'économie animale : il ne contribua pas peu à rendre la médecine du goût des académiciens modernes et des physiciens, qui se conduisent principalement par l'expérience faite au poids, au compas, soumise au calcul. 12°. Asclépiade osa se flatter d'assujettir les lois de l'économie animale à celles de la physique corpusculaire. Il s'occupa principalement des causes des maladies, et se crut assuré de remédier à tous les dérangemens dont il connoîtroit l'existence et la manière d'être; ses

(1) Précis de Méd. Introduct.

grands et ses petits corps, ses grands et ses petits pores faisoient tout dans le corps vivant; la vie et la santé dépendoient de l'accord des petits corps avec leurs pores, et des efforts gradués et réciproques qui en résultoient; les maladies n'étoient que le dérangement de la marche des petits corps plus ou moins retenus et égarés dans les divers pores. Boerhaave suivoit toujours pour guide, dans l'explication des phénomènes et des causes de la vie, les lois de l'hydraulique et de la statique : il ramenoit à ces lois les causes de la santé et de la maladie; il s'occupoit dans les maladies à en rechercher les causes autant que les phénomènes; il considéroit le corps humain comme une machine composée d'un nombre infini de vaisseaux de différens ordres, remplis chacun d'une liqueur proportionnée; la santé dépendoit de l'équilibration qui résulte des efforts gradués des liqueurs sur les solides, et réciproquement : cette harmonie se dérangeoit dans les maladies, et ce dérangement provenoit principalement de la déviation des liqueurs dans des vaisseaux qui ne leur étoient point destinés. 13°. Asclépiade, entrant dans le détail des maladies particulières, auxquelles il faisoit l'application de ses principes généraux, disoit, par exemple, sur les fièvres, que les quotidiennes sont causées par la rétention des plus grands de tous les petits corps; les tierces, par le séjour des corpuscules plus petits que les premiers; et les quartes, par l'arrêt des plus petits de tous les corps, qui avoient plus de peine à se dégager que tous les autres. Il y avoit des maladies, telles que l'hydropisie, causées par le relâchement ou la trop grande ouverture des pores; d'autres, telles que la pleurésie, par le séjour ou l'*incunéation* des petits corps. Boerhaave insistoit beaucoup sur les séries des vaisseaux et leurs diverses espèces ou leurs calibres, proportionnés à la quantité des globules qui composent les liqueurs contenues; l'obstruction, l'embarras, l'arrêt des humeurs dans les vaisseaux divers, faisoient les diverses maladies longues, aiguës, inflammatoires ou séreuses. Il entroit dans le plus grand détail sur les acrimonies des humeurs ou sur leurs diverses tournures, épaississement ou dissolution, douceur ou âcreté, rondeur ou autre figure. Il attribuoit la fièvre à l'augmentation du cours du fluide nerveux du cervelet dans les muscles, et à l'augmentation du mouvement du sang dans les vaisseaux et dans le cœur. Il avoit porté le scrupule et l'attention jusqu'à l'examen de cette espèce de péripneumonie, qu'il disoit être la suite de l'engorgement des petites artères bronchiales : il avoit suivi le détail des inflammations, jusqu'à celle de la pie-mère et à celle des quatre muscles ptérigostaphilins du voile du palais; il évaluoit ou calculoit la débilité des fibres par l'adunation et l'adhésion des matériaux des fibres qui étoient si légères, qu'elles ne résistoient point aux mouvemens qui sont l'effet de la santé; il faisoit une maladie de cette débilité : il suivoit les humeurs âcres voyageant dans le sang, et allant picoter les fibres du cerveau; il pensoit que la cause prochaine des fièvres intermittentes pouvoit être la viscidité du fluide nerveux du cerveau et du cervelet, destiné pour le cœur (1). Il

(1) Boerhaave, qui parle ainsi dans ses Aphorismes, prétend, dans ses Insti-

prétendoit que les fièvres intermittentes font beaucoup d'impression sur les viscères, en arrêtant, en obstruant, en coagulant, en poussant, en résolvant, en atténuant. 14°. Asclépiade n'avoit point de confiance aux jours critiques des anciens. Il prétendoit qu'un médecin devoit diriger et décider la nature de laquelle il n'y avoit pas à attendre plus de bien que de mal : il blâmoit l'inaction, l'*expectation* d'Hippocrate et de ses sectateurs dans les maladies; mais lorsqu'il s'agissoit d'en venir à l'application des remèdes, il étoit obligé de modérer ses prétentions : il avoit recours à des remèdes doux, qui ne pouvoient déranger la nature. Il composa des ouvrages, dont on n'a que des lambeaux qui furent conservés par ses disciples et ses commentateurs. Boerhaave faisoit grand cas d'Hippocrate. La pratique de la médecine le fortifia dans ce goût, qu'il n'avoit d'abord pris que par la lecture. Il ne laissoit pas, en certains cas, de heurter la nature de front, par exemple, lorsqu'il faisoit saigner par plusieurs veines à la fois, à la gorge, au front et au pied en même temps, ou bien, lorsqu'il se proposoit d'évacuer brusquement une grande quantité de sang par la saignée, et d'envoyer, par la boisson, une colonne considérable d'eau dans les vaisseaux sanguins. Il étoit surtout forcé d'agir promptement et vigoureusement dans les maladies des humeurs qui, par leurs mouvemens intestins, tendoient à des mauvaises tournures. Il a laissé d'excellens ouvrages qui ont acquis beaucoup de relief, et qui sont devenus plus utiles et plus durables par les soins des savans commentateurs, qui, à propos de ces ouvrages, ont publié leurs découvertes et leurs opinions.

On ne peut ici pousser plus loin le parallèle des deux réformateurs; ce qui vient d'être remarqué suffit pour faire voir qu'ils méritent l'un et l'autre d'être mis au rang des hommes, des médecins, des philosophes de la première classe. On voit aussi, par ce qui a fait la réputation d'Asclépiade et de Boerhaave, ce que peuvent, à cet égard, le génie, le savoir, l'éducation, les amis et les ennemis, la conduite, les mœurs, le lieu, les temps, les révolutions des sciences et des états, le hasard. Les diverses circonstances où se trouve un médecin, et auxquelles il ne peut souvent rien, font de lui un homme célèbre ou un inconnu; le génie seul fait le grand homme, l'homme rare. Si l'on est forcé de donner la préférence à Boerhaave sur Asclépiade, celui-ci y gagne toujours beaucoup, en paroissant digne de quelque considération, de la part des modernes; ils ne peuvent, après tout, la lui refuser. Comme lui, la plupart d'entre eux se sont principalement occupés des causes des maladies : ils ont cherché à assujettir le corps humain aux lois de la physique corpusculaire, à tirer leurs indications de la connoissance des causes qui font la santé et les maladies : ils ont refusé d'ajouter foi aux observations et aux lois des anciens : ils ont voulu et ils se sont vantés de pouvoir maîtriser la nature.

tutes, que le fluide nerveux ou les esprits ne peuvent être composés que de globules très-solides, très-fluides, très-mobiles, fort peu éloignés de la nature de l'eau; ainsi cette eau, un peu troublée ou épaissie, si elle peut l'être, est une des causes des fièvres intermittentes.

Asclépiade doit être regardé comme un des principaux partisans de leurs opinions. Il n'y a pas bien loin de ses idées, de sa secte, à celle de Chirac. Cette secte, qui date peut-être du temps d'Érasistrate, presque contemporain d'Hippocrate, en se parant de toute son ancienneté, n'en devient que plus respectable. M. Dubois et ses partisans doivent au moins convenir des rapports de leur théorie avec celle d'Asclépiade. Ils n'ont pas autant de droit de gronder contre ce réformateur, que ceux qui sont intimement, réellement et dans la pratique, attachés à la médecine *hippocratique*, pure et simple.

Revenons à l'ouvrage de M. Dubois. Il n'est pas possible de continuer l'étude de la théorie qui en fait le fondement, qu'on n'ait examiné comment et jusqu'à quel point les ouvriers sont exposés aux poisons métalliques, et quels sont ces ouvriers. M. Dubois en a dit quelque chose. Il a surtout insisté sur les ouvriers en cuivre de Ville-Dieu-lez-Poëles, bourg de la basse Normandie. Il étoit né en cette province fertile en grands hommes, au nombre desquels elle le met sans doute. Il est juste de le suivre dans ce qu'il en a dit. La lettre suivante, qui est de M. Robert, docteur-régent de la faculté de Paris, et natif de la même province, pourra servir de guide dans cet objet.

« Vous m'avez demandé mon avis, Monsieur, sur l'article de la thèse de M. Dubois, où il fait mention des habitans de Ville-Dieu-lez-Poëles, bourg de la Normandie, sur lesquels il s'explique ainsi : *Regnant ibi luctus communis, publicus dolor, squalor universus, habitus corporis macie civica torridus; ibi vultus et capilli æra crinita metiuntur; ibi vertigo, cæcitas, surditas, omnium sensuum hebetudo, colli, spinæ, artuumque distorsiones, totius corporis tremor et imbecillitas, juvenem, adolescentem, puerum quemque immaturo senio conficiunt; vix ut ulla discernatur ætas. Quid causæ est? Metallica de cœlo ducitur anima; sedatur stanneo potu sitis; æreo pane vivitur; nec mirum locum eum incolunt ærarii mille pyracmones, qui fabricæ suæ veneno Jovem, Cererem et Bacchum indesinenter inficiunt.* C'est d'après cette description poétique que M. Combalusier a dit avec le même feu, et touché, ainsi que M. Dubois, des misères des habitans de Ville-Dieu-lez-Poëles : *Le spectacle effrayant qu'offre le bourg de Ville-Dieu-lez-Poëles, est une preuve frappante (que le cuivre peut être volatilisé et suspendu dans l'atmosphère, au grand détriment de ceux qui l'habitent). Une calamité publique et un deuil commun y régnent perpétuellement ; on n'y voit que des corps hideux et en corruption; leurs visages et leurs cheveux ressemblent à ceux des statues d'airain; le vertige, la surdité, l'aveuglement, l'engourdissement de tous les sens, les distorsions du cou, de l'épine et des membres, le tremblement et une foiblesse universelle attaquent indistinctement tout le monde, et semblent y confondre tous les âges. Quel est donc le principe de ce désastre? la nature métallique de l'air qu'on y respire et des alimens dont on s'y nourrit. Ce lieu infortuné est habité par un*

millier de chaudronniers qui ne cessent d'infecter l'air, le pain et la boisson du venin qu'ils forgent eux-mêmes... Une vapeur épaisse et cuivreuse s'élève de toutes parts, et répand au loin les maux et la désolation.... J'ai emprunté cette description imitée de Virgile, de la belle thèse de M. Dubois (1).

« Pour juger des faits qu'avance M. Dubois, je vous envoie, 1°. une lettre de M. Gilbert, habitant notable de Ville-Dieu-lez-Poëles. Vous verrez dans cette lettre qu'on se plaint des imputations faites aux habitans de ce bourg, que ces habitans vivent à peu près aussi long-temps que ceux des environs et des autres pays; qu'ils sont grands comme le commun des hommes, et peut-être plus forts et plus robustes.... En général, assez bien bâtis.... Qu'il y a de très-beaux hommes et de très-belles et très-jolies femmes.... Que s'il s'en trouve quelques-uns de contrefaits, ce sont des accidens : ils ne sont pas plus maigres que d'autres.... ils paroîtront basanés et laids à qui ne les verra que dans leurs ateliers, comme tous les forgerons..... Que ceux qui sont jaloux d'être propres, ont le teint aussi frais que les perruquiers de Paris..... Qu'ils n'ont aucune tache de vert sur le visage ni le reste du corps..... Qu'on voit des cheveux verts, c'est-à-dire, d'un beau vert pâle et clair; mais toutes sortes de cheveux ne sont pas sujets à cette teinture : les cheveux noirs en sont absolument exempts : les blonds prennent le plus beau vert, et la propreté prévient cet inconvénient..... Quant aux femmes, leur coiffure met leurs cheveux à l'abri de la teinture..... Qu'ils sont sujets à la surdité, à cause du bruit continuel des marteaux : ils ne sont pas vraiment sourds; ils ont seulement l'ouïe un peu endurcie..... Qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun fût sujet aux vertiges..... Que l'abus de la boisson, surtout de l'eau-de-vie, dont la plupart font un usage extraordinaire, leur occasionne des tremblemens, puisque ceux qui ne font point usage d'eau-de-vie sont exempts de ces accidens, même parmi les ouvriers..... Que les femmes qui travaillent au métier, et en font la partie la plus sale et en apparence la plus dangereuse, ne sont point sujettes à cette insensibilité..... Que quelques anciens disent qu'autrefois on y avoit souffert beaucoup des coliques; mais aujourd'hui on n'y en voit plus. Une preuve que l'air qu'on respire à Ville-Dieu-lez-Poëles n'est pas malsain, c'est que tous les étrangers qui y séjournent et même s'y établissent, n'y éprouvent aucune infirmité. On le voit tous les jours par les troupes qui y sont en quartier : jamais aucun de ces corps n'a eu à se plaindre du mauvais effet de cet air : il en est de même des employés dans les aides et les gabelles, qui habitent ce bourg quinze et vingt ans. Plusieurs soldats ont obtenu leur congé pour s'y établir : aucun n'y a été exposé aux mauvais effets qu'on attribue à la manufacture..... Que le cuivre qu'il faut fondre, ne l'est point à Ville-Dieu, mais bien dans des moulins, au nombre de quatre ou cinq, à une lieue de distance de ce bourg. Ceux qui habitent ces moulins, comme les ouvriers qui les font valoir, se

(1) Observations et réflexions sur la colique de Poitou ou des peintres, p. 117.

portent très-bien. Il y a aussi des fondeurs à Ville-Dieu. Ceux qui travaillent à la fonte ou qui la préparent, comme les femmes qui font la partie la plus sale du métier, jouissent d'une santé parfaite : ceux qui fondent des cloches, des canons, des marmites, quoique continuellement exposés à l'effet de la fonte, ne sont sujets à aucun accident, et même n'ont aucune apparence de surdité, preuve que le bruit seul des marteaux l'occasionne.

» 2°. Un extrait en forme des registres des sépultures de Notre-Dame de Ville-Dieu. M. Gilbert s'est fait délivrer cet extrait de différentes années, prises sans aucun choix; il l'a vérifié lui-même sur les registres..... et il l'a fait signer de M. Huart, vicaire du lieu : cet extrait fait connoître la vérité de ce qu'il avance sur la longueur des jours de ses compatriotes..... Il comprend les années 1715, 1722, 1732, 1749, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761. On trouve, pour l'année 1715, trois morts, âgés, l'un de soixante-dix-sept ans, l'autre de soixante-douze, et le troisième de soixante-quinze; pour l'année 1722, trois morts, âgés, l'un de soixante-seize ans, l'autre de quatre-vingt-deux, et le troisième de quatre-vingt; pour l'année 1732, trois morts, âgés, l'un de soixante-quinze ans, l'autre de soixante-dix-huit, et le troisième de quatre-vingts; pour l'année 1749, quatre morts, âgés, l'un de quatre-vingt-deux ans, l'autre de soixante-dix-sept, le troisième de quatre-vingt-dix, et le quatrième (qui étoit une femme) de cent ans; pour l'année 1757, deux morts (femmes aussi), l'un de quatre-vingt-onze ans, l'autre de quatre-vingt-six; pour l'année 1758, quatre morts, l'un (homme) âgé de quatre-vingt-douze ans, l'autre de quatre-vingt-deux, le troisième de quatre-vingt-sept, et le quatrième de quatre-vingt-six; pour l'année 1759, cinq morts, l'un de quatre-vingt, l'autre de soixante-dix-huit, le troisième de soixante-dix-huit, le quatrième de quatre-vingt, et le cinquième de quatre-vingt-dix; pour l'année 1760, trois morts, l'un âgé de soixante-dix-huit ans, l'autre de soixante-dix-neuf, le troisième (homme) de quatre-vingt douze; pour l'année 1761, huit morts, l'un âgé de soixante-dix-sept ans, l'autre de soixante-seize, le troisième de soixante-quatorze, le quatrième de soixante-dix-sept, le cinquième de soixante-quinze, le sixième de soixante-quinze, le septième de soixante-dix-sept, le huitième de soixante-cinq..... M. Gilbert observe dans sa lettre, qu'il meurt à Ville-Dieu-lez-Poëles, comme sans doute partout ailleurs, beaucoup d'enfans au-dessous de l'âge de dix ans; peut-être même en meurt-il plus que dans d'autres pays, vu la fécondité extraordinaire des habitans, et surtout des ouvriers, dont la plupart attendent à peine l'âge de puberté pour se marier..... M. Gilbert annonce que, s'il le faut, il vérifiera au juste tout ce qui peut regarder le nombre des nouveau-nés, eu égard au nombre des morts par chaque année, et les causes de la mort de beaucoup d'enfans, dont la principale, à son avis, est la misère des ouvriers.

» 3°. Une lettre de M. Obelin, habitant considérable de Ville-Dieu-lez-Poëles, qui se récrie sur ce que, en parlant des habi-

tans de ce bourg, on sacrifie la vérité, on la trahit, sans songer au démenti qui doit en être le prix..... Il dit que ce bourg, tout affreux qu'on a voulu le peindre, ne laisse pas d'avoir ses agrémens. Il nous apprend qu'il existoit dès l'année 1132, qu'avant 1300 il y avoit des *poesliers*, à présent *poëliers*; que le commerce qui s'y fait de toutes sortes d'ouvrages de cuivre pur ou altéré et mélangé, quoique bien moins considérable à présent qu'autrefois, fait subsister quatre à cinq mille habitans. Il paroît penser que l'atmosphère épaisse, qui ordinairement le soir couvre le bourg, et qu'il attribue tant aux vapeurs que produisent la rivière de Sienne et les prairies qu'elle arrose, qu'à celles que la vivacité du feu fait exhaler du cuivre, préserve peut-être le bourg de l'air contagieux qui infecte souvent les paroisses et les villes voisines.

» 4°. Une note sur la consommation d'eau-de-vie qui se fait à Ville-Dieu-lez-Poëles. M. Gilbert a consulté, à cet égard, le receveur des aides, qui lui a dit avoir mis la consommation annuelle au moins qu'elle puisse se porter, suivant l'idée qu'il a de celle qu'on fait entrer en fraudant les droits : or, cette consommation monte à quatre mille pots par an, à plus de trois cents pots par mois; il en étoit consommé, il y a vingt-cinq ans, au moins moitié plus. Il est mort cet hiver un habitant qui étoit le plus fameux buveur d'eau-de-vie qui subsistât alors : sur la fin de ses jours, on l'avoit fait se modérer, à forces d'instances, au point qu'il n'en buvoit qu'à peu près un pot par jour. M. Gilbert auroit bien voulu pouvoir envoyer une note sur la quantité de cidre qui se boit annuellement à Ville-Dieu; mais il n'étoit pas en état de le faire au moment où il écrivit sa lettre; il le fera dans la suite, s'il en est question.

» 5°. Une lettre de M. Le Tellier, docteur en médecine et médecin de Ville-Dieu-lez-Poëles. Il observe qu'on a fait un bien hideux tableau des habitans de ce bourg; mais qu'il faut, avant de croire et de juger, être instruit de la vérité. Il apprend que les habitans de Ville-Dieu, ouvriers en cuivre, sont généralement bien faits, forts et robustes; qu'ils jouissent d'une santé parfaite. Les maladies épidémiques semblent même les respecter, pendant que les lieux voisins du bourg en sont affectés presque tous les ans. Il n'y a point de maladie *endémique* : quinze ou vingt personnes au plus (sur quatre ou cinq mille) peuvent chaque année éprouver la colique. Cette colique ne diffère point de celle qui attaque les villages et les villes des environs, où elle est, *cæteris paribus*, plus commune qu'à Ville-Dieu. La colique, accompagnée de convulsions et suivie d'une sorte de paralysie, ou plutôt d'une foiblesse des bras, est si rare et si peu connue, qu'on ne compteroit pas actuellement à Ville-Dieu quatre personnes affectées de cette incommodité à la suite de la colique : or, cette colique se guérit à Ville-Dieu par la saignée, dans les sujets pléthoriques; les délayans, les anodins et les purgatifs minoratifs; les stomachiques apéritifs rétablissent la santé.

» Il faut, dit M. Le Tellier, observer qu'une partie de l'ouvrage des cuivres s'opère par les femmes; elles brisent le cuivre rouge

au fourneau, avec des instrumens faits comme des houlettes de berger; elles le réduisent, par des coups long-temps répétés, en très-petits morceaux. Pendant cette opération, une vapeur ou fumée très-abondante s'exhale; de sorte que les femmes, après leur travail, ont le visage, la bouche et les narines pleines de crasse et d'excrémens de cuivre : ces femmes se portent bien : on n'en a point vu qui fût sujette à la colique.

» Il faut encore observer que le travail dur et pénible des ouvriers les oblige à boire beaucoup de cidre, liqueur ordinaire à Ville-Dieu..... D'ailleurs, la plupart boivent beaucoup d'eau-de-vie chaque matin, avant d'aller à leur ouvrage. Ces deux observations mettent à portée de juger si la colique est occasionnée au peu d'habitans qui y sont sujets, par les exhalaisons cuivreuses seulement, ou ensemble par la boisson assez abondante de cidre et d'eau-de-vie.

» Il n'est point vrai, ajoute M. Le Tellier, qu'il y ait à Ville-Dieu une calamité publique, relative à la nature du travail des habitans... On n'y voit point de corps en consomption, ni hideux, à moins qu'on n'appelle hideux des ouvriers noircis par le charbon, auquel cas les forgerons sont tous hideux..... On n'y est point sujet aux vertiges, à l'aveuglement, aux distorsions du cou ni des autres membres : les âges n'y sont point confondus : leur différence y est pour le moins aussi apparente qu'en aucun pays.

» Du reste, les alimens sont très-bons à Ville-Dieu : le pain est de pur froment; la viande est bonne; le veau y est excellent et réputé le meilleur des villes voisines. Le cidre y est bon; une rivière qui coule au bas du bourg fournit beaucoup de poisson d'un goût exquis, quoiqu'elle reçoive tous les excrémens du cuivre. Ce récit fidèle fait voir combien on a calomnié les habitans de Ville-Dieu. Il faut espérer qu'on perdra les impressions qu'auroit pu faire l'infidèle tableau que l'on en a tracé.

» A Ville-Dieu, ce 14 avril 1762.

» *Signé* Le Tellier, *docteur en médecine.*

» 6°. Une pièce importante, qui vient à l'appui de la lettre de M. Le Tellier, et qui même y est jointe, comme on le voit par ce qui suit : Je soussigné, chirurgien à Ville-Dieu depuis quarante ans, atteste la même chose que ci-dessus.

» *Signé* Le Tellier.

» Nous soussignés officiers, bourgeois et habitans de Ville-Dieu-lez-Poëles, en basse Normandie, certifions que la lettre ci-dessus contient vérité, en tant qu'elle concerne la nature du pays, et la santé et tempérament des habitans de ce bourg.

» *Signé* à l'original, *André de la Ligottière*, baillif de Ville-Dieu; *l'Arsonneur*, lieutenant de Ville-Dieu; *Le Monnyer du Goyel*; *P. F. Hebert*, curé de Ville-Dieu; *Huard*, vicaire; *Le Herieux*, prieur; *Pitel*, prêtre; *Loyer*, prêtre; *Le Monnyer*, avocat; *Onfroy*, avocat; *M. le Do. P. Havard*; *D. Galé*; *N. André*; *R. Gohier*; *Obelin*, âgé de soixante-deux ans; *Lefebvre*, âgé de soixante-un ans; *Le Maître*, syndic, âgé de

soixante-un ans; *Pierre Ravard*, âgé de soixante-deux ans; *G. Autter*, âgé de soixante-quatre ans; *P. Engerrau*, âgé de soixante ans; *V. Biel*, âgé de soixante-dix ans; *J. Le Do*, âgé de soixante-quinze ans; *J. Messain*, âgé de soixante-onze ans.

» M. *Gilbert* annonce qu'il a choisi, pour faire souscrire la lettre de M. Le Tellier, médecin, ceux qui, par état, sont plus dignes de foi, et, de plus, quelques-uns des anciens, presque tous ouvriers et travaillant encore journellement, malgré leur grand âge, qu'ils ont marqué sous leur signature. M. Gilbert ajoute que, si quelques-unes de ces signatures paroissent chancelantes, il faut l'attribuer à la dureté de l'exercice ordinaire des ouvriers, plutôt qu'à leur foiblesse; qu'on trouveroit à Ville-Dieu un plus grand nombre d'hommes et de femmes aussi âgés et même plus que ceux qui ont souscrit; mais plusieurs n'ont jamais su signer; les autres l'ont oublié.

» Vous voyez, Monsieur, que M. Dubois avoit eu de faux mémoires sur les habitans de Ville-Dieu-lez-Poëles. Vous pouvez mettre M. Le Tellier, médecin de ce bourg, parmi les partisans de la méthode calmante dans le traitement de la colique des métaux, et le joindre au médecin italien de Paul d'Ægine, à Hofman, Henkel, D. Heado, M. de Haën, à M. Tronchin et à M. Astruc.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» *P. S.* Je crois devoir vous dire que j'ai fait voir toutes les pièces dont il est question à M. Roux, auteur du Journal de médecine, et à quelques autres de nos confrères. »

M. Dubois entre dans un détail où l'on est obligé de le suivre, au sujet des ouvriers qui manient les métaux, comme autant de glaives préparés contre eux-mêmes, *tanquam enses totidem in operarios districti*. Il débute par une apostrophe pathétique aux grands seigneurs : Apprenez, s'écrie-t-il, grands de la terre, à quels malheurs votre luxe expose les hommes! *Attendite, magnates, et discite quo periculo.... manuum vobis famuletur industria: quot vestri luxus victimæ sint : quot malis, quot doloribus, quot funeribus vestræ conflentur ædes.* Il s'élève ensuite contre Cicéron, qui, en parlant de certains ouvriers, les a mis dans la classe des derniers citoyens, comme exerçant des arts mécaniques. *Opifices in sordidâ arte versantur...* (1) *et opifices, tabernarios, atque illam omnem fœcem civitatum, quid negotii est concitare?* dit Cicéron. M. Dubois ne lui pardonne pas ces traits; l'orateur romain tenoit pourtant le langage ordinaire aux législateurs et aux cours souveraines. Il prend même occasion de louer la médecine (2), qui auroit pu tenir à Rome un rang d'autant plus considérable, que la prêtrise, les armes et la robe n'y étoient point séparées, comme parmi nous. Au reste, il semble qu'on seroit en droit d'opposer à ces raisonnemens (peut-être trop peu philosophiques sur les grands, dont on blâme le luxe, et sur les ouvriers, au sujet desquels on s'attendrit) l'apologue si connu de Menenius sur la conspiration des membres du corps humain

(1 et 2) De Offic. lib. 1, cap. 42. *Quibus autem artibus aut prudentia major inest, aut non mediocris utilitas quæritur, ut medicina*, etc.

contre l'estomac, sous prétexte que, sans travailler, il jouissoit lui seul du travail de tous les autres. D'ailleurs, M. Dubois, qui ne voyoit dans les ouvriers que des citoyens à guérir, que voyoit-il autre chose dans les grands? Eh! n'ont-ils pas besoin des secours de la médecine encore plus que les plus vils ouvriers? *Quidquid cogitaveris, aut dixeris, veniam concedas, necne; in fæce illâ civitatum, spectamus cives, ipsisque opem, civiliter feremus*, dit-il à Cicéron, non sans avoir fait un compliment à ses mânes: *Parce, Tulli, reverendi manes, ignoscite*. Il y a toute apparence que Cicéron aurait répondu qu'on espéroit de la civilité de M. Dubois qu'il voudroit bien guérir aussi les grands comme les ouvriers, *civiliter*. Paracelse parloit un autre langage que M. Dubois. « L'homme, suivant Paracelse, cherche et travaille les métaux » avec passion : il ne craint point de s'exposer à mille maux, à » cause du bien qui résulte de ses recherches; il risque sa santé, » et même sa vie pour jouir des trésors cachés des mines : le Créa» teur, qui permet ces travaux, a aussi enseigné aux médecins » les moyens d'en prévenir les mauvaises suites (1).... Les hommes » ne sauroient jouir des commodités de la vie sans les secours qu'ils » retirent de l'or, de l'argent, du fer, de l'étain, du cuivre, du » plomb, du mercure, et des autres corps métalliques : cepen» dant, lorsqu'ils travaillent les métaux, ils manient les plus » cruels ennemis de la vie; mais la médecine vient à leur secours » en ces occasions, comme en tant d'autres (2) ». Je dis que les idées de Paracelse sont plus étendues, plus générales, plus mâles, moins resserrées dans la sphère des déclamations que celles de M. Dubois.

Quoi qu'il en soit, notre docteur, toujours attendri pour les ouvriers, et touché surtout des malheurs prétendus de ses compatriotes, les ouvriers en cuivre de Ville-Dieu-lez-Poëles, essaie d'abord de consoler les habitans de ce bourg, et de les préparer à ce qu'il va dire d'affligeant pour eux. Il fait un grand éloge de leurs vertus avant de tracer le tableau touchant de leurs maladies. *Regnant ibi* (*in oppidulo, gallicè* Ville-Dieu-lez-Poëles) *non quidem errores et nequitia ærarii Alexandri, quem è fidelium cœtu D. Paulus expulit* (3). « On ne trouve à Ville-Dieu-lez» Poëles aucune trace des horreurs reprochées par Saint-Paul à » un certain Alexandre ». C'est ainsi que s'exprime M. Dubois. Il apprend qu'il parle des habitans de ce bourg, en partie pour condescendre aux désirs d'un de ses compatriotes, médecin de la faculté de Paris, qui lui avoit écrit en ces termes : « Ne direz-vous » rien de nos pauvres habitans de Ville-Dieu (4)? » Cet Alexandre dont parle M. Dubois fut un des frères réprouvés qui donnèrent lieu à ces paroles, qu'on ne doit jamais perdre de vue un homme accusé, et qui se voit abandonné par ceux qui auroient dû le soutenir. « La première fois que j'ai défendu ma cause, personne

(1) *De morb. metallicis, lib.* II, *tractat.* I, *cap.* I.
(2) Ibid. *lib.* I, *tractat.* III, *cap.* I.
(3) *Epist.* 2, *ad Timoth. cap.* IV.
(4) M. Louis Alexandre Viellard.

» ne m'a secouru; mais tous se sont retirés de moi ». *In primâ meâ defensione nemo mihi adfuit; sed omnes me dereliquerunt... Alexander Ærarius multa mala mihi ostendit.* C'est l'apôtre qui parle (1); c'est M. Dubois qui le cite, et qui, à propos de cet Alexandre, publie les vertus des habitans de Ville-Dieu. La lettre de M. Robert (2) prouve en effet que les principaux de ces habitans n'ont point été étonnés de quelques faux bruits et de quelques faits imaginaires répandus dans le monde contre eux et leurs concitoyens. Ils ont répondu à ces faux bruits avec courage, et soutenu la vérité contre des imputations hasardées. Combien ne sont-ils pas dignes des éloges que M. Dubois leur donne? Ils le sont beaucoup plus qu'il ne le pensoit lui-même; c'est ce qui se prouve, et qui va s'éclaircir par l'examen des beaux vers dont il orna sa thèse à l'occasion de ces habitans.

Notre auteur avoit du talent pour la poésie; il ne manqua jamais, pendant les dix dernières années de sa vie, de présenter ses hommages, en vers françois, à une auguste princesse dont il avoit eu le bonheur d'être protégé lorsqu'il étoit à Paris, et dont il célébroit régulièrement l'anniversaire. Il a même eu soin, dans la thèse que nous suivons pied à pied, d'invoquer Apollon, et de remarquer que ce dieu inspiroit les médecins comme les poètes : son invocation, qui peut servir de formule générale en pareil cas, est un petit emprunt qu'il a fait à Virgile; c'est le sixième et le septième vers du quatrième livre des Géorgiques.

In tenui labor, at tenuis non gloria, si quem
Numina læva sinunt, auditque vocatus Apollo.

On sait qu'il y a eu beaucoup de médecins qui se sont distingués dans la poésie. Un de ceux qui ne sont pas du dernier rang en ce genre, a remarqué, avec beaucoup de candeur, que les médecins font rarement de bons vers, à cause de leurs tristes occupations : *Exigunt carmina festivum ingenium, quamobrem à medicis rarò optima panguntur* (3); cette règle n'est pas sans exception assurément; et il est certain que le génie de la poésie, celui de la peinture et celui de la médecine ont beaucoup de rapport. On peut avancer, au sujet des médecins, ce qu'on a dit des poètes : la nature les fait; *nascuntur medici* (4). C'est en vain que quelqu'un s'applique à la médecine, *s'il ne sent point du ciel l'influence secrète; si son astre, en naissant, ne l'a fait naître* médecin. A ce prix-là, il doit y avoir aussi peu de grands médecins que de grands poètes et de grands peintres; il doit y avoir de même autant de têtes qui se mêlent de la médecine qu'il y en a qui se mêlent de faire des vers, et qu'il y a de peintres barbouilleurs.

M. Dubois, plein du feu qu'inspire Virgile à ceux qui le lisent et qui l'entendent, a puisé dans ce poète une peinture des travaux

(1) Même épître 2 à Timothée, et même chap. IV.

(2) Elle est insérée dans le Journal du mois de septembre dernier. On fera dans la suite quelques remarques sur cette lettre.

(3) Freitagii *noctes medicæ poematum manipulus dedicatio.*

(4) Freind. *Epistol. de purgantibus.*

de Ville-Dieu-lez-Poëles. Il en a tiré le centon suivant, qui mérite d'être copié :

> *Nec mora, nec requies... fornacibus ignis anhelat,*
> *Fervet opus... fluit æs rivis... stridentia tingunt*
> *Æra lacu... celeres, validique incudibus ictus*
> *Auditi referunt gemitum... collesque resultant,*
> *Tecta fremunt... sonitu ingenti... tremit excita tellus* (1).

L'auteur ne laissoit pas de trouver quelque embarras pour faire l'application de ces vers aux habitans de Ville-Dieu. En effet, le centon rappelle les belles images des forges de Vulcain, que de grands peintres ont pris pour sujet de leurs tableaux. Comment appliquer ces images aux travaux de Ville-Dieu, dont les ouvriers n'étoient, à entendre M. Dubois, qu'une triste assemblée d'infirmes, d'estropiés, de bossus, de gens en consomption, d'enfans vieillis par l'effet du poison? Ce spectacle rappeloit mieux un hôpital que les forges de Vulcain. M. Dubois en convenoit; et il s'étoit ménagé les moyens de sortir de cet embarras par les ressources de l'école, par des *distinguo : Operarii celeres, validique ictus, delineatæ incolarum valetudini parùm congruere videntur : speciem contradictionis arguenti satisfiet.* Mais on est presque sûr aujourd'hui que les ouvriers de Ville-Dieu sont dignes du tableau tiré de Virgile. Ils doivent quelque reconnoissance à M. Dubois, pour les avoir, sans s'en douter, peints de couleurs si vraies. Ils en doivent beaucoup plus à M. Robert, pour leur avoir ôté la mauvaise réputation qu'on leur donnoit sur leur constitution et leur santé. Le bourg de Ville-Dieu n'est pas le seul endroit en France où l'on puisse faire des observations précieuses au sujet des ouvriers en cuivre. Les Pyrénées fournissent un exemple frappant du peu de fond qu'on doit faire sur ce qui se débite des dangers que courent ces ouvriers, et de la fréquence des maladies auxquelles ils sont sujets. Il y a, dans ces montagnes, une petite vallée nommée *Baygorri*, où l'on exploite des mines de cuivre connues des Romains. Cette vallée, non moins agréable que toutes les autres des Pyrénées, se trouve à quatre lieues de la vallée de Roncevaux, et à la même distance de Saint-Jean-pied-de-Port, ville capitale de la Basse-Navarre. C'est dans ce réduit, entouré des plus hautes montagnes, qu'habite un petit peuple de mineurs qui jouissent de la plus brillante santé, et dont les femmes ni les enfans n'ont rien perdu de leur antique candeur, de même que de l'agilité, de la force, de la gaîté qui firent toujours le caractère spécial des Basques. Ils sont grands, robustes, bien faits. Ils ne connoissent les misères de l'humanité, et surtout les maladies qu'on attribue aux mineurs, que de nom seulement; à peine en ont-ils dans leur langue pour exprimer les vertiges, les paralysies, l'aveuglement, les mauvaises tournures de l'épine, la consomption; la plupart de ces montagnards regardent ces infirmités comme les fléaux des infortunés habitans des villes que le luxe accable. Il fait beau les voir aller à l'ouvrage, et même

(1) Virgil. *passim.*

en revenir avec cette gaîté qu'inspirent la bonne santé, la vertu et la bonne conscience. Leurs filles, leurs enfans, leurs femmes, tous les suivent à l'ouvrage des mines, à la fonte et autres, et les partagent avec eux, sans le moindre danger, ou, ce qui vaut mieux encore, sans la moindre crainte. Que ne pourroit-on pas dire de l'air pur qu'ils respirent, des ruisseaux agréables dont la nature enrichit leurs vallons, de ces montagnes augustes qui élèvent les âmes de ces habitans autant qu'elles leur ôtent toute sorte de terreur, de leurs mœurs douces, et les mêmes encore que du temps des Romains, de leur courage, qu'éprouvèrent autrefois ces tyrans du monde, de leurs repas rustiques et sains, de leur parure simple et commode, de leurs danses et de leurs chansons, consacrées encore, comme parmi tous les autres habitans des Pyrénées, à célébrer les louanges de leurs rois bien-aimés, Henri, dont la mémoire vivra dans leurs cœurs tant qu'existeront leurs montagnes, Louis, qui fut et qui sera toujours pour eux le fils de Henri (1)?

Omnibus una quies operum... labor omnibus unus.
Mollibus e stratis... opera ad fabrilia surgunt.
Mane ruunt tectis... juvenum manus emicat ardens.
Fervet opus... properant.. conjux dilecta maritum
Insequitur... celeres... læta vi brachia tollunt.
Nec mora, nec requies... ipsi haud diu ab ubere rapti
Queis et avi numerantur avorum... et lustra viginti
Sacra canunt, plaudunt Choreas... et carmina dicunt
Mutuaque inter se læti convivia curant.
Ne quis sit lucus quò se plus jactet Apollo;
Cara Deum soboles!... sunt illis mitia poma,
Castaneæ molles et pressi copia lactis:
Sunt agni pingues et sunt mollissima vina;
Non liquidi gregibus fontes, non gramina desunt,
Sunt somni dulces, densæque in montibus umbræ,
His secura quies et nescia fallere vita (2).

Le centon de M. Dubois est beaucoup plus heureux et plus régulier que ce petit nombre de vers rassemblés dans Virgile, en faveur des habitans des Pyrénées. Il est aisé d'en juger, suivant les règles proposées par Ausone, poète célèbre de l'ancienne Aquitaine. Nous en convenons aisément, et nous saisirons ici l'occasion de faire, au sujet de ce poète, une courte digression, qui ne peut manquer d'intéresser les médecins. Ausone étoit fils d'un grand médecin, natif de Bazas. Il n'en rougissoit point, même lorsqu'il fut élevé à Rome à la dignité de consul. Il nous a transmis l'éloge de son tendre et vertueux père. C'est sur cet éloge qu'on prend la liberté de proposer quelques réflexions à MM. les médecins de Guienne, principalement à ceux de Bordeaux, où Ausone le père se fit une grande réputation.

1°. Ausone s'exprime ainsi au sujet de son père : *Ut nullum*

(1) Aci qu'ei l'arc-hil de noste grand Henric!

Vers de l'inscription de la statue pédestre de Louis XIV, à Pau.

Voici le petit-fils de notre grand Henri.

(2) Virgil. *passim.*

Ausonius quem sectaretur habebat, sic nullum qui se nunc imitetur habet : « Mon père ne trouva aucun modèle, et personne ne » l'imita. » Ces expressions ont donné lieu à deux sortes de commentaires de la part des historiens. Les uns ont dit que le père d'Ausone ne suivit pas les dogmes des anciens médecins, qu'il se fraya des routes nouvelles ; qu'il fut l'inventeur de la médecine ou de la méthode médicinale qu'il exerçoit. Les autres prétendent que ce qu'Ausone dit de son père regarde sa probité, ses mœurs, sa prud'hommie comparable à celle des sept sages, et qu'il avoit voulu indiquer que son père, qui étoit un homme inimitable, n'avoit imité personne. Il importeroit aux médecins successeurs d'Ausone le père, de savoir s'il reste des traces de sa médecine particulière, si, et en quoi Ausone avoit eu le courage de s'écarter des anciens dogmes, et enfin s'il seroit possible de connoître ses opinions autrement que par le peu qu'en rapportent Vindicianus et Marcellus Empiricus, qui étoit aussi médecin de Bordeaux. Il est vrai que si Ausone mérita les éloges de Marcellus son confrère, pour avoir pensé à peu près comme lui, les regrets sur la perte des opinions d'Ausone devroient diminuer. En effet, on sait que Marcellus n'a laissé qu'une liste sèche et stérile des remèdes convenables aux maladies; et encore ces remèdes sont-ils quelquefois si ridicules, qu'on a peine à concevoir qu'il y ait eu des malades assez faciles, assez foibles pour en essayer, et des médecins assez bornés ou assez osés pour les conseiller. Jugeons-en par quelques secours que Marcellus propose pour la colique, ce qui ne nous écarte point du sujet principal que nous traitons. « Il propose la boisson de l'urine humaine. Il veut qu'on porte une amulette avec la fiente de loup renfermée dans une petite boîte de métal, que le malade attachera à son bras, et dont on lui fera prendre quelque parcelle au besoin. Il veut qu'on enferme des bouts de queues de lézardes dans une boîte d'or, qu'on appliquera sur le nombril. Il conseille un anneau d'or, avec une inscription particulière, que le malade portera aux doigts de la main droite ou gauche, suivant le côté affecté par la colique. Il veut qu'un malade sujet à la colique ne manque jamais de se chausser du pied gauche le premier. Il veut qu'on attache à la jambe gauche ou à la droite une lame d'or, sur laquelle on aura gravé trois fois quelques lettres qu'il indique. Il veut enfin qu'on fasse une petite corde avec du poil arraché à un lièvre vivant, qu'on fasse une ceinture pour le malade d'une portion de cette corde, et qu'on fasse d'une autre portion une ligature autour de la jambe du lièvre, qu'il faut ensuite laisser échapper, mais en lui disant, au moment où on le lâche : *Va-t-en, va-t-en, petit lièvre, et emporte avec toi la colique : Fuge, fuge, lepuscule, et tecum aufer coli dolorem* ». De pareils conseils se trouvent ailleurs que dans Marcellus. Il y a bien des auteurs qui les étalent, ainsi que d'autres contes de cette espèce, sur lesquels nous aurons lieu de revenir dans la suite ; vaines et grossières erreurs, auxquelles (suivant les sages remarques de Malebranche) (1) donnent naissance des propos de pâtres, de ser-

(1) Recherche de la vérité, livre II, etc. etc.

vantes, de nourrices et de postillons, mais auxquelles le délire des opinions, et ensuite l'avarice, l'envie ou quelque autre passion sordide essaient de donner de la consistance et de l'éclat. Successeurs d'Ausone, médecins de Bordeaux, qui avez peut-être encore sous vos yeux des exemples de ce que peuvent, en médecine, les préjugés et les rumeurs populaires, achevez d'instruire le public, en démasquant ces plats successeurs de Marcellus, qui arrêtent les passans pour les forcer d'écouter des rêveries, produit d'une imagination déréglée et d'un cœur noir et ulcéré.

2°. La deuxième remarque qu'on placera ici, au sujet du père d'Ausone, roule sur un autre éloge que son fils fait de lui : *Indice me nullus, sed neque teste perit :* « Mon père ne fut jamais ni » témoin, ni dénonciateur contre la vie de personne. » A quel propos Ausone fait-il un mérite à son père de n'avoir jamais servi de témoin ? On ne peut se dispenser d'être témoin lorsque la justice le requiert ; mais il est des dépositions volontaires dont un homme tel qu'étoit Ausone, peut et doit avoir horreur. Il ne faut point, par exemple, qu'il vende son *témoignage*, qu'il fasse le métier de *témoigner*, qu'il s'attache au char d'un calomniateur pour l'aider à sortir d'un embarras où il s'est volontairement mis, qu'il orne ce qu'il sait ou ce qu'il ne sait point de circonstances et de paraphrases qui ne font rien à la chose sur laquelle il dépose, qu'il use, dans ses dépositions, d'expressions vagues, indéfinies, oiseuses, qu'il s'expose enfin à laisser paroître sa passion contre l'accusé, et ses liaisons intimes avec l'accusateur : tout cela n'éclaircit pas encore entièrement le dire d'Ausone dans l'éloge de son père, *Nullus me teste perit.* Il faut, pour entendre exactement cet endroit, se transporter dans le siècle auquel vivoient Ausone le père et le fils ; on trouvera que le bien que le fils dit du père, fait rejaillir beaucoup de gloire sur la profession libre de ce dernier, et même sur les médecins, ses descendans, qu'une conduite opposée à celle que peint le poète Ausone, n'auroit pu manquer d'humilier. Ausone père et fils vécurent long-temps dans la Guienne, leur patrie, au quatrième siècle de l'église. On sait qu'en ce temps-là les erreurs de Priscillien firent grand bruit à Bordeaux, où se tint un concile contre cet hérétique. On sait aussi que Delphide, fils d'Attius Patera, célèbre professeur de Bordeaux, plaida, dans ce même siècle, une fameuse cause contre Numerius, honnête homme accusé devant Julien l'Apostat. La manière dont on poursuivit Priscillien déplut beaucoup à Saint-Grégoire de Tours ; elle remplit la Guienne de toutes les horreurs des schismes ; le peuple devint inquiet, querelleur et plaideur ; les dissensions domestiques se multiplièrent à l'infini : les tribunaux retentirent de mille accusations ; cependant la belle réponse de Julien au rhéteur Delphide fit la plus vive sensation. « Hé, César (s'écrioit celui-ci en plaidant contre Numérius, qui prétendoit qu'il n'y avoit point de preuves contre lui), quel coupable ne passera point » pour innocent, s'il en est quitte pour nier ses crimes ! » « Hé, » quel innocent (reprit sagement Julien) ne passera point pour » coupable, s'il suffit d'être accusé ! » Ausone le fils suppose que son

père pouvoit avoir eu connoissance d'un grand nombre de querelles qui bouleversoient les familles, et des tracasseries qu'on faisoit à ceux dont on prétendoit noircir la conduite. Il suppose qu'il eut horreur de toutes ces menées, qu'il ne se laissa pas entamer par les chercheurs de témoins, qu'il fut du nombre de ceux qui pensoient comme Saint-Grégoire de Tours, et conformément à la décision de Julien, devenue (dans la Guienne comme partout ailleurs) la règle des vrais magistrats qui ont succédé de siècle en siècle aux fonctions de juge que Julien faisoit alors. Tout cela suppose aussi qu'Ausone le médecin voyoit la bonne compagnie, qu'il étoit pénétré de l'honneur et de la gloire de sa profession, qu'il étoit éloigné de tout esprit de faction; ainsi sa conduite doit être regardée comme la règle des médecins, ses compatriotes. Elle les honore et les assujettit à fuir toute occasion de rixes, de procès et d'*espionnages*. On n'est plus aussi embarrassé de trouver les raisons de l'éloge singulier qu'Ausone le poète faisoit de son père, en disant qu'*il ne servit jamais de témoin contre personne;* cela veut dire qu'il ne s'abaissa point jusqu'à mêler sa voix aux cris impurs d'une populace subornée, pour faire un premier bruit, qui finit par s'anéantir devant les juges souverains, auxquels il est réservé de penser comme Julien, et qui ne cessent de pourvoir à la sûreté des particuliers, en jugeant comme lui, et en calmant des agitations, dont ils pénètrent bientôt l'objet et les ressorts. Quel honneur pour les médecins de Bordeaux, et pour ceux de toute la Guienne, qui peuvent se dire les successeurs légitimes d'Ausone, et qui vivent sous la protection de magistrats non moins équitables que Julien! Heureux mille fois le poète Ausone d'avoir pu immortaliser son père, illustrer la médecine, et célébrer sa patrie par de si beaux endroits!

Revenons aux ouvriers de la vallée de Baygorri. Ils sont si peu sujets à des maladies qu'on puisse attribuer au minéral qu'ils manient, qu'on ne trouve parmi eux presque aucun exemple de ces maladies. Voici ce qu'écrit à cet égard M. Hettlinger (1), chirurgien aux mines, récemment prié de vérifier ce qui regarde les maladies des mineurs, dont on n'avoit trouvé aucune trace ni aucun exemple en 1749. « Les habitans de Baygorri sont grands et forts. Ils ont généralement un air de santé et de bien-aise; ils ont beaucoup d'agilité... Les mineurs étrangers se trouvent bien de ce séjour... Je ne trouve rien sur la personne des mineurs du pays ni des étrangers, que je puisse rapporter à leur métier... Les vapeurs qui s'exhalent du grillage et de la fonte de notre cuivre, ne sont pas nuisibles, n'étant pas mêlées de parties arsenicales ou mercurielles, comme l'exemple de nos fondeurs le démontre. La plupart d'entre eux travaillent depuis longues années sans aucune incommodité dont on puisse accuser les métaux. (La mine de cuivre contient quelque peu d'argent....) Je n'ai vu, depuis six ans, que deux mineurs qui, pressés par la soif, burent de l'eau de la mine, qui est toujours chargée de

(1) Dans une lettre adressée à M. Vidal, médecin de Baïonne.

parties cuivreuses. Ils en eurent des douleurs cruelles de ventre, l'un avec vomissement et ténesme, l'autre avec des convulsions. Je leur fis avaler un grand verre d'huile d'olives, qui calma les symptômes, et le lendemain un purgatif (1) ».

Le bourg de Ville-Dieu et la vallée de Baygorri, en basse Navarre, lieux habités par des ouvriers en cuivre, peuvent n'être pas à la portée des observateurs, surtout de ceux de Paris. Voici un troisième atelier, où il leur est aisé de s'instruire sur les effets du cuivre, sur les maladies qu'il occasionne aux ouvriers qui le manient, et sur la manière de les guérir. Il y a environ douze ans qu'on a établi au village du Moulin galant, près d'Essone, une manufacture de cuivre. « On y reçoit la matière première (appelée *rosette*) des mines de cuivre qui sont près de Lyon, et où la mine a déjà reçu une première préparation. On fait au Moulin galant une seconde fonte de métal, pour lui donner ensuite différentes formes sous le marteau. M. Duclos, médecin du lieu, a remarqué que le charbon de bois qu'on emploie pour la fonte, et dont les ouvriers se servoient jadis dans leur chambre, peut être regardé comme la cause principale des maladies des ouvriers, puisque ces maladies sont moins fréquentes depuis que les ouvriers ont du bois pour brûler dans leurs chambres. Or, parmi ces maladies il y a des coliques. L'ouvrier qui est chargé de la fonte en a de plus violentes que les autres. M. Duclos, en traitant ces coliques, commence par faire usage des corps gras, tels que l'huile d'amandes douces, et de tous les remèdes qu'il croit capables de calmer l'irritation des nerfs qui souffrent un ébranlement continuel des coups de marteau qui frappent sur le cuivre que les ouvriers soutiennent avec de fortes tenailles. Le cou et les chemises des ouvriers deviennent verts... Ils sont tous mariés, et ont une grande quantité d'enfans. Il ne paroît pas que la poussière du cuivre fasse impression sur leur santé ni sur la couleur de leurs cheveux, y en ayant de blonds et de bruns... On a reconnu une propriété particulière à l'eau, dans laquelle on plonge le cuivre encore rouge ; cette eau, qui détache quelques particules du cuivre, passe pour un remède si infaillible contre la gale, que ceux qui en sont couverts viennent s'y plonger une ou deux fois seulement, et se trouvent guéris. On y guérit aussi, par le même remède, les chiens qui ont la même maladie (2) ».

Ce qu'on vient d'exposer au sujet des ouvriers qui manient et travaillent le cuivre à Ville-Dieu-lez-Poëles, à Baygorri et au Moulin galant, doit rassurer contre la crainte d'un nombre infini de maladies, même incurables, auxquelles M. Dubois (qui, suivant la remarque de M. Robert, avoit eu de mauvais mémoires) a prétendu qu'ils étoient exposés. Il y a toute apparence qu'on trouveroit dans tous les autres lieux, soit des mines, soit d'autres ateliers où l'on travaille le cuivre pur et sans mélange, de quoi

(1) La lettre dont on donne ici l'extrait, a été vue par M. Roux, auteur du Journal de médecine.

(2) Extrait d'une lettre vue par M. Roux, auteur du Journal de médecine.

confirmer dans cette heureuse sécurité. On verra dans la suite qu'il est des moyens de pourvoir au petit nombre d'accidens auxquels doivent se réduire les incommodités de ces ouvriers, dont les malheurs prétendus avoient été fort exagérés et peints de couleurs trop vives et trop peu mesurées. En attendant, il faut mettre au nombre des partisans de la méthode adoucissante pour la colique, M. Hettlinger, M. Duclos, et les joindre, en cette partie, au médecin italien de Paul d'Ægine, à Hoffmann, Henckel, M. de Haën, D. Heado, M. Astruc, M. Tronchin, et à M. Le Tellier, médecin de Ville-Dieu.

Les accidens attribués au cuivre par M. Dubois, et par ceux dont il avoit suivi les opinions, ne pouvoient manquer de jeter les médecins dans un labyrinthe d'incertitudes; il étoit même à craindre que ces accidens, annoncés dans le public, n'y répandissent les plus vives alarmes. Aujourd'hui les médecins peuvent s'en tenir, sans crainte, à l'égard des effets pernicieux du cuivre, au résultat d'un grand nombre d'observations faites en divers temps, consignées dans les fastes de l'art, appuyées de l'expérience de tous les siècles : tout le monde continuera, pour les mêmes raisons, de manier et d'employer le cuivre avec sécurité; s'il peut résulter de cet emploi quelques accidens auxquels la négligence seule donneroit lieu, la médecine indique les moyens d'éviter les suites de cette négligence; elle fournit des secours assurés, et dès long-temps éprouvés. Il ne s'agit plus de répandre et d'exagérer les effets fâcheux d'un métal des plus commodes, des plus utiles et des plus usités. Il ne faut plus rebuter ni épouvanter les ouvriers, non plus que tous ceux qui sont à portée de manier le cuivre et de se ressentir de ses mauvais effets. Tout cela va se prouver par une histoire abrégée de l'usage du cuivre, et par celle des remèdes propres à détruire les impressions qu'il peut faire sur la santé. Il ne faudra pas oublier de présenter, dans toute leur force, les raisonnemens de ceux qui sont intimidés des ravages qu'on attribue au cuivre, et qui le sont même au point de vouloir entièrement bannir ce métal de beaucoup d'usages auxquels on l'emploie depuis un temps immémorial.

L'histoire sacrée apprend que, dès les premiers siècles du monde, on connut l'usage du cuivre. *Tubalcain fut forgeron, et travailloit toute sorte d'ouvrages de cuivre* (1). Il fallut, avant d'en venir à forger ces métaux, les tirer de leurs mines; et on en fit sans doute de bonne heure des bijoux et des ustensiles de ménage, peut-être même avant qu'on songeât à en faire des armes : tout cela suppose des travaux longs, pénibles et suivis sur ces métaux. Il y a apparence qu'on s'aperçut bientôt de leurs effets, eu égard à la santé : on ne se rebuta point, et l'on se contenta de borner chacun de ces métaux à des usages particuliers. L'Écriture retrace ceux auxquels fut destiné le cuivre, et l'estime dans laquelle étoit ce métal, le plus souvent joint à l'or et à l'argent, ou qui venoit toujours immédiatement après eux.

(1) *Malleator et faber, in cuncta opera æris et ferri.*

Abimelech dit à Sara qu'il avoit fait donner mille pièces d'argent à Abraham. Ce patriarche acheta sa sépulture quarante sicles d'argent. Son envoyé fit présent à Rebecca d'une paire de boucles d'oreilles et d'une paire de bracelets d'or, à quoi il ajouta des vases d'or et d'argent. On ignore de quelle matière étoient les idoles que Rachel prit à Laban, et celles que Jacob enfouit, de même que l'anneau et le bracelet que Juda donna à Thamar. La coupe de Pharaon, qui fit présent à Jacob d'un anneau et d'un collier d'or, étoit apparemment de ce métal, quoique celle qui servoit à Joseph, et qu'il fit mettre dans le sac de Benjamin, fût d'argent. Joseph donna à Benjamin trois cents pièces d'argent, et il en envoya autant à son père. Il rassembla de grandes sommes, qu'il fit porter dans le trésor public, ou *le trésor de cuivre* (1), qui avoit sans doute pris son nom de la monnoie de cuivre qu'il contenoit. On ne sait de quoi étoient les coupes ou les vases dans lesquels Moïse ramassa le sang de quelques victimes. Lorsqu'il voulut construire l'arche du Seigneur, il demanda au peuple de l'or, de l'argent et du cuivre. Il en fit faire divers ustensiles pour les sacrifices, et notamment des fioles ou des tasses, qui étoient d'or pur; mais il y avoit des *chaudrons*, des *fourchettes*, des *pincettes de cuivre*, et en général, il y avoit de *toutes sortes de vases faits de ce métal* (2), et ces vases étoient destinés à *toute sorte d'usages et pour les cérémonies* (3). Il fit faire *un grand bassin de cuivre, pour contenir l'eau destinée à laver les Lévites* (4). Beséléel, distingué par ses talens, présida à la fabrique de tous les ornemens et ustensiles d'or, d'argent et de cuivre. Aaron voulant fondre une idole, demanda aux femmes leurs boucles d'oreilles, et précisément celles qui étoient d'or (5); ce qui feroit penser qu'il y en avoit d'autre métal, sans doute de cuivre. Ce qu'il y a de certain, et qui est répété dans l'Écriture, c'est qu'il y avoit, pour le service de l'arche, divers vases et d'autres instrumens d'usage, *un autel avec tous ses vases, qui étoient de cuivre* (6). On trouve aussi que Moïse ordonna que, si le vaisseau dans lequel on auroit fait cuire une certaine offrande que les Lévites devoient manger, *étoit de cuivre, il devoit être récuré et ensuite lavé* (7); précaution remarquable. Les douze chefs des tribus d'Israël n'offrirent dans la dédicace du tabernacle, que des vaisseaux d'or et d'argent. Les deux trompettes que Moïse fit faire, suivant l'ordre de Dieu, étoient d'argent. On piloit quelquefois la manne dans un mortier, pour la faire ensuite cuire dans une marmite ou dans un pot (8). La finesse des grains de la manne indique que ces mortiers étoient de cuivre, plus aisés à porter

(1) *In ærario.*
(2) *Lebetes, forcipes, fuscinulas... omnia vasa ex ære.*
(3) *Cuncta vasa tabernaculi in omnes usus et cæremonias ex ære.*
(4) *Labrum æneum ad lavandum.*
(5) *Inaures aureas.*
(6) *Altare æneum, omniaque vasa ad usum ejus.*
(7) *Si vas æneum, defricabitur et lavabitur.*
(8) *Terebatur in mortario et coquebatur in olla.*

dans le désert que ceux de marbre. Les deux cent cinquante encensoirs que les compagnons de Coré avoient, lorsqu'ils furent punis de mort, étoient de cuivre. Personne n'ignore l'élévation du serpent d'airain ou de cuivre; et on voit ici ce métal mis à un bien important usage, sur lequel on peut consulter les commentateurs. L'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb et l'étain, que le peuple de Dieu prit sur les Madianites, furent purgés par le feu (1). Josué donna, à la prise de Jéricho, des ordres positifs sur l'or, l'argent, et les *vaisseaux de cuivre et de fer* qui se trouveroient (2). Il fit placer dans le trésor public, de l'or, de l'argent, du fer, et des *vaisseaux de cuivre* (3). Achan fut puni pour avoir mis de côté, à Jéricho, deux cents sicles d'argent et une règle d'or (4). Josué renvoya une partie des tribus auxquelles il fit donner de l'argent, de l'or, du cuivre et du fer. Gédéon prit sur les Madianites mille sept cents sicles d'or en pendans d'oreilles, et de plus, des colliers d'or pour les chameaux (5). Michas rendit à sa mère onze cents pièces d'argent, qui en donna une partie à un orfévre pour en faire des idoles. Les enfans d'Héli avoient coutume, lorsqu'on faisoit cuire des viandes pour des sacrifices, *de prendre avec une fourchette des morceaux de viande, soit dans le chaudron, soit dans la marmite, soit dans le pot, soit dans le poêle ou la casserole dont on se servoit* (6). Les docteurs des Philistins leur conseillèrent de renvoyer l'arche du Seigneur, avec dix simulacres d'or, d'une figure particulière. Il fut un temps, du règne de Saül, où il n'y avoit point de forgerons dans tout Israël. Les Philistins s'étoient approprié le commerce des métaux, et ils fournissoient sans doute les Israélites de vaisseaux de cuivre. Goliath étoit armé d'un casque de cuivre et d'une cuirasse de même métal; ses bottines étoient aussi de cuivre, de même que son bouclier; ce qui donne une idée de l'armure des Philistins. Saül fit essayer à David son casque de cuivre et sa cuirasse, qu'il trouva trop embarrassante; ce qui indique aussi quelle étoit l'armure des Israélites. David se saisit des *armes d'or* (7) des serviteurs du roi Adazezer. Il emporta aussi beaucoup de cuivre d'une des villes de ce roi. Un autre roi envoya à David des vases d'or, d'argent et de cuivre. On mit sur la tête de David un diadème d'or, orné de pierreries, pris sur les ennemis. Salomon employa une grande quantité d'or et de cuivre dans la construction du temple; il y en avoit en outre un très-grand bassin et d'autres meubles, beaucoup de vases de cuivre, et entre autres, *des chaudrons, des écuelles, des crochets ou fourchettes* (8). Ce monarque

(1) *Igne purgabitur.*
(2) *Vasorum æneorum ac ferri.*
(3) *Vasis æneis.*
(4) *Regulam auream.*
(5) *Pondus inaurium (aureorum) mille septingenta auri sicli... præter torques aureas camelorum.*
(6) *Fuscinulam tridentem, mittebat in lebetem, vel in caldariam, aut in ollam sive in cacabum.*
(7) *Arma aurea.*
(8) *Lebetes, scutras, hamulas.*

buvoit dans des vases d'or ; toute la vaisselle d'une de ses maisons étoit de ce métal : il n'y en avoit point d'argent, qui étoit alors fort baissé de son prix. Jéroboam fit deux veaux d'or, que ses sujets alloient adorer. Nabuzardan, qui n'avoit pas été le premier à piller le temple de Salomon, fit emporter à Babylone toutes les *marmites ou pots de cuivre, les cuillers ou écumoirs, les fourchettes, les coupes ou vases, les mortiers et tous les autres vases de cuivre* dont on se servoit dans le temple (1).

Il suit évidemment de tous ces passages de l'Écriture, que le cuivre fut d'un très-grand usage chez les Juifs et chez leurs voisins : on l'employoit dans les mêmes occasions où on l'emploie encore aujourd'hui : on le manioit de toutes les façons possibles; on lui avoit marqué le rang qu'il doit tenir après l'or et l'argent : on en faisoit des ustensiles de cuisine, et même des vases et des coupes. Mais si Moïse fit des *vases de cuivre* pour le service de l'arche sainte, si l'on piloit la manne dans des *mortiers de cuivre*, si du temps des enfans d'Héli on faisoit cuire les viandes sacrifiées au Seigneur, et destinées pour la nourriture des Lévites, dans des *vaisseaux de cuivre ;* si Salomon, qui avoit une si grande quantité d'or, fit pour le temple jusqu'à des *coupes, des cuillers* et *des fourchettes de cuivre*, que faisoit-on alors chez les particuliers, chez les pauvres gens qui ne pouvoient avoir des vases d'or et d'argent ? Si Joseph buvoit dans une tasse d'argent, dans quelle espèce de vases buvoit le peuple d'Égypte, surtout à la guerre, ou dans des voyages où les vases de terre étoient beaucoup plus exposés que dans les ménages ? Si les patriarches faisoient porter à leurs femmes des boucles d'oreilles et des bracelets d'or; si les chefs des tribus d'Israël offroient au Seigneur des vaisseaux d'or et d'argent, quels ornemens avoient les femmes d'un ordre médiocre, et celles du peuple ? Quels vaisseaux offroient au Seigneur les Israélites d'un rang moins élevé que les chefs des tribus, et qui se distinguoient sans doute des gens d'un plus bas étage? La loi avoit ordonné d'offrir de l'or, de l'argent et du cuivre ; ce dernier métal étoit le partage de ceux qui ne pouvoient avoir des vaisseaux et d'autres meubles d'or ou d'argent, pour les offrir, et qui vouloient en avoir dans leurs ménages qui ne fussent point aussi fragiles que la terre, et qui imitassent ceux d'or ou d'argent : il étoit devenu d'une nécessité indispensable, et il étoit regardé comme une partie des richesses d'un état ou d'une maison. Aussi Josué eut-il grand soin des *vases de cuivre et de fer* trouvés à Jéricho; aussi ce roi, qui envoya des présens à David, envoya-t-il des vaisseaux de cuivre avec ceux d'or et d'argent ; aussi David lui-même emporta-t-il beaucoup de cuivre d'une des villes d'Adazezer. Le cuivre, enfin, faisoit l'ornement des temples, des tables et des cuisines, comme celui des édifices remarquables. Il suppléoit à l'or et à l'argent, avec lesquels on apprit bientôt à le mêler et à le combiner.

(1) *Ollas æreas, trullas, tridentes, scyphos, mortariola, vasa in quibus ministrabant.*

On prétend, en effet, que l'or dont Hiran fit présent à Salomon, étoit un mélange pareil au cuivre de Corinthe (1); peut-être aussi les armes des serviteurs du roi Adazezer étoient-elles d'un métal de composition, puisque des armes offensives d'or eussent été de bien peu d'usage, et que les autres armes ou l'armure des combattans eussent été d'un poids énorme? Ne peut-on pas en dire autant des colliers d'or destinés aux chameaux, et dont Gédéon s'empara, de même que de la règle d'or dont Achan s'étoit emparé, de même enfin que de plusieurs autres ustensiles, et d'autant mieux que l'Écriture se sert quelquefois du mot d'*or pur* (2) lorsqu'elle parle de l'or fin? Tout cela démontre de plus en plus le grand usage du cuivre chez le peuple de Dieu.

Seroit-il possible que Moïse, Salomon, et tous les Israélites, n'eussent point eu connoissance de quelques inconvéniens propres au cuivre? Non sans doute; et il reste quelques traces des préservatifs qu'il paroît que Moïse avoit crus suffisans. Sa loi portoit que si le vase dans lequel on auroit fait cuire certains holocaustes que les Lévites devoient manger, *étoit de cuivre, il falloit le récurer et ensuite le laver.* Cette loi, qui avoit aisément pu s'étendre du sanctuaire dans les ménages particuliers, prouve, d'un côté, qu'on mangeoit des viandes cuites dans du cuivre; elle indique aussi qu'on connoissoit l'importance dont il est de bien nettoyer le cuivre. Or, dès que Moïse ne fit point contre le cuivre une loi rigoureuse qui en interdît l'usage domestique, peut-il y avoir des législateurs modernes qui doivent aller plus loin? Il ne s'agit point ici d'un fait simplement curieux et de théorie, sur lequel le divin législateur ne daigna pas de s'expliquer; il est question de préserver les hommes d'une sorte de poison journalier : Moïse leur dit : Tenez vos vaisseaux de cuivre propres, et vous n'avez rien a craindre; il n'y a donc rien à craindre, en effet, en prenant avec attention les précautions convenables; si ces précautions n'avoient point suffi, Moïse eût exposé le peuple de Dieu, lui qui étoit entré dans les plus grands détails sur ce qui pouvoit regarder les alimens et tout le reste. Mais de l'ordre qui obligeoit de tenir les vaisseaux de cuivre très-propres, découle naturellement l'attention qu'on doit avoir, et que les Israélites avoient apparemment, de ne point laisser refroidir dans le cuivre les différens mets qu'on y fait cuire; les Israélites avoient cette attention, et voici ce qui lève toutes sortes de doutes à cet égard. Moïse, de même que Salamon, avoit placé *de grands vases de cuivre* à l'entrée du sanctuaire, pour y contenir l'eau destinée à laver les prêtres; il n'est pas possible que ces mêmes prêtres, à qui la propreté étoit tant recommandée, ne se trouvassent bientôt obligés à nettoyer le vert-de-gris qui se formoit dans ces vaisseaux; ils apprirent à connoître le temps qu'il falloit à l'eau pour se corrompre, et au cuivre pour verdir; et, de proche en proche, on apprit dans les ménages à distinguer les matières qui étoient plus ou moins sus-

(1) Voyez l'*Encyclopédie*, au mot Cuivre.
(2) *Auro mundissimo, auro purissimo.*

ceptibles de se gâter dans le cuivre, et de le verdir lui-même ou de le dissoudre, de même que le temps qu'il falloit à ces matières et au cuivre pour qu'il en résultât du vert-de-gris dans les vases et du mauvais goût dans ce qu'ils contenoient. On parvint, par ce moyen, à des règles fixes, qui se sont transmises d'une génération à l'autre, et que les Israélites avoient peut-être reçues des Égyptiens. Ces règles sont et seront toujours les mêmes; elles étoient suffisantes aux Israélites, elles peuvent et doivent l'être pour nous, d'autant plus que nous avons la ressource de l'étamage, et qui, s'il peut être utile et nécessaire à notre négligence, à notre mollesse, à notre inquiétude et à notre minutieuse poltronerie, étoit superflu pour un peuple aussi appliqué, aussi soigneux et aussi scrupuleux observateur des rits et coutumes, que l'étoit le peuple juif, tant qu'il suivit exactement les lois qui lui avoient été imposées.

La maladie dont les Philistins furent attaqués du temps de Samuel, et qui semble avoit été une espèce de colique ou de dyssenterie hémorrhoïdale, avoit d'autres accidens que ceux qu'on auroit pu attribuer à quelque poison, et nommément au cuivre: en considérant cependant les choses avec les préjugés de M. Dubois, on pourroit présumer que les Philistins, qui avoient parmi eux beaucoup d'ouvriers en métaux, et qui avoient, à cet égard, succédé à Tubalcain et à Béséléel, s'étoient mal trouvés de l'usage du cuivre; ce qu'il y a de certain, c'est que si les habitans de Ville-Dieu-lez-Poëles avoient eu une maladie pareille à celle des Philistins, M. Dubois n'auroit pas manqué d'en accuser le cuivre.

Il est étonnant que ce médecin n'ait pas rappelé dans sa thèse un passage de l'Écriture, qu'avoit pris pour épigraphe, ou plutôt pour texte d'une dissertation contre le cuivre, un auteur qui avoit déclaré la guerre à ce métal avant le médecin de Paris. C'est l'endroit où des jeunes gens qu'Élisée régaloit à Galgala, s'écrièrent avec autant de vivacité que d'élégance : *Homme de Dieu, la mort est dans la marmite* (1); ce passage auroit bien fait avec celui de M. Dubois, qui dit aussi fort élégamment, *qu'on se nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre* (2); il ne peut cependant être d'aucun prétexte, ni fournir aucun indice contre ce métal; c'est ce qu'il importe d'éclaircir en faveur de ceux qui se laisseroient séduire par l'application qu'a fait de ce passage un ennemi du cuivre.

On ignore si la marmite dont il est question étoit de cuivre ou de terre; on pourroit présumer qu'elle étoit de cuivre, et cela pour deux raisons : premièrement, parce qu'elle étoit *fort grande. Mettez la grande marmite au feu* (3), avoit dit le prophète, qui vouloit faire apprêter à manger pour plusieurs personnes; c'étoit sans doute celle dont on n'usoit que dans les occasions de marque, comme cela se pratique encore dans les ménages ordinaires de

(1) *Mors in ollâ, vir Dei!*
(2) *Æreo pane, vivitur.*
(3) *Pone ollam grandem.*

nos campagnes ; en second lieu, parce que les prophètes étoient précisément de la classe des citoyens dont la vaisselle étoit de cuivre, pour imiter celle des grands seigneurs, qui étoit d'or ou d'argent, et parce qu'encore les prophètes avoient peut-être leur vaisselle comme celle dont les Lévites usoient dans le service de l'arche : cela posé, on trouveroit aisément la raison du cri des enfans du prophète à qui Élisée faisoit préparer à manger dans sa *grande marmite : La mort est dans la marmite*, il y a du poison, il y a du vert-de-gris ! Mais quand même *la grande marmite* d'Élisée eût été de cuivre, ou que n'étant pas d'un usage journalier dans son petit ménage, elle auroit pu être enduite de vert-de-gris, d'autant plus qu'Elisée venoit de faire une assez longue absence, ce n'est pas au mauvais goût du cuivre qu'il faudroit attribuer le cri des convives ; en effet, l'écriture apprend que le potage fut mauvais, parce qu'*un jeune homme sans expérience avoit fait le bouillon avec des coloquintes* (1) : ainsi le poison ou le mauvais goût contenu dans la marmite, ne venoit point de la marmite elle-même ; elle contenoit du poison, parce qu'on en avoit mis ; d'où il suit que l'application de l'auteur qui a pris ce passage, *la mort est dans la marmite*, pour le titre de son ouvrage, n'est pas aussi heureuse qu'elle le paroît d'abord ; elle est exagérée ou hors de sa place, comme cet apopthegme de M. Dubois : *On se nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre.*

Il suit aussi de cette scène qui se passa dans le ménage d'un grand prophète, et dans laquelle il trouva le moyen de faire éclater la sainteté de sa mission, que nous devons être très-précautionnés dans nos maisons. N'allez point imprudemment confier votre vaisselle et votre pot au feu à des valets étourdis et sans expérience ; redoublez d'attention lorsque vous aurez fait quelque absence considérable, et lorsqu'il s'y agira *de la grande marmite*, qui sert rarement, et seulement lorsque vous avez beaucoup de monde à traiter. Ayez vous-même l'œil à vos affaires, et qu'une sage et instruite ménagère aille présider à la cuisine, ou qu'elle y fasse au moins de fréquentes visites : il en est peu qui soient aussi grandes dames que les Sara et les Rebecca, qui mettoient la main à tout dans leurs ménages, comme nos grand'mères le faisoient, et comme cela se fait encore dans nos provinces, où la maîtresse du logis (2) fait travailler ses domestiques et ses filles sous ses yeux, à la cave comme à la cuisine : elle instruit et forme elle-même ses chambrières ; et, suivant l'ordre de Moïse, elle a soin de *faire bien récurer et laver ses marmites ;* ce qui est un moyen suffisant pour mettre toute la maison à l'abri du vert-de-gris.

Prenez garde surtout à ces pratiques funestes, qu'on n'apprend point dans les ménages ordinaires et bien réglés par l'œil du maître et de la maîtresse, mais qui ont pris naissance dans ces

(1) *Unus ex pueris... collegit colocyntidas... et concidit in ollam... nesciebat enim quid esset.*

(2) La *dauno*, qui vient de *domina* et de *dona*, et qui veut dire maîtresse de logis.

cuisines livrées aux esclaves, où règne, avec l'orgueilleux attirail du luxe, un savoir perfide et raffiné; s'il arrive à votre cuisinière de s'apercevoir qu'il s'est glissé du goût de cuivre ou du vert-de-gris dans ses sauces, elle n'ira point masquer le cuivre, dont les alimens sont mêlés, avec des drogues particulières qui peuvent tromper votre goût, mais qui qui risquent de nuire à votre estomac : Si *Elisée se fit apporter de la farine, qu'il méla avec la soupe pour en corriger le mauvais goût; si ce mélange eut un succès marqué* (1), ce fut un miracle par lequel le prophète voulut instruire ces jeunes gens. On ne sait pas encore un moyen naturel de corriger le vert-de-gris répandu dans une sauce; peut-être l'apprendra-t-on un jour, et sans doute il est plus court de s'appliquer à chercher ce moyen, qui ne doit servir que très-rarement, que de renoncer absolument aux vaisseaux de cuivre, qui sont d'un usage si fréquent et si commode. La science sera-t-elle donc perpétuellement bornée à nous faire apercevoir et à nous grossir les dangers?

Quant à la faute des enfans d'Héli, on ne sauroit la regarder comme une espiéglerie, puisqu'ils troubloient le service divin : je crains bien que cette faute n'ait eu sa source dans un raffinement d'idées semblables à celles des ennemis du cuivre; ils ne vouloient pas, disoient-ils à ceux qui offroient des viandes, *les recevoir cuites de leurs mains, mais seulement crues, pour les faire cuire à leur façon* (2) : ces jeunes gens commençoient à philosopher et à se gâter; ils avoient peut-être ouï parler, parmi les prêtres dépositaires des sciences et chargés de nettoyer les vaisseaux pour les sacrifices, des mauvaises impressions que le cuivre peut faire sur les viandes lorsqu'elles y restent trop long-temps; ils craignoient quelque négligence de la part de quelques-uns du grand nombre de ceux qui venoient faire des sacrifices (3); ils pouvoient être rebutés et effrayés de leur malpropreté; ils se grossissoient les objets, à force de raisonner; ce qu'il y a de certain, c'est que l'excès du scrupule et de la crainte, au sujet des vaisseaux de cuivre, auroit pu leur servir de prétexte, les induire à prendre le parti qu'ils prenoient, et que les ennemis du cuivre ne pourroient encore aujourd'hui désapprouver entièrement sans renoncer à leurs principes, ou du moins sans leur donner quelque entorse.

Mais l'Écriture nous apprend combien peu de fond il y a à faire sur ces idées si raffinées; elle se contente de recommander la propreté lorsqu'on se sert de vaisseaux de cuivre; les détracteurs de ce métal ont-ils bonne grâce à prétendre aller plus loin? Il seroit à souhaiter que ce divin livre nous instruisît autant sur les autres points de médecine que sur ce qui regarde l'usage du cuivre. Cependant, disons-le, puisque l'occasion s'en présente, on trouve dans l'Écriture bien des préceptes de médecine fort importans,

(1) *Farinam misit in ollam... et non fuit amplius quidquam amaritudinis in olla.*
(2) *Da mihi carnem ut coquam sacerdoti... non accipiam a te carnem coctam.*
(3) *Sic faciebat universo Israeli venientium in Silo.*

et sur lesquels on a passé trop légèrement, quoiqu'on ait fait l'histoire des maladies dont il y est fait mention.

Les vases sacrés, et notamment les calices, ont été faits dans l'église chrétienne, d'or, d'argent ou de vermeil; elle a quelquefois mis en usage les vases de verre, qu'elle a proscrits ensuite, peut-être d'après ce qui arriva à saint Athanase, patriarche d'Alexandrie; nous ne pouvons nous empêcher de le rapporter ici, puisqu'on a dit de ce grand saint, que *si on rencontre quelque trait qui le regarde, il le faut écrire sur ses habits si on manque de papier*. Un homme que saint Athanase avoit démasqué, lui suscita, parmi ses confrères, des ennemis, qui s'unirent ensuite à d'autres; ils accusèrent le saint d'avoir fait mourir quelqu'un dont on produisoit la main; l'accusation étoit énorme, et la preuve contre l'assassin paroissoit sans réplique, à des yeux qui cherchoient un coupable, avant de savoir s'il y avoit un crime; mais le prétendu mort se trouva vivant, et il montra ses deux mains en fort bon état. Quelle fut la confusion des ennemis du saint! Ils se retournèrent d'une autre manière; et pour s'assurer de la possibilité d'un corps de délit, ils accusèrent saint Athanase d'avoir cassé ou fait casser un calice de verre, fort loin de l'endroit où se faisoit la dénonciation, et long-temps avant qu'elle se fît : l'accusation tomboit d'elle-même (1); mais la chose étoit possible; et l'accusé ne pouvoit prouver évidemment qu'il n'y avoit point eu de calice cassé, comme il avoit prouvé que le prétendu mort n'avoit pas été tué, et que sa main n'avoit pas été coupée. On fit beaucoup de bruit dans l'assemblée; on nomma six commissaires, dont les recherches et le rapport ne sont point parvenus jusqu'à nous; le monde entier retentit de l'histoire du calice de verre cassé, que chacun ornoit à sa guise, et sur laquelle on ne cessoit de crier, de toutes parts, au crime, à l'indécence! Le rôle que chacun joue, en pareil cas, est assez connu; l'air grave que les uns prennent, les propos que les autres tiennent, les doutes que les autres sèment, jusqu'aux gestes des acteurs de ces scènes, tout est su, tout est deviné : les accusateurs, qui avoient résolu de former de cette affaire une affaire de corps, virent avec douleur que la plus grande partie des membres ne prenoient pas le change : les corps sont trop sages pour se porter à des excès; enfin, l'affaire fut portée devant l'empereur, qui daigna s'expliquer en faveur de l'accusé. Tout cela nous faisoit dire ci-dessus que l'église défendit, dans la suite, l'usage des calices de verre, peut-être d'après l'affaire suscitée à saint Athanase. Si les calices eussent été de cuivre, ils auroient pu servir de prétexte à l'accusation d'empoisonnement; malheur alors à saint Athanase! ses accusateurs auroient pu essayer de faire passer des possibilités pour des faits, des idées imaginaires pour des réalités; comment l'accusé auroit-il prouvé qu'il n'avoit point fait avaler du vert-de-gris à quelqu'un, par exemple à un malade qu'il auroit administré, et qui seroit mort?

(1) *Etsi hæc calumnia ipsa sua vanitate corrueret.* Annales ecclesiastici Baronii, ann. Christi 335.

RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

DE L'INOCULATION.

Je ne connois que deux médecins dans Paris qui puissent fixer un avis sur l'inoculation, ou l'appuyer comme il doit l'être, sur un grand nombre d'observations, M. Hosty, médecin de la faculté de Paris, et M. Gatty, médecin consultant du roi. Le premier ayant fait une étude particulière de tout ce qui peut avoir trait à cette question, s'est transporté en Angleterre, où il a été s'enrichir d'un certain nombre de faits que l'expérience seule peut apprendre. Le second ayant voyagé dans le Levant, qui est le berceau de l'inoculation, y a fait, de même qu'en Italie, une récolte abondante sur cette matière.

L'un et l'autre de ces médecins, auxquels on ne sauroit sans injustice refuser les connoissances nécessaires à leur état, se sont, pour ainsi dire, voués à l'inoculation : ils ont fait chacun plusieurs heureuses expériences dans Paris : c'est au moins un préjugé des plus favorables pour cette méthode.

On peut, après ces deux médecins, en nommer encore deux autres dont la décision a beaucoup de poids, M. Petit le père, premier médecin de son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, et M. Antoine Petit, médecin de la faculté de Paris. Le premier, loin d'avoir survécu à sa réputation faite depuis long-temps, la rend, au contraire, de jour en jour plus brillante. Dans un âge où les talens languissent ordinairement, et où l'on vit de repos et de sa gloire passée, ce praticien infatigable s'ouvre un nouvelle carrière ; il se décide pour l'inoculation, qu'il protége et qu'il pratique lui-même avec succès. Le second, célèbre par ses beaux talens, combat avec force les préjugés contre l'inoculation; il l'adopte, il la pratique, et se loue du parti qu'il a pris. Cette méthode a-t-elle donc d'invincibles attraits?

Quel est le Français qui n'ait été frappé du parti courageux pris sous nos yeux par un médecin de la première classe? M. Tronchin, qui se croyant assuré par son expérience de la bonté de l'inoculation, est venu la pratiquer au milieu de Paris. Nous ne pouvons sans doute nous empêcher d'adopter et de regarder comme un des nôtres un médecin qui, en rassurant tous les bons citoyens sur la santé d'un prince et d'une princesse chers à l'état, a donné lieu à de plus grandes espérances, et fait naître de plus grands désirs. Quel autre sentiment, en effet, l'étoile de M. Tron-

chin a-t-elle pu allumer dans des cœurs honnêtes et généreux! et de quelle émulation salutaire à la patrie, nous qui cultivons aussi la médecine, n'avons-nous pas dû être enflammés!

La principale question sur l'inoculation devroit paroître décidée, après l'exemple de ces maîtres de l'art. Cet exemple peut suffire pour des particuliers; mais il s'agit du bien général et du corps de la société. La justice, qui veille également à la conservation de tous les sujets du roi, ordonne que chaque médecin donne son avis. Après un pareil ordre, tout médecin a droit de parler; si on vouloit l'ôter à quelqu'un, il seroit dans le cas de dire, ainsi que le disoit Caton, qu'il lui suffisoit que le monde demandât pourquoi Caton n'avoit point de statue.

Le public ne peut douter qu'en vertu de l'arrêt du parlement tout médecin de la faculté n'ait été requis de donner son avis. A l'exemple de mes confrères, je hasarderai mes conjectures : elles seront telles qu'on peut les attendre de quelqu'un qui a aussi peu d'expérience que j'en ai sur cette matière. Je n'ai suivi que dix inoculations; ceux qui sont les derniers parmi nous ouvrent les avis : c'est notre usage; je dois, par le rang que j'occupe, parler des premiers et attendre la décision de nos anciens : je l'attendrai.

La manière dont j'ai présenté la question m'a conduit à mettre sous les yeux du public une esquisse des opinions diverses qui ont régné dans notre art. Quelques traits qui regardent les médecins, ou bien l'histoire de la médecine, ne déplairoient pas sans doute, si ma façon de les rendre étoit supportable. C'est une histoire trop peu connue du commun des hommes, que celle de nos prédécesseurs célèbres dans les divers états. Elle mériteroit l'attention d'un écrivain qui, avec des talens supérieurs, auroit beaucoup de connoissances et les ressources nécessaires pour se faire lire sans ennui. Elle n'intéressera jamais, comme elle devroit le faire, lorsqu'elle sera tracée par un pinceau gothique et sans âme.

J'ai réduit les médecins à huit classes principales : 1°. les empiriques ou ceux qui ne suivent que l'expérience; 2°. les dogmatiques, et notamment les mécaniciens ou les physiciens modernes; 3°. les observateurs qui, dans le traitement des maladies, suivent la nature pour guide; 4°. les praticiens, les phyrrhoniens ou les antisystématiques, qui composent leur secte des débris des autres; 5°. les médecins militaires; 6°. les médecins théologiens; 7°. les médecins philosophes; 8°. les médecins juristes.

Il s'agit d'examiner quel doit être l'avis des divers médecins sur l'inoculation, suivant les principes des empiriques, des mécaniciens, des observateurs ou des autres. C'est le plan de cet ouvrage, dont l'objet principal seroit de soumettre à la justice des faits dont elle aura peut-être besoin pour peser, comparer et réduire à leur juste valeur les avis des médecins.

Eh! quel autre objet peut avoir aujourd'hui tout médecin, que celui de concourir au bien que notre auguste sénat prépare à la société? Il veut nous entendre et pénétrer dans nos dogmes

et dans nos maximes : c'est le plus beau jour de la médecine; elle écoutera la justice, et la conduira dans les détours les plus cachés de l'art. Tous nos livres sont ouverts; nos opinions particulières sont dévoilées; nos discussions sont soumises au jugement des sages.

Le public nous goûtera mieux lorsque nous aurons l'approbation, et que nous suivrons les ordres de la puissance souveraine, qui veille sur les intérêts de la société, de même que sur notre doctrine et sur nos mœurs. Puisse la vigilance du parlement, appui de nos règles, de nos statuts et de notre existence, ne point s'arrêter précisément à ce qui regarde l'inoculation, et peser aux poids des lois tant d'autres objets qui regardent la médecine françoise !

Puisse le meilleur des rois jouir long-temps des soins assidus et éclairés du médecin qu'il a choisi pour veiller sur sa santé! Puisse-t-il jeter un coup d'œil sur la médecine de son état! Dix mille de ses sujets tiennent la médecine et l'exercent d'une manière ou d'autre dans son royaume. Si notre doctrine, nos opinions, nos mœurs, nos prétentions, nos usages n'étoient contenus dans de justes bornes, nous pourrions devenir les ennemis les plus à craindre des peuples; il nous faut de la liberté; mais nous avons besoin de frein. Il nous faut des règles; mais elles ne peuvent être si générales qu'elles embrassent tous les cas particuliers. Notre état, qui semble nous humilier devant tous les hommes, et qui nous rend les esclaves de chaque particulier, nous élève aussi au-dessus de tous; notre élévation pourroit se changer en tyrannie, puisqu'elle soumet le monde à nos décisions journalières.

Le dirai-je? Quoique je sois pénétré de respect pour un grand nombre de ceux qui cultivent les diverses parties de la médecine; quoique les connoissances des médecins d'aujourd'hui puissent entrer en parallèle avec celles des siècles les plus heureux; quoique je pusse aisément, parmi les médecins françois, trouver, après celui qui est le premier, à tant de titres, des hommes de grands talens et de grandes vertus, des connoissances sublimes et une pratique consommée, des talens utiles, agréables et louables en tout point : le dirai-je? Nous avons encore à combattre quelques restes de l'impression que firent sur notre médecine les siècles barbares malheureusement trop peu reculés.

CHAPITRE PREMIER.

LES MÉDECINS EMPIRIQUES OU QUI S'ATTACHENT UNIQUEMENT A L'EXPÉRIENCE.

§. I. *La médecine empirique a existé de tout temps : elle est semblable à la religion naturelle; elle ne fut d'abord que l'instinct des hommes.*

Il est une médecine populaire et née, pour ainsi dire, avec les hommes : ils l'ont toujours portée partout, et partout cultivée

avec un soin égal ; la nécessité la leur a dictée, comme elle leur apprit à se préparer divers alimens et diverses boissons ; ils ont dû songer à se soulager ou à se guérir, comme à se couvrir, à se loger, à se garantir de tous les accidens possibles. Telle est la médecine empirique, fondée sur des expériences journalières. Les pères l'apprirent à leurs enfans ; les diverses générations la firent passer des unes aux autres ; et notre génération la prépare à celles qui lui succéderont.

Mère ou matrice de toutes les autres médecines, si on peut ainsi parler, ou de tous les autres systèmes sous lesquels cet art a été cultivé, la médecine empirique a souffert bien des révolutions : les sectes qui lui devoient leur origine l'ont dédaignée ; elle a passé pour un tissu de fables ou d'erreurs dans de certains pays ; dans d'autres, elle a été reléguée chez des gens sans aveu. Le nom d'empirique est devenu une sorte d'injure ou d'imputation odieuse.

Mais cette médecine naturelle a eu ses temps d'éclat, ses partisans et ses grands hommes ; elle a long-temps régné seule sur des nations entières ; il y en a encore de très-nombreuses, qui ne connoissent que ses préceptes ; elle a rendu de grands et d'importans services à l'humanité ; elle n'a cessé, et ne cessera sans doute jamais d'avoir de zélés défenseurs, même au milieu des sectes de médecins qui lui semblent les plus opposées. C'est ce qu'il s'agit de prouver et d'éclaircir : nous le devons pour l'objet présent de l'inoculation de la petite-vérole ; c'est dans le sein de l'empirisme même que l'inoculation a pris naissance ; c'est à lui qu'il faut attribuer cette découverte, comme celle de la plupart, je dis plus, comme celle de tous les remèdes.

Semblable, j'ose l'avancer, à la religion naturelle, l'empirisme eut pour premier fondement une sorte d'instinct ou de sentiment né avec nous : on en voit des étincelles dans les bêtes, et on en retrouve des traces chez quelques sauvages ; mais les mœurs l'ont presque entièrement détruit dans les villes et parmi les grandes sociétés : elles ont étouffé chez les malades le langage de l'instinct : elles ont rendu les esprits des médecins, préoccupés et chargés d'autres connoissances, inhabiles à entendre ce langage.

Ces deux causes, à proportion qu'elles ont acquis plus de force, ou à proportion que les hommes ont multiplié les villes, qu'ils se sont plus accoutumés à vivre en société, et les médecins à s'orner l'esprit des connoissances sublimes des sciences, ont, il est vrai, dérouté l'empirisme. Il s'est chargé peu à peu de mille pratiques qui ont produit, comme l'abus ou le mauvais usage de la religion naturelle, une sorte d'idolâtrie, ou un amas immense de recettes et de décisions non moins folles que les extravagances du paganisme.

Ils régneroient seuls encore, le paganisme ou la religion naturelle déchue de sa première pureté, de même que l'empirisme corrompu par les visions des esprits crédules et des demi-savans ; ces deux monstres, enfans corrompus de la sage nature, tyranniseroient encore l'espèce humaine, si d'un côté la révélation

n'étoit venu éclairer, instruire, assujettir, revivifier les hommes, et si, pour ce qui regarde la médecine, les sciences ne s'étoient entièrement épurées, et surtout si elles n'avoient été secourues de l'appui des lois.

Mais cette réforme des sciences a-t-elle entièrement vaincu l'empirisme? l'a-t-elle détruit? a-t-elle pu le faire? non sans doute. Dabord elle ne l'a point pu, ou bien elle n'a pas été en droit de le tenter; car ce droit que la religion n'a point dicté, puisqu'elle laisse les hommes disputer et s'exercer sur les choses purement humaines, telles que la médecine, aucune législation ne l'a donné à personne sans des restrictions bien sensibles. Il est permis à tout le monde d'examiner la nature, les fondemens, l'utilité ou les désavantages de l'empirisme, et de le comparer aux autres sectes de médecine.

L'empirisme ou la médecine expérimentale, ne fut donc au commencement que l'instinct des malades et de ceux qui cherchèrent à les secourir; d'où naquit une curiosité active et industrieuse pour faire des essais de toute sorte de remèdes. Le hasard vint à l'appui; l'observation ramassa et mit, pour ainsi dire, en dépôt le résultat des diverses épreuves; la comparaison des malades à traiter avec ceux qui avoient été précédemment soulagés, guéris, ou qui s'étoient mal trouvés d'un remède, aida à former une sorte de corps de doctrine.

Il n'y eut point d'écoliers uniquement destinés à l'apprendre, des livres pour la conserver, des professeurs pour la préconiser; l'instinct, le sens commun, les talens naturels de quelques personnes, l'expérience qu'elles avoient acquise, le désir d'être utile à son prochain, le récit des faits dépouillé de toute discussion scientifique, voilà quels furent les livres, les écoliers et les professeurs des empiriques.

Dire que ces empiriques ne raisonnoient point et qu'ils étoient même hors d'état de raisonner, à cause de l'ignorance profonde dans laquelle ils vivoient au sujet des hautes sciences, c'est en imposer évidemment, c'est se jouer de la crédulité du monde; c'est vouloir suivre les excès des dialecticiens et d'autres sectes savantes, qui prétendirent que les connoissances les plus communes étoient sujettes à leurs lois. Les empiriques ont toujours raisonné, comparé à leur manière la nature et les circonstances des maladies, choisi l'espèce, gradué les doses des remèdes, saisi les temps qui leur ont paru les plus propres à leur application. Tout cela est évident, et il n'y eut jamais d'empirique parfait, comme on veut prendre ce mot à la rigueur.

Je trouve partout cet empirisme raisonnable que je viens de définir; je vois que partout il fut le berceau des autres sectes de médecine, que ces sectes ne furent d'abord que des recueils d'histoires ou d'observations faites par les empiriques, et sur lesquelles on bâtit ensuite diverses théories; je le retrouve dans les ouvrages des plus célèbres dogmatiques, de ceux même qui se crurent les plus opposés à l'empirisme; je le retrouve enfin dans tous les divers traitemens de toutes les maladies.

§. II. *L'empirisme naturel en Égypte, chez les Chaldéens, en Grèce. Hippocrate tenoit à l'empirisme. Hippocrate comparé à Homère. La médecine chez les Romains.*

Qu'étoit la médecine dans les contrées malsaines d'Égypte, avant qu'elle y fût mise entre les mains des prêtres? Ces prêtres eux-mêmes n'étoient que des empiriques renforcés par le relief de leur état; ils avoient sans doute leurs émissaires, leurs apprentis prêtres répandus dans leurs campagnes où croissoit et prospéroit l'empirisme à côté du séné, de la casse et des autres remèdes, et où ces apprentis faisoient leurs cours et prenoient leurs grades pour arriver enfin à celui de prêtre et de médecin.

Ces Chaldéens, ces mages si occupés des mouvemens des astres et de la démangeaison de prédire les choses à venir, ignoroient-ils entièrement la médecine et ne la cultivoient-ils pas comme la poésie? Ces esprits avides de savoir, ne négligèrent point les choses les plus utiles, la connoissance des maladies, celle des plantes et de leurs vertus. Ils étoient quelquefois malades, ces grands personnages, quoique sobres, forts et libres. Leurs enfans, leurs femmes, leurs vieillards, et leurs esclaves leur fournissoient mille expériences à faire : tout étoit neuf pour eux.

La Grèce enorgueillie d'avoir produit Hippocrate, ne peut oublier que ce médecin ne naquit que dans la quatre-vingtième olympiade, environ cinq cents ans avant l'ère chrétienne, et que plusieurs siècles avant Hippocrate, il y avoit des médecins même dans sa famille. Si Esculape, si le centaure Chiron firent une grande figure dans ce coin du monde qu'occupoient les Grecs, les autres nations avoient aussi leurs médecins et leur médecine. Ainsi quand même Hippocrate et ses ancêtres ne devroient pas être mis dans la classe des empiriques, cette classe de médecins n'y perdroit pas grand'chose, puisqu'elle existoit longtemps avant tous ces Grecs connus.

Il seroit aisé de rapporter des preuves de ce fait : elles n'ont point échappé aux historiens de la médecine. On sait d'ailleurs que la Grèce étoit très-féconde en gens de lettres de toutes les espèces, et par conséquent en malades et en médecins. On sait que trois cents auteurs y firent en même temps la description d'une bataille, et on peut bien se douter que plus de trois cents médecins auroient pu y traiter le même malade.

Hippocrate lui-même tenoit par bien des côtés à l'empirisme. On vit chez lui, et on trouve encore dans ses ouvrages d'un côté les plus grandes vues, les idées les plus sublimes, les observations les mieux faites et les mieux rendues, des tableaux aussi parlans que ceux de Greuze, sur la position, les mouvemens, la physionomie des malades, etc. On y trouve enfin de ces traits hardis et lumineux enfans d'une âme qui prenoit l'essor et qui porta la physique de la médecine à un haut point de gloire et de perfection. On y trouve mille preuves de cette candeur, de cette justesse, et de cette sagesse qui sont peut-être les marques qui caractérisent le mieux un médecin.

Mais on y trouve aussi, surtout lorsqu'il s'agit de la pratique,

des marques évidentes du penchant que ce grand homme avoit pour l'empirisme. Il n'employoit que des remèdes éprouvés long-temps avant lui ; il n'imagina ni la saignée ni la purgation, qui avoient pris naissance dans des têtes d'une bien moindre trempe que la sienne ; il parle de plus de mille drogues toutes connues, toutes éprouvées.

En un mot, Hippocrate me paroît avoir réuni en lui les ressources et l'industrie de l'empirisme avec l'éclat et les vues de la physique et des autres sciences. Il nous a laissé, pour ainsi dire, une encyclopédie de médecine, dans laquelle chaque secte peut trouver des préceptes et des exemples.

Aussi les médecins empiriques, lorsqu'ils firent un corps, et qu'ils soutinrent leurs opinions contre les dogmatiques, ne manquèrent-ils point de ranger de leur côté les écrits et la méthode d'Hippocrate. Sa théorie et sa physique qui ont vieilli, ne lui auroient pas conservé une si grande réputation, sans les observations et les détails sur quelques remèdes qu'il copia peut-être ou qu'il imita du moins en partie, de ce qu'il avoit appris de ses pères.

Il n'est guère possible de refuser une place parmi les empiriques à tous les ancêtres d'Hippocrate, même jusqu'à Esculape, quoiqu'il ne soit parvenu jusqu'à nous qu'à la faveur de l'éclat de la divinité dont les nations le décorèrent. Une preuve que tous ces médecins n'étoient que des empiriques, c'est qu'ils existoient long-temps avant Pythagore et Aristote, qui ont été les principaux modèles des dogmatiques, ceux qui ont le plus mis à la mode, au sujet de la médecine, les longs et beaux discours, les argumens, les subtilités de la dialectique, l'histoire naturelle, le projet de remonter jusqu'aux premières causes, et de commencer l'étude de l'art par les causes générales, pour descendre ensuite par degrés jusqu'au détail de la pratique.

Je ne sais si parmi les éloges qu'on a faits d'Hippocrate, on l'a jamais comparé avec Homère : il me semble qu'on pourroit faire le parallèle de ces deux grands hommes. Le plus illustre des poëtes, celui dont le style est le plus pur, les idées les plus belles, les images les plus variées, pourroit fort bien marcher à côté du plus fameux des médecins. Le respect que quelques anciens ont eu pour Homère, a été si marqué, qu'ils imaginoient avoir invinciblement prouvé un fait, lorsqu'ils pouvoient appuyer leur opinion par quelque passage du poëte. Les médecins n'ont point eu moins de vénération pour Hippocrate, ni moins de confiance en ses décisions.

Homère essuya des critiques : ceux qui entendent le mieux sa langue, sont obligés de convenir qu'il y a beaucoup de choses dans ses ouvrages qui ne peuvent pas soutenir la traduction. On prétend que les prestiges du grec et de l'harmonie font passer un tas de contes de vieilles, d'ennuyeuses dissertations, ce chamaillis perpétuel entre les dieux qui se démènent comme les marionnettes du sieur Bienfait, et tant d'autres faits minutieux qui se trouvent à côté des plus grandes beautés.

Hippocrate n'est presque plus entendu ni goûté, lors même qu'il est traduit en langue vulgaire ; il faut en faire une étude particulière ; sa philosophie a vieilli, sa théorie rebute ; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ses tournures, ses explications, ses vues et ses remèdes ont un rapport parfait avec le langage du peuple : on croit entendre un paysan faire le récit de ses maux et l'histoire des remèdes.

En un mot, on peut très-bien dire d'Homère et d'Hippocrate avec Dion-Chrysostome, qu'ils se sont fait une très-grande réputation en ramassant les idées, les images, les faits, les expressions même qui rouloient parmi le vulgaire ; cela veut dire, pour ce qui concerne Hippocrate, qu'il n'a été en grande partie que l'historien des empiriques qui avoient eu le soin de faire les premières épreuves.

Les médecins doivent à la soigneuse et maligne critique de Pline, la connoissance de l'époque à laquelle il faut rapporter l'établissement de leur corps dans Rome. Montaigne, copiste de Pline en cet endroit, a singulièrement servi à répandre cette histoire de Pline : il en résulte que Rome fit la moitié de la conquête du monde, sans compter des médecins parmi ses citoyens. Ce trait fait le triomphe de l'empirisme, et ne peut embarrasser que les médecins dogmatiques.

Qu'importe aux empiriques que Rome ait été pendant six cents ans sans écoles, sans professeurs en médecine, sans livres et sans physiciens ni anatomistes ? Manquoit-elle pour cela de médecins, ne fût-ce que dans les pestes ? Manquoit-elle de drogues et de gens qui les conseilloient et qui en faisoient l'application ? non sans doute.

Caton faisoit la médecine dans sa maison, et vraisemblablement dans celles de ses amis ; les maîtres traitoient leurs esclaves ; ceux-ci se communiquoient leurs observations, les sages-femmes avoient soin de la conservation et de la santé des femmes et des enfans.

Le chou, dit-on, fut une sorte de médicament très-favori dans ces temps de Rome, qu'on nous représente comme si heureux. Caton connut l'usage, les vertus du chou et de bien d'autres plantes apparemment. Il ignoroit qu'on tire du chou par l'analyse du phlegme et du sel alkali ; mais il n'étoit pas pour cela moins savant dans l'application de cette plante. C'en est assez pour que les empiriques placent Caton dans le nombre de leurs partisans, et c'est beaucoup assurément qu'ils aient de pareilles têtes dans leur secte.

Il y mettent ces noms oubliés à la honte de l'humanité, ces hommes prudens et sages, qui apprirent à faire du pain, à faire cuire la viande et les légumes, à purger avec l'aloës et la coloquinte, à fixer les heures des repas ; mais ils ont bien des noms connus à rapporter ; Osiris et d'autres rois d'Égypte appliqués à la connoissance des remèdes, comme plusieurs empereurs de la Chine ; Mithridate, Alexandre, qui furent au moins les protecteurs de la médecine empirique ; Achille et Ulysse, qui pansoient des plaies ; Hercule, qui excelloit dans l'art de guérir, suivant

Plutarque. Ainsi Maurice de Saxe, dans ses *Méditations sur la guerre*, n'oublioit point de recommander aux militaires l'usage du vinaigre, connu des Romains et de tout le peuple de nos parties méridionales.

Peut-on ne pas mettre tous ces grands hommes dans la classe des médecins non principiés et purement empiriques? Il faudroit, pour prendre un autre parti, avoir le même goût, dirai-je, ou la même manie qu'un docteur qui ne parloit jamais des grands médecins de l'antiquité qu'en les appelant le docteur Hippocrate, le docteur Asclépiade, le docteur Averroes : il n'auroit pas manqué de dire le docteur Ulysse, le docteur Maurice, le docteur Hercule.

§. III. *Remarques de Pasquier sur les druides. Leur médecine. Traduction de l'éloge de la médecine fait par un poète.*

Un des plus célèbres magistrats du parlement de Paris disoit, il y a deux cents ans, au sujet des druides, qu'on prétend avoir cultivé la médecine dans les Gaules « qu'ils furent si avaricieux » de rédiger aucune chose par écrit, que de toutes les grandes » entreprises de la noblesse gauloise, nous n'en avons presque con- » noissance que par emprunt, et encore par histoires qui nous » sont présentées en monnoie de si bas aloi, qu'il nous eût été » quelquefois plus utile ne recevoir tels plaisirs, que de voir pu- » blier nos victoires avec tels masques qu'elles sont. Tellement » qu'il nous seroit malaisé de reconnoître au vrai la grandeur » de nos ancêtres. »

Je n'irai donc point empruntant ce que Le Clerc et d'autres rapportent des druides et de leur médecine, augmenter le nombre des histoires présentées en monnoie de bas aloi. Qu'importe au sujet que je traite qu'on sache ou qu'on ne sache point quelques phrases échappées à Pline et à César sur les danses et les simagrées que les Druides faisoient autour des vieux chênes, sur la pompe ridicule qu'ils employoient à la récolte, et pour ainsi dire à la dispensation de leur gui de chêne, et de deux ou trois autres plantes? Sur les chansons qu'ils apprenoient à leurs jeunes druides? Eh! qui pourroit regretter ou se plaindre de ce que Tibère anéantit cette espèce de fanatiques!

Personne ne peut douter que, dans ces siècles reculés, les enfans ne fussent sujets à bien des incommodités et bien des maladies, de même que leurs mères; on vieillissoit alors comme aujourd'hui, on avoit des maladies habituelles et un régime particulier pour les calmer, des remèdes, de même que des méthodes pour panser les plaies.

Tandis que les druides dansoient dans leurs sombres retraites, tandis qu'ils affectoient de faire briller en de certains jours leurs faucilles d'or et les autres marques de leur orgueil, tandis qu'ils apprenoient des chansons à des jeunes gens, et que de temps en temps ils en immoloient quelqu'un à leur superstitieuse fureur, d'honnêtes empiriques pratiquoient la médecine dans leurs maisons, chez leurs voisins, chez leurs amis : ils se communiquoient

leurs découvertes et leurs réflexions, ils imitoient ce qu'ils voyoient faire aux gens les plus sensés parmi eux. C'étoit l'ouvrage utile de tous les jours.

C'étoit le règne de l'empirisme, de même que celui d'Astrée. Heureux temps, dont il ne reste des traces que dans les lieux les plus éloignés de nos villes! La tendresse réunissoit tous les cœurs: chacun s'empressoit de secourir ses voisins; les enfans s'instruisoient avec leurs parens. Tandis qu'une mère attentive aux soins de son ménage attendoit un époux chéri qui arrivoit des champs, une famille nombreuse écoutoit les instructions des vieillards qui raisonnoient d'après leurs expériences et celles de leurs pères.

Les enfans ou le mari étoient-ils malades ou incommodés? Ces vieillards indiquoient les moyens de les secourir, et les remèdes dont ils avoient vu faire l'épreuve. Le soin des filles et des femmes étoit livré aux grand'mères et aux vieilles du quartier. Si les vieillards accablés d'années approchoient du moment de payer le tribut à la nature, leurs vieux amis s'assembloient autour d'eux; on comparoit les remèdes indiqués par tout le monde: on étoit porté à employer celui que conseilloit le plus sage du hameau.

On n'entendoit pas des plaintes amères ou plutôt des murmures, enfans du luxe, de la mollesse et de la pusillanimité qui les accompagnent: on ne connoissoit pas ces assemblées tumultueuses où les remèdes, entassés les uns sur les autres, ne font qu'aigrir le mal et accabler le malade, où les avis, trop souvent dictés par les préjugés, se croisent autant que les divers effets des drogues. Le malade ou ceux qui avoient l'autorité de décider pour lui, choisissoient le remède plus approprié à l'instinct, au reste des goûts ordinaires qui reluisoient à travers les symptômes de la maladie.

Les Babyloniens avoient coutume d'exposer leurs malades dans des endroits à portée de recevoir les avis des passans dont on imploroit le secours, en excitant leur tendresse et leur commisération pour leurs semblables; on ne prétendoit pas sans doute amuser la curiosité du monde, comme quelqu'un l'a mis en avant. Cette exposition n'avoit vraisemblablement lieu que pour les maladies longues et opiniâtres. Tels étoient les progrès assurés et la manière simple de l'empirisme.

« Fille d'Apollon, de même qu'Esculape, la Médecine gémissoit » du sort de son frère, que Jupiter avoit fait mourir; elle se ca- » choit dans les lieux les plus déserts et les moins habités; elle cou- » roit comme égarée, sans oser se fixer; Hippocrate l'entrevit par » hasard au pied d'une montagne aride: il devint bientôt éperdu- » ment amoureux de cette jeune nymphe, dont les grâces déce- » loient l'origine, et dont le hâle et les fatigues n'avoient point » changé la physionomie régulière et majestueuse.

« Où courez-vous, charmante nymphe? lui dit Hippocrate, » et pourquoi fuyez-vous dans des lieux presque inhabités, où » vous ne sauriez trouver que des adorateurs indignes de vous? »

« La nymphe, touchée de l'air de candeur et de la bonne mine » d'Hippocrate, lui dit avec beaucoup de modestie, mais avec con- » fiance: « C'est vous que je cherche et que je chéris déjà au-dessus

» de tous les autres humains : je vais vous rendre le plus grand
» des médecins ; je partagerai avec vous mon immortalité. »

» Hippocrate s'approche d'elle, consent à vivre sous ses lois,
» et lui fit présent d'une robe légère la plus commode, en même
» temps la plus simple, et qui éblouissoit par sa blancheur. Les
» anciens cultivèrent la Médecine sous cette parure honnête et
» naturelle. Galien, après plusieurs siècles, dédaignant cette sim-
» plicité, habilla la Médecine d'étoffes bigarrées, et où le travail
» pénible de l'art se faisoit trop sentir ; il changea la blancheur
» des lis en rouge éclatant ; plusieurs ornemens de tête, des pen-
» dans d'oreilles et d'autres joyaux rendirent la Médecine mécon-
» noissable. Avicenne passa ses jours à la farder et à la masquer
» de plus en plus : chaque médecin lui fit présent de quelque
» colifichet ; ils ne s'occupèrent qu'à varier et à multiplier ses
» habits.

» Paracelse parut. La Médecine, accablée sous le poids d'inu-
» tiles bijoux, s'aperçut bientôt que Paracelse étoit issu des dieux,
» et mille fois au-dessus des autres mortels : elle ouvre son cœur
» à cet adorateur légitime ; elle se plaint de toutes les insultes qu'on
» lui a faites, de tous les ridicules ornemens dont on l'a accablée ;
» elle prétend reprendre son ancienne parure : Paracelse devient
» son confident et l'entretient dans ces heureux sentimens contre
» ses anciens courtisans.

« Qui me donnera, dit-elle, un miroir, pour que je puisse m'arran-
» ger au gré des dieux et des hommes raisonnables ? C'est Van-Hel-
» mont qui présente ce miroir : il est du sang d'Hippocrate : il
» met en pièces et rejette au loin tous les barbares affiquets dont
» on avoit surchargé la Médecine : elle demande aux dieux de
» s'unir à Van-Helmont, ce qui lui est accordé. »

C'est ainsi qu'un poète, ami de Van-Helmont, lui préparoit la haute réputation que ses ouvrages lui ont acquis. La Médecine, fille des dieux, erre dans les campagnes et fuit les villes ; Hippocrate va la chercher dans des déserts ; il l'habille à peu de frais et très-modestement : voilà la médecine empirique.

Le grand monde, l'orgueil des sciences, la pompe des arts dénaturent la médecine ; elle étoit perdue sans Van-Helmont. Non, elle est fondée sur la nature ; je l'ai dit ci-dessus : elle a toujours existé et elle existera toujours. Ses malheurs et les torts qu'elle reçoit ne peuvent être que passagers, surtout dans les états policés.

La justice veille sur la médecine : j'aurois voulu que le poète l'eût dit. La justice imprime du respect aux détracteurs de la médecine comme à ses faux adorateurs ; elle lui permet de paroître sous divers ornemens et sous diverses dénominations.

§. IV. *L'empirisme systématique ou raisonné : on ne sait si les Egyptiens le connurent. Acron le mit en vogue chez les Grecs : Erasistrate, Hérophyle peut-être empiriques. Les médecins cliniques : Sérapion et Héraclide célèbres dans la secte empirique.*

L'EMPIRISME s'étendit des campagnes jusque dans les villes : quelques empiriques se mirent à écrire et à disputer ; ils firent de leurs opinions un corps de doctrine ; ce ne fut pas dans l'objet de les faire connoître, puisque la simple tradition des pères aux enfans, et des disciples aux maîtres, suffisoit à cette secte répandue dans tout le monde, et pour ainsi dire dans toutes les têtes.

Mais les empiriques se virent forcés de ramener leur pratique à des principes, pour s'opposer aux prétentions des philosophes, qui se flattoient d'englober la médecine dans les règles générales de la philosophie : il fallut aussi céder au torrent ; et comme la philosophie ou les disputes sur les premières causes faisoient de grands progrès, tout le monde exigea des médecins qu'ils raisonnassent et qu'ils disputassent comme les philosophes ; ce qui donna naissance à un empirisme qu'on peut nommer systématique.

Les Egyptiens paroissent s'être peu occupés des causes physiques ; ils se perdirent dans une sorte de métaphysique obscure et difficile : à peine nous a-t-on appris que leur médecine fût arrangée en système et mêlée avec leur théologie et leurs lois. Bacchus, Zoroastre, les divers Hermes, les prêtres, cultivoient la médecine ; mais ce n'étoit assurément que comme de purs et simples empiriques tout au plus corrompus par de fausses idées de religion.

Les progrès que Moïse fit en Egypte, et ce que nous savons des médecins chez les Hébreux, portent trop peu de clarté sur l'histoire profane de ces siècles éloignés, pour qu'on puisse compter sur autre chose que sur quelques faits : or, ces faits ne décident pas s'il y eut un temps où les médecins d'Égypte furent partagés en différentes sectes, ou si l'on y disputa sur l'empirisme, le dogme, etc.

Il n'en étoit pas de même chez les Grecs : ils furent aussi ardens à répandre les sciences, à faire parade de leur doctrine, à prendre le peuple pour juge, que les Egyptiens avoient été soigneux de cacher leurs connoissances et de les envelopper d'un langage mystérieux, ressource trop ordinaire du pédantisme. On connoît la célébrité de Thalès et de Pythagore, qui fondèrent chacun une secte particulière de philosophie.

Acron, fameux médecin d'Agrigente, fut presque leur contemporain et compatriote d'Empédocles, pythagoricien décidé. Ces philosophes ne pouvoient s'empêcher de parler de médecine, ce qui déplut sans doute à Acron : il arbora l'étendard de l'empirisme, déjà connu de tous les hommes ; il résista aux philosophes qui vouloient avilir l'expérience, mère de toutes les connoissances ; il se sépara de ces grands raisonneurs : il fit des ouvrages dont il ne reste que le titre ; il y combattoit vraisemblablement

l'application de la philosophie à la médecine : il reste des traces de son peu d'union avec Empédocles.

Voilà donc les empiriques aux prises avec les physiciens ou avec les théoriciens ; les disciples des principaux chefs de la dispute se multiplièrent, et voilà l'empirisme philosophique ou systématique en parallèle avec la médecine dogmatique.

Je ne puis croire que l'entrevue de Démocrite et d'Hippocrate se réduisît précisément à ce qui nous est parvenu de leur conversation. Le peuple d'Abdère est effrayé de l'état de Démocrite ; on le croit fou ; Hippocrate est prié de venir le visiter : on n'a point de confiance dans les lumières du philosophe : on appelle le médecin, c'est pour ainsi dire la théorie qui a recours à la pratique, ou du moins la première n'est regardée, par ceux qui s'intéressent à Démocrite, que comme une connoissance de nul usage. Tel est le penchant naturel des hommes.

Démocrite faisoit de l'anatomie ; Hippocrate sent le prix de cette occupation ; il étoit déjà bien avancé dans ses spéculations ; il fit peut-être des réflexions qui le conduisirent à rendre sa médecine une espèce de mélange de physique et de pur empirisme : il eut au moins lieu de comparer ses propres connoissances avec celle d'un des plus beaux théoriciens de son temps. Ces deux grands hommes ne s'aigrirent pas l'un contre l'autre, comme Acron et Empédocles ; mais Hippocrate parla peu, comme avoient coutume de faire les empiriques, et Démocrite disserta comme les physiciens.

Depuis cette entrevue, la philosophie d'Aristote et celle de Platon occupèrent tous les esprits. Érasistrate et Hérophile donnèrent un éclat singulier à la médecine par leurs découvertes en anatomie. Hérophile jouit de la plus brillante réputation : il fit des progrès surprenans dans l'anatomie : son école subsista long-temps après lui, et eut le plus grand éclat ; on se sert encore aujourd'hui des noms qu'il donna à quelques parties du corps humain : sa réputation s'étendit au loin, et est parvenue jusqu'à nous, toujours intacte, toujours respectée par ceux qui furent en état de sentir la valeur de ses découvertes et de ses travaux.

Si les païens ne le regardèrent pas comme un dieu, Fallope, médecin chrétien, a regardé les décisions d'Hérophile comme des espèces d'articles de foi. Il essaya l'histoire anatomique des nerfs ; il osa le premier parler du pouls, ou du moins il fit sur cette matière un corps de doctrine qui fraya la route aux découvertes faites depuis en cette partie : il y a toute apparence qu'il imposa le premier aux médecins la loi, devenue habituelle, de tâter le pouls, à laquelle ceux qui l'avoient précédé ne paroissent pas avoir été aussi asservis qu'on l'est devenu depuis lui.

Hérophile étoit cependant, de même qu'Érasistrate, à moitié empirique, et peut-être qu'ils doivent être mis dans cette secte, suivant Galien, qui convient qu'Hérophile étoit un homme consommé dans toutes les parties de la médecine. Pourroit-on croire, après ces faits connus, des moins versés dans l'histoire, qu'Érasistrate et Hérophile aient été traités de gens qui s'étoient fait

quelque réputation passagère? Peut-on imaginer qu'on ait avancé à propos d'Hérophile que chaque siècle a eu et aura ses charlatans et ses dupes?

Quoi! Hérophile fut un charlatan! C'est donc parce qu'on lui imputa follement des crimes imaginaires? Est-ce à cause de ce qu'il s'égara au sujet du pouls? On a pu, il est vrai, lui faire quelques reproches à cet égard. Galien rapporte qu'Hérophile avoit écrit fort au long de la cadence du pouls, qu'il s'étoit embarrassé, et qu'il avoit même débité à cet égard des absurdités; c'est Le Clerc qui fait cette remarque. Il ajoute fort judicieusement que cela seroit pardonnable à un homme qui écriroit le premier sur cette matière. Le Clerc ne va pas plus loin : il ne donnoit le nom de charlatan qu'à ceux qui vendent ou qui font vendre chez eux des pâtes ou des boules, avec le petit imprimé pour faire le rouleau.

Quoi qu'il en soit, il paroît qu'après Érasistrate et Hérophile, les empiriques furent un peu confondus avec les philosophes; mais ce mélange ne dura pas long-temps, s'il est vrai, comme Celse l'indique, que la médecine fut, vers ce temps-là, partagée en trois branches principales, la diète, la pharmacie et la chirurgie, ce qui ne marque pas les trois professions connues parmi nous.

Il y a tout lieu de croire que les empiriques occupèrent, dans ce partage, la deuxième et la troisième place, laissant la première à ceux qui aimoient à raisonner ou aux physiciens. Alors mieux que jamais on distingua les médecins cliniques ou ceux qui visitoient les malades dans leur lit, d'avec ceux qu'on alloit consulter chez eux et qui n'étoient que des physiciens.

Les cliniques graduoient les doses des remèdes, les administroient, choisissoient les momens propres pour cela, et apprenoient ce qu'il falloit faire pendant leur effet. Ce détail, dans lequel les philosophes ne daignoient point entrer, faisoit la base de la médecine empirique : c'étoit l'empirisme raisonné.

Telle étoit la médecine de Sérapion, qui donna beaucoup plus de vogue à l'empirisme qu'Acron, et qui n'en appeloit jamais qu'à l'expérience, rejetant au loin les raisonnemens des philosophes ou des médecins dogmatiques. Telle étoit la méthode d'Héraclide Tarentin, le plus fameux des médecins empiriques, qui, suivant Galien, ne parloit jamais contre la vérité, même pour défendre les intérêts de sa secte, et qui ne rapportoit que ce qu'il avoit expérimenté lui-même.

Ces grands hommes eurent beaucoup de disciples : ceux-ci prétendoient, comme leurs maîtres, qu'il suffit que l'expérience ait montré les remèdes propres aux maladies; ils laissoient les raisonnemens aux dogmatiques; ils disoient que le hasard fit trouver les remèdes; que les divers essais faits à dessein ou autrement, en établirent l'usage conservé par l'histoire; et qu'enfin la comparaison, l'analogie, les rapports qu'on trouve dans une maladie inconnue avec celles qu'on connoît, servoient de guide aux médecins dans les cas extraordinaires.

Eh ! que pouvoit-on mettre en avant de plus raisonnable que toutes ces réflexions, qui sont, pour ainsi dire, devenues le langage journalier ou la logique usuelle des praticiens?

Au reste, je ne parlerai point de tous les empiriques connus en ce temps-là ; on trouve dans l'histoire plusieurs noms d'empiriques qui se sont conservés à la faveur des beaux traits propres à ceux qui les portoient, et non par le moyen des catalogues et des listes stériles : les Grecs n'avoient pas imaginé de charger les fastes de la médecine de ce poids inutile.

§. V. *Réforme de la médecine à Rome. Archagatus y déplut : Asclépiade y subjugua les esprits : il étoit fait pour cela.*

Rome, devenue la souveraine du monde, eut bientôt besoin d'autres médecins que les empiriques, modestes et inconnus praticiens qu'elle renfermoit dans son sein. La vertu, la sobriété, l'activité, le mépris de la vie et l'amour de la patrie exclusif de toute autre passion vive, tenoient lieu de médecin ; surtout il ne falloit point à Rome de grands raisonneurs ni de théoriciens; ils n'auroient point eu de rang qui leur fût convenable dans une ville de soldats et de laboureurs, qui étoient aussi orateurs et prêtres: ceux-ci n'avoient encore pu sentir, au milieu de la candeur et de la simplicité romaine, les ressources de la médecine pour contenir les peuples, comme les Égyptiens l'avoient éprouvé.

Caton crut entrevoir que le luxe attiroit les médecins grecs ; c'est apparemment contre ces médecins rivaux et ennemis des empiriques, de tout temps nécessaires dans Rome, que Caton montra sa mauvaise humeur. Il écrivoit à son fils de se défier de tous ces barbares. Le conseil étoit trop dur, quoiqu'il partît d'un bon principe ; d'ailleurs, Caton se croyoit médecin; cependant les vices gagnoient, et les maladies à proportion ; les citoyens se multiplioient, les mœurs changeoient ; les Romains apprirent que les Grecs, qui leur avoient fourni des lois, pouvoient aussi leur fournir des médecins ; il en fallut.

Les premiers étrangers qui s'établirent à Rome ne furent que de hardis empiriques, tels qu'Archagatus; ceux de cette secte avoient beaucoup plus d'analogie avec les empiriques habitués à Rome. Cette ville, dans l'époque dont il est question, étoit moins en état de goûter les médecins d'un dogme sublime et élevé, que le seroient aujourd'hui les petites villes de province, d'écouter et d'admirer nos grands poètes et nos grands peintres. Il faut, même à Paris, des vendeurs d'orviétan et des gros Thomas ; ceux qui n'en sentent pas la nécessité font une preuve de leurs petites vues.

Archagatus et ses pareils déplurent par leurs entreprises insolites et trop malheureuses ; il se fit un cri contre eux ; ce cri fut vraisemblablement fomenté par les empiriques naturels de Rome, qui trouvèrent aisément l'occasion de prendre feu contre des nouveautés; ils se paroient sans doute de la décision de Caton ; souvent ceux qui extravaguent le plus partent d'assez bons principes.

Asclépiade se montra : le sénat fut à portée de connoître ses vertus et son génie puissant : il sut imposer silence aux criailleries et aux menées des ennemis et des rivaux d'Archagatus et des autres médecins étrangers. Asclépiade créa une médecine : il en fit une, si on peut ainsi parler, habillée à la romaine.

L'orgueil de ces maîtres de la terre souffroit impatiemment que de petits Grecs vinssent traiter leurs sénateurs, leurs femmes et leurs enfans. Asclépiade combina un système qui dure encore, qui a mérité les éloges de Cocchi, et que beaucoup d'auteurs, qui se sont copiés, ont critiqué sans l'entendre, et même en le suivant.

Ce système confondit toutes les sectes de la médecine grecque; ce mélange ou ce corps de doctrine d'Asclépiade fut plus agréable, plus décidé, et plus à portée de tout le monde que celui d'Hippocrate; l'univers soumis aux Romains en adopta la médecine avec l'empressement que les provinciaux montrent pour ce qui vient de la cour et des villes capitales.

La Grèce, qui étoit, après l'Égypte, le berceau de cet art, fut éblouie de la réputation du médecin romain : il eût envahi le nom même d'Hippocrate, si le sien n'eût été précisément celui qu'avoit porté en Grèce une famille de médecins de grande réputation.

Il trouva le moyen de se faire admirer, en renvoyant aux Grecs et à tous les habitans de la terre connue, leurs propres dogmes, accommodés à sa brillante manière : semblable à ces physiciens habiles, qui apprirent à rassembler les rayons du soleil par le moyen d'un verre, et qui les rendirent plus brillans et plus actifs que le soleil ne les répand, Asclépiade étonna le monde; il dut beaucoup à l'heureux poste où la fortune le plaça : il éclipsa la réputation de tous ses prédécesseurs; il fut vraiment grand, vraiment créateur d'une méthode encore en usage. Il a été mis en parallèle avec Boerhaave, et l'auteur de ce parallèle paroît pencher pour le réformateur romain.

Cependant l'empirisme renaissoit de sa cendre; il ne cessoit de continuer ses progrès dans les têtes du commun des hommes, quoiqu'ils admirassent les sublimes dogmes d'Asclépiade : il avoit mis de son parti les sectateurs de la philosophie d'Épicure et de Leucippe. Ses disciples furent en très-grand nombre; ils rendirent Rome le centre de la médecine; ils se partagèrent l'empire que leur maître avoit conquis; mais aucun ne put succéder à toute sa fortune. Ils furent forcés de plier devant le public, plus ou moins attaché à l'empirisme qui a ses racines dans le cœur de l'homme.

Ces Asclépiadiens prirent un parti moyen entre les empiriques et les dogmatiques : ils se nommèrent méthodiques, et, sous cette dénomination, ils firent passer les expériences des empiriques un peu aiguisées de quelques grands principes des dogmatiques.

Thémison, Thessalus, Soranus, tous gens célèbres, furent les chefs de cette secte mixte, aussi connue que sensée, et qui vit parmi nous très-peu défigurée. Quelque temps après Asclépiade, Celse, citoyen romain, apprit aux médecins à traiter leurs dogmes

en latin : ce fut une heureuse époque pour la médecine : elle ne peut que gagner lorsqu'on la traite en langue vulgaire, comme on commence à le faire dans notre siècle. La France connoît déjà son Celse, et nos neveux admireront sa manière d'écrire en essayant de l'imiter.

Celse introduisit dans ses ouvrages des empiriques disputant contre des dogmatiques : cette discussion prouve qu'il y avoit encore des disputes entre les deux partis, qui n'avoient pu achever de se confondre, ou qui se ranimèrent lorsque Asclépiade ne fut plus : Celse développa les deux systèmes, et parut pencher pour le premier. Ces doutes, ou cette espèce de balancement d'autorité entre les sectes qui avoient cherché à se détruire, durèrent jusqu'à Galien.

§. VI. *La thériaque, chef-d'œuvre de l'empirisme.*

C'EST à cette époque qu'on peut rapporter le chef-d'œuvre de l'empirisme, la thériaque. Depuis long-temps les médecins usoient de quelques préparations connues. Andromaque, médecin de Néron, fit un assemblage énorme de toutes sortes de drogues. On ne sait quel génie le conduisit dans cette composition. Ce ne fut pas la méthode, qu'il devoit connoître assez pour sentir et craindre le ridicule des mélanges qu'il faisoit, mais qu'il ne connoissoit pourtant pas assez pour le détourner de son entreprise; il combina toutes les formules des empiriques : il fit un composé monstrueux qui dure encore, et qui durera toujours; qui toujours sera l'écueil de tous les raisonnemens, de tous les systèmes, et qu'on ne bannira jamais : elle est, pour ainsi dire, suivant le cœur, suivant l'instinct ou suivant le goût de tous les hommes.

Il me semble que la thériaque, qui tient essentiellement des liqueurs spiritueuses, et qui ne peut être suppléée en partie que par le vin et ses préparations, contient éminemment toutes les vertus nécessaires dans les incommodités et dans beaucoup d'accidens des maladies : elle console la nature, elle la remet dans tous les cas de langueur, de foiblesse, de tristesse; elle réveille les fonctions de l'estomac, toujours en faute dans les maladies : elle excite dans les corps un tumulte d'ivresse nécessaire pour vaincre les dérangemens de ce viscère important, qui est, à tant d'égards, un des centres de la vie, de la santé, et de l'exercice de toutes les fonctions. Elle réussit dans mille cas qui semblent opposés, parce qu'elle a mille côtés favorables à la santé; elle réunit, pour ainsi dire, tous les goûts possibles de tous les estomacs.

J'en suis fâché pour la théorie et pour les médecins de toute autre secte que celle des empiriques. Ils l'attaqueront tant qu'ils voudront : ils prouveront que cette composition n'a pas le sens commun, suivant les règles de la bonne pharmacie; mais le langage de tous les siècles est plus fort que les plus belles dissertations. Andromaque fit un chef-d'œuvre nécessaire à l'espèce humaine, et non moins utile aux animaux, lorsqu'il imagina ou qu'il ramassa les matériaux de la thériaque.

Ce médecin seroit bafoué parmi nous, s'il vouloit répondre à toutes les objections de théorie qu'on pourroit faire à sa composi-

tion : il ne seroit pas reçu bachelier dans nos écoles ; mais son remède est en vogue partout. J'ai vu pendant plusieurs années donner chaque soir un bol de thériaque à tous les malades de l'hôpital de Montpellier, tandis que les écoles de cette métropole de la médecine retentissoient d'invectives contre cette composition.

J'ai vu donner de la thériaque, et même à très-forte dose, dans toutes les incommodités, dans tous les ménages, par toutes les vieilles gens d'expérience, et j'ai vu réussir cette manœuvre dans beaucoup d'occasions, où je n'aurois su quel parti prendre, en suivant les indications puisées dans les principes de la théorie. Quelle vogue n'ont pas prise de nos jours, au milieu de Paris, des formules qui n'étoient que des diminutifs de la thériaque, ou des cordiaux plus ou moins actifs! Combien d'efforts ceux même qui décrioient ces formules, n'ont-ils pas faits pour les imiter !

Je connois un médecin qui prétend prouver un jour qu'on a plus employé, pendant ces dix dernières années, de drogues chaudes dans Paris, qu'on n'en avoit employé pendant les trente précédentes; cet emploi s'est fait par ceux même qui décrioient ceux qui ont remis en vogue l'usage que nos grands-pères faisoient des remèdes chauds, c'est-à-dire de la thériaque, du vin et des résines qu'on y dissolvoit.

Tous les volumineux éloges de l'eau pure, le grand nombre de guérisons qu'on lui a attribuées, l'usage immodéré qu'on en a fait, n'ont pu détourner l'instinct des hommes incommodés et malades de la pente qu'il a pour les cordiaux et pour les drogues actives qui raniment la vie, qui aident à en supporter le fardeau. Si les malades se sont accoutumés à craindre les remèdes échauffans et à courir après ce qui rafraîchit; si l'histoire de la circulation et les scholarités de l'inflammation ont appris à connoître le feu et la gangrène, et les engorgemens, et la suppuration, et les petits vaisseaux, ce n'est, il faut en convenir, que du préjugé seul que partent ces craintes. Il faut, le plus souvent, des remèdes qui aident à vivre, qui donnent des forces, qui remuent les passions nécessaires dans les divers états où les hommes se trouvent.

C'est à la médecine à trouver ces remèdes. L'eau qui rafraîchit, la diète qui affoiblit, sont sous la main de tout le monde. La thériaque et ses diminutifs, le vin et ses diverses combinaisons réveillent l'activité et soutiennent la vie au lieu de l'affoiblir. Il est pourtant vrai qu'il y a quelques occasions où les vrais cordiaux sont des remèdes aqueux ou relâchans. Telles sont, par exemple, les maladies aiguës.

Je m'étonne qu'on n'ait pas essayé de composer pour les maladies aiguës, un remède universel, en faisant un mélange ou un assemblage de tous les corps et fruits muqueux et pulpeux. C'est de ce mélange non fermenté qu'on pourroit composer une sorte de thériaque pour les maladies vives et courtes. Si celle-ci étoit traitée par une main aussi heureuse que celle d'Andromaque, elle l'emporteroit sur tous les sirops et les électuaires,

qui ne sont que des diminutifs de cette thériaque des aiguës, dont on conçoit la possibilité.

Avec ce remède et la thériaque ancienne, on iroit loin en médecine. La marmelade de casse, d'huile et de manne, renouvelée de nos jours, a fait moisir à Paris une grande quantité de sirops, la plupart sans vertu. On ne les aime plus tant, depuis qu'on use généralement du sucre.

Le petit-lait commence à faire oublier les apozèmes, et l'usage des légumes chasse les extraits et les électuaires : or le petit-lait et l'usage des pulpes des fruits cuits et crus, de même que les extraits, ont pris naissance chez le peuple. Les premiers essais en ont été faits par les mains qui travailloient au pain, à la récolte des fruits, à la conservation des plantes. C'est dans ces magasins ouverts à tout le monde, qu'ont puisé les empiriques; les théoriciens ont ensuite bâti leurs raisonnemens.

§. VII. *Médecine dans les Gaules; Démosthène; Crinas, Charmis, Marcel, médecins gaulois. Ouvrage de Marcel favorable aux empiriques.*

Galien parle d'un Démosthène de Marseille : il ne nous est guère permis de le compter au nombre de nos compatriotes, surtout s'il est le même que celui qui fut élève d'Alexandre l'hérophilien et très-connu en Phrygie. Le Clerc dit qu'on ne sait pas si c'est le même, et on ne peut décider cette question sans imprudence. Quoi qu'il en soit, l'un de ces Démosthènes, s'il y en a eu deux, s'étoit fort appliqué à la connoissance du pouls. Ceux qui regardent Hérophile, son maître en cette partie, comme un charlatan, ne peuvent, sans tomber dans une contradiction manifeste, donner des louanges à Démosthène.

Crinas qui, suivant Pline, avoit exercé la médecine dans son pays avant d'aller s'établir à Rome, mérite pour cette raison, à plus juste titre que Démosthène, d'être mis dans la classe des médecins gaulois. Il se distingua par l'étude de l'astrologie, qu'il fit la base de sa médecine : il est encore plus connu par les grandes sommes qu'il donna, en mourant, à la ville de Marseille, sa patrie, pour en rebâtir les murailles.

Il n'eût peut-être pas donné une pareille marque d'attachement à sa patrie, s'il eût pu deviner une scène qui se passa à Marseille plusieurs siècles après sa mort. Un charlatan du dix-septième siècle assembla beaucoup de monde dans cette ville, prétendant faire la preuve de ses connoissances en médecine et dans l'astrologie. Jusque-là le charlatan ressembloit assez à Crinas; un médecin de Montpellier, nommé Louvet, réfuta vivement le charlatan, et les habitans de Marseille furent honteux de leur crédulité.

Qu'auroient-ils répondu si le charlatan leur avoit dit : Je vous expose ici la doctrine d'un de vos célèbres compatriotes, d'un homme qui fit rebâtir les murailles de votre ville; comment se peut-il que vous ayez si peu de respect pour la mémoire de Crinas? c'étoit un grand médecin qui brilla à Rome. Comment Louvet ose-t-il

en votre présence venir médire de votre compatriote et d'un de ses confrères?

Le charlatan auroit encore pu se défendre par l'exemple du fameux Michel Nostradamus, autre médecin provençal et docteur de Montpellier. On connoît ses centuries et ses almanachs : on sait qu'il cultivoit avec ardeur la médecine et l'astronomie : on sait qu'il fut médecin du roi Charles IX, et qu'il avoit paru à la cour du roi Henri II. Enfin, on n'ignore pas qu'il se tira fort adroitement de l'ordre qui lui fut donné au sujet des enfans d'Henri II, dont on vouloit savoir la destinée.

Nostradamus fit si bien qu'on ne peut savoir ce qu'il dit en cette occasion. Ce n'est pas le premier intrigant qui, en pareille circonstance, ait fait en sorte que son pronostic fût oublié de tout le monde. Il n'en est pas moins certain que le charlatan de Marseille auroit pu embarrasser Louvet; il eût du moins empêché le bruit que fit ce médecin, qui publia partout sa victoire.

Le Clerc et Bernier mettent au nombre des médecins gaulois, Charmis, natif de Marseille, de même que Crinas; ces deux historiens rapportent, au sujet de Charmis, ce que Pline en dit; c'est qu'il remit en vogue à Rome l'usage des bains froids. Il est remarquable que ces bains ont originairement pris faveur dans les pays froids. On sait le cas que les Anglois en font, de même que tout le Nord. Le médecin gaulois venoit d'un pays froid, eu égard au climat de Rome.

Au reste, on ne peut juger des raisons qui déterminèrent Charmis à donner la préférence aux bains froids sur les bains chauds. La théorie de ce remède est trop peu connue; il faut s'en tenir à cet égard à croire que les habitans d'un pays chaud ont, en général, craint l'eau froide plus que ceux des pays froids : peut-être les bains froids échauffent-ils en augmentant les forces, et que les bains chauds rafraîchissent en ramollissant : en ce cas-là, il y auroit moins d'inconvénient à user à Rome des bains chauds que des bains froids.

Mais tout cela tient aux différens empirismes nationaux, et il paroît qu'il n'y a point de risque à mettre Charmis, de même que les deux autres médecins gaulois, Crinas et Démosthène, au nombre des empiriques ou des demi-empiriques. Le dogme n'avoit pas encore fait de grands progrès dans les Gaules. On y faisoit la médecine comme du temps des druides, c'est-à-dire qu'on y cultivoit l'empirisme, et on eût pu dire de toutes les Gaules, comme on l'avoit dit de Rome, qu'il n'y eut point de médecins pendant plusieurs siècles.

Il nous reste pourtant un corps complet de médecine mis au jour par un Gaulois : c'est l'ouvrage de Marcel, nommé l'Empirique pour le distinguer d'un autre Marcel, médecin et poète, qui vivoit sous Marc-Aurèle, au lieu que Marcel l'Empirique vivoit sous Théodose. Le premier s'étoit distingué par un grand ouvrage en vers sur la lycanthropie, qui est une espèce de mélancolie.

Le second Marcel ou l'Empirique, étoit de Bordeaux. Le Clerc doute qu'il ait été effectivement médecin, quoiqu'il ait écrit de

la médecine. Bernier remarque que Scaliger le croyoit pyrrhonien ; c'est ce qui peut éclaircir la manière dont un autre historien s'explique au sujet de ce Marcel... dit que « Marcel étoit » médecin........ qu'il paroît n'avoir point étudié en médecine..... » que Marcel l'Empirique probablement étoit médecin ou en fai» soit la profession...... que Marcel avoit fait, avec beaucoup de » soin, une collection d'un grand nombre de recettes ou de for» mules de remèdes appropriés à toutes les maladies du corps » humain...... qu'il avoit fait sa collection d'après des médecins » anciens et modernes, et d'après ce qu'il avoit ouï dire...... et » qu'il faisoit la profession comme tant d'autres, sans la trop » savoir ».

Si Marcel étoit médecin, et s'il en faisoit la profession, il étoit donc médecin. S'il avoit fait sa collection avec beaucoup de soin et d'après des médecins anciens et modernes, il avoit donc étudié en médecine. Je ne dis pas qu'il eût pris des grades et des inscriptions en médecine ; car c'est ce qui s'appelle parmi nous étudier en médecine. Mais il avoit lu les auteurs, et faisoit la profession de médecin : il étoit donc médecin ; il faisoit la profession de médecin, comme tant d'autres, sans la trop savoir. En ce cas là Marcel étoit médecin comme tant d'autres.

Il eût été plus simple de dire avec Le Clerc.... « qu'on range » Marcellus entre les médecins, parce qu'il a écrit de la méde» cine, quoique sa préface puisse faire douter qu'il ait été effec» tivement médecin ». En effet, il semble dans sa préface qu'il n'ait été qu'amateur, et qu'il veuille se mettre lui-même dans la classe de Pline, et autres philosophes ; il parle cependant de ses propres expériences. Il dédie son ouvrage à ses enfans, et il espère que moyennant cet ouvrage, ils pourront se passer de médecins ; cependant il les exhorte à avoir recours à un médecin, lorsqu'il s'agira du choix et de la préparation des remèdes.

Marcel divisoit les remèdes en deux classes principales : les empiriques, dont l'usage ou la pratique populaire avoit appris les effets, et les rationels, dont le raisonnement dictoit l'application et l'espèce. Ainsi Marcel paroît avoir eu l'intention de réunir les deux sectes de médecine, l'empirisme et le dogme, en donnant la première place à l'empirisme.

Ce projet de concilier les sectes, en prenant ce qu'elles peuvent avoir de meilleur chacune en particulier, a peut-être induit Scaliger à regarder Marcel comme pyrrhonien ou flottant entre les diverses sectes. On voit dans la suite de l'histoire de la médecine, cette division de Marcel revenir dans les auteurs de médecine, à peu près dans les mêmes termes et presque jusque dans notre siècle.

Je connois un médecin qui avoit résolu de faire un commentaire critique et historique de l'ouvrage de Marcel. Il prétendoit prouver que les remèdes extraordinaires et très-singuliers proposés par cet auteur, étoient moins dus à l'empirisme qu'à l'abus du dogme : certaines opinions n'entrent jamais que dans des têtes qu'un savoir orgueilleux et trop recherché plonge dans un tissu d'idées bizarres et entièrement éloignées de la nature.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Marcel donne une idée de la manière dont la médecine se faisoit dans les Gaules, aux premiers siècles de l'Eglise. Il est suffisant pour convaincre qu'on n'a pas à se récrier sur les malheurs de nos compatriotes de ce temps-là. Ils n'étoient pas privés de la médecine, quoiqu'ils n'eussent point connoissance de la tournure que cet art prit dans la suite. Il devint plus dogmatique ou plus scholastique qu'empirique, au lieu qu'il étoit chez les Gaulois beaucoup plus empirique que dogmatique.

La médecine scholastique qui fit tant de bruit dans la suite, et qui avance journellement à sa perte, n'étoit pas encore née ; son germe contenu dans les écrits d'Aristote et de Galien, n'avoit pas encore été fécondé. L'esprit de chicane ou de dispute prit enfin place dans la suite parmi ceux qui cultivèrent les sciences, ou qui les laissèrent tomber dans une langueur mortelle, au lieu de les cultiver réellement.

§. VIII. *Ausone, autre médecin gaulois ; ses vertus, son pays, ses imitateurs. Les universités absorbèrent l'empirisme. Sortie de Riolan contre des empiriques. Commission royale de médecine. Remèdes modernes fournis par les empiriques : ils doivent tolérer l'inoculation.*

L'OUVRAGE de Marcel fait juger de la manière dont la médecine s'enseignoit et se pratiquoit dans les Gaules, vers le quatrième siècle de l'Église. L'histoire d'Ausone, médecin gaulois qui vivoit dans le même siècle, fait mieux connoître le rôle que les médecins jouoient en ce temps-là. Sa vie, si l'on en croit le poëte Ausone son fils, fut un modèle de perfection.

Il naquit à Bazas, petite ville dans les Landes à quinze lieues de Bordeaux. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville, où il acquit la plus grande célébrité. Il fut le premier médecin de son temps, et connu dans toutes les villes de son voisinage. Son bien fut médiocre ; sa manière de vivre frugale, modeste et toujours la même. Il s'attachoit beaucoup à son métier. Il fut bon ami, bon père. A son avis celui-là est heureux qui se contente de ce que le sort lui donne.

Il naquit peu curieux des affaires des autres. Il ne fut ni ambitieux ni colère, parce qu'il sut se corriger de ce dernier vice. Il fuyoit les assemblées tumultueuses. Sa femme étoit de la ville d'Acqs, sœur d'un célèbre rhéteur qui se distingua à Toulouse. Ausone mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sans avoir ressenti les misères de la vieillesse : il marchoit encore sans bâton. On dit de lui qu'il n'avoit imité personne, et que personne ne pouvoit l'imiter.

Il fut préfet d'Illyrie et membre du sénat ; mais la manière dont son fils s'explique sur ses charges, prouve que le père n'en eut que le titre et les honneurs, sans avoir la peine de les exercer, comme le remarque Bayle. « Il semble, dit un historien moderne, qu'Ausone n'avoit seulement que comme honoraire le titre, le rang et les appointemens de préfet. Il ajoute qu'Au-

» sone le médecin étoit natif de Bordeaux.... que plusieurs auteurs
» célèbres l'ont mis au nombre des chrétiens, et qu'il étoit ar-
» chiatre de Valentinien Ier. »

Mais 1°. Scaliger avance qu'Ausone fut médecin de Valentinien, et Bayle en doute avec d'autant plus de raison, qu'Ausone le fils n'en dit pas un mot; ainsi ce fait est au moins suspect. 2°. Plusieurs auteurs ont mis Ausone le fils au nombre des chrétiens, mais je ne trouve point qu'on ait parlé du christianisme du père. Son fils n'en parle pas. Il semble donc que notre historien ait appliqué au père ce qu'on a dit du fils. 3°. Ausone le père étoit natif de Bazas et non de Bordeaux, de l'aveu de tout le monde. 4°. Il n'y a pas à douter si Ausone le père posséda seulement le titre de ses charges sans les exercer, puisque Ausone le fils dit expressément qu'il en avoit le titre sans en avoir l'exercice. Je ne sais où notre historien a pris qu'il en avoit les appointemens.

On trouve dans le Journal de Médecine (année 1763), des réflexions fort touchantes pour les médecins de Guienne, au sujet d'Ausone leur compatriote. On y remarque d'après Ausone le fils, que son père ne fut jamais ni témoin ni dénonciateur contre personne; c'est-à-dire, suivant le commentaire de Bayle, « qu'il eut
» de l'aversion pour les procès; qu'il fut sans envie, sans ambi-
» tion; qu'il mettoit au même rang de jurer et de mentir; qu'il
» ne trempa jamais dans nul complot, dans nulle cabale; qu'il
» n'inventoit point de faux bruits contre la réputation de son
» prochain ». Voilà sans doute qui fait beaucoup d'honneur à la médecine, et voilà un exemple bien frappant pour les médecins.

Mais les compatriotes d'Ausone, les habitans de Bazas et des environs, ne sont pas moins jaloux que les médecins de cette province de ressembler à Ausone au sujet des mœurs. La candeur et l'honnêteté furent toujours révérées dans la patrie d'Ausone: s'il n'eut pas d'égal en médecine, il en eut du côté de la probité.

Cet éloge est dû aux habitans de cette partie de l'ancienne Aquitaine, où la noirceur, la bassesse, la perfidie sont montrées au doigt, et où les habitans notables se distinguèrent toujours, soit dans l'Eglise, soit dans le service, soit dans les sciences et la magistrature: Si quelqu'un s'écarta de la route ordinaire, il devint l'objet de l'indignation publique et du mépris de tout le monde.

On y conserve et on y chérit la mémoire d'une foule de grands hommes dans tous les genres. Chaque siècle auroit pu donner matière à des éloges pareils à ceux que le poëte Ausone fit des illustres de Bordeaux. Des lieux peu éloignés les uns des autres, furent dans cette portion des provinces méridionales, les berceaux des Montagne, des Huates, des Bayle, des Pardis, des Scaliger, des Abadie, des Marca, des Éliçagaray, des Montesquieu. Les pères montrent ces berceaux à leurs enfans.

On révère notamment, dans la patrie d'Ausone, le lieu de la naissance de Bertrand Goth, pape, et les maisons qu'habitèrent quelques-uns de ses cardinaux. On remarque celle qui fut possédée par Espagnet, membre du parlement de Bordeaux, et dis-

tingué par ses lumières dans le dix-septième siècle. C'est à cet homme de lettres qui tenoit beaucoup à la médecine par son goût pour la chimie, que la Guienne dut les premières notions de la philosophie moderne. Il porta ses soins jusqu'à publier des méditations, alors trop peu connues, sur l'éducation des princes, où il se trouve des leçons pour tous les états.

Heureux ceux qui surent profiter de ces leçons et des exemples de tous ces grands hommes ! Malheur à ceux que de viles passions précipitèrent dans les horreurs et les bassesses du vice ! Ils n'eurent que des jours tristes à passer dans ces contrées gaies et fortunées, où l'on ne connut la perfidie, le mensonge, la calomnie, que pour leur déclarer une guerre éternelle et publique.

Ceux qui savent la langue naturelle du pays, sont surpris de la grande quantité de mots plus ou moins significatifs, consacrés à peindre un homme inutile, ou qui oublie les devoirs de son état. On l'appelle « bandoulé, aurugué, tracanard, bau, pec, es- » tournieu, neci, campich, esbaraulat, pegous, aliman, truque-tau- » lés, jonan-l'aizit, guillem-pesque, capdauzet, lüec, gulém, ca- » got, escrepi, piloi, ucalancit, hore-biat, cere-[illegible]rat ».

Toutes ces épithètes et autres semblables que les médecins savent constamment mieux que les autres habitans, sont employées à poursuivre sans relâche les gens oiseux, ceux qui ont commis des actions honteuses et deshonnêtes. C'est avec ces armes que les enfans leur courent après. On les force de quitter ces pays libres et éclairés pour aller dans les grandes villes, y ensevelir leur opprobre et essayer de surprendre la vigilance des magistrats.

Des mœurs libres, simples et épurées durent produire d'excellens médecins dans ces climats tempérés. Ils furent dès les premiers siècles de l'Eglise, fertiles en hommes célèbres. Les sciences y étoient en honneur lorsqu'elles étoient encore inconnues dans d'autres provinces. L'Aquitaine prépara les voies à la doctrine des Arabes qui vint se répandre dans les Gaules.

L'empirisme dura dans l'état où Marcel, et sans doute Ausone, l'avoient quitté jusqu'au temps des Arabes et jusqu'à celui de la fondation des universités. Celle de Montpellier et celle de Paris devinrent en France les deux principaux centres où allèrent aboutir toutes les connoissances médicinales ; elles en ressortoient plus ou moins ornées d'une sorte de dogme propre à Galien et aux Arabes, et que plusieurs grands hommes cultivèrent avec soin ; mais l'empirisme, quoique confondu dans les écoles avec les autres sectes, marcha toujours presqu'à l'ordinaire : il occasionna bien des disputes.

Nous trouvons une preuve de ces disputes, c'est-à-dire des efforts que faisoient les dogmatiques scholastiques pour abolir entièrement l'empirisme, dans les ouvrages de Riolan le père, médecin de Paris. Il dédia un de ses ouvrages au parlement de Paris. « Jusqu'à quand, s'écrioit-il, souffrirez-vous que des empiriques » marchent tête levée au milieu de cette capitale qu'ils infectent » de leurs mauvaises pratiques ? »

Cet auteur renouvelle en peu de mots tous les reproches faits

autrefois aux empiriques : personne ne lui répondit. S'il avoit eu à faire à quelque empirique fameux, il eût trouvé à qui parler. En effet il osa porter sa passion pour les dogmes de son école, au point d'avancer « qu'il aimoit mieux se tromper avec Galien, que » suivre une bonne route avec Paracelse, qu'il regardoit comme » inspiré par le diable ». On sent qu'une tête aussi fougueuse donnoit beaucoup d'avantage à ceux même qu'il prétendoit combattre.

Le parlement de Paris écouta ces clameurs, et sut évaluer un zèle outré : les empiriques restèrent dans Paris et dans les campagnes. On en sentit la nécessité, en gémissant de ses abus et de ses excès, non moins terribles que ceux dans lesquels Riolan et ses pareils tombèrent.

Il y eut même beaucoup de médecins de la faculté des plus distingués, qui ne renoncèrent point à l'empirisme dans le traitement des maladies. Il n'y a qu'à ouvrir les ouvrages des Houliers, des Duret, des Baillou pour s'en convaincre : on y trouve dans la cure des maladies des remèdes purement et simplement empiriques.

Nos rois toujours attentifs au bonheur de leurs sujets, achetèrent en plusieurs occasions les remèdes des empiriques, pour en faire part à tout le monde. La liste de ces remèdes est fort considérable. Nos rois jugèrent aussi à propos d'établir une commission royale dont leur premier médecin fut toujours le chef. Cette commission qui dure encore, fut destinée à ramasser et à examiner les remèdes des empiriques, et à choisir les plus convenables et les plus utiles. Ce fut évidemment une ressource nécessaire pour l'empirisme que les écoles combattoient avec force.

C'est de cette sorte d'école ou d'académie ou de tribunal, ou bien des sources faites pour y aboutir, supposé que les écoles ne fussent point propices à de nouveaux remèdes, que sont sortis la plupart de ceux que nous employons aujourd'hui : le mercure, le tartre émétique, les divers sels neutres, le quinquina, l'ipécacuanha, le kermès et tant d'autres qui ont enfin forcé les médecins dogmatiques dans leurs retranchemens. Ils se sont accoutumés à croire que la découverte de ces remèdes leur appartenoit.

L'inoculation de la petite-vérole a pris naissance dans les mêmes sources que tous ces remèdes, chez le peuple, à la campagne, parmi les femmelettes, dans les petits ménages. Milady Montaigu vit faire cette opération à Constantinople : elle eut le courage de l'éprouver sur un de ses enfans. Elle l'apporta en Angleterre, où l'on s'en rapporta à sa bonne foi et où l'on essaya l'inoculation : elle passa d'une main à une autre précisément comme les pratiques des empiriques.

Il paroît évident que les médecins qui tiennent à la secte empirique, et qui suivent exactement ses principes, sa marche et ses progrès, ne peuvent s'empêcher d'essayer de l'inoculation : ils doivent la tolérer et peut-être même la conseiller. Un des grands principes des empiriques fut toujours qu'on devoit nécessairement s'en rapporter à d'honnêtes gens qui assurent un fait : ici le peu de danger de l'inoculation est publié par mille bouches

instruites ; ses inconvéniens sont prouvés être beaucoup moindres que ses avantages.

D'ailleurs cette pratique, qui fut d'abord purement empirique, est éclairée et constatée par le témoignage de plusieurs grands médecins étrangers : ceux de France ne peuvent donc s'empêcher de convenir qu'on doit essayer de cette méthode, à moins de donner un démenti formel à tous les partisans de l'inoculation ; or, ils sont en bien plus grand nombre et d'un poids bien plus remarquable que ceux qui protégèrent le quinquina, le kermès et autres remèdes qui ont pris le dessus.

Ainsi l'inoculation servira à démontrer ce qu'Hippocrate a remarqué avec tant de sagesse, c'est que l'art se forme peu à peu, qu'il s'enrichit journellement de nouvelles découvertes, qu'il ne peut être au comble de sa perfection qu'après un grand nombre de générations. Hippocrate, en parlant ainsi, semble avoir peint l'empirisme qui prospère sans cesse, qui sans cesse travaille à la découverte de nouveaux remèdes.

On peut hardiment en conclure qu'Hippocrate eût admis l'inoculation : ou bien il eût fait une faute aussi considérable que celle qu'il commit en défendant à ses disciples de s'exercer sur la taille : si on l'eût cru sur sa parole, on n'auroit point porté cette opération au point de perfection où elle est aujourd'hui. Si on en croyoit les ennemis de l'inoculation, on s'opposeroit, par les mêmes raisons, à plusieurs autres découvertes importantes, qu'on fera peu à peu. Mais il ne s'agit aujourd'hui que du bien qui semble devoir résulter de la tolérance de l'inoculation.

CHAPITRE II.

LES MÉDECINS DOGMATIQUES, THÉORICIENS, MÉCANICIENS, CHIMISTES.

§. I. *Principes des médecins dogmatiques. Chirac, Boerhaave. Leurs opinions conduisent nécessairement à la tolérance de l'inoculation.*

« Les médecins dogmatiques prétendent qu'il est nécessaire de » connoître les causes évidentes et les causes cachées des mala- » dies. Ils pensent qu'il faut savoir comment se font les diverses » fonctions du corps, ce qui suppose la connoissance des parties » internes. Les causes cachées sont, suivant eux, celles qui dé- » pendent des principes dont le corps est composé, et qui forment » la santé par leur accord, et les maladies par leur désaccord.

» On ne peut, ajoutent-ils, savoir comment il faut s'y prendre » pour guérir une maladie si l'on ignore d'où elle vient, et il faut » suivre différentes voies dans le traitement, si les maladies vien- » nent de l'excès de l'un des quatre élémens, comme des philo- » sophes l'ont cru, ou si les maladies viennent des humeurs, » comme le pensoit Hérophile, ou s'il faut s'en prendre aux es- » prits, comme faisoit Hippocrate, si le sang s'arrête dans les » conduits destinés aux esprits pour y former l'inflammation, sui- » vant Érasistrate, ou bien si les petits corps, en s'arrêtant dans

» les corps, les bouchent et les obstruent, suivant la théorie d'As-
» clépiade.

» Ils attribuent toutes les expériences et tous les essais des re-
» mèdes aux raisonnemens de ceux qui les ont employés les pre-
» miers. Ils disent qu'un médecin doit connoître les mouvemens
» de la respiration et les changemens qu'elle fait dans le corps,
» l'histoire des changemens qui arrivent aux alimens par la diges-
» tion, la cause du sommeil et de la veille; puisqu'il est impos-
» sible de remédier aux dérangemens de ces fonctions sans en sa-
» voir exactement l'histoire.... »

Tel est le tableau que Celse fait des anciens dogmatiques ou de leurs opinions; il est aisé d'y joindre tous les systèmes et les opinions nouvelles sur l'anatomie, la chimie, et les diverses hypothèses sur la cause de la chaleur, du mouvement du cœur, de la formation du sang et de toutes les autres assertions des dogmatiques modernes.

On voit bientôt en quoi consiste leur système de médecine : il se réduit à la connoissance des fonctions naturelles, d'où découle celle de leurs dérangemens ou des maladies, de même que la manière de les traiter; les remèdes doivent être déterminés par le raisonnement, et d'après les connoissances qui résultent de celles de l'état de santé, de même que sur ce qu'on peut connoître de l'action ou de l'effet de ces remèdes dans le corps.

Ces médecins doivent tolérer l'inoculation ou renoncer à leurs principes. En effet, ces principes apprennent à déterminer les causes matérielles de la vie et de la santé, les causes des maladies, et les changemens que doivent opérer les remèdes pour guérir ces maladies; tout cela doit nécessairement conduire à la tolérance dont il est question : c'est ce qui se prouve, je crois, par le détail où je vais entrer.

Ouvrons les livres classiques de notre siècle : prenons pour exemple deux hommes célèbres qui ont porté le dogme aussi loin qu'il peut aller en médecine, et qui sont, pour ainsi dire, les deux colonnes de nos écoles modernes, surtout en France; examinons les opinions de Chirac et de Boerhaave.

Chirac ne parle que d'engorgemens des vaisseaux, de liberté dans la circulation : la santé dépend du bon état du sang et de son mouvement; toutes les maladies dépendent des engorgemens et de l'épaississement des liqueurs, d'où il suit invinciblement, suivant les principes de Chirac, qu'il n'est point de maladie qu'on ne guérisse en rétablissant la liberté de la circulation, et en détruisant la plénitude des vaisseaux, qu'il n'y en a aucune qu'on n'eût évité, si on avoit empêché l'engorgement et l'épaississement des liqueurs.

Boerhaave voit, décrit, et ne cesse de montrer à ses lecteurs un nombre déterminé d'acrimonies auquel nos humeurs sont propres; elles s'aigrissent, se rancissent, deviennent alkalines, nidoreuses; il poursuit les vaisseaux jusque dans leurs dernières divisions, de même que les humeurs qu'ils contiennent. Sa réputation

est due en grande partie à la méthode qu'il a mise dans tous ces petits détails.

Il en résulte que les mauvaises tournures des humeurs et leur épaississement dans les vaisseaux, sont les causes des maladies; qu'on les guérit en corrigeant les humeurs et en enlevant les embarras, et qu'on les évite en empêchant ces accidens.

On dira peut-être que les systèmes de Chirac et de Boerhaave ne sont que des aperçus, des échafaudages pour approcher du vrai le plus qu'il est possible, qu'on ne doit pas en faire la base incontestable des décisions de théorie et de pratique.

Si cela est, pourquoi apprend-t-on toutes ces opinions aux jeunes gens? Pourquoi désapprouve-t-on ceux qui s'écartent de ces idées? Pourquoi ces idées sont-elles le code sur lequel on juge les médecins? Pourquoi s'en sert-on pour entretenir le public dans la confiance qu'il doit avoir pour la médecine?

Mais je suppose qu'il y a des médecins qui sont persuadés de ces idées, et qui agissent en conséquence; on doit passer la supposition, ou bien on seroit forcé de suspecter la bonne foi de beaucoup de médecins, qui paroissent persuadés de la vérité de ces théories. Ce parti ne paroît pas possible à prendre, et voilà les médecins qui doivent tolérer l'inoculation, en raisonnant conséquemment, et sans s'écarter de leurs principes.

Un des grands avantages de cette méthode simple et mécanique, est de pouvoir, lorsqu'on s'y prend de bonne heure, éviter les amas d'humeurs qui, lorsqu'ils sont établis, deviennent las causes des maladies; c'est une remarque qui se renouvelle chaque jour parmi les médecins mécaniciens.

Le public a appris d'eux à raisonner suivant leurs principes, et c'est sur ces dogmes des médecins, de même que sur les connoissances que le public tient pour certaines d'après eux, que sont fondés des axiomes que tout le monde répète en termes exprès ou en termes qui ont la même valeur.

Il faut s'y prendre de bonne heure dans les maladies, « sans » quoi elles font des progrès; on ne retrouve plus le temps qu'on » a perdu les premiers jours d'une maladie. Un malade n'a pu » faire des remèdes dans le commencement d'une maladie, et il » a dû nécessairement s'en trouver mal. »

Il passe, en un mot, pour certain que des remèdes placés au commencement d'une maladie, la rendent moins fâcheuse, moins maligne. Malheur à ceux qui s'écartent de ces lois! Mais que signifient-elles, si ce n'est que des évacuations faites le plus tôt qu'il est possible dans une maladie, dégorgent les vaisseaux, diminuent les embarras, rendent la liberté à la circulation, adoucissent le sang, ébranlent les divers foyers qui croupissent dans les entrailles, vident la saburre des premières voies qui, lorsqu'on la laisse, ne cesse de fournir un chyle infecté, épais, visqueux.

Cela étant, une petite-vérole ne peut être dangereuse; elle doit, au contraire, être bénigne, lorsqu'elle tombe sur un corps qu'on a évacué, et dont on a corrigé les humeurs de manière à ce qu'il ne reste dans les parties intérieures aucun ou presque aucun

engorgement. On doit attendre le même événement dès que les humeurs sont douées d'un degré convenable de douceur, de fluidité, de consistance, et qu'elles sont le moins salées, le moins âcres, le moins corrompues qu'il est possible par la présence des matières qui croupissent dans l'estomac ou ailleurs.

Il n'est point de médecin mécanicien qui ne soit bien content d'avoir pu, dès les premiers mouvemens de fièvre qui ont précédé la petite-vérole, donner du jour et de la liberté au sang par quelques saignées, adouci les humeurs par quelques apozèmes, et balayé les premières voies par quelques laxatifs ou par l'émétique.

Quel d'entre eux laisse échapper l'occasion de placer au moindre soupçon de petite-vérole, quelqu'un de ces remèdes préparatoires? On se félicite toujours, lorsqu'on suit les principes dont il est question, d'avoir rempli ces préalables importans; on se reproche de ne pas l'avoir fait, lorsque par hasard on y a manqué; on est surpris qu'une petite-vérole dans laquelle on a négligé les remèdes généraux tourne à bien.

C'est une sorte de scandale que cela arrive; c'est un vrai malheur qu'une de ces guérisons contraires aux règles reçues, parce qu'une seule guérison, due à une imprudence, ne peut manquer de faire commettre des fautes essentielles; on est malheureusement porté à en conclure qu'une méthode qui a réussi seulement par hasard, peut ou doit réussir dans tous les cas.

Combien de fois n'a-t-on pas dit, en suivant toujours les mêmes principes, à des malades guéris par un traitement regardé comme extraordinaire, que leur guérison causeroit la mort à beaucoup de personnes? et combien de fois n'a-t-on pas essayé de faire sentir aux empiriques que le plus grand malheur qui a pu arriver à l'humanité, est que leur remède ait réussi sur quelques particuliers, parce que ces remèdes faits contre les règles de la bonne doctrine ne peuvent que nuire à la longue?

On ne peut rien dire, en raisonnant comme les dogmatiques doivent raisonner, de plus frappant contre ceux qui s'écartent des routes ordinaires, et qui osent vanter quelques cures plus ou moins brillantes: c'est les attaquer dans leurs plus forts retranchemens et les juger suivant leurs propres aveux; c'est le vrai moyen de déterminer le public à garder sa confiance pour les médecins dogmatiques et principiés; c'est lui apprendre qu'il ne faut pas s'en tenir à quelques événemens rares et isolés, mais qu'il faut raisonner d'après une bonne théorie.

Comment un médecin qui a passé sa vie dans l'étude et dans la pratique de l'art, d'après cette bonne théorie, pourroit-il se défendre autrement des corollaires malsonnans qu'on voudroit tirer de l'histoire des guérisons faites contre ses règles? Comment entretiendroit-il autrement la confiance que le public lui doit, confiance qui, si elle est le plus bel apanage de la médecine, est aussi le plus sûr garant de la tranquillité publique? Or, elle ne peut être assise que sur la persuasion où l'on est qu'un médecin honnête homme et éclairé, n'emploie ses veilles qu'au bonheur de ses

concitoyens, et que personne n'est plus en droit que lui de prétendre à cet avantage.

§. II. *Les dogmatiques se croient certains de leurs principes. S'ils en étoient crus, ils assujettiroient tout le monde à la même médecine. Ils se renforcent des idées des chimistes. Exemple de leur façon de raisonner.*

Un médecin dogmatique se croit dans le même cas qu'un astronome certain de la vérité de ses calculs : celui-ci est en droit de rejeter toute opinion, toute présomption, par exemple, une prédiction hasardée par un homme sans principes au sujet d'une éclipse. Cette prédiction peut être heureuse par hasard; mais n'étant pas fondée sur une théorie démontrée et incontestable, elle ne peut assurer à celui qui la met en avant le titre d'astronome.

Un exemple pris dans la science des machines, des pompes et des mesures, convient encore mieux à notre sujet que celui qui est tiré de l'astronomie; en effet, si les médecins dogmatiques mécaniciens croient leurs règles et leurs principes aussi bien fondés et aussi invariables que ceux des astronomes, ils vont encore plus loin; ils ne se contentent pas de partir des observations et des effets observés, comme les astronomes; ils remontent aux causes et aux principes, comme les physiciens et comme ceux qui calculent les forces des machines artificielles.

Aussi cette classe de médecins a-t-elle pris pour base les lois d'hydraulique, celle des poids et des leviers appliqués au corps humain, celles de la circulation du sang et de ses divers dérangemens : aussi trouve-t-on dans tant d'auteurs qui se sont copiés les uns les autres, les règles de la vitesse du sang dans ses tuyaux, celles de l'application de la saignée en différentes parties et en différens vaisseaux, la théorie de la dérivation et de la révulsion des humeurs par les saignées faites aux bras ou aux pieds.

C'est pour toutes ces raisons qu'on ne cesse de publier que le corps humain est une machine hydraulique dont un médecin connoît les ressorts, qu'il dirige et dont il dispose à sa volonté. « Et » cette belle doctrine, disoient Chirac et tant d'autres, distingue » les médecins modernes des anciens, qui, allant à tâtons sans » avoir la connoissance de la circulation du sang et de ses suites, » n'étoient que des espèces de maréchaux ferrans. »

Faisons en passant une réflexion qui se présente assez naturellement au sujet de ces médecins, si fort au-dessus de leur besogne, et qui voient si clair dans le corps humain : s'ils étoient tous parfaitement d'accord, ils pourroient espérer de donner des lois aux hommes, et de poser les fondemens d'une théorie et d'une pratique invariables; ils pourroient se flatter d'assujettir tous les jeunes médecins à une manière déterminée d'exercer la médecine, et le public à ne se laisser médicamenter que suivant les règles reçues. Ce seroit le moyen de rappeler peu à peu cette loi des Égyptiens, qui fixoit et déterminoit sans réserve tous les médecins à une pratique particulière.

Mais cette violence ne s'accorde pas avec la douceur et la sagesse de nos lois. Une pareille société de médecins n'est qu'imaginaire ; ceux qui la conçoivent comme possible, ou qui peut-être en désireroient l'existence, ne sont que tolérés par la justice, de même que toutes les autres classes des médecins.

Ceux-ci se flattent de connoître la circulation et ses lois ; ils savent que les maladies dépendent des engorgemens des parties, et leur pratique ne tend qu'à diminuer ces engorgemens par des évacuations ; ils sont toujours certains que des évacuations faites avant l'engorgement formé l'auroient évité ; beaucoup de physiciens sont d'accord avec eux de toutes ces vérités, tout cela est établi et prouvé, de même que tout ce qui s'ensuit, et que chacun voit à merveille.

Ces médecins ont encore d'autres ressources et d'autres appuis de leur doctrine ; ils peuvent se joindre et se joignent en effet à ceux qui ont étudié à fond toutes les nuances de l'épaississement des humeurs, à ceux qui connoissent les diverses tournures de ces humeurs, aux chimistes enfin qui, par leurs analyses et leurs décompositions, font toucher au doigt et à l'œil les divers sels qui manquent ou qui prédominent dans le sang, de même que les moyens de détruire ou de revivifier ces sels.

En suivant ces opinions, on voit à merveille le sang composé d'un certain nombre de globules, se décomposer et entrer dans les petits vaisseaux, s'épaissir ou se concréter dans ces vaisseaux, s'y incunéer en les forçant, et les abandonner en les laissant en liberté ; ce qui est dû aux effets des remèdes appliqués à propos.

Lorsque les acides prédominent dans l'estomac ou dans le sang, on est sûr de les aller masquer ou détruire, en leur envoyant un sel contraire. Enfin, on sait laver le sang, le délayer, lui donner du jour, relâcher les vaisseaux, les ramollir, et les fortifier suivant le besoin. Eh ! que ne sait-on pas évacuer de l'estomac ! que ne purge-t-on point ! De combien de manières ne sait-on pas nettoyer ce réservoir où s'assemble tant de saburre, tant de pourriture !

Ces assertions et autres semblables ne sont que des théorèmes épars dans les ouvrages des mécaniciens modernes ; ils doivent, au reste, ne pas le prendre sur un si haut ton avec tous les anciens, puisqu'il y en eut parmi eux qui eurent à peu près les mêmes principes, les mêmes projets, la même simplicité et la même solidité d'opinions. Il en résulte une logique particulière et une manière de juger la nature des maladies, dont voici un exemple qui suffira pour mes lecteurs.

Un médecin mécanicien trouva un jour trois jeunes gens, et, sans les saluer ni leur parler autrement, il s'arrêta avec eux, et après les avoir considérés attentivement, il dit à l'un : « Vous » avez l'acre enveloppé dans le visqueux ; à l'autre : votre sang » erre dans les vaisseaux capillaires ; et au troisième : vos glo» bules sanguins roulent languissamment et noyés dans beaucoup » d'eau ».

Voilà comment et dans quel sens ce médecin jugeoit ses malades.

d'après ses principes : c'est ainsi à peu près qu'il faut marcher dans cette secte; c'est du moins la route qui a été tracée par des médecins même d'un mérite distingué; et c'est d'après de pareilles décisions qu'on a souvent jugé qu'un homme étoit grand médecin, qu'il étoit né médecin, qu'il lisoit dans l'intérieur du corps.

Quelle activité, quelle confiance, quelle vigilance tous ces principes ne doivent-ils pas inspirer aux médecins qui les ont adoptés! Ils ne peuvent, ce me semble, s'empêcher de prendre tous les moyens possibles d'assujettir le public à leurs règles; et puisque la médecine veut étendre son empire autant sur ceux qui sont en bonne santé, pour faire durer cet heureux état, que sur ceux qui sont attaqués de quelque maladie, pour la guérir; il n'est point d'homme qui ne se trouve assujetti à obéir sans cesse aux lois de la médecine dogmatique et mécanique.

« Buvez tant d'eau pour délayer votre sang qui a tant perdu » aujourd'hui; nettoyez votre estomac; quittez cet aliment qui » produit un suc épais et visqueux; prenez garde à ce sel acide; » corrigez-le par cet alkali », voilà les préceptes journaliers auxquels nous devons tous être soumis pour éviter les engorgemens et pour empêcher l'épaississement des humeurs. Avec ces lois et cette façon de vivre, on doit nécessairement jouir d'une bonne santé.

Asclépiade, en parlant de ses règles, fort analogues à celles-ci, osa gager qu'il ne seroit jamais malade. Il ne perdit point la gageure, puisqu'on dit qu'il mourut subitement. On sait que Paracelse osa viser à l'immortalité, conduit sur les ailes de la théorie la plus brillante et la plus près de la nature qui ait existé. Il n'est pas le seul qui se soit laissé entraîner à ces prétentions; d'autres les ont eues sans oser les mettre au jour.

La panacée universelle, ou le remède qui guérit tous les maux possibles, est un morceau friand après lequel bien des têtes courent comme après la pierre philosophale; autrefois c'étoit tête levée, aujourd'hui on se cache; mais on poursuit sourdement cet objet.

J'ai vu un médecin qui disoit être persuadé qu'il ne pouvoit mourir en suivant les règles de son art : j'en ai vu plusieurs qui ont offert de démontrer aux mécaniciens que si leurs principes étoient vrais, il seroit possible de rajeunir les vieillards et surtout de retarder la vieillesse, en détruisant toute cause d'obstacle à la circulation du sang.

Prenez garde que c'est souvent d'après de pareilles spéculations qu'on se détermine dans l'application des remèdes. C'est la marche de l'esprit humain. Les dogmatiques modernes ont cela de commun avec les anciens. Le grand rôle qu'ils ont joué en médecine est dû en partie à ces flatteuses idées.

§. III. *Galien, dogmatique décidé; sa gloire, ses éloges, sa persécution, ses abréviateurs.*

Galien parut au deuxième siècle de l'Église; son génie et ses talens le firent bientôt distinguer : nous le connoissons principa-

lement par ses ouvrages, où il ne cesse de se vanter : ils sont si chargés de choses importantes, qu'ils doivent être regardés comme un corps de médecine complet, et comme une encyclopédie plus fournie que celle d'Hippocrate. Galien a presque tout dit, presque tout vu, presque tout appris par sa pratique et par ses observations, de même que par l'étude des opinions de ses prédécesseurs, qu'il recueillit avec attention.

On connoît la vogue des écrits de Galien ; sa réputation a duré dans tous les siècles ; ses sectateurs ont porté ses éloges au-delà de toute expression. D'où vient cette grande fortune? du mérite personnel de Galien ; cela n'est pas douteux ; mais les circonstances heureuses où il se trouva donnèrent un relief singulier à son mérite, et contribuèrent autant que lui à étendre sa réputation.

Premièrement ses ouvrages eurent le bonheur d'enterrer tous ceux qui les avoient précédés ; ils se trouvèrent, pour ainsi dire, seuls : les médecins antérieurs à Galien ne furent connus que par la critique qu'il en faisoit ; il n'est pas possible qu'il ne se mît au-dessus d'eux ; c'étoit son goût décidé : il eut pourtant l'honnêteté de s'humilier devant Hippocrate ; il le prit pour son patron ; ainsi il joignit sa gloire à celle de ce père de la médecine, qu'Asclépiade et les autres n'avoient pu éclipser que pendant quelques instans.

En second lieu, Galien s'unit aussi à Aristote, à cet homme étonnant, destiné pour faire sur la terre des conquêtes plus brillantes et plus durables que son héros Alexandre. Asclépiade, au contraire, s'étoit tourné du côté de la philosophie d'Épicure, moins à portée des hommes ordinaires que celle d'Aristote. Étoit-il possible que Galien, porté sur la gloire d'Hippocrate et d'Aristote, ne suivît pas le sort de ces deux grands hommes? Est-il étonnant qu'il soit parvenu, ayant deux pareils guides, au point de grandeur où il est arrivé?

Troisièmement, comme la philosophie d'Aristote vint au point de détruire peu à peu dans les écoles de théologie jusqu'à la mémoire de Pythagore, de Platon et d'Épicure, les pères de l'Église, qui prirent le dessus et donnèrent le ton en philosophie comme en théologie, ne purent manquer de faire rejaillir beaucoup de gloire sur Galien : il détourna en effet les regards des hommes de sur Hippocrate, et les fixa sur lui-même, d'autant qu'il s'étoit étudié à tancer vivement les ennemis d'Hippocrate, à répondre à leurs objections et à s'approprier sa doctrine : il fut loué par saint Jérôme et saint Grégoire de Nice, qui lui assurèrent les suffrages des chrétiens. Les jurisconsultes augmentèrent son autorité.

Enfin la philosophie, le système de médecine, la manière de raisonner de Galien, sentent tellement le péripatéticien, ils donnent si beau jeu à la méthode scholastique, qu'on peut assurer que comme les ouvrages d'Aristote renfermoient, à travers mille obscurités, tous les bavardages de logique et de métaphysique qu'on y a puisés depuis, de même les ouvrages de Galien contenoient

mille leçons toutes du ton propre aux écoles, qui en effet s'y attachèrent avec acharnement.

Galien fut donc un très-grand homme; mais il fut aussi heureux que grand. Il le fut autant par sa réputation que par celle d'Hippocrate, et surtout par celle d'Aristote, auquel il associa sa fortune. Il fut sans doute plus dogmatique qu'Hippocrate : il tenoit moins à l'empirisme. Il réussit mieux qu'Asclépiade à détruire ou confondre les sectes qui avoient partagé la médecine, et l'empirisme fut mêlé avec le dogme; ou plutôt Galien créa un système complet de dogme : il assujettit le corps humain aux quatre qualités et aux quatre humeurs tirées de la philosophie d'Aristote.

Galien étoit-il plus grand médecin qu'Asclépiade et même que les empiriques ou les méthodistes connus? j'en doute. Fit-il un bien plus réel à la médecine qu'Asclépiade et que ces mêmes empiriques et méthodistes? je ne le crois point. Je pense au contraire qu'il chargea la médecine de mille futilités, qu'il arrêta ses progrès, qu'il l'enterra dans un bourbier dans lequel prirent naissance des nuées d'insectes rongeurs, et duquel sortit dans la suite la poussière de l'école. Je pense en un mot que l'empirisme et la méthode et même la manière d'Asclépiade dureront encore, lorsque Galien sera connu, comme ces anciens conquérans qui ont donné occasion à mille meurtres.

Les médecins diront, Dieu nous garde d'un Galien et surtout de son armée pédante et burlesque. Car si vous ôtiez à Galien la foule de partisans et de commentateurs qui ont gâté sa mémoire, en croyant l'embellir, il seroit très-recommandable par lui-même; mais alors vous lui ôtez la moitié de sa gloire : elle n'est due en partie qu'aux échos multipliés qui l'ont publiée, ou au grand nombre d'instrumens tristes et peu mélodieux qui ont donné à ses louanges un ton aigre, faux et déplaisant.

Vous entendrez pourtant tous les jours des lambeaux de ces chansons gothiques de l'ancienne école péripatéticienne et galénique. « Nous suivons, vous dira-t-on, Hippocrate et Galien; la doc- » trine de ces grands hommes s'est perpétuée jusqu'à nous; nous » sommes leurs imitateurs, leurs enfans et leurs disciples ». Répondez courageusement : cela n'est pas vrai; vous voulez le faire croire au monde, parce que vous n'osez point attaquer ces anciens médecins, comme quelques-uns des vôtres l'ont fait. Il ont traité Hippocrate et Galien avec mépris, et ils les regardent, suivant l'expression à jamais mémorable de Chirac, comme des maréchaux ferrans.

J'ajoute que si votre manière d'enseigner et de pratiquer la médecine est aussi vraie que vous vous en flattez, Chirac n'a pas tort. Détachez-vous donc du désir de vous faire regarder comme les descendans légitimes d'Hippocrate et de Galien. Dites qu'ils étoient dans l'erreur, et mettez-les dans la classe des empiriques et peut-être des charlatans, puisque vous les regarderiez comme tels s'ils vivoient parmi vous.

Il ne faut pas oublier que Galien ne cessa d'être harcelé et poursuivi par quelques confrères ameutés contre lui : il craignit même

pour sa vie, ce qui pourroit faire croire qu'il n'avoit pas autant de courage que de jactance. D'ailleurs, comme il paroît qu'il n'étoit pas aussi endurant que l'indique son nom, qui signifie tranquille ou paisible, et comme il semble aussi qu'il tenoit de sa mère, non moins acariâtre que la fameuse Xantippe, il y a tout lieu de penser qu'il ne ménagea pas ses rivaux. S'il parloit comme il écrivoit, et s'il commença sans qu'on l'eût attaqué, certainement il dut heurter l'amour-propre de ceux de sa profession. L'orage qui s'éleva contre lui seroit plus singulier, s'il n'y avoit dans ses écrits que des choses honnêtes dictées par une émulation permise, et s'il avoit été d'un caractère doux, simple, endurant, modeste et plus pyrrhonien que dogmatique.

Mais Galien n'ayant pas été à l'abri des traits de l'envie et de la calomnie, qui pourroit se flatter d'être exempt de pareilles épreuves? Les plus violentes dont la mémoire s'est conservée, ne font point à notre état le tort qu'on pourroit croire, si on jugeoit des choses sans réflexion. Les plus vives sorties contre les médecins qui ont été persécutés, n'ont été que le produit de l'agitation excitée par un ou quelques-uns de leurs confrères. Cette agitation fut toujours le signe le plus parlant de l'impuissance de nuire réellement, et de la bonne envie qu'on en auroit; elle ne fut que l'expression d'un besoin urgent, et des efforts tendant le plus souvent à sortir d'un mauvais pas, dans lequel on étoit inconsidérément tombé.

Le corps entier n'a jamais eu pour objet de perdre, de persécuter, de décrier, de déshonorer un de ses membres. Le corps n'a pas besoin de cela, parce qu'il lui est fort égal que Pierre ou Jean fassent leur chemin, l'un mieux que l'autre. Ainsi les persécuteurs de Galien ne furent pas les médecins en général, mais quelques âmes basses et de mauvaises têtes, qui sentoient qu'il étoit de leur intérêt de perdre un rival heureux.

Galien avoit assez bien réussi chez l'empereur et auprès de son fils. Il avoit mérité la protection de Faustine; il étoit l'ami de Démétrius, premier médecin de l'empereur. Tout cela lui attira quelques éloges de la part des courtisans : ces éloges tournèrent la tête à ses rivaux. La bonne odeur de la réputation de Galien devint un poison pour eux, parce qu'elle tomba en terre corrompue; mais cette réputation ne faisoit rien au corps des médecins, au contraire.

S'il est donc vrai, comme Galien le rapporte, qu'il ait embarrassé un Martianus en faisant un pronostic plus heureux et plus sûr que le sien; si ce Martianus commit une très-grande imprudence de ne pas s'en rapporter aux lumières de Galien qui en savoit plus que lui; s'il est vrai qu'Antigènes, médecin babillard et calomniateur de profession, se trouva mal de sa manière de procéder vis-à-vis de Galien; s'il est vrai enfin que ces Martianus, ces Antigènes et autres se soient déchaînés contre Galien avec toute la fureur de l'envie, il ne s'ensuit pas qu'on doive imputer au corps des médecins les fautes de quelques membres.

Les Antigènes et les Martianus seront toujours les maîtres de

se déshonorer tant qu'ils voudront : leurs fureurs ne retomberont que sur eux. Ils auront beau vouloir entraîner le corps dans leurs complots et dans leurs égaremens, ils n'y réussiront jamais.

Les premiers successeurs de Galien furent ses premiers esclaves ou ses admirateurs et ses copistes. Paul d'Ægine, Oribaze, Trallien, Aétius, forment cette classe. Charles Étienne les a nommés princes de la médecine, dénomination flatteuse qui revient souvent dans les écoles : ces médecins ne sont que des espèces d'abréviateurs ou de commentateurs de Galien. On trouve pourtant dans leurs ouvrages une méthode ou un goût particulier à chacun d'eux. Ils osoient penser par eux-mêmes, au moins quant à la façon de proposer leurs opinions.

Ils confondirent le dogme, la méthode et l'empirisme : ce dernier brille toujours, surtout dans la partie pratique de la médecine. Cette pratique étoit pour ainsi dire réduite à une chaîne de formules usuelles, qu'il suffisoit de posséder ou de savoir par cœur pour être médecin. Il faut que cette méthode ait quelque chose de bien naturel et de bien commode pour l'exercice de la médecine, puisqu'il y a eu dans tous les siècles des médecins qui l'ont cultivée avec soin.

On trouve jusque dans les ouvrages de Sydenham, un abrégé de formules convenables à toutes les maladies. C'est assurément l'hommage le plus parlant qu'on puisse rendre à l'empirisme, puisqu'il prend sa source chez les partisans du dogme.

§. IV. *La médecine parmi les Arabes. Averrhoès, ses peines et sa gloire. Fondation de la faculté de Salerne et de celle de Montpellier. La faculté de Paris.*

La médecine tomba enfin entre les mains des Arabes. Elle joua un grand rôle chez ce peuple penseur et sérieux, grand amateur de la poésie, et dont quelques rois se piquoient de protéger les lettres. Elle y devint plus aristotélicienne et plus péripatéticienne que jamais, ce qui ne pouvoit être autrement, puisqu'un de leurs califes avoit vu dans la nuit un spectre sous la figure d'Aristote, qui l'exhortoit à l'étude.

Il se fit un composé ou un mélange des opinions de Galien et de celles d'Aristote, jointes à celles de quelques beaux génies parmi les Arabes. Il en résulta un corps particulier dans lequel les nuances du galénisme se voyoient mêlées avec quelques réflexions particulières, mais surtout avec l'empirisme propre aux pays qu'habitèrent et que parcoururent les Arabes.

Les ouvrages de Freind, célèbre médecin anglois, contiennent quelques morceaux précieux de cette médecine arabe, qui prit la plus grande faveur surtout en Espagne, d'où elle se répandit dans toute l'Europe.

L'exemple d'Averrhoès suffit pour indiquer quel étoit le cas que les Arabes faisoient de la médecine et des médecins. Ce philosophe médecin, un des plus grands de sa nation, et rival d'Avicenne, eut de grandes charges dans la magistrature : l'application qu'il donna à la médecine ne le rendit pas indigne de les posséder.

Il fut si grand partisan d'Aristote, qu'il mérita le nom de commentateur par excellence.

Le courage qu'il eut de faire saigner un de ses enfans âgé de six à sept ans, prouve qu'il étoit plus médecin que bien des écrivains ne l'ont cru. Cet exemple a au moins servi aux amateurs de la saignée, pour mettre Averrhoès au nombre de leurs grands hommes. Ils se seroient difficilement déterminés à convenir que ce n'est pas faire un acte de vrai médecin que d'ordonner une saignée.

Averrhoès eut des ennemis. Un de ses confrères, c'est-à-dire un médecin, joint à des nobles et à d'autres de Cordoue, lui portèrent envie. Ils surprirent un acte dans lequel ils attribuèrent des sentimens condamnables à Averrhoès. Cette affaire eut de fâcheuses suites pour lui : il tomba dans le piége des faux témoins : ses ennemis jouirent d'un spectacle délicieux : ils le virent puni, bafoué et insulté ; on lui crachoit au visage.

Mais il fut enfin rétabli dans toutes ses fontions, et ses délateurs furent sans doute bafoués à leur tour. Il échappa glorieusement à leur persécution : il fut un homme fort considérable, grand justicier, chef des prêtres, juge de Maroc, et il s'acquit une brillante réputation, qui fut cependant ternie par de folles opinions, dans lesquelles une vaine subtilité l'entraîna.

Les Arabes fondèrent des écoles. Celle de Salerne et celle de Montpellier furent les premières de ces écoles le plus à portée de France. Le sage et savant auteur de l'histoire de l'université de Paris, convient que la médecine fleurissoit à Montpellier avant qu'on l'enseignât à Paris. Il convient de ce fait, quoiqu'il n'eût pas conçu le dessein de faire une histoire de la médecine en France.

S'il s'étoit proposé cet objet, étant convenu que l'école de Montpellier étoit la plus ancienne de celles qui sont aujourd'hui dans le royaume, il eût sans doute senti la nécessité de poursuivre l'histoire de cette école célèbre ; car que pourroit-ce être qu'une histoire de la médecine en France, dans laquelle on affecteroit de mettre dans l'oubli l'école de Montpellier ?

Quant à l'école de médecine de Paris, l'historien de l'université place ses premiers professeurs vers la fin du douzième siècle. Il a mieux aimé prendre ce parti, que d'embarrasser son lecteur dans un labyrinthe de discussions très-obscures au sujet des écoles épiscopales et monastiques. Il n'a pas cru que pour prouver l'antiquité de la faculté de médecine, il fallût aller chercher dans les anciens monastères quelques écrivains curieux de travailler à des ouvrages sur la médecine, qui se réduisoient la plupart à des copies de Marcel et des Arabes.

A dire vrai, il importe peu aux médecins de Paris d'avoir eu pour fondateur Alevin, ce régent de toute notre France. Il leur importe peu que leurs prédécesseurs aient fait corps avec les anciens cornificiens et autres premiers lettrés de cette force.

Les médecins étoient en ce temps-là Juifs et Arabes. Il est à croire, il est même certain que ces Juifs et ces Arabes valoient

bien ces écolâtres hibernois qui faisoient rage dans ces temps d'éternelles clameurs, qu'un goût bizarre fait regarder comme les beaux jours des écoles. Les médecins ne doivent-ils pas se féliciter qu'on ne puisse rien imputer à leurs ancêtres au sujet de la persécution du malheureux Abeilard?

Ce fameux persécuté fut sans doute traité et guéri par eux, tandis que le plus grand nombre des autres savans le poursuivoient à toute outrance et avec autant d'acharnement, mais avec moins de candeur, que nos anciens preux poursuivoient leurs ennemis ou ceux de l'état.

Quel docteur moderne pourroit avoir quelque regret que ses prédécesseurs n'eussent pas été compris dans ce statut, qui ordonnoit à tous maîtres « d'avoir une chappe ronde, noire et tombant » jusqu'aux talons, du moins lorsqu'elle étoit neuve; ou bien » celui qui interdisoit les souliers à bec recourbé? » Qui trouvera mauvais que quelqu'un conçoive le projet de rayer de la liste des médecins « un Jean de Saint-Quentin qui se fit domi» nicain, et qui, pour donner un exemple de la pauvreté évan» gélique, descendit un jour de la chaire où il prêchoit, pour » aller prendre l'habit de saint Dominique, et remonta un mo» ment après dans la même chaire devant le même auditoire? » Voilà, il faut en convenir, une plaisante comédie pour un médecin.

Il seroit pourtant bon de décider si les médecins de Paris suivirent l'université dispersée et exilée, au commencement du treizième siècle : l'examen de ce fait pourroit conduire à des réflexions importantes. En effet, si les médecins suivirent l'université dans son exil, que devinrent alors les malades de Paris? S'ils ne la suivirent pas, ils n'étoient donc pas du corps de l'université.

Si quelques-uns la suivirent, et si d'autres restèrent à Paris, ceux-ci étoient donc de faux frères qui faisoient corps à part, et qui formoient les vrais médecins ou ceux qui voyoient les malades, tandis que les autres haranguoient dans les écoles. On doit en dire autant de plusieurs occasions dans lesquelles l'université cessa ses fonctions. Il n'y a pas apparence que les médecins cessassent de voir des malades : ils s'en seroient sans doute bien gardés.

Enfin je suis fâché qu'un écrivain de nos jours qui n'a pas voulu nous laisser ignorer l'histoire des bédeaux de la faculté de médecine de Paris, ne nous ait pas appris si les bédeaux se trouvèrent à ce combat célèbre livré pas les dominicains aux députés de l'université : de vigoureux moines tombèrent avec des bâtons sur ces députés, mais principalement sur les bédeaux, qui furent les plus maltraités, parce qu'ils payoient pour leurs maîtres.

Claro et Bret, aujourd'hui bédeaux de la faculté de médecine, auroient quelque intérêt à savoir si leurs ancêtres eurent part à cette triste défaite. Ils proposeront apparemment la question à l'écrivain, qui n'ignore pas le détail le mieux circonstancié de plus d'un fait de cette espèce et de cette importance.

Pressons-nous de quitter ces siècles que nous devons oublier

comme les jeux de notre enfance ; siècles obscurs, où les premiers rayons du savoir ne servoient qu'à faire mieux apercevoir les ténèbres de l'ignorance, et qui ne valoient point pour la médecine le règne du pur et du simple empirisme.

Qu'étoit-ce en effet que nos premiers maîtres qui, parce qu'ils commençoient à savoir lire, paroissoient croire que la médecine s'apprenoit en lisant, et qui, au lieu de s'appliquer au traitement des maladies que les empiriques leurs contemporains n'abandonnoient pas, passoient leur vie à transcrire les ouvrages d'Avicenne, à traduire, à commenter, à faire de mauvais vers, et puis à disputer ?

Nous n'en trouvons point qui aient valu un Gui de Chauliac, médecin de Montpellier, non plus qu'un Linacre, Anglois. La médecine positive et pratique se fit plus tôt connoître à ces étrangers qu'à nos pères des écoles.

§. V. *Fernel; ses écrits, ses malheurs, son ennemi.*

La Faculté de Paris fut amplement dédommagée dans les suites; après avoir long-temps resté dans l'enfance, elle produisit un phénomène auquel il n'étoit guère possible de s'attendre. Fernel parut comme l'éclair qui perce les nuages les plus épais; il naquit dans l'école et s'éleva bientôt jusqu'aux cieux. Jamais auteur si élégant n'orna nos chaires; jamais génie si aisé et si agréable ne traita notre médecine. Tout le monde lui a donné un rang distingué parmi les médecins; je le place à côté de Celse, de Thémison, d'Avicenne, presque de niveau avec Galien, et un peu plus bas qu'Asclépiade et qu'Hippocrate.

J'accorde à la Faculté de Montpellier qu'elle peut opposer ses Rondelet, ses Ranchin, ses Dulaurens, et surtout ses Joubert à nos Duret, à nos Houliers, à nos Baillous, à nos Riolan; mais elle doit en convenir, elle n'a personne à mettre en parallèle avec Fernel; je ne ferai que trois réflexions sur ses malheurs, qui ne sont pas assurément des taches pour lui.

1°. Un malin rival, Fleselles, dont le nom seroit tombé dans l'oubli s'il ne s'étoit attaché à calomnier Fernel, le fit passer pour un homme qui couroit après l'argent, et qui étoit presque aussi avare que Silvius. Fleselles fit de plus la faute de s'oublier assez lui-même pour traiter Fernel de fripon et d'ignorant; le prétexte de ces horreurs fut que Fernel n'aimoit pas à prodiguer le sang, au lieu que Fleselles vouloit beaucoup saigner. Quelles frivoles raisons pour porter le fer dans le sein d'un homme à la place duquel tous ses confrères auroient voulu être, et que les calomnies d'un concurrent dénaturé et dépaysé par la passion, durent leur rendre plus cher!

2°. Fernel mourut trop tôt pour le complément de sa gloire et pour l'avancement de la médecine. Il méditoit un ouvrage sur l'usage et l'administration de tous les remèdes domestiques, empiriques et autres. Ses autres ouvrages auroient eu besoin d'être renforcés de ce dernier; on les a trouvés trop laconiques et un peu maigres pour la pratique; le reproche est assez bien fondé.

Quel malheur qu'un homme qui paroît avoir été propre à marier le dogme à l'empirisme, n'ait pas eu le temps de remplir cet important objet! Ne trouvera-t-on jamais le moyen de lier ces deux sectes de manière à les empêcher de se heurter sans cesse ?

3°. Mais quel dommage que Fernel ait paru dans un siècle aussi peu favorable à l'éclat, ou du moins à la durée que méritoient ses ouvrages! A peine virent-ils le jour, qu'ils furent éclipsés par le tourbillon impétueux des chimistes, qui vint bouleverser la médecine ; à peine ces ouvrages eurent-ils le temps d'être connus et goûtés, que les plus savans médecins s'empressèrent de courir la nouvelle carrière ouverte par Paracelse, à qui rien ne résista, qui assujettit tout à ses lois, qui ébranla le galénisme jusque dans ses fondemens, et qui auroit perdu les écoles, si celles-ci n'avoient plié sous sa loi impérieuse.

Si quelque médecin résista aux vives sorties de Paracelse ; s'il y en eut qui ne furent point éblouis par ses paradoxes hardis et par ses découvertes, qu'on ne pouvoit méconnoître, ce furent en partie des esprits paresseux et timides, obligés enfin d'abandonner ce Fernel, lorsque la circulation du sang vint répandre sur la médecine un jour éblouissant.

Les ouvrages de Fernel se trouvèrent donc à la presse entre deux puissantes factions, les chimistes et les partisans de la circulation. Ces deux factions partagèrent les esprits ; ils se réunirent ensuite pour prendre un parti mixte, non moins opposé à la doctrine des Arabes et de Galien, que Fernel porta à son plus haut degré de perfection.

Cet excellent écrivain eut encore à combattre d'autres ennemis non moins à craindre pour lui que la secte des chimistes et celle des partisans de la circulation. On s'est trompé, ce me semble, en prenant pour un éloge l'épigramme de Duret. Il disoit que Fernel avoit mis en latin très-agréable toutes les billevésées des Arabes.

C'étoit plutôt un reproche fait à Fernel pour avoir mal employé ses veilles et pour avoir paru trop peu attaché aux dogmes purs et simples d'Hippocrate : ces dogmes firent les délices et l'étude des Duret et des autres restaurateurs de la médecine grecque, qui se battirent avec trop d'avantage contre les derniers des écoles arabes.

On pourroit dire de Fernel qu'il manqua un peu de goût en donnant la préférence au galénisme mêlé avec les idées des Arabes ; il auroit dû s'attacher à embellir le pur hippocratisme. Son génie, moins étendu que celui de Paracelse, le fit rester bien loin de ce réformateur, qui marchoit à pas de géant, abattant tout ce qui se rencontroit. Fernel ne peut enfin disputer le premier rang aux partisans de la découverte de la circulation. Ils furent les vrais auteurs du dogme nouveau, plus léger et plus châtié que l'ancien.

J'aurois voulu que Fernel eût eu tous ces matériaux à manier : quelle différence de son style à celui de nos faiseurs d'institutes! Il me semble que Deleboé est celui qui a le plus approché de la manière de Fernel ; il a, comme lui, mis au jour un système de médecine

fort élégant ; il a de même travaillé à embellir une fausse route ; il y a cette différence, c'est que Deleboé s'est trop appesanti contre son ennemi Deusingius, au lieu que Fernel n'a rien dit de son Fleselles.

Quoi qu'il en soit, Fernel ne fut point un génie créateur, inventeur, destiné à réformer l'art ; il l'embellit de l'ouvrage le mieux fait qui ait paru. Il fut un peu trop enfoncé dans l'école ; il en éclaira les dogmes, jusqu'à lui obscurs, traînans, mêlés de toutes les inutilités et de toutes les fadeurs de la dialectique : il joua un rôle tout opposé à celui du fameux Cœlius Aurélianus : celui-ci écrivit d'une manière la plus barbare ; mais il copia d'excellens modèles. Fernel s'attacha au char pesant des Arabes et des sectateurs corrompus de Galien ; mais il fit un corps élégant de leur doctrine fastidieuse.

Les modernes ont pris de lui l'ordre et la clarté ; il n'en est point qui ait pu en saisir le style et l'expression. Il a fourni quelque chose à l'extension et au développement de toutes les nouvelles sectes, qui ont pris naissance dans la chimie et dans la circulation du sang ; il a toujours été d'un grand secours à ceux qui ont enseigné la médecine. Ses ouvrages seront à jamais une sorte de code du dogme : ils seront toujours supportables et toujours lus.

Ils serviront de guide à ceux qui entreprendront de réduire la médecine à des principes généraux et à la traiter suivant les vœux des dogmatiques : c'est ainsi que le fonds des opinions de Descartes vieillira : mais sa méthode ne cessera point d'avoir tous les agrémens de la nouveauté.

Enfin, Fernel fut le plus grand, le plus élégant des régens ou des professeurs : une école faite pour instruire la jeunesse des élémens du dogme ne sauroit choisir un meilleur modèle.

§. VI. *Un médecin dogmatique ne peut prendre que deux partis au sujet de la petite-vérole ; le premier de tenir toujours ses malades dans les remèdes : inconvéniens de ce premier parti. Le second parti à prendre est de protéger l'inoculation.*

Revenons à ce qui regarde la petite-vérole : puisqu'elle menace sans cesse ceux qui ne l'ont point eue, un médecin dogmatique mécanicien ou autre ne peut prendre que deux partis au sujet de ceux qui ont confiance en lui, et qui craignent cette maladie ; il se rendroit coupable d'un abus de confiance, s'il laissoit en pareil cas dormir ses préceptes, et s'il ne réveilloit, au contraire, son activité. Il doit, dis-je, prendre un des partis suivans.

Il tiendra quelqu'un qui n'a point eu la petite-vérole, dans une suite de remèdes journaliers, qui puissent empêcher les amas d'humeurs, leur épaississement, leur âcreté, et enfin tout engorgement des parties intérieures qui serviroit de cause à la fièvre et au développement de la petite-vérole. C'est le premier parti à prendre pour un médecin dogmatique : or, ce parti seroit impossible à suivre, quoiqu'il découle nécessairement des principes de la médecine dogmatique. Il est peu d'hommes qui voulussent s'y assujettir continuellement ; pareille soumission ne devroit s'atten-

dre que de la part de quelques mélancoliques toujours épouvantés des maladies qu'ils n'ont point, et qu'ils évitent cependant rarement, malgré leurs précautions, qui vont jusqu'à la foiblesse et la puérilité.

Ce seroit un spectacle bien singulier qu'une ville dont les habitans seroient tous sujets à de pareilles lois de médecine; elle formeroit une manière d'hôpital, flatteur, si l'on veut, ou plutôt rempli de devoirs et de soins superflus pour ceux qui le dirigeroient, mais très-ridicule en soi, et en tout une pauvre assemblée d'humains.

Elle feroit la preuve de ce qu'on a proposé comme un paradoxe, savoir, qu'une ville, une nation, une famille entièrement assujetties aux règles sévères de la médecine, ne feroient que languir et seroient entièrement inhabiles aux fonctions qui sont du devoir ordinaire des hommes, la guerre, le commerce, les différens arts. On craindroit sans cesse de se faire mal, on deviendroit d'autant plus douillet et d'autant plus poltron, qu'on seroit plus instruit de ce que les variations de l'air, le chaud et le froid, le vin et les liqueurs, et tout le reste, peuvent occasionner, en procurant des engorgemens intérieurs, en brûlant et desséchant le sang.

J'ose le dire : il faudroit, pour corriger les médecins (s'il y en avoit qui donnassent tête baissée et sans quelque restriction dans les règles austères et rigoureuses de la médecine dogmatique), les condamner à faire la médecine dans une ville ou dans une famille comme celle dont il vient d'être question. Ils verroient alors à quoi peuvent conduire les abus de leur système; ils seroient les premières victimes de ces raisonnemens éternels sur l'épaississement des liqueurs, sur l'engorgement des vaisseaux, et mille autres assertions fondées sur la physique, bonne ou mauvaise, du corps humain.

Mais la supposition sur laquelle roule ce qu'on vient de lire au sujet de l'empire d'une médecine excessive sur l'esprit trop pusillanime de quelques malades, est entièrement impossible et démentie par les expériences journalières; les médecins attentifs sur ce point se rebutent bientôt d'endoctriner ceux qui se portent bien, et qui sont assez ignorans ou assez mal avisés pour ne pas savoir ce qu'il leur convient de faire pour conserver leur santé.

Les hommes raisonnables ne s'assujettissent aux règles de la médecine que lorsqu'ils sont malades; s'ils se portent bien, ils parlent pour s'amuser, et tout au plus pour briller ou pour juger la besogne des médecins; et c'est bien assez assurément : c'est bien assez que des gens faits pour toute autre chose que la médecine, s'assujettissent à se remplir la tête de quelques mots vagues d'inflammation, de gangrène, d'épaississement, et qu'ils s'abaissent jusqu'à juger et prétendre analyser la besogne des médecins. Ils devroient au moins faire grâce de leur doctrine à ceux qui ne savent pas les règles fondées sur ces théories mécaniques.

En un mot, un médecin ne prendra jamais sur lui de suivre jour par jour, heure par heure, quelqu'un qui n'a point eu la

petite-vérole, pour le mettre dans le cas de n'avoir point à la craindre. Passons au deuxième parti qu'il doit nécessairement prendre, comme je l'ai dit ci-dessus.

Il doit se tourner du côté de l'inoculation, et en voici les preuves. Il conserve par là le degré d'autorité convenable sur son malade; il le met à l'abri de toute surprise de la part de la petite-vérole, qui, lorsqu'elle tombera sur un corps bien disposé, ne peut lui nuire; il a soin de choisir le temps, le jour, la saison la plus convenable, si tant est que ses soins entrent pour quelque chose dans son plan.

Il prépare le corps comme il lui plaît; il met le sang dans le degré de consistance qu'il lui désire; il met les vaisseaux dans un degré de plénitude convenable; il se rend maître des premières voies, qu'il a le temps de bien disposer par les remèdes généraux. Quels avantages un médecin mécanicien ne trouve-t-il pas dans l'inoculation!

Ils sont d'autant plus évidens, ces avantages, qu'ils retombent sur le médecin : en assurant aussi le bien des malades, le médecin est entièrement à son aise, et suit sans s'arrêter la route que lui prescrit son système; il agit, il décide, il dirige, il ordonne ce qui entre dans le plan de sa médecine active et officieuse; il veille et pourvoit à ce qu'il n'arrive point d'accidens.

Il est ce qu'il doit être, suivant ses vœux, acteur principal, conducteur et maître; car les malades doivent se laisser conduire sans murmurer, suivant les vœux de quelques dogmatiques, qu'on nommeroit presque des tyrans : tel étoit, par exemple, Galien, qui n'entendoit pas raillerie sur la confiance qu'il exigeoit; il prétendoit être le maître de ses malades, qu'il traitoit comme ses esclaves.

Celui qui se livre à un médecin aussi déterminé, ne peut lui-même qu'être fort aise d'avoir recours à l'inoculation, lorsque son docteur la lui ordonne : cette ordonnance n'étant en effet fondée que sur l'évidence palpable de la théorie, elle doit enchanter un malade qui l'exécute. Il se voit bien purgé, bien lavé, bien rafraîchi, bien saigné; il voit son sang fluide, doux et purifié de tout ce qu'il pouvoit y avoir de grossier; quelle confiance réciproque ne doit-il pas en résulter!

Au lieu qu'un malade surpris par la petite-vérole, sans y être préparé, ne peut qu'être fort affligé, d'autant plus que son médecin laisse en pareils cas échapper des regrets sur ce qu'il n'a pas été appelé assez tôt, et sur ce qu'il y a eu un ou deux jours de perdus.

En un mot, les médecins mécaniciens, ainsi que les malades qui ont mis leur confiance en leurs lumières, doivent courir après l'inoculation, la prôner, l'éprouver et la protéger contre tout ce qu'on pourroit lui opposer; ou bien il faut que ces médecins renoncent à leurs principes et les malades à leur croyance, et alors il faudroit que les uns et les autres demeurassent muets au sujet de ceux qui peuvent ne pas penser comme eux. Je ne voulois pas tant prouver, et je modérerai cette conclusion.

§. VII. *Objections fondées sur la sécurité des dogmatiques assurés de leurs principes : propos hasardés par Silva au sujet de la petite-vérole : danger des principes qui dictent de pareils propos : les médecins craignent la petite-vérole : quelle doit être la façon de penser des dogmatiques aussi sages et aussi expérimentés que V***.*

On pourroit dire que les principes des mécaniciens, et ceux des autres dogmatiques, apportent une si grande clarté dans la médecine, et donnent tant de sécurité aux médecins qui les ont adoptés, qu'ils doivent en conséquence se mettre peu en peine de l'inoculation; ils ne peuvent ni ne doivent rien craindre de la petite-vérole naturelle, en suivant leurs opinions : ils sont assurés de vaincre cette maladie en évacuant, en adoucissant, et en relâchant ou échauffant à propos. Semblables à des militaires placés dans une embuscade, si bien armés, si bien postés, et tellement au-dessus de leurs ennemis, qu'ils les attendent de pied ferme, bien assurés de les arrêter dès qu'ils voudront faire un pas, et ne daignant pas même aller à eux pour les prévenir.

Je connois le courage qu'inspire dans le traitement des maladies la médecine active, dogmatique et mécanique; je sais que c'est dans l'ordre des médecins qui la professent, que sont nés ces sortes d'apophthègmes, si consolans pour les malades « nous maî» trisons la nature, nous la remettons dans la voie ». J'ai quelque connoissance des lois que ces médecins ont imposées aux remèdes qui doivent remplir leur objet lorsqu'on les applique d'après des indications bien fondées.

Je n'ignore point que, suivant eux, les saignées doivent nécessairement dériver le sang d'une partie à l'autre, ou l'attirer d'un lieu en un autre; d'où il suit invinciblement qu'une maladie bien connue et traitée suivant les bonnes règles, doit toujours guérir.

Il en est à peu près comme d'une ville qui, suivant les lois de la guerre, doit être prise dès qu'elle est assiégée; je n'ignore pas que cette comparaison des militaires qui assiégent une place, et qui doivent toujours la prendre aujourd'hui, lorsque l'artillerie est bien servie, et que le reste va bien à proportion, a été déjà faite plusieurs fois.

Il passe pour certain que nos remèdes, notre émétique, notre quinquina, nos saignées, nos vésicatoires, nous donnent sur les anciens médecins le même avantage que les armes à feu donnent aux militaires pour les siéges des places : nous avons changé la médecine comme on a changé la guerre.

Je sais enfin qu'on répète journellement à Paris, avec une sorte d'enthousiasme, qu'un médecin du commencement de ce siècle « s'étoit vanté plusieurs fois qu'il assujettiroit la petite-vérole à » ses lois, ou bien qu'il l'accoutumeroit à la saignée ».

Cet homme plein d'ardeur, ou qui avoit toujours la meilleure contenance possible, Silva, n'a pas été le seul à mettre en avant des sentimens décidés, qu'il savoit faire passer à la faveur de

quelque bon mot, moyennant lequel le public se seroit même livré à des expériences; d'autres non moins assurés de leurs principes que lui, ont osé se flatter de porter la petite-vérole aux entrailles par le moyen des purgatifs, sans que leur imagination préoccupée leur laissât apercevoir aucun danger pour les malades. Il y a des médecins qui se vantent de ne pas perdre une petite-vérole lorsqu'ils la traitent bien à leur aise.

C'est ainsi qu'en suivant leurs principes, ils ont souvent essayé d'éteindre la fièvre à force de saignées; il y en a même qui n'ont pas eu la patience d'attendre trois ou quatre jours pour laisser user la rougeole; ils ont prétendu la vaincre, l'étouffer, la faire disparoître par de fréquentes saignées; il y en a eu enfin qui ont porté leurs projets jusqu'à vouloir détruire et supprimer le venin de la petite-vérole, ou le rendre impuissant sur le sujet qui le porte, à force de saignées, de lavages, de purgatifs et de fondans.

Je conviens de tous ces faits, qui mettent dans le plus grand jour les principes des médecins dogmatiques, leurs prétentions, leurs projets, et ce qui en est la suite; ce dont ils sont capables, ce qu'ils entreprendroient s'ils n'étoient pas barrés par les idées d'autres médecins moins sûrs de leurs faits ou moins entreprenans. Mais je sais que le public a toujours peur de la petite-vérole, que le peuple même en seroit effrayé s'il avoit le temps de calculer et de se livrer à un système suivi de réflexions sur tous ces objets.

Cette frayeur du public semble être un aveu sourd des doutes qu'il a sur les principes des médecins. Il est frappé, d'un côté, de la lucidité de la théorie, mais il voit mourir de la petite-vérole: il voit que cette maladie laisse après elle des suites funestes: lors même qu'elle tourne le mieux, elle est suivie de mille désagrémens, de craintes et de dangers; elle vient la plupart du temps très-mal à propos, et souvent sans qu'on sache qu'on a affaire à elle.

Ce même public paroît frappé et dans une sorte d'admiration au sujet des avantages de l'inoculation: on la prévoit, on s'y attend, on s'y détermine à son aise, et lorsque cela convient, lorsque les affaires courantes le permettent; on prépare, on choisit les sujets, la saison, le lieu; enfin, les principes de la médecine dogmatique parlent très-avantageusement en faveur de cette méthode; il ne s'agit que de bien purger, de bien laver, de saigner à propos, de faire une diète convenable, de réformer pendant quelques jours la manière ordinaire de vivre pour avoir la petite-vérole sans aucun risque.

Je sais aussi que la plupart des médecins craignent la petite-vérole: ils la regardent comme une maladie difficile à assujettir aux règles, et sur laquelle il y a toujours à craindre, lorsqu'elle est considérable ou confluente, surtout dans les personnes d'un certain âge, et qui ont mené la vie qu'on mène dans les villes.

Il est vrai que les praticiens des provinces et des campagnes sont en général moins alarmés de la petite-vérole, qui paroît plus traitable pour le peuple et pour les habitans de la campagne:

mais consultez sur cet objet les médecins des grandes villes, ceux qui voient les grands ou leurs imitateurs, ceux qui pourroient compter plusieurs familles éteintes dans Paris, où l'on craint tant la petite-vérole, où tout le monde tremble au seul nom de cette maladie, et où il faut nécessairement trouver un moyen propre à remettre les esprits effrayés.

Quant aux grands avantages de la médecine moderne sur l'ancienne, au moyen de l'émétique et d'autres remèdes chimiques qui paroissent avoir quelque chose d'admirable, il semble qu'il n'est pas bien décidé encore si cette brillante manière de la médecine moderne n'est autre chose que du bruit et de pompeuses paroles dont le public qui ignore l'histoire de la médecine veut bien se payer.

Les anciens médecins savoient, tout comme nous, secouer rudement leurs malades; nos grandes évacuations par l'émétique et par les saignées, courageusement réitérées, n'ont pas encore achevé d'assujettir les esprits; ils sont, si l'on veut, dans l'admiration lorsqu'il ne s'agit que de raisonner et de théoriser sur les maladies, leurs causes et leurs phénomènes; mais ils se livrent à des réflexions moins consolantes en ramassant l'histoire des morts et des guérisons.

Je sais que, tandis que ce moderne docteur de Paris y vantoit ses cures, et faisoit toucher au doigt et à l'œil les prétendues règles de son art, en donnant des lois à la saignée, de même qu'aux maladies, et surtout à la petite-vérole; je sais, dis-je, qu'il s'étoit égaré au-delà des bornes : il avançoit beaucoup plus qu'il ne pouvoit prouver.

Ses lois sur la saignée et sur le bon effet que celle du pied devoit faire dans la petite-vérole, en dégageant la tête, sont si peu fondées, que si elles étoient vraies, il s'ensuivroit que les Espagnols, qui ont accoutumé de faire saigner du pied leurs femmes, immédiatement après l'accouchement, devroient les tuer : ils attireroient à coup sûr un engorgement dans la matrice.

Je pourrois encore appeler à mon secours les praticiens des provinces entières dans le royaume, qui font saigner du pied les femmes lorsqu'elles sont dans l'âge de perdre leur règles; mais toutes ces prétendues lois d'hydraulique, auxquelles on a voulu assujettir la marche du sang, ont trouvé de trop grands adversaires pour qu'elles osent plus se montrer en public. Le temps qui vit naître l'ouvrage de Silva sur la saignée, vit naître aussi de sages et de savantes réflexions contre cet ouvrage.

Le projet de faire avorter la petite-vérole a été formé : on a dû faire quelques épreuves à ce sujet, en suivant les principes des dogmatiques; mais ces essais ne seront qu'imaginaires et dénués de tout fondement, si l'empirisme ne vient pas au secours du raisonnement : ce sont là, pour ainsi dire, les pointes et la cime de la médecine rationnelle et théorique : peu de gens ont osé prétendre de monter si haut.

Il faut espérer qu'on ne sera jamais obligé d'invoquer la justice des magistrats pour juger ceux qui s'aviseroient de faire de pareilles

épreuves, bien différentes de celles de l'inoculation, où l'on ne fait que suivre et imiter exactement la nature.

Mais l'enthousiasme sur la théorie pourroit encore mener plus loin; il seroit dans l'ordre, suivant la secte dogmatique, de faire des efforts pour arrêter les progrès de l'âge, pour entretenir une femme dans un état de jeunesse perpétuelle : je n'oserois certainement point me hasarder à répondre à tous les corollaires ou à la liaison de tous les théorèmes des médecins mécaniciens.

Je ne saurois que dire à quelqu'un d'entre eux qui prétendroit que, posé la vérité de ces principes, on peut et on doit nécessairement parvenir au point de pouvoir étouffer la petite-vérole, et qu'on doit aussi faire toute sorte d'essais à cet égard. J'aimerois mieux nier de pareils principes, et beaucoup de personnes penseront sans doute comme moi.

Je me contente donc de dire, sur cet article, que c'est aux partisans de la médecine mécanique à lui prescrire des bornes raisonnables, et à faire voir s'il n'est pas vrai que des principes qui peuvent conduire à des essais téméraires et dangereux, ne sont point par cela même très-sujets à caution, dans les cas où on les met en usage; ces cas, en effet, se trouvent dans la chaîne des conséquences à tirer de ces principes, tout comme le projet de faire avorter la petite-vérole, d'entretenir une femme dans un état de jeunesse perpétuelle, d'arrêter les progrès de l'âge, et autres idées qu'il faut encore une fois bien distinguer des essais sur l'inoculation, où l'on ne fait que faciliter la marche que la nature s'est prescrite au sujet de la petite-vérole.

Revenons aux sages et raisonnables partisans de la médecine mécanique : ils conviendront aisément que les préparations qui précèdent l'inoculation de la petite-vérole ne peuvent manquer d'assurer le succès de cette opération. La petite-vérole inoculée doit par conséquent être beaucoup moins à craindre qu'une petite-vérole naturelle, quelque bénigne qu'elle soit, quand même on auroit eu le temps de faire, dans les premiers temps de cette maladie, quelques remèdes généraux ou préparatoires.

Ces médecins ne peuvent donc défendre, interdire, condamner l'inoculation, sans renoncer à leurs principes : ils doivent, au contraire, par une conséquence invinciblement liée à ces mêmes principes, sinon conseiller et ordonner, au moins tolérer l'inoculation : c'est à cette conclusion modérée que j'ai pensé que conduisoient les principes des plus sages médecins mécaniciens et autres dogmatiques.

Il me semble qu'Asclépiade même et Paracelse, que je regarde comme les deux plus aheurtés théoriciens qui aient existé, auroient, après avoir tout bien pesé, dû devenir les protecteurs de l'inoculation. Boerhaave, qui la connut à peine, n'en étoit pas éloigné : je crois que Chirac auroit donné dans la même tolérance, à moins que les espérances qu'il avoit fondées sur sa théorie, et qui furent certainement excessives, ne l'eussent fait hésiter.

Nous n'avons pas à craindre un excès pareil des partisans même de Chirac qui exercent aujourd'hui la médecine avec honneur;

ils ont modéré de beaucoup les prétentions de la médecine mécanique.

J'ai ouï dire que V***, qui est, de tous nos praticiens, celui qui a le plus vu de petites-véroles parmi les grands, s'est expliqué sur le goût qu'il auroit pour l'inoculation. J'aurois peut-être pu nommer ce médecin célèbre parmi les partisans décidés de cette opération; mais je n'ai voulu parler que de ceux qui l'ont éprouvée par eux-mêmes. Je pourrois encore en indiquer plusieurs dont les opinions seroient très-respectables, quand même elles ne seroient pas d'un aussi grand poids que celles de V***.

CHAPITRE III.

LES MÉDECINS QUI PRENNENT LA NATURE POUR GUIDE; LES OBSERVATEURS OU LES EXPECTATEURS.

§. I. *Les médecins naturistes ou imitateurs de la nature ne remontent point jusqu'aux premières causes : ce qu'ils croient de la nature; leur doctrine des jours et des crises; ils renversent les axiomes des dogmatiques.*

Peu curieux de remonter à la connoissance des premières causes qui font la vie, la santé et les maladies, les médecins qui ont pris la nature pour guide se contentent d'une histoire exacte de chaque maladie : ils en suivent et observent la marche, sans prétendre la déranger lorsqu'elle parcourt ses périodes et ses degrés avec précision; ils se contentent d'essayer de la ramener à sa marche naturelle lorsqu'elle paroît s'en écarter.

C'est ainsi que, pour toute physiologie, ils s'en tiennent à l'histoire de la vie et de ses phénomènes, à celle des tempéramens et des révolutions propres aux divers âges et aux deux sexes, sans remonter jusqu'aux principes élémentaires des corps, sans essayer de pénétrer leur structure intime, sans comparer les lois que le corps humain suit dans ses fonctions, aux lois générales du mouvement, ou à celles des machines particulières connues des physiciens.

Cette médecine a pour principe fondamental une vérité de fait bien consolante pour la plupart des malades, et qui est aussi fort utile aux médecins; c'est qu'il est incontestable que, sur dix maladies, il y en a les deux tiers au moins qui guérissent d'elles-mêmes, et rentrent, par leurs progrès naturels, dans la classe des simples incommodités, qui s'usent et se dissipent par les mouvemens de la vie.

Il suit de cette vérité de fait, que le corps humain, qui se conserve par lui-même, ou qui tourne à son profit les alimens et la boisson, l'air et les autres causes générales, a par lui-même un degré particulier de forces au moyen desquelles il parvient à se défaire des maladies; ces forces forment ce qu'on appelle la nature, dont on a donné bien des définitions.

Elles aboutissent toutes à la faire regarder comme un principe particulier qui veille sans cesse à la conservation du corps, et qui,

supposé que sa vigilance ait été trompée par les causes des maladies, se ranime lorsque ces causes sont à un certain degré, et les combat avec plus ou moins de succès.

C'est de la médecine, considérée sous ce point de vue, qu'on peut à bon droit faire le parallèle avec l'astronomie. Quelles que soient en effet les causes qui font mouvoir les astres, soit qu'il faille en croire les physiciens, qui font tout dépendre de l'impulsion et des déterminations d'un premier mobile corporel, soit qu'il faille s'en rapporter à ceux qui supposent une loi particulière différente des effets de l'impulsion de la matière, un astronome observe, calcule et suit exactement la marche des mouvemens des astres, prédit et fixe le temps des éclipses et tant d'autres grands phénomènes.

De même un médecin observateur ne s'attache uniquement qu'à suivre et à prévoir les diverses phases d'une maladie : il se borne à en fixer la terminaison heureuse ou malheureuse; fort peu touché de tout ce que la physique rafinée du corps humain apprend, ou prétend apprendre, de la disposition des humeurs, de celle des petits vaisseaux, des diverses modifications du chyle, du sang et des parties qui les contiennent.

Telle fut autrefois une des parties les plus importantes de la médecine d'Hippocrate, et celle des anciens observateurs dont il suivit les traces : principalement bornés à la peinture des phénomènes de la santé, des maladies et de leurs divers degrés, ces observateurs fidèles firent autant de tableaux d'après nature, en décrivant les divers états de santé et les phénomènes des maladies; d'où naquirent ensuite la fameuse doctrine des jours heureux ou malheureux, critiques ou non critiques; de même que les dogmes des évacuations finales ou des crises et des coctions.

Cette manière de peindre et de suivre les maladies donna encore naissance à des vérités immuables pour lesquelles les différens âges ont eu plus ou moins de respect, et que n'ont pu détruire de fameux détracteurs de cette doctrine, qui l'ont attaquée à plusieurs reprises d'après le fameux Asclépiade, d'après Paracelse et Van-Helmont, et d'après quelques modernes, principalement ceux qui ont été attachés sans réserve à la médecine mécanique.

Il n'étoit pas possible de cultiver cette médecine naturelle, contemplative, ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ascétique, sans laisser marcher les maladies d'elles-mêmes, sans craindre de les déranger par des remèdes; aussi les médecins de cette secte n'eurent-ils de tout temps rien tant à cœur que de ne pas déranger la nature dans ses opérations; elle donne ou dirige les maladies; elle excite divers accidens pour se défaire de la cause principale, pour opérer la coction, pour déterminer les crises ou les évacuations : voilà les principaux axiomes des expectateurs.

C'étoient, comme on voit, des gens sages, mais sévères, peu entreprenans, trop peu frappés peut-être de la douleur des malades : ils étoient peut-être trop difficiles à se laisser toucher assez pour essayer des remèdes autres que ceux que la nature demande elle-même par l'instinct des malades; or, cet instinct, qui n'est

pour ainsi dire que l'expression de la nature, doit, dans la secte dont il est question, être souvent respecté et consulté le plus qu'il est possible.

Asclépiade appeloit cette médecine d'expectation, *méditation sur la mort*, ce qui a été souvent répété et l'est tous les jours, sans que les médecins expectateurs s'en fâchent; ils ne croient pas devoir renoncer à leurs principes pour un bon mot, qui ne remue que les têtes légères et frivoles : ils pourroient assurément rendre la pareille aux médecins qui ne pensent pas comme eux, et qui prétendroient semer des doutes sur leur doctrine immuable, comme les lois sur lesquelles elle est établie.

Ils diroient qu'il vaut mieux méditer sur la mort des malades attaqués d'une maladie mortelle, que rendre mortelle une maladie qui se seroit guérie d'elle-même si on n'avoit eu la fureur de la harceler par des manœuvres inconsidérées, et par l'application hasardée de cent remèdes essayés sur des indications imaginaires, et adoptés sur de vains et puériles témoignages.

Mais il demeure toujours certain que cette méthode d'expectation a quelque chose de froid ou d'austère dont la vivacité des malades et des assistans doit peu s'accommoder. Aussi les expectateurs ont-ils toujours fait le petit nombre parmi les médecins, surtout chez les peuples naturellement vifs, impatiens et craintifs : ils en conviennent et s'en glorifient même; ils aiment à être les médecins des gens qui pensent, ceux de cette partie de l'humanité distinguée par sa fermeté, sa patience, son sens droit, bien loin de chercher à tyranniser le monde par une prétendue doctrine cachée, obscure, sublime.

Aussi ne font-ils pas façon d'avouer qu'ils ne sont pas les médecins des maladies mortelles, qu'ils ne traitent point ces sortes de maladies qui ne sont pas du ressort de l'art; il est vrai qu'un médecin, de quelque secte qu'il soit, et quelque système qu'il suive, est souvent obligé d'en venir à faire de pareils aveux : il n'y a de différence entre un observateur et un autre, par exemple un empirique ou mécanicien, qu'en ce que ceux-ci ne prononcent jamais qu'ils sont inutiles auprès d'un malade qu'après avoir essayé de beaucoup de remèdes : ces efforts prouvent sans doute beaucoup de bonne volonté et un vif désir de guérir ces malades, mais ils mettent souvent les lumières des médecins en défaut et les malades à la torture.

Un médecin disoit « qu'il avoit coutume de guérir toutes les maladies, hors la dernière ». Ses partisans se payoient de cette sorte de formule, qui disoit beaucoup assurément. Ce médecin pouvoit être mis dans la classe des naturistes que le public traite de paresseux et de gens de peu de ressource, comme s'il y avoit de la paresse et du manque de ressources à convenir qu'il n'y a rien à faire dans une maladie mortelle, et comme s'il valoit mieux tomber dans les écarts inconsidérés de ceux qui trompent les spectateurs par un étalage inutile d'ordonnances, et qui ne cessent d'importuner les malades par l'emploi de mille drogues plus amères souvent que les symptômes de la maladie.

Les axiomes les plus sacrés parmi d'autres médecins, surtout parmi les mécaniciens, croulent entièrement devant les médecins expectateurs. C'est une suite nécessaire du système de ces derniers. Ils ne croient point que les remèdes seuls guérissent les maladies, et les mécaniciens ne croient rien tant qu'à cette vertu et cette action victorieuse des remèdes.

Ceux-ci, toujours pressés d'agir et d'aller au-devant de tous les accidens, ne cessent de s'efforcer de gagner les devans à une maladie, et de l'arrêter dès ses premiers accès et dans son commencement; les observateurs au contraire attendent patiemment que les accès s'usent les uns par les autres, et qu'il en arrive enfin un décisif et victorieux qui décide la guérison.

Les mécaniciens ne se rebutent jamais et ne se tiennent jamais pour vaincus par le mal. S'ils ne peuvent pas le combattre par des remèdes connus et éprouvés, ils invoquent les secours des remèdes douteux, qu'ils aiment mieux employer, quoique douteux, que de n'en employer aucun. Les expectateurs aiment mieux ne faire aucun remède que d'en faire de douteux.

Ils comptent plus sur les ressources de la nature que sur celles de l'art, surtout livré aux égaremens de l'imagination; et ils ne l'aident ou ne la redressent jamais qu'à de très-bonnes enseignes, c'est-à-dire, lorsqu'il leur est évidemment prouvé que le remède est dans le cas de produire un effet qui ne soit pas contraire aux intentions de la nature, ou du moins lorsqu'il y a beaucoup plus de probabilité à attendre un bon effet d'un remède, que des efforts de la nature livrée à elle-même.

§. II. *Les naturistes ou observateurs emploient peu de remèdes. Ils croient que les remèdes peuvent nuire. Stahl, naturiste décidé; ces médecins excellent dans la peinture des maladies; ils donnent le plus de liberté qu'il est possible aux malades. Exemple de la sécurité de Chirac.*

L'usage, l'application, le nombre et les espèces de remèdes, dûrent nécessairement être renfermés dans d'étroites bornes chez les médecins de cette secte. Aussi l'abondance des drogues classées dans les dispensaires, et qui remplit quelques têtes comme des cabinets d'histoire naturelle, fut-elle regardée par les naturistes comme une ressource uniquement propre à séduire, à nourrir la superstitieuse croyance des peuples.

Aussi ne furent-ils jamais jaloux de ces éloges pompeux et magnifiques, si chers surtout à ceux de la secte empirique : Ce médecin manie bien la drogue; il formule à merveille; il porte avec lui un dictionnaire complet de recettes ordinaires et extraordinaires.

Stahl fut si convaincu de l'inutilité des drogues et de la puissance de la nature pour vaincre les maladies, qu'il parvint dans sa vieillesse au point de n'ordonner, pour toutes sortes d'incommodités et de maladies, que quelques grains de sel marin. Stahl fut cependant un grand et beau génie, et sa tête étoit meublée d'un nombre infini de connoissances; mais il s'étoit entièrement

voué à faire main basse sur toutes les inutilités et sur les erreurs populaires dont on avoit infecté l'art dans des temps d'ignorance. Il trouvoit que Van-Helmont avoit encore laissé bien des pompons à la médecine.

Vous trouveriez, en suivant les médecins, et en écoutant surtout les plus vieux d'entre eux, beaucoup de partisans de Stahl ou de la méthode qu'il avoit adoptée. Pline rapporte que les Romains, entraînés par l'empire que quelques médecins avoient pris sur les malades, virent avec surprise des vieillards, sages et sensés d'ailleurs, suivre le torrent de la mode, et aller greloter dans des bains froids qui venoient de prendre faveur. On connoît la réflexion de cet empereur romain qui, pour prouver à quel point de misère la maladie l'avoit réduit, faisoit l'énumération des drogues et autres secours de la médecine de son siècle, dont on l'avoit accablé.

Il y avoit sans doute à Rome des médecins qui pensoient à cet égard comme Pline et comme l'empereur. Il y en aura toujours qui gémiront de voir les hommes livrés à une sorte d'idolâtrie au sujet du nombre et de la variété des remèdes.

« Pressez-vous de faire usage d'un remède qui fait des miracles » depuis peu : il ne sera bientôt bon à rien ». Ainsi parloit Dumoulin après une longue pratique. Ce trait méritoit sans doute d'avoir place dans l'éloge qu'on a fait de ce médecin; et il a été répété en d'autres termes par des médecins observateurs que je place ici au nombre des vieux, je dis vieux et expérimentés. Il est en effet bien plus ordinaire de trouver des amateurs des remèdes parmi les jeunes médecins qui n'ont d'autre science que celle des écoles, où l'on a souvent dit qu'on guérissoit toute sorte de maladies.

Je conviens pourtant qu'il y a des médecins qui sont en cela jeunes, même après un demi-siècle d'expérience. Il y a de même des jeunes gens amateurs de la nature ennemis des drogues, pénétrés de douleur en voyant l'abus que le public fait quelquefois de certains remèdes.

Les observateurs jeunes et vieux sont surtout sensiblement touchés de ce qu'il paroît que les petits soins, les secours superflus, la quantité de médicamens, de boissons, de médecines, et tant d'autres choses dont on abuse, ne tendent pas à moins qu'à affoiblir l'espèce humaine. On n'auroit pas ce malheur à craindre des principes des médecins expectateurs et plus partisans de la nature que des drogues.

Si ces médecins ont été sobres au sujet des remèdes, jusqu'à ne pas craindre d'afficher une disette presque totale à cet égard; s'ils ont paru être persuadés que c'est à la justice à décider s'il est permis de faire des essais de remèdes qu'ils n'ont osé prendre sur eux, ils ont excellé dans la science des signes et de la liaison des accidens des maladies.

C'est dans leurs ouvrages seulement qu'il faut chercher l'histoire exacte et suivie des phénomènes ou des changemens que produisent les maladies sur la langue, les yeux, la position du corps, les

changemens du pouls, et les diverses évacuations. Ils ont patiemment observé et soigneusement ramassé tous ces signes que les médecins théoriciens ont ensuite adoptés ou niés, suivant qu'ils pouvoient ou ne pouvoient pas les expliquer, à la manière des physiciens, surtout des partisans de Descartes.

Ce grand homme avoit changé la médecine, comme il changea la physique. Il occasionna dans la médecine une révolution semblable à celle qu'avoient produite Aristote, Pythagore et les autres philosophes parmi les Grecs. Ainsi, dès qu'un médecin s'évertue parmi nous, à expliquer tous les phénomènes et à les ramener aux lois générales des mouvemens du sang, de la circulation ou autrement, il y a à présumer qu'il est de la classe de ceux qui ont suivi Descartes.

Or, disoit Sydenham, partisan en plusieurs points de l'expectation, qui auroit voulu d'un homme comme Descartes pour son médecin? Eh! qui voudroit pour médecin, diront à jamais les naturistes, d'un homme qui ne cesseroit de tout expliquer? qui, à l'exemple de plusieurs professeurs dont la doctrine est oubliée, commenceroit ses traités de médecine par de longs discours sur les élémens et sur l'énumération des parties du corps humain; qui disserteroit longuement pour savoir si les cheveux et les ongles sont des parties, si Adam eut la médecine infuse, si le sang est composé de globules faits chacun de trente-six autres globules?

Un autre caractère distinctif des médecins observateurs des lois de la nature, se prend de la douceur avec laquelle ces médecins se prêtent le plus qu'il est possible à l'appétit, au goût, au tempérament, aux habitudes des malades : cette médecine paroît de ce côté bien attrayante. En effet, indépendamment du petit nombre des remèdes qu'il faut faire en suivant ses lois, on est assuré d'éluder les règles excessives de la diète qui a tant fait de martyrs.

Dès qu'un malade demande à manger dans le cours d'une maladie, un médecin naturiste ne lui en refuse point, lorsqu'il peut découvrir que c'est l'instinct qui parle et non point la gourmandise ou quelque faux système. Ainsi Hippocrate s'appliquoit à épaissir de temps en temps sa crême d'orge dont il nourrissoit ses malades. Ainsi les nations entières ne refusent point aux malades, même dans le fort des maladies, des œufs, du potage, de la viande, du vin; au lieu que la secte des médecins dogmatiques a produit des espèces de tyrans sur la diète.

Il n'est pas nécessaire, pour donner la preuve de ce fait, de rappeler ces médecins de l'antiquité qui tenoient leurs malades pendant quatre jours à la privation entière de tout aliment et de toute boisson, et qui, suivant Hippocrate, les desséchoient comme des harengs : notre médecine nous fournit des faits frappans en ce genre.

Chirac voyoit un malade avec trois de ses confrères, dont il se regardoit comme le souverain (car Chirac, de même que Thessalus médecin romain, aimoit le titre de vainqueur des médecins). Ce malade, depuis vingt-huit jours et davantage, étoit à l'eau de

poulet et aux apozèmes pour toute nourriture ; il eut faim, il hésita long-temps avant d'oser le dire ; enfin pressé par le besoin, il en fit part à celui de ses médecins qui étoit le plus éloigné de la manière austère et terrible de Chirac.

Celui-ci, informé de la demande du malade, et voyant que ses confrères se relâchoient jusqu'à permettre, l'un un peu de crême de ris, l'autre deux cuillerées de potage, le troisième un jaune d'œuf, prononça, après mûre délibération, que le malade prendroit un bouillon dans lequel on auroit fait infuser deux pincées de cerfeuil. Ce fait n'est point douteux ; il prouve l'existence des martyrs de la diète.

Mais ce trait appuie aussi, de même que tant d'autres de la même espèce, l'idée d'un commerce de menteries dès long-temps établi, si l'on en croit je ne sais quels fades critiques, entre les malades et les médecins. Ceux-ci, dit-on, toujours en doute sur la confiance de leurs malades, affectent de n'ordonner qu'une bouchée de viande ou de potage lorsqu'ils veulent que le malade double ou triple la dose, et les malades ne cessent de tromper leurs médecins au point de faire des scènes scandaleuses pour l'art, auquel on attribue les excès des artistes. De pareils excès, de pareilles scènes, de pareilles cachoteries, qui sont la source de mille indécences, n'arrivent point avec les médecins attachés à suivre la nature.

Ils sont moins rigides et plus accommodans que d'autres, parce qu'ils n'imaginent point que le rôle d'un médecin vis-à-vis de son malade, soit celui d'un despote triste et dur vis-à-vis d'un esclave timide. Le médecin conseille, remontre, essaie d'indiquer le meilleur parti possible : c'est au malade à choisir ; il est libre et doit pouvoir user de sa liberté, à laquelle la religion ni les lois ne donnent point d'atteinte concernant le choix des drogues et du régime, et que la médecine ne peut par conséquent penser à ébranler.

Aussi les petites astuces qui furent trop d'usage, ces plates ressources qu'on se ménageoit pour tromper les malades, soit en leur dérobant la connoissance des drogues qu'on leur faisoit prendre, soit autrement, ne sont-elles plus de mode dans un siècle éclairé. Elles aviliroient les médecins et la médecine en laissant d'ailleurs prendre pied à l'esprit de cachoterie et de mensonge, auquel les hommes foibles, et par conséquent les malades, n'ont que trop de penchant.

§. III. *Comment les médecins expectateurs eurent recours aux remèdes ; passage de Platon ; passage des mémoires du maréchal de Vielleville ; la saignée, ses excès ; fortune d'Izès à Paris ; les règles de la saignée suivant le système des expectateurs.*

Les médecins observateurs eurent besoin de remèdes pour combattre les accidens des maladies, ou, pour mieux dire, leur guide principal ; la nature dont ils suivoient la marche, leur apprit bientôt qu'il y avoit des remèdes ou des médicamens et autres se-

cours propres à rendre les maladies plus supportables, moins douloureuses, plus simples, plus ou moins approchantes d'une simple incommodité, peut-être plus courtes.

On a loué Hippocrate d'avoir su faire entendre à ceux qui avoient la fièvre, qu'ils devoient se coucher et se tenir tranquilles. Avec cette précaution, les mouvemens de la maladie, moins barrés par les mouvemens volontaires, se passoient beaucoup plus doucement; les crises étoient plus complètes, les guérisons plus assurées. Voilà un secours bien simple assurément, mais il est bien utile. Il porte l'empreinte de ces vérités générales que les hommes avoient méconnues et dont on leur renouvelle l'usage et l'importance.

Mais quels hommes, dira-t-on, étoient ces Grecs auxquels il falloit apprendre à se reposer lorsqu'ils étoient malades? Ils avoient oublié le conseil de la nature pour essayer de vaincre la maladie, peut-être par esprit de système, ou par une suite de cette vigueur mâle qui nous fait regarder leurs actions comme des espèces de fantômes, ou comme ces phénomènes qui se perdent dans les nues, et que les uns trouvent de la plus grande beauté, et les autres de la plus grande horreur.

Ils trouveroient assurément peu de partisans et peu d'imitateurs de nos jours. La timidité nous a tellement gagnés au sujet des maladies, que nous sommes tombés dans un excès opposé à celui des Grecs qu'Hippocrate exhortoit au repos. Aussi nos chambres hermétiquement closes, nos lits mollets, nos siéges, nos tapis, sont-ils devenus un poison plus terrible qu'on ne sauroit le croire pour nos corps, et nous ne savons, par une suite singulière de la pusillanimité attachée à la foiblesse de nos organes, qu'avaler des drogues sans fin, au lieu de nous guérir par l'exercice, les jeux de force, le changement d'air, la tranquillité et le repos dans un lieu sain.

La plupart de nos maladies sont factices et artificielles, ou du moins nos mœurs et des remèdes souvent arrachés aux médecins, aggravent singulièrement les symptômes, et en font éclore une pépinière des plus bizarres. Nos parens, nos amis, la ville entière ne cessent de nous tyranniser; et nous devenons les victimes des usages et d'un empressement trop souvent simulé.

« Si un maçon ou un charpentier tombe malade, il exige d'abord du médecin qu'il le guérisse ou en le faisant vomir, ou en le purgeant, ou en lui faisant quelque opération de la main. Que si on lui ordonne d'observer un long régime de vivre, il vous dira d'abord qu'il n'a pas le loisir d'être malade si long-temps... Mais, dira-t-on, il n'en est pas de même d'un homme riche ou d'un homme qui vit de ses rentes.... vous ne prenez pas garde.... que chacun travaille à l'emploi auquel il est appelé, ce qui ne peut être pendant qu'on est toujours à s'écouter, et qu'à force d'être attentif à sa santé, on se croit presque incessamment malade ».

Platon, que Le Clerc fait parler ainsi, est trop éloigné de nous. Écoutons un de nos braves militaires du seizième siècle. M. et

Madame la princesse de la Roche-sur-Yon s'empressent de montrer leur fils au maréchal de Vielleville; celui-ci les avertit « de prendre » garde de plus près à la nourriture de l'enfant, et qu'il lui sem- » bloit qu'ils ne le garderoient guère pour deux raisons : la pre- » mière, que la nourrice étoit âgée, maigre et mélancolique ; » l'autre, que la chambre n'étoit pas assez aérée, étant toujours » les fenêtres closes, qu'il falloit au contraire tenir ordinairement » ouvertes ; plus, lui donner une jeune nourrice des champs, et la » traiter de grosses viandes à sa mode rustique ; surtout de dé- » fendre sa chambre à ceux qui alloient sans cesse faire des or- » donnances tant pour l'enfant que pour la nourrice.... car en » telles choses le naturel passe tout artifice, et l'artifice corrompt » le naturel.

» M. et madame la princesse ne rejetèrent pas ce conseil, s'a- » percevant bien que leur enfant devoit avoir quelque maladie » secrète, d'autant qu'il crioit incessamment.... Ils trouvèrent un » honnête moyen de se défaire de la nourrice et firent oster de » dessus le berceau de l'enfant les ciels, poisles et daix qui y » étoient avec les rideaux et tour de lit, suivant cette grandeur, » dedans laquelle il estoit comme étouffé, et par l'advis de M. de » Vielleville lui rendirent le jour et le soleil à souhait et à toutes » heures, avec une nourrice de l'âge de vingt-deux ans et fort » saine, si bien que l'on cogneust en moins de huit jours l'amen- » dement de l'enfant.... et furent suivies de poinct en poinct toutes » les ordonnances qu'il avoit faites là-dessus ».

Que de reformes ce seigneur n'auroit-il pas trouvé à faire dans notre siècle ! Fernel, qui vivoit de son temps, et qui étoit comme lui attaché à Henri II, n'auroit pas mieux parlé sans doute.

Je prouverai bientôt comment tout ce que je viens de dire au sujet des médecins naturistes doit faire incliner leurs partisans ou ceux qui pensent comme eux, plutôt pour la pratique de l'inoculation que contre cette pratique ; mais j'ai besoin de prendre un exemple dans la liste des remèdes adoptés par les médecins dont il est question.

La saignée. Les médecins hydrauliques et mécaniciens en puisèrent la nécessité, l'usage et l'application dans leur propre théorie. Ils dûrent nécessairement prétendre fixer, modérer et diriger la quantité et le mouvement du sang dans ses vaisseaux, d'où résultèrent les règles dont il a été question dans le chapitre des médecins dogmatiques, de même que bien d'autres théorèmes de cette espèce, sur lesquels furent appuyées des décisions qui avoient pour base les lois du mouvement des liqueurs dans leurs vaisseaux.

Les médecins imitateurs de la nature dûrent être frappés de la nécessité et de l'utilité de la saignée d'après leurs observations : ils durent louer le courage de ceux qui l'avoient mise en œuvre. Ils virent que les malades livrés à eux-mêmes avoient des saignemens de nez et d'autres hémorrhagies : il fut aisé de conclure de là que l'évacuation artificielle du sang est quelquefois nécessaire pour suppléer à une évacuation naturelle qui peut avoir été sus-

pendue, et dont les symptômes précurseurs s'annonçoient comme dans le cas où l'hémorrhagie naturelle étoit survenue.

L'observation alla plus loin. Premièrement l'histoire des hémorrhagies naturelles aux femmes, leurs périodes invariables, indiquent que toutes les autres pertes de sang avoient aussi leur marche déterminée pour les temps et les jours marqués dans le cours d'une maladie. En second lieu, la quantité de sang que la nature a coutume de perdre dans une maladie et qui est d'un secours suffisant, apprit que les saignées devoient être faites avec modération pour être de quelque profit, d'autant plus qu'on eut quelquefois lieu de remarquer que lorsque, par des accidens extraordinaires, une hémorrhagie naturelle devient très-considérable, elle est ordinairement pernicieuse; d'où il suit nécessairement que la grande quantité de sang répandue par les saignées ne peut être qu'au détriment des malades.

Troisièmement, enfin, les médecins observateurs s'aperçurent bientôt que la nature excite des hémorrhagies des diverses parties, suivant le lieu affecté dans une maladie : ce qui dut bientôt apprendre qu'il y a du choix à faire pour les vaisseaux dans l'usage de la saignée. Telle fut la voie des médecins observateurs, et tel fut l'enchaînement de leurs principes.

« Je disois un jour à un de mes amis avec lequel je m'instruisois, » que le premier qui osa faire une saignée étoit un homme bien » courageux, pour ne rien dire davantage ». Mon ami fut étonné, et je lui demandai ensuite ce qu'il pensoit de celui qui s'étant aventuré pour la première fois à saigner un malade le vit mourir, et cependant se détermina à saigner de même un autre malade, après avoir vu mourir le premier.

Il faut toujours quelque effort considérable pour frayer les premières routes et pour ouvrir la carrière des vérités les plus utiles; il est peut-être nécessaire de donner dans des excès pour attraper le point juste du vrai.

Izès fit à Paris une fortune immense, il y a quelques années, par le grand nombre de saignées qu'il faisoit journellement; et en ce même temps, où l'on saignoit à toute outrance, Jussieu ne faisoit presque jamais saigner. Aujourd'hui les plus déterminés amateurs de la saignée en ordonnent trois fois moins que du temps d'Izès; et Jussieu a encore des partisans, comme il avoit eu autrefois des précurseurs.

Le plus grand nombre des praticiens semble suivre les règles des médecins observateurs. Également opposés à l'excès de Jussieu et à celui des coopérateurs d'Izès, ils saignent peu, mais ils tâchent de saigner à propos. Ils aiment mieux prendre ce parti modéré que de heurter en aucune manière les voies ordinaires de la nature, qui a souvent accoutumé de produire dans les maladies quelque hémorrhagie peu considérable. Cette évacuation est ordinairement suivie d'un bon effet sensible, et lorsqu'il arrive par hasard une hémorrhagie fort abondante, le malade s'en trouve mal.

Mais l'observation démontre à ceux qui la savent bien consulter,

que les hémorrhagies naturelles ne sont utiles qu'en ce qu'elles procurent une liberté marquée à la maladie : elle étoit comme bridée et suspendue avant l'hémorrhagie ; elle reprend ensuite sa marche.

Les saignées naturelles ne sauroient donc, non plus que les artificielles, être regardées, pour l'ordinaire, que comme un remède préparatoire ; elles ne sont qu'un secours propre à remettre la nature dans sa voie : elles doivent la mettre à portée de continuer la coction ou la maturation des maladies, lui donner la liberté de préparer et d'opérer les évacuations critiques, aux temps marqués pour ces opérations, lui laisser les forces nécessaires pour choisir les organes destinés à chaque espèce de matière, pour vaincre les obstacles et pour faire des efforts victorieux.

Quelle circonspection ne faut-il donc pas pour placer une ou plusieurs saignées dans des maladies compliquées ! Il en est où il faut malheureusement hasarder quelque chose : les médecins observateurs, fidèles à leur inaction, sont en droit de se tenir toujours attachés à la nature ; ce qui doit nécessairement leur faire craindre la saignée dans des cas où d'autres la croient très-faisable.

Il faut, pour placer une saignée avec connoissance de cause, choisir le lieu de la saignée, prendre le moment et le jour de la maladie propre à la faire, déterminer la quantité de sang qu'il faut tirer : tout cela n'est pas difficile à calculer, d'après l'expérience dans les maladies ordinaires ; mais comment faire dans les maladies extraordinaires ? Les observateurs paroissent encore une fois fondés, suivant leurs principes, à se tenir dans l'inaction plutôt que de risquer des manœuvres douteuses.

§. IV. *Plan des expectateurs dans les maladies. Ils n'agissent qu'à proportion que la nature le demande ; application de ce plan à la petite-vérole ; ces médecins doivent essayer de la simplifier ; l'inoculation remplit cet objet.*

Telles furent toujours les vues des médecins observateurs, et telle fut leur pratique. Faciliter la maturation d'une maladie, et amener les évacuations qui doivent la terminer, la simplifier le plus qu'il est possible, sans prétendre en changer l'espèce, qui est immuable comme les divers poisons, et comme les plantes et leurs semences.

Comment en effet changer, par exemple, la gale en maladie vénérienne, les écrouelles en goutte, la goutte en rougeole, la fièvre tierce en pleurésie, ainsi du reste des maladies qui sont bien caractérisées : ce sont, pour ainsi dire, des espèces d'êtres élémentaires indestructibles. Il y a eu des médecins qui les ont regardés comme des essaims d'insectes particuliers.

Il n'en est pas de même de ces accidens généraux qui ont coutume de se joindre à des maladies de diverses espèces, et de les barrer ou de les arrêter dans leurs progrès : tels sont la douleur, les sueurs, les hémorrhagies, les convulsions, les engorgemens ou les meurtrissures des viscères, la plénitude et les diverses tournures que les matières prennent dans les premières voies ; l'art a

plus de prise sur ces accidens passagers et irréguliers que sur les maladies bien caractérisées.

Voilà le plan général et les vœux des médecins observateurs; c'est d'après un pareil calcul ou une pareille suite de principes qu'ils adoptèrent la saignée dans les cas où la nature l'exige : ils adoptèrent de même les purgatifs et les remèdes sudorifiques dans les cas où la nature les demande, par les signes qu'apprend la pratique.

Ces signes sont le langage ou l'expression de la nature elle-même, qui montre le besoin de telle ou telle évacuation, qui la prépare, qui la commence seule, et qui demande, pour ainsi dire, du secours; mais il ne faut le lui offrir que lorsqu'elle en a besoin; c'est à la sagacité du médecin à bien distinguer et connoître ce besoin : il faut surtout qu'il prenne garde de ne pas le confondre avec ce que lui dicte sa propre imagination.

Comment tout cela conduit-il à la petite-vérole, et surtout à la tolérance de l'inoculation de la part d'un médecin observateur? Le voici. La petite-vérole est une des maladies des plus caractérisées par sa cause, ses symptômes et sa marche invariable; il est évident qu'elle n'est originairement due qu'à une semence particulière.

Cette semence germe dans le corps vivant : elle y parvient enfin à une maturité parfaite : elle s'y reproduit et s'y multiplie. Ce germe est une cause physique qui a besoin de trouver dans le corps sur lequel il tombe une disposition particulière pour y croître et s'y multiplier : cette disposition du corps vivant, capable de faire germer, de nourrir et de faire mûrir la semence, est, à proprement parler, la cause médicinale de la petite-vérole : en effet, celle-ci ne peut exister sans cette disposition; et cette même disposition étant une fois perdue dans le corps, la semence de la petite-vérole tombe en pure perte sur ce corps, qui n'est plus susceptible de l'alimenter.

Or, les phénomènes excités dans le corps pendant la germination et la maturation de la semence qui cause la petite-vérole, font un ensemble, une suite de changemens qui se succèdent l'un à l'autre : cet ensemble forme, à proprement parler, la maladie qui a ses divers temps bien marqués; chaque temps a sa manière d'être qui lui est propre, ses accidens et ses symptômes. Tout cela est si exactement suivi, si bien dessiné dans les petites-véroles bien complètes et qui suivent leurs progrès, comme il le faut, qu'il n'est pas possible d'en méconnoître l'histoire ou le tableau.

Ce tableau est souvent obscurci d'épais nuages : la marche de la petite-vérole est suspendue par des accidens qui ne sont point de son essence, mais auxquels elle se joint malheureusement : il en résulte des maladies compliquées, qu'un médecin observateur doit essayer de simplifier et de réduire à leur marche naturelle : il a recours aux remèdes qu'il choisit et qu'il applique à sa manière lorsqu'il ne croit pas la maladie au-delà des ressources de l'art.

Peut-il y avoir quelqu'un de ces médecins qui aime mieux conduire la petite-vérole, ainsi compliquée et dénaturée, que de la diriger lorsqu'elle est dépouillée de tout ce qui n'est pas néces-

sairement de son essence ? Non sans doute. Il n'en est donc aucun qui ne doive tolérer l'inoculation de la petite-vérole.

On leur dit que lorsqu'elle est inoculée, elle n'est point accompagnée des accidens qui la rendent mortelle, opiniâtre, dégoûtante, difficile, toujours mal placée, toujours plus ou moins insupportable aux malades, laissant souvent dans le corps des impressions plus ou moins tristes. Ne fit-on que leur annoncer un pareil fait comme possible, ils devroient faire des vœux pour qu'on essayât d'en constater l'existence. Ils doivent le croire très-possible, puisque le plus grand nombre des petites-véroles naturelles conservent leurs périodes sans risque.

Leur manière de raisonner en médecine les porte à regarder une maladie comme des efforts de la nature soigneuse et toujours bien intentionnée. La nature, lorsque le corps a été assailli par quelque semence ou quelque cause de maladie, n'a d'autre moyen, pour se délivrer, que de mûrir cette semence, que de l'engluer dans une manière de suppuration pour la mettre ensuite dehors. C'est ce qui arrive, à condition que la nature ne soit pas surchargée. Elle ne l'est point dans les cas de l'inoculation, parce qu'elle n'a que la semence de la petite-vérole à mûrir.

Des nations entières vous crient que la petite-vérole inoculée marche et prospère à souhait, en suivant ses temps, ses périodes, ses crises, comme vous désirez que toutes les maladies marchent. Pourquoi regarder un pareil avertissement des nations d'un œil aussi farouche que l'austère Caton, lorsqu'il ne vouloit pas de la médecine dogmatique à Rome parce qu'elle venoit des Grecs ?

Pourquoi imiteroit-on les excès de cet Anglois qui ne vouloit point employer le quinquina parce qu'il étoit apporté par des mains ennemies ? Il n'est pas question ici des médecins qui veuillent prôner un remède qui leur soit particulier. Médecins observateurs, il n'y a point ici d'arcanes, de secrets, de panacées ; on veut même vous servir ; on ennoblit, on élève vos opinions ; les nations se réunissent pour mette votre méthode dans le plus beau jour.

Déjà nous savons, par le peu d'épreuves faites sous nos yeux, que le public est dans la disposition de regarder la fièvre de moins mauvais œil ; on n'est plus dans le grand étonnement lorsqu'on entend parler d'un malade qui, ayant la fièvre, a mangé, s'est levé, a bu de l'eau froide, du vin, du lait : les inoculés ont appris qu'on peut avoir la fièvre et même jusqu'au transport, sans qu'il faille pour cela sonner le tocsin, charger le malade de remèdes, s'opposer de toutes ses forces à ces accidens, et s'alarmer au point de regarder comme des miracles la destruction de ces phénomènes, qui se dissipent d'eux-mêmes un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Je ne vois rien de plus favorable à la médecine d'expectation que toutes ces vérités qui sont dues aux premiers rayons de l'inoculation ; le public doit savoir un gré infini à ceux qui viennent l'éclairer sur des faits aussi importans : qui nous dit que ces vérités utiles n'en ameneroient point d'autres de la même espèce ?

Ainsi l'inoculation fait toucher au doigt, et par des épreuves réitérées qu'on étoit bien loin de pouvoir imaginer même comme possibles, ces vérités favorites des observateurs : « la fièvre se » détruit d'elle-même; les soins trop minutieux sont superflus et » inutiles; la patience guérit plus de maux que les remèdes ».

L'inoculation n'eut-elle fait autre chose que de produire ces heureux changemens dans les esprits, je prétends que les médecins observateurs doivent admettre l'inoculation, ne fut-ce, pour ainsi dire, que par reconnoissance.

Pourquoi ne pourroit-il pas en être de l'inoculation de la petite-vérole comme de l'art qui a appris à enter et à écussonner les arbres? Et pourquoi se trouveroit-il des gens ennemis de l'inoculation par une espèce de fanatisme trop approchant de celui des Africains grossiers qui ne veulent point qu'on ente les arbres?

Peut-être la semence de la petite-vérole germe-t-elle plus doucement, et tout aussi complètement, lorsqu'elle est immédiatement appliquée dans l'intérieur du corps par une incision ou autrement, que lorsqu'ayant long-temps volé dans l'air, elle est portée seulement sur la surface du corps, ou dans des cavités couvertes, comme elle, d'un vernis et d'une peau particulière, qui garantit pour un temps le tissu intérieur des parties.

§. V. *La semence de la petite-vérole dans la contagion ordinaire : Duret et Baillou furent du nombre des expectateurs ou naturistes. Avantages de l'inoculation : sept raisons favorables à cette opération dans le système des naturistes.*

La semence de la petite-vérole, sans pénétrer l'intérieur des parties, tombe seulement sur la surface du corps dans la contagion ordinaire : alors cette semence a besoin d'un travail particulier, d'une préparation sourde, d'une manière de fermentation, qui la mettent au point d'exciter les premiers symptômes de la petite-vérole : or, ce travail suppose sans doute un amas particulier d'humeur, une révolution dans tout l'intérieur de la machine à laquelle bien des corps succombent.

C'est pourquoi le développement naturel du germe, et les accidens qu'il doit amener en mûrissant, sont très-orageux, et peuvent être funestes. Par l'inoculation, au contraire, la semence est immédiatement portée dans le sang et dans le tissu des parties; elle frappe les nerfs, sans avoir excité dans les humeurs une fermentation aussi laborieuse que celle qui a été nécessaire pour parvenir, sans l'inoculation, au point de maturité ou d'activité propres à exciter les symptômes de la petite-vérole, ou bien à réveiller la nature.

Ce sont autant d'avantages de l'inoculation artificielle sur l'inoculation naturelle, ou si l'on veut, sur le développement spontané du germe de la petite-vérole que quelques-uns croient que nous avons toujours dans le sang : dans la première supposition, le germe inoculé agit avec aisance, au lieu que le germe porté par la contagion n'agit qu'avec difficulté et avec une lenteur qui surprend la nature.

Il en est comme des poisons lents qui minent peu à peu le corps par ses fondemens, au lieu que des poisons décidés irritent fortement la nature qui se réveille avec toutes ses forces, et qui demande du secours.

Dans le second cas, c'est-à-dire, en supposant que la petite-vérole peut survenir naturellement et sans nulle contagion, par le développement du germe que chacun porte avec soi en naissant, il semble que ce développement doit être plus pénible lorsqu'il se fait de lui-même que lorsqu'il est aidé par l'addition d'une semence de petite-vérole introduite par l'inoculation : c'est ainsi qu'un peu de levain ajouté à la pâte, la rend susceptible d'une fermentation plus prompte, plus aisée, plus mesurée, et qui exige moins de moyens pour arriver à son point de perfection.

Peut-être la plaie qu'on fait par l'inoculation devient-elle une manière de foyer ou de centre qui facilite le dernier période de la petite-vérole; je veux dire l'évacuation ou l'expulsion du pus. En effet, après les préparatifs de la petite-vérole, après la fièvre, les convulsions, et tous les autres accidens qui caractérisent le premier temps de cette maladie, la nature passe au second temps, qui est celui de la coction.

Alors la semence de la petite-vérole se multiplie dans le corps, et s'y mêle avec une partie des humeurs pour être changée en manière de pus; parvenue à ce terme, la maladie seroit terminée s'il y avoit quelque couloir naturel propre à laisser passer le pus, comme dans bien d'autres maladies.

Mais la nature manque d'un couloir propre à ce passage, comme elle manque dans bien d'autres cas; elle est forcée d'éparpiller le pus et la semence de la petite-vérole dans toute la surface du corps ou dans les extrémités du tissu mollasse et muqueux des parties : elle use de cette ressource dans d'autres maladies, comme dans les suppurations écrouelleuses, dans les éruptions dartreuses, dans quelque espèce de pulmonies et de fièvres lentes dans lesquelles l'extérieur et l'intérieur du corps se couvrent de pustules, même très-ressemblantes aux boutons de la petite-vérole, dans la rougeole, le véritable scorbut, certains dépôts de lait, certaines maladies vénériennes, certaines ébullitions, la goutte, etc.

L'ouverture faite par l'inoculation marque et assure pour le passage de cette matière un couloir d'autant plus commode que le germe de la petite-vérole introduit par ce couloir a laissé, en pénétrant dans l'intérieur des parties, une traînée d'ouvertures qu'il a, pour ainsi dire, enduites de ses qualités; ce qui sert dans la suite à donner à toute la matière de suppuration un écoulement aisé et presque naturel par cette plaie.

Peut-être enfin cette manière de faire une ouverture, et de pratiquer une issue au pus de la petite-vérole, est-elle de quelque utilité même dans les petites-véroles qui viennent sans inoculation, et qu'elle seroit plus utile encore si on avoit soin d'enduire cette ouverture d'une certaine quantité de pus de petite-vérole déjà formé.

Elle éclaircit la théorie des cautères, et semble devoir fournir de nouvelles vues sur l'usage et l'application de ce secours, que le dernier siècle avoit, pour ainsi dire, relégué dans les livres par une suite de la doctrine de la circulation, et qui a été renouvelé de nos jours.

Tous ces aperçus peuvent servir à porter quelque jour dans le plan des médecins observateurs; ils sont de leur ressort, car il ne faut pas penser qu'ils aient renoncé à toute théorie; leurs observations les ont conduits à se former un plan particulier sur la nature, la constitution et la marche des maladies; ils ont été sans doute moins loin, et ils ont pris une autre route que les médecins mécaniciens et autres dogmatiques; mais ils ont évité le reproche de Bacon, qui se plaignoit « de ce que les » médecins lui sembloient s'appesantir sur le traitement des ma- » ladies ».

Je croirois pouvoir placer dans cette classe les anciens méthodistes successeurs d'Asclépiade, les partisans de Stahl, et ceux qui, parmi nous, ont essayé de développer la sensibilité, l'action, les mouvemens du genre nerveux, et de ses divers centres, les rapports des parties les unes avec les autres, l'action de l'intérieur du corps, sur l'extérieur, celle de l'estomac sur toutes les autres parties.

Ces observateurs ont surtout mis en évidence l'action singulière des entrailles dans toutes les maladies, et notamment dans la petite-vérole naturelle : il naîtra peut-être quelque jour de ces principes développés, comme ils peuvent l'être, un système complet sur la physique du corps humain et sur l'harmonie, les liaisons et les rapports de ses diverses fonctions. L'ébauche de ce système est déjà soumise aux lumières des médecins. Leurs réflexions en détermineront la valeur, l'usage et l'étendue.

L'époque du rétablissement de la méthode hippocratique ou d'observation dont il est question dans ce chapitre, est sensiblement marquée dans l'histoire de la médecine en France. Baillou, Duret et Houllier, médecins du premier rang dans l'École de Paris, ont suivi cette méthode plus exactement que leurs contemporains de Montpellier et des autres Facultés. Ils sont à la tête des modernes attachés à la médecine grecque; leurs ouvrages répandus et connus de tout le monde, leur assurent une gloire immortelle.

Mais à quoi est enfin due cette gloire, et d'où vient le sentiment de respect et d'admiration qu'excitent les noms seuls de ces médecins? Ils ne furent, à proprement parler, que les traducteurs et les copistes d'Hippocrate et de quelques morceaux de Galien, qu'ils ont trouvé les plus approchans de la médecine d'Hippocrate.

Ils succédèrent à des médecins entichés de tout le détail des dogmes de l'école des Arabes; ils eurent à combattre le dogme brillant de Fernel; les chimistes les poursuivirent avec force; les partisans de la circulation du sang, et la plupart des dogmatiques modernes, ont abandonné toutes leurs idées; comment se peut-il

qu'ils aient résisté à tant d'attaques, et que leur réputation dure encore?

Il semble que tous les éloges qu'on fait d'eux ne peuvent être que la condamnation de toutes les autres espèces de médecins, et notamment des dogmatiques, tels, par exemple, que Chirac et Silva. S'il est vrai, en effet, comme Houllier, Baillou et Duret l'ont tant répété, que la nature seule guérit les maladies, qu'il faut être très-sobre dans l'application des remèdes, et notamment de la saignée; que cette application exige nécessairement un examen bien circonstancié du temps, du jour et du moment de la maladie; s'il faut, dans les maladies, respecter les jours critiques, si l'histoire des crises est le fondement de la vraie médecine, n'est-il pas évident que toutes les idées des dogmatiques modernes croulent, de même que celles des chimistes?

Ne s'ensuit-il pas invinciblement que tous ceux qui ne pensent pas comme Houllier, Baillou et Duret, doivent les mettre au rang des mauvais médecins et des maîtres dangereux? tous les modernes sont dans ce cas, à moins qu'ils ne veuillent renoncer à leur théorie et à leur manière de traiter les maladies.

Duret fut, encore plus que ses deux contemporains que je viens de nommer, pénétré du système d'expectation répandu dans les prénotions de Cos : il fut convaincu par cet ouvrage, dont il s'étoit nourri, que la nature guérit les malades, et que les remèdes sont impuissans lorsqu'elle ne se prête pas aux révolutions salutaires : il donna une preuve évidente de son attachement à ces principes par une expérience qu'il fit sur lui-même; car, autant qu'il m'en souvient, l'histoire suivante le regarde; en tout cas elle ne peut appartenir qu'à un médecin de sa secte.

Étant dans une maladie visité par plusieurs de ses confrères qui vouloient lui faire des remèdes fondés sur leurs opinions particulières, il résista courageusement à tous leurs efforts : il voulut attendre la crise, cette crise arriva et le guérit.

Il y a toute apparence que ses confrères le regardoient dans ce moment-là comme un fanatique, ou comme un systématique qui ne vouloit pas se livrer aux règles de la bonne pratique. Il seroit fâcheux que les propos qu'ils tinrent ne se fussent pas conservés s'ils n'étoient fort aisés à deviner : mais Duret se guérit par l'expectation; la nature, pour laquelle il avoit tant travaillé, ne fut pas ingrate pour lui : elle lui procura une bonne et heureuse crise.

Il demeura sans doute persuadé qu'il eût été sans ses connoissances la victime des opinions de ses confrères, ou pour le plus favorable, il jugea qu'ils étoient tous à plaindre de ne pas apercevoir les prodiges que la nature opère pour la guérison des maladies, prodiges qui heureusement ne sont souvent que masqués par les remèdes, ces remèdes étant la plupart trop foibles et trop indifférens, pour nuire jusqu'à un certain point à la marche suivie de la nature.

Il eût fallu pour l'honneur des confrères de Duret, ou pour celui de leurs systèmes, qu'il se trompât; c'est ainsi que Vanhelmont mourut d'une pleurésie dans laquelle il ne voulut pas se faire saigner. On n'a pas manqué de remarquer qu'il fut la vic-

time de son acharnement contre la saignée ; mais il ne faut pas faire trop de bruit de ce fait : il ne prouve rien, puisque Vanhelmont s'étoit déjà guéri une fois sans avoir recours à la saignée. Ainsi la valeur de la saignée reste douteuse, d'après l'histoire de Vanhelmont, et le triomphe de la nature est complet dans l'histoire de Duret.

Il faut convenir que ce médecin fut le jour de sa maladie aussi grand au moins ou aussi heureux que le jour où Henri III voulut bien honorer de sa présence la noce de la fille de ce médecin. Il brilla autant entouré de ses confrères, qui vouloient officieusement lui faire des remèdes, qu'allant à l'église à côté de sa fille et de son roi, qui avoit pour Duret une confiance décidée et propre à le dédommager de tout ce que machinoient contre lui Jacot son ennemi et ses adhérans.

Mais je suis toujours étonné de la réputation de Duret qui auroit dû être absorbée par la grande quantité d'adversaires qui l'attaquèrent. Les opinions qu'il propose font la critique de celles qu'on suivoit avant lui et que le commun des médecins n'a pas abandonnées depuis ; à quel titre peut-il donc être regardé comme un grand médecin ?

Les galénistes ses contemporains durent le taxer d'audace et de présomption ; les chimistes se moquèrent de la nature et de ses crises ; les partisans de la circulation durent le plaindre : s'il rencontra juste, tous ces gens-là s'égarèrent ; si le système qu'il adopta prend le dessus, c'en est fait de la plupart des documens de l'école moderne.

Quoi qu'il en soit, les expectateurs ou les naturistes s'enorgueillissent d'avoir dans leur parti des hommes tels qu'Houllier, Duret et Baillou, puisque la doctrine de ces grands hommes conserve encore son éclat après les conquêtes ou les ravages des chimistes, et après les découvertes des partisans de la circulation ; il y a toute apparence que cette doctrine, qui est celle des naturistes, détruira toutes les autres.

Ainsi les expectateurs qui sont aujourd'hui en bien petit nombre, peuvent se flatter de devenir un jour les dominans en médecine. Il semble que les médecins françois commencent déjà à se tourner de ce côté, malgré les efforts du reste des partisans de Chirac et des autres mécaniciens. Les chimistes cherchent à retourner leurs opinions, et semblent vouloir essayer de les adosser, pour la pratique de la médecine, à celles d'Hippocrate et des observateurs.

Ce qui paroît bien certain, c'est que l'inoculation doit être du goût des médecins naturistes ou observateurs, et cela pour plusieurs raisons que nous rapprochons ici et que nous réduisons à sept chefs principaux.

1°. L'inoculation doit plaire aux médecins observateurs, à cause qu'elle entretient et qu'elle flatte leur désir dominant, qui est de réduire les maladies à leur plus grande simplicité. Elle entretient leur modestie naturelle ou la peine qu'ils ont à médicamenter ou à deviner l'effet des drogues, et à ne cesser de faire des essais

dans leur application. « Je suis las de deviner », disoit un médecin qui quittoit la médecine après trente ans de pratique.

2°. Cette pratique donne un relief très-remarquable à leur manière de laisser marcher les maladies suivant leur cours naturel, au projet qu'ils ont d'attendre les crises, de laisser toujours le principal de l'ouvrage à la nature : elle éclaircit la marche qu'on doit tenir dans toutes les autres maladies. La nature guérit les maladies, disoit Hippocrate, et ont dit mille médecins après lui.

L'inoculation accoutumera le public à voir la fièvre sans frémir, à ne pas s'épouvanter, à un point excessif, des maux de tête et du transport, des maux de reins, des lassitudes et autres phénomènes qu'il ne faut pas sans cesse confondre avec des accidens qui exigent des remèdes. L'inoculation apprend qu'il ne faut pas toujours, dans le cours de toutes les fièvres, faire une diète rigoureuse, boire, suer ou se rafraîchir, prendre des lavemens ou se faire saigner ou se purger sans cesse.

4°. Elle peut être aussi utile aux médecins qu'au public, en les mettant à portée de parler vrai sur la nature, la durée et les accidens d'une maladie, et les mettant aussi à l'abri de tant de choses impossibles qu'on exige d'eux, mille petits soins, mille remèdes inutiles, et enfin en leur évitant mille reproches dont l'ignorance ou plutôt la déraison des hommes a coutume de les accabler.

5°. L'inoculation est une sorte de secours comparable en tout à plusieurs autres remèdes que les médecins observateurs ont conservé dans leurs fastes. Elle n'a rien de plus dur, de plus extraordinaire qu'une saignée, qu'une purgation. Comme ces remèdes, elle suit la marche de la nature, elle lui donne sa liberté ; elle fait, si on peut ainsi parler, sur le corps une espèce d'ente ou d'insertion, au moyen de laquelle le fruit de la petite-vérole est plus franc, mûrit plus aisément et tombe avec plus d'aisance. Le premier qui inocula ne fut pas plus courageux, et il raisonna peut-être plus brillamment que le premier qui saigna.

6°. L'inoculation paroît être une de ces grandes vérités utiles, pareilles à celles qu'Hippocrate proposoit aux Grecs, en les forçant, contre leurs préjugés, à se réduire au repos pendant le temps des maladies, pour laisser les crises se faire avec moins d'accidens. Quels que puissent être les préjugés contre l'inoculation, ils ne sauroient tenir dans les têtes des hommes lorsqu'ils verront qu'on gagne seulement autant par l'inoculation vis-à-vis de la petite-vérole, que l'on gagne dans les fièvres par le repos et un régime raisonnable.

7°. L'inoculation épargne évidemment à la nature la moitié et peut-être le plus difficile de la besogne ; elle facilite la coction comme le levain facilite la fermentation de la pâte ; elle forme pour le pus une voie qui manque à la nature ; celle-ci paroît vouloir s'assujettir à employer, comme une issue naturelle, celle qu'on fraie en inoculant. Plût à Dieu qu'on pût réduire toutes les maladies au même point où se trouve la petite-vérole inoculée par rapport à celle qui vient sans inoculation !

Seroit-il possible que tant de motifs ne fussent pas suffisans

pour déterminer les médecins observateurs à la tolérance de l'inoculation! c'est ce qui ne paroît pas même raisonnable à penser; il y a, au contraire, tout lieu d'attendre qu'ils parleront ouvertement en faveur de cette tolérance.

CHAPITRE IV.

LES MÉDECINS ANTI-SYSTÉMATIQUES, PYRRHONIENS, PRATICIENS.

§. I. *Bon mot d'Iphicrate, général des Athéniens, qui fait entendre ce que c'est que les médecins anti-systématiques; les sectes nommées éclectique et pneumatique; Archigène, Aretée, les pyrrhoniens; on accuse mal à propos quelques médecins d'être pyrrhoniens.*

« J'ÉTOIS dogmatique à vingt ans, observateur à trente; à » quarante je fus empirique; je n'ai point de système à cinquante ». Ainsi parloit un médecin qui passoit sa vie dans l'étude de l'art. La matière que je traite exige d'abord quelques éclaircissemens sur cette déclaration d'un homme instruit.

Je dois expliquer ce que j'entends par les médecins que je place dans cette quatrième classe : on ne pourroit sans cela juger du poids que doit avoir la voix de cette espèce de médecins au sujet de l'inoculation.

Iphicrate, général des Athéniens, fut un jour vivement pressé par un orateur sous les yeux de l'aréopage. « Qu'es-tu, disoit le » rhéteur, pour oser faire le vain? Es-tu soldat, es-tu cavalier, » es-tu capitaine, es-tu ingénieur, es-tu espion, pionnier? » « Je » ne suis rien de tout cela, répondit Iphicrate; mais je suis celui » qui commande aux autres ».

Si on demandoit à un médecin de ceux dont il est question, êtes-vous empirique? êtes-vous dogmatique? êtes-vous observateur, anatomiste, chimiste? je ne suis rien de tout cela, répondroit-il; mais je suis de ceux qui jugent tous les autres.

Cet exemple indique ce qu'on doit entendre par un médecin praticien ou anti-systématique; ceux qui connoîtront la nature de la médecine et son histoire, ne prendront point cette classe de médecins pour un être de raison : je montrerai bientôt de quelle utilité elle a toujours été dans la société.

Les anciens ont parlé d'une secte de médecine nommée *éclectique* ou *choisissante*, dont ils prétendent qu'Archigène fut l'inventeur; Archigène vivoit vers le deuxième siècle de l'Église, et exerça la médecine à Rome avec beaucoup de réputation : il se distingua dans la connoissance du pouls; fatigué sans doute des disputes perpétuelles entre les dogmatiques, les empiriques et les méthodistes, il voulut les mettre d'accord, et devint, pour ainsi dire, leur conciliateur.

Je ne puis croire qu'il ait été le premier à tâcher d'accorder tous les partis, ou essayé de choisir le meilleur de chaque secte; certainement Hippocrate, Galien, et quelques méthodistes, de même que Asclépiade et une foule d'autres, doivent, à certains

égards, être mis dans la classe des conciliateurs ou des éclectiques.

On pourroit aussi les placer dans celle des mixtes qui firent pourtant une petite secte particulière, de même que ceux qu'on appela pneumatiques ou spirituels : ces derniers attribuoient les phénomènes de la santé et des maladies à certains corps invisibles et singulièrement affinés, connus en ces temps-là sous les noms d'esprits, dénomination qui s'est conservée, même depuis qu'on a exactement défini les bornes de l'esprit et de la matière.

Le Clerc a le premier découvert dans les ouvrages d'Aretée que ce médecin étoit attaché à la secte des pneumatiques. Il y a toute apparence qu'il vivoit vers le second siècle de l'Église; il étoit Cappadocien. Ses ouvrages, estimés des connoisseurs, prouvent qu'il étoit fort instruit sur toutes les parties de l'art. Le goût qu'il montre pour la saignée est très-favorable aux amateurs de ce remède. Il est même à craindre qu'Aretée n'ait été un peu trop loin à cet égard.

Il semble s'être laissé emporter à des raisonnemens pris dans le fonds de la doctrine des dogmatiques, avec laquelle la secte des pneumatiques fraternisoit. Comment imaginer, par exemple, que la lèpre peut, ainsi qu'Aretée paroît s'en être flatté, être guérie par les saignées réitérées?

Quoi qu'il en soit, ce médecin parle souvent des esprits, comme étant la cause de la plupart des phénomènes dans le corps. Hippocrate avoit aussi dit bien des choses sur les esprits. Galien, Fernel et beaucoup de modernes en ont parlé de même.

On sait combien il y a eu de disputes au sujet des esprits animaux, dont la matière électrique a pris la place en dernier lieu. Toutes ces idées ressemblent beaucoup à celles des pneumatiques, de même que celles sur la chaleur qu'on trouve éparses dans les ouvrages des anciens et dans ceux des modernes. Willis, médecin anglois, est un de ceux qui a donné le plus de besogne aux esprits; il joue un grand rôle parmi les pneumatiques de notre siècle.

Faut-il mettre dans la classe des anti-systématiques dont il est question les médecins pyrrhoniens ou sceptiques? Est-il possible qu'il y ait des médecins de cette espèce? On entend dire tous les jours que tel et tel ne croient point à la médecine; je ne vois point sur quel fondement on peut avancer de pareilles imputations: qu'on en charge quelques philosophes; par exemple, ceux qui peuvent penser comme Montagne écrivoit, à la bonne heure; mais il ne faut pas hasarder ces reproches sur des médecins que rien ne pourroit obliger de cacher leur pyrrhonisme, s'ils en étoient en effet imbus.

Ceux qui sèment sourdement ces bruits contre leurs confrères ne prennent pas garde, premièrement, qu'ils exposent la certitude des principes de l'art; chacun peut conclure que s'il est vrai que des médecins puissent eux-mêmes parvenir à être persuadés du peu de fond qu'on doit faire sur ces principes, il faut qu'ils soient en effet bien frêles et bien aventurés.

En second lieu, ceux qui veulent faire passer leurs confrères pour des sceptiques, font, sans s'en douter, un raisonnement dont

la fausseté n'échappe point aux yeux les moins clairvoyans; ils accusent leurs confrères de ne pas croire ce qu'ils font profession de croire eux-mêmes, ou ce qu'ils croient réellement en médecine.

Cela ne veut point dire que ceux qu'on taxe de pyrrhonisme n'aient point leurs principes à eux, puisqu'il y en a de différens en médecine; puisque la raison et les lois accordent à chaque médecin la liberté de penser ce qui lui semble le plus probable sur la nature de sa profession.

Il n'en est donc aucun qui puisse dire d'un de ses confrères qu'il ne croit point à la médecine. S'il en étoit autrement, chaque médecin seroit en droit d'accuser de pyrrhonisme tout ceux qui ont d'autres principes que les siens : ainsi tout ce que peut avancer un médecin sur la façon de penser d'un de ses confrères se réduit à ceci: il ne pense pas comme moi, je ne pense pas comme lui; et l'autre peut en dire autant de son côté.

Encore une fois, il n'y a dans le métier que nous exerçons que très-peu de dogmes fixés et déterminés par la religion; il y en a peut-être trop peu sur lesquels les lois aient prononcé de manière à gêner la croyance ou la manière de pratiquer d'un particulier. Il passeroit pour fou et non pour pyrrhonien; il devroit être dénoncé à la justice comme coupable s'il affichoit l'incrédulité sur des vérités palpables, évidentes, consacrées par la religion et par la justice.

Mais tandis qu'il se contiendra dans des bornes sages et où il puisse se défendre par la raison, ou par l'autorité de quelque grand personnage sur des matières indécises et dans lesquelles on peut soutenir le pour et le contre, il ne pourra point être taxé de pyrrhonisme : cette imputation ne sera qu'injurieuse, et, pour ainsi dire, une sorte d'appât pour surprendre les esprits foibles.

§. II. *Les pyrrhoniens peuvent-ils pratiquer la médecine? Il n'est ni inutile ni dangereux d'examiner la certitude de la médecine : propos de quelques médecins modernes qui semblent favoriser le pyrrhonisme : les pyrrhoniens ne pourroient être défavorables à l'inoculation.*

Je demande s'il seroit possible qu'un pyrrhonien exerçât ou pratiquât la médecine? Un homme qui prétendroit connoître la valeur des principes de l'art et qui les réduiroit à des choses d'usage généralement adoptées sans fondement, pourroit-il, en partant de cette façon de penser, pratiquer la médecine, voir des malades, leur conseiller de prendre médecine, de se faire saigner ou de se baigner?

Cette façon d'agir sans principes fixes, si elle étoit possible, ne seroit-elle pas préférable aux disputes vives et trop souvent réitérées qui se sont élevées entre les diverses sectes et les divers sectaires de médecine?

Vaut-il mieux pour un médecin qui veut prendre un parti sur une matière de l'art, de suivre l'autorité ou la pluralité des voix, ou bien les lumières de sa raison et de sa propre expérience?

On demandoit à un médecin s'il pensoit que la médecine, ses

sectes, ses dogmes opposés, la grande quantité d'épreuves auxquelles elle a donné lieu n'avoient pas produit autant de mal que de bien à l'espèce humaine? Il répondit qu'un médecin ne pouvoit faire de pareilles questions, et que ceux qui les faisoient n'étoient pas en état d'en entendre la réponse.

Je ne pense point qu'il puisse y avoir de médecin vraiment pyrrhonien; je crois certaines matières de physique beaucoup plus susceptibles des arguties des pyrrhoniens que celles de la vraie médecine; je la regarde comme étant fort à l'abri des coups de ces philosophes qui bouleversèrent tout sans rien édifier.

Je ne crois point qu'un pyrrhonien puisse faire autre chose en médecine que se faire plaindre de ceux qui la cultivent avec soin, à moins qu'il ne voulût se faire traiter. C'est ainsi qu'un médecin ancien donne une leçon bien parlante à un philosophe grand sophiste, et qui nioit la possibilité du mouvement. Ce philosophe fit une chute et se luxa l'épaule; il est impossible que votre épaule soit luxée, lui dit le médecin, puisqu'il eût fallu un mouvement pour opérer cette luxation.

Je suis assuré, pour l'avoir éprouvé par ma propre expérience, que ceux qui crient le plus contre nous sont des plus pressés à chercher dans notre art un soulagement qu'ils ne trouvent pas ailleurs; et cela doit nous suffire.

Mais je suis bien éloigné de croire que la diversité d'opinions dans notre profession, et même les disputes, pour ainsi dire, métaphysiques sur le degré de certitude de nos principes puissent être nuisibles; au contraire, je les crois très-utiles.

En vain me diroit-on que la gravité de la médecine ne comporte pas de pareilles disputes, et que c'est l'avilir que de l'analyser avec si peu de ménagement; je ne pense pas de même; je ne crains point qu'on ébranle ses principes et ses dogmes en les soumettant au jugement de la multitude et en les examinant de toutes les façons possibles; elle ne peut que gagner à cet examen.

Un médecin disoit à un de ses confrères « qu'il avoit changé de » pratiques quatre ou cinq fois en sa vie », « et moi de méthode », répondit l'autre.

Goazet, médecin de Toulouse, fit un discours public dans lequel il avança « que, dans les maladies ordinaires, les gardes-malades » en savoient autant que les médecins, et que dans les extraor- » dinaires les médecins n'en savoient pas plus que les gardes- » malades. »

J'ai ouï Didier, professeur de Montpellier, disant à plusieurs médecins, dont j'étois du nombre, « qu'il travailloit un ouvrage » dans lequel il vouloit faire l'aveu et une sorte d'amende hono- » rable de toutes les fautes qu'il avoit faites en médecine. »

Silva disoit « que nous sommes des aveugles qui marchons à » tâtons comme les quinze-vingts. »

Tout cela ne me fait point peur, et je crois pouvoir assurer que notre art eût résisté aux atteintes de Bayle et de ses pareils. Pline, Montaigne et quelques autres philosophes ne nous ont pas plus ébranlés que Pétrarque et que Molière.

Il n'est aucun de nous qui n'eût vivement désiré pouvoir guérir Jean-Jacques Rousseau, et lui donner autant de santé qu'en avoit son Emile, en lui ôtant pourtant les principes de ce même Emile, avec lesquels une bonne santé ne pourroit être de durée parmi les hommes.

Tout cela ne sert qu'à distinguer les vrais médecins de ceux qui ne le sont point; ceux-ci toujours tremblans, toujours inquiets, et sur le point d'honneur au sujet de leur art, ne voient point combien ses racines sont profondes dans le cœur des hommes; combien la médecine est dans la nature, et combien il seroit inutile d'essayer de la détruire : ils ne voient pas qu'il ne faut pas la confondre avec les rêveries de mille cerveaux creux qui ont infecté notre état, et sur lesquelles on peut s'égayer.

S'il étoit quelque chose qui pût nuire à la médecine, il me semble que ce ne pourroit être que la roideur et la dureté des médecins, s'ils l'étendoient également sur toutes les parties et sur toutes les décisions de l'art : cette roideur montreroit une logique très-mauvaise et très-dangereuse.

Pouvons-nous cacher que nos principes ne sont pas aussi assurés que ceux des géomètres? Et qu'avons-nous de plus à faire auprès de nos malades et de tous les hommes, que de leur montrer ce qui nous paroît le plus raisonnable, le plus utile! Ne nous engageons pas plus avant; évitons de nous faire tyranniser en promettant plus que nous ne pouvons tenir : ne désirons point de tromper le monde; mais tâchons de le guérir.

Le médecin qui disoit qu'il avoit changé de méthode quatre ou cinq fois en sa vie pouvoit parler vrai; il n'est pas surprenant que l'âge et la pratique développent de nouvelles idées.

Goazet pouvoit dans son discours avoir pour principal objet de simplifier la médecine, ce qui fut le vœu de tous les grands médecins; il pouvoit avoir en vue de démasquer certains médecins qu'il n'est pas mal de faire connoître.

Didier auroit écrit des choses fort utiles s'il eût tenu sa parole. On peut assurer qu'en général les médecins oublient trop aisément les malheurs qui leur sont arrivés. Je ne sais quelle fatalité nous conduit toujours, malgré nous, à nous rappeler et à nous grossir le nombre des malades que nous avons guéris.

Silva exprimoit en homme d'esprit ce qu'il vouloit faire entendre : mais tout cela n'est pas du pyrrhonisme.

Est-il quelque profession purement humaine dont les fondemens soient plus certains dans la pratique que ceux de la nôtre? Ecoutons donc patiemment les pyrrhoniens éplucher les vérités de la médecine; profitons des bons avis qu'ils peuvent nous donner; ils paroissent faits pour purifier les sciences et les purger de toutes leurs vanités : soyons assurés qu'ils viendront toujours à se diriger par nos décisions tout comme le peuple qui ne raisonne point.

Si le problème sur l'inoculation leur étoit confié, il y a tout lieu de croire que, puisqu'il faut se déterminer pour ou contre l'inoculation, ils concluroient à en demander la tolérance, ne fût-ce que parce que également indécis sur tous les partis à

prendre, tous les partis leur sont égaux; mais venons à des médecins plus utiles et plus à notre portée.

§. III. *Des vrais praticiens de Paris et des provinces : leur logique : leurs systèmes au lit des malades. Dumoulin connoissoit une espèce de petite-vérole mortelle par elle-même : un praticien doit tolérer l'inoculation.*

Que ne puis-je nommer plusieurs médecins vivans parmi nous, que je voudrois imiter, et que je regarde comme les sages de l'art! également éloignés de tout excès et de toute secte, ils sont toujours prêts à recevoir les expériences des empiriques, les observations détaillées des naturistes, et les raisonnemens évidens des dogmatiques.

Utiles à l'état et aux particuliers, ils supportent tout le fardeau de la médecine; leurs mœurs, leur conduite, leur doctrine les rendent les consolateurs et les vrais amis des malades; ils veillent sur la patrie et les sujets du roi par des travaux suivis et que n'interrompt point l'éclat des passions ni le bruit des dissensions.

Ils sont les pères du peuple qui les honore, les consolateurs des grands qui respectent leur vertu, les protecteurs des pauvres, et les confidens des riches qui font un bon usage de leurs richesses; la ressource des orphelins et de ces malheureux forcés de cacher leur misère et leurs maladies; ils portent partout la confiance et la paix.

Ils connoissent les ressources de l'art et jugent ceux des artistes trop célèbres accablés des faveurs ou des dédains de la fortune et de la renommée, et qui ne peuvent jouir dans le tumulte d'une vie agitée, du repos qu'exige l'exercice de la médecine. Tels sont les praticiens répandus dans Paris et dans nos provinces : voilà la vraie souche des médecins, et voilà les vrais éclectiques, nos modèles et nos maîtres.

On apprend parmi eux, qui ne raisonnent qu'auprès des malades, non point à disserter longuement ni à critiquer avec aigreur, non point à faire des essais ni à cacher des remèdes; mais on apprend à connoître, à suivre, à traiter le mieux qu'il est possible les maladies. Ici l'empirisme est consulté avec candeur toutes les fois que le dogme manque; les observations sont détaillées jusqu'aux traits les plus légers des maladies et des incommodités.

On y juge que les raisonnemens trop guindés ne guérissent de rien; que le grand nombre de drogues est au moins inutile; que les deux tiers des remèdes vantés par les diverses sectes sont indifférens, et même nuisibles; que cependant il faut quelquefois essayer des plus singuliers; que la nature a besoin d'être aidée et que le plus souvent on l'aide à très-peu de frais; que, lorsque les accidens sont graves et que la maladie va mal, il est prudent et sage d'avoir recours à des remèdes extraordinaires; qu'enfin le génie de la nation, de la ville, de la famille et du malade qu'on traite doivent être ménagés et respectés.

On y rit également du théoricien qui lorgne au microscope les

de nières petites fibrilles du corps, qui mesure la force du cœur et des artères, qui juge du degré de ténacité des diverses parties du sang; du dogmatique qui disserte avec sa persuasive et impérieuse gravité; de l'observateur timide qui n'ose rien tenter, qui croit déranger le cours d'une maladie même avec une infusion de fleurs cordiales, comme si tous les remèdes bouleversoient la marche fixe et immuable de la nature; on y rit de l'empirique qui, lorsqu'il a épuisé ses recettes ordinaires, accourt avec ses amulettes et ses topiques, ses cataplasmes et ses gouttes.

Mânes de nos célèbres sectaires, ouvrages volumineux de nos doctes professeurs, brillans théoriciens, ardens réformateurs de notre art, les praticiens vous jugent journellement auprès du lit des malades : eux seuls connoissent à certains égards le fort et le foible de vos travaux.

Je crois que ces praticiens sages auxquels je rends ici l'hommage qui leur est dû, conviennent à l'égard de la petite-vérole que si pour l'ordinaire elle obéit à leurs remèdes, et s'ils la traitent souvent avec succès, ils la trouvent aussi quelquefois terrible, opiniâtre, orageuse, irréductible, mortelle.

Dumoulin disoit qu'il y a une espèce de petite-vérole qui n'a pas besoin de médecin, une autre que les médecins guérissent, et une troisième qui est entièrement incurable. Dumoulin n'oublioit point qu'il avoit quelquefois été surpris par cette maladie traître et perfide.

Il n'y a sans doute aucun praticien assez déraisonnable sur ce point pour oublier les malheurs qui peuvent lui être arrivés au sujet de cette maladie. En faut-il davantage pour faire souhaiter à ces médecins que l'inoculation puisse prendre faveur? Ne seroient-ils pas dans le cas de faire des reproches terribles aux ennemis de l'inoculation dans toutes les occasions où ils rencontreroient des petites-véroles mortelles?

Les praticiens les plus expérimentés ne sont pas de même avis sur le traitement général de la petite-vérole; on sait que les uns veulent rafraîchir, et les autres prétendent qu'il faut échauffer; il faudroit donc qu'un médecin praticien pour rejeter l'inoculation et traiter la petite-vérole suivant son opinion particulière, eût le courage, d'un côté, de ne faire aucun cas de l'opinion contraire à la sienne, et de l'autre, de résister aux prétentions des inoculateurs.

Il faudroit qu'il aimât mieux traiter un malade suivant un systême condamné par des praticiens comme lui, que d'essayer de l'inoculation en faveur de laquelle le systême des empiriques, celui des théoriciens et des observateurs se réunissent, et que l'expérience de nos voisins paroît approuver.

Qu'un praticien réponde exactement, et suivant ses principes, à l'exemple que je lui propose ici, et je consens à condamner l'inoculation sans la connoître. Voilà un malade qui vient de mourir sans aucun secours d'une apoplexie sanguine; en voilà un autre qui meurt d'une pleurésie sans avoir été saigné, malgré un très-violent point de côté, beaucoup de fièvre et de chaleur;

un troisième qui étoit en convalescence, et qui au lieu de prendre médecine, mange, et meurt d'une indigestion.

Je demande à un praticien s'il ne croit pas qu'une saignée faite la veille ou le jour de l'attaque eût sauvé l'apoplectique; s'il n'est pas persuadé que le pleurétique ne seroit pas mort s'il eût été saigné, et s'il n'est pas certain que le convalescent seroit encore en vie, s'il eût été purgé au lieu de manger.

Au moins il n'est pas douteux que le praticien ne fît saigner l'apoplectique et ne le fît vomir; il feroit de même saigner le pleurétique, et il purgeroit le convalescent plutôt que de le laisser manger; il auroit, pour procéder ainsi, ses raisons fondées sur sa théorie et sur ce qu'il auroit observé : toutes ses décisions portent et doivent porter sur cette double base.

Appliquons ces exemples à celui d'un malade qui vient de mourir de la petite-vérole; c'est à ce moment terrible que j'interroge un praticien : croyez-vous que ce malade fût mort aujourd'hui s'il eût été inoculé, au lieu d'avoir la petite-vérole sans inoculation? Eussiez-vous désiré, le voyant expirer la victime d'une maladie dont vous ne l'avez point guéri, qu'il eût été inoculé? Parlez; c'est la justice qui vous interroge auprès de ce corps que vous n'avez pu arracher à la mort.

Pourquoi eussiez-vous souhaité que l'apoplectique, le pleurétique et le malade mort d'une indigestion eussent été traités autrement qu'ils ne l'ont été? parce, dites-vous sans doute, que l'expérience démontre et la raison dicte qu'on sauve la vie à des personnes attaquées de ces maladies, en les saignant et les purgeant. Eh bien! l'expérience démontre qu'on inocule sans danger de mort, et la raison dicte que cela doit être ainsi.

Prenez garde de vous trop avancer, pour vous sauver de la gêne à laquelle cet argument doit vous mettre; n'allez pas faire des réponses imprudentes : elles pourroient ébranler les raisons sur lesquelles vous vous déterminez à faire des remèdes à un apoplectique et à un pleurétique, et à désapprouver ceux qui n'en feroient point.

On pourroit en effet raisonner contre ces médecins que vous adoptez comme vous raisonneriez contre l'inoculation si vous vouliez la combattre, en demeurant cependant attaché aux principes, à la théorie et à la pratique qui ont fait votre réputation.

§. IV. *Cas dans lesquels la tolérance de l'inoculation paroît nécessaire : épidémie funeste à Montpellier en 1744 : Barbeirac, médecin de Montpellier; Sydenham, médecin anglois.*

Je ne puis quitter mes praticiens, qui sont les principaux témoins et les acteurs principaux de toutes ces choses de détail, sans leur remettre encore sous les yeux des exemples frappans qu'ils ont vus tout comme moi.

Les femmes grosses : il y a à trembler pour la mère et pour l'enfant lorsqu'il est question de la petite-vérole.

Les femmes en couches : que d'exemples funestes sur cet article!

Les jeunes femmes pendant la première année de leur mariage,

au sortir du couvent pour entrer dans le monde, où elles changent de vie et prennent la petite-vérole.

Des jeunes gens qui viennent de finir leur académie ou leurs études, et qui sont livrés à eux-mêmes. Des enfans uniques, le seul espoir d'une famille.

Les petites-véroles épidémiques : elles font périr une quantité prodigieuse d'enfans, même dans des lieux où la petite-vérole est ordinairement fort bénigne; ou pour le plus favorable, elles sont mortelles dans les premiers qui en sont atteints, parce que, disoit Sydenham, le médecin n'a pas eu le temps de connoître la nature de la maladie à laquelle il a affaire.

Par quelle fatalité un praticien attaché, comme il doit l'être, aux père et mère qui ont confiance en lui, s'opposeroit-il à l'inoculation d'une jeune fille? Est-ce pour l'immoler tranquillement à la petite-vérole lorsqu'elle sera mariée, lorsqu'elle sera enceinte, lorsqu'elle sera en couches?

Pourquoi s'opposeroit-il à l'inoculation de ce jeune homme qui entre dans le monde? Est-ce pour se donner le cruel spectacle de voir une famille éteinte? Seroit-elle éteinte cette famille si on eût inoculé ce jeune homme avant l'âge de puberté? Cette jeune mère et l'enfant étouffé dans son sein, seroient-ils morts si la mère eût été inoculée dans son couvent?

J'ai vu mourir à Montpellier plus de deux mille enfans de la petite-vérole en 1744 et 1745. Cette maladie connue à Montpellier, comme dans tout le reste de la Gascogne, sous le nom de picotte, n'est le plus souvent pour les enfans qu'une très-forte incommodité sans danger de mort; mais ceux qu'elle a enlevés pendant l'épidémie de 1744 seroient-ils tous morts s'ils eussent été inoculés?

Quelqu'un dira sans doute que tous ces exemples le conduiroient à adopter l'inoculation s'il étoit certain qu'on n'est plus sujet à la petite-vérole lorsqu'on l'a eue par l'inoculation. Mais ce n'est pas là la question que je traite, et elle ne peut l'être que lorsque l'inoculation sera permise; ce n'est que par des exemples qu'on peut décider si la petite-vérole revient ou non après l'inoculation: il faut donc pouvoir recueillir ces exemples, et par conséquent il faut tolérer l'inoculation.

Or, je ne parle ici que de cette tolérance pour laquelle je désire et j'espère la protection des praticiens qui n'ont d'autre passion ni d'autre étude que celle d'être utiles chacun à leurs amis, à leurs compatriotes et à tous les hommes.

C'est de ce désir dominant que dépend, à mon avis, le zèle des praticiens dans l'exercice de la profession. Lui seul peut les soutenir contre les désagrémens infinis attachés à cet exercice; et voilà sous quel point de vue Virgile n'avoit pas tort de traiter la médecine d'art muet ou de peu d'éclat. Elle est en effet, entre les mains des praticiens, moins brillante, moins tumultueuse que bien d'autres professions; mais elle est journellement utile; elle fait l'appui des familles; elle porte la confiance jusqu'au fond des cœurs : les hommes dénués de cet appui nécessaire flotteroient

dans de perpétuelles incertitudes et au gré de mille vaines passions.

Heureux les états, heureuses les villes qui comptent parmi leurs concitoyens des médecins de cette espèce! J'en fais une classe à part à la tête desquels je placerois, parmi les modernes, Barbeirac, médecin de Montpellier; et Sydenham, médecin anglois.

Ces deux honnêtes et sages praticiens vivoient en même temps et dans le dernier siècle; on a dit qu'ils se ressembloient par leurs physionomies autant que par leurs mœurs douces, honnêtes, simples, et pleines de candeur : ils étoient l'un et l'autre gentilshommes, et avoient apporté dans l'exercice de leur profession, qu'ils faisoient par goût et non par nécessité, la noblesse de leur extraction.

Ils surent l'un et l'autre réduire la médecine à sa plus grande simplicité, et en saisir, pour ainsi dire, le plus pur esprit au milieu des querelles et des factions excitées par l'ardeur des chimistes et les curieuses recherches des théoriciens. Ils aperçurent le vide de toutes les discussions scholastiques. Ils ne furent point professeurs, par conséquent ils furent plus à l'abri du ton qu'on prend dans les écoles.

On ne peut sans doute les mettre au rang des génies supérieurs et distingués qui ont fait fleurir la médecine; mais ils occupent le premier rang parmi les médecins du second ordre, qui est assurément le plus utile. Ils n'étoient pas savans, au contraire; mais ils étoient sages; ce qui vaut beaucoup mieux pour l'exercice journalier de l'art.

Leur esprit semble avoir été formé d'une étincelle de celui d'Hippocrate, avec quelque mélange de celui d'Asclépiade, un peu de ressemblance avec celui de Vanhelmont, non sans quelque légère teinture de la physique des modernes.

Leur doctrine fut un composé de toutes les sectes dont les couleurs trop fortes étoient adoucies par le mélange. Semblables à l'abeille, ils composoient leur miel du sucre choisi sur toutes les fleurs.

On dit que Boerhaave ôtoit toujours son chapeau en parlant de Sydenham, pour lequel il étoit pénétré de vénération. Chirac se glorifioit d'être le disciple de Barbeirac. L'Angleterre nomma Sydenham son Hippocrate, et l'école de Montpellier prétend que Barbeirac dispute à Chirac le titre d'Hippocrate françois.

L'école de Paris n'eut point d'égal à opposer à Barbeirac; celle de Montpellier eut besoin de ce médecin de même que de Rivière, professeur très-distingué de cette faculté, parce que Fernel et Duret avoient, un siècle auparavant, fait pencher la balance du côté de l'école de Paris. Les Leméri, les Geoffroi et autres grands hommes de Paris, furent plus savans, plus érudits, plus lettrés que Barbeirac et Sydenham; mais l'heureux génie de ces derniers les conduisit mieux au but que la science des autres.

Baglivi, médecin de grande réputation en Italie, légitime disciple d'Hippocrate et de Duret, plus grand à bien des égards que Sydenham et Barbeirac, à peu près ses contemporains, n'atteignit pas au point de perfection auquel ils arrivèrent; il s'égara et

se laissa emporter après l'honneur de la découverte de l'action des fibres.

Hecquet, docteur de Paris, et très-connu par ses écrits, s'égara encore plus que Baglivi; il se perdit dans un labyrinthe de raisonnemens et de petites discussions trop légères même pour les élèves de l'art. Bellini, médecin italien, fut à peu près dans le même cas.

Ne pourroit-on pas avancer que Solano, médecin espagnol, eut quelque ressemblance avec Barbeirac et Sydenham? Ses découvertes sur le pouls ont déjà excité quelque mouvement; ses observations ont paru aussi paradoxes que celles de Sydenham sur la petite-vérole.

Nos successeurs jugeront tous ces procès : ils nous jugeront tous tant que nous sommes. Puissent-ils suivre à jamais les traces des Sydenham, des Barbeirac, et de Solano, sur lesquels je vois que beaucoup de nos contemporains se modèlent!

Il me semble même qu'il y en a qui donnent un peu dans l'excès. On vous dit que Sydenham et Barbeirac n'étoient pas savans, non plus que le bon-homme Solano; qu'ils manquoient de ce brillant qui caractérise tant de célèbres médecins; on conclut de là qu'il faut bien se garder de trop étudier et de trop savoir.

Eh bien! soit : étudions peu, ne sachons pas grand'chose; mais est-ce là la voie de devenir bon médecin? Si cela est, brûlons nos livres, détruisons nos facultés, retournons à l'empirisme de nos pères.

On aura beau me contrarier là-dessus, je le dirai comme je le pense, je crois entrevoir que les praticiens ont la plupart un penchant plus ou moins décidé pour l'empirisme. Cette secte absorbera toutes les autres; mais il faut espérer que la nature produira de temps en temps un génie, un réformateur, un Hippocrate, un Asclépiade, un Vanhelmont, un Stahl, un Fernel, un Chirac; les écoliers de ces hommes rares perpétueront la race des Sydenham et des Babeirac.

CHAPITRE V.

LES MÉDECINS MILITAIRES.

§. I. *Étendue de la médecine; médecine des armées; médecins des têtes couronnées; l'histoire a conservé le nom de plusieurs d'entre eux. Exemples à imiter; exemples à fuir; confiance des militaires pour les médecins.*

Principalement occupée du détail des maladies et du traitement journalier des malades, la médecine pratique fait incessamment des efforts pour conserver la vie des hommes. La médecine théorique compare les différentes méthodes, discute, combine, essaie d'éclaircir son sujet. Ces deux sœurs travaillent pour le même objet, pour le soutien de la médecine ordinaire et pour ainsi dire usuelle, et pour la rendre aussi utile qu'elle est nécessaire. De là les divers systèmes et les diverses sectes de médecins, que nous

venons de parcourir rapidement, dans la vue de décider ce que ces systèmes et ces sectes doivent enseigner à l'égard de l'inoculation.

Mais la médecine s'élève souvent au-delà de sa sphère ordinaire : on l'a vue et on la verra toujours servir les rois dans leurs armées, et fournir aux maîtres de la terre des secours utiles à leurs troupes. Suivons-la jusqu'au pied du trône, d'où doit émaner une loi générale sur l'inoculation.

« Quand Rome honoroit ses capitaines de guerre par triomphes » et passe-temps, elle ne prenoit ni guerdonnoit seulement la » vertu et vaillance de celui qui triomphoit, mais aussi la jus- » tice par laquelle l'armée étoit maintenue en paix et concorde, » la prudence de laquelle on procédoit aux affaires, la tempé- » rance dont elle usa ôtant le vin, les excès et la gourmandise » qui font troubler le jugement et errer le conseil. »

Ainsi parloit des qualités d'un général d'armée Huarte, médecin et philosophe, qui fit honneur à son état. Cette tempérance nécessaire dans une armée est entièrement du ressort de la médecine, qui doit veiller sur le régime comme sur les maladies des soldats.

L'histoire a conservé la mémoire des médecins attachés aux plus illustres conquérans ; on connoît la confiance qu'Alexandre montra pour Philippe son médecin, contre lequel la calomnie avoit lancé ses traits envenimés : Alexandre, par un effort de génie comparable à ses plus valeureux exploits, n'hésita point d'avaler la médecine que Philippe lui avoit préparé. L'armée entière rendit hommage à la grandeur d'âme du conquérant et à la vertu du médecin qui fixa sur lui les yeux de tous les courtisans.

Homère a transmis à la postérité le tableau de l'état des médecins militaires en parlant de Podalire et de Machaon. Ces deux enfans d'Esculape se distinguèrent dans l'armée des Grecs, au siége de Troie ; ils jouirent des honneurs destinés aux principaux chefs ; ils reçurent même des marques de distinction remarquables, puisqu'ils furent exempts des contributions que tous les autres payoient. Il étoit juste qu'ils fussent récompensés des services qu'ils rendoient aux malades. Leurs honoraires étoient payés en gros, et ils furent décidés une fois pour tout, et pour éviter les petits détails, lorsqu'on fit les dispositions pour la marche et pour l'entretien de l'armée.

Podalire guérit la fille du roi Damœtus, qui la lui donna ensuite en mariage. On lui érigea des temples : on prétend qu'il fonda des écoles de médecine, d'où sortit ensuite celle de Cos, qui, sept ou huit siècles après, compta Hippocrate parmi ses disciples.

Il seroit à souhaiter qu'on pût comparer les progrès que fit la médecine depuis Podalire jusqu'à Hippocrate, avec ceux qu'elle fit pendant le même espace de temps dans d'autres lieux. Nos écoles, ou nos universités, seroient encore trop modernes pour pouvoir entrer en comparaison avec les écoles de Podalire, s'il étoit possible d'en venir à un pareil parallèle. Où en sera la mé-

decine lorsque nos facultés seront aussi anciennes ou aussi peu connues que les écoles de Podalire ?

Machaon périt d'une blessure au siége de Troie ; il ne put se guérir lui-même, quoiqu'il en eût guéri tant d'autres : ce qui n'empêcha point qu'on ne le mît au rang des dieux. L'apothéose étoit alors aussi commune que les éloges historiques le sont devenus parmi nous.

Le nom de Machaon servit dans les suites à caractériser les médecins, qu'on nommoit *race de Machaon*. Ce proverbe vulgaire : médecin, guéris-toi toi-même, fut sans doute rappelé à l'occasion de sa maladie, comme on le rappelle encore aujourd'hui aux médecins malades. Mais il est un autre proverbe aussi parlant et tout aussi vulgaire, qu'on appliqua heureusement à un médecin moderne assez connu en France, et nommé *Desjardins :* il n'y a point dans Desjardins de remède contre la mort ; Machaon n'en trouva point pour sa blessure.

Polyclète, médecin qui vivoit avant Hippocrate, se distingua par son attachement à Phalaris, tyran d'Agrigente : il se fit un devoir de ne pas conspirer contre un prince qui avoit mis sa confiance en lui, quoiqu'on voulût le porter à commettre un pareil crime. Aussi Phalaris marqua-t-il sa reconnoissance pour son médecin d'une manière fort honorable à la médecine : « Elle est » plutôt, dit Phalaris, l'art d'un Dieu que celui d'un homme, et » le mérite de Polyclète est au-dessus de toute louange ». De pareils éloges de la part des malades ne sont pas rares.

Euriphon, natif de l'île de Cos, fut médecin de Perdicas, roi de Macédoine : il fut l'auteur des *Sentences de Gnide,* ouvrage qui ne plaisoit point à Hippocrate. Seroit-il possible qu'Hippocrate, qui étoit de l'île de Cos, comme Euriphon, eût montré qu'il étoit homme et médecin en prenant de l'humeur contre un de ses compatriotes et de ses confrères ?

Iccus, médecin de Tarente, et à peu près contemporain d'Hippocrate, fut tellement attaché aux lois de la diète, que sa sobriété dégénéra en proverbe : on disoit un repas d'Iccus pour marquer un repas très frugal. Bien des médecins ont donné lieu à des apophthègmes de cette espèce. On connoît encore à Paris des œufs à la Chirac, des fricassées à la Sidobre.

Mais ce n'a pas toujours été la sobriété des médecins qui a donné lieu à ces remarques populaires ; au contraire, il y en a eu beaucoup parmi eux qui sont devenus célèbres par leur gourmandise. Il faut pourtant rabattre de tous les propos qui trottent là-dessus ; il paroît que ces remarques sur la gourmandise des médecins ont été faites par les malades, hors d'état de manger, dans le temps où ils voyoient manger leurs médecins.

Thessalus et Draco, fils d'Hippocrate, médecins de grande réputation, ne dégénérèrent pas de la vertu de leur père. Draco eut un fils nommé *Hippocrate,* et qui fut médecin de Roxane, femme d'Alexandre. Jamais on n'a pu si bien dire, qu'au sujet de ces trois médecins, enfans d'Hippocrate, que les aigles n'engendrent pas des colombes. Il y a pourtant eu en médecine, comme dans bien

d'autres états, des enfans qui ont beaucoup perdu pour avoir des pères trop illustres. Les fils de Duret, grand médecin de Paris, ne furent pas comparables à leur père.

Dexippe de Cos, disciple d'Hippocrate, eut le bonheur de pouvoir l'imiter, en faisant, pour ainsi dire, la loi à un grand prince. Hippocrate ne voulut pas aller traiter le roi de Perse; et Dexippe ne voulut traiter les enfans du roi de Carie, qui faisoit la guerre à la patrie de Dexippe, qu'à condition qu'il feroit la paix avec elle. Les médecins seroient trop heureux s'il pouvoient ainsi couper racine à des guerres. Il est ordinaire parmi nous de voir les généraux de deux armées ennemies s'envoyer réciproquement leurs médecins.

Apollonide, médecin de la fille d'Artaxerce, roi de Perse, est connu par un crime énorme commis sur la princesse : il en fut puni de mort. Mais peut-être le crime est-il extrêmement grossi par un confrère d'Apollonide, nommé Ctésias, qui en a conservé l'histoire, et qui auroit mieux fait de la plonger dans l'oubli. La noirceur du médecin historien et délateur contre la réputation de son confrère, est plus criminelle que la faute d'Apollonide quand même elle seroit vraie.

Il seroit à souhaiter qu'on pût avoir les mêmes doutes sur la faute de Vectius Valens, médecin condamné à perdre la vie au sujet de l'impératrice Messaline, et celle d'Eudemis, médecin de la cour, qui corrompit la jeune Livie.

La médecine a eu ses mauvais sujets et même quelques criminels; mais il en est peu de l'espèce de Ctésias, c'est-à-dire, qui se soient assez avilis pour publier des fautes d'une certaine espèce qu'il eût fallu cacher : il en est encore moins qui aient osé jouer le rôle odieux de délateur. Quelle idée le corps des médecins devroit-il avoir d'un calomniateur public, maladroit et féroce, qui auroit fait des efforts monstrueux et médités pour perdre un de ses rivaux ?

On dit que Virsungius, médecin, fut assassiné par un de ses confrères, qui lui disputoit une découverte d'anatomie. Si ce fait est vrai, l'ennemi de Virsungius le traita plus doucement que s'il l'avoit calomnié d'une façon à le déshonorer.

Trasias et Alexias se firent connoître parmi les Grecs, en se vantant qu'ils avoient un secret pour mourir sans douleur. C'est une singulière idée pour des médecins que celle d'apprendre à mourir ! Ils avoient sans doute le soin de donner leurs remèdes à des malades hors d'état de venir donner des nouvelles de son effet.

Il en est de ces médecins comme de Paracelse et de quelques autres qui se vantoient d'avoir le secret de se rendre immortels. Que risquoient-ils ? Après tout, ils connoissoient les hommes; il y en a qui courent de la meilleure foi du monde, après des promesses non moins dénuées de fondement.

Olimpius, médecin de Cléopâtre, ne fit pas autant de bruit ni de si grandes promesses que Trasias et Alexias; mais il est fort soupçonné d'avoir été du secret de l'aspic ou du poison avec lequel cette reine se donna volontairement la mort.

Démocède, médecin qui vivoit environ trois siècles après la fondation de Rome, fut fait prisonnier de guerre par un général de Darius, avec Polycrate, tyran de Samos, dont il avoit mérité l'estime. Il se fit distinguer des autres prisonniers en guérissant une entorse que Darius se donna en descendant de cheval : il fut très-bien traité à la cour de ce monarque, qui lui donna une somme d'argent si considérable, qu'on dit qu'un esclave s'enrichit des pièces que le médecin laissa tomber. Ce trait mét Démocède à l'abri du reproche d'avarice si souvent fait à ses confrères.

Dumoulin ne faisoit pas façon de convenir du plaisir qu'il avoit à ramasser de l'argent; il avoit, pour ainsi dire, réduit son avarice en système; il étoit le premier à rire de cette passion : mais il avouoit que c'étoit la sienne. Il y a long-temps qu'on a dit que les enfans de Galien étoient à portée d'acquérir de grandes richesses; on ne sait si ce proverbe est fondé sur ce que les médecins sont en général accoutumés à faire peu de dépense comme la plupart des gens de lettres, ou sur quelques occasions remarquables dans lesquelles on a grandement payé leurs soins et leurs peines.

Apollophanes, médecin d'Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, fut élevé par ce roi à des honneurs considérables, pour avoir découvert une conspiration contre lui. Le médecin fit son devoir en rendant un service signalé à son prince : il se rendit aussi utile à tous les honnêtes gens; ils aiment qu'on leur dévoile les complots de ces âmes jalouses sans cesse occupées à chercher les moyens de perdre ceux qui font quelque ombrage à leurs folles passions.

Antistius, médecin et ami de Jules César, visita les plaies de ce héros qui venoit d'être poignardé. Ce médecin fit un acte d'humanité et en même temps un acte de courage. Il se livra tout entier à son devoir et à sa généreuse candeur, sans consulter une politique raffinée, qui lui eût fait entrevoir le danger d'être accusé lui-même comme assassin ou peut-être comme voleur de César, si des gens malintentionnés l'eussent aperçu auprès du corps mort. Il y a des esprits ombrageux qui auroient regardé cette action d'Antistius comme une grande imprudence. Des témoins apostés à cette scène, auroient pu laisser quelque louche sur la conduite du médecin. Quel est l'acte honnête et charitable que la calomnie ne puisse empoisonner?

Hérophile, médecin (celui qui vivoit du temps de César), sut s'attirer la bienveillance des soldats : il se fit un parti dont il se déclara le chef; il fut puni comme il le méritoit. Ces exemples, qui supposent une sorte de courage extraordinaire, sont rares en médecine; cette science n'élève pas les mauvaises âmes à d'insignes forfaits : elle les concentre plutôt dans la sphère des petites intrigues et des trahisons sourdes; mais les âmes belles et honnêtes trouvent fréquemment en médecine les occasions de faire le bien.

Antoine Musa, médecin d'Auguste, fut honoré du titre de chevalier romain, pour avoir guéri l'empereur. Il eut le malheur de perdre le jeune Marcellus; ce qui lui causa beaucoup de peines et de chagrin. Voilà un des grands inconvéniens de la médecine : ceux

qui l'exercent avec le plus de soin, courent souvent le danger de perdre leur réputation.

Silva disoit que les médecins font la guerre d'une manière perfide pour eux : s'ils prennent plusieurs places importantes, on leur en tient peu de compte ; s'ils perdent une bicoque, leurs lauriers sont flétris. Hippocrate avoit dit plus élégamment, que les médecins se font une vie pleine de tribulations, à force de s'occuper des malheurs des hommes.

Callianax, médecin, fier et austère, est connu d'après Galien, pour avoir répondu à un malade qui quittoit la vie à regret : « Patrocle est mort, qui te valoit bien ! » Le trait est brusque et malhonnête. Il y en a vraisemblablement eu plusieurs de cette espèce qui ont donné lieu au reproche de dureté qu'on nous fait quelquefois. Mais il y a des reparties vives et franches qui sont bien éloignées de mériter la critique des âmes les plus sensibles.

Pousse, médecin de nos jours, distingué à Paris par son savoir et par sa probité, le fut aussi par ses heureuses et promptes reparties : il ne faut pas les confondre avec les boutades de l'humeur, non plus qu'avec les traits envenimés de l'envie et de la colère, qui échappent quelquefois à travers une douceur feinte et apprêtée, et qui décèlent un cœur à la presse entre toutes les passions, sous les dehors de la tranquillité.

Callimaque, qui fut médecin des bandes impériales, avoit une singulière prétention au sujet de l'histoire : il disoit que c'est aux médecins à l'écrire, parce qu'ils sont disciples d'Esculape, qui étoit fils d'Apollon, c'est-à-dire, fils du père des sciences et du protecteur des Muses. Cette raison de Callimaque étoit ridicule ; mais sa prétention l'étoit-elle autant ?

S'il est vrai, comme Montagne le prétendoit, que le vrai moyen de connoître les hommes de la plus grande réputation, César, Pompée et leurs semblables, seroit de savoir comment ils se conduisoient dans leurs ménages et non point à la tête des armées, qui pourroit mieux que les médecins peindre les hommes considérés sous ce point de vue ?

Ces exemples suffisent pour donner une légère idée du rôle que les médecins ont joué dans les palais des rois et dans les armées. Les anciens dont il vient d'être question font juger et en quelque manière connoître les modernes. Bornons-nous à choisir, dans la classe de ces derniers, deux médecins de nos rois.

Fagon, issu du côté de sa mère de la race des La Brosse, fertile en médecins, reçut dans plusieurs occasions, les plus grandes marques de confiance de la part de Louis-le-Grand. Fagon se fit remarquer dans la faculté de Paris, par son courage à soutenir la circulation du sang, contre l'opinion alors régnante.

Nos vieux maîtres, suivant la remarque de Fontenelle, traitoient de paradoxe ce que Fagon proposoit : il y en eut qui le plaignirent de bon cœur de ce qu'il s'attachoit à de pareilles innovations contraires à la bonne doctrine ; il fut traité d'homme à systèmes. Il y a lieu de croire qu'on porta les choses jusqu'à prédire qu'il ne feroit jamais rien qui vaille en médecine. Il parvint

à la première place, et il l'occupa avec autant d'éclat et de dignité, que les premiers médecins ses prédécesseurs pris dans la faculté de Paris.

On sait que les médecins de Philippe-Auguste, de St. Louis, de Philippe-le-Bel, de Charles V, de Charles VI, de Charles VII, de Louis XI, de Louis XII, de François I, de Henri II, et de Louis XIII, étoient membres de la faculté de Paris.

Fagon traita Louis XIV de concert avec Félix, un des successeurs d'Ambroise Paré, et précurseur des Maréchal et des La Peyronie, que les anciens auroient mis au rang des médecins de nos rois. Depuis environ trois cents ans, on ne compte au nombre des médecins que ceux qui ont pris des grades dans nos facultés. La postérité verra si elle consent à conserver notre manière, ou si elle aime mieux l'ancienne, qui a duré depuis le commencement du monde, jusqu'à la fondation des facultés. Le temps détruira peut-être jusqu'à la mémoire de bien des petites différences ou des divisions qui ne font rien au fonds de la médecine, considérée sous un point de vue aussi étendu qu'elle le mérite.

La mémoire de Chirac, premier médecin de Louis-le-Bien-Aimé, vit encore parmi nous; il étoit membre de la faculté de Montpellier, où il fit beaucoup de bruit avant d'être appelé à Paris. Je suis fâché qu'il reste quelques traces des vives disputes que Chirac eut avec le célèbre Vieussens : ce dernier mit la faculté de Montpellier de niveau avec celle de Paris du côté de l'anatomie. Riolan le fils, médecin de cette dernière faculté, n'avoit point de rival en anatomie avant Vieussens.

Monsieur le Régent fut guéri par Chirac. Le grand prince devint le protecteur du grand médecin. Chirac se déclara à Paris en faveur de la saignée. Il publia sa théorie qui captiva les François, de même que sa pratique. Il eut pour successeur Chicoineau, son gendre et son élève, membre comme lui de la faculté de Montpellier.

Les médecins de Henri I, de Louis VIII, de Philippe-Auguste, de Charles VI, de Louis XI, de Charles VII, de Charles VIII, de François I, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, et de Louis XV, furent médecins de la faculté de Montpellier.

Chirac les effaça tous. Silva, Dumoulin et bien d'autres l'appeloient notre maître. Ceux qui l'avoient le moins goûté, et même poursuivi, adoptèrent ses opinions avec le plus de vivacité. Les enfans de ses ennemis soutiennent encore son système, qui a déplu, en bien des points, aux enfans de ses amis.

Maurice de Saxe consulta son médecin, pour se faire transporter, tout malade qu'il étoit, au camp de Fontenoy; comme Auguste avoit consulté le sien avant la bataille de Philippes.

Personne n'ignore enfin quelle doit être la vigilance de la médecine et de tous ceux qui en cultivent les diverses parties, dans une armée, pour les campemens, les vivres, les remèdes, les hôpitaux, les suites des batailles. Quelle activité ne doivent pas

montrer les ministres de santé parmi une foule de héros que le courage entraîne aux dangers pour le salut de la patrie !

La confiance des militaires pour les ministres de santé égale leur courage et leur noble candeur. Les dangers fréquens qui se présentent laissent les âmes se montrer sans aucune restriction. Il est fort ordinaire qu'un ministre de santé soit le dépositaire des dernières dispositions d'un militaire. Ce commerce de confiance devient nécessaire dans mille occasions pressantes.

Plusieurs ministres de santé, après avoir prêté à des officiers une partie des honoraires qui leur avoient été payés (quelquefois aux dépens de ces mêmes officiers), se sont trouvés chargés de bijoux, de lettres, ou de commissions, pour les parens ou pour les héritiers de ceux qu'ils avoient secourus à proportion de leurs facultés.

Les héritiers des officiers qui sont morts ont reçu et reçoivent tous les jours avec tendresse les marques de souvenir de leurs parens ; il n'en est point qui se soient avisés de soupçonner un ministre de santé, qui leur parle ou qui leur écrit, de s'être emparé des bijoux qu'il remet à leur destination, que lui seul peut savoir, ni d'avoir voulu se les approprier, ou les retenir pour gages; de pareilles idées n'entrent point dans des cœurs élevés et généreux. La calomnie essaya toujours sans succès de noircir un dépositaire, qui reçut les dernières volontés d'un officier mort dans une bataille ou dans quelque occasion semblable.

Le rôle des médecins est donc bien grand auprès des militaires. Les devoirs qu'ils leur rendent sont récompensés par une confiance bien entière et bien légitime ! la façon dont il se conduisent auprès des officiers qui leur confient leurs secrets, doit servir de guide pour d'autres médecins, qui se trouvent dans des circonstances où ils sont évidemment et indispensablement forcés d'agir comme les médecins militaires.

S'ils prennent les précautions que leur dictent leurs lumières, leur présence d'esprit, et leur peu d'expérience, au sujet des dernières volontés de leur malade, ne doivent-ils pas en être loués, quand même ces précautions paroîtroient pécher contre les formes ordinaires, qu'ils ne sont pas obligés d'entendre ? ne doit-on pas s'en rapporter à ce qu'ils disent, ou plutôt à ce qu'ils font ? ne doit-on pas les juger, d'après les lois de la nécessité, qui ne peut en avoir, comme personne ne l'ignore.

Ce problème regarde premièrement les médecins et leurs différens corps. Ils ne pourroient sans renoncer à leurs constitutions, à leurs droits, à l'honnêteté, et à la liberté inséparables de leur état, approuver ni former, sur ces objets, des doutes qui retomberoient sur eux-mêmes.

Ce problème intéresse aussi plusieurs membres de la noblesse du royaume ; ils ont reçu des ministres de santé, les derniers adieux de leurs parens, et ils les ont reçus avec ces sentimens d'amour, de respect et de confiance qui écartent des âmes bien nées les soupçons noirs, inquiets et déshonorans pour la véritable noblesse : elle abandonne ces traits aux basses menées de l'envie !

§ II. *Inconvéniens de la petite-vérole dans les armées : la vie des militaires les rend sujets aux accidens graves de la petite-vérole. Exemple d'une petite-vérole d'une mauvaise espèce, à Paris, en* 1763.

DANS quel labyrinthe d'embarras et d'inconvéniens ne plonge pas les militaires cette cruelle petite-vérole qui surprend souvent nos guerriers au milieu de leurs conquêtes, et qui fait sourdement le malheur de la vie de beaucoup d'entre eux! on en a vu qui étoient prêts à verser la dernière goutte de leur sang pour le service du roi, et qui frémissoient au seul nom de petite-vérole.

On en a vu souvent échapper aux plus affreuses batailles et devenir les victimes de la petite-vérole. Les pères et mères ne cessent de craindre pour leurs enfans, cette maladie trop souvent épidémique et mortelle dans les armées. Les épouses vertueuses et attendries ne peuvent plus, comme les anciennes Lacédémoniennes, se glorifier des blessures de leurs maris : la petite-vérole les leur enlève ou les leur rend quelquefois plus défigurés que par les coups de feu.

Les militaires enfin ont trop d'ennemis à combattre : les fatigues nécessaires de la guerre et les horreurs de la petite-vérole, d'autant plus dangereuse pour eux, que leur manière de vivre est plus éloignée d'amener une disposition favorable pour résister à cette maladie.

Je connois et je respecte les ressources, les lumières et l'activité des médecins employés dans nos armées : nous marchons d'un pas plus lent chez nos malades ordinaires. Les fréquens exemples des maladies traitées sur des hommes courageux et plus décidés que les habitans des villes, élèvent l'âme des médecins militaires.

Mais ils ne doivent en être que plus sensibles à la perte de ceux que la petite-vérole leur enlève, aussi fréquemment qu'à nous. Ces pertes ne peuvent s'oublier en France : elles n'y sont que trop répétées. Peut-être même les mouvemens et le fracas de la guerre sont-ils nuisibles au traitement de la petite-vérole.

Je suis sûr au moins, qu'il n'est aucun médecin d'armée qui n'ait vu, avec douleur, les ravages d'une épidémie de petite-vérole : il n'en est aucun qui ne souhaitât que tous les soldats du roi eussent été inoculés, ou n'eussent pas à craindre cette cruelle maladie : elle peut mettre la consternation dans un camp, elle augmente sans doute les mauvais effets de l'air empoisonné des hôpitaux.

R** quitte l'armée et arrive parmi nous où sa réputation l'avoit précédé : le suffrage de nos guerriers fixe les yeux sur lui. Une petite-vérole des plus malignes l'attendoit : elle afflige la cour et la ville : les cœurs sont attendris sur le danger que court une vie précieuse. L'attachement qu'on a pour la malade rend l'idée qu'on a de la maladie plus affreuse et plus alarmante. R** appelle un praticien connu, F** qui jouit de la réputation la plus heureuse et la mieux méritée ; ils épuisent de concert les ressources de l'art.

Quels momens cruels l'inoculation auroit épargnés ! le succès couronne enfin la manœuvre des médecins : ils triomphent, et le public triomphe avec eux. Un ou deux jours avant cet heureux changement, tout le monde auroit désiré que la malade eût eu la petite-vérole par inoculation : depuis le succès, le public léger oublie ses craintes et ses larmes.

Mais il y a lieu de croire que F** et R** n'en font pas moins des vœux pour que l'inoculation puisse prendre faveur.

Notre voix et nos vœux peuvent, sur un pareil objet, être comptés pour quelque chose; nous avons aussi heureusement guéri des petites-véroles de mauvaise espèce, sous les yeux de la cour et de la ville, mais nous en avons perdu, et nous ne l'oublions point non plus sans doute que F** et R**.

Puissent les vœux que nous formons, et dont je ne me dépars pas auprès des malades les plus obscurs, mériter l'attention de nos guerriers ! c'est peut-être par des efforts utiles et faisables hors des villes, que nos soldats pourroient donner l'exemple aux habitans timides de nos villes. Ils pourroient, pendant le temps de la paix, servir courageusement la patrie contre un fléau non moins terrible que la guerre.

J'appelle ici à notre secours tous les médecins des armées du roi : ils savent à quel point le ministre duquel ils ont le bonheur de dépendre, porte ses vues du côté du bien public : il les écoutera lorsqu'ils le prieront de jeter un coup d'œil sur la jeunesse militaire, l'espoir de la nation et l'appui de la France : la petite-vérole naturelle peut la moissonner à la première campagne et au moment le plus critique de la guerre.

En vain cette école où notre noblesse se forme et s'apprête à la gloire fournira-t-elle de braves soldats ? Si l'inoculation ne les garantit de la petite-vérole, ils deviendront les victimes d'une cruelle maladie, comme ceux qui n'ont rien coûté à l'état pour leur éducation ; peut-être même plus tôt, puisqu'il est vrai que tous les jeunes gens des provinces viennent dans l'âge où leur tempérament se forme, respirer l'air de Paris qui rend le corps très-susceptible des ravages de la petite-vérole.

§. III. *La maladie vénérienne dans l'armée de Charles VIII : vains efforts des médecins dogmatiques : succès des empiriques : nouveaux remèdes proposés de nos jours : l'inoculation moins alarmante que ces nouveaux remèdes.*

J'ADRESSE encore quelques réflexions à nos médecins militaires ; elles regardent cette maladie que l'armée de Charles VIII nous apporta de Naples, et que d'autres soldats avoient, suivant toute apparence, apportée d'Amérique.

Dans quel excès d'horreur et de tristesse ne jeta-t-elle pas les hommes lorsqu'elle se répandit en Europe ? Les descriptions que nos prédécesseurs nous ont laissées sur cet objet font frémir ; l'histoire critique et bien circonstanciée des efforts des médecins de ce temps-là contre le nouveau monstre qu'ils eurent à combattre, manque encore.

Elle manque, malgré les travaux de tant de savans auteurs, qui n'ont pas pris la chose par le côté le plus piquant, je veux dire en pesant et en évaluant avec goût et avec précision, toutes les tentatives faites et tous les systèmes imaginés pour trouver le vrai remède de la maladie vénérienne.

Les dogmatiques firent mille efforts peu utiles; c'en étoit fait peut-être de l'espèce humaine, si un heureux empirisme n'eût enfin trouvé le mercure : ce remède mis dans la classe des poisons par les anciens eut moins de peine à combattre la maladie, que les idées des vieux Galénistes; ils croyoient, peut-être de bonne foi, que l'art n'alloit pas plus loin que leurs vœux et leurs systèmes.

Quel exemple pour nous, et pour tous les médecins à venir! je le trouve encore plus parlant que la rude leçon donnée à nos pères, par les premiers partisans de l'antimoine, qui n'étoient aussi, pour le dire en passant, que des espèces d'empiriques.

Enfin la méthode, venant au secours de la pratique, avoit fait des règles de traitement, que nous regardions comme inébranlables; nous croyions avoir épuisé toutes les manières possibles d'administrer le mercure et avoir choisi la meilleure. Qu'arrive-t-il sous nos yeux? deux nouvelles manières d'employer le mercure s'élèvent à la fois; les dragées anti-vénériennes et le sublimé corrosif viennent essayer de bannir les frictions qui étoient notre grande ressource.

Ces deux remèdes ont des protecteurs éclairés et dont le témoignage étonne et entraîne les suffrages. Les faits accumulés parlent en faveur de ces remèdes. Les militaires se livrent avec empressement aux épreuves qu'ils exigent; ils frayent la route aux habitans des villes, et semblent en quelque manière se presser d'arracher une maladie qu'ils nous ont apportée.

Je dis qu'il n'y a pas des efforts plus considérables à faire, ni des dangers plus marqués à craindre dans l'essai de l'inoculation. Je sens fort bien que cette comparaison n'est pas une raison absolument déterminante pour la tolérance de l'inoculation; mais au moins elle favorise cette tolérance; et ceux qui permettent des tentatives sur le sublimé et les dragées, peuvent à moins de risque permettre l'inoculation.

L'ardeur de nos militaires ne demande qu'à être réveillée; c'est à eux à donner l'exemple dans toutes les entreprises qui exigent de la vigueur : c'est à eux à nous préserver des effets de la terreur qui nous arrête et qui a exigé une protection spéciale de la justice qui cherche le bien.

La petite-vérole est plus à craindre que les ennemis : elle menace les grands et le peuple, nos princes et tous les ordres de l'état. La justice ne cherche que des exemples autrement constatés, que par des écritures et des discussions trop minutieuses, pour fonder une loi invariable.

§. IV. *La petite-vérole sur mer, en Amérique : la manière dont nous agissons avec les Nègres répond aux reproches qu'on fait aux Circassiens et aux Chinois, au sujet de leurs enfans.*

La petite-vérole est tout aussi à craindre sur mer et dans nos colonies que dans le continent : elle y est encore peut-être plus affreuse : elle y vient toujours plus mal à propos, puisque les opérations les plus délicates roulent sur un nombre déterminé d'hommes qu'on n'est pas à portée de remplacer.

Un vaisseau dont l'équipage est de six à sept cents hommes, plus ou moins, part pour sa destination, après avoir énormément coûté à sa nation. Il est nécessairement arrêté dans sa course, on est obligé de relâcher lorsque la petite-vérole se déclare sur quelques matelots, surtout si la plus grande partie d'entre eux n'ont point essuyé cette maladie; la frayeur qui saisit l'équipage augmente la nécessité de le mettre à terre. Le moindre embarras pour le capitaine est de manquer alors aux ordres qu'il avoit reçus.

Voilà une opération, peut-être importante pour l'état, qui est absolument manquée. Les ennemis peuvent tomber sur ce vaisseau dans le moment où il est, pour ainsi dire, sans défense : on est obligé de mettre les malades à terre, et de les répandre dans des hôpitaux où ils sont reçus avec peine, et où l'on les traite avec l'effroi qu'inspire la contagion qu'ils vont répandre partout.

Si tous les marins avoient été inoculés dans leur enfance, ou avant de quitter leur patrie, tous ces inconvéniens desquels dépend quelquefois le sort des empires, ne seroient pas arrivés : on n'auroit pas perdu, aux momens les plus pressans, des matelots et des soldats qu'on forme à peine par une expérience de dix années.

Suivons un vaisseau marchand qui fait voile vers la Guinée, pour y charger des nègres, et les transporter en Amérique. La traite se fait heureusement jusqu'au moment où le vaisseau qui ne contenoit qu'environ cent hommes, contient de plus quatre à cinq cents nègres de tout âge, et qui sont, pour ainsi dire, les uns sur les autres.

La petite-vérole se déclare sur ces nègres, comme on l'a vu arriver; le capitaine et ceux surtout des matelots qui n'ont point eu la petite-vérole, sont dans la position la plus triste. Tout l'équipage est en danger soit à cause du mauvais air et des effets qui peuvent s'ensuivre, soit faute de sujets pour la manœuvre. L'expérience a trop appris à se défier des nègres pour qu'on puisse compter sur eux.

Lorsqu'ils arrivent en Amérique on ne peut s'en défaire : personne ne veut se charger de ces pestiférés : ils meurent abandonnés de tout le monde : l'avarice sordide de quelques habitans les conduit à peine à soigner ces hommes comme des bêtes presque abandonnées à leur sort : le capitaine et l'armateur sont ruinés; l'île dans laquelle on aborde éprouve les suites de la contagion. Ce dernier malheur n'arriveroit point si les habitans de l'île avoient été inoculés.

Plusieurs habitans des îles d'Amérique possèdent jusqu'à cent petits nègres ou négrillons créoles, ou qui sont nés dans l'île. Les autres habitans en ont à proportion de leurs richesses qui dépendent même du nombre des nègres : la petite-vérole, comme l'expérience le prouve, fait périr de même qu'en Europe, un nombre considérable de ces nègres avant qu'ils parviennent à l'âge de vingt-cinq ans.

Mais ici la petite-vérole enlève des nègres précieux pour le commerce qu'on a coutume d'en faire, et qui ont coûté beaucoup à former, et dont deux ou trois font souvent l'aisance du maître : elle prend encore plus mal à propos qu'en Europe : en voici la preuve frappante et fondée sur ce qu'on a vu arriver quelquefois.

Un habitant a une sucrerie et deux cents esclaves ; des cannes à proportion : son commerce roule sur ce fonds qui fait subsister plusieurs familles. Il faut du sucre ; il faut couper des cannes ; il se présente une bonne occasion ; la saison presse ; quelle doit être la désolation d'un habitant qui apprend dans ces circonstances que la petite-vérole est parmi ses nègres, que les principaux ouvriers de la sucrerie sont attaqués de la maladie ! Il se voit à la veille d'être ruiné et d'entraîner ses associés dans sa perte ; il perd, pour le plus favorable, quelque nègre précieux et toute sa récolte.

La récolte du café est encore plus périlleuse que celle du sucre. On sait que le café se cueille en Amérique pendant la saison des pluies ; il n'est mûr qu'en ce temps-là ; il mûrit tout à la fois, et il faut le recueillir pour ainsi dire le même jour. L'habitant a des nègres à proportion du nombre des pieds de café.

La petite-vérole survient : elle empêche ou diminue sensiblement la récolte. Les dépenses pour le traitement sont excessives ; si la maladie est maligne, l'habitant perd ses nègres et son habitation. Tout cela n'arriveroit pas si l'on avoit coutume d'inoculer les nègres dans leur enfance, et qu'on choisît pour cette opération les saisons libres, dans lesquelles il n'y a pas des travaux indispensables, ou qui ne peuvent se reculer.

J'insiste sur la perte des nègres et sur les malheurs qui leur arrivent pour plus d'une raison. Premièrement, il est évident que, comme ils font personnellement la richesse des habitans, les motifs pour les conserver doivent redoubler ; en second lieu, ce qui arrive aux nègres fournit une réponse bien parlante à quelques-uns de ceux qui rejettent l'inoculation.

Ils disent que la raison de l'admettre, tirée de l'exemple des Circassiens et des Chinois, ne sauroit être d'aucune valeur parmi nous, qui sommes plus attachés à nos enfans que les Chinois, et qui ne faisons point de commerce de nos filles comme les Circassiens.

Eh ! que sont les nègres dans nos habitations ? comment les traite-t-on ? ne les vend-on point, ne les achète-t-on point ? Notre humanité en souffre peut-être ; mais il est certain que par les suites nécessaires de notre commerce, nous ne devrions pas trouver mauvais ni étonnant que quelque commerçant s'enrichît en inoculant les jeunes nègres, et les vendant ensuite à un prix d'autant plus considérable qu'ils ne risqueroient point d'avoir la petite-vérole.

Ne nous amusons donc point à murmurer contre les Circassiens et les Chinois; tâchons, au contraire, de les imiter un peu plus au sujet de l'inoculation; et s'il faut ne pas leur ressembler, que ce soit en ménageant nos nègres, qui sont nos esclaves, à des titres trop rigoureux pour eux.

CHAPITRE VI.

LES MÉDECINS THÉOLOGIENS.

§. I[er]. *Union de la théologie et de la médecine; description médicinale de la vieillesse tirée de l'Ecclésiaste; la médecine avant le déluge.*

La médecine a de tout temps été intimement liée avec la religion: on ne sauroit enlever cet honneur à notre art. L'arrêt du parlement de Paris, en demandant l'avis de la théologie, joint à celui de la faculté de médecine, a confirmé cette union: elle est en effet indissoluble dans bien des cas, comme dans la question de l'inoculation. Ne craignons donc point de tracer ici avec respect les rapports que la médecine eut toujours avec la théologie.

L'Église elle-même, dans des siècles peut-être plus heureux que le nôtre, a chargé ses ministres de l'étude et même de la pratique des principales parties de l'art de guérir: c'est ce dont la preuve nous est trop avantageuse pour que nous ne saisissions pas l'occasion d'en exposer les motifs; ils semblent pris dans la nature même de la théologie et de la médecine.

« Souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre » jeunesse.... avant que le soleil, la lune et les étoiles s'obscurcis» sent, avant que les nues retournent après la pluie ».

Avant que le cœur, qui est le soleil du corps vivant, perde sa vivacité et son feu, et qu'il cesse d'éclairer ou d'animer toutes les parties; avant que le cerveau, qui préside sur le corps comme la lune sur la terre, s'affoiblisse dans ses fonctions, et que les viscères, qui sont comme les étoiles du corps, perdent leur activité si nécessaire à la vie et à la santé; avant que les fluxions et les catarrhes se succèdent les uns aux autres sans interruption.

« Lorsque les gardes de la maison commenceront à trembler, les » forts s'ébranleront; celles qui avoient accoutumé de moudre, » seront réduites en petit nombre et deviendront oisives, et ceux » qui regardoient par les trous seront couverts de ténèbres ».

Lorsque les bras, qui sont vos gardiens naturels, manqueront de forces; vos jambes, qui sont faites pour vous soutenir, ne pourront plus vous porter, elles fléchiront sous le poids de votre corps affoibli. Le nombre de vos dents, qui sont destinées à moudre la nourriture, sera sensiblement diminué: celles qui resteront seront ébranlées et auront perdu leur émail; vos yeux, qui sont des sentinelles placées à portée de vous avertir à propos, seront obscurcis: ils seront chassieux, larmoyans et sans vivacité.

« Les portes des rues seront fermées, la voix de celle qui avoit » accoutumé de moudre sera basse; on se lèvera au chant de l'oi» seau; les filles de l'harmonie deviendront sourdes ».

Les voies naturelles par lesquelles le corps se nettoie, se fermeront ou perdront leur ressort; les organes de la voix n'auront plus leur souplesse, et l'usage même de la parole sera interdit; vous ne pourrez jouir du sommeil nécessaire; vous serez réveillé dès le point du jour, sans pouvoir vous livrer à la tranquillité de la nuit. Les oreilles qui vous amusoient par les sons agréables qu'elles faisoient passer jusqu'à votre âme, comme les instrumens de musique les plus mélodieux, ne vous amuseront plus : vous serez plongé dans un morne et triste silence.

« Les lieux les plus élevés ne seront point épargnés, et ils trembleront dans le chemin. L'amandier fleurira, la sauterelle s'engraissera, le caprier se desséchera ».

Le corps se courbera et se fléchira, d'autant plus qu'il aura été plus droit et plus élevé : il ne pourra plus se remuer sans danger. Les cheveux blanchiront; la taille, qui fut déliée, s'épaissira; le ventre, qui fut souple, grossira; la barbe, qui est le signe de la force et de la chaleur, tombera.

« Avant que la chaîne d'argent soit rompue, avant que la bandelette d'or se retire, avant que la cruche se brise sur la fontaine et que la roue se détruise sur la citerne, la poussière reviendra à la terre, d'où elle étoit venue... L'homme s'en ira dans sa maison de l'éternité, et les pleureurs le pleureront dans les places publiques ».

La moelle de l'épine, qui est une colonne blanche et déliée qui s'étend dans toutes les parties où elle entretient le sentiment, n'aura plus de sensibilité; la foiblesse et la paralysie s'ensuivront bientôt. Le sang qui suit les vaisseaux comme ses routes naturelles, pour aller revivifier les différentes parties, et leur porter la chaleur et la couleur vermeille qui dénote la vie et la santé, sera arrêté et se figera dans ses vaisseaux. Le cours des urines sera suspendu, soit que la vessie, qui est comme la cruche destinée à les recevoir, ne puisse plus les contenir, soit que les reins, qui ont quelque rapport aux roues ou aux poulies au moyen desquelles on tire l'eau des citernes, ne puissent plus tirer du sang l'urine qui y croupira et le fera tomber en corruption.

Le corps reprendra sa première existence de terre et d'un peu de boue, dont il fut formé. L'âme rentrera dans le sein de l'Éternel. Vos amis s'entretiendront quelques instans de l'histoire de votre vie; ils se tairont bientôt, et vous feront leurs derniers adieux.

Cette description de la vieillesse, considérée comme une maladie, est tirée de l'Ecclésiaste; elle est, si on peut le dire, entièrement médicinale ou anatomique; elle a paru intéressante à tous ceux qui l'ont lue et commentée, et que je suis ici. Elle peut servir de fondement à quelques remarques qu'il m'est, je crois, permis de faire au sujet de notre ancienne union avec les théologiens. Cette union, qui honore la médecine, est fondée sur des rapports qu'elle a, par sa nature, avec la théologie.

Celle-ci, toujours occupée des choses saintes, n'a point dédaigné de porter quelquefois le nom de *médecine de l'âme;* elle étend même ses droits sur les fonctions corporelles, apanage prin-

cipal de la médecine; mais nous sommes aussi obligés de nous élever jusqu'aux fonctions de l'âme, et on nous le permet lorsque nous le faisons avec la retenue convenable et nécessaire à nos foibles lumières.

L'Écriture sainte ne parle d'aucun médecin avant le déluge, quoiqu'elle n'ait pas passé sous silence les métallurgistes, les musiciens, les chasseurs, les militaires, et ceux qui bâtirent les villes. Bien des auteurs ont pourtant prétendu qu'Adam savoit la médecine, de même que les patriarches d'avant et d'après le déluge.

Ils furent la plupart bergers et prophètes, ou divinement inspirés pour interpréter les songes; ce qui fait penser qu'ils étoient aussi médecins. Ils cultivèrent sans doute l'empirisme, et ils furent les premiers maîtres des Caldéens, des Assyriens et des Égyptiens.

Je ne pense point que le nom qu'Adam donna à toutes les créatures qui venoient de sortir des mains de Dieu, soit une preuve de son grand savoir en la science de la médecine physique et dogmatique. Je crois devoir en dire autant de la manière dont Noé ménagea les différentes espèces d'animaux, et sépara les purs d'avec les impurs dans l'arche; et enfin du moyen que Jacob employa pour que ses troupeaux devinssent bigarrés et de plusieurs couleurs.

Tous ces traits ont été rapportés et commentés pour prouver que nos premiers pères étoient très-instruits en médecine. J'eusse trouvé leur science mieux établie sur la connoissance que l'usage dut leur donner des alimens et de la manière de les apprêter.

Ils faisoient du pain, du vin et du fromage; ils faisoient cuire leurs légumes et leurs viandes, et cultivoient leurs fruits : ils faisoient part à leurs égaux et à leurs inférieurs de leurs réflexions et de leurs découvertes : voilà de vrais essais de médecine.

§. II. *Manière dont Joseph le patriarche parle des médecins; ils sont loués dans l'Ecclésiaste. S'il étoit nécessaire d'être médecin pour être roi parmi les Juifs; passage d'Isaïe à ce sujet.*

La manière dont il est parlé des médecins la première fois qu'il en soit question dans l'Écriture, paroît devoir augmenter notre modestie; c'est l'endroit où Joseph ordonne à ses esclaves ou ses valets médecins d'embaumer le corps de son père. Le titre de valet ou d'esclave ne fait pas plaisir à nos historiens.

Il y en a qui ont pris le parti de regarder la dénomination d'esclave comme appartenant à tous les officiers d'un grand monarque; ils ont fondé leur idée sur le compliment que la reine de Saba fit a Salomon, en lui disant que ses valets, ses esclaves ou tous ceux qui le servoient étoient trop heureux : on prétend que les plus grands officiers de la couronne étoient compris dans cette liste de valets heureux.

Mais la reine de Saba s'humilia tant devant Salomon! D'ailleurs, Joseph ne parle pas des valets médecins comme des valets de Pharaon, mais comme des siens propres. J'aimerois donc mieux croire que les médecins embaumeurs étoient d'un ordre particulier, et que ceux qui voyoient les malades étoient du nombre des prêtres;

ou bien que Joseph, arrivé par une suite de miracles au dernier degré d'élévation, avoit aussi acquis le droit de parler comme le roi d'Égypte.

L'Écriture elle-même nous console des expressions de Joseph, que quelques-uns de nos historiens ont pris soin de passer sous silence sans doute avec trop de timidité et de scrupule. L'Éternel prend le nom de *médecin du peuple d'Israël* dans l'Exode, et c'est la seconde fois qu'il soit fait mention des médecins dans l'Écriture.

Nos livres sont d'ailleurs ornés des sentences de l'Ecclésiaste, que nos prédécesseurs ont apprises à tout le monde : « Honorez le » médecin à cause de la nécessité, car c'est le Très-Haut qui l'a » créé; toute la médecine vient de Dieu, et elle recevra des pré- » sens du roi. La science du médecin l'élèvera en honneur, et il » sera loué devant les grands. C'est le Très-Haut qui a produit de » la terre tout ce qui guérit, et l'homme sage n'en aura point » d'éloignement ».

Je crois qu'il ne faut pas séparer ces passages de ceux qui les précèdent dans le même endroit de l'Écriture, et qui me paroissent au moins aussi favorables à la médecine. « Ne soyez point avides » dans un festin, et ne vous jetez point sur toutes les viandes; car » la quantité de viandes cause des maladies, et le trop manger cause » la colique : l'intempérance en a tué plusieurs; mais l'homme » sobre vit plus long-temps ».

Voilà des leçons qu'on ne peut révoquer en doute : elles appartiennent, sans contredit, à la médecine réunie à la théologie, qui les consacre et les ennoblit; elles sont la base naturelle des commandemens contre la gourmandise et la gloutonnerie.

« Les patriarches, suivant un historien moderne et les princes » du peuple juif...., devoient continuellement veiller sur ceux » qu'ils gouvernoient...., les soigner même dans leurs plus grandes » nécessités et remédier à leurs maux. C'étoit une raison d'exclusion » du commandement et de la couronne, lorsqu'on n'avoit aucune » connoissance des maladies et de leurs remèdes. Ne me faites point » (dit Isaïe, chap. III, vers. 7.) votre roi; je ne suis point médecin ».

Il n'est pas douteux que les princes du peuple juif ne dussent veiller sur ceux qu'ils gouvernoient; mais il ne paroît pas certain que ces princes fussent exclus du trône, lorsqu'ils n'avoient aucune connoissance des maladies et des remèdes : il seroit assurément glorieux pour nous que les héritiers du trône parmi les Juifs eussent été obligés d'étudier la médecine et d'en faire un cours complet : l'auteur qui l'assure ne donne point de preuves de ce fait important.

Le passage d'Isaïe ne le prouve point : ce passage est même tronqué, et le voici en son entier : « Il répondra en ce jour-là, » et il dira je ne suis pas médecin; il n'y a point de pain dans ma » maison; il n'y a point de vêtemens. Ne me faites point prince » du peuple ». En raisonnant comme l'historien dont il est question, il y auroit lieu de conclure, d'après Isaïe, que c'étoit une raison d'exclusion du commandement et de la couronne lorsqu'on n'avoit point de pain dans sa maison, et lorsqu'il n'y avoit point des

vêtemens, ou bien, ce qui revient au même, qu'il falloit, pour être roi, être boulanger ou tailleur.

D'ailleurs, l'auteur n'a pas pris garde que l'endroit d'Isaïe qu'il cite est immédiatement précédé de ce verset : « Un homme saisira » son propre frère, qui sera domestique de son père, et lui dira : Tu » as des vêtemens, sois notre roi ». Isaïe prédit dans tout ce chapitre un temps de désolation.

Dieu abandonnera son peuple, et lui ôtera tous les hommes d'état, les guerriers, les prophètes, les sages, les conseillers, les architectes et les orateurs; il leur donnera des enfans pour rois et pour les gouverner : des gens efféminés le conduiront; les vieillards et les jeunes gens seront en guerre, et enfin « un frère » saisira son propre frère, qui sera domestique de son père, et lui » dira : Tu as des vêtemens, sois notre roi. Ce frère répondra : » Je ne suis pas médecin, il n'y a point de pain dans ma mai- » son, il n'y a point de vêtemens, ne me faites point prince » du peuple ».

Tout cela n'est qu'une peinture effrayante d'un renversement de la société; les enfans commanderont, les efféminés gouverneront, les frères poursuivront leurs frères qui auront été forcés de se faire domestiques; la faim, la nudité, les maladies succéderont à ce désordre.

Ceux qui seront harcelés par les mutins, que la misère portera à toute sorte d'excès, répondront à ces mutins, qu'ils n'ont point de pain pour leur en donner, qu'ils ne sont pas médecins pour les guérir, qu'ils n'ont point des vêtemens à leur fournir, et enfin qu'ils ne peuvent les conduire, et les tirer de leur embarras ni les faire nourrir, vêtir et guérir.

Cette prophétie ne prouve point qu'il fallût être médecin pour gouverner les Juifs, ou, comme dit l'historien, « que c'étoit une » raison d'exclusion du commandement et de la couronne, lors- » qu'on n'avoit aucune connoissance des maladies et de leurs » remèdes ».

« Le roi Asa, dont la piété est louée dans l'Écriture, dit M. Bos- » suet, y est marqué comme un homme qui songeoit plus dans » ses maladies au secours de la médecine qu'à la bonté de Dieu ». On ne sauroit conclure de ce passage que le roi Asa fût médecin; peut-être même prouve-t-il qu'il ne l'étoit point, ou bien qu'il ne savoit pas la médecine, puisqu'il y mettoit toute son espérance, surtout dans sa maladie, qui, suivant ce que l'Écriture en dit, étoit vraisemblablement la goutte.

§. III. *Science de Salomon et de Moïse; un roi d'Israël étonné qu'on lui adresse un malade; Élisée guérit ce malade attaqué de la lèpre; miracles d'Élie et d'Élisée; la médecine parmi les Juifs; Jésus-Christ guérissoit des malades.*

Salomon donna un relief éclatant à la médecine, ou du moins à la physique, dont sa grande sagesse lui fit sentir l'importance : il s'occupa de la connoissance des plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope, dit l'Écriture. Les alchimistes ont prétendu l'associer à leur secte, à cause de la grande quantité d'or dont

il trouva le moyen de fournir son pays; ils ont écrit bien des folies sur cette matière.

Ils avoient fait pareil honneur à Moïse, pour avoir dissout le veau d'or dans de l'eau; ce qu'il fit par un miracle et non point au moyen du foie de soufre, qui est le vrai dissolvant de l'or, comme Stahl l'a prouvé le premier. Enfin, on dit que Salomon avoit placé dans le temple un grand livre qui contenoit les découvertes et les choses d'usage en médecine.

Mais il en est peut-être de ce livre comme des deux colonnes sur lesquelles Joseph prétend que les fils et petits-fils de Seth firent graver leurs connoissances, pour tâcher de les préserver des effets du déluge, qu'ils savoient devoir arriver, d'après une prophétie d'Adam : ce n'est qu'un conte appuyé sur une misérable tradition.

Il faut en dire autant, et bien plus encore, des singulières connoissances de médecine et de chimie qu'un auteur attribue à Noé. Il prétend que ce patriarche savoit préparer les élixirs avec lesquels il nourrit les animaux dans l'arche. Il imagine que Noé et sa famille s'éclairoient dans l'arche avec du phosphore. On doit pardonner quelque chose à des têtes qui se sont égarées par l'abus des sciences.

Je trouve qu'un roi d'Israël fut fort surpris que celui de Samarie lui envoyât un lépreux pour le faire guérir ou le guérir lui-même. « Me prend-on pour un Dieu, s'écria le roi d'Israël, et de » quelle utilité puis-je être à ce malade? »

Dulaurens, premier médecin de Henri IV, soutint vivement, d'après l'opinion commune, qui date du règne de Clovis et de celui de saint Louis, que les rois de France guérissoient des écrouelles. Des Anglois ont prétendu que c'étoit au roi d'Angleterre qu'appartenoit cette vertu. Tout cela prouve l'amour et le respect des sujets pour leurs rois.

Ceux d'Israël étoient peut-être regardés comme ayant conservé des restes de la haute sagesse de Salomon; mais il n'y a aucune apparence qu'ils possédassent leur couronne pour avoir fait preuve de leur savoir en médecine. Je ne dois pourtant pas oublier qu'on a prétendu que les rois d'Égypte disséquoient eux-mêmes des corps morts.

Le roi d'Israël prit peut-être le change; celui de Samarie pouvoit lui envoyer son lépreux pour le faire guérir par Élisée, dont la réputation s'étendoit au loin. C'est à ce prophète, en effet, que la Providence ménageoit l'honneur de guérir le lépreux; ce qu'il fit, ce fut un miracle éclatant. Cette maladie avoit résisté à tous les remèdes ordinaires, puisque le malade étoit un grand seigneur; et elle passoit sans doute pour incurable lorsqu'elle étoit parvenue à un certain point.

On ne s'étoit pas encore avisé de la regarder comme une affection éminemment inflammatoire : cette idée étoit réservée pour notre siècle, où nous ne traitons ni ne connoissons presque plus la lèpre : les dartres, la maladie vénérienne, les humeurs cancéreuses et le scorbut semblent avoir pris sa place, ou plutôt en être

des branches et des diminutifs; or, le peu de succès qu'on obtient par la saignée dans les dartres, la maladie vénérienne, le cancer et le scorbut, portent à penser que ce remède n'étoit pas fort efficace pour la lèpre.

Ainsi, nous n'avons point à nous affliger de ce que les anciens ne se doutèrent point que la lèpre étoit due à un sang inflammatoire : je ne crois pas même que Arétée, à qui on voudroit attribuer cette idée, l'eût jamais conçue : suivant lui, la lèpre vient d'un froid extraordinaire; d'ailleurs, l'idée de l'inflammation ne paroît point énoncée dans sa longue description de la lèpre, où l'on trouvera, si l'on y réfléchit comme il faut, qu'il manque quelques traits lumineux répandus dans les ouvrages de Moïse, au sujet de cette affreuse maladie.

Les prophètes précurseurs du Messie donnèrent, en plusieurs occasions, des preuves du don des miracles et des connoissances en médecine qu'ils possédoient. Ils réunissoient éminemment la grâce du sacerdoce avec la science de la médecine; et ils paroissoient même quelquefois couvrir pour ainsi dire leurs miracles par l'usage des secours naturels qu'ils employoient.

Cette réserve, très-propre à préparer les hommes aux vérités sublimes de la religion, étoit dans l'ordre de la Providence, pour faire éclater par dégrés la grandeur de l'Évangile. Voici quelques exemples frappans de cette médecine, sanctifiée par son union avec la théologie.

Isaïe, qui fit devant Ézéchias un des plus grands miracles possibles en faisant rétrograder l'ombre d'un cadran, guérit en même temps ce roi d'un ulcère à la jambe, et il employa pour cette guérison un cataplasme de figues qui auroit été peu efficace sans une grâce particulière. Il ressuscita ou guérit un enfant en lui communiquant son souffle, et paroissant exciter par sa propre chaleur celle de l'enfant déjà mort et par conséquent hors d'état de profiter de tout secours naturel; ce secours n'étoit ici qu'une image de la vertu qui ressuscitoit le mort.

Élisée corrigea le goût de la coloquinte qu'on avoit mise dans sa marmite en y mêlant de la farine qui, sans un miracle, n'auroit pu remplir son objet.

Tobie le fils, par le conseil de l'ange Raphaël, rendit la vue à son père, aveugle depuis long-temps, en lui frottant les yeux avec du fiel de poisson, qui n'auroit rien fait dans cette espèce d'aveuglement sans la puissance de l'ange.

Ainsi, la médecine ou les applications des médicamens marchoient à côté de la grâce et de la vertu des miracles, sans doute pour faire la preuve de la différence essentielle qui se trouve entre les agens naturels dont l'activité est très-bornée, et la vertu des miracles qui, si on peut s'exprimer ainsi, commence où la médecine finit.

C'est de cette manière, pour ainsi dire mixte, que se faisoit quelquefois la médecine chez le peuple de Dieu. Elle passa peu à peu, et en se corrompant de jour en jour entre les mains des Esséens, secte des Juifs opposée aux Pharisiens et aux Saducéens. Ces trois sectes, auxquelles on a trouvé des rapports avec les

Épicuriens, les Stoïciens et les Cyniques, se perpétuèrent et s'étendirent de manière que celle des Esséens cultiva la médecine plus que les deux autres. Elle portoit un nom tiré de cet art; elle s'appeloit *guérisseuse* ou *guérissant* ou *traitante*.

Le Sauveur du monde fit des miracles qui ne pouvoient être confondus avec des phénomènes naturels, puisqu'ils étoient entièrement au-dessus de ces phénomènes; il en fit aussi dans lesquels il paroît qu'il voulut mettre en évidence la médecine ordinaire ou humaine; il la mit, s'il est permis de le dire, en parallèle avec la médecine divine ou avec la toute-puissance, en vertu de laquelle il commandoit à la nature.

Ce fut un moyen triomphant pour ôter tout prétexte de doute sur la vérité de sa mission et sur la divinité de ses œuvres, que l'orgueil des sciences humaines ne pouvoit ébranler; mais il choisit ce qui paroissoit en quelque manière du ressort de la médecine, plutôt que ce qui regardoit tout autre état parmi les hommes.

Il eût, s'il l'avoit voulu, pu faire des prodiges d'un autre genre; il s'occupa principalement des guérisons, et il consacra et sanctifia notre profession par préférence à beaucoup d'autres. Il touchoit des malades pour les guérir, ou il leur imposoit les mains; il fit une pâte avec sa salive et de la poussière pour l'appliquer sur les yeux d'un aveugle qu'il guérit; il en guérit un autre avec sa salive; mais que pouvoit la poussière sans une vertu surnaturelle? La médecine humaine auroit bronché, et bronche tous les jours dans tous ces cas au-dessus de sa portée.

Tout cela paroît singulièrement élever notre science, quoique ses bornes soient marquées et resserrées dans une bien petite sphère; elle est la plus nécessaire aux hommes pour cette vie, comme le traitement et la guérison de l'âme est sans contredit ce qu'il y a de plus important pour la vie à venir, dont la présente n'est qu'une image plus frêle que l'ombre qui passe.

J'ai peine à concevoir enfin comment la médecine divine et la médecine humaine n'ont pas toujours resté intimement unies. Les règles de la dernière ne peuvent avoir de vrais fondemens, si elles ne sont modérées et éclairées par les règles de la première.

§. IV. *Préceptes de la médecine conformes à ceux de la religion; les apôtres et leurs disciples guérissoient des malades; éloignement des premiers chrétiens pour la médecine, source de discussions; médecins à portée de juger des miracles; médecins prêtres et ecclésiastiques.*

La religion contient notre art dans des bornes que la raison ne lui prescriroit peut-être pas: la religion elle-même, bien entendue, n'est qu'une vraie médecine utile, nécessaire, efficace et d'un secours journalier pour le régime et la santé qui en est le fruit.

Il ne faut pourtant pas, à cet égard, aller aussi loin que Hecquet et quelques autres médecins respectables; ils ont avancé, pour assujettir les passions des hommes au joug de la religion, que le régime et le choix des nourritures qu'elle prescrit tournent à l'avan-

tage corporel de ceux qui observent ces lois, c'est-à-dire, en un mot, que les alimens maigres et le jeûne sont plus utiles à la santé que les alimens gras.

Il semble, au contraire, que l'Église, en nous obligeant à une certaine espèce d'alimens, a voulu former nos âmes à la soumission, et priver nos corps d'une nourriture plus succulente. Tel est, si je ne me trompe, l'esprit de la pénitence qui nous est imposée, et c'est ainsi que tant d'autres l'ont pensé avant moi.

Or, qui ne connoît à cet égard l'intime liaison de la médecine avec la religion! Celle-ci nous abandonne sur ces matières des décisions de détail qui nous donnent l'entrée dans le sanctuaire, et qui nous mettent à côté des ministres de l'Église.

Les apôtres, leurs disciples et les fidèles des premiers siècles du christianisme, alloient de ville en ville guérir les malades et prêcher la parole de Dieu suivant l'ordre formel de Jésus-Christ; cet ordre réunissoit expressément la médecine du corps avec celle de l'âme. Les médecins retrouvent avec plaisir quelques traces de leur doctrine et de leurs opinions dans les plus célèbres des pères les moins éloignés des apôtres; ainsi le don de la médecine étoit joint à celui de la prédiction et à celui des miracles nécessaires pour l'établissement de l'Église. Plusieurs saints ont cultivé et pratiqué la médecine.

Les miracles furent peu nécessaires lorsqu'il ne s'agit plus de poser les fondemens inébranlables de la religion. Les fidèles, uniquement occupés de confesser la foi dans les persécutions, semblèrent alors abandonner et même mépriser le traitement des maladies du corps. Leur zèle se tourna tout entier du côté des choses purement divines; ils mirent la médecine au rang des choses humaines et périssables qui méritoient peu leur attention : elle ne faisoit plus entre leurs mains des cures extraordinaires, étant séparée de la grâce des miracles.

Comment eût-il été possible que la science de la conservation de la santé parût de quelque importance à des chrétiens uniquement voués à toute sorte d'austérités, et qui ne vivoient que le temps qu'il falloit pour attendre et prévenir même l'occasion du martyre?

Il falloit se préparer au sacrifice de sa vie par des macérations; ce régime ne pouvoit attacher à la terre, devenue odieuse pour ceux qui aspiroient après la retraite, la pénitence, les souffrances et la mort même.

C'est à cette époque que je crois pouvoir rapporter les premières causes des disputes qu'il y a eu quelquefois entre les ministres de la religion et les ministres de la santé : ceux-ci furent du nombre des païens et des Juifs, ennemis déclarés de l'Église et de ses membres.

Les chrétiens durent nécessairement redoubler d'horreur pour de pareils artistes, et regarder leur doctrine comme un art mensonger, inventé pour imiter le don des miracles au sujet de la santé, don qui s'étoit aboli dans l'Église.

Les médecins, de leur côté, n'épargnèrent pas leurs efforts; ils n'aboutirent qu'à faire suspecter la religion de leur ordre entier;

ce qui donna lieu à des préjugés qui se sont malheureusement perpétués trop long-temps.

Ces préjugés ne purent manquer de devenir une source trop féconde de dissensions et une occasion de scandale ; il eût sans doute fallu éviter ces disputes entre deux corps les plus à portée qu'il fût possible d'étendre la vérité parmi le peuple et de nourrir ou détruire ses opinions.

En effet, les médecins s'attiroient par leurs cures la confiance des hommes, qui n'avoient pas tous assez de zèle et de courage pour n'avoir pas recours à eux : ils soulageoient les douleurs du corps, et ils en prenoient un malheureux prétexte de fixer les yeux de tout le monde sur les causes corporelles et naturelles : ils suivoient le penchant des passions ou du moins celui de l'amour de la vie ; le nombre de leurs partisans augmentoit journellement ; le zèle des ministres de la religion se révoltoit ; ils voyoient avec amertume les chrétiens s'occuper entièrement des choses terrestres.

Mais qui auroit pu mieux que les médecins sentir la vérité des dogmes sacrés ? Dans quelles têtes la semence de la bonne doctrine devoit-elle porter des fruits bien nourris, si ce n'est dans celles qui étoient accoutumées à distinguer le vrai d'avec le faux, et à considérer de plus près les œuvres du Créateur ? Qui auroit été en état, autant que les médecins, de sentir et d'admirer la grandeur des miracles au moyen desquels la religion se répandoit ? Ils connoissoient mieux que personne les bornes de la raison et celles des causes naturelles !

On ne dédaigne pas de nous consulter tous les jours au sujet des miracles ; et il est fort à propos que ceux que nous ne regardons point comme au-dessus des facultés naturelles, exigent un examen rigoureux avant d'être adoptés par l'Église ; la médecine se trouve donc liée avec la théologie d'une manière qu'on ne doit pas essayer de dissoudre entièrement.

Cette union a subsisté malgré ce que je viens de remarquer ; les chrétiens étoient plus ou moins favorables à la médecine, suivant qu'ils étoient plus ou moins dans le goût de confier leur santé à des infidèles, tels que les Juifs et les Gentils.

Quelques règlemens faits en différens temps par des conciles pour modérer l'ardeur des moines et les renfermer dans leurs cloîtres où des vœux particuliers les attachoient ; quelques ordres donnés à des ecclésiastiques de ne pas s'occuper de la médecine, n'empêchèrent point que les médecins catholiques ne fussent en général du nombre des prêtres : lorsqu'ils devinrent membres des universités, ils étoient ecclésiastiques ou clercs.

On compte parmi les médecins de nos rois, un Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste, et chanoine de Paris ; un Roger de Provins, chanoine de Saint-Quentin, et médecin de saint Louis ; un Jean Tabari, évêque de Térouane, médecin de Charles VI ; un Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris, et médecin de Philippe-le-Bel.

On en pourroit nommer un grand nombre d'autres qui étoient médecins et prêtres, et qu'il seroit injuste de regarder comme de

mauvais médecins ou de mauvais prêtres : ils ne trouvoient point d'incompatibilité dans ces deux états, pourquoi en trouverions-nous ?

Je ne pense donc point qu'il faille qu'un médecin s'exhale en reproches et publie d'inutiles clameurs contre des ecclésiastiques qui auroient du talent pour quelques parties de la médecine, et qui s'y appliqueroient avec les précautions convenables à leur état.

La médecine est encore aujourd'hui nécessaire dans bien des occasions, surtout à des curés et des prêtres des campagnes ; les médecins sont accoutumés d'en trouver qui ont des connoissances en médecine, et ils ne s'en formalisent point.

Les prêtres, accoutumés à suivre les malades, voient souvent aussi clair que nous, surtout auprès des mourans : on suit leur avis avec succès. Pour l'article important des sacremens, et pour ce qui regarde le moment de la mort, ce moment nous échappe quelquefois, et il est très-difficile à fixer dans de certaines maladies.

Quel est le médecin qui n'ait été trompé sur l'heure et l'instant de la mort de quelqu'un de ses malades ? en est-il qui ne se soit cru en sûreté sur le parti qu'il prenoit lorsqu'un prêtre qui étoit auprès du malade le prenoit aussi ? en pareil cas, comme en tant d'autres, auxquels un médecin est exposé, l'avis de tout ministre de santé, celui d'une garde, celui des assistans lui deviennent précieux ; à plus forte raison doit-il écouter et respecter celui d'un prêtre éclairé et expérimenté.

Il est des occasions dans lesquelles la calomnie pourroit essayer d'empoisonner notre conduite : nous sommes sûrs que des prêtres vertueux nous protégeront et nous défendront lorsque nos décisions seront conformes aux leurs. Plus ils seront éclairés et mieux ils nous jugeront : s'ils étoient aussi ignorans que la populace, ils jugeroient comme elle lorsqu'on l'agite comme un tas de poussière par le souffle envenimé des passions.

Mais le ministère des prêtres les instruit au lit des malades ; il faut que pour s'acquitter dignement de tous leurs devoirs ils aient au moins quelques notions de médecine ; ou plutôt ils ne peuvent manquer d'en acquérir pour peu qu'ils tournent leur attention de ce côté-là, ou pour peu qu'ils aient quelque étincelle de ce talent naturel qui distingue les hommes les uns des autres mieux que leurs professions.

§. V. *La faculté de Paris ecclésiastique dans son établissement, celle de Montpellier le devint bientôt : marque de bonté du roi en faveur de cette dernière faculté : usages singuliers de cette faculté : formule de licence en médecine entièrement ecclésiastique : moyens peu propres à détourner les prêtres de l'étude de la médecine.*

La faculté de médecine de Paris fut au commencement toute ecclésiastique, de même que le corps entier de l'université : ses élèves étoient clercs comme tous les autres étudians : elle conserve encore bien des marques de son premier état. Il y a des actes dans lesquels les récipiendaires paroissent avec l'habit ecclésiastique.

Celle de Montpellier n'eut peut-être pas précisément la même origine ; mais elle devint bientôt catholique : ses membres furent des clercs et des prêtres, parmi lesquels nos rois en choisirent quelques-uns pour former le corps de la faculté à titre de professeurs royaux.

Elle prit de bonne heure pour son protecteur, de même que la faculté de Paris, saint Luc l'évangéliste qui étoit aussi médecin et qui dans nos deux facultés est reconnu pour le patron des médecins orthodoxes, d'où il suit évidemment que lorsque les médecins catholiques choisirent leur patron, ils prétendirent faire un corps particulier ecclésiastique et séparé des médecins juifs et arabes ; sans cela il eut été inutile de nommer saint Luc patron des médecins orthodoxes : peut-être pourroit-on supprimer cette épithète d'orthodoxes, puisqu'il n'y a point aujourd'hui en France des médecins héthérodoxes.

Je crois pouvoir observer en passant que la faculté de Montpellier au lieu de revêtir ses élèves de la robe ecclésiastique, leur fait endosser la robe de Rabelais en mémoire de quelques services rendus à la faculté par ce cynique célèbre ; qui fut médecin, prêtre et curé de Meudon : cette pratique paroît assez singulière.

Il en est une autre plus singulière encore et qui duroit depuis plusieurs siècles. La faculté de Montpellier après avoir, au frontispice de ses thèses, invoqué Dieu, la Vierge, et saint Luc, patron des médecins orthodoxes, terminoit le titre de ces thèses par cette bizarre période..... « Cette thèse sera soutenue dans le » sacré temple d'Apollon » : étrange et barbare formule qui confondoit le sacré et le profane, et qui a pris fin de nos jours.

Le roi vient de donner à cette faculté une marque spéciale de bienveillance. Sa Majesté a permis que son portrait fût placé dans la salle principale : cette école a pris en conséquence le nom de Ludovicée ou d'école de Louis, nom à jamais cher aux François, et qui fera oublier à Montpellier celui d'Apollon qu'on y a trop long-temps révéré.

La postérité tiendra compte à M. Senac, premier médecin, d'avoir obtenu cette grâce : elle rappelle naturellement un compliment vif et laconique, qui fut fait à un cardinal, par Chicoineau, médecin à Montpellier : « Rome vous a sanctifié, la » France vous a honoré et illustré ; puisse la faculté vous faire » long-temps jouir d'une bonne santé ! »

Un médecin de Montpellier a pris de là occasion de publier les vœux de sa faculté, qui, pénétrée de reconnoissance, a prononcé unanimement au sujet du roi : « Dieu fit notre maître ; ses peuples » l'ont proclamé le bien-aimé ; puisse la médecine prolonger ses » précieux jours au-delà des plus longues vies ! »

Quant à l'anneau d'or et la ceinture du même métal dont on décore le récipiendaire en l'asseyant sur la chaire de docteur, et lui présentant un livre ouvert qui est ordinairement quelqu'un des traités d'Hippocrate, ce sont des rits anciens et en partie ecclésiastiques.

L'usage avoit aussi établi des musiciens pour célébrer par leurs

concerts la gloire du docteur qui se vouoit à la médecine. Cet usage avoit même une origine bien respectable. Un des articles de la réformation de l'université de Toulouse, en 1390, par un cardinal, commissaire du pape Clément VII, porte expressément « que le licencié pourroit avoir le jour de sa licence deux » paires de bateleurs, tels qu'on les trouveroit dans la ville, et » que les compagnons de licence pourroient folâtrer et danser hon- » nêtement dans sa maison, le jour de cette fête, sans encourir » aucune peine, laquelle subsistoit dans son entier seulement » contre ceux qui dansoient publiquement. »

Il y a tout apparence que la faculté de Montpellier jouissoit de la même grâce que celle de Toulouse. On vient d'exclure cette musique qui n'alloit pas mal chez un peuple gai et grand amateur de l'harmonie.

Peut-être ces rits un peu gothiques pourroient-ils être remplacés par une réception aussi simple, par exemple, que celle de l'académie françoise; tout s'y réduit à ce que le récipiendaire se couvre seulement de son chapeau devant l'auditoire : cette manière n'a-t-elle pas quelque chose de plus grand, et, s'il est permis de le dire, de plus françois que le cérémonial antique ? Ne suffiroit-elle pas pour la réception d'un médecin dans une faculté qui se pique d'être la plus royale de la France? Il semble d'ailleurs qu'il n'y auroit pas grand mal que les violons reprissent la place de l'anneau, de la ceinture, du baiser, de la robe, etc.

J'ai vu à Montpellier, lorsqu'on y portoit en terre un des Chicoineaux mort chancelier de cette faculté, porter aussi après du corps et par un docteur en grand deuil, les œuvres d'Hippocrate couvertes d'un crêpe. Seroit-ce pour exprimer d'une façon authentique le respect dû à Hippocrate? Comment une faculté qui fut peut-être arabe dans sa naissance, n'a-t-elle pas fait le même honneur à Avicenne ou bien à Averrhoès ?

Je crois qu'il y a dans l'université de Salamanque une chaire qui porte encore le nom de chaire d'Avicenne. La faculté de Paris fait soutenir à chacun des récipiendaires une thèse nommée cardinale, parce que cette thèse fut établie par un cardinal légat en France qui vint réformer l'université de Paris en vertu de l'autorité qu'il avoit reçue du pape.

Il paroît enfin que la faculté de Montpellier s'est éloignée des usages ecclésiastiques un peu plus que celle de Paris : elle semble avoir conservé moins de marques de sa première constitution.

Cependant voici la formule de la licence ou du droit d'exercer la médecine qu'on reçoit dans cette faculté. « En vertu de l'au- » torité dont je fais acte en cette partie, je vous permets de vous » faire recevoir docteur dans le temps que les professeurs royaux » indiqueront, et cette réception faite, je vous donne la per- » mission de lire, d'examiner, de corriger, de commenter, de » pratiquer et d'exercer toutes les fonctions de maître (en mé- » decine) dans ce lieu et dans tout l'univers. A la louange de » Dieu tout-puissant, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.* »

Cet acte d'autorité est fait par un vicaire général représentant

de l'évêque qui est chancelier et juge de l'université : il est vrai que la faculté de médecine a son chancelier à part compris dans le nombre des professeurs royaux : celui-ci semble représenter la puissance royale, et l'évêque celle de l'église. Il y a des facultés qui n'ont point un pareil chancelier laïc, et dans celles-là la licence émane entièrement de l'évêque.

Mais il est évident que la licence est à Montpellier, comme dans les autres facultés du royaume, une sorte de commission ou de permission de la puissance ecclésiastique : c'est un acte religieux par lequel le récipiendaire est pour ainsi dire incorporé dans le corps ecclésiastique : cela est si vrai que les gradués en médecine sont capables de posséder des bénéfices : ils en possèdent en effet dans certaines églises surtout en Flandre ; et peut-être seroit-il bon que de pareilles places se fussent multipliées.

Je comprends après cela difficilement la raison pour laquelle quelques auteurs voudroient mettre une barrière impénétrable, entre les médecins et les théologiens ou les prêtres, et séparer deux états qui se tiennent de si près.

Je me garderois surtout, si je voulois essayer d'éloigner les prêtres de l'étude de la médecine, de leur dire, comme on le leur a signifié d'un ton de reproche, que la médecine est « une science » dont l'immensité des connoissances effraye les génies les plus » courageux et les plus vastes, et dont on dit que la vie entière est » trop courte pour en faire l'apprentissage ». Je craindrois de me trop avancer en raisonnant ainsi et de me voir battu d'un côté, en voulant me sauver de l'autre.

On ne manqueroit pas de me répondre que si tous les docteurs qui ont existé jusqu'à présent n'ont pu faire l'apprentissage de la médecine, s'ils ont été tous effrayés de l'immensité de ses connoissances, il s'ensuit nécessairement que tout notre savoir se réduit à bien peu de chose. On iroit loin en suivant cette route. Mais personne n'ignore que l'expérience, le bon sens, la réflexion, l'étude et la droiture d'esprit suffisent pour acquérir des connoissances qui sont d'usage en médecine.

Or je ne vois point pourquoi un prêtre ne pourroit point profiter de tous ces moyens de s'instruire par cela précisément qu'il est prêtre : je prétends au contraire que ses études le rapprochent de quelques-unes des parties de la médecine : je crois surtout que les prêtres et nous sommes frères : ils ont sans doute choisi la meilleure partie, les connoissances les plus sages et les plus utiles ; mais nous n'en sommes pas moins étroitement liés à leur état, dont la lumière nous éclaire et nous honore parmi les hommes.

La médecine eut, ainsi que la théologie, ses schismes et ses hérésies, ses sectaires et ses schismatiques : elle devint l'objet de la critique des prétendus esprits forts que les maladies ne manquèrent jamais de ranger sous les lois de notre art. Mais comme il nous manquoit un guide divin, et un tribunal infaillible qui donnent à la théologie tous les avantages dont elle jouit sur les sciences humaines, l'erreur et le mensonge exercèrent principalement leur empire sur nos opinions.

De là les folies de la magie, celles des interprétations des songes, des amulettes, des effets de la lune sur le corps, de l'astrologie judiciaire et autres qui fourniroient une ample carrière à suivre à quelqu'un qui voudroit faire l'histoire des erreurs et des égaremens de l'esprit humain, dans la pratique et la théorie de la médecine.

§. VI. *Schismes parmi les médecins : exemples pris dans le Brésil, chez les peuples de Paria et de la Guiane, chez les Bramines, les Banians, les Cafres à Madagascar.*

Les sectes de médecine les plus pures eurent des détracteurs et des enthousiastes débordés et sans retenue, des schismes et des hérésies : c'est ainsi que l'usage de la saignée amena parmi les médecins mécaniciens et rationels les criminels essais de la transfusion ; celui des purgatifs donna aussi lieu à d'effrénées tortures excitées par l'ellébore et autres poisons.

La théorie de la transpiration insensible fit naître ces méthodes incendiaires dont tant de malades furent la victime, celle de la prétendue vie inhérente dans le sang servit de prétexte à ceux qui eurent l'horreur de la saignée. Les médecins expectateurs donnèrent aussi lieu à des excès particuliers : leur système approuva le projet de ne point faire de remèdes dans les maladies, de laisser marcher la nature suivant son goût ; ce qui occasionna des expériences ou des essais moins blâmables peut-être que ceux des médecins actifs, mais toujours très-préjudiciables aux particuliers.

La secte des empiriques fournit une pépinière d'erreurs, de contes et de pratiques. Je joins ici quelques exemples d'égaremens en médecine et tirés de l'histoire des nations peu instruites.

Au Brésil les hommes qui sont les sages-femmes de leurs épouses reçoivent les enfans et leur coupent le cordon à belles dents : l'accouchée va se laver et marche à l'ouvrage : ce n'est pas l'effet du climat, puisque les femmes des paysans n'en usent pas autrement en Livonie ni parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale ; en quelques endroits de l'Amérique méridionale, les femmes vont servir leurs maris qui se mettent au lit pour elles : cette coutume étoit aussi en usage chez les anciens Espagnols et les Béarnois.

Les peuples de Paria plongent dans une rivière le malade qui est attaqué de la fièvre, et le font ensuite courir à perte d'haleine à coups de fouet autour d'un grand feu ; après quoi ils le portent dans son hamac : ils employent une longue abstinence pour la guérison des maladies ; quelquefois ils se servent de la saignée : alors ils ouvrent une veine des reins. Si la maladie est à peu près désespérée, on le suspend dans son hamac entre deux arbres, et l'on danse toute la journée autour de lui.

Les prêtres des peuples qui habitent les bords du fleuve Orénoque et de ceux de la Guiane, leur servent de médecins, selon l'usage des autres Indiens : avant que d'entreprendre la guérison de son malade, le prêtre consulte l'oracle, et s'il déclare que le malade mourra, on ne lui fait aucun remède.

Les prêtres des peuples de la Plata sont leurs médecins comme

ailleurs ; ils guérissent les maladies en suçant la partie affectée, ou par la fumée du tabac : pour être prêtre ou médecin parmi eux, il faut avoir jeûné long-temps et souvent ; il faut avoir combattu contre des tigres : les impressions de la griffe de cet animal leur vaut autant que chez nous le bonnet doctoral, reçu à l'université de Salamanque, dit un auteur espagnol.

Les peuples connus sous le nom de Moxes ont des prêtres-médecins, enchanteurs et charlatans, qui, pour guérir leurs malades, récitent sur eux quelque formule superstitieuse, et leur promettent de prendre, pour leur guérison, un certain nombre de fois par jour du tabac en fumée.

Les Bramines ont des livres de médecine en vers, et qui sont plutôt des recueils de recettes qu'autre chose. Suivant eux le principal remède est l'abstinence : on ne doit tirer du sang que dans une grande et évidente nécessité : ils ne font jamais d'ouvertures de corps d'hommes ni d'animaux.

Les Banians baignent leurs malades, prêts d'expirer, dans un fleuve et sur une vache : au Coromandel ils mettent le visage du mourant sous le derrière de la vache qu'ils excitent à lâcher son urine sur le visage du malade. Lorsqu'il n'est pas tout-à-fait en danger de mort, on le porte devant les idoles pour en obtenir la guérison ; il passe une nuit entière dans la pagode, ainsi que les anciens le faisoient autrefois dans le temple d'Esculape.

Les Chinois ont des charlatans qui leur vendent le vent, comme on dit que cela se pratique dans le nord de la Suède ; ce vent est contenu dans un sac ou dans une outre ; on en livre pour de l'argent autant que l'acheteur croit qu'il en a besoin pour sa santé.

Chaque village chez les Cafres a son capitaine, son prêtre et son médecin ; quelquefois les femmes se mêlent de faire la médecine. Lorsqu'il meurt des malades à ces médecins, ils disent qu'ils étoient ensorcelés. Le traitement des maladies consiste principalement à désensorceler le malade.

Pour cet effet on tue un mouton gras dont on prend l'omentum ; le médecin le saupoudre de Bacha et le pend ensuite tout chaud au col du malade, en lui disant : «Vous êtes ensorcelé ; mais » je vous déclare que vous serez bientôt guéri, car le charme n'est » pas fort». D'ailleurs les médecins mettent en usage certaines herbes qu'ils vont cueillir en secret. On dit que dans les accouchemens difficiles ils font prendre à la femme en travail une décoction de tabac dans du lait.

Au Monomotapa, on abandonne les vieillards et les malades attaqués d'une maladie mortelle ; on ne leur donne point de secours ; on les porte quelquefois dans les forêts, à la merci des bêtes féroces : eux-mêmes sentant approcher leur dernière heure, demandent d'être exposés de cette façon.

Les médecins astrologues et prêtres des insulaires de Madagascar, prétendent connoître la nativité des enfans, c'est-à-dire qu'ils font des prédictions sur eux ou qu'ils tirent leurs horoscopes : ils tâchent d'éviter les effets d'une constellation dangereuse en enfermant l'enfant nouveau-né dans un poulailler pendant une demi-journée.

Les remèdes dont ces médecins se servent, consistent en décoctions d'herbes et de racines.

Ils charment le mal avec des billets écrits d'une certaine façon; ils pendent ces billets au cou des malades en les attachant à leurs ceintures; ils jugent des remèdes qui conviennent par les règles de l'astrologie; ils ont des traités écrits sur la force et la vertu de chaque jour de la lune; ils écrivent quelques mots sur un papier qu'ils lavent ensuite, et le malade avale l'eau dans laquelle on a lavé le papier; s'il ne guérit point, il a manqué à quelque formalité.

§. VII. *Pays policés sujets au schisme en médecine : elle dégénéra de bonne heure parmi les païens ; elle fut entre les mains des prêtres.*

Il seroit possible de faire un parallèle entre l'état présent de la médecine chez les peuples barbares dont il vient d'être question, et les révolutions qui lui sont arrivées parmi les nations modernes et celles de l'antiquité les plus policées; ce parallèle seroit utile pour développer la marche de l'esprit humain, sujet à mille excès lorsqu'il n'est pas retenu par des barrières qui fixent son penchant pour l'erreur et pour les choses merveilleuses et singulières.

La nature jeta dans l'esprit des hommes les premières semences de la médecine; c'est à cette règle fixe de tous les siècles et de tous lieux que doivent se rapporter toutes les découvertes dans notre art: la médecine n'aura jamais d'appui plus certain, puisqu'elle n'est pas entrée dans le plan de la révélation qui a éclairé les hommes sur les vraies sources du bien et du mal.

Les hommes, à proportion qu'ils corrompirent la religion naturelle confirmée ensuite par la religion révélée, se précipitèrent d'un égarement à l'autre; ils ne connurent plus la voie de la belle nature : la médecine se ressentit, comme toutes les autres sciences un peu métaphysiques, des effets de ces écarts: elle se remplit de schismes; les préjugés, les observations mal faites, les histoires exagérées et toutes les autres leçons de l'esprit de mensonge furent seules écoutées.

Quelques païens heureux furent, il est vrai, les Socrate de notre art : ils surent démêler la médecine naturelle parmi le grand nombre d'extravagances et de petitesses dont le monde l'avoit remplie. Hippocrate et quelques-uns de ses pareils furent nos patriarches, et j'ose dire qu'il y eut en eux quelque chose de divin; leurs âmes étoient de la même trempe que celle des Platon et des Aristote, auxquels des Pères de l'Église n'ont pu refuser quelques marques de respect et de vénération; mais le nombre des vrais médecins fut aussi rare parmi les païens que celui des philosophes qui avoient eu des pressentimens de quelques vérités de la religion, ou qui avoient su se dégager du torrent des opinions respectées par le peuple vain et insensé.

Les ministres des faux dieux conservèrent parmi eux la science et l'exercice de l'art de guérir : il retomba toujours, par son propre poids, dans l'intérieur et le silence des temples, ou plutôt il essaya de s'élever à l'égal des choses divines; il domina ou dépassa la

religion païenne autant que la religion révélée l'abaissa lui-même ou l'humilia.

C'est une preuve nouvelle de la ressemblance indélébile qu'il paroît y avoir entre la médecine et la religion, surtout considérée du côté le plus accessible aux seules lumières de la raison. La révélation seule peut mettre la médecine à la place qui lui convenoit : notre art avoit su vaincre le paganisme, et il s'étoit tellement incorporé avec les dogmes de l'idolâtrie, qu'il en faisoit le principal apanage et le plus bel ornement; en voici des preuves.

Mélampe, le plus ancien des médecins connus parmi les Grecs, étoit aussi berger, poète et devin : il tenoit par là à la religion à titre de prêtre; il guérit les filles d'un roi qui avoient des vapeurs très-fortes, en les purgeant avec de l'ellébore et en les faisant baigner. Il prétendit que les chèvres lui avoient appris l'usage de l'ellébore; il ne manqua point de mettre en usage les charmes, ou des vers qu'il fit réciter à ses malades, et qui étoient sans doute de sa composition.

Ce même médecin, consulté par quelqu'un qui désiroit avoir des enfans, conseilla d'aller chercher un couteau dans un chêne, d'en racler la rouille et de prendre une dose de cette rouille dans du vin pendant dix jours consécutifs : ce qui fut fait avec le succès désiré; Mélampe eut soin de publier que ce remède lui avoit été indiqué par un vautour, qu'il sut faire paroître après avoir immolé deux taureaux. Ce vautour apprit au médecin devin que le couteau en question avoit servi pour des sacrifices, et qu'il étoit planté à un arbre sacré.

On voit, par ces deux exemples, que Mélampe couvroit, pour ainsi dire, sa médecine du manteau du paganisme ou de la fausse religion qui avoit tout corrompu. L'ellébore et les bains proposés aux filles vaporeuses, étoient de fort bons remèdes et très-naturels, de même que la rouille de fer indiquée pour avoir un enfant : jusque-là, c'étoit de la bonne médecine; les charmes, les taureaux immolés, le vautour, l'arbre sacré, le couteau qui avoit servi pour les sacrifices, voilà des machines du paganisme faites pour en imposer. C'est ainsi que ces faux prêtres cachoient notre art et le pratiquoient : ils le joignoient toujours à la religion. Voici encore des exemples qui prouvent mieux cette union.

On les trouve dans Mercurial, savant italien du seizième siècle, qui a traité de la gymnastique ou de l'art des exercices du corps, art qui fit chez les anciens une partie de la médecine trop négligée de nos jours : « 1°. Lucius, attaqué d'une pleurésie, et abandonné » des hommes, consulta l'oracle, qui lui ordonna de prendre des » cendres sur l'autel, d'en faire une pâte avec du vin, et de l'ap- » pliquer sur le côté malade : ce qu'il fit, et il fut guéri. Il en » rendit publiquement grâces au dieu de ce temple. 2°. Julien, » attaqué d'un crachement de sang, et abandonné des hommes, » consulta l'oracle, qui lui ordonna de prendre sur l'autel des pi- » gnons, et d'en manger pendant trois jours avec du miel; il le » fit et fut guéri; il en rendit grâces au dieu du temple devant » tout le peuple ».

Ces deux relations ont été prises avec d'autres semblables sur des marbres qui étoient autrefois dans le temple d'Esculape à Rome. C'est des espèces de vœux ou des marques de reconnoissance que les prêtres exigeoient des malades qu'ils guérissoient; ces exemples étoient utiles à la réputation du temple et de ceux qui le desservoient.

Le cataplasme de cendres et de vin réussiroit encore aujourd'hui dans de certaines espèces de pleurésie, et il est des crachemens de sang qu'on pourroit traiter et guérir avec des pignons et du miel : il seroit même aisé de prouver que ces remèdes sont encore en usage parmi nous; mais les prêtres du temple d'Esculape faisoient croire au peuple que ces remèdes leur étoient inspirés par le dieu auquel ils étoient attachés.

C'étoit donc ici de bonnes et franches ordonnances de médecine défigurées par les fables et la théologie païenne, qui tiroit un grand lustre de son union avec l'art de guérir. La superstition des peuples avoit fait oublier la médecine, et ne s'attachoit qu'à de vaines cérémonies.

Les médecins égyptiens étoient du nombre des prêtres : ils cachoient leurs connoissances sous un langage mystique et sacré; c'est à leur système de médecine sans doute qu'ils devoient la pratique où ils étoient de ne pas manger du sel, parce qu'il échauffe, ni des ognons pour la même raison. On dit qu'ils se partageoient les maladies, et que chacun s'appliquoit toujours à traiter la même; ce qui, malgré l'opinion de bien des docteurs, n'étoit pas aussi utile qu'on le croit, et devoit faire une plaisante cacophonie chez des malades attaqués d'une maladie compliquée de beaucoup d'accidens.

Ces prêtres médecins étendoient singulièrement leur empire chez le peuple : ils présidoient jusque dans ses festins et d'une manière, si on peu le dire, un peu trop médicinale. On avoit coutume de mettre sur la table un squelette : c'étoit une cérémonie aussi nécessaire que celle de laver ses mains.

On commençoit par dire à chacun des convives, qu'il seroit un jour comme ce squelette : il falloit ensuite manger des alimens apprêtés avec d'autant moins de sel, que les personnes chez qui on mangeoit étoient plus pieuses; on ne mettoit point d'ognons dans les sauces; il n'étoit pas question de manger du cochon; on servoit très-peu de légumes : ce qui faisoit, comme chacun peut en juger, des repas assez tristes et assez insipides. Peut-être est-ce de là en partie que les étrangers qui voyageoient en Égypte, disoient que tout le monde étoit médecin en ce pays-là. On s'y étoit accoutumé aux squelettes et aux réflexions qu'ils amenoient.

J'ai vu et tout le monde peut voir à Montpellier les enfans jouer avec des os du corps humain : on trouve des débris de squelettes dans toutes les maisons bourgeoises où les étudians en médecine ont accoutumé de loger depuis sept ou huit cents ans. Le peuple s'est tellement familiarisé avec ces *létoumies*, suivant l'expression d'un pays qui a sans doute le droit d'en créer en médecine, que les voyageurs pourroient dire des habitans de cette ville qu'ils sont

tous médecins : il en étoit apparemment de même à Alexandrie et dans d'autres villes d'Égypte.

§. VIII. *Les prêtres païens attribuèrent l'invention de la médecine à leurs dieux ; origine des disputes entre les médecins et les prêtres ; mauvais raisonnemens du paganisme qui éloignoient de la médecine les premiers chrétiens ; étant épurée, elle est digne de nos ecclésiastiques.*

On sait que Péon, Hermès, Mercure, Esculape, Isis, Osiris, Bacchus et Zoroastre furent des personnages réels ou supposés et distingués par leur savoir en médecine que les Égyptiens et les Grecs mirent au rang des dieux. Péon fut, suivant Homère, le médecin des dieux ; car les dieux de ce poète avoient aussi besoin des secours de la médecine : ce Péon est, suivant bien des commentateurs, le même qu'Apollon qu'Ovide regarde comme l'inventeur de la médecine.

Hermès qui, suivant quelques auteurs, étoit fils de Cham et petit-fils de Noé, fut aussi connu des Phéniciens et des Égyptiens : c'étoit le Mercure des Grecs qu'on disoit avoir fait connoître aux mortels Hygie, déesse de la santé. Esculape, dont le nom s'est conservé parmi nous plus que celui des autres inventeurs de cet art, fut déifié chez les Égyptiens et chez les Grecs : il eut même des temples chez les Romains.

Isis et Osiris, Bacchus et Zoroastre font aussi la plus grande figure parmi les inventeurs de la médecine, ou du moins entre ceux qui ont connu cet art. Isis, reine d'Égypte, fut élève de Hermès, fille de Cronos, femme et sœur d'Osiris, mère de Horus, tous gens de grand savoir en médecine ; elle mérita l'apothéose des Egyptiens, ses sujets, pour les services qu'elle leur rendit.

Elle étoit surtout célèbre par les cures merveilleuses qu'elle faisoit sur des malades auxquels elle apparoissoit en songe : elle leur révéloit les remèdes qui leur étoient propres ; d'où vint la coutume établie même à Rome de transporter les malades dans les temples et de les y laisser pendant la nuit pour invoquer tranquillement la déesse ; elle n'aimoit pas apparemment à faire ses opérations au grand jour.

Osiris ne fut pas moins célèbre en Égypte qu'Isis sa sœur et sa femme. Il semble pourtant qu'il s'occupa plus des conquêtes, de l'étude des lois et de l'agriculture, et qu'Hermès qui fut son précepteur de même que celui d'Isis, se plut à mieux instruire la femme que le mari, des connoissances de la médecine.

Bacchus, que quelques-uns prennent pour Noé, mérita les plus vives marques de reconnoissance de la part des hommes pour leur avoir appris l'usage du vin. Cette liqueur fut bientôt regardée comme un grand remède, et celui qui en fit la découverte comme un médecin d'autant plus excellent, qu'il sut au moyen du lierre dont il fit couvrir la tête de ses adorateurs, les préserver des mauvais effets du vin.

On dit que la médecine de ce dieu étoit remarquable en ce que ses prêtres et ses prêtresses se distinguoient par les agitations extraordinaires qui précédoient leurs ordonnances. C'étoit, comme

on voit, une ivresse religieuse bien caractérisée et fort commode à des médecins inspirés par le vin.

Zoroastre fut auteur de cent mille vers. Il y en avoit sur la médecine, et principalement sur la magie qui se lia intimement avec la médecine de même que la prêtrise, ou qui n'étoit chez des peuples plongés dans l'ignorance ou dans une science barbare et indigeste qu'un mélange de religion et de médecine : ce mélange trouva le cœur des hommes trop enclin à se laisser étourdir par de folles rêveries. Il ne faut pourtant pas oublier qu'il y a des auteurs qui pensent que la magie dont Zoroastre fut le partisan, n'étoit autre chose que la philosophie et la physique de ce temps-là.

Telle étoit l'origine de la médecine suivant les païens. Ils la regardoient comme un présent du ciel ; les premiers qui la cultivèrent parmi eux méritèrent d'être mis au rang des dieux, tels que la plupart de ceux dont nous venons de parler, ou du moins au rang des héros ou des hommes du premier ordre, tels que Prométhée, Chiron le centaure, Jason qui a passé pour un grand chimiste parmi les adeptes.

Si le peuple se payoit de toutes ces fables et de toutes ces histoires exagérées, de même que quelques imaginations déréglées, ou de même que des gens intéressés à répandre ces opinions, il se trouva sans doute des hommes qui surent se mettre au-dessus des préjugés. Il n'est pas douteux qu'il n'y eut des médecins qui connurent la vanité de l'apothéose de leurs prédécesseurs.

Il y en eut qui surent distinguer dans les guérisons de Mélampe ce qu'il y avoit de naturel d'avec ce qu'on vouloit y ajouter de divin. Ils osèrent soutenir que les cures faites dans les temples étoient toutes aussi naturelles que celles qui se faisoient au lit des malades : ce qui dut occasionner des disputes entre les médecins qui alloient chez les malades et ceux chez qui les malades étoient transportés avec beaucoup de cérémonies.

Ce fut aussi un sujet suffisant aux partisans de la médecine religieuse qui s'exerçoit dans les temples, pour les porter à blâmer la conduite, les mœurs, et même la science des médecins ordinaires. Ceux-ci furent regardés comme des gens qui n'avoient point de foi aux dieux ; et voilà vraisemblablement l'origine de l'ancien préjugé répandu chez tous les peuples au sujet du peu de religion des médecins.

On voit que ces reproches faisoient honneur à ceux à qui on les faisoit, et qu'on les mettoit au rang des plus grands philosophes persécutés, pour s'être moqués de la pluralité des dieux qu'adoroit le peuple.

Les médecins qui avoient su pénétrer les mystères du paganisme, sur ce qui concernoit leur profession, crurent pouvoir traiter les miracles des chrétiens comme ceux des païens. Ils se trompoient lourdement sur cet objet : les guérisons opérées dans le christianisme étoient entièrement miraculeuses et très-différentes de celles qui s'opéroient dans les temples des faux dieux.

Ici on employoit des remèdes et des secours naturels comme on peut le voir dans les guérisons de Mélampe et dans celles du temple

d'Esculape. Parmi les fidèles, au contraire, les secours matériels, auxquels on auroit voulu attribuer les guérisons, étoient dans l'impuissance de produire cet effet sans la grâce et sans une vertu miraculeuse.

On connoît la guérison miraculeuse de Térébon faite par les prières d'Euthimus ; et on peut voir dans les sermons de saint Augustin les guérisons de Paul et de Palladia et de beaucoup d'autres nouveaux chrétiens guéris même dans les églises, et devant tout le monde.

Les médecins devinrent donc bientôt aussi suspects aux chrétiens qu'ils l'étoient aux païens, eu égard aux miracles. Ils avoient raison vis-à-vis des païens ; mais leur aveuglement, leur présomption et leur ignorance les rendoient aussi à plaindre que coupables vis-à-vis des chrétiens.

C'est pourtant à cet aveuglement des médecins anciens que sont dus des préjugés encore régnans et peu favorables aux médecins modernes ; comme si la plupart de ceux qui existent aujourd'hui ne connoissoient pas tous les défauts de leurs lumières bornées et flottantes qui n'approchent des vérités de la foi que pour en faire mieux sentir la grandeur et la divinité.

« Géronce (dit l'abbé Fleuri dans son histoire ecclésiastique), qui » étoit excellent médecin au commencement du cinquième siècle, » homme agissant, persuasif et propre à se faire des amis, se » moqua de saint Ambroise.... Ce même Géronce qui avoit été » ordonné évêque fut déposé par saint Jean Chrisostôme.... Mais » les habitans de Nicomédie se soulevèrent plusieurs fois en faveur » de Géronce. Ils racontoient ses bienfaits en public et en parti- » culier ; ils faisoient valoir l'utilité qu'ils recevoient de son art, » l'honnêteté et l'application avec lesquelles il s'employoit à sou- » lager tous les malades également, tant les riches que les pauvres ; » ils relevoient ses bonnes qualités, et ils faisoient des processions » comme à l'occasion des sécheresses et des tremblemens de terre, » et demandoient à Dieu de leur conserver leur évêque Géronce ».

Voilà un exemple de la résistance que les médecins osoient opposer aux chrétiens. Il s'agissoit entre saint Ambroise et Géronce d'un fait de physique, ce qui donnoit quelque avantage au médecin ; mais il passoit les bornes de son art et soulevoit sans doute le peuple.

C'est donc dans un esprit de soumission à des vérités sublimes et si fort au-dessus de nos connoissances que nous devons cultiver la médecine. Je ne crois point qu'étant considérée sous ce point de vue, elle puisse alarmer la délicatesse de nos plus pieux ecclésiastiques. Ils doivent d'ailleurs convenir qu'ils ont dans plusieurs occasions, qui sont de leur ministère, un besoin nécessaire des connoissances de notre art.

Le nombre des questions médico-théologiques est infini. Il s'en présente tous les jours quelqu'une dans la direction des fidèles de tous les âges. C'est aussi une nouvelle raison qui appuie ce que j'ai déjà souvent avancé sur la liaison indissoluble de la médecine avec la théologie.

Je serois bien aise de voir notre art entre les mains de gens qui peuvent seuls le délivrer du joug des passions humaines sous lesquelles il gémit, ou qui sauroient lui prescrire des bornes et le contenir dans sa sphère. Les écarts auxquels il se livre, le malheureux penchant qu'il conserve toujours pour réduire tout à des causes et des principes physiques et matériels, arrêtent sans doute ses progrès, ou du moins ils font trop douter de l'utilité dont il est aux hommes; nous le perdrons si nous n'appelons pas les théologiens à notre secours.

Il me semble enfin que nous tombons dans une erreur grossière, si nous prétendons, par des raisonnemens captieux et par des épigrammes, interdire aux ecclésiastiques de même qu'à tous les autres gens de lettres, l'étude de notre médecine. Son exercice même ou l'usage qu'on en doit faire dans la pratique, sont fondés sur le droit naturel commun à tous les hommes et plus fort que toutes les lois, qui exceptent toujours les cas extraordinaires et de nécessité.

§. IX. *Quelle sera la décision des théologiens sur la question de l'Inoculation ? nous l'attendrons avec respect. Réflexions sur l'usage des bains publics et sur les voyages en Amérique : exemples tirés de David, de quelques saints du désert, d'Origène et de saint Cyprien.*

Est-il permis de pressentir l'avis de la faculté de théologie ? Comment déterminer d'après les principes de notre art jusqu'à quel point chaque particulier peut disposer de sa santé et de sa vie et en faire le sacrifice à la société ? Si je pouvois résoudre ce problème, celui de l'inoculation seroit bientôt éclairci.

S'il étoit vrai qu'il est permis à un particulier de disposer de son existence pour ses proches, pour ses amis et pour ses compatriotes, il s'ensuivroit nécessairement que chacun peut faire sur lui-même l'épreuve de l'inoculation pour éclairer ses concitoyens. Dût il succomber à cette épreuve, les vues qu'il se proposeroit en faisant le sacrifice de sa vie pourroient l'excuser.

Notre art ne peut que tolérer des essais sur quelques particuliers pour arriver au bien de la société. La plupart des grands remèdes qui ont pris faveur en médecine, ont exigé des épreuves et des expériences quelquefois funestes. Ces malheurs nécessaires sont principalement arrivés au sujet des remèdes qu'on a été obligé d'abandonner après les avoir crus convenables, et dont on n'a connu les mauvais effets qu'après les avoir éprouvés.

J'ai supposé jusqu'ici que l'inoculation n'expose à aucun danger qui puisse entrer en parallèle avec les dangers de la petite-vérole naturelle, et que les principes de la médecine conduisent à la tolérance de cette opération. J'ajoute que cette opération me paroît avoir beaucoup moins d'inconvéniens que les essais journaliers qu'on fait des poisons les plus reconnus pour les rendre utiles en médecine.

Ces essais se font surtout dans notre siècle avec une ardeur singulière : la ciguë, la bella-dona et les autres plantes veni-

meuses sont célébrées en France comme dans les royaumes étrangers.

On pourroit même citer des ennemis de l'inoculation qui ont osé employer ces poisons sans la permission des magistrats, et vraisemblablement sans avoir l'avis des théologiens. Je ne doute point que celui qu'ils donneront sur l'inoculation n'influe sur la conduite que nous avons à tenir au sujet de l'usage des poisons.

S'il en est de l'inoculation comme des travaux publics que les théologiens permettent ou tolèrent, quoiqu'il soit bien assuré qu'il y a des particuliers qui y perdent la vie ; si la question sur l'inoculation peut être mise en parallèle avec celle des établissemens sur des bains publics que le roi permet, que les médecins conseillent, que les magistrats protégent et que les théologiens n'ont pas défendu que je sache, il est certain que l'inoculation doit être admise, même en supposant que quelques particuliers risquent leur santé et leur vie.

En effet il n'est point d'année qui ne fournisse plusieurs exemples de gens noyés à Paris : faudroit-il à cause de ces malheurs interdire les bains à tout le monde? On dira peut-être que les bains publics sont établis en partie pour diminuer le nombre des accidens qui pourroient arriver, sans les précautions qu'on prend dans leur administration : en ce cas-là l'inoculation doit être admise, précisément dans l'intention de sauver la vie à la plus grande partie de ceux qui auroient succombé à la petite-vérole naturelle.

Les voyages en Amérique me paroissent encore plus mériter l'attention des théologiens, eu égard à la question de l'inoculation : la plus grande partie des sujets du roi qui entreprennent ces voyages ne le font que dans la vue d'augmenter leur fortune ; pour cet effet ils risquent leur vie : il y en a plus de la moitié qui la perdent : ils ont tous une maladie très-grave et souvent mortelle en arrivant en Amérique. Est-il permis de courir ce risque? et si on ne le défend point, pourquoi défendroit-on l'essai ou les risques de l'inoculation?

Si un médecin proposoit aujourd'hui d'inoculer la maladie de l'Amérique à ceux qui doivent s'embarquer pour aller en ce pays-là, et qu'il la réduisît à une légère incommodité : si un grand nombre d'épreuves déjà faites prouvoient que la maladie que ce médecin donne n'a pas communément des suites fâcheuses, et qu'elle préserve communément ceux qui l'ont eue de la ravoir en Amérique, pourroit-on, devroit-on arrêter les essais de ce médecin? Il semble que l'inoculation soit parmi nous précisément dans ce cas que je suppose.

J'ajoute qu'en laissant subsister, pour un moment, les idées courantes sur le danger de la contagion qu'on dit devoir être l'effet de l'inoculation, il faudroit un temps considérable pour que cette contagion fît autant de ravages que l'habitude que les sujets du roi ont pris d'abandonner leur pays pour passer en Amérique.

Or, ce passage est permis, toléré, protégé ; pourquoi? parce qu'il est nécessaire pour le bien de la société en général : c'est

aussi pour ce même bien général qu'on demande la tolérance de l'inoculation : on veut, comme on dit, de deux maux nécessaires éviter le pire.

David, forcé de choisir la guerre, la famine ou la peste, choisit ce dernier fléau pour courir le même risque que son peuple : peut-être cet exemple doit-il intéresser les théologiens au sujet de la question de l'inoculation. Il n'en est point qui puisse, d'après le parti pris par le roi prophète, condamner l'inoculation, par la crainte particulière qu'il auroit de la contagion ; et il doit nécessairement inspirer à tous les fidèles les mêmes sentimens qu'avoit David.

Nous sommes obligés de choisir entre la petite-vérole naturelle et la petite-vérole inoculée : il est très-vraisemblable que la dernière est moins meurtrière que la première. Peut-on hésiter sur le choix ? préférer la petite-vérole naturelle, ne seroit-ce pas faire de propos délibéré un choix dont les conséquence sont funestes ?

On auroit beau dire que la petite-vérole naturelle étant dans l'ordre ordinaire des choses, il vaut mieux s'y assujettir ; si cela étoit, il faudroit abandonner tous les arts et tous les secours de la médecine, et surtout les remèdes de précaution : il faudroit même renoncer à beaucoup de nécessités et à un grand nombre de petits agrémens de la vie.

L'abbé Fleury apprend dans son Histoire de l'Église la façon de penser de quelques saints personnages, de même que quelques circonstances de leur vie qui semblent pouvoir indiquer les raisons sur lesquelles doivent se fonder les théologiens pour approuver ou désapprouver l'opération de l'inoculation.

« Jean et Pacome, hermites du troisième siècle de l'église, ne » changeoient jamais d'habits que par la nécessité extrême de les » laver. L'un d'eux passa quinze ans sans se coucher, et ne se » reposoit qu'assis au milieu de sa cellule, sans s'appuyer contre » la muraille.

» Saint Hilarion passoit quelquefois trois ou quatre jours sans » manger.... Il réduisit son corps à n'avoir que la peau et les » os.... Il ne coupoit ses cheveux qu'à Pâques, et ne lavoit jamais » le sac qui faisoit son vêtement, disant qu'il est superflu de » chercher de la propreté dans un cilice.... Il ne quittoit sa tu- » nique que quand elle étoit tout-à-fait usée.

» Saint Antoine, hermite, qui n'avoit pas daigné apprendre » à lire, ne mangeoit qu'une fois le jour, quelquefois de deux » en deux, souvent de quatre en quatre.... Il couchoit le plus » souvent sur la terre nue. Jamais il ne se frottoit d'huile..... » Il demeura vingt ans renfermé dans un château.... Il disoit » que nous ne devons accorder au corps que fort peu de temps » par nécessité.... Il vécut cent cinq ans ; depuis sa jeunesse jus- » qu'à un si grand âge, il ne changea jamais sa façon de vivre ni sa manière de se vêtir ; il ne se lava jamais les pieds.... Il étoit plus fort et plus vigoureux que ceux qui se nourrissent de diverses viandes, qui se baignent et changent souvent d'habits ».

Voilà une conduite et une façon d'envisager et de pratiquer la religion qui écarteroit nécessairement de la pratique de l'inoculation. Si les chrétiens étoient pénétrés des maximes de ces saints Anachorètes, ils ne se reduiroient jamais à l'inoculation; elle leur paroîtroit une précaution superflue et peu digne d'eux. Ces sentimens respectables ne peuvent manquer d'avoir des admirateurs et même des sectateurs.

Mais « les chrétiens, vivant sous l'empire romain, n'avoient pas » besoin de lois particulières pour le temporel.... Ils avoient égard » aux mœurs et à la condition des Cathécumènes.... Ils conser- » voient soigneusement les liens de la société civile qui est la jus- » tice; ils pratiquoient la bonté et l'humanité.... Leur humilité ne » consistoit pas à porter un habit sale et à se couvrir de poussière. » On ne peut mettre l'humilité dans cet extérieur que par une » grossière ignorance; elle consiste à s'abaisser devant Dieu ayant » d'ailleurs des pensées nobles et grandes ». Ainsi parloit Origène, suivant l'abbé Fleury.

D'ailleurs, dit le même auteur, « saint Cyprien usa d'indul- » gence pour les malades et pour les foibles.... ; décrivant l'état des » martyrs aux mines, il remarque... qu'après leurs fatigues ils n'a- » voient pour lit que la terre nue; leurs prisons étoient obscures, » et pendant tout le jour ils souffroient la mauvaise odeur de la » fumée; n'ayant plus la commodité des bains, ils demeuroient » sales et crasseux, les cheveux longs et négligés.... Le même saint » Cyprien étant tout trempé de sueur à cause du chemin qu'il avoit » fait par un jour très-chaud, on lui offrit des habits à changer, » et il répondit: nous voulons remédier à des maux qui peut-être » ne dureront plus qu'aujourd'hui ».

Voilà des opinions non moins orthodoxes que celles des solitaires du désert, et d'où l'on pourroit tirer des inductions favorables à la pratique de l'inoculation. Je crois que nous devons attendre avec confiance et avec respect la décision de la faculté de théologie; et je mettrai fin à cet article en faisant une réflexion sur ce qu'on paroît croire dans Paris, que si la faculté de médecine se détermine contre l'inoculation, la faculté de théologie doit nécessairement prendre le même parti.

Il me semble qu'il est des cas dans lesquels la médecine peut apporter une décision, et la théologie une décision contraire, et réciproquement: alors les deux facultés s'accordent, et c'est à celle de médecine à céder: faudra-t-il mettre l'inoculation dans la classe de ces questions où les deux facultés, suivant leurs principes purement et simplement, peuvent être d'avis contraire? c'est ce que l'événement éclaircira.

CHAPITRE VII.

MÉDECINS PHILOSOPHES.

§. I. *Les médecins philosophes ont des vues très-étendues : Pereyra, médecin espagnol, fut de ce nombre : Vesale, médecin de cette classe, persécuté à cause de sa liberté de penser, sa fin déshonora ses persécuteurs.*

Les philosophes étudient l'homme et ses passions, la société, ses liens et ses ressorts, les révolutions des états, et les causes générales de ces phénomènes, soit pour le physique soit pour le moral : ils ont toujours eu besoin de la médecine pour former leurs systèmes et leurs théories : écoutons-la parler par la voix de ces sages qui portent leur vue plus sur les nations entières que sur les particuliers ou sur les habitans d'un pays limité.

Voyons ce qu'ils doivent penser sur l'inoculation, en suivant leurs principes généraux qui embrassent le bien de la société entière, et qui ne renferment pas leurs spéculations dans un royaume, dans l'enceinte d'une ville, dans une école, dans une armée, ou chez un malade isolé, comme la médecine ordinaire et usuelle. Hippocrate disoit qu'un médecin philosophe est égal à un dieu.

Péreyra, médecin espagnol du seizième siècle, fut un des premiers qui sut s'élever au-dessus des préjugés régnans en faveur de Galien : c'étoit en ce temps-là donner une preuve la plus décidée de courage, que d'oser contredire le tyran ou l'usurpateur sous lequel la médecine gémissoit depuis quatorze siècles. Péreyra s'immortalisa pour avoir pressenti les inconvéniens des opinions galéniques qui avoient asservi les médecins au point que les ouvrages des plus fameux d'entre eux, sont insupportables par la platitude des éloges donnés à Galien. Il n'étoit point permis de le contredire, parce qu'il avoit eu la bonne fortune de se joindre à Aristote devenu l'oracle des écoles, même parmi les chrétiens.

On connoît les malheurs arrivés à Vesale qui vivoit au seizième siècle, pour avoir osé avancer que Galien avoit pu se tromper. Des médecins qui auroient pu laisser une bonne réputation après eux, se déshonorèrent en poursuivant Vesale ; il fut obligé de quitter la France et ensuite l'Italie, toujours poursuivi par ses confrères qui le mirent enfin entre les mains de l'inquisition, ou qui ne firent pas tous les efforts qu'ils devoient faire pour le tirer de l'embarras où une accusation folle, et fondée sur les faux rapports d'un domestique visionnaire, l'avoit jeté.

Ce grand homme, digne d'un meilleur sort et le créateur de l'anatomie parmi les modernes, mourut de faim et de misère dans une île déserte, parce qu'un valet ou une servante avoit prétendu que Vesale étant dans la chambre d'un de ses malades, mort depuis peu, il l'avoit achevé de tuer ; l'accusation eût encore été plus complète, plus digne du tribunal qui la jugea et plus convenable aux ennemis de Vesale, si l'on avoit ajouté qu'il tua son malade pour le voler, et qu'il se renferma avec le mort pour lui arracher un morceau de sa chemise.

Tout cela eût pu donner matière à de très-belles dissertations et à un pompeux étalage de figures de rhétorique sur la délicatesse des médecins. Quel dommage que nous n'ayons point le procès fait contre Vesale par l'inquisition ! ce seroit un modèle à suivre pour ceux qui voudroient perdre un médecin.

Il n'en est point qui ne se soit trouvé à la mort de quelqu'un de ses malades, seul ou accompagné de quelque personne morte bientôt après ; il n'y auroit qu'à faire dire, surtout plusieurs années après, par ces morts, que le médecin a tué son malade et volé le mourant ou son cadavre, dépecé ses habits et sa chemise, vidé ses poches ; en un mot tué et devalisé son homme ; et puis il n'y auroit qu'à laisser faire l'inquisition.

D'après la déposition d'un domestique commodément posté au trou d'une serrure ou à la fente d'une cloison ; d'après un tissu de bêtises arrachées à quelques témoins surpris, épouvantés et déconcertés, ce tribunal farouche condamneroit tout médecin comme il condamna Vesale. Enfin les délateurs de ce médecin auroient le plaisir de le voir périr exilé et expatrié, et peut-être ne seroit-ce pas assez pour assouvir leur passion.

Je m'étonne que quelqu'un n'ait pas travaillé juridiquement à la réparation de l'honneur de Vesale ; ce qu'il y a de certain, c'est que la postérité est demeurée indignée contre ses persécuteurs. La France trouve avec peine, parmi le nombre de ces aboyeurs, un Silvius que les uns ont fait docteur en médecine de Paris, et les autres docteur de Montpellier. Heureusement pour les deux facultés il peut être regardé comme n'appartenant à aucune d'elles : voilà pourtant à quoi Vesale fut conduit par sa liberté de penser.

Mais quelle fatale étoile mit ce génie libre et élevé hors de portée de se faire entendre par un tribunal équitable et éclairé ! dans quel embarras ses délateurs ne se seroient-ils pas trouvés devant des juges à qui il faut des preuves et non des clameurs, des faits et non des suppositions, de bons et légitimes témoins et non des domestiques morts ou qui voient par les trous d'une serrure, ou qu'on embarrasse par leurs propres bavardages !

Quel malheur enfin (pour nous renfermer dans ce qui concerne notre pays), quel malheur que Silvius n'ait pas été jugé par le parlement, sur les injures atroces et indécentes qu'il vomissoit contre Vesale ! Sa mémoire qui est restée dans le mépris à plus d'un égard nous eût encore fait passer l'exemple d'un faussaire et d'un calomniateur bas et odieux mis à découvert et bien puni. Cet exemple auroit à jamais contenu les imitateurs de Silvius.

Il y en a qu'un amas d'humeur noire et mélancolique porte, après de longues fermentations, à des entreprises énormes. Il y en a qui avancent des choses non moins folles que Silvius, réduit enfin au point de dire que les hommes du temps de Galien, n'étoient pas faits comme ceux de ces temps-ci.

Vesale fut moins heureux que Péreyra et quelques autres qui détrônèrent Galien, et qui travaillèrent à renverser l'édifice gothique de la médecine devenue enfin ridicule. Ces hommes cou-

rageux qui mirent la main à l'œuvre de la démolition du colosse antique, furent conduits par quelques rayons de cet esprit philosophique, qui n'éclate jamais tant que dans des cas où la contrainte et les préjugés ont régné trop long-temps.

Ils furent sur ce point copistes de Paracelse qui fit brûler devant un nombreux auditoire les œuvres de Galien et d'Avicenne. Plusieurs s'empressèrent d'attiser, pour ainsi dire, ou de souffler le feu allumé par ce nouveau champion qui ne plut pas en tout : il étoit trop au-dessus de ses contemporains : sa philosophie étoit trop transcendante pour qu'ils n'ameutassent pas contre lui cette portion considérable de têtes toujours prêtes à se prêter au vent qui souffle le plus fort.

Quelqu'un comparoit ces têtes à des essaims de mouches qui volent et qui vont toutes se coller à un mur frotté de miel, où l'on s'assemble, où l'on gruge et où l'on bourdonne, sans s'apercevoir que l'on s'y colle, qu'on y périt enfin, et qu'on y pourrit.

Péreyra sut encore faire éclater son génie créateur et au-dessus des idées communes, en avançant une sorte de paradoxe devenu fameux. Il ôta toute connoissance aux bêtes; il les réduisit à l'état de pures et simples machines. C'étoit attaquer la plus nombreuse partie de l'antiquité ou lui reprocher de ne s'être point exactement expliquée sur ce point : c'étoit ouvrir une nouvelle carrière; et c'est d'après ce système, si rebattu dans le siècle passé, que sont nées en parties de folles hypothèses sur le matérialisme.

Il est étonnant que l'inquisition ait dormi dans le temps que l'opinion de Péreyra parut; l'auteur auroit pu subir le même sort que Vesale; mais il fut assez heureux pour n'avoir pas affaire à des Silvius ou des gens de son espèce, qui, d'injure en injure, d'imputation en imputation, l'eussent sans doute attaqué sur sa religion.

Cette manœuvre a souvent été employée contre des médecins : on a essayé de peindre leurs sentimens prétendus sur la religion, en caractères si distinctifs et si sensibles, que personne ne peut s'y méprendre. Mais cette vieille machine de guerre littéraire est rouillée dans notre siècle : on ne la trouve plus que dans des feuilles inutiles proscrites et dans des monceaux d'ouvrages que le public s'aheurte à ne point lire, au grand regret des calomniateurs.

Il y a lieu de croire que Péreyra eût poursuivi avec vigueur ceux qui auroient attaqué sa religion. La justice l'auroit vengé : elle eût aussi vengé Vesale s'il avoit su se défendre; mais il eut peur aux clameurs de quelques particuliers : il ne sut pas distinguer parmi ses confrères, ceux qui en faisoient la plus saine partie; il n'écouta pas des voix qui gémissoient de voir l'art déshonoré par des discussions réservées pour les halles, et dont la fin est toujours l'indignation de la justice et des honnêtes gens.

Il attribua au corps des médecins, des excès uniquement dus aux menées de Silvius et de sa clique. C'est ainsi que se sont trompés bien des particuliers en s'en prenant à tout leur corps, des égaremens de quelques membres, qui n'osent se montrer à découvert et qui essaient de donner le change au public.

Ainsi dit Bayle au sujet de Priscillien accusé par Ithacius : « Cet

» accusateur sacrifioit tout à ses passions.... Il poussoit à bout les
» persécutions par un principe de vanité.... mais il se désista de
» l'accusation lorsque Priscillien fut condamné.... Artifice grossier
» dont Sulpice Sévère se moque très-justement ».

Il est pourtant plus ordinaire de voir des accusateurs se désister de leur accusation lorsqu'ils ont manqué leur coup : c'est alors qu'ils usent de toutes les ressources de la chicane; mais personne n'est la dupe de leurs propos qu'ils essaient toujours de plier aux circonstances où ils se trouvent. Fiers et hardis lorsqu'ils croient que le public est pour eux, leur courage s'évanouit, et ils se sauvent dans les voies tortueuses des commentaires et des rétractations lorsqu'il s'agit de paroître devant les juges éclairés : ils fuient le jour que la justice porte dans les affaires.

§. II. *Descartes pensa comme Péreyra sur l'âme des bêtes; l'opinion de Stahl venge les médecins de l'accusation de matérialisme dont on les a chargés; cette opinion a fait naître à Montpellier celle de la sensibilité essentielle au corps vivant; chimie médicinale.*

Bientôt après que Descartes eut publié son système sur l'âme des bêtes, et qu'il eut essayé de prouver qu'elles n'étoient que de vraies machines, les critiques eurent soin de lui reprocher qu'il avoit copié les idées de Péreyra. Cette imputation, il faut en convenir, n'étoit pas sans fondement : Descartes fut si grand de sa propre gloire, qu'il n'est pas à craindre de la diminuer, en rendant aux autres ce qui leur appartient.

Il est sans doute honorable pour la médecine, qu'elle ait pu fournir des modèles à Descartes, et lui frayer la route dans ses découvertes : rien n'élève et n'ennoblit autant notre art que les fréquens emprunts que lui ont toujours fait les plus beaux génies. Si Péreyra eût pu savoir que Descartes adopteroit son système, il n'en auroit sûrement pas été jaloux; il se seroit cru au comble de la gloire.

L'opinion de Péreyra, devenue à la mode par l'approbation de Descartes, fut une des causes de la révolution que fit ce philosophe dans la médecine comme dans la physique. Il fut lui-même curieux d'essayer ses forces sur les matières de notre art. Il y introduisit des systèmes qui eurent beaucoup de suites : il donna une explication particulière du mécanisme de la circulation récemment découverte; il fit un homme enfin, dont il s'attacha à régler les fonctions par les lois ordinaires du mouvement.

Il est vrai qu'il distingua l'âme d'avec le corps, mieux qu'on ne l'avoit fait avant lui; mais il n'en fut pas moins la cause innocente des erreurs ridicules de quelques matérialistes, qui se flattèrent de tout expliquer par les seuls agens corporels.

Ces erreurs auroient dû avoir moins de cours parmi les médecins, plus à portée que tous les autres philosophes, de connoître et de distinguer les forces corporelles et l'action de l'âme; c'est ce ce qui arriva en effet. Je dois me presser de donner la preuve de cette espèce de paradoxe.

Il s'éleva parmi les médecins une secte qui attribua tous les

phénomènes du corps vivant à l'âme spirituelle et raisonnable. Stahl fut auteur de cette secte renouvelée des anciens; il eut beaucoup de partisans, et il lui en reste encore. L'action de l'âme sur le corps, les révolutions que cette action opère dans les maladies; les effets singuliers des passions : tout cela bien exactement combiné et établi par les faits que la pratique journalière apprend aux médecins, entraîne aisément dans les opinions de Stahl.

Ces médecins animistes me paroissent devoir venger à jamais notre art, de ce que le public a trop souvent pris à tâche de lui imputer, au sujet de la pente au matérialisme qu'on a cru qu'il favorisoit.

Il n'y eut jamais de philosophes qui aient autant eu de recours à l'âme spirituelle et raisonnable, pour expliquer la vie et ses phénomènes, que la secte de médecins dont il est question : ils furent très-éloignés de la manière de penser de Descartes, qui, à force de vouloir prouver que les bêtes ne sont que des machines, pouvoit induire des esprits foibles à raisonner sur les fonctions de l'homme comme Descartes raisonnoit sur celle des animaux : ce ne fut jamais l'intention de ce grand homme; il faut en convenir : mais son système put donner lieu à tomber dans cette erreur.

Or, ce système appartenoit à Péreyra, qui vraisemblablement auroit eu de l'éloignement pour celui des animistes, dont, pour le dire en passant, les inconvéniens ne sont pas médiocres au sujet des bêtes : ne faut-il pas en effet, suivant les principes de Stahl, leur donner une âme spirituelle non moins occupée et à peu près aussi instruite que la nôtre? et les plantes n'ont-elles pas aussi besoin d'une âme spirituelle? Ces questions ont été fort débattues à Montpellier où le stahllianisme a encore des partisans.

Cette école se distingua toujours par la liberté qu'elle laisse à ses membres, au sujet de toutes les disputes qui s'élèvent en médecine: elle souffre des discussions fort éloignées des principes usuels et journaliers. C'est de cette liberté de penser que sont nées, il y a quelque temps, bien des dissertations au sujet de l'opinion de Stahl, ou celle des anciens, sur l'action de l'âme.

On y est parvenu peu à peu à l'établissement d'une opinion mixte, également éloignée des excès de Stahl et de ceux qui avoient pensé que les corps vivans se conduisoient par les lois ordinaires du mouvement. On y a soutenu, et plusieurs des membres de la faculté y soutiennent encore, que le corps animal contient un principe de vie et d'action dépendant de son essence.

Cette vie et cette action ne sont, à proprement parler, que la vertu de sentir propre aux organes ou aux nerfs des animaux; les nerfs sont les principes de tout mouvement et d'une sorte de sentiment nécessaire à toutes les actions de la vie.

L'âme spirituelle, jointe au corps vivant, a ses fonctions particulières : elle agit sur le corps, et elle en reçoit des modifications; mais la vie corporelle est due à l'être animal ou vivant, être distinct par sa nature ou par ses dispositions essentielles de tous les autres corps, être duquel les bêtes approchent beaucoup

plus que les plantes, qui jouissent pourtant d'une nuance ou d'une portion de vie corporelle.

Les savans ont reçu avec empressement les expériences et les réflexions d'un médecin philosophe des plus distingués de ce siècle; Haller : il a pris l'irritabilité des parties du corps vivant pour un principe général, et il l'a mise à la place de la sensibilité, qui avoit de même été regardée comme un principe général dans l'école de Montpellier, avant qu'il fût question de l'irritabilité considérée sous ce point de vue.

Or, la sensibilité paroît plus aisée à comprendre que l'irritabilité; et elle peut très-bien servir de base à l'explication de tous les phénomènes de la vie, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. Au reste, ces deux opinions se ressemblent beaucoup, et elles ont eu de grands partisans en Angleterre.

Telle est donc la façon de considérer le corps vivant, de la part de ceux qui, parmi les modernes, ont porté leurs spéculations au-delà de la médecine pratique et des systèmes reçus dans les écoles du commencement du siècle. Tel est l'essor que prend la médecine philosophique dans ce qui concerne les fonctions purement matérielles du corps. Les médecins anciens n'ont pas fait de moindres efforts pour développer la cause et les phénomènes de la vie et de ses fonctions.

Cette opinion sur les élémens du corps vivant sensibles par leur essence, et qui ne cessent d'être les principes de la vie jusqu'à ce qu'ils aient perdu par la pourriture ou autrement la disposition qui les caractérise, ou qui les conserve dans leur état d'être vivant; cette opinion, dis-je, se joint fort aisément à celle dont il a été question au Chapitre III.

Il y est parlé d'une classe d'observateurs qui ramènent tous les mouvemens du corps au développement de l'action des nerfs; suivant eux, cette action a deux sources principales : la tête et la région moyenne du corps attenant le cœur, l'estomac, le diaphragme et les entrailles.

Ces deux sources semblent être dans un contrebalancement perpétuel, et ce contrebalancement entretient les fonctions, d'autant que ces dernières ne sont, pour ainsi dire, que des traînées ou des développemens de l'action qui se répand à la faveur des nerfs, depuis les deux centres d'action jusqu'aux extrémités.

Mais comme l'essence de la vie du corps animal consiste dans une sorte de mouvement et de sentiment, ou bien dans une disposition à ces deux modifications, il est nécessaire que chaque fonction de la vie soit mêlée de mouvement et de sentiment : c'est en effet ce que l'expérience démontre; il y a des fonctions dans lesquelles le sentiment domine, et alors l'âme, unie au corps vivant, tient, par son action sur le corps, le premier rang dans ces fonctions, d'autres, au contraire, semblent ne dépendre que de la sensibilité purement vitale, sans que l'âme paroisse y entrer pour quelque chose.

Il en est de même des fonctions caractérisées par ce mouvement :

dans les unes, il est très-sensible et l'âme le dirige; dans les autres, il est sensible aussi, mais il semble indépendant de l'âme : il en est dans lesquelles le mouvement paroît à peine sensible. Cette vicissitude de mouvemens évidens, de sensations évidentes, de mouvemens obscurs et de sensations obscures fait la chaîne des fonctions de la vie, et en entretient l'usage et la durée.

Le règne du sentiment ou de la sensibilité est des plus étendus; le sentiment revient dans toutes les fonctions; il les dirige toutes. Il domine sur les maladies; il conduit l'action des remèdes; il devient quelquefois tellement dépendant de l'âme, que ses passions prennent le dessus sur tous les changemens du corps; il varie et se modifie différemment dans presque toutes les parties.

Il règne principalement sur l'estomac, dont les fonctions dépendent d'un fond de sensibilité trop méconnue par tous les faiseurs de physiologie ordinaire; ils n'ont considéré ce viscère que comme un réservoir presque passif, ou tout au plus un peu mobile; au lieu qu'il est doué de beaucoup de sensibilité dont les divers degrés (ou les divers goûts) se manifestent à chaque instant, et entretiennent ou bouleversent la marche et l'accord de toute l'économie animale.

Ainsi l'estomac ou ses appartenances, qui sont un centre principal pour les mouvemens du corps, le sont de même pour tous ses divers degrés de sentimens. Telle est la matière et l'étendue des spéculations des médecins philosophes les plus modernes, eu égard aux principes de la vie et à l'organisme de ses fonctions, si on peut s'exprimer ainsi.

La chimie a de grands droits sur l'explication des fonctions animales; ces droits furent peu connus à Montpellier jusqu'à ces derniers temps. On y a ouï définir la chimie, « un amas de cornues, de » poêlons, de fourneaux, au moyen desquels on analyse les corps », Cette singulière définition ne paroîtra sûrement plus à Montpellier, où les beaux germes semés dans l'Encyclopédie, se développent journellement.

La chimie a été mieux cultivée à Paris depuis que la doctrine chimique de Stahl y est publiquement expliquée par des hommes qui font honneur à la médecine de ce siècle, et qui sont les vrais disciples d'un si grand maître. Mais cette chimie épurée est trop jeune encore pour qu'elle ait pu faire des progrès, que le temps et les talens distingués de ceux qui cultivent cette partie, ameneront sans doute.

Il faut avant tout achever de détruire les restes d'une prétendue chimie, ou plutôt d'un méchant baragouin qui avoit inondé tous les ouvrages et corrompu bien des têtes. On ne peut que gémir en songeant aux peines perdues par un grand nombre d'ouvriers aveugles et qui travailloient sans aucun objet; ils n'avoient pas même les premières notions des termes de l'art; ils se disoient disciples de Paracelse, qu'ils n'entendoient point; ils perdirent les écoles de médecine, et rebutèrent tous les esprits sages et sensés qui s'en prirent à la chimie des égaremens qui ne dépendoient que de l'ignorance des prétendus chimistes.

Ils firent presque regretter l'empire du galénisme, qui n'étoit aussi qu'une sorte de jargon qu'on s'étoit fait, et dans lequel au moins les médecins s'entendoient ; au lieu qu'ils se sont égarés pendant plus d'un siècle en courant après une chimie fausse et bâtarde.

Celle de notre siècle est trop sage pour confondre son objet dans l'étude du corps vivant ; elle y distinguera ce qui lui appartient d'avec ce qui regarde l'organisme, l'action des nerfs, celle des passions, celle de la sensibilité inhérente dans toutes les parties.

Elle chassera mille questions oiseuses, qui amusèrent trop nos pères sur l'acide, l'alkali et ces acrimonies supposées : ces êtres, la plupart imaginaires, n'approchent point des principes vraiment chimiques du corps vivant ; ils n'en sont pas les élémens nécessaires ou utiles ou même possibles à manier.

Au reste, l'organisme moderne laisse bien loin de lui les copistes et les commentateurs des Hecquet, Baglivi et autres de cette espèce, qui ont tant parlé de ressorts, d'élasticité, de battemens, de fibrilles. Ces physiciens légers furent aussi éloignés des vrais principes d'observation qui conduisent dans les détours des fonctions de l'économie animale, que des enfans qui jouent avec des morceaux de cartes, pour bâtir des petits châteaux, sont éloignés des belles règles d'architecture.

Qu'on nous fasse donc grâce, une fois pour toutes, de ces ressorts, de ces léviers, de ces pelotons de vaisseaux, de ces fibrilles, de ces pressions, comme de ces globules, de ces épaississemens, de ces pointes, de ces lymphes, de ces marteaux, et tant d'autres petits meubles des ateliers mécaniques dont le corps vivant a été rempli, et qui furent, pour ainsi dire, les joujoux de nos pères.

§. III. *Van-Helmont ; Hippocrate copié par Aristote ; Académie de médecine ; le savant historien du cabinet du roi ; le siége de l'âme ; système de Willis détruit à Montpellier ; le système de l'organisme.*

Il n'est pas possible de pénétrer un peu avant dans l'étude de la physique du corps vivant sans rencontrer les traces de Van-Helmont, et sans être étonné de l'étendue des routes qu'il s'est ouvertes. Cet homme, moins éloigné de nous, et moins incompréhensible que Paracelse, n'en fut pas pour cela moins extraordinaire. Il vécut, je dirois presque, il régna dans le seizième siècle.

Emporté par son enthousiasme, piqué des lenteurs et des vaines promesses de la médecine galénique, dont il éprouva l'impuissance sur lui-même, aiguillonné par le sentiment de supériorité que son génie lui donnoit sur tous les autres médecins, il jura la perte du galénisme, et il acheva de réduire en poussière le monstre abattu par Paracelse.

Il mit au jour une nouvelle médecine ; il réduisit en système les notions éparses de quelques chimistes ; renfermé dans son cabinet, il donna des lois à l'Europe ; inconnu à ses plus proches voisins dans la ville qu'il habitoit, il faisoit trembler les vieux professeurs de toutes les Facultés, qui le maudissoient en mordant le frein qu'il

leur donnoit ; il en forma un nombre infini qui cultivèrent le nouveau champ qu'il défricha.

Ses bouillantes sorties contre l'École, ses analyses des systèmes de Galien et des Arabes, ses observations sur les liaisions des parties, ses archées ou ses êtres particuliers qu'il établit pour surveillans de chaque organe, son maître-archée qu'il plaça dans l'estomac, pour de là régir tout le corps ou pour diriger les mouvemens de la santé et ceux des maladies ; tous ces aperçus et tant d'autres de la même espèce, sont autant de preuves de son génie créateur ou vraiment observateur.

Il est certain que le stahllianisme dut sa naissance à Van-Helmont ; on ne peut nier que ceux qui font de chaque partie du corps un organe ou une espèce d'être ou d'animal qui a ses mouvemens, son action, son département, ses goûts et sa sensibilité particulière n'aient puisé dans la même source que les Stahlliens ; Van-Helmont s'est mieux expliqué sur tous ces points que les anciens, quoiqu'ils eussent regardé la matrice comme un véritable animal ; ce qu'il étoit aisé d'appliquer à tous les autres viscères.

Ceux qui pensent que l'estomac, le diaphragme et les autres parties de cette région influent d'une manière particulière sur toutes les fonctions de l'économie animale, doivent au moins à Van-Helmont d'avoir aperçu, mieux que tous ses prédécesseurs, les faits ou les observations qui démontrent cette influence, et qui lui avoient fait imaginer son archée résidant à la partie supérieure de l'estomac.

Ceux qui sont pénétrés, comme on doit l'être, des effets singuliers que l'âme fait sur le corps, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie ; ceux à qui la pratique de la médecine et l'étude de l'homme apprennent que le physique est essentiellement lié au moral dans la plupart des fonctions de la vie ; ces médecins philosophes peuvent mettre Van-Helmont à leur tête, et espérer qu'en suivant le fil de ses opinions ils parviendront à établir sur l'économie animale un système beaucoup plus raisonnable que tous ceux qu'on a publiés jusqu'à présent.

C'est un hommage qu'on doit à Van-Helmont, dont les disciples se sont malheureusement perdus dans mille détails inutiles en abandonnant les principes lumineux de leur maître ; ils ont eu peine à lier avec le dogme de la circulation du sang, beaucoup de vérités qui n'étoient pas incompatibles avec cette découverte bien entendue.

Ils essayèrent de concilier Galien avec Van-Helmont ; en quoi ils ne firent point des travaux entièrement inutiles. Sennert, un de ces laborieux savans, comme il y en a eu dans toutes les sciences, ne réussit pas mal sur ce point important.

On ne sait pour quelle raison Aristote fit beaucoup d'usage de différens dogmes d'Hippocrate, sans rendre à ce père de la médecine les marques de reconnoissance qu'il lui devoit. Les médecins se sont avec raison crus en droit de relever cette petite faute d'Aristote ; mais elle n'a que trop été imitée par beaucoup de philosophes,

qui se sont abondamment pourvus de connoissances dans les ouvrages des médecins.

Ces ouvrages seront en effet à jamais le véritable répertoire d'idées, d'observations, de faits particuliers touchant la physique, surtout celle du corps humain, celle des animaux et celle des plantes. Ces deux règnes furent de tout temps du domaine de la médecine, et elle a singulièrement étendu ses droits sur le règne minéral.

Nous fûmes pendant plusieurs siècles, et dans la plupart des états, les seuls physiciens; personne ne l'ignore. Nos ancêtres portoient le nom de physiciens, que les médecins anglois portent encore aujourd'hui. La plupart des classes des Académies modernes ont été formées des débris de la médecine. Si nos Facultés, dans leur établissement, négligèrent un peu la physique expérimentale; si elles furent obligées de payer le tribut aux enfantillages et aux folies de la dialectique, il est certain qu'elles contenoient le germe de la vraie physique, qu'elles ont précieusement conservé dans leur sein.

La volonté du roi eût aisément fait éclore ces germes dans nos Facultés de France. Il eût été le maître d'ordonner qu'on y suivît la manière académique, c'est-à-dire, qu'on y traitât les différentes questions en françois, par une suite d'observations, d'expériences, de démonstrations claires et à la portée de tout le monde, au lieu de l'ancienne façon scholastique, qui est de proposer un problème en latin, et de disputer ensuite ou d'argumenter suivant les règles de l'art syllogistique, dans des assemblées où l'on soutient le lendemain le contraire de ce qui s'est soutenu la veille.

Le roi a bien voulu laisser vivre encore dans son royaume nos vieux usages, qui, outre le mérite de l'ancienneté, en ont plusieurs autres, sans doute; mais l'exemple des Académies royales nous est très-utile; chaque jour voit naître quelque petite réforme parmi nous. L'école de Montpellier a adopté en partie la manière académique. On y fait des expériences; on y calcule; on y fait le détail des observations; on y dispute moins qu'on y raisonne; on y procède enfin à la façon des historiens, qui est assez convenable à la médecine.

Il sera bientôt aussi inutile que singulier de dire que « le plan » d'une Académie de médecine que Chirac vouloit faire établir à » Paris, exécuté hors de la Faculté, auroit excité parmi les mé- » decins des divisions préjudiciables au public ». La Faculté se pliera tout naturellement à ce plan.

Le Journal de Médecine forme déjà dans la capitale du royaume une manière de point de réunion pour tous les médecins françois. Le Jardin Royal et le Collége Royal ont rendu les plus grands services à la médecine, quoique le plan de ces établissemens, qui honorent la France, ayent été exécutés hors de la Faculté.

Eh! quel pourroit être, dans le siècle où nous vivons, le médecin qui oseroit penser que le plan d'une Académie de médecine pourroit exciter des divisions préjudiciables au public; est-ce que

les magistrats qui veillent sans cesse au maintien des lois, ne pourroient pas préserver les sujets du roi des suites de nos divisions?

Le plan de l'Académie projeté par Chirac, fût-il exécuté hors de la Faculté, il trouveroit autant d'approbateurs que le Journal de Médecine, qui est, pour ainsi dire, une partie de cette Académie; de même que le Jardin et le Collége royal.

Je suis assuré que la Faculté de Paris et celle de Montpellier applaudiroient à l'exécution entière de ce plan ou d'un autre semblable, soit que le roi jugeât à propos de l'établir dans leur sein, soit qu'il en ordonnât autrement.

Réunissons donc nos vœux pour qu'on nous donne tous les moyens possibles de nous instruire et d'être utiles à notre patrie. Soyons plutôt hommes, médecins et françois, que membres de nos Facultés. Profitons des leçons que nous donnent ces deux corps respectables, qui ne veulent, à tous égards, que l'avancement de l'art et de toutes ses parties, et qui sacrifieroient même leur existence si le roi et ses sujets pouvoient en être mieux servis.

Il n'est pas à craindre que le savant auteur de l'Histoire naturelle du cabinet du roi mette, comme Aristote, les médecins dans le cas de se plaindre qu'on les a copiés sans les citer. Les idées d'Hippocrate, et celles de tous les anatomistes qui se sont occupés de la question difficile de la génération, sont mises dans le plus beau jour par l'auteur dont il est question; il y en a beaucoup mis du sien; ses réflexions et ses spéculations font la plus grande partie de son ouvrage; mais les divers sentimens des médecins s'y trouvent à leur place, comme il convient.

L'opinion de Van-Helmont sur le siége du grand archée résidant dans l'estomac, et présentée par des médecins à Paris, à Montpellier et ailleurs d'une manière plus intelligible, plus physique, et plus dans le goût de la philosophie moderne; cette opinion capitale sur l'économie animale est une de celles qui paroît avoir été le plus du goût de l'auteur de l'Histoire naturelle.

Il faut espérer qu'il l'étendra dans les suites, qu'il l'appuiera d'un grand nombre d'expériences, et qu'ayant parcouru les divers ouvrages des médecins sur cette matière, il en tirera de quoi former un système général sur l'action de la fistule intestinale et sur le mécanisme de cet organe singulier, situé vers la région de l'estomac.

Cet organe paroît être un centre ou un réservoir d'action qui, dans toutes les fonctions corporelles, et même dans le matériel de beaucoup de fonctions essentiellement dépendantes de l'âme, s'étend de ce centre dans toutes les parties du corps, ou bien s'y rassemble ou s'y concentre, y fait enfin des impressions étonnantes dont les médecins trouvent journellement des exemples dans la pratique.

Voilà sans doute un des problèmes des plus curieux qu'on puisse proposer sur l'économie animale; il est digne des lumières et des vues étendues du physicien célèbre auquel il étoit réservé de mettre ces matières abstraites et jusqu'ici connues seulement des médecins, à la portée de tout le monde.

Il ne falloit pas moins que l'élégance et la richesse de son style pour réveiller à cet égard l'attention des lecteurs de ce siècle : ils sont trop peu accoutumés à recourir aux sources ; ils sont obligés de s'en tenir à des copies, ne pouvant consulter les originaux dans lesquels les vérités les plus brillantes sont embarrassées de discussions inutiles, et souvent rendues avec trop peu de goût.

Mais il ne faut pas penser que toutes ces questions, qui sont au moins fort amusantes, eussent entièrement échappé à la scrupuleuse sagacité des médecins et des philosophes anciens : on retrouve dans Hippocrate et dans Galien des restes de la manière de penser de plusieurs grands hommes, qui avoient prétendu que l'âme étoit logée et exerçoit ses principales fonctions vers le cœur et l'estomac ; la membrane, ou plutôt le muscle qui les sépare, sans les empêcher cependant d'agir l'un contre l'autre, ce muscle important dans la plupart des animaux, mais surtout dans l'homme, et connu sous le nom de diaphragme, avoit déjà joué un rôle qui lui a été redonné de nos jours.

Les observations des philosophes qui se sont étudiés eux-mêmes, et qui, ainsi que Montaigne l'a fait pour le moral, ont peint dans le physique les révolutions qu'ils éprouvoient sur leur propre corps ; ces observations, que bien des médecins ont ébauchées, et qu'il est ridicule qu'ils n'aient point suivies comme elles pouvoient l'être, se présentent si naturellement, qu'il est impossible de les méconnoître. Nos femmes nerveuses et sensibles, attentives à tout ce qui se passe en elles, font tous les jours là-dessus les remarques les plus fines.

Il n'en est point qui ne prouvât qu'un des siéges des passions et des forces nécessaires même aux efforts corporels, est vers le creux de l'estomac et vers le cœur ; elles expliqueroient mieux que ce philosophe ancien, qui, pour prouver la même chose, disoit, qu'en prononçant le mot *moi*, ou *je*, ou *ego*, il falloit baisser le menton, c'est-à-dire indiquer, par ce mouvement de la mâchoire, le point central de son individu ou du siége de l'âme.

Quoi qu'il en soit, cette opinion n'eut jamais de si grand antagoniste que Descartes ; ce n'est pas qu'il la combattît comme des médecins l'avoient combattue avant lui ; mais il trouva bon de loger l'âme dans la glande pinéale, qui est une partie du cerveau ; dès lors cette glande et ses appartenances devinrent l'objet de la curiosité et des réflexions de tous les philosophes et des médecins qu'ils entraînoient avec eux.

On ne s'occupa que du cerveau, qu'Aristote regardoit comme une masse froide et peu utile : on traça dans ce corps pulpeux, et qui ressemble à une espèce de bouillie ou d'amas de mucosité, les divers départemens, les diverses fonctions de l'âme : on logea ces fonctions dans les cavités du cerveau ; on dessina ses fibres, on les compta.

Combien de temps n'ont pas perdu les médecins carthésiens ! et à quoi l'ont-ils perdu ? à rêver ! Il y a toute apparence que les physiciens, rebutés de vouloir pénétrer des choses si fort au-dessus de leur portée, se restreindront désormais à l'observation des choses plus sensibles.

Montaigne désiroit avoir les portraits de tous les âges dans lesquels il avoit passé; je voudrois des relations exactes des révolutions éprouvées dans toutes les diverses fonctions et toutes les positions de la vie, par plusieurs observateurs qui se fussent occupés de se peindre eux-mêmes : ce seroit là les fondemens d'une bonne histoire de l'économie animale !

Il y a quelques années qu'on examina à Montpellier le système de Willis, médecin anglois du dix-septième siècle. C'est le même dont un roi d'Angleterre disoit que ce médecin lui avoit fait perdre autant de soldats que ses ennemis. Il travailla beaucoup sur le cerveau, et il suivit la manière ordinaire des médecins carthésiens, qui étoit de laisser aller leur imagination après la recherche des causes inconnues, et de prendre pour des faits sur lesquels on pouvoit compter, ce qui leur paroissoit le plus vraisemblable ; logique dangereuse pour des médecins, et plus encore pour leurs malades.

Willis sépara le cerveau en deux grands départemens, qu'il attribua chacun à l'une des deux parties de cet organe. L'une de ces parties forme le grand cerveau, et l'autre le petit, connu sous le nom de cervelet. Willis prétendoit que le grand cerveau étoit le siége des fonctions animales, et le cervelet celui des fonctions vitales, c'est-à-dire, celui de la respiration, du mouvement du cœur, et quelques fonctions qui en dépendent.

Le cervelet, suivant Willis, étant beaucoup plus dur que le cerveau, ses fibres ou ses petits tuyaux sont moins sujets à l'affaissement, et voilà pourquoi il faut des causes considérables pour déranger et pour abolir les fonctions du cervelet; le cerveau, au contraire, étant beaucoup plus mou, ses vaisseaux s'engorgent aisément, et étant engorgés, compriment les nerfs; de là vient que le cerveau, fatigué par la veille et par les exercices de la journée, ses fonctions se font difficilement vers la nuit, ce qui occasionne le sommeil : de là la théorie des maladies soporeuses ou d'affaissement, les paralysies et autres accidens qui ne sont dus qu'à la compression du cerveau, tandis que le cervelet résiste, par sa dureté, aux causes capables d'affaisser le cerveau.

Mais on établit à Montpellier, par toutes sortes d'épreuves, que le cervelet est plus mou que le cerveau; par conséquent l'opinion de Willis ne sauroit subsister, joint à ce que les anatomistes connoissent des nerfs qui semblent venir du cervelet, et qui servent aux fonctions animales.

Cependant le système de Willis se reproduit encore tous les jours, soit dans les livres et dans les écoles, soit au lit des malades ; c'est sur ce dogme qu'est fondée la théorie des maladies de la tête; et, ce qui est bien pis encore, ces maladies sont traitées en conséquence. Voilà un exemple du danger du dogme ; on s'y attache, pour ainsi dire, par habitude, et on ne peut plus s'en détacher.

Tout ce que nous savons du cerveau se réduit à bien peu de chose; il est certain que son prolongement, connu sous le nom de moelle allongée, étant blessé sur un animal vivant, l'animal meurt tout

d'un coup ; c'est ainsi qu'on terrasse un bœuf en lui plongeant un stylet entre la première vertèbre du cou et l'os de la tête.

D'où il suit que cette moelle allongée, qui s'étend ensuite dans toute la longueur de l'épine du dos, est la principale tige de la fibre nerveuse ou animale, celle qui forme essentiellement l'animal et qui est le vrai siége de l'âme. Le cerveau semble être le bulbe ou la racine de cette tige, dont les branches se répandent dans toutes les parties.

Ainsi, l'animal proprement dit, se réduit à cette espèce d'organe niché dans la tête, dans les creux des vertèbres, et qui se prolonge jusqu'aux extrémités, à travers le tissu pulpeux de toutes les parties, connu des anciens sous le nom de parenchyme, et qui a fait du bruit parmi nous sous le nom de tissu cellulaire ou muqueux. Chacun des prolongemens de l'organe nerveux a sa fonction particulière, ou domine sur quelque partie.

C'est sous ce point de vue général qu'il semble qu'on doive suivre les fonctions de la vie, qui se tiennent les unes aux autres d'une manière admirable, et qui dépendent toutes de l'influence ou de l'action de la fibre animale ou sensible diversement repliée, contournée, appuyée, excitée dans les diverses parties.

Si elle a, pour ainsi dire, un point d'appui considérable dans la tête ; si elle y est continuellement réveillée par les effets des fonctions de l'âme et par ceux des corps qui se présentent aux organes des sens, elle trouve des sujets d'activité dans bien d'autres parties, dans l'estomac et ses appartenances, sans cesse secouées par la respiration, par les effets de la digestion, par ceux des passions et par les efforts corporels ; dans la matrice chez les femmes, et enfin dans tous les viscères dont cette même fibre animale entretient le mouvement et le sentiment, et qui sont pour elle des sources des sensations journalières et de détail, nécessaires à l'harmonie des fonctions.

§. IV. *La Chambre, Locke, médecins philosophes ; envie des médecins ; Mallebranche ; sa prédiction sur le scorbut ; Montesquieu, Huarte, médecin philosophe ; les médecins ont fourni le correctif des idées de Montesquieu.*

S'il y eut de l'excès dans la prétention de Callimaque, qui pensoit qu'il faut être médecin pour bien écrire l'histoire générale des nations, il est au moins certain que la médecine a des droits très-légitimes sur la connoissance des passions des hommes et sur celle de leurs mœurs qui tiennent plus ou moins de leurs passions naturelles ou de leurs différens tempéramens.

Plusieurs médecins ont écrit l'histoire des passions et celle des maladies de l'âme. Il n'en est point qui se soit autant distingué en cette partie que La Chambre, médecin ordinaire de Louis XIII, retenu à Paris par le chancelier Séguier, et nommé à l'Académie françoise encore naissante. Il dut cette dernière marque de considération au cardinal de Richelieu qui attacha le nouvel académicien à sa fortune, et qui l'employa à répondre à un ouvrage condamné

par arrêt du parlement. Le médecin avoit, comme on voit, beau jeu avec un protecteur tel que le cardinal, et en critiquant un ouvrage qui mérite d'être proscrit.

L'art de connoître les hommes, le système de l'âme, ouvrage de La Chambre, étoient sans doute du goût du cardinal, qui sentoit l'avantage d'un médecin pour traiter ces matières d'une manière particulière. Les Caractères des passions, autre ouvrage de La Chambre, plaisoit beaucoup au chancelier Séguier, à qui il est dédié. Ce traité des passions est éloquent, vif, lumineux et principalement appuyé sur des connoissances médicinales : jugeons-en par quelques lambeaux de ce que l'auteur dit de la colère.

N'oublions pas de remarquer que, de l'aveu de Bayle, La Chambre est le plus bel écrivain françois qu'aient eu les médecins. Ce jugement qui pouvoit être vrai du temps de Bayle, ne l'est plus aujourd'hui. Nous avons, en notre langue, un médecin plus éloquent et plus châtié que La Chambre : le Traité du cœur est beaucoup mieux écrit que les Caractères des passions.

« La colère est de toutes les passions celle.... qui cause de plus » grands désordres.... Les lois n'ont jamais souffert l'usage de la » colère ... Sitôt qu'un homme en est atteint.... la vengeance, ainsi » qu'un torrent de feu, se répand en toutes ses pensées, la fureur » gagne sa raison et son jugement.... Ce ne sont que plaintes, » que reproches, qu'injures; ce ne sont que menaces, qu'impré- » cations, que blasphèmes.... Il est incapable d'écouter aucune » raison.

» Après avoir fait éclater son ressentiment par l'extravagance » de ses discours, il tombe dans un profond silence.... et avec » une mine hagarde et farouche il fait juger par ses fréquens » branlemens de tête.... et par ses regards furieux, qu'il roule en » son esprit le dessein de quelque horrible vengeance.... ses yeux » sont rouges et enflammés.... ses sourcils sont tantôt abattus, » tantôt ils s'élèvent et puis ils se resserrent, son front se ride » et se ramasse, ses narines s'ouvrent et s'élargissent, ses lèvres » se grossissent.... sa bouche devient aride.... son visage pâlit.

» Les plus colères de tous les hommes sont ceux qui ont une » chaleur ardente, active, qui rend toutes leurs actions préci- » pitées.... et qui leur ôte le temps et les moyens de juger véri- » tablement des choses.... Toutes les fonctions des sens et prin- » cipalement celles du jugement ne peuvent se faire que dans une » grande tranquillité d'âme ».

J'aurois désiré que La Chambre se fût appliqué à chercher les raisons de ce qu'on dit vulgairement touchant l'envie des médecins. Plusieurs auteurs ont essayé de résoudre cette espèce de problème, et n'y ont point réussi. Ce que Bernier a laissé sur cette matière n'est pas suffisant assurément. Il a beau dire que « l'envie » est le péché mignon des médecins.... qu'on la pare tant qu'on » voudra des habits et des couleurs de l'émulation, elle ne sera » tout au plus que comme ces arbres dont les feuilles sont ver- » doyantes, mais dont le cœur est tout corrompu.... que, sui- » vant Hippocrate, l'envie des médecins est la plus grande des

» lâchetés.... que ce vilain vice a chassé Galien de Rome et de
» l'Italie, qu'il a même fait mourir saint Pantaléon, calomnié
» par les médecins de son temps.... que Cardan fut opposé à
» Scaliger, Carpus à Mandinus, Vesale à Silvius, Joubert à Ron-
» delet, Fernel à Flesselles, Riolan à Pequet, et ainsi de tant
» d'autres médecins ».

Ces remarques décousues et sans suite ne paroissent pas toucher au fonds de la question principale, qui seroit de prouver qu'il n'y a point d'envie pareille à celle des médecins. Il faudroit examiner premièrement s'il est vrai que les médecins soient plus sujets à l'envie que les hommes des autres professions; et en second lieu, si cette espèce de proverbe connu de tout le monde, regarde tous les médecins en général, c'est-à-dire s'il est vrai que leur état rend ceux qui le professent nécessairement envieux; ou bien si le proverbe indique seulement que lorsqu'un médecin fait tant que d'être envieux, ou lorsqu'il est pétri d'une pâte propre à laisser germer en lui ce vice odieux, sa profession fait qu'il le devient à proportion plus qu'un autre homme constitué de même, et qui est d'une autre profession.

Bernier ne s'explique pas mieux, et il semble même éluder la difficulté lorsqu'il dit « qu'il ne cherche point si la passion de
» dominer naturelle à l'homme est plus furieuse dans les méde-
» cins que dans les autres professions, étant d'un tempérament
» chagrin, mélancolique, et qui ne peut souffrir de compagnon;
» ou si cela leur arrive parce qu'ils croient se dédommager en
» quelque manière auprès des malades du peu de considération
» qu'on a pour eux lorsqu'on n'en a plus besoin.... mais qu'il est
» bien assuré que la pâleur, la maigreur, la taciturnité, l'air ré-
» frogné et chagrin sont des traits bien approchans de ceux de
» l'envie, source empoisonnée dont il ne coule que des contra-
» dictions de l'orgueil, des calomnies, des injures, des coups
» fourrés ».

Tous ces traits pourroient servir à distinguer ceux qui se nourriroient d'envie et de calomnie, pâture ordinaire des âmes bourrelées par une ambition trop forte pour de petits talens; mais le problème général touchant l'envie des médecins n'est pas résolu pour cela : il mériteroit peut-être l'attention de quelque médecin philosophe de nos jours.

Quoi qu'il en soit, La Chambre fut un des précurseurs de Locke sur l'histoire des fonctions de l'âme. On ignore communément que Locke fut médecin, qu'il fut ami de Sydenham, qu'il resta quelque temps à Montpellier, où il profita sans doute des lumières de cette école, et surtout de celles de Barbeyrac; enfin qu'il fut à Paris un de ceux qui suivoient des leçons d'anatomie d'un médecin hollandois.

La médecine a donc des droits sur tous les ouvrages de ce grand homme. Ennemi déclaré des disputes de l'école, il les regardoit comme des sujets de querelles inutiles, et comme un prétexte frivole de faire briller son esprit, qui ne sauroit, par cette voie, parvenir à la découverte de la vérité.

Locke raisonne à la manière des médecins, principalement dans son fameux traité de l'Entendement humain. Partout il suit la marche et le développement des effets produits par les objets des sensations, dans l'intérieur des organes. S'il a trop donné au physique ou au matériel des sensations, s'il s'égara enfin, ou s'il ne mit pas à ses idées les bornes nécessaires, il faut passer cette faute aux efforts d'un auteur qui essaie une nouvelle carrière.

Locke n'en est pas moins admirable dans bien des endroits de son système, qu'il ne faut pas pousser trop loin. C'est aux médecins et aux philosophes à profiter de la chute de Locke : l'écueil dans lequel il tomba, en paroissant trop étendre les qualités de la matière, doit désormais être regardé comme un terme où ne peuvent arriver nos curieuses spéculations ; il faut par conséquent les porter d'un autre côté.

Mallebranche semble être tombé dans un écueil opposé à celui de Locke. Il parloit pourtant beaucoup de l'influence du corps sur les fonctions de l'âme. Il fit de merveilleuses et de sublimes réflexions que lui dicta son génie perçant et relevé. Je ne puis oublier qu'il semble avoir prouvé, par ses efforts et ses méditations, ce qu'avoit avancé, il y a plus de seize siècles, Arétée, médecin de Cappadoce.

Ce médecin croyoit avoir vu des malades dont les organes des sens acquéroient une telle finesse, qu'ils prédisoient, pour ainsi dire, l'avenir. Jamais imagination ne fut aidée par des fibres aussi déliées que celles de Mallebranche ; aussi trouve-t-on dans ses ouvrages une remarque singulière et très-frappante pour les médecins.

« Une maladie, dit Mallebranche, est nouvelle : elle fait des » ravages qui surprennent le monde ; cela imprime des traces si » profondes dans le cerveau, que cette maladie est toujours pré- » sente à l'esprit. Si cette maladie est appelée, par exemple, le » scorbut, toutes les maladies seront le scorbut. Le scorbut est » nouveau, toutes les maladies nouvelles seront le scorbut. Le » scorbut est accompagné d'une douzaine de symptômes dont il » y en aura beaucoup de communs à d'autres maladies, cela n'im- » porte. S'il arrive qu'un malade ait quelqu'un de ces symptômes, » il sera malade du scorbut, et on ne pensera pas seulement aux » autres maladies qui ont les mêmes symptômes. On s'attendra » que tous les accidens qui sont arrivés à ceux qu'on a vus ma- » lades du scorbut lui arriveront aussi. On lui donnera les mêmes » médecines, et on sera surpris de ce qu'elles n'ont pas le même » effet qu'on a vu dans les autres ».

Si Arétée avoit vécu de notre temps, n'auroit-il pas mis Mallebranche au nombre de ceux auxquels il croyoit avoir vu prévoir l'avenir ? Personne n'ignore que tout ce que Mallebranche annonce est précisément arrivé sous nos yeux. Bontekoé, médecin du dix-septième siècle (qui avant d'être arrivé à l'âge de quarante ans, fut plus d'une fois attaqué par des essaims de mauvais satiriques, et calomnié par des malheureux qui réussirent enfin à abréger

ses jours), attribuoit toutes les maladies au scorbut, il faisoit de tous les malades autant de scorbutiques. Combien n'y a-t-il pas eu de petits Bontekoés, qui ont réduit la médecine à quatre phrases, qui se trouvent dans tous les auteurs sur le scorbut, et à quatre remèdes connus de tout le monde, pour le scorbut!

Nous avons vu régner sur cette maladie un délire épidémique: tout le monde vouloit avoir le scorbut; on le voyoit partout; on raisonnoit comme Mallebranche l'avoit prévu, c'est-à-dire, pour employer ses expressions, qu'on s'étoit formé sur la médecine, « des idées qu'on peut appeler mixtes et impures, et que les es» prits ne jugeoient des choses que par rapport à eux-mêmes et » à leurs premières pensées ».

L'idée du scorbut avoit prévalu dans le public. Cette idée étoit utile à ceux qui l'avoient adoptée : il leur étoit commode de suivre un plan qui leur réussissoit journellement. Aujourd'hui l'on ne craint plus, le dirai-je, ou l'on n'aime plus tant le scorbut; on voit les maladies d'une manière un peu différente. Quel dommage qu'on ait ainsi dérangé un corps de doctrine si bien saisi!

Ceux qui s'attachent à faire l'histoire des épidémies, ou des maladies générales et populaires des divers pays, pourroient aussi parler des erreurs ou des préjugés épidémiques en médecine qui ont régné surtout dans les grandes villes. Cette dernière histoire seroit fort intéressante : on auroit lieu de parler de celui qui imagina de faire voir dans le sang, au moyen d'un microscope, les espèces de vers singulières qui causoient toutes les maladies; on parleroit des idées chimériques qui passèrent d'une tête à l'autre, au sujet de ces vers dont chacun croyoit son sang plus ou moins fourni.

On verroit que les maladies de la tête, ou pour mieux dire, que les maladies qui sont dans l'opinion des hommes, se gagnent comme toutes les autres, et que c'est par l'usage et avec le temps, qu'on apprend enfin à connoître et à mettre à leur place ceux qui font tous leurs efforts pour favoriser le cours de ces opinions vagues et générales, auxquelles les vrais médecins résistent toujours de toutes leurs forces.

C'est ainsi que les Stahl en Allemagne, les Willis en Angleterre, les S*** les V*** les D*** les F*** et beaucoup d'autres hommes illustres en France, ont modéré la crainte du public au sujet du scorbut, et résisté à ceux qui trouvoient leur compte à fomenter et à répandre ces craintes, par eux et par leurs émissaires.

Descartes, Locke, Mallebranche, Buffon, n'ont pas été les seuls philosophes qui aient fait honneur à la médecine parmi les modernes; on met de ce nombre le fameux Erasme, et quelques autres de cette espèce, jusqu'à Newton. Je ne crois point qu'on ait encore donné à Montesquieu le rang qu'il mérite dans cette classe : les médecins doivent pourtant l'adopter avec empressement, et personne ne peut le trouver mauvais. En voici la preuve.

On conviendra sans peine qu'un des beaux traits de ce grand

homme, est d'avoir porté un coup d'œil général sur les mœurs des nations et sur la constitution particulière des hommes dans les divers climats qu'ils habitent. C'est de cette constitution primitivement due aux lieux, à l'air et à la nourriture, qu'il a fait dépendre la nécessité des lois différentes pour conduire des êtres si différens entre eux, et dont les mœurs doivent nécessairement tenir à la disposition particulière des corps, fort variée dans les différens climats.

Une idée aussi simple et en même temps aussi lumineuse est devenue, entre les mains de Montesquieu, un principe fécond propre à resoudre beaucoup de problèmes, et à jeter les fondemens d'un plan général de législation.

Je dis que cette idée appartient aux médecins, qu'ils l'ont mieux sentie et mieux développée que les législateurs, qui ne consultèrent pas la médecine, et qu'enfin ce que les médecins avoient dit des maladies considérées sous ce point de vue étendu et pour ainsi dire universel, s'appliquoit de soi-même aux lois et aux mœurs des différentes nations.

Je me fonde sur l'autorité de Huarte, médecin philosophe du seizième siècle. Il mit au jour un ouvrage des plus curieux sur l'examen des esprits propres aux sciences. Cet ouvrage, suivant l'auteur, a pour objet de prouver « que c'est le naturel qui rend » l'homme propre à une science et non à une autre.... qu'il y » a beaucoup de différences d'esprit au genre humain.... qu'il y » a des arts et des sciences qui conviennent particulièrement à » chacun, et qu'il y a des signes par lesquels on peut connoître » ce qu'en tel cas importe le plus ».

Ce plan paroît embrasser tout ce que Montesquieu a dit sur cette matière; il en résulte qu'il « faudroit pour que nul ne faille à » choisir l'art qui lui est le plus propre, commettre et députer » hommes sages et savans pour découvrir en l'âge tendre l'esprit » de chacun enfant ». C'est du moins la conclusion à laquelle l'auteur fut conduit.

Il pensoit sans doute que ce qu'un père de famille ou des hommes sages peuvent et doivent faire pour un particulier, ceux qui sont à la tête des empires, les rois ou les législateurs doivent et peuvent le faire à l'égard des grandes sociétés ou des nations entières : ce qui est précisément l'objet de Montesquieu.

Huarte appuie partout sa doctrine et son système des argumens qu'il a puisé dans la médecine. « Quand Dieu, dit-il, » forma Adam et Ève, il est certain qu'il leur organisa et dis- » posa très-bien le cerveau devant que les remplir de savoir.... » Il ne donna un tel entendement à Ève qu'il avoit fait à Adam.... » La composition naturelle du cerveau de la femme, n'est ca- » pable de beaucoup d'esprit et de savoir.... Or, ajoute-t-il, de » trois seules qualités, chaleur, humidité et siccité du cerveau, » proviennent toutes les différences des esprits de l'homme..... » d'où il ne suit pourtant pas que l'âme raisonnable soit corrup- » tible et mortelle ».

Qui peut ignorer que la chaleur, l'humidité et la siccité sont

différentes dans les différens climats, et que par conséquent les hommes y sont, suivant le système de Huarte, mieux disposés à de certaines connoissances et à de certaines lois, plutôt qu'à d'autres.

Notre médecin philosophe n'oublie pas de citer Hippocrate et Galien, et d'intéresser ainsi tous les médecins dans sa cause. Galien a prouvé, dit Huarte, « que les mœurs de l'âme suivent » le tempérament du corps où elle réside, et qu'à raison de la » chaleur, froideur, humidité et sécheresse de la région en la» quelle les hommes habitent, des viandes qu'ils mangent, des » eaux qu'ils boivent, et de l'air qu'ils respirent, les uns sont » ignorans et les autres sages, les uns vaillans et les autres couards, » les uns cruels et les autres miséricordieux, les uns secrets et les » autres ouverts, les uns menteurs et les autres véritables, les » uns traîtres et les autres loyaux, les uns inconstans et les au» tres arrêtés, les uns doubles et les autres simples, les uns chi» ches et les autres libéraux, les uns honteux et les autres eshontés, » les uns incrédules et les autres aisés à persuader.... Ce qui vient » de ce que chacune province obtient son différent et particulier » tempérament ».

Qu'a dit de plus Montesquieu! le détail dans lequel il est entré est une suite nécessaire de ce qui se trouve dans tous nos livres; il a évidemment fait une excursion dans nos domaines. Nous sommes donc en droit de le regarder comme un des nôtres, et de le mettre en cette partie à côté de Huarte et des autres médecins qui l'ont précédé.

Je ne puis oublier que Huarte trouva des critiques même parmi les médecins : il fut accusé d'avoir trop donné au physique ou plutôt à la matière : voici comme il s'explique formellement : « Platon » tient pour chose véritable que l'âme raisonnable est une sub» stance sans corps, spirituelle, non sujette à corruption ni à la » mort.... Cette conclusion est bien tant illustre et catholique, » que s'il l'a trouvée par la félicité de son esprit, à juste cause » est-il surnommé le divin Platon. Mais jamais toutefois Galien » ne la peut comprendre, ains toujours l'a eue pour suspecte » voyant radoter l'homme et sortir de son sens, quand il a le » cerveau trop échauffé; au contraire le voyant retourner à son » bon sens en lui appliquant médecines froides.... Notre seule foi » divine nous fait certains et résolus de l'immortalité de l'âme.... » et l'argument de Galien ne vaut rien ».

C'en est assez vraisemblablement pour excuser Huarte sur ce point : les Espagnols, chez lesquels il vivoit, ne furent pas offusqués de ses opinions. Je ne me charge pas de le blanchir de la sortie peu polie qu'il fait contre les femmes : elles savent à quoi s'en tenir sur les accusations de quelques prétendus sages. Je dirai seulement que pour bien analyser la portée et les qualités de leur esprit, quelques philosophes modernes ne s'occupent pas, ainsi que Huarte, de la température du cerveau. Au reste, je crois ses principes fort outrés : ils ont besoin d'être modérés, de même que les applications qu'en fait Montesquieu, et qui meneroient infailliblement trop loin quelqu'un qui s'y livreroit sans réserve.

Notre art fournit le correctif de ces systèmes qui tendroient à détruire les idées les plus saines et les mieux assises, sur la liberté de l'homme ; si des médecins, emportés par la fougue de leur esprit, pouvoient se laisser conduire au moyen des principes de Montesquieu et de Huarte, dans les folles erreurs de Galien, ils détruiroient, sans s'en apercevoir, les fondemens de la médecine même. En voici la preuve :

« Hippocrate, suivant Huarte, raconte que les principaux d'entre » les Scythes étoient fort efféminés et enclins aux œuvres des fem- » mes, qui sont coudre, balayer, pétrir, tistre et filer.... et » qu'ils étoient fâchés de ce que leurs enfans étoient chétifs.... » sur quoi Hippocrate remarque que les Scythes vont toujours à » cheval, ne font exercice aucun, mangent et boivent plus que leur » chaleur naturelle ne peut porter.... Sachez, ajoute Hippocrate, » que le remède aux maux dont vous vous plaignez.... est d'aller » à pied, de manger peu, de boire moins, et de n'avoir pas tou- » jours vos aises, ou vous donner du bon temps ».

Quel précieux conseil que celui d'Hippocrate pour le siècle où nous vivons ! il n'est pas de médecin qui ne l'approuve et qui ne le tienne pour une règle infaillible de l'art ; j'en conclus contre le système de Huarte et de Montesquieu, qu'il est possible de corriger les dispositions naturelles et corporelles, qu'on peut se flatter de ramener le bon ordre dans les fonctions de l'économie animale, et même de réformer l'esprit et le cœur, de détruire ou d'émousser les passions, et de mettre l'âme à portée de jouir de tous ses droits sur le corps.

Huarte lui-même se flatte d'avoir trouvé, « comme quoi les » pères doivent engendrer enfans sages et d'esprit, tel que les let- » tres le requièrent.... quelles diligences se doivent employer à » ce que les enfans soient ingénieux et sages.... quelles sont re- » quises pour leur conserver l'esprit depuis qu'ils sont nés ». Il est donc possible de remettre la nature dans la bonne voie, de corriger ou de modérer l'influence du climat.

On peut donc se flatter de parvenir à faire goûter à tous les hommes les douceurs du bien et de la vertu ; on peut les assujettir aux bonnes mœurs et aux vérités de la religion ; ou plutôt il est évident que quoique les divers climats fassent quelques impressions plus ou moins indélébiles, l'amour du bien a été tellement gravé par la nature dans le cœur des hommes, qu'il ne demande partout qu'à prospérer ; il n'y a qu'à éclairer les hommes pour les affranchir, dans tous les points principaux, de l'influence des climats, ainsi que des effets de l'ignorance, des passions et de la mauvaise éducation.

Quelques médecins n'ont-ils pas prétendu que chaque climat est sujet à des maladies particulières, et qu'il faut par conséquent une médecine ou un traitement particulier dans chaque pays ? cependant la méthode de Galien a régné en Europe et en Asie pendant plus de douze siècles ; on avoit assujetti aux mêmes règles générales de traitement, tous les habitans de différens climats : c'est ainsi qu'on peut les réduire tous aux lois générales de la vertu et

de la religion. Tout ce qu'on peut dire de plus en faveur du système de Huarte et de Montesquieu, c'est que ces lois générales doivent recevoir quelque petite modification particulière, et seulement pour quelques formes, par l'effet des climats; mais ces variétés ne touchent point au fonds des grands principes dont tous les hommes sont en état de sentir le prix et la nécessité.

Il n'est pas pour cela moins vrai que les différentes parties de la terre font sur leurs habitans des impressions marquées, qu'on peut embrasser toutes dans les classes des tempéramens; or ces tempéramens ne dépendent que de l'empire que chaque organe prend plus ou moins sur tous les autres, à proportion des forces qu'il acquiert. Je m'explique.

La fibre nerveuse qui constitue l'animal ou l'être vivant, contient dans ses différentes branches, le germe de toutes les parties. Ainsi l'œil, le foie, l'estomac ne sont que des développemens du germe que contenoit la portion de la fibre nerveuse qui préside à leur formation : tous ces organes croissent dans des proportions variées, suivant les divers climats, et suivant l'effet d'autres causes; tantôt le foie domine sur toutes les autres parties, tantôt c'est l'estomac, tantôt les organes de la tête, tantôt ceux des forces corporelles.

Ainsi la différence des climats se réduit, par rapport aux hommes, à ce qu'un pays est plus propre que les autres pour laisser plus ou moins croître le foie, la rate, le cerveau, les muscles; ici les yeux viennent très-bien; ailleurs c'est les oreilles; ici les dents, là les cheveux. Il faut en dire autant de toutes les parties internes, même de celles qui sont les instrumens les plus assujettis à l'âme.

Or les différentes combinaisons qui résultent de tous ces divers accroissemens, forment les différences des hommes, celles des tempéramens ou celles des climats : mais l'homme proprement dit est le même partout; partout il cherche son bien, et ensuite celui de ses semblables, lorsque l'ignorance et les passions ne le détournent pas des voies du bien, et des devoirs de la loi naturelle et de la loi révélée; partout il est susceptible de sentir ces devoirs, partout la marche des maladies est au fonds la même, partout le traitement doit être le même au fonds.

§. V. *Opinion de Huarte sur les médecins juifs : leur disposition naturelle pour la médecine : le roi François Ier, favorable aux médecins juifs : les auteurs qu'ils ont fourni, leurs dissensions avec les médecins chrétiens : Joubert, médecin de Montpellier.*

L'OUVRAGE de Huarte est plein de réflexions singulières, de vues très-fines; on le lit, ce me semble, trop peu; il mériteroit un très-ample commentaire. Ce qui s'y trouve au sujet des médecins juifs, me fournira matière à quelques réflexions sur l'histoire de cette espèce de médecins; je veux dire les Juifs modernes ou ceux qui ont presque jusqu'à ces derniers siècles fait la médecine parmi les chrétiens, et dont je n'ai rien dit jusqu'à présent. Huarte a

prétendu que les Juifs étoient plus propres à la médecine que les naturels d'Espagne et des autres parties de l'Europe.

« Il n'y a que l'Egypte, suivant lui, qui engendre en ses habi- » tans la manière d'imagination.... propre à la médecine et qui » vient.... d'un degré de chaleur moins que n'a l'imagination par » laquelle se font les vers et couplets....; car ceux que j'ai consi- » dérés bons praticiens en médecine, sont tous un peu adonnés à » l'art de versifier....; mais leurs vers ne sont merveilleux.... la » médecine.... et toutes les autres sciences qui appartiennent à » l'imagination ont été inventées en Egypte, comme les mathé- » matiques, l'astrologie, l'arithmétique, perspective, judiciaire » et autres.

» Or si je prouve, ajoute Huarte, que le peuple d'Israël demeura » plusieurs ans en Egypte, et que sortant de là il eut la nour- » riture propre à la différence d'imagination.... convenable à la » médecine, nous aurons avéré notre opinion.... et nous sau- » rons aussi, par le même moyen, quels esprits se doivent élire » parmi nous pour la médecine ».

Le séjour du peuple d'Israël en Egypte est connu de tout le monde « davantage, la terre par laquelle chemina ce peuple n'étoit » pas fort étrange ni éloignée des qualités d'Egypte.... voyons après » qu'il fut sorti d'Egypte et mis au désert, quelles viandes il man- » gea, quelles eaux il but, afin que nous entendions s'il changea » l'esprit qu'il avoit quand il sortit de sa captivité.

» Dieu nourrit ce peuple avec la manne.... qui est la viande la » plus délicate que jamais homme mangea.... et pourtant les Hé- » breux s'ennuièrent de sa délicatesse, et dirent ainsi : notre es- » tomac ne peut plus souffrir cet aliment tant léger; la philosophie » de cela étoit, qu'ils avoient forts estomacs entretenus d'aulx, » oignons et pourreaux, de manière que venant à manger un ali- » ment de si peu de résistance, il se convertissoit du tout en colère » aduste; à raison de quoi ils étoient merveilleusement secs et » maigres.... ils buvoient des eaux très-délicates.... ils jouissoient » d'un air substil et délicat.... qui s'offroit à eux frais, clair et » sans aucune corruption.... qui rendoit leur esprit très-vif.

» Etant dans la terre de promission avec un esprit tant subtil, ce » peuple eut tant de maux et adversités... que combien qu'il n'eût » tiré d'Egypte et du désert un tempérament sec et roti, il l'eût » rendu tel en cette mauvaise et triste vie.... Nous avons dit autre- » fois cette colère rostie être l'instrument de l'industrie, astuce, » cautelle et malice; laquelle est accommodée aux conjectures de » la médecine, et par le moyen d'icelle cognoît-on la maladie, la » cause et le remède qu'elle peut avoir ».

Huarte conclut de tout ces raisonnemens, que les Juifs avoient des dispositions particulières pour la médecine : il convient « qu'il » est bien vrai que les Juifs ne sont maintenant si aigus et sub- » tils qu'ils étoient il y a mille ans...., mais on ne peut nier, » ajoute-t-il, qu'ils n'en tiennent toujours, et faut confesser qu'ils » n'ont perdu entièrement cette naturelle habileté ».

Il fonde principalement son opinion sur un fait qui mérite d'être

rapporté, et qui intéresse l'histoire de la médecine : « Etant, dit-il, » le très-chrétien et magnanime François de Valois, roi de France, » molesté d'une longue maladie, et voyant que les médecins de » sa maison et cour ne lui donnoient remède, toutes les fois que » la chaleur lui croissoit, il disoit n'être possible que les médecins » chrétiens le sussent guérir.... Par quoi étant fâché de se voir » toujours en chaleur, il dépêcha une fois un courrier en Es- » pagne, pardevers l'empereur Charles-Quint, pour le prier de lui » envoyer un médecin juif le meilleur qu'il eût en sa cour.... » L'empereur fit chercher un tel médecin, jusques hors le royaume; » et ne pouvant le trouver, il envoya un médecin nouveau chré- » tien.... Mais quand le médecin fut en France devant le roi, se » passa entre eux un devis fort gracieux.

» Le roi lui demanda par manière de devis s'il n'étoit point las » d'attendre le Messie promis par la loi. — Sire, répondit le mé- » decin, je n'attends pas le Messie promis en la loi judaïque ; — et » vous sage en cela, répondit le roi... — Nous autres chrétiens, » répondit le médecin, savons que les signes notés en la sainte » Ecriture sont accomplis.... — Vous êtes donc chrétien? dit le » roi. — Oui sire, répondit le médecin... — Puisque ainsi est, dit » le roi, retournez à la bonne heure en votre pays, car j'ai en » ma cour de grands médecins chrétiens; j'en voudrois avoir de » juifs, lesquels, à mon avis, sont ceux qui ont une naturelle » habileté de guérir et de pratiquer. — Par quoi il le renvoya » sans lui vouloir bailler le pouls, sans lui faire montrer son urine. » Et soudain il envoya à Constantinople pour faire venir un Juif » lequel le guérit avec du lait d'ânesse ».

Je ne sais point si les médecins de la cour de François Ier ont parlé de ce fait ; il seroit bon d'avoir des preuves de la conduite qu'ils tinrent vis-à-vis du Juif venu de Constantinople, et du médecin d'Espagne.

Je n'ai point vu d'ouvrage ni de petite brochure de leur temps qui ait rendu compte de leur mauvaise humeur ; je crois qu'il est plus naturel de penser qu'ils ne se réunirent point pour déchirer ces deux nouveaux venus, qui, après tout, exerçoient la même profession qu'eux, et qu'il falloit par conséquent ménager et traiter avec générosité.

De Bourges, Miron, Cop, et les autres médecins de la cour de François Ier, ont laissé après eux une réputation trop bien établie, pour qu'on puisse penser qu'ils aient fait contre des médecins étrangers rien de déshonnête, aucune ligue, aucune critique amère, aucune dissertation satirique, aucun ouvrage de parti ; ils étoient trop sages pour se répandre en injures grossières, et pour s'appesantir sur des réflexions débordées et exondantes, que tout le monde auroit pris pour des symptômes d'un violent accès de fureur ou de jalousie, qui auroient en même temps fait à leur mémoire une tache indélébile, et qui les auroient rangés dans la classe des zoïles dont on ne lit plus les libelles passionnés et quelquefois lourdement fadins.

Quels que soient les fondemens du fait rapporté par Huarte, ce

fait indique sans doute qu'on conservoit encore de son temps la mémoire de plusieurs médecins juifs. Notre histoire parle d'un Masarignia, médecin juif du septième siècle, de plusieurs Isaac, d'un Rabi Juda, d'un Samuel qui, de Juif, se fit mahométan vers le douzième siècle; d'un Yusif à peu près du même temps, et qui forma, avec un de ses amis, le singulier projet de venir après sa mort lui donner des nouvelles de l'autre monde; d'un Moïse qui fut un des plus grands hommes du douzième siècle; d'un Jacques, d'un David, d'Amatus et de Zacutus, Juifs modernes du Portugal, qui ont laissé d'excellens ouvrages de médecine.

« On sait par le testament d'Isaac, médecin juif de Carcassonne, » du 4 août 1305, que ces peuples étoient alors en usage de posséder des immeubles (et de faire la médecine) dans la province. » Isaac y fait héritier Vital, médecin, son fils, et fait des legs à » Astruc et aux enfans d'Astruc, médecin, son autre fils ».

Il reste encore d'autres preuves de l'usage dans lequel étoient les Juifs de faire la médecine pendant ces siècles où finissoit l'empire des Arabes en médecine, et où commençoit celui de nos facultés. Des conciles tenus à Béziers et à Toulouse pendant le treizième siècle, et à Avignon pendant le quatorzième, « excommunient les » chrétiens qui auroient recours aux Juifs pour le traitement de » leurs maladies ».

On croira aisément que les suppôts des universités de Montpellier et de Toulouse ne contribuèrent pas peu à exciter la vigilance des pères des conciles. Ces suppôts étoient alors ecclésiastiques, et ils avoient leurs places dans les conciles. Ils s'y prenoient de toutes les façons possibles pour enlever la médecine aux Juifs. L'excommunication lancée contre ceux qui les appelleroient, prouve combien la chose paroissoit importante, et en même temps combien les fidèles avoient du penchant à s'adresser aux Juifs.

Il y a donc toute apparence que ces siècles reculés furent témoins de beaucoup de disputes entre les Juifs et les chrétiens au sujet de la médecine; d'autres conciles l'avoient interdite aux moines cloîtrés : ce qui se faisoit sans doute dans l'intention de la confier entièrement aux suppôts des universités encore dans leur berceau, et qui ne se livroient aux papes qu'à condition qu'ils en seroient protégés en tout et partout.

Le zèle des médecins chrétiens de ce temps-là étoit bien ardent : ils firent défendre aux Juifs l'exercice de la médecine dans un concile de Salerne, qui étoit une des métropoles de la médecine arabe : leurs ouvrages sont pleins d'injures contre les Juifs, qu'ils mettent toujours au nombre des charlatans et des ennemis qui viennent s'emparer de leur domaine. Un docteur disoit avec indignation qu'il suffisoit d'être Juif pour être réputé bon médecin. Enfin, on prétend qu'un des décrets de la Faculté de Paris du treizième siècle, finit par ces expressions remarquables : « Nous défendons à tout Juif ou » Juive d'exercer la médecine en faveur d'aucune personne de la » religion catholique ».

Les conciles avoient interdit aux fidèles tout commerce avec les Juifs, et la faculté de Paris s'adressoit aux Juifs même pour leur

défendre de faire la médecine. Il paroît que ces défenses étoient conçues de façon qu'on laissoit aux médecins juifs la liberté de pratiquer la médecine en faveur des malades de leur secte ; les conciles ne vouloient pas priver ces malades du secours de la médecine, et les suppôts des facultés ne prétendoient pas se charger seuls d'avoir soin de leur santé.

La charité n'étoit pas entièrement éteinte vis-à-vis des Juifs : on trouvoit même le moyen de l'exercer à leur égard, puisque les conciles ni la Faculté ne défendoient point aux médecins chrétiens de guérir les Juifs malades ; mais ces lois étoient principalement à l'avantage des médecins chrétiens ; leur principal objet fut d'abord de faire oublier les médecins arabes, et de détruire les médecins juifs : les chrétiens n'avoient cependant, pour s'instruire, d'autre ressource que celle des ouvrages des Païens, des Arabes et des Juifs ; ils les expliquoient en effet à leurs écoliers : depuis les premiers siècles de l'Église, le christianisme comptoit des martyrs et des confesseurs, mais peu d'auteurs parmi les médecins chrétiens.

Il y a tout lieu de penser que les Juifs leur firent plus d'une fois des reproches, en leur rappelant que la médecine s'étoit conservée parmi eux et non chez les chrétiens. Je suis fâché que nos facultés se soient mises dans le cas de ces reproches, et qu'elles aient eu besoin de l'autorité des conciles et des rois pour établir leur empire. J'aimerois mieux que notre histoire prouvât que les médecins de nos universités devinrent d'abord si supérieurs aux autres, que le peuple juif lui-même les préféroit aux médecins de sa secte : il reste un grand nombre de présomptions du contraire. Témoin l'opinion de François Ier, qui ne parvint pas sans doute jusqu'au roi, sans être soutenu par un puissant parti dans son royaume.

L'opinion du roi n'étoit pas sans fondement, et le parti des Juifs avoit des raisons au moins spécieuses, s'il faut en croire Huarte. Il remarque, outre ce que je viens de rapporter de lui sur cet objet, que « ceux qui vivent en servitude, en tristesse et ennui en pays » étrange, engendrent beaucoup de colère aduste, pour ce qu'ils » n'ont pas la liberté de parler ni de se venger du tort qu'on leur » fait ; et cette humeur étant rôtie, est l'instrument de l'astuce ou » rusé, de l'industrie et de la malice...., laquelle est accommodée » aux conjectures de la médecine ».

Si cela est, jamais peuple ne fut en position si convenable pour cultiver la médecine que l'étoit le peuple juif répandu dans le royaume, aux siècles dont il est question. Il étoit persécuté et poursuivi de tous côtés et de toutes les manières ; tout le monde lui tomboit sur le corps, à l'exemple de l'autorité royale, qui avoit sans doute lieu de se plaindre de lui, et à l'exemple de l'Église qui en étoit mécontente : les membres des universités se croyoient tout permis dans ces circonstances et par une suite des priviléges extraordinaires accordés à leurs corps naissans.

Le cri à la mode étoit le cri contre les Juifs : ils étoient donc obligés de se soutenir de leur mieux dans l'esprit des peuples ; la médecine leur fournissoit un prétexte honnête, parce que, d'un côté, la puissance royale et la puissance ecclésiastique ne pouvoient

entièrement condamner l'application des Juifs à la médecine, et que les suppôts des universités avoient un intérêt trop marqué à enlever aux Juifs l'exercice de la médecine, pour que tout le monde n'aperçût pas les motifs de rivalité qui faisoient agir ces suppôts et qui diminuoient à proportion la légitimité de leur conduite à l'égard des Juifs.

Il est difficile de concevoir que les facultés se soient portées au point de défendre aux Juifs l'exercice de la médecine sur les malades chrétiens : il est plus difficile encore de pénétrer les motifs qui ont pu engager des historiens amoureux des facultés, à exposer sous les yeux du public et dans notre siècle, le décret dont nous parlions ci-dessus, et qui auroit dû rester encore long-temps caché dans nos anciens registres.

Voudroit-on faire revenir ces temps barbares où l'on prétendoit gêner la liberté et la confiance des citoyens, en allant même plus loin que l'autorité légitime, qui a toujours su relâcher de ses droits au sujet de la médecine, lorsque le bien des peuples l'a exigé ? Défendre aux Juifs d'exercer la médecine en faveur des catholiques, c'étoit interdire aux Juifs les moyens de faire le bien, et gêner la liberté des catholiques en les forçant à s'adresser aux médecins chrétiens.

Le prince l'ordonnoit, la discipline de l'Église étoit conforme à la volonté du prince, soit; mais quel besoin le prince et l'Église avoient-ils de l'approbation et des décrets des facultés ? leurs membres ne sentoient-ils pas le peu de convenance qu'il y avoit de crier à tout le monde, nous vous défendons de vous adresser à d'autres qu'à nous pour vous guérir ?

Que pouvoient-ils répondre à ceux qui leur disoient : vous qui voulez nous guérir par force, où avez-vous appris le métier que vous faites ? N'est-ce pas dans les ouvrages de ces Juifs et de ces Arabes que vous voulez nous faire oublier, et dont les enfans, sans doute mieux instruits que vous de la langue et des idées de leurs pères, vivent parmi nous et possèdent notre confiance sur ce qui regarde notre santé, c'est-à-dire, la chose du monde au sujet de laquelle nous sommes les plus libres ? Faites mieux que les Juifs ; soyez plus savans qu'eux ; mais n'imaginez pas avoir le droit de nous tyranniser, et ne croyez pas vous rendre dans nos esprits préférables à eux, en les déchirant, en essayant de leur ôter le pain de la main, et en nous forçant de partager avec vous ce pain que nous voulons partager avec eux.

D'ailleurs les Juifs jouissoient de quelques avantages sur les chrétiens; ils étoient maîtres du commerce : ils voyageoient plus que les naturels du pays; ils avoient des liaisons avec l'Orient et avec l'Espagne devenue le centre de la médecine des Arabes; ils parloient les langues étrangères; ils alloient chercher en Grèce et parmi les débris de l'empire romain les manuscrits anciens; ils savoient où croissoient les bons médicamens qu'ils trouvoient le moyen de faire venir. Toutes ces prérogatives ou ces qualités particulières fort éloignées des mœurs de nos François, mettoient les Juifs en possession des principales parties de la médecine.

Ils en faisoient une des branches de leur commerce : voilà sans doute ce qui avilissoit la médecine entre leurs mains ; elle devenoit l'objet de leur cupidité naturelle : ils étoient, par une suite de leurs principes et de leurs spéculations marchandes, si on peut ainsi parler, obligés de se défaire de toutes leurs drogues et de combiner leurs ventes avec leurs profits. C'est à cet égard seulement qu'on peut, ce me semble, reprocher aux Juifs d'avoir formé le système de tromper les chrétiens.

Il n'est guère possible d'imaginer, qu'ainsi qu'un médecin trop passionné pour son état de membre des universités l'a mis en avant, les Juifs eussent résolu de se défaire des chrétiens sous prétexte de leur être utiles par le secours de la médecine. Cette réflexion trop aigre n'est qu'une injure dite en chaire ou enfantée dans l'ombre d'une bibliothèque, d'où plus d'un docteur a cru avec zèle, mais sans goût, pouvoir réformer le monde.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu avec Huarte, que le peuple juif fut amplement pourvu de « cette colère rôtie, l'instrument » de l'industrie, astuce, cautelle et malice » ; quelle qu'en ait été la cause, je pense que c'est à cette disposition naturelle qu'il faut rapporter l'amour et le penchant de ce peuple pour le commerce et tout le détail des opérations qu'il entraîne ; je crois que c'est en vertu de cette disposition que les Juifs trouvoient le moyen de s'insinuer chez le peuple comme chez les grands, à titre de médecins : ce qui les mettoit à portée de contrebalancer les médecins chrétiens.

Je voudrois que quelqu'un s'occupât à chercher dans la pratique et dans les autres branches de la médecine moderne, dans la constitution de nos facultés, et celle des corps ou colléges de médecine qui se trouvent dans nos villes, ce qui peut être resté des travaux, de la conduite, des mœurs et des pratiques des Juifs. Il est évident qu'ils ont beaucoup contribué à entretenir les préjugés du public sur la religion des médecins.

Les *Erreurs populaires*, ouvrage de Joubert, médecin du seizième siècle, me paroîtroient être utiles pour l'objet que je propose. Cet ouvrage contient en effet plusieurs problèmes de médecine au sujet d'un grand nombre de préjugés, dont plusieurs semblent être venus des Juifs.

C'est un examen que je me contente d'indiquer à ceux qui, pénétrés de l'utilité des recherches de Joubert, voudroient suivre la même carrière, et soumettre au tribunal de la raison et de l'expérience, bien des faits qui passent pour constans et bien des opinions reçues : on ne s'avise guère d'avoir des doutes sur tous ces points, que lorsqu'on est animé de l'esprit de critique et de louable curiosité qui caractérisa Joubert, un des plus grands hommes qu'ait produits la faculté de Montpellier.

§. VI. *Le médecin des Pyrénées; ses idées sur la formation des vallées et des montagnes; ses remarques sur les médecins d'Aquitaine (ou de la Gascogne); ses réflexions sur la picotte ou la petite-vérole.*

HUARTE naquit dans les Pyrénées. La petite ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, en Navarre, fut son berceau. Sa mémoire et sa famille vivent encore dans sa patrie, fertile en hommes d'esprit. J'avois ouï parler d'un médecin célèbre dans une vallée des plus voisines d'Espagne : je désirai de le voir chez lui; il y consentit, et je m'y rendis : il me parla d'abord de son fils.

« Je serois, dit-il, heureux si je l'avois avec moi. Il a voulu être médecin comme ses pères : il pouvoit mieux faire dans le siècle où nous sommes. Je lui ai appris le secret de la médecine. Il est dans une des premières villes d'Espagne où sa façon de penser lui fera des affaires. Le temps de parler vrai dans les cités fort peuplées n'est pas encore arrivé pour les médecins. Il est presque nécessaire qu'ils mentent ou qu'ils soient peu instruits du fonds de l'art, dans ces lieux où règnent l'envie et la dissimulation, fruits dégénérés de la semence de l'émulation et de la cordialité. Mon ami, beaucoup de vos habitans des villes ont perdu la plupart de leurs sens naturels. Leur vie n'est qu'une suite de symptômes d'une maladie habituelle et incurable ».

Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir que mon docteur étoit un peu babillard, fort rempli de l'importance de sa profession, fort engoué du rôle qu'il jouoit dans sa vallée, où il jouissoit de la plus grande considération et où sa famille est distinguée depuis plus de quatre siècles. Il étoit si accoutumé à sa logique médicinale, qu'il apprécioit tout suivant ses règles; il n'aimoit point à être contrarié. Je résolus de le faire expliquer sur ce qu'il appeloit le secret de la médecine, et je pris le parti d'écrire chaque soir ce qu'il m'auroit dit dans la journée : je ne rapporterai ici que l'extrait de deux ou trois conversations.

« Entrons, me dit-il un jour, dans ma bibliothéque : vous verrez ensuite mon jardin des plantes, mon cabinet d'histoire naturelle et mon laboratoire.... Mon premier livre c'est la Bible du concile de Trente; je la lis et je l'admire, j'y trouve même de très-bons préceptes de médecine.... ensuite mes livres de prières.... et puis les hommes de Plutarque.... Ce paquet de feuilles volantes que vous voyez sont des lambeaux des Arabes, Razès, Avicenne et quelques autres : j'ai déchiré le reste de ces ouvrages comme inutile.... J'ai conservé et élagué de la même manière quelques livres de Galien et de ces autres, qu'un libraire a décorés du nom de Princes de la médecine....

» Rivière de Montpellier est chez moi tout entier, hors ses contes sur les élémens. C'étoit un des grands hommes du métier que ce Rivière; qu'il eût pillé ou non le gros Sennert, il étoit bon.... son prédécesseur Rondelet étoit excellent aussi.... de même que Ranchin et le Dulaurens dont je préfère l'anatomie à celle du Riolan.... Voilà les Aphorismes d'Hippocrate et quelques autres

livres de ce prince de la médecine.... Dioscoride et Mesué étoient des têtes bien meublées.... J'ai aussi le Fernel tout entier, et il est usé à force que nous l'avons lu, car il parle bien élégamment.... Ce Baillou veut trop imiter Hippocrate; ses petites histoires sur les bourgeois de Paris m'ennuient : elles sont la plupart trop étranglées pour être utiles.... Duret, dont vous voyez le commentaire sur les Coaces, étoit trop sec, trop austère, trop serré.... Houlier que voilà étoit son maître en tout.... Je ne sais point comment la faculté moderne de Paris n'a pas fait brûler ces ouvrages : ils condamnent ses dogmes et sa théorie, et surtout sa pratique.

» Vous connoissez sans doute la médecine de Chauliac.... et celle d'Oribaze.... et celle de Paracelse le plus médecin de tous les fous et le plus fou de tous les médecins.... voilà le bon Ambroise Paré : c'étoit une des meilleures têtes d'homme qui aient vécu du temps de Henri II, de François II, de Charles IX, et de Henri III, auxquels il eut l'honneur d'être attaché : je suis fâché qu'il n'ait pu servir notre Henri IV.... Ce Van-Helmont qui est le vainqueur de l'ancienne école fait mes délices ; je le prends souvent le soir pour m'endormir gaîment.... Je ne hais pas Deleboé.... Je lis aussi mon Rabelais.... et j'ai quelques lettres du Gui Patin.... Voilà Montagne : je me suis défait de Bayle pour de bonnes raisons.... Virgile, Corneille et Molière sont les seuls poètes que j'aime.... avec quelques restes de nos troubadours et de nos chansons de la vallée....

» Je ne vous parle pas de mes auteurs espagnols ; ils valent bien vos François. Je ne vous dis rien de tout ces fatras de livres que vous voyez dans la poussière ; je les y laisse.... Je conserve pourtant un rang distingué pour les Mémoires des Académies médicinales de nos jours, quoiqu'ils ne soient, au fonds, qu'une répétition de ce que les anciens ont dit, ou bien un tissu de menus détails, de petits faits dans le cas d'être prévus par les connoisseurs ou du moins bien traités lorsqu'ils se présentent.

» Voici mes manuscrits et ceux de mes pères. C'est un corps de médecine propre à notre pays ; je le destine pour mon fils. Il m'a emporté de très-bons morceaux de Stahl que je regrette beaucoup. Stahl est à mon avis le roi des modernes, qui me paroissent avoir un peu trop loué Sydenham.... car son rival Morton, que j'ai placé auprès de lui, n'étoit pas un sot.... non plus que Willis qui m'amuse.... Ce livret n'est-il pas du Chirac ? sa tête étoit bien bouillante !... J'ai ouï parler de Boerhaave que je ne lirai point, sur ce qu'on m'en a dit.... J'ai assez lu.... il faut dans notre état beaucoup plus voir et méditer qu'il ne faut lire.... Je ne lis même pas la gazette, non plus que toutes les thèses de vos facultés : en voilà quelques-unes que j'ai collées sur de la toile pour me faire un paravent, pour l'hiver.... et je vous ai assez parlé de mes livres. Je vous dirai autre chose demain.

» Vous vous attendez sans doute à voir mon jardin des plantes, mon cabinet d'histoire naturelle et mon observatoire : partons, voilà nos chevaux prêts : le vôtre suivra le mien dans ces sen-

tiers que vous voyez sur la montagne.... Observez la vallée et ces torrens et ces gorges; faites vos réflexions là-dessus pour raison.... Voilà l'endroit où César passa en allant en Espagne.... Vous voyez non loin de ce rocher sur lequel on a écrit l'époque de ce passage, deux maisons qui de père en fils datent de cette époque.... A votre avis sont-ce là des gentilshommes?

» Voilà une vallée où Henri IV et Marguerite sa femme eurent une dispute au sujet d'une demoiselle de la cour.... Catherine, sœur d'Henri IV, passa souvent sur ces rochers, dans sa jeunesse.... Nos pères couloient des jours heureux au service de ces princes, dont les hautes destinées se préparoient dans nos montagnes. Henri IV vit souvent de leurs cimes la France et l'Espagne sur lesquelles devoit régner sa postérité ».

Nous arrivâmes vers la fin du jour au haut d'une montagne où j'aperçus, sur une espèce de terrasse assez étendue, quelques cabanes fort basses couvertes de gazon, trois ou quatre bergers, leurs chiens, des vaches et des chèvres. « Nous voici en pays de connoissance, » dit le docteur. Il demanda pour son souper le lait d'une chèvre noire, qu'il désigna suivant la notice qu'en donnent Galien et Avicenne; sur quoi le berger lui dit, « Oh! docteur, vous avez donc bien à parler demain! »

On me donna du lait d'une chèvre blanche : on prétendit toujours, d'après Avicenne, que celui de la noire étoit trop vif pour moi; et après un souper frugal, il fallut nous coucher sur de la feuille sèche et sous un toit de gazon où nous dormîmes très-bien, gardés par nos chiens et par nos bergers, ayant pour oreillers des outres pleins d'air, et pour couvertures des peaux d'agneaux.

« Debout, s'écria le docteur au lever de l'aurore; debout, mon ami; venez avec moi respirer l'air animé par les premiers rayons du soleil; voilà le bon air inconnu à vos habitans des villes.... Je ne suis jamais en ce lieu à ces heures-ci que je ne me sente renaître; je dis renaître sans figure, puisqu'en sortant de l'air de là-bas et me trouvant dans celui-ci, je me représente le moment où je sortis du ventre de ma mère. Jugez de la révolution que doit faire le passage d'un lieu humide, bas, chaud, marécageux et croupi, dans un lieu frais, pur et éclairé des rayons naissans du soleil. Nous vivons d'air plus que de pain; voilà pourquoi ceux de vos villes qui ont de bon pain et de mauvais air, se portent moins bien que nous, qui avons de bon air et de mauvais pain.

» Le temps est très-propre pour nos opérations.... Voici, mon ami, puisqu'il faut vous tout dire, mon jardin des plantes, mon laboratoire et mon observatoire.... C'est ici où la nature parle et s'explique clairement à qui sait la consulter.... Les plantes précieuses que nous foulons aux pieds en nous promenant, pourroient fournir le sujet de plusieurs entretiens, de même que ces pierres de différentes espèces, et ces nuages que vous voyez sous nos pieds, et que le soleil dissipe.... Sur ces montagnes, sont en

core imprimées les traces des Tournefort, des Magnol, des Jussieu et autres médecins naturalistes....

» Je veux, mon ami, vous parler de ces montagnes, et vous faire jeter un coup d'œil sur ces contrées que vous apercevez du côté de la France.... vous les verrez mieux avec cette lunette d'approche.... Je vais vous répéter ce que nous avons quelquefois dit avec mon fils, dans le même lieu où nous sommes.... et tenant en main les ouvrages de quelques philosophes modernes qui m'ont éclairé sur ce que je ne savois autrefois qu'imparfaitement, mais qui n'ont pas tout dit assurément.

» Nos montagnes furent autrefois sous les eaux du déluge et ensuite sous celles de la mer, une énorme masse solide, d'un diamètre immense de tous les côtés, et composée de diverses espèces de terres et de pierres, dont je n'examine pas ici la nature ni l'arrangement.... Cette masse est réduite sur la surface de la terre à une espèce de crête ou de saillie, de la longueur d'environ quatre-vingts lieues entre la Méditerranée et l'Océan, et moins étendue en passant par la voie la plus droite et la plus courte de France en Espagne.... La diminution de la masse entière, ses divisions, ses débris, les bouleversemens arrivés dans ses parties, ont produit un grand nombre d'habitations pour les hommes et les animaux, dans des endroits qui furent autrefois mille piques sous l'eau et tout autant sous la terre.

» On habite aujourd'hui les recoins dans lesquels les eaux ont long-temps croupi.... Il ne faut qu'ouvrir les yeux dans l'endroit où nous sommes, pour voir toutes ces vérités.... c'est-à-dire la séparation des montagnes.... la formation des torrens, des vallées, des côteaux, des plaines.... Le temps peut changer à la longue nos montagnes en une vaste plaine.

» Ce changement n'est encore qu'ébauché. Il est plus marqué du côté de la France au nord des montagnes que de celui d'Espagne. Ici l'écoulement des eaux qui couvroient la masse solide s'est fait d'autant moins brusquement, que le soleil, en empêchant l'amas de neige et les orages considérables, empêche aussi la crue et les mouvemens violens des torrens, qui ont les premiers usé et séparé les montagnes, et formé les diverses vallées : la face méridionale des Pyrénées a dû prendre une disposition particulière dont je ne vous parle point aujourd'hui.

» De notre côté, au contraire, ou de celui de la France que vous voyez sous vos pieds, la masse des montagnes exposée au vent du nord a dû se couvrir chaque année d'une grande quantité de neige, devenir sujette à d'abondantes pluies, à de fréquens orages, aux vicissitudes continuelles du froid et du chaud; ce qui a produit la forme qu'ont prise les Pyrénées du côté de la France.... La fonte des neiges forma des torrens, ou des courans d'eau qui se creusoient leurs lits en entraînant ce qu'ils rencontroient.... Ces torrens grossirent à proportion que la mer se retira.... la mer vint au point d'être contrebalancée dans ses bords par les torrens qui descendoient des montagnes.... Les torrens que

la pente des eaux entraînoit naturellement du côté de l'Océan, formèrent la Garonne, dont vous voyez le cours, en manière de portion de cercle, depuis les Pyrénées jusqu'à Toulouse et de Toulouse à Bordeaux.

» D'autres portions des montagnes formèrent d'autres torrens.... Ainsi naquit l'Adour, dont vous pouvez suivre le cours concentrique à celui de la Garonne, et qui est beaucoup plus petit, parce que ses eaux avoient moins de force que celles de la Garonne..... Vous voyez le grand Gave venir de Lourde à Pau, et de là à Baïonne, en décrivant sa portion de cercle moindre que celui de l'Adour.... Le petit Gave ne fit qu'un petit circuit.... la Nive cotoya les montagnes de la Navarre les plus près de la mer.

» Ainsi ces plaines riantes connues autrefois sous le nom d'Aquitaine, que je leur conserve, furent séparées et même formées des débris des montagnes qui s'écroulèrent et chassèrent la mer.... Tous ces torrens qui coulent sous vos yeux ont été les vrais fabricateurs de ces plaines.... ils sont très-peu considérables dans leurs sources; mais ils croissent à proportion qu'ils avancent dans leur cours.... ils rampent dans les vallées dont ils occupent aujourd'hui la moindre partie, et qu'ils combloient autrefois, qu'ils formèrent ou qu'ils creusèrent.

» Vous le voyez, mon ami, chaque vallée a son torrent, son auteur et son nourricier.... la largeur de la vallée est ordinairement en raison de la grosseur du torrent ou de la hauteur des montagnes où le torrent prend sa source.... Chaque vallée rappelle évidemment qu'elle ne fut autrefois qu'un lac plus ou moins étendu.... Il n'y a point de vallée proprement dite dans les endroits où les eaux n'ont point trouvé d'obstacle qui les forçât à séjourner.... L'entrée des vallées, leur col est ordinairement étroit et rappelle l'obstacle qui arrêtoit autrefois les eaux auxquelles il a fallu, dans certains endroits, scier pour ainsi dire une montagne, comme cela paroît évidemment par les couches correspondantes des montagnes qui font les bords des torrens.... Les vallées sont ordinairement d'autant plus étendues que la résistance trouvée par le torrent fut plus considérable.... Les vallées sont toutes fertiles dans les endroits où les eaux du torrent ont dû, par leur pente, apporter les débris de la terre végétale des montagnes.... elles sont au contraire stériles dans les endroits que le torrent écorchoit pour porter la terre ailleurs.... La plupart des vallées sont fertiles du côté du midi et ne le sont point du côté exposé au nord, parce que les torrens suivoient l'Océan et tomboient du midi au nord ou sur la face méridionale actuelle des montagnes.... Ces villages élevés au-dessus du sol des vallées indiquent qu'il fut un temps où ce sol étoit parallèle à ces endroits élevés aujourd'hui.... Les vallées s'appellent parmi nous ribères, ou riouères, de *rivus erat*, le ruisseau y étoit.... Voilà, mon ami, ce que j'avois à vous donner à méditer à vos momens perdus : quelque homme heureux entrera un jour dans tout le détail nécessaire pour l'éclaircissement de ce que je viens de vous dire.

» Quant à ce qui nous concerne particulièrement dans cette

charmante Aquitaine, que vous ne pouvez vous lasser d'admirer, et que je voudrois avoir le temps de vous peindre toute entière, elle est en bien des endroits couverte des fleurs qui croissent sur les tombeaux des grands hommes qu'elle a produits. Il y a parmi ces grands hommes beaucoup de médecins. Je ne monte jamais ici que je ne songe à eux. Je veux (si vous me permettez d'user dans mes expressions de la liberté du lieu où nous sommes) cueillir sur ces tombeaux un bouquet pour vous, qui êtes curieux de l'histoire de la médecine.

» Je mets en fait que de toutes les provinces le royaume l'Aquitaine est celle qui fournit le plus de sujets destinés à étudier et cultiver la médecine et ses différentes parties. Je trouve la raison de ce fait dans la constitution naturelle des habitans. Huarte, qui naquit dans cette vallée non loin de l'Océan, et qui fut sans doute un des plus subtils philosophes de son temps, a très-bien défini à mon gré quelle est la constitution naturelle la plus propre à la médecine. Ses traducteurs ont appelé astuce et malice ce qu'il appeloit sagacité, vivacité, industrie et surabondance d'imagination.

» Or les habitans des divers cantons d'Aquitaine sont plus ou moins fournis de ces qualités qu'ils doivent à leur climat, à leurs mœurs, à leur façon de vivre, aux peuples anciens dont ils descendent. Il ne faut donc pas être étonné que plusieurs d'entre eux se destinent à la médecine. Je vous exhorte, mon ami, à lire et méditer l'ouvrage de cet aimable docteur Huarte : il vous amusera en vous instruisant. Vous verrez avec plaisir son génie rare et audacieux essayer de nouvelles routes et ouvrir la voie à des découvertes plus importantes que celles qu'il a faites dans la partie de la médecine philosophique à laquelle il s'attacha.

» Je trouve une autre raison de la disposition naturelle à nos compatriotes pour la médecine, dans la grande quantité d'eaux minérales dont la nature a pourvu leur pays. Ils sont dès le berceau accoutumés à entendre conter les guérisons merveilleuses opérées à ces eaux ; ils voient la plupart leurs parens et leurs amis s'occuper de tout ce qui peut être utile au nombre infini de malades qui viennent à ces eaux : ils se plient insensiblement à ce genre d'étude ; ils sont, pour ainsi dire, nourris des ouvrages faits sur ces eaux, depuis Pline jusqu'à Descaunets ; leur âme se plie donc toute entière de ce côté, comme les habitans du bord de la mer se plient à la navigation, et comme les Italiens, perpétuellement frappés des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui se trouvent dans leur pays, se vouent à ces arts dans lesquels ils excellent.

» Aux raisons que je viens de vous dire j'en joins une troisième, c'est que les muses exilées de Rome et de l'Orient trouvèrent de bonne heure un asile dans nos contrées. Le poète Ausone vous donne une idée de la quantité de savans qui peuploient l'Aquitaine dès les troisième et quatrième siècles de l'Eglise. Les Arabes portèrent les premiers rayons de leur savoir et de leur sagacité trop peu estimée communément, dans ce même pays que bordent

nos montagnes et les deux mers. Les connoissances qu'ils semèrent en Espagne se répandirent tout naturellement dans nos cantons. Les Troubadours firent merveilles à Toulouse et dans les environs, au douzième siècle : la faculté de Montpellier se forma vers le même temps des débris des Arabes et des Juifs qui cultivoient la médecine dans ces pays que la nature paroît avoir destinés pour cela, à cause de la grande quantité de plantes précieuses, et à cause des jours purs et sereins qu'elle y fait naître. Vous m'avouerez que tous ces lieux chéris des muses étoient autant de centres d'où le savoir se répandoit aux environs. Or, l'étude de la médecine se trouvant très-analogue à la liberté et la vivacité des têtes de nos habitans, c'est à elle qu'ils dûrent se vouer, encore plus qu'à toutes les autres sciences.

» Voulez-vous des preuves de ce que j'avance prises dans l'histoire de nos médecins ? Je vous ai déjà parlé de Huarte. Remontez ensuite à Ausone, le père, le modèle de tous les médecins de son temps, et qui peut même être celui des médecins à venir. Il vécut, comme vous le savez, dans ces landes que la mer semble avoir formées en vomissant une grande quantité de sable, comme si elle eût été vaincue et repoussée brusquement par les torrens de nos montagnes, qui la forcèrent de s'écarter et de jeter son sable dans ce recoin des landes, ne pouvant le jeter dans les lieux occupés par nos torrens.

» Ausone le médecin naquit à Bazas, et passa sa vie à Bordeaux... Je ne puis vous taire qu'à propos de ce patriarche des médecins, j'ai quelquefois imaginé un plan de réforme à faire dans vos facultés : je voudrois que si on n'étoit pas d'avis de changer le serment des candidats, on y ajoutât ce qui suit.

» 1°. Un élève de Bordeaux jureroit de prendre Ausone le médecin pour son modèle, de ne jamais aller s'offrir précipitamment pour témoigner contre personne, et encore moins de s'embarrasser dans des dépositions étudiées, louches et concertées avec un calomniateur ; de ne jamais augmenter son bien et sa réputation aux dépens des autres ; enfin, de demander pardon à ses compatriotes s'il étoit devenu quelqu'un par l'exercice d'une profession qu'il n'auroit pas même eu le temps d'apprendre.... Je suis persuadé que tous les médecins de Bordeaux souscriroient de bon cœur à la formule que je propose ; ils trouveroient bon qu'on bannît de leur corps celui qui ne pourroit se dire l'imitateur d'Ausone.

» 2°. Un élève de Paris jureroit de s'efforcer à suivre les traces de plusieurs hommes illustres membres de cette Faculté ; mais il protesteroit formellement qu'il abhorre autant qu'il dédaigne la mémoire de ces fanatiques déchaînés contre les Vesale et les Brissot ; il s'engageroit à ne point s'opposer, sans des raisons évidentes, à des remèdes, des pratiques et des découvertes nouvelles, telles que celles de l'émétique et de la circulation du sang, qui furent l'écueil de plus d'un docteur superbe ; il avoueroit que la liberté de penser sur les matières de l'art, étant l'apanage de tous les médecins, et même celui des malades, il ne heurtera jamais cette liberté, surtout par des voies dures ; il jureroit enfin de modeler sa conduite

sur celle de Fernel, qui repoussa, comme il convenoit aux circonstances, les traits lancés contre lui par la vile espèce des Flesselles.

» 3°. Un élève de Montpellier jureroit qu'il fera quelque attention aux dogmes nés ailleurs que dans son université; qu'il conviendra, sans qu'il faille l'y forcer, qu'on peut être médecin sans avoir respiré l'air de Montpellier; qu'à l'imitation de Joubert, il travaillera toute sa vie à purger la médecine des préjugés régnans, et que rien ne pourra l'empêcher de mettre en avant sa manière de penser sur les matières de l'art, sans prétendre gêner les suffrages de personne, et sans craindre de devenir la victime d'une façon de penser décidée et loyale.... Je voudrois aussi que les médecins de Montpellier regardassent la faculté de Toulouse comme une de leurs annexes ou succursales, et qu'il n'y eût point de division entre ces deux sœurs languedociennes, en attendant que le temps parvienne enfin à les incorporer l'une dans l'autre.

» Mais revenons à nos médecins d'Aquitaine. La ville de Bazas compte, après Ausone, Vital Dufour, d'abord distingué dans sa profession de médecin, qu'il quitta ensuite pour prendre l'habit de cordelier; il devint bientôt célèbre dans son ordre par des talens qui l'élevèrent à la dignité de cardinal; mais il sembla croire qu'il pouvoit penser et parler aussi librement sur la religion que sur la médecine; il parut s'écarter du bon chemin, dans lequel il fut remis. Le pape Clément V fit sentir à ce Bazadois qu'on ne doit jamais se mêler de choses qui ne nous regardent point, et qu'il ne faut pas s'engager dans de mauvaises affaires : la légèreté, la précipitation ni la foiblesse même ne peuvent jamais excuser une vilaine action. Vital oublia les devoirs de son état, que la patrie d'Ausone n'avoit pu manquer de lui apprendre dans sa jeunesse; il se laissa éblouir par l'éclat des grandeurs et la pourpre; il eut tort, et il eut lieu de se repentir de sa faute : que ne vivoit-il doucement chez lui comme ses pères!

» La ville d'Agen, sur la Garonne, servit de retraite à Jules César de l'Escale ou Scaliger; il y mourut au seizième siècle, après s'être fait naturaliser en France; nous sommes donc en droit de le regarder comme un des nôtres; il étoit médecin et philosophe; ses admirateurs l'ont mis à côté d'Aristote; je l'eusse autant aimé à côté d'Hippocrate, et il y a eu en effet des amis de Scaliger qui l'ont placé dans ce rang; il eut un fils médecin, qui dégénéra de la vertu de son père. Joseph Scaliger, son autre fils, soutint la réputation de son nom; mais il ne fut pas médecin; je trouve même qu'il a prétendu médire de la médecine, qui avoit donné du pain à son père; ce n'est pas le premier ingrat que notre profession ait fait.... Si je voulois, mon ami, vous dire ce que je pense là-dessus, c'est-à-dire sur la nature de la médecine, nous irions trop loin! Vous m'accuseriez peut-être de me livrer à des écarts aussi singuliers que ceux d'un de nos Gascons du dix-septième siècle; je veux dire le fameux Cyrano de Bergerac.

» A propos de Cyrano, vous n'ignorez peut-être pas qu'il a voulu faire le petit Montaigne en disant du mal des médecins; je regarde ces critiques comme des espèces de médecins avortés; ils savent

quelque chose de notre profession, mais ils ne peuvent en saisir le fonds et la moelle; ils extravaguent sur ses principes, dont ils n'ont point eu la patience de suivre l'application. Cyrano auroit pu, s'il fût resté dans sa patrie, y prendre des leçons de Gilet, médecin dont la mémoire dure encore, et qui vivoit à Bergerac il y a trois ou quatre générations, c'est-à-dire du temps de Cyrano. Les enfans de notre Gilet quittèrent la médecine; ils sont parvenus par degrés à des postes peut-être moins agréables que ne l'eût été pour eux la ville de Bergerac, en y exerçant la profession de leur père. Je ne crois point que la lettre de Cyrano contre le gros homme, ni celle contre les médecins, ait eu pour objet Gilet le médecin, comme quelques personnes ont voulu me le faire entendre.

» J'aurois souhaité que Cyrano eût pu modérer la pétulance de ses passions par l'étude de notre art; il l'eût vraisemblablement poussé plus loin et rendu plus cher et plus respectable à ses héritiers que Gilet son compatriote, placé ici parmi les médecins du cercle de la Garonne, quoique la ville de Bergerac soit sur la Dordogne.

» Duchesne, plus connu sous le nom de *Quercetanus*, illustra l'Armagnac sa patrie, que vous voyez entre le Béarn et la Garonne; ce médecin se distingua par un grand nombre d'excellens ouvrages. L'acharnement avec lequel Gui Patin et Riolan, médecins de l'école de Paris, le poursuivirent, mit le comble à sa gloire. Gui Patin porta la passion jusqu'au point de s'en prendre à tout le pays d'Armagnac, qu'il appeloit un pays maudit : ce docteur inquiet et malin ne ménageoit rien lorsqu'il s'agissoit de décrier les chimistes, dont Duchesne soutenoit les opinions, et dont il fut un des plus fermes appuis.

» L'événement a prouvé que Gui Patin auroit mieux fait de se taire: je suis fâché qu'il ait donné tant de preuves d'ignorance, de légèreté et de défaut de jugement au sujet de l'antimoine, mais je suis fort aise que notre Duchesne ait mieux rencontré que Gui Patin et ses camarades. Je ne sais comment leur esprit avoit été circonscrit dans un cercle étroit de connoissances d'où ils ne purent sortir.

» Le Portugal vit naître au seizième siècle un homme du premier rang; la ville de Bordeaux lui donna les premiers principes d'éducation; l'Italie le forma; Montpellier acheva de l'instruire dans la science de la médecine, qu'il vint enfin exercer à Toulouse. C'étoit le célèbre Sanchez, qui naquit d'un père médecin et juif; Sanchez fut très-bon chrétien et très-savant médecin. Le flambeau du pyrrhonisme qu'il porta dans le sein de la médecine, lui fit chercher en vain dans cette science l'évidence qu'il trouva dans la religion; il fut un des plus décidés pyrrhoniens qu'ait eu la médecine; il s'appliqua à développer la sentence de Socrate, qui dit qu'il ne savoit qu'une chose, c'est qu'il ignoroit tout ce que les autres disent savoir. L'ouvrage de Sanchez plut à tout le monde, et il mérita de grandes et de sérieuses critiques; il fut soutenu par Lassus, son compatriote.

» Rien ne me surprend autant que les louanges données par Gui Patin à l'ouvrage de Sanchez; j'ai peine à comprendre comment un écrivain aussi attaché que Patin aux principes de Galien, a pu ap-

prouver les efforts de quelqu'un qui faisoit de son mieux pour les renverser. Il y a toute apparence que le médecin de Toulouse trouva grâce devant le médecin de Paris, parce que les doutes du premier tomboient en partie sur les principes des chimistes, que le dernier avoit en horreur.

» Mais Gui Patin devoit s'apercevoir que les mêmes argumens portoient contre la doctrine ordinaire des écoles, son idole; c'est ce qui n'arriva point, et Sanchez put se vanter que Gui Patin même avoit dit du bien de lui; ainsi notre docteur d'Aquitaine s'acquit une réputation immortelle, de l'aveu de ses rivaux. Duchesne ne jouit pas du même bonheur. Qu'importe! il fit honneur à nos contrées, de même que Sanchez.

» Bayle les suivit de près dans la carrière de la gloire : il vieillit à Toulouse dans l'exercice de la médecine, qu'il sut accorder avec l'étude de la physique, sur laquelle il donna plusieurs traités au public : sa manière, plus décidée que celle de Sanchez, et plus à la portée des têtes ordinaires que celle de Duchesne, lui fait communément donner la préférence sur eux. Je croirois que Bayle avoit moins de génie et d'imagination que Sanchez et Duchesne; mais il étoit plus sage qu'eux.

» C'étoit, disent ceux qui l'ont connu (car il n'est mort qu'en 1709), un homme droit qui regardoit sans envie le mérite des autres savans, qui fermoit les yeux sur le sien propre, et qui, dans les plus fâcheux accidens, fit paroître jusqu'à la fin la fermeté d'un philosophe chrétien. Bayle étoit donc un homme, un médecin aussi rare qu'estimable. Je crois que Gui Patin auroit aimé Bayle, puisque celui-ci fut professeur dans la Faculté des arts jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans, et toujours rigide observateur de la discipline : Sanchez et Duchesne étoient bien loin de cette espèce de perfection à laquelle il est rare que les beaux génies parviennent, soit qu'ils ne puissent y monter, soit qu'ils ne daignent y descendre.

» J'ai toujours pensé que la modestie de notre Bayle pouvoit avoir pour fondement la haute réputation dont son nom réveilloit l'idée; ce nom de Bayle, en effet, me paroît difficile à porter pour un esprit modeste et bien fait. C'est beaucoup pour le médecin qu'il ait pu se faire distinguer; ce fut heureusement en prenant un parti tout opposé à celui de Pierre Bayle.

» Vous pouvez voir, mon ami, dans le comté de Foix, au pied de nos montagnes, la petite ville du Carlat, qui fut le berceau de ce fameux critique; je ne jette jamais les yeux de ce côté que je ne me sente aussi ému qu'étonné des idées de toutes les espèces que le souvenir de Bayle fait naître en moi. Quel dommage qu'une sagesse mal entendue, ou plutôt un tissu de folles passions, aient fait tomber cet homme singulier dans un labyrinthe de pernicieuses erreurs! J'ai craint quelquefois qu'il n'eût sucé dans notre Sanchez les premières leçons du pyrrhonisme : que n'y apprit-il à respecter les bornes que la raison ne peut franchir!

» Sanchez fut pyrrhonien, mais seulement en médecine; il eût été à désirer que Bayle s'en tînt précisément au même degré de

doute et de curiosité ; c'est sur nous qu'il lui étoit permis de s'exercer ; il pouvoit porter sur notre art ses regards incertains, et faire briller sur nos dogmes ses idées vives et variées : il eût fait un bien réel à l'humanité en remuant l'attention des médecins. Mais la médecine avoit perdu pour lui ce piquant qui réveille ordinairement les beaux esprits.

» Bayle étoit dans le cas de ces buveurs qui ne sentent plus le vin, et auxquels il faut de l'eau-de-vie et des liqueurs fortes. Je remarque qu'il fut, de tous les philosophes, un de ceux qui s'occupèrent le moins de la certitude de notre art. Montaigne, son prédécesseur, et qui vécut aussi à l'ombre de nos Pyrénées, ou qui en respira l'air d'assez près, s'égaya sur la médecine. J'aurois voulu que Bayle l'imitât sur ce point, et qu'il n'eût pas essayé de le surpasser sur d'autres.

» Les médecins dont je viens de parler, et qui vivoient dans cette portion d'Aquitaine que j'ai déjà appelée cercle de la Garonne, brillèrent comme ces feux qu'on place dans la nuit à de certaines distances pour fixer la route des voyageurs. Chacun eut sa sphère de gloire, et chacun, ainsi que les planètes, eut ses satellites. Leurs voisins, leurs compatriotes, leurs parens, leurs amis, leurs rivaux firent des efforts pour les imiter et pour les surpasser.

» Les Pyrénées du côté de Perpignan, fournirent les Miron, médecins du premier ordre.... Pézénas se glorifie depuis long-temps de ses Venel.... Narbonne soutint son ancienne splendeur, et prépara de siècle en siècle les talens de Barthez, que fit éclore de nos jours le savant Falconet.... Béziers célébra ses Bouillet.... La ville de Saulve reçut un nouveau lustre de la réputation d'Astruc.... Et vous, diocèse de Lombez, vous vous enorgueillissez d'avoir vu naître Sénac.... Les environs d'Agen furent le berceau de Ferrein, nom aussi connu que celui de l'Essale, et qui sera long-temps cher à la médecine.... Enfin, nos Bouillac, Fournier, Audirac, Roux, Raulin et tant d'autres, soutiendront dans la capitale du royaume l'honneur du cercle de la Garonne, au sujet de la médecine.

» Quant à ce qui regarde tout le pays contenu entre la Garonne et les montagnes, et qui forme les cercles de l'Adour et des Gaves, ils ont été de tout temps fertiles en médecins de réputation.... Ce pays envoya à Bordeaux Dessault, homme plein d'esprit et de sagacité, et qui s'est fait connoître par de très-bonnes dissertations de médecine.... La ville de Bagnères eut presque autant de médecins que de sources célèbres.... La ville de Vicq conserve la mémoire de Canderats, de Lalanne, de Casaubon.... Cols se fit une grande réputation à Marciac.... Destendaux, Etchegaray se distinguèrent à Baïonne et dans les environs.... Dupon de Tartas, Destrem d'Arsac furent dans la classe des praticiens instruits, aimés et respectés.

» J'en dis autant des Lample de Monein.... des Larabère d'Oleron.... de Hondebille de Lescar. Ce dernier fit en notre langue des comédies non moins vives que celles de Molière, sur la médecine ou les mauvais médecins.... La petite ville de Pontac fait l'éloge des Borie.... Coaraze, qui eut le bonheur de jouir du premier âge de

Henri IV, fait grand cas de ses Dulom.... Pau chéri son Bergero, qui mangea pendant sa longue vie, autant de perdrix que Dumoulin, son contemporain, gagna d'écus.... Sudre, compatriote de Bergero, fut plus sobre, plus savant, et moins heureux que lui.... Morlaas, capitale du Béarn, honore ses Lostalot, médecins depuis sept ou huit générations.... Je me tais sur tous les médecins vivans.... j'en oublie beaucoup parmi les morts.

» Mais je dois dire, qu'indépendamment des raisons générales qui rendirent nos provinces propres à la médecine, il y a une raison particulière, surtout au Béarn, lorsque, dans les établissemens des Facultés, les médecins chrétiens, alors ecclésiastiques, disputèrent le terrain aux Juifs qui avoient succédé aux Arabes. Les Juifs n'avoient pu prendre racine dans le Béarn, à cause du peu de commerce de cette province; il falloit aux Juifs un pays plus pécunieux. Mais comme le Béarn ne reçut des papes aucune fondation d'université, il fut privé des médecins ecclésiastiques qui, dans les premiers temps, ne s'écartoient guère du lieu des écoles où ils régentoient. Le Béarn avoit dès lors coutume de livrer la médecine à ses nobles.

» Elle fut parmi nous, de même, par exemple, qu'en Angleterre, un état considérable; elle y eut une grande splendeur jusqu'à ce que Louis XIII, établissant un parlement à Pau, y ouvrît les voies à des honneurs nouveaux, et l'exercice d'autres talens que ceux de la médecine, qui partageoit, avec la milice nationale, le temps de notre ancienne noblesse. Nous comptons parmi nos médecins, les noms de Gassion, de Casans, de Nogues, de Faget, de Sans, de Brumont, de Toya, de Lacave, de Sarramia, de Casamajor, d'Agest, et plusieurs autres qui tiennent à toutes les classes de notre noblesse.

» Il est aisé de comprendre que des gens de cette espèce rendoient la médecine très-recommandable; ils la faisoient à la manière des anciens médecins, dans un pays libre, où l'on reçut plus tard qu'ailleurs les distinctions modernes des diverses parties de la médecine. Ces distinctions n'ont pris une forme stable que depuis l'établissement et le succès généralement connu des Facultés.

» Il reste dans notre ancien fort ou coutume, des traces de la haute considération dont jouissoient les premiers médecins de nos princes ou de la province. La tradition apprend que d'Escuranis, médecin de Marguerite de Valois, fut un des interlocuteurs dans les dialogues agréables de cette princesse, notre souveraine. C'est lui, dit-on, qui avoit fait naître dans l'esprit de cette reine, sœur de François Ier, la curiosité qu'elle montra de voir mourir une de ses femmes pour pouvoir raisonner sur cette matière. La même reine fut secourue par d'Escuranis dans sa dernière maladie, c'est-à-dire dans une attaque d'apoplexie dont elle fut saisie au moment où elle observoit une comète.

» Cette mort fit tant d'impression sur l'esprit de nos compatriotes, qu'ils regardèrent d'une génération à l'autre l'air que nous respirons comme très-propre à causer des catarrhes et des apoplexies. Un des premiers magistrats de la province, frappé, il n'y a pas long-temps, de cette crainte, tomba dans une sorte de mélancolie

qui lui fit fuir notre air, dans lequel il n'étoit pas né, non plus que Marguerite de Valois.

» Il faut convenir qu'il souffle dans nos pays plusieurs fois chaque année, un vent d'Espagne, d'autan ou du midi, qui est en effet très-défavorable à ceux qui ont le corps disposé aux catarrhes et à l'apoplexie; mais les naturels du pays sont en général maigres, forts et sains, sobres, actifs, et à l'abri des impressions funestes du vent d'Espagne.

» On dit aussi que le même d'Escuranis partagea, avec d'autres de ses confrères, la douleur d'assister, dans sa vieillesse, à l'accident terrible qui arriva à un des enfans d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Cet enfant tomba par terre entre deux de ses femmes, qui se le jetoient l'une à l'autre comme un paquet de linge. Les suites de cette chute furent funestes. Si d'Escuranis eût pu annoncer la brillante destinée de Henri IV, frère cadet du jeune prince qui mourut à l'occasion de la chute, il eût porté quelque consolation dans le cœur de ses maîtres plongés dans la douleur la plus amère.

» Les justes regrets du père et de la mère diminuèrent bientôt par les espérances fondées sur les vertus naissantes de leur fils cadet Henri IV. Ces vertus, fortifiées d'âge en âge, développèrent les décrets de la Providence, qui a voulu que l'auguste race des Bourbons ne fût qu'une suite ou une chaîne de héros et de bons rois, tantôt des grands-pères aux derniers des petits-fils, tantôt des pères aux fils aînés, tantôt des pères aux fils cadets; en un mot, d'une branche à l'autre, toutes également fournies des qualités éminentes du tronc.

» Le médecin de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, donna une preuve de force et de courage autant que de candeur et de vertu, lorsqu'à la mort de sa maîtresse, que l'on vouloit attribuer à des causes particulières et cachées, il déclara que ces causes étoient simples et naturelles. Ce médecin ne connut pas l'art insidieux et mensonger qui apprit à tromper le monde par de vaines paroles, par un étalage de dissertations entortillées sur la nature des maladies idéales, singulières, factices, qui échappent aux meilleurs yeux ordinaires.

» Ces plates spéculations ne furent que trop souvent la pâture du peuple, grand admirateur des mots inconnus et barbares, que des hommes sourdement ambitieux font courir de bouche en bouche. Mais la race des hommes vrais ne s'éteindra jamais parmi les médecins : il y en aura toujours qui seront le fléau de ces gens à secrets, à maladies de la masse du sang, à virus, à âcretés, à spécifiques, à pratiques réservées pour eux.

» Mon ami, je m'aperçois que je vous ennuie.... descendons la montagne... Les précipices au bord desquels nous passons me rappellent toujours le testament singulier de Beker, médecin allemand.... Il souhaitoit que, lorsque son âme seroit séparée de son corps, quelque chimiste changeât, par le moyen du feu, son corps en une petite boule de verre.... L'idée est singulière et je l'aime assez... Chaque famille pourroit conserver ses boules.... On

compteroit par boules, comme on compte par quartiers.... Les cimetières, au lieu d'être des lieux infectes et malsains, ne seroient que des amas de boules de verre....

» Vous faites, au reste, des efforts inutiles pour m'arracher mes idées sur ce que j'appelle le secret de la médecine : ce secret est un, à mon avis. Je l'ai donné à mon fils; c'est la meilleure pièce de son héritage.... Je ne puis vous le confier.... Mais suivez la nature.... Toutes les maladies marchent, par exemple, comme la picotte que vous appelez petite-vérole.... Elle nous vient on ne sait comment.... J'apprends que les Anglois la donnent artificiellement à leurs enfans, à l'exemple des peuples d'Orient.... Je ne haïrois pas cette méthode ; car la nature répand la petite-vérole par une vraie inoculation.... Et nous, quand la petite-vérole est dans quelque maison, nous y envoyons des enfans pour qu'ils la gagnent.... Le plus sage parti à prendre est d'aller de bonne heure au-devant de cette maladie au lieu de la fuir....

» Mettez, je vous prie, ce que je vous ai dit au sujet de nos médecins, à côté des catalogues contenant le nombre et les noms des médecins anciens et modernes d'une ville ou d'une faculté ; ne soyez pas fâché d'avoir entendu une fois en votre vie quelques noms qui vous sont inconnus : passez-moi mes listes, comme je vous passe vos catalogues.

» Songez que quelqu'un qui voudroit bien traiter l'histoire de la médecine seroit forcé d'entrer dans des détails pareils à celui où je suis entré : chaque province pourroit fournir une suite de grands hommes. L'histoire de la médecine en France devroit contenir celle de tous les médecins connus dans ses diverses parties, faute de quoi l'auteur de cette histoire auroit manqué son objet.

» Il s'en écarteroit encore davantage s'il tournoit le dos à ce qui peut avoir trait à nos provinces méridionales, qui furent le berceau de la médecine dans notre royaume ; s'il affectoit, en parlant des progrès de la médecine en France, d'amincir ou d'oublier ce qui regarde la Faculté de Montpellier. On ne peut se dissimuler que les Lamure, les Sauvages, les Fizes et leurs semblables, y soutiennent aujourd'hui avec gloire l'édifice de la médecine, dont les dix et onzième siècles jetèrent les premiers fondemens.... Adieu, mon ami ! soyez médecin.... je vous aime comme mon fils ».

§. VII. *Les médecins philosophes travaillent à dissiper la terreur du public ; ils évaluent ce qui se débite sur la contagion et sur tout ce qui la regarde ; ils ne peuvent que protéger l'inoculation, en prenant sur tous les points les partis les plus modérés.*

Ce qu'on vient d'exposer au sujet des médecins philosophes fait assez connoître leur liberté, leurs prétentions, la manière dont ils travaillent au bien de la société. Ils paroissent, à quelques égards, au-dessus de toutes les autres espèces de médecins, ou du moins ils ne sont pas contenus, par une logique particulière, dans des bornes étroites ; ils sont entièrement les maîtres de donner l'essor à leur imagination. Voyons ce qu'ils doivent penser sur l'inoculation.

Ils la voient établie chez les Chinois, peuple ancien, raisonnable et très-soigneux observateur; cette opération est aussi en usage depuis un temps immémorial dans l'Orient, d'où elle s'étend dans toutes les parties de l'Europe; elle convient donc à tous les hommes, de même que tant d'autres pratiques de médecine nées dans les mêmes climats. Il faut donc l'adopter; il seroit au moins déraisonnable de ne pas vouloir en essayer, et plus déraisonnable encore de la condamner sans l'avoir essayée; il ne faudroit pas se rebuter, quand même les premières épreuves n'auroient pas paru favorables.

Ce seroit manquer à la société que de lui dérober un secours après lequel elle court, à l'imitation d'un grand nombre d'hommes qui ont fait d'avance les épreuves et les réflexions nécessaires sur cet objet, puisqu'ils ne peuvent avoir aucun intérêt plus vif que de prendre le meilleur parti possible sur leur santé et sur celle de ce qui leur est nécessairement le plus cher dans le monde, leurs femmes, leurs amis, leurs enfans. Il ne nous reste qu'à jouir des fruits de ces épreuves, que nous nous reprocherons peut-être un jour de n'avoir pas faites des premiers.

En vain dira-t-on et fera-t-on répéter avec un soin artificieux que l'inoculation n'est bonne qu'à mettre la peste dans une ville et dans tout un royaume, que c'est une raison suffisante pour l'exclure. Ces plaintes apprêtées viennent-elles des médecins? Ils abuseroient de leur ministère et de la confiance du public, en étendant les tristes idées de la possibilité d'une maladie pestilentielle, quand même elles sembleroient avoir quelque fondement: cette proposition est vraie; elle peut être prouvée par des exemples qui doivent être sacrés pour nous.

On a vu des médecins combattre, avec cette noble élévation qui tranquillise le public épouvanté, les craintes fondées sur les effets réels ou prétendus des maladies les plus contagieuses et même de la peste. Chirac s'est mis à la tête d'un parti puissant pour essayer de détruire ces craintes, sources de tant de malheurs.

Chicoineau, plein d'audace et de confiance, arrive au milieu de la peste de Marseille, où tout un peuple égaré n'attend que la mort; il calme tout par sa présence; l'espérance et la santé renaissent dès qu'il se montre avec plusieurs de ses confrères non moins décidés que lui.

Boyer vole au secours de sa patrie au moment où la peste y fait les plus grands ravages; il ne craint pas de risquer sa vie pour sauver celle de ses concitoyens, qui sentent enfin ranimer leurs esprits abattus.

Quels traits de la part de ces médecins! et quels exemples à imiter! A quel propos prétendrions-nous aujourd'hui nourrir et fomenter la pusillanimité de nos concitoyens? Par quelle fatalité voudroit-on nous mettre de moitié avec ces âmes timorées, qui flottent sans cesse dans une puérile et triste incertitude, et qui ne se repaissent que de vaines frayeurs! Irions-nous, profitant de la foiblesse des hommes, bâtir notre réputation sur leurs paniques pré-

jugés, et nous nourrir avidement de leurs larmes, dont nous devons tarir la source au lieu de les faire couler !

Loin de nous un pareil système de séduction ou de basse adulation pour les foiblesses de nos frères. La crainte, l'inquiétude, le saisissement, les effets terribles de ces passions, sont les plus cruels de tous leurs maux. Nous devons les guérir, et surtout les préserver de la peur.

Le mot de peste nous est interdit. Les mêmes lois qui défendent aux militaires de mettre l'alarme dans un camp, ou de fuir devant l'ennemi, nous défendent d'augmenter la terreur des sujets du roi : il nous ordonne de veiller sur leur santé et sur le maintien de l'ordre public qui en dépend. En un mot, un médecin qui ose annoncer la peste, pourroit être traité comme un perturbateur du repos public.

Eh quoi ! la peste est partout aujourd'hui ! elle nous assiége de tous les côtés ! elle est dans l'eau que nous buvons et qu'on n'osera bientôt plus boire sans que l'art l'ait préparée. La peste est dans la vaisselle de cuisine ; elle est dans nos caves, dans nos champs, dans l'air que nous respirons, dans les murs de nos appartemens ; il n'y a plus que des maladies contagieuses, des épidémies, des maladies mortelles ; les poisons nous environnent de tous côtés ! les médecins ne sont donc dans le monde que pour publier et exagérer ses malheurs ! Quel triste rôle veut-on leur faire jouer !

François, rassurez-vous ; votre sort, votre climat, vos mœurs sont faits pour porter envie aux autres habitans de la terre. Vos ancêtres vous ont laissé un fonds de bonne constitution qu'il dépend de vous de mettre à son degré de perfection ; vous avez, pour soigner votre santé et pour traiter vos maladies, des hommes vigilans, doux, modérés, instruits, et qui ne vous laissent rien à désirer, ni rien à craindre.

Ils sont sans cesse occupés à combattre vos infirmités, toujours plus terribles lorsqu'on les voit de loin, lorsque l'ignorance en exagère les malheurs, ou lorsque de vaines criailleries, qu'excite le mensonge, en imposent à la bonne foi et à la droiture de vos cœurs.

S'il est vrai que le nombre des ressorts nécessaires aux mouvemens de la vie, et surtout la délicatesse des parties destinées à entretenir le jeu des sensations et le commerce entre l'âme et le corps, nous exposent à de petits et de fréquens dérangemens, il est vrai aussi que le nombre des malades et des maladies mortelles et bien caractérisées, n'est pas aussi multiplié qu'on le publie communément.

Les causes journalières d'incommodités sont journellement vaincues par la nature, qui veille à notre existence ; et si la nature avoit à perdre ses droits, ce ne pourroit être communément que dans les malades que la peur auroit saisis, ou qui auroient par malheur à faire à des ministres de santé dont le système seroit de tourner tout à leur profit en se donnant pour les maîtres de la vie. Le grand talent de ces personnages seroit de savoir à propos remuer la timidité, la délicatesse, les scrupules de leurs malades.

S'il est vrai que les lois de la société, la police des villes, les suites du commerce, nos mœurs, en un mot, exposent les citoyens à s'incommoder quelquefois les uns les autres, et à se gêner jusque dans leurs habitations par rapport à leurs voisins, il est vrai aussi que c'est une convention, c'est un devoir réciproque à tous les hommes.

Quiconque négligeroit de le remplir essayeroit de rompre des liens indissolubles, et mériteroit d'être privé de tous les agrémens et de tous les droits de citoyen. De là suit évidemment la nécessité de la contagion ou de la communication des maladies, puisqu'il est invinciblement prouvé qu'il y en a dont le germe se transporte d'un lieu à un autre, comme les semences des plantes.

S'il est vrai que les médecins ont été plus à portée que tous les autres hommes de connoître et de distinguer les suites de la communication des maladies, il est vrai aussi qu'ils n'ont jusqu'à présent pu trouver aucune méthode d'empêcher la contagion ; ils ont tâché de la modérer ou de diminuer les effets des poisons que l'air transporte d'un lieu à un autre. Pour faire mieux qu'ils n'ont fait à cet égard, il eût fallu qu'ils trouvassent des spécifiques contre les poisons des maladies encore flottant dans l'atmosphère ; leurs lumières n'ont pu aller jusque-là.

Il ne leur restoit d'autre ressource que celle de proposer aux magistrats de dissoudre les liens des citoyens, de les écarter les uns des autres, de détruire enfin les villes. Or, ce projet n'est qu'un projet chimérique que les médecins n'ont jamais tenté, et qui n'auroit pu être dicté que par des esprits qui ne connoissent pas les lois de la société, presque aussi nécessaire à l'homme que la vie même. D'ailleurs, que gagneroit-on à tous les transports des malades? S'y prendroit-on autrement si on vouloit perpétuer la contagion et la répandre partout? On se récrie contre les inoculés qui quittent leurs maisons, et on voudroit transporter de rue en rue les malades qui ont la petite-vérole naturelle.

Comment se sont enfin conduits les médecins? Le parti qu'ils ont pris semble naturellement devoir être le plus sage à suivre. Personne n'a dû être en droit de se plaindre lorsqu'on lui a donné pour modèle les médecins, aussi amis de la vie que tous les autres hommes ; s'ils sont dévoués par état au service des malades, ils n'ont pourtant jamais eu, à cet égard, des liens qu'ils ne pussent rompre d'une manière ou d'autre.

Quant à leur personne, ou ce qui regarde la conservation de leur propre individu dans les lieux où régnoit une contagion, quelques médecins ont fui ces lieux : ils ont eu tort ; ils ont donné un mauvais exemple ; mais le plus grand nombre ont pris le parti de se roidir contre les obstacles et de s'exposer à toutes les causes communes et inévitables des maladies ; ils ont opposé un courage héroïque aux plus cruelles pestes même ; leurs sentimens passant d'un homme à l'autre, en ont sauvé un plus grand nombre que la fuite et les remèdes. Tout homme est soldat lorsque l'ennemi est à la porte. Tout homme est médecin dans des temps de contagion.

C'est peut-être à l'exemple des médecins que des peuples entiers

sont parvenus au point d'affronter les lieux où règne la peste, et de ne pas se déconcerter lorsqu'elle est dans sa plus grande vigueur. Tels ont été vraisemblablement les motifs mâles et bien réfléchis des Turcs, auxquels on ose reprocher aujourd'hui le courage qu'ils montrent dans des temps de peste.

Eh! quel parti voulez-vous qu'ils prennent? Croyez-vous qu'ils n'ont pas épuisé toutes les ressources que vous leur proposeriez? Aussi citoyens qu'hommes, ils n'abandonnent pas leurs semblables, auxquels ils sont attachés par des liens qu'ils ne cherchent pas à rompre. Et vous les insultez! Que croyez-vous qu'ils puissent penser des leçons que vous prétendez leur donner du fond de vos cabinets? Imitez-les plutôt; encouragez vos concitoyens à profiter de leurs exemples dans l'occasion.

C'est ainsi qu'ont pensé plusieurs grands médecins qui ne regarderoient pas sans doute comme leurs successeurs ceux qui, par leurs propos et leurs écrits, ne cessent d'alarmer le monde sur les dangers des maladies contagieuses.

Appliquons tout ceci à la contagion de la petite-vérole dont on parle tant aujourd'hui. Tous les médecins s'accordent à dire que la peur et le saisissement de ceux qui en sont attaqués, rendent cette maladie très-fâcheuse. La révolution corporelle qu'excite la frayeur et que quelques-uns ont nommé mécanisme craintif, n'est autre chose qu'un serrement universel, une constriction générale, une concentration des forces et des humeurs, une gêne enfin qui empêche le développement et la marche naturelle de la petite-vérole.

C'est à cette cruelle et fatale révolution qu'il importe de remédier, surtout dans les grandes villes : il faut bien se garder d'en répandre et d'en augmenter les causes ou les motifs : la plupart des citoyens deviennent, par leurs terreurs paniques, aussi tremblans que des enfans auxquels on parle de spectres et de loups-garoux.

Ce qui regarde la contagion de la petite-vérole ne doit intéresser que ceux qui ne l'ont point eue; c'est à eux à raisonner sur cet objet; les autres doivent se mettre à leur place; s'ils disent qu'ils craignent de l'avoir une seconde et une troisième fois, il est trop aisé de leur répondre à cet égard pour qu'ils puissent jamais obtenir le droit de se faire mettre au nombre de ceux qui courent évidemment les dangers de la contagion. Parlons seulement, dans ce moment-ci, à ceux qui, n'ayant point eu la petite-vérole, doivent craindre de l'avoir par contagion, puisqu'il est évident qu'elle se gagne communément par cette voie.

Parlons, par exemple, à tous les habitans d'une ville qui n'ont point essuyé la petite-vérole : n'est-il pas vrai qu'ils sont faits pour vivre les uns avec les autres, qu'ils ont entre eux des rapports qu'ils ne peuvent rompre sans rompre en même temps tous les liens de leur société, et sans ébranler de proche en proche les fondemens de leur ville? Il faut donc qu'ils se supportent, qu'ils se secourent, qu'ils pourvoient à leurs besoins réciproques, qu'ils conservent exactement les droits qu'ils ont les uns sur les autres.

Ils doivent savoir, quant à ce qui concerne la petite-vérole, qu'ils

l'auront tous, ou presque tous, tôt ou tard ; ils ignorent par qui elle commencera quand elle viendra, de quelle espèce elle sera ; ils doivent l'attendre à tout instant et dans toutes les saisons ; mais ils ne peuvent ignorer que tantôt elle se répand sourdement et d'un sujet à l'autre, que tantôt elle saisit un grand nombre de sujets à la fois ; que tantôt elle est de bonne espèce, et quelquefois très-maligne.

Il est évident qu'en considérant les choses sous ce point de vue, tous les citoyens d'une ville qui n'ont point eu la petite-vérole, doivent se regarder comme étant continuellement entourés de venin, et continuellement menacés de succomber à ses effets.

Le premier d'entre eux qui sera atteint de la maladie, sert, pour ainsi dire, d'avertissement aux autres ; l'abandonneront-ils, et de quel côté fuiront-ils pour éviter la contagion ? Ils ne savent point quel est le vent qui l'a apportée ; ils ne savent pas si elle n'a pas déjà fait impression sur eux ; il faut donc qu'ils se livrent courageusement à tout ce qui peut arriver.

Voici la principale question sur la contagion : N'est-il pas permis à un des citoyens dont il est question, de se donner volontairement la petite-vérole ? Quant à ce qui le regarde, il peut très-bien se hâter de sortir de la perplexité continuelle dans laquelle il doit être, en attendant incessamment la contagion naturelle dont il sera affecté tôt ou tard.

Mais que peuvent dire les autres ? N'ont-ils pas le même droit que lui ? et ne seroient-ils pas fâchés que quelqu'un voulût gêner leur liberté sur cet objet ? Que leur importe que la contagion qu'ils attendent à tout moment, leur arrive ou par les voies ordinaires, dont ils ne peuvent pénétrer la marche, ou par une voie extraordinaire, telle que la volonté spéciale et le choix d'un d'entre eux ?

Ce choix, qu'ils n'ignorent pas, les avertit encore mieux que la première petite-vérole naturelle qui se montre parmi eux : entièrement assujettis aux effets de la contagion naturelle, à laquelle ils s'attendent à chaque instant, ils ne peuvent trouver mauvais que quelqu'un d'entre eux marque, pour ainsi dire, cet instant.

La contagion naturelle et la contagion artificielle sont parfaitement égales ou parallèles en partant du premier qui a eu la petite-vérole naturellement, et du premier qui se l'est donnée artificiellement. Or, comme il n'y a point de moment dans l'année où quelqu'un ne soit pris de la contagion naturelle, où qui ne porte en lui le venin de la petite-vérole plus ou moins prêt à se développer, il n'en est point dans lequel chacun ne soit libre de se livrer à la contagion artificielle.

Plus on considère la question, plus on trouve des raisons favorables à la petite-vérole artificielle. Ceux qui prétendroient qu'ils aiment mieux rester dans l'ignorance de leur sort et ne pas penser au temps auquel la petite-vérole leur viendra, pourroient aisément être comparés à des enfans qui ne veulent pas savoir qu'on vieillit tous les jours, que l'âge de puberté fait des révolutions marquées, que le temps où les femmes perdent leurs règles est un temps respectable pour elles, etc.

Je ne veux point, dira quelqu'un, risquer d'avoir la petite-vérole lorsqu'il plaira à mon voisin de se la donner. On lui répondra, êtes-vous le maître de disposer du temps auquel vous devez l'avoir et où vos voisins risqueront de la prendre de vous? Je prétends, dira un autre, que, lorsqu'on veut se donner la petite-vérole, il faut qu'on quitte la ville; faut-il la quitter lorsqu'on l'a naturellement? ou plutôt ne faudroit-il pas la déserter à tout moment, puisque le venin de la petite-vérole roule sans cesse dans son enceinte? Et dans quel lieu vous cacher où la contagion ne puisse aller vous trouver au moment même de votre arrivée?

Si les nourrices, les femmes grosses ou en couche, les étrangers qui sont dans une ville, ceux qui sont incommodés ou qui ont quelque affaire pressante, se récrioient sur ce qu'on les expose à la petite-vérole dans un moment qui ne leur convient pas, on leur répondroit que la petite-vérole naturelle attaque tous les jours des personnes qui sont dans les mêmes cas qu'eux, et que personne ne peut leur répondre qu'ils n'en seront point attaqués d'un moment à l'autre.

Je mets dans la même classe ceux qui mourront sans avoir la petite-vérole, ceux qui l'auront plus d'une fois en leur vie, soit qu'ils l'aient d'abord gagnée par l'inoculation ou autrement, et ceux qui, ayant été inoculés, ne l'auront point. Toutes ces combinaisons, rares et éloignées de la loi générale, ne me paroissent propres qu'à fournir des prétextes à ceux qui aiment les disputes et les chicanes. Il s'agit de raisonner sur ce qui arrive le plus communément.

J'en dis à peu près autant de toutes ces questions d'un très-petit détail, qu'on fait au sujet du venin de la petite-vérole. On demande s'il vaut mieux inoculer au bras qu'à la jambe, par les vésicatoires ou par des plaies; s'il vaut mieux avoir recours à une méthode par laquelle on a beaucoup de boutons, qu'à celle au moyen de laquelle on en a très-peu?

Ces questions supposent qu'on est d'accord sur le fonds, qui est de préférer l'inoculation; c'est à ceux qui pratiquent cette opération à répondre à cette espèce de doutes, que le temps peut seul dissiper, lorsqu'on l'emploiera à faire les observations nécessaires et non à disputer. Le temps et les épreuves étant de même les seuls moyens propres à décider jusqu'à quel point ceux qui ont eu la petite-vérole par l'inoculation sont exempts de la petite-vérole naturelle, il faut se presser de faire des épreuves qui seront utiles à nos neveux.

Il faut aussi renvoyer aux inoculateurs la réponse à ces questions tant répétées : Que devient le venin introduit dans le sang des inoculés qui n'ont point la petite-vérole? Et que devient ce venin dans ceux qui le respirent continuellement sans en être affectés, lorsqu'ils ont eu la petite-vérole, et quelquefois même lorsqu'ils ne l'ont point eue? Que deviennent tous les miasmes, les poisons, les parties putrides qui roulent dans l'atmosphère d'une ville? Quel est l'effet de tant de mophètes ou de lieux empoisonnés dont les villes sont remplies?

On ne peut faire attention à la crainte de ceux qui prétendent que les inoculateurs portent sans cesse le venin de la petite-vérole avec eux; car, après tout, les médecins ne le portent-ils pas de même? Et par combien d'endroits ce poison ne sort-il pas de la chambre d'un malade? Demandera-t-on aussi si on peut passer dans sa rue?

Quant à ceux qui rejettent l'inoculation parce qu'ils sont persuadés que le venin de la petite-vérole introduit dans le sang peut être joint à quelque autre venin, et qu'on peut même le mêler avec quelque poison préparé, il faut que, pour les mêmes raisons, ils ne mangent ni ne boivent, ni ne prennent aucun médicament; car la boisson, les alimens et les remèdes peuvent être joints à des poisons; il faut aussi qu'ils restent sans cesse chez eux, parce qu'ils peuvent être écrasés dans une rue: et si la maison qu'ils habitent tombe! et si la terre s'ouvre sous leurs pieds!

J'ai supposé jusqu'ici que la petite-vérole naturelle et l'artificielle étoient à peu près égales en tout; c'est-à-dire, qu'elles se réduisent à une maladie pour ainsi dire nécessaire et naturelle, vive, fatigante, laborieuse, mais dont la nature vient à bout par ses propres forces; cependant je ne puis oublier, qu'à prendre ainsi les deux petites-véroles, l'artificielle a quelques avantages, puisqu'elle est moins sujette que la naturelle à marquer et cicatriser le visage, à laisser des impressions sur les yeux, sur la poitrine, à être suivie d'un plus ou moins grand nombre de dépôts, de clous, d'abcès, de glandes, d'une maladie de langueur, d'une sorte de récidive.

On ne m'accusera pas d'exagérer sur ce point; et je conviendrai même que le zèle des partisans de la petite-vérole artificielle leur a fait oublier les accidens qui l'accompagnent quelquefois.

Mais la petite-vérole artificielle a encore d'autres avantages; elle ne surprend point comme la naturelle; on se la donne à volonté, au lieu que la naturelle vient très-souvent fort mal à propos, tant pour les malades que pour ceux qui les environnent. Voilà une très-grande différence sans doute; il faut y joindre l'utilité des préparations, non que je pense que ces préparations soient aussi importantes, aussi utiles qu'on le débite communément.

Je ne puis partager, avec quelques inoculateurs, les opinions dont ils ont rempli les têtes sur l'adoucissement prétendu des humeurs; sur la diminution du sang faite à volonté, sur l'espèce d'alimens avec quoi on nourrit les personnes qui se destinent à l'inoculation: tout cela me frappe peu, parce que je ne sais pas comment il faut être pour avoir heureusement la petite-vérole; mais bien des gens en sont touchés; la bonne opinion qu'ils ont des préparations augmente leur confiance pour l'inoculation; je dois à cet égard m'en rapporter aux lumières des inoculateurs, seuls juges aujourd'hui recevables sur tous ces points.

Je m'en tiens à dire qu'on prend la petite-vérole artificielle quand on la veut, et que cette liberté, cette possibilité de choisir me paroît très-favorable à cette espèce de petite-vérole; j'aime à imaginer qu'on parviendra peu à peu à y assujettir tous les enfans, et voilà, ce me semble, le point le plus désirable pour rendre l'inoculation aussi généralement utile qu'elle peut l'être.

Ce n'est pas tout : on sait, par un trop grand nombre d'expériences, que la petite-vérole naturelle est en général une maladie meurtrière, et les épreuves déjà faites prouvent que l'artificielle ne l'est pas. Qu'on ne m'impute pourtant pas d'aller trop loin sur cet objet : je m'explique. C'est, je crois, donner une preuve d'inexpérience que de faire monter à un très-grand nombre les personnes que la petite-vérole naturelle enlève. On a trop grossi ce nombre ; on a trop abusé de la crainte des peuples ; on a trop augmenté cette crainte, et on a fait à mon grè très-mal de s'y prendre ainsi.

Il n'étoit pas question d'allumer l'enthousiasme dans des têtes foibles et timides ; elles ne cessent malheureusement de semer ce poison lent, ennemi de la vie, la timidité, le défaut de confiance ; les agitations que suivent une incertitude et une langueur mortelles ; ces sources de malheurs ne sont que trop multipliées, surtout dans nos villes les plus policées ; si on ne s'occupe point à les tarir, elles corromperont peu à peu la masse de nos François.

Les têtes les plus froides conviennent, ainsi que les ennemis de l'inoculation, que la mortalité de la petite-vérole naturelle ne vient point tant de la maladie elle-même, que de la mauvaise disposition des sujets sur lesquels elle tombe, et qu'enfin (ce qu'il faut bien remarquer), si on ôtoit du nombre des morts de la petite-vérole, ceux qu'enlèvent des épidémies, c'est-à-dire, des espèces d'accès ou de bouffées de contagion qui rendent souvent la petite-vérole très-maligne, ce nombre ne seroit pas considérable.

D'après ces idées sages et mesurées, les médecins ont fondé leur plan de traitement concernant la petite-vérole. Presque personne n'ignore qu'ils sont partagés entre eux sur cet objet important. Deux méthodes des plus contraires, celles des échauffans et des rafraîchissans, font deux partis puissans qui divisent les praticiens. Chaque malade, de même que les législateurs, qui veillent pour tous les sujets des républiques et des rois, s'en rapporte à chaque médecin pour le choix de sa méthode.

Un troisième parti se présente, celui des inoculateurs : il promet encore plus de succès que les deux autres ; pourquoi faut-il qu'il soit moins libre qu'eux? Bien des citoyens s'attachent à ce parti : peut-on s'opposer à leurs vœux? au moins ceux qui craignent les épidémies, ceux qui ne savent pas s'ils seront bien disposés lorsque la petite-vérole leur arrivera, sont-ils en droit de se mettre, au moyen de la petite-vérole artificielle, dans le cas d'éviter tout accident.

Les sujets cacochymes et mal disposés qui risquent, de l'aveu de tous les médecins, de périr de la petite-vérole naturelle, ne doivent-ils pas s'empresser d'avoir recours aux inoculateurs, qui leur donnent les plus flatteuses espérances?

Les bons sujets d'une ville, qui sont presque assurés de se tirer heureusement de la petite-vérole naturelle, ont-ils bonne grâce à prétendre gêner les sujets mal disposés? Veulent-ils les forcer d'attendre tranquillement le glaive qui coupera le fil de leurs jours? Pourquoi veut-on aussi forcer le monde à attendre de fatales épidémies? Qui voudroit être de moitié avec un médecin, pour avoir

fait renoncer à l'inoculation un malade qu'emporteroit ensuite la petite-vérole naturelle? Quel nom donneroit-on à une pareille conduite? et quels seroient la honte, quels seroient les remords d'un médecin qui se trouveroit dans ce cas?

Enfin, on ne peut s'empêcher de convenir que le système des inoculateurs est au moins aussi soutenable que celui des médecins qui traitent la petite-vérole par une méthode chaude, ou de ceux qui la traitent par la méthode des adoucissans et des remèdes froids. Pourquoi bannir le premier système si on permet les deux derniers? Après tout, on ne lui disputera pas d'être bon aux corps bien disposés et bien sains; il paroît de plus, si on lui donne une liberté entière, pouvoir résister aux épidémies; il peut être utile aux sujets mal constitués en les préparant.

Les méthodes ordinaires de traitement sont, de l'aveu même de leurs partisans, insuffisantes dans certaines épidémies malignes, qu'elles ne sont pas assurément dans le cas d'empêcher; et elles ne peuvent réchapper les sujets mal disposés; ells sont donc bien au-dessous de l'inoculation.

On répond à la prétention principale des inoculateurs, c'est-à-dire à ce qu'ils avancent au sujet de leur méthode, qu'ils croient propres à sauver la vie à ceux que la petite-vérole naturelle emporte; on y répond, dis-je, par des calculs. Les registres mortuaires de Londres prouvent, dit-on, que les morts de la petite-vérole ont été en plus grand nombre pendant environ trente années pendant lesquelles on a inoculé, que pendant le même espace de temps avant qu'on eût recours à l'inoculation.

Comment accorde-t-on ces calculs avec ce que les Anglois ont publié en comparant le nombre des inoculés avec celui des malades qui ont eu la petite-vérole naturelle dans un hôpital? Il paroît par ces listes qu'il en est mort un grand nombre des derniers, tandis que ceux que l'inoculation n'a pu sauver sont en trop petit nombre pour faire quelque impression, eu égard à la quantité des malades inoculés, ou attaqués de la petite-vérole naturelle.

D'ailleurs, à qui persuadera-t-on que les Anglais soient si peu instruits de ce qui se passe sous leurs yeux! Bien loin de s'être aperçu des ravages prétendus de l'inoculation (ce qui les auroit sans doute portés à bannir cette méthode), ils ne cessent, au contraire, de la pratiquer tous les jours : on dit même qu'il n'y a plus à Londres un médecin de nom qui soit opposé à l'inoculation!

Il est raisonnable de penser que les Anglais se conduisent mieux chez eux, sur un fait de calcul, que ceux qui prétendent les raviser, sur ce qui regarde leurs propres registres; ils doivent en connoître la valeur et la fidélité. Tous les peuples qui pratiquent l'inoculation depuis long-temps sont dans le même cas que les Anglais.

Pourquoi, au reste, aller s'embrouiller dans des calculs difficiles à faire et qui peuvent induire en erreur? Jetons seulement les yeux sur la liste de ceux qui ont été inoculés parmi nous, par M. Tronchin, par M. Gatti et par M. Hosti. On peut défier quelque médecin que ce soit de fournir (en plaçant les malades de suite, comme il les a vus et traités) une pareille liste de gens à peu près de la même

espèce, à peu près du même âge, du même tempérament, de la même ville, qui aient vécu à peu près de la même manière, et qui soient guéris sans aucun accident.

Un connoisseur qui ouvrira les listes des inoculateurs pourroit presque deviner ceux qui seroient morts de la petite-vérole naturelle : il en est qui ont perdu presque tous leurs parens de cette maladie depuis long-temps fatale à leur sang ; et l'on s'étonne que l'inoculation trouve des partisans et des protecteurs.

J'ai dit que les calculs sur les registres mortuaires peuvent induire à erreur, et je le prouve. Supposé qu'il soit mort cent sujets de la petite-vérole naturelle pendant l'espace de dix ans avant l'inoculation, et qu'il en soit mort cent dix de la même maladie pendant dix années d'inoculation, comment établir sur ce fait isolé un principe qui puisse être de quelque utilité pour éclairer la question?

Premièrement il faut savoir si la petite-vérole naturelle qui a regné pendant les dix années avant l'inoculation, et pendant les dix ans où l'on a fait cette opération, a été de la même espèce, également bénigne ou maligne.

En second lieu, il faut établir que le même nombre de sujets précisément a été attaqué de la petite-vérole pendant les deux dixaines d'années ; car le calcul porte à faux, s'il y en a eu moins pendant les dix années qui ont précédé l'inoculation. S'il y a eu pendant le temps de l'inoculation plus de petites-véroles, est-il surprenant qu'il y ait eu plus de morts? Or, les ennemis de l'inoculation qui soutiennent qu'elle augmente la contagion, doivent soutenir aussi que lorsqu'elle a été en usage, il y a eu plus de petites-véroles que quand elle ne l'étoit pas.

Troisièmement, il faudroit de même savoir si, pendant les deux dixaines d'années les sujets qui ont été attaqués de la petite-vérole ont été en nombre égal par rapport à l'âge, par rapport au sexe, par rapport au tempérament, et surtout par rapport à la constitution particulière, qu'on sait être favorable ou défavorable à la petite-vérole.

En quatrième lieu, s'il y a eu plus de morts pendant les dix années de l'inoculation, comment prouvera-t-on qu'il n'y a point eu, pendant ces dix années, plus d'épidémies que dans les années précédentes?

La petite-vérole est communément très-bénigne à Montpellier; elle y fit des ravages affreux en 1744. Cette année, en la comptant ou en ne la comptant pas, pourroit servir à faire deux calculs bien différens sur le nombre des morts de la petite-vérole à Montpellier.

Il paroît qu'on ne peut faire un calcul utile sans tous ces éclaircissemens, que les registres mortuaires ne fournissent pas. Au reste, on sait que les inoculateurs opposent à cet égard calcul à calcul ; et le leur n'est certainement pas moins séduisant que celui des ennemis de l'inoculation.

Tout concourt enfin à prouver aux yeux d'un philosophe, que la méthode de l'inoculation mérite la préférence, ou du moins qu'elle doit être admise ou tolérée. Un particulier doit la désirer pour lui,

puisqu'il risque moins pour sa vie, de l'aveu même de quelques-uns des plus forts ennemis de cette méthode. Un père de famille est plus assuré de conserver un plus grand nombre d'enfans par l'inoculation. Le roi peut, par la même méthode, sauver la vie à plusieurs de ses sujets.

Enfin, cette méthode doit être d'autant mieux accueillie, qu'elle exclura pour toujours des disputes sur la méthode échauffante et la méthode rafraîchissante, dont, si on s'en rapporte aux auteurs les plus graves, les effets sont souvent très-pernicieux. N'est-il pas heureux qu'on trouve un moyen propre à bannir deux opinions pareilles, qui font la preuve la plus convaincante de l'embarras des médecins, auxquels l'inoculation tend une main favorable?

On peut consulter sur tous ces points et beaucoup d'autres, les ouvrages des protecteurs de l'inoculation; je m'en rapporte surtout à la manière dont ces matières sont discutées dans le Journal de Médecine, ouvrage utile et nécessaire, dont l'auteur, plein de zèle et de lumières, a adopté l'inoculation après un examen réfléchi; il se fait un devoir d'entrer sur cet objet dans un détail très-circonstancié; il vaut mieux que j'en conseille ici la lecture que que si j'allois le copier.

Au reste, il n'y a aucune méthode, aucune pratique de médecine qui soit plus solidement établie que celle de l'inoculation; je veux dire que les mêmes raisons qui déterminent ordinairement les médecins à adopter dans une maladie un remède plutôt qu'un autre, doivent le déterminer à préférer la petite-vérole artificielle à la petite-vérole naturelle.

Je dis plus: les ennemis de l'inoculation ne prennent pas garde qu'on pourroit employer contre la médecine en général les mêmes armes qu'ils essaient d'employer contre l'inoculation. Je ne crois pas qu'ils trouvassent leur compte à entrer dans cette lice avec un médecin philosophe bien instruit.

Je souhaiterois que quelques-uns d'entre eux eussent fait cette réflexion avant de produire leurs doutes, leurs idées, leurs raisonnemens et leurs calculs contre l'inoculation; ils se seroient moins exposés à des reproches pareils à ceux qu'a faits aux médecins un ingénieux auteur. « Leur bonté, dit-il, est dure, leurs secours » sont cruels, leur familiarité est impérieuse ». Les amateurs de l'inoculation semblent être plus à l'abri de ces reproches que ses ennemis.

CHAPITRE VIII.

LES MÉDECINS LÉGISLATEURS OU JURISTES.

§. Ier. *Rapports de la justice et de la médecine; exemples tirés de l'Ecriture qui prouvent ces rapports; il en reste des traces dans l'Histoire des Égyptiens, dans celle des Grecs et celle des Romains; des archiatres et des comtes des archiatres ou premiers médecins des empereurs; ce qu'en dit Cassiodore, auteur du sixième siècle de l'Église.*

La déesse Thémis, suivant d'anciennes traditions païennes, donna les premières lois aux mortels; ces lois contenoient sans

doute des règles pour plusieurs maladies. Apollon, père de la Médecine, faisoit la fonction de Thémis lorsqu'il rendoit ses oracles. La Justice et la Paix, filles de Thémis, ne purent manquer de s'occuper de la santé et des maladies. La figure de la Justice, qu'on représentoit avec un regard sévère et un certain air qui imprimoit le respect, rappeloit la gravité de la Médecine; aux armes près, qui marquent la souveraine puissance de la Justice, ses attributs convenoient assez à notre art; elle ne pouvoit surtout obtenir de Jupiter l'augmentation ou la diminution des calamités publiques, sans que la Médecine y entrât pour quelque chose.

Telle fut dans le siècle d'Astrée, ou suivant l'esprit du paganisme, la liaison intime de la Justice avec l'art de conserver la santé, et celui de guérir les infirmités inséparables de l'humanité.

La raison seule, en écartant toutes ces idées fabuleuses et toutes les métaphores, prouve cette liaison. A peine l'enfant est-il formé dans le ventre de sa mère, que la Justice veille sur son sort, en empruntant les yeux de la Médecine; elle les emprunte de même lorsqu'elle reçoit et conserve le dépôt d'un citoyen qui vient de naître; elle le suit dans tous les âges dont la Médecine marque les différens termes et les diverses révolutions; elle veille sur ses alimens, sur ses maladies, sur ses habitations par les moyens que lui fournit notre art.

La Justice en appelle à nos décisions lorsqu'il s'agit de juger des effets des poisons, des plaies, et de mille autres accidens; elle n'est enfin tranquille sur son sort que lorsque la Médecine en répond; elle ne lui laisse prendre aucun engagement que lorsqu'elle est assurée de l'état de sa santé : les mariages, les vœux de religion, les testamens, les successions; tous ces objets et tant d'autres dont la Justice s'occupe journellement, sont, à bien des égards, du ressort de la Médecine.

L'histoire vient au secours de la raison. Moïse, le premier des législateurs, avoit d'abord accoutumé de faire assembler le peuple auprès de lui; il jugeoit toutes les disputes qui pouvoient survenir, et il éclaircissoit les doutes parmi lesquels il y en avoit sans doute quelqu'un sur des matières de médecine. Moïse établit ensuite un tribunal inférieur; il lui donna des lois où il s'en trouve quelqu'une sur des questions médico-légales. Il y est fait mention « des coups » que peut recevoir une femme grosse, de la fausse-couche qui » peut s'ensuivre, et de la punition due à ce crime ».

Il y a même des interprètes qui prétendent que la loi est exprimée de manière à distinguer le produit de la fausse-couche, c'est-à-dire qu'elle indique que le fœtus peut être en vie et formé, ou bien non entièrement formé; ce qui fait une différence dans le crime de celui qui a porté le coup à la femme. Le détail des circonstances qui peuvent avoir trait à cette loi, est entièrement du domaine de la médecine, sans laquelle aucun juge ne parviendroit à une instruction complète sur ces matières.

« Si de deux hommes qui se sont pris de querelle (dit Moïse » dans l'Exode), l'un est blessé de manière à être obligé de gar- » der son lit, et qu'il puisse se lever ensuite et marcher même

» avec le secours d'un bâton, alors celui qui aura frappé ne sera » pas puni comme coupable d'un homicide, mais il sera condamné » aux dépens et à payer les médecins qui auront été appelés ». Ces médecins, qui avoient d'abord soin du malade, étoient ensuite chargés de faire le rapport de la maladie, et le juge donnoit sa sentence.

On sent combien il étoit facile aux médecins de sauver ou de faire punir un coupable, en décidant si le coup qu'il avoit porté étoit mortel ou non. Les auteurs modernes sont pleins de réflexions et d'observations sur ce qui regarde les plaies mortelles, ou qui ne le sont point, et ce n'est qu'en conséquence de ces réflexions que le juge peut prononcer; il partage alors sa fonction avec les médecins.

Les lois concernant la lèpre, contenues dans le Lévitique, ne sont qu'une suite d'observations de médecine les plus scrupuleuses: on ne peut les lire sans sentir qu'il falloit être médecin pour les entendre, pour les expliquer, et pour les commenter, comme il falloit l'être aussi pour faire ces lois. On doit en dire autant des lois pour les vierges, pour les femmes en couche ou autrement, et pour les hommes sujets à des incommodités que les médecins peuvent seuls connoître et juger.

Tout cela indique le rapport intime de la médecine et de la justice chez le peuple juif; nous avons parlé ailleurs de son rapport avec le sacerdoce; or, la justice fut long-temps dévolue aux prêtres chez le même peuple. Ainsi la religion, les lois et la médecine contenoient le corps de la société et en dirigeoient les ressorts.

On trouve dans l'histoire profane bien des traits qui démontrent que les nations anciennes avoient fort approfondi les questions médico-légales. En voici des plus singuliers. 1°. Une loi défendoit aux médecins égyptiens d'essayer d'aucun remède particulier ou nouveau : il falloit suivre le code approuvé par les législateurs dans le traitement des maladies. 2°. Une autre loi non moins singulière ordonnoit aux Syriens d'obéir aux médecins; il n'étoit pas permis de se soustraire à leurs décisions.

Voilà deux lois médicinales bien outrées; ceux qui avoient fait la première étoient plus juristes ou plus législateurs que médecins; ils prétendoient assujettir à une règle constante la variabilité essentielle à la médecine. Ceux qui firent la deuxième loi étoient plus médecins que législateurs; ils sacrifioient la liberté et même la vie des malades aux idées des médecins.

Laquelle des deux lois valoit le mieux, ou plutôt quelle étoit la plus extravagante? L'une faisoit des médecins autant de tyrans; l'autre en faisoit autant d'esclaves : il est fort douteux qu'ils eussent été consultés pour la promulgation de la première loi; les jeunes s'y seroient opposés de toutes leurs forces.

Les médecins avoient été vraisemblablement consultés pour la seconde loi; mais sûrement ceux qui avoient quelque expérience ne l'avoient pas conseillée; celle-ci pouvoit plaire aux jeunes, comme la première plaisoit aux vieux. Il est vrai aussi que l'envie de dominer, plus ou moins enracinée dans la tête des médecins, devoit rendre leur avis différent.

Les Grecs furent trop instruits et acquirent trop d'expérience dans toutes les parties de la philosophie et dans la science de conduire les hommes, pour ne pas apercevoir les lumières nécessaires que la physique et la médecine répandoient quelquefois sur les lois. Ils firent la comparaison d'une maladie avec une affaire civile ou criminelle dans laquelle se trouvoient le juge, le défenseur, et la partie accusée. Le mot *crise,* qu'ils nous ont laissé, est un terme du barreau; ils considéroient le malade comme l'accusé, la nature comme le défenseur, et le médecin comme le juge.

Une femme grecque étant accusée d'adultère, parce qu'elle avoit mis au jour un enfant qui ne ressembloit pas à son mari, Hippocrate trouva le moyen de tirer cette femme des liens de l'accusation. Cet exemple conduit naturellement à trois réflexions : 1°. Il prouve que la voix des médecins étoit écoutée et qu'elle étoit d'un grand poids dans des cas semblables à celui-ci.

2°. Hippocrate dut jouir d'une satisfaction bien complète pour un honnête homme, en arrachant aux dents malignes de la calomnie une accusée qui n'avoit vraisemblablement d'autre tort que celui de n'avoir pu éviter les soupçons d'un mari ombrageux et brutal. Ce père de la médecine traça, dans cette occasion comme en tant d'autres, la voie que doivent à jamais suivre les médecins; il les assujettit à prendre, autant que faire se peut, le parti des accusés, au lieu de les accabler par les ressources que fourniroit leur art conjectural.

L'opinion que professoit Hippocrate sur la génération, l'auroit aisément conduit à rendre cette femme fort suspecte de crime, puisque les yeux, le nez et les autres parties de l'enfant étoient, suivant lui, faites aux dépens des parties du père et de la mère. Hippocrate renonça à ses idées : il se sentit pénétré de l'horreur que lui inspiroit le rôle d'un mari délateur et accusateur de sa femme; la délation et l'accusation étoient évidentes; le crime de la femme ne l'étoit point : c'en fut assez pour une âme comme celle d'Hippocrate. Ainsi les médecins se déshonoreroient s'ils se laissoient égarer dans des routes que la passion d'un calomniateur essayeroit de leur tracer, par une suite de raisonnemens captieux, et sans un fondement évident.

3°. Quelle étoit donc la sévérité des lois grecques, qui exigeoient que les enfans ressemblassent aux maris des mères! Ces lois, si elles n'étoient pas barbares, étoient assurément trop raffinées; elles pouvoient servir d'une sorte de ressource à l'insatiable ardeur des accusateurs; ils aiment à se forger des monstres pour les combattre; ils s'égarent dans des matières et des détails auxquels l'imagination peut à peine atteindre; ils se plaisent à donner du corps à des idées fantastiques, et à grossir vis-à-vis des juges et du public les erreurs et les crimes qu'ils croient apercevoir dans ceux qui sont l'objet de leur haine; mais le bonheur de n'avoir su plaire à ces hommes farouches et passionnés, est ordinairement pour les accusés un gage de leur innocence et de la bonne opinion du public,

Les lois romaines sont fort étendues sur tout ce qui regarde la médecine en général; mais rien n'intéresseroit autant la médecine

légale que l'histoire des archiatres, espèce de médecins très-distingués parmi les Romains, s'il étoit bien prouvé que les principaux ou les premiers d'entre eux étoient les juges de leurs semblables et vraisemblablement de la plupart des questions médico-légales.

Il paroît, si on en croit Cassiodore, que toute l'autorité se réunissoit quelquefois sur la tête du comte des archiatres ou premier médecin des empereurs; cette police avoit principalement lieu sous les rois goths, suivant la remarque de Le Clerc, qui n'approuvoit pas qu'on eût introduit dans la médecine un gouvernement despotique ou monarchique.

On ne peut douter que la médecine n'ait été sur un très-grand pied sous quelques empereurs romains. Les médecins furent souvent élevés à la dignité de comtes et de ducs; les archiatres, les comtes des archiatres ou premiers médecins des empereurs, avoient de grandes prérogatives; mais on sait tout cela sans Cassiodore, et je ne pense point qu'il faille s'en rapporter entièrement à tout ce qu'il avance.

Il me semble que Le Clerc, ainsi que d'autres historiens, ont paru faire trop de cas de la formule de cet auteur : voici ce que Le Clerc en conclut, suivant les expressions de la formule même. « Une preuve que l'on néglige entièrement le bien de la société, » c'est qu'il n'y ait point de juge établi dans la médecine.... Nous » vous honorons (ajoute la formule) de la dignité de comte des ar» chiatres, afin que.... tous ceux qui auront quelque différend par » rapport à la médecine s'en remettent à votre décision; vous » serez l'arbitre d'un art honorable, et le juge de toutes les con» testations, etc. ».

Un autre historien va plus loin que Le Clerc : il dit que « dans » la formule de réception ou de prestation de serment qui étoit » d'usage et que Cassiodore a conservé, l'empereur donnoit à son » médecin un pouvoir fort étendu sur sa personne.... Les autres, » disoit l'empereur (suivant la formule de Cassiodore), nous ser» vent à titre de soumission, et vous à titre de supériorité. Vous » pouvez nous assujettir à votre volonté, combattre nos goûts, » nos passions, nous contredire; enfin, avoir sur nous un pouvoir » égal à celui que nous avons sur les autres ».

Ainsi, un premier médecin étoit, suivant la formule de Cassiodore, le monarque de la médecine, et il régnoit même sur les empereurs. Mais pourquoi prendre au positif le ton figuré et hyperbolique de Cassiodore? Voici ce que c'est que sa formule; il nous en instruit lui-même dans la préface de son ouvrage.

« J'ai ramassé tout ce que j'ai trouvé dans des actes publics que » j'avois dictés du temps de ma magistrature.... J'ai recueilli dans » deux livres les formules de toutes les dignités.... Ce que j'ai dit » des choses passées conviendra aux choses futures.... Je n'ai rien » dit des personnes; mais j'ai expliqué ce qui paroissoit convenable » aux places dont je parlois ».

Ces expressions me font soupçonner que les formules de Cassiodore, et notamment celle de réception du premier médecin de l'empereur, ne sont que des espèces d'exemples qu'il a voulu don-

ner, ou des petites dissertations faites exprès pour grossir son ouvrage, comme ces harangues que les historiens attribuent à leurs héros, et comme ce tas de formules de médecine faites par des auteurs qui n'ont jamais vu des malades.

Il ne faut donc pas avancer que la formule de Cassiodore « étoit » d'usage et qu'il l'a conservée » ; ce seroit assurer une chose sans aucune preuve, d'autant plus que cet auteur même se plaignoit de ce qu'il n'y avoit pas de juge établi sur la médecine. Il ne faut pas au moins faire parler Cassiodore : « Vous avez sur nous un » pouvoir égal à celui que nous avons sur les autres ». C'est ainsi, dit-on, que l'empereur s'exprimoit en recevant son premier médecin ; mais Cassiodore fait dire à l'empereur : « Vous pouvez exercer » sur ma personne un pouvoir que l'on n'approuveroit pas que » j'exerçasse sur les autres ».

Cette traduction conserve un peu la dignité de l'empereur, et on ne peut pas en conclure que Cassiodore le fît précisément parler comme Molière faisoit parler le malade imaginaire. Il en seroit autrement, supposé que l'empereur eût donné à son médecin tout pouvoir sur sa personne. Si jamais quelque empereur a prononcé cette formule, il a dû bien rire.

L'historien qui la rapporte avec grand plaisir est le même qui prétend qu'il falloit être médecin pour arriver à la royauté chez les Juifs. Si un empereur romain s'étoit formé aux écoles de médecine, et qu'il eût exercé cette profession, auroit-il approuvé la formule de réception de son premier médecin? Lui auroit-il donné toute puissance sur sa propre personne?

Cette demande rappelle une remarque faite par Pitcairn, médecin très-connu du dernier siècle ; il est en peine de savoir « si la » plupart des médecins compteroient assez sur leur doctrine pour » croire leur bien fort assuré, supposé qu'il le fût autant que leurs » principes de médecine.

» Lorsqu'un comte des archiatres mouroit, on ne pouvoit lui en » substituer un autre que sur le témoignage au moins de sept de » ses plus anciens confrères.... Ainsi (ajoute l'auteur dont j'em- » prunte les expressions) il étoit d'autant plus honorable de porter » le titre (de comte des archiatres ou d'archiatre d'une ville ou du » palais) qu'on n'en étoit redevable ni à l'intrigue, ni à la cabale, » ni à la basse flatterie, mais toujours au mérite ».

Si tout cela est vrai, si cette loi fut telle qu'elle est énoncée, et qu'elle fut un moyen sûr de bannir l'intrigue, la cabale, la flatterie, et de faire toujours briller le mérite, on pourroit demander à l'auteur qui parle si positivement, pourquoi Galien ne fut jamais ni archiatre, ni comte des archiatres, lui qui avoit plus de mérite que tous les archiatres de l'empire romain? Pourquoi ces électeurs si justes furent-ils les ennemis de Galien et l'exclurent-ils de toutes les petites places de leurs sociétés?

Au reste, tout le monde sait que les premiers médecins des rois de France ont conservé le nom de comtes des archiatres ; ils sont d'ailleurs conseillers-d'état, ce qui donne à leur place quelques rapports avec celle des premiers médecins des empereurs romains.

§. II. *Les cours souveraines chargées de tout ce qui regarde les questions médico-légales dans notre siècle. La puissance donnée à ces cours par nos rois ; elles suivent la loi et l'expérience ; la liberté qu'elles donnent sur certaines questions, par exemple, sur les honoraires des médecins et des inoculateurs.*

Les lois modernes ont assujetti la médecine et tout ce qui en dépend à l'autorité des rois et à celle des cours souveraines préposées pour veiller sur les membres de la société, de même que sur ses différens corps. Notre siècle a vu développer une jurisprudence médicinale beaucoup plus étendue que celle des anciens. C'est en Allemagne que cette médecine légale a pris une forme constante : les auteurs qui l'ont cultivée sont presque tous allemands.

On met cependant au premier rang, parmi les médecins-légistes, Paul Zacchias, Italien, et médecin du pape Innocent X. Il a publié un excellent ouvrage sous le nom de *Questions médico-légales ;* c'est une espèce de code d'un grand usage parmi nos magistrats : des découvertes sur la physique et sur l'anatomie, faites depuis cet auteur, rendent quelques-unes de ses décisions un peu obscures et même inutiles ; il importe aux juristes de prendre un médecin pour guide, dans l'usage qu'ils veulent faire de l'ouvrage de Zacchias.

Il faut en dire autant des ouvrages de Bohn, d'Alberti, de Valentin, auteurs célèbres, qui ont travaillé de concert avec plusieurs autres Allemands, à la formation d'un corps de médecine légale. Ils étoient la plupart médecins, et par conséquent ils parlent un langage fort étranger aux juristes ordinaires.

Quant à ce qui nous concerne, peu de François se sont occupés de ce droit médicinal ; nous n'avons point d'auteur qu'on doive jusqu'ici préférer à Ambroise Paré ; il a fait des observations précieuses avant la plupart de ceux qui brillent aujourd'hui sur ces questions.

M. Verdier, également instruit dans la connoissance des lois et dans celle de la médecine, vient de publier un ouvrage important sur la jurisprudence de la médecine en France. Il réveillera dans le royaume cette sorte d'étude qui y étoit un peu négligée ; « il insiste sur l'histoire des établissemens, règlemens, police, honneurs, » droits et priviléges des trois corps de médecine, avec les devoirs, » fonctions et autorité des juges à leur égard ».

Il faut espérer que M. Verdier ne s'en tiendra pas à cette histoire générale des formes sur lesquelles les législateurs peuvent varier, et qu'ils peuvent modifier diversement, comme cela est arrivé dans les divers siècles et dans les divers états.

Il s'agiroit de faire un corps de doctrine raisonnée sur les chefs principaux auxquels se réduisent tous les cas qui peuvent se présenter à un juge au sujet des questions médico-légales, c'est-à-dire, tous les cas dans lesquels le juge doit avoir recours à la médecine pour porter un jugement éclairé ; ensuite tout ce qui peut avoir trait aux

moyens de donner à la médecine la meilleure forme possible. Voilà quel seroit le vrai code du droit médico-légal, et quel est l'objet digne des lumières et des talens de M. Verdier.

« La cause de la transfusion du sang, qui étoit curieuse et extraor-
» dinaire, fut solennellement plaidée le 2 janvier 1670, en l'au-
» dience de la grand'chambre du parlement de Paris.... Les mé-
» decins espéroient que la cour renverroit par-devant eux pour
» donner leur avis.... Mais l'on jugea sans qu'il fût besoin de leur
» avis, ni sans entrer dans le détail de la question par des raisons
» de police, de bienséance et d'honnêteté; et par les abus et incon-
» véniens qui pouvoient arriver.... Défenses furent faites à tous
» médecins et chirurgiens d'exercer la transfusion du sang, à peine
» de punition corporelle....

» Cela marque l'étendue du pouvoir de la justice et de la cour,
» et que toutes matières sont de sa connoissance, et que, sans
» être obligée d'examiner les raisons qui dépendent de l'art et des
» sciences particulières, elle peut se déterminer par des raisons
» générales et supérieures ».

Tel est le degré de l'autorité confiée par nos rois à leurs cours souveraines, concernant la médecine. Cette autorité, qui peut tout permettre et tout défendre, aussi, pèse murement les questions sur lesquelles elle prononce: elle en laisse plusieurs à la décision des citoyens eux-mêmes: la médecine a besoin de cette sorte de liberté autant que toutes les autres sciences. Consultons la jurisprudence du parlement de Paris, au sujet de cet art, qui vole sur les ailes du génie, et auquel il est si difficile de donner un frein convenable. Rappelons ce que disoit le célèbre Talon en 1644.

Ce magistrat parlant en la cause de Renaudot, médecin étranger, contre la Faculté de médecine de Paris, s'étend beaucoup sur les principes et les fondemens de la médecine; il prouve qu'il avoit lu Montaigne et Pline; il n'oublie pas les bons mots d'Aristophane et d'Arthémidore contre les médecins; celui-ci les comparoit à des sangsues; celui-là disoit qu'ils n'étoient pas bons à grand'chose. On lit avec plaisir toutes ces discussions, faites par main de maître; la cour les approuvoit dans la bouche d'un grand homme.

Il dit notamment: « Nous demeurons d'accord qu'il ne faut pas
» ôter aux particuliers la liberté de faire dans leurs maisons ce que
» bon leur semble, se servir du secours et de l'industrie de ceux
» qui leur sont agréables; mais.... cette liberté particulière est
» tempérée par le soin des magistrats en la même sorte que la sa-
» gesse et la prévoyance d'un médecin trompe l'impatience et
» l'imagination de son malade, auquel il fait cacher ou refuser les
» viandes qui lui seroient nuisibles.... Socrate.... soutient que la
» justice et la loi ne consistent pas seulement dans l'égalité parti-
» culière, mais dans une prévoyance publique, laquelle méprise
» quelquefois les sentimens de la nature ».

Or, quelles sont les voies les plus générales que suivent les magistrats pour tempérer la liberté particulière de chaque citoyen, au sujet de la médecine? ou plutôt sur quels motifs portent leurs

décisions, dans certaines questions qui peuvent avoir trait à la médecine? Sur l'expérience, dit le Journal du Palais.

« On sait que les sciences sont nées de l'expérience.... Cette pro» position se vérifie encore plus facilement dans la médecine, qui » n'est fondée que sur l'expérience.... Hippocrate.... pose pour » principe.... que la médecine dépend entièrement de l'expé» rience, que c'est d'elle qu'elle doit tirer ses conséquences et for» mer ses raisonnemens.

» En descendant dans la discussion des textes particuliers qui ont » expliqué la manière de décider les questions qui ont quelque liai» son et quelque dépendance avec la médecine, nous trouverons » qu'à cet égard ont s'est plutôt fondé sur l'autorité de l'expérience » que sur les raisons de l'école. Nous avons sur ce sujet deux lois » fameuses.

» Pour la décision de ces deux questions (les jurisconsultes Paul » et Ulpien) ne consultent pas les médecins de leur siècle; mais ils » s'en rapportent au témoignage irréprochable d'Hippocrate.... et » on peut dire que ces grands jurisconsultes n'ont pas tant suivi le » sentiment d'un homme en particulier, que la lumière de l'expé» rience sur laquelle Hippocrate s'est toujours fondé.

» Si l'on veut se servir de la conséquence que quelques docteurs » ont tirée de ces deux lois, et prétendre qu'on doit consulter les » médecins dans les questions qui ont quelque rapport avec la mé» decine, on ne peut diviser ces lois, et l'on doit prendre la dispo» sition toute entière. Or, comme elles ne sont appuyées sur l'au» torité d'Hippocrate que parce qu'il s'étoit lui-même fondé sur la » foi de l'expérience.... il s'ensuit que les avis des médecins qui » sont contraires à l'expérience ne peuvent être d'aucune considé» ration ».

Nous trouverons dans la suite de ce Chapitre l'occasion de faire usage de ces principes; ils rappellent la jurisprudence du parlement de Paris sur quelques questions de médecine; nous en ferons l'application à l'inoculation. Arrêtons-nous un instant sur une de ces questions, qui regardent plus précisément les inoculateurs, comme médecins, que l'inoculation en soi. Voyons ce que les lois prononcent ou tolèrent sur les honoraires des médecins, et par conséquent sur ceux des inoculateurs. Cet article mérite quelque considération.

Il n'y a point d'objet sur lequel la justice laisse plus de liberté aux citoyens que celui qui regarde la reconnoissance des malades envers leurs médecins. Il a pourtant été nécessaire de mettre des bornes à cette reconnoissance, en empêchant les malades de disposer de leurs biens en faveur des médecins, à cette exception près, dont le motif est aussi sage qu'il est évident; il est permis aux malades de récompenser, comme ils le jugent à propos, ceux qui ont soin de leur santé. La justice viendroit au secours des médecins s'ils avoient à se plaindre de l'ingratitude de leurs malades.

Mais comment doivent en agir les médecins au sujet de leurs honoraires? Il paroît que les lois et l'usage leur laissent à cet égard beaucoup de liberté, et qu'ils peuvent, en se renfermant dans la

sphère de l'honneur, donner bien des modifications particulières à l'espèce d'engagement réciproque qui lie le médecin à son malade, et le malade à son médecin. Les conditions de cet engagement peuvent varier autant que les occasions infiniment variées dans lesquelles il a lieu.

Hippocrate, qui est le modèle, et pour ainsi dire le souverain législateur des médecins, s'exprime ainsi au sujet de l'article des honoraires : « Lorsque vous traiterez un malade, si vous commen-» cez par ce qui regarde vos honoraires (ce qui fait quelque chose » au fond du traitement) vous persuaderez au malade que vous ne » l'abandonnerez pas au milieu du traitement ; il pourroit croire » que vous le négligeriez si vous agissiez autrement.... Il faut donc » penser à ce qui regarde la récompense de vos soins.... Au reste, » un vrai médecin mettra dans ses procédés plus de bonne foi que » de rigueur.... Il ne se conduira pas uniquement par les voies qui » peuvent lui faire exiger ses honoraires. Il se modèlera sur les fa-» cultés de ceux auxquels il peut avoir à faire.... Vous traiterez » quelquefois des malades sans rien exiger.... Vous aurez surtout » soin des pauvres et des étrangers ».

Telle est la loi primitive, et pour ainsi dire naturelle, sur laquelle doivent porter les conditions énoncées ou tacites qui se font nécessairement entre un malade et le médecin qui le traite. Chaque contractant doit y trouver ses avantages, sur lesquels il est maître de se relâcher plus ou moins, suivant qu'il le juge convenable. C'est à cette loi raisonnable et fondamentale qu'il faut rapporter tous les cas particuliers qui peuvent se présenter et qui peuvent varier suivant la volonté des contractans, qui sont libres l'un et l'autre.

Les lois romaines ne changèrent rien au fond de cette opinion d'Hippocrate ; elle est entièrement appuyée sur le droit naturel. On sait que « Jules César donna aux médecins le droit de cité ou de » bourgeoisie ; Auguste les exempta des charges publiques, ce qui » fut confirmé par Vespasien et par Adrien.... Une loi faite sous » Constantin leur donna beaucoup d'exemptions et d'immunités ».

Les obligations que les médecins contractèrent, moyennant les priviléges qu'on leur accorda, les rendirent un peu plus dépendans des malades qu'ils ne l'étoient du temps d'Hippocrate ; les malades se persuadoient même que les distinctions accordées aux médecins pouvoient les forcer à servir les particuliers sans en recevoir des marques de reconnoissance ou des honoraires.

Mais ce n'étoit pas là l'esprit des législateurs ; ils ne prétendoient, en illustrant les médecins, que les encourager, les engager à être toujours prêts à voir les malades, et à en agir avec eux suivant le droit naturel, c'est-à-dire comme Hippocrate l'avoit déclaré. Aussi Constantin fit-il une loi dans laquelle il ordonnoit qu'on payât aux médecins leurs salaires ou leurs honoraires. La somme ou le montant de ces honoraires n'étoit pas marqué par la loi ; il demeuroit dans la puissance des deux contractans, du malade et du médecin, qui, par ce moyen, ne perdoit pas son droit et conservoit une partie de sa liberté.

Cependant il se forma une espèce de médecins fort au-dessus des autres et connus sous le nom d'archiatres. Ceux-ci furent stipendiés aux dépens du public ; ce qui les obligeoit à servir les particuliers : cette tournure, que les médecins prenoient, de se faire ainsi payer en gros et d'avance, n'étoit qu'une extension de la forme conseillée par Hippocrate.

On fut obligé, pour rendre les archiatres plus fidèles à leurs engagemens, pris par les places qu'on leur donnoit, de leur faire remarquer par une loi particulière « qu'étant payés aux dépens » du peuple, ils devoient aimer mieux servir les pauvres que de » s'attacher bassement aux riches, cependant qu'ils pouvoient re- » cevoir leurs honoraires de ceux qui se portoient bien, mais non » pas recevoir ce que des malades en danger promettoient ». Les malades en danger évident étoient, plus que tous les autres, dans le cas de forcer les archiatres à les servir, sans aucune condition particulière.

Cette loi, comme on voit, mettoit quelque différence entre les archiatres et les médecins ordinaires : ceux-ci jouissoient de tous les droits énoncés par Hippocrate; les archiatres paroissoient être déchus de quelques-unes de leurs prérogatives naturelles; cela ne pouvoit être autrement, puisqu'ils étoient, comme on vient de le dire, payés par le public, c'est-à-dire, payés en gros et d'avance.

Si on ne les eût point contenus, il auroient pu se mettre dans le cas de se faire payer deux fois; ils auroient du moins pu négliger les pauvres pour avoir soin des riches; ils auroient pu préférer de faire leurs conditions avec les malades en danger, qu'ils étoient foncièrement forcés de servir par leurs places d'archiatres; les médecins ordinaires ne se trouvoient pas dans cette position, puisqu'ils n'avoient pas vendu une partie de leur liberté en recevant des titres honorables et des pensions fixées sur l'argent du public.

Il est aisé de rapporter tout ce qui peut regarder les honoraires des médecins, à la loi naturelle exposée par Hippocrate, et à la disposition des lois romaines sur cet objet : c'est de cette double source que sont toujours parties les différentes tournures prises par les médecins et approuvées par nos lois et par nos usages. Un ancien statut de la Faculté de Paris obligeoit le doyen nouvellement élu de donner bonne et suffisante caution en meubles ou immeubles, avant de se charger des affaires de la Faculté.

L'histoire a conservé la mémoire de quelques médecins qui ont pratiqué la médecine sans rien recevoir pour leurs honoraires, ou bien *gratis*; d'où ils ont tiré la dénomination de *médecins gratuits*. Ces médecins ne pouvoient, comme on voit, être obligés à rien. Par quel moyen et de quel droit les auroit-on forcés à donner leurs soins à quelqu'un? Comment les malades pouvoient-ils compter sur eux? et comment auroient-ils évité d'être entièrement à leur merci?

D'autres médecins ont été gagés et payés en gros, soit par des provinces, soit par des villes, soit par les rois, soit par des particuliers : ces médecins s'obligeoient une fois pour toutes. Il y en a

eu qui se sont fait extrêmement payer, et qui ont fait leur prix d'avance. Un médecin florentin n'alloit pas en visite hors la ville, à moins de cinquante écus par jour. Le pape Honorius le retint pendant deux mois, et lui donna 10500 livres.

La ville de Montpellier a eu chaque siècle un ou deux médecins qui, pour se transporter dans les villes voisines, faisoient leur marché jusqu'à cent francs et à cinquante écus par jour; il y en a souvent eu qui ont fait déposer la somme convenue chez des notaires. Les consultations qu'on fait par écrit sont ordinairement payées d'avance.

Dumoulin, pressé de quitter Paris pour aller voir un malade à soixante lieues ou environ, demanda cent louis pour son voyage; il ne partit que lorsqu'il eut reçu ses honoraires, et il dit en partant qu'on y voyoit toujours plus clair lorsque la lumière alloit devant. On ne peut rendre plus singulièrement la réflexion d'Hippocrate, qui remarque qu'il importe, pour le traitement, de parler d'abord des honoraires.

Un grand nombre de médecins de tous les siècles et de tous les états se sont contentés de ce qu'on leur donnoit ou de ce qu'on leur offroit; ils ont toujours laissé les malades maîtres de l'article des honoraires. Cette tournure, qui paroît la plus sage, n'est pas à l'abri d'être empoisonnée par la calomnie.

En un mot, les médecins ont usé de leur liberté naturelle comme ils l'entendoient : cette liberté les a toujours distingués; elle fait leur principal apanage. Ainsi les ministres mêmes des autels n'ont pas hésité de contracter des engagemens sur des objets de leur saint ministère. Ainsi les commissaires que la justice a envoyés pour des opérations particulières, hors du lieu de leur habitation, ne sont partis quelquefois que lorsque les frais de leur voyage ont été déposés aux greffes. Tout le monde sait comment on procède avec les avocats et avec les notaires.

Comment s'est conduite la noblesse françoise au sujet des émolumens de ses diverses places? « Sénéchal (disoit saint Louis à Joinville, qui se mettoit à très-haut prix pour une expédition), vous » n'avez pas oublié la confiance et l'amitié dont je vous ai toujours » honoré.... d'où vient donc que vous êtes si difficile sur la paye?... » — Sire, répliqua le Champenois.... si je demande beaucoup, c'est » que je manque de tout.... Il m'est une chose impossible d'en» tretenir ma compagnie, si l'on ne me donne de bons appoin» temens (il demandoit environ vingt-huit francs par jour).... » Regardez, sire, si je me fais trop cher.... — Alors compta le roi » par ses doigts.... — Soit.... je ne vois point en vous d'outrage ».

Telle fut de tout temps la manière simple, franche et loyale dont les belles âmes procédoient : « la paye du chevalier baneret » étoit de vingt sols tournois par jour; celle du bachelier et de » l'écuyer simple de cinq; celle du gentilhomme à pied de deux, » celle du sergent à pied de douze deniers, celle de l'arbaletier » de quinze ».

Ces braves paladins, qui furent les aïeuls de notre noblesse, faisoient toujours leurs conditions, et se vendoient le plus cher

qu'ils pouvoient. Des coutumes anciennes nous apprennent qu'en ces temps reculés, la visite du médecin se payoit cinq sols.

Aujourd'hui, comme du temps de Paracelse, le public et les médecins seroient indignés s'il arrivoit quelque histoire pareille à celle dont ce grand homme se plaignoit avec tant d'amertume.... « Ils m'ont (dit-il en parlant de ses ennemis) noirci en toutes oc- » casions.... Ils ont mendié des témoignages contre moi, qu'ils ont » été chercher partout jusque dans des lieux publics et sur des » grands chemins, de quoi nourrir et autoriser leur passion.... ils » se sont joints à un certain marquis, qui n'eut pas honte d'en im- » poser au sujet des honoraires qui m'étoient dus, et dont j'étois » convenu d'avance ».

Aujourd'hui, comme du temps de Paracelse, une conduite pareille à celle de ce marquis réel ou supposé, et à celle de ses coopérateurs, seroit regardée par tous les honnêtes gens comme une conduite monstrueuse, que la justice ne manqueroit pas de punir : elle protége la réputation d'un médecin ; elle le laisse jouir de toute sa liberté dans l'exercice de sa profession ; elle se réserve le droit de pénétrer seule, et suivant les formes qu'elle s'est prescrites, dans l'intérieur des procédés d'un médecin et de tout autre citoyen.

Les inoculateurs ont donc pu, de même que tous les médecins, prendre les arrangemens qu'ils ont crus les plus convenables au sujet de leurs honoraires avec les malades dont ils se sont chargés, et pour les inoculations qu'ils ont faites. Milady Montaigu, en accusant les médecins de s'opposer à l'inoculation à cause du dommage que cette opération pouvoit leur occasionner, n'a pas pris garde que les inoculateurs retrouvent ce que les autres médecins perdent ; elle a ignoré, mais on n'ignore pas aujourd'hui, que parmi les médecins de Paris les plus portés pour l'inoculation, il y en a qui ont beaucoup perdu aux inoculations qui s'y sont faites. Ainsi le trait satirique de cette dame angloise n'intéresseroit que ceux qui se sont déclarés avec force contre l'inoculation.

Mais dans quelles têtes pourroient naître des soupçons, des regrets, des jalousies et d'autres idées passionnées sur l'article des honoraires ! Quelle âme voudroit se charger du fardeau indécent et pénible qu'il y auroit à porter, s'il s'agissoit de calomnier les médecins de ce siècle ! Si quelqu'un osoit entreprendre de déshonorer tout le corps des médecins, ne fût-ce que dans la personne du moindre de ses membres, avec quelle chaleur ce corps ne devroit-il pas s'élever contre une aussi folle entreprise !

§. III. *Remarques des jurisconsultes médecins sur les maladies contagieuses ; de la clôture des filles au sujet de ces maladies ; arrêt du parlement de Paris concernant la levure de bière ; arrêt du même parlement, d'après la décision de la Faculté, contre l'émétique ; application de toutes ces remarques à l'inoculation ; les vœux de la Faculté de médecine de Paris.*

L'USAGE, dit Zacchias, a établi la quarantaine qu'on fait faire aux hommes soupçonnés d'avoir avec eux le levain de la peste, et

qu'on arrête aux avenues des villes et dans les ports, pendant quarante jours, de même qu'on y arrête les marchandises pendant le même espace de temps : mais cet usage n'a aucun fondement bien solide.

Quelques auteurs ont prétendu que le terme ou la durée de la maladie qu'on nomme la *peste*, étant au plus de quarante jours, comme celui de plusieurs autres maladies, il y avoit lieu de croire que le même nombre de jours suffiroit pour détruire entièrement le venin qui cause la maladie : mais on ne peut établir aucun rapport entre une maladie qui suit son cours dans un sujet qui en est actuellement affecté, et la cause ou la semence de cette maladie encore cachée qu'apporte avec lui un sujet qui n'est pas actuellement malade.

On ne connoît pas la nature du levain de la peste ; on ne sait point quels sont les agens propres à décomposer ou à détruire ce levain ; on ignore quel degré de froid ou de chaleur il faut pour l'anéantir ; on ne connoît point les corps avec lesquels on pourroit le détruire en le mêlant avec eux.

La quarantaine est donc, suivant Zacchias, une pratique dont on ne peut trouver aucune raison satisfaisante et solide. On ignore si six jours, si douze ou quinze ne seroient pas aussi propres que quarante, à produire l'effet qu'on en attend.

Le même auteur se moque de ceux qui prétendent que le levain de la peste a été apporté quelquefois, comme on le trouve dans les auteurs, par un colier au bout de sept ans, par les cordes qui avoient servi à ensevelir les corps des pestiférés, même après trente ans : sur quoi Zacchias remarque qu'il est surpris qu'on n'ait pas dit aussi que tous ces effets pouvoient apporter la peste après un siècle. Il ajoute que de semblables histoires ont peut-être été mises en avant par des gens intéressés à soutenir leurs opinions particulières, et qui n'ont pas eu honte d'en imposer par un tissu de faits fabuleux.

On voit que ce savant médecin jurisconsulte avoit beaucoup de penchant pour l'opinion de ceux dont il a été question (au §. VII du Chapitre septième), et qui ne croient pas ce qu'on débite communément sur les maladies contagieuses. Cependant Zacchias convient qu'il faut donner quelque chose aux préjugés, et il prétend que sept ou huit jours suffisent pour dissiper tout levain pestilentiel, à condition qu'on expose au grand air les hardes et autres effets qui peuvent en être infectés.

Quant aux personnes qu'on croit pouvoir communiquer le venin qu'ils portent dans leurs corps, Zacchias croit qu'il suffit de les bien nettoyer après les avoir dépouillées de leurs habits. Il veut, par exemple, qu'on les lave avec de l'eau de savon, qu'on les rase et même qu'on les épile, et qu'on les garde pendant trois jours dans un lieu bien aéré, en les y nourrissant convenablement.

Il remarque fort sagement que le meilleur parti à prendre, en pareille occasion, est de faire beaucoup d'attention aux misérables que le défaut de bonne nourriture a jetés dans un état de langueur extraordinaire. Il faut, dit-il, les nourrir et leur faire oublier les

misères de leur état, en distinguant exactement ceux qui sont déjà affectés de quelque symptôme de maladie, et qui sont par là d'un commerce bien plus dangereux, de même que les personnes infirmes, mal nourries et plongées dans la misère sont plus sujettes à se ressentir de la contagion.

Appliquons ces remarques à la petite-vérole. Un usage que nous ne pouvons que respecter, ou qu'il n'est pas du moins permis de heurter de front, a introduit pour la petite-vérole une quarantaine qui a quelques rapports à celle des pestiférés. Les raisons de ce dernier usage ne sont assurément pas meilleures que celles du premier. Les médecins doivent s'efforcer de le faire entendre peu à peu à tout le monde, afin de détruire insensiblement, et par une suite de bonnes raisons, ce que le préjugé a pu dicter sur ce point.

Voici une preuve singulière de la force de ce préjugé. On craint communément peu la petite-vérole dans les parties méridionales de la France; on n'y connoît pas la quarantaine à laquelle sont condamnés les habitans de Paris et de la cour qui sont dans le cas de pouvoir porter avec eux le levain de la petite-vérole; mais on y craint tellement les suites de la pulmonie qu'on y brûle quelquefois toutes les hardes de ceux qui sont morts de cette maladie; on n'ose habiter dans les chambres où ils ont long-temps respiré sans les avoir soigneusement réparées : les Parisiens craignent beaucoup moins les mauvais effets du levain de la pulmonie.

Où sont les raisons de ces craintes et de ces pratiques? Elles font une partie des erreurs populaires qu'un médecin doit avoir honte de fomenter, et dont il seroit encore plus honteux qu'il essayât de profiter.

Les nouvelles épreuves sur le levain de la petite-vérole ont appris à manier ce levain sans aucune sorte de danger, du moins pour ceux qui ont eu la petite-vérole; d'autres épreuves pourront fournir les moyens de s'opposer aux progrès de la contagion de ce levain. Qu'on propose à des chimistes de trouver quelque composition ou quelque menstrue qui puisse ôter à ce levain son efficacité, ils parviendront peut-être à trouver quelque liqueur propre à servir de préservatif assuré. Voilà un problème digne des curieux et de tous les amateurs de la chimie.

En attendant, je crois que des précautions pareilles à celles que Zacchias propose pour se mettre à l'abri du poison de la peste, sont suffisantes pour empêcher le transport du levain de la petite-vérole, au moyen des habits ou autrement; mais il s'agiroit, pour s'opposer plus efficacement à la contagion, d'empêcher le transport de ce levain d'un lieu à l'autre par le moyen de l'air. Or voici ce qui me paroîtroit le plus convenable sur ce point, qui mérite toute l'attention de la justice.

Je ne voudrois pas qu'on reléguât tous les malades attaqués de la petite-vérole, inoculés ou autres, dans une maison particulière ou dans un hôpital : je ne pense pas à cet égard comme beaucoup de partisans de l'inoculation, qui désireroient qu'on établît des hôpitaux pour l'inoculation; je serois encore moins d'avis qu'on

s'exposât à transporter dans une même maison tous ceux qui auroient la petite-vérole dans une ville.

Ce dernier moyen, quand même il n'auroit pas des inconvéniens effrayans et trop aisés à sentir pour qu'il faille s'arrêter à les détailler, en auroit un très-considérable, qui seroit aussi un de ceux d'un hôpital pour les inoculés. En effet, cet hôpital deviendroit un amas ou un dépôt de levain variolique d'autant plus à craindre peut-être qu'il seroit plus considérable ; ce dépôt fourniroit sans cesse un torrent de ce levain que l'air et le vent feroient trop aisément fondre sur une ville entière.

J'aimerois mieux qu'on prît des arrangemens pour que ceux qui auroient la petite-vérole naturelle, ou ceux qui ne pourroient pas aller se faire inoculer à la campagne, fussent transportés dans une chambre la plus haute de chaque maison : cette chambre seroit une sorte d'infirmerie, dont il seroit aisé de pourvoir les pauvres.

Il me semble même qu'on pourroit ménager dans cette chambre les courans d'air, de manière que tout l'air renfermé et qui seroit chargé de levain variolique seroit forcé, au moyen de quelques tuyaux placés avec art, d'aller se perdre dans le feu qu'on feroit dans cette chambre ou dans une petite chambre voisine. Le feu détruiroit vraisemblablement la force du levain variolique. C'est encore un problème que je laisse à résoudre à ceux qui travaillent pour le bien public. Il me semble que les foyers de levain variolique ainsi partagés et portés au faîte des maisons, seroient moins sujets à inonder une ville.

Il ne faut pas surtout oublier ce qui a été remarqué (au §. VII du Chapitre septième), c'est que la cause de la contagion naturelle est perpétuellement répandue dans une ville peuplée et la menace sans cesse. En considérant les choses sous ce point de vue, il y a lieu de craindre beaucoup plus les effets de la contagion naturelle, surtout lorsqu'elle est aidée par les crues extraordinaires de levain qu'apportent les épidémies.

Si le parlement ordonnoit que des médecins, des chirurgiens, des frères de la Charité et des sœurs grises, qu'on auroit bien instruits de tout ce qui regarde l'inoculation, allassent journellement dans les maisons du peuple où je suppose qu'on auroit établi des infirmeries comme je viens de les proposer, et qu'ils veillassent avec soin à l'inoculation des enfans, je crois qu'on rendroit un grand service aux villes les plus peuplées.

Je ne croirai l'inoculation aussi utile qu'elle peut l'être, que lorsqu'elle sera confiée à des mains charitables et zélées qui pourront multiplier leurs soins et leurs opérations. S'il est nécessaire de prendre tant de précautions pour l'inoculation ; s'il faut être grand médecin pour la pratiquer ; si elle ne peut être le partage que des grands et des riches, elle ne conservera pas au roi tous les sujets qu'elle peut lui conserver.

Les lois faites pour les religieuses cloîtrées peuvent, avec quelques modifications fort aisées à sentir, être appliquées aux lois établies pour conserver les droits réciproques de tous les citoyens

d'une ville. Or on ne permet aux religieuses cloîtrées de quitter leurs maisons que dans des cas de grande nécessité, et surtout pour de certaines maladies. La nature de ces maladies bien déterminée par les docteurs, amène naturellement les moyens sur lesquels la justice doit prononcer, au sujet de la contagion que l'inoculation semble pouvoir occasionner dans une ville.

La peste et la lèpre sont, suivant Zacchias, les deux seules maladies pour lesquelles on permet communément aux religieuses de quitter leurs maisons. La petite-vérole n'est point mise à côté de la peste ni de la lèpre, parce que la petite-vérole, même considérée comme contagieuse et comme épidémique, est dans la classe des maladies populaires beaucoup moins meurtrières que la peste.

La raison de ces lois est très-sage : le législateur a principalement en vue le bien public, ou le bien du plus grand nombre, et non celui de quelques particuliers, d'où il suit que les nœuds qui lient les divers citoyens les uns aux autres, ne doivent être rompus que dans des cas d'un danger imminent pour le plus grand nombre; or ce ne peut être jamais celui de la contagion de la petite-vérole.

Ce sera vraisemblablement d'après ces lois que le parlement prononcera pour défendre ou permettre l'inoculation dans les villes. Cette pratique ne pouvant occasionner une épidémie qui risque d'être nuisible ou mortelle au plus grand nombre, même de ceux qui n'ont point eu la petite-vérole, il n'est ni juste ni nécessaire que ceux qui voudront se faire inoculer soient exclus des villes; il ne paroît pas juste qu'on leur défende de se faire inoculer dans les villes, parce qu'ils ne font qu'user de leur liberté naturelle, à laquelle ne s'opposent point les engagemens qu'ils ont contractés vis-à-vis de leurs concitoyens (*Voyez* le §. VII du Chapitre septième).

Cherchons dans la jurisprudence du parlement des raisons encore plus favorables à la pratique de l'inoculation. Il s'éleva en 1670 une dispute très-vive au sujet de la levure de bière, dont un parti puissant vouloit faire interdire l'usage : la Faculté de médecine prit une délibération favorable aux prétentions de ce parti. La levure de bière fut décriée comme étant propre à rendre le pain très-mauvais et même pernicieux, à cause des parties malfaisantes que cette levure devoit répandre dans le pain.

On faisoit contre la levure de bière des raisonnemens fort approchans de ceux qu'on a publiés et retournés de tant de façons contre le germe de la petite-vérole qu'on introduit dans le sang mêlé de plusieurs genres d'humeurs. Qu'arriva-t-il au sujet de la levure de bière, malgré les cris d'une multitude très-décidée contre elle ?

Premièrement, des membres de la Faculté attaquèrent eux-mêmes sa délibération ou son décret : il n'étoit pas revêtu des formes portées par les statuts; d'où Perrault et Rainsant conclurent qu'il devoit être regardé comme non avenu. La Faculté revint sur ses pas; elle suivit comme elle suivra toujours ses propres lois.

Elle regarda comme elle regardera toujours tout décret aventuré contre ces lois, comme une affaire de parti à laquelle elle ne pourroit donner son consentement, sans tomber dans l'anarchie, et sans encourir en même temps l'indignation du parlement protecteur des statuts et des usages de la Faculté : tels sont, par exemple, celui qui porte qu'une délibération sur une matière grave doit, pour avoir quelque valeur, être le fruit ou l'effet de trois assemblées convoquées pour le même objet, et celui qui porte qu'un membre qui oublie le respect qu'il doit au corps jusqu'au point de dire une injure grossière à un de ses confrères, doit être puni sur-le-champ et banni de l'assemblée.

La Faculté, toujours fidèle à ses lois, n'aura jamais à se reprocher d'avoir manqué à ces usages et à tous les autres, tant qu'elle n'aura pas été gênée dans ses délibérations. Si quelqu'un prétendoit la faire penser autrement, ce ne pourroit être qu'un enfant dénaturé qui chercheroit à déchirer les entrailles de sa mère.

En second lieu, le parlement toléra, par un arrêt solennel, l'usage de la levure de bière ; et c'est ainsi qu'il faut espérer qu'il tolérera l'inoculation, lorsque, à l'agitation causée par quelques dissensions, au sujet de cette opération, succédera un calme propre à laisser parler l'expérience, la raison et l'intérêt des citoyens qui réclament leur liberté.

Mais de quelles précautions ne doivent pas user les médecins dans leur jugement sur l'inoculation ! et quelle ne doit pas être l'attention du parlement sur leurs avis ! « Il a été conclu, par la Faculté assemblée pour examiner les effets de l'antimoine, que ce » minéral est, suivant la décision des plus anciens médecins, et » suivant un grand nombre de raisons, un vrai poison qu'on ne » sauroit corriger par aucune préparation, et qu'il est impossible » d'en user intérieurement sans un très-grand danger ».

Tel est le fonds d'un trop célèbre décret rendu au seizième siècle sous le décanat de Simon Pierre, médecin malheureux d'avoir illustré son nom par un pareil endroit. Ce fut un piége tendu à la religion de la justice ; ce fut une des suites funestes de la fureur de philosopher d'après l'autorité des anciens, et d'après un tas de raisonnemens misérables et spécieux que dictoit la doctrine erronée de ce temps-là. La passion et l'esprit de parti vinrent au secours des mauvais raisonnemens.

Aujourd'hui tout a changé de face ; il y a lieu de croire que personne ne sera jamais dans le cas de faire le parallèle des faux jugemens portés par nos pères contre l'antimoine avec nos décisions sur l'inoculation. Comment les ennemis de l'inoculation répondroient-ils à tout ce qu'on pourroit leur reprocher en comparant leur opinion avec celle des détracteurs de l'antimoine ?

On doit l'espérer, le parlement jugera que l'inoculation est, suivant l'expression de M. l'avocat-général Talon, une de ces questions dans lesquelles « il ne faut ôter aux particuliers la liberté de » faire dans leurs maisons ce que bon leur semble, et se servir du » secours et de l'industrie de ceux qui leur sont agréables ». Il es-

saiera d'inspirer aux habitans de Paris le courage que les habitans des provinces ont au sujet de la petite-vérole.

Le parlement jugera comme en 1670, que « la médecine dé- » pend entièrement de l'expérience.... que les avis des médecins » qui sont contraires à l'expérience ne peuvent être d'aucune con- » sidération », et que l'expérience paroissant favorable à l'inoculation, il convient de la tolérer.

Mais le parlement ne la tolère-t-il pas déjà par son arrêt? Il la permet dans les campagnes et à certaines distances des villes; n'est-il pas évident que la transfusion du sang ayant été défendue par un arrêt solennel, pour « des raisons générales et supérieures », et sans consulter les médecins, la grand'chambre a senti qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire entre l'inoculation et la transfusion?

Quant à ce qui regarde les médecins, et particulièrement la Faculté de Paris, consultée par la grand'chambre, elle se fera un devoir de donner son avis, sans perdre de vue la sage réflexion faite sous les yeux du parlement en 1678, dans une affaire entre deux marchands d'orviétan.

« S'il y a (dit le Journal du Palais) une belle émulation entre » les personnes d'un même état pour se perfectionner dans leur » profession, il y a une mauvaise envie, pleine de fraude, et qui » se propose de nuire, laquelle a toujours été réprimée en justice ».

Quoi qu'il arrive, et quelle que soit la décision du parlement, la Faculté trouvera dans son propre sein et dans ses propres délibérations, de quoi montrer son respect pour la cour et son ardeur pour le bien public. Elle fut, au commencement du dix-septième siècle, déchirée par des divisions intestines, que fomentoit un de ses membres nommé Blondel.

Ce Blondel (suivant Bayle et Gui-Patin) étoit plaideur et chicaneur.... « Lami, son confrère, qui en avoit été persécuté, pré- » tend que Blondel l'accusa, en plein auditoire, d'avancer une » hérésie en soutenant le système de Copernic.... Blondel traitoit » de sorciers ceux qui emploient l'émétique; il prétendoit qu'ils » avoient fait quelque pacte avec le diable.... Blondel eut un procès » contre Le Camus, un autre de ses confrères, qui étoit aussi un » méchant chicaneur; il fit un grand factum pour sa défense.... » Je ne sais (ajoute Patin) ce que c'est que ce galimatias de gens » chicaneurs.... Blondel usoit des finesses les plus profondes d'un » malin persécuteur.... Il prétendoit fouler aux pieds tous les in- » térêts mondains pour maintenir les statuts de la Faculté dans leur » vigueur.... Il pria un jour un des huit examinateurs (ou com- » missaires assemblés pour décider une affaire) de ne point se » trouver à l'assemblée, et puis, sous prétexte qu'ils n'étoient que » sept, il empêcha qu'on ne décidât ».

Un historien moderne, confrère de Blondel, m'apprend que Mauvillain, doyen de la Faculté, eut un procès avec Blondel, le plus processif de tous les hommes; que Mauvillain gagna le procès.... que Blondel étoit borgne; que Mauvillain fit frapper un jeton (ce que tous les doyens de la Faculté font depuis un temps

immémorial) et qu'il fit mettre sur le revers de son portrait un cyclope renversé dont Ulysse crève l'œil.

Ce trait de Mauvillain fut heureux, mais peu honnête; il est des difformités du corps, soit dans le visage, soit ailleurs, qu'il faut savoir respecter, même dans ses ennemis; ils ne sont pas responsables des marques qu'ils portent sur leur visage; les plaies et les cicatrices de leur cœur dépendent d'eux. La postérité ne demandera pas si Blondel fut borgne, mais s'il eut des qualités du cœur et de l'esprit, s'il fit à sa mémoire quelque tache indélébile.

Quoi qu'il en soit, la Faculté de Paris se trouva, par la suite des discussions dont Blondel fut la cause, dans le cas de rendre un hommage public à un des membres du parlement, qui mit heureusement la paix dans la Faculté. « M. Doujat, commissaire de la » cour, s'étant donné tous les soins possibles pour détruire jus- » qu'au germe de tout procès et de toute dispute, la Faculté a » nommé des députés pour aller remercier M. Doujat; et pour » donner une preuve publique de sa satisfaction; elle a résolu de » faire imprimer un décret dans lequel elle s'engage, à perpétuité » et pour tous ses membres, de traiter les descendans de M. Dou- » jat de toutes leurs maladies, et de les traiter sans en exiger au- » cune sorte de rétribution ».

Ce décret fut fait en 1662; il est encore entre les mains des descendans de M. Doujat; le médecin qui l'a trouvé s'est fait un devoir d'en exécuter toutes les clauses; on y reconnoît l'amour de la Faculté pour la paix, le respect et l'obéissance qu'elle aura toujours pour les ordres du parlement. On ne peut s'empêcher d'espérer, dans le siècle où nous vivons, que quelque nouveau Doujat calmera les agitations que peut occasionner l'inoculation, et celles qui peuvent avoir d'autres sources.

Ce sont là les vœux du corps de la Faculté; ce sont les vœux de celui de ses membres qui termine ici ses recherches sur l'inoculation, sur l'histoire et la nature de la médecine, à laquelle l'inoculation semble devoir donner une face nouvelle.

RECHERCHES SUR LE TISSU MUQUEUX,

OU

L'ORGANE CELLULAIRE,

ET SUR QUELQUES MALADIES DE LA POITRINE.

§. I. L'ORGANE cellulaire, connu sous le nom de corps ou de substance cellulaire, est de toutes les parties du corps, la plus étendue, et celle qui a le plus d'usage; elle nourrit tous les organes, elle en fait la base, elle les lie les uns aux autres, et favorise ou entretient leurs rapports; elle est le siége de plusieurs maladies et celui de beaucoup de phénomènes de l'économie animale; c'est ce que nous allons tâcher de prouver et d'éclaircir.

II. Il est bien difficile de trouver un ordre exact, pour décrire et détailler tout ce qui concerne cette importante partie; elle forme un vrai labyrinthe, où il ne paroît pas possible de distinguer la fin du commencement, et où l'œil de l'observateur se perd fort aisément. Nous commencerons par déterminer autant qu'il se pourra, la structure ou la composition de cette substance, ou de cet organe singulier, en le considérant dans le plus petit faisceau de fibres qu'il soit possible d'examiner.

III. On aperçoit, en séparant ce faisceau de fibres, une sorte de *bave* ou de *glue*, dont les parties s'allongent jusqu'à un certain point, à proportion qu'on éloigne les fibres; cette *colle* forme le tissu cellulaire pris dans son origine; ou plutôt cette colle n'est qu'une portion de tissu cellulaire.

IV. Elle paroît, étant examinée au microscope, un composé d'atômes ou de petits corps collés les uns aux autres, rangés sans nulle sorte de symétrie, plus ou moins mous et plus ou moins transparens; elle est comparable à une *gelée* de viande, et ne semble différer que fort peu de ce que les chimistes appellent le corps *muqueux* des végétaux : c'est pourquoi nous l'appellerons *tissu muqueux*.

V. On ne peut, pour le suivre dans ses progrès et dans ses changemens, trouver rien de plus convenable que d'examiner ce qu'il est dans le fétus le moins formé, et ce qu'il devient dans les adultes : c'est le seul moyen d'avoir une idée exacte des degrés dans lesquels il a passé depuis le moment de la naissance ou de la formation de l'enfant; ses premiers matériaux, c'est-à-dire, la semence, pourroit même être regardée, à certains égards, comme une substance muqueuse ou cellulaire.

VI. Le muscle d'un poulet n'est dans les premiers temps de l'incubation, qu'une espèce de *bouillie*, un corps mollasse, qui paroît homogène, et dans lequel on ne distingue ni fibres, ni

vaisseaux ; les fibres paroissent ensuite, ou du moins le total du muscle n'est plus aussi *égal* et aussi ressemblant à un morceau de pâte ; ses parties se divisent, et viennent à se séparer les unes des autres ; elles acquièrent une *organisation* plus évidente ; enfin les fibres et les vaisseaux se démontrent évidemment, et il reste dans leurs interstices de la substance *gluante*, plus ou moins tenace, qui est la vraie substance cellulaire.

VII. Elle n'étoit d'abord qu'un amas gélatineux semblable aux pelotons de colle qu'on trouve dans le corps des vers à soie prêts à faire leur cocon ; c'est-à-dire, qu'elle n'étoit que du suc muqueux et nourricier, dans lequel les fibres se sont développées. Ce développement a rendu le total du suc nourricier, fibreux ou organisé ; il l'a partagé en un nombre infini de petites couches ou lames différemment collées les unes aux autres : ces lames forment ou constituent une certaine quantité de substance cellulaire.

VIII. Cette substance a tiré sa dénomination des cellules qu'on a aperçues dans son intérieur ; ce n'est pourtant pas à dire qu'il soit fort aisé d'apercevoir ces cellules ; elles ne sont pas, comme on pourroit l'imaginer, semblables à de petites vessies qui s'abouchent l'une dans l'autre ; elles n'ont rien de régulier, rien de symétrique, et on doit les comparer aux intervalles que laissent entre elles les amas de laine ou de filasse ; il convient, pour en avoir une idée exacte, de recourir à l'inspection ; elle en apprendra plus que tout ce qu'on pourroit en dire.

IX. On verra qu'en séparant deux fibres adossées l'une à l'autre, on développe ou plutôt on produit un nombre prodigieux de petits filamens muqueux, qui sont parallèles, et qui laissent entre eux de petits espaces. Ces espaces étoient les endroits dans lesquels les fibres se touchoient immédiatement, ou dans lesquels il n'y avoit presque point de colle ; or les petits espaces qui ne sont jamais dans le vivant tels que dans deux fibres qu'on sépare l'une de l'autre, existent cependant et forment les premières cellules du tissu.

X. Ce tissu se trouve, non-seulement dans l'adossement des deux fibres, mais il les entoure chacune en particulier, et les deux et les trois en commun ; il en résulte de petits faisceaux ; chaque fibre est engaînée dans sa couche de *mucosité ;* trois fibres adossées se tiennent par son moyen, et les trois sont, outre cela, entourées d'une autre gaîne, et ainsi de suite. On pourroit donc diviser les couches du tissu cellulaire en *primitives* et *secondaires*, et en faire de plusieurs ordres, qui diffèrent par leur consistance : les couches primitives sont très-molles, les *secondaires* sont plus tendues, plus *membraneuses.*

XI. Il suit de ce qui vient d'être observé, que la *gaîne poreuse* de chaque fibre, jointe à la pareille de deux fibres voisines, et les trois *gaînes* entourées elles-mêmes par une autre générale, dont l'intérieur est collé aux trois particulières, ne sont qu'une sorte

de corps *spongieux*, dans lequel il y a des cavités qui varient suivant le plus ou le moins de mouvement et d'écartement des fibres.

XII. Il paroît inutile de chercher des vaisseaux et des fibres dans cette substance cellulaire; elle n'en a point qui lui soient propres ou qui entrent dans sa composition; elle les soutient ou leur donne passage; elle en reçoit même certaines propriétés : mais elle n'est pas plus tissue de fibres que la toile qui se fait sur le lait, ou bien que les membranes qu'Hippocrate avoit vues se former au moyen du sang battu dans l'eau chaude : ce que des modernes ont donné comme une de leurs découvertes.

XIII. Il suit aussi de ce que nous venons de dire, qu'il y a dans l'interstice des fibres, à travers la substance cellulaire, des voies ouvertes, dans lesquelles les humeurs peuvent aller et venir en tous sens, comme dans une éponge; ce qu'on aura lieu de remarquer dans la suite.

XIV. Faites glacer un morceau de muscle bien macéré, vous verrez les glaçons des cellules, qui ont des figures fort inégales et très-irrégulières, se toucher les uns les autres; ce qui démontre la communication qu'il y a d'une portion à l'autre, dans la substance cellulaire. On a déjà remarqué, pour prouver cette communication, que l'air poussé avec force, boursouffle toutes les parties : mais alors les cellules sont forcées et déchirées. Le moyen que nous proposons est plus simple et moins sujet à erreur.

XV. Comment cette substance si singulièrement tissue se nourrit-elle? Voilà ce qu'il est bon d'examiner, avant d'aller plus loin; si elle n'est qu'un suc nourricier épanché, et disposé en *couches* ou en *lames* qui ont plusieurs centres, comme nous venons de l'indiquer, il est évident qu'elle ne se nourrit que par l'épanchement d'un nouveau suc nourricier, mis en couches comme le premier. Examinons la cause et la mécanique de cette distribution du suc nourricier.

XVI. Supposons toujours les trois fibres adossées et appliquées parallèlement, dont nous parlions ci-dessus; quelques gouttes de suc nourricier apportées par les vaisseaux et appliquées à une des extrémités des fibres, s'étendront sur toute leur longueur, et deviendront une espèce de *vernis*, ou de nouvelle couche de tissu muqueux; c'est ainsi que les corps plongés dans la cire fondue s'y couvrent d'une lame ou d'une couche de cire qui leur sert d'enveloppe. La force qui dirige le suc nourricier dans le cas dont il s'agit, n'est autre chose que le mouvement même de ces fibres, et les compressions des parties du voisinage; les vaisseaux, les nerfs, etc.

XVII. Le tissu muqueux se nourrit donc ou s'entretient et s'étend par *juxta position*, comme on dit dans les écoles, l'accroissement se fait couche par couche, ainsi que dans un corps sur lequel on applique du vernis; les premières fibres sont égales dans tous les sujets; Leuvenhoek a déjà observé que celles d'une puce sont aussi grosses que celles d'un bœuf; ce sont des corps singulièrement organisés, qui ne changent jamais de figure, ni

de grosseur, à proprement parler ; elles sont plus ou moins étendues, plus ou moins ridées, mais au fond, elles sont les mêmes dans toutes sortes d'animaux ; ce sont les matériaux principaux du corps animal ; la nature les a tous travaillés de la même façon, et pour ainsi dire au même moule ; ils n'ont entre eux aucune différence réelle.

XVIII. Il y a même apparence (pour nous borner à ce qui regarde le corps de l'homme) que non-seulement la constitution, l'état et la disposition primitive des fibres, sont les mêmes, mais que chaque organe est composé du même nombre de fibres, dans les adultes des deux sexes, comme dans les enfans; cette régularité cadre admirablement bien avec les lois générales de la nature.

XIX. Un muscle d'un géant n'a pas plus de fibres que celui d'un enfant : cela paroît paradoxe, cependant on ne sauroit prouver le contraire de ce que nous avançons, et notre opinion est plus que vraisemblable : en effet, le nombre des organes et des muscles est le même dans tous les hommes, leur figure est parfaitement ressemblante, leurs usages sont les mêmes ; pourquoi le nombre de leurs fibres seroit-il différent ?

XX. Ces fibres doivent avoir, dans tous les sujets, la disposition ou l'organisation qui fait l'aptitude au mouvement et au sentiment: or cette disposition doit être *déterminée ;* elle est *unique,* elle caractérise les fibres animales, ainsi que les figures primitives des métaux et des sels de la même espèce : les fibres des animaux sont donc égales, et le nombre de celles des organes correspondans est le même dans tous les hommes.

XIX. Leur force est peut-être égale, ou la même dans tous les animaux ; la première fibre d'une puce est peut-être aussi forte que celle d'un lion ; elle a autant d'action, autant de mouvement; il n'y a du moins aucun inconvénient à l'assurer. Nous pensons donc que la différence qui se trouve entre les animaux qui ne sont pas de la même espèce, vient du nombre des fibres et de la manière dont elles sont appliquées, pour exercer leurs fonctions ; mais non point de la constitution primitive de ces fibres : ces différences sont les différences spécifiques d'un animal d'une espèce, à un animal d'une autre espèce.

XXII. Quant aux différences du plus au moins, qui se trouvent dans les animaux de la même espèce, la grosseur des uns, ni les efforts dont ils sont capables ne supposent pas nécessairement plus de fibres, qui aient plus de force par leur nature, que dans un animal foible et débile de la même espèce ; en effet, l'animal le plus gros et le plus fort peut devenir aussi grêle et aussi peu vigoureux que le plus foible de son espèce ; tandis que celui-ci peut acquérir de la force et de l'embonpoint. On ne sauroit prétendre que l'un acquiert des fibres et que l'autre en perd ; ni qu'elles augmentent en diamètre et en force réelle, dans l'un des sujets, et qu'elles diminuent dans l'autre : ainsi tous les yeux sont propres à voir les mêmes couleurs, et tous les goûts sont susceptibles des mêmes effets de la part des corps savoureux.

XXIII. Les changemens qui arrivent dans les animaux lorsqu'ils deviennent plus forts ou plus foibles, se font dans la substance cellulaire, qui rend les organes plus forts ou plus foibles, suivant que par l'application de ses couches, et de ses lames, elle laisse les fibres qui sont l'organe du mouvement, plus ou moins en liberté. Il paroît aussi que le nombre de ces couches varie dans la plupart des sujets, joint à ce qu'elles sont formées d'une pâte plus ou moins imbibée de sucs aqueux, et par conséquent plus ou moins sèche ou tenace. Ce changement dépend toujours du mélange des parties essentielles de cette pâte, qui sont au fond les mêmes avec des sucs différens, aqueux, salés ou huileux, suivant les cas; or ces sucs salés, aqueux ou huileux, peuvent changer l'union ou la cohésion des parties de la substance nourricière ou cellulaire, sans changer la nature de ces mêmes parties.

XXIV. Ainsi la différence des âges, des sexes et des tempéramens, ne dépend que de l'abondance, de la position et de la consistance de la substance cellulaire, ou des gaînes qu'elle fournit à toutes les fibres; celles-ci sont partout les mêmes, sauf qu'elles ne sont pas aussi allongées qu'elles peuvent l'être dans les jeunes sujets; ce qui, joint à la surabondance de l'eau qui abreuve le tissu cellulaire et ses couches, s'oppose apparemment à la liberté de l'exercice de leurs fonctions; ensuite cet exercice est troublé dans les vieillards par rapport à un vice tout opposé, c'est-à-dire, par rapport à l'état de sécheresse, et par rapport à la cohésion trop forte des couches du tissu cellulaire.

XXV. Au reste, l'existence de ces couches et le mécanisme de la nutrition qui vient d'être exposé sont appuyées sur des preuves qui paroissent avoir la force d'une démonstration. M. Petit, médecin, a fait voir, il y a long-temps, que le cristallin est composé de plusieurs couches de substance cellulaire, dans laquelle on ne peut distinguer des vaisseaux; M. Petit a aussi prétendu que le cristallin se nourrit par l'application des lames concentriques, dont les internes ou les plus tôt formées, sont les plus dures, tandis que les externes, ou les plus nouvelles, ont à peine acquis la consistance *muqueuse*, et sont pour ainsi dire aqueuses.

XXVI. M. Duhamel a prouvé que la nutrition des os se fait par l'application des lames qu'il nomme les productions du périoste, tant interne qu'externe; ces productions sont du vrai tissu muqueux, qui vient à se durcir peu à peu, et qui est appliqué en couches concentriques (comme la matière de la nutrition des arbres). Cette application se fait au moyen du périoste, sous lequel il se concret, au point qu'il acquiert la dureté de l'os : c'est ainsi, à peu près, que croissent les ongles et les cheveux.

XXVII. On pourroit encore rappeler la disposition écailleuse que tout le monde sait être dans l'épiderme; il y a toute apparence que dans l'étal naturel, ces écailles sont dues à une sorte de mucosité qui se concret; on voit de même se former des écailles moins symétriques sur les vieilles plaies, sur les marques de la petite-vérole, sur les cicatrices et sur les bords des ulcères dartreux, qui

sont quelquefois couvertes de pellicules, même assez étendues ; ces pellicules ne sont que des concrétions simples, d'une matière qui suinte de la surface des parties affectées.

XXVIII. Ainsi la portion de la peau qu'on nomme corps *muqueux*, n'est autre chose qu'une sorte de vernis glaireux, étendu sur l'épiderme, il est plus ou moins épais et concret ; on peut fort bien le comparer à cette écorce moyenne des arbres dont une portion tombe chaque année, changée en une espèce de surpeau, et l'autre devient partie ligneuse ; peut-être le corps muqueux nourrit-il ou forme-t-il ainsi l'épiderme et la peau ; mais celle-ci a son tissu cellulaire interne. D'ailleurs, elle reçoit des couches de la substance cellulaire qui recouvre les muscles, et elle a quelque chose de fibreux ou de musculeux.

XXIX. Ainsi les ongles sont faits de plusieurs couches transparentes et *cornées*, qui ont une ressemblance parfaite avec de la lymphe concrète et cuite au feu ; ou avec la substance nourricière ou cellulaire concrète de même ; ainsi les dents elles-mêmes se nourrissent par l'application des couches intérieures de l'émail qui repousse les extérieures : ce qui paroît évidemment dans les dents de quelques animaux, qui sont creuses et remplies chacune d'un paquet de mucosité cellulaire.

XXX. Jetons un coup d'œil sur la manière dont se nourrissent les ligamens cartilagineux qui séparent les corps des vertèbres ; ces ligamens sont composés de plusieurs couches concentriques, et les plus extérieures sont beaucoup plus dures que les internes ; celles-ci sont intimement unies à une substance *gluante*, pulpeuse, molasse, qui répond à la partie moyenne du corps des vertèbres, dans la concavité des couches ligamenteuses à leur centre commun ; cette cavité est une espèce de réservoir, d'où les couches prennent leur origine, non par des racines vasculeuses, comme on pourroit le penser, mais d'une manière qu'il est bon de détailler, parce qu'elle éclaircit beaucoup ce qui regarde la nutrition et le tissu cellulaire de toutes les parties.

XXXI. Voici comment les couches de ces ligamens paroissent se nourrir et s'établir ; les corps des vertèbres pèsent les uns sur les autres, et se pressent mutuellement, dans les différens mouvemens de l'épine ; cette compression fait que la partie pulpeuse qui occupe le centre est rejetée vers la circonférence en manière de petits flots ; elle s'y arrête et s'y concret, et forme des couches ou des lames comme celles de la corne, ou comme celles d'un blanc d'œuf, qu'on trempe dans l'eau bouillante.

XXXII. C'est ainsi que la substance cellulaire croît et s'établit dans toutes les parties ; c'est ainsi qu'elle les nourrit, soit que les couches soient concentriques, soit qu'elles aient des centres différens ; ces variations ne dépendent que de la diversité des fibres sur lesquelles elles doivent s'appliquer, et de la disposition des différens organes qu'elles composent.

XXXIII. Or, cette disposition des organes dépend apparemment de celle des fibres nerveuses, qu'on peut très-bien regarder comme

ayant à leur extrémité le germe de chaque partie qui se développe peu à peu dans la substance cellulaire. Les fibres nerveuses d'un muscle forment, par exemple, dans leur extrémité une espèce de moule qui s'étendant d'une façon particulière, fait aussi que la substance cellulaire prend différentes formes; ainsi les couches pierreuses qui forment les madrepores, s'étendent suivant que les tiges d'une plante le permettent : telle est l'idée qu'on peut avoir de la contexture de chaque muscle et de toutes les autres parties qui varient entre elles par la disposition primitive de leur germe, et par l'arrangement secondaire de la substance cellulaire : elle se trouve plus abondante, plus compacte, plus en couches, ou en cellules, suivant les différens organes, et suivant que leur germe a dû s'étendre dans le suc nourricier; ce suc est le même partout; il n'est autre chose, comme nous l'avons déjà souvent dit, que la matière de la substance cellulaire dont il est question.

XXXIV. Notre théorie s'accorde assez bien avec beaucoup de phénomènes de l'économie animale, surtout avec l'histoire des cicatrices. Les dissections des sujets qui ont eu des plaies, des ulcères, et auxquels on avoit fait des amputations, apprennent que toute cicatrice est établie sur un *endurcissement*, une sorte de *carnosité*, ou de *carnification* des parties voisines, qui ont changé de nature; elles ont acquis une consistance pareille à la coenne de lard, dure, souple, homogène, sans fibres ni vaisseaux bien apparens, et d'une nature intermédiaire entre les ligamens et les chairs proprement dites.

XXXV. Cette substance n'est autre chose que la cohésion des couches du tissu cellulaire, faite au moyen du suc nourricier, épanché dans leurs interstices; ce suc s'est intimement uni à ces couches, comme étant de la même nature; il les a pour ainsi dire *fondues*, et il a pris avec elles l'air d'un corps *continu*, ou d'un amas de substance homogène : c'est ce qu'on voit arriver aux points de contact des branches d'arbres sur lesquelles on a greffé une autre petite branche.

XXXVI. Suivez une plaie qui suppure, vous verrez la naissance de la *substance* dont il est question. Les chairs, ou le tissu cellulaire, commencent par être vivement tiraillées vers la partie du voisinage qui a le plus de résistance, comme un os, par exemple, lorsqu'il s'en trouve à quelque distance de la plaie; c'est pourquoi toutes les cicatrices un peu profondes sont adhérentes aux os; la substance cellulaire collée au périoste tiraille celle des lèvres de la plaie; elle reprend son ressort, elle ramène les parties qui résistent le moins, c'est-à-dire, les lèvres de la plaie, qui n'est, elle-même, autre chose qu'une division des fibres qui entretenoient l'équilibration entre les couches cellulaire du voisinage.

XXXVII. A proportion que la substance cellulaire adhérente à l'os ou au périoste tiraille les bords de la plaie, et même son fond, le suc nourricier s'épanche dans les interstices du tissu; il s'élève dans l'intérieur de la plaie elle-même, en tubercules irréguliers, connus sous le nom de grains charnus; ces grains sont fort ressem-

blans à un chou-fleur, ou, pour mieux dire, à de certains amas de stalactites qu'on sait n'être produits que par un suc qui s'épanche goutte à goutte, et qui s'apierrit.

XXXVIII. Il y a toute apparence que les tiraillemens de la substance cellulaire, qui tend à se ramasser et à devenir *calleuse*, ne contribuent pas peu à la formation de ces grains charnus; ces tiraillemens font un nombre infini de petits étranglemens, dans lesquels le suc nourricier doit séjourner et s'épancher, en se desséchant à proportion qu'il s'épanche; il se dispose aussi en lames très-multipliées qui sont concentriques, par rapport à la base de chacune des tubérosités : ces tubérosités ou grains charnus viennent peu à peu à se coller et à pétrir ou mouler la cicatrice; c'est-à-dire, un amas de couches de tissu cellulaire; lesquelles sont sans ordre apparent, parce que les épanchemens du suc nourricier se sont faits irrégulièrement, et sans l'influence particulière des fibres.

XXXIX. Voici la différence qu'il y a entre une partie cicatrisée ou le corps propre d'une cicatrice et une partie qui est dans l'état naturel; dans celle-ci les fibres nerveuses ou *primitives* qui lui servent de base, ont forcé la substance cellulaire à acquérir des modifications régulières; au lieu que cette substance étant livrée à elle-même dans une cicatrice, elle se concret irrégulièrement par la propriété qui lui est naturelle, et que la chaleur du corps favorise avec les battemens des vaisseaux.

XL. La substance cellulaire paroît avoir un penchant singulier à s'étendre; c'est-à-dire que le suc nourricier qui en est la base se concret aisément, et fait des espèces des végétations irrégulières, lorsqu'elles ne sont pas modérées et dirigées par les premières fibres d'une partie; c'est ce qui arrive dans toute cicatrice où les nerfs ne font rien, et où les vaisseaux sanguins ne font à peine que fournir quelques filets de sang, qui se fraie des routes dans la substance cellulaire : ces espèces de canaux ne forment jamais de vrais vaisseaux comme on peut s'en convaincre en injectant une partie cicatrisée; par exemple, le moignon d'un membre; l'injection s'épanchera par des crevasses irrégulières (ce qu'on voit aussi arriver au tissu cellulaire du mésentère, du poumon, de la rate), au lieu de représenter un tissu régulier de vaisseaux. Cette régularité n'a lieu que dans le développement des vaisseaux sanguins, artériels et veineux, dont le cœur est comme le bulbe, et dont les branches s'étendent à travers le tissu cellulaire, non sans y acquérir des couches de mucosité, au profit des fibres principales qui constituent les vaisseaux proprement dits.

XLI. Cette doctrine des couches de la substance cellulaire, jointe à ce que nous avons dit de *l'immutabilité* des fibres nerveuses ou primitives, porte quelques lumières sur la théorie de l'inflammation; puisqu'on trouve dans toutes les parties enflammées une espèce de noyau, un épanchement de suc muqueux qui est une manière de cicatrice apparente, même après la résolution de l'inflammation; ainsi beaucoup de maladies aiguës et chroniques dépendent de la disposition de la substance cellulaire : elle prend bien

des modifications ; elle se *concret*, elle s'*exfolie*, elle se mêle singulièrement avec les humeurs, sans parler de bien d'autres phénomènes.

XLII. Que penser après tout ce qui vient d'être exposé, des assertions qui se trouvent dans bien des auteurs, au sujet des maladies des fibres? La *rigidité*, la *lâcheté*, la *sécherésse*, la *débilité*, la *délicatesse*, la *grossièreté* auxquelles on a prétendu qu'elles étoient sujettes, ne s'accordent guère avec la constitution fixe et immuable que nous avons dit leur appartenir ; il vaudroit mieux, sans doute, attribuer tous les accidens dont on donne pour cause la disposition propre et personnelle des fibres, à la disposition des couches du tissu cellulaire ; d'ailleurs ce qu'on a dit des fibres simples doit s'entendre des faisceaux de fibres dont la plus grande portion n'est que du tissu cellulaire ; mais toutes ces maladies qu'on attribue aux fibres en général, ne sont que des façons de concevoir les choses, des approximations, des suppositions étayées par un imagination qui simplifie les objets ; ces états ou ces maladies générales ne se trouvent pas dans les malades ; elles sont idéales et imaginaires, et elles peuvent tout au plus servir, comme les infinement petits, ou comme le point sans étendue servent aux mathématiciens. Les esprits scolastiques aiment à réduire ainsi les choses sous des points de vue d'où ils partent pour étendre leur théorie, ou pour faire dans les écoles des lois générales ; ces lois peuvent plaire à la multitude et aux esprits légers ; mais on est toujours forcé de les abandonner au lit des malades. On évalue alors ces spéculations frivoles ; elles n'amusent que les gens sans expérience.

XLIII. Passons à un examen plus circonstancié des couches du tissu muqueux ; ce qui nous conduira de plus en plus à des questions importantes dont l'éclaircissement dépend de la connoissance de cet organe. Nous ne l'avons considéré jusqu'ici que comme une substance homogène qui sépare les fibres et qui les lie les unes aux autres ; nous avons surtout examiné le tissu cellulaire des parties les plus déliées ; avançons et examinons la façon dont la substance cellulaire entoure ou engaîne les organes considérables qui occupent les différentes régions du corps.

XLIV. On ne peut s'empêcher de regarder comme des portions du tissu cellulaire, certaines membranes, telles que le péritoine, la plèvre et quelques autres ; ces membranes paroissent évidemment être des lambeaux de ce tissu qui ont été tellement rapprochés par les parties voisines, qu'ils ont formé des membranes lisses et polies, surtout du côté le plus sujet aux frottemens.

XLV. Or, le péritoine n'est qu'une espèce de poche très-lisse et très-polie dans sa face interne. Cette poche ne contient aucun viscère dans sa cavité ; tous les anatomistes en conviennent ; elle les tapisse pourtant, et leur fournit des gaînes particulières, elle les recouvre ; enfin ses duplicatures composent le mésentère et les ligamens du foie, ceux de la vessie, de la matrice, etc.

XLVI. Ce n'est pourtant pas à dire que le péritoine ait toujours

été en effet une seule poche, qu'on pourroit imaginer avoir été appliquée sur tous les viscères; cette manière de concevoir le péritoine n'est qu'imaginaire; il n'a été tissu que de plusieurs lambeaux de substance muqueuse qui couvroient intérieurement les muscles du bas-ventre, et les viscères eux-mêmes; ces lambeaux d'abord séparés et étendus en feuillets se seront réunis et auront été polis et aplatis par les compressions des parties voisines.

XLVII. En un mot, la portion du péritoine qui couvre le foie, lui appartient, tandis que celui qui couvre la rate appartient aussi à ce viscère, et ainsi de tous les autres; cette membrane est une espèce de surpeau interne, produite par toutes les parties qu'elle couvre; mais dont les différentes portions se sont réunies de si bonne heure et si intimement, qu'il est impossible de les distinguer.

XLVIII. Quoi qu'il en soit, la poche, qu'on appelle ordinairement la membrane interne du péritoine, n'est qu'une espèce de vessie dont la surface externe tient à mille lambeaux, qui sont comme ses appendices; ces lambeaux vont se plonger dans les parties voisines, et on les appelle ordinairement la lame externe du péritoine: ce sont des portions de tissu muqueux, qui sont moins près de l'état de membrane que celles qui composent la lame interne.

XLIX. La lame externe recouvre les parties du bas-ventre, au lieu qu'on peut examiner et visiter, pour ainsi dire, toutes ces parties, sans entrer dans la cavité de la lame interne; l'externe se plonge dans le tissu des viscères. Suivons-la dans le foie: on la trouve surtout à l'entour des gros vaisseaux de ce viscère, elle les environne et les engaîne. On peut la poursuivre jusqu'aux derniers petits vaisseaux capillaires; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle suit ces vaisseaux jusqu'à ce qu'ils dégénèrent eux-mêmes en substance muqueuse ou pulpeuse: il y a toute apparence que les vaisseaux finissent plus tôt que le tissu cellulaire; il est au moins certain que celui dont nous parlons ici va se perdre dans la substance du foie, et qu'il la pénètre pour aller rejoindre la lame externe dans l'endroit où elle couvre ce viscère.

L. On sait qu'en détachant la lame externe du péritoine de dessus le foie, on aperçoit un tissu lanugineux très-fin, qui servoit de colle à la membrane: ce tissu n'est qu'une expansion de celui qui a suivi les vaisseaux du foie; mais il y a encore une autre portion du même tissu qui compose le corps du viscère lui-même; de manière qu'il est presque tout formé par cette substance, sauf les vaisseaux, les nerfs et les conduits biliaires: la première couche lui sert d'enveloppe générale; une autre suit les vaisseaux dans toutes leurs divisions et les engaîne; une troisième enfin sert de base ou de fondement, sur lequel les vaisseaux étendent leurs ramifications; au reste, ce que nous regardons ici comme trois portions n'est qu'un même tissu, dont les parties sont plus ou moins fermes ou délicates. D'ailleurs, nous considérons le viscère et son tissu cellulaire, non point tel qu'il fut originaire-

ment, mais tel qu'il est dans l'adulte; et cette considération fait surtout connoître les différentes directions que pourroit prendre une matière contenue dans les différentes portions de tissu cellulaire.

LI. On vient de voir que la lame interne du péritoine ne contient rien dans sa cavité; cette assertion paroît paradoxe à ceux qui n'ont pas consulté la nature et les anatomistes modernes : le fait n'en est pas moins vrai; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on peut avancer au sujet de la lame externe, ce qu'on dit de l'interne : l'externe ne contient rien dans sa cavité, non plus que l'interne; elle recouvre les vaisseaux, elle les suit, elle leur fournit des gaînes, elle s'allonge autant qu'eux, sans leur donner jamais passage dans sa cavité. La plus légère attention suffit pour faire comprendre cette contexture singulière. Ce que nous venons de dire du foie, doit s'entendre de tous les autres viscères du basventre, avec les exceptions que chacun doit savoir par l'histoire du péritoine qu'on trouve dans les traités d'anatomie. Il faut surtout exactement remarquer la manière dont le tissu cellulaire du mésentère qui couvre et pénètre les fibres des intestins, va se perdre dans leur membrane interne, etc.

LII. La plèvre est formée par deux sortes de poches qui viennent s'adosser : de cet adossement résulte le médiastin. Il en est de ces poches comme de celles du péritoine; elles ne sont que des portions du tissu cellulaire, du poumon, des muscles intercostaux et du diaphragme; ces portions s'étant réunies par les compressions réitérées de toutes ces parties, se sont aussi collées et ont tissu une sorte de membrane qu'on peut prendre dans l'adulte sur le pied d'une poche qui ne contient rien dans sa cavité non plus que le péritoine, et dont la surface interne est extrêmement lisse et polie. Quant à la surface externe, elle est raboteuse, pleine de lambeaux qui percent les différentes parties qui leur répondent, en leur fournissant des gaînes, de même que les portions de la lame externe du péritoine recouvrent les vaisseaux et les viscères. Ainsi la portion de la plèvre qui couvre et pénètre le poumon, s'incorpore avec son tissu spongieux, ou le suit jusqu'à la trachée-artère et ses rameaux. Nous poursuivrons dans un moment d'autres productions cellulaires de la plèvre, et nous parlerons de leur union avec celles du péritoine et des autres parties; passons à l'examen d'une portion de tissu cellulaire qui fait une sorte de poche plus singulière encore que les deux précédentes.

LIII. La pie-mère est cette poche : ceux qui l'examineront avec soin, se convaincront aisément qu'elle a un rapport parfait avec la plèvre et le péritoine, ou les poches du tissu cellulaire qu'on nomme ainsi; elle recouvre comme elles un viscère, ou du moins sa surface externe; mais ce qu'elle a de singulier, c'est qu'il paroît d'abord qu'elle le contient dans sa cavité, ou que du moins il n'est pas évident qu'elle ne fasse que le recouvrir simplement. Cependant un peu d'attention et quelques coupes du cerveau feront voir qu'à la vérité la pie-mère entre dans le corps de ce viscère, et qu'elle

en suit les vaisseaux; mais elle ne les laisse pas parvenir dans son intérieur : elle se replie pour les suivre, ce qu'elle fait aussi à l'égard des portions du cerveau. Enfin, on peut comparer cette membrane à la plèvre et au péritoine : elle a ses prolongemens particuliers, ses duplicatures et ses productions; elle forme une espèce de poche ou de vessie appliquée sur le cerveau, de manière que la masse de ce viscère et ses prolongemens font saillie vers la cavité de la poche sans y entrer réellement, puisqu'une portion de cette même poche les empêche de pénétrer dans sa cavité. Il semble d'abord que la dure-mère pourroit être prise pour la lame externe du tissu cellulaire de l'intérieur du crâne, mais elle n'est qu'une véritable membrane tendineuse ou musculeuse, semblable au périoste; elle est bien différente des poches du tissu cellulaire dont nous parlons ici.

LIV. Telle est donc la manière dont le tissu cellulaire recouvre les viscères des trois cavités du corps. Quand à la substance de ces viscères, il n'en faut pas juger comme des fibres musculaires (nº XVI), où les couches cellulaires sont arrangées symétriquement et en gaînes cylindriques, dans lesquelles glissent les fibres. La contexture des viscères n'est pas la même. La substance cellulaire y est placée beaucoup moins régulièrement. Elle est moins organisée : elle est comme une éponge; elle approche d'un morceau de pâte nourricière brut. Aussi la chair des viscères est-elle moins mobile, moins animalisée, si on peut parler ainsi. Les anciens l'appeloient *parenchyme*. Les modernes ont essayé de chasser cette dénomination; ce qui est un petit mal. Mais ils ont voulu donner une forme particulière et bien déterminée au tissu des viscères, à quoi ils n'ont point réussi. Il en faut toujours venir à quelque chose de pulpeux, non vasculaire, non vésiculaire, qui n'est que de la mucosité ou une première couche de tissu muqueux.

LV. Venons à une autre portion considérable de tissu cellulaire. L'épiderme et la peau étant enlevés, il reste sur tout le corps une *couverture générale* : c'est une enveloppe ou une espèce de *sac* qui contient toutes les parties, et qui se trouve partout; à la tête, au cou, à la poitrine, au bas-ventre et aux extrémités. Celle-ci n'est pas lisse et polie comme les trois précédentes; sans doute, parce qu'elle n'est pas aussi comprimée et qu'elle essuie moins de frottement. D'ailleurs elle est plus ou moins épaisse dans ses différentes parties et dans les différens sujets, et sa surface externe comme l'interne est *raboteuse* ou pleine de prolongemens. Enfin, elle est le siége de la graisse qui ne s'accumule que dans quelques endroits des trois poches intérieures.

LVI. Elle n'en a pas moins l'air d'une sorte de *couverture*, de *vessie* ou de *sac*, comme les trois précédentes; on peut même la diviser en trois grandes portions qui sont comme des *sacs* à part : celui de la tête et du cou; celui de la poitrine et du tronc, et celui (ou les quatre) de chaque extrémité : voilà donc quatre poches plus ou moins étendues, qui ont bien des usages qui ne

peuvent être connus sans entrer dans un détail au sujet de leurs productions et de leurs liaisons. Ces productions sont un vrai labyrinthe ; il est étonnant qu'aucun anatomiste n'ait fait des efforts pour tâcher de s'y frayer quelque route ; essayons de débrouiller cette matière qui ne peut être regardée comme indifférente, que par ceux qui n'aiment que des connoissances superficielles.

LVII. Attachons-nous à la portion qui recouvre le tronc, et commençons par celle du bas-ventre et de la partie du dos qui lui répond. Cette portion est collée à tous les muscles par des productions qui pénètrent jusque dans l'intérieur du bas-ventre ; en effet, on verra, en suivant les productions du tissu qui recouvre le bas-ventre, dans les endroits où les muscles sont charnus, qu'en passant d'un faisceau musculaire à l'autre, on arrive enfin à la lame externe du péritoine, c'est-à-dire, que cette lame fait corps avec le tissu cellulaire qui recouvre tout le bas-ventre, ou bien que le péritoine et la couche externe répondant à la peau, sont une production l'une de l'autre, ou que du moins elles peuvent être regardées sur ce pied-là.

LVIII. Mais la communication du tissu cellulaire externe avec l'interne ne se fait pas, comme on pourroit le penser, par la voie la plus courte, du moins dans tous les endroits : le tissu cellulaire fait plusieurs détours, il suit des voies tortueuses pour aller du dehors au dedans ; les parties qui répondent à l'interstice des muscles vont assez droit ; mais il en est peu de cette espèce, parce qu'il est peu d'endroits où les vides que laissent les différens faisceaux des muscles du bas-ventre se rencontrent directement : un muscle bouche les vides que l'autre laisse.

LIX. Le tissu cellulaire entoure chaque muscle avant de passer outre, c'est-à-dire qu'il fait le tour des muscles et forme sa membrane commune. On sait que chaque muscle a la sienne : ces membranes communes sont comme des *poches* particulières : elles se joignent par leur surface externe : leur union se fait par des productions lâches ou qui sont du moins beaucoup plus mollasses que le corps de la *poche* qui recouvre le muscle. Celle-ci forme une couche à part, comme le péritoine et la plèvre : elle a été rendue lisse, polie et plus tendue par les différens mouvemens des muscles ; son tissu est devenu plus serré : c'est une *poche subalterne* assez solide, mais plus mince que la principale ; elle fait par rapport à bien d'autres qu'elle renferme, ce que la couche commune ou externe fait pour elle. En un mot, chacune de ces poches particulières qui recouvrent les muscles, tiennent par leurs cavités à une prodigieuse quantité d'autres qui vont servir de gaîne aux différens faisceaux de fibres auxquels ils servent d'enveloppe, comme la gaîne qui leur donne naissance, le fait par rapport au corps de tout le muscle.

LX. On doit regarder toutes les couches de tissu cellulaire appartenant à un muscle comme des ballons circulaires contenus les uns dans les autres, qui vont en diminuant à proportion que les faisceaux de fibres diminuent : ces ballons deviennent aussi à pro-

portion plus tendres et plus délicats, jusqu'à ce qu'ils soient pulpeux, baveux et muqueux, comme nous avons prouvé ci-dessus qu'ils le sont (nº IV). On voit par là les détours que fait le tissu cellulaire pour pénétrer du dehors au dedans, et du dedans au dehors, si on veut le suivre dans les parties par lesquelles il recouvre les muscles. Mais nous l'avons déjà dit ci-dessus, il est des parties dans lesquelles cette communication se fait beaucoup plus vite; les poches des muscles s'adossent et se collent l'une à l'autre par des portions du tissu cellulaire; la route que l'on pourroit se frayer du dehors au dedans, par les points de communication, seroit fort courte; telle est à peu près la voie que suivent ceux qui enfoncent des épingles dans leurs bras ou dans leurs jambes; ils séparent les fibres sans les diviser, ils suivent la direction des productions lâches du tissu cellulaire.

LXI. Il convient de faire attention à la partie postérieure de cette couche cellulaire du tronc, vers les fesses et le fondement; elle communique ici beaucoup plus immédiatement qu'ailleurs, avec le péritoine ou sa membrane externe; le rectum est entouré d'une gaîne qui appartient autant au tissu cellulaire du dedans qu'à celui du dehors. D'ailleurs le tissu du tronc est plus ou moins épais dans ses différentes parties, il est très-mince vers les bourses; le tissu cellulaire de celles-ci, surtout celui qui suit les testicules, appartient au péritoine; en revanche, le tissu cellulaire est fort épais vers les lombes, et il porte sur une partie absolument tendineuse, sur laquelle il glisse. Ainsi le tissu cellulaire des muscles des lombes qui sont sous cette lame tendineuse, appartient plus au péritoine qu'à la couche extérieure. Celle-ci est encore épaisse et compacte vers le pubis, elle y est renforcée par des fibres tendineuses des muscles du bas-ventre; enfin, elle est divisée en deux portions latérales, antérieurement par la ligne blanche, et postérieurement par une ligne qui suit la direction de l'épine jusqu'au fondement et au raphé, comme nous le dirons dans la suite. Toutes ces dispositions sont remarquables; on les trouve dans tous les sujets; la couche cellulaire est plus ou moins épaisse et compacte : mais elle a toujours la même position, les mêmes liaisons et les mêmes divisions.

LXII. Venons à la partie de cette *poche* extérieure qui couvre la surface antérieure et postérieure de la poitrine; celle-ci répond à la plèvre comme la précédente répond au péritoine : elle fait les mêmes circuits autour des muscles, elle envoie les mêmes productions; tout est égal aux différences près qui viennent de la position et du volume des muscles que chacun doit connoître. Ce que cette portion a de particulier, se trouve surtout à l'endroit des mamelles; ici elle est fort épaisse et lâche dans les deux sexes : elle s'étend sous le creux de l'aisselle où elle est encore plus lâche et fort accumulée; la portion qui répond à la mamelle ne paroît pas aussi liée à la plèvre que celle du creux de l'aisselle. Quant à la portion du dos, elle n'a rien de singulier, si ce n'est qu'elle est divisée postérieurement en deux parties vis-à-vis l'épine du dos,

comme l'antérieure l'est de même vis-à-vis le sternum entre les deux mamelles; ces sortes de divisions sont des étranglemens naturels qu'il est bon de connoître et dont nous parlerons ailleurs.

LXIII. La *poche* qui recouvre le cou, le crâne et la face, mérite beaucoup d'attention : elle fait d'abord le tour du cou, en se joignant vers sa partie antérieure au muscle peaucier; elle perce ensuite le muscle, et va s'étendre par des productions assez lâches sur toutes les parties voisines, au larynx et au pharynx où elle communique avec des productions de la plèvre. Cette communication est bien évidente sur les parties latérales du cou, vers les pelotons de glandes lymphatiques qui s'y trouvent et qui flottent, pour ainsi dire, dans des espèces de filets tissus par la substance cellulaire de la poitrine et du cou; il paroît même que la première a plus de part à cette contexture que la dernière. La partie postérieure du cou est fort garnie de muscles, que la substance cellulaire perce avec peine; car quoiqu'elle se trouve fort abondante vers le dehors, elle est plus resserrée vers le corps des muscles, à travers lesquels on peut pourtant la poursuivre jusque sur les vertèbres et même jusque dans leur cavité : on peut le faire aussi, quoique moins aisément par rapport à la substance cellulaire du dos.

LXIV. La *couche* du crâne n'est qu'une sorte de calotte intimement unie avec une membrane tendineuse qui la renforce, mais qui ne l'empêche pas de communiquer avec le périoste. A peine cette calotte se joint-elle à la dure-mère à travers les sutures, dans les adultes; mais dans les jeunes sujets, et surtout les fœtus, la dure-mère, le périoste et les os eux-mêmes, qui sont une sorte de membrane, ne font qu'un corps traversé de toutes parts par le tissu cellulaire : cette différence entre les adultes et les jeunes sujets, rend ceux-ci plus susceptibles des engorgemens d'humeurs dans les différentes parties du tissu cellulaire de la tête; et par la même raison, la communication de l'intérieur à l'extérieur est beaucoup plus aisée dans la tête des enfans que dans celle des adultes.

LXV. La *poche* cellulaire de la face est d'un tissu foible; elle se prolonge dans toutes les cavités : elle va tapisser le dedans de la bouche, où elle se joint avec les productions de l'œsophage; elle s'étend dans le nez, où elle forme la membrane pituitaire, qui communique avec la dure-mère, vers l'os ethmoïde; enfin, elle se joint intimement à la dure-mère, dans l'orbite où elle entoure et pénètre l'œil jusqu'au corps cristallin, en s'insinuant à travers les membranes : ces membranes, quoique très-serrées, n'ont pourtant pas détruit le tissu cellulaire qui les distingue et qui les unit.

LXVI. Remarquons particulièrement que la plèvre communique avec la couche cellulaire du cou et de la face, des narines et de la langue, a peu près comme le péritoine communique avec la couche du tronc vers le rectum et le raphé : de grands médecins ont parlé du rapport qu'il y a entre ces deux parties, eu égard

aux dispositions de leurs vaisseaux; voici un autre rapport, eu égard aux productions du tissu cellulaire : ces deux parties sont des aboutissans, où ces productions vont se contourner en manière de cul-de-sac. D'où il résulte que les environs de la gorge et du nez, ainsi que ceux du rectum, sont des égoûts naturels et très-remarquables.

LXVII. Les *poches* cellulaires des extrémités sont fort différentes des précédentes; au lieu de toucher immédiatement les muscles et de pénétrer jusqu'au centre des membres, elles se perdent ou s'arrêtent sur une membrane tendineuse, connue dans l'extrémité inférieure, sous le nom de *culotte aponévrotique*; et qu'on peut, pour la même raison, appeler *manche aponévrotique* dans les extrémités supérieures. Ces productions tendineuses ne sont pas partout de la même consistance, ni aussi évidentes; on peut même avancer qu'elles manquent aux portions supérieures des extrémités, vers les fesses et les moignons des épaules, où la poche cellulaire externe se plonge immédiatement dans les corps des muscles. Il paroît de plus, que la cuisse est plus pourvue de cette membrane aponévrotique que le bras : ce qui dépend apparemment de la proportion des membres et de l'étendue et de la force des muscles qu'il faut contenir; en effet, il est à présumer que les bandes aponévrotiques ne sont destinées qu'à borner et diriger les mouvemens des muscles, et à les contenir dans leur position; elles ne furent sans doute, dans leurs principes, que des portions de tissu cellulaire, renforcées ensuite et rendues lisses et polies comme le péritoine. Ces membranes sont aussi tendineuses et en partie des productions des muscles, bien marqués, surtout à la cuisse, où le muscle nommé du *fascia lata*, se perd dans l'aponévrose. Cette disposition étoit nécessaire pour que l'aponévrose pût se relâcher ou se resserrer suivant le besoin ou suivant les mouvemens des muscles. Quoi qu'il en soit, la face externe de la manche et de la culotte aponévrotique est hérissée de productions de tissu cellulaire, auxquelles la couche externe tient; il y en a peu qui percent directement les aponévroses : mais elles les suivent dans leurs détours; or, on sait qu'elles viennent s'attacher aux os, en se plongeant surtout du côté interne de la cuisse, entre les muscles; (ce que la manche aponévrotique fait à peu près de même du côté interne des bras) : c'est au moyen de ces plans de séparation, que le tissu cellulaire suit, qu'il se plonge dans les muscles des membres; mais il paroît toujours différent de celui qui appartient proprement à ces muscles.

LXVIII. Ce tissu propre aux muscles des extrémités, a des liaisons immédiates et fort singulières, avec le tissu cellulaire du bas-ventre et de la poitrine. Il communique vers les parties inférieures, avec le péritoine, et vers les parties supérieures, avec la plèvre; ces deux membranes, c'est-à-dire, la plèvre et le péritoine, envoient, 1°. des productions qui suivent les paquets des vaisseaux; 2°. des prolongemens évidens, d'où résultent vers les aines et sous les aisselles des pelotons mollasses dans lesquels sont situées des

glandes lymphatiques; 3°. des prolongemens qui suivent les muscles, qui les pénètrent et qui aboutissent aux extrémités des membres, où l'on trouve un mélange singulier d'aponévroses et de tissu cellulaire, vers les poignets et les chevilles des pieds, ainsi que vers les orteils, les doigts et leurs articulations. Toutes ces communications sont importantes, et reviennent très-souvent dans l'explication des symptômes des maladies: elles démontrent déjà le commerce qu'il peut y avoir entre le tronc et les extrémités; elles donnent une idée de la manière dont ces parties peuvent agir les unes sur les autres.

LXIX. Tel est en gros le tableau qu'on peut faire de la substance cellulaire et de ses productions; on voit qu'elle est composée de plusieurs couches générales et particulières, singulièrement liées les unes aux autres; ces couches diffèrent en consistance, suivant qu'elles approchent ou qu'elles sont éloignées des premières fibres: elles enveloppent d'abord ces fibres ou elles les engaînent comme un enduit glaireux ou muqueux; ces couches se dessèchent ensuite, s'étendent et s'épaississent à la longue par l'application de nouvelles couches, à la faveur des mouvemens des parties et de leurs extensions. Toute la *couche* extérieure, depuis les pieds jusqu'à la tête, semble être une seule poche générale; il faut en dire autant de celle qui occupe tout l'intérieur des boyaux, depuis la bouche et les cavités qui viennent y aboutir : de ces deux couches, l'extérieure est la plus étendue, tandis que l'autre est singulièrement repliée; mais elle est assez distinctement marquée pour ne pas échapper à l'œil des connoisseurs; ainsi la surface externe du corps et sa surface interne, ne sont que deux lames de substance cellulaire plus ou moins épaisses: ces deux lames contiennent entre elles, ou dans l'espace qui les sépare, toutes les autres parties; elles se joignent à ces parties par des productions qui les collent les unes aux autres, comme on vient de l'exposer.

LXX. Cette masse générale de tissu cellulaire qui se trouve entre les surfaces externe et interne du corps, n'est qu'un composé de mille sortes de *cornets* ou de *ballons* cellulaires contenus les uns dans les autres: on peut se former une idée de cette contexture en coupant un membre, comme la cuisse ou le bras transversalement, et fixant ensuite les deux couches circulaires de la peau et du périoste ou de la moelle. Il se trouve entre elles une quantité prodigieuse de couches assez solides et bien étendues pour chaque muscle : il y en a aussi de plus minces et de plus molles pour chaque fibre ; elles ont toutes ceci de particulier, c'est qu'elles sont liées les unes aux autres par leurs surfaces externes au moyen desquelles elles se touchent. Or, tous les *ballons*, quelque foibles qu'ils paroissent, et quelque délicats qu'on les suppose, agissent pourtant les uns sur les autres : ils se soutiennent mutuellement; de manière que l'un ne sauroit se relâcher ou se resserrer sans que les autres s'en ressentent plus ou moins: il résulte de tous ces efforts une sorte d'équilibration, une action et une réaction réciproques, qui dépendent, tant de la cohésion des

parties qui constituent les ballons, que de celles des productions qui les lient les unes aux autres. Cette équilibration fait une espèce de mouvement *tonique*, qu'on peut regarder comme simplement *passif:* il contient les parties dans les rapports réciproques qu'elles doivent avoir; et il acquiert plus ou moins d'énergie par l'action des nerfs et des vaisseaux, ce qui le rend cause de bien des phénomènes.

LXXI. C'est dans cet organe spongieux, ainsi conformé, que sont placées les différentes parties, les viscères, les muscles et les glandes : elles sont, pour ainsi dire, *plantées* dans cette substance *parenchymateuse*, dans lesquelles elles *végètent*, en se couvrant de plusieurs couches; elles s'y étendent et s'y arrangent par la force de leurs germes, ou des extrémités des nerfs qui leur sont propres: toutes ces parties ne sont, dans les jeunes sujets, que des espèces de *bourgeons* qui viennent à végéter dans le tissu cellulaire, comme les branches, les fruits et les feuilles des arbres s'étendent dans l'air, ou plutôt comme les racines végètent et se contournent dans la terre. Quoi qu'il en soit, tous ces organes ainsi nichés dans la substance ou dans l'organe cellulaire, doivent l'étrangler, le gêner, le relâcher et le modifier singulièrement dans ces différentes portions : ces modifications qui dépendent du mouvement, comme de la seule présence de ces organes, donnent une idée juste de ce qui a été appelé le *département* des viscères et des autres parties, dans les *Recherches sur les glandes;* le *département* d'un organe n'est autre chose que son atmosphère cellulaire, si on peut ainsi parler, ou bien le *département* d'une partie n'est autre chose que la portion du tissu cellulaire qui a du rapport avec son action : lors donc que cette partie change de position ou de constitution, tout le tissu cellulaire, qui est de son *département*, reçoit aussi des modifications particulières.

LXXII. Une des propriétés des plus générales et des plus importantes de l'organe cellulaire externe, est celle qu'on pourroit appeler sa *pénétrabilité;* sa disposition spongieuse, au moyen de laquelle elle donne passage à toute la fumée aqueuse qui l'arrose elle-même continuellement. Cette fumée (apparemment la vraie matière de la transpiration insensible) peut aller et venir de tous les côtés et indifféremment d'un endroit à l'autre, sans jamais trouver rien qui s'oppose à son cours dans l'état naturel; l'égalité dans la marche, et les écoulemens de cette partie aqueuse ne seroit pas possible, si elle ne passoit d'une cellule à l'autre, aussi aisément que l'eau dans l'atmosphère. L'organe cellulaire peut donc être comparé à une sorte d'atmosphère, dans laquelle les humeurs ont ordinairement un cours libre et aisé; ce cours venant à se déranger, occasionne des courans, des dépôts, des directions particulières qui ont leur cause dans les différens degrés de force de ce même organe cellulaire. C'est de ces courans et de ces directions de la matière, de la transpiration et des mouvemens de convergence ou de divergence, qu'elle prend par rapport à des parties particulières toujours poussées dans l'organe cellulaire,

qu'on peut faire dépendre bien des phénomènes inexplicables dans tout autre système. Ces phénomènes supposent toujours la liberté ou la *pénétrabilité* générale, qui paraissent appartenir à l'organe cellulaire dans l'état de santé.

LXXIII. Les propriétés générales, telles que le *ton* ou la *cohésion* du tissu cellulaire, et sa *pénétrabilité* dont nous venons de parler, sont un peu dérangées ou modifiées par quelques étranglemens qui se trouvent dans son intérieur ; ces étranglemens doivent nécessairement changer la marche des humeurs, et donner lieu à des liaisons particulières ou des résistances de la part du tissu, bien différentes de celles qui viennent de l'action réciproque de ces poches les unes sur les autres : on pourroit compter beaucoup de ces étranglemens aux extrémités, aux poignets et aux chevilles des pieds, aux articulations, aux fesses, vers le moignon des épaules et dans les intervalles des viscères ; mais il suffit de les indiquer, chacun peut les apercevoir aisément et faire les applications convenables sur leurs usages ; il en est un qui paroît mériter une attention particulière ; il divise le corps en deux parties égales, à droite et à gauche ; il a été indiqué dans les *Recherches sur les glandes*, sous le nom de *raphé général ;* c'est un plan réel de séparation entre les deux côtés du corps, et non point un être imaginé par les anatomistes.

LXXIV. En effet, on trouve évidemment, entre les deux cuisses (au *raphé* proprement dit) une espèce de *couture* ou de *callosité* naturelle, qui n'est qu'un étranglement de la peau, et qu'on suit aisément par-devant et par-derrière dans les deux sexes ; le dartos est séparé en deux par une cloison, ainsi que la verge. La ligne blanche commence au pubis, qui est divisé lui-même en deux parties latérales par un cartilage mitoyen. La peau qui recouvre le ventre est, aussi-bien que l'organe cellulaire, plus resserrée sur la ligne blanche qu'ailleurs. On trouve, en entrant dans le bas-ventre, et mettant pour un moment les viscères à part, le mésentère, qui est fait par l'adossement des deux plis du péritoine. Le diaphragme est divisé en deux muscles, très-évidemment vers l'épine du dos, et assez sensiblement vers le sternum. Le médiatistin ressemble beaucoup au mésentère. La trachée elle-même porte l'empreinte des deux portions des poumons. On trouve le raphé bien marqué dans la glande thyroïde, dans le cartilage de ce nom, dans le cricoïde, et dans l'épiglotte. L'œsophage et le pharynx sont séparés, surtout postérieurement, par une ligne blanche fort apparente, ou par un entrecroisement des fibres. Hippocrate connoissoit la ligne médiane de la langue. La mâchoire inférieure reste long-temps divisée vers le menton ; et lorsqu'elle est unie, elle porte une ligne saillante fort apparente. Le palais a sa ligne depuis les deux incisives supérieures jusqu'à l'extrémité de la luette. Les os maxillaires sont unis dans cette ligne. Les lèvres ont leurs brides dans la même ligne. Les narines y ont leur cloison. Le nez n'est que l'union latérale de deux tuyaux ou des deux narines adossées ; ses os propres aboutissent aux deux

côtés du frontal, qui reste long-temps divisé, et qui contient une cloison verticale dans sa cavité. Les muscles sourciliers et les frontaux sont séparés par un plan mitoyen, qui étrangle la peau. Tout le monde connoît la suture sagittale, ainsi que la faux, le corps calleux, l'adossement des tubercules qui sont dans les ventricules du cerveau, et la crète de l'os ethmoïde. La moelle allongée et la moelle épinière ont leur corps calleux. Les vertèbres, qui sont divisées en plusieurs parties dans les jeunes sujets, ont leurs apophyses épineuses, sur lesquelles la peau est plus étranglée que vers les côtes; cet étranglement commence vers la tubérosité occipitale, et va aboutir au coccis; il commence par une sorte de ligament cervical, et finit de même, en aboutissant au raphé entre les cuisses; en un mot, il est aisé de voir que le plan de séparation dont il est question, existe en effet; qu'il est l'aboutissant où les fibres et les vaisseaux viennent se joindre et s'entrelacer comme les branches de deux arbres voisins.

LXXV. Il y a quelques remarques à faire par rapport aux viscères et aux vaisseaux; on ne trouve pas le raphé dont nous parlons, dans tous les viscères du bas-ventre; mais il ne faut pas les considérer comme ils sont dans le sujet; ils y sont dans un état de gêne; les intestins surtout y sont repliés et roulés, pour ainsi dire, les uns sur les autres; ont diroit qu'ils ont été faits pour être étendus, et ne former qu'un canal droit et continu, depuis le pharynx. Or, en les considérant de cette manière, on verra qu'ils sont en effet séparés en deux demi-canaux par une sorte de ligne assez apparente dans l'endroit de l'union du mésentère, et marquée au côté opposé par un entrelacement particulier des vaisseaux. La matrice et la vessie sont évidemment séparées en deux moitiés latérales. Quant aux vaisseaux sanguins, la ligne qui les sépare paroît partir du cœur, dans sa cloison mitoyenne ou transversale, qui fait la séparation des oreillettes et des ventricules; de manière que toutes les artères appartiennent au côté gauche, tandis que les veines appartiennent au droit, quoique leurs branches s'étendent dans toutes les parties du corps. Le cervelet, la glande pinéale, une portion du foie, le pancréas et quelques autres parties, paroissent occuper le milieu du corps et n'être pas divisées en parties latérales; mais quand on les considère avec attention, on voit qu'elles sont divisées en deux portions, et que la place qu'elles occupent leur a été donnée par la pression et la modification des parties du voisinage. Le cervelet a ses deux petits lobes, aussi-bien que la glande pinéale; le foie peut être regardé comme appartenant totalement au côté droit, et le pancréas au gauche. Ces viscères s'arrangent suivant que leurs usages l'exigent; mais ils appartiennent foncièrement à l'un des côtés plutôt qu'à l'autre.

LXXVI. Le corps paroît donc composé de deux moitiés adossées l'une à l'autre, et qui se joignent ou qui s'engrènent de façon que les productions de l'une gagnent plus ou moins vers l'intérieur de l'autre. Le mécanisme de ces engrenures et de ces communica-

tions tient à l'histoire de la génération et à bien d'autres questions qui nous meneroient trop loin ; c'en est assez pour avancer que la manière de concevoir le corps que nous proposons, ne laisse pas de répandre du jour sur l'explication de certains phénomènes de l'économie animale. Nous en conclurons ici seulement que la substance cellulaire est étranglée dans toute sa partie moyenne, et divisée en deux portions latérales ; ses ballons ou ses poches sont, pour ainsi dire, affermies sur l'axe du corps, d'où elles s'étendent de côté et d'autre, ce qui leur donne d'autant plus de force qu'elles sont appuyées sur une base plus solide. Ceci nous indique que les matières contenues dans un des côtés du corps, et qui pénètrent la substance cellulaire, ont beaucoup plus d'aisance à s'étendre en haut et en bas qu'elles n'en ont à passer d'un côté à l'autre ; ce qui rend raison de quelques symptômes des maladies dont nous parlerons ci-dessous.

LXXVII. Les vaisseaux innombrables, les nerfs et les couches membraneuses qui se perdent dans la substance cellulaire, lui donnent une action bien plus marquée que celle dont nous avons parlé ci-dessus (n° LXX). Ils l'animent et la rendent mobile et sensible, propre à des dilatations et à des resserremens extraordinaires ; cette action fait, à proprement parler, toute celle de l'organe cellulaire ; il est continuellement agité et dans un mouvement perpétuel de resserrement et de dilatation, ne fût-ce que par l'action de l'atmosphère, qui, à chaque instant, cède plus ou moins à l'effort des vaisseaux, et aux oscillations des fibres. Ce mouvement continuel, joint à la tenacité du tissu cellulaire, oppose une résistance douce, égale et graduée, contre laquelle les forces des vaisseaux et des nerfs viennent, pour ainsi dire, se perdre, ou du moins se borner ; il paroît d'ailleurs que l'organe cellulaire est assez mobile, assez capable de résistance, et assez élastique pour rendre les degrés de force qu'il reçoit avec plus ou moins d'augmentation ou de diminution, suivant les circonstances. Cette élasticité et ces mouvemens de l'organe cellulaire, joints à ceux de la peau et de tout le système fibreux et vasculeux, entretiennent et établissent en partie le mouvement tonique connu de Van-Helmont, que Stahl a si bien analysé, et auquel beaucoup de physiologistes ont recours dans l'explication des principaux phénomènes de l'économie animale.

LXXVIII. Indépendamment de l'action des nerfs, des vaisseaux et des muscles, il y a une partie qui entretient un mouvement continuel et singulier dans toute la masse cellulaire ; c'est le diaphragme. On connoît ses liaisons et ses adhérences ; il est appliqué entre deux *ballons* principaux de substance cellulaire, entre la plèvre et le péritoine ; ces deux *ballons* se joignent, comme tout le monde le sait, au diaphragme ; ils en traversent les fibres, ainsi que le tissu cellulaire s'engage dans les fibres de tout autre muscle. Quelque foible qu'on suppose le ressort de la plèvre, du péritoine, et celui de leurs appendices, ces parties doivent toujours se ressentir du mouvement du diaphragme, qui tiraille l'une

de ces poches, tandis qu'il relâche ou qu'il ride l'autre; ces secousses ne sauroient manquer de donner quelque direction à l'action du tissu cellulaire du tronc et des extrémités; voilà une des raisons pour lesquelles la tête, la poitrine et la partie inférieure du corps ont tant de rapport avec les mouvemens du diaphragme, de la respiration, et des efforts des entrailles qui se contrebalancent sans cesse. D'ailleurs, l'intestin duodénum est placé dans un vide que laisse le péritoine, où il est entouré de beaucoup plus de tissu cellulaire que les autres viscères, même que les reins; les nerfs *gastriques* se trouvent aussi fort abondans dans cette même partie; ils s'étendent sur tout le tissu cellulaire; il faut donc qu'il se ressente de leurs mouvemens, et que ses oscillations s'étendent plus ou moins loin, à proportion qu'elles sont plus ou moins vives, ou qu'elles sont faites dans différentes parties; ainsi cette niche du duodénum, si on peut ainsi parler, est une espèce de centre d'où partent en quelque façon les oscillations de tout le tissu cellulaire du corps; c'est ce qui fait que le *département* de cet intestin est si étendu, et qu'il revient dans presque toutes les maladies. Tout ceci paroît jeter quelques éclaircissemens sur la manière dont le diaphragme et les autres parties *gastriques* peuvent influer sur tout le reste du corps.

LXXIX. Appuyons notre théorie de l'*organe cellulaire*, par quelques observations, ou plutôt rapportons les faits de pratique dont elle n'est que le résultat. On voit tous les jours, lorsqu'il s'y fait quelque suppuration sourde dans l'intérieur de quelque membre ou dans les lames de quelques os, la peau de la partie qui répond au noyau de la suppuration, devenir œdémateuse; cet œdème n'est qu'un gonflement du tissu cellulaire; il est plus ou moins étendu, suivant la position et l'étendue du point de suppuration; il suppose toujours qu'il y avoit un rapport entre le tissu cellulaire qui suppure, et celui qui se gonfle : le premier contenoit le second; ils agissoient l'un contre l'autre : ce qui prouve l'action tonique que nous avons supposée dans cette partie.

LXXX. La *résolution* a ses œdèmes, ainsi que la suppuration; elle ne sauroit se faire sans qu'il en coûte la perte et la coalition de quelques couches de substance cellulaire; il n'est donc pas étonnant que celle-ci soit dérangée, relâchée ou tendue jusqu'à un certain point, pendant que la *résolution* se fait. De là viennent les bouffissures de tout le visage, à la suite des étranglemens ou de la suppuration du péricrâne et de la dure-mère; le tissu cellulaire de la face et des paupières est mou, abondant, fort sujet à des resserremens et à des relâchemens particuliers; il n'est pas surprenant qu'il se ressente de la disposition de celui des parties internes auxquelles il se joint, plus vers les yeux que partout ailleurs. C'est au moyen des prolongemens de la dure-mère, par les fentes orbitaires, et au moyen des paupières elles-mêmes avec le péricrâne.

LXXXI. Il est aisé de prouver que la substance cellulaire du visage est sujette à des changemens très-fréquens, par les phéno-

mènes qu'on observe, tant dans ceux qui se portent bien, de tous les âges et des deux sexes, que dans les malades; les attaques de vermine bouffissent la face des enfans; les approches des règles la gonflent, surtout vers les paupières, dans bien des femmes; toutes les passions se peignent sur la face; les dispositions des gencives, celles de l'estomac, et celles des hypocondres, y portent singulièrement; mille observations journalières le prouvent. Aussi le tissu cellulaire de la face est-il joint, comme nous l'avons remarqué plus haut, à celui de la tête, de l'œsophage, de la trachée et de toutes les parties internes; c'est une sorte d'aboutissant sur lequel toutes les parties peuvent agir, surtout au moyen des nerfs, qui modifient toujours singulièrement le tissu cellulaire, en l'étranglant ou en le relâchant dans ses différentes parties.

LXXXII. On voit souvent que le visage étant bouffi des deux côtés dans des hydropisies de poitrine, des suppurations aux deux poumons et des rhumatismes généraux, l'œdème gagne peu à peu la partie sur laquelle le malade ne se couche point; tout ce côté se gonfle, ce qui prouve que les matières passent de l'un à l'autre, au moyen du tissu cellulaire; mais il reste toujours, au milieu du visage, une sorte d'étranglement, suivant la direction du raphé dont nous avons parlé (nº LXXIII). Cet étranglement doit être moindre ici que dans les autres parties, parce que le tissu cellulaire des narines, de la cavité de la gorge et de la bouche, est lâche, et donne passage aux humeurs plus aisément que les parties moyennes du corps. On trouve en effet des hydropiques de poitrine couchés sur le côté malade qui se dégorge, du moins dans l'extérieur, par le poids du corps; les humeurs sont portées en devant jusque vers le milieu du sternum, où elles font un amas considérable vers le tissu de la mamelle, et en arrière vers l'épine; mais ces amas ne passent ni le sternum, ni l'épine, qu'à la longue. Nous avons vu un *leuco-phlegmatique* dans lequel la joue sur laquelle il se couchoit s'affaissa; mais la langue se prit si étonnamment, surtout du côté dont la joue s'étoit affaissée, qu'elle formoit une grosse masse œdémateuse qui sortoit en partie de la bouche. Cet accident dura quatre ou cinq jours, après lesquels le malade mourut.

LXXXIII. Il y a des érysipèles à la face et quelquefois ailleurs, qui se terminent par une disposition œdémateuse des parties enflammées; cette disposition est due à l'étranglement et à la bouffissure de la substance cellulaire, dans laquelle les humeurs roulent difficilement. Ce même étranglement est quelquefois si notable, qu'il s'ensuit la chute de l'épiderme et du corps muqueux; ce qui indique la destruction de certaines couches de tissu cellulaire dont nous parlions ci-dessus; car le corps muqueux qui est collé à la peau, ne sauroit être détruit que la glue qui l'attache ne le soit. On a lieu de soupçonner la même destruction, la même dissolution, ou la fonte de quelques lames de tissu cellulaire à la suite de bien des maladies, des fièvres de pourriture, des fièvres malignes et des maladies de la peau. Or, ce qui

arrive à l'épiderme et au corps muqueux, arrive de même aux membranes internes des intestins, celles de la vessie et de la trachée, ainsi qu'au péritoine, à la plèvre et à la pie-mère elle-même; comme les ouvertures des cadavres le démontrent; ce sont des espèces d'exfoliation dans l'organe cellulaire.

LXXXIV. Une suppuration aux doigts ou aux poignets excite souvent des tumeurs glanduleuses sous l'aisselle; les maux aux pieds font les mêmes effets sur les aines. Cassius, médecin philosophe, cherchoit, il y a seize cents ans, les raisons de ces phénomènes; nous lui répondrions que cela dépend du tissu cellulaire; aussi voit-on que les maux aux aines ou sous les aisselles engorgent souvent les poignets et les pieds. Ces rapports se démontrent fort évidemment dans des sujets qui ne sauroient souffrir une impression sous l'aisselle ou aux aines, sans qu'elle fasse un changement notable sur tout le bras, ou sur la jambe, comme les impressions qu'on fait sur le nombril répondent souvent aux parties de la génération. Nous avons vu quelquefois, à la suite d'une suppuration à l'avant-bras, les aisselles s'engorger et puis la parotide; nous avons aussi observé que ces parties, tombant en suppuration à la suite des maladies externes, les tumeurs pénétroient dans le corps du côté affecté, après avoir parcouru le poignet, l'aisselle, le cou ou la jambe, le genou et l'aine. On remarque tous les jours que des étranglemens et des suppurations à un des côtés du tronc, soit à la poitrine, soit au bas-ventre, causent des gonflemens aux extrémités, aux aines et aux aisselles, aux pieds et aux poignets.

LXXXV. Il y a donc, entre les parties extérieures et les internes, une action réciproque dans l'état de maladie, et par conséquent dans l'état de santé. Puisque la plèvre fournit le tissu cellulaire des bras, et le péritoine celui des extrémités inférieures; puisqu'un étranglement du tissu cellulaire sur un os, gonfle celui qui répond à la peau de cette partie; puisqu'enfin une suppuration au pied ou au poignet, porte sur l'aine ou l'aisselle, et de là dans l'intérieur, il faut nécessairement qu'un étranglement de l'intérieur porte sur l'extérieur. On est même en droit de soupçonner que dès qu'un de ces étranglemens se montre, l'autre est à craindre jusqu'à un certain point, et même qu'il existe déjà. Un gonflement à la parotide, au poignet, au pied, survenus par une cause interne, supposent presque toujours un dérangement dans le tissu cellulaire du tronc; ce dérangement constitue la maladie principale, et dont ce qui paroît au dehors est seulement le symptôme.

LXXXVI. Aussi les médecins savent-ils qu'une douleur ou une suppuration sourde d'un des côtés de la poitrine, rougissent, bouffissent, resserrent la joue, le poignet et la jambe de ce côté, plus ou moins dans les différens sujets, et suivant le degré de constriction de la partie affectée, ou suivant la position du local dans lequel se trouve la cause du mal. Tout cela se fait au moyen des couches de l'organe cellulaire; elles agissent l'une sur l'autre;

comme nous le remarquons plus haut; elles se renvoient les humeurs qu'elles contiennent. Il est sans doute difficile de déterminer exactement l'ordre précis de ces efforts et celui des dérangemens qui en résultent; mais il ne faut pas imaginer que tous ces rapports n'aient pas de lois précises; quelque irréguliers qu'ils paroissent, on entrevoit, lorsqu'on y fait attention, qu'ils ont une marche réglée, et que, si on est si peu avancé là-dessus, c'est qu'on ne s'est pas attaché à faire des observations bien suivies.

LXXXVII. Il est, par exemple, aisé de démontrer que les dérangemens de la plèvre font plus d'impression sur la partie supérieure du corps, le visage, les bras et les mains, que celles du péritoine; celles-ci agissent beaucoup sur les parties inférieures, dans lesquelles il faut toujours bien distinguer ce qui dépend du poids général de tout le corps, d'avec ce qui dépend de la diminution ou de l'augmentation d'action de l'organe cellulaire. Il y a aussi des parties du tronc qui agissent, pour ainsi dire, indifféremment sur les extrémités supérieures ou sur les inférieures. On a lieu de l'observer dans les indispositions du foie et de la rate, dont les *départemens* s'étendent dans tout le côté qu'elles occupent. Pourquoi? parce que ces viscères se trouvent, pour ainsi dire, à l'aboutissant de la plèvre et du péritoine; ils sont joints au diaphragme, dont le mouvement s'étend en haut et en bas, comme nous le disions ci-dessus (n° LXXVIII); il n'est donc pas surprenant que les parties du bas-ventre puissent quelquefois agir sur les extrémités supérieures, tandis que celles de la poitrine agissent sur les inférieures. Nous avons vu des tumeurs au mésentère causer des toux, des crachemens et des hydropisies de poitrine; et des douleurs des testitules répondre aux mamelles du côté du testicule affecté, ainsi que des grosseurs aux bourses, aux cuisses et aux genoux, à la suite des affections de poitrine, etc. etc.

LXXXVIII. L'action de la substance cellulaire dont il est question, paroît se borner, suivant la plupart des exemples que nous avons rapportés, aux cas dans lesquels il y a quelque étranglement ou quelque *noyau* dans le tissu cellulaire; mais il est des cas dans lesquels cette action se fait très-bien sentir, quoiqu'il n'y ait point de suppuration. On voit tous les jours que les gens qui ont des rhumatismes aux extrémités supérieures ou inférieures, ne peuvent pas même respirer sans que leurs douleurs augmentent; elles sont plus fortes dans l'inspiration que dans l'expiration, et cela vient du tiraillement que nous avons dit que les mouvemens du diaphragme opèrent sur tout l'organe cellulaire; c'est ainsi que, dans ces mêmes rhumatismes, les malades ne sauroient remuer un membre sans que le mouvement ne réponde aux parties les plus éloignées; tout le tissu cellulaire est alors pris; son état de gêne ou de maladie éclaire sur son action naturelle.

LXXXIX. Les bouffissures générales prouvent la même vérité. Rapportons un seul exemple, qui revient à bien d'autres qu'on trouve très-communément en pratique. Un enfant sujet à une évacuation périodique de sang par les narines, fit des remèdes qui

suspendirent cette évacuation ; il devint bouffi ou enflé de tout le corps, surtout de la partie supérieure ; la fièvre et la difficulté de respirer étoient très-marquées ; les parties inférieures se gonflèrent à la suite d'une saignée au pied, et la fièvre diminuant, l'enflure diminuoit à proportion ; mais la difficulté de respirer augmentoit ; enfin, le malade ne put plus se coucher que du côté droit ; toute son enflure disparut, et il mourut avec une suppuration au poumon, du côté sur lequel il se couchoit, et qui se trouva aussi plein d'eau. Cet exemple seul met dans le plus grand jour l'action de l'organe cellulaire, les voies que les liqueurs se fraient dans les cavités, les étranglemens qui causent certaines bouffissures, et l'équilibration des parties internes et des externes ; tout cela est une suite de ce que nous avons souvent répété, et se présente dans bien des maladies, surtout dans l'histoire des métastases. Il faudroit à présent pouvoir faire une application bien circonstanciée de la théorie du tissu cellulaire à l'histoire des maladies. Voici notre essai à l'égard de cette application.

XC. Qui lit aujourd'hui Hippocrate ? quelques médecins entraînés par un penchant invincible.... Qui entend Hippocrate, parmi ceux qui le lisent ? très-peu de têtes privilégiées. Nous n'entendons presque point les ouvrages d'Hippocrate ! Je ne parle pas des mots, des variantes, des traductions et des autres maigres objets des philologues ; tout est dit à cet égard. Je parle des choses, de la méthode, de l'esprit, du système qui se trouve dans les œuvres d'Hippocrate, à travers beaucoup d'erreurs, et dont on ne sait que des lambeaux, comme de la langue de Palmyre. On peut être aujourd'hui très-éclairé et peut-être médecin, sans avoir étudié ses ouvrages.... J'en appelle à tous les praticiens répandus dans l'Europe. Mais j'en appelle aussi au petit nombre de ceux qui ont le goût de la médecine *naturelle*. J'ose leur présenter trois ou quatre petites réflexions sur les *Prénotions de Cos*, ouvrage d'Hippocrate (ou, comme je le crois, de plusieurs autres médecins). J'étudiois ces *Prénotions* il y a vingt-cinq ans, avec mon ami Lamure, aujourd'hui professeur de Montpellier. Nous suivions les maladies, et chacun cherchoit de son côté l'explication, la clef et les fondemens de quelques Sentences d'Hippocrate ; elles ne nous rebutoient pas, quoiqu'elles soient très-fastidieuses, très-inintelligibles, en partant des systèmes reçus dans notre siècle, et auxquels le public s'est accoutumé comme les médecins. Mes réflexions n'ont point déplu à mon ami Venel, aussi professeur de Montpellier ; nous faisions des tentatives journalières, pendant nos jeunes années, qui se sont écoulées dans les hôpitaux, auprès des malades. Ces réflexions peuvent paroître devant d'autres juges, après avoir mérité l'indulgence de ces deux-là. Plût à Dieu qu'ils eussent fait part au public de leurs remarques ! Je n'aurois point risqué les miennes. Celles qu'on va lire ont rapport à l'organe cellulaire de la poitrine et à des maladies de cette cavité propres au même organe. Je désirerois une explication des *Prénotions de Cos*, mise à la portée de tous les François qui s'oc-

cupent de la médecine, ou qui voient des malades pour voir des maladies; qui sont attachés à leur état avec la modestie, les précautions, la retenue, la sagesse, le goût et les lumières qu'il exige. Parlera qui voudra à ceux qui, du soir au matin, courent les rues et les chemins, et qui ne cherchent que des *pratiques*, des places, des richesses et les bruyans éloges de la multitude!

XCI. « La suppuration du poumon, accompagnée de douleurs » vers le cou ou à la clavicule, et quelquefois du côté du ventre, » annonce que la quantité de la matière du dépôt est considéra- » ble, dit Hippocrate (Coac. n° XVIII. *Fœsius*) ». Le fait est-il vrai? J'en réponds pour l'avoir observé. La raison n'en est-elle point évidente par ce qui a été exposé de la poche cellulaire, dans laquelle le poumon est emboîté (n° LII)? Cette poche jette des productions du côté de la trachée-artère et du cou; elle en jette du côté du ventre ou du diaphragme. Il est donc évident qu'un dépôt dont la masse est considérable peut tirailler toute la poche et porter une impression remarquable vers le cou et le ventre du côté affecté. Je crois que cette impression arrive, non-seulement dans le dépôt de la péripneumonie qui affecte seulement la substance cellulaire du poumon; mais principalement lorsque la plèvre est intéressée par ce dépôt, et qu'il s'est formé une adhérence entre elle et le poumon. Il est certain que ce tiraillement s'observe dans la pleurésie, sans la présence des autres symptômes détaillés dans la Sentence d'Hippocrate. Les vieilles écoles expliquoient ces phénomènes à peu près comme nous les expliquons: les écoles modernes ont détourné les yeux de ces explications trop difficiles à concilier avec les lois de la circulation des humeurs dans des vaisseaux artériels et veineux, tant lymphatiques que sanguins; ces mêmes explications trouvent encore plus d'obstacles dans la méthode de traitement généralement adoptée. Il faut aussi faire une remarque qui servira, une fois pour toutes, dans les réflexions suivantes; c'est qu'il ne sera question, dans ces réflexions, que de la manière d'agir du tissu cellulaire, sans toucher à celle des vaisseaux sanguins ni à celle des nerfs de chaque partie. Il est certain que les fonctions de quelque organe que ce puisse être, s'exercent, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie, à la faveur des nerfs, des vaisseaux et du tissu cellulaire. Le seul moyen de combiner l'action de ces trois causes différentes, est de les examiner d'abord les unes après les autres, ou chacune en particulier. Nous sommes bornés ici au tissu cellulaire, et c'est à lui que nous attribuons principalement les phénomènes décrits dans la Sentence d'Hippocrate, rapportée dans cet article.

XCII. « On peut s'attendre à une parotide considérable dans » un malade qui a la respiration gênée, avec tension dans l'hy- » pocondre, la fièvre aiguë et quelques frissonnemens, dit Hip- » pocrate ». (Coac., n° CVII.) Il dit aussi « que les malades bilieux » attaqués d'une fièvre aiguë avec la tension de l'hypocondre et la » respiration difficile, sont sujets aux abcès vers les oreilles ». (Coac.,

» n° CXXVI.) Enfin, il prétend que « ceux qui, ayant la fièvre con-
» tinue avec de fréquentes et de légères sueurs, avec une tension
» de l'hypocondre, sont très-gravement malades, surtout s'il se
» joint aux autres accidens une vive douleur vers le cou. » (Coac.,
» n° XXXII.) Quiconque douteroit de la vérité de ces *Sentences*,
feroit l'aveu de son inexpérience ou de son peu de talent pour
observer. Je ne dis point que les parotides, les abcès aux oreilles
et les vives douleurs du cou arrivent toujours aux malades qui ont
les accidens détaillés par le médecin de Cos. Je sais que les trai-
temens ordinaires font avorter ces abcès et ces douleurs plus ou
moins sûrement, à proportion qu'ils sont plus ou moins décidés
et hardis; mais je sais, pour en avoir été le temoin, que, malgré
ces traitemens portés au dernier point d'activité, les parotides,
les abcès et les douleurs paroissent souvent. Je cherche un mé-
decin assez instruit pour mesurer ses coups au point de distinguer
des essais critiques légers, ou des douleurs et des tumeurs passa-
gères qu'il peut faire disparoître, sans inconvénient, d'avec celles
où il faut obéir à la nature. Hippocrate n'a dit que ce qu'il a vu.
Ses assertions sont ordinairement d'espèce à n'avoir pu être ima-
ginées. Mais il n'a pas prétendu que les lois qu'il s'étoit faites soient
irréfragables : il a peint les malades dans l'état où il les trouvoit
au moment où il les observoit. Or, à ce point-là, quelle que soit
la manière dont ils y sont parvenus, si on livre la maladie à elle-
même, certainement le pronostic de Cos aura lieu : d'où il suit
qu'une pareille marche est dans la nature. La chose ne peut être
autrement : elle est de toute nécessité, vu la position et le méca-
nisme de la substance cellulaire de la poitrine. *Tension dans l'hy-
pocondre*, c'est-à-dire, engorgement dans la base de la poche cel-
lulaire, adossée au diaphragme (n° LXXVI) et dans le tissu qui
tapisse tout le dehors de l'hypocondre; engorgement, engouement,
réplétion de matière muqueuse dans les interstices de la substance
cellulaire, bouleversement, fontes, exfoliation de ses couches les
plus déliées. Tout cela porté au point de faire tension, poids, sans
douleur fixe, sans noyau décidément inflammatoire. *La respira-
tion gênée* : même état dans la substance du poumon de ce côté;
même état dans le tissu cellulaire qui enveloppe les côtés, sans
point de côté marqué. *Fièvre aiguë*, dont le noyau n'est pas dé-
terminé par un point d'inflammation dans le poumon, ni aux
environs. *Frissonnemens*, symptômes d'irritation et du labeur de
toutes ces membranes. *La parotide va se gonfler*, parce qu'elle
est précisément placée à la pointe, à l'aboutissant de la poche cel-
lulaire de la poitrine, qui se combine, tant avec celle du dedans,
que celle du dehors du cou (n° LXVI). Toute la matière mobile
et en partie cuite, et tout l'effort de la maladie vont se porter
vers cet aboutissant et y faire dépôt. En un mot, c'est, pour ainsi
dire, un épanchement général de gelée ou de matière coëneuse
dans toutes les parois externes de toute la poche cellulaire de la
poitrine; et cette poche qui a coutume de porter vers le cou et
la parotide des fusées continuelles de transpiration, y portera des
fusées de matières presque purulentes. La seconde Sentence d'Hip-

pocrate que nous examinons, est une suite de la première : les frissonnemens n'étant point de la partie, la tournure purulente de la matière et l'irritation des membranes sont moins à craindre ; d'ailleurs le sujet bilieux avec l'hypocondre affecté, peut porter quelques fusées vers le foie et les entrailles : cette seconde sentence est donc et doit être moins assurée pour l'apparition de la parotide. Quant à la troisième, tout est égal avec la première ; mais ici il y a, au lieu de la parotide, une vive douleur au cou, parce que la crise se change en spasme et en effort douloureux, et que cet effort empêche le gonflement de la parotide. Ainsi une vive colique empêche les sécrétions du ventre. Le malade n'en est pas moins gravement affecté ; il vaudroit sans doute mieux pour lui que la parotide se décidât, sans quoi la matière risque de croupir dans l'intérieur de la poitrine, et pourra y occasionner un affaissement gangreneux : c'est ce qui arrive dans certaines pleurésies, et les fluxions de poitrine où la matière des crachats gagne le dehors du poumon, au lieu de gagner le dedans, du côté de la trachée.

XCIII. Mais, dira quelqu'un, ce système, ce langage dérange la théorie moderne, qui est fondée sur des principes incontestables ; ce tissu cellulaire engorgé, ces poches qui font un effort pour s'évacuer, ces fusées dans l'intérieur de sa substance, tout cela est supposé et ne peut tenir vis-à-vis des connoissances du siècle : elles démontrent que toutes les scènes des maladies se passent dans les vaisseaux. D'ailleurs (ajoutera le même théoricien), je vais renverser ce prétendu appareil critique : fût-il aussi certain qu'on le suppose, peu m'importe ; je passerai par-dessus. Je foule aux pieds ce jargon des anciens, qui n'est que l'aveu tacite ou l'expression de l'ignorance de la circulation. Ainsi parle un partisan de la médecine moderne ; mais ces assertions tranchantes devenues les aphorismes de nos jours, et qui ont pris la place de ceux de l'ancienne médecine, ne sont pas sans réplique. D'abord, il n'est pas question d'établir un plan de traitement. Qui oseroit prendre sur lui de s'opposer de front à l'activité de la méthode reçue ? On cherche seulement à la modérer, s'il est possible ; ou plutôt, on voudroit essayer de la rapprocher des observations d'Hippocrate ; on voudroit trouver le moyen de concilier quelques dogmes de la médecine moderne avec ceux de la médecine ancienne : les praticiens qui se conduisent par les découvertes du siècle, au point de leur confier leur méthode, et avec elle la vie de leurs malades, n'ont point à se plaindre de nos tentatives. Nous proposons une théorie qui paroît plus conforme aux assertions d'Hippocrate, que la théorie de la circulation des humeurs dans leurs vaisseaux ; et voilà tout. On en conclura que si l'impossibilité d'expliquer les observations d'Hippocrate a fait douter de leur existence et de leur utilité, cette raison ne milite plus contre elles, puisqu'on les explique et qu'on les analyse assez clairement par la théorie du tissu cellulaire. Or, il est certain que l'impossibilité d'expliquer ces observations, et le peu de rapport qu'on leur

a trouvé avec l'histoire de la circulation, les a d'abord rendues très-suspectes et ensuite les a fait oublier et mépriser. La même histoire de la circulation a fait adopter avidement les remèdes et les méthodes de traitement qui en ont paru les corollaires nécessaires, etc.

XCIV. Hippocrate lui-même servira à le commenter et à l'expliquer. Il dit (Aphor. 18, sect. 4) que « les douleurs situées au-» dessus du diaphragme, doivent, lorsqu'il est nécessaire de pur-» ger, être purgées par le haut, et celles situées au-dessous du » diaphragme doivent être purgées par le bas ». Il parle aussi (Aphor. 54, sect. 7) « de la pituite qui se place entre le diaphragme » et le bas-ventre, et qui ne pouvant s'évacuer par aucun des » ventres (*in neutrum ventrem*), se fraie une route par les urines » et termine les maladies ». Que signifient ces deux ventres, ces douleurs situées au-dessus du diaphragme, pour lesquelles il faut faire vomir et expectorer, et celles situées au-dessous pour lesquelles il faut purger par bas? que signifie aussi cette division du corps en partie supérieure ou au-dessus du diaphragme, et en partie inférieure ou au-dessous du diaphragme? Rien dans la théorie ordinaire; car assurément l'aorte descendante et l'ascendante, les rameaux qu'elles fournissent, l'aorte et l'artère pulmonaire, les nerfs, rien de tout cela ne donne la solution de cette singulière division du corps au moyen du diaphragme. Mais la poche cellulaire de la poitrine et celle du bas-ventre (n° LXXVIII) rendent le langage d'Hippocrate très-intelligible. Ces deux poches sont adossées l'une à l'autre, au moyen du diaphragme sur lequel elles s'appuient: elles forment ainsi une division toute naturelle. La supérieure, qui est la plèvre, porte ses humeurs vers les parties supérieures, la gorge, le cou, la bouche, les parotides: ce sont les voies par lesquelles elle s'évacue. Le vomissement et les crachats la dégorgent singulièrement, et c'est là ce qui s'appelle, suivant Hippocrate, *une purgation par le haut.* La poche inférieure tend vers le bas, et porte ses humeurs vers la vessie et le basventre. Voilà ce haut et ce bas clairement expliqués; de même que les limites transversales et attenant le diaphragme, qui séparent le corps en deux, ou les poches cellulaires en supérieures et en inférieures.

XCV. C'est donc avec raison qu'on a regardé la totalité du poumon et de la plèvre et de ses productions (dans certaines maladies) comme une manière de pyramide cellulaire dont la base porte sur le diaphragme, et dont la pointe remonte jusqu'au cou. (Voy. *Thes. Aquitan. Mineral. aquæ.*) C'est dans l'intérieur et le tissu de cette pyramide que se niche la matière des maladies de la poitrine, et particulièrement celles dont parle Hippocrate (XCI et XCII). Ces maladies sont catarrhales; je les ai vues souvent accompagner les constitutions catarrheuses, et faire, pour ainsi dire, les extrêmes de ces constitutions. Des fluxions aux yeux, au nez, au visage, à la poitrine, à la gorge, en un mot, tous les accidens de cette classe ont coutume d'être épidémiques, lorsqu'il se rencontre des

maladies pareilles à celles dont il est question dans les Sentences rapportées (XCI et XCII). Ces accidens ou ces incommodités et ces maladies ne diffèrent que par nuances. La poche cellulaire de la poitrine est toujours plus ou moins engorgée en ces cas-là; et la nature se fait des aboutissans, ou par des fluxions ou des crachats, ou des grosseurs aux glandes. L'une de ces évacuations supplée aux autres: aussi Hippocrate l'a-t-il annoncé (Coac., n° CCIV): « Les toux légères avec la salivation font avorter les parotides ». Tout cela ne peut arriver que par le rapport des parotides avec l'intérieur de la gorge : le tissu cellulaire a sa part dans ce rapport. C'est lui qui fournit la route aux courans de toutes ces humeurs; lui plutôt que les vaisseaux : car voyez quel chemin énorme et étonnant les liqueurs auroient à faire pour aller de la poitrine et de la plèvre à la parotide et à la gorge en suivant les vaisseaux de la circulation.

XCVI. Voyez aussi, puisque nous en sommes à l'examen de cette colonne cellulaire de la poitrine dont l'engorgement occasionne en partie les maladies catarrhales et le dégorgement indique leurs crises; voyez, dis-je, si elle ne pourroit pas servir à trouver la raison d'une Sentence de Cos que voici. « La langue enduite dans » sa ligne médiane d'une sorte de colle ou d'escarre bien blanche, » annonce la terminaison de la fièvre. Cette terminaison arrivera » le jour même si l'escarre est épaisse et considérable; si celle-ci » est légère, il faut attendre la terminaison pour le lendemain ou » pour des jours plus éloignés à proportion de la petitesse de l'es» carre. Il y a les mêmes espérances à avoir si le petit bout de la » langue passe par les mêmes changemens que le milieu; mais ces » espérances sont moins fondées, lorsque les phénomènes indiqués » arrivent seulement à ce petit bout et non au milieu ». (Coac., n° CCXXX.) Oseroit-on proposer aux partisans de la théorie de la circulation et de celle des séries des vaisseaux de tenter l'explication de cette sentence? Comment s'y prendroient-ils? Il y en auroit sans doute qui trouveroient plus commode de rompre prestement le nœud que de travailler à le dénouer avec sagesse. Ils nieroient le fait : ils le regarderoient comme un obscur et inutile galimatias. Mais indépendamment de ce que cette sentence est avouée et même assez bien entendue par les anciens commentateurs d'Hippocrate; nous le dirons sans hésiter, il faudroit être d'une insigne hardiesse pour nier la vérité de ce fait. Tous les médecins sont à portée de l'observer : ils le rencontrent tous les jours; ils l'évaluent au moins par une sorte d'instinct que la pratique donne. La Sentence est en un mot assez vraie et d'un assez bon usage pour ceux qui cherchent à connoître la marche des maladies. Voici quelques aperçus propres à rendre plus traitables les téméraires qui oseroient ne pas y faire assez d'attention : « Je ne crois point qu'il se » fasse dans toutes les circonstances, un transport des matières » dans les développemens critiques de la poche cellulaire de la » poitrine et du cou..... Ces développemens se font quelquefois » couche par couche.... Ainsi le bout de la langue commence par

» se nettoyer quelquefois dans les maladies, et quelquefois elle se
» nettoie par parties; ce qui peut changer quelque chose au pro-
» nostic de la maladie.... Ainsi dans les érysipèles et la petite-
» vérole, la face se nettoie avant le corps.... Ainsi les yeux et les
» autres parties de la face annoncent des changemens heureux
» dans les hypocondres.... Ainsi les extrémités supérieures de la
» poche cellulaire qui pèse sur le diaphragme et qui compose le
» fond de la poitrine, se dégorgent les unes après les autres et
» par couches, jusqu'à ce que la nature arrive au dégorgement
» de la base de la poche ou du lieu le plus profond ». Ceci est tiré de la *Thes. Aquit. Miner. aquæ*. Il est donc dans la nature que les extrémités supérieures de la poche qui contient la matière des maladies, commencent à prendre (comme par une végétation pereille à celle des sommités d'une plante) une sorte de mouvement qui dénote un commencement de coction. Ce mouvement n'est qu'une coction déjà faite; c'est un suintement de matière cuite, une exfoliation de quelques couches de tissu cellulaire, une expression de matière muqueuse et gluante dont la nature se débarrasse. Pourquoi la nature marche-t-elle ainsi en indiquant ses mouvemens à l'extrémité des parties? Parce que cette extrémité est la pointe ou l'aboutissant vers lequel la matière cuite trouve, pour s'évacuer, une route constamment frayée par la transpiration, dans l'état de santé. Or la langue et son tissu cellulaire sont, ainsi que les autres parties du visage, à l'extrémité du tissu cellulaire de la poitrine (n° LXVI); la langue tire aussi son tissu cellulaire de l'œsophage de l'estomac, et voilà (pour le dire en passant) pourquoi elle sert d'indice ou qu'elle est sujette à divers phénomènes dans les maladies de la poitrine et dans celle de l'estomac. Hippocrate embrasse toutes ces maladies dans sa sentence; il a donné l'histoire du fait que nous rendrions comme il suit, afin qu'il fût plus intelligible. Le sommet de la langue est trop sujet à être desséché par l'air que le malade respire, ou à être décrassé par les boissons, pour qu'on puisse asseoir un jugement bien fixe sur les changemens qui arrivent à cette petite partie. Cependant on peut toujours espérer la coction et une crise prochaine, lorsque le sommet de la langue se couvre d'une matière gluante qui laisse apercevoir un fonds de chair nette et couleur de rose plus ou moins tendre. Si vous voulez assurer un pronostic sur la langue, regardez-la dans son entier et notamment du côté de la ligne médiane: elle se remplit d'une colle liante et blanche aux approches des crises, et plus cette colle est visible et semble former une escarre, et plus la crise est prochaine. Ce suintement arrive en partie par la maturation de la matière qui croupissoit dans les glandes de la langue, surtout vers son fonds attenant un trou qui semble s'étendre du côté de la base de la langue : c'est là un émonctoire d'où partent les premières étincelles de la coction. Ceux qui ne l'auroient pas observé seront bientôt à portée de le faire sur les malades. J'en ai vu dont toute la langue s'enduisoit dans son milieu d'une matière approchante du blanc d'œuf (*veluti materies spermatica.*)

J'en ai vu chez qui cette matière s'attachoit au palais, et filoit de la langue au palais comme de la glue : elle est ordinairement suivie d'une révolution notable et favorable. Mais il n'est point inutile de remarquer que les boissons amples et réitérées qui sont d'usage dans nos climats, diminuent la quantité de cette matière, et rendent souvent la langue inutile à observer. Ce n'est pas certainement le seul ni le plus considérable inconvénient de ces boissons tant prônées dans les maladies aiguës.

XCVII. 1°. « Le point de côté qui survient après l'établissement » d'une parotide considérable, la fièvre étant toujours dans le même » état, annonce l'affaissement et la mort du malade », suivant notre maître de Cos (Coac., n° LX). 2°. « Le serrement de la gorge » qui se joint à un point de côté considérable peut faire attendre » la suppuration ». (Coac., n° CXIII.) Comme j'ai vu la confirmation de la première *Sentence*, soit dans le cas d'une parotide bien formée, soit dans le cas d'une sorte d'abcès à l'oreille, je suis fort aise de trouver l'explication de ce phénomène. Tout le monde dit en pareil cas, que c'est un reflux des matières; mais pourquoi ce reflux se fait-il sur le côté? Parce que c'est du côté et de tout le tissu cellulaire des environs que la matière partoit; c'étoit la base de la colonne de matière catharreuse; cette base s'affaisse, elle fléchit, elle se gangrène, et voilà l'origine du point de côté. On auroit beau chercher, on ne trouveroit jamais des vaisseaux propres à faire ce transport, que permet le tissu cellulaire tendu, engorgé, grippé, pour ainsi dire, contre la parotide; comme nous l'avons expliqué ci-dessus (n° XCV). Il est bon de remarquer que les traducteurs d'Hippocrate ont trouvé que la *Sentence* annonçoit la mort avec une sorte d'affaissement paralytique : je l'ai vu précisément de cette espèce dans deux abcès à l'oreille avec une tension des environs, ou avec une sorte de parotide *avortée* ou *éparpillée*. Il y avoit quelque chose qui intéressoit le cerveau. Les malades moururent avec une forte douleur de côté avant de tomber dans l'agonie. On comprend aisément que ceux qui voyoient un de ces malades avec moi s'écrioient, à la fièvre maligne ! Il faut évacuer ! Moi j'y voyois une poitrine empâtée et pleine de la matière dont une partie étoit retombée de la tête; j'admirois la précision et la vérité de la *Sentence* de Cos, que j'avois étudiée et méditée dans une autre occasion. La seconde *Sentence* dont il s'agit dans cet article, se vérifie pour ceux qui savent la voir et la chercher; elle est ordinairement accompagnée de la suppression des crachats, et on la trouve quelquefois dans les maladies lentes. Dans les aiguës, la fluxion catarrheuse de la poitrine semble aller son train et même cesser à la suite des remèdes généraux. La fièvre disparoît presque entièrement (on saisit souvent ce moment pour placer des purgatifs); les crachats cessent ou diminuent; la gorge s'irrite, se serre, se dessèche; le point de côté se décide au moment où l'on s'y attend le moins; la fièvre, dont on prétendoit que les purgatifs avoient emporté le *foyer*, reprend; les crachats deviennent plus ou moins ensanglantés, et quelques

jours après, purulens. Je suis fâché d'être obligé de dire que j'ai vu cet accident arriver après l'application des purgatifs. Les saignées ayant étouffé la fièvre et facilité les mouvemens de la respiration, on ne pensoit qu'aux premières voies, à la *saburre*. Il y a à parier qu'Hippocrate auroit pensé aux crachats, et s'il avoit fallu purger, il eût purgé par le *haut, sursum*. Je suis bien trompé si cette marche n'en vaudroit pas une autre. Que dis-je? Je parle peut-être trop foiblement sur l'usage des purgatifs en pareil cas!

XCVIII. Les phénomènes des maux de gorge viennent se plier tout naturellement à notre théorie. « Une grosseur qui se forme » au cou de quelqu'un qui est attaqué de l'angine, est un bon signe; » car la maladie cherche une issue vers le dehors », dit l'Aphorisme, 37, sect. 6. Il en est de même d'une élévation et de la rougeur qui surviennent en pareil cas à la poitrine, suivant l'Aphor. 49, sect. 7. Ces assertions sont confirmées dans les *Prénotions* de Cos. Les preuves qui en constatent la vérité se rencontrent si souvent, que si on en rapportoit des exemples, on feroit tort à ceux qui voient le moins de malades. Je dirai seulement ce dont j'ai été témoin dans des occasions où se joignoit à l'angine un gonflement au cou, et une élévation considérable à la peau des parties voisines. Ce phénomène étoit regardé comme un accident très-grave, et on s'écrioit: augmentation de mal n'est pas santé! Il m'est arrivé d'indiquer la *Sentence* de Cos; on m'écoutoit, et lorsque j'en étois à la clause qui dit, que *la maladie cherche une issue au dehors*, on m'arrêtoit: on me disoit que cela ne pouvoit être, puisqu'il faudroit que du centre de l'inflammation de l'angine, il partît une artère pour porter la matière au dehors: or cette artère n'existe point; ainsi Hippocrate a mis en avant une chose impossible. Un coup d'œil sur notre tissu cellulaire auroit sauvé l'honneur de Cos, et souvent épargné bien des saignées et quelquefois pire au malade. Je dois pourtant convenir que j'ai vu traiter des malades d'après cette idée, et qu'ils résistoient aux remèdes employés pour détruire l'inflammation extérieure regardée comme une nouvelle maladie, comme une suite de l'excessive pléthore, comme un effet de l'acrimonie érisypélateuse et de l'abondance du foyer des premières voies qui ne cessoit de fournir des sucs âcres et épais. J'ai vu des malades résister aux conséquences de toutes ces assertions triviales; mais j'en ai vu périr; et j'ai toujours craint des principes qui peuvent se présenter à des imaginations préoccupées, sous autant de couleurs que le caméléon. Quoi qu'il en soit, le transport de l'engorgement du dedans au-dehors (qu'il faut bien distinguer d'un gonflement qui se fait en même temps au-dedans et au dehors), ne peut avoir lieu au moyen des vaisseaux; mais il est très-facile par le tissu cellulaire; en effet, celui de la poche externe du cou communique vers la gorge avec la poche interne (nº LXVI). J'ai vu quelquefois une tumeur comme une manière de parotide, se former et dégager l'intérieur de la gorge en très-peu de temps: cette tumeur ex-

térieure sembloit faire l'office d'une ventouse qui attiroit la matière au dehors. J'ai ensuite observé cette tumeur diminuer et la gorge s'embarrasser de nouveau, et puis la tumeur reparoître et se résoudre en suppurant ou finissant par des crachats qui sortoient du dedans de la gorge. Je suivois, pour ainsi dire, la marche de la matière qui flottoit du dedans de la gorge au dehors, et du dehors au dedans, quelquefois même jusque dans le tissu de la langue, du côté affecté. Si ces observations ne démontrent point la constitution spongieuse du tissu cellulaire, et que c'est lui qui donne passage à ces matières qui vont et viennent, il n'y a rien de sûr en médecine. Je connois les ressources que peuvent fournir les anastomoses des vaisseaux sanguins pour l'explication de ces mouvemens des matières, qui ont quelque rapport avec la manière dont une érysipèle rampe sur la peau. Mais, 1°. j'ai déjà dit (n° XCI) qu'il n'est pas question ici de ce qui arrive aux vaisseaux sanguins dans les maladies. 2°. Il doit encore moins être question de l'examen des anastomoses, eu égard aux lois qu'on prétend donner, au sujet de la circulation. 3°. Il peut y avoir quelque chose d'érysipélateux dans les phénomènes de l'angine; mais la *sentence* porte principalement sur les *grosseurs* et les *tumeurs*. Elle me paroît en général, plus vraie dans ces cas-là que lorsqu'il n'y a que des rougeurs érysipélateuses aplaties et sans élévation; celles-ci gagnent quelquefois le dehors sans abandonner le dedans, ou bien elles y laissent des plaques gangréneuses. Il faut prendre la *sentence* dans le sens strict de notre maître de Cos, et ne point oublier les exceptions auxquelles elle peut être sujette. Ces exceptions peuvent avoir lieu, 1°. lorsque la tumeur interne du mal de gorge se forme en même temps que l'externe : celle-ci ne peut alors être regardée comme succédant à l'autre, 2°. dans le cas où le mal de gorge est érysipélateux, gangréneux et presque sans enflure; alors le dehors du col et de la poitrine, même la peau de tout le corps se couvrent d'une rougeur quelquefois très-suspecte. Cette rougeur peut, suivant Hippocrate lui-même, rentrer et tomber dans l'intérieur. J'ai vu cet accident.

XCIX. « Lorsque l'angine disparoît et qu'elle tombe sur le pou-» mon, il faut attendre la mort au septième jour, passé lequel il » se formera une suppuration. (Aphor. 10, sect. 5.) La matière » de l'angine se porte au dedans, lorsque ayant disparu, elle fa-» tigue le poumon, et que le malade respire difficilement (Coac. » n° CCCLXVII). » Il y a déjà long-temps que ces *sentences* m'ont singulièrement étonné, pour la première fois. Je voyois un médecin (Daban de Pau) attaqué d'un mal de gorge pour lequel il se fit saigner deux fois du bras, une fois du pied, et puis il se purgea. Je traitois le malade comme un très-jeune médecin en traite un autre âgé de cinquante ans. La gorge paroissoit en bon état, lorsque tout d'un coup le malade tomba, vers le cinquième jour de la maladie, dans un étouffement considérable. Il regarda cet accident comme un signe de l'inflammation du poumon : la poitrine s'engorgeoit; je proposai l'application d'un vésicatoire à la

nuque ou derrière les oreilles ; le malade n'y consentit point, craignant d'augmenter le feu et l'irritation : il me dit qu'il falloit le saigner de la langue, pour faire une *dérivation* vers la gorge ; accusant la saignée du pied, qui avoit fait, suivant lui, une *révulsion* trop considérable. J'essayois en vain de lui faire sentir le peu de rapport qu'il y a entre les vaisseaux sanguins du poumon et ceux de la langue ; il fallut que je le saignasse moi-même aux veines de la langue ; il perdit beaucoup de sang ; il s'affoiblit ; la poitrine s'engorgea entièrement ; la tête se prit, et le malade mourut vers le septième jour. Je fis d'inutiles recherches dans les auteurs ordinaires. Sydenham ne spécifie pas cet accident. Baglivi en dit quelque chose, et notamment au sujet du pouls que je trouvai dans mon malade, tel que Baglivi le décrit, égal, mou, plein, fort et paroissant bon (signe terrible en pareil cas, et dont il est question dans les *Recherches sur le pouls*). Willis ne parle pas de l'angine. Fernel, Houlier ne disent que des généralités, de même que nos professeurs modernes. Benivenius, qui me confirmoit dans ce que Celse avoit écrit, s'étoit bien trouvé des scarifications ; il avoit touché au but, et suivant l'esprit de la *sentence* d'Hippocrate. Mon malade ne voulut pas y entendre, et je puis assurer que son entêtement venoit du système qu'il s'étoit fait sur la circulation du sang. Il vouloit enlever le sang qui croupissoit dans le poumon, en le *dérivant* vers la gorge : projet fou, et que dicta l'ignorance des lois véritables de la circulation ! Dirai-je que j'ai vu plus d'un praticien qui parloit beaucoup de ces lois, et qui ne les entendoient pas mieux que mon malade ? Ils me disoient froidement que la saignée du bras dégorge le poumon, parce que le bras et le poumon reçoivent des branches du même tronc ; que la saignée du pied porte à la poitrine, parce que la tête, le poumon et les jambes ont des vaisseaux provenans du même tronc, et que par conséquent, la colonne du sang attirée par la saignée du pied tombe d'abord sur le poumon, etc. Ce dont je ne puis douter, c'est que le transport vers le poumon s'étoit fait, dans mon malade, comme il se fait du dedans de la gorge au dehors, c'est-à-dire, au moyen du tissu cellulaire. Il arrive quelquefois qu'après la chute de la matière sur le poumon la nature reprend des forces, la maladie se change en péripneumonie qui suppure ; et cela parce que la matière qui fait le dépôt a déjà pris une disposition prochaine à la suppuration, pendant le temps qu'a duré l'angine. C'est ce qu'indique la *sentence* de Cos. Elle prend pour *terme, le septième jour auquel la gangrène est faite, ou bien la suppuration arrive*. Il est vrai qu'Hippocrate a pris un *terme* ou un jour différent dans un autre de ses ouvrages. « Si dans » une angine.... la gorge paroissant guérir et la tumeur ayant » disparu, la maladie tombe sur le poumon, alors la fièvre et le » point de côté paroissent, et le malade meurt ordinairement. » Mais s'il résiste pendant *cinq jours*, il se formera une suppu- » ration, à moins que la toux ne survienne ; car alors les crachats » deviennent abondans, et le malade entre en convalescence.

» (*De morbis*, lib. 2.). » Il y a donc trois cas particuliers à distinguer dans cette chute de l'angine. Dans le premier, la gangrène est faite au *septième jour*, passé lequel la suppuration s'établit. Dans le second, la suppuration arrive après le *cinquième jour;* et dans le troisième, la toux amène des crachats critiques. Cette troisième tournure est sans doute la plus favorable; c'est celle où le poumon foncièrement bien disposé se trouve avoir assez de force pour cuire et rejeter par la toux la matière de la fluxion. Dans la seconde, la suppuration arrive, suivant *notre maître*, le *cinquième jour*, et dans la première, la gangrène est à craindre jusqu'au *septième*. N'y a-t-il pas une contradiction évidente entre ces deux textes? Prenez garde qu'ils n'expriment pas, l'un et l'autre, le même degré de maladie. Tantôt le malade étouffe dès les premiers jours de la chute de l'angine; c'est lorsque la matière est gangréneuse et que le poumon a déjà souffert considérablement. Tantôt il résiste *cinq jours*, après lesquels arrive la suppuration; c'est lorsque le poumon étoit déjà affecté, sans qu'il fût, pour ainsi dire, *entamé*. Enfin la gangrène survient quelquefois au *septième;* c'est lorsque la péripneumonie a eu le temps de parcourir tous ses temps, et de tomber en gangrène, ou d'y résister pour se disposer à la suppuration. Ainsi les différens énoncés d'Hippocrate ne se contrarient point; ils peignent des états de la même maladie, lesquels ne diffèrent que du plus au moins. Je crois que le plus sage est de prendre, pour le point le moins variable ou le plus assuré, le *septième jour;* il amène une révolution heureuse si c'est la suppuration, et malheureuse si c'est la gangrène. Il me paroît surtout important de remarquer que lors de la chute de l'angine sur le poumon, il n'y a que deux ressources, la suppuration et les crachats. Or, les précurseurs de ces deux révolutions sont la douleur et la fièvre, qu'il faut bien se garder d'éteindre précipitamment. On tenteroit en vain la résolution d'une matière qui ayant déjà, pendant le cours de l'angine, reçu quelques degrés de coction, doit occasionner un dépôt ou bien être crachée, si le poumon résiste à la gangrène. La fièvre est la grande et l'unique ressource; Hippocrate le répète en plusieurs endroits du livre *de morbis*, que nous venons de citer. Il le répète parce qu'il l'avoit vu, et non point parce qu'il l'avoit imaginé. Il faisoit ses tableaux d'après nature, et sur le sujet même. Nous ne saurions assez le publier dans un siècle où tant de médecins, et tant d'autres personnages sont, pour ainsi dire, à l'affût de la fièvre, pour la combattre dès qu'elle ose se montrer. Pauvre manœuvre, fondée sur l'impéritie, et qui pis est encore sur des opinions scientifiques, mille fois plus dangereuses qu'une sage et modeste incertitude!

C. « La douleur de l'hypocondre, dans un malade attaqué de » l'angine, qui n'a point passé par la coction, jointe à l'accablement et à la déperdition des forces, devient mortelle, sans » qu'il paroisse y avoir lieu de s'en douter (Coac. n° CCCLXXIV.). » Cette *sentence* a beaucoup de rapport avec la seconde de l'*art.* 99. L'angine ayant disparu et étant réputée guérie, l'amas se fait

sur le poumon d'une manière insensible; les malades semblent être en convalescence; la fièvre est à peine sensible, le dépôt se forme; les forces diminuent, les malades tombent dans la phthisie pulmonaire, ou meurent subitement. J'ai vu arriver cet accident d'une manière non équivoque à l'hôpital de la Charité de Paris; le malade, qui avoit eu un mal de gorge et qui avoit été traité à l'ordinaire, étoit au point de sortir de l'hôpital; il avoit pris congé, il avoit déjeuné comme cela se pratique un jour de congé ou de sortie. Il mourut en sortant, et la poitrine fut trouvée pleine de matière purulente. J'ai vu dans le même hôpital un malade qui paroissant en convalescence après un mal de gorge, mangea un œuf le matin et mourut subitement dans la journée. On s'en prit à l'indigestion; mais dans le vrai la maladie n'avoit pas donné des signes de coction; il n'y avoit point eu de résolution ni d'évacuation critique. Enfin il m'est arrivé de voir mourir quelques malades en convalescence des maux de gorge, le jour même d'une médecine. J'y ai moi-même été pris, il y a dix-huit ans: je purgeai un vieillard, je le croyois guéri d'un mal de gorge qui avoit paru très-léger; mon malade mourut pendant l'effet de la médecine. Ces exemples m'ont appris à respecter la *sentence* d'Hippocrate: j'ai appris à craindre les suites d'une sorte de suintement qui se fait à travers le tissu cellulaire, et qui imbibe peu à peu toute la poitrine, et la mine sans qu'on s'en aperçoive. J'ai enfin appris à me défier des angines étouffées, et avortées à force de saignées et de purgatifs. Les récidives, les phthisies pulmonaires, la mort même la plus imprévue sont les suites de ces traitemens peu mesurés. Je ne croirai jamais une angine véritable hors de tout danger que lorsqu'il y aura eu des signes non équivoques de coction. C'est à quoi doivent, ce me semble, penser bien sérieusement ceux qui ne font point cas de ces sortes de révolutions critiques, ou qui ne veulent pas, disent-ils, croire aux crises et aux coctions. Ces efforts salutaires de la nature (je l'assure hautement après l'avoir observé avec le plus d'attention qu'il m'a été possible) arrivent, même contre l'intention de celui qui traite la maladie, ou du moins à son insçu. La nature sauve quelquefois les malades à travers le *chamaillis* et la *pétulence* du traitement. Il peut croître des fleurs parmi les ronces et les épines. L'ivraie n'étouffe pas tout le bon grain. Détruire les ronces, arracher l'ivraie, voilà l'objet du médecin.

CI. « Les malades attaqués de l'angine et qui ont la gorge sèche » et lisse, avec des crachats peu fournis, sont en danger (Coac. » n° CCCLXIX). La chute de l'angine sur le poumon est d'autant » plus à craindre qu'il n'y a point eu de crachats (*ibid.* n° CCCLXIII). » Il faut tout craindre pour les malades qui, étant attaqués de l'an- » gine, ne crachent pas des matières cuites, le plus tôt possible » (*ibid.* n° CCCLXXI). Rien n'est si dangereux que l'angine dans la- » quelle il ne paroît au dehors aucun produit d'un effort salutaire » (*ibid.* n° CCCLXXII) ». Il a été question jusqu'ici des phénomènes qui succèdent à la chute de l'angine sur le poumon; ces phéno-

mènes sont des accidens plus ou moins à craindre. La substance cellulaire, embarrassée par les restes d'une mauvaise coction, ne peut manquer de tourner à la suppuration ou à la pourriture. Les *sentences* de cet article peignent les révolutions nécessaires à l'heureuse terminaison de l'angine. Elle doit tourner aux crachats de bonne espèce. Ces *sentences* sont évidentes, et démontrées par mille expériences. Tout médecin raisonnable en conviendra; et il avouera aussi que l'abondance de ces crachats est quelquefois si considérable, qu'il n'est pas possible d'imaginer qu'ils ne viennent de tout le tissu cellulaire de la gorge, de la poitrine et des environs qui composent la poche muqueuse, spongieuse et cellulaire dont nous avons parlé tant de fois. Prétendre que cette matière vient toute des vaisseaux et uniquement par la voie de la circulation, ce seroit avancer que toutes les eaux qu'un hydropique rend quelquefois, viennent uniquement des vaisseaux. On conviendra sans doute que dans l'hydropisie, les cavités et les cellules de la substance muqueuse sont pleines de sérosités, plus ou moins dénaturées. Or, on trouvera, si on y regarde de bien près, que tout le tissu cellulaire de la poitrine et de ses appartenances est souvent imbibé de sucs hétérogènes et surabondans, dans une angine comme dans une fluxion de poitrine. On verra l'effort que tout ce *système muqueux* fait pour porter aux crachats. Au moins, sommes-nous bien en droit de conclure que ceux qui essayent d'arracher la matière de l'angine par les saignées et les purgations réitérées, s'opposent directement à l'effort naturel des parties qui, suivant les *sentences* de Cos, se dégagent par les crachats et doivent même se dégager ainsi, sans quoi les suites de la maladie sont fort à craindre. J'ai parlé ci-dessus (n° XCIX) du peu ressource que j'ai trouvé il y a long-temps, dans quelques auteurs qui n'avoient pas pris l'esprit d'Hippocrate, au sujet de l'angine; nous sommes amplement dédommagés aujourd'hui, par le célèbre commentateur des œuvres de Boerhaave (Van-Swieten). Vous trouverez dans ses commentaires plusieurs *sentences* d'Hippocrate, très-bien ramenées. Celle qui concerne la chute de l'angine (n° XCIX) n'y est point oubliée. C'est un fait d'autant plus intéressant, que la *sentence* d'Hippocrate, semble pouvoir anéantir la proposition 809, de Boerhaave. Voici cette proposition : « Il faut se presser dans l'angine inflammatoire » et ne pas perdre un moment; c'est pourquoi, 1°. on aura re- » cours à la saignée, et cette saignée doit être considérable et » réitérée jusqu'à ce que la foiblesse, la pâleur, le froid, l'affais- » sement des vaisseaux prouvent que les forces qui restent au ma- » lade ne peuvent point augmenter la tumeur et la rigidité des » vaisseaux. 2°. Il faut évacuer le ventre, au moyen des pur- » gatifs forts, pris par la bouche ou donnés en lavemens, et ces » purgatifs, de même que les lavemens, doivent être répétés... » 1°. Boerhaave n'indique pas les vaisseaux qu'il faut ouvrir; 2°. les conditions qu'il exige de l'effet des saignées, sont très-vagues; 3°. *l'affaissement des vaisseaux* est plus que vague, et peut-être fort à craindre. Aretée avait vu mourir des malades sous la lancette. Cælius Aurelianus vouloit des saignées modérées, et ne

tiroit que ce qu'il falloit de sang pour diminuer les contractions. Trallien craignoit que la foiblesse procurée par les saignées, ne portât la matière au dedans. 4°. Il semble que Boerhaave veuille qu'on purge violemment d'abord après la saignée. Est-ce après la première, ou avant de la réitérer? Il ne marque point quel jour de la maladie il faut réitérer ce purgatif violent. 5°. Cette proposition de Boerhaave est copiée de Celse et de plusieurs autres qui s'expliquoient pourtant avec plus de précision et de retenue. 6°. Paul d'Ægine doit être mis dans la classe des médecins qu'on vient de citer et qui craignoient les fortes saignées; mais il n'étoit pas le seul, quoique Van Swieten ne cite que lui, en attaquant ses raisonnemens qui ne font rien au fond de son opinion et qui ne sont pas détruits par ceux de Van-Swieten. 7°. Quant au purgatif violent, donné et réitéré subitement, Hippocrate avoit dit « que lorsque la violence de la suffocation contraint le malade à » rendre ses excrémens, il est désespéré (Coac. n° CCCLXVIII), et » que lorsque les crachats ne vont pas bien dans l'esquinancie, un » grand nombre de selles réduisent le malade dans une sorte d'é- » tat de paralysie (*ibid.* n° CCCLXXVII.). » Un purgatif violent peut occasionner ces accidens. Avicenne ne vouloit point de purgatifs au commencement de l'angine, non plus que Cælius Aurelianus. Paul d'Ægine n'en parle pas. Rhasès les vouloit très-légers, ainsi que Fernel, qui ne les croyoit point convenables dans l'angine purement inflammatoire. Sydenham hésitoit, ainsi que Sennert, lorsqu'il falloit purger en pareil cas. Hofmann, de même que Zacutus-Lusitanus, étoit décidé pour les minoratifs. 8°. Pourquoi ne pas parler de l'émétique par préférence aux purgatifs, puisque Praxagore et Héraclite de Tarente, parmi les anciens, Rivière et plusieurs autres modernes, ont arraché des malades à la mort, en les faisant vomir, dans cette maladie? Boerhaave, dit-on, n'aimoit pas l'émétique. Homère se laissa quelquefois vaincre par le sommeil, et Hercule s'abaissa jusqu'à filer. Hercule et Homère étoient des hommes sujets aux préjugés et à l'erreur, comme tant d'autres. Il ne faut pas aimer ni prodiguer l'émétique, sans doute; mais il faut savoir le manier; il est quelquefois d'un usage convenable dans les maladies qui sont au-dessus du diaphragme, suivant l'expression d'Hippocrate. 9°. Ætius observe expressément qu'Archigène n'aimoit pas des saignées si promptes et si copieuses dans l'angine, de peur que par cette manœuvre la matière ne tombât sur le poumon. Fernel, et avant lui Trallien, avoient fait usage de cette réflexion; c'est le point principal où j'en voulois venir. Cette réflexion d'Archigène cadre très-bien avec la *sentence* de Cos, concernant la chute de l'angine sur le poumon. Je puis assurer que j'ai vu les saignées faire disparoître le mal de gorge, et supprimer les crachats; le poumon s'embarrassoit ensuite, comme dans mon médecin malade (n° XCVI.). J'en dis autant et pire encore des purgatifs violens; peut-être pourrois-je excepter l'émétique. En un mot, l'angine la plus éminemment inflammatoire, n'est souvent qu'un mouvement violent de la nature qui fait effort pour trouver, dans la gorge, une issue qui dégage

le poumon et les environs. L'orage le plus violent amène quelquefois un calme fort heureux. Elle est appuyée, cette inflammation, sur un engorgement *muqueux, catharreux*, et pour ainsi dire, *cellulaire :* le lieu de cet engorgement peut tomber dans un affaissement mortel par les violentes évacuations. S'opiniâtrer, en brusquant l'aventure, à faire disparoître le mal de gorge par des saignées abondantes et des purgatifs très-forts, c'est tomber dans l'écueil annoncé dans la *sentence* d'Hippocrate, sur la chute de l'angine; c'est perdre de vue les *sentences* sur la nécessité des crachats, dont il est question au commencement de cet article. Ces fautes ne peuvent manquer d'arriver lorsqu'on saigne et qu'on resaigne jusqu'à *l'affaissement des vaisseaux*, et qu'on purge à toute outrance sans savoir quand, ni comment, ni pourquoi. « J'ai souvent vu, dit Van-» Swieten, que la douleur de l'angine disparoissant, le poumon » s'embarrassoit, quelquefois avec un point de côté.... Plusieurs » sont morts, et très-peu se sont sauvés parmi ceux que j'ai traités, » quoique j'eusse employé très-promptement les remèdes les plus » efficaces ». Si ces remèdes étoient, comme il y a lieu de le croire, ceux qui sont indiqués par Boerhaave, l'aveu de Van-Swieten ne rend-il pas ces remèdes très-suspects? Qu'arriveroit-il de pire en procédant un peu moins vivement? L'émétique donné à propos, peut enlever les obstacles à la marche naturelle de la maladie, et favoriser la *maturation.* C'est un fait dont je crois que tous les médecins françois auroient des preuves à donner. Chacun doit se contenter de dire ce qu'il a observé. Je me souviens que dans ma jeunesse, mon père (Antoine de Bordeu) porta, à plusieurs reprises, le calme et ramena les espérances dans des cantons et des villages entiers, où des maux de gorge épidémiques faisoient les plus cruels ravages. L'émétique étoit un de ses principaux secours. Il est donc bien étonnant que dans tout le traité de l'angine, fait par Boerhaave et commenté par Van-Swieten, il ne soit pas même question de l'émétique. Ce remède me paroît être dans cette maladie, suivant les vœux de la nature, plus que la saignée et les purgatifs. Il ouvre les voies de la pituite, des crachats et des sérosités qui inondent la bouche et la gorge, lorsque la maladie se termine heureusement. Hippocrate, il est vrai, employoit les purgatifs dans l'angine; mais il insistoit sur la réflexion suivante: « Le ventre ne doit être ni trop resserré, ni trop lâche (*De morb.* » lib. 3). » Il parle de dix espèces de mal de gorge, et il conseille principalement des remèdes sur les parties affectées; il ne craint point la suppuration; au contraire, il l'attend et la prépare quelquefois. Voici une courte notice de ce que j'ai observé moi-même: 1°. en 1744 et 1745, dans le Béarn, ma patrie, beaucoup de maux de gorge, dont plusieurs moururent, surtout parmi les enfans; j'en conservai par l'émétique, et quelquefois de ceux qui paroissoient à l'extrémité; 2°. en 1745 et 1746, à Montpellier, où j'étois revenu (après y avoir précédemment resté depuis 1739 jusqu'en 1744), une épidémie de maux de gorge, dans laquelle j'ai vu donner très-hardiment l'émétique à des ma-

lades de tout âge et de tout sexe, et dans les angines les plus inflammatoires; 3°. en 1747 et 1749, à Paris et à l'infirmerie royale de Versailles, mêmes observations qu'à Montpellier, quoiqu'à Paris on s'appesantit sur la saignée beaucoup plus qu'à Montpellier; 4°. mêmes observations à Paris, et notamment en 1758, 1759 et 1762, pendant des épidémies nommées par quelques personnes la *drollette*, ensuite la *petite poste :* j'ai même expressément noté en ce temps-là un mal de gorge d'abord léger, augmentant sans cesse jusqu'au quatrième jour qui amena la mort, après sept saignées; un écoulement critique par le nez et les oreilles, dans lequel deux saignées et trois purgatifs n'avoient d'abord rien fait; mais le quatrième purgatif fut suivi de convulsions affreuses et de la mort; un très-mauvais effet de l'application des vésicatoires réitérée plusieurs fois autour du cou; le bon effet de l'émétique, dans un couvent où je fus appelé avec d'autres médecins qui consentirent aux vomitifs, auxquels le médecin ordinaire n'avoit pas pensé. S'il étoit enfin permis de ne pas abandonner (dans les maux de gorge, comme en tant d'autres) les trois quarts de la besogne à la nature, il me semble qu'il y auroit moins d'inconvéniens à insister sur les vomitifs que sur les saignées et les purgatifs, surtout les purgatifs forts; car je crois être assuré que beaucoup de boissons regardées comme purgatifs ne sont que des espèces de lavages heureusement *indifférens*, ou sans un effet qui tire à conséquence, dans bien des cas. Il y a, au contraire, des purgatifs très-violens, qui peuvent faire une révolution terrible : il ne faut pas dissimuler que les purgatifs prescrits pour l'angine par Hippocrate, Galien et Trallien, étoient précisément de cette dernière espèce; c'étoit l'*Elaterium ;* mais on sait depuis Dioscoride, que cette drogue est un puissant vomitif, et elle ne pouvoit guère manquer d'exciter le vomissement dans l'angine, en la donnant à quatre, six ou douze grains, qui étoient les doses ordinaires, suivant Dioscoride. Si donc Boerhaave et Van-Swieten s'appuyent de l'autorité d'Hippocrate, pour donner des purgatifs forts, parce qu'il employoit l'*Elaterium*, nous pouvons aussi nous appuyer de la même autorité pour donner les vomitifs.

CII. « La pituite étant agitée dans la tête, elle tombe quelquefois en grande quantité sur la gorge, sur les mâchoires et sur » le cou, et elle occasionne l'angine (*de Morb.* lib. 2). Elle tombe » de même sur les amygdales, sur les environs de la langue, sur » les gencives et sur les autres parties de la bouche (*ibid.*). La » tête appesantie et pleine d'humeurs se dégage, lorsqu'il se fait » un écoulement d'eau et de mucosité, par les narines ou par les » oreilles (*ibid.*). Même dégagement arrive, lorsque, à la suite des » douleurs vagues sur la tête, il survient un flux de pituite, par » les narines, la bouche, ou les oreilles (Aphor. 10, sect. IV), ou » bien lorsqu'il se décide un crachement abondant (*Coac.*). C'est » ainsi que la toux et la salivation dissipent les tumeurs des envi» rons des oreilles (*Prædic.* 167). Ainsi le visage qui étoit gonflé, » venant à s'abattre et à reprendre son état naturel, la rémission

» de la maladie n'est pas éloignée (*Coac.*).... Or, les humidités
» ou les fontes des oreilles arrivent principalement aux enfans
» nouveau-nés, de même que les aphthes à la bouche et les vo-
» missemens.... Paroissent ensuite les maux des gencives, et en-
» suite les maux de gorge.... les grosseurs des glandes du col, et
» d'autres éruptions pareilles.... dans un âge plus formé, les sai-
» gnemens de nez (Aphor. 24 et 26, sect. 3).... Enfin, ceux qui
» ont des maux de tête, surtout au front, à la suite de l'impres-
» sion du vent et du froid qui succède à la chaleur, en sont dé-
» livrés par des fontes du nez ou par enchifrenemens; ils sont
» aussi soulagés par un écoulement de pituite par le nez, et au
» moyen de l'éternuement (ou naturel ou procuré par l'art....),
» il s'ensuit des catharres et des toux; et lorsque les éternuemens
» n'aboutissent à rien, il faut s'attendre à des engorgemens suivis
» de la perte naturelle des couleurs;.... ces abcès et le crache-
» ment de pus sont quelquefois utiles dans ces maladies portées à
» un certain point.... Il faut en dire autant d'une éruption sur
» la peau, et notamment sur celle de la tête (*Prædict.* lib. 2) ».
Ces *sentences* de l'école de Cos avoient jeté de profondes racines dans les esprits; elles entraînèrent les suffrages des successeurs d'Asclépiade, ennemi déclaré des anciens. Elles furent en vogue chez les Arabes, non moins que parmi les partisans des médecins françois, traducteurs d'Hippocrate, dans le seizième siècle. Les chimistes parurent; la médecine changea de face. La découverte de la circulation du sang acheva la révolution et sapa les fondemens anciens encore plus profondément que les chimistes. Les dogmes de Cos furent mis au rebut des bibliothéques. On ne les lut plus; on affecta d'en effacer jusqu'aux plus légères traces : on changea tout, jusqu'au langage de l'art. Il resta toujours parmi le peuple quelque échappée de cet ancien langage. C'est un fait qui me frappa, et dont j'avois peine à trouver la raison, lorsque je commençai d'exercer la médecine. Je l'ai dit ailleurs (*Recherches sur l'Histoire de la médecine*), il me sembloit, en écoutant les malades rendre compte de leurs incommodités, entendre des élèves de Cos. On me parloit des *sérosités, qui de la tête tomboient sur la poitrine; de ces mêmes sérosités, qui partoient du derrière de la tête, et qui venoient s'évacuer par le nez, par les yeux, par les oreilles; des coups de soleil et de serein qui avoient porté dans la gorge, dans le nez et les gencives, des humeurs aqueuses, froides, épaisses*, etc. Il me fallut du temps pour me faire à ce jargon, si éloigné de celui que j'avois appris dans les écoles. On nous avoit exercés à disputer sur les petits vaisseaux, sur les globules du sang, sur la nature des esprits animaux, sur le mouvement musculaire, sur les fibres du cerveau et mille autres petits objets de cette valeur. Telle étoit, en effet, l'éducation que nous recevions à Montpellier : j'en atteste tous mes condisciples, victimes comme moi immolées aux visions hardies de quelques-uns de nos maîtres, dont nous devons sans doute révérer la mémoire, mais dont nous sommes obligés de relever les erreurs. Mes malades élevés sous le chaume m'instruisoient

plus que ceux qui habitoient les villes. Ces premiers maîtres de l'art, c'est-à-dire les malades, me ramenoient à la doctrine des anciens sur les catharres, et surtout à l'école de Cos. Je vis enfin que les sentences de cette école, dont il est question dans cet article, n'étoient que l'expression et le langage de la nature. Je ne fus plus surpris que ce langage se fût conservé dans les villages et perdu dans les villes, où les médecins n'avoient cessé de le poursuivre, en y substituant les phrases des universités. L'histoire du tissu cellulaire acheva de m'ouvrir les yeux; il me parut être le théâtre et le sujet de toutes ces révolutions catharreuses. Il me parut évident que la fumée abondante qui a coutume de s'évacuer par la partie chevelue de la tête, par les narines et par la bouche, retenue en divers recoins par les causes extérieures des maladies, forme des dépôts qu'elle roule d'un lieu à l'autre, qu'elle fait quelquefois le tour de la tête pour aller aboutir aux yeux, au nez, aux poches cellulaires du cou (nº LXVI); qu'elle occasionne des grosseurs considérables dans les glandes, etc. J'avoue, à ma honte, ou plutôt à celle de nos maîtres, que mes malades du peuple en savoient plus que moi sur ces matières, lorsque je sortis des écoles. Je rends grâces pour ma part à Van-Swieten, d'avoir invoqué l'action du tissu cellulaire dans les angines, que Boerhaave appeloit aqueuses, et que Paul d'Ægine avoit décrites sous le nom de *defluxus* ou fluxion, d'angines pituiteuses, ou froides. Je connois la vive philippique de Van-Helmont sur les catarrhes, de même que les réflexions critiques de quelques modernes sur la membrane pituitaire. Je sais tout ce que l'anatomie apprend sur le grand nombre de vaisseaux et de glandes que contient cette membrane; mais elle est singulièrement spongieuse et cellulaire, comme Vinslou l'a dit et bien prouvé. Les dépôts formés dans cette membrane sont indépendans de la direction donnée au sang par les vaisseaux qui le contiennent. Tous les feuillets osseux qui composent l'intérieur des narines et de la gorge, sont mous, souples, remplis de trous, pénétrés partout par le tissu cellulaire, et sans cesse imbibés par une grande quantité d'humeurs. Il en est comme des extrémités de tous les os que le suc graisseux de la moelle perce et pénètre de toutes parts. Les idées des anciens, prises sous ce point de vue, n'ont rien que de très-vraisemblable; rien qui ne puisse résister aux attaques de Van-Helmont et à celles de Schneider, qui est celui qui a le plus combattu la vieille théorie des catarrhes. Les modernes eux-mêmes fournissent des armes aux anciens. Kaw a démontré l'énorme quantité de liqueurs qui s'évaporent par les ventricules du cerveau. Vieussens a prétendu que la glande pituitaire reçoit les sérosités des ventricules par une manière de transuddation. Ridley a remarqué que cette glande est la plus aqueuse, la plus molle qu'il connût. Diemerbroeck vouloit que quelques-uns des trous de l'os cribleux donnassent passage aux matières du cerveau pour tomber dans les narines. Valsalva a trouvé dans la base de l'apophise pierreuse de l'os temporal, des trous qui conduisent de l'intérieur du crâne dans l'oreille, de là à la gorge par la trompe

d'Eustache. La dure-mère communique dans plusieurs endroits de la face avec le tissu cellulaire extérieur, surtout dans les orbites; elle se plonge dans le nez par les trous ethmoïdes. Les os de la base du crâne sont mous, spongieux, presque membraneux pendant l'enfance. J'ai vu trois enfans très-enchifrenés, très-morveux, mourir chacun d'un abcès dont une partie se trouva dans les narines et l'autre dans la tête, vers la lame cribleuse de l'os ethmoïde. Les exemples des abcès du cerveau rendus par le nez et par les oreilles, sont connus. Il y a des poissons dont le cerveau est presque entièrement aqueux. Lieutaud pense que le cerveau n'est qu'un amas de tissu cellulaire ou muqueux. Nos maîtres de Cos disoient « que le cerveau est semblable aux glandes;... que » les fluxions tombent de la tête par les oreilles, par les yeux, » par les narines, par le palais et par les veines (Hipp. *de* » *glandul.*).

CIII. « Le poumon étant enflammé, si la langue est dans la » totalité de sa surface blanche et rude, c'est une preuve que » les deux lobes du poumon sont affectés; si la langue n'est blanche » et rude que d'un côté, alors le lobe qui répond au côté de la » langue blanc et rude, est enflammé. Ainsi, lorsque la douleur » s'étend jusqu'à l'une des clavicules, la portion supérieure du » poumon de ce côté est malade; et lorsque la douleur se fait » sentir aux deux clavicules, les deux portions supérieures du » poumon sont affectées. Si la douleur se fait sentir à la partie » moyenne du côté de la poitrine, la portion moyenne du poumon de ce même côté est malade. Si c'est vers les parties inférieures, alors la portion inférieure du poumon est enflammée. » Lorsque tout un côté de la poitrine est pris, tout le lobe du » poumon, de ce côté, est engorgé. Si l'un des lobes du poumon » tombe sur les parois de la poitrine, ces parois deviennent engourdies et sans action; elles se teignent d'une couleur livide, que » les anciens appeloient *sydération*, comme l'impression de la » foudre. Lorsque l'engorgement est moindre, et qu'il ne se fait » point d'adhérence, alors tout le côté est douloureux; mais il » n'est point sans action et il ne devient pas livide (*Coac.* n° CCCC) ». S'il est vrai, comme plusieurs auteurs s'en sont flattés, que nous guérissons aujourd'hui bien des maladies que ne guérissoient point nos ancêtres de Cos, et que notre méthode empêche les accidens d'arriver au point où ils arrivoient du temps d'Hippocrate, il n'est pas moins certain que les principaux symptômes détaillés dans la sentence dont il est question se rencontrent si souvent, qu'il n'y a point de médecin auquel ils puissent avoir échappé. Cette meurtrissure ou *sydération* de tout un côté, appelée *flèche* par quelques anciens, ces douleurs vagues dans les diverses régions du côté affecté d'engorgement, cet affaissement des malades et les autres accidens qui s'ensuivent, ne sont malheureusement que trop fréquens. Or, ce dernier période de l'engorgement inflammatoire de la poitrine, dont Hippocrate rassemble ici les traits les plus marqués, éclaire beaucoup sur le mécanisme ou

sur l'action de toutes les parties qui concourent à l'établissement de cette épouvantable maladie. La sentence de Cos peint ce mécanisme d'une manière concise et un peu obscure, qu'il s'agit d'étendre et de débrouiller. Consultons d'abord l'ouverture des corps morts de la *sydération* du côté. La peau qui recouvre les côtes entre le sternum et l'épine du dos, est livide, bleuâtre, d'un rouge rembruni et semé par plaques, plus ou moins considérables. Ces plaques s'étendent quelquefois jusqu'au bas-ventre et à la cuisse, mais surtout vers les aisselles, le cou, le dehors de la gorge, les environs des oreilles et des clavicules. Faites des incisions sur cette peau, vous en trouverez le tissu engorgé, imbibé, meurtri, et tout le tissu cellulaire qu'elle recouvre, en même état et plein d'une matière ichoreuse, rougeâtre, comme la lavure de chairs, et même en manière de gelée. Les muscles des côtes et ceux qui les recouvrent, mous, jaunâtres, couleur de feuille morte, meurtris, mâchés. Entrez dans la poitrine, la totalité du poumon est grossie, livide, noirâtre, lourde, imbibée de sucs sanguinolens, ichoreux, muqueux. Sa surface appuie en plusieurs endroits contre la plèvre, et il paroît, en séparant ces points de contact, des lambeaux de membrane déchirés et comme en charpie. La plèvre est rouge, rembrunie, excoriée dans quelques endroits. Le poumon nage dans une sérosité rougeâtre et mêlée à une matière semblable au blanc d'œuf à moitié cuit : ce blanc d'œuf fait même, le plus souvent, un enduit ou un vernis comme membraneux, plus ou moins épais, collé au poumon et à la plèvre, et collé de façon à laisser quelquefois des marques de déchirure quand on l'arrache. Le diaphragme est livide dans les endroits par lesquels il touchoit le poumon. Le haut de la plèvre, vers la clavicule, est aussi livide, et cette lividité s'étend jusqu'aux muscles du cou répondant aux taches extérieures de cette partie. Vous la poursuivrez quelquefois suivant la longueur de la trachée-artère et de l'œsophage, jusqu'à la gorge et la base de la langue, dont le tissu est de même noirci, engorgé, ramolli, d'un rouge plus ou moins foncé, etc. Tel est le tableau que présente l'inspection d'un corps mort de la gangrène dans la poitrine. Si tous les traits ne se trouvent pas dans un seul sujet, on les rassemble sur plusieurs, et ces différens morceaux joints les uns aux autres, font l'image la plus complète qu'on puisse avoir de la *sydération* dont il est question dans la sentence. Voilà, suivant l'aveu unanime de tous nos médecins, l'état le plus éminemment inflammatoire et l'effet le plus marqué de la plus violente inflammation qu'on puisse observer. J'en conviens sans doute, et quoiqu'il soit hors de mon sujet de parler de l'état des vaisseaux, je comprends qu'il s'est fait dans le poumon un *raptus*, c'est-à-dire un effort violent du sang, un torrent qui a rempli tous les vaisseaux, même les veineux. Je crois qu'ils sont dans ce cas-ci, engorgés, forcés, pleins d'un sang dénaturé, fort aisés à se déchirer s'ils ne le sont déjà. J'ai essayé d'injecter les vaisseaux du poumon ainsi tuméfié ; la matière de l'injection ruisseloit par différens endroits de la sur-

face du poumon, et s'accumuloit en différentes parties de sa substance. J'ai lavé dans plusieurs eaux un morceau de poumon enflammé, il ne m'a point été possible de lui redonner sa souplesse et sa légèreté naturelle; il étoit dénaturé, carnifié, semblable à une grande cicatrice. Quoi qu'il en soit, il y a d'autres objets que les vaisseaux qui fixent aujourd'hui notre attention. 1°. Toute la poche cellulaire de la poitrine (n° LII, etc.) macérée, dénaturée, comme changée en substance couenneuse, pleine de sang, de sérosités, de glue et de mucosité : le corps cellulaire propre au poumon dans le même état de délabrement, comme je viens de l'exposer. Cette poche, considérée dans tous ses prolongemens, ou dans tout son *département*, et de manière à pouvoir être séparée du reste du corps, ne formeroit qu'un sac ou une masse de putrilage, s'il est permis de parler ainsi. 2°. L'espace qui se trouve entre la plèvre et la surface du poumon, et qui est ordinairement plein d'une fumée aqueuse, mobile, pénétrant toutes les voies, et dirigée surtout vers l'intérieur du poumon et de la gorge, est, dans le cas de la *sydération*, occupé par de l'eau et une sorte de mucosité plus ou moins décomposée. Qu'est-ce que cette mucosité semblable au blanc d'œuf à moitie cuit, quelquefois même très-compacte? Il y a long-temps qu'elle a été aperçue par de bons observateurs, dont plusieurs s'en sont tenus à exposer leurs doutes, comme Sydenham, et, d'après lui, Van-Swieten. Il y a vingt-cinq ans que nous en recherchions l'origine et la nature à Montpellier, guidés par un de nos maîtres, M. de Sauvages, qui s'occupoit beaucoup de cet objet et de plusieurs autres très-utiles : j'ai fait bien des tentatives pour asseoir mon opinion sur ce point. Je fis en 1749 des expériences (consignées dans le *Journal des Eaux minérales de Barèges*, et indiquées dans la Thèse *Aquitaniæ minerales Aquæ*. 1754) : j'avois cru que ces eaux avoient peut-être la vertu d'empêcher la coagulation de la mucosité du sang. Je fis et refis souvent l'expérience de Ruisch, ou plutôt d'Hippocrate, qui formoit des membranes en battant le sang dans de l'eau, etc. Je crus enfin apercevoir que cette mucosité ne se trouvoit pas en tout temps dans le sang; qu'elle y arrivoit par un mouvement ou par un reflux violent. J'imaginai, et je reste encore dans cette opinion, que cette partie muqueuse, disposée à se condenser, faisoit une vraie pléthore particulière dans bien des incommodités et des maladies (surtout celles du tissu cellulaire). Or, dans ce cas-là, et notamment dans l'engorgement inflammatoire du poumon, le tissu cellulaire, qui est le principe et le siége de la nutrition (n° XVII, etc.), se trouve mal disposé et la substance muqueuse presque changée en couche nourricière, est rejetée dans le sang : elle s'épanche irrégulièrement dans le tissu de la partie enflammée. C'est elle qui nage dans le sang et qui se concrète dans les palettes, lorsqu'elle s'y trouve : cette concrétion ne se fait pas toujours; c'est elle qui forme la base cellulaire ou muqueuse, enfin le noyau de toute inflammation; elle est la matière de la coction, de la suppuration, de la cicatrice; elle s'échappe et s'épanche à travers les

surfaces des parties enflammées, ainsi que le poumon; elle se concret partout où elle s'arrête, et se change en couches membraneuses, suivant la disposition des parties entre lesquelles elle tombe; elle forme, jusque dans le tissu des vaisseaux, quelques amas connus sous le nom de concrétions polypeuses; elle se montre dans le sang tiré des veines, lorsqu'elle y existe; et quelquefois une secousse donnée par un vomitif ou autrement l'a fait reparoître; ce qui prouve qu'elle faisoit un dépôt quelque part, ou qu'elle vient du tissu spongieux et cellulaire des parties. Ainsi, l'état du sang communément appelé inflammatoire est, à mon avis, celui d'une pléthore de suc muqueux ou nourricier, repompé, arraché au tissu cellulaire qu'il alloit nourrir, et qui ne peut plus, étant retourné dans le sang, acquérir le *liant* nécessaire pour être changé en couche nourricière (nº XVII, etc.); mais il aime toujours à se condenser; il fait une sorte de corps étranger (peut-être propre à purifier le sang, comme la colle de poisson purifie le vin), que la nature chasse par les évacuations, après l'avoir diversement travaillé, qu'elle exprime même à travers le tissu des parties: telle est l'espèce de gelée qui couvre le dedans de la bouche dans certains maux de gorge; telle est aussi la gelée que pompent quelquefois les vésicatoires; telle est enfin la membrane couenneuse qui couvre la surface du poumon considérablement engorgé, et qu'on a trouvée quelquefois jusque dans l'intérieur des bronches d'où elle est arrachée en petits morceaux qui imitent la gelée la plus parfaite, etc. Tout cela posé, la sentence de Cos devient un peu plus claire. La *sydération* extérieure n'est que l'image de l'intérieure: c'est le tissu cellulaire dénaturé, farci de matière sanguinolente, ichoreuse et muqueuse. La douleur s'étend jusqu'à la clavicule et les environs, lorsque la nature fait effort vers ces parties supérieures; mais ces efforts sont infructueux; la tournure qui amène la gangrène en arrête les progrès, à moins qu'une heureuse coction n'ait précédé. La douleur varie suivant l'affection des diverses portions de la poche cellulaire où se trouve le principal noyau de l'engorgement. Le poumon s'appesantit et s'attache à la plèvre, parce qu'il est lui-même empêtré par une masse gluante, rebelle à toute résolution, ou à une bonne coction. Cette masse pénètre le poumon de tous les côtés; la matière muqueuse s'épanche entre le poumon et la plèvre et les colle ensemble; c'est la matière des crachats qui suit une fausse route. Les malades sont affaissés et engourdis. Qui n'en a vu dans ces occasions, des plus vigoureux, hors d'état de se remuer, d'une lourdeur à surprendre, cloués dans leur lit par la douleur, et plus encore par la pesanteur de la poitrine qui les opprime, et qui est désormais le centre où toutes les humeurs du corps sont attirées? Bientôt leur tête se prend, parce que le sang s'arrête de proche en proche jusqu'au cerveau, et que les nerfs, plongés dans un foyer de pourriture, sont eux-mêmes gênés, décomposés, et qu'ils perdent la sensibilité et la vie. On connoît l'horreur des nerfs pour les premières approches de la gangrène; mais on ignore les raisons de cette horreur ou de cette antipathie entre l'être vivant

et l'être mort, ou plutôt le passage du vivant au mort, par la pourriture, etc. Quant à ce qui concerne l'état de la langue dans la sentence, il n'est pas surprenant qu'elle soit affectée des deux côtés lorsque les deux lobes du poumon sont enflammés. On a vu d'ailleurs (n° LXVI) que la langue communique avec les deux poches cellulaires de la poitrine, qui la partagent en deux. Il est pour la même raison aisé de sentir pourquoi la langue est blanche, rude et sèche, qu'elle devient même noire, qu'elle se gerce ou se déchire, et qu'elle devient collante (suivant les expressions d'Hippocrate, lib. 3, *de morb.*). Ces modifications sont l'effet nécessaire de la fusée de sydération, qui se prépare et qui s'étend ensuite en suivant la direction et le cours de la colonne cellulaire, qui de la gorge monte à la langue. Tous ces faits sont prouvés par l'observation qui est conforme à la décision de Cos. J'ai vu plus d'une fois la langue rester opiniâtrément rembrunie du côté de la douleur et de l'engorgement du poumon et de la plèvre, jusqu'à parfaite maturation de la maladie; alors elle se couvroit de matière cuite et muqueuse (n° XCVII, etc.). Il y a plus; voici du moins ce que j'ai cru avoir remarqué, c'est que la langue suit ou marque la marche de la douleur qu'Hippocrate a dit se montrer, tantôt au milieu, tantôt au haut de la poitrine : je veux dire que la langue est affectée dans diverses portions de sa surface. Or, ces portions sont distinguées et coupées, non par une ligne transversale, mais par une ligne oblique qui vient faire avec la ligne médiane un angle dont la base est tournée du côté de la racine de la langue; ainsi les deux marques d'engorgement des deux côtés de la langue, font, dans la ligne médiane, une pointe tournée du côté du bout de la langue. Il semble, en un mot, que la langue soit composée de plusieurs plans, dont chacun répond à l'intérieur de la poitrine, dans l'ordre suivant : le plan le plus approchant de la pointe de la langue, répond à la douleur de la clavicule ou à la portion la plus élevée du poumon; le plan suivant, qui paroît être le plus large, répond à la douleur et à l'affection du poumon et du côté, vers la mamelle; et enfin le plan le plus profond répond à la douleur vers le diaphragme. Ces aperçus, que je n'oserois proposer qu'en manière de problème, sont liés à quelques vérités développées ci-dessus (n° XCIV). Elles m'embarrassent beaucoup; car je crois avoir observé que quelques affections du foie et de la rate se peignent sur la langue, chacune dans son côté correspondant : l'estomac se peint de même sur la langue; aussi reçoit-elle le tissu cellulaire de l'œsophage, comme celui de la trachée-artère. La difficulté consiste à distinguer sur la langue les impresions qui lui viennent du bas-ventre, d'avec celles qui ne viennent que de la poitrine. Cette matière me paroît digne de l'attention des observateurs; j'en suis d'autant plus persuadé, que je crains toujours, lorsqu'il s'agit de regarder, suivant l'usage, la langue d'un malade, il ne me demande, qu'y cherchez-vous? qu'y connoissez-vous? Je ne sais s'il n'y aura pas bien des médecins qui conviendront au moins vis-à-vis d'eux-mêmes, qu'ils sont

dans une pareille perplexité, etc. Il me reste, pour achever le tableau ébauché dans la sentence, à remarquer que la sydération porte aussi sur la joue, sur le bras et l'épaule; qu'elle embarrasse quelquefois la gorge jusqu'à imiter l'angine; qu'elle fait impression sur la parotide jusqu'à la grossir quelquefois; qu'elle engorge, comme l'angine, les veines du dessous de la langue; qu'elle intéresse les gencives du côté affecté; qu'elle fait germer dans la bouche, sur les lèvres et jusqu'au nez, des boutons ou ébullitions, souvent très-considérables; qu'elle s'étend jusqu'au bas-ventre, l'hypocondre, les reins, les parties de la génération, la cuisse, toujours en manière de rayons partant du point fixe de la douleur. Laissons ces phénomènes, et notamment les derniers à expliquer par la seule théorie des vaisseaux. Contentons-nous d'indiquer que tous ces mouvemens observés, la plupart par Hippocrate et ensuite par d'autres, achèvent de constater ce qui a été proposé ailleurs (nº LII, etc.) sur le département et l'action de la poche cellulaire de la poitrine.

CIV. Je ne puis mieux faire, en finissant, que de prendre pour base ou pour texte de mes réflexions, les Œuvres de Boerhaave et de Van-Swieten. Quelle autre preuve de confiance et de respect puis-je donner à des savans illustres, qui sont aujourd'hui connus de tout le monde, et qui ont, pour ainsi dire, fait oublier les ouvrages qui les ont précédés, ceux mêmes sur lesquels les leurs ont été calqués? « On peut concevoir deux sortes de péripneumo-» nies (vraies) : l'une qui vient de l'inflammation dans les rameaux » de l'artère pulmonaire; l'autre, dans les rameaux de l'artère » bronchiale.... La péripneumonie bronchiale, en comprimant les » extrémités de l'artère pulmonaire les enflamme (Boerhaave).... » » Les artères bronchiales étant enflammées, les ramifications de » l'artère pulmonaire sont aisément affectées, puisqu'elles en sont » très-voisines et qu'elles sont jointes l'une à l'autre par plusieurs » anastomoses.... Les effets qui dépendent de l'inflammation des » artères bronchiales, et ceux qui sont dus à l'inflammation des » artères pulmonaires, sont différens.... L'affection des bronchiales » regarde précisément le poumon, considéré comme un organe » particulier du corps; mais l'inflammation de l'artère pulmonaire » empêche le transport du sang, du ventricule droit au gauche, » duquel dépend la vie. Les rameaux de l'artère bronchiale étant » contigus à ceux de l'artère pulmonaire, il paroît que l'inflam-» mation de la bronchiale peut se communiquer à la pulmonaire.... » Il faut espérer la résolution, si le mal est dans l'artère bron-» chiale; car alors le sang roule assez bien dans l'artère pulmo-» naire.... Si le lieu affecté est petit, il y aura moins de danger, » puisque le sang arrêté dans quelques rameaux passera par les » voisins.... Le reflux du sang, si utile pour la résolution, ne peut » avoir lieu (lorsqu'on saigne jusqu'à la défaillance) dans l'artère » pulmonaire, à cause des valvules de l'orifice artériel du ventri-» cule droit du cœur.... Ainsi il n'y a presque rien de bon à at-» tendre d'une pareille saignée. Mais ce reflux pourroit se faire

» dans une péripneumonie légère, qui auroit pour cause l'inflam-
» mation des artères bronchiales (Van-Swieten) ». Lorsque Ruisch découvrit l'artère bronchiale (il y a près d'un siècle), il avança avec intrépidité (*intrepidè*), que personne, avant lui, n'avoit parlé de cette artère. On essaya de le contredire sur ce point, en tordant quelques passages de Galien où il étoit question d'Érasistrate. Il n'eût pas été difficile de lui opposer d'autres auteurs. Quoi qu'il en soit, on peut le dire avec la même confiance que Ruisch montroit, jamais la péripneumonie, qui a pour cause l'inflammation de l'artère bronchiale, n'avoit été publiée avant Boerhaave. Ruisch lui-même n'y avoit pas pensé, et en remarquant qu'il seroit possible de dire que cette artère est d'une bien petite conséquence (*parvi momenti*); il se contentoit de lui donner le soin d'apporter au poumon un sang plus noble, plus parfait et plus exalté, que celui de l'artère pulmonaire (*sanguinem nobiliorem, perfectiorem, magis exaltatum*). Il ne pensoit pas à faire jouer à son artère un rôle dans l'histoire de la péripneumonie. Quoi qu'il en soit, ce rôle semble avoir été jusqu'ici trop peu décidé, et devoir se réduire à bien peu de chose : en voici la preuve. L'artère bronchiale est annoncée comme étant le siége d'une péripneumonie particulière et différente de l'autre, qui dépend de l'artère pulmonaire : immédiatement après, la péripneumonie bronchiale, comprime et enflamme l'artère pulmonaire; ensuite, les artères bronchiales étant enflammées, les ramifications de l'artère pulmonaire sont aisément affectées : voilà les deux péripneumonies confondues, ou qui n'en font plus qu'une; en effet, les rameaux de l'artère bronchiale sont voisins de ceux de l'artère pulmonaire, et ils communiquent les uns aux autres par plusieurs anastomoses : c'est donc la même inflammation; c'est l'engorgement des mêmes vaisseaux; c'est la même péripneumonie. Cependant, on prétend que les effets de l'inflammation des artères bronchiales et ceux de l'inflammation de l'artère pulmonaire sont différens : cette dernière empêche le transport du sang, du ventricule droit au gauche; ce qui la rend de plus grande conséquence : l'affection de la bronchiale fait pire encore, elle arrête le sang du ventricule droit par ses anastomoses avec l'artère pulmonaire, et elle gêne le sang du ventricule gauche par sa communication avec l'aorte; sur le tout, l'inflammation de la bronchiale se communique à la pulmonaire. Malgré cette communication possible et qu'on assure, avec raison, avoir lieu à cause des anastomoses, on espère la résolution si le mal est dans l'artère bronchiale : pourquoi cela ? parce qu'alors le sang roule assez bien dans l'artère pulmonaire. Mais il est décidé que l'inflammation bronchiale attire aisément la pulmonaire et réciproquement, que l'artère bronchiale comprime et enflamme sa voisine la pulmonaire; que ces deux inflammations n'en font qu'une. C'est une décision qui est d'autant plus de conséquence, que lorsqu'on saigne jusqu'à la défaillance, le reflux ne peut avoir lieu dans l'artère pulmonaire, au lieu qu'il pourroit se faire dans la péripneumonie qui auroit pour cause l'inflammation des artères bronchiales. Ce

reflux seroit alors peu nécessaire, car la péripneumonie bronchiale seroit légère, et le lieu affecté seroit petit. Mais tout cela ne peut-il pas aussi appartenir à l'artère pulmonaire, je dis la petitesse du lieu affecté et le reflux même, à l'aide des anastomoses avec l'artère bronchiale? D'ailleurs, le sang arrêté dans quelques rameaux de l'artère pulmonaire, ne pourroit-il pas, pour les mêmes raisons, passer par les rameaux voisins, et surtout enfiler les ramifications bronchiales? Je me souviens que Vinslou a observé une ou deux fois, que l'artère bronchiale communiquoit avec la veine pulmonaire et avec l'azygos. Cette communication, malgré l'existence de la veine bronchiale que Ruisch a inutilement cherchée, ne pourroit-elle pas fournir quelques idées? On feroit, par exemple, voyager ces petites colonnes de liqueurs en différens sens; on pourroit concevoir (suivant l'expression de Boerhaave) des engorgemens de ces vaisseaux, et après les avoir conçus ou imaginés, en faire des maladies particulières, multiplier les classes et les espèces, etc. Ces engorgemens saisis à la pointe de l'imagination, pourroient être mis en parallèle avec les mouvemens du sang notés et combinés dans les anastomoses bronchiales et pulmonaires; peut-être même avec la distinction des deux péripneumonies, d'abord différenciées par la diversité de leur siége, et ensuite identifiées au moyen des communications d'une artère à l'autre, etc.

CV. Il a été permis à tout le monde d'analyser et d'examiner de près la théorie des tourbillons de Descartes et l'attraction de Newton; j'ai donc pu entrer dans tous ces menus détails, qui sont, pour ainsi dire, les infiniment petits de la théorie de l'inflammation. On ne cesse de nous opposer ces embarras, ces pléthores des petits vaisseaux, leurs séries, leurs calibres, la décomposition et la dépression des globules, etc. Voyez à quoi ces petits objets ont conduit deux grands hommes, qui ont porté cette espèce de théorie au plus haut point où elle pouvoit parvenir. Écartons-nous de ces cimes arides où l'esprit peut à peine atteindre et où l'imagination la plus échauffée trouve à peine quelque pâture. Le fait est que l'inflammation n'a jamais lieu dans les gros vaisseaux et qu'elle fixe son siége dans ces aires, ces réseaux qui font indifféremment fonction d'artères et de veines au besoin. Mais il y a autre chose dans tous les engorgemens inflammatoires, surtout dans la péripneumonie; il y a un amas de mucosité qui s'accumule peu à peu dans le tissu cellulaire: un dépôt de matières catarrheuses, comme disoient les anciens. Oui, je crois avec Galien, que la cause la plus ordinaire de la péripneumonie est un sang pituiteux, et que le poumon attire en s'enflammant et en s'engorgeant, les humidités des glandes de la langue et des environs. Je trouve qu'Avicène a très-bien expliqué la chose, en disant qu'il tombe sur le poumon une grande quantité de vapeurs qui s'exhalent de tout le corps, et beaucoup de matières catarrheuses qui tombent de la tête. Baillou assuroit, dans le même sens, que la plus grande quantité des douleurs de côté n'étoient que des fluxions. Zacutus Lusitanus a aussi très-bien observé que dans la péripneumonie il se fait une fluxion ou une chute de matière qui vient de tout le corps. La plupart

des fluxions de poitrine ont une ressemblance parfaite avec celles du jeune homme dont parle le même Zacutus, et qui, avant d'être pris de la péripneumonie, étoit sujet aux fluxions catarrheuses, aux pustules dans la bouche, le nez, les gencives et le palais. J'ai vu beaucoup de péripneumonies sur des corps sujets, depuis plusieurs années, à de gros rhumes pendant l'hiver; ces engorgemens, qui ne deviennent inflammatoires qu'à la longue, se préparent de loin, restent long-temps muqueux, et s'accumulent peu à peu pendant les saisons entières. Possidonius (c'étoit le douzième malade du septième livre des *Epid. d'Hippocrate*) fut incommodé pendant la fin de l'été; et la péripneumonie dont il mourut ne se décida que l'hiver : il avoit eu plusieurs années avant une suppuration de poitrine, et par conséquent une autre péripneumonie. Aussi m'a-t-il toujours paru que ces maladies, surtout lorsqu'elles deviennent mortelles, ont ordinairement été précédées d'autres affections de la poitrine. Enfin il me semble qu'il y a tant de rapport entre la péripneumonie que Sydenham et, d'après lui, Boerhaave, nomment *vraie*, et celle qu'ils nomment *fausse*, qu'elles ne diffèrent que du plus au moins, et que même elles sont le plus souvent jointes ensemble, c'est-à-dire que l'espèce de péripneumonie composée d'affection catarrheuse et d'inflammation, est, sans contredit, la plus nombreuse. Ainsi je serois porté à croire qu'il n'est pas nécessaire de distinguer les diverses péripneumonies autrement qu'en les prenant pour des degrés ou des nuances de la même maladie. Fernel connoissoit une péripneumonie fausse (*Spuria*); mais il ne vouloit pas qu'on lui donnât le nom de péripneumonie, et moi je croirois que la vraie n'existe point sans être jointe à la fausse, au lieu que la fausse ou la catarrheuse peut exister sans la vraie ou l'inflammatoire. La péripneumonie érysipélateuse et la phlegmoneuse, la pleurésie vraie et la fausse, la pleuvro-péripneumonie, ne sont, à dire vrai, que la même maladie, ou elles ne diffèrent point par leur nature : elles sont toutes de la tribu catarrheuse, trop étendue, si l'on veut, par les anciens; mais réduite, sans doute, à de trop étroites bornes par les modernes, qui n'ont été occupés que de l'inflammation, et qui ont souvent cru l'apercevoir où elle n'étoit point. Nous comprenons presque toutes ces maladies pectorales sous la dénomination générale de *fluxion de poitrine;* cette dénomination s'est conservée comme ces expressions populaires dont il a été question (n° CIII). C'est avec d'autant plus de raison, ce me semble, que les plaies mêmes du poumon, pour peu qu'elles se prolongent, rentrent dans la classe des fluxions ou des amas catarrheux. Quelle que soit en effet la cause qui affecte primitivement les poumons, les sérosités s'assemblent dans le département de tout le tissu muqueux de la poitrine, et forment la fluxion avec fièvre et douleur, ou sans ces deux accidens. L'énorme quantité d'humeurs de toutes les espèces qui se trouvent dans la sydération de la poitrine, de même que la quantité des crachats qui surviennent dans le cours de ses maladies pectorales, en font la preuve : ces crachats et ces humeurs sont, comme nous l'avons tant de fois dit, fournies par le tissu cellulaire,

non moins que par les vaisseaux sanguins, dans lesquels nage une grande quantité de matière muqueuse, lorsque le poumon est pris d'un engorgement inflammatoire. Van-Swieten prétend que les crachats viennent surtout de l'artère bronchiale; et comme, suivant lui, quelqu'un pourroit douter que les extrémités de l'artère pulmonaire puissent aussi fournir cette matière de crachats, il se contente d'avancer qu'il lui paroît que la chose est possible. On peut voir dans son ouvrage les raisons qu'il donne de ce qu'il assure sur l'artère bronchiale, et de ce qu'il paroît présumer sur l'artère pulmonaire.

CVI. Hippocrate n'hésitoit pas, lorsqu'il falloit purger dans les points de côté qu'il appeloit *inférieurs*. Galien y mettoit plus de façon; Baillou, Fernel, Zacutus Lusitanus, Sennert, Rivière, Baglivi purgeoient dans les maladies pectorales : tout le monde purge parmi nous en pareil cas. Peut-être même est-on parvenu à un excès bien différent sans doute de celui de Boerhaave et de Van-Swiéten, qui ne purgent ni dans la pleurésie, ni dans la péripneumonie. Van-Swieten se contente de copier Sydenham, qui usoit de quelques purgatifs dans la péripneumonie qu'il nommoit *fausse*. Cet éloignement pour les purgatifs paroît d'autant plus étonnant, que dans les principes que Boerhaave a suivis, ce remède doit être très-convenable pour remplir les principales indications de son système de la péripneumonie. On a vu (nº CI) qu'il recommande des purgatifs même violens, dans l'angine inflammatoire : on ne voit pas pourquoi il les néglige dans la péripneumonie. Suivant lui, ou plutôt suivant Van-Swieten, « il est démontré que les purgatifs sont fort efficaces dans le traitement » de l'inflammation. Ils diminuent la quantité des liqueurs qui » engorgent les vaisseaux; ils divisent le sang, et ils attirent le » torrent des liqueurs vers le ventre (*De Angin. A.* 809). » Si les purgatifs produisent tous ces brillans effets, ils doivent être aussi efficaces pour la péripneumonie que pour l'angine. Cependant on n'en parle point; on passe sous silence les décisions des auteurs les plus respectables : c'est, j'ose le dire, un excès. Mais j'ose aussi l'avancer, la fureur ou l'habitude de purger et de repurger qui a prévalu parmi nous, est un autre excès : si j'avois à me décider pour l'un des deux, j'aimerois mieux donner la préférence aux ennemis de la purgation; mais je crois qu'il faut conserver un juste milieu. Il est certain que j'ai vu réussir les purgatifs dans quelques cas : je tiendrois plus aux vomitifs, à cause de la règle proposée en parlant de l'angine (nº CI). Au moins, mon sujet me force-t-il de dire combien je suis fâché qu'il n'y ait pas un mot sur l'émétique, dans le *Traité de la Pleurésie et de la Péripneumonie*, de Boerhaave et de Van-Swieten; pas un seul mot pour louer ce remède qui a pris tant de faveur; pas un mot pour en faire sentir les inconvéniens. Cependant, Rivière avoit, d'après les chimistes, la plus grande confiance aux vomitifs pour les maladies aiguës de la poitrine : cette confiance s'est conservée dans l'école de Montpellier, qui méritoit bien qu'on fît quelque mention d'elle. L'histoire moderne de l'inflammation et la théorie

des petits vaisseaux lui ont tant d'obligation ! Méton prit un vomitif dans le cours d'une maladie aiguë de la poitrine (C'est le quatre-vingt-quatrième malade du septième livre *des Epidem. d'Hippocrate*). Cet exemple prouve que l'école de Cos avoit frayé la route à celle de Montpellier. Le premier malade que je traitai seul en 1744, mourut de la sydération du côté. Je consultai mon père qui étoit incommodé. Il m'indiqua l'émétique, au lieu de la sixième saignée que je me proposois d'ordonner. Je la fis faire, parce qu'un autre médecin fut de mon avis. J'étois fort contre mon père, de cet avis et de celui de Boerhaave, ou de son silence sur l'émétique. Mon malade mourut vers le septième jour. Quelque temps après, j'en vis une autre attaqué de la même maladie; point de côté, crachement de sang, etc. Mon père le vit avec moi; et après la seconde saignée, dès l'entrée du troisième jour, il me fit assister à l'effet de l'émétique. Quel fut mon étonnement, lorsque je vis rendre par le vomissement beaucoup de matière verte et glaireuse, avec plusieurs vers (mon père m'avoit annoncé ces vers; je lui dois cet éloge)! Le crachement de sang et le point de côté disparurent, le malade guérit comme d'un rhume ordinaire. Il me seroit impossible de compter le nombre de cas dans lesquels j'ai vu réussir cette manœuvre. Je l'ai tant répétée, tant d'autres l'ont répétée avant et depuis moi. Eh quoi ! il n'existe donc point des engorgemens du poumon symptomatiques dépendant de l'état des entrailles ! Les anciens en ont pourtant parlé de même que quelques modernes. Que dis-je ? ils en ont démontré l'existence et fixé le traitement. (Voyez la *Thèse, Aquit. miner. aquæ :* ou, sans vous arrêter à nos petits recueils de glaneurs, consultez les ouvrages des maîtres de l'art.) Baglivi a rassemblé quelques morceaux de Baillou, qui peuvent figurer dans cette matière; vous y trouverez une partie du supplément nécessaire au traité de Van-Swiéten. Mais il vaut mieux étudier les ouvrages même de Baillou, ce disciple d'Hippocrate qui a fait tant d'honneur à la Faculté de Paris. Il s'est ressenti de la fureur des chimistes et de la prétendue réforme faite par les partisans de la circulation. Sydenham a été mis avant lui, et Sydenham perdra cette place. Chirac avoit fasciné les yeux des médecins françois, qui commencent à revenir sur leurs pas. Baillou reparoît avec plus de gloire que jamais; M. Tronchin vient de faire réimprimer ses ouvrages, auxquels il a joint une préface qui en fait l'éloge. Il n'a donc pas cru que Baillou fût condamné à l'oubli dans lequel de grands Traités, qui ont tout envahi, sembloient devoir le faire tomber. Le suffrage de M. Tronchin fait honneur à notre médecine : il arrive parmi nous, pour partager nos travaux. C'est un citoyen sur lequel la France avoit toujours eu des droits. Il se rend à la patrie de ses pères : il y trouvera, parmi les élèves des deux premières Facultés du monde, des enfans et des amis de Baillou; des compatriotes flattés de le revoir dans le sein de sa patrie naturelle; des ennemis déclarés de ces sectes impérieuses et hautaines qui naquirent dans des temps malheureux. Il y trouvera enfin des savans occupés à combattre l'ignorance et les préjugés; ces êtres bas et pourtant sourcilleux,

qui en auroient imposé, si l'on n'eût décélé leurs complots odieux : puisse M. Tronchin faire goûter de plus en plus, la manière de notre Baillou, qui ne cessera jamais d'avoir des partisans dans la Faculté de Paris et dans celle de Montpellier ! Tels sont, et je ne crains pas d'être démenti, les sentimens et les vœux des membres légitimes de ces deux Facultés. Quoi qu'il en puisse arriver, il est douloureux pour nos médecins et dangereux pour l'espèce humaine, que l'usage de l'émétique et des purgatifs dans les fluxions de poitrine, ne se trouve pas consigné dans des ouvrages modernes, auxquels le goût et le suffrage du siècle, la mode et le bruit de tant de bouches qui se répètent à l'envi, semblent assurer l'immortalité. J'y voudrois aussi quelques additions sur l'emploi des sudorifiques dont j'ai vu de bons effets. La nature ne hait pas ces remèdes dans les maladies cellulaires de la poitrine, parce que la poche cellulaire de cette partie a des rapports singuliers avec celui de tout le corps. Valésius avoit vu employer les sudorifiques avec succès. Silvius de Le Boé en faisoit sa principale ressource, et les manioit plus sagement que Van-Helmont. L'usage des lavemens, conseillé par des anciens dans cette maladie, a aussi pris beaucoup de faveur parmi quelques modernes. Tout cela mériteroit d'être bien examiné : il s'en faut de beaucoup que cette matière soit épuisée.

CVII. La doctrine des catarrhes adoptée par les anciens, dut les porter tout naturellement à l'application des topiques : celle du tissu cellulaire que nous exposons, doit conduire au même but. Aétius, Paul d'Ægine, Trallien, Celse employoient les ventouses scarifiées sur la partie malade, dans le cours des points de côté qui conduisent à la sydération. Joubert, Rivière et plusieurs autres suivoient la même pratique : Joubert employoit aussi les vésicatoires avec les cantharides, et Aretée s'étoit servi des synapismes et du sel pour le même objet. Spigel saigna avec succès une veine grossie sur le point de côté : j'ai vu cette veine, et je ne l'ai jamais fait ouvrir. Boerhaave passe tout cela sous silence; Van-Swieten en dit quelque chose : mais il n'insiste que sur les vésicatoires aux jambes proposés par Baglivi. Nous sommes plus avancés; nous appliquons le vésicatoire derrière l'oreille du côté malade, et à l'exemple de Joubert et d'Aretée sur le point douloureux même. Il y a plusieurs années que j'ai vu réussir cette application sur le côté malade. Je sauvai la vie, par son moyen, à une très-grande dame, de concert avec MM. Lallouète et feu Petit. Les médecins de la première classe, chez les étrangers, sont décidés pour cette méthode, qui avoit pris faveur dans nos armées pendant la dernière guerre. M. Raimond, médecin de Marseille, a publié, en 1761, des observations sur l'efficacité du vésicatoire dans les inflammations de poitrine. Cet ouvrage vaut mieux que les plus brillantes dissertations sur l'inflammation : il m'a été communiqué par M. Gardane, un de nos confrères, qui travaille sur cette matière, et qui la portera sûrement au degré de perfection, d'évidence et d'utilité dont elle me paroît susceptible. J'ai craint quelquefois que le vésicatoire appliqué sur le côté n'attirât dans l'espace

contenu entre la plèvre et le poumon la matière qui auroit dû former les crachats. J'ai trouvé, à l'ouverture de deux malades, morts de la sydération, et auxquels le vésicatoire avoit bien mordu sur le point douloureux, une quantité considérable de mucosité couenneuse qui enduisoit le poumon et la plèvre. L'un de ces malades étoit un vieillard : il ne fut point saigné; et avant de tomber malade, il avoit un gros rhume qui avoit coutume de se terminer, les années précédentes, par des crachats puriformes et très-abondans : le vésicatoire fut appliqué le cinquième jour de la maladie, le côté étant fort douloureux, la mort arriva vers le neuvième. L'autre malade étoit plus jeune et avoit été saigné quatre fois, les deux premiers jours de la maladie, qu'un rhume (presque habituel chaque année) avoit précédé. Les crachats furent supprimés bientôt après la saignée; le vésicatoire, appliqué le troisième jour, augmenta beaucoup la douleur et n'empêcha pas la mort vers le sixième jour. Il reste donc à décider s'il n'y a pas des circonstances dans lesquelles l'action du vésicatoire, qui porte au dehors, n'entraîne point sur la surface extérieure du poumon une mucosité qui auroit dû pénétrer l'intérieur de ce viscère et tomber dans la trachée-artère. Je conviens qu'il est assez ordinaire de voir le vésicatoire sur le côté faciliter l'expectoration; mais, afin d'éviter tout accident, j'ai coutume d'essayer d'abord du vésicatoire derrière l'oreille : on peut en user dans tous les temps et dans tous les jours de la maladie; il tire la mucosité catarrheuse en haut et vers la gorge, qui est un égoût naturel pour la poche cellulaire de la poitrine. Baglivi a vu guérir beaucoup de points de côté par un écoulement des oreilles. L'école de Cos enseignoit que les abcès aux parotides sont salutaires dans la péripneumonie. Elle prétendoit en même temps que les corizâ ou le suintement des narines et les éternuemens étoient un mauvais signe dans les maladies du poumon. Comment concilier ces deux sentences? C'est un problème que je laisse à résoudre. Quoi qu'il en soit, le vésicatoire exerçant certainement son action sur le tissu cellulaire (de même que le cautère), les bons effets qu'il produit ne démontrent-ils pas que ce tissu est le siége principal des maladies qui conduisent à la sydération du côté?

CVIII. Puisque mon sujet m'a conduit à parler du cautère, je rapporterai un fait qui vient de m'arriver. Il s'agissoit de supprimer un cautère au bras, qu'un jeune homme, âgé de seize ans, portoit depuis l'âge de huit. Ce cautère avoit été appliqué à cause de quelques glandes au col et aux aisselles. Le cautère les dissipa, ce que n'avoient pu faire beaucoup de remèdes. Le jeune homme se trouvant en très-bon état, ses parens m'engagèrent à le mettre dans le cas de se défaire du cautère sans risque. Je travaillai pendant six mois; fondans, purgatifs, apéritifs, bains, tout fut employé. Cependant je dimiuuois peu à peu la boule du cautère; je parvins à n'y faire introduire, à chaque pansement, qu'une petite lentille : tout alloit bien; enfin la cicatrice parut solide; il n'y eut plus de suintement. Quelques jours après, la joue, le col, le côté se bouffissent, les glandes du col s'engor-

gent ; celles de l'aisselle sont douloureuses ; la respiration est gênée ; le malade tousse, il sent une sorte de poids sur tout le côté de la poitrine répondant au cautère : ce côté est même douloureux quand on le touche ; le malade craint la pleurésie ; le pouls est fiévreux. Je me détermine à rouvrir le cautère, en faisant déchirer la cicatrice : à peine l'écoulement fut-il établi, que tous les accidens diminuèrent. Ils se dissipèrent enfin, et le cautère resta. Voilà le département du tissu cellulaire de la poitrine bien dessiné, et les premières nuances d'une fluxion de poitrine et d'une pleurésie bien marquées ; voilà l'action du cautère au bras et ses bornes bien déterminées. C'est ainsi qu'agit le vésicatoire ; il attire, il divise, il réveille le tissu cellulaire, il excite son action, il évacue les sérosités contenues dans ses cellules. Le point de côté, ou tout autre centre d'engorgement, étend son action sur les environs, ainsi que le cautère ; les remèdes généraux sont souvent aussi inutiles en ce cas-là, que l'ont été ceux que j'ai faits à ce jeune homme ; le tissu cellulaire ne se dégorge point, s'il n'arrive une fonte ou une sorte de suppuration, ou bien si le vésicatoire ne vient point, comme la nouvelle ouverture du cautère que j'ai faite, dépouiller tout le département du noyau de la maladie. J'ai pensé plusieurs fois à percer avec une aiguille, à la manière des Japonois, l'endroit de la douleur, ce qui seroit peut-être aussi efficace que les scarifications, et même que le vésicatoire. Au reste, la fièvre et la rougeole sont venues à notre secours pour supprimer le cautère de notre jeune homme. Une semaine de fièvre a fait ce que je n'avois pu faire avec six mois de remèdes : s'il m'eût été possible, et si j'eusse tenté de supprimer cette fièvre, il y a toute apparence que le cautère auroit resté. C'est ainsi que la fièvre est un secours heureux dans l'engorgement du tissu cellulaire qui forme un établissement catharreux et qui occasionne la fluxion de poitrine. La fièvre est un secours, et cependant on ne cherche qu'à l'éteindre ! on ne cherche qu'à apaiser la chaleur au point de l'empêcher de porter ses influences sur le côté rempli d'une gelée formée par le froid ! On ne cherche qu'à brider l'action des nerfs, qui par leurs secousses réitérées, par l'effort même douloureux qu'ils font, remettroient le jeu dans la partie qu'engourdit le dépôt de catharre ! On ne cherche qu'à mettre hors de jeu les petits vaisseaux, en les dégorgeant et rompant leur commerce avec les gros, tandis qu'ils doivent, en redoublant d'action et en apportant de nouvelles humeurs, fondre celle qui croupit, et la rendre propre à être évacuée ! On regarde enfin comme une augmentation de la maladie, les plus légères nuances du travail nécessaire pour ôter la cause de cette maladie. On veut détruire cet appareil critique, souvent moins alarmant que les douleurs de l'enfantement et les secousses du vomissement. Jusqu'à quand serons-nous exposés à nous faire reprocher le courage et la licence de substituer une méthode impuissante, infidèle et mensongère, aux règles de l'art que dictent le bon sens et la marche simple de la nature ? Jusqu'à quand ferons-nous, dans chaque maladie, autant de remèdes inutiles que j'en ai faits

pendant six mois à mon jeune homme du cautère ? Où en serions-nous, où en seroient les malades, si, comme dans ce même jeune homme, la nature ne se réveilloit dans toutes les maladies, et si elle n'excitoit quelquefois une révolution victorieuse, sans se laisser distraire par un fatras de remèdes administrés sur la foi de nos pères et de nos maîtres, non moins bornés que nous ?

CIX. Je me suis trop avancé pour ne pas hasarder quelque autre réflexion sur le traitement des maladies cellulaires ou muqueuses de la poitrine. On vient de voir que la théorie des anciens a été plus heureuse que celle des modernes. C'est pour n'y avoir pas regardé d'assez près, que plusieurs de ces derniers ont réduit toutes leurs indications à tirer du sang ou à évacuer par des purgatifs, et que plusieurs d'entre eux ont négligé les vomitifs. Ces derniers, joints aux sudorifiques, aux topiques et surtout au vésicatoire, doivent tout au moins partager la besogne. La théorie paroît être parfaitement d'accord avec la pratique sur ce point. La plupart de ces remèdes n'ont été imaginés que dans l'objet de détruire le plus tôt possible l'établissement de la maladie, et de chasser sa cause par quelque voie générale. J'ai payé mon tribut à cet empressement d'instrumenter et de maîtriser la maladie. Mais il est un moyen bien simple, auquel je voudrois qu'on pensât un peu plus sérieusement qu'on ne le fait et que même on ne peut le faire, en envisageant les maladies sous le point de vue ordinaire. Ce moyen est indiqué par Hippocrate et par bien des auteurs et des médecins après lui ; mais il est trop peu suivi, trop tôt oublié dans la pratique, surtout par les jeunes gens et les ignorans ; car il est, en général, beaucoup plus du goût des vieillards et des gens instruits. Chacun aime à vanter son spécifique, son remède favori : voici enfin quel seroit le mien dans les fluxions de poitrine et toutes leurs appartenances, s'il m'étoit permis d'en avoir un : eh ! pourquoi me le défendroit-on ? Je fus élevé à m'exercer de toutes mes forces contre ces maladies, même naissantes. Les *principiis obsta serò medicina paratur*, les *sola remedia sanant*, les *in extremis extrema*, et les *melius est dubium quàm nullum*, etc., tous ces axiomes m'avoient été mis dans l'esprit, et comme de raison, j'agissois en conséquence ; j'obéissois. Un hasard heureux commença à modérer en moi le brûlant désir d'instrumenter, ou de faire voir aux assistans ébahis et aux malades eux-mêmes, la cause de la maladie dans un grand étalage de palettes et de bassins. J'étois fort jeune encore, et le quatrième médecin d'un malade attaqué de la fièvre, de la douleur de côté et du crachement de sang ; je n'avois point d'avis à donner. Un des trois consultans proposa une troisième saignée (c'étoit le troisième jour de la maladie) ; le second proposa l'émétique combiné avec un purgatif ; et le troisième, un vésicatoire aux jambes. Le débat ne fut pas petit, et personne ne voulut céder. J'aurois juré qu'ils avoient tous raison. Enfin, on aura peine à croire que par une suite de circonstances inutiles à rapporter, cette dispute intéressa cinq ou six nombreuses familles, partagées comme les médecins, et

qui prétendoient s'emparer du malade ; elle dura, en un mot, jusques passé le septième de la maladie. Cependant, malgré les terribles menaces de mes trois maîtres, le malade réduit à la boisson et à la diète guérit très-bien. Je suivis cette guérison parce que j'étois resté seul : je la trouvai tracée par l'école de Cos, et je m'écriai, c'étoit donc la route qu'il falloit prendre! Encore une autre histoire : dans celle-ci, je nommerai les acteurs, parce qu'ils étoient sur un plus grand théatre que les trois autres docteurs. Les Serane, père et fils, étoient médecins de l'hôpital de Montpellier. Le fils étoit un théoricien léger, qui savoit par cœur et qui redisoit continuellement tous les documens de l'inflammation, comme ces enfans qui vous répètent sans cesse et avec des airs plus ou moins niais, *la cigale ayant chanté tout l'été*, etc., *maître corbeau sur un arbre perché*, etc. Serane père étoit un bon homme qui avoit été instruit par de grands maîtres. Il avoit appris à traiter les fluxions de poitrine avec l'émétique ; il le donnoit pour le moins tous les deux jours, avec ou sans l'addition de deux onces de manne. C'étoit son grand cheval de bataille. Je le lui ai vu lâcher plus de mille fois, et partout et pour tout. Le fils se proposa de convertir le père et de le mettre à la mode ; c'est-à-dire, lui faire craindre la *phlogose*, l'*éréthisme*, les déchirures des petits vaisseaux. Le cher père tomba dans une espèce d'indécision singulière : il ne savoit où donner de la tête. Il tenoit pourtant ferme contre la saignée ; mais lorsqu'il étoit auprès d'un malade, il murmuroit et s'en alloit sans rien ordonner. Je l'ai vu à plusieurs reprises, apostropher son fils avec vivacité et lui crier, lorsqu'il auroit voulu donner l'émétique, *Mon fil, m'abès gastat! mon fils, vous m'avez gâté!* Jamais cette scène singulière ne sortira de ma mémoire. Je lui ai bien de l'obligation, et les malades de l'hôpital lui en avoient aussi beaucoup. Ils guérissoient sans être presque saignés, parce que le vieux Serane n'aimoit pas la saignée ; et sans prendre l'émétique, parce que le jeune Serane avoit prouvé à son père que ce remède augmente l'inflammation. Les malades guérissoient, et j'en faisois mon profit. J'en concluois que les saignées que Serane le fils multiplioit lorsqu'il étoit seul, étoient tout au moins aussi inutiles que l'émétique réitéré auquel Serane le père étoit trop attaché. D'après cette aventure (jointe à celle que je viens de rapporter, et à plusieurs autres de la même espèce), je crus voir bien sensiblement, et je me crois aujourd'hui en droit de publier, qu'on multiplie trop les remèdes et que les meilleurs deviennent perfides à force de les presser. Cette profusion de médicamens rend la maladie méconnoissable, et forme un obstacle sensible à la guérison. La fureur de traiter les maladies en faisant prendre drogues sur drogues ayant gagné les têtes ordinaires, les médecins sont aujourd'hui plus nécessaires pour les empêcher et les défendre, que pour les ordonner. Les pratiques nationales, les observations des médecins les plus sensés, se ressentent plus ou moins du penchant invincible qu'ont les hommes à donner la préférence à de certaines idées, sur d'autres, tout aussi bien fondées

que celles qu'ils préfèrent. Je le déclare sans passion, et avec la modestie à laquelle mes foibles connoissances me condamnent ; lorsque je regarde derrière moi, j'ai honte d'avoir tant insisté, tantôt sur les saignées, tantôt sur les purgatifs et les émétiques. Tous les axiomes rappelés ci-dessus, et dont on abuse tous les jours, sont détruits par de beaucoup plus vrais, et malheureusement trop peu connus. Il me semble entendre crier la nature : « Ne vous pressez point ; laissez-moi faire ; vos drogues ne guérissent point, surtout lorsque vous les entassez dans le corps des malades ; c'est moi seule qui guéris. Les momens qui vous paroissent les plus orageux sont ceux où je me sauve le mieux, si vous ne m'avez pas ôté mes forces. Il vaut mieux que vous m'abandonniez toute la besogne que d'essayer des remèdes douteux ». Voilà, je crois, le meilleur spécifique et la meilleure méthode possible pour le traitement des fluxions de poitrine. Elle a même ceci de bon, c'est qu'elle peut servir à bien d'autres maladies. C'est le vrai *catholicum*, la véritable panacée que toutes les sectes ont cherchée du plus au moins, et que tous les médecins ont toujours eue sous la main, sans avoir même pensé à l'employer. Quelqu'un jugera peut-être à propos d'en faire usage. Il faut, dans ce cas-là, qu'il fasse vœu de ne jamais donner aucun remède, sans une indication évidente. Il ne saignera point pour étouffer la fièvre, et parce que les petits vaisseaux sont engorgés, et parce que les globules du sang doivent reculer au lieu d'avancer, etc., mais lorsque la nature tentera une hémorrhagie sans pouvoir la compléter. Il ne fera pas vomir et il ne purgera point, à cause de la *saburre* des premières voies qui fournit sans cesse un chyle épais et visqueux, etc., mais lorsque la nature commencera ses mouvemens pour un vomissement ou pour des évacuations critiques, sans pouvoir les finir seule. Il ne fera pas suer, il ne travaillera point à procurer des crachats, il n'appliquera pas le vésicatoire, pour fondre et purifier le sang, pour chasser le venin qui l'aigrit et qui l'épaissit, etc., mais lorsque la nature tendra à la sueur et à l'expectoration, et qu'elle fera, sur le lieu où l'on appliquera le vésicatoire, des efforts impuissans pour amener à maturation la matière du catharre. Telles sont les sources des indications sages et assurées, et tel est le fonds de connoissances que le médecin qui veut en mériter le nom, doit acquérir et cultiver. Hippocrate avoit commencé à défricher ce vaste et fertile champ devenu, depuis lui, stérile et couvert de halliers. Il vous apprendra surtout à distinguer les cas où l'art doit se taire, les cas désespérés.... J'en étois à cet endroit de mes essais sur le tissu cellulaire et sur l'étude des lois de Cos (en décembre 1765), lorsque toute la France, alarmée sur l'état de monseigneur le Dauphin, ne nous permet plus de penser qu'à lui. Tous les sujets du roi deviennent médecins ; tout le monde nous consulte, surtout au moment où, vers les derniers jours de sa vie, il survient une douleur et une tumeur au fondement. On raisonne diversement sur ce phénomène. Hélas ! il est annoncé dans notre *Livre de Cos*, il y est consigné depuis plus de vingt

siècles ; le voici..... La douleur du fondement est (ainsi que la tumeur et la meurtrissure de cette partie) un signe de mort dans les maladies lentes et longues..... Le dévoiement mortel est la suite de ces sortes de suppurations au fondement.... Tous les secours de l'art sont inutiles. Cette fausse crise est un des accidens des maladies inférieures qui se mêlent quelquefois avec les supérieures. Il n'a été question, dans la présente dissertation, que des *supérieures* et *pectorales* simples, en tant qu'elles dépendent du tissu cellulaire ou muqueux.

RECHERCHES

SUR

LES MALADIES CHRONIQUES,

Leurs rapports avec les maladies aiguës, leurs périodes, leur nature, et sur la manière dont on les traite aux eaux minérales de Barèges, et des autres sources de l'Aquitaine.

PLAN DE CET OUVRAGE.

La médecine de Cos. Principes généraux de l'économie animale. Utilité générale des eaux minérales. La médecine pendant les premiers siècles de notre monarchie. Les moines l'exerçoient. L'état de ses parties ministrantes en ces temps-là. Obstacle à l'usage des eaux minérales. Effet des nouvelles découvertes sur la médecine. Travaux des médecins ecclésiastiques et membres des universités. Lustre qu'ils donnèrent à la médecine. Les eaux des Pyrénées. Journal de Barèges.

Le rapport des maladies longues ou lentes, avec les maladies promptes ou aiguës; la comparaison qu'on doit faire des unes aux autres; leur mécanisme à éclaircir; leur marche à suivre et à mettre en parallèle; leurs terminaisons; leurs *curabilité* ou *incurabilité* exprimées par les mêmes caractères; les vues de traitement qui résultent de cette comparaison; tous ces objets enfin ont été trop peu approfondis jusqu'ici.

L'école de Cos se plut un moment à la description, l'exposition et la peinture historique de quelques maladies aiguës. Ces antiques monumens ont été respectés et admirés; mais peu de médecins ont essayé de pénétrer le plan et les véritables vues de l'auteur immortel de ces chefs-d'œuvre : plusieurs s'en sont moqués, ou les ont dédaignés. Le commun des praticiens s'est contenté de rester dans une sorte de vénération muette et religieuse, au sujet d'Hippocrate. Il y en a aujourd'hui qui en parlent souvent, sans avoir encore décidé en quoi consiste la médecine *hippocratique*; ni quel est son esprit ou son caractère essentiel.

Une assez pauvre tisane ou bouillie d'orge; l'eau de miel et de vinaigre qu'on affecte de préférer à nos boissons si variées;

quelques apohtegmes généraux sur les crises, qu'on n'écoute point, ou qu'on ne suit, pour ainsi dire, que du bout des lèvres; des lieux communs sur les épidémies, l'air et les eaux: voilà, à parler vrai, à quoi se réduisent, dans notre siècle, les préceptes ou les documens de Cos. On n'en fait presque jamais l'application, ni à la théorie, ni à la pratique de l'art.

Il faut en convenir; les boissons dont on usoit à Cos, celles que des membres de cette école vantèrent, sont aussi peu préférables à celles que nous employons journellement, que le seroit à notre nourriture avec des poulets, celle avec de petits chiens, en usage chez les Grecs. Nos remèdes sont plus traitables que les leurs: notre pratique ne s'arrête pas à la lenteur de leurs crises: elle ne prétend pas hasarder les événemens des maladies livrées à elles-mêmes; elle aime mieux hasarder ceux des remèdes; et en cela l'impatience des malades est entièrement d'accord avec les vœux de la plupart des médecins.

A quoi servent donc pour ces praticiens et leurs cliens, ces beaux tableaux des épidémies? Quel fut le but de celui qui en forma le projet? En quoi mérite-t-il d'être imité? Jusqu'à quel point est-il permis de s'en rapporter à lui? Que prétendoit-il prouver, et que vouloit-il apprendre aux médecins ses contemporains et à ses successeurs? Est-il possible de pénétrer le fond de son système, à cet égard, et d'en tirer quelque utilité? Comment se mettre à sa place ou courir la même carrière que lui? Quel rôle un médecin de nos jours auroit-il à jouer pour cela? Quelqu'un essayera peut-être de résoudre ces problèmes d'une manière propre à les rendre dignes de l'attention de la multitude.

Quant au petit nombre de sages, *rari nantes in gurgite;* vraiment initiés dans l'art de guérir, et instruits de son étendue, pénétrés de son importance et de ses lois sacrées et invariables; amateurs décidés de la belle nature, ils ne perdront jamais de vue les peintures de Cos; ils les méditeront et les étudieront sans cesse, pour leur usage, pour se nourrir de ces vérités qui sont comme non avenues pour tant de praticiens.

Hippocrate s'éleva, si on peut le dire, par une force au-dessus de l'humaine, jusqu'à la main du Créateur qui pousse à leur fin tous les mouvemens de l'économie animale, dans la marche, les progrès et les événemens des maladies. L'agitation ordinaire des médecins et des malades les distrait et les détourne de ces vérités sublimes.

Les vrais enfans d'Hippocrate, contemplateurs curieux, comme lui, se plairont seuls à mettre à côté de l'histoire des Meton, des Pytion, des Silène, et autres malades des épidémies, celles des maladies chroniques le plus rapprochées des aiguës. Ils sauront ce qu'ils ont à faire de ces histoires, et à quoi elles sont

utiles en médecine, en quoi elles peuvent servir à un médecin philosophe.

Déjà quelques beaux génies ont ouvert la carrière, et laissé des esquisses propres à servir de modèles. Le cours entier de la vie a été regardé comme une sorte de maladie, qui a ses diverses phases et périodes, ses mouvemens variés, ses crises. Les âges, leurs révolutions ont été calculées sur le pied de mouvemens ou d'efforts critiques, accompagnés d'accidens plus ou moins actifs, douloureux, *maladifs*. La pulmonie a été partagée en trois temps ou degrés notables. On a suivi la goutte, la néphrétique, les hémorrhoïdes, dans leurs périodes. Les écrouelles ont été examinées suivant le même plan, etc.

D'après ces idées, on voudroit mettre en évidence dans le cours de ces *recherches*, la marche ou les progrès des maladies chroniques; essayer de distinguer dans cette marche, les temps d'irritation, de coction et d'évacuation; suivre les métastases ou les changemens des maladies chroniques, non moins assujettis à une règle fixe que ceux des maladies aiguës. On désireroit pouvoir surprendre la nature préparant une maladie chronique, la développant, et faisant des efforts pour la terminer. On voudroit assigner les momens favorables pour agir, et ceux où il faut se livrer à l'expectation; prouver jusqu'à quel point il est vrai qu'une maladie chronique doit, pour se terminer, devenir aiguë, et qu'ainsi que les plus aiguës, les chroniques ont leurs crises, leurs redoublemens, leurs évacuations, leurs temps de calme, de repos, d'intermittence, de rémittence; leurs momens de résistance aux remèdes, leurs temps de maturation, de douceur, de facile *réductibilité*, leur *curabilité* et leur *incurabilité*; leur sujétion à la nature des tempéramens, et aux grandes secousses des âges, des saisons, des variations de l'athmosphère; leurs rythmes particuliers du pouls, leurs urines, leurs évacuations, leur admirable dépendance des passions. On insisteroit beaucoup sur ces causes morales, plus efficaces souvent que les physiques, plus difficiles à saisir, plus importantes à observer que les révolutions purement corporelles. Tel seroit l'objet de ces essais.

Ils en ont d'abord exigé d'autres sur le fond de l'économie animale, sur la vie et ses fonctions, sur le mécanisme ou la manière d'être des maladies dans le corps vivant. On a cru devoir donner la préférence à une théorie moins éloignée de celle des anciens, que ne le sont les notions courantes sur la circulation, sur les petits vaisseaux, sur les globules du sang, et les autres dogmes des écoles modernes, appelés le système des mécaniciens.

Il n'est que trop vrai : plus ce système plaît aux esprits superficiels, et nourris dans les principes des physiciens, moins

il entretient et fait naître le goût de la vraie médecine. Or sans ce goût, il n'y a plus d'art; il se réduit à d'inutiles et trop faciles détails anatomiques, mécaniques, physiques, économiques : aussi quels ouvrages pour la médecine, que ceux qui sont établis sur de pareilles explications, et suivant la logique des académies !

Les médecins doivent s'en défier et s'en garantir, surtout dans notre siècle, où l'amour de l'histoire naturelle, de la chimie, de l'anatomie, des dictionnaires, des collections répandent tant de fausses lueurs, et font tant d'illusion aux lecteurs qui n'y regardent pas d'assez près. Les médecins sont faits pour planer au-dessus de ces connoissances, et pour les contenir dans leurs bornes, en ce qui regarde l'économie animale et ses dérangemens: ils doivent éviter de fatiguer leur mémoire, d'étouffer leur jugement, et d'user leur attention par ces immenses amas de petites connoissances et de nomenclatures, à quoi se réduisent toutes les sciences physiques.

Les anciens systèmes de médecine eurent des côtés beaucoup plus heureux que les modernes. Ces derniers ne brillent que dans les académies, sur les chaires entourées d'enfans et de curieux, dans les assemblées du grand monde, et même sur les tréteaux, et dans les livres, que tout le monde veut juger. Les élémens de la médecine ancienne s'apprennent et s'éclaircissent auprès des malades, dans les hôpitaux, et dans le commerce des hommes valétudinaires, dans la méditation, dans l'étude des phénomènes particuliers aux divers âges, aux divers tempéramens, aux passions, aux talens, aux positions particulières où se trouvent les hommes, à leurs habitudes; enfin la médecine s'apprend dans les vieux auteurs, ennuyeux pour les physiciens, qu'il faut étudier pour les entendre, et auxquels on ne peut appliquer ni le calcul, ni le compas, ni les expériences amusantes, qui arrêtent les passans.

On a puisé dans ces sources antiques et sacrées les premières notions sur la sensibilité, la mobilité, l'activité essentielles à la première fibre de chaque animal, à sa première partie constitutive. Eclairée et relevée dans l'homme par l'action de l'âme, cette fibre et ses appartenances placent le corps humain, encore plus que ceux des autres animaux, au-dessus des machines inanimées soumises aux révolutions purement corporelles, que l'*animalité* comporte à peine.

On a appris à regarder le corps vivant comme un assemblage de divers organes, viscères et autres, qui jouissent chacun d'un sentiment et d'un mouvement particuliers, d'une disposition décidée pour tel sentiment et tel mouvement; d'où résultent l'accord et l'harmonie de toutes les actions particulières qui concourent à la vie générale, et qui toutes dépendent plus

ou moins évidemment du sentiment et du mouvement dévolus à la fibre animale de chaque individu.

On s'est cru obligé d'insister sur l'action des régions précordiale et épigastrique, mieux connues des anciens philosophes que des médecins, et que Van-Helmont regarda comme le trône de son grand *archée.* Nous y plaçons le siége, l'aboutissant, l'appui de presque tous les efforts corporels, de presque toutes les sensations; le jeu et les orages des passions, les effets de divers appétits, ceux de tout ce qui s'avale et va se rendre à l'estomac. Ces régions sont le foyer des maladies *épigastriques, diaphragmatiques, archéales, stomachiques*, plus ordinaires qu'on ne peut le dire : elles forment un centre non moins remarquable que la tête, pour le cours et le développement des forces nerveuses, qui sont toujours plus ou moins dirigées vers la région *épigastrique* et la *précordiale:* fait important méconnu des anatomistes, mais prouvé par le sentiment de tous ceux qui savent se consulter eux-mêmes, et explicable par la singulière allure des nerfs épigastriques.

On a considéré le corps vivant comme étant formé de deux moitiés égales et symétriques, adossées, et, pour ainsi parler, collées vers son axe; de manière que les parties du même côté se communiquent souvent de haut en bas, et en ligne directe, du foie à l'épaule et à la jambe droites, de la rate à l'épaule et à la jambe gauches. Les anciens l'avoient très-bien observé, et les modernes beaucoup trop négligé.

On a vérifié, toujours d'après quelques aperçus des maîtres de Cos, que le corps est aussi partagé par un plan qui suit la position horizontale du diaphragme, et qui coupe l'axe en deux parties supérieure et inférieure, lesquelles se contrebalancent continuellement par la résistance qu'oppose la masse des entrailles à la dépression du diaphragme : cette résistance intestinale cause en effet des phénomènes étonnans pour ceux qui savent les apercevoir et les calculer.

On a vu chaque organe, même ceux qui paroissent de très-peu de conséquence, jouir, dans l'ordre et l'enchaînement des fonctions de son département, de son étendue d'action, plus ou moins sensiblement exprimée. C'est ce qui constitue les rapports de ces organes plus ou moins évidens, et qui aide à déterminer ceux qui sont congénères, qui agissent en même temps, pour le même objet, et ceux dont les actions se croisent ou se détruisent mutuellement.

On a surtout pris pour un des principaux ressorts de l'économie animale, ces forces connues par de grands hommes, sous le nom de *centripètes* et *centrifuges*, qui ne sont que l'effort que les parties extérieures font contre les intérieures et réciproquement : ces efforts ou cette action et réaction, parois-

sent dans toutes les fonctions générales, comme dans un accès de fièvre ou de colère : les forces commencent par se concentrer et amènent avec elles les humeurs vers l'intérieur, d'où elles sont ensuite repoussées à l'extérieur ; ce qui forme une sorte de flux et de reflux important à remarquer.

On a vu, avec de bons observateurs, et à peu de chose près comme les anciens, que le corps entier se réduit, en dernière analyse, à un amas de substance muqueuse, albumineuse, l'élément nourrissant tout végétal, tout animal, et qui n'est que l'extrait des alimens diversement travaillés. Cette substance disposée comme une éponge en couches, lames et cellules, forme le tissu muqueux ou cellulaire, dans lequel s'attachent, s'implantent et se nourrissent tous les organes, toutes les parties fibrillaires et nerveuses, les productions ou les allongemens de tous les vaisseaux, qui ne sont eux-mêmes que des tuyaux ou des cylindres cellulaires plus ou moins spongieux et criblés d'une innombrable quantité de voies où s'insinuent les humeurs.

On a suivi dans ce corps cellulaire, les esquisses ou les desseins des départemens ; les bornes des forces qui se compriment mutuellement, et qui gravitant pour dire ainsi les unes contre les autres, établissent dans toutes les positions l'équilibre nécessaire aux mouvemens si diversement variés, dont le corps vivant est continuellement agité. Ces mouvemens sont dus aux efforts inextinguibles dans la partie sensible, et ils sont réveillés et entretenus par les variations de l'atmosphère, par l'impression de toutes les causes physiques, alimens et autres ; par les affections de l'âme, pendant la veille et le sommeil, en santé et en maladie. Sans cesse le corps tremble, frémit, s'agite, jusque dans le plus profond de ses moindres parcelles ; ces frémissemens sont sans cesse gradués et dirigés pour entretenir la régularité et l'ordre des fonctions, et ils sont foncièrement soumis au principe de sensibilité qui dirige tout par des lois fort différentes de celles qui président aux mouvemens des corps morts et sans âme.

On a aussi suivi dans le même corps cellulaire, les divers torrens d'humeurs aqueuses et autres, qui, ainsi que les nuages dans l'atmosphère terrestre, forment les amas, les courans, les dépôts, les congestions, et en général les causes matérielles, et les résidus de presque toutes les maladies et de leurs crises. Ainsi chaque partie a paru nager continuellement dans une atmosphère de sérosité, et y exister à la manière de ces insectes poissons si nombreux dans certaines liqueurs. Les inflammations même ont paru siéger dans ce tissu, qui, lorsqu'il est étranglé par quelque stricture et échauffé par une collèction extraordinaire de chaleur et de sang,

forme les centres, les noyaux où la matière inflammatoire se travaille; où l'orage se couve et se développe en étendant le tissu cellulaire en tous sens; en l'arrondissant, le déchirant, le suppurant, le fournissant du suc nourricier surabondant; ce qui n'a jamais lieu sans que la fibre nerveuse soit de la partie; car une brûlure inflammatoire et spontanée, est bien différente d'une simple brûlure par cause externe.

On n'a pu se lasser de contempler (après le système nerveux dont le bulbe où le cerveau et la tige spinale envoient des productions pour aller embrasser et régir tout le corps), le système vasculeux dont le cœur est le bulbe et le centre d'où partent des torrens de chaleur et de sang, qui vont en s'étendant dans les artères, croupir, flotter et se perdre enfin dans le tissu muqueux, d'où une partie du sang revient au cœur par les veines. Les anciens, sur ce point, avoient pressenti ou effleuré le but. Les modernes ont répandu la plus vive lumière sur ce grand cercle vasculeux; mais les anciens n'en connoissoient pas moins l'influence et l'irradiation singulière du cœur sur toutes les parties, la vivification du sang dans le poumon, sa chaleur éthérée dans les artères, sa différence d'avec le sang veineux; ils connoissoient les transports, les croupissemens, les écarts des humeurs, les flux et les reflux que la nature sait, au besoin, leur faire éprouver; les rithmes invariables par lesquels le système artériel, régulièrement agité par la force tonique et sensible de toutes les parties nerveuses, prévient, annonce et suit les diverses fonctions, les affections des organes principaux, les transports des liqueurs vers le haut ou le bas du corps, du côté droit ou du côté gauche. Il nous a fallu revenir sur toutes ces vérités et celles qui en découlent. Les modernes les avoient traitées trop superficiellement, en se livrant sans retenue aux idées de quelques maîtres de Cos qui comparoient le corps à un peloton de vaisseaux, et ses mouvemens à ceux de la roue des potiers. Il est évident que le genre vasculeux est souvent interrompu par le tissu muqueux, ainsi que le mouvement circulaire du sang l'est dans ce tissu et même dans ses vaisseaux. Il est évident que le grand mouvement circulaire des gros vaisseaux, comparé aux grands mouvemens des astres, est entrecoupé par beaucoup de petits cercles dont on retrouve aussi l'image dans la marche des planètes, dans ce qu'on nomme les épicycles.

Ces principes généraux sur lesquels le goût des médecins a déjà été pressenti à plusieurs reprises, et sur lesquels aussi quelques-uns d'entre eux se sont expliqués favorablement, servent de fondement à une théorie qui paroît embrasser celle de Cos, celle des anciens méthodistes et galénistes, celle de Van-Helmont et

celle de Stahl, systèmes un peu excessifs chacun en particulier, ou lorsqu'on s'en tient à un seul; mais dont la combinaison et le mélange sont plus près de la nature que le système des asclépiadiens et des mécaniciens anciens et modernes. Ce n'est pas qu'il soit permis de refuser à ce dernier un petit nombre de belles et d'utiles vérités. Mais qu'il est à redouter par l'éloignement qu'il fait naître pour la médecine ancienne, et par le trop de confiance qu'il inspire pour quelques vérités physiques et hydrauliques, et encore par la facilité avec laquelle il se laisse violer! Il fournit, en toute occasion, de vains prétextes aux esprits entreprenans, éblouis de quelques connoissances aussi maigres et aussi courtes qu'elles coûtent peu à acquérir. Combien les mécaniciens sont loin de connoître *l'animalité* qu'ils ont, sans pudeur, osé expliquer par les lois réservées aux machines mortes et sans âme!

Enfin, cette théorie générale, ou cette anatomie vraiment médicale, qui consiste à peindre et à développer l'organisme ou les mœurs et usages de chaque organe, appliqué à ses fonctions par un instinct et un sentiment particulier, est exposée dans *ce premier volume*. On y a joint un essai sur la chimie animale, sur les mouvemens intérieurs auxquels sont sujettes les liqueurs, et sur les effets que ces changemens et les divers miasmes ou poisons occasionnent dans l'économie animale, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie. C'est le résultat des remarques qui ont pu être faites sur cette science ou cette histoire des liqueurs vivantes.

On prétend fournir quelques secours aux chimistes qui jusqu'ici n'ont pu prononcer sur la nature des liqueurs animales, telles qu'elles se comportent dans le corps vivant, non plus qu'ils ne peuvent juger des qualités d'un métal sur lequel ils ne feroient leurs expériences que lorsqu'il est privé de son phlogistique, ou réduit en *caput mortuum*. La chimie du corps vivant est la seule nécessaire aux médecins. Mais ils doivent commencer par l'histoire des parties solides, par l'examen des mouvemens de la fibrille sensible, toujours agissante, toujours animée, tant qu'elle est l'objet de la médecine.

Il faut des remèdes aux hommes; ils ont besoin de secours dans leurs maux et leurs incommodités, même dans les maladies *inguérissables*. Celui des médecins grecs qui mit en avant que les maladies incurables ne regardent pas la médecine, ou n'appartiennent point à l'art, en rétrécit trop les bornes; il proféra un affligeant apophthegme qui ne peut avoir une approbation entière que de la part des mélancoliques désespérés et privés de la raison. Les médecins romains connoissoient mieux les lois de l'urbanité et l'étendue de leurs devoirs, lorsqu'ils disoient que tous les hommes sont infirmes et mala-

des : ils ont tous besoin de l'art de guérir, de l'art de vivre, et on peut le dire, de celui de mourir. La privation de tout secours pour les malades, seroit encore plus terrible que l'abus effréné et superstitieux des médicamens; écueil notable cependant, et dans lequel tombent beaucoup de gens de tous les états.

Alexandre se vit exposé aux murmures de son armée qui manquoit de vivre et de médicamens : il trouva bientôt le moyen de faire distribuer aux soldats des vivres et des médicamens. Il en faut dans tous les temps. La famine de médicamens deviendroit aussi cruelle que celle de pain. Celui qui a dit que la médecine est un fléau pour l'espèce humaine, n'a rien dit qui vaille : il ne s'est pas aperçu que le vrai fléau de cette espèce et celle de tous les animaux, étoit, non la médecine, mais le besoin qu'en ont les êtres sensibles. Il faudroit donc s'en prendre à la nature et non à la médecine : elle cherche à pourvoir à ce besoin : ainsi elle est de première nécessité dans les sociétés. Quelque rang qu'on veuille lui donner, il faut toujours qu'elle y soit; elle est l'unique ressource des infirmes et valétudinaires; elle veille sur ceux qui jouissent de la plus brillante santé dans tous les âges; elle peut opérer de grands maux, mais elle produit de grands biens journaliers; elle guérit, elle console, elle nourrit l'espérance et la confiance des peuples.

On peut défier les plus impudens cyniques d'oser soutenir qu'une société d'hommes peut exister sans les secours de la médecine. Platon, qui ne vouloit pas des médecins dans sa république, n'en auroit pu bannir la médecine. Platon le divin, ainsi que le sage Caton, s'étoient un peu livrés à leurs préjugés contre les médecins, qui apparemment évaluoient et contenoient le docte et sage orgueil de ces philosophes : il y a à gager que la petite bouderie de ces derniers n'étoit qu'un rendu. Jamais les philosophes n'ont pu en imposer aux médecins qui vont droit aux causes. Hippocrate fut appelé par les Abdéritains pour juger de quelques traits de singularité trop marqués dans la conduite et les propos de Démocrite. Ce fut la médecine qui jugea la philosophie : les philosophes auroient tort de l'oublier.

Les divers moyens que la médecine met en œuvre pour conserver et rétablir la santé, sont les voyages, la diète, le changement d'air et d'objets de sensations; les médicamens n'agissent sur le corps vivant qu'en ramenant l'ordre naturel de ses mouvemens, en ranimant les sentimens de la vie, en remettant la nature sur la bonne voie, en opérant sur les causes des maladies, comme elle agit en santé dans toutes les fonctions de chaque organe. Or ces fonctions liées et enchaînées réciproquement, demandent chacune pour leur marche naturelle

le concours de toutes les autres. Ainsi la digestion de l'estomac exige les efforts gradués de toutes les parties, même jusqu'à l'exercice agréable, jusqu'à la paix des divers sens. Ainsi le mouvement du sang dans ses vaisseaux, est modéré par les compressions graduées de tous les viscères et par le doux accord des passions.

En un mot, il n'est, dans le corps vivant, aucun effort particulier qui ne soit dû à l'influence de toutes les parties mobiles et sensibles : c'est ce qu'apprend l'histoire des fonctions naturelles. En conséquence, l'ébranlement, la maturation, la dépuration, les crises, les détentes nécessaires pour vaincre les maladies, exigent plus ou moins une révolution générale dans toute la machine, un accord heureux entre le physique et le moral, et si on peut le dire, un *renforcement* et un *remontement* de tous les ressorts, de tous les mouvemens. Les effets des spécifiques les plus décidés sont sujets à ces lois : elles ont lieu dans les maladies aiguës, et plus encore dans les chroniques, qui ne sont, à les bien prendre, que des aiguës allongées, des aiguës qui vont se préparant, et que le temps doit faire éclore.

Mais le traitement des eaux minérales employées à leurs sources, est, sans contredit, de tous les secours de la médecine, le mieux en état d'opérer, pour le physique et le moral, toutes les révolutions nécessaires et possibles dans les maladies chroniques. Tout y concourt : le voyage, l'espoir de réussir, la diversité des nourritures, l'air surtout qu'on respire et qui baigne et pénètre les corps, l'étonnement où l'on se trouve sur les lieux, le changement de sensations habituelles, les connoissances nouvelles qu'on fait, les petites passions qui naissent dans ces occasions, l'honnête liberté dont on jouit; tout cela change, bouleverse, détruit les habitudes d'incommodités et de maladies auxquelles sont surtout sujets les habitans des villes.

On ne peut le nier : ils sont tous plus ou moins affectés de quelque passion qui tient en échec les mouvemens de l'économie animale. Il seroit permis de les comparer à des espèces de somnambules, dont les goûts pour les fonctions naturelles sont distraits et mal dirigés, qui ne respirent, n'entendent, ne voient et ne digèrent qu'à demi; qui sont perpétuellement pressés, tiraillés, irrités, et du côté de la tête, et du côté du cœur, et de celui de l'estomac; qui sont sans forces, sans sommeil, ennuyés, épuisés, engorgés de sucs étrangers à la santé, dans un orage perpétuel, sur le fait des sensations, agités par des projets forcés, écrasés par des pertes et des malheurs que leur excessive sensibilité leur grossit. Ces détraquemens habituels de la partie sensible énervent les fonctions, entretiennent et aggravent les maladies longues et lentes; elles les multiplient et les

rendent rebelles en ôtant le courage, l'espoir, la patience, cette heureuse indifférence, cette précieuse insensibilité, qui font naître le bon sens, la paix de l'âme et la bonne santé.

Un voyage sur mer, à la campagne, en pays étranger, les danses, les courses, l'équitation et les autres secours de la gymnastique, partagent avec les eaux minérales les avantages dont il vient d'être question. Aussi les habitans des villes ne peuvent-ils mieux faire que de se livrer à tous ces exercices, et de fuir, dans les belles saisons, leurs demeures singulièrement nuisibles à leur santé, mais si utiles d'ailleurs à plusieurs de leurs besoins et de leurs passions. Aussi Brown, médecin philosophe, fort éloigné de toute opinion superstitieuse, a-t-il, à bon droit, regretté les pèlerinages, qui firent autrefois un des exercices de nos pères.

Ces pieuses courses étoient fort utiles à la santé; et sans doute elles furent du goût des valétudinaires sujets aux infirmités chroniques et nerveuses. On peut leur comparer les voyages et les transmigrations des villes aux campagnes, qui sont d'usage aujourd'hui. Chacun désire l'air de la campagne et le changement de celui auquel il est habitué. Chaque malade désire aller consulter, sur ses maux, quelque médecin étranger. Heureux, pour le dire en passant, les lieux qui peuvent fixer l'attention, et appuyer l'espérance du public par les lumières d'un médecin au-dessus du commun ! Ces lieux sont autant de points d'appui et de ralliement nécessaires à bien des têtes : les gouvernemens bien entendus protégent ces désirs des malades. La ville de Montpellier a beaucoup dû à ses médecins pendant plusieurs siècles. Celle de Leyde a su, dans ces derniers temps, tirer grand parti des talens prônés et soutenus d'un médecin fameux, dont la réputation et la fortune ont réveillé l'ardeur de plusieurs. Mais ces phénomènes rares et singuliers, sont de peu de durée : un médecin, quel qu'il soit, est bientôt épuisé lorsque la foule des malades court après lui.

Les eaux minérales ont beaucoup plus d'avantages. Les siècles les plus reculés en adoptèrent l'usage; il en reste une preuve dans les Œuvres d'Hippocrate. Les Romains s'arrêtoient à toutes les sources chaudes; Pline en est le témoin. Il y en a où ces Païens avoient placé des divinités particulières; il reste des traces de leurs *ex voto*. Les nymphes, les naïades et les dieux guérisseurs étoient très-bien logés dans ces lieux alors solitaires, et où s'opéroient les cures miraculeuses, à l'ombre d'antiques forêts, dans les creux des rochers, d'où les échos portoient au loin les merveilles.

Les Chrétiens, fixant ces objets du côté de la mondanité, et jugeant qu'ils appartenoient aux rêveries du paganisme, les trouvoient déplacés. Ils n'aimèrent point à se baigner pêle-

mêle, suivant la liberté romaine : leurs femmes fuyoient cette soldatesque impie et mal moriginée. Ils se concentroient dans leurs ménages, et s'occupoient peu de la propreté et de la santé du corps; ils ne pensoient qu'à celle de l'âme. Ils trouvoient trop de douilletérie dans les enfans du siècle, qui mettoient tant de prix à leur santé. Les valétudinaires alloient ensevelir leurs infirmités dans des maisons religieuses, devenues l'objet principal des sensations dans ces siècles. On cachoit ses maux au lieu d'en faire parade; on se mortifioit en gardant ses douleurs : leurs souffrances même leur étoient chères.

A qui se seroit-on confié dans ces temps d'innocence et de simplicité? Les Juifs que l'on haïssoit, s'étoient emparés de la médecine, et ils la réduisoient à l'usage des médicamens qu'ils vendoient et mangonisoient. Les Arabes, autres ennemis des Chrétiens, étoient en possession des grands principes de l'art de guérir. Les Chrétiens suspectoient tout ce qui venoit de la part des infidèles. Les moines attiroient le monde dans leurs retraites, où ils avoient placé des hospices et des hôpitaux à côté des églises et des vignes qu'ils cultivoient. Le vin, et longtemps après, l'eau-de-vie devinrent la panacée générale des couvens, et de tout le peuple humble, dévot et serf.

La lèpre fixa l'attention de l'Europe, et on la traita en séquestrant de la société ceux qui en étoient affectés, et par des remèdes propres aux pays où les croisés avoient été la chercher. Les baumes de la Mecque et celui de la Judée, les bézoards et autres médicamens orientaux, faisoient oublier ceux qui croissent en Europe. Les commerçans vénitiens favorisoient ces idées et plaçoient partout leur thériaque.

Les grands chemins étoient peuplés de coureurs et de mauvais garnemens. Le commun des hommes se cantonnoit dans ses maisons : on se rapprochoit des églises et des châteaux pour être en sûreté; on vivoit dans des réduits suffisans, pourvu qu'ils missent à l'abri des voleurs et des frimats; on aimoit à vivre, à mourir, à se faire inhumer dans sa paroisse, dans son église, à côté des siens, et le plus près possible des fondateurs de ces lieux qui rappeloient les catacombes des premiers siècles. Toutes les sensations étoient, pour ainsi dire, concentrées et resserrées par la piété naissante, par l'amour de ses foyers. On ne pensoit qu'à vivre en passant pour mourir bientôt. Qu'auroit pu, dans de pareilles dispositions, la médecine qui aime et conseille les distractions, la propreté, l'éloignement des lieux infects, la gaîté, les voyages, le changement d'air et de nourriture ?

Nos aïeux cherchoient pourtant des remèdes : ce sentiment est dans la nature. On sentit la nécessité des exercices du corps; la jeunesse, la force des passions et des maladies ne perdoient

pas leurs droits. Les voyages d'outre-mer, les courses contre les Normands, les carrousels; ces efforts et autres semblables (quelquefois dus au besoin de remèdes pour des inquiétudes intérieures et des infirmités habituelles), exerçoient la brillante partie des peuples. Mais ceux que l'âge, le sexe, les maladies bien décidées mettoient hors d'état de penser à de pareilles entreprises; ceux qui, demeurant attachés à la glèbe, avoient pourtant besoin de secours pour leurs infirmités morales et physiques, ne pouvoient mieux faire que de se livrer à leurs directeurs, leurs consolateurs, leurs nourriciers et leurs protecteurs, aux moines enfin, et à tous les membres du clergé qui ne cessoient d'instruire et d'endoctriner le monde alors plongé dans l'ignorance.

Conduits par des vues plus sublimes que celles des prêtres de l'ancienne Égypte, nos ecclésiastiques sentoient la nécessité et le grand usage de la médecine pour leur objet principal: ils la cultivoient comme la religion; ils avoient aperçu la confraternité des prêtres et des médecins; ils ne vouloient point livrer leurs malades aux Juifs, qui auroient ébranlé la bonne doctrine dans des têtes encore mal assurées. Ils savoient que les premiers disciples des apôtres joignoient le don des miracles à celui de la guérison des maladies par des secours naturels: ils sentoient combien les hommes vivent de consolation et de secours moraux dans les affections les plus corporelles; combien le mouvement, les distractions et l'espérance d'un meilleur sort rendent la vie et ses misères supportables. De là l'institution et la nécessité des pèlerinages dont nous parlions.

Ainsi la religion et la médecine avoient les mêmes ministres; ils suppléoient, du mieux possible, aux conseils qu'on ne vouloit recevoir, ni de la part des Juifs, ni de celles des Arabes. Ils nourrissoient l'esprit du peuple, en le délivrant par degrés et par des moyens que permettoient les circonstances, des superstitions païennes, trop favorables aux passions, et contraires aux vertus chrétiennes.

Ainsi le traitement des malades étoit livré, pour l'ordinaire, à leurs parens que dirigeoient les moines, en leur donnant des leçons de médecine, d'éducation, d'économie et de religion; tandis que des courtiers (en commerce avec les Juifs) venoient leur vendre quelques drogues, et que des goujats échappés des combats et des aventures de chevalerie, venoient panser leurs ulcères et partager quelques opérations avec des vieilles et des matrones. Il est aisé de comprendre que la police nécessaire aux vendeurs de drogues et aux opérateurs, étoit dévolue de plein droit aux moines, aux curés, aux seigneurs et autres gens libres et notables.

On fit peu à peu des confréries, et on rangea ces artistes né-

cessaires à la pratique sous des bannières particulières; ce qui les tint soumis à l'ordre ecclésiastique, chargé de cultiver les parties supérieures de la médecine. La noblesse ne s'occupoit que de batailles et de tournois : elle se laissoit diriger par les autres ordres, sur le fait de la médecine, comme sur la religion et la jurisprudence. Elle ne put s'emparer de ces hautes sciences, parce qu'il falloit lire et étudier pour être ecclésiastique ou jurisconsulte, et pour exercer et cultiver la médecine, comme les moines la cultivoient; parce qu'il eût fallu piler la drogue et manier la lancette, pour être pharmacien ou opérateur, comme ceux à qui les ecclésiastiques confioient ces fonctions incompatibles avec leur état, et que la noblesse regardoit comme des indices de servitude.

Cependant, Charlemagne fit éclore les premiers germes des sciences en France : il rangea ceux qui s'en occupoient en diverses classes. La Faculté des physiciens ou des médecins, à laquelle furent confiées toutes les parties de la médecine, ne fut pas des moins utiles pour éclairer, contenir et instruire les peuples sur tous les détails de l'art propre à conserver la santé et à guérir les maladies : vaste sujet qui comprenoit tout ce qui peut avoir trait à l'économie, au choix des nourritures et aux autres branches du régime; à l'éducation, aux soins dus aux divers âges, aux emplacemens et commodités des édifices, au soin intérieur des ménages, aux dangers des divers arts, au choix des remèdes et à leur administration; à la décision des opérations et à leur manière d'être pratiquée, à l'examen des nourrices, à l'effet des passions diverses sur la santé; enfin, à l'existence la moins malheureuse possible des trois quarts des humains, malades, valétudinaires, enfans, vieillards, femmes grosses ou en couches, grands et petits de tous les ordres, tous soumis aussi à la cruelle nécessité de ne pouvoir se passer des règles de la médecine, que pendant quelques momens de leur vie; tous sujets au fond de foiblesse propre à l'humanité et au besoin de remèdes et de consolations, comme à celui des nourritures.

Aix-la-Chapelle, lieu chéri des Romains à cause de ses sources chaudes et abondantes, devenu le centre de l'empire d'occident, auroit pu fixer particulièrement l'attention des médecins qui donnoient leurs leçons dans les palais des rois, dans les églises et dans les maisons religieuses : ils auroient pu user de ces eaux comme les Romains en usoient; mais l'horreur et la crainte du paganisme continuoient à captiver les suffrages. La médecine, toute théologique, toute ecclésiastique, s'occupoit principalement à rappeler les peuples aux mœurs, aux dogmes et aux pratiques approuvées par les canons. L'amour et le goût de la retraite duroient encore chez le commun des catholiques. Quelques courtisans ne faisoient point la loi aux peuples, au con-

traire, ils les fortifioient dans leurs opinions. La pratique des bains étoit trop mondaine, surtout pour les femmes, qui entraînèrent toujours dans leurs goûts le gros de la nation françoise, et qui ont influé sur la médecine en France comme partout.

Aix en Savoie, autre source connue des Romains, devenoit désert. Aix en Provence, Bourbonne-les-Bains et autres lieux de cette espèce, ne fournissoient plus de ressource aux malades, ni d'objet de distraction aux valétudinaires. Plombières étoit à peine connu à la cour de Lothaire. Le midi de la France étoit sous le joug des Arabes et des Goths, plus occupés de leurs conquêtes et de leurs hérésies, que du profit qu'il y avoit à tirer du grand nombre de sources de l'Aquitaine, si connues sous l'empire romain, si agréables, et où les Païens venoient de loin chercher leur santé et se délasser des fatigues de la guerre.

La manière de penser des Eudes et autres princes de l'Aquitaine, plus favorables aux Arabes et aux Goths qu'aux catholiques, formoit une barrière impénétrable aux François, aux Espagnols, aux Normands. Les grandes guerres de la succession de Charlemagne bouleversoient l'empire. Comment auroit-on pénétré jusqu'aux eaux des Pyrénées? Ces montagnes étoient habitées par les descendans de ces Cantabres qui résistèrent au joug romain : peuples sobres et libres, circonscrits dans leurs vallées; peuples un peu sauvages, qui affectoient de laisser dépérir dans leur voisinage les travaux faits par les Romains à quelques sources minérales; qui regardoient les grands chemins comme des signes de servitude, comme des préparatifs pour des conquêtes, et des prétextes pour la tyrannie.

La magie, les songes, l'astrologie judiciaire (ensuite les fées), les sorcières, les sorts, les enchantemens occupoient les esprits frappés de quelques traits de lumière encore mal aperçue. La sorcellerie et la féerie avoient succédé aux idées poétiques des nymphes, des naïades, des faunes et des chèvre-pieds. De languissantes rêveries, effets d'un crépuscule de raison qui commençoit à prendre le dessus, entretenoient un fond de mélancolie et de timidité qui faisoient voir des loups-garoux et des sabbats, partout où les ennemis de la religion avoient porté leurs pas, et dans tous les lieux sombres et retirés. Les *broxes* espagnoles tenoient leurs assemblées dans les Pyrénées, qu'Hercule avoit parcourues, que les dieux païens avoient brûlées. On trembloit au seul récit de ces rêveries. Cette espèce de maladie, cette sorte d'épidémie qui étoit, comme les autres, du ressort des médecins, étoit aussi trop enracinée pour être combattue par une méthode bien fixe et bien raisonnée.

Les temps étoient favorables à l'empirisme brut et non éclairé,

aux pratiques populaires que dictoient l'ignorance et le préjugé. Cet empirisme, enfant de la nature corrompue, et le fruit nécessaire du défaut de mœurs, de goût et de lumières, produit de l'orgueil, de l'avarice et du désir de paroître, avoit, ainsi que l'hydre, cent têtes élevées contre la gravité et l'austère vérité des médecins ecclésiastiques et protégés par la loi. Il donna naissance, cet empirisme insolent, à tous les charlatans, escamoteurs, histrions, jongleurs, baladins, tabarins, bateleurs, fauteurs de secrets, mèges, pâtres, qui se répandirent dans les villes et les provinces, et qui amusoient le peuple en lui coupant la bourse.

Ce fut un malheur nécessaire dont aucune nation ni aucun siècle n'ont pu se délivrer. Il prend sa source dans la foiblesse naturelle à l'esprit humain, dans le goût pour le merveilleux, surtout dans l'amour-propre, qui fait qu'on préfère en général des moyens fournis par la canaille, à ceux qu'indiquent des gens graves, honnêtes et bien élevés. Les malades aiment les valets et tous ceux dont ils croient pouvoir disposer à leur gré: ceux qui les flattent et les amusent.

Les universités prenoient de la consistance et voyoient tous les jours des savans se former dans leur sein. L'ordre des médecins fournit les plus beaux génies. Il n'y eut ni ville, ni bourg, ni village qui ne se ressentît des lumières que les médecins gradués, auxquels seuls les lois confioient la santé du peuple, répandoient comme physiciens, comme médecins, comme les premiers des lettrés, et comme les plus instruits sur les matières propres à dissiper l'ignorance de ces siècles.

S'il est vrai que les nobles et les paladins d'alors assurèrent à leurs descendans une gloire et des distinctions immortelles, il n'est pas moins certain que la postérité doit être pénétrée de respect et de reconnoissance pour ceux qui conservèrent le dépôt des sciences médicinales et physiques, et qui allèrent les chercher chez les Arabes et chez les Grecs. Aussi quels devoirs n'impose pas aux médecins l'exemple de leurs prédécesseurs, s'ils veulent se rendre dignes d'un état qui fut toujours le même depuis le commencement de la monarchie françoise; instruit, libre, décidé, sans aucun mélange vil ou honteux, dont les enfans aient à rougir pour leurs pères, honoré par l'Église, protégé par les rois, appuyé sur la confiance des peuples, chéri des femmes, avoué par la noblesse et la magistrature, illustré par une foule d'hommes du premier ordre dans tous les genres, dans toutes les nations, et enfin très-séduisant dans ses principes, dans ses vues, parlant au cœur, à l'imagination, au génie.

Il dut nécessairement avoir des jaloux. Il étoit trop utile, d'un usage trop journalier, trop supérieur pour le fonds de connoissances et pour la manière de philosopher, aux lettrés ordi-

naires eux-mêmes et au commun des hommes. Il arriva que le public, qui éleva des autels à plusieurs médecins, ne manqua pas de mêler son encens de sarcasmes et de railleries. Cela ne pouvoit être autrement de la part de la multitude, toujours entichée d'erreurs populaires combattues par l'ordre des médecins. D'ailleurs, cet ordre dut se ressentir du dégoût que les peuples prenoient pour les ecclésiastiques. On manqua de reconnoissance pour ceux qui avoient conservé toute sorte d'instruction, adouci les mœurs, éclairé les esprits. La médecine avoit singulièrement servi aux prêtres pour tous ces objets.

Elle eut surtout à supporter les attaques des gens sans aveu et sans droit; celles des charlatans de toutes les espèces qui, sans avoir subi les épreuves nécessaires, s'emparoient, comme aujourd'hui, de toutes les parties de la médecine; qui en imposoient aux foibles et aux esprits singuliers, et pour lesquels, après tout, on étoit forcé, comme aujourd'hui, à une espèce de demi-tolérance; par la raison qu'on n'a droit sur la confiance des hommes, que jusqu'à un certain point, et que la liberté publique mérite beaucoup d'égards. C'est contre ces ennemis redoutables que les efforts des Facultés de Médecine se portèrent d'abord: les Juifs qui, dans ces siècles, étoient à la tête des charlatans, furent surtout vivement combattus par les médecins orthodoxes. Mais le charlatanisme reparoissoit sans cesse et repulluloit comme la vermine qui ronge les moissons. Les Chrétiens s'en aidèrent, quand les Juifs furent entièrement inutiles; et les Facultés eurent moins de ressources contre les Chrétiens charlatans, que contre les Juifs.

Un reste de paganisme qui avoit l'air de la sagesse, et qui étoit plus enraciné dans l'esprit de quelques lettrés que dans celui du peuple, donna aussi beaucoup de peine aux ecclésiastiques; les médecins s'en ressentirent. Les Ausone père et les Marcellus laissèrent de profondes traces d'une sorte d'empirisme qui avoit eu autrefois l'approbation des Pline, des Caton et même des Platon. Ceux qui s'honoroient d'être de la classe de ces penseurs, prirent aussi à tâche d'inquiéter les médecins ecclésiastiques et scolastiques. Les traits de ces adversaires sont parvenus jusqu'à nous, ayant été aiguisés par Montaigne, et repris par ceux qui l'ont copié et imité. Mais on s'est expliqué ci-dessus, sur la valeur et les motifs des opinions chères aux Caton et aux Platon. Nous retrouverons Montaigne sur notre chemin. Continuons notre esquisse historique.

L'accord de la puissance ecclésiastique et royale, donnant aux peuples une honnête liberté, détruisit jusqu'à la mémoire de l'esclavage et de la servitude. Cette heureuse révolution fournit une existence plus décidée à ceux dont les moines et les prêtres gradués en médecine se servoient pour panser les

malades et pour leur administrer des médicamens, à ceux des varlets de chevaliers qui portoient les drogues dans les combats. Ils furent rangés en classes particulières, et prirent leur rang parmi les citoyens, conservant les anciennes bannières par lesquelles ils avoient été précédemment distingués.

L'Eglise ne pouvant admettre dans son sein ces thérapeutes ou ces cultivateurs de la médecine ministrante, à titre de clercs libres ou lettrés et de prêtres, comme ceux auxquels étoient réservées les parties supérieures de la médecine, elle leur conserva les signes et les usages des confréries. Les universités, essentiellement destinées aux enseignemens, sachant mieux que personne que les médecins gradués enseignoient en effet toutes les parties de la médecine, ne souffrirent point dans leur sein d'autres professeurs, ni d'autre Faculté pour s'occuper de toutes les parties de la médecine. Cependant la puissance civile trouva le moyen de former des corps d'opérateurs très-utiles, et surtout propres à donner à leurs élèves, qui ne pouvoient entendre les leçons des universités, quelques enseignemens de détail. Ces établissemens ne devoient qu'augmenter la confiance des malades, et concourir à délivrer la médecine des entreprises des charlatans et autres gens non moriginés qui en imposoient à la multitude.

De là naquit ce nombre considérable d'êtres et de corps intermédiaires aux médecins gradués (dont on vouloit étendre et assurer le pouvoir), et aux gens sans aveu (dont on vouloit diminuer le nombre et les méfaits). On établit, ou on laissa se former simplement, comme la nature de la chose le comportoit, des gardes-malades, des étuvistes, des herboristes, des droguistes, des matrones et sages-femmes, des pharmaciens, des apothicaires, des confituriers, des épiciers, des barbiers, des baigneurs, des chirurgiens de ville et de maison, des maîtres, des privilégiés, des garçons gagés faisant pour les veuves, des apprentis, des majors, des sous-majors, des chirurgiens-barbiers et non barbiers, des garçons de compagnies militaires, des gagnans maîtrise, des privilégiés par charge, des herniaires, des rebouteurs, des bandagistes, des oculistes, des dentistes, des litotomistes, des accoucheurs, des chirurgiens de cors aux pieds; l'Église y mit, pour sa part, des sœurs d'hôpital, des moines, des hospitaliers.

Tous ces ministres de santé étoient nommés médecins chez les Grecs, les Romains et même les Égyptiens. Nos aïeux les mirent, pour la plupart, dans la classe des chirurgiens, dès le commencement de la monarchie. Ils circonscrivirent plus exactement qu'on ne l'avoit fait anciennement, le titre et les fonctions de médecin. Mais parmi ces artistes inférieurs, tous nécessaires dans une société bien réglée, il y eut de bonne heure des

chirurgiens et des apothicaires distingués de tous les autres : tout cela est prouvé par l'histoire de notre art. Cependant, on désireroit un ouvrage à la portée de tout le monde, et où l'on entrât dans le détail nécessaire pour mettre le public au fait des travaux, des exercices, des droits et de la destination de tous ces chirurgiens et apothicaires. Il seroit important qu'on connût la hiérarchie médicinale approuvée par les lois.

Cette espèce de hiérarchie, commode pour les législateurs, et nécessaire pour la pratique de toutes les branches de la médecine, communiqua les connoissances et les effets journaliers de l'art, depuis les chefs, membres des Facultés, jusqu'au plus petit peuple : elle fournit en même temps une voie naturelle par laquelle les expériences faites sur tous les sujets, ainsi que les découvertes quelquefois utiles de l'empirisme, remontoient par degrés vers la tête de la médecine, qui les évaluoit et qui en répondoit aux souverains et au public.

Les médecins ecclésiastiques et gradués, gens de grand état, qui parvenoient aux places d'archevêques, d'abbés, d'évêques, de chanoines, de conseillers dans les cours souveraines, de membres des états dans quelques provinces, et qui étoient constamment du premier rang des citoyens et des notables dans les villes et bourgs, avoient une inspection raisonnable et indispensable sur tous les membres de la médecine : chacun étoit intéressé à y tenir son rang, ne fût-ce que pour contenir ceux qui venoient après lui; pour empêcher qu'en imitant les contrebandiers et les mécontens de tous les états, les gardes-malades et les étuvistes, par exemple, ne prétendissent s'emparer des parties les plus délicates de l'art.

Il n'eût fallu qu'un petit nombre d'esprits turbulens, dans ces ordres inférieurs, et ils auroient tout bouléversé, toujours sous prétexte du bien public. Mais les membres de tous les corps policés étoient, chez nos aïeux, scrupuleusement attachés à leur devoir. Ils ne vouloient pas tout faire à la fois. Ils n'avoient point honte d'imiter ceux qui les avoient précédés dans leur carrière; ils n'affectoient pas d'oublier leur origine ; ils savoient à quoi ils s'étoient engagés sous la foi du serment, dans leurs divers offices. Le monde n'alloit pas mal : un tissu d'événemens prompts et inattendus vint le bouleverser.

L'imprimerie, l'amour général des lettres, la découverte de l'Amérique, celle de la poudre à canon, la naissance de la chimie, les ravages de la maladie vénérienne changèrent la face de l'Europe, et occasionnèrent surtout la plus grande révolution dans la médecine, qui se ressentit toujours des grands changemens arrivés chez les nations dans le physique et le moral.

A peine la presse fut en usage, qu'on vit paroître un nombre infini de traductions latines, de commentaires, d'éditions de tous les manuscrits de médecine que le temps avoit respectés, grâces aux moines et aux médecins ecclésiastiques. Les ouvrages grecs, les arabes, tous furent imprimés et translatés en latin par des médecins gradués. On a peine à comprendre les travaux auxquels ces savans se livrèrent. On demande des monumens; en voilà d'immortels, et qui ne brillent point par une magnificence empruntée et fastueuse. Tels furent les services rendus à la société par nos prédécesseurs; l'envie ne pourra jamais les faire oublier. On saura toujours que les médecins jouèrent un des premiers rôles dans le renouvellement général des lettres que leurs corps n'avoit cessé de cultiver en particulier, au milieu même de la décadence des Grecs et des Romains.

Mais la maladie vénérienne qui vint ravager notre continent, ne se trouvant pas décrite dans les ouvrages grecs et arabes, les médecins lettrés pâlissoient en vain sur ces livres, dans la vue de pourvoir à ce fléau qui plongea les hommes dans l'amertume et la tristesse. On fut moins heureux que du temps des Arabes qui assujettirent la petite-vérole aux règles de l'art. Le savoir et l'expérience rendoient les meilleurs médecins timides et peu entreprenans. Quelques-uns de ceux qui dans la hiérarchie de la médecine étoient moins éloignés des pratiques populaires, que les médecins supérieurs et les plus doctes, réveillèrent l'attention des bonnes têtes. Le hasard, père de tant de remèdes et de tant de poisons, fit aux hommes le présent du mercure, qui étoit précisément condamné par l'antiquité. La maladie vénérienne fut combattue avec quelque avantage, et en partie dévolue aux essais de l'empirisme. Peu à peu les médecins lettrés, remis sur la voie, consacrèrent la méthode la plus sage et la moins incertaine; mais l'ébranlement qu'ils éprouvèrent à l'occasion du mercure et de la maladie vénérienne, eut des suites qui durent encore.

D'autre côté, la grande quantité de nouvelles drogues qu'apporta l'Amérique, donna lieu à des nouvelles épreuves et à des tentatives hasardées, auxquelles les médecins résistoient, d'autant plus qu'ils étoient mieux instruits sur bien des points. Ils se méfioient, avec quelque raison (et non sans quelques préjugés), des pratiques venues de loin, préconisées par la renommée, et appuyées de la chaleur que le Nouveau-Monde excita chez les habitans du vieux. Ils crurent presque tous avoir trouvé autant de moyens de conserver leur santé, que de manières de s'enrichir. Les drogues de l'Amérique prirent la plus grande faveur et firent oublier celles de l'Europe. Ce fut

une autre secousse à éprouver par les médecins des universités.

La chimie fit plus et même pire. La théorie et la pratique des anciens furent renversées de fond en comble; leurs remèdes furent oubliés, quoique éprouvés depuis plusieurs siècles. Les novateurs en imaginèrent une infinité, d'un ordre nouveau, insolite, périlleux. Ces remèdes, munis du suffrage des chimistes (de ces enfans du feu qui brûlèrent tout en médecine, jusqu'aux anciens livres), captivèrent les suffrages. Ce fut un schisme violent, né dans le sein même de l'art. Les médecins lettrés en furent eux-mêmes les auteurs. Ils eurent bien des torts; mais on leur eut l'obligation de la découverte, d'un art presque entièrement nouveau. C'est une autre dette que la société contracta envers eux: ils mirent au jour ce système de chimie physique qui laissa si loin de lui toutes les autres opinions sur la nature et la décomposition des corps inanimés; d'où découlèrent tant d'usages pour les arts, tant de nouveaux mixtes, tant de créations et de combinaisons inconnues jusque-là.

Irrités de la résistance de quelques-uns de leurs confrères qui demeuroient attachés aux anciens, ces génies chimiques et conquérans confondirent tous les états; ils attachèrent à leur char tous les membres de l'art, même les plus inférieurs, et ils leur donnèrent leurs livrées. Ils demandèrent main-forte au plus vil peuple; ils augmentèrent par leurs criailleries le nombre et le zèle des gens à secrets; ils firent sortir les enthousiastes empiriques des repaires où les médecins les avoient cantonnés; ils augmentèrent aussi la confiance des imbécilles, auxquels on osoit promettre l'immortalité. En ce temps-là, et au moyen de cette révolution étonnante, ceux à qui les lois avoient confié la conservation et le maniement des drogues, devinrent plus éclairés que leurs pères, et moins assujettis à un nombre borné de formules: ils dûrent cette sorte de promotion à l'éclat et aux forfaits de la chimie, non moins qu'aux drogues du Nouveau-Monde.

La maladie vénérienne et les plaies d'armes à feu produisirent des changemens semblables dans toutes les classes des chirurgiens. Ces plaies inconnues aux anciens, comme la vérole, n'avoient pu être réduites à des pansemens réguliers et toujours les mêmes. Il fallut en imaginer d'autres; et ces discussions exigèrent des connoissances un peu plus recherchées que celles de la pratique de l'art réduite en système, et communément enseignée par manière de tradition, et sans de grandes recherches scientifiques.

Ainsi les maîtres apothicaires combinèrent et vinrent même à imaginer des remèdes nouveaux, tandis que les maîtres chirurgiens furent dans la nécessité d'essayer de nouvelles

opérations ; ce qui étendit le domaine de ces deux arts, distingués des autres parties ministrantes, dans la hiérarchie de la médecine. On vit, à peu près à cette époque, des chirurgiens lettrés se réunir en corps particulier, différent des communautés anciennes. Mais dès que les méthodes de traitement pour les accidens extérieurs de la vérole, dès que les pansemens et les opérations pour les plaies d'armes à feu, furent décidés, ce corps lettré vint fraternellement se rejoindre aux communautés qui avoient conservé le dépôt de la véritable chirurgie, et produit les chirurgiens les plus célèbres : la pharmacie chimique vint aussi retrouver la galénique après l'avoir un peu dédaignée.

C'est encore à ces époques, propres à éclaircir l'histoire et la nature de la pharmacie et de la chirurgie, qu'on doit rapporter l'établissement de l'ordre religieux de la Charité. Les ordonnances de nos rois, et les décisions de nos cours souveraines, permirent à cet ordre dès qu'il parut, et confirmèrent ensuite l'exercice de la chirurgie et de la pharmacie, et même une sorte d'enseignement dans les hôpitaux. On l'a vu chargé de la chirurgie des armées, et du traitement des pauvres, sans qu'il se soit jusqu'ici occupé des lettres, ni qu'il ait jamais pensé à prendre des grades en médecine, ou à former un corps lettré. On accorda aussi quelques priviléges à des sociétés religieuses de filles, sous l'autorité de l'Eglise, qui ne cessera jamais d'étendre ses vues sur les secours temporels dus aux malades. Enfin ces religieux et ces religieuses représentèrent exactement les parties ministrantes de la médecine des siècles passés : ils firent consister leur honneur dans leur inviolable attachement aux devoirs dont ils s'étoient chargés par leurs vœux.

La liberté de penser et l'ennui des usages reçus, suite nécessaire des mêmes causes générales (la découverte du Nouveau-Monde, celle de l'imprimerie, l'amour violent des lettres, etc.), remuèrent tout, jusqu'à la religion de nos pères : elle se ressentit de ces secousses dans plusieurs contrées : il y en eut qui en furent presque exemptes ; et c'est aussi dans celles-là même que la médecine (toujours liée à la religion) conserva le plus ses rits ecclésiastiques. Il reste à examiner si elle en fut plus ou moins utile, si elle fit des progrès plus ou moins solides, si elle se conduisit plus ou moins raisonnablement vis-à-vis des nouvelles découvertes réelles ; si elle s'acquit plus ou moins de gloire en continuant de modérer, par son attachement aux règles anciennes, les idées et les projets rebelles à tout frein, et en opposant une vigoureuse résistance à l'ancien ennemi, l'empirisme ignorant et non instruit. Peut-être trouveroit-on que les mêmes pays qui ont été bouleversés par les affaires de religion, courent aussi le risque de laisser tomber la médecine

dans une sorte d'anarchie contre laquelle la raison et le bon sens crient d'avance. C'est un examen qu'il faut laisser faire par quelqu'un qui se sera instruit sur l'état et les progrès de la médecine des diverses nations dans ce siècle.

Les secousses furent vives et réitérées en France. Les facultés de médecine partagèrent les troubles des universités, dont les enseignemens ennuyoient les partisans des opinions nouvelles. Les médecins renonçant à la loi du célibat que l'état et l'Eglise leur imposoient, renoncèrent aussi, pour la plupart, aux dignités et aux bénéfices ecclésiastiques. Valot, médecin de Louis XIV, fut le dernier ecclésiastique de son rang : il possédoit une abbaye.

Les médecins ne renoncèrent pas aux honneurs et aux priviléges des grades confirmés et établis de siècle en siècle par les lois les plus formelles et les plus antiques ; mais ils parurent se persuader, en suivant les idées communes, que la sphère des études de l'université étoit trop étroite : chacun fit des efforts pour l'agrandir. Quelques-uns s'attachèrent spécialement à éclaircir de plus en plus la médecine grecque. On prit de l'humeur contre les Arabes, quoiqu'ils eussent porté l'art au plus haut degré d'honneur et de considération auquel il puisse atteindre. Ils avoient regardé l'anatomie avec quelque dedain : ce fut un prétexte pour les réformateurs de cette partie, qui se mirent à la cultiver avec une application incroyable.

Aussi combien de découvertes plus ou moins utiles! combien d'ouvrages d'anatomie! Le monde en fut inondé ; et il les dut tous aux professeurs et aux docteurs des universités; ils sortirent tous du sein des écoles anciennes; comme si les médecins n'avoient quitté l'habit ecclésiastique et renoncé au célibat que pour se rendre remarquables par les dissections; comme s'ils avoient, par leur conduite, prétendu favoriser le préjugé populaire, qui faisoit penser que les anciennes écoles n'avoient pas assez cultivé l'anatomie. C'est un point à éclaircir et qui ne pourra l'être parfaitement que lorsqu'on sera revenu de l'enthousiasme et des théories anatomiques, comme on est revenu de l'enthousiasme chimique. Mais enfin les médecins ne pensèrent plus qu'à disséquer. L'anatomie moderne, comme l'ancienne, leur dut son existence. Personne n'oseroit soutenir le contraire, ni essayer d'enlever à l'ordre des médecins ce nouveau motif d'obligations dont le monde lui est redevable, quelle que puisse être au fond la valeur réelle de l'étude anatomique.

Cet ordre alla plus loin. Ouvrant généreusement une nouvelle carrière à tous les curieux qui ne pouvoient pénétrer dans son sanctuaire que par le secours des langues savantes,

il n'en conserva l'usage que dans l'intérieur de ses assemblées et de ses discussions intimes. Il traduisit tous les ouvrages des vieilles écoles en langue vulgaire. Il en créa, sur les matières de l'art, une toute nouvelle, et qui est encore en usage parmi nous. Il s'occupa des questions médico-légales et médico-théologiques ; objets importans qui servent à prouver la confraternité de la haute médecine, avec les lois ecclésiastiques et civiles. Autres monumens immortels des travaux de nos prédécesseurs. Ils portèrent leurs vues sur toutes les parties de la physique, et spécialement sur l'histoire des plantes, qu'il fallut encore créer, d'après les essais des médecins de l'antiquité. Cette histoire fut aussi décorée d'un langage particulier devenu celui de tous les modernes. Métaphysique, morale, philosophie, rien n'échappa aux travaux et aux veilles des médecins.

Enfin, à force de travaux et de tentatives, on fit dans le corps des animaux une découverte comparable à celle du Nouveau-Monde. La circulation, plus qu'entrevue dans les écoles de Paris, par le malheureux Servet, fut mise au plus grand jour par des docteurs italiens, et ensuite par ce célèbre médecin anglois, Harvée, auquel cette découverte est attribuée. Descartes parut à côté des médecins françois : sa méthode ne leur apprit pas grand'chose ; leurs confrères, anciens et modernes, l'avoient précédé en bien des points ; mais ils n'avoient pas mis, comme lui, le public au courant de la science. Ses systèmes sur l'homme, dont les germes se trouvent chez les médecins romains, en firent naître plusieurs dans nos écoles, d'où ils se répandirent dans le monde. Le nombre de nos imitateurs ne fut pas médiocre. Celui des savans, vrais ou faux, s'augmenta. De là naquit le système de médecine appelé mécanique et hydraulique, qui éblouit et ne tint pas ce qu'il promit, et auquel nous disions qu'on devoit en substituer un autre.

L'émulation devint générale, et sans cesse elle augmentoit à la lueur des travaux chimiques, anatomiques, botaniques, physiques, toujours dus en grande partie aux médecins. En ce temps-là nos rois étendirent leur magnificence sur toutes les sciences renfermées jusque alors dans l'enceinte des facultés. On créa des colléges, des jardins, des amphithéâtres royaux, où les enseignemens, devenus plus commodes, ne dérogeoient point aux anciennes formes. Toutes les parties de la médecine y furent lues, commentées et expliquées par des médecins. La botanique y fut enseignée par des gradués aidés de pharmaciens et d'herboristes, sur lesquels rouloit le manuel de cet art. La chimie eut aussi des professeurs, toujours tirés des écoles de médecine, et qui étoient aidés, dans les opérations, par des maîtres en pharmacie. L'anatomie y fut

enseignée par des docteurs, et les dissections étoient faites par des chirurgiens, précisément comme dans les facultés de médecine, lorsqu'elles étoient encore ecclésiastiques. Le goût des académies naquit. On vit aussi se former quelques médecins chimistes-pharmaciens et quelques médecins anatomistes-chirurgiens qui parurent s'écarter des règles reçues, et qui ne furent que tolérés, puisque aucune loi ne détruisit les anciennes sur la nature et les droits de la médecine.

Tels furent les progrès de notre état, et telles furent ses grandes révolutions pendant dix siècles. Sa tête fut élevée aux plus hautes dignités de l'Eglise et des universités : elle marchoit à l'égal des premiers citoyens; ses membres, placés chacun suivant leur rang et de degré en degré, arrivoient jusqu'aux plus bas étages. La médecine embrassoit ainsi tous les ordres de la société, et y répandoit les lumières propres à dissiper les erreurs populaires et à empêcher les forfaits de l'empirisme non instruit.

Il ne faut jamais l'oublier : cette espèce de combat entre la fureur d'ordonner ou de croire aux drogues, naturelle à l'homme d'un côté, et de l'autre, entre le dogme épuré par la raison et soûtenu par les lois, établit l'art de guérir et en démontre l'existence et la nécessité. Comme la justice modère les passions des citoyens, ainsi la médecine modère le penchant qu'ils ont à se laisser tromper dans leurs maladies : la guerre les préserve de l'incursion de leurs ennemis; et la médecine les préserve de ceux qui veulent abuser de leur confiance et les maîtriser par l'usage des médicamens. La théologie purifie les âmes du penchant trop naturel au mal, et la médecine les corrige de celui qu'elles ont à la crédulité en fait de drogues. Ainsi notre art éclaira le monde, conserva ses usages antiques, et fit une partie de la législation nationale depuis Clovis jusqu'au dix-septième siècle.

Nous nous arrêtons à cette époque. Nous pourrons parler ailleurs des forfaits de la transfusion, des progrès et des mouvemens des chirurgiens, des applaudissemens qu'ils ont reçus, des vœux des pharmaciens, de l'emploi du sublimé corrosif, surtout de l'inoculation : grands objets qui, dans ces derniers temps, occupent et agitent la médecine à un point singulier. Ce sont de nouvelles attaques de l'empirisme, qui a toujours besoin d'être modéré par le dogme. Ce que nous venons d'exposer suffit, quant à présent, pour notre Histoire des eaux minérales, d'autant mieux que c'est à peu près vers le dix-septième siècle que nos rois donnèrent l'intendance générale et la surinspection de ces eaux à leurs premiers médecins : on commença enfin à sentir l'importance de ce secours.

Il est aisé de juger pourquoi on y a pensé si tard. La foi

naissante de nos peuples les dégoûtoit de tout ce qui se ressentoit du luxe des Gentils, grands partisans des bains et des eaux minérales. Les Juifs ne pensoient qu'au commerce des drogues. Les moines attiroient les malades à leurs hospices, aux hôpitaux qu'ils fondoient et qu'ils desservoient comme médecins et comme prêtres. Les cœurs se tournoient du côté de la retraite : on s'assembloit sans cesse auprès des églises, d'où procédoient toutes sortes de consolations. Les pèlerinages faisoient un exercice commun, utile et décent pour les valétudinaires. Les médecins ecclésiastiques s'occupoient autant des moyens moraux que physiques pour policer les peuples et adoucir les mœurs. Ils copioient les manuscrits des Grecs et des Arabes, et conseilloient seulement les remèdes qui s'y trouvoient ; ils s'occupèrent ensuite de traductions et créèrent en France une médecine grecque et arabe. Les bains publics étoient regardés comme des pratiques peu honnêtes aux Chrétiens, qui, se fournissant peu à peu de linge, avoient moins besoin de s'occuper de lotions à la manière des Païens et des Mahométans. Ils préféroient les bains d'eau douce, à ceux des eaux minérales qu'il étoit dangereux d'aller chercher au loin à cause des mauvais chemins. Ce n'étoit pourtant pas sans quelque sorte de scandale qu'on voyoit Louis XI se baigner avec toute sa cour, au milieu de la Seine et en plein jour, en sortant des spectacles pieux que donnoient alors les confrères de la Passion.

Les chimistes méprisoient les eaux naturelles, et ne vouloient user que d'eaux artificielles, d'élixirs et de quintessences. Le sel de Glauber, que la nature fournissoit dans les eaux minérales, ne fut d'abord connu que comme une opération de l'art. La pharmacie galénique et la chimique se partageoient tous les suffrages ; les remèdes préparés par la nature étoient oubliés. L'Amérique cependant en avoit singulièrement imposé par ses drogues nouvelles, parce qu'elles venoient de loin. Les médecins ne pensoient qu'à disséquer, à égorger des animaux, à faire des expériences : les guerres civiles empêchoient la liberté du commerce ; la médecine ne s'occupoit que de se parer à la françoise, et tout le monde prétendoit l'entendre.

Les lieux des eaux étoient les rendez-vous des joueurs, des farceurs, des baladins et des garnemens des provinces. On connoît des eaux dans les Pyrénées qui se nomment encore *engrosseuses* (*enpreignaderes*) : il y en a où les souverains et leurs courtisans alloient se baigner et faire des parties de plaisir. Marguerite de Valois le reprochoit à Henri IV son époux : tout cela faisoit fuir les gens graves, timides, dévots et modestes. Les fées s'étoient emparées de quelques sources : il y en a aussi dans les Pyrénées qu'on nomme encore *fontaine des Fées* (*hon de las Hades*). Les sorcières, broxes et loups garoux

y faisoient, comme nous l'avons remarqué, leurs sabats. Il n'y a pas un siècle qu'on voyoit encore dans ces lieux escarpés et éloignés de toute habitation, où la nature fait jaillir les eaux minérales, des boucs et des chèvre-pieds de mauvais présage pour les devins et les astrologues. C'étoit à peu près le temps où la Gaglilaï révéloit au parlement de Paris le vrai secret de la sorcellerie et de la magie.

Toutes ces causes concouroient à détourner l'attention des médecins de l'emploi des eaux, et donnoient aux peuples une impulsion contraire aux voyages et aux essais de ces eaux. Tout a changé de face dans notre siècle; et plaise au ciel que des excès contraires à ceux de nos pères ne nous rendent pas moins heureux qu'ils ne l'étoient! Quelques-uns de leurs timides préjugés les font regarder souvent avec dédain et pitié: notre peu de retenue pourroit, si on ne s'arrête à propos, nous rendre plus méprisables aux yeux de la postérité. Notre liberté, notre fureur d'aller, notre *cosmopolitisme* en tout genre, peuvent devenir excessifs et entraîner bien des inconvéniens.

Jouissons avec sagesse du bonheur qui nous étoit réservé, et pour lequel nos ancêtres ont tant travaillé. La France ne connoît plus qu'un roi, qu'une religion. La loi qui veille pour la médecine, a les mêmes fondemens et la même antiquité que toutes les autres; elle est en même temps ecclésiastique et civile. Les deux puissances nous sont également garans de nos usages, des distinctions, des égards et du rang occupé par nos pères. Il nous a été transmis comme un héritage que nous sommes chargés de faire valoir pour nos descendans. Jamais l'ordre des médecins ne fut si nombreux, si instruit, si vigilant. Nos professeurs enseignent avec autant de zèle que de connoissances: nos écoles sont ouvertes à tout le monde, comme elles l'étoient il y a dix siècles.

Il y manque (pour nous renfermer dans l'objet qui nous occupe aujourd'hui) l'enseignement public des vertus des eaux, et de la manière de les employer en général et en particulier. On a besoin d'un système complet sur les eaux du royaume; qui peuvent être classées, partagées en sources primitives, principales, subsidiaires, succédanées, simples, composées et distinguées, eu égard au climat où elles se trouvent, aux minéraux qu'elles contiennent, à leur chaleur, à leur abondance, à leurs commodités ou incommodités pour leur administration; enfin, elles doivent être comparées avec celles des pays étrangers. Ce système, nous ne pouvons que le concevoir et l'énoncer comme possible. Renfermé dans les bornes de notre patrie, nous ne devons nous occuper que des sources qui lui appartiennent: nous les réduisons à six. Les eaux Bonnes, les Chaudes, celles

de Cauterès, de Luz ou Saint-Sauveur, de Barèges et de Bagnères.

Marguerite, sœur de François Ier, reine de Navarre et souveraine de Béarn, redonna à ces eaux une partie du lustre dont elles avoient joui du temps des Romains. Les Gastons en avoient déjà senti l'importance. Marguerite visitoit souvent ses sources, et les interlocuteurs de ses contes étoient Escuranids, un de ses médecins et des preneurs d'eaux (1). Les scènes des romans auxquels cette ingénieuse reine (qu'on nommoit la *Marguerite des Marguerites*) donna tant de vogue, se passoient dans nos vallées, où elle étoit à l'abri des persécutions qu'on lui suscitoit à Rome et à la cour de France. Sa fille Jeanne acheva de dissiper les craintes et les erreurs populaires répandues dans les lieux des eaux; elle fit la guerre aux sorcières reléguées dans nos montagnes. Son génie bouillant la conduisit trop loin à quelques égards, mais il ne lui fit pas passer les bornes raisonnables au sujet de la médecine; elle y croyoit plus qu'à la théologie, qu'elle confondoit avec les erreurs des mauvais théologiens. Nos eaux étoient très-célèbres en ce temps-là: Montaigne les pratiquoit et les aimoit; il les appeloit *grammontoises*. Le philosophe prévoyoit le sort de Corisande de Grammont. Jean d'Albret, beau-père d'Antoine de Bourbon, et qui se trouva à la bataille de Pavie, avec François Ier, donna aux eaux Bonnes le nom d'*eaux d'arquebusade*, à cause des bons effets qu'elles produisirent sur les Béarnois blessés en Italie, par des coups d'arquebuse, qui étoit alors une arme nouvelle. Henri IV connut et fréquenta les eaux dans sa jeunesse; il ne les oublia point lorsqu'il fut devenu roi de France. Il reste des traces de ce que ses médecins Ortoman, Dulaurens, Joubert et La Rivière pensoient sur ces eaux. Les Vallot décidèrent Louis XIII pour l'usage de la casse et les eaux de Pougues, en France: c'étoit le temps où les Gui-Patin bavardoient et médisoient des Pyrénées, et de Duchesne, médecin chimiste, du pays d'Armagnac, limitrophe de Béarn. Louis XIII vint visiter la patrie de son père pour d'autres objets que celui des eaux minérales. Fagon eut un rayon de connoissances sur les eaux Bonnes et celles de Barèges, à propos de la fistule de Louis XIV, que l'opération ne guérit pas complètement, et que ces eaux auroient aussi bien palliée. Le roi alloit les prendre et revoir le berceau de Henri IV, lorsque de petites intrigues de cour l'empêchèrent de prendre la voie la plus sage pour sa santé. Chirac s'occupa des eaux de Balaruc, en Languedoc, sa patrie, à propos d'une

(1) D'anciens registres prouvent les égards que Marguerite avoit pour lui. Elle demanda aux habitans de la vallée d'Ossau le franc pacage pour les vaches et les jumens de son médecin, qui la dirigeoit dans ses voyages aux eaux.

blessure du régent, à laquelle nos eaux convenoient mieux que celles de Balaruc. Ces médecins, chargés par leurs places de veiller sur les eaux minérales, n'avoient encore pu s'instruire qu'imparfaitement. Madame de Maintenon avoit conduit le duc du Maine à Barèges, que l'amour embellit depuis. Un ingénieur, frappé des charmes d'une très-vertueuse demoiselle, ayant aplani nos montagnes, il fit à Barèges des dépenses et des réparations qui en font désirer de pareilles pour Cauterès. Louis XV rendit Barèges commode aux militaires; et cette source devint par là comme le centre de toutes les autres.

Nous trouvâmes plus d'une occasion de réveiller l'attention de Chicoineau, de Senac, médecins du roi, et d'Helvétius, médecin de la reine. Nos travaux et nos observations furent, par une suite de hasards, connus de ces archiatres. Nous ne cessâmes de les solliciter sur les intérêts de l'art, sur les leurs propres, sur la nécessité d'une législation convenable dans l'administration des eaux (1). On nous demanda des mémoires, des consultations, des observations, des remarques faites par nous et par nos confrères, qui, d'une génération à l'autre, employoient nos eaux depuis un temps immémorial. Toutes ces questions furent répondues : il naquit de ces divers écrits un système sur les eaux des Pyrénées qui manquoit, et qui sera développé dans le cours de cet ouvrage.

Ce n'a pas été l'affaire d'un jour. *Le journal de Barèges*, porté au point où il se trouve aujourd'hui, peut être regardé comme l'ouvrage d'un siècle entier d'observations et de discussions suivies sans interruption. De ses trois auteurs, l'un a travaillé à l'emploi des eaux plus de cinquante ans; l'autre n'a cessé de s'en occuper pendant trente, et le troisième les administre depuis vingt. Ce travail a fourni une collection de plus de deux mille observations principales, et l'histoire de tout ce qui s'est passé à ces eaux depuis que Chicoineau et ensuite Senac se rendirent à nos instances. Le premier de ces médecins a la gloire d'avoir adopté les arrangemens qui lui furent proposés; l'autre n'a fait que le suivre. Ils furent l'un et l'autre un peu trop lents et trop foibles; ils surent trop que le bien est très-difficile à faire.

On ne l'a point ignoré, nos travaux ont fait quelque sensation; il s'est passé à cet égard bien des petites scènes dont nous n'avions ni besoin, ni envie. Libres comme nos pères, nous avons tâché de servir comme eux nos vallées; par choix, par goût, avec modestie et sans autre prétention que celle de tenir

(1) Ceci n'étant point imprimé lorsque M. de Lieutaud est nommé premier médecin du roi, et M. de Lasonne, survivancier, nous réitérons nos instances auprès de ces messieurs, de même que vis-à-vis de MM. de Lasaigne, Raulin et les autres médecins de la commission royale.

au vrai et de remplir ensuite les devoirs qui nous ont été imposés.

C'est à nous que sont dus l'usage intérieur des eaux Bonnes, leur application aux maladies de la poitrine, et l'heureuse célébrité qu'elles ont acquise. Elles ont guéri quelques pulmoniques, et elles en ont soulagé un grand nombre. Inconnues jusqu'ici à la France, leur fortune vient de s'étendre depuis la capitale jusqu'aux provinces les plus reculées et jusque chez l'étranger. Les eaux Chaudes, leurs voisines, étoient les plus brillantes à la cour de Navarre, et elles vieillissoient lorsque nous avons repris et renouvelé leur usage. Il a fallu réformer beaucoup de bruits populaires sur celles de Cauterès, modérer les éloges qu'on faisoit de celles de Bagnères, la plus antique de nos sources, et qui fut la plus commode aux Romains. Il a fallu assurer aux eaux de Barèges les droits qu'on ne leur connoissoit point sur les maladies internes, celles des nerfs, celles de la matrice, les écrouelles, la maladie vénérienne. Nous fûmes des premiers à faire boire ces eaux; des premiers aussi à les mêler toutes avec du lait, à les faire boire pour boisson ordinaire, à les faire prendre en hiver, à les employer à la fin des maladies aiguës. Personne avant nous n'avoit comparé une source à l'autre, et essayé de borner chacune dans sa sphère naturelle. On n'avoit pas envoyé des verbaux aux médecins du roi : on n'avoit pas pensé à faire un journal ou un registre qui pût fixer les idées et contenir les faits historiques tels qu'ils s'étoient passés : on n'avoit pas essayé de comparer nos eaux avec les autres du royaume ni avec celles des pays étrangers (1).

Nous mettrons au rang des plus heureux événemens que la fortune nous ait ménagés, celui d'avoir fait connoissance avec un grand nombre de médecins célèbres qui sont venus à nos eaux pour notre instruction et pour le bien public. MM. Lemonier, Richard, Busson, Borie, Audirac, Poissonier, Thiéry, d'Arcet, Lassagne, médecins de Paris, un grand nombre d'autres des diverses provinces, dont nous aurons à parler dans la suite et dont les noms sont honorablement placés dans le registre de Barèges; tous sont venus nous éclairer et nous instruire

(1) On peut aisément lier les six sources qui nous regardent principalement, avec les autres des Pyrénées. Celles de Bagnères de Luchon, celles d'Ax dans le comté de Foix, celles de la Prêle dans le Roussillon, et autres. Il y a apparence que toutes ces eaux des Pyrénées, plus ou moins chaudes, et la plupart sulfureuses, partent d'un même réservoir placé au centre des montagnes, où il reste encore des feux souterrains qui nous renvoyent nos thermales par plusieurs filets, depuis Perpignan jusqu'à Baïonne. D'ailleurs, chacune de ces sources a ses commodités et ses incommodités plus ou moins marquées. Jusqu'ici nos six ont et méritent la vogue, par la raison qu'il faut un concours de beaucoup de choses nécessaires pour leur administration, et que ce n'est qu'à la longue qu'on parvient à perfectionner des établissemens, aisés à imaginer, mais fort difficiles à exécuter.

par leurs réflexions, leurs consultations, leurs analyses, leurs lettres. Le même objet, considéré par plusieurs personnes habiles, n'a pu manquer d'être mieux connu qu'il ne l'étoit. Nous avons nécessairement dû profiter des instructions qui nous sont arrivées tout naturellement, et que nous avons tâché de ne point laisser perdre.

On en conviendra : jamais il ne fut autant question d'eaux minérales que dans ce siècle. Nous avons développé ci-dessus les causes de cette tardive révolution. Ces eaux ont fait, en France et chez les étrangers, l'objet de l'étude de plusieurs savans, et donné lieu à un grand nombre d'ouvrages. Jamais nos Pyrénées n'avoient tant vu d'écrits, de mémoires, de lettres; leurs échos ne répètent que les noms d'analyse, d'observations : chacun a voulu avoir sa source, la prôner, la créer. Il seroit permis de dire que quelques nymphes bâtardes ont prétendu ériger en eaux minérales des bourbiers où elles croupissoient : vingt petits fossés marécageux ont osé se comparer à nos sources maîtresses. On a porté les choses jusqu'au point de chauffer articiellement quelques filets d'eau pour en faire imprimer le nom et les vertus à côté de celles de Cauterès, de Barèges, des Bonnes. Des suffrages mendiés, des faits exagérés, ont fait le sujet de plusieurs feuilles volantes. Nos petits opuscules, qui virent le jour il y a plus de trente ans, en ont fait naître un grand nombre d'autres, comme un célèbre journaliste l'a observé. L'émulation s'est réveillée singulièrement; et à proportion que les têtes se sont refroidies, on a appris à rendre justice à ceux qui ont tâché de mériter l'approbation publique par une application constante et suivie, et non par des efforts éphémères.

Nous l'annonçons avec joie : le temps arrive où l'on n'hésitera plus sur la vraie composition des eaux minérales en France. On n'entendra plus le *balbutiage* de l'académicien Duclos, et de tous ceux qui l'ont suivi. Le tableau général dont nous parlions ci-dessus, les classes que nous indiquions vont paroître : les effets de ces eaux en seront plus calculables, leurs vertus plus appréciables. Enfin il ne faut pas douter qu'on ne parvienne à avoir dans les écoles cet ouvrage élémentaire sur les eaux dont nous parlions aussi. On étudiera cette chimie sublime qui deviendra d'autant plus sage, qu'elle sera mieux connue; et qu'approchant le plus près qu'il est possible de la nature, on pourra, avec plus de plausibilité qu'on ne l'a fait jusqu'ici, en essayer l'application au corps vivant, et entrevoir les changemens chimiques que les minéraux des eaux peuvent y opérer.

Ce chef-d'œuvre sera dû aux soins et aux travaux de M. Venel, celèbre professeur de Montpellier, et de M. Baïen, chimiste, apothicaire major des armées. Leur réputation est faite.

On sait qu'ils ont, par ordre du roi, examiné sur les lieux toutes les eaux du royaume. Leur visite et leurs analyses à celle de notre patrie, y ont déjà répandu beaucoup de lumières; et nous marchons moins à tâtons depuis que nous avons été orientés sur beaucoup d'objets importans, par ces deux savans hommes. Ils ont de même éclairé tous les lieux où ils ont passé. Il n'y aura plus qu'à glaner dans ces champs défrichés et cultivés par nos maîtres; ils y ont fait une abondante moisson dont ils doivent compte au public qui en a besoin.

Notre médecine marchera comme ci-devant, et nous continuerons notre journal et nos observations, non point seulement pour en grossir et publier des listes fastidieuses aux connoisseurs, mais pour choisir celles qui se trouveront les plus propres à établir et constater les vertus des eaux, et surtout à porter de nouvelles lumières dans l'histoire de l'économie animale. Nous l'avons déjà fait sentir, ce dernier objet nous occupe principalement.

La connoissance de l'homme physique et moral nous paroît être le but auquel doivent tendre tous les efforts et toutes les études d'un médecin philosophe. Qu'il y ait des praticiens qui s'attachent uniquement à la recherche, à la publication et à l'emploi des remèdes, cela ne nous étonne point, et est parfaitement dans l'ordre des choses. C'est le vrai moyen d'acquérir des richesses et une sorte de réputation populaire qui peut en imposer et donner quelque air de relief, même aux plus vils et aux plus plats vendeurs de drogues. Que de fort honnêtes gens disent s'occuper de la médecine uniquement dans la vue de faire du bien à leurs semblables, et de leur être utiles dans les maladies, ces motifs sont très-respectables, et ont sans doute leurs droits sur toute âme bien née. Mais il faut convenir qu'ils servent trop souvent de prétexte aux plus mauvais citoyens comme aux meilleurs, et que trop souvent aussi le monde confond l'ivraie avec le bon grain.

Il est une autre manière d'étudier et de méditer la médecine; c'est de se laisser conduire par une sorte de curiosité philosophique, qui se plaît à la contemplation de la nature, celle des lois de l'économie animale, du choc des opinions diverses sur ces objets, de l'étendue et des ressources de la médecine, de ses droits sur chaque pays, chaque ménage, chaque individu, des tournures diverses que cet art prend dans chaque siècle, dans chaque pays. Le tableau général résultant de l'assemblage de ces objets est très-piquant et fort instructif.

Voilà comme nous voudrions qu'on étudiât la médecine, ou que du moins quelques esprits au-dessus du commun des guérisseurs, s'en occupassent. *Medici toti non sint in curarum sordibus*, disoit le grand Bacon. C'est sous ce point de vue que

nous avons tâché d'examiner nos eaux; et nous les traiterons par la suite d'après le même plan, faisant toujours marcher à côté de leur histoire celle de la médecine et de ses révolutions. Il faudra surtout insister et revenir à plusieurs reprises, sur l'histoire des combats du dogme légal, contre l'empirisme illicite si naturel aux hommes. Il faudra parler de cette envie de dominer et de décider en fait de maladies, qui entache presque tous les esprits et les cœurs, et qui sert de pâture à l'amour-propre de tout le monde.

Nous avons déjà fait quelques réflexions sur cette matière : il en reste beaucoup d'autres qui pourront se présenter dans la suite, et qui ameneront peu à peu une foule de discussions et de questions non moins agréables qu'utiles, pour ceux qui sont à portée de les entendre. Hippocrate mettoit à côté des dieux, l'homme qui connoît et cultive la médecine philosophique.

PREMIÈRE PARTIE.

La vie. La santé. L'action particulière de chaque partie. Les tempéramens. L'organisme résultant des diverses actions des parties. La tête. Les régions épigastrique et précordiale, trois centres notables et le vrai trépied de la vie. Le tissu cellulaire. Les mouvemens essentiels à chaque fonction. Les maladies. L'inflammation. Les effets du corps muqueux dans le sang. Les causes générales d'incommodité et de maladie. La marche des maladies la même dans les aiguës et dans les chroniques. Leurs divers temps ou périodes. Leur irritation, leur coction, leur excrétion, tous phénomènes aussi apparens dans les chroniques que dans les aiguës. La fièvre. L'influence des entrailles comme cause d'incommodité et de maladie. Des poisons et des corps étrangers, comme causes de maladie. L'objet principal du traitement est de simplifier une maladie compliquée et de faire qu'une chronique devienne aiguë. Le travail de la guérison comparable à celui d'une excrétion naturelle. L'expectation dans les maladies chroniques.

Ce n'est qu'à la faveur de l'observation que nous allons tâcher de dévoiler l'histoire de nos eaux. Nous avons à les louer; mais nous avons aussi à modérer les éloges que la renommée en publie. Commençons par une exposition des causes et des phénomènes de la santé et des maladies.

Théorème premier. Le corps vivant est un assemblage de plusieurs organes qui vivent chacun à leur manière, qui sentent plus ou moins, et qui se meuvent, agissent ou se reposent dans des temps marqués; car, suivant Hippocrate, toutes les parties des animaux sont animées.

II. Les parties qui composent cet assemblage sont liées entre elles par une substance spongieuse, muqueuse, cellulaire, au sein de laquelle les organes, qui sont autant d'expansions des nerfs, sont logés et implantés, comme les fleurs et les fruits le sont dans leurs boutons.

III. La vie générale, qui est la somme de toutes les vies particulières, consiste dans un flux de mouvement réglé et mesuré,

qui se fait successivement dans chaque partie, détermine l'exercice de ses fonctions, et forme la trame entière de notre vie. C'est ainsi que toutes les parties sont causes, principes, et causes finales.

IV. Il est une série de mouvemens et de fonctions propre à chaque âge et à chaque sexe. Ces diverses séries, et d'autres causes qui seront rapportées plus bas, forment la vie particulière de chaque individu : elles produisent aussi la santé, lorsqu'elles sont secondées par une distribution louable du suc alimentaire; car la santé est une modification de la vie sujette à varier même dans un sujet déterminé.

V. Mais comme la santé n'est pas constante et uniforme, il n'en est pas non plus de parfaite, c'est-à-dire qu'il n'existe pas un état parfait des parties et de leurs mouvemens. Cet état se conçoit seulement comme l'on conçoit le mouvement perpétuel, ou la matière première en physique, la privation absolue de frottement en mécanique, le changement à volonté des mixtes en chimie, et le point sans étendue en mathématiques; d'où vient qu'on peut le regarder comme l'objet idéal de la médecine.

VI. La vie ou la santé particulière dont chaque homme jouit, laquelle s'éloigne ou s'approche de la santé parfaite, selon l'action plus ou moins énergique de certains organes, établit les divers tempéramens ou les divers ordres des fonctions.

VII. Ces tempéramens divers forment les diverses santés particulières; ils ont tous des rapports mutuels, et les différences qui s'y rencontrent ne les empêchent pas de subsister chacun dans leur espèce.

VIII. Il est des fonctions générales ou des fonctions communes à tous les tempéramens; savoir, l'action du cerveau et des nerfs, l'action du cœur, la respiration et la digestion. Ces fonctions, par leur concert mutuel, favorisent l'exercice de la vie et la conservent, et elles sont la source des changemens notables que le corps éprouve.

IX. L'estomac, organe principal de la digestion, réveille et attire à lui l'action des autres organes et de toutes les parties, pour qu'ils l'aident dans sa fonction. Cette fonction de l'estomac consiste à extraire le suc muqueux des alimens, suc qui est ensuite séparé des matières grossières, et mêlé au sang par les puissances digestives, en suivant la direction de leurs mouvemens, qui se portent de l'estomac aux intestins et au mésentère.

X. Par la force du cœur et de la respiration, les mouvemens sont déterminés de toutes les parties du corps vers sa circonférence. Dans ce cours circulaire des mouvemens, le chyle est converti en sang; la matière muqueuse, albumineuse ou nourricière, est séparée et appliquée en manière de petites lames à la substance cellulaire, d'où les parties, ou plutôt le tissu cellulaire lui-même, tire sa force et son accroissement.

XI. Les nerfs dont le dépôt commun est au cerveau, sont les

organes les mieux pourvus de vitalité. Leurs fibrilles, qui se distribuent à tout le corps, et dont l'arrangement varie suivant l'usage qu'elles doivent produire, constituent l'action différente de chaque partie, ou la différence de sentiment qui règle leurs fonctions. Le système nerveux peut, eu égard à ses propriétés essentielles, être comparé à un polype, dont les racines ou les bouches s'étendent aux organes des sens et à toutes les parties, donnant à chacune l'espèce de sensibilité et d'activité, ou de mouvement vital dont elles sont pourvues, et que le sentiment gouverne; car la vie n'est que sentiment et mouvement.

XII. Le cerveau, le cœur et le ventricule sont donc le triumvirat, le trépied de la vie : par leur union et leur concert merveilleux, ils pourvoient à la vie de chaque partie, et à chaque fonction; ils sont enfin les trois principaux centres d'où partent le sentiment et le mouvement, et où ils reviennent après avoir circulé; car la santé se soutient par cette circulation constante.

XIII. Les fonctions particulières, comme les sécrétions et les excrétions, le mouvement musculaire, le sommeil et la veille, l'usage des sens internes et externes, sont subordonnées et doivent leur conservation aux trois causes générales précédentes. Toute fonction a de plus une manière de s'exécuter déterminée et symétrique. Dans chaque excrétion, par exemple, il y a une force qui apprête, une autre qui travaille, et une troisième qui évacue; après quoi l'organe reprend son premier état. Mais comme cet ordre symétrique est sujet à être dérangé par les affections de l'âme, il faut toujours bien prendre garde à ces affections.

XIV. Quoiqu'il existe des fonctions générales communes à tous les individus; quoique les nerfs soient dans tous les modérateurs des parties; quoique l'ouvrage de la digestion, la sanguification et la nutrition reconnoissent universellement le même mode et la même matière; tout cela est pourtant marqué dans chaque sujet d'un caractère propre et distinct résultant de l'âge, du sexe et du tempérament. Ce caractère, qu'on a nommé *idiosyncrasie*, se rencontre dans les animaux et les végétaux de toute espèce.

XV. Il règne dans les lois de l'économie animale un art merveilleux qu'on n'imitera jamais. Le chimiste et le mécanicien ont beau le rechercher ou se flatter de le reconnoître, jamais ils ne parviendront, l'un à faire du sang, et l'autre une machine semblable au cœur, au cerveau ou à l'estomac; à plus forte raison ne connoîtront-ils jamais les rapports qui font l'harmonie des organes : la nature est plus profonde que le plus sublime mathématicien, physicien ou chimiste.

XVI. Il y a donc trop loin des lois de la chimie et de la mécanique à celles de la nature. Appliquons-nous par conséquent à observer les phénomènes qui se passent dans le corps vivant, à connoître le génie de tous les organes, leurs liaisons, l'ordre des fonctions, et les temps où elles s'exécutent : toutes ces choses dépendent de certains mouvemens qu'on peut apercevoir, mouve-

mens qui sont les vrais fondemens, la base de notre art, et qui méritent de fixer à jamais notre attention.

XVII. Par maladie on doit entendre un dérangement dans les fonctions, dépendant de quelque vice organique, ou de l'action augmentée ou diminuée de quelque partie; car nous sommes malades, a-t-on dit, quand nos fonctions sont troublées, ou quand l'énergie de nos parties, leur ton, est détruit. L'on trouve dans Arétée, et dans d'autres médecins, des vestiges de l'organisme, qui a été depuis peu mieux compris et mieux développé qu'il ne l'avoit été jusqu'ici. Comme c'est de cet organisme bien conçu que dépend la connoissance de la santé et des maladies, il sera par conséquent fort utile d'y lier les observations que nous rapporterons dans la suite : nous demandons donc, pour l'exercice de la santé, une suite dans les mouvemens organiques, réglée et déterminée : quand ils s'écartent de cette harmonie, il en naît ce que nous appelons indisposition ou maladie.

XVIII. Le tempérament, l'âge, le sexe et l'idiosyncrasie constituent presque toujours un état de maladie, du moins en comparaison d'une meilleure santé dont nous pourrions jouir. Ainsi on a eu raison de dire que nous sommes malades tous tant que nous sommes, et que notre vie n'est qu'une chaîne de maux qui se succèdent sans interruption, n'y ayant personne dont les forces ne souffrent à chaque instant quelque déchet, ou, comme le dit Celse, qui n'ait quelque partie malade.

XIX. Le travail de la digestion, le sommeil, une profonde ou longue méditation, les fortes affections de l'esprit, et toutes les autres choses de cette nature, qui produisent un changement universel dans le corps, pourroient être regardées comme de légères maladies, puisqu'elles gênent la liberté des mouvemens qui fait la bonne santé. L'ouvrage de la digestion, par exemple, offre l'image des premières traces des maladies. L'estomac, irrité par la présence des alimens, produit d'abord des secousses de tout le corps; il détermine ensuite du dehors au dedans, les mouvemens qui se reportent au dehors, d'où naît l'exercice constant et réglé des forces centripètes et centrifuges : or, tout cela a lieu à peu près de même dans les maladies bien caractérisées. Ainsi la digestion, et surtout une digestion laborieuse, ne diffère point d'un accès de fièvre ou du travail organique de la suppuration.

XX. Les maladies doivent être distinguées selon que leur caractère est plus ou moins marqué et indestructible, en opiniâtres, en régulières ou irrégulières, en évidentes ou occultes, en courtes ou longues, en graves ou légères, en bénignes ou mortelles. Les maladies sont bénignes quand elles remettent l'idiosyncrasie dans ses droits: elles sont mortelles, ou essentiellement, quand elles éludent tous les efforts de l'art, et qu'elles s'augmentent de jour en jour; ou accidentellement, quand on commet des fautes dans le traitement, ou qu'on les abandonne à la nature, déjà trop foible pour les surmonter. Il y a aussi des maladies incu-

rables qui ne sont point mortelles, parce que la vie peut subsister avec elles. De là naissent des espèces de tempéramens factices, immuables, qui ont fréquemment lieu dans les longues affections.

XXI. Chaque maladie a sa marche et sa révolution, ou un espace de temps qu'elle parcourt; elle a ses temps d'accès et de durée, qu'il est, pour ainsi dire, impossible de changer. Un observateur attentif peut y remarquer dans toutes, comme dans l'excrétion d'une glande, ou dans l'ouvrage de la digestion : 1°. certain changement du corps, qui annonce les approches de la maladie ou sa préparation; 2°. les phénomènes qui indiquent sa présence ou sa formation; 3°. l'effort combiné de tous les organes, qui termine la maladie, soit en la déracinant tout-à-fait, et ramenant la santé, soit en la changeant en une autre, ou bien cet effort cède lui-même à la violence du mal, et s'éteint avec la vie du malade. Cet ordre des changemens, qui est commun à toutes les maladies, paroît établir entre elles la ressemblance de forme qu'Hippocrate a dit leur appartenir, et que leur véhémence ou leur petitesse, leur lenteur ou leur célérité, etc. ne sauroient leur ôter.

XXII. Maintenant qu'on regarde la maladie comme un effort salutaire que fait la nature pour se mettre en liberté, ou comme un désordre dans les mouvemens, qui tend à la destruction de notre machine, c'est une question que nous renvoyons à l'École, à l'exemple des vrais médecins cliniques, qui ne s'occupent point de ces sortes de discussions métaphysiques, d'autant que l'une et l'autre opinion peuvent être renversées de fond en comble, et sont également à craindre, à cause des doutes qu'elles font naître sur le pouvoir qu'a la nature dans les maladies, la fin qu'elle s'y propose, et sur la retenue que le médecin doit y garder, ou l'activité qu'il doit y apporter. Qu'on vante donc tant qu'on voudra ces opinions, le devoir du médecin est de se préserver de tout esprit de système, de s'appliquer à connoître les cas où il doit agir, et ceux où il doit être simple spectateur, et d'éviter surtout l'excès dans lequel tombent ceux qui violentent la nature, ou ne lui prêtent pas assez de secours, parce qu'ils n'ont pas une connoissance exacte ou suffisante du caractère des maladies, de leurs temps, de leur marche, de leurs symptômes, et en un mot, de l'art de guérir.

XXIII. Pour nous garantir sûrement de ces erreurs, citons pour exemple une maladie simple, que l'on peut assez bien comparer à une fonction excrétoire, ainsi que nous l'avons insinué plus haut. Il est effectivement des signes qui indiquent les approches de la maladie ou sa formation; il en est d'autres qui marquent son état et sa terminaison heureuse et malheureuse. De même dans une maladie d'irritation, la partie affectée reçoit d'abord une somme de forces plus grande que de coutume; elle est simplement plus animée; c'est là le premier temps, ou temps d'irritation, lequel répond assez bien à celui de l'érection d'une glande qui se dispose au travail de l'excrétion : quand le mouvement de la partie affectée s'est entièrement accru, et ne peut plus s'accroître, ce temps est le second de la maladie, celui de sa maturité, qu'accompagnent

des phénomènes semblables à ceux de l'érection ou l'orgasme d'une glande; enfin, lorsque la maladie est terminée, et que la partie, ainsi que la glande après son travail, a repris son repos, ou est sur le point de le reprendre, c'est là le troisième ou dernier temps, celui de l'excrétion achevée. Tout cela sera éclairci dans la suite.

XXIV. Pendant que ces changemens se passent dans un corps malade, il s'y fait une commotion, les forces y agissent inégalement, l'ordre des mouvemens naturels se déconcerte, se trouble. Telle est l'origine de la fièvre, dont les symptômes sont un sentiment de froid et de chaud contre nature, qui se succèdent dans un ordre régulier ou irrégulier, la fréquence du pouls, sa foiblesse ou sa force, puis durent plus que dans aucune fonction naturelle. On peut par-là concilier les divers auteurs, les anciens avec les modernes, les théoriciens avec les cliniques, sur le mécanisme de la fièvre. Cette maladie provenant d'une distribution inégale des forces, il arrive que certaines parties, comme est surtout le cœur, éprouvent une action vive et tumultueuse. Ce qu'on vient de dire ne regarde seulement que quelques phénomènes de la fièvre; car il est aussi difficile de dire au juste ce qu'est sa nature, qu'il l'est de dire ce qu'est la nature du mouvement, celle de la chaleur et d'autres choses semblables. D'ailleurs, comme une expérience bien suivie suffit, ou apprend plus que toute la subtilité du raisonnement, nous renvoyons aux lits des malades ceux qui voudront acquérir une connoissance de la fièvre. Ce parti, que tout le monde peut prendre, si on y eût bien pris garde auroit dû faire renoncer à bien des détails ennuyeux qu'on nous a donnés sur la nature de cette maladie, que l'on peut même regarder en général sur le pied de toutes les autres affections, étant comme elles plus ou moins sensible ou insensible, générale ou particulière, et toujours leur compagne, si elle n'en fait la partie essentielle.

XXV. Toute fièvre a trois temps principaux, ou trois divisions. Quand, par exemple, elle prend sa source dans l'estomac, c'est à ce viscère que son premier temps appartient; le second temps est lorsqu'elle se communique à quelque partie sympathiquement, et le troisième est lorsqu'elle se termine. On peut, suivant l'ordre de ces trois temps, distinguer chaque fièvre ou chaque maladie prise en total en trois espèces particulières : le désordre que cause dans un viscère l'irritation qu'il éprouve, constituera la première fièvre ou fièvre d'irritation; la seconde sera la fièvre de coction, laquelle est due à une action vive et énergique de la partie affectée; et la troisième, celle où la partie fait le dernier effort pour se rétablir, sera la fièvre d'évacuation, qui est la voie assez ordinaire par laquelle les maladies se terminent. Quelquefois ces trois temps, ou ces trois fièvres, gardent entre elles des intervalles assez égaux et assez longs pour pouvoir être distinguées; souvent aussi leur marche est inégale et confuse. De là naît une division des maladies en simples, en compliquées et en intermittentes; il en est aussi d'ori-

ginaires, d'accidentelles et de composées. Les trois temps dont nous venons de parler existent de même dans les affections chroniques, et ils y sont plus ou moins séparés et sensibles, selon la nature de la partie affectée, l'âge et le tempérament du malade; c'est ce que l'observation démontre. Les anciens ont eu raison de distinguer dans les maladies, leur commencement, leur accroissement, leur état et leur terminaison. Cependant comme il arrive quelquefois que les symptômes sont dans l'état ou à la fin tels qu'au commencement, ou plus légers dans l'état que dans l'augment; il ne faut pas trop s'en rapporter à ces divisions des anciens; celle que nous venons de proposer paroît plus claire et plus sûre, et ne sera peut-être pas sans utilité.

XXVI. Il faudroit, pour bien connoître la fièvre, être bien instruit de l'inflammation et de ses effets; car l'inflammation accompagne et est la cause ou l'effet de bien des maladies; cependant il ne faut pas croire ou s'imaginer qu'elle se rencontre dans toutes. Cet excès, auquel se sont livrés quelques modernes, pourroit justement faire douter s'ils n'ont pas été moins sages et moins heureux que les anciens sur le fait de l'inflammation elle-même, dont ils ont poussé trop loin la théorie comme le traitement, et souvent aussi confondu les vraies indications curatives, se laissant ainsi surprendre par le faux éclat de leur savoir. Les maux qu'a causés de nos jours la doctrine dont nous parlons, sont assez connus. Afin d'éteindre la source de ces maux, notre première attention sera de ne point relever une foule de questions minutieuses, qui n'ont que trop grossi les écrits de Vieussens et de Chirac, maîtres fameux en cette matière, sur laquelle on pourroit dire que les philosophes se sont joués.

XXVII. On doit entendre par inflammation, en médecine, un amas de sang, de feu ou de chaleur et de forces dans une partie, lequel s'est fait par le moyen des nerfs et des vaisseaux qui la composent; ces vaisseaux, dont les liqueurs peuvent se porter en avant ou en arrière, fluer ou refluer suivant la détermination des oscillations ou de la force qui les meut, sont comme autant de puissances en érection dont l'effort est dirigé vers un centre particulier : le lieu où réside ce centre est ordinairement le tissu cellulaire, dont quelques lames, entortillées entre elles, font le même effet qu'une épine enfoncée dans les chairs; de manière qu'on a eu assez de raison d'appeler une partie enflammée, *furens*, furieuse, puisqu'étant devenue l'aboutissant de l'effort des autres parties, elle a une action considérable qui lui fait attirer ou repousser vivement les humeurs.

XXVIII. Il y a dans toute inflammation vraie, un ou plusieurs centres ou noyaux formés par la compression des lames du tissu cellulaire, et par leur collement. C'est la facilité qu'ont ces lames à se coller entre elles lorsqu'elles restent quelque temps sans action, qui empêche qu'une partie enflammée ne se guérisse ou ne se résolve jamais parfaitement, comme le prouvent les callosités qu'on remarque toujours à la suite des inflammations vraies;

du moins est-il bien vrai qu'une résolution parfaite dans ce cas, est un cas très-rare.

XXIX. Enfin, le simple gonflement des veines et des artères, ou de leurs ramifications, tels que dans les varices et les anévrismes, ne doit pas plus être rapporté à l'inflammation, que les œdèmes, les taches et les echymoses, qu'on trouve souvent dans les cadavres qu'on ouvre. Pour ne pas se méprendre dans ces sortes d'ouvertures, il faut soigneusement laver les parties dans de l'eau; si après cela il reste des callosités, il n'y aura point à douter que l'inflammation n'ait existé, pourvu que les signes qui la caractérisent, savoir, la douleur, la célérité dans la maladie, la fièvre, et un véritable état de spasme, aient été observés dans le vivant; mais si on ne découvre point de callosité, surtout dans les organes qui ne sont pas membraneux, l'on pourra croire que les engorgemens, s'il y en a, doivent leur existence au relâchement, et non à l'inflammation, ou à un surcroît d'action des parties affectées; ce qui doit être bien distingué, à cause de l'importante utilité qu'on peut en retirer tous les jours dans la pratique.

XXX. L'organe cellulaire, ou tissu muqueux, est donc le siége de l'inflammation et la cause du gonflement qui l'accompagne; car il est rare qu'il se forme des tumeurs dans les parties simplement membraneuses, dans lesquelles il n'y a pas de tissu cellulaire; l'organe cellulaire fournit d'ailleurs une matière muqueuse ou gélatineuse propre à former des callosités et à les faire croître. Cette matière (originairement partie mucilagineuse des alimens) est le suc nourricier qui ne s'est pas encore converti en lames, et qui, dans beaucoup de maladies, abonde dans le sang, ne pouvant pas être reçu dans le tissu cellulaire, comme la bile y abonde, quand elle ne se sépare pas dans le foie. Nous observons à ce sujet, que comme l'inflammation du foie ne produit pas toujours l'ictère, de même toute affection de la peau ou de son tissu cellulaire n'engendre pas toujours une pléthore du suc nourricier, parce qu'il n'en reflue pas assez dans le sang. Le suc gélatineux ou nourricier, pour raison de sa surabondance et de la facilité qu'il a de concrètre, est encore la cause de ces couennes ou pellicules qui surnagent dans le sang tiré des veines, pellicules qui sont plus ou moins épaisses et dures, selon la durée du temps que le sang repose dans les palettes. On attribue donc mal à propos ces pellicules à la chaleur de la fièvre, qui n'est jamais assez forte pour pouvoir produire une concrétion. On n'a pas plus de raison de les attribuer à une humeur morbifique qui souvent n'existe pas, comme, par exemple, dans une inflammation occasionnée par une ligature faite dans un corps sain. Il y a donc dans presque toutes les maladies, pléthore du suc nourricier; et les concrétions qui se forment sur la surface du sang dans les affections aiguës et chroniques, ne sont autre chose que ce même suc, qui n'a pas pu se loger dans le tissu cellulaire. Le suc nourricier est encore la cause de la blancheur du sang qu'on tire aux nourrices, blancheur qui en impose à certains médecins qui la prennent, surtout s'il y a fièvre, pour le produit d'une

humeur corrompue. Enfin, comme le lait reflue quelquefois des mamelles dans le sang, le suc nourricier y reflue de même; voilà pourquoi le sang de certaines femmes grosses a été trouvé de la couleur du lait.

XXXI. De la mauvaise application du suc nourricier proviennent les noyaux des inflammations, les callosités, les cicatrices, nombre de tumeurs squirrheuses, les concrétions polypeuses, même celles des vaisseaux sanguins, qui arrivent surtout lorsque leur ton a été affoibli par l'excès des saignées. Ce même suc, par son mélange avec le sang, fournit la matière, tant des humeurs hétérogènes qui s'engendrent dans les maladies et s'évacuent par les urines, les crachats et les sueurs, que des abcès et des métastases; il fournit aussi la matière critique de l'inflammation, matière que Galien a prise mal à propos pour du pus; car le vrai pus, dit Hippocrate, se forme de la chair et non du sang et des autres humeurs; d'ailleurs, cette matière se mêle avec les urines, au lieu que le vrai pus ne s'y mêle point. Le suc muqueux est encore souvent la matière des crises louables des diverses maladies. Enfin, quand il s'engage dans le tissu spongieux, il devient la cause matérielle de la gangrène et du sphacèle, mais par un mécanisme différent de celui de la putréfaction cadavéreuse; car l'odeur qu'exhale une partie gangrenée, n'a pas plus de rapport avec l'odeur de la pourriture, que n'en a celle des matières fécales; ainsi la prétendue vertu spécifique des antiseptiques, tant vantée contre la gangrène, est fort ébranlée par l'observation. La résolution, la suppuration, les œdématies, la pléthore particulière des vaisseaux, ou leur inanition, tous ces phénomènes par lesquels se terminent, tant les maladies aiguës que les chroniques, dépendent toujours de la différence de lésion des parties organiques.

XXXII. Quant aux miasmes et corpuscules délétères, poisons et virus de toute espèce, qu'on sait être la cause matérielle de bien des maux, et contre lesquels on vante bien des spécifiques, il est très-certain qu'il existe de ces miasmes; mais 1°. leur nature est encore absolument inconnue; et peut-être le sera-t-elle toujours; 2°. il est d'expérience certaine que ces miasmes n'affectent les corps que selon les dispositions qu'ils y trouvent; de sorte que (et ceci mérite d'être bien remarqué) ce qui nuit à une partie est souvent salutaire à une autre; 3°. la guérison d'un corps infecté de ces miasmes, qu'elle s'obtienne par des spécifiques ou autrement, est toujours subordonnée, de même que les phénomènes qui l'accompagnent, aux lois de la vie ou au mouvement et à la sensibilité des parties et à l'ordre de leurs fonctions; d'où il suit, 1°. que la nature des miasmes nous étant entièrement inconnue, les moyens de les combattre surpassent nos forces, la raison ne pouvant pas nous la fournir; 2°. que l'objet du médecin, à l'égard de ces substances pernicieuses, est de s'attacher à bien connoître les tempéramens ou les idiosyncrasies qu'elles peuvent affecter; 3°. qu'il seroit important surtout de connoître par quels mouvemens l'art ou la nature parviennent à détruire les miasmes, afin de pouvoir régler

ces mouvemens, de les calmer ou de les exciter, suivant l'exigeance des cas.

XXXIII. Soit, pour exemple, le virus variolique. L'on dit que dans certains temps il se transporte d'un pays dans un autre, je l'accorde : mais pourquoi reste-t-il ordinairement sans effet dans ceux qui ont déjà eu la petite-vérole ? car il est indubitable qu'il s'insinue dans le sang de ces personnes, en se mêlant avec l'air de la respiration, avec la salive et les alimens ? Qui plus est, pourquoi n'agit-il point sur ceux qui sont encore dans le troisième temps de la maladie ? On ne peut pas dire que cela vient de ce qu'il trouve des entraves, puisque quand on le communique par insertion, il donne la petite-vérole à ceux qui ne l'ont pas encore eue. Il faut donc croire que s'il n'agit pas, c'est qu'il ne trouve pas le corps dans une disposition favorable, disposition qui a été détruite dans ceux qui ont eu la petite-vérole. Cette même disposition est donc en partie la cause principale de cette maladie : par conséquent l'aptitude à recevoir l'impression des miasmes varioliques, et les divers phénomènes ou effets qu'ils produisent, sont les véritables objets qui méritent l'application du médecin. Tout le reste n'est qu'accessoire et trop éloigné de sa portée.

XXXIV. Comme la disposition du corps est la cause de la stérilité ou de la fécondité des femmes, elle l'est aussi de l'impression des miasmes varioliques. L'on ne compareroit pas mal les accidens qu'on éprouve au commencement d'une maladie, avec les phénomènes de la génération ; car dans l'un et l'autre cas, on sent une je ne sais quelle secousse subite, l'ordre des mouvemens est changé, et celui qui s'établit ne disparoît que quand il s'est fait une excrétion. S'il est des tempéramens qui fécondent aisément le germe des maladies ; s'il en est même qui les convertissent toutes en celles qui leur sont propres, comme on le voit par l'exemple des asthmatiques, des goutteux, et de bien d'autres sujets infirmes qui, dans une épidémie, sont atteints de l'asthme, de la goutte, etc., soit que la pleurésie, l'angine, etc., règnent. Il se trouve aussi des tempéramens si bien constitués, qu'ils résistent à l'action de la plupart des miasmes, et se familiarisent même avec les poisons. Le tempérament et l'idiosyncrasie sont donc le vrai champ des maladies qu'ensemencent l'air, les eaux, et les autres choses non naturelles : les soins du médecin qui en est le cultivateur, consistent à en écarter habilement tout ce qui est nuisible, ou à ôter aux semences (qui sont immuables) l'aliment qui peut les féconder, en changeant la disposition du corps. C'est encore la constitution naturelle qui rend, par exemple, les Turcs sujets à la peste, les Anglois à la suette, etc. Il faut donc que le médecin s'applique à bien connoître les tempéramens qui sont la source de bien des affections ; et il doit ne pas se livrer tout entier, comme le font certains, à l'étude des épidémies et des maladies de certains pays, dont ils nous donnent d'amples et de riches descriptions, qui sont à peu près toujours les mêmes, tandis qu'ils négligent l'histoire du corps vivant : en un mot, il importe moins au

médecin de savoir quelles constitutions de l'air causent les épidémies, que de connoître les tempéramens qui peuvent en être affectés. Que tout médecin, dit Hippocrate, s'applique à connoître l'homme, non pas seulement par rapport à ce qu'il mange ou boit, car ce seroit peu de chose, par exemple, de savoir que le fromage lui est contraire : l'homme est sujet à bien d'autres causes de maladies. D'ailleurs le fromage n'est pas un aliment mauvais de sa nature ; s'il étoit tel, il incommoderoit tout le monde : or pourquoi cela n'arrive-t-il pas ? quelle est la disposition du corps capable de résister à ses mauvais effets ? Voilà ce qu'il faut principalement savoir.

XXXV. Occupons-nous des causes prochaines et immédiates des maladies, et des lésions réciproques entre les organes. De tout temps les médecins cliniques sont convenus que l'estomac et les viscères circonvoisins, sont les organes les plus féconds en maladies. Il y en a peu en effet où l'estomac ne joue au moins le second rôle, et dans lesquelles il ne devienne bientôt principal acteur, à cause de la correspondance qu'il a avec toutes les parties ; correspondance prouvée par une foule de faits, dont nous avons rapporté une partie ailleurs, et dont l'autre partie est assez connue. C'est pourquoi les médecins, dans le traitement des maladies, s'appliquent surtout à bien connoître l'état de l'estomac, et ne comptent sur la convalescence que lorsque ce viscère est bien rétabli. C'est d'après ces vérités connues, qu'Horace a dit que Prométhée avoit pourvu l'estomac d'une faculté merveilleuse ; que Galien a regardé cet organe comme l'entrepôt de l'action des autres parties ; et que Van-Helmont l'a considéré, non point, dit-il, à la façon de Galien, comme un sac ou un vaisseau destiné à cuire les alimens, mais comme un organe vivant qui, de même qu'un animal, goûte, flaire, et a divers appétits ainsi que ses dégoûts, qui sont quelquefois tels, qu'un homme aimeroit mieux mourir que d'avaler une seule bouchée d'un aliment que son estomac abhorre. Voyons maintenant comment les affections de l'estomac en peuvent causer dans les autres organes, et comment ces dernières deviennent idiopatiques, de sympathiques qu'elles sont d'abord. Il est surtout bien nécessaire de remarquer la durée de ces maladies sympathiques, afin de les connoître quand elles sont devenues idiopatiques.

XXXVI. Lorsque quelqu'un prend ou fait prendre des alimens en trop grande quantité, ou d'une nature opposée, il s'élève un conflit dans le ventre, qui se ferme inférieurement, et les esprits se portant dans toutes les parties, ils les refroidissent. Tel étoit le langage d'Hippocrate ; langage trop généralisé, qui fait bien voir qu'il étoit homme, comme il le dit lui-même. On auroit à lui demander par quelles voies les esprits iroient de l'estomac dans les autres parties, leur imprimer le caractère de ses maux ? Ceux qui ont attribué cet effet à des nuées de vapeurs, qu'ils ont supposées s'élever des entrailles, ont aussi trop généralisé leur opinion. Je n'en excepte point Van-Helmont, qui a imaginé son

Archée, être métaphysique, sujet au caprice, à la colère et à l'enjouement; ni les anatomistes et les chimistes, qui ont mis en avant leurs fermens, auxquels on peut rapporter la saburre, ou les humeurs épaisses de l'estomac, source prétendue d'obstructions, qui ne diffèrent des fermens que par le nom. Toutes ces opinions, qui appartiennent à des hommes célèbres, sont sujettes à bien des difficultés. Je ne pense pourtant pas qu'on dût entièrement les condamner et les rejeter. L'hypothèse des esprits, ou l'*impetum faciens* d'Hippocrate, vient de nous être retracée depuis peu avec beaucoup d'habileté par un auteur très-distingué, devenu l'ornement de son école, par son zèle et par le soin qu'il prend de l'épurer et d'y faire germer la doctrine que son docte collègue Van-Swieten a recueillie. Cette hypothèse refleurira indubitablement, quand elle aura été touchée par une main aussi habile. Qui peut ne pas admirer la fécondité et la profonde sagacité de Van-Helmont? Toutes ces productions méritent donc d'être transmises à la postérité.

XXXVII. Notre siècle est assez éclairé et assez ami du vrai, pour faire bientôt disparoître les hypothèses mal assurées. Il y a long-temps que nos maîtres se sont occupés sérieusement d'opinions très-rebattues. Hecquet soutenoit que les matières épaisses et visqueuses ne pouvoient pas passer de l'estomac dans le sang, par les orifices des vaisseaux lactés. Andry, convenant tacitement de cette vérité par rapport aux matières grossières, usa d'un subterfuge, en disant que celles qui étoient très-fluides et ténues pouvoient s'insinuer dans les vaisseaux lactés, et aller épaissir les humeurs ou les dissoudre par leur acrimonie; mais il n'est pas vraisemblable que des matières aussi ténues puissent épaissir. Par ces âcres, il faut entendre des corps hérissés de pointes : c'est là l'idée de l'acrimonie mécanique, ou de l'acrimonie produite par le broiement des globules du chyle. Or, pourquoi ces pointes ne s'accrochent-elles pas, dès leur entrée, dans les tuyaux lactés, qui ont un plus petit diamètre que les vaisseaux dans lesquels elles s'arrêtent et causent des inflammations? Quelle cause encore peut déterminer ces corps hétérogènes confondus dans la masse des humeurs, seulement vers une partie enflammée et douloureuse? De plus, on ne peut guère se persuader que, dans les fièvres aiguës, où la peau et la langue sont arides, les intestins dans un serrement convulsif, et presque toutes les sécrétions supprimées, les redoublemens soient causés par une humeur croupissante dans les intestins et absorbée dans le sang. Lors, dit-on, que la matière fébrille, devenue assez épaisse, passe sans interruption des premières voies dans le lit de la circulation, la fièvre est continue; quand elle n'y passe que par intervalles, ou qu'elle est plus abondante ou plus viciée dans certains temps que dans d'autres, elle produit des redoublemens. Mais seroit-il possible que dans le temps que toutes les parties sont dans un état de serrement convulsif, les vaisseaux du chyle seuls s'acquittassent de leurs fonctions, et donnassent passage à des matières visqueuses

ou âcres, tandis que l'observation fait voir que dans certaines maladies aiguës, de l'eau simple même dont on use, est ou retenue dans les intestins, ou aussi promptement évacuée par les selles, qu'elle l'est dans la lienterie ? On a beau prétendre et vouloir persuader à certaines gens, accoutumés à se repaître de chimères, qu'une matière corrompue, nichée dans les premières voies, devient, en passant dans le sang, la cause la plus ordinaire des maladies; cependant on ne peut pas douter que dans les maladies aiguës, il ne se trouve quelquefois dans l'estomac et les intestins bien des matières accumulées qu'il faut évacuer, et que le sang n'y en dépose beaucoup d'autres, pendant la durée de ces maladies. On ne peut pas non plus nier qu'il ne se mêle quelquefois au sang, même en santé, des matières hétérogènes, soit qu'elles y parviennent par les voies du chyle, ou par d'autres : mais il est aussi peu croyable que des humeurs épaisses, âcres, irritantes et caustiques, puissent être reçues dans les vaisseaux lactés, principalement dans les fièvres aiguës, qu'il l'est que de l'eau, ou toute autre chose que de l'air, entre dans la glotte, de la bile dans les parotides, etc. Ces accidens sont très-rares, et ne peuvent par conséquent pas faire une règle générale ou ordinaire par rapport aux causes des maladies.

XXXVIII. L'économie animale, si nous la consultons, nous apprendra bien mieux à connoître la cause que nous cherchons. Les nerfs de l'estomac et des intestins fournissent cette cause. Ces nerfs, appelés nerfs gastriques, se distribuent à toutes les parties du corps; ils peuvent par conséquent porter les plus grands désordres dans celles qui sont les plus éloignées de l'abdomen. Telle est l'origine vraie de presque toutes les maladies, l'action lésée des nerfs gastriques, origine qu'on peut reconnoître par l'inspection des maladies, et en méditant sur les observations des praticiens. Quelle que soit donc la cause qui agace et irrite les membranes des intestins, ou tout autre viscère de l'abdomen, soit un œdème ou une érisypèle, soit une matière muqueuse et épaisse qui tapisse leurs cavités et les obstrue, elle change l'ordre de leurs mouvemens et celui des humeurs qui y circulent. Les nerfs de ces parties, dont l'anatomie n'a encore démêlé qu'imparfaitement l'enchaînement merveilleux, étant irrités par les causes mentionnées, il ne peut se faire que le désordre que ces parties éprouvent, n'entraîne celui de tous les organes de l'abdomen, et de tous les autres organes avec lesquels elles sympathisent. C'est ainsi qu'un jeune arbrisseau, qui est couvert de neige, se sent pressé jusqu'à la moindre de ses parties, et que quand on détruit quelqu'une de ses racines les feuilles correspondantes se flétrissent.

XXXIX. Il est une autre cause des maladies fort fréquente, et qui tient de fort près à la cause précédente, à l'irritation. Hippocrate a connu et désigné cette cause, en parlant de l'espèce de suffocation qu'éprouvent certains malades à l'occasion de l'irruption que font les viscères de l'abdomen contre le diaphragme. Quelquefois c'est l'estomac qui se gonfle et se dresse le premier, comme pour

s'opposer aux secousses que lui cause le diaphragme ; souvent c'est l'intestin colon que sa structure, sa situation et sa sensibilité rendent très-mobile et la source de bien des maladies, comme la pratique le fait voir. Quand le colon est affecté, dit Arétée, tantôt la douleur se fait sentir vers les côtes supérieures, imitant quelquefois le point de côté, tantôt elle se fixe dans les fausses côtes, à droite ou à gauche, et donne à croire que le foie ou la rate sont affectés. Souvent aussi ce sont les intestins grêles qui se soulèvent les premiers ; ils s'agitent comme le pourroit faire un animal, comme une couleuvre qui auroit été blessée. Ici c'est le foie tuméfié, selon Hippocrate, ou plutôt la rate qui est plus flexible et plus mobile, qui presse le diaphragme ; tantôt c'est la matrice, source de bien des maux, qui exerce sa fureur et sa tyrannie. Tous les viscères dont on vient de parler se dressent ensemble ou séparément ; l'état de spasme où ils sont alors et qu'augmentent ou entretiennent les ventosités contenues dans les intestins, et les contractions irrégulières qu'elles leur causent, les rend fort sensibles aux réactions du diaphragme, qui, de son côté, se trouvant pressé et gêné dans ses mouvemens, devient un obstacle à la respiration, cause le gonflement des vaisseaux de l'abdomen, et fait aborder le sang en plus grande quantité au cerveau. Ces phénomènes qui se passent presque insensiblement dans les maladies chroniques, sont plus prompts et plus marqués dans les aiguës. Soit donc que le diaphragme se trouve comprimé sur ses côtés, soit antérieurement, il est ou immobile, ou élevé vers le thorax. Dans ce dernier cas, l'angle qu'il formera par son élévation gênera plus ou moins la portion du poumon qui s'y trouvera logée. Cette partie du poumon ne pouvant plus s'étendre comme de coutume, ou céder à l'effort de l'air, les humeurs y circuleront nécessairement plus lentement, et le tissu cellulaire, également engorgé, contractera des adhérences qui produiront des inflammations, des œdèmes, des convulsions, ou toute autre affection de poitrine résultante originairement de la compression du diaphragme. En conséquence de cette même compression, les prolongemens de la plèvre et du péritoine qui s'unissent au diaphragme, se trouvant distendus, il peut en résulter un grand nombre d'accidens ou de maladies dans les viscères de l'abdomen, qui seront plus ou moins importantes, selon le degré de l'étranglement qu'ils éprouveront. Enfin la tête et les extrémités se ressentiront de tous ces désordres, soit par la voie des nerfs, soit par celle des compressions successives du tissu cellulaire ; et comme le foie, la rate, le mésentère et les reins y causent des tumeurs, des douleurs ou des convulsions, chacun suivant la nature de leur département, le désordre des autres parties de l'abdomen peut aussi y produire de semblables affections. La correspondance du diaphragme avec les organes du ventre, dit Baillou, et son adhérence avec la plèvre, et celle de la plèvre avec les côtes, rendent raison des fausses affections de poitrine que la cacochimie produit, et des douleurs que sentent vers les mamelles, le sternum ou les côtes, les personnes sujettes

aux ventosités, enfin des oppressions de poitrine qui ont lieu au commencement des paroxysmes, dans l'incube et dans les embarras d'entrailles. Si l'on examine bien l'action qu'ont les poches du tissu cellulaire, respectivement les unes sur les autres, il sera facile de concevoir cette chaîne de compressions morbifiques dont nous parlons, qui se font du dedans au dehors, et du péritoine et de la plèvre vers la tête, la surface du corps et ses extrémités, surtout si on se rappelle la distribution des nerfs et les sympathies qui en naissent. C'est donc ainsi que la plus petite partie du corps peut, comme l'observe Hippocrate, rapporter ou transmettre à ses proches le bien ou le mal qu'elle éprouve.

XL. Ces causes de maladies, ces compressions que font les viscères sur le diaphragme, ne sont pas de pures possibilités; elles sont fondées sur des faits certains, non rares, et qu'on peut reconnoître moyennant un peu d'attention. Ainsi j'ai souvent eu la satisfaction de voir dans des ouvertures de corps, des taches, des échymoses, des gangrènes dans les intestins, le diaphragme, le poumon et même la peau, qui n'étoient dues qu'aux compressions dont je parle. Il ne sera pas inutile d'avertir ici qu'il faut apporter bien des précautions dans les inspections des cadavres, et que rien ne paroît plus difficile que d'y découvrir ce qu'on cherche, quand on est en garde contre les opinions communes. Il y a en effet bien de ces sortes d'inspections que l'impéritie, l'ennui et la précipitation rendent inutiles et absolument infructueuses; de sorte que plusieurs de ceux qui s'applaudissent de leurs découvertes en ce genre, deviennent la risée des personnes instruites, qui savent qu'il n'est rien de plus délicat en anatomie, et je ne crains pas de dire, fondé sur ma propre expérience, qu'il est plus aisé de faire une opération sur le vivant, que de porter un jugement solide d'après l'inspection d'un cadavre. Dans le premier cas, l'usage a déterminé certaines règles que l'on suit; mais dans le second, ces règles restent encore à tracer.

XLI. Une des principales causes prochaines des maladies, et que l'on peut apercevoir, est le vice des organes de l'abdomen qui se communique à toutes les parties du corps et à sa circonférence, par le moyen de leurs correspondances réciproques, et soit qu'il y ait augmentation ou diminution dans les mouvemens. Cette correspondance d'action qu'ont les viscères de l'abdomen avec les autres parties, fait concevoir pourquoi le dévoiement produit de bons effets dans les maladies des yeux. Attribuera-t-on ces effets à une évacuation de matières épaisses, âcres et inflammatoires, qui de l'estomac s'étoient portées aux yeux par les routes du chyle? C'est sur le même principe qu'est fondée l'utilité du vomissement dans la migraine. Ceux qui prétendroient que cette maladie est toujours causée par les vapeurs qu'envoie au cerveau la matière qu'on vomit, devroit également dire que dans une plaie ou une violente commotion du cerveau, le vomissement qui survient est l'effet de certaines matières morbifiques que cet organe dépêche vers l'estomac. C'est aussi la raison de la corres-

pondance dont il s'agit, que ceux qui ont la fièvre avec le point de côté sont guéris par des selles abondantes de sérosités ou de bile. La même cause fait que l'art comme la nature remédient au crachement de sang, accompagné du point de côté, en excitant le vomissement ou la diarrhée, qui ramènent le calme dans les entrailles. C'est pour la même raison aussi que les douleurs aux épaules, qui s'étendent jusqu'aux mains et y produisent de la stupeur, sont emportées par un vomissement de bile noire. La même cause encore donne lieu à la surdité à laquelle sont sujettes les personnes atteintes de la fièvre, et dont le ventre est resserré; elle rend aussi raison des accidens quelquefois très-graves, et qui sont surtout très-remarquables dans la colique des peintres et autres spasmes, que les remèdes violens, les poisons, les vers logés dans les intestins, produisent dans les parties les plus éloignées de ces organes. Enfin c'est pour la même cause, la raison de la correspondance des entrailles avec toutes les autres parties, que même les personnes qui jouissent de la meilleure santé éprouvent ordinairement, quand le ventre manque de s'acquitter de sa fonction, des douleurs dans les membres, une pesanteur de tête, une gêne dans la respiration, et du malaise dans tout le corps. Les exemples que nous venons de citer, et beaucoup d'autres que nous pourrions leur associer, ne prouvent-ils pas qu'on doit chercher la source de presque toutes les maladies dans l'étendue du domaine de l'estomac? Ils le prouvent sans doute, et la chose sera parfaitement bien confirmée dans la suite.

XLII. Il y a des maladies de l'abdomen qui s'y bornent entièrement, ou y sont circonscrites, ou bien qui n'affectent les autres parties que sympathiquement. De ce nombre sont les digestions laborieuses, les indigestions, vraies fièvres stomacales qui sont très-communes et forment une classe fort nombreuse : ces maladies, dis-je, se terminent ou finissent dans l'abdomen même, et quelquefois aussi elles se jettent sur d'autres parties. On ne peut guere distinguer les trois temps dans les fièvres purement stomacales : le troisième temps, celui de l'évacuation, peut seulement y être bien aperçu, parce qu'alors l'effort est toujours général. Quand une de ces fièvres se change en une autre maladie, elle a fini son premier temps ; et devenue dès lors idiopatique, ou propre à l'organe qu'elle affecte secondairement, soit qu'elle soit inflammatoire ou non inflammatoire, elle parcourt ses temps ordinaires avec plus ou moins de véhémence, suivant la nature de l'organe affecté et le degré d'affection. Ainsi la fièvre stomacale simple, la pectorale, la capitale, la cutanée, l'articulaire, peuvent chacune en particulier émaner de la même source, ou d'une seule et même affection. De cette théorie naît une division féconde des maladies, tant chroniques qu'aiguës, qu'une observation exacte fait connoître, et qui mérite de grands égards dans la pratique.

XLIII. Le médecin doit, dans le traitement de chaque maladie, s'appliquer à la simplifier autant qu'il est possible, à lui donner une marche et une terminaison semblables, par exemple, à celles

de la digestion. Cette conversion des maladies compliquées en simples, des malignes en bénignes, est sans contredit un objet des plus importans dans l'art de guérir. Le médecin doit encore, si les forces du malade, le degré et le caractère des maladies le permettent, changer les chroniques en aiguës, les invétérées en récentes, les particulières en générales. Quant à celles qui sont incurables de leur nature, qui forment un tempérament ou une constitution immuable, ou qui sont décidément mortelles, il doit éviter de les entreprendre, et surtout de les combattre de front, puisque l'art n'y peut presque rien. Il faut donc qu'il sache bien distinguer les maladies guérissables des incurables, et qu'il connoisse aussi les signes diagnostics bien évidens de chacune en particulier, soit stomacale, pectorale, etc., et ceux de leur progression. Mais existe-t-il de ces signes tellement démonstratifs ou évidens, qu'on puisse dire d'une fièvre pectorale, par exemple, qu'elle est dans le temps d'irritation, ou dans celui de coction, qu'elle parviendra dans peu, ou tard, à l'expectoration, et ainsi du reste?

XLIV. L'on peut raisonnablement comparer une maladie à la fonction d'une glande, et nommer son dernier temps, temps d'excrétion, puisqu'il est certain que toute affection, soit aiguë ou chronique, qui se guérit bien, ou selon les vœux de la nature, finit toujours par quelque évacuation. Les plus célèbres des anciens donnoient à cette évacuation le nom de crise ou de solution, et celui d'appareil critique à la fièvre qui la prépare, ou à la troisième fièvre dont nous avons parlé ailleurs. Dans toute maladie où l'effort critique, c'est-à-dire la troisième fièvre, est assez considérable, la crise a lieu ou devient sensible, et elle est insensible quand l'effort est lent et peu vif. Nous remarquerons ici que le mot d'excrétion est moins ambigu que celui de crise, qui grossit trop l'idée figurée et systématique du combat que la nature livre à la maladie. Poursuivons. Comme il se fait dans l'état de santé des évacuations qui loin d'être utiles, sont préjudiciables, telles qu'une sueur forcée et pareille excrétion de semence ou de lait, il se fait aussi des crises imparfaites ou nuisibles, dépendantes de la nature ou de l'art. De plus, comme certaines excrétions naturelles, par exemple celles de la semence, sont accompagnées de la convulsion du corps, laquelle répond à l'étendue du domaine de l'organe excrétoire, tandis que d'autres se font peu à peu et presque imperceptiblement, comme la séparation de la bile et celle du suc pancréatique; il y a également des crises qui sont précédées de mouvemens très-apparens, et d'autres dont l'appareil est insensible. Toute crise encore, ainsi que toute excrétion, suppose une préparation des humeurs, laquelle est l'ouvrage de la vie dans les deux cas; et comme tout organe excrétoire, dans l'état naturel, s'érige et est aidé de l'action des autres organes, avant et pendant l'évacuation; de même dans les crises parfaites qui s'opèrent précisément dans les mêmes organes que les excrétions, toutes les parties du corps conspirent avec l'organe qui est en travail. La plupart des excrétions ou sécrétions s'a-

chèvent dans l'espace de vingt-quatre heures ; les crises ont aussi leurs temps, et peut-être leurs jours et leurs heures marqués : enfin, comme il y a grand sujet de croire que l'ordre des excrétions répond à celui de la digestion, pareille conformité a lieu entre les progrès de la crise et les redoublemens de la fièvre qui l'accompagne. C'est ainsi qu'en poussant plus loin la comparaison des crises avec les excrétions, on résoudroit bien des problèmes qu'on n'a pu expliquer jusqu'ici, et dont la solution répandroit un grand jour dans la médecine.

XLV. Il faut noter que la crise se fait assez facilement dans certaines affections, et très-difficilement dans d'autres ; ce qui fournit une distinction des maladies très-importante, qui mérite d'être méditée sans cesse. La crise, pour être entière et parfaite, doit s'accomplir comme l'excrétion dans un temps déterminé, avec aisance et avec tous les autres caractères louables qui lui appartiennent ; de manière que le corps reste en état de bien faire ses fonctions ; mais rien ne nuit tant au travail des excrétions, soit en santé, soit en maladie, que la trop grande sensibilité des nerfs ou leur agacement, qui est souvent causé par les affections de l'âme. Les maladies où cette redoutable disposition du genre nerveux se rencontre, sont nommées *nervales ;* et on nomme *humorales* celles où elle n'a pas lieu, et où la crise se conduit bien. Cette considération en général sur l'état des nerfs, ne doit jamais être perdue de vue dans la pratique ; elle sert à distinguer les maladies bénignes des malignes, les longues des courtes, celles qu'on doit brusquer d'avec celles que le temps, la patience, le régime, et quelques autres légers secours, guérissent.

XLVI. L'art guérit les maladies, en préparant et en excitant la crise, soit qu'il procure l'augmentation de la fièvre, ou d'autres symptômes qui en tiennent lieu, comme quand on fait vomir, qu'on purge fortement, ou qu'on provoque la sueur (augmentation qu'on pourroit nommer *appareil critique artificiel*), soit qu'il détermine quelque excrétion lente, que les anciens appeloient *fluxion,* fût-elle occasionnée par la nature ou par l'art. Le grand art du médecin est d'accélérer ou retarder les crises à propos, et par conséquent de bien connoître les cas où il doit employer l'un ou l'autre moyen. De plus, l'art peut et entreprend quelquefois de changer une maladie qui menace de prendre une mauvaise tournure ; il peut, dis-je, par certaines évacuations, ou par d'autres moyens, la suspendre, l'étrangler, et écarter des crises qui seroient funestes si la maladie étoit livrée à son cours. Il faut pourtant avouer que ces tentatives sont pleines de danger, et qu'il vaut souvent mieux, dans un cas douteux, se prêter aux mouvemens de la nature, qui vient heureusement à bout, à la longue, de ce que l'art sembleroit pouvoir faire en un seul coup. Un médecin par excellence, qui posséderoit véritablement les trésors de l'art, et dont les anciens auroient pu dire, à bon droit, qu'il est comparable à un dieu, seroit celui qui pourroit bien prévoir les suites d'une maladie que l'art auroit changée de la

manière que je l'ai dit, et qui sauroit déterminer tous les cas où ce moyen seroit praticable.

XLVII. Ce qui a été dit fait comprendre la ressemblance qu'il y a entre une maladie aiguë et une maladie chronique, puisque la différence de leur forme et de leur marche ne change rien à leur essence, suivant laquelle elles font toutes un effort excrétoire terminable par une évacuation, si le malade ne meurt; elles ont aussi trois temps principaux. Toute affection qui se change difficilement en aiguë, ou dont la coction a peine à se faire, est une affection chronique. Celle qui est aiguë devient chronique quand on l'étouffe ou qu'on supprime le travail de la crise. On peut ainsi monter par degrés de la maladie la plus simple à la plus compliquée. Il faut espérer qu'on sera un jour assez heureux pour connoître l'ordre et les révolutions des maladies chroniques, comme on connoît celles des aiguës, où il reste pourtant encore des recherches à faire. Chaque changement d'âge ne seroit-il point une crise, ou ne la favoriseroit-il pas? Si la chose étoit ainsi, on pourroit regarder la puberté, dans les personnes des deux sexes, comme la crise de l'enfance et de ses infirmités. Hippocrate remarque que le *pachisme* duroit au moins six ans; qu'une espèce se guérissoit dans six mois, et une autre espèce dans deux ans. Baillou demande s'il n'y auroit pas des maladies d'un an et de sept ans. Notre art sera bien plus beau et plus parfait quand on connoîtra sûrement celles qui doivent durer des jours, des mois et des années, et la méthode de les traiter. Ce dernier point est vraiment important, et d'autant plus désirable, qu'aujourd'hui, comme autrefois, on voit trop souvent des traitemens discordans, confus et tumultueux, suivant les expressions de Cœlius Aurélianus, et de Baillou.

SECONDE PARTIE.

Les maladies ou fièvres passagères de la région épigastrique. Celles de la masse des intestins; quelques-unes du foie, de la rate; quelques affections hémorroïdales; quelques coliques et affections de matrice. Les pâles couleurs; les accidens hypocondriaques; leurs changemens en maladie aiguë et fiévreuse lors de leurs terminaisons. La colique de Poitou ou des potiers, espèce de fièvre abdominale. Le hoquet; les irritations de la poitrine dépendantes des entrailles; leurs efforts contre le diaphragme; les palpitations de cœur dues aux mêmes causes. La toux de même espèce; l'asthme non confirmé, et d'autres incommodités et fièvres pectorales. Effets des entrailles sur le gosier; l'organe de la voix; les gencives; la migraine et autres douleurs de tête produit des strictures et du labeur des viscères du bas-ventre; les développemens critiques de ces infirmités; les maladies sympathiques des extrémités; les douleurs; les rhumatismes; leurs crises; leurs efforts fiévreux. La couenne du sang dans ces maladies de la surface du corps; leurs rapports avec les entrailles, avec le tissu cellulaire en général. Les forces centripètes et centrifuges. L'énergie et les efforts, où les contre-coups des viscères du bas-ventre sur toutes les autres parties; les efforts ou spasmes nerveux; les flatuosités; les maladies plus ou moins fixes, radicalement dues à cette action et réaction de l'intérieur et de l'extérieur. Accidens, incommodités, maladies sympathiques.

TACHONS d'éclaircir et de confirmer notre théorie par l'expérience, afin d'élever, s'il se peut, un édifice solide, que le laps du temps, ou le faux éclat des hypothèses ne puisse détruire ni pervertir.

Observation première. Un jeune homme qui se portoit à merveille, tomba de sa hauteur sur la partie inférieure du sternum, et se meurtrit les parois de l'épigastre; tous les secours qu'on lui donna furent inutiles; il y avoit trois mois entiers que le vomissement, la fièvre, et une douleur considérable de la partie contuse persistoient, avec un dégoût absolu pour les alimens. Les eaux chaudes de Barèges, qui furent données en boisson, procurèrent le calme à l'estomac, et, dès le troisième jour, l'appétit et la digestion allèrent assez bien. Cependant les accidens ayant reparu le dixième ou douzième jour, avec plus de force, on suspendit l'usage des eaux, qui fut repris au bout de quelque temps; on y joignit celui des bains tempérés, et le malade fut parfaitement bien rétabli dans l'espace de trente jours.

Obs. II. Une femme du peuple fut attaquée, après ses couches, d'une foiblesse d'estomac et d'un vomissement avec fièvre et perte d'appétit. Les eaux Bonnes ayant procuré une augmentation sensible de fièvre, dès la première semaine, elles tirèrent le malade d'affaire en très-peu de temps, c'est-à-dire, dans dix ou douze jours.

Obs. III. Un particulier ressentoit continuellement, près de la région de l'estomac, un poids, une stupeur et une douleur qui le rendoient fort inquiet sur son état, se figurant toujours avoir ce viscère en suppuration; sa respiration étoit jour et nuit laborieuse, et elle le devenoit surtout quand les autres symptômes s'augmentoient. Il fut guéri dans l'espace d'environ vingt jours, par l'usage des eaux chaudes en boisson et en bain, qui rendirent la flexibilité à sa peau, auparavant rude et aride.

Obs. IV. Une jeune femme, d'un tempérament assez robuste, et en proie aux affections de l'âme, tomba, trois années après ses couches, dans une sorte d'engourdissement, et dans une foiblesse d'estomac, provenans de ses couches, qui la mirent dans l'impuissance d'agir et la dégoûtèrent du soin de ses affaires domestiques. Quand elle avoit mangé, tous ses maux se réveilloient; les douleurs de l'estomac étoient véhémentes, et elle restoit immobile et roide, comme si elle eût été frappée de quelque accident funeste; mais à peine l'avoit-on étendue sur son lit, qu'elle recouvroit ses esprits. De plus, elle avoit les flueurs blanches qui couloient toujours, et ses règles étoient arrêtées. On avoit tenté inutilement toutes sortes de moyens; les eaux chaudes de Barèges en boisson produisirent un effet salutaire, qui fut marqué dès le quatrième jour: on y joignit les bains tempérés; les règles coulèrent en abondance; et vers le vingtième jour la malade recouvra sa brillante santé et toutes les grâces de son esprit; bientôt elle devint grosse.

Obs. V. Un homme sec et vorace, qui s'étoit livré aux plaisirs de la table et de Vénus, éprouvoit, pendant le travail de la digestion, une douleur plus aiguë dans certains temps que dans d'autres. Après beaucoup de remèdes employés en vain, les eaux chaudes de Barèges, bues le matin, produisirent une augmentation de la maladie qui dura dix jours, et elles excitèrent une fièvre assez

forte. Le malade ayant ensuite fait usage de ces eaux en boisson, à ses repas, et pris des bains tempérés, il fut parfaitement guéri vers le trentième jour. Quand, pendant le traitement, il manquoit de boire les eaux au dîner ou au souper, la douleur sévissoit presque avec sa violence ordinaire, et elle ne disparut entièrement qu'après le recouvrement parfait des forces de l'estomac.

Obs. VI. Un Espagnol éprouvoit des digestions très-laborieuses, accompagnées de nausées, souvent même du hoquet et de douleurs très-aiguës dans les parois de l'épigastre. Il fut guéri en buvant les eaux chaudes de Barèges, qui procurèrent d'abord des redoublemens de douleurs. Ces eaux guérirent aussi, dans le même temps, un homme bilieux, d'une douleur d'estomac et de rapports aigres, auxquels il étoit fort sujet; vers le septième jour son estomac fit à merveille ses fonctions, et sans la moindre peine.

Théor. XLVIII. Toutes ces maladies sont stomachales, simples. La première observation apprend qu'elles dépendent d'une échymose de l'estomac, ou de ses parties environnantes, ou bien d'une distribution irrégulière des humeurs qui y circulent, ou d'un mouvement déréglé des mêmes parties et de leur irritation. Les deuxième, cinquième et septième observations prouvent que quelquefois une affection chronique se guérit en se changeant en aiguë; toutes démontrent et confirment l'influence de l'estomac sur les autres parties.

Obs. VII. Une femme sèche et hystérique fut, après une dyssenterie, attaquée de la lienterie; elle vomissoit aussi quelquefois les alimens qu'elle avoit pris l'avant-veille. Les eaux chaudes de Barèges, dont elle usa, lui causèrent des convulsions de tout le corps, l'insomnie, le hoquet, et des rougeurs érysipélateuses sur la peau; mais le traitement continuant toujours d'être le même, la malade fut délivrée de tous les accidens au bout d'environ quarante jours, et l'usage du lait acheva de la rétablir.

Obs. VIII. Un homme de la meilleure constitution possible, gourmand, et rempli d'embonpoint, étoit travaillé depuis six mois d'une diarrhée, de laquelle il fut très-bien guéri, c'est-à-dire dans l'espace de vingt jours ou environ, par les eaux de Cauteret, de la source de la Ralière, en boisson. Ces eaux guérirent aussi plusieurs personnes du vomissement, dans lequel elles sont fort efficaces.

Obs. IX. Un homme gros et charnu, grand mangeur, étoit sujet à des dérangemens d'entrailles, à une sorte de diarrhée périodique, avec difficulté de respirer, et changement dans les urines; il but les eaux de Bagnères, de la fontaine de Lane, qui lui firent rendre, dès les premiers jours, une quantité prodigieuse de matières par les selles, et le mirent, vers le vingtième jour, en état de reprendre son ancien train de vie.

Obs. X. Un gentilhomme, d'un tempérament bilieux et fort chaud, qui mangeoit beaucoup, éprouvoit fréquemment des attaques de coliques, que des évacuations abondantes du ventre ter-

minoient. Depuis trois ans qu'il fait usage des eaux de Bagnères, des sources Salut et Dupré, en boisson et en bain, il se porte bien, hormis qu'il est fort maigre.

Obs. XI. Un homme sec et bilieux éprouvoit tous les jours, pendant la digestion, une colique qui se terminoit par une diarrhée des alimens pris la veille. Il fut guéri, ainsi qu'un autre homme qui étoit atteint de la même maladie, souvent avec vomissement, par les eaux chaudes en boisson. Ces eaux guérirent aussi un homme de lettres sujet à des diarrhées et à des maux de ventre, en lui causant d'abord une vive chaleur dans tout le corps.

Obs. XII. Une jeune fille nubile éprouvoit, après avoir mangé, des secousses douloureuses vers l'épigastre et la région lombaire; mais quand elle s'abstenoit de toute nourriture, elle ne souffroit point de douleur, et faisoit bien d'ailleurs toutes ses fonctions. La boisson des eaux Bonnes la rétablit parfaitement.

Obs. XIII. Un gentilhomme exténué par une diarrhée dont il étoit travaillé depuis six mois, fut radicalement guéri dans l'espace d'environ quarante jours, par l'usage des eaux Bonnes, en boisson. Pareil usage de celles de Bagnères, de la fontaine Dupré, rétablit un appétit perdu depuis deux ans, et acheva de guérir une débilité d'estomac et deux lienteries.

Théor. XLIX. Ces maladies, qui proviennent des mouvemens désordonnés et tumultueux des intestins, peuvent facilement se ranger dans la classe des précédentes; elles sont le fondement vrai de ce que nous avons avancé dans le trente-neuvième théorème. Il seroit bien à souhaiter qu'on pût clairement reconnoître les mouvemens généraux et particuliers des intestins, soit ceux de contraction ou de relâchement. Les observations II, V et VII confirment l'aphorisme d'Hippocrate, que la fièvre emporte le spasme; et elles appuyent beaucoup nos maximes du théorème XLIV. Les observations X et XII font voir quelle est l'action de l'intestin colon.

Obs. XIV. Un homme âgé d'environ trente-huit ans, maigre et sec, sain d'ailleurs, qui vivoit honnêtement, fut peu à peu attaqué d'une jaunisse, à laquelle les affections de l'âme, la débauche et le libertinage n'avoient point de part; pour toute incommodité, il n'éprouvoit qu'un certain dégoût, dont les progrès se faisoient lentement. Les eaux de Bagnères, de la fontaine Salut, qu'il but le matin, et même assez souvent le reste de la journée, lui rendirent l'appétit au bout d'environ trente jours, en procurant une évacuation de bile par les urines et par les selles, et rétablissant l'ordre dans les mouvemens du foie.

Obs. XV. Un homme mélancolique, robuste, étoit sujet à un flux hémorrhoïdal, dont la suppression lui causa l'ictère noir; il en fut délivré par la boisson des eaux de Bagnères, de la fontaine Lasserre, qui débarrassèrent les intestins d'une grande quantité de matières noires, non sans lui faire éprouver de l'abattement dans les forces, de la douleur et de la fièvre.

Obs. XVI. Un jeune homme qui éprouvoit des gonflemens et

des mouvemens irréguliers de la rate, devint vert par tout le corps. Les eaux de Cauteret, de la fontaine de la Ralière, lui procurèrent un appétit excessif, lequel donna lieu bientôt à des digestions laborieuses, accompagnées d'une petite fièvre; depuis, ces mouvemens de la rate se calmèrent, et le malade recouvra la couleur de sa peau et ses forces, au bout d'environ vingt jours.

Obs. XVII. Un homme sain du corps, mais tourmenté par les affections de l'esprit, devenoit, dans le temps de la digestion, jaune comme de la bile; il étoit d'ailleurs presque sans forces, assez décharné et sans appétit, ayant conçu un certain dégoût pour les fonctions de la vie. Il fut guéri par les eaux chaudes de Bonnes, en boisson et en bain, lesquelles réveillèrent l'action de l'estomac et du foie, et celle du pouls, qui se faisoit à peine sentir pendant la maladie.

Obs. XVIII. Un ictère qui avoit résisté à tous les traitemens ordinaires, et à l'usage de plusieurs eaux minérales, fut guéri par les eaux de Barèges.

Théor. L. Les maladies qui viennent d'être rapportées appartiennent au foie et à la rate : quand elles ne sont fondées que sur une légère lésion, sur un léger dérangement de ces organes et de leurs fonctions, sans gonflement, on les guérit facilement. Je parlerai ailleurs d'autres maladies des mêmes organes, qui ne sont que trop rebelles. L'observation XVII prouve parfaitement l'action du foie sur l'estomac; elle démontre aussi, de même que les XIVe et XVIe, la sympathie de l'estomac, avec le foie et la rate.

Obs. XIX. Un homme de quarante ans, d'un tempérament fort sec et fort chaud, et sujet à un tressaillement continuel du genre nerveux, fut atteint d'hémorrhoïdes qui pourtant ne fluoient que rarement; il étoit sans cesse tourmenté d'un mal de tête violent, et souffroit de presque tout le corps, comme s'il eût été battu de verges ou d'un bâton; ses digestions se faisoient mal; il dormoit peu et jasoit sans fin. Divers remèdes qu'il avoit pris, surtout certains qu'on lui avoit donnés à Montpellier, dans la vue de lui procurer quelque soulagement, l'avoient jeté dans un abattement extrême, et les symptômes alloient de mal en pis. Il fut parfaitement guéri, non la première année, mais la suivante, par l'usage des eaux tièdes de Barèges, en boisson et en bain, qui lui causèrent une grande agitation dans tout le corps, des sueurs, et un flux d'urine abondant.

Obs. XX. Un homme bilieux, qui étoit travaillé de coliques violentes et de maux de tête et de reins, insupportables, fut guéri par les eaux de Bagnères, des fontaines Salut et Dupré, dont il usa en boisson et en bain; mais il fut sujet depuis à des hémorrhoïdes qui fluoient de temps en temps.

Obs. XXI. Une femme quadragénaire devint enflée de tout le corps à la suite d'une suppression des règles, et elle perdit entièrement l'appétit. Les eaux de Cauteret, de la fontaine de la Ralière, qu'elle prit en boisson, lui rendirent la santé, en lui procurant un flux hémorrhoïdal qui en fut le présage.

Obs. XXII. Un homme d'une riche complexion, âgé de cinquante ans, et sujet au flux hémorrhoïdal, trouve une ressource prompte dans l'usage des eaux chaudes, chaque fois que son flux vient à se supprimer, en conséquence des alimens dont il se gorge. Cette alternative durera jusqu'à ce que les excès de la bouche rendent le désordre incurable pour une bonne fois.

Obs. XXIII. Les eaux de Bagnères, de la source Laserre, en boisson et en bain, rétablirent, dans un jeune homme fort sanguin, les hémorrhoïdes qui avoient disparu depuis deux ans. Celles de la fontaine Salut guérirent aussi un homme de lettres d'une grande chaleur d'entrailles.

Obs. XXIV. Un gentilhomme exténué par une vie débauchée, fut attaqué d'abord d'un dégoût absolu pour les alimens, et ensuite d'hémorrhoïdes borgnes ou sèches fort douloureuses. La fièvre s'étant ensuite déclarée, et le malade étant regardé comme sans ressource, attendu l'inefficacité des remèdes qu'il avoit pris, il fut guéri par les eaux chaudes de Barèges, mêlées avec le lait. La boisson des eaux Bonnes guérit aussi, en quinze jours, l'épouse de Bernard II, comte du Bigorre, d'un incube né d'hémorrhoïdes supprimées. Or, qu'est l'incube, sinon un conflit entre le diaphragme et les viscères de l'abdomen?

Obs. XXV. Un homme de trente-six ans, mélancolique, étoit affligé d'un flux hémorrhoïdal fort abondant, et d'une lienterie qui l'avoit rendu si maigre et si foible, qu'il avoit désespéré de la vie et ne voulait pas même qu'on lui en rappelât le souvenir : les eaux chaudes de Barèges, bues seulement aux repas, et les bains tempérés qu'il prit ensuite, le guérirent dans l'espace de trente jours. Je guéris également un mélancolique hémorrhoïdaire, et qui vomissoit le sang, par la boisson des eaux Bonnes et par des saignées.

Théor. LI. J'ai dit autrefois que les eaux de notre pays produisoient toujours quelque bon effet; mais ce langage figuré sentiroit ici le sectaire. Mon père, instruit par l'expérience de bien des maux que causent les hémorrhoïdes dans nos provinces, a toujours peu compté sur ces eaux dans ces affections. L'école de Stahl nous a donné de fort belles remarques sur les hémorroïdes; mais ces remarques sont trop génériques, et fondées sur un principe qui prête trop à la nature. Les affections hémorrhoïdales ont, ainsi que toutes les autres affections, leurs temps et leurs périodes qu'elles parcourent; elles se guérissent, ou par résolution, comme dans les observations XXIV et XXV, ou en procurant un flux hémorrhoïdal habituel qui prévienne les effets de la pléthore sanguine, comme dans les observations XXI et XXII, ou bien en supprimant tout-à-fait ce flux quand il est excessif et occasionné par le dérangement de quelque viscère, comme dans l'observation XXV. Il en est de toute hémorrhagie comme du saignement de nez, à l'égard duquel nous n'avons point de signes certains qui indiquent s'il est salutaire ou symptomatique. Ces signes sont-ils même possibles à connoître, et y a-t-il un praticien qui puisse les désigner? Qu'on ne nous dise pas qu'ils doivent se tirer du tempérament, de l'âge et de l'idio-

syncrasie, ou de la disposition particulière du corps; ce sont là des moyens trop vagues et trop incertains; nous demandons des signes bien démonstratifs. L'estomac paroît toujours souffrir quelque dérangement dans les maladies dont nous faisons l'histoire; de sorte qu'on pourroit assez bien mettre ces maladies au rang des ventrales.

Obs. XXVI. Une jeune fille, âgée de quinze ans, en qui les règles n'avoient pas encore paru, étoit depuis trois mois atteinte d'une foiblesse et d'un dégoût extrêmes qui avoient déjà beaucoup terni l'éclat de son teint, et qui la maigrissoient à vue d'œil. La boisson des eaux chaudes détermina, vers le huitième jour, l'écoulement des règles, qui fut peu après suivi du recouvrement entier de sa santé.

Obs. XXVII. Une fille de l'âge de vingt-six ans, qui n'avoit aucune incommodité, se plaisoit à courir inconsidérément, dès le point du jour, au travers des prés, à la rosée, pour se rafraîchir; elle perdit ses règles, et fut attaquée dès lors de foiblesse et de perte d'appétit, de maux d'estomac et d'un malaise général. Les remèdes d'usage ordinaire ayant été employés inutilement, la malade eut recours aux eaux de Bagnères, qu'elle prit en boisson, et ensuite aux bains tempérés de la fontaine Laserre, qui ramenèrent les règles le vingtième jour, avec la santé.

Obs. XXVIII. Une femme maigre, saine d'ailleurs, fut guérie d'une hémorrhagie de la matrice par les eaux chaudes de Barèges, coupées avec du lait; car, lorsqu'elle les buvoit pures, elles lui causoient une chaleur et une fièvre trop fortes.

Obs. XXIX. Une autre personne, moins robuste que la précédente, et attaquée de la même maladie, fut réduite à une telle extrémité par l'usage des eaux de Bagnères, qu'on avoit désespéré de sa vie lorsqu'on la transporta à Cauteret. Les eaux de la fontaine de la Ralière, en boisson, ayant beaucoup diminué l'hémorrhagie, dès le commencement du troisième jour, et augmenté les forces de la malade, elle recouvra entièrement sa santé dans l'espace d'environ vingt jours.

Obs. XXX. Une femme robuste eut, après sa quatrième couche, une perte qui s'augmentoit de temps en temps; sa matrice se gonfloit et étoit dure, mais non squirrheuse. Les eaux Bonnes, en boisson et en bain, dissipèrent la maladie. C'est ainsi, comme on le rapporte, que fut guérie autrefois l'épouse de Roger V, comte de Foix. Nos eaux ont donc le double avantage de pousser les mois et d'en modérer le flux excessif. Ce que j'ai dit dans mes Essais sur les eaux Bonnes, doit s'entendre, avec quelques restrictions dont je parlerai ailleurs, des autres eaux de notre pays. Je puis, d'après l'expérience que j'en ai faite, assurer qu'elles ont toutes des propriétés singulières au sujet des menstrues; il y a pourtant des exceptions à faire.

Théor. LII. Quel est le médecin qui n'a pas été témoin des ravages causés par la matrice? En effet, son département, qui est

très-étendu, la rend la source de bien des maux : faute d'être développée dans l'enfance, elle reste sans action; dans la vieillesse elle est flasque, et pour ainsi dire à charge : dans l'âge moyen, comme le dit Van-Helmont, elle fait sans cesse entendre sa voix; elle a son empire particulier, qu'elle exerce; elle donne des lois, se mutine, entre en fureur, et resserre et étrangle les autres parties, tout ainsi que le feroit un animal en colère; enfin, il est rare qu'à cet âge la matrice n'ourdisse pas quelque maladie. Ceux donc qui ont cru qu'elle est purement passive, et que l'exercice de ses fonctions dépend de la pléthore du sang, n'ont aperçu que des possibilités dénuées de tout fondement : la matrice est active; elle sent à sa manière; ainsi l'opinion de la pléthore croule; la médecine mécanique perd ici ses droits, comme elle les perd dans bien d'autres cas; car, suivant les termes de Baillou, l'espèce d'orgasme, et le grand nombre de symptômes qui précèdent l'écoulement des règles, proviennent du mouvement ou de l'effort particulier que fait l'organe, qui, par sa nature, est destiné à produire cet écoulement.

Théor. LIII. Quand la matrice se développe d'une manière régulière, elle opère la crise des maladies de l'enfance; étant parvenue à son point de maturité, elle met depuis vingt jusqu'à trente jours environ, pour produire ses révolutions ordinaires. L'ordre de son travail est à peu près celui d'une fièvre périodique, et l'évacuation qu'elle est destinée à produire, offre l'image de toutes les crises ou évacuations critiques qui ont lieu dans le corps vivant. Il est des maladies où la matrice n'a encore nulle part, comme dans l'observation XXVI. D'autres naissent du dérangement de son travail excrétoire, comme dans l'observation XXVII. Les XXVIIIe et XXIXe observations démontrent que ce viscère favorise quelquefois l'hémorrhagie, loin de s'opposer à son cours; ce qui vient de certains changemens que sa structure éprouve, et dont nous donnerons l'histoire dans la suite. Les maladies dépendantes de la menstruation sont plus ou moins du ressort de l'estomac; ce qu'on ne doit jamais perdre de vue, à cause de l'étroite liaison qui règne entre ces deux organes; de manière qu'on est en droit de rapporter les maladies mentionnées à la classe des fièvres stomachales, comme le prouvera le parallèle que nous allons faire ci-après des unes et des autres. C'est d'après les fondemens que nous venons d'établir, que Baillou a dit que les femmes en qui les règles sont supprimées, se plaignent d'une douleur d'estomac, et disent sentir un poids dans ce viscère.

Obs. XXXI. J'ai vu beaucoup de malheureux hypocondriaques qui s'ennuyoient d'une vie qu'ils passoient dans mille traverses, mille craintes, s'observant avec la dernière rigueur depuis la tête jusqu'aux pieds, et sentant des douleurs plus ou moins aiguës dans tous les membres; quelques-uns souffroient des douleurs dans le dos, des vertiges, et rendoient des vents par haut et par bas; d'autres étoient tremblans de tout leur corps, et leur figure décharnée avoit l'air de celle d'un cadavre; ils respiroient avec peine, et

éprouvoient dans leurs intestins une grande agitation, accompagnée d'un sentiment d'une vive chaleur, qui changeoit à chaque instant de place; leur ventre se gonfloit et s'aplatissoit irrégulièrement, et ils se plaignoient d'un poids vers l'épigastre, comme s'ils y avoient eu un morceau de bois ; ils jasoient sans cesse, assailloient les passans, et consultoient, comme c'est l'ordinaire, tous les médecins indistinctement : de ces malades, dis-je, quelques-uns parurent être guéris par l'usage des eaux chaudes, en boisson et en bain, et beaucoup d'autres en furent soulagés. J'ai parfaitement remarqué que ceux à qui ces eaux causoient une grande chaleur dans les entrailles, guérissoient radicalement s'ils persévéroient dans leur usage.

Obs. XXXII. Un homme quadragénaire, chagrin de n'avoir pas réussi dans ses études, dans lesquelles il avoit employé beaucoup de travail, devint mélancolique ; la vie et le commerce des hommes lui étoient à charge, et il ne trouvoit de tranquillité d'esprit que dans une continuelle et profonde solitude. Il fut guéri par les eaux de Bagnères de la fontaine Salut.

Obs. XXXIII. Une femme de qualité, âgée de quarante-trois ans, étoit toujours, après ses couches, travaillée d'envies de vomir, d'aigreurs, et d'un picotement dans l'estomac pareil à celui qu'auroient causé des épines ; elle fut radicalement guérie par les eaux de Bagnères, de la source Dupré.

Obs. XXXIV. Les eaux Bonnes, en boisson, guérirent une fille de vingt-cinq ans qui, quand elle avoit l'estomac vide, éprouvoit un serrement vers la fossette du cœur, avec de fréquens bâillemens et une grande agitation dans les intestins, accompagnée de borborygmes fort incommodes, et qui étoient aisément entendus des assistans.

Obs. XXXV. Un homme bilieux, fort appliqué à l'étude, et sujet à de fréquentes et cruelles convulsions d'entrailles, but les eaux chaudes de Barèges, qui excitèrent une fièvre qui dura depuis le troisième jusqu'au septième jour : ayant enfin, après bien des souffrances des intestins, rendu des matières albumineuses ou gélatineuses par haut et par bas, il parut être guéri après ces déjections.

Obs. XXXVI. De deux femmes, l'une qui étoit d'un esprit vif et pénétrant, souffroit des convulsions cruelles dans le bas-ventre, avec des trémoussemens de tout le corps qui duroient des semaines entières, et qui la reprenoient ensuite avec plus ou moins de violence, des vomissemens, et une oppression de poitrine suffocative : l'autre, d'un tempérament plus délicat, étoit atteinte à peu près des mêmes symptômes : toutes deux étoient assez bien réglées, et avoient épuisé les ressources de l'art; elles avoient fait usage d'adoucissans, d'apozèmes, et du lait à grandes doses, et enfin des eaux de Cauteret. Ayant été appelé, je jugeai à propos de leur faire quitter le lait et de leur faire boire les eaux en plus grande quantité ; ce qui procura une chaleur beaucoup plus forte, et une fièvre que terminoient des sueurs copieuses. Les bains tièdes qui furent

ensuite mis en usage, rappelèrent leur appétit, qu'elles avoient perdu presque tout-à-fait auparavant, et leurs forces et leur gaîté; la première fut trois mois sans éprouver la moindre convulsion, et la dernière se porta encore mieux.

Obs. XXXVII. Les pâles couleurs de toute espèce, soit qu'elles attaquent les femmes mariées ou les filles, soit qu'elles se rencontrent avec le flux des règles ou pendant leur suppression, ou avec un flux menstruel excessif, rouge ou blanc, soit qu'elles soient compliquées avec mille autres accidens parmi lesquels la dépravation de l'estomac et des intestins tient le premier rang (car, remarque Baillou, dans les pâles couleurs, l'estomac paroît relâché et avoir entièrement perdu ses forces); ces affections, dis-je, sont tous les jours guéries par nos eaux, et l'on peut sur cela y recueillir de nombreuses observations.

Théor. LIV. Les maladies que nous avons rapportées depuis la XXXIe observation jusqu'à la XXXVIIe, approchent, par leur caractère, de toutes celles qui les précèdent; les dernières dépendent de la lésion des organes de l'épigastre, mais surtout de celle de l'estomac, comme dans les cas XXXIII, XXXIV et XXXVII. A cette lésion des organes sont jointes les affections de l'âme, poison subtil, auquel bien des mortels, principalement les gens de lettres, sont en proie; leur esprit s'égare et semble rompre son lien physique; ils ne digèrent point; et comme si leur savoir s'étoit changé en stupidité, ils ne savent pas seulement respirer, ni maîtriser l'impétuosité de leurs entrailles, qui leur suggère tant de folies. Il est fort ordinaire que les jeunes filles éprouvent de grands maux, qui ont leur source dans la matrice, et portent le ravage dans tout le corps. Les pâles couleurs, suivant Baillou, tiennent un peu du vice de la rate : Hippocrate joint à cette cause l'estomac et les reins, et Arétée l'intestin colon. Les fureurs de la matrice n'épargnent point les femmes mariées; mais les pâles couleurs ne reconnoissent pas toujours chez elles cet organe pour cause. Cette affection, qu'on a appelée *fièvre d'amour*, à cause de ses symptômes, et qui, dit Baillou, a je ne sais quoi qui rend sa dénomination impossible, est une fièvre abdominale qui tient le milieu entre les maladies aiguës et les chroniques; elle parcourt ses trois temps, et se termine souvent d'elle-même, si elle n'en est pas empêchée par des remèdes mal administrés, qui l'irritent et l'aggravent; quand elle est parvenue à son dernier temps, on peut, sans craindre d'offenser les viscères, tenter de la guérir par des évacuations. Le succès n'est pas aussi certain dans le second temps; et dans le premier, on courroit risque de l'aigrir en donnant des remèdes. Cette fièvre demande donc, pour être bien gouvernée, un médecin très-prudent et très-éclairé, un médecin qui sache la conduire au temps de l'excrétion; ce qui n'est pas toujours aisé, surtout dans les femmes en qui les remèdes opèrent difficilement, s'ils ne nuisent pas. Au reste, nos eaux, administrées avec une sage précaution dans cette maladie, y produisent souvent de bons effets.

Théor. LV. Les observations XXXI, XXXVI, etc., démontrent que

les pâles couleurs, comme toutes les autres affections connues sous le nom d'*hypocondriaques*, quand elles sont invétérées et enracinées, peuvent et doivent, pour être promptement guéries, être changées de chroniques en aiguës. Ces mêmes observations appuyent la maxime que la fièvre fait cesser le spasme, et que de particulière elle peut être rendue générale. On pourroit peut-être aussi en inférer que les remèdes adoucissans que plusieurs prescrivent avec excès dans l'hypocondriasie, n'y conviennent pas, au moins dans tous les états de la maladie; qu'ils ne font que l'étouffer, l'assoupir et la défigurer, sans la conduire à sa fin; et qu'ils la font dégénérer souvent de simple et régulière qu'elle est, en une source féconde d'autres maux. Pourquoi donc redoute-t-on si fort l'usage des remèdes actifs? Pourquoi ne voit-on qu'avec indignation et effroi des symptômes qui, quoique violens, sont exempts de danger, et la marque d'un vigoureux effort de la nature prête à achever son ouvrage, en procurant une évacuation complète? L'art de guérir une maladie aussi promptement et aussi sûrement qu'il est possible, c'est de la conduire par tous ses temps, surtout depuis celui de sa maturité jusqu'à celui de l'excrétion, quand cette excrétion peut s'obtenir. L'aménité dans le traitement est la dernière chose dont s'occupe un médecin qui veut efficacement triompher des maladies; il craint de les aggraver en affoiblissant les forces, comme cela arrive quelquefois. Il est certain que quoique les remèdes échauffans augmentent les forces, ils causent quelquefois moins de chaleur que les rafraîchissans même qu'on vante si fort. La médecine, dit mon père, qu'on plie au goût des malades, n'est pas le dernier des jeux de l'enfance, et la maxime reçue, que ce qui plaît au goût fait du bien à la poitrine, aux reins, à l'estomac, est mal fondée, pour ne pas dire absurde. Rafraîchir, c'est résoudre : or, la résolution est l'ouvrage de la fièvre. De même des choses très-contraires ne le sont point quelquefois, eu égard au tempérament. Cependant, pour ne pas autoriser à vexer les malades par des remèdes trop violens ou trop dégoûtans, nous dirons que l'excès en tout est un mal que l'homme sage sait éviter.

Théor. LVI. Les maladies de l'abdomen, dont nous parlerons actuellement, se terminent pour l'ordinaire par les hémorrhoïdes, par un flux menstruel ou par des sueurs, ou bien par la sortie d'une matière albumineuse qui se trouve logée dans les intestins. Ces maladies sont donc de vrais efforts excrétoires qu'il est besoin quelquefois de solliciter vivement. Parlons de la colique des peintres. Quelques-uns (d'après l'expérience) combattent cette maladie par les forts purgatifs, et prétendent que les huileux et les adoucissans y sont nuisibles. D'autres, au contraire, n'emploient que les adoucissans, la saignée et les huileux, et condamnent ou abandonnent l'usage des purgatifs forts. L'observation peut terminer ce différend. La colique des peintres, suivant que je l'ai remarqué, a ses trois temps, ses jours et ses heures, qu'elle parcourt régulièrement. On peut, dans le commencement, employer les remèdes huileux, qui alors ne font pas toujours reverdir la maladie, mais aussi qui

ne la jugent pas. Il est d'ailleurs une maxime favorable à l'usage des adoucissans; savoir, que l'art guérit quelquefois une maladie par une sage inaction. Les forts purgatifs guérissent la colique dont il s'agit étant donnés sur la fin du second temps, et mieux encore dans le troisième; donnés dans le premier, ils l'étranglent à leur manière tout comme les huileux, qui énervent aussi, d'une manière particulière, l'action des entrailles, et restent souvent sans effet. Le mieux est donc, pour ordonner ces sortes de remèdes, d'attendre quelques jours; cette attente au moins n'a point d'inconvéniens. On a beau purger au commencement de la maladie, elle va son train pendant les quatre ou six premiers jours; elle s'augmente ensuite ordinairement jusqu'au neuvième ou douzième jour et au-delà; et enfin elle finit par ses évacuations. Les huileux qu'on donne dans le second et le troisième temps sont nuisibles, parce qu'ils s'opposent au travail de l'excrétion; les purgatifs seroient moins mauvais, même au commencement de la maladie; mais tout cela demande du jugement et de la sagacité. Il ne faut pas omettre de dire qu'il y en a qui sont guéris de la colique en question ailleurs que dans les endroits où l'on n'a de foi que dans les purgatifs. Il est vrai aussi que les remèdes de cette nature, violens, n'y causent pas peu de récidives. Il y a donc encore bien des choses, et plus qu'on ne pense communément, à éclaircir sur cette matière. Le point essentiel seroit de déterminer les vrais signes qui indiquent ou contr'indiquent, soit les purgatifs même très-actifs, soit l'opium, l'expectation, les vésicatoires, les sudorifiques ou la saignée. J'ai quelque lieu de croire qu'on pourra un jour, à l'aide de l'observation, reconnoître ces signes, quoique je n'osasse pas répondre qu'on y parviendra. Au reste, la colique des peintres est une vive image de beaucoup de maladies, qui ont leur siége dans les hypocondres; elle confirme ce que nous avons dit dans le texte précédent; et on peut la ranger, ainsi que les autres affections de l'abdomen, dans la classe des nervales ou dans celle des humorales, selon le caractère qu'elle prend, et auquel on doit faire attention dans le traitement. C'en est assez sur ces maladies de l'abdomen : faisons voir maintenant qu'elles sont la source d'autres affections.

Obs. XXXVIII. Un homme d'un tempérament bilieux, qui étoit attaqué depuis deux ans d'un hoquet si violent qu'il ne pouvoit fort souvent ni parler ni respirer, fut guéri par un long usage des eaux de Bagnères, de la fontaine Dupré, en boisson.

Obs. XXXIX. La boisson des eaux chaudes guérit radicalement une fille des pâles couleurs et du hoquet, en rétablissant ses règles.

Théor. LVII. Le hoquet, dont la cause appartient quelquefois soit à l'œsophage, soit à l'estomac, est toujours un soubresaut du diaphragme, irrité ou immédiatement, ou par les viscères circonvoisins. Cette irritation, cette compression qu'éprouve le diaphragme dans le hoquet, ne dépendroit-elle point du déplacement des parties? Traitant autrefois avec un autre médecin, une personne atteinte de cette maladie, nous mîmes inutilement en usage tous

les moyens que l'expérience, la raison et les livres purent nous fournir : ce ne fut qu'au bout de quinze jours que nous la guérîmes sur-le-champ, en serrant très-fortement les hypocondres, l'épigastre et le dos du malade, avec une serviette. Ce fait, et quelques autres semblables que je pourrois citer, ne donneroient-ils pas sujet de penser que la médecine mécanique, qui consiste dans les ligatures, les pincemens, les compressions et l'application des topiques, est trop négligée par quelques modernes ? Et ne pourroit-on pas accuser Freind d'avoir un peu trop légèrement taxé ces remèdes de remèdes vains? Il conviendroit peut-être mieux de dire que leurs vertus, et la manière de les appliquer, sont encore presque tout-à-fait ignorées.

Obs. XL. Les eaux Bonnes guérirent une jeune fille qui éprouvoit des tremblemens du diaphragme et des secousses violentes de toute la région épigastrique, avec une rétraction des fausses côtes en dedans, et une difficulté de respirer quand elle marchoit.

Obs. XLI. Parmi les maladies de l'observation XXXVII, qui sont fort souvent accompagnées de convulsions de l'épigastre, et de difficulté de respirer, une surtout, qui affligeoit une jeune fille, mérite d'être rapportée; elle avoit tant de peine à respirer, qu'elle ne pouvoit faire aucun pas sans craindre d'être suffoquée ; et quand elle s'efforçoit de monter, elle pâlissoit, suoit, et tomboit de foiblesse, tellement qu'on l'eût prise, dans cet état, pour morte; elle fut guérie par les eaux chaudes, en boisson.

Théor. LVIII. Voilà des exemples du combat qui s'élève quelquefois entre les intestins et le diaphragme. C'est de ces dissensions que naissent ces douleurs vives qu'on sent bien souvent vers la cloison transversale. J'ai vu une jeune fille robuste, dont le ventre s'aplatit tellement, peu d'heures après avoir été saignée du bras, aux approches de ses règles, que les muscles de l'abdomen touchoient l'épine, et qu'on apercevoit l'aorte à l'endroit du nombril ; le diaphragme s'étant en même temps retiré vers les côtes supérieures, il causa l'étranglement du cœur et du poumon, et ensuite une apoplexie, de laquelle la malade mourut le troisième jour. Hippocrate distingue quelquefois les maladies par le siége qu'elles occupent, soit au-dessus ou au-dessous du diaphragme. Cette distinction mérite de grands égards; car il y a bien des maladies que l'on croit exister au-dessus du diaphragme, et qui réellement existent au-dessous, comme sont la plupart des affections aiguës du poumon. Ne pourra-t-on jamais bien connoître les maladies que produit le diaphragme par son refoulement vers le thorax, et trouver le moyen de le ramener à sa courbure naturelle ? Les bons effets qui résultent si souvent de l'usage de l'émétique, ne proviendroient-ils pas de l'aplatissement qu'il cause au diaphragme?

Obs. XLII. Une fille âgée de vingt-huit ans fut guérie d'une palpitation de cœur habituelle par les eaux de Bagnères, de la fontaine Laserre, en boisson et en bain. Parmi les malades de l'observation XXXI et XXXVII, dont plusieurs étoient affligés de palpitations de cœur, une fille surtout qui n'étoit pas réglée,

éprouvoit des secousses si violentes de ce viscère, que tout son corps en étoit ébranlé, et qu'on eût dit, pour nous servir des expressions de Baillou, que son cœur extravaguoit; ce qui arrive souvent dans les pâles couleurs, ajoute le même auteur; elle fut guérie par la boisson des eaux chaudes, qui donna lieu à l'écoulement des règles.

Théor. LIX. Il est très-évident que ces palpitations tiroient uniquement leur source de l'abdomen, et que, par conséquent, on doit les y rapporter. Les médecins cliniques n'ignorent pas la grande sympathie qui règne entre l'estomac et le cœur. Il seroit fort à souhaiter que quelqu'un donnât la théorie du pouls en l'étayant sur ces observations et autres semblables. Certainement le cœur se ressent des changemens qui se passent dans l'épigastre; car, outre que le pouls souffre différentes modifications pendant le travail de la digestion, le cœur lui-même bat souvent irrégulièrement dans beaucoup de personnes, surtout si la digestion est un peu laborieuse; mais puisque les organes de la digestion produisent des changemens très-remarquables dans l'action du cœur, l'on peut tenir pour certain qu'ils en produisent aussi dans toutes les autres parties, c'est-à-dire, que toutes les parties du corps empruntent de ces organes plus ou moins de leurs forces et de leurs mouvemens, et qu'on doit estimer dans le même rapport leur état sain et leurs lésions.

Obs. XLIII. Une femmelette d'un tempérament flegmatique, fut guérie d'une chaleur de poitrine insupportable, par les eaux de Bagnères, de la fontaine Dupré, qui lui procurèrent d'abondantes excrétions du ventre. Plusieurs de ceux dont il est parlé dans les observations XXXI et XXXVII, qui éprouvoient de pareilles ardeurs de poitrine, des difficultés de respirer et des asthmes légers, furent également guéris par nos eaux soufrées, qui peuvent être regardées comme une ressource assurée et presque unique dans ces maladies.

Obs. XLIV. Un sujet d'un tempérament bilieux, sec et ardent, qui souffroit une douleur et un serrement de poitrine continuels, fut parfaitement guéri en buvant abondamment des eaux de Cauteret, de la fontaine de la Ralière, qui excitèrent vivement l'action de l'estomac, et procurèrent un grand appétit au malade, appétit qui étoit auparavant fort languissant.

Théor. LX. Les malades imputent bien souvent à leur poitrine des maux qui dépendent de l'estomac ou d'autres viscères de l'abdomen grippés contre le diaphragme. Je voudrois que les médecins méditassent souvent ces paroles de Skenkius; que le foie, la rate ou l'estomac, quittant leur place, s'élèvent quelquefois jusque dans la cavité de la poitrine, en surmontant l'effort du diaphragme, et qu'ils causent l'étranglement du cœur, du poumon et de la trachée-artère : on conçoit par là pourquoi les lavemens causent souvent de bons effets dans ces sortes d'étranglemens : ils ramènent en bas le colon, s'il est plein de matières; car, sans la présence de ces matières, les lavemens pourroient nuire. Il arrive aussi quelquefois dans ces cas, que les malades sentent sur un des

côtés, ou par tout le corps, une pression qui se fait de bas en haut, comme si on les enlevoit, ou comme s'ils devoient s'envoler, ainsi qu'ils le disent eux-mêmes. J'ai vu des médecins être au comble de leur joie quand ils rencontroient de ces sortes de cas, fût-ce même des maladies très-aiguës, dans lesquels les matières contenues dans les intestins paroissoient l'être dans la poitrine. Ces faits, qui déconcertent certains praticiens, cadrent très-bien avec l'expérience, par exemple, avec les observations qui attestent la fréquente utilité de l'émétique et des purgatifs dans les maladies aiguës de la poitrine.

Obs. XLV. Les eaux Bonnes sont, pour ainsi dire, spécifiques dans les affections catarrhales vulgairement connues sous le nom de *rhumes :* leur manière d'agir est d'exciter une petite fièvre qui mûrit promptement la maladie et amène l'expectoration.

Obs. XLVI. Un homme et une femme furent guéris d'un catarrhe chaud qui les fatiguoit depuis plusieurs années, par une longue boisson des eaux de Bagnères, de la fontaine du Prieur. Se feroit-il des amas de pituite dans la poitrine?

Obs. XLVII. Une femme étoit attaquée, depuis sa dernière couche, d'une toux, avec une forte oppression de poitrine, et une grande cuisson à la gorge, et de plus, son estomac faisoit difficilement ses fonctions; l'usage du lait l'ayant fait enfler par tout le corps, et rendue sujette à des sueurs nocturnes, elle but (c'étoit alors le troisième temps de la maladie) les eaux Bonnes, qui procurèrent une expectoration abondante, et dissipèrent tous les symptômes dans l'espace de quinze jours.

Obs. XLVIII. La renommée porte que Fagon, premier médecin du roi, guérit radicalement un asthme par les eaux de Barèges, qu'il fit prendre d'abord en boisson. Ce fait a été depuis consigné dans l'histoire. Quant à moi, voici ce que j'ai vu : 1°. quatre asthmatiques, deux vieux et deux jeunes, à qui les eaux de Barèges, en boisson, procurèrent une expectoration abondante et du soulagement; 2°. deux autres asthmatiques, que les eaux de Barèges incommodèrent d'abord, et en qui elles ne produisirent depuis aucun effet sensible; 3°. un vieillard sujet autrefois à un flux hémorrhoïdal, et à un asthme avec une grande oppression, lequel fut beaucoup soulagé par une abondante expectoration, excitée par les mêmes eaux; 4°. un gentilhomme bilieux, lequel étoit atteint depuis douze ans, pendant l'été, d'un asthme qui disparoissoit aux approches de l'automne; la boisson des eaux chaudes de Barèges, sans lui causer ni excrétion, ni commotion sensible dans la poitrine, le préserva cette année de son attaque; 5°. une jeune fille affligée de violentes convulsions de la poitrine, du diaphragme et du cœur, laquelle se trouvoit bien de l'usage des eaux de Cauteret, où elle avoit été envoyée de celles de Barèges, dont la boisson avoit fait craindre la suffocation de matrice.

Obs. XLIX. Une dame de qualité devint rauque après ses couches, et elle ressentoit une telle oppression de poitrine, que le mouvement seul de la promenade la suffoquoit; ses règles avoient

aussi manqué de paroître dans le temps. N'ayant retiré aucun soulagement des remèdes ordinaires, elle but les eaux Bonnes, qui dégagèrent la poitrine et rétablirent l'écoulement menstruel.

Obs. L. Une forte toux périodique, accompagnée de difficulté de respirer, et souvent d'un vomissement de matière pituiteuse, fut guérie radicalement par la boisson des eaux de Cauteret, de la fontaine de la Ralière.

Théor. LXI. La toux, la difficulté de respirer, certains accès d'asthme, qui sont autant de symptômes ou de phénomènes d'une fièvre pectorale, se guérissent souvent par les crachats; souvent même le catarrhe le plus léger, quoi que l'on fasse, n'élude pas cette voie de terminaison, et les adoucissans n'en procurent pas toujours une guérison parfaite. D'ailleurs, les personnes affectées de ces maladies éprouvent quelquefois dans les entrailles des changemens ou un bien-être dont un médecin attentif peut s'appercevoir, et qui est très-favorable à la crise qui doit se faire. Les toux stomachales, comme étoit celle de l'observation L, attaquent fort souvent les enfans, et les adultes n'en sont pas tout-à-fait exempts. J'ai ouï parler, dit Baillou, de douleurs d'estomac si vives, occasionnées par la toux, et principalement par les toux sèches, qu'on avoit été contraint de remédier promptement aux désordres de ce viscère lui-même. On a vu même, suivant le rapport de Bassius, l'intestin duodénum produire un asthme périodique par sa grande expansion.

Obs. LI. Une jeune fille qui avoit, depuis un mois entier, tout-à-fait perdu l'usage de la voix et de la parole, à la suite d'une fièvre putride, étoit languissante et fort triste. Elle faisoit assez bien ses autres fonctions, mais elle n'étoit occupée jour et nuit que du recouvrement de sa voix, ainsi qu'elle le faisoit entendre par des signes bouffons. On ne voyoit dans la cavité de sa bouche, ni dans sa gorge, rien qui dénotât la maladie. Vers le septième ou huitième jour de l'usage des eaux de Bagnères de la fontaine la Reine, en boisson, et de celles de Salies, en gargarisme, la malade prononçoit distinctement quelques mots par hasard, parmi le grand nombre qu'elle essayoit de dire à voix basse. Enfin, ayant parfaitement recouvré la parole, en continuant le même traitement, elle se dédommagea abondamment du silence qu'elle avoit été obligée de garder. Une autre malade fut également guérie en buvant les eaux de Bagnères de la fontaine Dupré.

Obs. LII. Une femme desséchée par le marasme, et dont la voix étoit presque éteinte, fut guérie par les eaux et les bains tempérés de Barèges. C'est ainsi que les malades des observations trente-unième et trente-septième, dont plusieurs étoient attaqués d'aphonie, d'enrouement, mais surtout de serrement et de tumeurs dans la gorge, étoient tous guéris par nos eaux, dès qu'elles avoient emporté la maladie principale.

Théor. LXII. Les maladies du larynx et du pharynx dont il s'agit, doivent donc être rangées dans la classe des symptomatiques, et rapportées à une lésion de la matrice ou de quelque

autre viscère. C'est ce que l'on sait assez, quoiqu'on ne connoisse pas encore parfaitement le mécanisme de la voix et de la parole, ni bien des maladies de la gorge dépendantes des organes de l'abdomen. Il est au moins certain, ainsi que l'observe Baillou, que dans ces affections, on doit toujours faire attention à l'état des hypocondres. Au reste, on ignore trop communément que les membranes de l'abdomen, de la poitrine et de la tête, se réunissent au cou, où elles forment un merveilleux entrelacement, qui le rend sujet à un grand nombre de maux. Certains médecins regardèrent l'aphonie de l'observation cinquième comme le produit de la pesanteur de l'estomac. Ainsi l'on voit des convalescens, après des maladies aiguës, à qui la faim, accompagnée d'une démangeaison dans les organes de l'épigastre, ôte la voix. Ne pourroit-on pas attribuer à de semblables sources le changement de la voix qui se fait à l'âge de puberté, souvent presque subitement? Les médecins praticiens savent que la langue est l'interprète fidèle de l'état des entrailles; ce qui s'explique, si je ne me trompe, par la réunion des membranes entre elles : du moins l'observation prouve-t-elle que cette réunion favorise le transport des oscillations de l'estomac et de l'œsophage aux parties supérieures. Cette même sympathie des membranes explique aussi pourquoi dans une forte angine, le relâchement subit du ventre est mortel. J'ai vu se faire, dans un cas de cette espèce, un affaissement de la région épigastrique, si prompt, qu'on ne pouvoit pas douter de sa correspondance avec le cou.

Obs. LIII. Un jeune homme d'un tempérament bilieux, qui avoit une horrible puanteur de bouche, fut guéri, ainsi qu'un autre qui avoit une amertume de bouche habituelle, par la boisson des eaux de Bagnères de la source Dupré.

Obs. LIV. Une jeune fille, dont les gencives étoient fort gonflées, et qui salivoit beaucoup, fut guérie par la boisson des eaux de Bagnères de la fontaine Dupré. Ces eaux remédient aux douleurs des dents, et en préviennent les retours, en ranimant les fonctions de l'estomac, que l'on sait être bien souvent la cause de ces douleurs périodiques, sans parler de la matrice qui y a aussi, sans contredit, sa part, suivant le témoignage même des femmes, qui disent que dans leur grossesse, ou dans les maux qu'elle entraîne, leurs gencives se gâtent et leurs dents s'affectent de carie. Comme je traitois un jour un flux de bouche presque séreux, avec les topiques ordinaires, vint un vieux routier qui, ayant fait prendre un purgatif, pour abattre, disoit-il, les fumées de l'estomac, et prescrit les eaux chaudes en boisson ordinaire, vint à bout, dans quatre jours, de nettoyer la bouche parfaitement. Cette méthode, que j'ai employée depuis, me réussit. Des exemples semblables qui reviennent dans la pratique, peuvent servir beaucoup à ceux qui savent tirer parti des plus petites choses. Ceux, dit Hippocrate, dont le nez flue, sont soulagés par le vomissement et la diarrhée; par conséquent ces flux du nez, de la bouche, et du gosier, tirent ordinairement leur source de l'estomac et des

intestins. Vous donc, personnes du beau sexe, pour avoir moins besoin de recourir aux topiques pour les dents, soyez plus réservées sur l'usage et l'apprêt des viandes. Outre que ces remèdes ne guérissent pas les maux que votre estomac énervé produit sur vos gencivés, vous courriez risque de vous attirer, par votre indiscrétion, quelque maladie funeste de la part de ce viscère. J'ai vu une femme qui prévoyoit les attaques d'un mal de dents auquel elle étoit sujette, par un sentiment d'aigreur qu'elle éprouvoit du côté de l'épine du dos, vis-à-vis de la fossette du cœur, à l'endroit où se termine l'œsophage. Il y a aussi des affections des gencives qui désignent le côté affecté d'un viscère.

Obs. LV. Un ecclésiastique âgé de trente-trois ans, sec et bilieux, fut atteint d'une cruelle migraine, dont les accès, assez rares d'abord, devinrent ensuite journaliers, et le prenoient régulièrement tous les soirs. Après mille remèdes tentés inutilement, les eaux chaudes, employées en boisson et en bain pendant trente jours, l'ont garanti depuis un an de tous les assauts de cette maladie rebelle.

Obs. LVI. Une femme, quoique bien réglée, devint sujette à une migraine dont les retours étoient constamment précédés d'une constipation du ventre absolue. Les eaux de Bagnères, de la fontaine Salut, bues pendant le jour, et celles de la fontaine la Reine, le matin, ouvrirent le ventre, et firent disparoître la migraine.

Théor. LXIII. Personne n'ignore que la migraine naît très-souvent de l'estomac; ceux qui y sont sujets disent eux-mêmes qu'une diarrhée ou un vomissement, accompagnés ordinairement d'une fièvre critique bien marquée, les délivrent entièrement; mais je ne pense pas qu'il soit possible de prouver que cette maladie doit son existence à des matières visqueuses et âcres, introduites des premières voies dans le sang par les vaisseaux lactés, et portées ensuite au cerveau, où, en causant des irritations et des obstructions, elles déterminent les accès de différente durée, d'un, de quatre ou de sept jours. N'y a-t-il pas plus de probabilité à attribuer la migraine à l'irritation qu'éprouvent les nerfs gastriques, dont quelques rameaux se distribuent à la membrane pituitaire, ou bien aux secousses des membranes qui sont communes au cerveau et à l'estomac? Ainsi la migraine dépendra, sans parler des causes particulières à la membrane pituitaire, d'un vice de l'estomac produit par une matière saburreuse ou bilieuse, qui suscite la fièvre et irrite la portion de ce viscère correspondante à la tête. Ce que remarque Hippocrate, que la maladie réside dans la partie souffrante ou en travail, n'est donc pas vrai sans exception; car, dit Baillou, ce n'est pas toujours à l'endroit où l'affection a fondé son siége, qu'on sent la douleur, comme ce n'est pas toujours dans la partie douloureuse que la maladie ou sa cause première résident. Hippocrate n'ignoroit pas sans doute ces vérités, puisqu'il dit qu'on doit remonter à la cause première, au principe des maladies, maxime qui a passé en axiome parmi les dogmatiques.

Théor. LXIV. Il est bien important de remarquer que la migraine ou ses accès ne sont bien souvent qu'un symptôme du redoublement de quelque maladie chronique, qui a sa marche particulière, ses périodes et ses temps qu'elle parcourt, et qu'il seroit difficile et même dangereux de vouloir changer. Bien souvent aussi la migraine est le fruit des révolutions de l'âge. De ce qu'elle est entée sur quelque maladie chronique, il n'est pas surprenant qu'elle soit très-familière aux hémorrhoïdaires, aux femmes qui sont privées de leurs règles ou qui sont affectées de quelque maladie lente de l'abdomen, ainsi qu'il arrive souvent; quelquefois elle se change d'elle-même en une autre affection, ou bien elle lui succède, et alors, quoiqu'elle ne montre pas d'abord un caractère bien décidé, elle n'est pas moins une maladie de la classe de celles qui sont énoncées dans le texte XLIII. Il est maintenant facile de dire pourquoi la vésicule du fiel a été trouvée gorgée de bile et fort distendue dans des personnes mortes de la migraine. La douleur de tête qu'on nomme *le clou*, à cause de sa ressemblance avec celle que pourroit causer un clou qui seroit enfoncé dans les chairs, la céphalalgie, les tintemens d'oreilles, les vertiges et les autres affections de cette espèce, reconnoissent toutes la même source que la migraine.

Obs. LVII. Les règles s'étant supprimées dans une fille, elle fut attaquée de la fièvre et d'une cruelle douleur de tête au côté droit : les remèdes ordinaires semblèrent d'abord lui faire quelque bien; mais bientôt la douleur se réveilla avec plus de violence. L'usage des eaux de Cauteret, en boisson et en bain, ne tarda pas à procurer un bon appétit, une transpiration abondante, et le rétablissement des règles; de manière que la malade disoit qu'on lui rendoit sa tête, et qu'elle-même étoit rendue à la santé.

Obs. LVIII. Une femme de trente-cinq ans, assez bien réglée, étoit depuis long-temps en proie à une migraine; malgré les remèdes qu'elle prenoit, ou peut-être pour raison de leur mauvaise administration, la douleur s'empara de toute la tête; cette douleur étoit périodique; elle fut parfaitement guérie par les bains tempérés de Barèges, et ses eaux chaudes en boisson, qui, vers le quinzième jour, procurèrent des déjections critiques purulentes par les narines.

Obs. LIX. Un hypondriaque et une jeune fille, tous deux attaqués du vertige, burent les eaux chaudes, qui par leur effet énergique, leur ôtèrent d'abord le sommeil, mais qui leur rendirent la santé, en dissipant la paresse de leur ventre.

Obs. LX. Les eaux chaudes et les autres, prises en boisson et en injection, guérissent souvent certaines duretés d'oreilles et certaines espèces de surdités. Suivant la tradition, on regardoit anciennement les eaux de Bagnères, de la fontaine Saint-Roch, comme spécifiques dans ces affections. J'ai vu une fille tout-à-fait sourde depuis deux ans, être guérie par les eaux de Barèges : le retour des règles rendit cette guérisson radicale, en achevant la crise de la maladie.

Obs. LXI. Une femme mal réglée étoit attaquée d'une ophtalmie et d'une fièvre irrégulière, avec des maux d'estomac presque continuels : les vésicatoires, les sudorifiques, les adoucissans, le laitage, les mercuriaux et les anti-scorbutiques, n'ayant produit aucun soulagement, la boisson et les bains des eaux de Cauteret, de la fontaine la Ralière, emportèrent dans dix-huit ou vingt jours la fièvre et l'ophtalmie, et rappelèrent l'appétit, que la malade avoit entièrement perdu.

Obs. LXII. Un homme âgé de trente-quatre ans, d'un tempérament fort chaud et fort sec, fut guéri d'une vive chaleur d'entrailles et d'une rougeur aux yeux par les eaux de Bagnères, de la fontaine Salut.

Théor. LXV. D'après les faits que j'ai rapportés, et que tout médecin a vus ou peut voir dans sa pratique, je ne pense pas qu'on puisse douter de l'influence des lésions des viscères de l'abdomen, sur la tête et la poitrine. En effet, les organes de ces parties doivent être considérés comme une masse qui a le diaphragme pour base, base dont le propre est d'être mobile et d'exercer des mouvemens doux et réguliers dans l'état de santé ; par conséquent, les différens désordres des viscères du ventre ne manqueront pas d'en produire sur le diaphragme, qui, à son tour, soit en irritant les membranes du cerveau et de la poitrine, soit en les distendant ou en les relâchant, doit nécessairement porter le trouble dans ces parties ; ce qui appuye nos maximes du théorème XL.

Théor. LXVI. Hippocrate a remarqué que les affections des parties inférieures sont difficiles à guérir et dangereuses; mais l'expérience fait voir que celles des parties supérieures, tant aiguës que chroniques, le sont encore davantage; car, quoiqu'elles ne paroissent d'abord intéresser qu'une seule partie, l'œil, la bouche ou le gosier, il arrive souvent que toute la masse cellulaire, située au-dessus du diaphragme, et qui appartient à ces différens organes, est plus ou moins affectée, serrée ou comprimée. C'est par le moyen de cette masse cellulaire que les rhumes se jettent sur la poitrine, que les érysipèles du visage se guérissent par les crachats, et que l'angine se change en péripneumonie. Ce changement, quand il arrive subitement, est mortel; il indique la ruine totale du diaphragme, celle du tissu cellulaire et de tous les organes auxquels il sert d'appui, organes qui manquent dès lors d'un ressort suffisant pour opérer une bonne crise.

Théor. LXVII. Je ne dis ni ne puis penser que dans ces métastases la matière de l'excrétion coule toujours et sans interruption d'un lieu dans un autre; elle se gonfle et mûrit par degrés, et de couche en couche, de lame en lame, elle parvient jusqu'à l'endroit où se forme le noyau de la maladie. Une femme enceinte, dit Brassevole, qui mangeoit souvent de la glace, fut attaquée d'une violente toux et d'une douleur d'estomac, et elle digéroit avec beaucoup de peine; sa guérison s'opéra dans l'ordre qui suit : la toux cessa la première, la douleur disparut ensuite, et enfin l'estomac recouvra ses forces. Ainsi voilà trois maladies, la toux,

la douleur d'estomac et la difficulté de digérer, qui se guérissent l'une après l'autre ; la poitrine, comme la plus éloignée, fut la première délivrée; ensuite cessa la douleur qui étoit occasionnée par la difficulté de digérer. Je ne citerai pas mes propres observations à cet égard, qui pourroient être suspectées ; mais je dirai qu'on peut apercevoir un ordre semblable dans la guérison de la plupart des maladies, pourvu qu'on sache en démêler les phénomènes. Ainsi dans les maladies aiguës, le bout de la langue rougit et se nettoie le premier; ce qui peut indiquer autre chose que ce qui est indiqué lorsque la superficie se pèle par parcelles, ou que sa pointe se sèche à diverses reprises. Ainsi dans l'érysipèle et la petite-vérole, la dessiccation se fait d'abord au visage, ensuite au cou, et successivement à la poitrine et aux extrémités inférieures. De même des narines humides annoncent quelquefois l'expectoration dans les maladies aiguës; les yeux et le visage annoncent aussi au médecin intelligent l'état des entrailles, et surtout les révolutions heureuses qui s'y passent. Il semble encore, dans certaines affections du cerveau, à en juger par l'abattement extrême du visage, que la mort commence par les parties supérieures, le front, les yeux, et qu'elle descende ensuite. Telle est donc, quelle qu'en soit enfin la cause, la marche ordinaire des révolutions morbifiques, de commencer par les extrémités de la masse cellulaire située au-dessus du diaphragme, et de s'étendre par degrés jusqu'à lui : on peut, d'après ces principes, expliquer un fait de pratique intéressant, savoir pourquoi une partie est la première et ensuite la dernière affectée, ainsi qu'il arrive souvent dans les maladies aiguës. C'est une remarque de Mercurial. L'explication de tous ces phénomènes est encore à trouver, si je ne me trompe, dans la théorie ordinaire.

Théor. LXVIII. Nous voici arrivés aux maladies sympathiques et symptomatiques des extrémités du corps ou de sa circonférence. Toutes ces maladies composent une classe particulière, ou même un genre de maladie connue sous le nom de *rhumatisme* ou de *fièvre des jointures* ou *des extrémités*. On pourroit avec raison appeler cette fièvre, dont le caractère et la marche ne sont pas faciles à décrire, *maladie vague et errabonde*. Il convient de se rappeler ici ce que nous avons dit ailleurs du tissu cellulaire, qu'il est la vraie enveloppe de toutes les parties du corps, enveloppe perméable en tout sens, et par conséquent propre à favoriser le transport des humeurs, surtout de la matière de la transpiration, quelque direction qu'elles veuillent prendre dans les métastases. D'ailleurs, l'organe cellulaire forme, par le moyen de ses productions, une liaison intime avec les organes de toutes les cavités; il lie les muscles aux viscères et à la peau, et détermine enfin l'étendue du département de chaque organe. Ces notions peuvent répandre un plus grand jour sur l'histoire du rhumatisme, et le ramener à la classe des maladies du théorème XLIII.

Obs. LXIII. Un mélancolique éprouvoit, pendant le travail de la digestion, de vives secousses dans les entrailles, les jambes,

les pieds et les mains; celles-ci étoient aussi fort souvent enflées et douloureuses. Dans toutes les parties musculaires de son corps que je palpois, j'y sentois un trémoussement pareil à celui d'un animal qui vient d'être assommé. Les remèdes de toute espèce n'ayant produit aucun effet, le malade eut recours aux bains tempérés et à la boisson des eaux de Barèges, et il parut en peu de temps être guéri.

Obs. LXIV. Un jeune homme sec et bilieux fut atteint, à la suite d'un grand effort, d'une douleur au milieu de la fesse gauche, qui, dans le temps du travail de la digestion, s'étendoit jusqu'à l'estomac, et occasionnoit souvent le vomissement. La boisson des eaux chaudes de Barèges, ses bains tempérés et ses douches tièdes augmentèrent d'abord la douleur, et il s'en éleva une nouvelle dans l'oreille du même côté, la suppuration s'étant depuis établie dans cet organe; et un flux hémorrhoïdal étant survenu, le malade parut être guéri.

Obs. LXV. Un homme affligé d'une douleur d'estomac ou du fer chaud, et d'un rhumatisme aux bras qui s'augmentoit dans les changemens du temps, fut guéri par les eaux chaudes et par les bains tempérés de Barèges.

Théor. LXIX. Il résulte évidemment de ce qui a été dit, que l'estomac, dont les sympathies sont assez assurées par l'observation, souffre un dérangement plus ou moins notable dans les affections mêlées de douleur; car, puisque la matière de la transpiration de la peau est diminuée en proportion de l'augmentation des évacuations du ventre, ainsi que l'a remarqué Hippocrate, *et vice versâ,* il est certain qu'il y a une voie ouverte à la matière de la transpiration, de la peau au ventre, et du ventre à la peau. D'ailleurs, on a vu des personnes tomber en défaillance quand elles se baignoient à jeun. Galien cite l'exemple d'un homme qui éprouvoit une sensation vive dans l'estomac s'il se baignoit avant d'avoir mangé un morceau de pain : tout cela démontre que l'estomac et l'extérieur du corps ont des correspondances d'action réciproques : cette action, qui est double de part et d'autre, consiste dans un flux alternatif d'oscillations, ou dans un exercice constant des forces centripètes et centrifuges, accompagné de l'émission d'une espèce de rosée. Le dérangement qui survient dans l'ordre des oscillations ou des forces susdites, est la cause du rhumatisme, dans lequel l'estomac doit nécessairement avoir sa part.

Théor. LXX. Voici des faits qui éclairciront davantage la matière dont il s'agit. Il y a des personnes sujettes aux vents, qui sentent un frémissement, lequel part du pied, s'avance jusqu'à l'estomac, et produit des rots : d'autres, qui sont attaquées de douleurs vagues, éprouvent un trémoussement dans les membres douloureux, à mesure qu'elles toussent ou que leurs intestins se remuent; enfin, une partie souffrante communique ses maux, la rougeur, le froid, les convulsions, l'œdématie, à ses parties correspondantes, ou bien qui sont placées dans son département;

ces vices se communiquent tout ainsi que dans un os carié : par exemple, les chairs qui le recouvrent se gonflent, deviennent douloureuses, et se mortifient en conséquence des altérations que le tissu cellulaire souffre de proche en proche. C'est de cette manière que le mauvais état des viscères produit le rhumatisme.

Obs. LXVI. Une femme qui, depuis un mois, époque de ses couches, étoit sujette à des sueurs copieuses et à une fièvre lente, ayant eu l'imprudence de se baigner les jambes dans de l'eau froide, elle fut bientôt attaquée par tout le corps, mais surtout à la région lombaire, d'un rhumatisme violent, avec fièvre et une espèce de suffocation. Les eaux de Cauteret, de la fontaine la Ralière, en boisson et en bain, rétablirent son appétit, ses règles et sa santé, dans l'espace de quinze jours.

Obs. LXVII. Un paysan attaqué depuis deux mois d'un rhumatisme, avec engourdissement du côté droit du corps, fut guéri par les bains de Cauteret, de la source Dubois, qui excitèrent des sueurs copieuses. Des douches, faites avec les eaux de la même source, sur les parties affligées, délivrèrent un autre paysan d'un rhumatisme qui occupoit la partie antérieure de la poitrine, et la région épigastrique.

Obs. LXVIII. Une femme quinquagénaire fut, après la suppression de ses règles, atteinte de douleurs très-vives à l'épaule, au coude et au carpe gauches, dont les accès étoient fréquens et se terminoient par une diarrhée bilieuse : les bains de Cauteret, de la fontaine Dubois, et la boisson de celles de la Ralière, lui ayant procuré des sueurs fort copieuses, elle en reprit, la saison suivante, l'usage, qui produisit les mêmes effets, et la guérit radicalement.

Obs. LXIX. Un militaire, homme fort robuste, avoit gagné dans les campagnes de Bohême une cruelle sciatique, qui le rendoit maigre et languissant; les douleurs étoient presque continuelles et s'étendoient depuis le haut de la fesse gauche jusqu'au genou du même côté, qui étoit œdémateux. Il n'avoit pas pu être guéri par les remèdes ordinaires. Les eaux de Cauteret, de la fontaine la Ralière, en boisson, et les bains de la fontaine du Petit-Bain lui procurèrent des sueurs abondantes et la guérison.

Obs. LXX. Un homme bilieux, de l'âge de quarante-trois ans, fut guéri d'un rhumatisme au bras, par les eaux de Bagnères, de la fontaine du mont Cazaux. Un autre fut délivré d'une sciatique par les bains du roc de Lane; et un troisième, qui traînoit la même maladie depuis plusieurs années, fut guéri par les bains de la fontaine Darqué.

Théor. LXXI. La fièvre rhumatismale a donc ses temps d'excrétion et son appareil critique, qui se termine, tantôt par une sueur abondante, comme dans l'observation LXIX, tantôt par un flux menstruel ou par d'autres évacuations, selon la nature et l'usage de l'organe affecté : ce mouvement excrétoire dont nous parlons, ou cette troisième fièvre, ainsi que nous l'avons appelée ailleurs, et que nos eaux procurent, ne doit pas être troublée,

puisqu'elle est l'instrument de la guérison. Selon ce qui vient d'être dit, la fièvre de rhumatisme doit se ranger de droit dans la classe des maladies du théorème XLIII.

Obs. LXXI. Plus la fièvre de rhumatisme est aiguë, plus elle demande d'être traitée avec précaution. Un moine, consumé par le marasme à la suite d'une fièvre putride, fut attaqué, dès sa convalescence, d'une douleur aux bras et aux articulations, avec enflure et fièvre lente; la boisson des eaux de Barèges procura le quatrième jour une diarrhée qui dura jusqu'au septième; les bains, qu'on n'avoit pu mettre en usage à cause de l'extrême foiblesse du malade, que vers le vingtième jour, calmèrent un peu les douleurs; mais elles se réveillèrent au printemps suivant. Le traitement précédent ayant été continué pendant trois ans, ce ne fut qu'au bout de ce temps que la santé du malade fut bien rétablie, parce que l'ouvrage excrétoire se faisoit chez lui lentement.

Obs. LXXII. Une femme âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament assez délicat, fut attaquée, long-temps après ses couches, d'un rhumatisme qui occupoit la partie antérieure de la poitrine, le derrière du cou, la tête et les épaules; ces parties étoient enflées et érysipélateuses. A ces accidens étoit jointe la fièvre, que l'usage des eaux Bonnes, en boisson, augmenta, et que termina une excrétion abondante de crachats purulens et de mucosité par le nez, dont le malade reçut un très-grand soulagement.

Théor. LXXII. L'expérience nous apprend que la fièvre dont il s'agit a souvent son siége principal dans les entrailles; fréquemment surtout son noyau réside dans la poitrine, d'où il est emporté par l'excrétion. Il faut donc, dans le rhumatisme des parties supérieures, avoir une grande attention à l'état des poumons. J'ai même remarqué que, si dans le troisième temps de la maladie, qui est ordinairement fort orageux, il ne se fait pas une évacuation critique par les excrétoires des organes susdits, il y a beaucoup à craindre pour la récidive, laquelle n'épargne pas toujours ceux même qui crachent beaucoup, parce que le rhumatisme devient bientôt idiopathique, ayant ses accès dans le changement des saisons, et selon que l'estomac et l'âme se trouvent disposés. J'ai de plus observé, ou du moins j'ai cru observer souvent que le rhumatisme tient une marche assez régulière, quelques remèdes que l'on y employe. Je pense aussi que quand les douleurs occupent les parties inférieures, la cause est dans les viscères de l'abdomen plutôt que dans la poitrine, et que c'est entre ces deux cavités, dans la région de l'estomac, qu'il faut chercher le foyer du rhumatisme, comme celui de bien d'autres maladies; car les douleurs qui sévissent à l'extérieur du corps, ne sont que des effets de la cause principale, qui les produit de la manière que nous l'avons expliqué dans les théorèmes LXVI et LXVIII.

Théor. LXXIII. Comme dans le rhumatisme et dans presque toutes les maladies, le travail de la nutrition, ouvrage des so-

lides, ne se fait qu'imparfaitement, il arrive ce que nous avons dit plus haut, que le suc nourricier surabonde dans le sang, où il est mêlé avec la matière de la transpiration, laquelle est, ainsi que lui, retenue par le serrement spasmodique des organes excrétoires, et évacuée à la fin de la maladie, par celui de ces organes qui entre le premier en action. Si la marche de la maladie est trop lente, ce qui retarde le travail de la crise, on doit l'exciter, et on doit la réprimer si elle est trop précipitée; par conséquent il n'est pas possible de décrire une méthode de traitement invariable. Ainsi celle des anciens, qui suivoient constamment la nature, ne pouvoit être qu'erronée et superstitieuse. Celle des modernes, qui veulent qu'on n'attende pas nonchalamment les crises, croyant pouvoir maîtriser la nature, n'est ni nouvelle, ni mieux fondée, ni moins dangereuse que la première. Il y a dans cela, comme nous l'avons fait observer ailleurs, un milieu à tenir. Quoi qu'il en soit dans toutes les maladies, et principalement dans les symptomatiques, desquelles nous avons parlé jusqu'à présent, il a été reconnu, par une observation exacte, que les mouvemens du corps ou de ses vaisseaux, et de ses plus petites fibres, se portent du centre à la circonférence, d'où ils reviennent au centre par une infinité de détours, et qu'enfin ils s'élancent de nouveau du centre à la circonférence, avec un surcroît de force. Cette alternative des mouvemens a également lieu dans la santé.

TROISIÈME PARTIE.

Maladies idiopathiques. Le *strictum* et le *laxum*. Flux variqueux; varices, dilatations du genre veineux. Les hémorrhoïdes. Les hémorrhagies. Flux aqueux et pituiteux. Effets des strictures internes. Flux muqueux. Fleurs blanches; leurs voies. La douleur. L'amaigrissement des parties. L'obstruction. Les ulcères. Les cicatrices. La résolution des tumeurs. Expulsion des corps étrangers. Les fistules. Les maladies des os; leur ramolissement. Les calus; les anchyloses commençantes. Ulcères des intestins. Embarras et ulcères de la matrice, de la rate, du foie. Fistules au poumon; ulcères dans cette partie, abcès dans son tissu. Espèce de consomption dorsale. La consomption angloise. Convulsions et paralysies légères. Les maladies idiopathiques ont quelque chose de sympathique, et qui tient plus ou moins aux entrailles, aux forces épigastriques.

L'ANCIENNE doctrine du *strictum* et du *laxum*, dont Thémison fut l'auteur, doctrine que les facultés de Galien, et ses qualités humorales tant célébrées, ne purent abolir, et que les efforts des chimistes qui vinrent long-temps après Galien, ni les fauteurs de la circulation du sang, ne purent ébranler, se montre de nouveau avec éclat dans les écrits de quelques modernes d'un mérite recommandable. On ne peut pas douter que cette doctrine ne soit une source féconde de vérités. C'est par elle que la sage école de Stahl, qui se guida surtout par l'observation, aima d'être nommée et distinguée, et il n'est point de défenseur du système des solides contre celui des humoristes, qui pût rougir de l'avoir adoptée; elle embrasse assez bien tout ce qui regarde la pathologie; elle semble remplir l'objet des vœux de Descartes, qui ne demandoit que de la matière et du mouvement pour l'explication de

tous les phénomènes de la physique. Enfin, il n'y a pas de médecin à qui la doctrine du serrement et de la laxité, ne serve souvent de flambeau dans le traitement des maladies.

Théor. LXXIV. Il y a fort peu de maladies qui soient produites par le serrement seul ou par le seul relâchement. Ces deux vices se rencontrent ordinairement ensemble, soit qu'ils occupent des parties antagonistes, ou qu'ils s'emparent des fibres du même organe; dans ce cas, le combat qui s'élève est très-dangereux, s'il ne cesse promptement. Quand les vices dont nous parlons se déplacent d'eux-mêmes, ou autrement, et qu'ils vont affecter des organes qui ont de la correspondance avec les parties où ils siégeoient d'abord, ils donnent lieu à des maladies sympathiques, qui sont celles dont nous avons traité dans la partie précédente de cet ouvrage. Si ces vices restent long-temps fixés dans la partie où ils ont pris leur existence, et qu'ils en pervertissent le ton, la constitution ou la force naturelle, il en résulte des maladies idiopathiques, qui sont celles dont nous allons maintenant nous occuper. Les unes et les autres sont quelquefois tellement confondues ensemble, qu'il est bien difficile de les pouvoir distinguer. Pour procéder avec méthode, nous allons d'abord voir l'effet que produisent le serrement et la laxité dans les grosses veines.

Obs. LXXIII. Un homme bilieux étoit affligé d'un violent rhumatisme à la cuisse droite, lequel se termina par une grosse tumeur qui occupoit toute la jambe du même côté, et qui étoit surtout remarquable par un grand nombre de varices qu'on y apercevoit : les eaux de Barèges en douches, en bains et en boisson, rétablirent la jambe assez bien, dans l'espace de deux ans; il n'y resta qu'une espèce de grosseur qui ne nuisoit en rien.

Obs. LXXIV. Une femme fut attaquée, peu de temps après la suppression de ses règles, d'un rhumatisme à l'aine gauche, lequel se termina par des varices à la cuisse et à la jambe du même côté, qui l'empêchoient entièrement de marcher. Elle fut guérie par les eaux de Barèges, prescrites comme dans le cas précédent.

Théor. LXXV. La laxité des veines qui a lieu dans les varices, et qui provient principalement de la destruction du ton de leur tissu cellulaire propre, annonce le serrement dans quelque viscère. Cette lésion du ressort des veines, qui fait que le sang s'y arrête, et qui est la source de beaucoup de maux, est connue parmi les praticiens sous le nom de *flux variqueux :* on lui donneroit plus à propos celui d'*orgasme des veines*. Ce vice ne paroît entretenu par la présence d'aucun miasme ni d'aucun virus; il semble dû seulement à la mauvaise disposition des organes. Le flux dont il s'agit, ou l'effort qui le produit, affecte quelquefois tout le système veineux; souvent aussi il se porte de l'intérieur à l'extérieur, où il cause un gonflement des veines général et permanent. On voit arriver de ces sortes de gonflemens, en telles ou telles parties, chez bien des femmes, aux approches de leurs règles; et quand ils subsistent trop long-temps, comme lorsque la matrice

manque d'agir dans le temps marqué pour son action, ou qu'elle a tout-à-fait cessé d'agir, ils donnent souvent lieu à des affections chroniques de la poitrine ou de l'abdomen. Cependant le flux variqueux extérieur se borne ordinairement à une seule partie, et le plus souvent il se place aux jambes, surtout chez les personnes adultes.

Théor. LXXVI. Les hémorrhoïdes sont absolument du ressort du flux variqueux ; elles dépendent d'un serrement du foie ou de la veine-porte. Cette veine étant soumise à l'action des nerfs gastriques, on ne doit pas toujours attribuer, comme Stahl l'a fait, la cause du flux hémorrhoïdal à la simple pléthore, ni regarder toujours ce flux comme critique. Ce sentiment des stahliens se détruit à peu près par les mêmes raisons qui renversent l'opinion de Freind, sur les causes de la menstruation.

Obs. LXXV. Un homme bilieux étoit réduit à un triste état par une affection hémorrhoïdale qui revenoit souvent, et qui étoit accompagnée, autour de l'anus, de tubercules plus ou moins durs : il recouvra son appétit et ses forces, et la partie affectée, son état naturel, par l'usage des bains tempérés de Barèges, des mêmes douches et des mêmes eaux en boisson.

Obs. LXXVI. Dans une femme qui avoit eu plusieurs couches, le ventre se couvrit de tumeurs variqueuses, et devint tellement enflé et douloureux, qu'on craignoit qu'il n'y eût déjà un commencement d'inflammation. Les bains des eaux et des douches de Barèges firent disparoître les varices et l'enflure du ventre.

Obs. LXXVII. Plusieurs gonflemens variqueux des vaisseaux spermatiques qui venoient d'efforts violens, ou d'un commerce impur, et qui grossissoient considérablement et comme par redoublemens, un entre autres dans un mélancolique, à qui le chagrin avoit causé cette maladie, furent guéris par les eaux Chaudes.

Obs. LXXVIII. Une femme chargée de graisse, et cachectique, âgée de quarante ans, ayant cessé d'être réglée, son vagin se relâcha et pendoit à l'orifice extérieur de la vulve, en manière de boule, sans aucune douleur; elle fut guérie par les eaux de Bagnères, de la fontaine Dupré, en boisson, et par les demi-bains et les douches de la source Saint-Roch, dans l'espace d'environ vingt jours.

Obs. LXXIX. Un vieillard sujet à une strangurie, qui étoit suivie d'un pissement de sang, et à des varices au fondement, trouvoit son soulagement dans les bains tempérés de Barèges, et dans l'usage de ces eaux en boisson, coupées avec le lait.

Théor. LXXVII. Il suffira ici aux médecins cliniques de leur rappeler que toutes les maladies des cas précédens appartiennent au flux variqueux; d'ailleurs, il y a tant d'affections de ce genre, soit critiques ou symptomatiques, qui dépendent si clairement de l'abdomen, qu'il n'est pas possible de former le moin-

dre doute sur cette vérité, qui a aussi été reconnue par des auteurs de poids, tels qu'Alberti et d'autres, surtout les stahliens.

Obs. LXXX. Parlons maintenant d'autres maladies, qui sont de même nature, mais qui ont un autre siége. Une fille étoit sujette à un saignement de nez, qui revenoit régulièrement chaque mois, précisément avant et après l'apparition de ses règles; elle fut guérie par les eaux de la fontaine Salut, en boisson et en bain. Pareil usage des eaux Bonnes eut à peu près le même succès dans une fille qui crachoit le sang.

Obs. LXXXI. Un jeune homme fort charnu, et adonné au libertinage, devint sujet à des douleurs de tête très-vives et à de fréquens saignemens de nez. L'intérieur de cette partie étoit rempli d'espèces de croûtes polypeuses, pour lesquelles le malade vint aux eaux de Barèges; leur usage procura en partie la chute des croûtes, et diminua les douleurs de tête.

Obs. LXXXII. Un jeune homme bilieux, sujet à un crachement de sang, presque sans fièvre apparente, et une femme atteinte de la même maladie, avec suppression des règles, étoient fort soulagés par la boisson des eaux Bonnes.

Théor. LXXVIII. Les varices de l'observation LXXIV font voir l'étendue du département de la matrice, qui les produisoit par son serrement. Le crachement de l'observation LXXX étoit dû à un violent effort qu'avoit fait la malade en levant un fardeau, pendant lequel elle disoit avoir senti dans l'intérieur de l'épigastre, de la douleur et un bruit particulier. Quelquefois le flux variqueux qui dépend de la matrice, se jette sur les poumons. J'ai vu une fille dont les règles couloient par un ulcère qu'elle avoit au pied; lorsqu'elles vouloient paroître, le pied se couvroit d'une grande quantité de varices. Voilà, pour le dire en passant, un phénomène qui achève de renverser l'opinion de Freind sur les causes de la menstruation. Dans un jeune homme qui crachoit le sang, dit Baillou, l'on sentoit des pulsations se porter des hypocondres vers les parties supérieures, comme si la colonne de sang (ou la force qui la poussoit) y eût été dirigée avec la main, et elles causoient un frémissement plus ou moins vif.

Théor. LXXIX. Les veines paroissent être plus sujettes au flux variqueux que les artères; on sait qu'elles sont toujours gonflées quand le flux se porte à l'extérieur; mais pourquoi les veines de l'intérieur n'éprouveroient-elles pas de semblables engorgemens? Les phénomènes des maladies prouvent que le reflux du sang dans les veines a lieu : ainsi on voit assez souvent les veines jugulaires être gonflées, lorsque les entrailles sont dans un état de serrement : dans l'agonie le sang reflue des troncs des veines dans leurs branches; celles qui manquent de valvules ne peuvent pas s'opposer à ce reflux, que favorisent la situation des veines pulmonaires, leur structure, et même la disposition des valves qui sont à la base du cœur; et de plus, les diverses anastomoses, telles que celles de la veine-cave avec la veine-porte dans le foie et dans l'hypogastre, et celles des sinus veineux de l'épine. Il faut

donc distinguer, autant qu'il se peut, l'hémorrhagie artérielle de la veineuse. Au reste, il y a, selon la remarque d'Hippocrate, des hémorrhagies propres à chaque âge. Dans l'enfance et la jeunesse, elles arrivent ordinairement par les parties supérieures, et par les inférieures, dans la vieillesse et l'âge viril. Ce passage d'Hippocrate fournit une nouvelle preuve en faveur de la sympathie des organes et de la marche réglée qui s'observe dans les maladies et leurs phénomènes. Les plus petits vaisseaux, tant les artériels que les veineux, sont aussi sujets à devenir variqueux; ce qui dépend de la force avec laquelle le sang peut indifféremment y couler en fluant ou refluant.

Obs. LXXXIII. Les flux aqueux et pituiteux, dont nous allons parler maintenant, sont un amas d'eau, de mucus, de sérosité ou de lymphe, qui se forme entre les lames de l'organe cellulaire. Un homme d'une constitution mollasse, âgé de quarante-sept ans, dont les jambes et les cuisses étoient enflées, fut guéri par les eaux de Bagnères, de la fontaine de Salut : celles de la source de Lane guérirent aussi un sujet cachectique.

Obs. LXXXIV. Parmi les malades de l'observation xxx, dont plusieurs avoient le visage, les jambes et tout le corps enflé, nous remarquerons une femme qui, après une suppression des règles, fut bientôt atteinte d'un gonflement à la cuisse; elle recouvra sa santé par la boisson des eaux chaudes.

Obs. LXXXV. Un homme d'une complexion assez robuste devint enflé de tout le corps, après des accès de fièvre. Il fut guéri par les eaux de Bagnères, de la source Theas, qui lui procurèrent des sueurs copieuses, et par les eaux de la fontaine la Reine, qui entraînèrent beaucoup de matières par les selles.

Théor. LXXX. Il est très-important de savoir si les flux sont le produit du relâchement du tissu cellulaire de la partie affectée, ou si, au contraire, ils dépendent d'un serrement des vaisseaux de cette même partie, ainsi que cela arrive dans certaines inflammations. Comme il est d'ailleurs très-certain que l'œdématie est presque toujours produite par la pléthore et par l'effort spasmodique de quelque viscère qui fait couler les humeurs au travers des cellules du tissu muqueux, il est vrai aussi que cet effort procède ordinairement de l'épigastre. C'est du vice de resserrement que naissent les leucophlegmasies actives qui attaquent les jeunes filles, et qui sont accompagnées d'une fièvre assez forte : la leucophlegmasie, qui se joint quelquefois à la fièvre maligne, l'enflure de la face, et celle des mains, qui surviennent dans la péripneumonie, les fièvres vermineuses, et dans certaines suppressions des règles, dépendent de la même cause, ainsi que les métastases et les flux œdémateux, qu'on voit souvent succéder à de mauvaises crises. Dans tous ces flux, la partie vers laquelle les oscillations se dirigent, s'enfle presque tout à coup, et son tissu cellulaire est baigné d'humeurs; tandis que le reste de la peau est serré et aride; enfin, presque tous les œdémes dénotent l'affection de quelque viscère, et d'un viscère qui est ordinairement situé dans le

côté qu'ils occupent. Tout cela paroît trop connu pour que nous nous y arrêtions plus long-temps. Mais ne pourroit-on pas, d'après ce qui vient d'être dit, établir une théorie de l'hydropisie plus lumineuse que ce qu'on dit ordinairement?

Théor. LXXXI. Les flux que nous avons rapportés jusqu'ici ne sont guère que séreux; les organes spongieux qu'ils affectent, dit Hippocrate, tels que les poumons, la rate, les mamelles, etc., s'amollissent, se gonflent et se distendent. Quand c'est la mucosité qui aborde et s'amasse dans une partie, le flux s'appelle alors *muqueux* ou *pituiteux*, du mot de pituite imaginé par les anciens, et respectable pour les modernes. Le propre de la matière muqueuse, quand les parties où elle s'est épanchée n'ont pas la force de s'en débarrasser, est de les coller entre elles, et de les convertir, ainsi que leur tissu cellulaire, en une substance dure et cartilagineuse; elle est assez semblable au blanc d'œuf cuit, ou à une cicatrice. Ces parties collées conservent quelquefois leur volume ordinaire; mais d'autres fois elles en acquièrent un plus grand. J'ai vu un pied ainsi durci et tuméfié, sans douleur, à la suite d'une petite-vérole. Pareil accident arriva à une jambe, après une saignée du pied. La matière de ces gonflemens est le suc nourricier qui a souffert peu de changement. Sa congestion et sa détention dans une partie, est due à la fausse direction que prennent les mouvemens des organes, et qui est connue communément sous le nom d'*erreur de lieu*.

Obs. LXXXVI. Au flux pituiteux appartiennent incontestablement certaines tumeurs des articulations. Dans un homme âgé de trente-six ans, et affligé d'une douleur rhumatismale au bras, il se forma à l'articulation du coude une congestion abondante de pituite, qui le délivra de sa douleur en lui ôtant l'usage du bras; l'articulation étoit dure et tendue, sans douleur ni bouffissure. Après l'usage de beaucoup de remèdes qui n'avoient fait qu'aigrir le mal, celui des douches de Barèges, précédées des bains tempérés, procura la résolution entière de la tumeur, et rendit au bras son mouvement.

Obs. XXXXVII. Un autre sujet fut atteint de la même maladie, après une douleur de sciatique; la cuisse et la jambe paroissoient flotter dans l'humeur; les douches de Barèges firent reprendre à cette humeur son cours ordinaire.

Théor. LXXXII. L'observation m'a démontré que ces congestions étoient muqueuses; car ayant vu ouvrir une articulation du genou qui n'auroit pas dû l'être, il en sortit une matière glutineuse semblable au blanc d'œuf. Telle est l'origine de l'anchylose; la matière qui la produit est le vrai suc nourricier qui, en s'épaississant peu à peu, occasionne la soudure des os. L'histoire de ces flux fournit l'explication de bien des maladies; quand ils se dirigent vers des parties qui sont pourvues d'excrétoires, il se fait des évacuations critiques ou symptomatiques d'une matière, soit séreuse, soit pituiteuse, ou de l'une et l'autre tout ensemble. C'est là la cause des écoulemens sans nombre qui se font par les

yeux, la bouche, le nez et les oreilles ; c'est celle des sueurs des aisselles et des pieds, des catarrhes intérieurs et des vomissemens et des diarrhées qu'éprouvent les asthmatiques, à raison de la foiblesse de leurs poumons, qui les rend sujets à des congestions pituiteuses : le flux hémorrhoïdal muqueux, les flueurs blanches, etc., viennent de la même source. Dans toutes les maladies le suc nourricier qui se trouve mêlé avec plus ou moins de sérosité se porte vers les endroits libres, non pas de lui-même ou par une faculté qui lui soit propre, mais parce qu'il y est déterminé par le mouvement oscillatoire, dont l'ordre naturel est dérangé. Quand quelque cause vient à supprimer tout à coup ces flux, il en naît souvent des accidens très-graves. Il y a donc en eux une espèce d'ordre établi, que règlent l'âge, le tempérament, et plus encore la première maladie, dont les flux doivent être regardés comme un effort critique ou symptomatique.

Obs. LXXXVIII. Un homme éprouvoit tous les jours un vomissement de matière glutineuse : il fut guéri par les eaux chaudes en boisson. Celles de Bagnères, de la fontaine Dupré, guérirent un crachement abondant, causé par une affection catarrhale ou flux de gorge pituiteux. Une femme qui éprouvoit un serrement extraordinaire, avec des douleurs très-vives dans la région de l'estomac, fut guérie par des selles copieuses que procura la boisson des eaux de Barèges. J'ai souvent vu ces eaux produire le même effet ; elles ont surtout la propriété, données en lavement, de débarrasser le ventre des glaires qui s'y amassent. J'ai guéri, avec ces mêmes eaux, une diarrhée glutineuse, qui avoit plus de vingt jours de date, et qu'un vomissement pituiteux accompagnoit quelquefois. Cette espèce de vomissement pituiteux n'est pas rare dans les pâles couleurs ; il est quelquefois très-abondant, et arrive même après le repas ; la matière qui le produit sort de l'œsophage ou de la gorge ; l'estomac n'y a aucune part. Je l'ai souvent vu céder à l'usage de nos eaux.

Obs. LXXXIX. Les eaux de Bagnères, de la fontaine Salies, guérirent un flux de bouche opiniâtre ; et celles de la source la Reine un diabetès. Un homme sujet à des sueurs fréquentes, qui l'affoiblissoient beaucoup, quoique d'ailleurs ses fonctions se fissent bien, fut guéri par les eaux chaudes en bain et en boisson. Ces mêmes eaux firent disparoître, dans une fille âgée de quatorze ans, exténuée et fort foible, des flueurs blanches et des douleurs dans le dos et dans l'épigastre, en excitant l'écoulement de ses règles. Une femme de quarante-quatre ans, fort affligée par les flueurs blanches, reçut un grand soulagement des eaux de Cauteret, qui guérirent aussi de la même maladie plusieurs autres personnes de l'observation XXXVIII. Les eaux chaudes de Barèges, en boisson, et les bains et demi-bains de ses eaux tempérées, guérirent, dans une femme d'un tempérament fort chaud, des flueurs blanches qui couloient depuis six mois sans relâche, avec une suppression entière du flux menstruel. A ces symptômes se joignoient la fièvre, la maigreur, la foiblesse, et un grand dérange-

ment dans les fonctions de l'estomac. Dès les premiers jours du traitement, les flueurs blanches furent beaucoup plus abondantes qu'elles ne l'étoient auparavant; ce qui me donna lieu d'attendre une fièvre critique, laquelle parut effectivement avec une légère sueur. Cette fièvre fut de courte durée, et l'estomac ne tarda pas à recouvrer ses fonctions. Enfin, les règles coulèrent vers le quarantième jour, et la malade se retira bien guérie. Une autre femme qui étoit sujette à des flueurs blanches depuis deux ans, fut guérie par les eaux de Bagnères de la fontaine Lasserre.

Théor. LXXXIII. L'on pourroit douter si les flueurs blanches opiniâtres émanent de petits ulcères de la matrice; car il est souvent fort difficile de distinguer les excrétions pituiteuses d'avec le pus, quant à leur couleur et quant aux phénomènes qui les accompagnent. Mais je ne vois pas pourquoi certains auteurs confondent les flueurs blanches avec la gonorrhée virulente; la matière des flueurs blanches paroît être un mélange de sucs aqueux et pituiteux, et le produit du travail de tout le corps, comme on peut le juger par les douleurs, les lassitudes spontanées, la foiblesse, la maigreur, et les grands dérangemens de l'estomac qui accompagnent ce flux, dont Baillou rapporte la qualité gélatineuse à la dissolution des parties.

Obs. XC. La vessie est sujette à de fréquens flux pituiteux. Un vieillard affligé d'une strangurie, fruit de la débauche de ses jeunes ans, et dont les accès se terminoient par l'évacuation d'une matière albumineuse, trouvoit son soulagement dans la boisson et dans les bains tempérés des eaux de Barèges. Il y a longtemps que les eaux de Bagnères de la fontaine Salut ont été employées avec succès dans la strangurie et la dysurie. Aujourd'hui l'on est assuré par l'expérience, que toutes nos eaux guérissent souvent les diverses affections de la vessie et des parties environnantes, ou que du moins elles les diminuent beaucoup.

Théor. LXXXIV. Il n'est pas rare, dans les maladies aiguës et chroniques, de voir sortir, dans le temps de la crise, une grande quantité de suc muqueux avec les urines. Si on le sépare de l'urine, il ressemble à du blanc d'œuf, et par sa consistance, et par la propriété qu'il a de s'épaissir au feu. J'ai eu occasion d'en donner à un chien; il le mangea avidement, comme si son instinct y eût reconnu la matière d'une vraie nourriture. Cette matière est donc le suc nourricier qui a subi peu de changement. Je l'ai vue abonder chez certains valétudinaires, et reparoître dans toutes leurs excrétions. Quoique dans ces personnes l'estomac fasse assez bien ses fonctions, cependant l'état de serrement et de sécheresse dans lequel se trouve leur tissu cellulaire, rend la circulation et l'application de la substance nourricière impossibles. De là vient qu'ils tombent si vite dans une maigreur extrême, et que le sang qu'on leur tire dans l'accès de la fièvre ne laisse presque point voir de couenne ou pellicule muqueuse, attendu que la pléthore du suc nourricier, refluant dans le sang, manque.

Théor. LXXXV. C'est une chose très-connue et de conviction

certaine, que les humeurs de toute espèce peuvent, en croupissant, s'épaissir et s'altérer dans le corps vivant. Il n'est pas également certain que celles qui s'évacuent des diverses parties, y fussent tenues en dépôt; car en accordant que les humeurs contenues dans les glandes de la vessie, des narines, des poumons, etc., peuvent, par leur séjour, se dépouiller de leur sérosité, cette cause ne suffiroit pas pour opérer les excrétions subites qui se font de ces parties, et pour les rendre aussi abondantes qu'elles le sont. En un mot, il est difficile de croire qu'une grande quantité de matière muqueuse, qui sort, pendant plusieurs jours, de la vessie, de la matrice ou de l'anus, fût contenue dans ces organes; il faut donc qu'elle y soit amenée par une cause particulière, et il n'est pas vrai que le séjour l'ait produite. Elle arrive dans les parties par manière de fluxion.

Théor. LXXXVI. Comme les parotides et les autres organes excrétoires ont chacun leur faculté érectoire, en vertu de laquelle ils exécutent leurs fonctions et attirent à eux le courant des humeurs, de même chaque partie devient apte et sujette au flux pituiteux, de quelque manière que la chose arrive. Cette aptitude des parties naît surtout du penchant qu'affectent vers elles les oscillations de tout le corps: c'est pourquoi les flux pituiteux de l'anus, de la vessie, de la matrice, des poumons, des narines, dépendent souvent d'une maladie qui affecte sourdement tous les organes; de plus, les personnes sujettes à ces flux sont maigres, et elles éprouvent presque toujours quelque indisposition, à raison du vice qui est constitué dans quelque organe principal: car plus certaines parties sont abreuvées de mucus, dit Baillou, plus on est maigre et languissant. De là vient qu'une affection chronique du foie est souvent accompagnée de flux muqueux qui prennent leur cours par le gosier ou par les hémorrhoïdes. C'est aussi pour la même raison que ceux qui ont des tubercules au poumon, éprouvent fréquemment des écoulemens du nez séreux ou pituiteux; l'estomac surtout est affecté dans toutes ces maladies, à cause du vice de resserrement qui règne intérieurement, et qui produit ou entretient toujours le relâchement dans quelque organe excrétoire.

Théor. LXXXVII. Quant aux voies de transport de ces flux, ceux qui sont purement séreux peuvent prendre leur cours au travers des lames du tissu cellulaire. C'est ce que prouve, entre autres choses, la manœuvre des bouchers, qui, par le moyen d'un soufflet, répandent l'air dans toutes les parties des animaux qu'ils tuent. Il y a quelque temps qu'à Montpellier, des libertins, ayant trouvé un soldat ivre qui dormoit profondément, lui firent une ouverture à la jambe, par laquelle ils le soufflèrent à la manière d'un animal mort, et le firent enfler prodigieusement. Le soldat s'étant bientôt éveillé, il eut assez d'avisement et de courage pour se faire lui-même, avec un couteau, plusieurs incisions qui dissipèrent promptement son emphysème, et lui rendirent la santé. Mais puisque l'air pénètre ainsi le tissu muqueux, à plus forte raison la sérosité, la matière de la transpiration, etc., doivent-

elles le pénétrer. On ne disconviendra pas que le suc pituiteux ne puisse parcourir les cellules du tissu muqueux, si l'on fait bien attention à la ténuité de ce suc, à celle qu'il doit avoir, par exemple, pour produire les croûtes qu'on trouve sur la surface extérieure des poumons ou des autres organes, dans des personnes mortes d'inflammation. La tendance que prennent les humeurs dans ces divers cas, dépend de la fièvre ou de quelque maladie particulière qui en dirige les mouvemens. Consultez sur ces flux l'ouvrage de Charles Pison, qui est un livre d'or pour la pratique.

Obs. XCI. J'ai vu souvent les bains des eaux chaudes, ceux de Barèges et Cauteret, apaiser sur-le-champ des douleurs cruelles des lombes, des épaules, des dents, etc.; les bains et les douches dissipent presque toujours ces maux sans retour. J'en ai vu aussi beaucoup céder promptement à l'usage d'une tuile ou d'un sachet, composé de millet, d'avoine, appliqués chaudement sur les parties souffrantes.

Théor. LXXXVIII. Le vrai caractère de la douleur paroît si difficile à saisir et avoir été si mal défini, que rien n'est moins bien connu. En la considérant du côté matériel, n'étant pas de notre ressort de l'examiner dans les rapports qu'elle a avec notre âme, il faut bien prendre garde de trop inculper le déchirement des fibres, qui peut, à la vérité, quelquefois avoir lieu. La vie des organes consiste dans la sensibilité de leurs fibres, à laquelle se trouve nécessairement jointe la mobilité. Il y a ceci de remarquable, que la sensibilité semble pouvoir, ainsi que la mobilité, se diriger toute vers une seule partie et s'y accumuler : ce qui feroit penser que la douleur est une sensation vive et prompte, dépendante de la sensibilité concentrée dans une partie, sans mesure et aux dépens des autres parties; car il est certain qu'on n'éprouve jamais deux sensations à la fois, surtout deux sensations vives : au contraire, certain accord régnant dans l'action des parties ou dans leur sensibilité concentrée, fonderoit le sentiment du plaisir, lequel se changeroit en douleur, en proportion du dérangement de ce concert déterminé. Quelquefois la force sensitive diminue et s'engourdit, ou reste ensevelie, pour reparoître ensuite; elle a des retours périodiques et une marche réglée, comme on le voit dans l'enfantement; les rhumatismes, la goutte, la colique et la néphrétique. On observe aussi que ces affections finissent par une attaque de douleur plus forte, comme par une crise de douleur. Il reste encore à expliquer pourquoi la douleur n'accompagne pas constamment sa cause, par exemple, la présence du calcul dans les reins. Cependant les nerfs dont sont pourvus ces organes, doivent les rendre sujets à telle ou telle impression de la part des corps irritans : par conséquent, il n'est pas raisonnable de vouloir juger de la sensibilité des parties, seulement par l'effet qu'y produisent des irritations mécaniques; car il y en a de sensibles sur lesquelles une piqûre ne produit ni irritation, ni douleur. Comme chaque partie sent à sa manière, elle doit avoir un genre de plaisir et de douleur particulier, qu'on ne parviendra jamais à connoître ou

évaluer par des irritations mécaniques. Il y a plus, tout le monde sait qu'après l'amputation d'un membre affecté de douleur, on éprouve ou l'on croit éprouver cette douleur au même endroit. Il existe donc dans le cerveau, à l'origine commune des nerfs ou ailleurs, un principe de ces affections spécieuses. J'ai vu, entre autres exemples d'amputation, celui d'un homme atteint de douleurs rhumatismales à un pied; l'amputation du pied étant devenue nécessasre, cet homme se plaignit des mêmes douleurs qu'auparavant. Il résulte de ces sortes de faits, que le principe de la douleur peut exister ailleurs que dans la partie qui souffre. Au reste, tout ainsi que la chaleur artificielle et l'application des ventouses, calment souvent les douleurs subitement, nos eaux y produisent aussi des changemens salutaires, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas davantage quant à présent.

Obs. XCII. Occupons-nous actuellement de l'amaigrissement des parties, du marasme, qui est la quatrième espèce de maladie simple. Dans une femme dont l'articulation snpérieure de l'humérus s'étoit luxée, le bras s'amaigrit considérablement, les tendons se desséchèrent et se raccourcirent, et les doigts devinrent crochus; les douches de Barèges, quelques-uns de ses bains tempérés et ses eaux en boisson, rendirent à la partie son mouvement et son premier état. Un homme mélancolique et atteint du marasme à la cuisse, à la suite d'un rhumatisme opiniâtre, fut guéri par les eaux de Barèges, qui furent employées suivant la méthode ordinaire, pendant trois ans. Un fort long usage des mêmes eaux, en douches et en bains, guérit deux femmes, dont l'une avoit les extrémités inférieures exténuées et les jambes retirées jusqu'aux fesses; l'autre étoit attaquée d'un pareil amaigrissement à la jambe droite et d'une tumeur lymphatique au haut de la cuisse. Les eaux Bonnes et les autres ont souvent guéri des marasmes des pieds, des mains et des doigts, provenans, soit de l'esprit-de-vin dans le traitement des luxations, soit de la piqûre des tendons ou de cause interne, après la destruction de la maladie première.

Théor. LXXXIX. Il est plus que probable que la mauvaise disposition des nerfs d'une partie contribue beaucoup à son amaigrissement. On ne peut pas douter que ces nerfs ne soient en quelque sorte paralysés, attendu que les membres affectés s'affoiblissent par degrés, et diminuent de volume en même proportion. A quelle autre cause pourroit-on rapporter ces accidens qui arrivent dans le marasme, surtout quand il vient de cause interne? Il faut se rappeler ici ce que j'ai dit sur les causes des flux et de la douleur. Quand ces causes agissent dans une partie avec un certain degré d'intensité, le tissu cellulaire se déprave au point qu'il ne peut plus se prêter à aucun effort critique; il bride le mouvement des nerfs et des artères, et empêche ainsi la partie lésée de prendre nourriture. Il y a par conséquent dans le marasme un serrement particulier qui gêne le mouvement des fibres et des organes, puisque ces parties, au lieu de s'étendre et de se développer, se rapetissent et se dessèchent. Ce serrement est quelquefois le produit d'une

fausse crise ; et dans ce cas, il s'établit promptement : mais ordinairement il est lent à se former, soit qu'il vienne de cause interne, soit de cause externe, comme j'ai eu occasion de l'observer dans six sujets. Le dessèchement dont la cause étoit la piqûre des tendons, commençoit par l'extrémité des doigts, d'où il s'étendoit à leur racine.

Théor. XC. Le dessèchement, la douleur et les flux œdémateux, pituiteux ou variqueux, plus ou moins compliqués entre eux, ou avec le spasme, et accompagnés d'inflammation ou des accidens de l'inflammation, fournissent la source de toutes les maladies idiopatiques. On peut rapporter à ce genre de maladies, tout ce qu'on a écrit sur les obstructions et les tumeurs. Il paroît que ces mots d'*obstructions* et de *tumeurs* sont encore vagues et indéterminés. Toute tumeur est variqueuse, œdémateuse ou calleuse. Quel caractère pourra donc avoir en particulier l'obstruction ? L'obstruction, qu'on doit bien distinguer de la pléthore des vaisseaux, présente l'idée d'un conduit bouché par un corps solide ou par un liquide endurci. Telle est l'obstruction calculeuse des uretères, du canal choledoque, etc. : mais on ne sauroit légitimement mettre dans cette classe les œdèmes, l'inflammation, ni les flux pituiteux. Il n'est pas croyable non plus que les humeurs puissent, par le seul changement de leur figure sphérique, occasionner une obstruction : il faut qu'elles se pétrifient pour la produire ; et cet accident qui arrive quelquefois, est trop rare pour en faire, comme on fait, un cas de pratique ordinaire, qui peut fort souvent induire en erreur.

Obs. XCIII. L'ordre veut que nous parlions maintenant des principaux accidens par lesquels les maladies idiopatiques se terminent. Commençons par les ulcères. Les eaux Bonnes et celles de Barèges ont, de tout temps, été regardées comme spécifiques pour la guérison de ces affections. J'en ai vu de toute espèce, et dans toutes les parties invétérées ou récentes, céder à leur usage. Quand donc les ulcères ne sont pas entretenus par une cause interne indestructible, la manière ordinaire d'y appliquer nos eaux est en lotion, en douche, en bain et en boisson.

Obs. XCIV. Un paysan qui éprouvoit un grand dérangement dans les entrailles, en fut délivré par une abondante éruption de varices à la jambe, où il se forma depuis un ulcère qui résistoit à tous les remèdes ordinaires ; la jambe grossissoit de plus en plus, et étoit parfois douloureuse : l'usage des eaux Bonnes, tant intérieur qu'extérieur, guérit radicalement l'ulcère dans l'espace de deux étés, et remit la jambe dans son état naturel.

Obs. XCV. Un Espagnol qui avoit les jambes fort enflées, et couvertes de vieux ulcères, dont on comptoit vingt-quatre à une seule jambe, fut guéri dans soixante jours par les eaux de Barèges, auxquelles il eut recours après avoir fait inutilement usage de beaucoup d'autres remèdes.

Théor. XCI. Mais comment nos eaux procurent-elles la formation des cicatrices? Une cicatrice ressemble parfaitement aux

callosités que laissent après elles les tumeurs mal résoutes, et qui ressemblent elles-mêmes à la couenne qu'on aperçoit dans le sang des pleurétiques quand il est reposé. La cicatrice diminue chaque jour de volume, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la dureté d'un ligament; lorsqu'elle est de bonne espèce, on voit paroître, quand elle se forme, de petits grains charnus qui grossissent à la manière des stalactites : le suc nourricier qui en est la matière, s'épand dans les interstices de la partie affectée, et s'étend assez souvent jusqu'aux os. On peut nommer *force cicatrisante,* l'action qui fait aborder le suc nourricier dans cette partie, et qui l'y fait s'agglutiner. Or nos eaux Bonnes et de Barèges suscitent merveilleusement cette action, attendu qu'elles augmentent le ton du tissu cellulaire, ainsi qu'il est démontré par la maigreur qu'elles occasionnent dans ceux qui en font usage. Elles empêchent donc le suc nourricier de se distribuer comme à l'ordinaire; et il y a assez sujet de croire qu'elles le font refluer du tissu cellulaire dans le lit des humeurs : car j'ai remarqué que le sang de quelqu'un qui avoit employé les douches tièdes pendant deux cents jours, ressembloit entièrement à celui des pleurétiques, c'est-à-dire qu'il abondoit en suc nourricier. Mais comme l'irritation et l'inflammation qui accompagnent la blessure d'une partie, y déterminent l'effort d'action et le courant des humeurs, la lymphe nourricière doit y aborder en plus grande quantité que de coutume. Or les eaux de Barèges et Bonnes, dont nous parlons, excitent une petite fièvre, et favorisent la crise qui doit la terminer. L'effet de cette crise, c'est la congestion du suc nourricier dans la partie affectée, c'est la formation de la cicatrice; d'ailleurs il est évident que cette congestion doit se rapporter au flux pituiteux. Le travail d'une cicatrice présente trois temps distincts : dans le premier, le tissu cellulaire reçoit l'action capable de faire refluer le suc nourricier dans la masse du sang; dans le second, il s'établit une louable suppuration qui détruit les callosités vicieuses, ou qui les fait tomber en manière d'escarres; le troisième temps, enfin, est celui où se forme la cicatrice en vertu tant de la préparation et de l'influx du suc nourricier, que de son application. On aperçoit maintenant la raison de la maigreur qui accompagne la formation des grandes cicatrices, comme elle est celle d'un membre amputé. Au reste, qu'est-ce qui rend souvent funeste la plus petite quantité d'alimens solides qu'on prend pendant la fièvre de cicatrisation, au point qu'elle cause quelquefois une mort assez prompte? C'est le désordre que met dans le mécanisme excrétoire le travail de la digestion. Quiconque a une notion exacte de la fièvre en général, voit la solution de bien d'autres phénomènes qui appartiennent à la fièvre de cicatrisation; il faut se garder de l'exciter à contre-temps, de la croiser lorsqu'elle est établie.

Obs. XCVI. Un ouvrier qui avoit avalé une pointe de fer, crut l'avoir rendue par les selles; mais deux ans après, le bord de l'anus s'enfla et devint calleux. Par l'usage des eaux Bonnes en boisson, en injection et en bains, la suppuration s'établit vers le quatrième jour, ensuite le corps étranger sortit, et il se fit une bonne

cicatrice. Un particulier fut bien guéri d'une fistule à l'anus, fort compliquée, par les douches et la boisson des eaux de Barèges. Voyez à ce sujet les Observations publiées par mon père (*Dissert. sur les eaux Bonnes*) : elles prouvent manifestement que nos eaux peuvent dispenser de l'opération, dans certains cas de fistules à l'anus; mais ces cas restent encore à déterminer.

Obs. XCVII. Il y a des callosités dont nos eaux procurent la résolution; mais un grand nombre résistent à leur action. Une tumeur au cou, dans un enfant, venue à la suite de la petite-vérole, fut guérie par les eaux de Barèges. Ces eaux diminuèrent une autre tumeur à la fesse, que la suppression des règles avoit occasionnée; l'écorce de la tumeur se résolvoit, mais le noyau restoit toujours le même. J'ai fort souvent guéri, avec ces mêmes eaux employées de diverses manières, des engorgemens lymphatiques dans les glandes du cou, les parotides, les glandes des aisselles et celles des mamelles.

Théor. XCII. Décrivons les caractères de la résolution, afin de distinguer, autant qu'il se peut, les tumeurs qui peuvent se résoudre, de celles qui sont *irrésolubles*, et qui ne sont pas en petit nombre. Une tumeur qui est sur le point de se résoudre, acquiert ordinairement plus de volume; elle se gonfle et se durcit au point d'effrayer les personnes peu expérimentées. Il s'élève toujours une fièvre (au moins) locale, qui sert à remettre en mouvement les humeurs que la tumeur retient en dépôt, et à redonner aux fibres leur ton et leur action. C'est ce qui arrive surtout dans un œdème et dans tout empâtement léger. Cependant il seroit difficile de dire comment les solides peuvent, dans tous les cas possibles, recouvrer leur ton, à moins d'admettre que la fibre a absolument, dans tous les âges, la force intrinsèque et une disposition égale au mouvement, et que les différences respectives qu'on y remarque dépendent entièrement du tissu cellulaire. Ainsi, dans les enfans, ce tissu étant encore gélatineux et gluant, embarrasse et amollit leurs fibres : il les roidit au contraire chez les vieillards, à cause de sa sécheresse; et enfin dans le moyen âge, où le tissu cellulaire offre moins d'obstacles, les fibres jouissent de toute la vigueur dont elles sont capables. Or l'œdème produit sur les organes le même effet que la mollesse produit chez les enfans, et les callosités présentent les mêmes difficultés que la sécheresse dans les vieillards. La résolution doit donc se faire plus aisément chez les premiers, dans un œdème, et plus encore dans une pléthore des vaisseaux qui les distend au-delà de leur ton naturel. La première attention doit être d'évacuer le superflu des humeurs, et ensuite de faire aborder le suc nourricier dans la partie, pour la réparer et la fortifier. Il ne s'opère jamais de résolution, la plus parfaite possible, qui ne soit précédée d'une sorte d'inflammation de la partie affectée, et il n'est guère de tumeur résoute qui ne laisse après elle quelque callosité; de manière qu'une partie qui a été enflammée, ne reprend jamais parfaitement son état sain. C'est là la cause de la récidive de beaucoup de maladies. Quand

une tumeur est pituiteuse ou calleuse, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de la résoudre; mais elle suppure bien ou mal: or il n'est pas rare que les eaux de Barèges favorisent cette suppuration; enfin, la résolution et la suppuration peuvent quelquefois se suppléer l'une par l'autre. Je ne dois pas oublier de dire que nos eaux diminuent pourtant un peu certaines callosités, et que certaines cicatrices s'exténuent et se dessèchent par leur usage. C'est ainsi qu'on voit des cicatrices qui, par leur volume, causoient des compressions sur les nerfs, diminuer par les eaux de Barèges. Peut-être que la résolution est due en partie à l'abord du nouveau suc nourricier, qui (comme un métal fondu, en fond un autre qui est solide) rend fluide celui qui est concret, et le met en état d'obéir au mouvement des organes, pour être ensuite évacué par tels ou tels excrétoires. C'est donc à favoriser la séparation de la matière des callosités et son évacuation, que consiste la vertu résolutive d'un remède. Or les eaux de Barèges et les Bonnes produisent souvent ces effets.

Obs. XCVIII. Nos eaux procurent souvent l'expulsion des corps étrangers cachés dans le tissu des chairs: le mécanisme de leur action est ici le même, que dans la résolution et dans la suppuration. L'observation XCVI démontre cette propriété dans les eaux Bonnes; et une infinité de faits se réunissent pour la constater dans celles de Barèges. On a vu effectivement à Barèges quantité de balles de plomb et de morceaux de vêtemens que des militaires, blessés en combattant pour leur patrie, y ont laissés, et qui sont autant de monumens de leur valeur et de la vertu des eaux. Un de ces braves fut atteint à la joue par une balle de plomb; la plaie fut fermée, sans qu'on fît attention au corps étranger. Le malade ayant depuis essuyé des saignemens de nez considérables, vint à Barèges pour y remédier. Les eaux procurèrent d'abord une grande évacuation de sang par le nez, et ensuite la sortie de la balle qui s'étoit vraisemblablement logée dans quelque sinus; et le blessé fut ainsi parfaitement guéri. Un autre reçut, au côté droit de la poitrine, une balle qui atteignit seulement les muscles, sans endommager la cavité de la poitrine, ni les côtes. On voyoit deux plaies: l'une antérieurement et l'autre postérieurement; l'une et l'autre étoient tout-à-fait cicatrisées, lorsqu'il survint des espèces de douleurs rhumatismales dans tout le côté blessé. Les douches et les bains de Barèges rouvrirent l'une des cicatrices, et en firent sortir la balle: ce qui rendit la santé au malade. Une jeune fille vint à Barèges pour s'y faire guérir d'un ulcère placé au côté droit de la poitrine, et que l'on croyoit avoir carié les côtes: les eaux tirèrent de l'ulcère une aiguille de fer, et rendirent ainsi la santé à cette fille. Un homme tomba par terre, et se fit, près des lèvres, une plaie qu'aucun remède ne pouvoit cicatriser. Il fut guéri par les eaux de Barèges, qui firent sortir un morceau de bois de la plaie. Il y a une foule d'autres exemples de cette espèce, qui sont très-connus sur les lieux.

Théor. XCIII. Les eaux de Barèges et les Bonnes excitent un

mouvement fébrile; elles font en outre couler les humeurs en abondance, vers la partie affectée. Peut-être que ces humeurs ont la faculté de fondre les cicatrices, comme on l'a dit ci-dessus. Une vieille cicatrice sera donc forcée de se rouvrir, pour faire place à la nouvelle qui remplira tout le vide que la première aura laissé. Cependant, toute fièvre n'est pas propre à rouvrir les cicatrices: j'en ai vu qui avoient résisté à l'action du mercure, et que nos eaux ont rouvertes. Nos eaux ont donc quelque chose de particulier, qui manque à la fièvre spontanée et à celle que donne l'usage du mercure, c'est-à-dire qu'elles font aborder le suc nourricier dans la partie affectée, pour former la cicatrice à l'aide de ce flux muqueux ou pituiteux. Certaines callosités, des esquilles d'os, des tumeurs même sont détruites et emportées, ou disposées à l'être par la vertu de nos eaux. Malgré tous ces bons effets qu'elles produisent, elles ne laissent pas d'être quelquefois pernicieuses, par exemple, dans le cancer.

Obs. XCIX. Les eaux de Barèges ont guéri: 1°. trois fistules placées à la partie supérieure de l'épaule: elles avoient été causées par une balle d'arquebuse, qui avoit traversé la clavicule et brisé l'omoplate; 2°. quatre autres fistules au genou, provenantes d'un abcès formé à la suite d'un rhumatisme; 3°. deux trous, l'un à la partie du bas-ventre, l'autre à la fesse, qui pénétroit jusqu'à l'os. J'ai vu également un ulcère fistuleux aux testicules, guéri par les eaux Bonnes. Celles de Barèges en guérirent deux autres semblables, ainsi que des fistules du pied, venues à la suite d'une luxation. J'ai encore vu des tumeurs à l'articulation de l'épaule, suppurer et guérir par les eaux Bonnes.

Obs. C. Parlons à présent des maladies des os. Un homme du commun qui avoit vécu sagement, fut, vers l'âge de trente ans, attaqué de douleurs cruelles dans ses bras et dans ses jambes; il s'éleva sur celles-ci une tumeur qui s'enflamma, et suppura par l'usage des eaux de Barèges: il en sortit une esquille d'os; et le malade fut guéri dans l'espace de soixante jours. Plusieurs personnes affectées de carie, à la suite de quelque maladie; un genou cassé par une balle; une cuisse cariée après une petite-vérole, furent guéris par les eaux de Barèges; et une carie des os innominés le fut par les eaux Bonnes. Les premières guérirent aussi une carie des vertèbres des lombes, et plusieurs qui occupoient les côtes. Une carie du sternum fut emportée par les eaux Bonnes: d'autres caries de la clavicule de l'omoplate et de l'humerus, qui étoient les suites de la petite-vérole, ou de quelque fracture, cédèrent à l'usage des eaux de Barèges; les Bonnes guérirent la même affection dans une phalange du pied et de la main; et l'une et l'autre dissipèrent une carie de l'os ethmoïde, et plusieurs autres caries du menton, des orbites, des oreilles, et de tous les autres os, sans en excepter les cartilages du larynx, ceux de la trachée-artère, et le coccix: car nous avons vu tous ces cas.

Obs. CI. Ici viennent se ranger les fistules lacrymales: le succès que j'y ai obtenu par les eaux de Barèges, employées en injections

et en douches, ne confirme pas peu la méthode des modernes dans le traitement de ces sortes d'affections. J'ai vu guérir par les eaux Bonnes une de ces fistules où le sac nazal étoit dilaté, et où le pus sortoit par le grand angle de l'angle. Le seul usage des eaux en douches procura l'ouverture du canal nazal.

Théor. XCIV. Il est certain que la matière des divers flux aqueux, pituiteux, œdémateux et autres, peut pénétrer la substance même des os : plusieurs praticiens veulent attribuer à des sels acides leur ramollissement et leur dissolution. Ces accidens peuvent s'expliquer par ce que nous avons dit ailleurs sur les divers flux dont les os sont susceptibles, comme les chairs. La réparation des os est due à un courant de matière nourricière, ainsi que leur soudure, qui n'est qu'un amas de ce suc nourricier. La sérosité qui abonde chez les enfans, et qui les rend les plus sujets aux maladies des os, pourroit faire regarder leur âge comme le printemps des os, et la vieillesse comme leur hiver. Dans un os qu'on a amputé, la suppuration qui survient aux chairs, y produit des changemens; le suc nourricier le ramollit et en procure la cicatrisation. Ces effets ne dépendent donc pas nécessairement de la présence d'un acide. L'on pourroit peut-être, d'après ces fondemens, expliquer certains phénomènes rares qui appartiennent aux affections des os. Il est du moins vrai que le périoste, qui est une membrane particulière et comme musculeuse, peut, à raison des altérations qu'il éprouve, empêcher leur nutrition, ou la troubler. N'en pourroit-on pas également déduire une méthode de traiter le ramollissement des os, qui ne seroit compliqué ni avec carie, ni avec plaie?

Obs. CII. Nous pouvons maintenant parcourir sans peine les maladies idiopathiques des différens viscères, dépendantes des causes précédentes. Une hémorrhagie de la matrice, des douleurs et des mouvemens convulsifs, causés par une tumeur dure et indolente de cet organe, furent calmés par les bains et les injections des eaux de Barèges. Les eaux Bonnes guérirent un ulcère du même organe, qui était un accident de l'enfantement. Les premières guérirent aussi un ulcère qui s'étoit fait jour au travers des muscles du bas-ventre; de manière que l'eau qu'on injectoit dans le vagin sortoit par cette ouverture, *et vice versâ.*

Obs. CIII. Une plaie fistuleuse du pubis, occasionnée par une balle de plomb, plaie qui pénétroit dans la vessie, et par laquelle l'urine s'écouloit, fut guérie par les eaux de Barèges. Un homme attaqué d'une affection des reins, rendit, après que les signes de la suppuration eurent paru, des urines mêlées de pus; il recouvra sa santé par le moyen des eaux Bonnes.

Obs. CIV. Une femme affligée d'une dyssenterie et d'un ulcère dans les intestins, souffroit des douleurs si vives chaque fois qu'elle alloit à la selle, qu'elle poussoit des cris affreux; les matières qu'elle rendoit étoient sanguinolentes, purulentes; la malade étoit consumée par le marasme et par la fièvre, et elle étoit regardée comme sans ressource, attendu l'inefficacité de tous les remèdes

qu'elle avoit pris. Quatre jours d'usage des eaux Bonnes, en boisson et en lavemens, calmèrent la diarrhée et les douleurs, et la malade ne tarda pas à se rétablir. Un homme atteint de la même maladie, contre laquelle il avoit inutilement employé, pendant huit mois, divers remèdes, et une femme qui, peu de temps après ses couches, rendoit le pus par le fondement, furent guéris par les eaux Bonnes. Nombre d'exemples démontrent la même efficacité dans les eaux de Barèges, contre les ulcères des intestins.

Obs. CV. J'ai vu des jeunes gens attaqués de gonflemens glanduleux au mésentère, être fort soulagés par les eaux de Cauteret. Pareils effets ont été opérés par celles de Bagnères de la fontaine Salut. Un enfant exténué par le marasme, et sujet à une fièvre quotidienne, qui souvent commençoit par des frissons, et à un flux cœliaque, fut guéri par les eaux Bonnes. On rapporte que celles de Bagnères, de la source nommée *le Petit-Bain*, furent salutaires dans un pareil flux. Au reste les tumeurs du mésentère approchent de bien près des affections scrophuleuses, et rappellent cette maladie pour laquelle nous avons fait connoître l'efficacité de nos eaux, lorsqu'elle n'est pas à un certain degré. (*Dissert. sur les écrouelles.*)

Obs. CVI. Un enfant et un adulte furent guéris d'un gonflement de la rate par les eaux chaudes, et les bains tempérés de Barèges. J'ai vu de pareilles tumeurs, dures et indolentes, être considérablement diminuées par l'usage des mêmes eaux en boisson et en bain; elles diminuèrent aussi un gonflement du foie dans un hypocondriaque. La plénitude ou pléthore des vaisseaux se guérit bien souvent par nos différentes sources. J'ai vu résoute par les eaux de Cauteret une tumeur des hypocondres, qui paroissoit gêner les mouvemens du foie et de la rate. Ces tumeurs dépendoient-elles du colon? Il est certain que les gonflemens de cet intestin imitent ceux du foie et de la rate, et qu'ils peuvent en imposer à ceux qui n'y prennent pas garde. Enfin j'ai vu une tumeur de la vésicule du fiel, portée en dehors, être emportée par les eaux de Bagnères.

Obs. CVII. Un homme qui étoit très-robuste, tomba, après des exercices immodérés du corps et de l'esprit, dans une maigreur et une foiblesse fort grandes, avec fièvre; sa jambe droite s'enfla, et il y survint un érysipèle qui disparoissoit de temps en temps. L'on voyoit encore une tumeur qui, du foie, s'étendoit sur toute la région du ventre inférieur, et que d'habiles gens estimèrent être commune au foie et à l'épiploon; les forces et l'appétit diminuoient chaque jour, et aucun remède d'usage ordinaire n'avoit soulagé: les eaux de Cauteret, que le malade but d'abord chez lui, et qu'il alla ensuite boire sur les lieux, dissipèrent l'enflure de la jambe et celle de l'abdomen, et elles rétablirent parfaitement son appétit, ses forces et sa santé.

Obs. CVIII. Une femme d'une constitution mollasse fut attaquée d'une jaunisse périodique, et d'une fièvre avec des redoublemens; la suppuration du foie étant survenue, avec des frissons,

et une douleur dans l'hypocondre droit; les eaux Bonnes qui furent mises en usage augmentèrent la fièvre, et procurèrent une abondante évacuation de pus par les urines; elle dura pendant trois jours. Les accidens s'étant réveillés vers le douzième jour, on continua le même traitement, qui procura une nouvelle excrétion de pus par les selles, après laquelle la malade recouvra parfaitement sa vigueur et sa santé.

Obs. CIX. Un gentilhomme d'un tempérament sec, et fort vif, qui avoit été percé d'un coup d'épée au poumon, crachoit le sang et le pus. L'usage des eaux de Cauteret aggrava l'ulcère; les Bonnes débarrassèrent la poitrine, et firent prendre un bon caractère aux crachats qui exhaloient une odeur fétide; de sorte que le malade se portoit beaucoup mieux lorsqu'il se retira de ces dernières eaux.

Obs. CX. Un gentilhomme, dont le frère étoit mort d'un ulcère au poumon, cracha le pus vers l'âge de quarante ans (il avoit aussi quelquefois craché le sang); il avoit la fièvre, et son appétit étoit presque éteint. Des sueurs nocturnes, la diarrhée et la purulence dans les crachats paroissoient déjà; enfin tous les accidens alloient chaque jour en empirant. Les eaux Bonnes réveillèrent les forces et l'appétit, dégagèrent la poitrine, et tarirent, dans l'espace de soixante jours, la source des crachats, que leur usage avoit d'abord rendus plus abondans.

Obs. CXI. Une femme qui, depuis trois mois, étoit affligée d'une violente toux, avec crachement de sang, rendit en crachant une pierre de la grosseur d'un pois, et bientôt après, le pus; les eaux Bonnes guérirent l'ulcère, et ramenèrent l'embonpoint de la malade. J'ai connu un homme qui rendit aussi en toussant un morceau de clou de fer, par quoi sa poitrine et sa gorge furent très-soulagées. L'usage des mêmes eaux mit fin à l'excrétion.

Obs. CXII. Un homme crachoit le pus, à la suite d'une péripneumonie; il étoit exténué, foible et travaillé de la fièvre. Les eaux Bonnes en boisson rendirent d'abord l'excrétion du pus plus abondante, ensuite elles entraînèrent avec la matière des crachats, des pellicules qui n'étoient que des lambeaux de la vomique; elles nettoyèrent la poitrine, et rétablirent les forces et l'embonpoint.

Obs. CXIII. Un jeune homme de trente-six ans, d'un tempérament délicat, sec et bilieux, étoit attaqué d'un catarrhe violent, et crachoit peu; depuis long-temps il sentoit une chaleur brûlante dans la trachée-artère, et il respiroit difficilement, et avec douleur. L'usage des eaux de Cauteret de la fontaine la Ralière, procura la liberté de la poitrine, et une meilleure santé.

Obs. CXIV. Un homme d'une constitution humide et spongieuse, avoit eu dans son enfance les yeux infirmes, et une espèce de bouffissure de tout le corps. Ces accidens ayant disparu par les progrès de l'âge, il fut attaqué d'un asthme humide; dont les accès revenoient deux ou trois fois par jour; les eaux de Cauteret de la fontaine la Ralière, ne procurant presque pas d'expectora-

tion, on eut recours à celles du Petit-Bain, qui diminuèrent la fréquence des accès, et excitèrent une quantité énorme de crachats : leur usage ayant été continué pendant un mois et plus, le malade fut long-temps sans éprouver aucune atteinte de maladie. Cette guérison étoit-elle radicale et parfaite ? Cette observation ne démontre-t-elle pas clairement, et le travail des organes qui préparent insensiblement le germe de l'asthme, et l'action des parties externes sur les internes?

Obs. CXV. Un jeune homme bilieux, et sujet à éprouver de temps en temps des fièvres intermittentes, fut attaqué d'une fièvre maligne, sur la fin de laquelle sa langue se paralysa. La maladie habituelle ayant reparu, la langue se dénoua, et la poitrine contracta un embarras qui fut dissipé par une évacuation copieuse de matière purulente par les crachats; dès lors survinrent la fièvre lente, la diarrhée le marasme et l'enflure des pieds; d'ailleurs, le malade ne pouvoit, depuis trois mois, se tenir couché sur le dos, et le moindre mouvement le mettoit hors d'haleine. Les eaux de Cauteret, de la fontaine la Ralière, ne produisirent presque point d'effet, presque point d'évacuation; celles de la source Mauhourat excitèrent les crachats, et diminuèrent par là la suffocation : l'estomac fit aussi ses fonctions un peu mieux, et les forces du corps s'augmentèrent. Au printemps suivant le malade cracha de nouveau le sang et le pus; la fièvre et la suffocation se réveillèrent. L'usage des mêmes eaux de Cauteret, de la fontaine Mauhourat, eut alors un succès si heureux, que le malade jouit depuis d'une santé robuste, excepté que sa langue est restée sujette à des attaques de paralysie qui reviennent de temps en temps. Le noyau de la maladie, encore existant dans la poitrine, feroit-il chaque jour des progrès?

Obs. CXVI. Un jeune homme fut attaqué d'une pleurésie à laquelle succédèrent la fièvre lente, des sueurs, la difficulté de respirer, la toux, la foiblesse, et une grande maigreur. Tous les remèdes adoucissans et pectoraux, furent sans effet. Le malade, sans prendre avis de personne, vint à Barèges, et but les eaux de la fontaine la Chapelle, qui réduisirent bientôt son estomac à une langueur extrême. Outré d'un si mauvais succès, il but pendant trois jours celles de la fontaine chaude; la quatrième nuit de l'usage en boisson de ces eaux, et la sixième de celui de la source tiède, peu s'en fallut que le malade ne fût suffoqué; il cracha une très-grande quantité de pus, et dans peu sa santé devint meilleure, et elle fut très-brillante au bout de trois mois. Cet exemple est le seul que j'aie vu à Barèges. Il y a trente ans qu'un sujet qui étoit attaqué d'un ulcère au poumon, et à qui mon père avoit prescrit les eaux Bonnes, fut guéri par les Chaudes, prises dans le troisième temps de la maladie. C'est ainsi que le courage des malades, leurs fautes, et les dangers auxquels ils s'exposent, peuvent quelquefois servir à étendre les connoissances de l'art.

Obs. CXVII. Je ne dois pas omettre de dire ce que la renommée rapporte, qu'une cataracte fut résoute par les eaux de Ba-

gnères. J'ai vu cette maladie résister opiniâtrément aux eaux de Barèges et à toutes les autres eaux de notre pays. Pour les petites cicatrices ou callosités de la cornée qui proviennent d'une inflammation, j'ai observé que les eaux de Barèges et les Bonnes, les diminuent un peu. Lomnius parle, ainsi qu'Hoffman, de la cataracte commençante qui provient de l'estomac, et assure que cette espèce de cataracte revient plus ou moins souvent, selon qu'on néglige les coctions de l'estomac, ou qu'on prend soin de les rétablir; ce qu'il étoit expédient de noter en passant.

Obs. CXVIII. Un jeune homme devint, après une fièvre intermittente dont le quinquina l'avoit délivré, triste, maigre et languissant; ses joues se creusoient, ses yeux étoient proéminens, sa peau rude, et les viscères de l'abdomen entièrement retirés en dedans; les eaux de Cauteret, de la fontaine la Ralière, lui rendirent la santé, en rétablissant les forces de son estomac, qui étoient fort affoiblies.

Obs. CXIX. Un jeune débauché fut attaqué d'une foiblesse des reins ou des lombes, qui s'accrut de plus en plus; il étoit si maigre, qu'il ressembloit à un squelette recouvert de sa peau; il n'avoit plus ni forces ni appétit, et ne pouvoit s'aider d'aucun de ses membres; il sentoit une douleur continuelle près de l'épine du dos; ses paupières étoient enflées, et ses yeux saillans en dehors, ce qui le rendoit hideux à voir; sa peau étoit sèche, écailleuse, sale et parsemée de taches furfuracées; il y avoit six mois qu'il étoit dans cet état, sans qu'aucun remède eût pu le soulager. La boisson des eaux chaudes de Barèges, et ses bains tempérés, rappelèrent l'appétit et les forces; la fièvre commençoit à paroître, et il se forma sur la peau une éruption semblable à celle de l'*herpès* miliaire : enfin, au bout d'environ soixante jours, après des sueurs et un écoulement d'urines troubles, le malade se trouva assez bien dispos; il s'écrioit qu'il étoit guéri, quoique je craignisse qu'il ne s'en vantât trop tôt. Cette maladie seroit-elle une espèce de consomption dorsale hippocratique?

Théor. XCV. Il y a long-temps que, considérant des faits semblables aux précédens, je me suis flatté que les eaux Bonnes pourroient bien être salutaires dans la consomption anglaise. J'ai vu un jeune Anglais à Barèges, étique, fort agile et fort vif, s'occupant de mille pensées, courant toujours, et rempli d'esprit et de connoissances; il se plaignoit d'un serrement de poitrine, d'un dérangement d'entrailles, et que son cerveau étoit obscurci et son appétit diminué, tandis qu'il parloit et crioit continuellement, qu'il méditoit des choses profondes et sublimes, et mangeoit de tout avec avidité; cependant sa maigreur s'augmentoit chaque jour, ce que j'attribuois à une petite fièvre qu'avoit le malade, et à la grande agitation de son esprit, qu'on pouvoit d'ailleurs reconnoître à chaque instant par celle de son pouls. Je ne saurois dire combien, après trois jours de l'usage des eaux tièdes et des bains tempérés de Barèges, il témoigna à haute voix en être soulagé; mais, dominé par une inconstance extrême, il disparut bientôt, en disant

qu'il partoit pour les eaux Chaudes, d'où il iroit visiter les Bonnes, et qu'ensuite il passeroit en Espagne et en Italie. L'étrange maladie! A quoi peuvent réduire l'étude des choses abstraites, la pénétration de l'esprit, la gourmandise et l'intempérance de toute espèce! La consomption qu'elles produisent pourroit faire comparer ceux qu'elle attaque, à des personnes mortes de faim, ou dont les glandes du mésentère seroient obstruées, et fermeroient les routes du chyle : en effet, leur sang manque de suc nourricier, de cette rosée salutaire qui répare les parties et les empêche de se flétrir. Je me suis convaincu de cette vérité, en examinant un jour le sang d'un sujet atteint du marasme ; je le trouvai dissous et entièrement dépourvu de suc nourricier. Tel est aussi l'état du sang, sur la fin des fièvres malignes; il ressemble à celui des pleurétiques dont on auroit enlevé la pellicule couenneuse.

Obs. CXX. Nous pouvons rappeler ici les convulsions et paralysies des divers membres, dépendantes d'une affection idiopathique ou sympathique du cerveau, sans égard à ce que nous en avons déjà dit ailleurs. La convulsion, surtout celle qui nait de l'estomac, est souvent guérie par nos eaux. J'ai vu à Barèges, en l'année 1751, sept personnes affligées de paralysie : 1°. Un jeune homme qui, après une légère attaque d'apoplexie, étoit devenu paralytique des jambes; l'usage des eaux en bain, en douches et en boisson, parut l'avoir guéri; 2°. un jeune homme qui, pour avoir traversé une rivière à la nage, immédiatement après avoir mangé, et pendant qu'il suoit, fut attaqué d'abord d'une légère apoplexie, et ensuite d'une hémiplégie; l'usage des eaux pendant deux saisons la guérit presque tout-à-fait; 3°. une hémiplégie, avec abolition de la mémoire, qui fut aussi presque entièrement guérie; 4°. un autre sujet paralytique d'une jambe et d'un bras, qui ne put, ainsi que cela se voit souvent, recouvrer que le mouvement de la jambe. Les trois autres observations sont semblables aux précédentes, c'est-à-dire que les malades, sans avoir été entièrement guéris par les eaux, en furent assez soulagés. J'ai vu aussi les deux jambes paralysées après une chute; de sorte que le malade, encore jeune, étoit contraint de marcher sur ses genoux; elles furent parfaitement guéries, ainsi qu'une paralysie du bras, dans un homme, qui avoit été causée par un coup à la tête.

Obs. CXXI. Un gros mangeur fut attaqué, sur l'un des deux côtés du corps, d'une paralysie qui s'étendoit jusqu'au milieu de la langue et du palais, ou de la luette elle-même : les eaux chaudes le guérirent dans quinze jours. Un autre sujet, atteint de la même maladie, en fut guéri (après avoir inutilement employé plusieurs sortes de remèdes) par les eaux chaudes de la fontaine du Roi, en bain. Les eaux de Cauteret en sauvèrent et soulagèrent un grand nombre d'autres.

Obs. CXXII. Un vieillard hémiplégique reçut du soulagement à la jambe, et non au bras, de l'usage des eaux de Bagnères, de la fontaine Saint-Roch. Trois paralytiques, dont deux étoient d'un tempérament pituiteux, et l'autre (c'étoit une femme) d'un tem-

pérament sanguin, furent guéris par les eaux de Bagnères, de la fontaine Théas. Le témoin de ces guérisons ne dit pas si elles furent complètes.

Théor. XCVI. Il y a un rapport si marqué entre certaines paralysies, les mouvemens convulsifs et le rhumatisme, qu'il n'est guère possible d'en faire des classes séparées, d'autant que l'expérience fait voir qu'elles attaquent fort souvent la même partie en même temps. Le rhumatisme, comme nous l'avons dit plus haut, vient souvent de l'estomac : des poisons ou des vers logés dans ce viscère, causent également une foule de convulsions et de paralysies; de manière qu'on ne sauroit douter qu'il existe une espèce de paralysie purement stomacale. J'ai vu encore le côté gauche du corps affecté de paralysie et de rhumatisme, par une tumeur de la rate. Ainsi remarque-t-on des femmes dont le cerveau est sain, devenir paralytiques des extrémités inférieures par l'effet d'une cause placée dans l'abdomen. Il y a donc deux espèces de paralysies, l'une convulsible et guérissable, qui nait de l'estomac et des intestins; et l'autre, plus dangereuse, qui provient de la gêne du cerveau et de ses moelles. Le judicieux Arétée pensoit que les parties atteintes de paralysie ne font qu'imparfaitement et à demi leurs fonctions, et que l'estomac, la vessie, et tout le canal intestinal, jusqu'à l'anus, sont sujets à être ainsi affectés seulement dans une de leurs moitiés. Il est très-important de se souvenir que les maladies idiopathiques ont quelque chose de sympathique, et qu'il n'y en a presque aucune qui ne porte le trouble dans les fonctions de l'estomac : qu'aussi le travail de l'estomac influe singulièrement sur toutes les parties, et par conséquent sur celle qui est devenue le siége d'une affection. Ces changemens, produits par l'estomac sur une partie idiopathiquement affectée, ne doivent jamais être perdus de vue, afin d'y pourvoir préalablement, ou en même temps qu'on remédie à la maladie principale.

QUATRIÈME PARTIE.

Les maladies incurables, ou qui résistent à nos eaux minérales. Les douteuses, dans lesquelles les effets des eaux ne sont pas assez constatés. Les paralysies complètes et parfaites, par embarras dans le cerveau. L'épilepsie par cette cause des dépôts au cerveau. Les palpitations de cœur par des dérangemens organiques. Les ulcères de mauvaise espèce au poumon. Les asthmes anciens et habituels. La fonte des tumeurs squirrheuses, calleuses et autres, dans les divers viscères et glandes. Les vieux ulcères. Les caries profondes. Le marasme des parties. Les anchyloses décidées. Les déplacemens des articulations. La goutte. La colique néphrétique. La gravelle. Les dartres. Les cancers ouverts, ou autrement. Les écrouelles. Le rachitis. Les gonorrhées virulentes et autres symptômes de vérole. Le scorbut.

Les savans s'éclairent par tous les moyens possibles : les maladies non guéries, les incurables, et celles qui peuvent se guérir, les morts même, sont pour eux autant de moyens de soulager les vivans. Je vais rapporter ici les maladies incurables, ou qui résistent aux eaux de notre pays; et les maladies douteuses, c'est-à-dire celles où la vertu de ces eaux n'est pas bien certaine : je déclarerai mes fautes comme celles d'autrui : je suis homme, et je

parle à des hommes ; si je ne suis pas à l'abri de l'erreur, je cherche à avoir l'avantage de ne savoir tromper personne.

Obs. CXXIII. J'ai vu un vieillard cruellement tourmenté par un rhumatisme, sur un côté du corps, rhumatisme qui fut suivi d'une paralysie, dans laquelle l'œil, l'oreille et la langue étoient très-engourdis et presque insensibles. Les eaux de Bagnères, de la fontaine Saint-Roch, n'ayant produit aucun effet, et celles de Barèges n'en produisant qu'un mauvais, le malade en abandonna l'usage par mon conseil. J'ai vu plusieurs autres paralytiques qui n'ont retiré aucun avantage de nos eaux, ou qui en ont été sensiblement incommodés.

Théor. XCVII. Je donne ici comme imparfaites, partielles et manquées, les guérisons de l'observation CXX : je me défie aussi de celles de l'observation CXXII. C'est une vérité constante, que nos eaux guérissent très-rarement les paralysies par cause au cerveau, bien décidées, ou parfaites. Ainsi Willis fait mention de certains paralytiques, que des eaux thermales, non-seulement ne soulagèrent point, mais qu'elles incommodèrent beaucoup. Mon père en a vu aussi plusieurs que les eaux de Bagnères ont réduit à un état tout-à-fait extrême. Personne n'ignore que la paralysie vraie a souvent sa source dans le cerveau et dans les divers replis de ses moelles, où elle est profondément enracinée ; de sorte qu'il ne paroît guère possible de détruire sa cause ou de la résoudre, attendu que presque toute résolution, pour qu'elle se fasse, suppose un gonflement de la partie affectée et l'évacuation de la matière critique par les excrétoires voisins. Or, ce gonflement, ou effort de résolution, ne peut guère être que mortel dans le cerveau, qui manque d'ailleurs de voies d'excrétion commodes. Ce n'est donc que les paralysies symptomatiques ou stomacales, que nos eaux guérissent ou diminuent : peut-être pourtant pourroient-elles, par leur qualité purgative, produire quelque soulagement dans un œdème du cerveau, en évacuant les sérosités superflues ; mais on auroit toujours la récidive à craindre. Il est par conséquent prudent, dans la paralysie cérébrale, de prendre l'avis d'un médecin avant de faire usage des eaux thermales, et je ne suis pas surpris qu'un paralytique dont parle Helvigius, qui étoit guéri (ou plutôt soulagé) par des eaux, et qui dans la crainte de la rechute fit usage des mêmes eaux, fut atteint de nouveau de sa paralysie, et tomba dans un état pire qu'auparavant. Encore une fois, le mieux est, dans presque toute paralysie cérébrale, confirmée, de s'abstenir des eaux minérales : on peut même l'avancer avec de bons médecins. Quoique les purgatifs y produisent assez souvent quelque bon effet, néanmoins les forts, les vomitifs, par la commotion qu'ils excitent dans les humeurs, les font se porter en plus grande quantité au cerveau, et y augmenter l'embarras. La moindre concrétion suffit pour former le noyau de cette maladie, noyau qui s'accroît ensuite insensiblement, en conséquence de l'inertie des organes excrétoires et des mouvemens difficiles du cerveau. Souvent ce germe malheureux naît d'une disposition na-

turelle dans ce viscère : on connoît des races d'apoplectiques. Quand l'apoplexie ou la paralysie attaquent tout à coup, c'est ordinairement une marque qu'elles ont jeté leurs racines depuis long-temps ; l'attaque est le dernier effort ou la dernière fièvre qui succède à une autre qui avoit été insensible. Il n'est donc pas bien certain qu'une saignée faite avant l'attaque, pût toujours la prévenir, comme quelques-uns le croyent : la dernière secousse qui la détermine arrive fort souvent pendant le travail de la digestion. Comme ce même travail cause dans une plaie, pendant que la cicatrice se fait, un bouleversement général, il le produit aussi dans une apoplexie, dont le noyau s'est mûri dans le cerveau, et y a acquis un gros volume, au point d'être devenu le centre principal de l'irritation. On ne peut, sans étonnement, apprendre ce que disent ou méditent quelquefois les malades aux approches d'une attaque d'apoplexie. Tous leurs sens, dit Arétée, sont sains et entiers, et leur esprit semble avoir acquis un caractère prophétique. Le premier objet de leurs pensées est qu'ils vont sortir de ce monde ; ensuite ils annoncent l'avenir par le présent ; et l'événement justifiant leur prédiction, on les admire et on les regarde comme de vrais prophètes. J'en ai vu un qui prédit sa mort pendant six jours.

Obs. CXXIV. Aux approches d'une attaque d'épilepsie, l'effort de toutes les parties se dirige sensiblement vers la tête, et s'y recueille, d'où vient que les malades prévoyent ces attaques. Un homme âgé d'environ trente-cinq ans, sujet à l'épilepsie, vint à Barèges, et y fit usage des eaux et des bains, sans prendre avis d'aucun médecin. Au sixième jour de cet usage, les accès, qui avoient été rares jusque alors, revinrent trois fois, et furent plus violens que de coutume. Ayant été appelé, je jugeai qu'un tel désordre, occasionné par l'énergie des eaux, pourroit bien avoir quelque chose de critique ; mais n'osant pas exposer le malade à l'événement de ma prédiction, je prescrivis une saignée que je fis réitérer, et je lui conseillai de renoncer à nos eaux, du moins à celles de Barèges. Convenoit-il qu'il persistât dans leur usage ? Je ne le pense pas. Le sixième jour, que Galien avoit coutume d'appeler le tyran dans les maladies aiguës, mérite d'être ici soigneusement remarqué. Je me suis aperçu clairement, dans beaucoup de cas, quand même je me serois trompé dans le précédent, que ce jour, à compter du premier de l'usage des eaux, lorsqu'on en prenoit une certaine quantité, avoit quelque chose de particulier que les autres jours n'avoient pas, c'est-à-dire que la fièvre que les eaux procurent, est de la nature des maladies aiguës. Seroit-ce là la raison pourquoi les anciens fixoient l'usage des eaux à neuf ou quinze jours, comme cela se pratique encore parmi le peuple ? Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que les eaux de Barèges conviennent dans l'épilepsie ; elles engorgent considérablement le cerveau, et elles demandent trop de précautions employées dans l'accès. Si l'épilepsie, au lieu d'être idiopathique, étoit seulement sympathique et dépendante, par exemple, des premières voies,

assurément il y auroit plus à attendre de l'usage de nos eaux. Mais qui pourra assigner un moyen de distinguer ces deux cas?

Obs. CXXV. Un homme d'un tempérament bilieux, sujet à un vertige habituel, se plaisoit beaucoup à boire les eaux de Barèges; sa table étoit somptueuse à l'excès, et il mangeoit beaucoup, pour apaiser certaine inquiétude d'estomac, qu'il nommoit chaleur. Après s'être d'abord bien trouvé de leur usage, il mourut, au bout de trois mois, d'une attaque d'apoplexie. Un militaire fut blessé au sommet de la tête, par une balle lancée perpendiculairement, qui n'offensa pas l'os. La guérison de la plaie s'obtint fort facilement, et on fit peu de cas de cet accident. Cependant la stupeur, la douleur et la pesanteur de tête survinrent, ainsi que l'obscurcissement de la vue, l'enflure de tout le corps, et la fièvre. Le malade étant venu à Barèges, il y fit usage, à son gré, des eaux en boisson, des douches et des bains; mais le vingtième jour il fut attaqué d'une fièvre maligne cérébrale, dont il mourut le septième. A l'ouverture du cadavre, le cerveau fut trouvé sain: une petite poche ou vésicule, qui s'étoit formée dans l'os sphénoïde, portoit en haut le cerveau : cette vésicule ayant été ouverte, il en sortit beaucoup de matière sanieuse, et l'os sphénoïde et l'ethmoïde étoient entièrement cariés. Dans ces deux cas, les eaux avoient très-évidemment agi, en déterminant le flux des humeurs vers la tête; ce qui auroit dû être évité, parce que, dans ces sortes de maladies, l'excrétion critique ne peut pas se faire.

Obs. CXXVI. Senac annonce et prouve que les affections de la poitrine, dépendantes d'un vice inhérent dans le cœur, sont incurables; et je ne doute pas que l'usage de nos eaux ne les rendît bientôt mortelles. Deux hommes éprouvoient des palpitations de cœur violentes. Dans l'un elles étoient l'effet de grandes sollicitudes de l'esprit : l'autre les tenoit de l'enfance, sans cause apparente. L'un et l'autre tomboient en défaillance dès qu'ils prenoient quelque remède ou aliment qui augmentoit tant soit peu la chaleur et le mouvement vitaux. Enfin, leur maladie s'étant accrue, ils moururent d'un engorgement de poitrine, malgré le secours des saignées, qu'on employa. Le cœur du premier fut trouvé prodigieusement gros, autant ou même plus que ne l'est celui d'un bœuf; il étoit d'ailleurs très-sain. Dans le second, les valvules de l'aorte, près du cœur, étoient presque ossifiées, et des excroissances polypeuses, qui leur étoient adhérentes, les empêchoient de se fermer. J'ai vu un soldat attaqué d'un ulcère scorbutique à la jambe, qui, loin de tirer du soulagement des eaux de Barèges, mourut le troisième mois de leur usage : l'on trouva plusieurs petits ulcères sur la surface du cœur et dans l'intérieur du péricarde. Le malade s'étoit plaint aussi de palpitations de cœur : il finit par une espèce d'attaque d'apoplexie. Ces faits combattent très-certainement l'usage de nos eaux dans les affections idiopathiques du cœur. Nous pouvons donc assurer que ces affections, comme celles du cerveau, quand leur noyau est un peu considérable, ne se guérissent pas par nos eaux, du moins par

celles de Barèges. Celles de Bagnères seroient plus supportables, par des raisons tirées de leur nature.

Obs. CXXVII. J'ai vu six sujets attaqués d'ulcères au poumon, que les eaux Bonnes ne purent garantir de la mort. Dans les uns, elles augmentèrent les crachats, et elles les diminuèrent dans les autres. Certains éprouvèrent, les premiers jours du traitement, un soulagement funeste ; un mieux marqué, suivi ensuite d'accidens plus graves.

Obs. CXXVIII. Un pulmonique, qui avoit aussi une tumeur au foie, but les eaux de Cauteret, qui rétablirent son appétit et lui procurèrent de l'embonpoint, et une santé brillante en apparence. L'hiver suivant il eut des douleurs rhumatismales aux bras et aux cuisses (accident fréquent et d'assez mauvais augure dans la pulmonie), et il mourut à l'entrée du printemps, qui n'est pas moins souvent pernicieuse que salutaire.

Obs. CXXIX. Un homme sec et mélancolique, dont le foie étoit tuméfié, étoit sujet à éprouver tous les ans une fièvre, accompagnée d'une douleur dans l'hypocondre droit, de toux, de difficulté de respirer et d'extinction de voix. La boisson des eaux de Cauteret tint sa poitrine libre pendant trois ans ; mais le foie s'engorgea de plus en plus, et la douleur s'y borna entièrement. Enfin, en 1751, les eaux occasionnèrent un crachement de sang considérable, la fièvre devint lente et plus marquée : le malade mourut dans l'hiver.

Obs. CXXX. Un jeune homme qui avoit fatigué sa poitrine en chantant, fut attaqué à un des doigts de la main gauche, d'un abcès qui provenoit de cause interne. Dès que le doigt commença à suppurer, le malade fit usage des eaux Bonnes, en lotion et en boisson, et il devint pulmonique ; sa joue gauche s'enfla, et il y a grande apparence que le germe de la maladie existoit dans le côté de la poitrine qui correspondoit aux parties affectées.

Obs. CXXXI. Un homme d'un tempérament bilieux, déjà avancé en âge, qui habitoit un lieu froid et marécageux, et buvoit de l'eau de puits, fut attaqué, sans cause évidente, de deux abcès, dont l'un occupoit le doigt du milieu du pied gauche, et l'autre pareil doigt de la main du même côté. A ces abcès étoient joints un crachement de sang abondant, une petite fièvre, la toux et la sécheresse de la peau. Après une saignée et un purgatif, j'ordonnai le lait, les anti-scorbutiques et les eaux Bonnes, avec un régime convenable. Le malade s'apercevant lui-même que ses ulcères et sa poitrine alloient beaucoup mieux ; par le seul usage des eaux, il rejeta tous mes autres remèdes pour boire toujours, disoit-il, ces eaux merveilleuses. M'ayant abordé quelques jours après, d'un air gai, il me montra ses doigts, et me dit qu'il avoit la poitrine en très-bon état ; les ulcères étoient bien cicatrisés, la respiration entièrement dégagée, et le pouls ne marquoit presque pas de fièvre. Surpris de tout cela, je gardai le silence. Qu'arriva-t-il? Environ quinze jours après, il s'éleva une tumeur au mésentère indolente, et qui s'augmentoit chaque jour. J'essayai en

vain de m'opposer à ses progrès et de rétablir la suppuration des doigts ; le malade mourut environ un mois après la naissance de cette tumeur, lorsque le mésentère fut entré en suppuration.

Obs. CXXXII. Il y a long-temps que j'ai publié que les eaux de Bagnères nuisoient souvent dans les affections idiopathiques du poumon. Une femme, en qui les règles s'étoient supprimées après une couche, fut attaquée d'un ulcère à la poitrine, qui s'accrut par l'usage des eaux de Bagnères, de la fontaine Salut, et tua la malade. Une jeune fille qui étoit affectée d'un ulcère léger au poumon, fut réduite à la dernière extrémité par les eaux de Bagnères, de la fontaine Salut ; les Bonnes la soulagèrent un peu. Une autre jeune fille maigre, sèche, et sans appétit, fut, à la suite d'une pleurésie, atteinte d'un ulcère au poumon : les eaux de Bagnères la conduisirent au tombeau. Une femme, âgée d'environ cinquante ans, éprouvoit des espèces d'accès d'asthme, avec des douleurs de colique : les eaux de Bagnères, de la fontaine Salut et Dupré, augmentèrent la difficulté de respirer ; il survint ensuite une toux et une rougeur à l'œil droit ; les paupières et la joue du même côté s'enflèrent, et la malade ne pouvoit se coucher que sur ce côté ; enfin, son pied droit s'enfla, un crachement de sang et la fièvre se déclarèrent, et elle mourut environ deux mois après. Un jeune homme écrouelleux but les eaux de la fontaine Salut. L'année suivante il cracha le pus, et mourut. Je tais plusieurs autres faits de cette espèce, parce que l'ancien préjugé conçu en faveur des eaux de Bagnères, et qui étoit singulièrement en vigueur lorsque je fis mes premiers essais sur les eaux, est maintenant fort diminué, autant que je puis en juger.

Obs. CXXXIII. J'ai vu parmi les asthmatiques, une femme qui fut attaquée d'une hémoptysie le cinquième jour de l'usage des eaux de Bagnères, de la fontaine la Reine. Tout le monde sait qu'un grand nombre d'asthmatiques ont usé des eaux Bonnes, de celles de Barèges, des chaudes et de celles de Cauteret, sans en ressentir sensiblement aucun effet, ni bon, ni mauvais. Je n'en ai vu qu'un qui, après avoir été presque suffoqué par les eaux de Barèges, reçut un peu de soulagement de celles de Cauteret. Enfin, on compteroit à peine deux ou trois sujets, j'entends parmi les adultes, attaqués d'un asthme confirmé, qui aient été bien guéris par nos eaux ; car il faut distinguer le soulagement de la guérison parfaite. Au reste, l'asthme n'est-il pas souvent incurable ?

Théor. XCVIII. Ces désordres, causés par nos thermales, apprennent beaucoup de choses, et en laissent entrevoir davantage, qu'on pourra connoître un jour. 1°. Suivant l'observation CXXVII, leur usage supprime quelquefois les crachats, et il les provoque d'autres fois : on doit donc tâcher, autant qu'on le peut, de bien distinguer ces divers cas, par leurs signes propres. 2°. Le soulagement qui survient dans une maladie pectorale, comme dans le cas CXXIX, demande souvent beaucoup de circonspection avant d'être prôné, afin qu'on n'ait pas le regret de voir qu'on s'est abusé, ou qu'on en a abusé d'autres. 3°. L'observation CXXX fait

voir clairement que nos eaux réveillent les maladies, et qu'elles peuvent en conséquence être nuisibles, en suscitant des crises ou des excrétions, qui ne sauroient se terminer heureusement. Il faudroit, pour les bien administrer, et ne pas mettre la vie des malades en danger, bien évaluer d'abord le degré de force que peut comporter la fièvre qu'on veut mouvoir, et ensuite déterminer les voies les plus convenables pour l'évacuation.

Théor. XCIX. Je n'ai jamais entendu rien louer davantage que la vertu apéritive et fondante des eaux de notre pays, qu'on élève jusqu'au ciel. Je pourrois, si je voulois, rapporter sur cela une infinité d'histoires que l'on fait, et qui ne sont pas peu gravées dans l'esprit de bien des gens. Je ne sais donc par quelle fatalité je n'ai vu que rarement des tumeurs ou des glandes, que nos eaux aient parfaitement et complétement fondues ou résoutes: j'ai seulement vu qu'elles en ont diminué un grand nombre, et fait suppurer beaucoup d'autres : c'est là tout ce qu'une observation exacte m'a pu faire découvrir. Nos eaux procurent la résolution parfaite de la pléthore simple des vaisseaux, comme il a été dit dans le théorème XCIII et ailleurs : il a été prouvé aussi qu'elles ne peuvent tout au plus que diminuer les callosités et les carnosités. Or, beaucoup de tumeurs ont à leur surface une telle pléthore simple, qui leur sert comme d'enveloppe, au centre de laquelle est le noyau calleux; les eaux, dis-je, détruisent bien l'enveloppe, mais le noyau, qui est la chose principale, leur résiste souvent. En un mot, sur douze tumeurs vraies ou bien formées, il n'y en a pas seulement deux qu'on puisse se flatter de résoudre parfaitement avec nos eaux. Quant aux tumeurs squirrheuses, terreuses ou autres, je n'oserois les déclarer absolument indestructibles : mais je désire qu'on mette des bornes aux éloges pompeux que le bavardage n'a que trop multipliés, et par lesquels je m'étois laissé entraîner moi-même avant de m'être instruit par l'expérience et par le temps. On nous raconte, dit Hippocrate, une infinité de choses merveilleuses, telles que je n'en ai jamais vu, et que je ne puis ni rapporter ni croire. Je crains que de pareils récits ne soient exagérés.

Obs. CXXXIV. Il ne faut pas non plus espérer de guérir toujours avec nos eaux les ulcères, la carie et le marasme extérieur. Dans un homme dont le bras droit étoit flétri par le marasme, ses tendons calleux et les doigts crochus, les douches et les bains de Barèges, qui furent employés pendant deux mois, ne produisirent aucun effet. Un Américain d'un tempérament bilieux, qui dans sa jeunesse avoit beaucoup chassé, et souvent couru les marais pendant qu'il étoit en sueur, et qui avoit été autrefois sujet à des hémorrhoïdes, étoit affecté d'un vertige dont les accès revenoient de temps en temps, de flatuosités, de marasme et de convulsions aux extrémités inférieures; les convulsions s'étendoient quelquefois jusqu'aux muscles de l'abdomen, et rendoient par là son état plus fâcheux. Après avoir inutilement employé pendant long-temps, à Saint-Domingue, différens remèdes, et les eaux

de Banic, il vint enfin à Barèges. Les eaux, dont il usa de toute manière, ne lui procurèrent pas le plus petit soulagement. J'ai vu nombre d'autres marasmes des pieds et des mains, dans lesquels nos eaux ont été également infructueuses.

Obs. CXXXV. Dans une fille âgée de vingt-quatre ans, dont le pied étoit couvert d'ulcères, avec carie des os, les eaux de Barèges ne produisirent aucun effet. Cette maladie provenoit d'un coup, et la malade avoit été, pendant la suppuration, privée de ses règles. Un paysan étoit atteint au genou et à la jambe, d'ulcères, avec carie des os; il sortoit des vers des ulcères qui remplissoient toute l'articulation. Les eaux de Barèges ne procurèrent point de soulagement. J'ai vu aussi dans une fille sujette à un asthme depuis sa petite-vérole, un ulcère au pied qui résista à l'usage des mêmes eaux. Cet ulcère provenoit d'un flux pituiteux, qui avoit été déterminé par l'effort de la fièvre. La suppuration de la tumeur, lorsqu'elle se fut établie, avoit fait disparoître l'asthme.

Obs. CXXXVI. Un soldat avoit été grièvement blessé au pied par un éclat de bombe; les os du tarse et du métatarse étoient collés ensemble; l'astragale l'étoit avec le tibia, et l'épanchement de la synovie qui s'étoit fait en dehors de l'articulation, formoit une éminence circulaire : les douches et les bains de Barèges furent employés sans aucun succès. Dans ce même temps, deux anchyloses, l'une au genou et l'autre au coude, résistèrent à l'usage des mêmes eaux.

Obs. CXXXVII. Un militaire fut atteint d'une balle d'arquebuse qui lui perça le genou, en passant du condyle externe du fémur au condyle interne du tibia. Pendant le traitement qu'on lui fit, sa jambe se plia vers la fesse, et garda depuis cette situation, qu'un usage de trois ans des eaux de Barèges corrigea un peu. Un homme d'une illustre naissance fut blessé par une balle à l'articulation d'un genou; son autre genou étoit immobile depuis dix ans, et sa jambe renversée sur la cuisse : il fut guéri de son ancienne maladie par les eaux de Barèges, tandis que la plus récente résista. Ce fait a été transmis par la tradition des vieillards, et l'ancienneté n'a rien diminué de sa valeur.

Obs. CXXXVIII. A l'égard des luxations qu'on n'a pu réduire par les moyens ordinaires, je pense qu'il est fort inutile de les soumettre à l'épreuve de nos eaux, parce qu'elles ne sont pas capables de relâcher les muscles de l'os déplacé, ni les autres muscles qui sont en contraction. J'en ai vu quatre exemples, l'un au carpe et les autres au coude, dans lesquels les eaux de Barèges et de Cauteret furent sans effet.

Obs. CXXXIX. Un Américain d'un tempérament bilieux, sec et fort vif, et qui avoit les cheveux rougeâtres, étoit depuis quatre ans sujet à avoir, par intervalles, de légères efflorescences, presque sur tout le corps, entourées d'une croûte noire, avec démangeaison. Des frictions qu'on lui fit à une main, je ne sais avec quel onguent, ayant fait disparoître les boutons de cette partie,

il s'en éleva bientôt un vers l'angle externe de l'œil, qui fut suivi d'un autre au sternum. L'un et l'autre s'étant convertis en ulcères, le malade, après avoir employé en vain toutes sortes de remèdes, arriva à Barèges plein de vigueur ; ses ulcères étoient alors d'un rouge pâle et mollasses, sans callosité apparente et sans douleur ; l'on y voyoit autour, et dans l'intérieur, de petites veines assez gonflées, et ils versoient une sanie blanchâtre et gluante. Les eaux de Barèges, qui furent employées pendant deux mois, n'eurent aucun succès.

Obs. CXL. Nous avons maintenant à parler des maladies dans lesquelles l'action des eaux de notre pays n'est pas encore assez connue, et que nous avons nommées *maladies douteuses*. Il est constant que nos eaux, surtout celles de Barèges et de Cauteret, prises en boisson ou en bain, rendent ordinairement les attaques des douleurs articulaires plus vives. Il reste à savoir si cette plus grande violence est, dans le fond, préjudiciable. C'est ainsi (dit Raymon-Fortis) que plusieurs de ceux qui s'en allèrent prendre les eaux de Saint-Maurice, s'en retournèrent avec des douleurs aux articulations, ou en furent attaqués bientôt après. Certain mélancolique, homme bilieux, qui avoit une disposition née à la goutte et aux hémorrhoïdes, souffroit depuis long-temps des douleurs vagues par tout le corps : les eaux de Barèges, dont il usa en boisson et en bain, lui causèrent dans peu de temps un accès de goutte.

Obs. CXLI. Un jeune homme qui, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de vingt-cinq et plus, s'étoit adonné au vin, aux femmes et au jeu d'escrime, fut attaqué de douleurs irrégulières à un pied ; elles devinrent bientôt périodiques, et revenoient cinq ou six fois par an. Le pied et les doigts étoient enflés, et la jambe s'étoit peu à peu amaigrie ; mais le pied conserva toujours un peu de sa sensibilité. La boisson et les bains des eaux de Barèges rendirent à la jambe sa flexibilité, et firent disparoître presque tout-à-fait l'enflure et les douleurs.

Obs. CXLII. Un paysan qui avoit depuis long-temps les articulations et les mains enflées et douloureuses, devint asthmatique. Les eaux de Barèges diminuèrent beaucoup l'asthme, donnèrent plus de jeu au mouvement des articulations, et le malade se porta assez bien pendant tout l'hiver. La saison suivante il employa le même traitement, et il en retira dans peu un grand soulagement.

Obs. CXLIII. Un paysan, maigre, sec et bilieux, qui souffroit de coliques cruelles, fut atteint d'un rhumatisme goutteux à la jambe et au genou, qui étoient si fort enflés qu'ils sembloient anchylosés. Il obtint sa guérison par le moyen des eaux de Barèges en boisson, en bains et en douches.

Obs. CXLIV. Une femme de quarante-deux ans, en qui le flux menstruel étoit déjà bien diminué, fut affligée à la cuisse droite d'une douleur qui, peu à peu, s'avança jusqu'au pied, dont l'articulation s'enfla et resta dans cet état pendant un an. Après cer-

tains remèdes éprouvés inutilement, la malade eut recours à la boisson et aux bains des eaux chaudes, qui occasionnèrent un accès de goutte dont elle fut à peine un peu remise, qu'il lui survint une hémorrhagie de la matrice qui l'affoiblit beaucoup : ensuite elle fut convalescente; l'écoulement menstruel se fit assez bien, et la douleur du pied et de la cuisse cessa presque tout-à-fait.

Obs. CXLV. Un homme de lettres, âgé de cinquante ans, qui mangeoit beaucoup, et qui étoit rempli d'esprit et d'embonpoint, devint, sans cause apparente, lourd, paresseux et inquiet, et perdit entièrement l'appétit et le sommeil; il ressentit aussi au pouce du pied droit, un commencement de goutte. Les eaux chaudes lui rendirent la santé. Les accidens ayant ensuite reparu, l'usage des mêmes eaux eut le même succès.

Obs. CXLVI. Un homme d'une constitution bilieuse, et fort sujet à des flatuosités intestinales, fut affligé d'une douleur très-vive à la cuisse, au genou, et au pied, avec enflure de celui-ci : malgré toutes sortes de remèdes qu'il employa, il passa fort misérablement l'hiver. La boisson et les bains de Cauteret des fontaines la Ralière et Dubois, firent évanouir tous les symptômes.

Théor. C. Ces observations font voir manifestement, que le germe de la goutte s'étend et se produit, avec un changement notable, dans le jeu des organes. Ce germe croît et se développe peu à peu, et il étend enfin ses branches jusqu'aux extrémités du corps; ce qui détermine les premières attaques de cette maladie. Sa source dans les entrailles, et la tyrannie qu'elle exerce de là sur toutes les autres parties, sont également évidentes. La goutte remontée, comme on l'appelle, ne désigne-t-elle pas que les entrailles étoient affectées dès l'origine de la maladie? La goutte attaque les jeunes voluptueux, qui sont d'un tempérament sanguin et bilieux, et sujets à des douleurs rhumatismales; leurs membres se distendent d'abord, et se roidissent ensuite par degrés : c'est le premier temps de la maladie. Les attaques devenues périodiques et plus ou moins bien réglées, constituent le second temps. Le troisième temps est marqué par la violence des symptômes, qui ont atteint leur plus haut degré; les viscères demeurent foibles et languissans après le paroxysme, le travail critique est, à tous égards, imparfait, et enfin le paroxysme lui-même a beaucoup de peine à se faire. Dans le troisième temps encore, toutes les parties se ressentent des ravages de la maladie; elles en sont devenues comme la pâture, pour nous servir de l'expression de Sydenham. De là naissent en foule, l'œdème, l'asthme, l'engourdissement de tous les membres, et le scorbut qui accompagne ce dernier période. Baillou pensoit, d'après les anciens, que la cause matérielle de la goutte, étoit un suc muqueux semblable à la substance des nerfs, qui seroit fondue, suc qui servoit à la nourriture de ces organes et à celle des tendons. Il est certain que le sang doit abonder en suc nourricier dans cette maladie. (*Voyez* le dernier article de la seconde Partie.) Mais

cette surabondance est ici, comme dans presque toutes les autres affections, effet et non cause, d'autant que chaque individu a reçu de la nature une certaine portion de mucosité, ainsi qu'Hippocrate l'a remarqué. Au reste c'est de cette mucosité que doit s'entendre ce que les anciens ont dit de la rosée, de la glu, du *cambium*, etc.

Théor. CI. Qui ignore, et qui n'a pas médité ces maximes sublimes d'Hippocrate? Les vieillards, dit-il, ceux qui ont des nodus aux articulations, ceux qui vivent dans la misère, et dont le ventre est paresseux, tous ceux-là ne peuvent, autant que j'en puis juger, être guéris de la goutte par aucun secours de l'art; il n'y a qu'un flux dyssentérique, quand il survient, qui les en délivre sans retour. Toute évacuation qui se fait par les voies inférieures, leur est également fort salutaire. Mais une personne jeune, qui n'a pas encore de nodus aux articulations, qui mène une vie réglée, qui aime le travail, et qui fait bien les fonctions du ventre, pourra guérir, si elle est soignée par un habile médecin. Oh Hippocrate, il est peu de choses que votre profond savoir ait laissé à découvrir à la postérité! N'auriez-vous pas reconnu, comme nous, trois temps dans la goutte? J'ai vu plusieurs exemples qui confirment ce que vous dites touchant l'utilité des flux inférieurs dans cette maladie. Ici ce fut une fistule à l'anus; là un flux hémorrhoïdal, qui amenèrent le plus grand soulagement : l'abdomen étoit donc affecté dans ces deux cas. Un homme encore se procuroit la liberté du ventre avec un suppositoire de savon, et calmoit ainsi les douleurs de sa goutte. Hippocrate conseille de brûler sur les parties affectées des douleurs de la goutte, une mèche de lin cru. Ce moyen, ou d'autres approchans, tel que celui du moxa, ont été pratiqués par des médecins modernes, avec succès. Les bains, les douches tièdes, les fomentations émollientes, les laxatifs, les rafraîchissans, les clystères, les suppositoires, un purgatif donné sur le déclin de la douleur, et suivi de l'usage du petit lait bouilli, ou du lait d'ânesse, tous ces secours conseillés par Hippocrate, dans la goutte, ne peuvent point passer pour des remèdes chauds, ou bien on n'en peut pas induire que cet auteur ait fondé la cure sur les échauffans et les purgatifs.

Théor. CII. La goutte, dit Van-Helmont, ne réside point dans le doigt, qui en ressent seulement le contre-coup ou les effets : de là vient que l'amputation du doigt ne délivre pas de cette maladie : c'est dans l'esprit vital que réside son germe, qui produit ses ravages lorsqu'il s'est mûri. Les goutteux, continue-t-il, éprouvent d'abord des mouvemens désordonnés dans les parties précordiales, la boisson et les alimens les affectent facilement, ainsi que les changemens de l'air qu'ils prédisent souvent : les premiers mouvemens fébriles qui s'excitent, ceux qui entament la scène du paroxysme, se font sentir vers le siége du cœur, d'où ils se transmettent au cerveau, et portent le trouble dans l'organe du sentiment. L'opinion de Van-Helmont sur l'origine de la goutte, seroit-elle vraie? Pourroit-on regarder cette maladie comme contagieuse? Au reste,

il y a long-temps que j'y ai employé l'usage intérieur du savon mêlé avec nos eaux.

Obs. CXLVII. Les eaux de Bagnères des sources Salut et Laserre, entraînèrent une fort grande quantité de sables de la vessie, dans une jeune fille hystérique et affligée de violentes douleurs néphrétiques. Les eaux Bonnes, sans produire l'excrétion d'aucuns sables, procuroient pourtant un soulagement plus marqué et plus durable.

Obs. CXLVIII. Un homme de quarante ans, d'une constitution sèche et bilieuse, et atteint d'une douleur des reins, se délivroit tous les ans, par les voies urinaires, de plusieurs calculs, à la faveur de l'usage des eaux de Bagnères de la fontaine Laserre. Ayant bu pendant deux saisons les eaux de Cauteret de la fontaine la Ralière, il fut exempt, pendant trois ans, de ses douleurs, et il ne rendit point de calculs.

Théor. CIII. Les eaux Bonnes et de Cauteret produisent donc une moindre excrétion de calculs, que celles de Bagnères, qui pourtant soulagent moins. Les premières s'opposeroient-elles à la formation des calculs, ou bien les évacueroient-elles imperceptiblement, en occasionnant une pléthore du suc nourricier? J'ai vu en effet nombre de malades qui en rendoient le matin en toussant, une grande quantité avec les crachats, et qui, prenant les eaux Bonnes, n'en rendoient aucun, quoiqu'ils crachassent beaucoup. Cela fait voir qu'il ne faut pas toujours compter sur les remèdes qui provoquent l'excrétion des graviers, et que les diurétiques, comme Baillou l'a déjà dit, peuvent être nuisibles, parce que, tandis qu'ils évacuent les premiers calculs, ils en font peut-être naître d'autres.

Obs. CXLIX. Une femme fort âgée, qui depuis dix ans rendoit des urines graveleuses, essuya une attaque de néphrétique très-vive, et sa poitrine s'embarrassa. L'usage des eaux Bonnes la fit cracher beaucoup, et elle se trouva soulagée : mais pendant sa convalescence, il lui survint sous la langue, près des gencives, une tumeur, de laquelle il sortit, quand elle fut ouverte, un calcul semblable à ceux de la vessie. Depuis elle en rendit beaucoup moins par les urinaires; il est vrai aussi qu'elle devint plus sobre qu'elle ne l'avoit été.

Théor. CIV. Le soulagement qu'éprouva la malade de l'observation précédente, étoit-il dû au régime qui fut observé avec soin, ou à un changement qui s'opéra dans les reins? Je voudrois, à la vérité, qu'on prît soin de reconnoître dans la néphrétique, quelque irrégulière que paroisse sa marche, trois temps qu'elle a, ainsi que toutes les autres maladies. De plus, ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommée la cousine-germaine de la goutte; et l'on peut aussi, à fort juste titre, la mettre au nombre des accidens propres aux hémorrhoïdaires. Je l'ai vue trois fois succéder à la migraine; celle-ci se calmoit, pendant que des calculs se formoient dans les reins. De là vient qu'avant que les douleurs de la néphrétique se manifestent, le vice a gagné presque tous les viscères, ainsi qu'on l'a remarqué.

Obs. CL. Dessault, notre compatriote, avoit avancé que les eaux de Barèges, injectées dans la vessie, dissolvoient la pierre; sur quoi Meighan est de même avis. J'ai fait plusieurs tentatives depuis ces médecins, et j'ai reconnu qu'il n'y a que les calculs qui ressemblent à la brique, qui soient dissous; les autres résistent absolument, étant même placés à la source des eaux : or personne n'ignore que l'eau commune dissout quelques pierres. Il reste par conséquent bien des recherches et des expériences à faire sur ce sujet. Un des meilleurs moyens préservatifs de cette maladie, c'est d'entretenir les fonctions de l'estomac dans leur intégrité. Seroit-il vrai que le lait fût un fondant de la pierre, comme James l'avance, tandis qu'au rapport de Galien, son usage, continué longtemps, causa cette maladie à certaines personnes, et que Baillou conseille de s'y abstenir de toute sorte de laitage, si ce n'est de celui d'ânesse? J'ai vu le remède de Stephens exciter la fièvre et causer la suppuration du rein non encore affecté, et puis la mort. Cependant cette même fièvre ne seroit-elle pas propre pour fondre les calculs qui sont friables? Ne seroit-elle pas le principal instrument de la vertu lithontriptique des divers remèdes et de nos eaux? Sydenham relève beaucoup les bons effets de la manne dans cette affection. Les produiroit-elle par une qualité fondante particulière, ou mieux par sa propriété purgative et détersive, au moyen de laquelle l'ordre des mouvemens est rétabli dans les premières voies?

Obs. CLI. Un soldat âgé de trente-deux ans, d'un tempérament bilieux, et couvert presque partout le corps d'une dartre qui lui rongeoit la peau, et un mendiant attaqué d'une teigne affreuse, furent guéris par les bains du foulon de Bagnères, qui passent pour spécifiques dans les maladies de la peau. Les eaux de Barèges ont autrefois guéri un lépreux; les Bonnes et les autres ont également opéré des effets merveilleux dans ces sortes de cas.

Obs. CLII. Un homme d'une illustre naissance, qui avoit été fort débauché dans sa jeunesse, fut, vers l'âge de soixante ans, attaqué aux deux jambes de taches rougeâtres, qui se convertirent en croûtes blanchâtres, écailleuses; ses fonctions se faisoient bien, et ses gencives étoient en fort bon état : tous les remèdes avoient été tentés en vain. Je prescrivis le lait, avec les anti-scorbutiques pour toute nourriture, les eaux de Barèges de la fontaine Chaude, pour boisson ordinaire, de temps en temps les bains tempérés, et quelques frictions mercurielles; les taches ayant disparu, et le malade ayant repris ses forces et son embonpoint, il se crut entièrement guéri. Je lui conseillai pourtant de continuer l'usage des anti-scorbutiques pendant l'hiver, de se faire appliquer un cautère, et de garder le régime : il négligea tout cela, et revint l'année suivante, triste, et atteint à peu près des mêmes maux, dont il ne fut point guéri pour lors.

Obs. CLIII. Un jeune homme mélancolique, plein d'esprit, et fort débauché, étoit attaqué aux fesses, de dartres qui, quand elles venoient à se sécher un peu, jetoient l'estomac dans un grand désordre. Les frictions mercurielles, et tous les autres se-

cours usités, avoient été employés sans succès. Les eaux de Barèges procurèrent à peine quelque soulagement, et ce soulagement étoit accompagné proportionnément de la diminution des forces et de l'embonpoint.

Obs. CLIV. Six douches, et autant de bains de Barèges, firent disparoître un ulcère dartreux au bras gauche, dans un vieillard cachectique. Dès le sixième jour, l'œil du même côté se trouva affecté, le malade voyoit les objets doubles, et il éprouvoit aussi de fréquentes attaques de vertige. Je fis appliquer dans le voisinage des dartres, un cautère pour rétablir promptement la suppuration; le pied gauche étoit aussi enflé et œdémateux. Tant d'accidens annonçoient sans doute la présence de quelque germe fatal logé dans la poitrine ou dans le cerveau.

Théor. CV. Voilà trois cures qui furent imparfaites et manquées. Je ne sais si le temps les rendit plus assurées; ce qu'il y a de vrai, c'est que les dartres sont si sujettes à récidiver, que rien ne paroît être plus opiniâtre que ce genre de maladie: son opiniâtreté est fomentée peut-être par la profonde tritesse où elle jette les malades. Hippocrate avoit déjà dit que les troubles de l'âme que cause l'atrabile ne sont pas faciles à surmonter. Les dartres sont même quelquefois aussi rebelles que le cancer occulte, parce qu'il n'est pas plus possible d'y procurer la réunion de la peau, ou la cicatrice; elles sont enfin bien souvent l'effet d'un vice de quelque organe intérieur. Un homme avoit constamment au côté, vers l'endroit où le diaphragme s'attache aux côtes, une dartre, qui, quand elle venoit à diminuer par hasard, étoit aussitôt accompagnée des symptômes de l'asthme, symptômes qui s'évanouissoient aussitôt que la dartre reparoissoit. J'ai vu une femme affligée de convulsions des viscères de l'abdomen, dont les attaques étoient terminées ou renouvelées, par l'apparition ou la disparition d'une dartre qui occupoit la partie interne de la jambe. Ainsi l'exsiccation d'une dartre étoit suivie de convulsions de l'œil, dans le sujet de l'observation CLIV et les douleurs d'estomac de l'observation CLIII s'augmentoient dès qu'une dartre que la malade avoit aux fesses, venoit à diminuer. Au reste, ce qu'Hippocrate a avancé, que les dartres ne sont dangereuses qu'autant qu'on les irrite, paroît fort vraisemblable, attendu qu'il n'est pas rare qu'elles se guérissent, lors même qu'on songe le moins à y faire des remèdes: il faut donc laisser cette affection parcourir ses degrés en liberté. Ainsi les eaux de Bagnères et les divers remèdes de l'art, qui diminuent promptement les dartres, ou les font disparoître, semblent être contraires au véritable objet de leur guérison. Ces trop prompts changemens menacent les viscères de quelque accident funeste; et les eaux de Barèges et les Bonnes, qui les augmentent d'abord, ne doivent pas pour cela être taxées d'être pernicieuses. Il faut multiplier les observations sur cette matière.

Théor. CVI. Lorsque quelque partie du corps, par exemple une glande, est devenue l'aboutissant d'un flux variqueux, qu'elle est pleine de callosités, et fort douloureuse, que le courant de la ma-

tière de la transpiration y est déterminé, qu'il y a inflammation, et de vains efforts de suppuration et de cicatrisation, et enfin de l'amaigrissement: c'est ce qui constitue le cancer. Dans cette cruelle maladie, qui est si compliquée qu'on ne peut guère la définir, les vices de serrement et de laxité sont fort confondus, et plus que dans aucune autre. D'ailleurs elle est plus ou moins évidente ou occulte, et elle attaque surtout les parties qui sont d'une texture lâche. Si pour diminuer les douleurs dans cette affection, on emploie les adoucissans, le relâchement qu'ils causent augmente les varices et l'œdème ; tandis que d'un autre côté, la douleur elle-même et les callosités, ainsi que la matière de la transpiration qui baigne la partie malade, s'opposent au travail de la suppuration ou de la résolution, et à celui de la cicatrice. Il faut donc laisser subsister cette espèce de cautère naturel, prenant soin pourtant de calmer les douleurs autant qu'il est possible, pour empêcher que la maladie ne devienne bientôt mortelle, et de détourner le flux pituiteux ou variqueux, et celui de la transpiration, qui paroît y être attirée de toutes parts, et qui achève de porter l'engorgement et le tiraillement des vaisseaux à leur comble. Le cancer n'est susceptible d'aucun effort bien critique : ses progrès sont lents pendant bien du temps : souvent il est fomenté par une disposition dartreuse contractée dans l'enfance, ou bien par des affections violentes de l'esprit : souvent aussi il parvient rapidement à son second et à son troisième temps : c'est dans ce dernier qu'on l'attaque ordinairement; mais il est fort dangereux de diférer la curation jusque alors.

Obs. CLV. Je m'étois flatté autrefois que nos eaux pourroient être salutaires dans tous les temps du cancer; mais je pense bien autrement aujourd'hui. Une fille âgée de quarante ans, dont la mamelle droite étoit cancerée, et une autre fille religieuse, dont le sein droit étoit devenu squirrheux à la suite d'un coup, ne reçurent aucun soulagement des eaux de Barèges.

Obs. CLVI. Un prêtre avancé en âge, jadis sujet à des hémorrhoïdes, et qui disoit avoir essuyé plusieurs maladies de cause bilieuse, avec enflure des jambes, étoit affecté sur le côté droit de la langue, d'un ulcère calleux sanguinolent et hideux, et en outre d'un gonflement de la parotide et de la glande maxillaire du même côté; les eaux de Barèges dont il usa, ne produisirent aucun effet salutaire.

Obs. CLVII. L'usage des mêmes eaux fut pernicieux à une fille atteinte d'un cancer ouvert à la mamelle droite, et à une autre fille affligée à la mamelle droite, d'un cancer, avec des crevasses; dans celle-ci le mamelon devenoit érysipélateux, et les crevasses étoient augmentées par les eaux.

Obs. CLVIII. Une jeune fille étoit attaquée, au côté droit du nez, d'un ulcère chancreux, avec érosion des tégumens seulement; il s'y formoit de temps en temps des croûtes blanchâtres et friables, comme dans la teigne : l'usage des eaux de Barèges faisoit augmenter l'ulcère, et occasionnoit la carie des cartilages du nez.

Obs. CLIX. Dans une veuve, un cancer à la mamelle, remarquable par des crevasses d'un rouge très-vif, s'accrut beaucoup par l'usage des mêmes eaux.

Obs. CLX. Une femme à qui on avoit amputé une mamelle, fit usage des eaux Bonnes pour cicatriser l'ulcère, il s'accrut, s'étendit, et l'autre mamelle devint squirrheuse.

Obs. CLXI. Une femme de qualité, en Angleterre, atteinte de flueurs blanches après une couche, fit usage imprudemment de remèdes astringens, qui occasionnèrent une douleur dans la région de la matrice, la fièvre et le marasme; car on ne doit pas toujours, suivant la remarque de Baillou, s'appliquer à arrêter cette espèce de flux. Les eaux de Barèges furent employées de toutes façons; l'hémorrhagie, qui ne cessa pas un instant, s'augmenta au point de rougir le bain, ce qui ne m'effraya pas, parce que j'avois vu déjà pareille chose arriver. Cependant tous mes soins, tous mes efforts furent inutiles; j'appris depuis que la malade étoit morte au bout de quelque mois.

Théor. CVII. J'ai pourtant vu des ulcères cancéreux que nos eaux faisoient suppurer et cicatrisoient dans la majeure partie de leur étendue. Ne pourroient-elles pas les guérir parfaitement, étant bien ménagées dans le premier temps? Pour nos bains tempérés, ils sont un moyen sûr pour en diminuer les douleurs. S'il est vrai, comme Hippocrate et Celse l'ont observé, que le cancer affecte le plus souvent les parties supérieures, il est également certain qu'il se place plutôt au côté droit qu'au gauche; car je n'en ai vu que très-peu de situés sur ce côté, entre un grand nombre qui occupoient le côté droit. Une femme étant morte à Barèges d'un cancer à la mamelle droite, on l'ouvrit, et pareil côté de la matrice fut trouvé squirrheux. Comme notre corps est divisé suivant sa longueur, en deux régions qui s'unissent vers la partie moyenne, ou vers l'axe, chaque région doit avoir ses droits particuliers. C'est ce que les anciens ont mieux connu que les modernes. J'ai vu aussi les flux variqueux occuper le côté droit plus souvent que le gauche. Les dartres qu'on nomme vulgairement ceindres, affectent aussi ordinairement la région droite: elle est encore affectée, pour l'ordinaire, dans la danse de Saint-Witt, suivant le témoignage de gens très-expérimentés.

Théor. CVIII. Toute la ressource dans le cancer ne consiste-t-elle pas à endurcir la tumeur? Mais comment peut-on produire cet endurcissement? Les racines d'un cancer ne sont autre chose qu'une cicatrice qui s'étend jusqu'aux os. J'ai connu une femme affligée de cette maladie, qui se procuroit du soulagement par le moyen des sangsues. J'essayai depuis ce moyen sans succès; j'ai souvent observé que le lait, surtout quand il constipe, enflamme le cancer; d'où j'ai jugé que les autres alimens, pris en petite quantite, lui sont préférables. Deux ou trois cautères appliqués à côté du cancer, ne pourroient-ils pas procurer quelque bien, en fournissant une issue à la matière de la transpiration? C'est avec raison qu'on a mis les douleurs du dos au rang des symptômes de cette

maladie ; dans laquelle l'estomac est aussi toujours plus ou moins dérangé, comme le prouvent les vomissemens, les diarrhées, et les coliques qui y surviennent; la fièvre y est aussi, sans contredit, toujours présente, et le médecin peut l'y apercevoir. Selon Hippocrate, les femmes atteintes du cancer, perdent le sentiment de l'odorat. J'en ai vu une qui le perdit du côté qu'affectoit la maladie; la prunelle de l'œil voisin étoit fort terne et en convulsion; il se faisoit un bourdonnement continuel dans l'oreille du même côté, et la malade ne distinguoit aucun son.

Théor. CIX. J'ai parlé des écrouelles dans un ouvrage particulier. J'ai dit que leur cause étoit un suc nourricier mal travaillé, et incapable de produire des lames d'une flexibilité convenable, d'où provenoit un dérangement dans l'ordre des mouvemens de l'économie animale. Ce dérangement fonde les premiers symptômes, ou le premier temps des écrouelles, et il est surtout remarquable chez les enfans, avant la naissance des tumeurs. Le second temps est celui de l'accroissement des tumeurs, et pendant lequel il s'excite une fièvre qui détruit toutes les lames du tissu cellulaire mal conformées. Enfin le troisième temps a lieu quand les tumeurs sont devenues plus ou moins calleuses et indestructibles. Il faut, dans ce dernier temps, se contenter d'appliquer quelques cautères, et s'abstenir de tous médicamens, même du régime de vivre, quant à la qualité des alimens, dont il convient de régler seulement la quantité. Dans le second temps, le mercure combiné avec nos eaux, le quinquina et les anti-scorbutiques, est salutaire; ces remèdes augmentent et dirigent la fièvre d'excrétion, qui fait suppurer les lames cellulaires mal conformées, et les entraîne au dehors, par les voies d'évacuation. Mais qui oseroit tenter la guérison des écrouelles dans leur premier temps? Pour moi j'ai pensé qu'il étoit quelquefois nécessaire alors d'en exciter le progrès, au lieu de l'arrêter : plusieurs observations consignées dans notre journal, sont favorables à cette pratique. Le rachitis ne peut-il pas être rangé dans la famille des écrouelles ? Le flux qui, dans les écrouelles se porte aux glandes, est dirigé vers les os, dans le rachitis; il se fait aussi dans cette maladie, un effort excrétoire critique, qui amène la guérison, ou le *dénoûment*, comme on l'appelle vulgairement. Cet effort ou ce dénoûment ont un rapport sensible avec le second et le troisième temps des écrouelles.

Obs. CLXII. Un enfant âgé de huit ans, d'un esprit précoce, et dont les yeux étoient proéminens, et la tête enflée, devint bossu par l'effet d'un renversement des vertèbres lombaires; son ventre se tuméfia, les extrémités de son corps s'amaigrirent, et il souffroit beaucoup quand il marchoit : les bains tempérés, les douches, et la boisson des eaux de Barèges, dissipèrent presque tous les symptômes dans l'espace de quinze jours; les forces revenoient de plus en plus, et il y avoit lieu d'espérer une santé parfaite. Une petite fille, dont la partie inférieure de l'épine du dos étoit si foible qu'il lui étoit impossible de faire le moindre pas, recouvra un peu le mouvement de ses jambes par l'usage des eaux de Barèges.

Obs. CLXIII. Un jeune homme du peuple étoit atteint, depuis quinze jours, d'une gonorrhée virulente, et d'un phymosis, avec inflammation du prépuce, grandes douleurs et grande difficulté d'uriner. Après lui avoir fait deux saignées, on lui prescrivit l'usage du lait, que son estomac ne put supporter. Ayant été consulté, je lui fis prendre les eaux de Barèges, en guise de tisane, car le malade étoit par hasard sur les lieux; au bout de deux jours, les accidens furent calmés, et le pus prit un bon caractère; les bains tempérés et les douches qu'il employa ensuite, diminuèrent la douleur, la tension, et relâchèrent le prépuce. Le gland étant découvert, on y apercevoit plusieurs petits ulcères qu'on connoît vulgairement sous le nom de chancres, lesquels se cicatrisèrent à la faveur du même traitement; il parut en même temps sur le darthos, plusieurs callosités de la figure d'une lentille : le malade quitta pour lors Barèges; trois mois après, je le revis et l'examinai attentivement; tous les symptômes de sa maladie étoient tout-à-fait dissipés.

Obs. CLXIV. Un jeune homme eut une gonorrhée virulente qui lui tomba dans les bourses et occasionna la suppuration de l'un des testicules. Le malade rejeta les frictions mercurielles et prit de lui-même les eaux Bonnes pour boisson ordinaire, et le lait deux fois par jour; on lui conseilla inutilement les bols de panacée mercurielle. L'ulcère se détergea et se cicatrisa entièrement par l'usage des mêmes eaux en injection et en lotion; le flux séminal et purulent cessa, et le malade jouit dès lors d'une santé parfaite. Les eaux de Barèges guérirent aussi un jeune homme d'une gonorrhée virulente et d'un ulcère à l'un des testicules, que des frictions locales et des bols mercuriels, pris pendant trois mois, n'avoient pu guérir.

Obs. CLXV. Deux jeunes gens atteints chacun d'une gonorrhée virulente, avec inflammation, furent fort soulagés par les eaux de Barèges, des fontaines la Chapelle et de l'Entrée, en bain et en boisson, coupées avec le lait; le flux parcourut rapidement ses temps; les malades s'abstinrent de toute espèce de mercuriaux : je les vis un an après leur traitement, fort bien portans l'un et l'autre.

Obs. CLXVI. Une femme dont le mari avoit eu trois fois la vérole dans l'espace de douze ans qu'ils avoient vécu ensemble, étoit attaquée depuis six ans d'un flux blanc, qui reconnoissoit vraisemblablement une cause vénérienne; car il y avoit douleur cuisante, avec ulcération des nymphes, sans douleur ni sentiment de pesanteur dans le dos : le flux continuoit avec les règles; il étoit blanc, vert ou jaune, et tachoit le linge. Je prescrivis en boisson les eaux de Barèges, de la fontaine la Chapelle et de la fontaine chaude, dite la Royale, l'usage du lait le matin, et des bains tempérés de la fontaine de l'Entrée. La gonorrhée diminua, et étoit sur le point de cesser tout-à-fait.

Obs. CLXVII. Un enfant de deux ans se couvrit par tout le corps de petits boutons et d'ulcères. La mère, infectée de la vé-

role par son mari, avoit été traitée de deux bubons avec des tisanes sudorifiques et des bols mercuriels; l'une de ses mamelles se tuméfia, et cette douleur, qu'on crut être laiteuse, se convertit en ulcère. On prescrivit à la mère et à l'enfant les eaux Bonnes, en boisson et en bain, avec des frictions et des bols mercuriels; ils usèrent seulement des eaux et des bains, et furent, en apparence, guéris.

Obs. CLXVIII. Un débauché étoit attaqué d'un bubon vénérien qui s'étoit ouvert, et suppuroit; les remèdes mercuriels furent négligés. S'étant enivré trois fois dans trois jours, l'ulcère se dessécha, toutes les glandes du cou du même côté devinrent prodigieusement enflées; les parotides et l'intérieur de la bouche l'étoient tellement, que les gencives et le voile du palais avoient l'air d'être putréfiés : l'usage des moyens ordinaires procura la suppuration de la bouche, et celle du bubon se rétablit sur le déclin de la fièvre; les eaux Bonnes dissipèrent les ulcères de la bouche, le bubon, et le gonflement des glandes, et le malade parut se porter très-bien.

Obs. CLXIX. Un homme qui avoit eu trois gonorrhées virulentes, dont on l'avoit mal guéri, étoit attaqué de douleurs très-vives aux extrémités du corps, de dartres en plusieurs parties, et d'une toux accompagnée de crachats purulens et de difficulté de respirer. Me doutant bien que tous ces accidens partoient d'une cause vénérienne, j'ordonnai la boisson et les bains des eaux Bonnes, comme préparatoires : ce secours seul fit disparoître tous les accidens et rétablit les forces du malade, de manière qu'il ne voulut pas faire usage des mercuriels.

Obs. CLXX. Un homme débauché et mélancolique, infecté de la vérole, avoit passé trois fois par les grands remèdes, qui avoient été mal administrés et sans effet; les chancres et les bubons dont il étoit atteint, furent suivis de deux exostoses; savoir, l'une auprès du sourcil gauche, et l'autre au sternum, avec ulcère, de l'œdématie du genou, des douleurs nocturnes très-violentes, de la maigreur, de l'abattement des forces; enfin, avec une tumeur au foie et à la rate, dure et indolente, et une diarrhée, avec fièvre. Tel étoit l'état du malade quand il arriva à Barèges. Je m'occupai d'abord à rétablir les forces de l'estomac. Dès le cinquième jour même de la boisson des eaux de la source Chaude, il put assez bien soutenir l'usage du lait mêlé avec ces eaux. Comme il avoit toujours froid, je crus que les bains tièdes pourroient lui être utiles; leur usage augmenta la fièvre et l'insomnie : je ne passai point outre, et m'en tins à l'expectation. Les forces revinrent un peu; les exostoses et l'enflure du genou diminuèrent; l'ulcère étoit en train de se cicatriser; les douleurs disparurent presque; et depuis le huitième bain, je ne sentis plus la tumeur du foie et de la rate. Les autres choses étoient d'ailleurs dans l'ancien état; et comme l'hiver approchoit, on n'eut pas le temps d'employer le mercure.

Théor. CX. Que tout cela soit dit seulement comme des faits

historiques; car nous ne pensons pas, ni ne voulons faire croire, que nos eaux guérissent les maux vénériens. Mais nous pouvons demander si l'on est sûr que tous les malades dont on vient de parler étoient atteints d'affections vénériennes, et si on n'auroit pas la même crainte quand même ils auroient été traités par les mercuriaux? Le mercure seroit-il le seul et unique remède contre ces affections? ou ces affections seroient-elles les seules où ce minéral eût de l'efficacité? Il faut espérer qu'on déterminera mieux un jour le caractère particulier de la vérole, et l'étendue des propriétés du mercure. Cette maladie contagieuse, à sa manière, paroît pouvoir être comparée, quant à sa marche, à une plaie ou un ulcère rongeant. Dans le premier temps, ou dans celui de l'irritation, elle s'étend insensiblement, d'une partie à l'autre : ensuite surviennent des tumeurs, des ulcères, certaines inflammations, bientôt enfin, toutes les parties, sans en excepter les os, se trouvent affectées, de manière que les deux derniers temps sont souvent confondus. Le principal siége de la vérole est le tissu cellulaire dans lequel elle s'étend, comme la carie dans les os : c'est la raison pour laquelle la nature, abandonnée à elle-même, n'a pas la faculté d'exciter la révolution critique, que favorise l'usage du mercure; de là vient encore qu'on ne doit employer ce remède qu'avec beaucoup de circonspection; car, dit Baillou[f], le mercure est une sorte de levier dont nous nous servons pour déraciner et emporter avec force les maladies. Nos eaux ne pourroient-elles pas procurer cette révolution, ou du moins seconder beaucoup l'action du mercure qui l'opère? C'est ce que nous ne pouvons point décider. Au reste, nous observerons que nos eaux sont bonnes pour fondre les carnosités de la vessie et de l'urètre, ainsi que l'expérience, d'accord avec l'analogie, l'a démontré.

Théor. CXI. On entend aujourd'hui par scorbut une maladie où se rencontrent, en plus ou moins grand nombre, les symptômes suivans : des taches pourprées et livides, principalement aux extrémités inférieures, la rougeur, le gonflement et la mollesse des gencives, l'enflure du visage, un teint livide, des douleurs irrégulières dans les entrailles et dans les membres, la maigreur de tout le corps ou sa bouffissure, des hémorrhagies de toutes les cavités, la langueur des forces, l'engorgement des viscères, et un pouls fort déréglé; de plus, les taches dégénèrent en ulcères; l'anus et le nombril se resserrent fortement, l'haleine est puante, les urines rouges, safranées, noires ou brunes. Cette maladie peut affecter toutes les parties; souvent elle est produite par une autre mal jugée. Essayons d'en connoître les caractères extérieurs et la marche, en examinant l'état d'un organe qui en est atteint. Prenons pour exemple le foie et la rate. Tout le monde convient que ces viscères sont, dans les personnes mortes du scorbut, mous, gonflés et spongieux, qu'ils se pourrissent et se déchirent aisément. L'analogie peut indiquer la raison de ces changemens qui leur arrivent. Je me souviens d'avoir lu que Kerkringius ôta d'un cheval, mort après une course fatigante, le foie, qui se corrompit fort vite. Riolan, au contraire, dit avoir gardé le foie d'un

homme, entier pendant plusieurs jours, et nie le fait avancé par Kerkringius. L'observation de Riolan ne peut être démentie par personne. Mais celle de Kerkringius mérite aussi qu'on la croie; car le foie du cheval dont il parle avoit été macéré et meurtri par les secousses de la course. Or, il est fort vraisemblable que tel est l'état du foie et des autres viscères dans le scorbut, puisque les mêmes causes s'y trouvent, que dans les chairs des animaux qu'on attendrit par la course, ou en les frappant, c'est-à-dire par des mouvemens ou des secousses violentes et désordonnées, qui rompent et détruisent la liaison naturelle des parties. C'est ce qui peut être démontré par les raisons suivantes.

Théor. CXII. Quand les douleurs hystériques sont passées, dit Sydenham, les chairs ont tant de sensibilité, qu'on ne peut les toucher; on diroit qu'on les a meurtries à coups de verge. Une demoiselle, rapporte Baillou, étoit couverte par tout le corps de plaques et pustules noires qui lui étoient survenues à la suite d'une chute de cheval qu'elle avoit faite à l'âge de dix-neuf ans. Lors de l'accident, elle avoit craché le sang. Il est croyable que ces pustules étoient le fruit de quelque meurtrissure ou échymose intérieure; car elles se rencontrent quelquefois dans les dispositions vicieuses des viscères, comme le prouve l'exemple d'un rateleux dont parle Hippocrate, en qui il se fit une pareille éruption de pustules aux jambes. Voilà une vive image de la cause immédiate, vraie et essentielle du scorbut, qui mérite d'être réfléchie. Personne n'ignore que ceux qui sont atteints de cette maladie sont fort sujets à éprouver les accidens de l'ictérisme et de l'hypocondriacie; toutes leurs parties et leurs organes sont tiraillés et agités, de même que leur tissu cellulaire; les lames de celui-ci s'entrelacent et se nouent de mille manières, de sorte que la nutrition se faisant mal, elles tombent dans l'affaissement. Telle est la source des échymoses et des callosités, qui se forment dans les parties parenchymateuses des scorbutiques, par l'agitation perpétuelle et le désordre absolu des mouvemens de leurs fibres. Telle est aussi la cause de la grande sensibilité de leurs parties, et qui constitue le premier temps de la maladie. Dans le second temps, les parties s'affaissent, et les vaisseaux perdent leur appui et leur ressort; il naît des engorgemens dans les endroits les plus éloignés du cœur, surtout dans les cellules du tissu muqueux, engorgemens qui produisent des tumeurs de toute espèce, des taches ou échymoses, des hémorrhagies, le gonflement des gencives et la mollesse des viscères. Bientôt le mal arrive à son plus haut degré; les humeurs s'épanchent dans toutes les cavités, les viscères suppurent, s'ulcèrent, et deviennent gangreneux. C'est le troisième temps que suit de près la mort, souvent préférable à tant de maux, mais qui est inévitable, parce qu'il est impossible que la fièvre qui accompagne cet état soit rendue critique.

Théor. CXIII. Le serrement du pouls dans cette maladie, et l'inégalité de ses battemens, qu'Eugalenus a fort bien décrits, sont la preuve du désordre qui se passe dans les mouvemens du

corps. Pareil désordre qui règne dans les entrailles des scorbutiques, est démontré par les douleurs des jambes, qui leur sont très-familières, par la grande difficulté qu'on trouve quelquefois à les purger, à cause de leur extrême engourdissement, et de plus, par l'état des viscères, pareil à celui des gencives, qui sont dures dans un endroit et mollasses dans un autre, ou calleuses et flasques tout à la fois. La rétraction de l'ombilic dans le scorbut est due incontestablement au refoulement du diaphragme et du foie vers les parties supérieures, et celle de l'anus au refoulement du colon. Cette maladie a donc ses racines dans les viscères de l'abdomen. Elle diffère peu de la cachexie (que quelques-uns aujourd'hui seroient d'avis de nommer scorbut), qu'Arétée dit être le complément de tous les désordres; il ajoute que les intestins y sont dans un resserrement continuel; que ce qui la produit est un trop grand repos, ou l'oisiveté à laquelle on s'abandonne après des exercices ou des travaux pénibles; que la nutrition s'y faisant imparfaitement, le sang qui s'engendre n'a ni la couleur ni la consistance convenable, et qu'enfin l'estomac n'est pas exempt du vice qui attaque les autres parties.

Théor. CXIV. Il n'est pas douteux que le sang souffre divers changemens dans le scorbut; mais c'est par l'observation qu'on doit s'instruire de ces changemens, et on ne doit ni les imaginer ou les deviner, pour ainsi dire, ni les embrouiller par mille détails inutiles. Le sang des scorbutiques est, pour l'ordinaire, sans mucosité; ce qui a fait dire qu'il étoit dissout. Dans cet état il est sans force, sans vertu et sans âme, si on peut le dire, parce qu'il manque de cette espèce de glu qui sert à lier ses parties, et à leur donner une bonne consistance. Le défaut de mucosité vient, ou de ce que l'estomac fait mal ses fonctions, ou parce que le suc nourricier n'est pas pompé par les veines lactées, ou bien enfin parce que la matière de la transpiration, qui est retenue dans le sang, empêche l'élaboration de ce suc et sa distribution. Il arrive donc au sang, dans le scorbut, ce qui lui arrive dans le marasme : de plus, le désordre qui règne dans tous les mouvemens, et la rétention des humeurs excrémentielles, font que ses parties intégrantes se trouvent fort confondues, comme l'est, par exemple, du vin avec sa lie, quand on agite le tonneau. Les plus sages partisans de l'opinion qui admet des changemens spontanés dans les humeurs, avouent que la nature et l'origine du scorbut, et sa manière d'agir dans le corps, sont entièrement inconnues. On n'entend donc pas trop ce que veulent dire ceux qui conseillent de tempérer l'acrimonie générale et particulière de cette maladie (*temperanda acrimonia in genere et specie*); mais ne seroit-il pas possible de fixer les idées sur le caractère du scorbut, et de dire à quelle maladie il convient de donner ce nom? Il est singulier que plusieurs croient la voir dans presque toutes les maladies chroniques, tandis que d'autres nient même son existence. Au reste, celui qui prend pour le scorbut toutes les affections qui se guérissent par les anti-scorbutiques, doit aussi regarder sur le

pied de dyssenteries les maladies que l'ipécacuanha guérit tous les jours, etc.

Théor. CXV. A l'égard du traitement du scorbut, l'utilité qu'on y retire des anti-scorbutiques végétaux, donnés tels que la nature les fournit, ne vient-elle pas de ce qu'ils contiennent un suc alimenteux ou muqueux, joint à un principe alcalin, lequel ouvre les voies du chyle et répare et ranime les vaisseaux affoiblis? Nous savons qu'Hoffman recommande beaucoup l'usage de certaines eaux minérales dans le scorbut même confirmé. Les nôtres, données dans le premier temps, pourroient peut-être arrêter ses progrès, ou lui faire prendre une meilleure tournure; mais il seroit à craindre que leur usage, dans le second ou le troisième temps, ne causât le déchirement de quelque viscère, qui paroît presque inséparable dans cette maladie, de l'effort critique. Ainsi j'ai vu trois scorbutiques à qui les eaux de Bagnères, les Bonnes, et celles de Barèges donnèrent la mort. Nous étions donc fondés à mettre le scorbut au rang des affections douteuses, tant par rapport à sa nature et à son diagnostic, qu'à cause de sa curation. On peut juger maintenant si on a eu raison d'étendre ou d'appliquer cette maladie, à tous les cas, comme Bontékoé, par exemple, l'a fait. Un telle prétention donneroit à entendre que toutes les maladies sont inconnues. Enfin, la vraie manière de connoître le scorbut, c'est de s'appliquer à bien déterminer le genre et les phénomènes de toutes les autres affections : tout ce qu'on remarquera de plus ensuite, pourra appartenir de droit au scorbut. (*Voyez* des remarques intéressantes sur le scorbut, dans les *Recherches sur l'histoire de la médecine.* On y trouve une singulière prédiction de Malebranche, qui a éclairé le public sur le scorbut, devenu plus rare depuis la publication de cet ouvrage.)

CINQUIÈME PARTIE.

L'action ou l'effet de nos eaux ; leur manière d'agir, qu'on ne compare pas ici à celle des autres remèdes. Nous avons des eaux toniques, purgatives, relâchantes, béchiques, apéritives, diurétiques, stomachiques. Les changemens qu'elles opèrent sur les personnes en santé, sur les valétudinaires. Ce qu'on doit entendre par vertu tonique ou relâchante. Ce que c'est que donner du ton et procurer du relâchement au corps vivant. La manière dont les fibres peuvent être relâchées et resserrées. L'action des eaux sur les liqueurs. Ce que c'est que la division du sang, son épaississement, sa fluidité. Plusieurs expériences ou mélanges d'eau minérale avec des liqueurs animales. Ce qu'il faut conclure de ces diverses expériences trop multipliées. Réflexions sur l'essence et les propriétés essentielles de la vie, sur la fibre animale, principe de tout mouvement et de tout sentiment dans le corps. Un seul nerf sensible, mobile, actif, par sa constitution primitive ou élémentaire, constitue l'animal, et fait l'homme par l'union de l'âme : les chairs, les vaisseaux, les os ne sont pas, absolument parlant, de l'essence de l'animal. Le premier nerf ou la première fibre mobile, sensible, animée, est égale dans tous les individus. Elle y a les mêmes facultés. Ses forces s'exercent plus ou moins aisément, à cause du tissu muqueux, qui gêne plus ou moins, ou qui contient les forces actives et sensibles, ainsi que les objets des sensations. Nos lumières sont très-bornées sur tous ces objets. Le peu de valeur des expériences, même sur des animaux vivans, pour juger de la sensibilité et de la mobilité de la fibre animale. L'action des bains. Il est douteux que l'eau des bains entre dans le sang aussi abondamment qu'on le croit, et pour y produire les effets sur lesquels on insiste tant. Quelques problèmes sur nos eaux. Conclusion. Ce qui a été dit jusqu'ici peut servir comme un essai qui exige des détails ultérieurs.

Les diverses maladies, leur marche et le traitement ont un côté par lequel ils se ressemblent parfaitement. En effet, toute maladie est un travail dont le terme est une excrétion critique quand la guérison s'ensuit. Ce principe ou notion fondamentale de l'art de guérir, doit être méditée sans cesse ; autrement elle auroit le sort des meilleures choses qui, pour être trop isolées, ne procurent que de foibles avantages. La plus sûre manière de connoître un médicament, c'est-à-dire ses usages, son application et ses effets, c'est d'observer les phénomènes qu'il produit, de voir la liaison qu'ont ces phénomènes entre eux, et de les comparer. Cette voie est celle que nous allons suivre dans l'examen de l'action de nos eaux ; action que nous réduisons ici à favoriser ou à empêcher les excrétions morbifiques ou les crises. Peut-être parviendrons-nous ainsi à établir des règles assez positives pour mériter d'être approuvées par les connoisseurs.

Théor. CXVI. Il faut remarquer d'abord que je ne dois m'occuper que de nos eaux, de celles d'Aquitaine, suivant l'ordre de mon sujet. Je laisse à d'autres le soin d'examiner si chez l'étranger, ou dans les autres provinces de la France, il se trouve des sources minérales qui aient les mêmes propriétés ; si l'eau de pluie ou de fontaine, froide ou chaude, pure ou diversement mixtionnée, pourroit produire les mêmes effets que nos eaux minérales et autres ; s'il n'est point, dans notre art, d'autres moyens capables d'opérer les guérisons que nous avons rapportées dans le cours de cet ouvrage ; et si enfin, pour fonder une méthode plus étendue et plus certaine touchant l'usage de nos eaux, il ne conviendroit pas de comparer plus exactement que je n'ai encore pu le faire, les bons effets, avec les mauvais qu'elles produisent.

Tous ces objets, et certains problèmes qui en découlent, n'entrent point dans mon plan, quant à présent. Je n'ai d'autre dessein que de déterminer la manière d'agir des eaux de notre pays, et d'indiquer les précautions et les préparations que leur usage exige.

Théor. CXVII. Il est démontré par un grand nombre d'observations, que les eaux de Bagnères sont beaucoup plus purgatives que celles de Cauteret et les chaudes, et que celles-ci le sont un peu plus que les Bonnes et celles de Barèges, qui constipent quelquefois (1). Toutes possèdent une vertu diurétique, laquelle est supérieure dans les eaux de Bagnères, et moindre dans les eaux Bonnes et celles de Barèges, que dans celles de Cauteret et Chaudes. Les eaux de Barèges donnent beaucoup d'activité au pouls, font suer plus ou moins, et causent quelquefois des insomnies : les eaux Bonnes produisent à peu près les mêmes effets : les eaux de Bagnères excitent des secousses de tout le corps, même dans les gens robustes : elles appesantissent la tête, mais moins que celles de Cauteret et les chaudes; les eaux chaudes surtout portent au cerveau, et il est certain qu'elles enivrent plus souvent que toutes les autres : enfin, toutes ces eaux réveillent l'appétit et facilitent l'exercice des fonctions du corps : du reste, elles ne font point vomir, à moins qu'on ne s'y trouve bien disposé. Tels sont les effets de nos eaux minérales en général, dans l'état de santé parfaite; car il arrive souvent que, prises en petite quantité, en boisson ou en bain, par ceux qui se portent bien, elles opèrent à peine quelque effet sensible. Enfin, les effets du café pourroient, à quelques égards, se comparer avec ceux de nos eaux, hormis celles de Bagnères.

Théor. CXVIII. Quand on observe attentivement les effets que produisent nos eaux dans les personnes valétudinaires, ou qui ont quelque organe foible, débilité, dérangé, on peut s'instruire de bien des choses relativement à leur usage. Les eaux de Bagnères rendent la respiration laborieuse dans ceux qui ont la poitrine délicate ou une disposition au catarrhe, soit prochaine, soit éloignée; elles leur causent un serrement de cette partie, qui est plus ou moins marqué. Les autres eaux, au contraire, ouvrent et dégagent la poitrine; propriété qui est un peu moins énergique dans les eaux chaudes et de Cauteret, que dans celles de Barèges et les Bonnes. Ces dernières ont quelque chose de béchique, et procurent souvent l'expectoration; elles ont cet avantage principalement sur celles de Bagnères, qui n'occasionnent qu'un crachottement, en irritant les entrailles. Les personnes bilieuses, ou qui sont attaquées de légères jaunisses, trouvent un soulagement assez prompt dans les eaux de Bagnères; les eaux de Cauteret et les chaudes l'emportent, à cet égard, sur celles de Barèges et les Bonnes. Ceux qui ont quelque difficulté d'uriner, retirent plus d'avantage, au moins dans les premiers jours, des eaux de Bagnères que de celles de Cauteret et des chaudes, et de celles-ci, plus que

(1) Les eaux de Saint-Sauveur sont intermédiaires à celles de Barèges et celles de Cauteret.

des eaux Bonnes et de celles de Barèges. Ces deux dernières portent à la sueur, mieux que celles de Cauteret et les chaudes. Les eaux de Bagnères, au contraire, sont sujettes à supprimer les excrétions de la peau. Ces mêmes eaux soulagent dans les constipations du ventre plus sûrement que les autres, au moins pendant un temps; elles diminuent aussi plus promptement les chaleurs et les rougeurs du visage et de la poitrine qu'éprouvent souvent les personnes affligées de vapeurs; mais dans la suite elles peuvent augmenter ces accidens. Les eaux de Barèges, au contraire, les augmentent au commencement, et elles les apaisent dans la suite du traitement. Ces divers effets peuvent facilement s'expliquer par ce qui a été dit et par ce que nous dirons dans la suite.

Théor. CXIX. Les eaux de Bagnères ont quelque chose de styptique, de terreux et d'austère, qui leur fait produire la sécheresse de la langue et une sorte de serrement dans le gosier. Les eaux de Barèges ont une saveur douce et onctueuse, comme est celle du sang, ou, selon quelques-uns, comme celle d'un morceau de sucre qui seroit imprégné de quelque acide fort léger : elles excitent des nausées quand on en avale ou qu'on les flaire fortement. Les eaux Bonnes ont assez le goût du petit-lait; elles sont beaucoup moins styptiques que celles de Bagnères : leur odeur, de même que celle des eaux de Barèges, ressemble à celle de la vase ou du foie de soufre, de la poudre à canon ou d'un œuf durci au feu. Les eaux de Cauteret et les eaux chaudes irritent davantage le gosier, et paroissent avoir plus de stypticité que celles de Barèges et les Bonnes : l'odeur de ces eaux est d'ailleurs la même. A l'égard des notions fournies par le tact, les eaux de Bagnères impriment une certaine rudesse à la peau, ce que les autres eaux minérales ne font pas plus que de l'eau ordinaire : on diroit que la chaleur des premières a une sorte de siccité. Enfin, les sueurs qu'elles causent ressemblent assez à celle que produit la course. Au contraire, les eaux de Barèges et les autres excitent une sueur douce, souvent semblable à une sueur critique salutaire. Est-il donc croyable que les eaux de Barèges, les eaux Bonnes, les eaux chaudes et celles de Cauteret, sont grasses et gluantes, telles, par exemple, qu'un léger mélange de savon avec de l'eau, et que les eaux de Bagnères sont âpres, maigres et dépourvues d'onctuosités? J'ai été autrefois dans ce sentiment, que je révoquai depuis en doute, fondé sur plusieurs expériences qui m'ont appris qu'on pouvoit se méprendre en attribuant à une qualité grasse des eaux ce qui n'est que l'effet de leur chaleur. Ainsi l'eau commune même, soit chaude ou tiède, paroît au doigt avoir l'onctuosité des eaux de Barèges et des autres. De plus, les eaux Bonnes, les eaux chaudes, celles de Cauteret et de Barèges, déposent au fond des vases une matière glaireuse, ou autre de cette nature, qui peut, en quelque manière, s'attacher aux doigts; au lieu que celles de Bagnères déposent une terre âpre et sèche, en forme de couches de sable; de sorte qu'on pourroit distinguer nos eaux minérales en sèches et en onctueuses.

Théor. CXX. Je vais transcrire ici quelques instructions pratiques que j'ai déjà consignées ailleurs ; mais je les présente aujourd'hui avec d'autant plus de confiance, qu'elles sont en partie le résultat des expériences de médecins très-versés dans l'administration de nos eaux, et recueillies d'auteurs qui ont écrit sur cette matière, et en partie le fruit de mes propres observations. Heureux si, parmi celles qui m'appartiennent, il s'en trouve quelqu'une qui soit avouée par les maîtres de l'art, et qui puisse être un témoignage digne de l'hommage que je rends à ma patrie ! 1°. les eaux de Bagnères sont diurétiques, purgatives et toniques ; 2°. les eaux Bonnes sont béchiques ; celles de Barèges diaphorétiques, et toutes les deux sont relâchantes ; 3°. les eaux de Cauteret et les eaux chaudes tiennent le milieu entre celles de Bagnères, les Bonnes et celles de Barèges ; elles sont surtout stomacales. Mais pour donner à ces notions plus de solidité, et ne point insister trop long-temps sur des mots, tâchons d'expliquer avec clarté, et sans préoccupation, ce que c'est que *tonique* et *relâchant* par rapport au corps vivant.

Théor. CXXI. On dit qu'une partie musculaire, ou tout autre organe, a recouvré son ton lorsque, de mous ou de flasques qu'ils étoient, ils sont devenus durs et vigoureux ; et si des parties acquièrent de la flexibilité, de la facilité à exercer leurs mouvemens, étant auparavant sèches, dures et tendues, on dit dans ce cas qu'elles ont repris leur laxité. Mais comment ces changemens s'opèrent-ils? Rendre le ton à une partie, c'est augmenter ou ranimer l'action de ses vaisseaux et de ses fibres, et c'est la débarrasser d'un superflu de sérosité qui l'empâte. Le relâchement consiste à écarter des fibres trop rapprochées, et à rétablir de cette manière l'harmonie dans les mouvemens d'un organe ou dans ses fibres et dans ses vaisseaux : en un mot, tendre ou relâcher une partie, c'est lui rendre son état naturel qu'elle a perdu, et qu'elle peut recouvrer par le moyen des secours de l'art ; car on voudroit en vain donner aux fibres des vieillards, extrêmement sèches, la souplesse qu'elles ont dans l'enfance, et il est pareillement impossible de rendre les organes des enfans semblables à ceux des vieillards. Ces notions, simples et faciles à saisir, suffiront pour évaluer ce que bien des médecins ont écrit sur l'action des fibres, sur leur ton ou leur relâchement, considérés comme causes des maladies.

Théor. CXXII. Les médicamens peuvent sans doute rendre à la fibre première ou élémentaire, son ton ou sa laxité ; mais il ne faut pas croire qu'ils produisent pour cela quelque changement dans le volume ni dans la structure ou la constitution de cette fibre. La contraction ou le relâchement opèrent seulement des changemens dans les mouvemens des fibres, mais leur nature constitutive reste toujours la même : autrement les élémens qui les composent ne seroient point immuables. Une fibre peut donc exercer son action avec trop ou trop peu d'énergie, sans qu'elle soit lésée dans sa forme essentielle. De plus, les médicamens n'agissent

point sur les fibres premières ; ils agissent seulement sur les composées, et sans lesquelles il est croyable qu'ils ne produiroient aucun effet. On pourroit nous objecter que l'application de l'esprit-de-vin rend les fibres calleuses : cela est vrai ; mais il y a bien de la différence entre cette callosité et un excès de tension des fibres. Une callosité parfaite, telle qu'est l'escarre procurée par l'esprit-de-vin dans les plaies, ressemble à du blanc d'œuf cuit, qui a perdu sa nature première : c'est un vrai corps étranger. Au reste, il est certain que le trop ou le trop peu de sérosité et de mucosité qui baigne les parties animales, peut fomenter leur relâchement ou leur rigidité : mais le ton et le relâchement, tels que nous les avons définis plus haut, ne reconnoissent pas toujours ces causes. (*Voyez* la sixième Partie.)

Théor. CXXIII. Les eaux de Bagnères fortifient les parties, en leur rendant le degré de force qu'elles doivent naturellement avoir : celles de Barèges les relâchent, en leur rendant aussi la mesure de leurs forces naturelles : ainsi l'objet final du ton et du relâchement, est le même. Il est sans doute croyable que l'effet des eaux, prises intérieurement, est plus considérable dans les premières voies, et qu'elles agissent ensuite sur les autres parties, comme les causes des maladies sympathiques y agissent, en irritant l'estomac et les intestins par leur poids, leur volume, leur chaleur, et par leurs sels : ainsi la sensation particulière que causent les eaux de Bagnères dans les entrailles, fait qu'elles purgent pour l'ordinaire au commencement de leur usage, leur manière d'agir est donc de déterminer les mouvemens de la circonférence au centre, et la pente des humeurs du corps vers les intestins : or ces qualités peuvent les rendre contraires dans bien des maladies. Les eaux de Barèges, et les autres, purgent rarement ; aussi ne produisent-elles qu'une commotion douce et légère, laquelle se dirige du centre du corps à sa circonférence, et suscite la fièvre. Les eaux de Bagnères produisent aussi quelquefois ces effets. Ces dernières dissipent quelquefois les œdèmes et les bouffissures de la peau, et elles rétablissent son élasticité, en ce que l'action vive qu'elles produisent, s'étend jusqu'aux parties les plus éloignées. Aussi par la fièvre que les eaux de Barèges excitent, les plus petites fibres sont dégourdies ou ébranlées, l'équilibre de leurs oscillations renaît, et enfin les parties contractées se relâchent, pourvu qu'elles ne soient pas affectées d'une callosité bien formée ; car dans ce cas, les eaux les font suppurer ou résoudre ; mais la résolution est souvent l'ouvrage du relâchement. On peut expliquer par là comment les eaux de Barèges rouvrent les cicatrices, ou en procurent la formation. Ces effets qu'elles produisent sont dus à l'agitation qu'elles causent dans toute la masse cellulaire, au moyen de laquelle elles font naître une pléthore du suc nourricier, et une fièvre dont elles dirigent, comme il a été dit (Partie IIIe), le travail excrétoire. Au contraire les eaux de Bagnères, qui ébranlent vivement les organes, et purgent fortement, évacuent une grande

quantité de suc nourricier, d'où vient qu'elles sont peu propres à favoriser l'ouvrage des cicatrices : elles les procurent pourtant quelquefois accidentellement, en évacuant les sérosités dont l'organe cellulaire regorge. Ces mêmes eaux, par l'impression forte qu'elles font sur les organes des premières voies, irritent la poitrine, et l'affectent. Les eaux de Cauteret, et les eaux chaudes affectent la tête, par l'agacement qu'elles causent sur les nerfs de l'estomac et des intestins, et en excitant la fièvre, comme les eaux de Barèges. Les eaux Bonnes tiennent le milieu entre toutes les autres : elles sont béchiques, et elles produisent d'autres effets résultans de leur action particulière sur les nerfs gastriques, et autres, et sur chaque organe; car chaque médicament a sa manière propre et particulière d'opérer. (*Voy.* la VIe Partie.)

Théor. CXXIV. Parlons du passage des eaux dans le sang, par les vaisseaux lactés, et de leur action sur cette liqueur. Tout le monde sait que les buveurs d'eau urinent beaucoup. Pour moi, en comparant la somme de l'urine avec celle de nos eaux qu'on avoit bues, j'ai trouvé que la première étoit quelquefois plus abondante, mais qu'ordinairement leur quantité étoit assez égale à celle des eaux; et rarement moindre, à moins que des sueurs, un flux de ventre, ou une salivation, ne fussent survenues. Willis, et plusieurs autres médecins après lui, ont douté, avec raison, que toute la matière des urines parcourût les voies ordinaires de la circulation. En effet, le peu de temps qu'elles mettent à se rendre dans la vessie, donne lieu de croire qu'elles y parviennent par une voie plus courte, c'est-à-dire en passant au travers des intestins et du tissu cellulaire des autres viscères, sous la forme de vapeurs. L'on pourroit aussi fortement douter si de l'eau minérale que l'on boit, en se mêlant au sang, y charrie les sels dont elle est imprégnée; car la couleur noire, ou autre, qu'ont les excrémens des personnes qui boivent des eaux minérales, fait soupçonner qu'elles se digèrent, se dissolvent, ou se décomposent dans les organes des premières voies, et qu'il n'y a que l'eau pure qui passe dans les veines lactées. Mais quand il seroit vrai que les sels des eaux passent avec elles dans le sang, il faudrait toujours convenir que les effets qu'elles produisent ne peuvent pas appartenir à ces sels marin, de glauber, ou terreux, qu'elles contiennent; car la quantité en est si petite, particulièrement dans nos eaux, qu'une boisson de quatre jours n'en fournit pas autant qu'on en prend dans un seul repas. Il faut donc reconnoître dans nos eaux thermales un esprit ou un *gaz* (quelle chose que ce soit), lequel réveille les organes et se mêle au sang, non en suivant les routes longues et tortueuses de la circulation, mais en passant au travers des pores des parties, et par les mêmes voies que les topiques purgatifs, par exemple, appliqués sur le creux de l'estomac, opèrent leurs effets. Quoi qu'il en soit, un médecin doit faire beaucoup d'attention aux changemens que les urines éprouvent pendant l'usage des eaux, soit au commence-

ment ou à la fin de cet usage, soit le matin ou le soir de chaque jour : ainsi les urines qu'on rend sur la fin et pendant les septénaires du traitement, de même qu'à la fin de chaque jour, sont rénales-critiques, et chargées de la matière des résolutions qui se sont opérées. Il faut aussi avoir égard à l'état des excrémens du ventre, pendant l'usage des eaux ; car cet objet fournirait sans doute quelques instructions.

Théor. CXXV. L'eau, dit-on, est d'un prix inestimable ; les eaux minérales surtout lavent le sang, se délayent et le dépouillent de ses sels. Voilà le langage que l'on entend tenir par tout le monde. Il est aussi généralement convenu que l'eau divise le sang, qu'elle lui fournit un véhicule, et qu'elle le rend d'autant plus fluide et coulant, qu'il est plus grossier, plus sec et plus propre à former des obstructions. L'on soutient même que certaines eaux ont une vertu atténuante, au moyen de laquelle elles brisent les humeurs gluantes et stagnantes, et les font circuler, d'où l'on a donné à ces eaux le nom de fondantes et d'apéritives. Mais arrêtons-nous d'abord à examiner la valeur des termes. Qu'est-ce que c'est qu'une humeur épaisse ou divisée? Qu'entend-on par épaissir ou diviser une humeur dans le corps vivant? Prenons l'eau pour exemple. Quel est le chimiste qui prétendroit que l'eau ou ses parties intégrantes peuvent être épaissies ou divisées, sans être détruites? C'est une vérité certaine que les particules aliquotes des mixtes, ou leurs premières parties intégrantes, conservent toujours leur nature et ne changent point, à moins que les mixtes eux-mêmes ne soient détruits ou corrompus : par conséquent, on ne peut pas épaissir, ou diviser les particules premières de l'eau. En vain s'appuyeroit-on de l'exemple de la glace, qui n'est qu'une agrégation des gouttes d'eau, produites par le repos, et non un véritable épaississement. Or comment voudroit-on que nos humeurs, que l'on peut comparer en tout sens au blanc d'œuf qui a été épaissi par le feu, pussent se diviser ou s'épaissir? Le blanc d'œuf qui a été épaissi par le feu, a perdu dès lors sa nature, et il ne saurait plus la recouvrer. Pareillement quand la lymphe, le mucus, et les autres parties intégrantes du sang se sont épaissies, comme cela arrive quelquefois, on ne peut plus leur donner leur première forme. Pour le dire en un mot, le sang a dans tous les animaux, une telle masse, une telle consistance, et un tel lieu, que l'épaississement ne peut les lui ôter sans le corrompre, sans le détruire. (*Voy.* sa vraie composition, VIe Partie.)

Théor. CXXVI. C'est une chose très-certaine, que les humeurs du corps, qui forment en partie les idiosyncrasies, ont une masse déterminée, et d'autres caractères particuliers, dans chaque individu. C'est ce que démontre l'exemple du lait. Si donc les humeurs du corps vivant peuvent être dépouillées de leur serosité, cette expoliation dont elles sont susceptibles, doit avoir des bornes, comme la surabondance de cette même sérosité dont elles se chargent, doit en avoir aussi. Or on ne connoît pas plus ces bornes, qu'on ne connoît la cause de l'union des parties des humeurs entre elles.

Un blanc d'œuf diffère certainement d'un autre : mais pour cela on ne peut pas dire que l'un soit épaissi, et l'autre divisé, à moins qu'on ne détruise leur constitution naturelle. Le sang encore, comme le vin de chaque cep, a ses différences particulières dans chaque être vivant, quoiqu'il soit de même nature dans tous ; mais le sang que l'on a dépouillé seulement jusqu'à un certain point de sa sérosité, n'est pas pour cela un sang épais et divisé. Peut-on même croire que ses globules, quand ils nagent dans beaucoup de lymphe, circulent mieux que quand ils nagent dans une moindre quantité ? Non. De plus le sang ne peut pas être comparé, ni à l'esprit-de-vin, ni à aucun sel : ceux ci s'étendent et se divisent de plus en plus dans l'eau, jusqu'à ce qu'ils s'y détruisent, mais le sang ne paroît pas aussi miscible à l'eau, que le sont ces substances. Enfin une quantité surabondante de sérosité dans le sang, y produit la pléthore, mais ne l'atténue pas : il n'est atténué que quand il a perdu une portion essentielle de sa sérosité, et alors il contracte un vice irréparable.

Théor. CXXVII. Reprenons la comparaison du sang avec le lait et le blanc d'œuf. Les chimistes savent que le lait ne se dissout pas parfaitement dans l'eau : or pourquoi le sang n'y seroit-il pas également insoluble ? Il est encore certain que le lait et le blanc d'œuf qui ont été épaissis par le mélange d'un acide, ou autrement, ont perdu leur nature : de plus comme le trop grand repos convertit l'eau en glace, il donne également lieu à l'épaississement du sang, et à sa destruction. Cette même destruction du sang est aussi occasionnée par un excès, ou un manque de chaleur suffisante. Il est donc besoin d'un degré de mouvement et de chaleur déterminés, pour entretenir la constitution naturelle du sang qu'il peut perdre facilement. Le sang qui est sur le point de s'organiser, n'auroit-il pas dès lors quelque chose de vivant ? Enfin si le sang contient quelque humeur étrangère, trop de sérosité, de bile, de mucosité, ou de l'urine, on doit l'évacuer : du reste ces mélanges ne changent point sa constitution naturelle, ou s'ils la changent, ils la détruisent ; ils forment des cachexies particulières. (*Voy.* la VI[e] Partie.)

Théor. CXXVIII. Je serois trop long, si je voulois rapporter ici toutes les expériences que j'ai faites sur nos eaux, en les mêlant aux diverses liqueurs animales. 1°. Les eaux de Bagnères mêlées avec le lait, étant froides ou chaudes, telles qu'on les trouve à la source, ne le changent presque pas ; mais si l'on fait bouillir le mélange, alors le lait se coagule, et le sérum s'en sépare. A l'égard des eaux de Barèges, et des autres, qu'elles soient froides ou chaudes, à tel degré qu'on voudra, elles n'altèrent pas plus le lait, que ne l'altère l'eau commune. Si l'on mêle du sang nouvellement tiré des veines, avec les eaux de Bagnères, il paroît former un coagulum. 2°. Quant aux autres eaux Bonnes, Barèges, etc., au lieu de le coaguler, elles semblent le rendre plus coulant, que ne le fait l'eau commune tiède : le sang qu'on fait bouillir avec les eaux de Bagnères, se concret, de même que dans l'eau

ordinaire ; ce qui n'arrive pas toujours avec les eaux de Barèges, et les autres. 3°. Le blanc d'œuf n'éprouve presque pas de changement dans nos eaux, à moins qu'elles ne soient bouillantes; dans ce cas, elles le durcissent, comme le durciroit l'eau commune. 4°. L'eau de Bagnères ne dissout pas parfaitement le savon, comme le fait l'eau de certains puits par l'intermède d'un sel acide : les eaux Bonnes le dissolvent, ainsi que les autres, comme l'eau de pluie le dissout, elles dissolvent même la bile. 5°. Il paroît que le pus et les crachats se dissolvent moins bien dans les eaux de Bagnères, que dans celles de Barèges, les Bonnes, etc. Dans les premières, comme dans l'eau commune, une partie du pus se mêle à l'eau et la trouble, l'autre partie se concret et surnage, ou tombe au fond en forme de glaires. 6°. Un mélange de lait, d'œuf et de sucre, (mélange qui ressemble peut-être à la masse de sang) que l'on fait cuire au bain-marie avec les eaux de Barèges ou les Bonnes, se prend de même qu'avec l'eau ordinaire. Le coagulum paroît plus grumelé, moins également lié, avec les eaux de Bagnères. 7°. L'usage des eaux de Bagnères teint ordinairement les matières fécales en noir ; celles de Barèges, et les autres, les noircissent moins, et elles les teignent souvent en brun, ou en bleu d'ardoise. 8°. Des lambeaux de chairs squirrheuses, macérés ou cuits dans nos eaux, n'y sont pas plus changés que dans l'eau commune. 9°. Nos eaux cuisent la viande comme l'eau ordinaire; celles de Bagnères la durcissent un peu, et l'on sait que le pain qu'on en fait, ne fermente pas convenablement. 10°. Des animaux de différente espèce, grenouilles, poissons, vers, plongés vivans dans nos eaux, se durcissent dans toutes comme dans l'eau commune chaude, et ils y meurent en s'allongeant plus ou moins; les eaux de Bagnères m'ont paru les durcir un peu plus que les autres. 11°. Les viandes se pourrissent dans toutes nos eaux, presque comme dans l'eau ordinaire.

Théor. CXXIX. Que doit-on inférer de toutes ces expériences? Par la première et la seconde, il paroît que les eaux de Bagnères ne coagulent le sang qu'au moyen de l'ébullition : or un degré de chaleur à celui de l'eau bouillante, n'existe pas dans le corps vivant. J'ai d'ailleurs des faits qui combattent directement ceux dont je parle. Ayant fait plonger le bras d'un malade, pendant qu'on le saignoit, dans l'eau de Barèges, le sang y devint couenneux, comme dans l'eau commune, ou dans celles de Bagnères; de manière que dans ces sortes d'expériences, il faut faire attention à la quantité de suc muqueux que le sang contient; car j'ai vu une fois que le sang d'un pleurétique qu'on avoit dépouillé de ce suc, ne s'épaississoit point par l'ébullition. Les autres faits que j'ai rapportés, ne peuvent guères s'appliquer au corps vivant. J'ai injecté de l'eau minérale dans les vaisseaux d'animaux vivans : je mêlois alternativement goutte à goutte le sang avec l'eau, et l'eau avec le sang. Toutes ces épreuves m'ont peu instruit, ou pour mieux dire, le catalogue des expériences qui ne prouvent rien, n'a été que trop grossi.

Théor. CXXX. Ces expériences, je le répète, ne peuvent nullement s'appliquer au corps vivant. C'est ce que va prouver une tragique observation. J'avois écrit autrefois que les eaux de Bagnères, mêlées avec le sang, pouvoient le coaguler. Un charlatan depuis, traitant une malheureuse fille d'un saignement de nez auquel elle était fort sujette, eut recours à mon expérience, et la répéta devant elle, en lui disant : « Voilà comme les eaux de Ba» gnères calmeront votre sang bouillant et fougueux. » Lui ayant en conséquence fait prendre les eaux pour guérir son hémorrhagie, dont la cause étoit le *strictum* placé dans les viscères de l'abdomen, la malade, que je vis sur la fin de sa maladie, tomba bientôt dans la marasme et la consomption pulmonaire, et mourut. J'avois pourtant expressément observé dans le même endroit, qu'on devoit s'abstenir des eaux de Bagnères dans les affections de poitrine, et dans toute disposition au marasme. Il y a donc, touchant ces sortes d'expériences, bien des précautions qu'un homme de probité et éclairé doit prendre. La conséquence qu'on peut tirer de tout ce que j'ai dit, est qu'il est bien difficile de déterminer la manière dont les eaux agissent sur les humeurs; de sorte qu'il y a tout au moins à retrancher de ces maximes, et autres semblables, dont tant de gens se repaissent gratuitement : « les eaux dé» layent le sang, elles augmentent sa fluidité, elles atténuent la » lymphe épaissie, elles humectent, désobstruent, et fondent les » sels, et les entraînent par les urines, etc. » Il s'en faut de beaucoup que tout cela soit démontré. Cependant j'ai vu que ces idées, pures possibilités physiques, sont fort en vogue dans les provinces, mais surtout dans les sources d'eaux minérales; car la capitale, qui est le centre de toutes les sciences, ressemble à la mer qui jette sur ses bords les superfluités. J'ai vu encore avec peine, que ces apophtegmes, aussi usés et froids que vides de sens et de fondement, étaient trop en vogue dans nos sources. « Le sang » est-il raréfié? il faut le condenser : est-il condensé? on doit » l'atténuer... » Car je regarde l'attrition du sang, la division mécanique de ses globules, ses diverses espèces d'acrimonies, et son effervescence prétendue, comme des choses imaginaires, en attendant que de vrais chimistes, juges compétens en cette matière, nous apprennent quel fond on doit faire sur ces idées, ou pour mieux dire, en attendant qu'ils substituent des vérités à toutes ces rêveries puériles. (*Voy.* VIe Partie.)

Théor. CXXXI. C'est donc principalement à observer les divers mouvemens du corps, qu'il faut que le médecin s'applique. Mais puisque chaque homme a le droit de dire ce qu'il pense dans presque toute les choses qui sont du ressort de son entendement, voyons ultérieurement ce que c'est que la vie et ses causes, ce qui servira à appuyer ce que j'ai avancé dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Le genre nerveux peut être comparé à un insecte; ses rameaux sont comme autant de pédicules ou de racines, de bras ou de pates. Il constitue l'essence de l'homme, de concert avec l'âme qui l'anime; car les os, le tissu cellulaire, et les autres

organes, appartiennent à peine à *l'animalité;* et ils sont aussi étrangers à l'homme, que l'est à une plante la terre sur laquelle elle est appuyée, et à une vigne l'échalas qui la soutient. Les os, et d'autres parties, ne sont que des instrumens, l'enveloppe ou l'écorce de l'homme. De même la nutrition n'ajoute rien à la nature de l'homme, qui est dans l'instant de sa conception, ce qu'il est dans son plus grand accroissement. Oh! que l'homme est donc un bien petit être! Enfin les nerfs, à raison de leur entrelacement, se raccourcissent ou s'allongent, et se prêtent des forces mutuelles; aucun ne se meut que par le concours de tous les autres. C'est par ces liaisons, par ces correspondances, qu'ils président à toutes les opérations du corps. La moëlle allongée fournit la principale tige du système nerveux, qui, après s'être comme réfléchie du ventre vers le cerveau, par les nerfs des viscères, envoie des productions aux diverses parties du corps, et établit ainsi un commerce particulier d'action, entre les organes du bas-ventre, et tous les autres. Tel est le spectacle frappant que l'œil instruit contemple dans l'homme. Maintenant qu'on se représente les ondulations aller d'un nerf à l'autre successivement, en ayant toujours égard à la présence de l'âme, on aura l'idée de la vie et de ses phénomènes essentiels; qu'ensuite on se représente des nerfs existans dans toutes les parties, et ces parties formées d'une substance muqueuse, et soutenues par la charpente osseuse: c'est là l'image du corps vivant, l'idée complète de l'homme, tel que la nature l'a formé dans sa petite sphère, en ce qui concerne les parties solides.

Théor. CXXXII. En poussant plus loin les recherches sur la vie, on voit qu'elle consiste dans la faculté qu'a la fibre animale de sentir et de se mouvoir elle-même. Cette faculté innée dans les premiers élémens du corps vivant, n'est pas plus étrange que ne le sont la gravité, l'attraction et la mobilité qui appartiennent à divers corps. Les parties actives dont nous parlons, sont les vrais fondemens de l'animalité; elles tiennent elles-mêmes le principe de leur vie, d'un filament nerveux qui leur sert de base, ou plutôt, il n'y a dans l'animal qu'un seul nerf qui anime toutes ses parties. Ce nerf sensible et actif, qu'on peut concevoir aussi petit qu'un atome, est subordonné à l'empire de l'âme; son développement dans l'utérus se fait à la faveur de la chaleur, de l'humidité et de la mucosité qu'il trouve dans la semence. Cette pâte muqueuse est sa vraie enveloppe dans laquelle il se nourrit, végète, ou s'étend, et à laquelle il donne différentes formes, selon son degré de force, et selon la direction de son activité. Tel est le principe du développement de l'embrion humain, et du mouvement constant dont ses parties sont pourvues.

Théor. CXXXIII. L'on doit croire que le sentiment et le mouvement, sont nécessairement les mêmes dans tous les individus; et qu'ils occupent les mêmes parties: s'ils ne s'y manifestent pas toujours, c'est parce qu'ils manquent d'instrumens convenables. D'ailleurs un état d'action proportionnée des fibres, aussi égale

et aussi parfaite qu'elle peut être conçue, établiroit le plus grand calme possible. Les mouvemens que fait l'animal, sont dus au passage successif des forces, d'une branche de l'organe nerveux, ou d'un nerf à l'autre. Quand elles se fixent ou s'accumulent dans une partie, elles y causent le spasme, le serrement ou la roideur; elles y occasionnent le relâchement, quand elles n'y abordent qu'en petite quantité. Il doit donc se faire en nous constamment, une circulation de mouvemens, uniforme; et la fibre animale élémentaire, ou la fibre première nerveuse, doit avoir le même degré de consistance et de force, dans une puce, que dans un lion. C'est une maxime reçue en chimie, que tout les élémens des corps se ressemblent au moins dans leurs qualités principales; de manière que la terre élémentaire d'un animal, et celle d'une plante, ne diffèrent que par quelques modifications particulières: ce qui est également vrai par rapport aux métaux, dans lesquels l'élément du feu, ou le phlogistique, est universellement le même, quoiqu'il soit différemment modifié dans chaque espèce. Au reste les terres élémentaires des plantes et des animaux, ne sont point le corps muqueux dont nous avons parlé; mais elles en tirent vraisemblablement, tant les unes que les autres, leur nourriture. Ici nous pouvons rappeler en passant, les fameuses hypothèses de plusieurs grands hommes, sur les élémens des corps. De ce nombre sont, par exemple, les idoles d'Hippocrate, les atomes d'Epicure, les formes substantielles d'Aristote, les monades de Leibnitz, les formes et les molécules organiques de Buffon.

Théor. CXXXIV. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun sujet de douter que les parties du corps vivant, ne soient toutes douées de la faculté sensible. Quant à la nature de cette faculté, c'est un de ces objets profonds, sur lesquels il est plus sûr de se taire que de vouloir raisonner. Sait-on ce que sont au fond la douleur et le plaisir, si l'un procède du spasme, et l'autre du calme? Du reste, il paroît assez démontré par la ligature des nerfs, qu'ils sont les seuls organes de la sensibilité, et que c'est d'eux que toutes ces parties tiennent cette propriété. L'amputation des os, leur fracture, et la suture des tendons, qui ne causent presque pas de douleur, démontrent assez que ces parties n'ont, comme les cicatrices, que peu de sensibilité. Mais en est-il de même des tendons qui n'ont pas une parfaite dureté? Si l'on comprimoit fortement entre les doigts, par exemple, le tendon d'Achille, ou les tendons fléchisseurs de la cuisse, cette pression causeroit-elle quelque souffrance? Les ligamens encore contribuent-ils aux douleurs de la goutte? Enfin la dilatation de l'anneau crural, formé par les aponévroses des muscles de l'abdomen, et la section du fascia lata, ne sont-elles jamais accompagnées de douleur? Tout cela est connu des praticiens. D'ailleurs, il est démontré que certains tendons, les os et d'autres parties, peuvent être agacés en mille manières, comprimés, tiraillés, et soumis à l'action du feu, sans que l'animal souffre presque de douleur. Je me souviens que beaucoup d'expériences de ce genre, que nous fîmes autrefois à Montpellier

sur des chiens (dès 1740), nous apprirent peu de choses : nous piquâmes même une fois un nerf, sans que l'animal, bien vivant encore, donnât aucun signe de douleur. Il est donc à craindre que les avantages qu'on se flatte de tirer de ces expériences, ne soient destinés que pour ceux qui, pour nous servir des expressions du docteur Hamberger, s'érigent en juges dans leur propre cause. Au reste, tout ce que j'ai dit dans ce chapitre n'a d'autre but que de trouver une explication raisonnable de la cause de plusieurs phénomènes, et nous ferons volontiers le sacrifice de ces idées en faveur d'autres meilleures.

Théor. CXXXV. Il seroit ennuyeux de nous étendre davantage sur cette matière. Ce que j'ai dit fait assez comprendre la manière avec laquelle s'opèrent les divers mouvemens du corps, quelle est leur origine, leurs principaux centres, et l'ordre de leur évolution. Le dérangement de cet ordre des mouvemens, et le caractère particulier de ce dérangement, est la source des maladies, de leurs phénomènes, de leur marche, de leurs redoublemens, et des différences respectives qu'on y remarque. On doit par conséquent rapporter aux mouvemens dont nous parlons, la cause des crises ou des excrétions morbifiques, leurs progrès et leur terminaison. D'après ces fondemens, l'on pourroit peut-être résoudre bien des problèmes, et des problèmes très-intéressans sur les crises qui ont été jusqu'à présent insolubles. Toute fièvre, comme l'on sait, est un effort excrétoire ou un effort des organes, qui tend à détruire une cause de maladie. Cet effort s'exerce constamment dans les affections humorales, dont la cause principale est un amas d'humeurs dans les premières voies, qui les irrite et porte le trouble, surtout dans les fonctions des viscères de l'abdomen. De cette pente facile qu'ont les maladies humorales à la crise, il suit qu'on peut y apporter un prompt secours. Il n'en est pas de même des affections nerveuses. Ici la confusion qui règne dans les mouvemens est un obstacle qui s'oppose à la crise et qui demande du temps pour être surmonté, de manière que la célérité dans la curation y seroit inutile ou plutôt nuisible. L'observation démontre la vérité de ce que nous venons de dire, tant à l'égard des maladies chroniques que des aiguës.

Théor. CXXXVI. Tous les bains de nos eaux peuvent passer pour chauds ; la chaleur des sources de Bagnères, qui sont au nombre de 31 ou 32, monte, suivant le thermoscope de Farenheit, depuis environ le 82e jusqu'au 124e degré ; la chaleur des huit sources de Barèges monte depuis le 86e degré jusqu'au 115e ; celle des sept ou huit fontaines de Canteret, depuis le 102e degré jusqu'au 120e ; celle des trois sources aux eaux Bonnes, depuis le 90e jusqu'au 102e degré : enfin, la chaleur des trois sources des eaux chaudes, est depuis le 92e jusqu'au 114e degré. Tout cela est pourtant sujet à varier un peu. L'on croit généralement que l'eau de tous ces bains relâche les solides de notre corps, et qu'elle se mêle à nos humeurs ; mais il est besoin encore de beaucoup d'expériences et d'observations, pour connoître leurs vertus et leur

manière d'agir. Une personne plongée dans les bains de Barèges pendant environ une heure, ne change presque pas, quant à son poids, et assez souvent elle pèse moins après le bain, qu'avant. Il s'agit de savoir si ces faits sont vrais par rapport aux sujets de tout âge, de tout sexe et de tout tempérament, sains et malades, par rapport à toute heure du jour, avant et après le repas, et par rapport aux eaux de Bagnères et à toutes les autres. Ainsi, 1°. un corps plongé dans l'eau de nos bains, n'en reçoit ni ne lui communique rien ordinairement; d'ailleurs, on ne peut pas soutenir que le corps absorbe précisément toute l'eau qui se dépense dans le bain; 2°. lorsqu'on est plus pesant après le bain, cela ne peut s'attribuer sans doute qu'à l'absorption qui s'est faite des parties aqueuses par les pores du corps; 3°. quand le corps se trouve plus léger après le bain, il doit avoir perdu quelque chose, et n'avoir rien reçu. Par conséquent, l'opinion suivant laquelle on assure que l'eau du bain pénètre toujours les pores de la peau, et produit des changemens dans les organes et dans les humeurs, doit être mise dans le rang des opinions hasardées, et qui ont besoin d'un examen ultérieur.

Théor. CXXXVII. Les bains agissent d'une manière particulière sur l'estomac et les intestins; souvent ils les irritent, ainsi que les douches, au point de causer la défaillance : leur effet, assez ordinaire, c'est de procurer de l'appétit, et d'aider la digestion; mais ils la troublent quand on en use pendant qu'elle se fait. 2°. J'ai vu les bains causer des crachemens de sang, et hâter la mort de certains pulmoniques; je les ai vus exciter les règles à contre-temps, et des hémorrhagies de la matrice, des flueurs blanches excessives, et même l'hydropisie; ils poussent fort souvent par les urines; 3°. Quelque chaud que soit le bain, nombre de personnes y sont saisies, au bout d'un certain temps, d'un frisson auquel succèdent souvent la chaleur et la sueur. Les bains agissent donc sur les organes intérieurs, par l'irritation et la compression qu'ils leur causent, ils y déterminent le flux des mouvemens, lesquels se reportent ensuite vers la circonférence du corps : ils produisent ainsi la fièvre, et souvent une fièvre très-vive, qui finit par la sueur. Le bain fait par rapport au corps ce que feroit une ligature ou un emplâtre qui le couvriroit entièrement; il presse et irrite la peau, et occasionne dans le système vasculaire un redoublement d'action d'où dérivent ses effets. A l'égard du bain d'une partie, des douches et des frictions, souvent ils enflamment la peau, comme la piqûre des orties, par l'irritation vive qu'ils y causent, et les humeurs qu'ils y attirent. Au reste, pour bien apprécier les propriétés des bains chauds, il faudroit d'abord connoître parfaitement la nature, la cause et les effets de la chaleur : or, ces objets importans sont encore indécis chez les maîtres de l'art.

Théor. CXXXVIII. Il n'y a donc, quant à présent, touchant l'usage de nos eaux et de nos bains, d'autre guide certain que l'expérience. Les eaux prises en boisson sont un bain intérieur qu'il

faut augmenter, diminuer ou suspendre, selon le génie et la marche de la maladie, et sa propension à la crise : on les boit ordinairement le matin, depuis une livre jusqu'à quatre. 2°. Il n'y a que les personnes expérimentées qui sachent par quelles eaux il faut commencer, si c'est par celles de Bagnères, qui sont plus irritantes, ou si l'on doit d'abord susciter la fièvre par les eaux sulfureuses, et en régler ensuite et soutenir l'effort par celles de Bagnères. 3°. L'expérience nous a appris que nos eaux, bues au repas, n'entraînent aucun inconvénient. 4°. J'ai reconnu aussi qu'on pouvoit les boire froides ; mais j'ai douté si, quand on les faisoit chauffer, il falloit leur donner précisément le même degré de chaleur qu'elles ont à la source. 5°. M. Meighan est le premier qui ait mêlé le lait avec les eaux de Barèges : je l'ai depuis coupé avec les autres eaux, hormis les sources fortes de Bagnères. 6°. J'ai fait quelquefois préparer du petit-lait avec ces dernières : pendant l'ébullition, la partie grasse du lait se coaguloit, et le sérum restoit uni aux eaux : j'ai pensé que cette boisson, qui n'a rien de désagréable au goût, pourroit être fort utile dans bien des maladies, même aiguës. 7°. Ceux qui prennent les eaux sont ordinairement amis de l'exercice ; mais il est prouvé qu'on peut parfaitement digérer les eaux en gardant le repos. 8°. Il n'est pas facile de dire jusqu'à quel point l'air, les saisons, les affections de l'âme, peuvent contribuer à rendre nos eaux salutaires. Mais les préjugés superstitieux de nos anciens, touchant le choix de certaines saisons de l'année, et la nécessité de faire précéder la saignée et la purgation, et bien d'autres prétentions de cette espèce, enfantées par l'ignorance, commencent à s'évanouir, et il y a tout lieu de s'attendre à voir régner des connoissances plus certaines sur nombre d'objets qui sont encore à éclaircir. Par exemple, 1°. on ignore pourquoi les mêmes maladies, ou qui paroissent être les mêmes, se guérissent quelquefois par toutes nos eaux indistinctement. Cela viendroit-il d'une propriété qui leur est commune à toutes, ou du caractère des maladies, tellement benin, que tout remède, pour ainsi dire, pourroit les guérir ? Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre des discussions sur ce sujet. 2°. On ne connoît pas assez jusqu'à quel point on peut associer l'usage des bains avec celui de la boisson de nos eaux, ni quel est le degré d'utilité des bains dans les affections des viscères, dans les suppurations, les tumeurs, etc. 3°. Il est constaté par une foule d'expériences, que les fièvres intermittentes, les maladies aiguës, même les très-aiguës, peuvent être guéries par nos eaux; mais leur manière d'agir dans ces cas, ainsi que la raison pour laquelle elles procurent quelquefois la fécondité, sont inconnues. 4°. On ne connoît pas bien parfaitement encore (en 1754) la nature de nos eaux minérales : il y a long-temps que nous les regardons comme de l'eau très-pure mariée à différens sels ou mixtes salins, résultans de l'union de l'acide salin ou vitriolique à diverses bases. Enfin, il reste à découvrir les moyens de décider, en voyant une maladie, si elle est incurable, si elle peut vraiment être guérie par nos eaux, quelle espèce mérite la préférence

dans chaque cas, et quel est le mécanisme ou la raison de ces effets.

Il n'en est pas moins certain qu'on peut avancer, en thèse générale, que les eaux des Pyrénées sont d'un grand secours dans les maladies lentes et longues, et qu'elles opèrent quelquefois des guérisons inattendues, et qui étonnent les connoisseurs. Il faudra, dans la suite, se livrer à plus de détail qu'il n'a été possible d'en mettre dans ce *premier volume,* qui devoit être une manière de plan ou de *Prospectus* général. Nous essayerons l'examen de chaque maladie particulière avec toute l'étendue nécessaire.

Ce plan général fut proposé à la Faculté de Paris en 1754 (1).

(Les eaux minérales ont, depuis cette époque, pris la plus grande faveur. Chaque source a reçu ses éloges. On a tant écrit sur cette matière ! (*Voyez* la préface, page 797). L'art veut imiter et même surpasser la nature. J'ai en main un mémoire destiné à être mis sous les yeux du ministère. L'auteur propose une manufacture générale de toutes les eaux minérales possibles. Il demande qu'on place cette manufacture à la vallée de Montmorency, à une petite distance de Paris, pour la commodité des habitans de cette ville. Il étendroit sans doute son établissement dans toutes les autres. Je sais d'ailleurs que d'autres ont formé des projets à peu près semblables. On s'en occupe. Nous en verrons éclore quelqu'un. Ce sera une affaire d'éclat pour la chimie. Mais il y a lieu d'espérer qu'on diminuera les scrupules et les craintes de cette partie des citoyens qui ne sont pas dans le cas de sentir toute l'importance de ces belles entreprises, ou qui ne se livrent pas sans réserve aux agitations et aux torrens de la mode. On prendra au moins des mesures suffisantes pour qu'il soit possible de distinguer les bureaux d'eaux naturelles d'avec ceux de l'eau artificielle. Ce n'est pas trop exiger ! Le temps aidera à juger et à évaluer les raisons du bien public, sur lesquelles se fondent les auteurs de tant de projets magnifiques, qui distinguent notre siècle. Des monumens éternels, des vues en grand, des entreprises sublimes, des établissemens plus éclatans les uns que les autres : toutes ces productions de nos génies vastes et supérieurs, illustrent les parties de notre art qui paroissent les moins faites pour briller. Combien nous sommes loin de la modeste pénurie de nos pères ! Cependant la sixième Partie qu'on va lire prouvera jusqu'à quel point la chimie peut être fondée à penser qu'elle connoît le corps humain assez pour déterminer la nature des remèdes qui lui conviennent. Peut-être trouvera-t-on qu'il faudroit que cet art, qui ne doit pas se modeler sur l'empirisme, connût l'état naturel avant de prétendre aller plus loin, avant de faire des projets d'agrandissement, des essais et des spéculations de commerce.)

(1) *Aquitaniæ minerales aquæ.*

ANALYSE MÉDICINALE DU SANG.

SIXIÈME PARTIE.

La chimie moderne de Paris. Talens et courage de Ronelle et de ses auditeurs. Son embarras dans l'analyse animale. Décision de Stahl, de Venel. Ce que c'est que le sang aux yeux d'un médecin. Les chimistes et les physiciens ont leur manière particulière de considérer cette liqueur. Les médecins la contemplent toujours vivante, et faisant partie du tout animé. Le sang se répare par l'air, par l'eau de l'atmosphère, par les émanations de chaque organe, par les alimens prédisposés à la vie, par une grande quantité de petits corps vivans à leur manière. L'anatomie ni la chimie ne peuvent saisir ces petits corps. Système de Cos sur ces émanations séminales. La bile, la pituite, la mélancolie, le sang des anciens. Chacune de ces humeurs venant à dominer, fait une cachexie particulière. La cachexie bilieuse. La cachexie muqueuse, albumineuse, couenneuse. La cachexie laiteuse. La cachexie séminale. La partie sensible préside à ces cachexies. La cachexie sanguine ou hémorrhagique. La cachexie graisseuse. La cachexie séreuse ou aqueuse. La cachexie urineuse. Mauvaises analyses des alimens. Cachexie splénique. La fistule intestinale, son travail. Analyse du lait peu utile. Cachexie stercorale, excrémentitielle. Le meconium, sa couleur, celle de la bile et du sang ; sa partie colorante. La constipation. La liberté du ventre. Examen des excrémens peu connus des chimistes. Analyse incomplète et inutile de la bile. Analyse chimique de l'urine fort curieuse et peu utile. L'air agissant sur le sang, agissant sur tous les corps, provenant de la respiration et de la décomposition des alimens. Ce qu'en pensoient les médecins pneumatiques. Ils sont suivis et copiés par les chimistes pneumatiques modernes. Jean Rey (retrouvé et honoré par Bayen), médecin du siècle et du pays de Montaigne, savoit ce que des chimistes pneumatiques viennent de publier. Scission à craindre entre les chimistes. On met la chimie là où elle n'a que faire. Résumé sur les cachexies. Ce qu'elles indiquent sur la composition du sang. Miasmes des maladies contagieuses ; les dartres, la maladie vénérienne, la goutte, la gale, les écrouelles, le scorbut, etc. faisant chacun leur cachexie. Leur existence, leur action dans le corps vivant, inconnues et impénétrables par la voie de la chimie. La cachexie purulente. La cachexie gangreneuse. La communication des maladies d'un sujet à l'autre. Corpuscules séminaux, passant des pères aux enfans. Les médicamens, les poisons. Mauvaise application de la chimie aux maladies des humeurs. Concert et concours de l'action des solides avec celle des liquides, dans la santé et les maladies.

I. Le sort de la médecine fut de marcher à côté de la physique et de l'anatomie, en se préservant de l'esprit de conquête, qui caractérise ces deux arts, aussi hardis que brillans dans leurs principes décidés et avantageux. Je proposerai un jour les moyens que j'ai cru les plus propres à délivrer la médecine de toute atteinte de la part des anatomistes et des physiciens. Voici d'autres ennemis puissans à combattre, d'autres écueils à éviter.

II. La chimie cherche, depuis qu'elle existe, à s'emparer de la médecine. Ceux qui en conservoient le dépôt sacré ne purent résister aux vives saillies de Paracelse. Il fallut plier devant cet impétueux tyran. Le corps vivant devint une manière de volcan sous la main de cet homme de feu. Les anatomistes ont disséqué le corps jusqu'aux infiniment petites fibrilles ; et les physiciens ont transformé l'homme en machine à leviers, à pompes, à ressorts, à tuyaux, à pressoirs. L'école de Paracelse en fit un composé d'alambics, de fermens, de sels, d'effervescences, de vaisseaux distillatoires, de foyers d'explosions.

III. J'ai vu naître la chimie réformée qui s'étend depuis quelques années en France. Elle ne semble garder que son premier nom; elle paroît avoir renoncé à ses monstrueuses prétentions sur le monde entier. Elle vouloit d'abord créer des mixtes, et jusqu'à des êtres vivans : elle se contente aujourd'hui d'arriver à des principes connus et palpables : elle a pris une forme nouvelle entre les mains mêmes de quelques-uns de mes amis dont j'honore et respecte les lumières. Combien de fois n'ai-je pas été tenté de m'attacher au char de cette chimie sage et expérimentale! Mais Stahl qui l'édifia, ou qui la forma des matériaux ramassés par Becher, m'a toujours retenu : je n'ai pu perdre de vue cette assertion de Junker, disciple de Stahl, et médecin comme lui, qui ne s'étoit pas laissé violer par la chimie, en ce qui concerne la médecine. *Chemiæ usus in medicinâ fere nullus.* La chimie n'est bonne à presque rien en médecine : ainsi s'exprime Junker.

IV. On ne peut refuser à M. François Rouelle, apothicaire de Paris, d'avoir allumé le flambeau qui éclaire de nos jours les chimistes françois. Il suivit, il consulta, il devina peut-être les opinions de Becher, de Stahl, de Junker, et autres; il réforma Boerhaave, et donna du corps aux travaux de Senac, qui avoit senti le prix de Becher et de Stahl. J'ai reçu des leçons de ce professeur, homme de génie, qui servira à jamais de modèle, et d'objet d'émulation à ceux de son état. Il a pris sa place devant nos Lemery, Geoffroy, et leurs contemporains : je le suivois avec MM. Venel, Roux, d'Arcet, Bayen, Montaut, et le R. P. Philippe, provincial de l'ordre de la Charité : MM. Maquer et, je crois, Beaumé avoient passé avant nous : je tais beaucoup de noms respectables sortis de cette école. Le tribut de reconnoissance et d'éloges que je lui paye, ne doit pas être suspect de ma part; il ne m'est pas arraché par tous les savans qui en font l'ornement, et sans lesquels elle seroit tombée dans l'oubli. S'il faut le dire, j'y jouai de bonne heure une espèce de petit rôle : assez d'honnêtes gens l'ont su. Rouelle n'a cessé de crier et de faire répéter aux échos de son laboratoire, pendant plusieurs années, cette saillie singulière. *Ce Bordeu, Messieurs, est un pauvre médecin : il a tué mon frère, que voilà!* Grand merci à la mémoire de ce mort illustre, dont je serois fâché de remuer les cendres, autrement que pour les vénérer : mais il faut que je tire cette historiette au clair. M. Rouelle le cadet, qui est aujourd'hui démonstrateur pour la chimie au jardin Royal, et qui tient, à tous égards, la place de François, étoit plein de vie, de force et de santé, lorsque son aîné parloit ainsi de moi.

V. Ils m'avoient fait l'un et l'autre l'honneur de me choisir pour traiter le cadet, dans une maladie grave : c'étoit la fièvre catharrale, avec amas dans le poumon droit; elle marcha les premiers jours, comme la fluxion de poitrine inflammatoire; et pendant cette première époque, les saignées, et les autres remèdes, que je crus nécessaires, n'ébranlèrent pas le noyau niché dans la poitrine. Il fallut s'attacher à suivre la marche forcée de la maladie, qu'il ne fut pas possible de détourner de la suppura-

tion : des tentatives démesurées auroient été très-nuisibles : j'attendis, et je laissai mûrir si heureusement la maladie, qu'elle se termina vers la fin du vingt-neuvième jour, par le crachement d'une manière de vomique, de bonne et franche maturité. Je crus alors le malade sauvé, et je le dis, me trouvant obligé de le quitter ce jour-là. Ceux qui savent la médecine, connoissent aussi la marche de ces sortes de maladies, leurs nuances, leur sûreté ou leur danger, d'après les symptômes combinés et comparés, comme l'usage éclairé l'apprend. Notre malade me parut se trouver dans un des cas favorables : je crus sa maladie jugée en bien.

VI. François Rouelle, dont les principes chimiques, agités, trembleurs, et pourtant hardis, ne s'accordoient point avec ma tranquille expectation, prétendoit qu'il falloit empêcher ce dépôt; il croyoit que cela se fait, comme qui arrête la fermentation, ou qui précipite un sel par un autre. Mon absence donna quelque faveur à la vivacité de ses propos. Je l'avoue de bonne foi, le malade lui-même eut raison d'être surpris et piqué : j'eus grand tort de le quitter; mais je lui jurai, comme je le pensois, qu'il étoit guéri, qu'il entroit en convalescence. Les commentaires allèrent leur train. François demeura persuadé que j'avois tué son frère, qui cependant guérit parfaitement, comme je l'avois prévu. C'est un honnête homme, vigoureux et sain, dont la brillante santé ne s'est point démentie depuis sa maladie (il y a près de vingt ans). J'étois sûr de mon fait; je marchois Hippocrate à la main. Or en ce temps-là ses saints ouvrages étoient un peu moins lus qu'à présent, et surtout beaucoup moins entendus.

VII. Mais quels étoient enfin les vrais motifs de François Rouelle, qui étoit trop grand et trop raisonnable pour être méchant, et qui pourtant revenoit chaque année à cette aventure? Mettant à part toutes les petites discussions qu'elle occasionna (et qui devinrent un morceau friand pour la basse calomnie); oubliant aussi les torts réciproques que nous eûmes les uns vis-à-vis des autres, tout se réduisit à un choc entre la médecine active et chimique, d'une part, et la médecine simple et naturelle, de l'autre. Voilà le point de la chose. Je crus que cette maladie étoit devenue du ressort de la nature seule, que l'art devoit se taire. On m'opposa toutes les fanfaronades de Van Helmont et de ses singes : nos têtes s'échauffèrent. Un chimiste, un médecin du dix-huitième siècle, attendre quatorze jours, vingt-un jours, trente jours, et jusqu'à trois mois, en cas de besoin! Cette allure ne convenoit point. Le scandale étoit des plus crians.

VIII. Pour comble de chance, MM. Rouelle habitoient une maison située auprès de l'hôpital de la Charité, où j'allois souvent m'instruire, et où les saignées se faisoient par vingtaines, par trentaines, sur chaque malade. Je suivois les effets de cette manœuvre : je l'ai expliquée en dénonçant le fameux moclique de cet hôpital (1). J'ai dit comment les saignées se faisoient souvent sans l'ordonnance positive des médecins. Frère Stanislas, dont j'ai parlé

(1) *Voyez* les Recherches sur la colique des Potiers, page 485.

aussi, étoit un des principaux commis de ce bureau des saignées, si on peut ainsi parler. Il est aisé de comprendre que lui et ses émissaires s'étoient introduits chez mon malade, où ils prêchoient leur doctrine populaire. Qui sait s'ils ne venoient point plaider contre la réserve des médecins, pour leurs maîtres, pour leurs associés? Ou qui peut douter qu'ils n'étalassent en effet toute leur marchandise? Rouelle étoit dès lors un de ce malades célèbres qui sont si sujets à être assiégés et visés de loin. François se préoccupoit sans cesse contre moi, quoique j'eusse pris la précaution de soumettre mon opinion à ses amis MM. Antoine de Jussieu, Lalouette, et Grand-Clas, médecins distingués; mais ce n'étoit pas des sages qui devoient (suivant la petite brigue qui s'étoit formée) avoir l'honneur de la cure.

IX. L'aventure finit ainsi que je viens de le rapporter. Je la regarde comme une époque que n'oublieront point les partisans de la médecine naturelle. Combien elle fut déchirée en cette occasion! Mais on connoît les triomphes qui lui ont été décernés depuis: elle a contenu et dévoilé l'ignorance et la polypharmacie : elle a décelé l'envie et ses projets pervers; les sifflemens de ses serpens se feront moins entendre; leurs dents envenimées tombent en pourriture. La scène de la médecine a changé, par les soins et les lumières de plusieurs de nos sages confrères, qui regardent avec pitié ces temps où quelques-uns de nos anciens virent faire tant d'enfantillages, tant d'entreprises inconsidérées, pour ne rien dire de plus.

X. Nous avions bien des moyens de nous instruire chez Rouelle! Je n'oublierai jamais qu'à travers un extérieur peu châtié et peu ordinaire, à travers ses phrases décousues, et que dictoit une pétulance rare et très-piquante, de grandes vérités sortoient de sa bouche, comme les éclairs percent la nue. C'étoit l'enthousiasme chimique le plus exquis, et que n'auroient point méconnu les partisans les plus échauffés de Paracelse. Avec quelle netteté la nature des substances ou matières végétales et minérales étoient exposées à nos yeux! Avec quelle précision les instrumens et les fourneaux obéissoient à des mains, sans cesse égarées et tremblantes, lorsqu'il ne s'agissoit pas d'une opération! Nous le dîmes souvent, et j'en prends ici un acte authentique. M. Rouelle étoit pour la chimie, ce que Jean-Louis Petit (que j'ai aussi connu et étudié autrefois) étoit pour la chirurgie. L'un et l'autre devinrent les maîtres de leur art, sans avoir eu besoin de cette éducation relevée, si nécessaire en certains cas, et si nuisible ou si inutile en d'autres. L'un et l'autre avoient reçu de la nature de ces talens particuliers qui se développent avec l'âge et presque sans aucun secours extérieur. Je tiens que l'étude, la science du cabinet, et le commerce des bibliothéques, auroient bouleversé ces têtes, et étouffé le génie qui y croissoit, sans culture et par les seules forces de la nature; ce génie qui n'aime pas la contrainte, et qui s'échauffe de son propre feu. Astruc qui fut mille fois plus lettré qu'eux deux, ne seroit jamais parvenu au point de pratiquer comme il faut la moindre opération de chirurgie et de phar-

macie. Rouelle étoit même devenu si supérieur, qu'en dernier lieu sa tête ne prenoit plus aux choses de détail dans sa boutique. Il mourut en consomption, attaqué de mouvemens convulsifs et presque continuels, de tous les membres; maladie précisément pareille à celle dont j'ai traité et vu finir le Keiser, espèce de chimiste bâtard et charlatan, manieur du feu et du mercure à sa façon. J'ai lieu de croire que ce dernier avoit usé de son mercure en manière de remède universel et préservatif des infirmités de l'âge. J'ignore si Rouelle donna dans cette chimère; mais je sais que le pas est fort glissant pour les chimistes enthousiastes, et qu'il y en a qui gardent un penchant caché pour la panacée universelle, la pierre philosophale, le grand œuvre.

XI. J'ai ouï dire qu'on pourroit publier un jour les leçons de François Rouelle. Je les ai comparées avec les ouvrages de Junker, sur lesquels elles me paroissoient calquées. Je ne crois pas qu'il y ait un éditeur assez véridique et assez patient pour les publier telles qu'il nous les débitoit. L'échantillon qu'on en a mis dans un ouvrage de chimie fort connu, est d'après nature. Cela n'empêche point que M. Rouelle ne fût un homme distingué, un chimiste du premier ordre, et même qu'il ne faille en parler avec vénération et respect, et surtout lorsqu'on est du même ordre que lui, et qu'on court la carrière qu'il a ouverte. L'analyse animale fut son écueil, comme celui de bien d'autres. Nous le priâmes souvent d'appliquer et de suivre ses principes dans le développement des corps organiques, des animaux vivans, surtout de l'homme, objet principalement nécessaire à la médecine. Il n'y étoit plus: il faut en convenir. Là finissoit son savoir faire. On pouvoit lui appliquer ce qu'un saint de la primitive église dit à des fanatiques trop curieux, et qui se fioient uniquement à leurs forces: *huc usque venisse sufficiat* (1). La médecine pouvoit parler ainsi à la chimie. Rouelle n'étoit pas en état de l'empêcher.

XII. Venel parut, et présenta la chimie par ses plus beaux côtés. Il donna des bornes à la physique; il pénétra jusqu'aux recoins les plus cachés des mixtes; il ne dit presque rien des corps organisés et vivans; il prononça, en parlant de l'application de la chimie à la médecine, « que la chimie médicinale, devenue phy» siologique et pathologique, remplit bientôt d'hypothèse mon» strueuses, la théorie de la médecine.... Et que les médecins » théoriciens traitoient la chimie avec cette licence de raisonne» ment, cette exondance d'explications qu'on leur a tant repro» chées, et à si juste titre; qu'entre leurs mains la théorie chi» mique fut bientôt aussi gratuite que celle de la médecine.... » Il observe au sujet de Van-Helmont, « qu'il a jeté les fondemens » de cette doctrine, qui est sur le point de prévaloir aujourd'hui, » et qui ne reconnoît pour agens matériels dans l'économie ani» male, que des organes essentiellement mobiles et sensibles, au » lieu de pures machines mues par un principe étranger, des » humeurs, des esprits.... » Enfin Venel avoue, quoiqu'à regret,

(1) *Vid. Beat. Hieronimi Epist. id vita S. Hilarionis.*

„ que les connoissances fournies par la chimie à la médecine ration-
„ nelle.... sont bien moins étendues, et surtout bien moins utiles
„ à la médecine-pratique, que ne l'a prétendu Boerhaave (1). »

XIII. Le peu de cas que Stahl et Junker faisoient de son application à la médecine; l'impuissance de Rouelle qui se trouvoit arrêté dans l'explication des phénomènes de la vie; enfin les décisions de Venel firent ma loi. Je renonçai à la chimie des corps morts, et je m'attachai à celle des corps vivans. Or quoique l'histoire de la préparation des alimens dans l'estomac tienne, à quelques égards, aux révolutions spontanées qu'essuie la pâte alimentaire livrée aux expériences chimiques, une seule réflexion paroît suffisante pour renverser les prétentions de la chimie sur la digestion (qui est la fonction animale la plus près du domaine de la Chimie). Je faisois cette réflexion il y a plus de trente ans, en demandant pourquoi des animaux d'espèce différente, nourris des mêmes alimens, produisent des résultats de la digestion, des excrémens si éloignés les uns des autres, lorsque la digestion s'est bien complettée : *Cur animalia diversa quæ iisdem utuntur alimentis tam varias emittunt fæces* (2)? Des alimens auroient beau être triturés, pilés, échauffés, fermentés, exposés à toutes les causes approchantes de la digestion qui se fait dans un chien et dans un homme, on n'obtiendroit jamais des excrémens, un chyle, un sang, des chairs, des os, des poils, un lait, une urine semblables à ces liqueurs et à ces parties, telles qu'elles se trouvent dans l'homme et dans le chien. Chacune de ces espèces a sa manière d'être particulière, qui la met à sa place dans le nombre des êtres sensibles. Or ce caractère particulier, qui fait l'essence de l'individu, est principalement l'objet de la médecine, qui considère le corps vivant, et occupé à ses fonctions. Voilà, si l'on veut, les *gaz*, les *gurs*, les *esprits*, dont les anciens chimistes avoient connu l'existence, d'après les médecins et les philosophes de l'antiquité, et auxquels les chimistes modernes seront obligés de revenir. Voilà sur quoi porte véritablement l'essence de l'animalité, et ce qui (avec l'influence de l'âme spirituelle) donne à toutes les parties nerveuses et vivantes un surcroît d'activité, par laquelle elles sont séparées des autres classes d'êtres connus dans la nature.

XIV. Que l'examen chimique du lait, du sang, de l'urine, et des autres parties et liqueurs animales, puisse conduire les artistes à un grand nombre de découvertes, je me donnerois bien garde de le nier : et qu'ils soient dans le cas d'expliquer, par leurs ingénieuses manœuvres, bien des vérités susceptibles même de démonstration, et qui puissent faire le fond d'excellentes dissertations physiques et académiques, le fait est établi par mille épreuves. Mais que cette analyse des humeurs mortes et soumises à des changemens, dont la vie animale les met à l'abri, plutôt que de les y exposer, puisse donner la clef des phénomenes de la vie

(1) *Voyez* le mot *Chimie*, Encyclopédie.
(2) *Chilific. Histor.* Monspel. 1743.

animale et sensible, et fournir les meilleures indications pour arriver à la résolution des divers problèmes possibles à proposer sur l'animalité, c'est ce que je crois impossible : c'est au moins ce à quoi les chimistes ne sont pas parvenus jusqu'ici. Je vais, en attendant leurs nouvelles tentatives, proposer sur la contexture et la composition des humeurs animales, quelques aperçus qui peuvent servir dans la pratique de la médecine, et qu'on ne pourra point prendre (comme la plupart des expériences chimiques) pour des amusemens physiques, et des notions vagues qui ne servent point à la résolution des énigmes du corps vivant : énigmes cependant journellement nécessaires à résoudre par les médecins surle corps vivant, actuellement sain, pour le conserver, et actuellement malade, pour arriver par la voie la plus sûre et la plus sage, à la guérison, lorsqu'elle est possible.

XV. Le sang n'est aux yeux d'un médecin, qu'une masse de chair fondue ou coulante, une sorte de gelée, un amas de suc nourricier semblable, à bien des égards, à la partie d'un œuf qu'on appelle le blanc, mais qui au lieu d'être contenue, ainsi que cette portion de l'œuf, dans des cellules qui se communiquent les unes aux autres, l'est dans des vaisseaux, et leurs dernières ramifications, et dans le tissu spongieux des parties. Cette chair coulante s'étend de ces ramifications jusqu'aux gros couloirs où elle forme un torrent auquel toutes les portions de chair vivante et mobile, se concentrent et viennent aboutir; d'où enfin elles repartent pour aller retrouver le tissu des parties solides, se recoller à elles et à leurs interstices, refaire un même corps avec elles. Expliquons cette thèse.

XVI. Les parties solides du corps tiennent les unes aux autres par une sorte de colle ou de glue, qui se liquéfiant par degrés, dans les interstices et les cavités des fibres et des membranes, dégénère enfin en liqueur, en ce que nous appelons lymphe. Cette liqueur *plastique* a un penchant singulier à se figer, à s'épaissir, lorsqu'elle n'est point agitée continuellement par les forces de la vie. Elle conserve sa fluidité lorsqu'elle se trouve livrée aux secousses, aux tremblemens, à la motillation indélébile des solides vivans et animés. Elle pénètre les vaisseaux, et va former des colonnes considérables de matière gélatineuse dans les gros couloirs. Telle est la fabrique et la construction du tissu muqueux ou cellulaire : membraneux en certains endroits, ensuite muqueux, baveux, coulant, fondu. Il y a donc une union intime entre toutes les colonnes de liqueurs flottantes dans les vaisseaux, et l'origine de ces colonnes, qui n'est qu'un suintement à travers le tissu spongieux, moitié solide et moitié liquide : semblable à ces toiles formées sur de la bouillie ordinaire, et faisant corps par leur face intérieure, avec la masse liquide qu'elles recouvrent. Ainsi le sang fait corps avec les solides : ainsi il communique de proche en proche jusqu'à l'estomac et les intestins où sont les racines, destinées à porter dans la masse une liqueur propre à aller s'incorporer avec tout le système des liquides et des solides.

Ainsi le sang tient lui-même aux solides dont il n'est que l'écoulement, ou une portion, laquelle n'est pas carnifiée ou organisée (si on n'aimoit mieux dire que les solides eux-mêmes ne sont que du sang formé en tissu, et qui a perdu sa liquidité). Enfin le sang participe de plus près ou de plus loin à la vie des solides, à la chaleur qui les agite, à leur sensibilité qui les anime. A ce compte tout le corps n'est qu'une masse de bouillie charnue ou animale, concrète, épaissie, tissue dans quelques endroits, liquide et fondue dans d'autres. Cette masse est comparable à une éponge imbibée de liqueur, et tissue de parties à peine contiguës, séparées par des fluides intermédiaires, sans cesse agitées, brûlant toutes du feu qui ne s'éteint point pendant la vie, toutes subordonnées et participantes à la sensibilité animale dont elles sont aussi les instrumens nécessaires Voilà à quoi se réduit la plus grande portion du corps animal. Ce que les anatomistes en démontrent ordinairement, n'en est, pour ainsi dire, que la charpente, la carcasse, ou le squelette. Les médecins vont plus loin : ils suivent la vie jusqu'à ses derniers réduits, jusqu'à la *monade* ou l'atome vivant, uni à l'âme spirituelle, niché dans le corps spongieux, baveux ou liquide, et siégeant spécialement et éminemment sur le genre nerveux, qui n'est lui-même qu'une sorte de colle singulièrement filée et organisée.

XVII. Les chimistes vous diront que toutes ces parties, ces toiles, ces couches, ces liqueurs se réduisent, par l'analyse, en terre et en eau, en air et en phlogistique, et qu'on y trouve aussi quelques substances salines. C'est la fin, le *nec plus ultrà* de leurs opérations; et nous n'avons que faire de cela en médecine, par la raison que toutes leurs démonstrations supposent le corps inanimé, décomposé, détruit, et encore plus loin de l'état de pure nature, qu'il ne l'est aux yeux des anatomistes, qui au moins vous démontrent de gros objets sensibles et frappans. Les chimistes trouveront aussi dans le sang du phlogistique, du fer, de l'air, du savon : ils disputeront sur la nature et les principes des sels qu'il contient, sur l'alkali ou l'acide qu'il contient ou ne contient point : les uns y voudront de l'huile, et d'autres n'en voudront pas. Peu nous importe. Ils auront, avant d'arriver au plus léger, au plus indifférent de leurs principes, détruit l'animalité, dérangé la contexture organique, décomposé entièrement la symétrie animale, éteint la vie, la chaleur naturelle, détruit l'équilibre de la mixture des humeurs et des solides : ils ne nous offriront enfin que les débris de toutes les parties qu'ils auront travaillées. S'ils parviennent à redonner un air de vie à quelque partie qui l'aura perdu, il en sera comme du rajeunissement d'une vielle pomme dans la machine du vide : c'est le plus qu'on puisse leur passer. Ils brilleront dans l'invention des remèdes; mais lorsqu'il s'y agira de leur application, ils seront d'autant plus modérés, qu'ils seront plus sages et mieux instruits de l'énorme distance qui sépare leurs opérations d'avec celles de la vie animale. On les trouvera au contraire d'autant plus osés, qu'ils seront plus éblouis de leurs principes.

XVIII. Les physiciens trouveront dans le sang, de la sérosité, des parties fibreuses : les uns voudront, comme dans le lait, y noter les parties grasses, butireuses, caséeuses et aqueuses. Cette comparaison du lait avec le sang, sera d'autant plus remarquable, qu'elle se trouve dans les œuvres d'Hippocrate. Les autres ne voudront point de corps graisseux ou butireux dans le sang. Ceux-ci le voudront composé de globules dont ils compteront le nombre, sans qu'on ait à leur chercher chicane sur leurs calculs très-arbitraires. Ils porteront même les choses jusqu'au point de voir ou d'imaginer des globules éclatés et mis en pièces, comme cela arrive à des globules de verre; et les gens sensés ne feront pas grand cas de ces enfantillages. D'autres verront le sang trop épais, trop liquide, doux, aigre. Les uns prétendront qu'il s'échauffe par *l'attritus*, entre les globules et les solides; et les autres n'en croiront rien. Ils calculeront la quantité de sang que peut contenir chaque individu; et ils ne la fixeront pas mieux qu'ils ne fixèrent la force du cœur et celle de l'estomac; sur lesquelles on a écrit tant de niaiseries. Ils essayeront de trouver le poids spécifique de chaque partie du sang, de chaque humeur qui en sort, et ils s'amuseront sur tous ces objets, sans rien déterminer. Ils parleront d'hydraulique, et on leur dira : laissez-là vos vaisseaux morts et insensibles à l'aiguillon de la vie, méconnu par les physiciens et par les anatomistes, non moins que par les chimistes ordinaires.

XIX. Nous marcherons un peu autrement avec les médecins, pour pénétrer dans la composition de la chair fondue ou liquide, qui roule dans les vaisseaux des animaux, et nous suivrons une route bien simple et bien naturelle. Nous examinerons les corps qui vont entrer dans la masse du sang pour la renouveler, ou pour en entretenir la durée et l'usage, de même que les corps qui sortent de la masse animale pour la purifier. Nous tâcherons de saisir ces corps nourriciers et excrémentitiels, au moment le plus approchant qu'il soit possible de leur union avec la masse, et pendant qu'ils tiennent encore à l'animalité. Nous demeurerons attentivement fixés à l'histoire et aux modifications de l'état sain, et à celles de l'état de maladie, ayant toujours sous les yeux l'individu vivant, l'animal entier, tel que se comporte, par exemple, l'œuf que la poule couve actuellement. Enfin nous avons à étudier l'homme et ses parties actuellement vivantes et occupées à leurs fonctions. Quant aux matières que le corps vivant absorbe pour en faire son propre, nous ne serons pas démentis, en assurant que l'air travaillé dans le poumon, est un de ces matériaux, soit qu'il entre lui-même dans le sang, soit qu'il lui envoie quelque substance ignée, éthérée, connue des anciens sous le nom d'esprits vitaux. Il n'est point d'animal qui n'imite Promethée, en volant et attirant à lui le feu céleste répandu dans l'atmosphère. Le sang se vivifie de cette manière; il vit d'air : le feu qui l'anime a besoin de cette *ventilation*, de ce renouvellement, comme celui de nos foyers. Comment cet air (composé ou élémentaire) agit-il dans le sang? Comment le fait-il brûler du feu vital modéré au degré

qu'exige la nature? On le saura lorsqu'on aura déterminé la manière dont la chaleur vivifie sous la poule l'œuf fécondé, tandis qu'elle pourrit ceux qui ne le sont point. On le saura lorsqu'on aura déterminé la manière dont l'aimant rend le fer participant d'une de ses principales vertus : c'est ainsi, dis-je, que le feu aërien se combine avec les parties et les liqueurs animales; c'est ainsi qu'il leur communique le degré de chaleur propre à la conservation de la vie, et qu'il produit sur le mort des phénomènes bien différens. D'après ces principes, un médecin a rempli sa tâche, lorsqu'il sait voir et décider lequel de plusieurs airs donnés, est le plus favorable à un individu à conserver. Mais il ne peut s'empêcher de considérer, dans cette sorte d'attraction par laquelle la vie est pompée de l'atmosphère, combien cette fonction tient, du côté de l'animal qui respire, à un fond de sensibilité attentive et industrieuse des organes : elle est même tellement dirigée, que s'il n'y a pas un accord (qui sans doute se prédispose de loin) entre l'air qui entre et les tuyaux qui le reçoivent, la respiration se dérange et exprime, par les accidens qui surviennent, le besoin où est l'animal de trouver un air qu'il goûte davantage. Ainsi cette entrée de l'air qui paroît simple et mécanique, ne l'est point entièrement : elle est aussi le résultat et l'accord d'action entre les parties vitales, et celles de l'air qui se trouvent les mieux préparées pour venir faire corps avec cette vitalité. C'est une sorte de sécrétion vitale, qui foncièrement suppose le goût particulier des organes, pour un principe destiné à faire corps avec l'animal qui le respire.

XX. On conviendra aussi sans peine, que les couches de l'atmosphère les plus près du corps des animaux, et les plus imprégnées de leur transpiration, sont une manière de laboratoire où l'eau se prépare à pénétrer le tissu de la peau : de sorte qu'il y a toute apparence que les animaux se nourrissent en partie par la peau, ainsi que les plantes par leurs feuilles. Tout corps animal est continuellement pénétré par une fumée aqueuse et qui tient quelque chose de l'animalité dès son entrée dans la masse; elle s'insinue jusqu'aux réduits des parties les plus solides; elle les tient sans cesse séparées les unes des autres. Nous l'avons déjà dit (N°. XVI) le corps vivant n'est qu'un édifice spongieux, nageant dans la sérosité de partout et en tout sens, entretenu dans l'ordre de liquidité nécessaire par le degré de chaleur convenable : partout il s'agite, partout il est humecté. Un certain degré de changement dans l'atmosphère le mettroit dans l'inaction; la chaleur trop forte le détruiroit, en faisant éclater ses ressorts, ou le réduiroit en putrilage, après avoir chassé la vie; le froid qu'il ne pourra pas vaincre par sa chaleur centrale, d'accord avec celle de l'air respiré, le glacera en tout sens. Toujours chaud et liquide à son point; toujours agissant par ses propres forces, soutenu par le feu, l'air et l'eau qui l'environnent, il bouillonne continuellement dans un bain de vapeur, dont il entretient en partie la chaleur. Par conséquent le sang se mouille sans cesse,

et sans cesse il est liquéfié et échauffé du dehors au dedans, et réciproquement. Si cette manière d'être étoit suspendue pendant quelque temps, la sensibilité et la mobilité des parties, la vie et l'action du sang s'évanouiroient comme la fumée. Prenez garde que cette pénétrabilité du corps animal, au moyen de laquelle il est sans cesse rempli ou traversé par des torrens de chaleur et d'eau, jusqu'à ses parties les plus intimes, est différente de la même propriété à laquelle vous diriez que sont sujets tous les corps de la nature les moins animés. Dans ces derniers, tout est passif : dans les corps organiques au contraire, et surtout dans ceux qui sont doués de sensibilité, l'entrée de l'eau, de l'air et du feu dans leur tissu, sont en quelque manière subordonnés à cette sensibilité. On peut assurer sans métaphore, que les papilles nerveuses de la peau et de tout le corps, vont au-devant de l'eau et de la chaleur dont elles ont besoin, tout comme on sait que les papilles de la langue s'élancent vers les corps sapides qui leur sont présentés. La sensibilité a quelques droits dans toute action, dans toute fonction animale, celles mêmes qui au premier coup d'œil semblent les plus passives, telles que la pénétrabilité.

XXI. Les alimens proprement dits ont déjà tâté de la vie. Ce sont des débris ou des matériaux désunis du tout vivant qu'ils composoient : ils contiennent plus ou moins de cette partie nutritive (vrai aliment des corps organisés) répandue dans la nature entière qui compose et vivifie les végétaux, qui fait la base ou le fond de l'animalité. C'est à elle que l'esprit vital aime à se joindre, et elle mérite seule d'être animée, et de devenir le sujet de la sensibilité et de la mobilité que l'âme immortelle honore et éclaire dans l'homme. Mais quelle que soit la disposition des alimens à pouvoir se changer en notre substance, voyez la quantité de salive qui les arrose pendant la mastication : elle leur applique le caractère de l'animal qu'ils vont nourrir; elle les dispose, si on peut ainsi parler, à une plus forte dose d'animalité qu'ils vont recevoir dans l'estomac. Là, comme dans un foyer d'incubation, se rassemblent toutes les forces digestives, toutes celles qui peuvent extraire et choisir les parties nutritives, et les rendre plus susceptibles de toutes les qualités animales et propres à l'individu dont elles vont faire partie : elles arrivent enfin dans le sang après bien des travaux, bien des détours, après avoir été mûries et incorporées à des humeurs qui font partie du tout; tant la nature craint ce qui est étranger, lorsqu'elle peut le distinguer, et qu'elle aime ce qui sympathise avec elle lorsqu'elle peut le saisir! Il ne faut pas s'y tromper; la digestion se réduit à une vraie extraction, à un véritable choix, et à une distinction très-réelle du bon et du mauvais; et sans doute la sensibilité préside à cette fonction. Cette fonction, lorsqu'elle est bien franche, bien vivante, a une marche marquée et subordonnée aux appétits naturels; cette marche, il ne faut par l'attendre d'une digestion forcée, purement chimique, telle qu'elle est enfin dans tant d'occasions où les alimens trop livrés à leurs changemens spontanés,

dérangent plus ou moins la fonction digestive. Ce n'est que par les épreuves sur les corps vivans, que les chimistes peuvent distinguer les poisons des alimens ; leurs expériences ne leur apprennent rien sur cet objet, qui est le point capital de la digestion. Enfin le suc nourricier arrive dans le sang, et va vivre avec lui, en se dépurant sans cesse, et passant sans cesse à de nouvelles modifications que leur font subir les parties sensibles soigneusement occupées à se défaire de tout ce qui est inutile, et qui ne peut être admis à moins de quelque surprise faite à la nature. On peut donc mettre en fait qu'une masse de mauvais alimens peut fermenter et se travailler chimiquement dans l'estomac, sans qu'il en résulte autre chose que du désordre dans la digestion, ce qui assimile cette fonction à celle de l'incubation, dans laquelle un œuf non fécondé se pourrit et se gâte : ainsi un aliment non susceptible de la vie de l'individu se corrompt. Je demande si les chimistes peuvent arriver au point de distinguer, par leurs analyses, la matière qui va se mal digérer d'avec celle qui va faire une bonne et louable digestion.

XXII. Comparons la masse et le poids des alimens qu'un homme avale avec la petite dose de sucs extraits de ces alimens qui vont remplacer les pertes que fait le sang. On voit une énorme quantité d'eau dans laquelle nage le vrai suc nourricier : on diroit que nous vivons d'eau : on diroit que la masse des alimens dont nous usons dans les vingt-quatre heures, n'est point nécessaire à la subsistance du corps. Il faut en convenir, nous ne sommes qu'un amas d'eau, une espèce de brouillard épais renfermé dans quelques vessies. Mais la masse d'alimens ne sert point seulement à fournir les parties nourricières, elle agit par son poids, et en manière de lest ; elle pèse sur les parties organiques ; elle remonte les forces épigastriques : le goût et l'attention de l'estomac et de ses appartenances se réveillent par ce poids, non moins que par la sensation qu'occasionnent les parties sapides : il faut surtout noter dans cette élaboration, la grande quantité de parties volatiles, spiritueuses, alimentaires, qui traversent le corps, comme les odeurs percent l'atmosphère. Assurément les analyses chimiques, non plus que les instrumens des anatomistes, ne peuvent rien sur cette nuée de petits corps qui concourent pourtant à la nourriture, qui entrent dans la composition de la masse du sang, qui pénètrent et vivifient le corps, ainsi que l'air qui entre par les poumons, ainsi que l'eau qui pénètre le tissu de la peau, qui enfin font le fondement de cette vapeur chaude et moelleuse dans laquelle tous les organes nagent. Il faut apprendre des médecins quels changemens heureux et notables ces petits corps avalés opèrent, quelle réfocillation générale ils procurent ; combien une bonne digestion tient à leurs effets ; combien au contraire elle est difficile, lorsque les organes sensibles ne sont plus susceptibles d'être excités, réveillés et abreuvés par les particules sapides qui leur plaisent ordinairement ; il faut savoir quels désordres arrivent, lorsque ces mêmes organes, flétris et énervés, ont perdu

l'énergie et l'espèce d'orgasme au moyen desquels les humeurs elles-mêmes sont animées, comme on a éprouvé que la salive des animaux est animée par la colère. La chimie ni la mécanique n'atteignent pas à l'explication de ces assauts, de ces accès, et si je puis le dire, de ces poussées du sentiment. C'est pourtant d'elles que dépend le complément de toute digestion.

XXIII. Portons à présent nos vues sur d'autres nuées d'émanations qui composent et animent le sang, et qui le rendent encore plus rebelle et plus résistible à d'autres voies d'examen que celle de la médecine. Il faut se rappeler que chaque partie organique du corps vivant a sa manière d'être, d'agir, de sentir et de se mouvoir : chacune a son goût, sa structure, sa forme intérieure et extérieure, son odeur, son poids et sa manière de croître, de s'étendre et de se retourner, toute particulière : chacune concourt à sa manière et pour son contingent, à l'ensemble de toutes les fonctions, ou à la vie générale : chacun enfin a sa vie et ses fonctions distinctes de toutes les autres. Je ne sais si le fonds d'une même nourriture, d'une matière première et comme élémentaire de nourriture, peut suffire au développement et à la conservation de tant de parties différentes : je croirois que les alimens sont fournis de corpuscules destinés par leur nature à aller, par un choix spécial, nourrir, faire durer et subsister tel ou tel organe. Cette sorte d'homéomérie d'Anaxagone, renouvelée de nos jours par un célèbre naturaliste, paroît avoir des fondemens assez solides pour être prise pour un principe général de la réparation et de la formation des êtres vivans organisés. Ce que je crois certainement, c'est que chaque organe tenant son coin, comme je viens de le dire, et vivant de sa propre vie (pompée et renouvelée dans la masse, comme tout animal pompe et renouvelle sa vie dans l'air), chaque organe aussi ne manque pas de répandre autour de lui, dans son atmosphère, dans son département, des exhalaisons, une odeur, des émanations qui ont pris son ton et ses allures, qui sont enfin de vraies parties de lui-même.

XXIV. Je ne regarde pas ces émissions comme inutiles et de pure nécessité physique; je les crois utiles et nécessaires à l'existence de tout l'individu. La semence donne, comme on le sait, un ton mâle et ferme à toutes les parties, dès qu'elle est dans le cas d'être repompée et d'être renvoyée dans la masse des humeurs et des solides, par le travail de ses organes naturels : elle met un nouveau sceau à l'animalité de l'individu, en partie soumis à l'action de cette liqueur créatrice. La comparaison entre les parties de la génération et l'organe qui semble le moins nécessaire et le moins noble, est aisée à faire. Voyez comment le foie teint de sa bile tout ce qui l'environne ; prenez garde à l'odeur urineuse qu'exhalent les environs des reins : allez dans une boucherie éprouver comment chaque partie du corps donne à celles de son voisinage un air de ressemblance et d'analogie avec elle-même : cela paroît surtout dans les viscères. Mais examinez le sang qui revient de chaque région principale, celui de la tête, de la poitrine, et du bas-

ventre : il est évident que chacun d'eux a des qualités particulières qu'il a acquises dans le tissu des parties d'où il revient. Je prends enfin comme un fait médicinalement démontré, cette assertion sur les émanations continuelles que chaque organe envoie dans le sang ; et s'il étoit possible de tirer quelque parti des découvertes des anatomistes sur l'existence des veines lymphatiques, je dirois que cette liqueur gélatineuse a des vaisseaux particuliers pour être plus sûrement rapportée dans la masse du sang avec les qualités individuelles qu'elle a prises dans le tissu intérieur de chaque organe, pour imprimer au chyle, dans le canal thorachique, les propriétés et signatures propres aux parties dont il est composé. Quelqu'un a trouvé des veines lymphatiques dans les testicules, et il les a destinées au retour de la semence dans le sang : on n'avoit pas besoin de savoir l'existence de ces veines pour savoir le fait de l'absorbement. Ce qui soit dit en passant, de peur que quelque autre anatomiste ne vienne nous dire que ces veines n'existent point dans les testicules. Il faut toujours être en garde sur ces petites assertions anatomiques, qui ne font rien au fait et à l'absorbement des émanations de chaque organe, qu'on pourroit, en cas de besoin, permettre tout à travers du tissu des chairs, comme la teinture de la bile aux environs de la vésicule du fiel.

XXV. L'école d'Hippocrate ne connoissoit pas l'existence des vaisseaux lymphatiques, et elle se passoit fort bien de cette connoissance qui a fait parmi nous plus de bruit qu'elle ne mérite, et qu'en cas de besoin on trouveroit dans les ouvrages des galénistes. Mais l'école de Cos n'étoit pas embarrassée sur le fait et les voies des émanations ; elle prenoit tout franchement la semence pour le résidu ou l'extrait de la nutrition, ou pour des exhalaisons réfléchies par toutes les parties, pour le regorgement de leur richesse superflue, pour une copie ou empreinte de leur forme intérieure et extérieure. Cette idée de nos maîtres, qui étoient toujours si près de la nature, est bien remarquable : elle sert d'appui à ce que je viens d'exposer sur les émanations individuelles de chaque organe. J'en conclus que le sang roule toujours dans son sein des extraits de toutes les parties organiques, qu'encore une fois on ne me fera jamais regarder comme inutiles pour l'accord de la vie du tout, et qui ont des qualités et des propriétés particulières auxquelles n'atteignent point les expériences des chimistes. Je dirai, à proportion que l'occasion se présentera, comment les médecins s'essayent à suivre ces corpuscules dans le sang, et à calculer les effets qu'ils y produisent. Concluons que chaque organe du corps a, par ses émanations résultantes de son activité vitale, quelque rapport avec les fleurs qui répandent dans l'air une émanation séminale et vivante qui donne une idée de la semence des animaux, et de toutes les autres exhalaisons à quoi leurs parties sont sujettes.

XXVI. Un autre fait entrevu aussi à Cos, mérite que nous nous y arrêtions. On y prétendoit que chaque partie se purge et se nettoie par les mouvemens de la vie, qu'elle ne sait point se nour-

rir et choisir son aliment particulier dans la masse des humeurs, sans que le travail qu'elle opère dans son sein n'amène des excrémens, comme des scories dont elle se défait. Je crois la chose vraie, et j'en juge ainsi, parce que toutes les parties extérieures sujettes à l'observation sont dans ce cas-là : chacune, ainsi que la tête, la poitrine et les entrailles, a ses émunctoires toujours fumans, toujours plus ou moins ouverts pour repousser les excrémens. Sans cesse la peau se dépouille et forme une crasse particulière; toujours la membrane pituitaire suinte une humeur devenue étrangère. Cette séparation se trouve partout, et il n'est pas douteux qu'elle n'ait lieu dans l'intérieur comme dans l'extérieur. Je dis que cette vapeur excrémentitielle, qui conserve longtemps quelques qualités propres à la partie qui lui donna naissance, flotte dans les humeurs, et qu'elle les domine plus ou moins, qu'elle s'incorpore avec elles, et concourt à la formation du tout résultant de ces divers mélanges; du tout intimement lié à l'exercice des fonctions propres à chaque espèce et à chaque individu. Les écoles anciennes faisoient purger la vésicule du fiel par les oreilles; ce saut seroit trop fort pour nos physiologies; mais on a quelquefois trouvé dans la pratique des malades dont les oreilles abondoient plus ou moins en cette cire, à laquelle Hippocrate faisoit attention, à proportion que leur bile couloit plus ou moins complètement. Peut-être quelque praticien rencontrera-t-il quelque cas particulier qui expliquera la prétention des anciens.

XXVII. Il est des excrétoires généraux destinés à porter hors du corps l'amas de tous les excrémens particuliers des parties; l'urine, la transpiration, et les matières du ventre, sont évidemment un composé ou un résultat de toutes les digestions antérieures. Tel est le sort de l'animalité. Sans cesse elle se dépure, et toujours elle reste imprégnée d'humeurs plus ou moins hétérogènes. La sensibilité vitale qui préside à ces dépurations, est toujours en haleine, à moins de quelque maladie, pendant lesquelles même elle ne manque point de se réveiller, tant que la vie dure. C'est dans ce chaos, dans ces révolutions, que nos yeux prennent pour de la confusion; c'est dans ce mélange de purgations et de réparations; c'est au milieu de ces amas de corpuscules si variés, que la nature travaille à ses opérations les plus précieuses, l'accroissement du corps et sa conservation, les divers mélanges des humeurs et les purifications. Tel est le laboratoire naturel des liqueurs animales. Ceux des chimistes n'en approchent qu'à peine, et d'une manière très-imparfaite. Ils vous diront que leurs expériences dépendent souvent de l'air qui les environne dans leurs laboratoires ou ailleurs; et nous leur répondrons que les opérations animales ne se font bien que dans le corps vivant, et que faute de ce milieu dans lequel ils ne peuvent travailler, toutes leurs épreuves sur les parties animales sont nulles lorsqu'il s'agit d'acquérir la connoissance de l'état vivant.

XXVIII. Les anciens avoient réduit à quatre les humeurs qui composent la masse générale : la bile, le sang, la pituite et la

mélancolie ont eu un règne très-long. On les a bannies dans ces derniers siècles, pour y substituer des globules, des acides, de l'huile, des sels, de l'alkali, du fer, de l'eau et de la terre. En connoît-on mieux la composition intrinsèque du sang? On la connoît encore moins. En vain a-t-on prétendu plier la nature à ces sortes de divisions ou de dénominations plus factices que celles de l'école d'Hippocrate et de Galien. Au moins les médecins trouvoient un peu leur compte dans les dogmes de ces derniers. Mais nos écoles physiques et chimiques ont tout brouillé. Elles ont nié, dénaturé et négligé des observations anciennes, pour ne pouvoir les faire cadrer avec leurs systèmes nouveaux. Elles ont distrait les observateurs de la route qui les conduisoit plus utilement et plus sûrement au but. J'ai vu dans mon enfance vilipender jusqu'au langage des anciens qui avoient peint la nature; et les plus acharnés contre eux n'étoient que des polissons ou de petits *scioles*, qui jamais n'avoient vu un malade. J'ai vu les meilleurs esprits trompés par ces subtilités physiques et chimiques, négliger l'étude du goût antique et naturel des médecins grecs. Toutes ces vérités, et ce qu'il y a à en conclure, s'éclaircissent par l'étude assidue de l'histoire des maladies tracées sur le sujet même, à la manière des peintres qui prennent toujours la nature pour modèle. Or, qu'apprennent les maladies sur ce qui regarde les humeurs, leurs combinaisons, leurs mauvais mélanges? Voilà où la physique et la chimie tombent en défaut; et c'est précisément où triomphe la médecine. La preuve est aisée à faire : elle servira à répandre quelque jour sur tout ce que nous avons remarqué jusqu'ici. L'étude de l'état contre nature va nous conduire à celle de l'état naturel : les mauvais mélanges du sang d'où résultent les maladies, vont nous apprendre ce qu'il est dans son état de santé.

XXIX. Le reflux de la bile, son développement dans le sang, son épanchement dans tout le tissu du corps, la teinture qu'elle donne aux solides et aux liqueurs, sont des phénomènes connus. Nous en concluons invinciblement, et de concert avec des physiologistes même des plus modernes, qu'il y a pendant tout le cours de la vie, et lors de la plus brillante santé, un commerce établi entre le foie et toute la masse des humeurs et des solides. Le foie leur fournit journellement la quotité de bile préparée de manière à concourir à la santé générale, à la composition et la réparation des parties. Il faut en dire autant des urines et de la transpiration de la peau. La surabondance de ces humeurs, évidente dans quelques-unes des maladies auxquelles leurs organes sont sujets, est une preuve de l'existence des voies par où passe l'humeur dans l'état ordinaire. Ces voies, établies et entretenues dans l'état de santé, prouvent la nécessité des humeurs refluantes auxquelles elles donnent passage. La diversité des tempéramens ne fut pas sans quelque apparence de vérité attribuée autrefois à ces redondances d'humeurs. J'ai indiqué ailleurs (1) que les divers tempéramens, du côté des solides, se rapportent au plus ou moins d'activité de

(1) Recherches sur les glandes.

certains organes, par comparaison à l'activité des autres. Ainsi le foie contient dans son domaine les tempéramens bilieux; il les caractérise par son action et son énergie, qui lui font prendre le dessus sur les autres parties; mais il fournit en même temps le fond de bile surabondante qui, en pareil cas, domine sur les autres humeurs. On peut faire l'application de cette remarque à tous les autres organes : chacun d'eux domine dans les tempéramens qu'il régit. Ce régime est sans doute dû à la sensibilité organique, radicale et nerveuse; mais cette vie elle-même est entretenue et conservée par l'humeur propre et innée qui entre dans la constitution de chaque organe. Chacun d'eux a un département marqué sur les solides, sur les vaisseaux, le tissu cellulaire et les nerfs : chacun aussi sert de foyer et de laboratoire à une humeur particulière qu'il renvoie dans le sang après l'avoir préparée et fécondée dans son sein, après lui avoir donné son caractère radical. Il faut entrer dans quelque détail pour développer ces vérités.

XXX. Je fais autant de cachexies particulières, autant de mélanges ou de mixtions principales des humeurs, qu'il y a d'organes notables et d'humeurs bien distinctes. Le tissu muqueux me paroît surtout être le siége de la plupart de ces révolutions cachectiques, si je puis m'exprimer ainsi. La cachexie bilieuse est avouée : je viens de l'énoncer (N° XXIX), et je l'examinerai plus particulièrement dans la suite. La cachexie aqueuse ou séreuse n'est pas moins évidente : elle tient beaucoup au tissu cellulaire, qui fournit à la vessie une grande quantité de sérosités, indépendamment de l'urine proprement dite, que les reins y envoient. Il faut se rappeler ici les divisions tracées dans ce tissu, les divers départemens, ses divers ballons (1). La vessie se trouve, ainsi que l'intestin rectum, placée précisément dans le fond de la grande poche cellulaire qui recouvre les viscères du bas-ventre. Cet aboutissant est comme la tige ou le bout de l'entonnoir auquel aboutissent les vapeurs aqueuses qui ont humecté toute cette région, et qui s'épaississent en se rassemblant. Je ne fais aucun doute (fondé sur l'autorité de beaucoup d'observateurs qui ont eu à peu près les mêmes idées) que les humeurs contenues surtout vers le duodénum et le pancréas, n'aillent de proche en proche à travers le tissu cellulaire et les lames du mésentère vers l'épine, mouiller le rectum et aboutir à la face postérieure et dans l'intérieur de la vessie. Toutes ces voies sont naturellement ouvertes pour les liqueurs souvent surabondantes dans le ballon abdominal du tissu cellulaire. Ainsi la grande quantité de pituite et de crachats qui aboutissent à la gorge, viennent non-seulement des vaisseaux, mais aussi du tissu muqueux, comme je l'ai expliqué (2). D'ailleurs, il n'est point de glande qui ne retire du tissu cellulaire qui l'environne, une grande quantité de sérosités, en les pompant, suivant l'expression de l'école d'Hippocrate. Ces sérosités se mêlent à l'humeur spécialement formée et séparée dans

(1) Recherches sur le tissu muqueux. (2) *Ibid.*

la glande. Or, ces sérosités n'étant pas pompées à souhait, elles forment une surabondance, une cachexie qui reflue dans les humeurs, et inonde tout le voisinage, ainsi que la bile arrêtée dans son cours. C'est aux médecins à suivre et à classer les divers reflux qui surviennent par la faute de chaque organe en particulier. J'ai essayé cette marche dans quelques maladies; j'ai souvent cru retrouver l'humeur retenue et peccante. Combien elle éludoit les voies de la circulation ordinaire! Nous reparlerons aussi de cette cachexie séreuse, qui n'est ici qu'énoncée et indiquée, eu égard à son existence et au mécanisme qui concourt à la former.

XXXI. L'humeur couenneuse qui abonde dans le sang lors de plusieurs maladies aiguës et chroniques, m'a paru il y a longtemps une espèce de pléthore, de surabondance ou de cachexie que je nomme muqueuse. C'est le produit du refoulement de la matière nourricière détachée par la maladie, des endroits où elle alloit se coller intimement au tissu cellulaire. Cette couenne est la base ou la partie principale de la chair fondue ou coulante qui paroît composer la masse du sang (N° XV). Tout ce qui s'est imprimé depuis la publication de mon opinion, ne m'en a point détaché. J'ai regardé cette humeur couenneuse surabondante, comme la matière première des dépôts, celle du pus, celle des coctions; et je me contente de demander ici aux chimistes, s'il leur est possible de saisir la nature et la marche de cette couenne, et de prouver à leur manière qu'elle est une partie du suc muqueux et nourricier des alimens; s'ils peuvent aussi la travailler de manière à la changer en membranes, en pus, et cette espèce de matière qui fait les dépôts urineux. S'ils parviennent à ces effets par leurs opérations, ils sont sur ce point très-près de la nature. Ils tiennent un des principaux matériaux du sang, son fond ou sa base à laquelle (y joignant le mélange de la sérosité), toutes les humeurs qui caractérisent et vivifient cette espèce de chair, viennent se joindre. Notre objet à nous autres médecins, n'est que de suivre dans les divers âges et les diverses variations des maladies, les modifications qui arrivent à cette couenne; et nous ne sommes pas mal avancés à ce sujet. Nous savons retrouver cette matière pendant les évacuations critiques, et même symptomatiques, tantôt dans les urines, tantôt dans les crachats, tantôt dans les dépôts et métastases. Nous savons que lorsqu'elle ne se montre pas dans les excrémens, aux périodes marquées pour cela dans les maladies aiguës, ces maladies deviennent chroniques. Ces assertions, et plusieurs autres de cette espèce, il ne faut pas s'attendre que nous allions les établir par une suite d'expériences chimiques et anatomiques. Nos preuves se font journellement au lit des malades. Il y a aussi des occasions dans lesquelles cette couenne du sang, bien loin de surabonder, et de faire pléthore, ne se trouve point au contraire à la dose où elle doit être; et c'est ce qui établit une sorte de dissolution du sang dont j'aurai lieu de parler dans les suites.

XXXII. La cachexie laiteuse, à la suite des grossesses, fait un

objet très-particulier et très-piquant dans l'histoire des tempéramens et des maladies des femmes. Hippocrate même a manqué la nature, dans cet endroit : il n'a laissé dans ses épidemies, que des esquisses assez négligées des suites de couche. Les autres ouvrages de son école, assez étendus sur les maladies des femmes, n'ont pas réparé la faute des épidémies. Peut-être le laconisme de ces derniers livres, à l'égard des maladies des femmes en couche, a-t-il conduit bien des médecins à ne point faire mention du reflux du lait dans le tissu spongieux des parties et dans le sang, non plus que des effets qu'il y produit. J'en ai connu qui nioient l'existence de ce reflux. Mais le hasard m'a fait voir plusieurs fois des amas de fromage véritable et de lait aigri sous l'épiderme des femmes en couche. J'ai vu des dépôts extérieurs et intérieurs qui n'étoient que du lait ramassé et figé; j'en ai vu comme du caillé, comme du petit-lait, et en telle quantité, une fois surtout, que le chirurgien qui ouvroit le corps ramassoit à pleines mains le lait caillé, et qui sembloit à peine dénaturé. La femme étoit morte en couche, les vidanges et le lait avoient été dérangés dans leur cours : tout ce lait, et il y en avoit une énorme quantité, s'étoit ramassé dans les entrailles, et collé à elles et à la partie extérieure de la matrice, par où il sembloit avoir suinté : la face intérieure de ce viscère étoit saine. En un mot, je n'ai jamais douté, depuis que je vois des malades, de l'existence du reflux et des dépôts laiteux : j'en ai observé jusque sur la dure-mère. Ainsi la cachexie laiteuse est connue et avouée ; mais elle ne me paroît pas avoir été aussi bien examinée qu'elle l'exige. Mon travail actuel ne comporte que des remarques détachées et propres à donner une idée de la constitution que les humeurs prennent fort communément dans les femmes à la suite des couches.

XXXIII. Une femme eunuque n'est pas un phénomène inconcevable. On a coutume dans quelques provinces, de *chaponner*, comme on dit, les jeunes poulardes. Cette opération les met hors d'état de faire des œufs, et leur fait fuir le coq. (On leur a coupé les cornes flottantes de la matrice, qui vont aboutir et se joindre à l'ovaire pendant le travail de l'amour et de la ponte.) Il est vérifié que les mœurs de ces volailles, le goût de leur chair, leur graisse, se ressentent sensiblement de l'opération qu'on leur a faite, de même qu'aux jeunes truies. Cette opération paroît équivalente à celle qu'on fait sur les mâles en les châtrant. Ces femelles mutilées mènent, comme les chapons, une vie triste, solitaire et mélancolique : elles fuient la société, et passent leurs jours en recluses; elles ne servent, pendant leur vie, ainsi que les chapons, qu'à élever les enfans des autres. J'en ai vu que les coqs les plus bouillans fuyoient et dédaignoient; il y en a pourtant de plus traitables, et qui ne paroissent pas fâchés de travailler une terre ingrate et stérile. Ces phénomènes prouvent que les femelles sont sujettes, ainsi que les mâles, à recevoir des parties de la génération un surcroît de vie qui les anime et les échauffe. Les femmes sont certainement dans le même cas. Je parlerai de la révolution que

fait éclater dans une fille pubère le premier développement de la semence. J'observe ici, qu'en y regardant avec attention, on trouvera quelque chose de singulier, quelque humeur, quelque indisposition particulière dans les femmes qui, vivant avec leurs maris, ne font point d'enfans. La stérilité forcée de celles qui ont renoncé au mariage, amène des accidens étonnans : celles qui ont des maris les plus propres à faire des enfans, et qui, par leur constitution particulière, ne deviennent point grosses, éprouvent aussi des révolutions très-notables. Ainsi les jeunes brebis, qui n'ont pas porté, et qu'on appelle *bourègues* dans nos Pyrénées, sont très-différentes des autres, et autant que le mouton l'est du bélier. Enfin, les femmes qui font des enfans, acquièrent, pour ainsi dire, à chaque couche, une nouvelle tournure de tempérament, fort indépendante de la marche ordinaire de l'âge. C'est aux médecins à saisir toutes ces nuances : on n'en peut charger ni les chimistes ni les anatomistes.

XXXIV. Suivons le lait dans ses couloirs : il n'est ordinaiment que le produit de la grossesse. J'aimerois autant qu'on me dît que les mouvemens de la trompe des poules, dont j'ai parlé (N° XXXIII), et qui va saisir l'œuf à propos, est une chose mécanique, que d'entendre les physiologistes étaler les causes mécaniques de la formation du lait pendant les grossesses. Je vois, au contraire, chez les femmes comme chez les poules, un organisme dirigé par la sensibilité vitale, et tendant graduellement à son objet. Je vois de part et d'autre une passion, un projet de la nature pour enfanter, pondre, couver, et les parties se disposer en conséquence pour cette grande opération, non moins éclairée par l'action nerveuse que toutes les autres fonctions : je vois une précision, une distribution d'oscillations entièrement éloignées des lois ordinaires du mouvement : je vois cet accès d'amour saisir jusqu'aux végétaux, où l'animalité se montre, pour ainsi dire, dans ses premières nuances : je vois enfin qu'en réveillant cette sensibilité, et trompant, pour ainsi dire, la nature, cette passion de la préparation du lait gagne des filles sans le concours de la génération : on en a vu qui devenoient nourrices sans avoir été grosses. Mais quelle est la source des humeurs laiteuses? Quelles sont les voies qui les conduisent à la matrice, aux mamelles, et de l'une à l'autre de ces parties? Et que devient le lait souvent arrêté dans les mamelles? Il est étonnant que les physiologistes ordinaires se soient arrêtés sitôt sur ces questions, et tant d'autres qui en découlent. Nous disions il y a long-temps que le lait n'est pas du chyle; que le lait ne se change pas tout entier en suc nourricier véritable, lorsqu'il rentre des mamelles dans le sang; que le lait qu'on avale doit se digérer, après s'être caillé dans l'estomac. La blancheur commune au lait et au chyle, semble avoir fait prendre une de ces substances pour l'autre : mais la couleur n'est pas une raison suffisante, non plus que plusieurs phénomènes qui se trouvent appartenir aux liqueurs émulsives, comme au lait et au chyle. Cette dernière liqueur, avant d'arriver dans les veines, est tellement mêlée aux sucs lymphatiques,

qu'elle a déjà acquis une sorte de vie (N° xxxv) : elle doit, pour refaire, du lait dans la matrice et les mamelles, souffrir bien d'autres élaborations, qui l'approchent tellement de l'animalité, que le lait est empreint même des passions et des maladies de l'individu d'où il sort, pour les porter dans celui qu'il va nourrir.

XXXV. La matrice et les mamelles sont des organes sécrétoires, des glandes, si vous voulez, congénères, de la même famille, comme les parotides sont sœurs du pancréas, et comme sont aussi sœurs entre elles toutes les glandes du cou et du bas-ventre, connues même du peuple sous le nom de *ris de veau*, et non moins bien classées et distinguées par cette dénomination générale et simple, qu'elles ne l'ont été par les anatomistes, dont plusieurs n'ont su s'accorder sur ce que c'étoit une glande : je l'ai déjà dit ailleurs (1). Mais les mamelles et la matrice ont une espèce de tact, d'instinct, de propriété sensitive, au moyen de laquelle elles travaillent à la sécrétion du lait : cette sécrétion se fait comme celle de la bile et les autres. Ici pourtant, plus que dans d'autres organes, il y a à considérer, 1°. le travail personnel, l'orgasme affecté au corps glanduleux, comme tel ; et 2°. le concours de son atmosphère ou de son département cellulaire. Je m'explique. J'ai déjà remarqué (2) comment le tissu cellulaire de la tête, par exemple, envoie dans les glandes salivaires une grande quantité de sucs qui vont se joindre à la salive proprement dite, et séparée dans la glande. J'ai parlé de l'urine rénale, à laquelle vient se joindre la rosée cellulaire des environs (3). C'est tout de même dans les mamelles et dans la matrice. Voyez l'énorme gonflement des mamelles dans quelques femmes, dans quelques femelles d'animaux : le corps glanduleux seul ne pourroit jamais se prêter à une pareille distension. Ce volume est l'effet des sucs du voisinage autant que de ceux que les artères apportent. Les mamelles, et encore mieux la matrice, se trouvent dans des recoins où le tissu cellulaire, devenu lâche et facile à s'étendre, attire aussi beaucoup de liqueurs. Ainsi le lait est, à mon avis, autant composé des recrémens de la substance cellulaire, que du sang artériel. Encore une fois, cela se prouve dans toutes les sécrétions, et surtout dans l'histoire et les phénomènes des maladies qui représentent souvent la fonction naturelle de l'organe affecté, portée à son dernier période de force et d'énergie.

XXXVI. Communément la matrice et les mamelles marchent en bonne intelligence, et pour concourir au bien de la mère et de l'enfant. Il y a quelque différence (indépendamment de celle des organes en action) dans l'espèce de sucs que l'enfant tette ou absorbe, dans la matrice et les mamelles. Ici l'enfant n'attire que du lait plus ou moins chargé de sérosités, et point de sang ; là-bas il suce la matrice jusqu'à tirer du sang : c'est que la matrice saigne aisément, et que le sang paroît nécessaire à l'embryon pour se former, au lieu qu'il ne l'est pas à l'enfant qui respire,

(1) Recherches sur les glandes.

(2) Recherches sur le tissu muqueux.

(3) *Ibid.*

pour croître. D'ailleurs, la sensibilité individuelle n'est pas aussi bien développée dans l'embryon, espèce de plante parasite, qu'elle l'est dans l'enfant qui tette et qui sent, en quelque manière, la valeur des chatouillemens qu'il donne à la mère, comme celle-ci sent l'activité vitale de son enfant. Ce commerce de sensibilité entre l'enfant qui tette et la mère qui donne à tetter, est évidemment établi, et le cours, de même que la formation du lait, en dépendent à quelques égards; ce qui rend cette fonction de la formation du lait très-animale et très-vitale. On peut avancer aussi que l'embryon se frotte à la face interne de la matrice, et que, pour ainsi dire, il la lèche, ou bien il la tette jusqu'à ce que, s'étant collé à elle, il la flatte et la chatouille plus continuellement. L'orgasme de la matrice et le travail *incubatoire* en augmente d'autant. C'est à ce travail qu'est dû le parti pris par la nature d'amener et de former le lait dans la matrice pendant le cours de la grossesse. Elle n'oublie pas les mamelles, et elle s'en occupe d'autant plus, que la couche approche. Mille nuances particulières, mille façons d'être se présentent dans la marche de cette loi générale, ou de cette espèce de sentiment génératif et *procréateur* qui anime tous les êtres, et qui méritoit bien qu'on en fît un sens particulier dans les animaux. Malheur à l'enfant si le détraquement se met dans l'ordre des fonctions des mamelles et de la matrice! Enfin, je dis que la matrice fait et appelle et sépare son lait comme les mamelles, 1°. dans son tissu intérieur, au moyen du sang fourni par les vaisseaux sanguins; 2°. dans son département spongieux, au moyen du tissu cellulaire qui lui fournit des sérosités. On connoît la sympathie de chaque mamelle avec son côté correspondant de la matrice, et comment une mamelle qui se flétrit indique ce qui se passe à la matrice; de sorte que la grande division du corps en deux côtés, par son axe, trouve aussi son application dans le cours du lait.

XXXVII. J'ai essayé de poursuivre le lait au moment où l'on dit qu'il part de la matrice pour aller se rendre aux mamelles. J'ai cru quelquefois que ce n'est pas le lait de sécrétion, mais seulement la surabondance des sucs muqueux, qui souffrent ce transport; et pour m'expliquer moins obsurément, j'ai pensé que, dès les premiers jours de la couche, la matrice cesse de former ou de séparer du vrai lait, mais non d'attirer encore une grande quantité de mucosité cellulaire. En ce même temps les mamelles qui s'étoient précédemment mises en orgasme pour travailler le lait, redoublent d'efforts, et enlèvent aussi à la matrice une partie de la sérosité cellulaire dont l'autre forme les vidanges. Il survient un mouvement fiévreux qui préside à ce labeur et aux coctions nécessaires, qui ébranle tout le corps, qui ouvre la peau, qui porte en haut des torrens d'humeurs que la grossesse dérivoit vers le bas : peu à peu la matrice se nettoie, se tarit et se repose, et les mamelles s'emparent de tout l'orgasme nécessaire à l'établissement fixe du cours du lait. Il faut une condition; de même que l'embryon sollicitoit la matrice pendant la grossesse, ainsi l'enfant

doit, en tetant, tenir les mamelles en haleine; faute de cette cause habituelle d'irritation, la matrice revient au travail journalier des règles, à la passion des préparatifs propres à engendrer, dont la passion de former le lait est, pour ainsi dire, une partie. Tous ces phénomènes sont dirigés par la partie sensible et par le feu de la vie. C'est aux anatomistes à découvrir les voies et les organes de ces fonctions.

XXXVIII. Les femelles des animaux ont la matrice si près de leurs mamelles, il est si aisé d'imaginer une route d'un de ces organes à l'autre, à travers la poche cellulaire du péritoine, unie à celle des tégumens dans le bas-ventre, qu'il seroit très-naturel d'expliquer par ce moyen la sympathie des mamelles et de la matrice. D'ailleurs, le réservoir du chyle est si voisin de la matrice et des mamelles dans les animaux, que ceux qui croient que le lait est du chyle, peuvent aisément faire arriver le lait aux mamelles sans passer par la veine sous-clavière. Dans les femmes, les mamelles sont autrement situées, eu égard au tissu cellulaire du péritoine, et eu égard à la position du réservoir de Pecquet. On conçoit bien que la sérosité aqueuse peut aller de la matrice aux mamelles, par la même voie qu'enfilent les liqueurs pour aller du duodénum à la matrice ou à la vessie (N° xxv); et ensuite en remontant par-derrière le diaphragme, pour aller aux mamelles, en parcourant le tissu de la plèvre. Mais y auroit-il des canaux de communication établis entre la cavité du réservoir du chyle et les mamelles, entre elles et le canal thorachique? Quelle que soit la manière dont le lait se sépare dans les mamelles, et quelles que soient les routes par lesquelles les sérosités laiteuses passent de la matrice aux mamelles, et réciproquement, il nous suffit de savoir que le sang est régulièrement arrosé et parfumé, à chaque couche, d'une surabondance d'humeur laiteuse, et que lors même que le lait paroît fixé dans les mamelles, ce même arrosement ou reflux vers le sang, a lieu; que le lait est personnellement repompé; qu'il s'égare dans le tissu muqueux; qu'il se transporte d'un lieu à un autre avec le sang et les autres humeurs. C'est la cachexie laiteuse, qui donne aux humeurs une tournure particulière, qui s'empare de tous les couloirs, qui change et modifie singulièrement toutes les fonctions. Il nous suffit de connoître les sources de cette disposition, si on peut ainsi parler, laiteuse, qu'acquièrent les femmes à chaque couche, plus ou moins, suivant les circonstances. C'est à ce poiut d'observation que je réduis ici tout ce qu'il y auroit à dire sur l'histoire et les phénomènes des couches, sur l'histoire et la marche du lait dans les femmes qui allaitent leurs enfans ou qui font perdre leur lait, qui sont malades en couche, ou qui ne le sont point; celles qui sont propres à être nourrices, ou celles qui ne le sont point; celles qui font perdre leur lait au moment de sévrer leurs nourrissons.

XXXIX. Je ne suis pas aussi avancé que l'auteur d'une thèse nouvelle, qui, tranchant la question au sujet des routes du lait, lui assigne uniquement le tissu cellulaire, et fait peu de cas de ce

que fournissent les artères. Je ne puis croire que les vaisseaux n'amènent, pour ainsi parler, la semence du lait, extraite du sang, et que l'*arrosement* du tissu cellulaire vient étendre, mêler et rendre plus abondant en eau et en sucs graisseux. Ainsi la partie huileuse et farineuse d'une amande forme, comme l'enseignent les chimistes, une émulsion, étant mêlées à beaucoup d'eau. La quantité de celle-ci, portée trop loin, noyeroit le jus de l'amande, comme l'hydropisie noie le lait : j'ai vu cette sorte de fonte ou de dissolution dans des maladies de nourrices. Au contraire, le défaut d'eau, pour une quantité donnée de jus d'amande, rend l'émulsion trop peu étendue, comme une inflammation des mamelles concret et caille le lait : ce phénomène est encore aisé à trouver en pratique. Au reste, si ce petit emprunt fait aux chimistes, dans la comparaison du lait et d'une émulsion, pouvoit induire à croire que ces opérations du lait se font dans la mamelle comme dans un laboratoire de chimie, il n'y auroit qu'à rappeler des observations connues; c'est que la cessation du lait, son épaississement, son changement de nature ou de consistance arrivent très-ordinairement à la suite des passions de l'âme, par l'effet de la sensibilité vitale qui concourt à la direction et à la formation du lait, ou qui même préside à cette fonction. Il y a plus de vingt ans que j'ai essayé de raviser là-dessus les physiologistes ordinaires (1). J'ai vu le lait s'épaissir dans une nourrice qui vit tomber son enfant; le lait reprit son cours et sa consistance dès que l'enfant reprit le téton ; et la mère, agitée par deux ou trois passions différentes, sentoit la chaleur, la souplesse et le *remontage* du lait, à proportion que l'enfant donnoit des signes de force et de santé. J'ai parlé ailleurs de la manière dont les animaux domestiques retiennent ou laissent couler leur lait (2). J'ai ouï dire depuis qu'une chèvre chérie dans une maison, n'avoit du lait que lorsqu'elle entendoit qu'on entroit dans sa loge pour la mettre en liberté les matins; son pis s'engorgeoit et ruisseloit tout d'un coup, à la nouvelle de sa liberté. J'ai ouï dire aussi que des pigeons, et autres oiseaux dérangés pendant leur ponte, produisent des œufs faux et non féconds, jusqu'à ce qu'ils soient habitués aux sensations que les objets de distraction auxquels ils sont exposés leur font éprouver. L'animalité ne perd ses droits qu'à la mort; et c'est à ce point seulement que la physique expérimentale a tous les siens sur le corps : si elle veut calculer la sensibilité, elle rentre dans le domaine des médecins; elle renonce à sa logique.

XL. Il faut donc croire que l'action nerveuse et l'influence de la partie sensible qui éclaire tout dans l'animal vivant, entre pour beaucoup dans la formation et les mouvemens du lait. Il faut croire que cet être sensible, mobile et vivant, spécialement appliqué aux nerfs, leur donne aussi la vertu de communiquer aux viscères, aux organes et aux liqueurs qu'ils contiennent, une portion de vie, comme l'aimant communique quelques-unes de ses propriétés au fer, pour employer une comparaison qui a eu l'approbation du

(1) Recherches sur les glandes. (2) *Ibid.*

sage et savant Lamure, ou comme le phlogistique, lequel donne une vraie manière d'être toute nouvelle aux chaux des métaux. Le lait rend ensuite aux solides et aux humeurs une partie de ses propriétés; il domine dans la cachexie laiteuse; et cet empire dure non-seulement pendant les couches, mais pendant les incommodités qui en résultent, et même dans les femmes qui jouissent de la meilleure santé. J'en ai vu et suivi dont le tempérament, la constitution, le moral et le physique, changeoient par les couches, au point de les rendre méconnoissables. Si cette sorte de cachexie devient maladie, il n'est point d'accident qu'elle n'amène, et ces accidens ne peuvent être attribués qu'à la présence du lait, à ses égaremens dans tous le tissu cellulaire et dans toute la masse des humeurs. J'aurois voulu, pour éclaircir cette question, que l'ingénieux et infatigable Fouquet, qui a imaginé de si jolies expériences sur le tissu muqueux ou cellulaire et dans le corps vivant, eût injecté dans l'intérieur des chairs d'une chienne actuellement nourrice, ou d'âge à l'être, une certaine quantité de lait, peut-être ce lait se seroit-il retrouvé dans les mamelles de la chienne. Je me souviens d'avoir soufflé et injecté dans l'entre-deux des membranes du mésentère, sur un chien vivant, de l'eau colorée avec l'indigo. Cette eau se répandit dans tout le tissu cellulaire du bas-ventre, et me donna les premières idées des transports d'humeurs dans le tissu cellulaire. Je remplis aussi de la même liqueur une grande portion d'intestin entre deux ligatures; mon projet étoit de découvrir les ouvertures des veines lactées dans la membrane veloutée des intestins: cette expérience devint, comme tant d'autres, parfaitement inutile. Enfin, j'ai vu dans une nourrice une ouverture ulcéreuse vers les fausses côtes, à la suite d'un abcès; il en découloit du lait, ou du moins une matière laiteuse, lorsque cette femme donnoit à teter à son enfant. Je dois aussi ajouter, pour dernière observation, qu'il m'est arrivé de voir plusieurs fois des nourrices qui s'étant couchées sur leur sein, l'avoient meurtri jusqu'au milieu du bras; il s'y faisoit des engorgemens, lesquels se dissipoient beaucoup plus aisément lorsque ces nourrices donnoient à teter en sens contraire de celui accoutumé, en faisant tomber la mamelle du côté opposé auquel elles avoient coutumé de placer leur enfant: c'étoient des cachexies laiteuses particulières, pareilles à celles qu'on nomme le poil, et pareilles aussi à celles qu'on voit souvent se former dans les cuisses, où il se fait quelquefois des ouvertures d'où découle le lait plus ou moins dénaturé. Dans tous ces cas, et tant d'autres, nos femmes transpirent du lait, pissent du lait, mâchent et mouchent du lait, et elles en rendent par les selles: si cette cachexie gagne la tête et les nerfs; si elle gagne la poitrine; si elle inonde la matrice, où la nature aime à la porter, il survient mille phénomènes tous dépendans de cette cause, la cachexie laiteuse. Je voudrois que les chimistes eussent examiné les humeurs animales dans de pareilles combinaisons.

XLI. La surabondance de la matière séminale, son reflux dans

le sang forme une vraie cachexie, pressentie par tous les médecins, et déjà indiquée (N° XXXIII). Withof a fait de très-bonnes réflexions sur cette matière dans son traité sur les eunuques. Cet auteur rappelle l'origine de la castration. On fit des eunuques dès les premiers siècles du monde. Quelques anciens ont pensé que la reine Sémiramis prétendit, par ce moyen, rapprocher les hommes de son sexe, élever même le sien au-dessus de celui des hommes. Les eunuques étoient d'un grand usage, par leur douceur et leurs autres qualités, surtout par leurs voix. Les tyrans se plaisoient à faire souffrir la castration à leurs ennemis. On en fit de plusieurs espèces : celles qui sont indiquées dans l'Écriture, sont connues, de même que les folles hérésies auxquelles elles donnèrent lieu. Or, les eunuques, perdant la vertu d'engendrer, perdent aussi cette odeur particulière propre aux mâles; leurs forces diminuent, leur pouls perd de son ressort, leur âme diminue d'activité : cependant ils grandissent comme les autres hommes, et même plus à proportion; ils deviennent plus gras; leurs chairs sont plus mollettes; ils sont moins constipés; ils ont la vue moins perçante. On connoît le phénomène arrivé à leur voix, et on observe à peu près les mêmes changemens dans les animaux qu'on châtre. Dans les hommes, au contraire, qui jouissent de tous leurs droits naturels, et dans lesquels la sécrétion de la semence se fait aisément, cette liqueur rentre dans la masse des humeurs; elle est gélatineuse, spiritueuse; elle à la vertu de consolider les parties, et de les nourrir; elle irrite et stimule toutes les fibres; elle est la cause de cette odeur fétide qui s'exhale des mâles vigoureux; elle produit des effets admirables; elle doit enfin être regardée comme un *stimulus* particulier de la machine (*novum quoddam impetum faciens*), auquel les médecins n'ons pas regardé d'assez près. Ainsi s'exprime Withof (1).

XLII. La fécondation des œufs a déjà mérité l'attention d'un grand nombre d'observateurs : elle est due à cet *aura seminalis*, qui se conserve dans l'œuf jusqu'au temps de l'incubation, qui même les vivifie d'avance, et les préserve un peu de la pourriture, qui surtout réveillée par la chaleur portée à un degré particulier, met toute la machine en action, développe le petit animal, et lui donne l'être. La nutrition journalière des mâles peut être regardée comme une sorte d'incubation continuée, prolongée et suivie à chaque instant. La semence qui reflue des testicules, renouvelle et remonte la vie et le tempérament; elle entretient le ton de vigueur qui lui est propre. Les eunuques manquent de ce viatique journalier, et ils sont par là privés d'un grand nombre de propriétés réservées pour les mâles bien conformés. Les eunuques roulent et passent leur vie sur les effets du premier jet de semence qui les vivifia : semblables, à cet égard, aux enfans, ils n'ont d'activité mâle et séminale que celle de leurs pères : la puberté ou le développement du *stimulus* séminal, est une époque perdue pour eux, de même que les effets journaliers de ce *stimulus*. Ainsi les vieillards, dont les sources de la semence sont flétries et taries,

(1) *De castratis comentationes quatuor* 1756.

se soutiennent sur leur ancienne vertu, sur les restes du principe séminal qui s'éteint. Les femmes ne manquent pas de ce principe. J'ai parlé (N° XXXIII) des *chaponnes* et autres femelles châtrées; elles ont perdu plusieurs qualités dévolues à leur sexe, lorsqu'il n'est point mutilé. J'ai dit aussi (N° XXXIII) que les femmes qui ne font point d'enfans sont souvent caractérisées par des modifications particulières : j'ajoute que les femmes bien constituées et éloignées de l'enfance et de la vieillesse, ont, ainsi que les hommes, leur *aura seminalis*, qui reflue et ranime tout le genre nerveux, qui met enfin des nuances très-caractérisées dans les diverses fonctions de la vie, en les soumettant plus ou moins sensiblement à l'influence et au domaine de la matrice et de ses appartenances.

XLIII. Ces étonnans phénomènes produits par la semence, méritent d'autant plus de considération, que cette liqueur et ses effets ou fonctions sont, pour ainsi dire, l'image ou le type d'après lequel se comportent toutes les autres humeurs, qui parviennent à former quelqu'une de nos cachexies, ou de nos mélanges du sang. Qu'est-ce que la semence? Un amas peu considérable de petits corps particuliers, vivans, propre à procurer la vie à l'embryon, et ensuite destinés à donner aux pubères et aux hommes faits, un nouvel éclat, un surcroît d'énergie journalière. Comment est-il possible et concevable que ce miasme séminal, à peine sensible (que le savant d'Aumont voudroit appeler *l'essence de la vie* (1), donne de la consistance, de la force et de l'accroissement à certaines parties? Si on répondoit exactement à cette question, on résoudroit tous les problèmes concernant les autres humeurs. Notre logique médicinale ne va pas plus loin que l'histoire des faits observés sur le corps vivant; elle dépose pour la nécessité et la grande utilité de la semence. Suivons encore cette histoire. On est d'abord frappé de l'organisme particulièrement approprié aux sources de la semence; elle se fait, elle se fabrique, ou se sépare; en un mot, elle aime à germer dans les parties de la génération : celles-ci sont d'autant plus fécondes, qu'elles ont acquis plus de consistance, et que leur étendue est mieux proportionnée et mieux disposée à leurs fonctions. Quelques physiologistes ont cru apercevoir une conformité singulière entre la composition des testicules et celle du cerveau, d'où ils ont conclu que ce dernier organe étant le siége et le dépôt des esprits, les testicules avoient tout naturellement la même propriété, et qu'ils n'étoient qu'une sorte d'extension de la moelle cérébrale et spinale. Le Camus, médecin de Paris, qui savoit s'écarter des routes communes, a insisté sur ces sortes de comparaisons. Mais à parler vrai, tous ces détails anatomiques n'apprennent rien de positif, quant à l'objet de la formation de la semence. Toutes les glandes, tous les organes sécrétoires maniés par les anatomistes, se réduisent toujours entre leurs mains, à des pelotons de vaisseaux, à des sollécules. Tout cela n'explique rien, encore une fois, et ne dit rien à l'esprit. La donnée de l'école d'Hippocrate (N° XXIV) est

(1) Encyclop. au mot *Semence*.

le terme auquel il faut s'arrêter. Il faut enfin prendre pour certain, que le développement et le travail des parties solides et sensibles, concourent évidemment à la procréation et à l'animalisation de la semence.

XLIV. J'ai eu occasion de connoître trois jeunes satyres, qui dès l'âge de dix à onze ans, étoient sans cesse harcelés par un continuel prurit et par les autres phénomènes qui précèdent les préparatifs de la génération. Ils avoient les organes destinés à cette fonction, d'une excessive grosseur pour leur âge. C'étoient des enfans déjà plus que pubères, et des petits hommes faits, prêts à la génération, affectés de la cachexie séminale, et vivant sous l'empire des réservoirs séminaux : l'abondance précoce de l'*aura seminalis* dirigeoit et nuançoit déjà toutes leurs fonctions. Je dois même remarquer que la crue de ce côté, avoit été si considérable, que l'action de l'âme en étoit restée en arrière. Mes trois satyres avoient quelque chose de stupide, de triste et de sauvage; ils ne pensoient qu'au plaisir physique de l'amour; ils ne sembloient avoir d'autres sensations que celles de cette passion; ils se fondoient, pour ainsi dire, en sperme; ils tiroient leur caractère individuel de l'organisme séminal. Les éclats de la puberté, dont on a journellement des exemples sous les yeux, prouvent la réalité de l'effet impérieux et tyrannique de cet organisme : de même que la fureur du rut bien observée dans les animaux. La fièvre chaude et séminale s'empare des bons mâles à l'âge de la puberté : les organes de la génération, sans cesse en jeu, raniment et échauffent toutes les parties, ou leur communiquent quelques nuances du feu qui les dévore elles-mêmes. C'est le moment où les forces sensibles ne s'occupent que des préparatifs pour la génération. La passion de se reproduire gagne l'homme intérieur. Combien de faux jugemens, combien de fausses sensations, quels désordres corporels ne procure pas cette fièvre? Ses accès se terminent par une manière de convulsion générale et presque épileptique, suivant la remarque de Démocrite : ses symptômes sont, outre le prurit continuel des parties séminales, la morosité, la férocité même, la taciturnité, les transports du sang, et ses éclats vers la tête, les lassitudes, le dégoût de tout ce qui peut distraire l'âme de l'ivresse qu'amène le développement de la semence. C'est le temps où la partie sensible, partageant la vie avec les miasmes spermatiques, elle leur imprime le caractère vital qu'ils doivent porter ailleurs, et qu'ils savent aussi rendre au propre individu qui leur donne l'être. Tel est le commerce réciproque de vie entre les couloirs de la semence et cette même liqueur. Telle est la manière dont ces êtres nerveux et séminaux se soutiennent l'un par l'autre.

XLV. Malheur aux jeunes mâles disposés à prodiguer leurs trésors, et qui dépensant de bonne heure tout leur avoir, ne gardent rien pour leur viatique journalier, et pour ranimer leurs ressorts! Le service rendu à la société par un des premiers médecins de ce siècle, ne pourroit être apprécié, si les hommes savoient profiter des leçons sages qu'il donne. Mais on ne jouit de la tranquillité

nécessaire à bien juger, que lorsqu'il n'est plus temps. Ceux qui sont dans le cas d'être contenus, ne peuvent l'être. La fougue de la passion, la nécessité du besoin les emporte. Ce besoin est la suite de la fièvre dont il faut les guérir. L'excrétion fréquente de la semence est en partie critique : si on devient malade parce qu'on la perd, il est vrai aussi qu'on la perd parce qu'on est déjà malade. Le temps est le seul maître à cet égard : il amène d'heureuses révolutions dans le tempérament : il dérange le spasme de cette espèce de rut précoce et continu, comme il l'use et le dérange dans les accès passagers propres aux animaux. Chez eux la maladie est très-aiguë ; elle l'est moins, elle est durable dans les hommes pubères. Tout bon mâle est prédisposé physiquement à souffrir plus ou moins des effets de la surabondance et du développement de la semence. Les remèdes des sages, les conseils des vieillards ont peu de droit sur cette fièvre de la jeunesse. Nous manquons de spécifiques pour l'éteindre ; les médicamens qui semblent les plus appropriés, l'irritent quelquefois, et peuvent, en l'arrêtant dans sa marche, porter ailleurs la fureur de la partie sensible. J'ai vu de ces jeunes étourdis auxquels les bains froids, par exemple, avoient procuré des crachemens de sang ; j'en ai vu que le lait de chèvre avoient rendu plus furieux en les constipant. Je dois même remarquer que j'ai suivi plus de vingt malades de cette maladie, du prurit amoureux, tombés dans la mélancolie, et même la manie bien décidée, par les contradictions qu'on leur avoit fait éprouver. Leurs maîtres, leurs directeurs avoient prétendu les guérir en leur faisant peur, et en leur inspirant de l'horreur pour la dépense de leurs forces ; la peur s'étoit changée en imbécillité, et en cette espèce de folie qui est un des fléaux des médecins. Il y avoit de ces malades dans lesquels la crainte d'avoir failli, se mêlant avec l'amour-propre (trop souvent de la partie en pareille matière), leur faisoit narrer, étaler et exagérer de prétendues prouesses qui n'étoient aucunement excessives, et dont il n'y avoit qu'à rire. Ainsi la cachexie séminale et la foiblessse de l'imagination, irritée par des leçons trop réitérées, rendoient ces jeunes êtres plus malheureux que si on les eût livrés à la nature : les pubères lui doivent un tribut qui se paye souvent avec d'autant moins de conséquence, qu'ils sont moins contrariés. Le grand point est de les distraire avec adresse. Consultez ces vieillards encore verts et pleins de vie, ils vous diront si j'ai tort ; si certains excès les ont énervés, et si ces mêmes excès (qui ordinairement ne passent point un certain degré de lassitude où l'on s'arrête malgré soi) ne tenoient pas autant au besoin qui exigeoit un soulagement, qu'à la fantaisie et à l'oisiveté qui exigeoient quelques distractions : ils vous diront enfin si ceux qui se plaignoient le plus de cet excès, parce qu'on leur en avoit fait grand'peur, étoient ceux qui en faisoient davantage. Un cerf s'apprête au combat ; il se renforce avant le rut ; il maigrit et semble épuisé lorsque cette fureur est passée ; il n'est que las, le repos qui succède à l'accès le rengraisse. La tête des hommes (je le sais) ne comporte point cette marche naturelle, toujours per-

vertie par eux, toujours dérangée d'un côté ou de l'autre. Ce n'est pas la faute des médecins : il faut s'en prendre à la tyrannie des passions et des faux jugemens, qui influent sur toutes les fonctions. Celle du labeur et de la dépense de la semence est, plus que toutes les autres, sujette à cette influence ; elle occupe la partie sensible ; elle la pénètre et l'ébranle plus profondément que les autres : en voici les raisons ; le département des organes de la semence s'étend dans tout le corps ; l'*aura seminalis* sert plus que les autres liqueurs de lien ou d'intermède entre le corps et l'âme.

XLVI. Aëce, médecin grec, remarque que les eunuques étoient moins sujets à la lèpre que les hommes. On en a voulu inférer que la lèpre avoit du rapport à la maladie vénérienne. J'en conclus que le reflux de la semence rend les hommes qui en sont abondamment pourvus, biens moins propres que ne le sont les eunuques, plus forts de la peau, plus écailleux, plus velus, enfin plus odorifères. Cela se prouve par l'odeur singulière et notable due à la semence (N° XLI). Or il faut bien se garder de regarder cette odeur et les autres phénomènes de la peau, comme une maladie à combattre : il en seroit comme du voilement et de l'épaississement de la voix qu'on iroit prendre pour un rhume, aux approches de la puberté. L'état hirsute et écailleux de la peau, l'odeur qu'elle exhale, sont des preuves de force, des effets d'une disposition décidée à la génération, et des phénomènes de la cachexie séminale. Ceux qui ont beaucoup d'expérience sur ce point, ne s'y trompent pas. L'odeur des femmes (qu'un médecin de Paris comparoit à celle des singes) ne rebute que les tièdes. On sait qu'elle n'étonnoit pas Henri IV. Les femmes plus instruites que cette dame romaine, qui croyoit que tous les hommes puoient comme son mari, ne craignent pas l'odeur séminale des mâles. Il faut même convenir qu'un excès mal entendu de propreté, fait souvent prendre pour maladie ce qui ne l'est pas, et peut aussi, en éteignant les sources de cette odeur, énerver, au détriment des enfans à naître, la vertu générative. Cette accident arrive à ceux qui sont sans cesse occupés à se laver et à s'embaumer. Les habitans des villes ne sont peut-être pas assez attentifs ou assez orientés sur les conséquences du luxe de propreté : il a aussi ses bornes et ses modes, et ses puériles manies : il faut le dire pour consoler ceux qui ne peuvent pas s'y livrer. J'en ai dit mon avis au sujet des femmes en couche, et des autres maladies *suantes*. Il est vrai, d'autre part, que ceux qui vivent dans la continence, mâles et femelles, ne prennent pas assez garde que leur négligence et la malpropreté dans laquelle ils semblent se plaire, ne sont pas les meilleurs moyens de repousser les tentations, et de corriger ou de vaincre le stimulus séminal. La nature se fortifie, et l'amour germe sous la haire. Nos anciens solitaires s'écartoient, à cet égard, de leur objet principal, en dédaignant les bains et la propreté, comme saint Jean et saint Pacôme qui ne changeoient jamais d'habits, et comme saint Hilarion qui ne lavoit jamais sa chemise. Les émanations séminales qui n'étoient par journellement

noyées dans l'eau, n'en devenoient que plus piquantes. Les calomniateurs de saint Jerôme trouvoient mauvais qu'il passât sa vie avec quelques dames romaines : il répondoit qu'elles étoient trop dégoûtantes pour inspirer des désirs. Cette réponse étoit foible et peu concluante. « On ne me reproche (dit-il) que mon
» sexe...... Je n'ai jamais donné dans le luxe au sujet de la pa-
» rure ; je ne connois ni l'usage des perles, ni celui des habits
» de soie, non plus que celui de peindre mon visage..... J'aurois
» pu, étant à Rome, m'attacher à des femmes bien différentes de
» celles qui passent leur vie dans le jeûne et les pleurs, qui sont
» très-mal propres, maigres et décharnées, et que le soleil levant
» trouve faisant leurs prières : la continence est leur unique plai-
» sir; elles ne pensent qu'à pleurer; on ne les voit jamais man-
» ger.... Ainsi vivoient Paule et Mélanie. On ne parleroit point
» d'elles, si elles alloient aux bains publics, et si elles usoient de la
» liberté de leur état..... Telles qu'elles sont, on les accuse de
» vouloir passer pour belles, et de perdre leur âme en macérant
» leur corps.... D'autres se plaisent à la parure et à la toilette; elles
» méprisent ces sortes de propretés recherchées.... D'autres ne
» parlent que de leurs repas somptueux.... Nous vivons de féves.
» J'aime mieux Paule et Mélanie, courbées sous la pénitence et pleu-
» rant leurs péchés, que tous ces beaux cercles où l'on ne fait que
» babiller et médire.... Elles ne boivent que de l'eau fraîche, tandis
» que d'autres se gorgent de vins préparés et miellés. » Il n'y a pas à se méprendre sur la pureté des intentions de saint Jerôme; mais nous parlons en médecins, et nous pouvons mettre en thèse que toutes ces macérations, cette diète, et cette malpropreté de Paule et de Mélanie, n'étoient point les secours les plus efficaces auxquels elles auroient pu avoir recours; au contraire, elles se trompoient dans le choix des moyens, et saint Jerôme avec elles. Les Pacome et les Hilarion s'étoient trompés de même. Les pauvres le plus grossièrement nourris, sont plus sujets à l'aiguillon de l'esprit séminal, que les riches et les gens de bonne compagnie, quels que soient leurs beaux discours et leurs beaux sentimens. Il est certain que les acteurs des assemblées ordinaires du monde, ne font souvent que babiller, médire et mentir (comme le remarque saint Jerôme), tandis que les malheureux couverts des haillons, jouissent de leur activité naturelle.

XLVII. J'ai connu quelques personnes des deux sexes qui, étant livrées à tous les excès d'un tempérament âcre et vigoureux, étoient aussi abondamment pourvues de cette odeur mâle et *insuave*. Cette odeur cessa peu à peu, et les forces diminuèrent à proportion : une propreté *inodore* ayant succédé à leur premier état, les désirs de Vénus étoient devenus nuls, et il n'en restoit plus que le souvenir. La peau s'étoit nettoyée, les émanations et la transpiration fortes s'étoient détruites, mais tout ce qui caractérise le sexe étoit éteint. L'insensibilité avoit succédé aux désirs les plus vifs et les plus lascifs. Un de ces sujets, qui étoit un homme marié, étoit parvenu à un point d'apathie si caractérisée, qu'il

ne sentoit plus ses chairs, même lorsqu'on les pinçoit fortement. Sa femme m'avertit du changement arrivé à l'odeur ordinaire de son mari, et ce changement avoit suivi de près l'impuissance qui s'étoit déclarée peu à peu, et qui avoit flétri les parties de la génération. J'ai vu à peu près les mêmes phénomènes dans un autre homme qui perdit sa vigueur à la suite d'une médecine, qui laissa dans l'estomac une impression suivie quelque temps après d'un squirrhe mortel. Une femme, à la suite d'une médecine, qui laissa dans la région épigastrique l'impression d'une chaleur et d'un resserrement considérable, devint aussi très-propre, entièrement sans odeur, sans sentiment; ses parties de la génération devinrent de même insensibles et flétries. Ces faits démontrent l'empire des forces épigastriques sur l'organisme de la semence. D'ailleurs (pour revenir à l'odeur spermatique des bons mâles), c'est un fait d'expérience aisé à vérifier. Le bélier et le bouc, maîtres du troupeau, répandent une odeur d'autant plus infecte, qu'ils sont plus supérieurs à leurs semblables. Les plus estimés, les favoris des femelles, sont précisement les plus maigres, les plus négligés dans leur marche, les moins biens nourris, les moins propres. Considérez ces matoux qui courent les toits : comme ils sont efflanqués, mal peignés, et comme ils infectent les maisons : mais combien ils sont supérieurs à ces chats de chambre, douillets et bien peignés! C'est, encore une fois, parce que la cachexie séminale sympathise singulièrement avec une odeur forte et particulière, et même, il faut en convenir, avec un certain fond de malpropreté : elle se conserve mieux dans les individus mal soignés, et qui ne perdent par leur temps et leur sève à force de se nettoyer. Les eunuques, suivant Aëce, déjà cité, étoient moins sujets à la lèpre : on peut ajouter que les lépreux étoient plus vigoureux et plus sujets à l'empire de la semence que les autres. Tel est en effet cet empire; tels sont les sujets les plus distingués: j'ai en conséquence de ces vérités d'observation, craint autrefois que les étalons de nos Pyrénées, qu'on a soin d'enfermer et de traiter dans des écuries closes et bien servies, ne devinssent par là moins habiles, que si on leur laissoit prendre le grand air.

XLVIII. Montagne disoit qu'un accès d'amour et l'orgasme de la semence mettoient les hommes dans un état d'enfance. Je les croirois, plutôt, en pareil cas, dans un accès de délire et de férocité plus ou moins violente. Ils n'entendent rien; ils ne souffrent aucune résistance; ils sont sérieux, uniquement occupés de leur besogne. Ceux qui se laissent aisément déranger, et qui ne persévèrent point dans une sorte d'ivresse, sont les moins pris par la passion, et les moins vigoureux. La colère et des propos sans mesure entrent aussi dans un accès d'amour. Le bouillonnement de l'esprit séminal déconcerte l'âme, et la détourne de ses plus profondes occupations. Il faut dire aussi que la médecine a sans doute dû s'occuper dans notre siècle des suites et des malheurs de l'incontinence; mais qu'elle trouve encore des occasions de traiter les effets fâcheux d'une surabondance des forces viriles et sémi-

nales : cette surabondance influe singulièrement sur le physique et sur le moral ; elle dérange toutes les fonctions : la tête s'obscurcit et s'appesantit ; le sang s'agite et s'effarouche ; les reins deviennent lourds et douloureux ; les extrémités deviennent tremblantes ; les cuisses et leurs environs se brisent, et les aînes s'irritent ; une constipation outrée ou de fréquentes évacuations irritées, et par convulsion, s'emparent de ces malades, ainsi que l'insomnie, les rêves pénibles, le dégoût de tout bien. On en trouve des plus chastes et des plus retenus, malgré la vigueur corporelle, qui sont surtout frappés vis-à-vis des médecins d'une curiosité très-marquée, et qui demandent des détails sur les objets qui les occupent. Leur imagination exaltée leur peint sous les plus vives couleurs des plaisirs dont ils attendroient beaucoup plus qu'ils n'y trouveroient en effet. La maladie de l'amour, espèce de mélancolie chronique et différente des accès de cette passion, a les mêmes principes et les mêmes symptômes, c'est-à-dire, qu'elle est accompagnée d'un prurit habituel des parties séminales, et surtout d'un fond de délire sur l'objet aimé. Le vrai priapisme et le satyriasis sont différens de la maladie de l'amour, qui occasionne une langueur quelquefois mortelle, comme j'ai eu occasion de l'observer. Tous ces effets si variés, si multipliés, sont évidemment dus à la cachexie séminale, et à ses diverses modifications. On conviendra sans doute de l'impossibilité où sont les chimistes de déterminer la nature de cet esprit séminal, et les propriétés par lesquelles il concourt, comme on vient de l'exposer, à tant de phénomènes de la vie. Ils ne savent pas mieux comment cet esprit se mêle au sang qu'il imprègne de ses vertus ; comme il en imprègne l'œuf fécondé, et comme il imprègne aussi tout le système nerveux. Quant aux anatomistes, ils sont muets sur ces importans objets : les médecins y trouvent un des principaux matériaux du sang, une des principales causes de la vie, de la santé, de la force, et de bien des maladies.

XLIX. J'ai dit (N° XLI) que le sang s'agite et s'effarouche par la présence de l'esprit séminal ; ce qui me conduit à la cachexie que je nommerois sanguine ou *hémorrhagique :* c'est une disposition dans laquelle le sang, ne pouvant être contenu dans ses couloirs, s'agite ou est agité de manière à se faire jour par des hémorrhagies plus ou moins fréquentes, périodiques, critiques et actives, qu'il faut bien distinguer de celles qui viennent par des causes extérieures, par des chutes, des efforts ou des plaies. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un grand détail sur ces pertes de sang : nous n'avons à considérer qu'une partie des causes qui les opèrent, et qui les prédisposent. Elles sont, sans doute, soumises à l'action des parties solides qui font trémousser et mouvoir en tout sens le sang dans les vaisseaux, suivant que les circonstances l'exigent, et suivant l'intention de la nature, ou la direction des oscillations de la partie mobile et sensible : mais je ne puis croire que cette action des solides ne soit excitée et amenée par quelque autre motif que la pléthore pure et simple, ou la su-

rabondance de sang pur et sain. Les uns ont trop donné, et les autres ont trop ôté à cette pléthore : elle a quelquefois lieu : il est des occasions où la vigilance de la sensibilité vitale est surprise au point de trop engorger les vaisseaux sanguins. Ainsi un faux appétit, un faux instinct, une passion de la nature, la gourmandise et les mauvaises habitudes engorgent trop l'estomac et les premières voies. Je crois aussi ces sortes de faux jugemens très-rares de la part des parties qui ne jouissent principalement que de la sensibilité vitale et non réfléchie : elles sont moins sujettes aux caprices du sentiment et aux autres passions; tels sont les réservoirs du sang : mais il y a tout lieu de penser que le sentiment des vaisseaux est sollicité aux hémorrhagies par quelque qualité particulière, autre que la pléthore. Une perte de sang est vraisemblablement le produit d'un labeur interne, que suit à temps et à lieu le labeur de l'excrétion. C'est une sorte de fièvre remarquable par son pouls approprié. L'histoire de l'apparition et de la cessation des règles prouve cette vérité, non moins que plusieurs phénomènes de toutes les pertes de sang examinées de près.

L. Les règles sont dans les femmes l'aurore et les compagnes de la puberté : celle-ci est due au développement des parties de la génération, qui font éclore l'*aura seminalis*, dont les impressions ont beaucoup de rapport à celles de la semence de l'homme. Une de ces impressions des plus notables est la perte de sang par la matrice, portée à son degré de maturation. Des savans modernes ont eu sur cette matière des idées qui paroissent fort près de la nature, et qui sont conformes, au fond, à celles de bien des grands hommes. Ils ont suivi dans la marche de la puberté la naissance et les progrès de l'humeur prolifique des femmes, à laquelle ils ont attribué les phénomènes des règles. Cette opinion ne manque pas de vraisemblance : bien entendu que l'effet principal de l'humeur prolifique est toujours conjoint à l'action personnelle de la matrice et à sa sensibilité vitale, à son appétit, toujours plus ou moins tourné du côté de la génération. Il est certain d'ailleurs que l'esprit séminal vivifie, renforce, et remonte tous les ressorts dans une femme comme dans un homme, et qu'il maîtrise, conduit et dirige tout l'individu dans le physique comme dans le moral : tout cela est prouvé (N° XLI) : quant aux règles, elles seroient, à ce compte, une sorte de purgation ou d'excrétion en tout semblable aux autres, et destinée à chasser du corps quelque humeur surabondante, mêlée au sang, et dont la présence nuiroit à l'individu. Les règles seroient l'effet de la cachexie séminale, et leurs accès ou périodes une crise d'une fièvre particulière. Les anciens le pensoient ainsi, et les petites épreuves des modernes sur cette matière ne détruisent point l'opinion ancienne, ou du moins elles n'en ont prouvé que l'abus et l'excès. Les anciens avoient cru trouver quelque chose de venimeux dans le sang menstruel, et ils craignoient et respectoient les émanations ou la transpiration d'une femme ayant actuellement

ses règles. Les modernes ont fait quelques épreuves contre l'existence de ce venin : il n'en est pas moins vrai que plusieurs femmes répandent, ayant leurs règles, une odeur très-remarquable et fort différente de celle qu'elles répandent en d'autres temps. Le sang des règles à une odeur bien plus forte que celui de l'hémorrhagie du nez dans le même sujet : les bons accoucheurs s'orientent par l'odorat sur les qualités du sang menstruel, et ils le jugent plus ou moins naturel, et plus ou moins laiteux dans les couches. Ils sont accoutumés à juger les humeurs plus ou moins sanguines, dont leurs doigts se teignent dans les femmes qu'ils visitent. Je vis, étant bien jeune médecin, une demoiselle qui, venant d'accoucher sans me mettre de la confidence, en imposoit à mon inexpérience, m'annonçant qu'elle avoit eu une perte ou une surabondance de règles : je la traitois en conséquence de son dire : mais elle ne put en imposer à sa mère, qui prononça que les chauffoirs n'avoient pas l'odeur des règles ordinaires de sa fille, et qu'il y avoit quelque chose de laiteux. Deux jours suffirent pour vérifier la chose, et pour m'orienter. J'ai vu une femme qui, dans le temps de ses règles, cailloit le lait qu'on lui servoit, pourvu qu'elle l'exposât pendant quelque temps à son atmosphère.

LI. Il y a quelque chose de caché ; il y a une grande quantité d'émanations invisibles dans l'excrétion menstruelle réduite par les médecins hydrauliciens à une manière d'écoulement forcé, et qui n'a, suivant eux, d'autre cause que la pléthore de bon sang, et d'autre destination que celle de la diminuer. Il paroît plus conforme aux lois de la nature de comparer cette excrétion à toutes les autres, comme je l'ai fait il y a long-temps. Il y a aussi tout lieu de croire que, lorsque l'action vitale fait tant que de préparer et de façonner, pour ainsi dire, une perte de sang, c'est pour mettre dehors quelque partie excrémentitielle. On convient que le sang se purge par diverses excrétions, et, pour ainsi parler, en se décomposant : il peut de même se purger en perdant une partie de lui-même, avec l'humeur étrangère qu'il entraîne. On sait que le poison du serpent *hémorrhoïs* a la propriété de procurer des pertes de sang par tous les vaisseaux : cette agitation extraordinaire n'a d'autre but du côté de la nature, que le changement et l'expulsion du poison : c'est aussi ce qu'on peut dire du scorbut ; ainsi les règles des femmes sont excitées par une surabondance d'esprit séminal, qui se joint au jeu de la matrice. Je l'ai déjà dit (Nº XLIX) : cet effort est un vrai mouvement fiévreux, marqué par son rithme du pouls, et suivi ou calmé par la crise qui est l'évacuation sanguine. Il est aisé d'apercevoir, en pareille circonstance, que, dans beaucoup de femmes, tous les couloirs se mettent de la partie, et qu'ils regorgent d'humeurs excrémentitielles, qui se joignent à l'*aura seminalis*, et qui échappent par les routes que cet *aura* fait ouvrir. Cette abondance d'humeur complète les règles qu'on appelle *maladies* dans quelques provinces. Je ne saurois compter le nombre des jeunes

filles qui, à l'apparition de leurs premières règles, de même que les femmes réglées depuis long-temps, se couvrent vers les cuisses et dans d'autres parties du corps, d'éruptions dartreuses, érysipélateuses, muqueuses; en un mot, les règles font une vraie dépuration des humeurs.

LII. Les accès d'orgasme amoureux auxquels sont sujettes les femelles des animaux, occasionnent un prurit, un engorgement, un gonflement considérable des parties, qui laissent échapper du sang avec des liqueurs blanches : ce flux est marqué par tous les signes d'une sensibilité fiévreuse : on diroit que c'est un abcès qui crève. La chaleur, la fièvre, au moins dominante dans la partie affectée, l'érétisme, le spasme, joints à la surabondance et au bouillonnement de la liqueur séminale, concourent à cette érection et à l'évacuation muqueuse et sanguine. Ce travail rappelle à merveille les règles des femmes : les premières des jeunes filles sont surtout très-approchantes quelquefois de l'évacuation d'une sorte d'abcès. Il seroit curieux de voir les hydrauliciens appliquer à ces sortes de scènes, souvent très-douloureuses, leurs belles découvertes sur la pléthore, la dilatation des vaisseaux, leur position perpendiculaire, le poids de la colonne du sang. On pourroit aussi demander à quelques modernes, s'ils croient que la perte de sang qui, dans les chiennes, par exemple, imite les règles des femmes, est d'un bien bon sang, sans virulence, sans une surabondance d'esprit séminal plus ou moins exalté. Mais j'ai parlé il y a long-temps (1) de cette fonction de la matrice et de ses pareilles, dues à l'activité du genre nerveux, à un surcroît ou un accès de sensibilité générale et locale qui caractérise tout travail glanduleux, et tout labeur excrétoire. Ici nous considérons l'objet particulier des règles du côté du bouillonnement, du picotement, et de la surabondance des humeurs, surtout de l'esprit séminal qui produit, dans la matrice et dans tout le genre vasculeux, des effets qui imitent ceux que produit le venin du serpent *hemorrhoüs*. Vous observerez dans toutes les hémorrhagies des deux sexes, et non moins évidemment que dans celles de la matrice, un travail fiévreux et préparatoire, un bouleversement des fonctions naturelles, une agitation considérable de la part du système vital; et vous ne douterez point, si vous suivez exactement l'histoire et tous les phénomènes des hémorrhagies, que le sang qui se répand n'emporte avec lui quelque humeur combinée dans la masse entière, ou bien siégeant particulièrement dans la partie qui est le sujet de l'hémorrhagie; il y a, outre l'esprit séminal qui préside aux hémorrhagies de la puberté, d'autres humeurs qui excitent aussi des pertes de sang. Enfin, vous verrez avec surprise (pour le dire en passant) combien les anatomistes sont restés en arrière sur un objet qui étoit entièrement de leur ressort. Ils avoient à observer, dans les ouvertures des corps morts avec des hémorrhagies, par quel mécanisme l'hémorrhagie s'étoit faite, quels changemens avoient soufferts les parties d'où le sang sortoit. Morgagni n'a rien défini

(1) Recherches sur les glandes.

sur cette question. Ceux qui l'avoient précédé n'en savoient pas davantage. J'annonce pourtant qu'il y a des vérités anatomiques à découvrir sur cet objet, et qu'en un mot ceux qui croient bonnement que l'hémorrhagie par cause interne et à la suite de la fièvre *hémorrhagique* (telle que la fièvre hémorrhoïdale, par exemple, ou la fièvre de l'hémoptisie ou autres) n'est due qu'à une pure et simple déchirure des vaisseaux, se trompent parfaitement. Il est enfin permis de prendre pour certain, qu'une hémorrhagie naturelle n'est jamais de sang parfaitement pur, et qu'elle dispose les parties par où elle se fait de manière à laisser des traces d'une humeur autre que le sang. Cela se prouve aussi par la raison que les pertes cessant, ou ne se faisant qu'à moitié, les traces de l'humeur qui s'évacuoit avec le sang paroissent sensiblement dans les parties. J'ai vu, entre autres, un jeune pubère toujours disposé à l'hémorrhagie du nez, laquelle ne venoit jamais qu'incomplétement : chaque mois, ou environ, l'hémorrhagie se montrant sans se compléter, il survenoit une grosseur, tantôt aux glandes du col, tantôt à la peau, à la jambe, aux bras ; et ces grosseurs, qui étoient de vraies concrétions lymphatiques, restoient de manière qu'on pouvoit, par leur nombre, calculer celui des hémorrhagies. Ce jeune homme mourut hydropique, et complétement tuberculeux de partout. Ce que j'eus lieu d'observer dans le traitement, où les saignées ne furent point épargnées, me conduit naturellement à faire remarquer aux praticiens qu'ils peuvent se tromper s'ils croient que les saignées ou hémorrhagies artificielles peuvent suppléer en tout aux naturelles. Ils verront celles-ci lorsqu'elles viennent, par exemple, du nez, avec force et décision, empêcher l'engorgement des glandes que les saignées ne font que développer : ils verront qu'une hémorrhagie naturelle suspendue, est souvent suivie de dartres, de divers flux séreux auxquels l'hémorrhagie suppléoit, au lieu que les saignées ne font souvent qu'aggraver les dartres et les autres flux.

LIII. Passons à d'autres cachexies : la graisseuse ou huileuse, et l'aqueuse ou séreuse. La première, c'est-à-dire la surabondance de la graisse dans le corps vivant, se présente sous deux principaux aspects : 1°. lorsqu'elle s'établit, lorsque la graisse prend le dessus de manière à imprimer dans le sujet où cette révolution arrive le caractère de gras et de replet ; 2°. lorsqu'elle se détruit, lorsque la graisse figée se dissipe, et qu'il lui arrive une révolution vulgairement comprise sous le nom de *gras fondu* dans la maréchallerie. Qu'on dise tant qu'on voudra que la graisse n'est autre chose que la portion huileuse des alimens figée par un acide, et cela parce qu'il y a des acides qui figent certaines huiles ; ce n'est pas ce dont il s'agit parmi nous. Les anatomistes ont fort bien démontré que la graisse ne se forme pas ordinairement dans toutes les portions du système du cerveau ni de ses prolongemens nerveux, non plus que dans les ligamens et les tendons. Ces parties, que les anciens appeloient *spermatiques*, n'aiment point la graisse : elle est aussi bannie du système des viscères parenchymateux, tels

que l'intérieur du foie, de la rate, du poumon et du tissu intermédiaire et cortical des reins et des glandes, qui aiment pourtant à croître dans des lieux graisseux. Il y a donc des endroits du corps particulièrement propres à ces amas de graisse plus ou moins surabondans. Il y a des organes qui leur sont destinés; il y a une disposition particulière du tissu cellulaire qui appelle, qui forme, qui contient la graisse. L'intérieur des os en est rempli; car la moelle n'est que de la graisse en effet. Il s'agiroit, pour les anatomistes, de distinguer l'espèce et la structure du tissu dans lequel la graisse s'assemble : ils ont tenté la résolution de ce problème, mais inutilement. L'histoire des glandes sécrétoires graisseuses ne dura point : ainsi l'on n'est pas éclairé sur cet objet, malgré les travaux de beaucoup d'anatomistes. Mais il est assez généralement convenu parmi eux que la graisse a ses cellules, ses vésicules, ses vaisseaux, et qu'elle circule et s'agite sans cesse dans ses réservoirs, dans ces amas, que la chaleur de la vie liquéfie, et que la mort glace et fige au point d'en faire des masses qui ont l'air de suif figé et d'un corps ci-devant liquide et glacé par le froid, ainsi que cela arrive, par exemple, à l'eau. Ces assertions sont avouées, quoiqu'il ne paroisse point aisé de déterminer si c'est uniquement au degré de chaleur de la vie que la graisse doit son mouvement, si elle est passive et seulement soumise à cet agent général qui cause le froid et le chaud, qui fige ou liquéfie les liqueurs de l'atmosphère. En effet, cette chaleur dure souvent après la mort, fort peu éloignée de son degré naturel, et cependant les amas graisseux dont on vient de parler, se forment dès que la sensibilité vitale abandonne son sujet. Ce n'est point une chose aisée dans les ouvertures des animaux encore vivans, de saisir le moment précis où la graisse du cœur, par exemple, se fige, ou va se figer : je le déclare pour y avoir regardé de très-près, et pour n'y avoir rien pu découvrir de bien déterminé. Le mieux est de s'en tenir à penser que ces masses et concrétions graisseuses qui ne semblent que de la graisse figée, comme dans un vase exposé au froid de l'atmosphère, ne sont en effet qu'un composé de membranes particulièrement repliées, qui se ressentent de la motitation de la vie, et concourent à l'agitation de la graisse non moins efficacement que la chaleur. La graisse a aussi sa petite vie; elle la conserve même dans ces animaux qui, pendant l'hiver, semblent glacés. Il faut dire un mot de sa circulation prétendue. Cette expression est trop vague : elle suppose que la graisse, ainsi que le sang dans ses vaisseaux, est constamment et continuellement poussée des artères aux veines, et qu'elle participe à la force du cœur. J'ai peine à le croire; c'est précisément comme si on me disoit que la bile de la vésicule du fiel circule. Non, elle s'arrête, elle croupit, elle s'agite, elle sort au besoin de la poche qui la contient, et dans laquelle pourtant elle demeure animée à sa manière; il en est de même de la graisse. Si les anatomistes n'ont voulu dire que cela, il est aisé d'être d'accord avec eux. Le mot de circulation, qu'ils ont adopté, peut emporter une autre idée. Il n'en est pas moins vrai que la graisse fume, pour ainsi

dire, et qu'elle transpire sans cesse, qu'elle pénètre à la manière des émanations dont j'ai parlé (Nº XXXIII), tout le tissu qui avoisine ses réservoirs, et aussi qu'elle demeure en dépôt pour servir aux besoins de la nature, à l'empire de laquelle elle est soumise. Voilà un double emploi ou un double usage de la graisse dont nous reparlerons.

LIV. Occupons-nous d'abord de la manière dont elle croît et augmente quelquefois exorbitamment, avec une surabondance très-marquée. Voilà un phénomène dont nous ne connoissons ni la cause, ni le dessein, s'il y en a quelqu'un dans cette espèce de pléthore. Il faut se borner à la prendre sur le pied d'une sorte d'incommodité ou de maladie dont on ne peut que suivre les progrès et quelques effets. Elle se montre et s'accumule quelquefois tout d'un coup, et par une révolution prompte, dont le mécanisme échappe à nos connoissances. J'ai, une fois seulement, trouvé une maladie, la fièvre de vingt-un jours, dont la crise principale fut une monstrueuse poussée de graisse : c'étoit dans une jeune fille qui avoit eu ses règles depuis peu de temps. J'ai vu et suivi trois jeunes filles, toutes les trois devenues épileptiques à l'âge de la puberté ; chaque attaque, pour ainsi dire, les engraissoit et les fortifioit au point qu'elles devinrent colossales, *hommasses*, si grasses, si pleines de sucs graisseux, qu'elles faisoient peur à voir. On le sait, la croissance et l'extension du corps en tout sens, est un phénomène qui suit souvent les maladies ; mais la cachexie graisseuse arrive communément avec plus de lenteur que dans les filles dont je viens de parler, et elle n'est pas toujours de durée : c'est un amas passager : il y a même des convalescences caractérisées par un amas de mauvaise graisse. L'âge où la bonne graisse se forme, est communément l'enfance, puis le déclin de l'âge viril dans les hommes, et la fin des règles dans les femmes. Tout dépend aussi du tempérament, de la constitution particulière : d'ailleurs, quoiqu'il soit vrai de dire que les eunuques engraissent plus que les autres hommes, ce qui fait penser que la cachexie séminale s'oppose à la graisseuse, on voit cependant de très-bons mâles prodigieusement gras, de même qu'on en voit de cette même constitution dont les passions sont très-vives, l'esprit fort délié, les sens très-délicats, l'âme et le cœur fort élevés ; je ne sais pourquoi on croit communément le contraire. Il faut en dire autant des gros mangeurs, qui ne deviennent pas toujours gras, et qui, au contraire, demeurent quelquefois très-maigres. Il n'est pas vrai, dis-je, que les hommes et les femmes dans lesquels la graisse domine, soient constamment les plus gros mangeurs. Enfin, il n'est pas vrai que les gens gras soient toujours les plus portés à l'assoupissement, aux maladies soporeuses. J'en ai vu un monstrueusement gras, arriver à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans avoir jamais essuyé d'autre maladie que la surabondance de sa graisse, dans laquelle il tomba pendant la révolution de l'âge viril, après avoir été très-maigre dans sa jeunesse.

LV. Encore une fois, on ne sait à quoi tient la disposition à la

surabondance graisseuse, quoiqu'on sache l'amener, pour ainsi dire, à volonté dans quelques animaux domestiques : on les renferme dans l'obscurité ; on leur crève les yeux, comme si la vue et le mouvement s'opposoient également à la formation de la graisse, et comme si le déplaisir de la prison où l'on renferme ces animaux, les portoit au sommeil et les tournoit à la graisse. La castration est encore un moyen connu pour engraisser la volaille, les cochons et les veaux, qu'on saigne souvent pour le même objet, afin que la cachexie graisseuse prenne le dessus sur la sanguine. On fait plus dans quelques-uns de ces animaux ; on les nourrit ; on les remplit et on les *guède* par force. C'est ainsi que les bonnes ménagères empâtent leurs oies dans nos provinces ; elles leur remplissent deux ou trois fois par jour le jabot de pâte et de grain ; ce sac acquiert une étendue énorme ; il devient si lourd qu'il emporte tout le reste du corps par son poids : il rend l'animal immobile et désormais occupé uniquement à digérer passivement, à devenir un être approchant du végétal, sans autre force que celle de l'action vitale et digestive. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces animaux qu'on nourrit par force, et qu'on engraisse malgré eux, s'accoutument et se plaisent à cet *avalement* paresseux et passif. Tout leur sentiment est concentré dans celui de l'estomac : le désir de la conservation ou de la digestion a éteint tous les autres : ainsi (on peut le dire à la honte de l'humanité) quelques gourmands passionnés pour la table et pour le manger, s'engraissent et se nourrissent passivement, par habitude ; ils ont accoutumé leur estomac à digérer sans cesse. Il ne leur manqueroit, pour assoupir leur goût, que d'être *guèdes* et *pâturés* par une main habile. Peut-être s'en trouveroit-il parmi eux qui, à ces conditions, renonceroient au sens de la vue et à tous les autres, même à la liberté. Il y a cependant des hommes de cette espèce grasse et mangeuse, qui annoncent très-bien les inconvéniens de leur état ; mais ils ne peuvent contenir leur passion, dont ils prévoient à merveille les suites : la raison se tait vis-à-vis d'un accès de sentiment : celui de la digestion et de la faim est un des plus difficiles à contenir : il prend souvent un ton de passion indélébile ; au reste, un phénomène remarquable de ces animaux ainsi engraissés, est la grosseur et la blancheur qu'acquiert leur foie. La cachexie graisseuse a vaincu la bilieuse : la bile a perdu sa séve et sa vivacité : la graisse n'auroit pas pris le dessus si la bile avoit dominé. Cette liqueur paroît au moins aussi opposée à la graisse que la liqueur spermatique : ces considérations mériteroient l'attention de ceux qui ont prétendu que la graisse est faite pour fournir un des matériaux de la bile, et qui ont suivi le sang, s'engraissant dans les rameaux de la veine-porte aux dépens de l'épiploon et des autres viscères abdominaux.

LVI. Les opérations pour engraisser les animaux domestiques réussissent en automne d'autant mieux, que cette saison est celle que la nature a affectée au domaine de la graisse. On voit le gibier engraissé en peu d'heures : les chasseurs savent vous dire qu'il sera plus gras aujourd'hui qu'hier. Une journée un peu sombre,

un brouillard épais, rendent les grives des Pyrénées, qui ne valoient rien la veille, plus délicieuses que Lucullus ne pouvoit les manger : il eût envié le sort de ces gourmands (nommés *truquetaulés*), qui sont à la recherche de ces oiseaux engraissés du soir au matin. La transpiration retenue semble se changer en graisse, et l'air rafraîchi la laisse mieux germer que le temps chaud. On pourroit dire aussi que l'augmentation de la graisse, en automne, est due à une sorte de prévoyance de la nature, qui met en dépôt de quoi concentrer la chaleur et conserver le jeu des fonctions pendant l'hiver; de quoi réparer le défaut d'alimens à craindre en ce temps-là. Cela se vérifie surtout dans les animaux qui se terrent et qui passent l'hiver à dormir ou à être dans un état pareil à cet assoupissement qui gagne les gros mangeurs après leurs repas. On sait que ces animaux se réveillent au printemps beaucoup plus maigres que lorsqu'ils s'étoient endormis en automne; ce qui prouve que la graisse a servi à leur subsistance pendant la saison du sommeil. L'action vitale, conservatrice et sensible, n'a donc pas perdu ses droits sur le corps graisseux, quelque éloigné qu'il paroisse des divers centres du mouvement d'où partent les principaux instrumens de l'animalité. Le repompement de la graisse se fait d'une manière graduée et proportionnée aux besoins de l'individu : il est même probable, ou plutôt démontré, que le sentiment de la nature, qui veille à la distribution et au reflux de la graisse, suivant le besoin, préside aussi à la formation et à l'accumulation de la graisse par un instinct fondé sur le besoin, par une sensation particulière qui peut devenir excessive comme toutes les autres. La collection de la graisse seroit, à ce compte, une sorte de débauche ou d'erreur de la nature dans les sujets qui ne doivent pas manquer de nourriture : ce seroit un faux jugement de l'archée ou de l'âme conservatrice, suivant l'opinion de Stahl; mais ces idées relevées ne sont pas faites pour plaire à tout le monde. Convenons d'ailleurs que la formation de la graisse paroît avoir tant de rapport avec celle des amas huileux et résineux dans les végétaux, que cette fonction des animaux les met tout à côté des plantes. C'est un des *latus* par lesquels les deux règnes se touchent. La formation et l'accroissement des sucs huileux se faisant dans les végétaux par une opération approchante des opérations purement chimiques et non animées (quoiqu'on ne puisse refuser aux plantes une disposition particulière à choisir ce qui leur convient), on pourroit soutenir que la collection de la graisse se fait de même dans les animaux. C'est aux chimistes à s'occuper de cette espèce de mécanisme, qui peut être de leur domaine, et qui les rapproche des lois du corps vivant végétal, et même sensible ou animal. On ne risque pas d'être démenti en avançant qu'ils ne sont pas jusqu'ici arrivés plus près du but que ceux qui, bannissant du corps vivant toute opération corporelle, chargeroient, comme nous venons de l'indiquer, le principe sensible de toute la manœuvre et de toute l'économie qui concernent le corps graisseux.

LVII. Quoi qu'il en soit, il est certain que les amas de graisse

diminuent dans le corps vivant avec économie, graduellement et à proportion du besoin qu'éprouvent les individus privés de la fonction digestive de l'estomac : cette fonction se transporte, pour ainsi dire, dans le corps graisseux, et y fait son travail, ainsi que la fonction productrice du lait, passe de la matrice aux mammelles (N° LII). C'est une des manières dont le corps graisseux se vide et se défait du fardeau dont il étoit chargé, dans les animaux qui ne mangent point en hiver. On peut le demander d'après cette observation : est-il donc si raisonnable qu'on le pense, de forcer au mouvement, et de priver le plus qu'il est possible du sommeil ceux qui sont sensiblement affectés de la cachexie graisseuse? Le jeûne prolongé, avec du repos et du sommeil, ne produiroit-il pas des effets approchans de ceux qui se passent dans les animaux qui se terrent pendant les temps froids, et qui se renferment dans un degré modéré de chaleur, tandis qu'on affecte d'exposer au plus grand froid, les hommes très-gras qu'on voudroit maigrir? Est-il prudent de leur faire boire abondamment des liqueurs rafraîchissantes, tandis qu'on ne doit point ignorer que la transpiration aqueuse, retenue par le froid extérieur, paroît se changer en graisse (N° LIII)? Passons à une manière de maigrir différente de celle qui dépend du défaut d'occupation de la part de l'estomac : c'est l'effet des maladies. La graissse se détruit ordinairement dans le cours de leurs révolutions, pendant leurs évacuations, et quelquefois même sans qu'elles paroissent bien considérables : pourquoi y a-t-il dans cette expulsion et destruction de la graisse, quelque vue particulière de la part de la nature conservatrice? Ou bien la diminution de la graisse n'est-elle qu'un effet nécessaire, et la suite pure et simple du dégorgement des vaisseaux? Le parti des mécaniciens est sans doute trop tôt pris vis-à-vis de la résolution de ces problèmes. Je les ai vus autrefois résoudre par le professeur Fizes; il avoit adopté à Montpellier, et il soutenoit à sa façon le système de Vieussens, qui a eu depuis tant de vogue sous des noms empruntés, et dont on ne peut cependant refuser la création et la publication aux professeurs de cette célèbre école. Fizes, en expliquant les problèmes dont il vient d'être question, ne cessoit de nous parler du *principe vital,* auquel il prétendoit que la fièvre et ses suites sont directement opposées. *Febris principio vitali directe opposita :* notre professeur l'a répété cent fois; il l'a imprimé dans toutes les occasions qui se sont présentées. Il ne manquoit pas de dire que la diminution de la graisse, portée à un certain point, est ainsi que la fièvre opposée au principe vital. Il nous permettoit quelques demandes, et nous lui en faisions pour nous instruire. Nous lui demandions comment la formation naturelle de la graisse étant l'ouvrage du principe vital, la diminution de la même graisse, quelquefois favorable, est pourtant opposée à ce même principe; comment l'excès de la graisse, produite par ce principe et sa diminution excessive à laquelle il préside aussi, lui étoit pourtant directement opposée. Nous demandions de proche en proche, pourquoi ce principe créateur de toute action dans le

corps, et créateur d'une fièvre quelquefois salutaire, procuroit aussi la fièvre destructive de la vie. Nous demandions enfin, ce que c'est que ce principe vital qui opère le blanc et le noir, qui préside à ce qui lui est opposé comme à ce qui est nécessaire à son existence? Fizes nous en donnoit plusieurs définitions, mais toutes obscures, n'apprenant rien; c'étoit des vaisseaux engorgés ou libres, des sucs épais ou dissous, des lois d'hydraulique et de mécanique; en un mot, nous crûmes découvrir que ce que Fizes nous enseignoit n'étoit (ainsi que le *vis vitæ* d'un autre école mécanicienne) qu'une suite d'énoncés embarrassés, inintelligibles, faux, et paroissant imaginés pour ne pas user du langage connu aux médecins, pour ne pas prononcer le mot de *nature*, sacré chez les anciens, ni celui d'*âme conservatrice*, sacré chez les animistes, que notre professeur n'aimoit point, non plus que les helmontiens. Sauvages, ennemi des mécaniciens et animiste décidé, avoit toujours, ainsi que Stahl, recours à l'âme raisonnable, qu'il mettoit à la place de la *nature* et de l'*archée :* ses énoncés étoient plus clairs, plus francs, moins entortillés que ceux de Fizes. Lamure et Venel savent que notre sensibilité et mobilité, inhérentes à l'élément de l'animalité, et éclairées ou enrichies dans l'homme par la présence de l'âme spirituelle et immortelle, prit naissance des disputes de Fizes et de Sauvages. Notre système fut trouvé plus simple et plus naturel que celui de nos professeurs; nous l'avons vu reparoître depuis nos premiers essais sous le nom d'*irritabilité ;* dénomination sur laquelle peu de gens bien éclairés ont pris le change. Le système de Fizes paroissoit être dans l'oubli; le nom de *principe vital* commençoit à vieillir; mais il vient de prendre un nouvel éclat entre les mains d'un successeur de Fizes. M. Barthez, s'élevant bien au-dessus de son devancier, n'a retenu que son expression. Il n'est point mécanicien comme Fizes, mais il le suit dans le dégoût qu'il avoit pour la *nature des anciens*, pour l'*archée*, pour l'*âme* des stahliens, et peut-être pour la *sensibilité* et la *mobilité vitale*. Ainsi le *principe vital* n'est plus la mécanique du corps dépendante de sa structure : il n'est point la nature, il n'est point l'âme, il n'est point la sensibilité de l'élément animal : comment et en quoi en diffère-t-il? Ce sera à MM. Lamure et Venel, et ensuite à M. Fouquet, qui s'est déclaré ouvertement pour la sensibilité, à éclaircir ce qui peut avoir trait à cette question. Je me contente de les interpeller en passant; ils diront s'il n'est pas vrai que nous faisions jouer à la sensibilité le même rôle qu'on attribue aujourd'hui au *principe vital*, si ce n'étoit pas depuis Fizes et Sauvages la doctrine ordinaire de Montpellier, à laquelle on doit féliciter des savans étrangers de s'être attachés. Il peut y en avoir parmi eux qui aient imaginé cette doctrine, et nous pouvons assurer que cette idée doit leur faire honneur. Qu'ils soient Esclavons, Vandales, Danois ou Russes, peu doit importer à ceux de Montpellier, où l'on est accoutumé depuis tant de siècles à l'étude et à la discussion de toutes les opinions de médecine, originairement arrivées dans cette université et dans celle de Paris, par la voie des Grecs, des Arabes et des

Juifs. Quelques modernes s'y étant placés entre les anciens, entre les mécaniciens et les stahliens, y cultivent encore leur doctrine. Quoi qu'il en soit, le problème de la diminution de la graisse, dans les maladies, n'est pas encore bien éclairci.

LVIII. Nous retrouvons la graisse dans la matière des évacuations, dans les urines, les excrémens du ventre, et même dans les crachats et les sueurs. La graisse ayant d'abord pris le dessus, et venant ensuite à se fondre, elle inonde tout, par manière de colliquation, sans cependant reprendre la disposition qu'elle avoit à se figer; elle se perd, un peu dénaturée, et mêlée à quelque autre substance. Ce seroit aux chimistes à déterminer cette opération (de la fonte et de la colliquation de la graisse), directement contraire à sa formation et à sa collection. Un autre objet digne de leur curiosité, et dans lequel notre organisme ne paroît pas tout expliquer, est la reproduction subite de la graisse dans les convalescences des gens gras, qui, parvenus, après une maladie, à n'avoir que la peau et les os, redeviennent en peu de temps non moins fournis de graisse qu'ils l'étoient avant leur maladie. Elle n'a pu, non plus que les effets des remèdes, empêcher la rechute de la cachexie graisseuse; ce qui indique que cette cachexie tient radicalement au tempérament, à une disposition indélébile, à l'action de quelque organe particulier, à l'intention de la partie sensible, qui cherche et préfère dans les alimens les matériaux de la graisse, etc. Je ne sais si on m'a trompé lorsqu'on m'a dit que Cheine, médecin anglois, qui étoit très-gros et très-chargé de graisse, savoit se maigrir par des remèdes, mais seulement pour un temps; il ne put jamais éviter de tomber dans la disposition excessive à la graisse qui lui étoit naturelle. On voit tous les jours faire des essais par des personnes chargées de graisse. Je n'en conseille aucun, n'ayant rien vu à cet égard qui ne fût plus nuisible que profitable. Un des grands abus de la chimie seroit, en pareil cas, d'essayer des drogues dirigées d'après les idées sur la formation chimique de la graisse. Si, comme je le disois (N° LIV), on alloit prendre pour principe que la graisse n'est que de l'huile figée par un acide, et partir de ce principe pour faire des essais de drogues réputées propres à détruire cette union, j'ose avancer qu'on trouveroit des obstacles insurmontables. Il faut attendre qu'un hasard heureux nous éclaire.

LIX. M. Bourgelat, célèbre hippiatre de notre siècle, prétend que la maladie nommée *gras fondu*, dans les chevaux, n'est autre chose qu'une inflammation d'entrailles, avec des évacuations purement glaireuses et muqueuses. Cependant nous connoissons (N° LVIII) des excrémens gras et des urines graisseuses et huileuses. L'octogénaire monstrueusement gras dont j'ai parlé (N° LIII) finit par un dévoiement colliquatif qui paroissoit graisseux et huileux: il mourut comme un squelette, couvert d'une peau si ample, qu'elle faisoit, en la repliant, le tour de chaque membre. Il y a toute apparence que les chevaux sont sujets à de pareilles fontes, qui seroient leur gras fondu. Une dyssenterie amène sans doute des évacuations

glaireuses et muqueuses; mais il peut se mêler aux glaires et au sang des sucs gras et huileux, surtout lorsque la colliquation se met de la partie. Hippocrate connoissoit les excrémens gras et les urines huileuses. Nous les distinguons journellement, du moins quant aux excrémens du ventre; et ils sont toujours d'un assez mauvais augure. J'avoue cependant qu'il peut rester quelques doutes à cet égard. L'air huileux, luisant, gras, dont nous jugeons à l'œil, n'est pas suffisant pour assurer que ce que nous apercevons est de la graisse pure et coulante. Il faudroit savoir si elle est inflammable, si elle tache les étoffes de laine, si elle se fige au froid : je n'en ai point fait l'épreuve. Il y a eu de grandes disputes sur les urines huileuses et grasses dans les vieilles écoles : tout cela ne nous a pas parfaitement instruits. Peut-être la graisse ne sort-elle jamais que mêlée, que combinée avec quelque autre corps, et en manière de savon, comme disent les chimistes. C'est à eux à faire des recherches sur ces objets, et à bien déterminer ce que c'est enfin que ces matières grasses, sébacées, huileuses, qui se trouvent dans les divers excrémens. Les chirurgiens en rencontrent souvent dans certaines tumeurs, dans les plaies et les fistules des parties graisseuses; ils n'en trouvent point dans le tissu des cicatrices où l'organe graisseux est détruit. Il me semble avoir vu couler de la graisse de certaines ouvertures fistuleuses : j'ai cru la voir suinter sur des corps extrêmement gras, sur le dos et les autres parties des cochons, par de petites déchirures de la peau. Les glandes du croupion des canards, et autres oiseaux aquatiques, celles de la tête des poissons, contiennent une humeur grasse, et je crois inflammable. Il demeure toujours certain que le corps graisseux fournit à toutes les parties, à toutes les fibres, une rosée huileuse qui les préserve de la concrétion, et qui se mêle singulièrement avec la rosée aqueuse de la transpiration, et autres (N° XXXIII). Elle fournit aussi, dans bien des cas, une partie de la nourriture, et la portion de graisse qui va s'incorporer au sang, et s'y combiner, comme dans les évacuations grasses, avec un fond de glaires ou de suc muqueux, qui est toujours la base du sang. On pourroit dire qu'on trouve quelquefois du sang gras et du sang maigre, apparemment suivant que la cachexie graisseuse a gagné plus ou moins cette liqueur rouge. Il faudroit savoir aussi si le sang qui paroît gras est plus ou moins inflammable que celui qui paroît maigre.

LX. J'ai déjà parlé de la cachexie aqueuse ou séreuse (N° XXXIV). J'ai emprunté son nom pour le donner à toutes les autres surabondances d'humeurs. Ce n'est pas une petite affaire que de déterminer à quel point commence dans le sang, et dans toutes les autres liqueurs, la surabondance d'eau. Tout le corps n'est qu'une fumée aqueuse infiltrée dans une substance spongieuse (N° XXXIX). La proportion des parties constituantes du sang qui nagent dans une certaine quantité de sérosité, n'a pu jusqu'ici être saisie. On reste, à cet égard, dans le vague, comme sur beaucoup d'autres objets. Ce seroit à ces limites que commenceroit l'empire de l'ana-

lyse chimique, qui n'a pas encore appris quelle est la quantité d'eau nécessaire à chaque partie aliquote du sang. On ignore de même quelle est la quantité d'eau dans quoi ces parties doivent nager, pour qu'il en résulte un tout bien proportionné. J'en ai dit mon avis ailleurs (1). Cela regarde la grande affaire des liqueurs épaisses, divisées, dissoutes, délayées; dénominations trop vagues, trop indécises, et par conséquent trop répétées. La cachexie aqueuse se joint souvent à la muqueuse (N° XXXIII); elles ne semblent différer que du plus au moins; elles siégent principalement dans le tissu cellulaire, qui quelquefois acquiert une énorme étendue. Ces expansions jouent, pour ainsi dire, la graisse. On les voit être la suite d'une suspension prompte de la transpiration, surtout de celle qui, vers le point du jour, plus qu'à toute autre heure, sort à flots, comme Sanctorius le savoit. Je compte huit ou dix sujets qui, se trouvant exposés à la fraîcheur et aux variations subites de l'air, à cette heure précisément, devinrent généralement bouffis et d'une grosseur énorme. Une stricture des entrailles un peu continuée, comme dans les attaques de vermine, amène aussi ces bouffissures; ce que les observations journalières prouvent. Les obstructions des viscères, la grossesse, les reliquats des maladies de la peau, sont souvent suivies d'engorgemens aqueux du tissu cellulaire, dans sa totalité ou dans ses diverses portions. Ce sont des faits connus des moins expérimentés en médecine. Il y a dans tous ces phénomènes quelque chose de simple et de mécanique : je veux dire que le torrent des humeurs aqueuses, arrêté vers la surface de la peau, ou dans les parties intérieures, se détermine tout naturellement vers le tissu spongieux, aisément gonflé par ces humeurs égarées. Nos diverses poches du tissu cellulaire (2) servent à expliquer ces phénomènes. D'ailleurs les compressions des vaisseaux lymphatiques, les déchirures ou meurtrissures des petits vaisseaux, trouvent ici leur application. On ne peut disputer aux mécaniciens anatomistes d'être, sur ces objets, en possession de donner des explications assez lumineuses et fondées sur la position des parties. Les compressions, le poids du corps, ses diverses positions, tous ces agens corporels et mécaniques, trouvent souvent leur usage dans l'histoire des hydropisies universelles ou locales.

LXI. Mais il y a sur cette matière des vérités essentielles à savoir, et que la médecine mécanique néglige un peu trop : elle a pour usage de déguiser et même de nier des observations qui ne cadrent pas avec ses principes. C'est, par exemple, une vérité d'expérience médicinale, que la tête doit être, suivant l'expression des anciens, regardée comme la métropole de la pituite, que le cerveau est le plus aqueux, le plus humide des viscères; et que de cette partie supérieure, regardée même par quelques anatomistes modernes comme un amas de bouillie, les sérosités se précipitent plus ou moins sensiblement sur les divers organes. Fernel faisoit ainsi voyager l'humeur goutteuse. L'histoire des maladies démontre ces

(1) *Voyez* ci-dessus, cinquième Partie.

(2) Recherches sur le tissu muqueux.

transports. Il est encore démontré aux médecins connoisseurs que ces amas ou flux extérieurs d'eau surabondante ne supposent pas toujours un relâchement total; mais, au contraire, quelque stricture intérieure par les efforts de laquelle les humeurs sont activement portées vers les lieux où elles s'accumulent. Il est en effet des révolutions périodiques et critiques dans les hydropisies les plus considérables, et qui, au premier coup d'œil, semblent les plus passives, les moins soumises à la direction des forces sensibles et motrices. J'ai vu des hydropisies du tissu cellulaire qui sembloient les plus apathiques et les plus molles, disparoître subitement, et être poussées comme un torrent, vers la poitrine et le ventre : j'en ai vu une universelle disparoître tout d'un coup, et porter du côté de la tête, par une vraie attaque d'épilepsie qui dissipa le gonflement. Les chirurgiens attentifs vous diront que les œdématies extérieures, et qui dominent certaines tumeurs, sont souvent l'effet du travail suppuratoire établi dans le noyau de la tumeur. Aussi tous ces gonflemens les plus considérables ont-ils quelque chose de convulsif, et dépendent-ils, en grande partie, d'une sorte d'érection des organes dont l'eau pénètre le tissu. C'est ce qui fait que les engorgemens les plus œdémateux et les plus saillans dans la superficie du corps, ne demeurent jamais aussi marqués dans le cadavre, qu'ils l'étoient dans le vivant : c'est pourquoi aussi, aux approches de la mort, et même depuis, les cavités intérieures et libres se remplissent d'eau, par un reste de la motitation vitale des parties sensibles qui font leur dernier effort. Ces observations diminuent le poids de beaucoup de remarques anatomiques, ou du moins elles militent contre l'utilité des ouvertures des corps.

LXII. Les partisans de l'autocratie stahlienne ne manquent pas de raisons pour regarder les divers dépôts des sérosités, comme des amas dirigés par la nature, afin d'éviter un mal plus pressant, ou bien pour tenir lieu de quelque excrétion, dans les cas où les organes séparatoires chaument; de manière que la cachexie muqueuse et séreuse, qui sont les plus éloignées de l'action vitale, ne s'y dérobent pourtant pas entièrement : elles sont établies et dirigées en conséquence de quelque intention différente de la nécessité purement mécanique et chimique : elles sont toujours subordonnées aux lois de l'animalité. Au moins ces sérosités, toujours plus ou moins chargées des débris des parties solides, et assez singulièrement élaborées par les forces de la vie, pour ne pouvoir être confondues avec toutes les autres liqueurs connues, sont-elles la matière principale des flux qui se font vers les parties intérieures, comme de ceux qui sont portés au dehors. Tels sont ceux qui sortent par la bouche, les aisselles, les aines, les urines, et par toute la superficie de la peau. La pituite affecte la gorge et ses appartenances; la vessie est l'émonctoire des sucs urineux; les aisselles et les aines suintent sans cesse une humeur mêlée de sucs graisseux, abondans dans ces parties : les bulbes des poils aiment à y végéter et à s'y nourrir de cette sérosité grasse

et aqueuse, dont les reflux et les refoulemens vers l'intérieur causent, ainsi que ceux de la tête et d'ailleurs, tant d'incommodités et de maladies, tant de cachexies particulières que les observateurs trouvent occasion de suivre dans leur marche. Je ne pourrois compter le nombre des fluxions que j'ai vu arriver par les dérangemens de ces couloirs, trop exposés aux excès des amateurs d'une propreté mal entendue. Je dirai pourtant, qu'occupé il y a long-temps, de ces flux et reflux dans le corps vivant de ces divers torrens qui pénètrent le tissu spongieux des parties, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, je demandois s'il est possible, s'il est vrai, et jusqu'à quel point on doit penser qu'une excrétion peut être suppléée par l'autre : s'il n'est pas au contraire naturel de croire que chaque organe est propre à l'excrétion d'une humeur particulière, et différente de tous les autres; s'il n'est pas vrai que cette humeur, affectée à un organe particulier, ne peut point s'évacuer par ailleurs (1). La sérosité pure et simple paroîtroit, dans tous les cas, faire une exception, puisqu'elle semble propre à enfiler toutes les voies. La résolution de ces problèmes et de toutes leurs branches, importeroit à la pratique, et peut revenir dans le traitement de bien des maladies. Ceux qui n'y regardent pas de si près, et qui se vantent de pouvoir enlever les crachats du poumon par la saignée, enlèvent-ils aussi l'urine dans la rétention de cette liqueur? La même question pourroit se faire au sujet de toutes les excrétions, et il seroit à craindre qu'il n'en résultât un bouleversement et un dérangement de plusieurs points de pratique regardés comme des vérités inébranlables.

LXIII. Restreignons-nous à quelques remarques au sujet de ces divers flux séreux et muqueux. Consultons encore Withof. « Chaque » animal, dit-il, a son odeur particulière, et cette odeur est diffé- » rente dans chacune de ses parties.... Il y a sept endroits remar- » quables dans l'homme, par l'odeur plus ou moins forte qui en » sort : la partie chevelue de la tête, les aisselles, les intestins, » la vessie, les voies spermatiques, les aines, les séparations des » orteils. L'odeur de toutes ces parties est forte et particulière (2) ». J'ai déjà parlé de ces exhalaisons, de ces émanations singulières dont la sérosité est le principal véhicule (N° XXXIV). Les endroits indiqués par Withof, et auxquels il faut joindre la bouche (d'où sort sans cesse un torrent de transpirations, dont l'odeur prend souvent des nuances plus ou moins expressives et suspectes), sont des aboutissans particuliers vers lesquels se dirigent des flux muqueux combinés avec la fumée de la transpiration, et les émanations ou signatures propres aux organes : ces flux ont chacun une odeur toute particulière, et qui même, varie dans les divers sujets, suivant leur âge, et surtout leur couleur : elle apprend aux médecins à classer et à distinguer les humeurs d'une manière assez assurée. Tel est l'ordre de la nature; telle est aussi la marche de la médecine; elle juge de l'essence des parties et de leur état, sain ou malade, par l'odorat. Tous les médecins s'en sont aidés, et ont

(1) Recherches sur les glandes. (2) *Ubi supr.*

appris depuis Hippocrate, à calculer ou classer dans leur mémoire les odeurs propres à leur faire asseoir un jugement convenable sur le diagnostic et le prognostic. La dyssenterie, la petite-vérole, la nature des excrémens du ventre, le pus des abcès long-temps croupis dans le poumon, les accidens des femmes en couche (N° XLIV), tout cela se connoît et se distingue par l'odeur. Les praticiens seroient encore mieux instruits sur cette partie, si leur odorat étoit mieux exercé et moins usé par des odeurs étrangères à leur sujet. Un journaliste judicieux le disoït il n'y a pas long-temps (1). Il se fût sans doute plaint de quelqu'un qui, pour jeter du doute et du ridicule sur son opinion et sur ses vues, seroit venu opposer que de grands hommes et de bons médecins n'avoient que faire de ses remarques, et s'en passoit bien. Il eût répondu que c'étoit tant pis pour ces prétendus *grands et bons*, puisque la véritable grandeur consiste à ne rien négliger en médecine, et surtout à ne pas se donner de petits airs de mépris pour les choses que nous ignorons, et que d'autres disent ne pas ignorer.

LXIV. La cachexie urineuse a des particularités remarquables : c'est une grande et grave maladie que le reflux de l'urine dans le sang. Je l'ai observé dans de vieilles maladies de la vessie : tout le corps est imprégné d'urine d'une manière plus ou moins sensible ; il est assurément des hydropisies urineuses. J'ai vu plus d'une fois ces états fâcheux des voies urinaires, singulièrement caractérisés par une affection gangréneuse de la gorge, par des aphtes dans cette partie ; comme si l'urine retenue conservoit une sorte de disposition spécialement défavorable à la gorge ; comme si cette partie étoit de moitié avec la vessie pour l'expulsion de ce qu'il y a d'excrémentitiel dans l'urine. On connoît les vomissemens urineux à la suite de la rétention d'urine qui vient par l'affection des reins : ce reflux des reins à l'estomac démontre la possibilité du flux de la boisson, de l'estomac aux reins sans passer par la voie des vaisseaux sanguins. J'ai vu une de ces rétentions d'urine rénale, telle qu'il n'y en a que bien peu d'exemples dans les auteurs. Un fond de cachexie bilieuse et scorbutique ayant procuré dans un homme âgé de soixante-quatre ans, un engorgement de la jambe gauche, cet engorgement rouge, tendu, douloureux comme variqueux, inhabile à la suppuration que j'aurois désirée, disparut tout d'un coup : les urines furent suspendues, non par la faute de la vessie qui fut sondée à diverses reprises, sans qu'il sortît jamais une goutte d'urine. Elle gagnoit le tissu spongieux intérieur, sans aucune sorte de douleur. Le pouls étoit intérieur, profond, un peu inégal avec quelque agitation fiévreuse, tel qu'il est ordinairement lors de l'irritation du département des reins. Le malade éprouvoit du dégoût ; il se sentoit foible ; il n'étouffoit point ; il dormoit peu : les remèdes furent variés et déterminés d'après les indications journalières ; empiriques et rationnels, ils ne produisirent aucun effet sensible :

(1) Journal économique.

le ventre étoit assez libre, sans être tendu ni douloureux ; cet état dura quatorze jours précisément. Il m'étonnoit : il y eut ce jour-là une consultation. Deux médecins sages et habiles joignirent leurs lumières aux miennes. Nous considérâmes la chose par tous les côtés possibles. Le malade, qui étoit un homme de beaucoup d'esprit, rioit de notre embarras, de notre étonnement : enfin nous déterminâmes un plan de traitement. Nous quittâmes le malade qui avoit l'air assez tranquille : il mourut subitement une heure après notre consultation, et précisément vers la fin du quatorzième jour de la suspension des urines : le corps ne fut point ouvert. J'ai été en occasion de rencontrer des cas à peu près semblables, des engourdissemens, des assoupissemens léthargiques à la suite de l'arrêt des urines. La cachexie urineuse doit donc, à bon droit, être réputée très-ennemie de la vie. Elle cause la mort subite, ainsi que la cachexie laiteuse, à la suite des couches, ainsi que la petite-vérole confluente et autres. A quelle cause attribuera-t-on ces morts subites? A l'âcreté des humeurs qui ronge et cautérise la partie sensible. L'imagination peut trouver son compte à cette explication ; mais elle laisse bien des doutes. Nous devons un éloge à Van-Swieten, au sujet de cette théorie des acrimonies rongeantes. Il avoit été nourri dans sa jeunesse de ces idées cartésiennes et mécaniques : il commençoit dans sa vieillesse, à en sentir le vide. S'il se fût ravisé plus tôt, il eût fait un corps de médecine plus durable.

LXV. Au reste, la cachexie aqueuse et l'urineuse, ont des côtés par lesquels elles sembleroient échapper entièrement à la direction organique de la vie. Il en est comme de la cachexie graisseuse (N° XLIV), qu'on peut augmenter à volonté, en accoutumant la nature à la surabondance des sérosités. Fizes traitoit un malade qui avoit, selon toutes les apparences, des pierres dans la vésicule du fiel. Je veux, dit-il, au malade, vous rendre hydropique à force de vous faire boire, et cette hydropisie frayera les routes aux pierres. La chose réussit au gré du médecin. Le malade devint bouffi à la suite d'une ample et longue boisson de liqueurs délayantes ; des purgatifs firent ensuite sortir des pierres de la vésicule du fiel. J'ai travaillé heureusement pour de pareilles affections, sans que l'hydropisie s'en soit suivie, sans qu'il ait été nécessaire de forcer de boisson d'une manière aussi peu mesurée. J'ai vu au contraire des malades maigrir, et tomber dans un état fiévreux, par la reddition des pierres du rein et de la vésicule du fiel : j'ai même observé que ces révolutions critiques étoient d'autant moins suivies d'inconvéniens, qu'elles avoient été moins pressées et moins forcées par les remèdes. Les meilleurs deviennent souvent peu favorables, lorsqu'ils sont trop précipitamment administrés. On a vu de nos jours l'excès des boissons aqueuses porté aussi loin qu'il puisse aller. Cet excès s'observe surtout sur les lieux des eaux minérales. Cette méthode a pris beaucoup de faveur sous la direction de quelques célèbres et habiles modernes, attachés à la secte délayante adoptée par Fizes. Il est étonnant

de voir ainsi la nature obéir à cette énorme boisson, et aux évacuations aqueuses qu'elle procure. J'ai pourtant cru remarquer que les secousses périodiques et critiques entrent pour quelque chose dans ces sortes d'événemens. Mais il demeure certain que le corps vivant supporte, au sujet de la boisson, des quantités si différentes entre elles, qu'il n'est pas possible de déterminer à quel point commence la surabondance des liqueurs aqueuses. On ne connoît pas de bornes à cet égard. Il faut même l'avouer, la théorie commode et si flatteuse pour l'amour-propre, qui prétend maîtriser et diriger le corps à volonté et à force de boissons, et autres drogues, trouve ici son compte. J'ai déja parlé (1) du sang sec, trop liquide, trop aqueux, et remarqué combien ces dénominations vagues et suspectes servent d'appui à des traitemens populaires et empiriques, masqués par les dehors séduisans des explications, à la portée de tout le monde. Le violent désir des boissons dans quelques hydropisies, ont souvent attiré mon attention, comme celle de tant de nos maîtres. Comment le corps, si chargé de sérosités dans quelques-unes de ses parties, la chaleur et la sécheresse d'une soif inextinguible, gagnent-elles la gorge et tout l'intérieur? Pourquoi la pénétrabilité des parties spongieuses ne permet-elle pas aux eaux surabondantes dans l'extérieur, de pénétrer dans l'intérieur? Pourquoi la nature, qui veille à la conservation du corps, ne fait-elle pas refouler l'eau de l'extérieur à l'intérieur? Elle feroit peut-être mieux de rendre les hydropiques hydrophobes, que de les tyranniser par la passion du boire. Tous ces problèmes restent à résoudre, comme tant d'autres. Je n'en parle que pour rappeler aux médecins que la cachexie aqueuse, toute physique, toute mécanique qu'elle est, tient singulièrement aux écarts, aux accès et aux passions de la vie, et qu'elle se dérobe par là aux lois impérieuses des théories ordinaires.

LXVI. Considérons de plus près les grandes cavités du corps, qui ne sont que des réservoirs de sérosités et d'humeurs dans lesquelles nagent des viscères plus ou moins vivaces et sensibles; qui ont chacun leur atmosphère propre et distinguée par ses émanations, comme ils ont leur département particulier d'action. Le bas-ventre est la plus notable de ces cavités: c'est le laboratoire d'un grand nombre de fonctions: c'est un des objets sur lesquels les médecins se sont le plus exercés. Les phénomènes qui arrivent à la pâte alimentaire, ceux qui caractérisent les divers changemens de la bile, l'accord ou le désaccord de toutes les liqueurs qui s'assemblent dans cette cavité, la cachexie hémorrhoïdale, la cachexie urineuse, la cachexie utérine, la cachexie bilieuse, la cachexie glaireuse, les éruptions des flatuosités, qui toutes ont leur principal siége dans le bas-ventre, sont aussi fort importantes à connoître. J'ai déjà parlé de la cachexie urineuse qui prend sa source dans les reins et dans la vessie, de la cachexie de la matrice qui dépend de ce viscère, de même que de la séminale qui est soumise aux parties de la génération; la cachexie hémorrhoïdale exigera

(1) Ci dessus, Partie cinquième.

des recherches plus détaillées qu'elles ne peuvent l'être dans cet ouvrage. Il nous reste à parler encore de la cachexie bilieuse (N° XLV) et de l'intestinale, excrémentitielle, fécale ou stercorale. L'histoire des flatuosités aura son tour. L'énergie et l'activité des entrailles, leur sensibilité, leurs efforts impérieux sur toutes les parties, et qui concourent au complément de toutes les fonctions, leur contrebalancement perpétuel avec la tête et avec la poitrine, leurs mouvemens péristaltiques, leurs sensations variées à l'infini, tous ces objets qui caractérisent les forces épigastriques et archéales ont été exposés avec le détail qu'ils méritoient. Mais il s'agit de pénétrer dans le tissu et les cavités de ces viscères même. Il s'agit d'y suivre le cours, la formation et les effets des diverses humeurs, qui, réveillant sans cesse le genre nerveux, le mettent dans un état d'action et de spasme plus ou moins remarquable dans les diverses fonctions naturelles et dans les diverses maladies.

LXVII. La cachexie bilieuse ne se montre pas toujours sous la forme de la jaunisse. La surabondance de bile est souvent plus locale que générale ; elle domine souvent dans les constitutions les plus naturelles ; c'est-à-dire qu'elle spécifie certains tempéramens, nommés bilieux par les anciens, et que les modernes n'ont pu s'empêcher de reconnoître. Or cette constitution bilieuse dépend évidemment de l'activité du foie qui, par sa grosseur et son labeur extraordinaire, prend le dessus, et assujettit tout le corps à son domaine. Cette supériorité organique en établit et en suppose une humorale; c'est-à-dire que l'influence de l'humeur bilieuse se fait aussi, en pareil cas, apercevoir par les connoisseurs. Les anciens appeloient *intempéries* ces sortes de dispositions auxquelles la plupart des modernes n'ont pas fait assez d'attention. Sylvius Deleboé approcha du but. Ses idées sur la fermentation de la bile, du suc pancréatique, et des sucs chyleux dans le duodénum, paroissent assez près de la nature, lorsqu'on considère la chose par les lumières de la chimie qui a pris sur elle l'explication de quelques phénomènes de la digestion. Mais la chimie considère principalement les changemens spontanés de la pâte alimentaire sur lequel le champ est ouvert pour toute sorte de combinaisons et d'opérations plus ou moins curieuses. Les chimistes peuvent multiplier leurs expériences, en renfermant dans des lieux chauds et humides toutes les espèces d'alimens dont usent les animaux, surtout les hommes. Ce n'est pas une petite besogne. Déjà les livres académiques sont pleins d'analyses des diverses viandes et autres alimens. Mais quelles analyses! Je m'en rapporte aux chimistes mêmes.

LXVIII. J'ose demander s'il n'est pas vrai qu'elles se réduisent presque toutes à des faits isolés, précipitamment vus, avancés sans l'autorité dont ils auroient besoin pour passer pour des vérités authentiques et usuelles : si enfin il n'est pas démontré que la chimie n'a encore pu lier ces expériences aux phénomènes de la vie, comme la médecine l'a fait par l'observation du corps vivant? En effet les médecins ont réduit la préparation des nourritures (en général et quelle qu'en soit la matière), à l'extraction de la matière

nourricière, contenant en soi les nuances propres à chaque individu, et même à chacune de ses parties. Or ce choix ou cette extraction, et ce travail préparés, il est vrai par des élaborations économiques auxquelles on a donné bien des tournures et bien des dénominations, ont toujours supposé ou exigé (suivant la manière de considérer ces objets, comme le font les médecins), 1°. l'instinct ou le goût de chaque animal, sans lequel goût aucun aliment n'auroit seulement été avalé; 2°. la même influence d'instinct, de sensibilité, d'une sensation décidée de plaisir, sans laquelle toute digestion eût été bâtarde, manquée et trop approchante des mouvemens de la matière morte; 3°. la surveillance continuelle de la partie sensible, toujours occupée à choisir, à admettre ou rejeter ce qui s'est présenté de profitable ou de nuisible; 4°. une affectation marquée, et l'habitude suivie de vivifier tout ce qui peut l'être, d'incorporer la vie avec ce qui en est susceptible; condition sans laquelle l'estomac et les intestins n'eussent été que des organes passifs, inutiles; 5°. à la délectation nécessaire dans toute fonction, surtout dans la digestion spécialement caractérisée par cette espèce de sensation; 6°. mille vérités, mille accidens plus dépendans des diverses passions de l'âme, de l'habitude, des mœurs, des usages, que des changemens chimiques des nourritures. Je l'ai déjà dit (N° XXI), la digestion est, aux yeux des médecins, très-comparable au travail de l'incubation; elle concentre les miasmes vitaux qui (de même que la semence anime le blanc d'œuf), animent la pâle alimentaire. Il reste après tout aux chimistes moins de droits qu'on ne pense dans l'examen de la fonction digestive; il en reste encore moins aux mécaniciens, s'ils ne prennent pour leur part le calcul des effets produits par les alimens à titre de lest ou de poids, ou d'un renouvellement de ressort: encore la sensibilité vient-elle varier singulièrement ces effets purement passifs. Les anatomistes peuvent aussi s'exercer dans la comparaison et la description des organes digestifs de tous les animaux: il se rencontreroit peut-être quelques notions utiles aux médecins, dans le grand nombre de petits faits qui occuperoient les physiciens.

LXIX. La cachexie bilieuse se fait remarquer par les phénomènes qu'elle produit dans le sang et dans tout l'individu. C'est encore à Sylvius qu'on est redevable d'avoir, après quelques anciens, fait spécialement attention au reflux nécessaire, utile et journalier de la bile dans l'état de la santé la plus décidée. Les anatomistes modernes ont, comme on sait, éclairé les routes de communication établies entre tous les vaisseaux du foie, et suffisamment pressenties, connues même des anciens. On a découvert une circulation particulière de la bile. On a suivi cette liqueur dans ses transports du foie aux intestins, et de ceux-ci au foie ou dans la masse du sang. On a distingué la bile critique de la bile hépatique: ainsi l'anatomie du foie donne suffisamment la connoissance des divers courans de la bile, tantôt excrémentitielle, tantôt récrémentitielle, tantôt fluant vers les intestins, tantôt refluant vers le sang

et dans la vésicule du fiel; ou elle se ramasse et se rend plus propre aux flux plus ou moins abondans à quoi elle est sujette, par l'activité des parties qui la contiennent. Cette image est à peu peu près celle de tous les autres organes dans lesquels la nature a formé des couloirs sensibles, actifs, surveillans, absorbans, résorbans, sécrétoires, excrétoires, propres enfin à établir un foyer particulier à une humeur donnée qui roule sans cesse, qui se mûrit, ainsi que les odeurs se mûrissent dans les fleurs, qui pénètre tout, qui fournit sans cesse à la masse du sang, au point qu'elle en est elle-même renouvelée. Tout cela est spécialement établi par les phénomènes des maladies. Plusieurs ouvertures de corps m'ont appris, comme à tant d'autres, que dans les sujets hépatiques et bilieux, le foie est en effet d'une grosseur considérable, que la vésicule du fiel y est de même très-étendue. J'ai vu de ces sujets qui, dans un âge encore tendre, avoient vécu sous le domaine du foie, lequel se trouvoit aussi formé, aussi gros qu'il l'est communément dans un âge avancé. Un appétit remarquable, des désirs vifs et singuliers, un esprit, une sensibilité précoces caractérisoient ces jeunes bilieux. Bien différens de mes jeunes satyres (Nº XLIV), ces bilieux avoient déjà acquis toutes les passions, toute la délicatesse de sensations possible, jusqu'à la mélancolie même, dont ils se ressentoient déjà. Démocrite cherchoit dans le foie la cause de la colère et des autres passions. Platon plaçoit dans ce viscère le siége de la concupiscence et de l'amour de soi-même. Toutes ces remarques des anciens, dont l'école de Cos avoit jeté les fondemens, sont confirmées par les observations médicinales autant et plus que par les dissections. L'empire du foie est d'ailleurs singulièrement lié avec celui des forces épigastriques et diaphragmatiques. Ainsi, on conçoit à quoi tient le caractère radical des tempéramens bilieux : on voit les sources de toutes les nuances de la cachexie bilieuse.

LXX. Il étoit naturel d'établir une comparaison entre la vésicule du fiel et la vessie urinaire. Ces deux réservoirs ont quelques rapports évidens : leurs maladies se ressemblent beaucoup. On voit de part et d'autre une poche musculeuse sujette à se remplir et à se distendre, ou se resserrer plus ou moins; un canal excrétoire sujet à des étranglemens singuliers, et qui souvent ne permet l'évacuation que par regorgement. De part et d'autre, l'humeur (si elle séjourne trop long-temps) acquiert des qualités particulières; elle se dénature et s'appierrit. Jean-Louis Petit, chirurgien, jeta un coup d'œil lumineux sur cette comparaison; il essaya un parallèle des maladies chirurgicales des deux vessies. Mais il ne put voir, comme les médecins, les phénomènes de l'engorgement de la vésicule du fiel, les coliques qu'il occasionne, les fontes et diarrhées qui en résultent, les temps des maladies où ces fontes ou évacuations ont lieu. Ces détails tiennent à l'observation médicinale. Elle montre journellement combien le foie et sa vésicule sont sous la dépendance de l'irritation et de la sensibilité, quoiqu'ils paroissent, au premier coup d'œil, ne point y participer.

Or la vessie urinaire se trouve, indépendamment de ses usages pour l'urine, liée de très-près aux révolutions qu'excite la semence, par sa collection, son séjour, son refoulement dans le sang, par ses accès d'évacuation et par son effet stimulant, le genre nerveux et l'appétit vénérien. Ainsi la vésicule du fiel reçoit et conserve la bile; ainsi elle la renvoie dans les intestins et dans la masse du sang, à proportion des divers degrés d'appétit ou de faim : ainsi enfin, cette vésicule se trouve comprise dans le département, et, pour ainsi dire, dans le foyer même d'action des nerfs gastriques. Un sujet éminemment bilieux est celui dans lequel ce département hépatique se trouve pourvu d'une action supérieure à celle des autres organes, et qui, disposé à une abondante formation de bile, est aussi soumis aux effets de cette humeur refoulée dans le sang. Il faudroit, pour évaluer et bien classer tous ces phénomènes, que les chimistes pussent déterminer exactement quelle est, dans la bile, la qualité, l'espèce et la dose de sel ou de terre, ou d'huile qui la rend propre aux effets qu'elle produit. Mais ils ne sont pas plus avancés sur cet objet que sur la connoissance de l'*aura seminalis,* ou de cette partie spiritueuse et vivante qui animalise l'œuf. La bile a aussi sa portion spiritueuse qui, à sa manière, vivifie le sang et réveille la partie sensible, qui imprime enfin à l'individu des caractères particuliers dont il suffit aux médecins de connoître l'existence et les effets généraux.

LXXI. J'oserois presque faire une cachexie splénique : c'est d'après la décision d'Hippocrate, et d'après les discussions qui eurent lieu dans nos anciennes écoles. Les malades qu'on appeloit à Cos *lienosi, sublienosi*, rateleux, demi-rateleux, étoient sujets à des gonflemens et des engorgemens plus ou moins fixes de la rate, à des tiraillemens de tout le côté gauche du corps, aux suites de ces engorgemens, à des évacuations d'urine et de matières fécales particulières qu'on croyoit venir de la rate, à une sorte d'ictère différent, pour la couleur, de celui qu'on attribuoit au foie. Nous voyons tous les jours de ces sortes de malades; tous les jours nous sommes obligés de calculer les accidens qu'ils éprouvent, et qui se trouvent conformes aux observations anciennes. J'ai dessiné autrefois le département de la rate (1). Quoiqu'il soit vrai de dire que l'organisme hémorrhoïdal joue le premier et le principal rôle dans ces occasions; quoique les rateleux soient caractérisés par la surabondance d'action, ou par un engourdissement particulier de la rate et de son département nerveux, il se peut qu'il y a quelque humeur ou miasme particulier qui, résidant naturellement dans la rate, se multiplie, s'agite, et se répand au point de porter ses impressions et ses caractères dans toute la masse. Les anatomistes modernes ont triomphé dans la démolition de l'édifice qu'avoit élevé l'anatomie ancienne; elle faisoit séparer à la rate une humeur à laquelle elle avoit assigné jusqu'à des vaisseaux excrétoires, dont l'existence n'a pas été établie. Mais il n'en est pas moins certain que la consistance, l'odeur, la couleur de la

(1) Recherches sur les glandes.

rate et du sang qu'elle contient, indiquent que ce sang a quelque qualité différente de celles qu'il avoit lorsqu'il arriva dans ce viscère. Il s'y accumule plus ou moins, suivant les circonstances; et il sort de ce réservoir pour aller se plonger dans le foie, et pour y fournir des matériaux à la bile. Ne peut-il pas aussi fournir quelque chose à toute la masse? Une sorte de noirceur qu'il acquiert ne peut-elle pas indiquer qu'il fournit aussi quelque partie colorante pour le sang? Que des chimistes modernes attribuent tant qu'ils voudront la couleur du sang au fer : on leur demandera pourquoi le fer ne se développe que dans les vaisseaux sanguins, et non dans les chairs d'où ils sauront, je crois, le tirer quand ils voudront. On leur fera encore observer qu'en suivant la chaîne des fonctions, il est fort naturel de chercher dans la rate et le foie cette partie colorante, quelle que soit sa nature. Ainsi notre physiologie se rapprocheroit beaucoup de celle des anciens, qui faisoient jouer aux viscères des hypocondres un rôle important, et auquel la nature semble se prêter autant au moins qu'à celui que les modernes ont assigné à ces mêmes viscères. C'est principalement au lit des malades qu'on trouve des occasions de revenir à ces anciens dogmes.

LXXII. La fistule intestinale, animal parasite, qui revient sans cesse dans l'étude de l'économie animale, a aussi une place marquée dans l'histoire des cachexies. Sa face intérieure est spécialement sujette à une collection notable de sucs glaireux, albumineux et muqueux, qui forment une sorte d'enduit ou de colle : cet enduit a des rapports plus ou moins éloignés avec la cachexie glaireuse ou muqueuse (N° XXXI). Souvent les glaires de toute la masse sont portées en manière de flux, vers la cavité intestinale. On en voit rendre des paquets non moins considérables que la quantité des crachats et de sucs glaireux qui inondent quelquefois la poitrine et ses appartenances, la vessie et la matrice. Ces glaires intestinales sortent en masses, et pareilles à des corps organisés. On peut s'y tromper : c'est apparemment d'après l'inspection de ces masses glaireuses, que ceux de Cos avoient été induits à penser qu'elles avoient quelque chose de vivant et d'immédiatement disposé à une sorte d'organisation ou de végétation d'où procédoit le ver solitaire. Ainsi les concrétions muqueuses des vaisseaux sanguins ont été prises pour des vers : ainsi l'idée de polipe et de concrétion polipeuse, rappelle toujours celle d'un corps végétant et croissant, non sans quelque nuance de vie. Ces aperçus s'accordent avec ce que nous disions de la chair liquéfiée et fondue, qui fait la base du sang (N° XV). Cette sorte de chair aime singulièrement à s'étendre et à végéter dans les entrailles. On sait aussi que dans leur intérieur il coule sans cesse, et, souvent par torrens, une humeur pareille à la salive, dirigée dans la cavité de la bouche, d'une manière où brille singulièrement la sensibilité, et que les médecins mécaniciens avoient mal à propos voulu assujettir à leurs lois des corps morts (1). L'humeur salivaire

(1) Recherches sur les glandes.

intestinale tire son nom et sa source du pancréas, siége et source trop féconde d'une sorte de cachexie très-remarquable dans bien des maladies. On savoit du temps d'Hippocrate, que les sérosités accumulées entre l'estomac et la vessie, causoient beaucoup d'accidens. L'anatomie moderne a éclairé cette partie. Sylvius Deleboé tira un grand parti des nouvelles découvertes, qui ne peuvent faire oublier que le pancréas est le siége de beaucoup d'orages dans les maladies, et comme je viens de le dire, d'une cachexie très-notable. J'en ai vu des exemples frappans, accompagnés de tension et de douleur dans la région épigastrique, d'une pâleur particulière du visage et de toute la peau, d'un remontement aqueux vers l'estomac et la gorge, d'un relâchement marqué dans les chairs, d'urines crues, claires, d'une constipation considérable, ou de diarrhées passagères, d'un resserrement particulier du pouls : tous phénomènes tendans à l'hydropisie pancréatique. Enfin la fistule intestinale, considérée sous le point de vue dont il est question, reçoit, contient, travaille ou modifie singulièrement : 1° les sucs salivaires; 2° la bile ; 3° beaucoup de sucs albumineux et muqueux; 4° la transpiration de la peau souvent concentrée ou portée en torrent vers l'intérieur; 5° les divers alimens et les diverses boissons, ainsi que les médicamens, et une grande quantité d'air. Ces travaux, ces mélanges, ces divers flux, aidés de la chaleur et du mouvement que n'abandonne jamais à lui-même la partie sensible, aboutissent en dernière analyse, à la formation ou à l'extraction des matières chyleuses, à l'incubation, la collection et l'expulsion des matières fécales, dernier produit de la vie animale.

LXXIII. Cette extraction du chyle, et la formation des matières fécales, semblent se combattre et se contrarier l'une l'autre : quelquefois l'une prend le dessus sur l'autre. Il est nécessaire qu'elles marchent d'accord pour la perfection de la santé. Nous avons réduit la fonction qui travaille le chyle, au choix de la matière nourricière incorporée dans les alimens, prédisposée à la vie dont elle a déjà joui précédemment, et subordonnée à la sensibilité des voies digestives (N° XXI). Nous avons indiqué (N° XXII), que cette matière est bornée à une très-petite quantité, qu'elle nage dans une abondante sérosité; de manière qu'on comprend à peine comment si peu de suc nourricier peut réparer la masse entière. L'histoire de la semence (N° XLIII), et celle de l'incubation, nous ont induits à croire que le chyle est radicalement composé d'émanations ou d'atomes alimentaires dormans, pour ainsi parler, dans les alimens, et destinés à aller trouver chacun leur organe. Nous avons pensé que ces atomes, semblables à la semence par leur infinie petitesse, n'en sont pas moins propres qu'elle à concourir à la force du tout et au complément des fonctions. Nous avons laissé aux chimistes (N° LXVII) le droit dont ils jouissent de multiplier leurs expériences sur toutes ces humeurs privées de la vie. Nous sommes demeurés convaincus que leurs travaux industrieux, fort amusans et instructifs pour les physi-

ciens, n'ont pu, jusque ici, être d'aucune utilité réelle pour les médecins. La plus sage analyse du lait qu'ils aient mise au jour, prouve cette vérité, et peut servir d'exemple au sujet du chyle qu'on n'a pu, que par des conjectures, regarder comme une espèce de matière laiteuse.

LXXIV. Les chimistes ont donc reconnu dans le lait : 1°. (d'après les plus anciens médecins) une partie caseuse, une partie huileuse, et une partie séreuse : 2°. Ils n'ont pu s'accorder sur la quantité de chacune de ces parties, discussion dont les anciens ne s'étoient point avisés : 3°. Ils ont eu recours à une matière albumineuse, à une matière mucilagineuse : ils ont réduit le fromage en terre; ils ont trouvé, les uns de l'acide, les autres de l'alkali volatil; ils ont trouvé de l'acide dans le beurre, d'ailleurs comparable aux huiles ordinaires. Enfin la sérosité laiteuse est composée, suivant les chimistes modernes, d'une sorte de sel doux et sucré, d'un peu de sel marin, et d'un sel alkali fixe végétal. Ils sont remontés à l'origine du sel marin, que les uns ont trouvé dans les boissons dont usent les animaux, et auquel d'autres ont attribué la disposition que le lait porte à la fermentation. Quant à l'alkali fixe, les uns le veulent développé, et les autres ne le veulent point; les uns l'ont attribué au nitre, ce qui n'a pas été du goût de tout le monde.... Quels examens! quelles assertions!.... Mais quand même on trouveroit un accord parfait entre les produits de toutes les analyses, ce qui n'est pas, à beaucoup près, est-il possible de dériver de ces connoissances les vertus alimentaires et médicinales du lait? Comment conçoit-on que l'huile, le sel, l'alkali volatil, le sel sucré, et tous les autres matériaux du lait, composent un tout nourrissant l'animal, et spécialement lorsqu'il est jeune? Comment et pourquoi ce tout devient-il médicamenteux dans la phthisie et d'autres maladies? Est-ce d'ailleurs aux chimistes qu'on est redevable de la découverte de ces propriétés du lait? Non assurément : il faut donc en convenir, il ne résulte rien d'utile de l'analyse du lait : elle n'en démontre que les matériaux les plus grossiers, et auxquels on ne peut lier aucune vertu propre à cette liqueur, surtout celle de conserver la vie.

LXXV. Quant à la formation des matières stercorales, la médecine suit journellement les divers phénomènes que l'observation présente, et qui conduisent au moins à quelques discussions utiles, à quelques aperçus dérobées à la nature, sur une aussi singulière fonction, commune à tous les animaux, et marquée par des caractères particuliers sur chacun d'eux. L'homme n'existe presque que par cette fonction, il n'existe que pour elle. Continuellement occupé à se vider et à se remplir, il ne peut se dérober à l'espèce d'humiliation qu'inspire une destination pareille. La philosophie, détournant la vue de ces objets, suit à cet égard les passions communes : on cherche à se tromper et à s'étourdir. La médecine franchit courageusement tous les obstacles; elle prend l'homme pour ce qu'il est, et lui prête une main secourable au milieu des misères qu'il voudroit, mais qu'il ne peut oublier. Chaque jour

enfin se passe à la collection et à l'incubation des excrémens si indispensablement nécessaires à la vie, que la nature en prend le plus grand soin, et qu'il n'est point de bonheur ni de plaisir pour les hommes, sans le plein exercice de cette fonction sur laquelle toutes les autres roulent. L'enfant n'a pas encore respiré dans le ventre de la mère; il n'a rien goûté ni rien avalé : moitié plante et moitié poisson, ses fonctions animales ont à peine eu le temps d'éclore : cependant la fonction principale des intestins a lieu; ils travaillent à la production d'une matière stercorale, qui est comme le premier essai de ce travail. On connoît cette matière sous le nom de *méconium animal :* on sait que les enfans le rendent peu d'heures après leur naissance : on connoît sa couleur noire, jaune et verdâtre, sa consistance comme celle du miel. On lui a attribné quelque qualité stimulante propre à solliciter la fistule intestinale; mais on n'a presque rien dit de sa formation, de sa nature, de ses usages. Les anatomistes auront peine à se laver du reproche qu'on peut leur faire, d'avoir négligé une chose qui étoit de leur ressort. On trouve des traités complets et fort longs d'anatomie et de physiologie, des histoires suivies de l'anatomie du fœtus, où celle du meconium est oubliée. Les chimistes n'ont point porté leurs vues sur l'analyse de cette matière qui leur eut sans doute appris des faits particuliers. Frappé de bonne heure de la singularité de cet objet, je l'ai suivi à plusieurs reprises : j'ai trouvé le méconium ordinairement sans odeur, et quelquefois d'une odeur désagréable, terreuse, moisie. Il m'a paru non inflammable, plus muqueux qu'huileux, et n'avoir aucune qualité dominante, acide ou alkaline; il est plutôt savonneux, soluble dans l'eau et dans les menstrues huileux et spiritueux, noir surtout dans les gros intestins, moins noir et comme verdâtre dans les autres. Enfin j'ai tâché de m'éclairer par les lumières de deux hommes sages et habiles; l'un apothicaire-chimiste, c'est M. Bayen; l'autre chirurgien-accoucheur, c'est M. de Leury. Je leur ai communiqué mes doutes pour m'instruire avec eux. Voici le résultat de leurs remarques que je les exhorte de pousser encore plus loin, chacun pour leur partie, et qui pourroient, je crois, donner lieu à un bon nombre de mémoires, si l'examen du méconium devenoit à la mode.

LXXVI. Le méconium que j'ai examiné (c'est M. Bayen qui parle dans tout cet article) étoit d'une couleur brune, tirant un peu sur le jaune, ou d'une couleur olive foncé. Il avoit une consistance pareille à celle de ces médicamens connus sous le nom d'électuaires. Il ressembloit assez à un mucilage épaissi. Il teignoit en jaune le linge sur lequel il avoit été reçu; et cette couleur tenoit si fort au linge, que plusieurs lavages dans l'eau froide ne purent l'enlever. Les eaux de ces lavages étoient cependant teintes en jaune. Ce méconium étoit sans odeur et presque insipide. En ayant trituré un gros avec deux onces d'eau, il se délaya sans se dissoudre en entier; l'eau se teignit en jaune, et il s'en sépara environ quarante-six grains de matière grossière, qui, par une

dessiccation spontanée, prit une couleur brune. Un autre gros mis dans une cuiller de fer, sur des charbons ardens, se boursouffla, répandit une vapeur d'abord aqueuse, ensuite huileuse, mais dont l'odeur étoit bien moins désagréable que celle des autres matières animales. Quoique le feu fût poussé au point de rougir la cuiller, le méconium ne s'enflamma point. Une once deux gros de cette substance, mise dans un vase de verre, posé sur un bain-marie, a été parfaitement desséchée en douze heures, et elle s'est trouvée réduite au poids de deux gros cinquante-quatre grains. C'étoit alors une matière opaque facile à pulvériser, et de couleur brune, qui répandoit, même après le refroidissement, cette odeur douce et agréable que répand le lait lorsqu'il a été desséché par le même procédé. On commençoit alors à discerner un peu d'amertume. Les cinquante-trois grains qui étoient en sus des deux gros de méconium desséché ont été mis en digestion avec une once et demie d'esprit-de-vin, qui en a dissout une portion. Il s'est coloré en jaune assez foncé : decanté et évaporé, il est resté dans le vase environ cinq grains d'une matière jaune de safran, transparente et d'une saveur amère, telle enfin que celle qu'on extrait de la bile par le moyen de l'esprit-de-vin : la partie qui ne s'étoit pas dissoute étoit devenue plus noire, et avoit cependant conservé la propriété de teindre en jaune l'eau dans laquelle elle fut détrempée. Enfin les deux gros de méconium desséché ayant été mis dans une petite retorte de verre, et poussés au degré de feu qui décompose les parties animales, il a passé un gros environ d'eau, une douzaine de gouttes au moins d'huile : il s'est dégagé de l'air, et il s'est attaché au col de la retorte un peu d'alkali volatil sous forme concrète. Le charbon resté dans la retorte pesoit vingt-quatre grains. Ce charbon ayant été exposé sur le feu dans un tet, il s'en éleva encore un peu d'alkali volatil, tenu rouge pendant cinq à six minutes. La superficie parut se couvrir de cendres, tandis que le centre avoit encore beaucoup de dureté : enfin ce charbon donna tous les signes que donnent les charbons du règne animal, qui, comme on sait, ne perdent que très-difficilement leur phlogistique. Après un quart d'heure de calcination, celui-ci étoit encore noir, quoiqu'il eût perdu sa consistance : ce n'étoit plus que de la cendre, dont le poids se trouva de quatorze grains; quantité trop petite pour être soumise à des expériences d'un certain ordre. Je me suis donc contenté de verser dessus un peu d'acide nitreux qui a attaqué ces cendres avec effervescence. On peut conclure, d'après ces expériences, que le méconium est véritablement un excrément, mais un excrément laiteux dans lequel la bile se trouve déjà comme dans ceux des adultes.

LXXVII. Le méconium (dit M. de Leury, auquel cet article appartient) sorti de cinq enfans morts peu de temps après la naissance, mis sur le feu, a donné en se desséchant une odeur fétide; il s'est réduit en une masse noire friable. Cette masse conservoit, suivant le degré de chaleur où elle étoit exposée, une partie graisseuse très-puante. Mis dans de l'eau exposée au feu, l'eau a acquis

une couleur noirâtre, et la vapeur produite par l'ébullition étoit très-fétide. Le méconium desséché, ou sortant de l'intestin, ne donne aucune saveur sur la langue. Quelqu'un qui en a goûté la trouve insipide, mais d'une odeur désagréable. J'ai ouvert les enfans morts en naissant qui m'avoient fourni le meconium; la vésicule du fiel étoit de différente grosseur dans ces divers sujets; mais la liqueur qu'elle contenoit, toujours la même, tirant plus sur le rouge que sur la couleur ordinaire de la bile. J'ai trouvé dans des fœtus morts avant d'avoir respiré, qu'il n'y avoit point de liqueur dans l'estomac, mais seulement un enduit d'une matière gluante rougeâtre, qui, enlevée et présentée au feu, s'est desséchée avec quelque pétillement, étant exposée à la flamme d'une bougie. Les intestins grêles de ces enfans ont présenté les mêmes phénomènes. Dans le cœcum, l'enduit étoit plus blanc, plus épais : le colon a paru mériter plus d'attention; la liqueur qui l'enduit étoit plus épaisse et plus brune, prenant la couleur du méconium à proportion qu'on avançoit vers le rectum. La face interne de cet intestin étoit tachée et colorée de la nuance brune du méconium, et très-difficile à nettoyer. Le rectum étoit plein de méconium, et cet intestin a conservé opiniâtrément la couleur de cet excrément : il étoit très-difficile d'enlever la matière visqueuse qui le tapissoit.

LXXVIII. Il demeure certain qu'une colonne de liqueur continue remplit dans le fœtus la vésicule du fiel, les conduits cystique et hépatique, l'estomac et tout le canal intestinal : cette colonne reçoit quelques filets de liqueur du pancréas, qui, dans le duodénum, se mêle à la bile, ainsi que tous les filets de sérosité et de mucosité qui suintent de toute la face intérieure de la bouche, de l'œsophage et des intestins. C'est sur cette colonne de matière que se forment et se modèlent les intestins qui n'ont pu devenir creux autrement, et qui, sans cette espèce de moule sur lequel ils s'étendent, auroient été comme des ligamens. J'ai vu un enfant qui, n'ayant pas rendu son méconium par les voies ordinaires, le rendit par la bouche, et mourut de ce vomissement, sans que rien passât par l'extrémité du rectum, qui n'étoit pourtant point imperforée. Le petit cadavre fut ouvert, et on trouva une partie du colon vers le côté gauche, précisément comme une corde, et avec si peu de cavité, qu'on y passoit à peine un stilet. C'est aussi sur cette matière muqueuse, aqueuse, bilieuse, pancréatique, stomacale, contenue dans les intestins du fœtus, que s'exerce la faculté digestive et stercorale, en attendant que la naissance de l'enfant le mette dans le cas d'en faire un emploi plus suivi sur les alimens dont il aura à se nourrir.

LXXIX. Pourquoi le méconium est-il d'une couleur verte et noirâtre? parce qu'il est composé foncièrement de la partie la plus pure de la bile, qui, en s'accumulant et végétant dans le foie, est devenue jaune, ensuite verte et rembrunie dans la vésicule du fiel (comme le comporte l'essence du miasme bilieux, qui se développe dans le foie, et se mûrit peu à peu). Ce miasme con-

centré et joint à plusieurs de ses égaux, dépouillé de toute la surabondance d'eau dans laquelle il nageoit, devient noir, et noircit tout ce qu'il touche, les membranes même des intestins, surtout des gros. Ainsi la vésicule du fiel devient jaune par les miasmes bilieux, de même que tout son voisinage. Il faut donc que le méconium, en se formant et se ramassant dans les intestins, en y arrivant à sa maturité, envoie ses émanations particulières; il remplit de sa fumée toute la capacité du bas-ventre. N'est-il pas naturel de penser qu'il envoie aussi quelques-unes de ses émanations ou semences dans les orifices des veines lactées, et de là dans le sang, même dans les orifices de la veine porte? Je suis fort porté à le croire. Il paroît aussi qu'on pourroit trouver dans ces émanations la semence de la couleur du sang. Originairement développée dans le foie et dans les autres viscères du bas-ventre, cette teinture rentre par plusieurs voies dans la masse des humeurs. Quelques anatomistes de réputation ont trouvé dans les reins succenturiaux une humeur noirâtre qui peut-être sert pour le même objet. On sait que cette teinture noire va, dans l'état de la plus parfaite santé, se nicher dans l'œil, qu'elle teint les cheveux et la peau, etc.

LXXX. On chercheroit en vain à jeter des doutes sur l'existence de cette partie colorante dont il a déjà été question (N° LXXIV). Elle domine dans le méconium; et on apprend par l'histoire et les révolutions des âges, surtout par l'étude des événemens de la digestion, et par les phénomènes des maladies du bas-ventre, qu'elle cherche toujours à prendre le dessus. La grande vieillesse se rapproche beaucoup de l'état du fœtus, à l'égard de cette teinture. Elle est très-remarquable dans les tempéramens bilieux, mélancoliques et hémorrhoïdaires, dans lesquels le sang abdominal prend souvent une nuance plus noirâtre que dans les autres parties. Les modernes ont fait bien des efforts pour détruire, sur ce point, les opinions anciennes; mais la pratique de la médecine a toujours ramené à cette opinion les bons esprits. *Probamus admitti debere melancholiæ et atræ bilis existentiam.... satis sit si existentiam et varietates atræ bilis, ab autoribus antiquis admissas, a recentioribus, eò quòd receptæ non quadrarent theoriæ, prætermissas, aut levius tractatas extra dubium, ut confidimus, posuerimus* (1). Cette décision me suffit et doit suffire à bien d'autres : je pourrois l'appuyer par plusieurs histoires des maladies où j'ai vu l'humeur noire teindre toutes les excrétions, l'urine, la transpiration, les crachats, les évacuations du ventre, et jusqu'au sang même, qui acquiert quelquefois une couleur plombée, violette, noirâtre. Je pourrois rappeler la cachexie connue sous le nom de maladie noire, et faire voir que cette maladie est due autant à une humeur noire et bilieuse qu'au sang : je pourrois suivre cette maladie jusque dans quelques vieillards, souvent bien portans, quoique affectés de la cachexie noire. Les changemens auxquels est sujette la peau des Nègres, qui sont blancs en venant au monde, trouveroient ici leur place, surtout

(1) *De melancholia et morbis malancholicis*, 1765, ouvrage de M. Lorry.

s'il est vrai, comme on me l'a raconté, que les fœtus nègres ont quelque chose de particulier dans leur méconium. Enfin je pourrois faire remarquer que nos enfans deviennent quelquefois très-jaunes et même noirâtres, dès les premiers jours de leur naissance, et que des gens instruits sur ces objets m'ont dit qu'alors le méconium n'est pas bien rendu. Mon petit vomisseur (N° LXXVIII) dont le colon étranglé ne put laisser vider le méconium, devint d'un jaune noirâtre avant de vomir le méconium. Toutes ces questions en feroient naître bien d'autres; mais je suis fixé ici à l'examen de la cachexie, de la fonction et de la faculté stercorale non moins sujette que toutes les autres, à la direction du genre nerveux.

LXXXI. Elle a deux excès remarquables, cette faculté; elle sait exprimer complétement toutes les parties liquides et nourricières des alimens. Alors les excrémens sont réduits à une très-petite quantité, dure, légère, noirâtre : c'est l'état de constipation. Dans celui de relâchement, au contraire, tous les alimens semblent se changer en excrémens, les évacuations semblent souvent plus considérables que la masse des alimens et des boissons. La jeunesse, la foiblesse, et un fond de mollesse générale dans les tempéramens, sont, ainsi qu'un grand nombre de maladies, particulièrement sujettes à de copieuses évacuations. Le travail des entrailles est surtout d'une mobilité, d'une vivacité et d'un exercice notable dans l'enfance : la nature semble hésiter et n'arriver que par degrés au complément de cette fonction, comme à celui de toutes les autres. On diroit qu'elle manque son objet en grande partie, puisque les excrémens des enfans à la mamelle, et ensuite ceux d'un âge plus formé, paroissent composés d'autant de parties recrémentitielles, que de celles qui sont nécessaires à expulser, comme nuisibles ou inutiles. L'âge viril, au contraire, les tempéramens secs et bilieux, ceux de quelques femmes vives, sensibles, babillardes, étourdies, chaudes, ceux des gens les plus vigoureux, et ceux de la vieillesse, sont, ainsi qu'un certain nombre de maladies, accompagnés d'une constipation outrée. La nature avare, et portant tout en dedans, ne laisse rien à exprimer dans les alimens; elle les dessèche et les brûle, pour ainsi dire, au lieu que dans l'enfance, elle rejette tout avec une sorte de profusion, sans doute trop peu réfléchie.

LXXXII. Combien de nuances et de degrés entre la constipation et le trop grand relâchement du ventre! Combien de réflexions journalières les médecins ne trouvent-ils pas à faire sur ce sujet! Forcés par les décisions des anciens, et encore plus par les observations bien étudiées, ils se voient bornés à regarder la formation radicale des excrémens comme appartenant à une faculté particulière, comparable, à quelques égards, à la digestion de l'estomac et à la déglutition des alimens. L'estomac apprête et appelle à lui les alimens, pour en exprimer la nourriture; les intestins attirent les restes de la digestion, pour former les excrémens, et pour se défaire à propos de ce superflu. La faim, le dégoût, la soif, le

vomissement, la vivacité ou la lenteur de la digestion, tous ces phénomènes appartenans à l'estomac, trouveroient des phénomènes comparables et parallèles dans les fonctions des intestins. Il y a plus, la préparation des matières stercorales a quelque chose de particulier, ainsi que la digestion de l'estomac, dans les diverses espèces d'animaux, même dans les divers individus. On connoît, il est vrai, quelques-uns des matériaux, quelques-uns des instrumens de cette préparation ou de ce travail; mais le secret que la nature s'est réservé, demeure inconnu. Les médecins, en partant de ce principe qu'ils n'eurent jamais honte d'avouer, ont rangé en classes particulières et distinctes les excrémens, quant à leur forme, leur consistance, leur couleur, leur odeur, leur uniformité ou leurs variétés : ce qui leur a fourni, depuis l'école de Cos jusqu'à nous, une abondante source d'indications et de discussions utiles à l'humanité. Ils n'ont jamais négligé de calculer dans cette fonction l'influence des passions de l'âme; et toutes les modifications journalières qu'amène dans la fonction stercorale l'agent sensible qui la dirige jusqu'à ses moindres détails.

LXXXIII. Il est dans cette fonction des phénomènes spécialement liés à nos émanations et à nos cachexies. On ne peut, par exemple, oublier de remarquer que dans le cas de la constipation (qui paroît être le complément de la perfection, ou peut-être le degré excessif de la fonction excrémentitielle), une grande quantité de miasmes exprimés des matières retenues, va se répandre dans tout le corps. Quel effet ces miasmes produisent-ils? Bien loin de nuire, ils amènent de la force, ils servent comme d'aiguillon aux parties sensibles. Aussi les sujets les plus constipés sont-ils ordinairement les plus forts, les plus roides, surtout les plus portés à la cachexie séminale, et à cette odeur exaltée dont j'ai parlé (N° XLI). D'autre côté, ceux qui, naturellement relâchés, sembleroient dans la meilleure voie possible pour purifier leur corps par des évacuations abondantes et réitérées, sont souvent les plus foibles, les plus malsains. On dira qu'ils rendent autant de parties nourricières récrémentitielles que d'excrémentitielles, d'où procède leur foiblesse. Cela peut être vrai : mais il est certain aussi que cette excessive dépense de parties nourricières tient à un vice de la faculté intestinale : ce qui prouve que cette faculté ne doit point être uniquement évaluée par la quantité des matières qu'elle produit, mais encore par la qualité. Fitz-Gérald, professeur de Montpellier, alloit souvent dans les lieux écartés, aux environs de la citadelle, où le peuple et les soldats ont coutume de se rendre chaque jour pour leurs nécessités. Le professeur nous menoit avec lui, et prétendoit décider l'épidémie et les maladies populaires à la couleur et à la consistance des matières. Il faisoit remarquer comment la bile noire, verte ou jaune, prenoit souvent le dessus, ainsi que le sang hémorrhoïdal; comment la constipation ou le dévoiement gagnoient le peuple; comment les digestions étoient plus ou moins parfaites, surtout après des jours de fête, où l'on avoit bu, et suivant les révolutions des saisons. Il prétendoit que par cette

inspection, on pouvoit décider du tempérament, de l'âge, de la constitution du temps, des passions, du bonheur ou du malheur des peuples, et même du sexe. L'occasion de faire l'application de ces règles générales s'offre souvent aux médecins praticiens, que l'inspection des matières conduit pour la marche des maladies et de leurs redoublemens, surtout de leurs révolutions critiques. Ils connoissent les matières crues, cuites, louables, glaireuses, bilieuses, colliquatives : ils distinguent surtout cette sorte de purée jaune et bien liée, qui est ordinairement le signe de la victoire de la nature : elle est, dans les maladies, tellement occupée de la perfection de cette excrétion critique, qu'il n'y a point d'infirmité qui ne finisse par cette excrétion, et qui ne cède à la formation des matières d'une bonne consistance. Or cette formation est une sorte de digestion caractérisée par tous les signes qui accompagnent la vitalité; bien éloignée d'être une préparation purement fermentative ou putréfactive. C'est une vraie maturation animale, que la plus légère passion ou le plus léger dérangement de la partie sensible va bouleverser : elle est l'annonce et comme l'aurore du complément de la santé et du sentiment intérieur qui la gouverne. En un mot, le sort de l'humanité est intimement lié à la fonction et à l'opération excrémentitielle, à la faculté qui la dirige. Je l'ai déjà dit (N° LXXVIII).

LXXXIV. Les chimistes sont restés bien loin des médecins dans l'examen des excrémens, et dans les discussions que cet examen fait naître. Les mots populaires d'excrémens, de pourriture, de corruption, de fétidité, ont été prodigués suivant le courant des idées vulgaires. Mais la médecine apprend que ces dénominations vagues ne peignent point assez exactement l'état des matières stercorales; elles n'ont point ordinairement acquis dans le corps le degré de malfaisance que la pourriture dont on les taxe peut leur donner, lorsqu'elles ne participent plus à la vie : leur fétidité n'est que le produit de leurs qualités exaltées, et souvent d'autant moins suspectes pour la santé, que leur odeur paroît plus frappante. Elles ne sont même excrémentitielles, c'est-à-dire entièrement inhabiles à la nutrition, qu'en partie. Il y auroit, à cet égard, quelques reproches à faire à ceux qui, abusant des idées vulgaires, estiment les évacuations d'après les sensations qu'elles impriment aux témoins qui n'ont point d'expérience. On insiste trop sur ces sortes de qualités. Il ne faut, pour le prouver, que réfléchir sur l'usage médicinal que nos prédécesseurs ont fait de toutes les espèces d'excrémens des divers animaux. Ils les ont réduits en diverses classes, dont l'usage leur a appris les effets : les uns purgent, les autres guérissent de la jaunisse, d'autres font suer; ceux-ci guérissent la fièvre, d'autres la colique : ils ont enfin des qualités particulières et individuelles fort éloignées de celles que procure au corps animal la pourriture proprement dite. On connoît d'ailleurs la manière dont se nourrissent les cochons de la Westphalie : ils sont enfermés et engraissés dans les latrines. Chamouzet, espèce de médecin amateur, empirique, fut si frappé

de cette pratique, qu'il proposoit de nourrir des troupeaux de cochons à la suite des armées. Quelle que soit la valeur de ce projet singulier, il demeure bien prouvé aux médecins que la putridité attribuée aux excrémens est, de même que leur fétidité, une qualité qui ordinairement n'a pas détruit dans ces matières la vertu vivifiante; qu'elles n'ont point été expulsées par la nature, précisément parce qu'elle n'y trouvoit plus de suc nourricier. Il faut que la faculté expulsive y trouve des qualités qu'on ne peut déterminer. Or cette faculté a ses bizarreries, ses habitudes, ses maladies, ses variations, comme celle qui produit la graisse, et les autres cachexies : c'est-à-dire qu'elle est régie par la sensibilité vitale, bien plus que par les changemens purement physiques qui peuvent arriver aux nourritures dans la cavité des intestins, comparée aux vaisseaux chimiques dans lesquels les artistes font leurs mélanges et leurs fermentations. L'auteur de l'Encyclopédie, au mot *Excrément,* a dit trop généralement que « les matières fécales » sont poussées hors du corps où elles ne peuvent être d'aucune » utilité pour l'économie animale, étant dépouillées de toutes les » parties qui pourroient contribuer à la formation du chyle ».

LXXXV. La préparation des matières stercorales est une vraie coction, un mélange particulier, qu'on diroit être destiné primitivement à engluer, et ensuite mettre dehors cette humeur particulière, résidu de la bile (N° LXXVI), et qui forme le vrai miasme stercoral, celui que la nature a autant de soin que d'intérêt à rejeter lorsqu'il est parvenu à sa maturation. Mais c'est aux habitudes et aux usages de cette faculté intestinale qu'il importe de faire non moins d'attention qu'aux révolutions humorales des évacuations, sans oublier sans doute ce qui tient aux alimens et aux autres choses avalées. On voit par l'histoire des tempéramens, et surtout par celle des maladies, combien la sensibilité vitale a d'empire sur ces révolutions, avec quelle attention elle les prépare, combien la santé et le bien-être, ou son sentiment intérieur, sont dépendans de cette préparation. Encore une fois, la liaison de la vie avec la cachexie et la fonction excrémentitielle, ne peut se calculer ni se décrire. On ne peut cependant la méconnoître lorsqu'on veut éviter les bévues de ces empiriques qui ne pensent qu'à nettoyer, laver, évacuer les entrailles, et qui ne savent briller que par l'étalage d'une grande quantité de bassins. Ceux même des médecins dogmatiques qui ont assis leur système sur l'idée de la résorption des matières chyleuses dégénérées, et propres à épaissir la masse du sang, ceux qui ne s'occupent que de la saburre des premières voies, et qui en craignent sans cesse les amas et les effets, peuvent craindre aussi de se trop laisser entraîner par l'envie que les malades ont d'évacuer. Il faut en convenir, elle est étonnante cette envie. L'histoire des diverses scènes de garde-robe, des effets des médecines et des lavemens, seroit longue et des plus singulières. On en reviendra toujours à dire que tout cela est fondé sur la sensibilité et la mobilité propres au canal intestinal : ces deux qualités prennent un nombre infini de nuances,

par les habitudes et les constitutions particulières. Enfin, il n'est point d'état d'incommodité ou de maladie où un médecin connoisseur ne soit forcé de penser à l'état des entrailles de son malade, et à cette espèce de fièvre qui est l'effet de leur irritation et de leur labeur, qui revient dans toutes les périodes des maladies, surtout lors des évacuations finales que la nature aime fort à terminer par le couloir intestinal.

LXXXVI. L'analyse chimique, assez peu avancée sur les matières stercorales, s'est, en revanche, fort exercée sur la bile. On a prouvé qu'elle a beaucoup de ressemblance avec le savon, qu'elle est, comme lui, composée d'huile et de sel. On a dit que ce sel est celui du sang, c'est-à-dire un sel ammoniacal volatil. On a tiré de la bile, suivant les uns, cinq sixièmes d'eau, deux vingt-quatrièmes d'huile et de sel volatil, et un cent quatre-vingt-douzième de sel fixe : suivant d'autres, on trouve dans la bile douze vingt-quatrièmes d'huile et de sel volatil ; un cent quatre-vingt-douzième de sel fixe ; d'autres enfin ont extrait de la bile quatre cinquièmes d'eau, un onzième d'huile, et dix trois cent vingt-septièmes d'huile empyreumatique, point ou très-peu de sel volatil, mais deux trois cent vingt-septièmes de sel fixe impur, et deux cent-neuvièmes de terre. C'est ce qui se trouve consigné dans l'Encyclopédie, au mot *Bile*. On y ajoute que quelques chimistes disent avoir tiré de la bile des esprits inflammables, des sels volatils en assez grande quantité, du soufre, un peu de sel fixe et de la terre ; et après la putréfaction, des sels volatils et des esprits. Pourquoi (s'écrie ensuite l'auteur de cet article) ces chimistes n'ont-ils pas donné les poids exacts de chacune de ces matières ?.... On pourroit lui demander à quoi cela auroit été bon, et si quelqu'un auroit cru ces chimistes sur leur parole, surtout après la diversité des produits, et celle du poids des mêmes produits dont l'énumération vient d'être faite. Cet auteur apprend, en continuant son histoire, que, suivant Boerhaave, il sortit de douze onces de bile, neuf onces d'eau, deux onces et demi d'huile, et un ou deux gros de sel fixe (un ou deux gros). Enfin, notre encyclopédiste ne doute pas que tant de contradictions qui se trouvent dans les auteurs au sujet de l'analyse de la bile, ne viennent souvent de ce que les uns auront opéré sur une bile fraîche, et les autres sur une bile vieille et comme pourrie, souvent aussi de l'inexactitude et de l'ignorance des artistes. Il faut l'avouer, ces aveux généreux sont peu propres à fixer les idées des lecteurs qui veulent s'instruire, et on peut en conclure que l'analyse de la bile est encore à faire. Je sais que, depuis peu, de savans hommes se sont appliqués à réparer les fautes des chimistes précédens. Il est juste d'attendre que les nouvelles découvertes aient reçu l'approbation de tous les gens instruits dans cette matière. Il est aussi à désirer qu'on fasse l'application d'une analyse de la bile, moins incertaine que celle dont on vient de voir l'exposé, aux phénomènes du corps vivant. C'est toujours l'écueil de la chimie. Il est surtout à craindre pour les chimistes, qu'en

travaillant sur la bile et sur les autres matières animales, on ne soit forcé de leur reprocher ce dont ils semblent convenir eux-mêmes au sujet de leur examen des excrémens : c'est que *ces travaux sont fort dégoûtans et d'une parfaite inutilité*. C'est l'aveu qui se trouve au mot *Excrémens* de l'Encyclopédie.

LXXXVII. Les médecins peuvent se contenter de remarquer que tout ce que les chimistes ont dit, et peut-être ce qu'ils peuvent dire, de l'analyse de la bile, n'apprendra rien sur ses usages suffisamment connus de nos écoles anciennes. En effet, dira-t-on qu'il résulte de l'analyse de la bile qu'elle doit irriter et stimuler les entrailles, qu'elle est une sorte de clystère naturel? Galien l'avoit dit en propres termes. Prétendra-t-on que cette liqueur est sujette à s'épaissir, à se rancir, à se diviser plus ou moins? ce sont aussi des assertions consignées dans les ouvrages de nos anciens maîtres. Veut-on qu'elle concoure à la digestion? jamais les anciens n'ont dit le contraire, ou, pour parler plus exactement, ils n'ont dit que cela. Peut-être les chimistes prétendront-ils que les remèdes correctifs de la bile dégénérée ou surabondante sont naturellement indiqués par leurs analyses, et que les acides sont surtout de ce nombre : mais ceux de Cos et toutes les écoles postérieures savoient et avoient dit que le vinaigre émousse l'activité de la bile (*bilioso stomacho malum punicum est optimus succus*). Galien, etc. Ils faisoient, en un mot, autant d'usage des acides que nos docteurs modernes. Les anciens étoient aussi parvenus à cette pratique par une voie plus sûre que les analyses, celle de l'expérience et de l'instinct des malades. Un accoucheur anglais est, je crois, le premier qui, dans ces derniers temps (où les épreuves et les expressions chimiques sont dans toutes les bouches), a débité qu'un jaune d'œuf cru, ou légèrement cuit, est merveilleux pour la jaunisse, et cela parce que le jaune d'œuf se mêle aisément avec la bile. On auroit pu, pour la même raison, dire que la thérébenthine, la résine et la gomme lacque conviennent pour la jaunisse : mais il n'a fallu que ce petit aperçu chimique pour réveiller l'attention de tous les *expérimenteurs*. Leurs gazettes sont pleines d'histoires de la jaunisse guérie par le jaune d'œuf. Cependant quel est le médecin qui ne puisse rapporter par douzaines de ces sortes de guérisons de jaunisses faites, avec quoi? avec l'eau pure; précisément et uniquement avec l'eau, que la chimie ne mettra pas au rang des meilleurs dissolvans de la bile. Au reste, Galien avoit remarqué que la bile, amassée dans l'estomac, occasionne une soif violente, et que le jaune d'œuf, avalé cru, apaise la soif (*Bilis in ventriculo facit sitim.... Ovum, si crudum bibatur, sitim prohibet*, etc.). Il disoit aussi que les jaunes d'œufs sont bons pour la fièvre tierce, et qu'étant mêlés avec les cataplasmes, ils émoussent l'âcreté des phlegmons.

LXXXVIII. Je n'ai pas trouvé dans l'Encyclopédie l'analyse de l'urine. Je puis m'être trompé ; mais je ne la cherchois que pour vérifier si elle étoit aussi juste et aussi naïve que celle de la bile (N° LXXXVI). Il n'en reste pas moins certain que, de toutes les

analyses de l'urine, à commencer par celle de Van-Helmont, fort approuvée des connoisseurs, aucune ne donne la clef des phénomènes observés dans l'urine par les médecins, aucune ne démontre pourquoi, par quels moyens et dans quel objet de la nature l'urine est tantôt ténue, aqueuse, claire, trouble, rouge, noire, avec un sédiment rouge, jaune, grisâtre, sablonneux, filandreux, brun, noir, blanc, glaireux, avec un suspens léger et plus ou moins considérable. Les connoissances des médecins sont très-étendues sur les présages à tirer de toutes ces espèces d'urines. La cachexie urineuse et ses phénomènes exigent de leur part une attention journalière (N° LXI); mais on est forcé de convenir au moins que les chimistes ont beaucoup d'essais à faire avant de rien prononcer sur cette matière. Leurs charmantes expériences sur le phosphore, sur le sel microcosmique; toutes ces vérités amusantes, délicieuses, n'ont été jusqu'ici d'aucun usage pour la médecine : ce sont des objets de pure curiosité. Puissse quelque bonne tête chimique, profitant de ce qui est déjà découvert, et ouvrant quelque route nouvelle, pénétrer aussi avant qu'il est possible, dans le laboratoire de la nature animée, et décider si le sel microcosmique est constamment l'effet de l'animalité, qui le crée; ou bien si ce sel, répandu en tout ou en partie, dans tous les êtres, ne fait que se développer dans les animaux; s'il y existe tout formé; quels usages il peut y avoir, et quelle influence il a sur la partie sensible; s'il est lié à cette partie pour en contenir, diriger ou augmenter les forces; enfin, jusqu'à quel point il y a lieu de penser que le sel microcosmique peut agir, se former, se développer par les forces de la vie, pouvant jusqu'ici être regardé comme le produit de plusieurs opérations de l'art, entièrement destructives de l'urine, qui jamais n'arrive en pareil état dans les animaux. Voilà des objets sur lesquels nos neveux seront peut-être plus instruits que nous.

LXXXIX. En voici un qui ne promet pas moins à la postérité, et dont on s'occupe singulièrement aujourd'hui : c'est l'histoire des vents ou des flatuosités, celle de l'air contenu et opérant des phénomènes particuliers dans les liqueurs animales. Il n'est question que d'air fixe, fixé ou défixé, d'air combiné et se combinant, ou bien se développant dans diverses circonstances : on le pèse, on l'injecte, on le lave, on le trouve partout. Telle est la révolution excitée sous nos yeux, par Halles et par Venel. L'un a dégagé l'air fixé, concret et incorporé dans des parties animales, où il s'étoit réduit à un volume d'une incroyable petitesse, eu égard à celui qu'affecte une pareille masse d'air mise en liberté. Venel a trouvé et suivi l'air se combinant avec l'eau; il a pris la nature sur le fait dans la formation de quelques eaux minérales; il en a formé de toutes pièces, comme disent les chimistes. Leur ardeur a redoublé depuis ces découvertes. Jetons un coup d'œil sur ce que les médecins ont dit de l'air et de ses phénomènes, eu égard au corps vivant. Il leur a été aisé de trouver dans le cours de leurs observations des malades tellement sujets aux mouvemens

et aux éruptions de l'air dans les entrailles, qu'ils n'ont pu s'empêcher de les regarder comme soumis à cette action tumultueuse des vents qui forment de véritables orages dans la cavité intestinale. Ils ont aperçu que ces vents sont dus à l'air qui s'avale avec les alimens, et qui fait, pour ainsi dire, l'atmosphère qui les suit dans l'estomac, de même qu'à l'air qui se dégage dans la pâte alimentaire, pendant les mouvemens de la digestion, surtout lorsqu'elle n'est pas parfaite, et suivant le vœu de la nature. Ils ont calculé les effets de ces raréfactions qui tiraillent et irritent les parties les plus éloignées du ventre; de manière qu'il y en a eu qui ont cru, avec le peuple, que les vents voyagent dans le tissu des chairs. Ils ont reconnu que le bouillonnement de l'air intérieur avoit des rapports singuliers avec celui de l'atmosphère; de sorte que les révolutions de l'air extérieur se peignent à merveille dans l'air intérieur. Il ont très-bien jugé que, dans ces mouvemens intérieurs, l'air n'est pas seul la cause des phénomènes qui s'observent, mais que cette cause tient en grande partie aux strictures, aux spasmes, aux convulsions des parties solides et sensibles, qui, en s'étranglant dans diverses portions, causent des boursoufflemens particuliers, et forment des espèces de bourses ou de vessies pleines d'air, et plus ou moins gênantes dans diverses portions du canal intestinal. Ils ont observé avec soin divers exemples qui leur ont prouvé que les mouvemens de l'air renfermé dans ce canal, dépendoient souvent de la sensibilité vitale, et même de la volonté; puisqu'il y a des sujets qui, par habitude ou par des dispositions particulières, savent, à volonté, faire éclater les vents par tous les bouts. Enfin les médecins de tous les siècles ont, depuis ceux de Cos, fait une attention très-réfléchie à la nature des vents qui sortent du corps, et à la manière dont se fait cette éruption; phénomènes qu'ils ont trouvé avoir des liaisons remarquables avec diverses maladies. Ces vérités générales ont fait dans nos écoles anciennes et nouvelles le fond et les matériaux de la théorie et de l'histoire des vents, dans l'état de santé et dans celui de maladie. Combalusier, médecin de Montpellier et de Paris, en a fait il y a quelques années, le sujet d'un assez bon traité connu sous le nom de *Pneumato-Pathologie*.

XC. Les médecins ont été plus loin : leurs observations faites sur l'air contenu dans le conduit intestinal, ne les ont point détournés de celles qu'il étoit possible de faire sur l'air qui entre dans le poumon par le moyen de la respiration. C'est de cet air qu'ils ont cru que dépendoient la vie, la santé et les maladies : ils l'ont suivi des poumons dans le sang, dans les artères, dans les plus petits couloirs, où ils ont cru qu'il se combinoit avec les humeurs, qu'il vivifie, qu'il entretient dans l'état de santé, ou qu'il corrompt lorsqu'il est corrompu lui-même; ils l'ont poursuivi jusque dans les cavités du cerveau et celles des autres viscères, où ils ont prétendu qu'il se mêloit diversement aux sérosités pour devenir esprit vital, animal ou naturel, c'est-à-dire, pour prendre des formes particulières dans chacun de ces viscères principaux.

Tels furent surtout les principes d'une secte entière, connue vers les premiers siècles de notre ère, sous le nom de *pneumatique* ou aérienne. Elle naquit cette secte à peu près en même temps que celle des méthodistes, et elles se partagèrent l'une et l'autre les suffrages jusqu'au temps de Galien. On peut croire que les expériences modernes auroient été du goût des *pneumatiques*; et il est aussi permis d'avancer qu'à parler vrai et sans aucune sorte de partialité, les chimistes de notre temps ne font que démontrer, par des opérations d'un détail particulier, les assertions générales des médecins. Je me contente, sans aller plus loin, de rapporter ici quelques décisions des *pneumatiques*, quelques passages de leurs ouvrages. On en trouve surtout un dans le recueil des Œuvres attribuées à Hippocrate, qui, s'il n'est pas de l'ancienne école de Cos, appartient au moins à quelque auteur du siècle des *pneumatiques* désireux d'incorporer son ouvrage avec ceux d'Hippocrate. Galien nous fournira aussi quelques assertions remarquables.

XCI. « L'air, que les yeux ne peuvent apercevoir, se connoît » par la réflexion et par ses effets : (*consideratione cognoscitur*)..... Qu'est-ce qui se fait sans lui? Quelle est l'opération » de la nature, à laquelle il ne participe?...... Il est le premier » auteur de tout ce qui arrive au corps des animaux...... Ils se » nourrissent d'alimens, de boissons et d'air ou d'esprits, ce qui » est la même chose....... L'air sert d'aliment au feu, qui ne peut » subsister sans l'air.... L'air se reproduit par la vertu du feu, qui » fond et liquéfie le corps.... L'air concentré et devenu compacte » se change en eau.... L'air ayant abandonné une certaine quantité d'eau, elle paroît de moindre volume, mais la même quantité reste...... L'eau de la mer elle-même n'est point privée » d'air.... Les poissons ne sauroient vivre dans l'eau privée d'air.... » Ils savent l'extraire de l'eau.... L'air est nécessaire à tous les » animaux et à tous les instans de leur vie.... Il est même l'auteur » de la vie...... L'air contracte les vaisseaux sanguins dans le » poumon..... La chaleur chasse l'air de la masse du sang..... L'air » se niche dans les chairs, comme de petits coins...... Tout le » monde sait qu'il est la cause des flatuosités dans les entrailles.... » Il est aussi celle de toutes les maladies..... Il se joint à diverses » espèces de corps qui le rendent malfaisant...... Il agit sur les » corps à proportion de la ressemblance qu'il se trouve avoir » avec eux.... Le sang s'agite comme de l'eau bouillante, et il en » sort de même des bulles d'air.... L'air concourt même à la formation et au volume considérable des hydropisies.... Les maladies soporeuses, telles que la paralysie, dépendent de l'air.... » Il occasionne des engorgemens (*oppilationes*) dans les vaisseaux ». Ainsi s'exprimoit, il y a deux mille ans, le médecin, auteur du livre *de flatibus*. Oseroit-on demander à nos chimistes, s'ils croiroient apprendre à cet auteur des choses qui lui paroîtroient bien nouvelles et bien éloignées de sa manière de penser? Toute la secte *pneumatique* pensoit comme lui. On voit quelle

étoit sa logique; elle se fondoit sur l'observation, et elle cherchoit à connoître les choses cachées à l'œil, par la méditation, l'analogie, la réflexion (*consideratione*).

XCII. Ecoutons Galien. « L'air, qui est la même chose que » l'esprit, est contenu même dans l'eau..... Il se change en eau » par l'évaporation des parties du feu qu'il contient, lorsqu'il » n'est pas élémentaire.... Il se change de même en d'autres élé- » mens.... L'air est moins mobile que le feu.... L'air ne se trouve » jamais pur et sans mélange.... L'air conserve le feu, non en le » rafraîchissant, mais en le nourrissant, ou lui fournissant un » aliment.... L'air se trouve partout et pénètre tout.... Il se trouve » dans l'intérieur des animaux...... Il sert à la nature pour mo- » deler les diverses cavités du corps des animaux...... Un animal » qui respire reçoit et absorbe l'air...... Il est mêlé au sang dans » les artères..... Les chairs même contiennent de l'air dans leur » intérieur..... Il nourrit la chaleur du cœur, dans lequel il entre » peu à peu par des voies insensibles..... L'air frais guérit ceux » qui ont été très-échauffés, et comme brûlés au soleil.... L'air » s'épaissit à proportion qu'il s'approche des corps humides.... La » flamme n'est que l'air allumé.... L'air humide relâche les cordes » des instrumens, et dérange singulièrement les corps des ani- » maux.... L'air fait exaler du corps une grande quantité de trans- » piration, surtout en été..... L'air ne pénètre pas comme le feu » les pores des métaux...... L'air est contenu dans la neige en » grande quantité..... La glace se forme par l'expulsion de l'air » contenu dans l'eau ». Les médecins ne s'étoient donc pas restreints à considérer l'air dans le corps humain; ils avoient aussi suivi l'histoire de ses effets sur divers corps de la nature, à la manière des physiciens.

XCIII. M. Bayen, bien loin d'imiter quelques philosophes qui se sont instruits aux dépens de l'ordre des médecins, sans lui faire honneur de ce qui lui appartenoit, vient de rendre à cet ordre un hommage authentique et exemplaire, en remettant sur la scène l'ouvrage de Jean Rey, médecin du pays et du siècle de Montagne, qui avoit formellement connu et annoncé des phénomènes dépendans de l'air, dans la calcination des métaux. Les chimistes modernes n'ont fait que répéter sur ce point ce qui avoit été dit par Rey : ils n'ont fait que se ranger dans la classe des médecins *pneumatiques*. Nous devons, à l'exemple de M. Bayen, et par reconnoissance pour son honnêteté trop peu imitée, mettre sous les yeux des chimistes deux autres passages de Galien, qui prouvent encore mieux que ceux qui viennent d'être rapportés, combien la logique des médecins les avoit conduits heureusement dans leurs opinions sur l'air; combien les modernes ne font que les répéter. M. Bayen voulant donner de l'air une idée propre à faire sentir sa manière d'être dans l'atmosphère, la compare à l'eau de la mer. Voici comme il s'exprime : « La » chimie moderne (si elle veut un terme de comparaison) doit » regarder l'atmosphère comme un second océan, et voir dans

» l'un et dans l'autre un fluide simple, élémentaire si on veut, » qui sert d'excipient et de dissolvant à un grand nombre de » corps ». Galien s'exprimoit ainsi sur cette comparaison prise dans un autre sens, mais expressément établie par les expressions suivantes : « *Haud alius videtur aeris status ac maris ; sicut » illic fluctus est in alto vel major vel minor, qui interim ob » parvitatem non advertitur...... sic aer quoque plane immotus » et quietus haud videtur unquam esse ; tamen interdum nos, » quia motus est parvus, fugit, ac nullus frequenter nobis con- » sistere videtur, cum revera moveatur* (1) ». L'autre passage de Galien regarde la calcination des matières dans un fourneau. Frappé de la manière dont l'air se précipite dans un brasier, ou dans les matières qui se calcinent, il prétendoit que cet air s'incorpore dans ces matières, pour y tenir lieu du feu qui s'évaporoit par l'effet de la brûlure, laquelle produit des scories dont l'air tient la place. Voici comme Brassavole exprime l'idée de Galien (2) : *Aer influens per poros cineris ignitur ad restaurationem evaporationis ignis*. Voilà un aperçu qui approche bien de la décision de Rey, et de celle des chimistes qui l'ont suivi (3). Certainement Galien eût été de l'avis de Rey, et il eût prétendu qu'il avoit conçu la chose à peu près comme nos modernes, qui, encore une fois, se rapprochent on ne peut davantage de nos médecins *pneumatiques*. Ce rapprochement paroît aussi dans les belles expériences de Venel, qui a prouvé que l'air minéralise certaines eaux. Agricola donne une idée assez exacte des opinions anciennes : « *Aer omnem locum...... ab aliis ele- » mentis et exhalationibus vacuum suâ mole complet. Simplex » autem non est, aut si unquam fuerit simplex diu talis manere » non potest : sed expirationibus inficitur...... in aere existit » varietas frigoris, caloris, humoris siccitatis ; cum enim » propter frigus, sit frigidus ; in ardentibus locis est calidus et » siccus. In canalibus per quos calidæ fluunt, propter vapores » quos expirant, calidus et humidus. Ipsæ vero exhalationes » perfectam formam non habent ; sed fluctuant adhuc incertæ, » et mediæ sunt inter elementa* (4) : *halitus quidem qui calidus » et humidus est inter aquam et aerem : vapor qui calidus et » siccus, inter aerem et ignem : etenim halitus humidus quidem » est, quod aquæ cum aere commune ; sed quo calidior fuerit » eò proprius ad naturam aeris accedit, etc.* (5) ».

XCIV. Il est enfin démontré que nos anciens *pneumatiques* avoient rencontré fort juste, en prenant pour synonymes les mots

(1) *In* 3. *de morb. vulg.-comm.* 3.

(2) *De utilitate respir.*

(3) *Voyez* l'extrait de l'ouvrage de Jean Rey, publié par Bayen dans le Journal de physique, cahier de janvier 1775, ainsi que les expériences de ce dernier, dans le cahier de février, même année.

(4) Cette indécision ou incertitude de la nature se retrouve dans l'histoire de tous les *gaz* ou émanations des divers corps, sur lesquels les chimistes ne peuvent rien définir.

(5) De natura eorum quæ effluunt e terra. *Georg. Agricola.*

esprits et *air*. Des eaux *spiritueuses*, suivant leurs principes, étoient des eaux *aérées* ou *aériennes*. Il n'est pas concevable que des médecins aient prétendu infirmer les assertions de Venel, en disant que les eaux minérales qu'il nomme *aériennes*, contiennent des esprits, mais non de l'air. Que cet air, au reste, soit plus ou moins pur, ou chargé de divers corpuscules qu'il entraîne avec lui, les *pneumatiques* vous apprendront que cela arrive sans que pourtant on puisse méconnoître l'air qui est toujours le même, mais qui paroît avoir quelques différences, suivant les matières auxquelles il est joint, ainsi que l'eau se joint à différens sels. Une nouvelle dénomination donnée aux eaux aériennes par quelques savans distingués, ne change rien : ils les nomment *gazeuses*; mais ceux qui entendent la langue allemande, disent que *gazeuses* vient de *geist*, qui est la même chose qu'*esprit*, et par conséquent que *gazeuses* signifie *spiritueuses*. Van-Helmont avoit appelé *gaz*, ce que les anciens *pneumatiques* appeloient *air* ou *esprit*. Quant à la découverte de Halles sur le calcul animal, qu'il a dit être presque tout formé par de l'air concret, fixé et comme coagulé; il est bien singulier que les *pneumatiques* eussent attribué les obstructions, *oppilationes* (N° XCI), à l'air. On pourroit, en suivant cette idée, regarder les matières des obstructions comme de l'air fixé et rapproché. Il ne seroit pas surprenant que quelque chimiste, analysant ces matières d'obstruction, prouvât qu'elles ont souvent du rapport avec les calculs; qu'elles ne sont que l'air contenu dans les humeurs, lequel s'est mis en masse par la décomposition du sang. On fera peut-être quelque jour une cachexie oppilatoire (N° LXIII). On a déjà parlé des corpuscules plâtreux ou terreux qui durcissent les os.

XCV. Il seroit heureux de trouver ainsi quelque moyen de conciliation entre les chimistes et les médecins; mais il faut rendre à ceux-ci ce qui leur appartient : il ne faut pas que les chimistes croient être si loin qu'on ne puisse les atteindre. Après tout, ils ont souvent abouti au même but que les médecins, mais quelquefois par des voies différentes. C'est aux plus sages d'entre eux de fixer nos idées sur tous ces points. Ils y travaillent à l'envi. La chimie se glisse partout : on l'invoque sur des matières et dans des lieux où elle fut jusqu'ici parfaitement inconnue et non moins inutile. Il arrive un malheur; c'est que les chimistes en ont dit assez depuis quelques années, pour faire craindre quelque scission entre eux. Cette scission ne pourroit arriver à l'avantage de leur art, qui prétend tout démontrer. Rien ne paroissoit, par exemple, aussi assuré que l'existence du phlogistique, et la jolie doctrine que Stahl avoit édifiée. Voilà que des chimistes *pneumatiques* commencent à jeter des doutes sur cette existence. Il y en a de cette classe, moitié chimistes et moitié physiciens ou médecins, qui ont fait quelques essais d'injection d'air fixe, en lavement et sur des plaies, dans la vue de revivifier les parties privées d'air fixe, mortes ou corrompues, comme ils le croient. On peut le dire, ces essais se rapprochent beaucoup de la prétention des mé-

decins de la Chine, qui vont faire chercher au haut des montagnes des ballons pleins d'air vierge, pour le donner à respirer à leurs malades. Cet air se vend dans les rues de la Chine. Nos modernes pourroient de même vendre le leur, garnir les arsenaux des chirurgiens de ce nouvel instrument pour les plaies, ou les boutiques des pharmaciens de ce nouveau composé. Belle matière pour briller, pour arrêter les curieux et pour disserter ! Au moins cette invention (quel qu'en soit le mérite, et par laquelle nous avons déjà vu quelques femmes tentées de se rajeunir comme par une nouvelle transfusion qui ne manquera pas de prôneurs); cette invention, dis-je, n'est pas due complètement à nos chimistes pneumatiques. Elle avoit, comme on le voit par l'exemple des Chinois, passé par la tête des médecins. On en trouveroit peu, concernant le corps vivant, qui ne pût remonter aux mêmes sources. Quant à nous, suivant avec quelques restrictions les principes de l'école *pneumatique*, nous nous bornons à considérer l'air comme un aliment nécessaire au sang (N° XIX), et comme produisant dans le corps humain un nombre de phénomènes dont la considération est indispensable à quiconque veut en connoître la composition intime et médicinale. Nous n'hésitons pas de le dire après nos anciens maîtres, il est des cachexies aériennes; il est des constitutions du sang dépendantes de l'air et des divers corpuscules, des diverses émanations (si variées dans la nature) auxquelles il sait se joindre, comme l'eau se joint à divers sels, ou de quelque autre manière que ce puisse être.

XCVI. Maintenant je puis m'expliquer plus clairement sur la composition du sang, ou de cette chair coulante qui remplit les vaisseaux du corps, et qui est toujours prête à se concrêtre, à perdre sa fluidité si le mouvement et la chaleur qui la lui conservent sont suspendus. Semblable au fond au blanc d'œuf fécondé (N° XLIII), le sang est animé par la semence; c'est-à-dire qu'il contient une certaine quantité d'émanations séminales qui le vivifient : il contient de même une portion de bile (N° XXIX), et aussi une portion de sucs laiteux, surtout dans l'enfance et dans les femmes depuis leurs grossesses (N° XL) : il contient une partie colorante qui se travaille dans les entrailles (N° LXXIV) : de la sérosité en abondance (N° XXII); un extrait de chaque corps glanduleux qui fournit sa quote part aux émanations dans lesquelles nagent toutes les parties solides (N° XXIII); une certaine quantité d'air (N° XX); une portion de substance muqueuse (N° XV) : toutes les cachexies dont il a été question jusqu'ici ne sont que des surabondances d'humeurs qui indiquent la manière dont s'en fait le mélange dans l'état de la meilleure santé. On ne peut remonter à cet état d'équilibre où la combinaison est la plus régulière possible, que par celui où chaque humeur se rend prédominante et reconnoissable par son excès. La masse du sang est donc le résultat de l'assemblage d'une quantité donnée de petits corps, lesquels doivent être mis au nombre des premiers instrumens de la vie, en ce qu'ils sont à portée de réveiller les diverses

nuances de sensibilité vitale. Ils rendent, en un mot, le sang propre à toutes les fonctions auxquelles il est destiné dans chaque partie qui y trouve son aliment, son stimulus, des sucs propres à réveiller son sentiment propre. Le travail intérieur résultant de l'action de tous ces corps (insensibles et méconnoissables à nos yeux, mais très-sensibles pour la vie radicalement inhérente aux nerfs), est une des causes premières de toutes les révolutions qui arrivent au corps. Nous ne voyons, nous ne calculons que les effets et les impressions qui en résultent dans les organes sujets à notre anatomie. La nature s'est réservé les mouvemens et les combinaisons intérieures qui nous échappent, et que les chimistes ne peuvent saisir, puisqu'ils commencent par les détruire dans leurs essais, et que dans ces objets soumis à la vie animale, ils ne peuvent pas défaire et refaire, décomposer et recomposer suivant leur logique, qui n'est applicable qu'à très-peu de corps inanimés.

XCVII. On doit conclure de ces vérités d'observation médicinale, que les anciens avoient compris la composition du sang mieux que les modernes. Les mécaniciens surtout qui, pour analyser le sang, l'avoient dit composé de globules rentrans les uns dans les autres, s'étoient puérilement écartés du but. Il faut en convenir, on ne l'atteindra jamais, ce but, ni par le secours de l'anatomie, ni par celui de la chimie, ni enfin par les expériences physiques et académiques. C'est en suivant et méditant les maladies, qu'on a saisi la vraie composition, les combinaisons et la nature des humeurs animales. Il faut le répéter sans cesse; la connoissance de la composition du sang est inséparable du calcul des effets qu'il produit continuellement sur les organes sensibles. Ces effets se renouvellent à chaque instant de la vie, qui est spécialement dirigée à la conservation de l'individu et à celle de la masse des humeurs. La nature a pris pour tâche de remuer, de dépurer, de détruire, de reproduire sans relâche les matériaux de ces humeurs. Elle ne se plaît qu'aux combinaisons résultantes de toutes ces parties séminales et vivantes. Telle est la suite du premier ébranlement occasionné par la fécondation de l'embrion soutenu par l'incubation, ensuite par la chaleur, par l'exercice de la respiration, enfin par celui de toutes les sécrétions et digestions singulièrement liées les unes aux autres, par l'effet des passions, etc., on ne peut se former une idée de la fécondation de l'embrion; mais l'examen de l'incubation qui seroit dérangée et tourneroit à la mort, au lieu de tourner à la vie, si elle n'étoit continue, non interrompue, indique quels doivent être l'enchaînement, l'ordre et la continuité des fonctions pour assurer l'existence de l'individu, toujours poursuivi par des causes extérieures allant à sa destruction, si le principe de la vie ne veille, comme dans l'incubation. Ira-t-on, pour pénétrer le travail et l'objet de l'incubation par la voie de la chimie, interrompre la poule qui couve? Le petit animal qu'elle faisoit croître est déjà mort, ses humeurs rentrent dans la classe des corps inanimés; elles ne peuvent désormais servir que d'aliment pour d'autres individus; elles sont mortes et livrées

aux mouvemens de la fermentation générale, mais non vitale ni animale. Ainsi le raisin séparé du cep va fermenter par des mouvemens différens de ceux de la végétation, de la croissance, du développement de ses parties, qui tendent à l'établissement d'un tout organique, au lieu que la fermentation tend à la dissolution et à la destruction de ce tout. Ces idées peuvent, je le sais, ne pas satisfaire les chimistes, les physiciens et les anatomistes. Elles éludent leur logique, leurs instrumens, leurs opérations, et surtout leurs démonstrations (si propres à gagner les suffrages des spectateurs) : mais la médecine ne doit ni ne peut aller plus loin. Si j'osois le dire, elle est comparable à la poule qui couve la vie; elle n'abandonne jamais son sujet aux atteintes des arts disséqueurs et destructeurs; elle ne sait pas se faire entendre par ceux qui ne l'ont point étudiée, et qui croient tout connoître quand ils ont vu et palpé quelque machine à expériences, à opérations.

XCVIII. J'ai dit (N° XCVI) que la chaleur est un des agens nécessaires à la fluidité du sang; ce qui se prouve autant par l'histoire de l'incubation qui allume la première étincelle de la vie, que par l'histoire de la respiration, et surtout par l'exemple de ces animaux qui, encore vivans, semblent pourtant inanimés à un certain degré de froid : ils se raniment, se réveillent, et reprennent leurs mouvemens intérieurs par un degré de chaleur convenable. Il seroit long et très-difficile de suivre toutes les recherches que les anciens et les modernes ont faites pour éclairer l'histoire de la chaleur animale. Les mécaniciens, souvent malheureux dans leurs prétentions, ont encore échoué dans l'examen de cette question. En vain ont-ils eu recours à leurs mouvemens, leurs secousses, leurs *attritus*, les regardant comme la cause de la chaleur. Il paroît, au contraire, démontré par l'histoire de ces animaux moitié gelés, et ensuite dégelés par la chaleur, que leurs mouvemens ne commencent que lorsque le sang est arrivé au degré de fonte suffisant. On les fait revivre; on remue leurs organes en les réchauffant : ainsi la chaleur pénètre ces organes et leurs humeurs, les liquides et les solides, avant que ceux-ci donnent quelques signes de la vie qu'ils conservent encore, et qui n'est que la disposition au mouvement et au sentiment, en vertu des causes données. La chaleur est une de ces causes. Les chimistes sembleroient avoir mieux rencontré au sujet de cet agent, par leur théorie des effervescences et des mouvemens fermentatoires; mais on a peine à concevoir que la chaleur animale, qui augmente et diminue graduellement, suivant les besoins ou les efforts de l'animal, soit uniquement livrée aux hasards des mouvemens spontanés. D'ailleurs les liqueurs animales n'ont pas une constitution propre à favoriser ces chaleurs incoercibles des volcans et des corps fermentans pour se détruire. Il paroît plus naturel de penser que la partie animale et sensible exerce jusqu'à un certain point sa vigilance et son action, même sur la chaleur, pour en prendre ce qu'il lui en faut dans un temps ou dans un autre, pour la transporter d'une partie à l'autre, pour l'augmenter ou la diminuer. En effet, cette chaleur animale paroît dépendre

d'une matière particulière qui l'allume, qui l'entretient, qui la fait se concentrer ou se développer suivant les occasions. La respiration est surtout très-comparable aux torrens d'air et aux soufflets qui allument un brasier. Les anciens insistoient beaucoup sur ces sortes de considérations, auxquelles l'histoire des maladies mène encore mieux que celle de la santé.

XCIX. Nous conviendrons aussi que l'histoire du feu vital et animal peut se lier avec quelque vraisemblance à celle des phénomènes phosphoriques, de même qu'à celle de l'électricité. On doit, sur ces objets curieux et intéressans, consulter l'Encyclopédie. Si les articles qui s'y trouvent sur la bile et sur l'urine peuvent être jugés trop peu instructifs, il n'en est pas de même de l'article *Chaleur,* fait par M. Vénel, qui laisse à désirer l'application de ses principes aux divers phénomènes de l'économie animale, et leur connivence avec ceux des anciens, qui s'étoient fort occupés de cette matière. Le docteur Quesnay s'est aussi appliqué à l'étude de la chaleur animale. Nous venons de le perdre et de le voir louer comme académicien, comme économiste et comme chirurgien. Il se fit gloire d'être médecin ; c'étoit son vœu. J'en dirai un jour ce que j'en sais, et que je n'ai point trouvé dans ses éloges. Il est juste que la médecine ait aussi son tour pour juger un de ses membres, et lui donner la place qu'il peut mériter parmi ceux qui l'ont cultivée. Voulez-vous aussi nous apprendre ce qu'il faut penser de nos auteurs? En attendant nous regarderons la chaleur comme un principe de l'animalité, et nous nous en tiendrons à penser qu'elle est dirigée, modérée par le moyen de la respiration, qu'on a cru rafraîchir le sang, qui le rafraîchit, si l'on veut, non en assemblant ses globules, suivant les petites idées de quelques mécaniciens, mais en enlevant les fuliginosités, comme disoient les anciens. La respiration échauffe aussi le sang, en lui apportant avec l'air nouveau et frais un nouvel aliment, un nouveau souffle vital, pour le renouvellement et l'entretien convenables à chaque individu, devenu lui-même foyer de chaleur, en devenant foyer de vie.

C. On ne lit presque plus le traité de Fernel, *de abditis rerum causis;* on a tort : c'est dans cet ouvrage, et dans ceux des anciens qui ont traité à peu près les mêmes questions, qu'on s'instruit sur le jeu des corps organisés, autant au moins que par le détail des expériences et des expositions par lesquelles il est si aisé d'en imposer à notre siècle. On apprend dans Fernel et ceux de son parti qui l'ont suivi et précédé, qu'un monde invisible sujet à des lois particulières dirige le monde visible : celui-ci, sujet par lui-même aux lois imposées aux masses de matière purement passives, est sans cesse ébranlé et conduit à ses fins par des ressorts intérieurs, ou par des agens d'une nature active, et qui ont leur marche et leur action propre. Les corps organisés, surtout le corps animal et les molécules prédisposées à le composer, lorsqu'elles se joignent à la partie sensible et nerveuse, sont à quelques égards sujets aux lois des masses de matière inerte et passive ; mais ils sont relevés

par les effets de cette partie nerveuse (ennoblie et dirigée dans l'homme par l'âme spirituelle), et réveillée aussi par l'action et les propriétés particulières d'une foule invisible de petits corps qui, doués chacun de leur signature déterminée, servent d'instrument et de cause stimulante à chaque organe. La partie morte et inerte du corps humain est réservée pour les anatomistes et pour les chimistes; mais les médecins sont en possession de l'étude du corps vivant : cette vérité, qu'on ne peut se lasser de répéter, peut se prouver fort aisément. Il y a des maladies (dont on ne disputera pas la connoissance exclusive aux médecins) qui fixent entièrement les idées sur cet objet. Ces maladies sont en effet dues à des corpuscules invisibles et d'une nature fixe et inconnue autrement que par l'observation médicinale. Telles sont les cachexies véroliques, dartreuses, vénériennes, écrouelleuses, scorbutiques, galeuses, cancéreuses, goutteuses et autres de cette espèce. Leur miasme séminal est généralement avoué. L'histoire de ce miasme, sa germination dans le corps vivant et ses autres effets éclairent sur toutes les autres cachexies dont j'ai parlé jusqu'ici; je veux dire la bilieuse, la laiteuse et les autres : il en résulte que la présence ou l'absence de tels ou tels corpuscules amènent dans l'individu des révolutions notables dans le physique comme dans le moral. Ces révolutions décèlent les ressorts par lesquels les forces naturelles se conduisent.

CI. Ce ne sera que dans l'examen détaillé des affections dartreuses, vénériennes, cancéreuses, etc., que nous pourrons donner à ces assertions tout le développement dont elles sont susceptibles. Nous nous bornerons ici à deux réflexions : 1°. Quelle est la composition, l'origine, la nature de ces miasmes? Tout le monde l'ignore : les formes pointues et angulaires, imaginées par les mécaniciens, n'ont aucun fondement plausible. Les chimistes n'y voient pas plus clair avec leurs acides et leurs alkalis. Ils ne peuvent saisir ces petits corps pour les analyser. Ces petits corps ne font aucune impression sur les cadavres, ils n'irritent et ne réveillent que le corps vivant, dans lequel ils aiment à se nicher et à se multiplier. On ne sait d'où ils arrivent originairement; mais leur nature se fait à quelques égards connoître par les médecins qui se contentent de les juger par les événemens arrivés au corps vivant impregné de ces corpuscules. Voilà donc plusieurs espèces de miasmes sur lesquels la chimie et la physique perdent entièrement leurs droits. Il n'y a qu'une licence d'imagination qui puisse les leur faire, pour ainsi dire, habiller à leur fantaisie. Malheur aux malades qui tomberoient entre les mains des médecins qui auroient de pareils principes! On ne peut cependant le déguiser; le monde est plein d'insensés qui traitent les maladies d'après de pareilles rêveries. Quelqu'un imaginera que le levain dartreux est acide; et voilà qu'il partira de son rêve pour employer inconsidérément tous les alkalis possibles : un autre le voudra alkali, et voilà tous les acides en train. Vains et puérils efforts de quelques têtes mal organisées! Combien ils ont

causé de maux, d'essais, de dépenses ! A quel pillage ne sont pas exposés les malades !.... Mais, convenons-en, ils sont souvent les premiers à exciter l'industrieuse charlatanerie, par laquelle ils se plaisent à être dirigés et caressés. Le médecin sage a tout fait quand il a parlé vrai.

CII. Passons 2°. à la deuxième réflexion sur nos miasmes ou petits élémens malfaisans. Il y en a parmi eux qui ont la vertu de se reproduire dans le corps. Un atome de petite-vérole ou de gale va se multiplier au centuple par les mouvemens de la vie; chacun, suivant sa marche fixe et indélébile, va germer, croître, fleurir, fructifier. Par quel mécanisme, par quelle singulière vertu? Tantôt ces semences seront long-temps sans donner le moindre signe de leur existence; tantôt elles se reproduiront par saisons, et (plus souvent qu'on n'y prend garde), suivant les diverses passions de l'âme. Ces phénomènes ne peuvent que très-grossièrement être comparés à l'action du levain qui aigrit la pâte : ils sont spécialement subordonnés à la partie sensible, et se rapprochent aussi de la végétation des plantes. Il n'y a qu'à suivre leur marche pour s'en convaincre. Il y en a quelques-uns qui paroissent à peine dépendre d'une cause physique. On diroit que le moral les entretient et les reproduit. Quelques goutteux, par exemple, même après des attaques qui semblent avoir épuisé tous les miasmes, retombent dans un nouvel accès, par un saisissement, par une contradiction, par la colère : le chagrin ne manque jamais d'aggraver la maladie; la gaieté dissipe la matière morbifique avec une aisance marquée. Il y a des dartreux dans lesquels le plus léger événement moral, double et triple l'éruption dartreuse : en un mot, il n'est point de miasme dont le développement ne soit troublé, accéléré ou retardé par les passions. D'ailleurs, l'effet principal de ces corpuscules est toujours d'irriter les nerfs, de troubler l'économie de la partie sensible : l'histoire de toutes les espèces d'inoculation l'indique. Les nerfs étant irrités, toute la machine s'ébranle, l'agitation qui prépare la germination de l'atome séminal devient plus ou moins générale, les organes dans lesquels il a un penchant naturel à se fixer, pour y croître et pour y fructifier, ou pour s'y reproduire, s'affectent : il survient enfin une révolution organique, fiévreuse, nerveuse, que j'ai déjà comparée à celle de la fécondation de l'embrion. (*Voyez* première Partie, Théorême XXXIV).

CIII. Il y a plus : comme la semence des animaux ne se multiplie jamais que dans les parties de la génération, comme le lait ne peut se former dans le corps que par le travail des organes qui lui sont destinés, les mamelles et la matrice; comme la bile part toujours du foie, etc., : de même tous les miasmes maladifs ont leurs organes marqués et prédisposés pour leur germination. C'est dans ces organes que le miasme se niche; c'est pour eux qu'il a une tendance marquée : le dartreux attaque la peau et toutes les parties qui sont de sa nature, l'écrouelleux attaque les glandes et leurs dépendances; le vénérien les parties

de la génération et celles qui y ont le plus de rapport, celles aussi qui se nourrissent principalement de sperme, qui ont une sympathie évidente avec le virus vénérien. Le miasme goutteux harcelle tout le genre nerveux, et se développe complétement dans les membranes articulaires, etc. : la nature dirige tous ces travaux; elle y préside par l'influence de la sensibilité qui se livre plus ou moins à l'admission, à l'impression, à l'incubation et au développement du miasme; celui-ci se multiplie donc par une force vraiment animale et vitale, à laquelle les mouvemens purement physiques ou chimiques n'atteignent point. Tel est le laboratoire de la vie; telles sont ses lois générales. Le détail de tous ces phénomènes appartient à celui des effets de chaque virus en particulier. Chacun donne à l'individu dans lequel il germe, des modifications particulières, souvent contre nature, *maladives*, souvent aussi constitutives d'une matière d'être particulière, d'un tempérament caractérisé. On peut même assurer que tous les orages, toutes les passions dues aux virus ne doivent point être, aussi généralement qu'on le fait, prises pour des effets destructifs de la vie. Répétons-le : les organes de la digestion savent séparer les parties nutritives, confondues dans la masse des alimens : chaque organe sait tirer du chyle et du sang, les corpuscules dont il a besoin pour subsister et pour s'acquitter de ses fonctions : tout cela est dévolu aux effets de la sensibilité (1). Ainsi chaque miasme maladif va se fixer à la partie où il doit s'attacher : il s'y multiplie par l'action naturelle de cette partie; il part de là pour exercer ses forces sur les diverses fonctions. C'est une nouvelle preuve de ce que nous disions sur l'action des causes invisibles (N° XCVI), qui dirigent le corps, qui entretiennent la vie, qui concourent à modifier, suivant le besoin, la sensibilité radicale et nerveuse, qui enfin, opèrent tous à proportion comme la semence dont les effets sont avoués, quoique aucun chimiste n'ait osé concevoir le projet d'en fixer la nature : ils doivent porter la même réserve et la même sagesse dans l'exposition des autres humeurs : ils doivent convenir que le monde animal et invisible n'est pas de leur ressort.

CIV. Tout n'est pas dit sur nos corpuscules insensibles. Nous venons de parler de la manière dont chacun se combine, et dont il se reproduit dans le corps, en y excitant divers accidens de maladie : ils se trouvent quelquefois en foule, et d'espèces différentes dans le même sujet. Chacun y garde son caractère spécifique, et il en résulte des accidens plus ou moins compliqués. Quelquefois l'un des miasmes naturels, comme la bile, manque, ainsi que la semence dans les eunuques. Ce sont autant de causes ou de raisons de la complication et du mélange des maladies, si souvent difficiles à débrouiller et à réduire. C'est dans la pratique journalière que se rencontrent ces difficultés : au reste on ne peut, en parlant des allures des miasmes morbifiques, s'empêcher de rap-

(1) Recherches sur les glandes.

peler que les médecins avoient tellement senti à quel point ces miasmes approchent de l'état vivant, qu'ils en avoient fait des animaux qui viennent par essains s'emparer des corps : ainsi les dartres et la vérole ont été considérées comme des familles d'insectes qui viennent se nicher dans les parties, s'y nourrir et s'y reproduire. Cette idée paroît plus près de la nature animale que celle des mouvemens chimiques, des dissolutions, des précipitations et des affinités que d'autres ont voulu mettre en jeu, détournant les yeux, soit par inattention, soit de propos délibéré, des phénomènes qui réclament pour l'action de la sensibilité vitale, pour l'existence d'une chimie vivante, génératrice des corps organisés, si différente de celle qui travaille sur la combinaison des corps sans âme. Ce n'est pas qu'il n'y ait des poisons qui, de leur nature, ne sont que des masses de matière brute : il y a aussi quelques médicamens de cette espèce ; mais quelle que puisse être leur constitution, on a toujours recours pour expliquer leur action, à la force de la vie qui s'irrite plus ou moins contre eux, qui unit ses forces aux leurs pour les faire ressortir. On peut mettre dans cette classe les odeurs et les autres corpuscules, les émanations et les venins animaux et végétaux, on pourroit aussi rappeler les émanations propres à porter les ressemblances des pères et mères aux enfans. Les phénomènes de tous ces corpuscules, sur lesquels on croit superflu d'entrer dans quelque détail, démontrent entièrement l'existence de notre petit monde animal, invisible, reconnoissable par ses effets, inconnu et irréductible à la chimie : ce monde n'est fait que pour les spéculations des médecins. Ils n'ont pas besoin de savoir, par exemple, si le venin de la vipère ou celui des cantharides sont acides ou alkalis : ils se contentent de connoître les effets qu'ils produisent sur le corps vivant, en observant que si ces effets étoient de pure et simple fermentation ou putréfaction, ces venins agiroient sur le cadavre, ce qui n'est point : ce corps a perdu le sentiment qui veilloit sur les venins, et qui excitoit des révolutions particulières par leur présence, etc. Je rappellerai aussi en passant l'existence de certains sels dans le sang; les chimistes se sont donné tant de peines pour les y découvrir, sans être convenus de leurs faits ! Hippocrate avoit pourtant dit qu'il y a dans le corps du salé, de l'amer, de l'aigre, du doux. S'ensuit-il que ces sels soient le principe des fonctions animales ? Ils doivent, à mon avis, être regardés comme une infinité d'émanations qui vont et viennent dans le corps sans tirer à conséquence, ou en y excitant seulement des changemens passagers. Ce seroit ici le lieu d'examiner ce que les mécaniciens ont publié de l'action des médicamens, sur leur théorie des petites masses longues, obtuses, pesantes, rondes, aigües, et autres de cette espèce; mais j'en ai parlé ailleurs (1), et je dois finir par deux cachexies importantes, dont il n'a pas été question jusqu'ici, la cachexie purulente ou la suppuration, et la cachexie gangréneuse ou la pourriture.

(1) Recherches sur la colique des potiers.

CV. La suppuration tient aux flux muqueux et séreux : elle est le produit de la surabondance de suc nourricier qui, s'étant cantonné dans une partie, ne peut se dégager par les voies ordinaires, et forme un dépôt dont le travail, plus ou moins inflammatoire (Partie Ire, *Théorème* XXVII), entame les chairs. Dans les maladies qui se guérissent le plus complétement qu'il soit possible, la matière du pus s'échappe par les urines et par les autres excrétions ; elle fournit aux fontes de coction, intestinales, critiques (N° LXVIII). Il y a long-temps que j'ai comparé cette sorte de dépuration à la clarification des liqueurs par le blanc d'œuf ; et je ne doute point que la suppuration n'emporte toujours avec elle le résidu des miasmes malfaisans, surpris et invisqués dans le pus, afin d'être expulsés. Cette manœuvre de la nature se voit évidemment dans la petite-vérole et d'autres éruptions et maladies humorales. Mais qu'est-ce que le pus en soi ? N'est-il pas le produit d'un travail qui paroît être du ressort de la chimie? Les chimistes ont-ils analysé cette substance ? Le pus n'a pas été bien analysé : il en est de cet excrément comme de ceux du ventre (N° LXVI). On s'est borné à en annoncer la fétidité et les autres qualités malfaisantes. Je l'ai autrefois examiné par des lotions et des coctions dans l'eau, par l'addition de divers réactifs, en le faisant cuire seul à un feu lent : je l'ai surtout travaillé avec nos eaux de Barèges : il m'a paru se réduire, quant à sa partie grossière et visible, à de la vraie mucosité plus ou moins glaireuse et albumineuse. Épaissi dans l'eau bouillante et ensuite lavé, il ressembloit à du blanc d'œuf : enfin j'en ai fait manger à des chiens après l'avoir épaissi au feu; ils ne le rebutèrent point. On sait qu'étant mêlé avec l'eau froide, il la trouble plus ou moins ; qu'ensuite cette eau dépose des filandres, des glaires, lesquelles ne donnent aucun signe notable de vraie acidité, ni de pourriture : enfin la graisse, qui paroît être un des matériaux du pus, ne peut ordinairement être découverte dans ce composé singulier; sa masse ou son fond n'est que de la mucosité qui contient les miasmes morbifiques qu'on ne peut saisir. Ainsi la principale portion du pus, son caractère spécifique, ou son âme, si on peut parler ainsi, échappe à la chimie : d'ailleurs l'organisme et les efforts de la nature sensible et vigilante, jouent un grand rôle dans la formation, l'évacuation et le transport du pus. Il fut tant question du mécanisme de la suppuration à Montpellier, du temps de Fizes ! J'en parlai si souvent avec Quesnay avant qu'il publiât sa dissertation sur cette matière ! Quoi qu'il en soit, le reflux du pus dans le sang, fait pour ainsi dire autant de cachexies particulières qu'il y a d'organes différens, par la raison que chaque partie organique donne au pus qui se forme dans son sein quelque qualité particulière. Les médecins sont sans cesse à la suite du pus dans la phthisie pulmonaire et autres, ils le voient inonder tout le corps. Mais jamais les chimistes, malgré leurs promesses, n'ont pu trouver un spécifique qui arrête et modère ces fontes purulentes. C'est à la nature seule à se débarrasser et à saisir l'excrément purulent, pour le porter au dehors.

Le pus, tant qu'il existe dans le corps, est, à plusieurs égards, soumis à la partie sensible, à moins que celle-ci ne soit vaincue par la quantité : c'est le cas des colliquations et des derniers efforts de la vie : c'est le passage de l'état médicinal à l'état chimique ou physique.

CVI. Nous ne pensons point que des sucs tels que la partie rouge du sang et la blanche, s'étant une fois arrêtés dans leurs couloirs, puissent rentrer dans la masse sans avoir éprouvé aucune sorte d'altération ; au moins ces phénomènes n'ont lieu que dans des cas de spasmes passagers, qui occasionnent des étranglemens passagers aussi, et font mouvoir en tout sens les humeurs contenues dans les vaisseaux; mais les humeurs faisant obstruction, faisant matière d'inflammation, faisant corps avec les membranes des vaisseaux, ne conservent jamais toutes leurs qualités : concentrées dans un foyer particulier pour former un noyau inflammatoire, elles sont brûlées, dissoutes, épaissies, surtout mal mêlées; elles ne peuvent plus désormais reprendre leur liant et leur vie : elles deviennent la matière nécessaire des excrétions générales; ce sont les fuliginosités des anciens, produites par la brûlure de l'inflammation. Oui, l'observation bien suivie apprend aux médecins que le plus petit engorgement inflammatoire ou seulement capable d'ôter aux humeurs le mouvement, la chaleur et la liquidité dont elles jouissent, fournit une matière étrangère qui doit s'échapper par les excrétions urineuses et autres. Il n'est point de résolution sans coction, et il n'est pas de coction sans l'altération des sucs. La coction chyleuse que la nature tourne à son profit, toutes les autres coctions ont leurs excrémens. Il y a dans tous les cas de maladie, dans toute inflammation une coction dénaturante, l'humeur qui croupit : vient ensuite le transport de cette humeur par les couloirs excréteurs. La coction prétendue, qui, suivant quelques théoriciens, remet les parties dans leur état parfait et naturel, auroit été un être de raison pour les anciens : je l'ai expliqué dans un autre endroit (1). Ils ne connoissoient pas ces petites maladies *idéales* et de cabinet, qu'on dit être la suite de l'engorgement d'une humeur qui vient à reprendre toutes ses qualités naturelles. Au moins est-il incontestable que dans toute suppuration un peu notable, et qui doit être l'expression ou l'image en grand de celles qui sont d'une moindre conséquence, les urines, les évacuations du ventre, tous les couloirs souffrent, et les excrémens qu'ils devroient mettre dehors, sont entraînés sur la partie qui va s'abcéder ou suppurer. Un abcès n'est donc qu'un amas de mucosité surabondante, de sérosité et de sucs graisseux : l'excrément urineux y domine surtout, et c'est lui qui fait la portion la plus notable par ses qualités particulières. C'est ce qui se prouve par la raison que dans les cas de résolution, les urines ont coutume d'évacuer les produits et les débris de l'inflammation; et en cas d'abcès au contraire, les urines ne charient rien, et il se combine une partie de leur excrément

(1) Recherches sur les crises.

naturel avec les autres matières de la suppuration. L'effort des parties sensibles amène un état fiévreux qui concentre, retient et combine ces sucs hétérogènes : ensuite ce dépôt devient lui-même un centre d'émanations malfaisantes, qui portent le désordre dans les fonctions. Telle est la cachexie purulente.

CVII. Quant à la cachexie gangréneuse, elle est, pour ainsi parler, le dernier terme de la vie, celui où le corps passant de l'état vivant à celui de l'état de mort, n'est presque plus préservé par la nature des atteintes des causes physiques propres à exciter une fermentation cadavéreuse. C'est un état pareil à celui de l'œuf non fécondé que la chaleur va pourrir, tandis qu'au même degré d'intensité, elle organise et développe celui que la semence vivifie. La gangrène est encore moins vivante que la suppuration : la vie rayonne pourtant encore dans une partie qui tombe en gangrène. C'est un fait utile à remarquer, pour ne pas confondre la gangrène avec la pourriture cadavéreuse. Le sphacèle lui-même, qui est le dernier période de la gangrène, est ordinairement entouré d'un cercle vivant qui semble être le rempart par lequel la nature cherche à préserver le vif de l'action méphitique du mort. C'est une ligne de démarcation entre le corps qui végète encore et celui qui a perdu toute végétation et toute animalité. De plus, la gangrène est souvent une sorte de dépôt critique. Il y a enfin toute apparence que l'affection gangréneuse, presque toujours dépendante de cause interne (hors les cas où les chairs sont, par des contusions et des poisons rongeans, dénaturées et séparées du tout), dépend aussi de quelque mauvaise émanation qui n'a pu sortir par les couloirs généraux. Les anciens pensoient que ces émanations tiennent à l'atrabile, à des dépôts sourds formés dans les entrailles. Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais on ne voit de gangrène, surtout par cause interne, qu'on ne découvre en y regardant de près, que les entrailles sont engorgées et imprégnées d'humeurs noires, et de cette partie excrémentitielle, stercorale que la nature chasse journellement (N° LXXVIII), et qui, n'ayant pas été expulsée à propos, vient détruire la partie qui se gangrène. Malheureuse et perfide cachexie qui se retrouve souvent dans les maladies aiguës et chroniques, et qui laisse, pour ainsi dire, germer dans le corps, surtout ceux des vieillards dont les organes sont flétris, usés, dominés par l'atrabile, des émanations, des miasmes qui, ainsi que le feu et les poisons, ont la vertu de tuer la partie sensible, en détruisant et décomposant le tissu nerveux. C'est aux praticiens à noter et à évaluer les phénomènes de la partie sensible, qui accompagnent la formation de la pourriture gangréneuse : c'est à eux à voir par quels efforts la vie cherche à chasser la mort. On retrouve dans ces combats l'activité vitale et animale qui se débat contre les excrémens urineux, stercoraux, l'atrabile, la mélancolie, comme elle le fait contre les poisons extérieurs. Au reste, je dois remarquer que la privation pure et simple de mucosité dans le sang, éclaire sur ce qu'on appelle la dissolution de cette liqueur. Cette dissolution n'est que le défaut de mucosité assez

apparent dans certaines fièvres malignes et dans le scorbut (1) : c'est la cachexie qui approche le plus de la gangrène et de la surabondance des sucs qui amènent la pourriture (N° XXXI), la cachexie excrémentitielle, stercorale.

CVIII. Il y a donc à rabattre des prétentions des chimistes, qui croient qu'au moins les derniers instans de la vie d'une partie qui se gangrène, sont de leur ressort. Ils ont confondu la gangrène avec la fermentation putride cadavéreuse, et établi de proche en proche l'existence d'une acrimonie du sang alcaline ou alcalescente (2), produit de cette fermentation putride. Joubert de Montpellier avoit déjà combattu avec beaucoup de sagacité ceux des galénistes qui donnoient trop à la pourriture. Les chimistes ont, à l'imitation de ces galénistes, singulièrement insisté sur cette même pourriture. Elle est, il faut en convenir, bien souvent rappelée! Ce seroit un petit malheur si les écoles n'étoient parties de là pour établir le dogme et la théorie des remèdes antiseptiques, comme spécialement destinés à corriger l'alcalescence, qui joue un si grand rôle dans la médecine moderne. Les acides ont été consacrés comme les principaux correctifs de ces acrimonies. Mais ces remèdes pour lesquels plusieurs auteurs ont eu un attachement trop tendre et trop peu réfléchi (3), ne tiennent pas ce qu'on en attend dans la pratique. J'aurois plusieurs preuves à donner de cette assertion. Voici la dernière observation que je viens de faire avec le confrère aussi savant que célèbre dont j'ai déjà invoqué la décision (N° LXXX). Une jeune femme accusée par un chimiste d'une disposition putride et alcalescente des humeurs, fut mise à l'usage des végétaux et des laitages. Il n'est acide végétal ni minéral qui ne fût mis en œuvre. Le chimiste bannit tout bouillon, toute viande, toute boisson qui ne fût point muqueuse, farineuse, acescente, acide, antiputride, et souvent antiscorbutique. Ce traitement rigoureux et chimique dura dix-huit mois, au bout desquels la malade est attaquée d'une sorte de fièvre pourprée, compliquée avec la petite-vérole. Cette dernière maladie eut à peine le temps de faire son éruption. Le corps se remplit d'échymoses, de taches violettes qui couvroient le visage et tout le reste du corps : la gorge, les yeux, le nez en furent infectés : la matrice n'en fut point exempte ; ce qui se prouvoit par l'écoulement des règles sanieuses et fétides : les crachats devinrent noirs, sanguinolens, bruns ; les évacuations étaient de la plus mauvaise odeur. La malade dans cet état, fut traitée suivant le systême moderne. Il n'est aucun des moyens réputés antiputrides qui ne fût employé. Les acides, les boissons miellées et aigrelettes, le quinquina, l'air froid et même glacé (car il geloit beaucoup en ce temps-là, et la malade étoit exposée nuit et jour à l'air le plus froid), les boissons froides, les vins légers, le vinaigre, en un mot, tout ce qu'il y a de plus vanté pour arrêter

(1) *Voyez* Part. IV, Théor. CXIV. *Voyez* aussi Recherches sur le pouls, à l'article de la *Fièvre maligne*.

(2) Dénomination foible, indécise, vague, autant et plus que tant d'autres.

(3) *Voyez* les Recherches sur le pouls.

la pourriture fut mis en usage. La malade mourut vers le septième jour complétement gangrénée, sphacelée, violette : tout le corps, rembruni en bien des endroits, livide et d'une infection à laquelle les gardes ne pouvoient tenir, plein d'écorchures, d'ulcérations ichoreuses. A quoi servirent donc et dix-huit mois de préparations antiputrides, et une semaine d'un traitement le plus chargé qu'il fût possible des remèdes fondés sur la théorie de nos jours?

CIX. Je dirai aussi que dans une maladie à peu près pareille, il m'arriva de prononcer, comme par manière de conversation, à côté du lit de la malade, que cette cachexie gangréneuse avoit l'air d'un scorbut aigu : il n'en fallut pas davantage pour décider un amateur de la chimie qui m'écoutoit à faire tout de suite empaqueter la malade dans des cataplasmes de cresson et de beccabunga, arrosés de vinaigre et d'eau-de-vie camphrée : la malade mourut affaissée sous ce poids inutile. J'ai vu des malades ayant la petite-vérole, avec soupçon de gangrène, nourris de limonade, sans bouillon, sans aucun aliment, à l'air glacé, la tête nue, le corps à peine couvert d'un drap : on prétendoit encore les préserver de la pourriture, avec des lavemens de vinaigre et autres ingrédiens de cette espèce. Tout aboutit à assurer et peut-être à accélérer le moment de la mort. Ces malades mouroient précisément comme ceux que je voyois dans ma jeunesse traiter par des théoriciens aheurtés dans leurs opinions excessives, et par une méthode bien contraire à celle des acides. C'étoient des remèdes chauds, alcalis, cordiaux, sudorifiques, appuyés par un grand feu dans la chambre, par des couvertures multipliées. Ces exemples m'ont fait penser que la gangrène n'est point précisément une altération des humeurs, tendant à la putréfaction que les acides et les remèdes froids doivent arrêter, et que des remèdes d'une autre nature doivent accélérer. J'ajouterois, s'il falloit ici nous occuper du traitement de ces maladies, que le grand point est d'évacuer les humeurs nuisibles, puisque les urines, les crachats, les évacuations du ventre, bien disposées par la nature et l'art, délivrent quelquefois les corps de ces poisons ou de ces excrémens répandus dans la masse. Telle est la marche de la nature à laquelle il paroît que l'usage des acides n'est pas aussi favorable que notre méthode châtiée des légers cordiaux, échauffans, relâchans, aqueux, aromatisés, laxatifs, fondans, nourrissans et fortifians, tenant d'ailleurs les malades dans un degré de chaleur qui soit favorable aux coctions, comme la chaleur de l'incubation l'est à la formation du poulet, et comme la chaleur de la mère l'est à la formation de l'enfant qu'elle porte (1); en attendant toujours les spécifiques que le sort pourroit amener.

CX. C'est, j'ose le répéter, en évacuant le superflu des humeurs contenues, surtout dans les entrailles, que le sang se purifie : il se dépouille de cette cachexie stercorale, mélancolique, urineuse, excrémentitielle qui quelquefois prend le dessus. C'est à cette sura-

(1) *Voyez* l'Histoire des sueurs, Recherches sur le pouls.

bondance que paroît due la cachexie putride quelquefois si dominante, que le sang en a perdu son liant, sa mucosité; il paroît s'être entièrement dépouillé de la partie muqueuse et albumineuse qui en unit les parties (N° LXXX); je le disois en parlant du scorbut et de certaines fièvres malignes (1). Ces deux maladies sont quelquefois au point que le sang n'est plus propre au travail inflammatoire par où commence toute dépuration, toute coction. Fernel remarquoit, d'après Aristote, que les excrémens eux-mêmes sont subordonnés au principe vital, qu'ils en sont, pour ainsi dire, animalisés. *In illis calorem esse dicimus et principium vitale* (2) : cet état les éloigne de la disposition inerte et passive dans lesquels les chimistes les réduisent en traitant leurs acrimonies. Leur expulsion arrête la putridité, leur présence constitue la gangrène et la putridité médicale. On verra auprès des malades que cette manière de considérer leur état met plus à portée de suivre les accidens et la marche des maladies, que tout ce qui se débite sur les altérans, et qui fait la base d'une doctrine trop incertaine. Un trait singulier de l'histoire d'un des plus fameux chimistes de ce siècle, va nous éclairer. Je veux parler de Meyer. Voici ce que son historien lui fait dire dans l'éloge funèbre qu'il a publié : « J'étois depuis vingt-huit ans incommodé d'un vomisse-» ment hypocondriaque très-fâcheux qui me faisoit rejeter tous » les jours plus de deux pintes de pituite et d'acide... Je dirai seu-» lement, comme une chose peut-être inouïe dans l'histoire de la » médecine, que pour adoucir mon cruel acide, j'ai pris plus de » douze cents livres d'yeux d'écrevisses en poudre, pendant vingt-» huit ans...., en employant une livre dans chaque semaine ». Meyer emporta son acide au tombeau. Fiez-vous aux altérans, et dirigez les opérations chimiques dans le corps vivant. Mânes du savant Meyer, le flux pituiteux qu'il éprouva tenoit à un établissement organique qu'il falloit détruire, et à la cachexie pancréatique dont j'ai parlé ! (N° LXXII.)

CXI. On peut ajouter que les médecins-chimistes ont singulièrement varié dans leurs opinions; au point même que les uns ont accusé les acides là où d'autres ont accusé les alcalis. Le sage Michel a déjà fait là-dessus des remarques fort judicieuses (3) ; et chaque jour voit naître des contradictions entre les partisans de ces opinions chimiques, eu égard à l'état des humeurs : plusieurs d'entre eux reviennent aux pratiques qui furent préconisées par l'école de Silvius-Deleboé. L'usage des alcalis prend journellement faveur ; ce qui ne peut manquer d'étonner ceux qui étoient voués aux acides, comme au principal correctif des acrimonies, et comme directement opposés à tout alcali qui ne peut (suivant eux) que fomenter la disposition à la pourriture, qui est l'acrimonie la plus ordinaire, la plus pourrissante. Voici la preuve de ce que j'avance ; je la prends dans un ouvrage des plus modernes. Frappés

(1) Recherches sur le pouls, et ci dessus IV[e] Partie.

(2) *De abd. rer. caus.* Voilà le principe vital dont je parlois.

(3) Nouvelles observations sur le pouls.

de l'éclat qu'on a donné au remède de mademoiselle Stephens, quelques chimistes ont essayé de le simplifier : ils ont prétendu le réduire : ils lui ont substitué la lessive des savonniers, la dissolution d'un sel alcali dans de l'eau de chaux. Le docteur Blackrie a publié l'ouvrage que je viens d'indiquer (1) : il rapporte (pour prouver la vertu lithontriptique de cette dissolution d'alcali dans l'eau de chaux) des expériences par lesquelles il paroît que des calculs mis à infuser dans cette liqueur s'y sont fondus ; il conclut que ce remède agit par ses qualités ou sa vertu alcaline. Le sage traducteur de cet ouvrage, qui est un de nos docteurs de Paris, commence par prévenir « qu'il faut du tâtonnement pour apprendre » à quelle dose il faut administrer ce remède ». Il ajoute expressément que la lessive des savonniers neutralisée fond aussi les pierres. Il s'en est assuré en dissolvant un fragment de pierre de la vessie dans « le mélange de quatre cuillerées de bon vinaigre et de deux » cuillerées de lessive ». Il cite la guérison parfaite de M. Narcisse ; elle fut due « au savon et à la limonade du sieur Fascio, » qui est un sel neutre avec excès d'acide ». Voilà des expériences chimiques qu'on peut regarder comme contradictoires sur le même fait, sur la même maladie. L'un fond les pierres, et il prétend les fondre dans la vessie, guérir ou soulager les pierreux avec une lesssive alcaline : l'autre fond les pierres, et il prétend les fondre dans la vessie, guérir ou soulager les pierreux avec des sels neutres, contenant un excès d'acide avec la limonade. A qui faut-il s'en rapporter? Dans quelle classe ranger l'acrimonie qui accompagne la formation de la pierre? Si tous les faits qu'on énonce sont vrais, n'est-il pas évident qu'ils ne doivent pas s'expliquer par les vertus acides ou alcalines des dissolvans, et que ces opérations chimiques n'ont pas lieu, ou ne sont d'aucune conséquence, d'aucune valeur dans le corps humain ?

CXII. L'ouvrage de la Blackrie a reçu des éloges et trouvé des protecteurs. J'ai même vu que de fort honnêtes gens, trop peu instruits, en prenoient occasion de blâmer les médecins françois, qui ne s'occupoient pas à faire des découvertes Cette attaque me met dans le droit de rappeler nos travaux et ceux de nos confrères, précisément sur l'article des pierreux. Il y a long-temps que, suivant les traces de nos Litre, de nos Dessault, Jussieu et autres, je parlois ainsi (2) : « Nos eaux fournissent, à mon avis, le dissolvant » de quelque espèce de calcul...., car je suis persuadé qu'il y en a » de différentes espèces qu'on ne connoît pas bien encore.... Qu'on » prenne une pierre de la vessie, qu'on la plonge dans une certaine » quantité d'eau Bonne...., ou de Barèges et de Cauteret.... ; qu'on » examine avec exactitude cette pierre ; qu'on la pèse avant de la » mettre dans l'eau ; qu'arrivera-t-il si ces eaux sont le dissolvant » du calcul? Il perdra de son poids et de son volume ; il sera » presque réduit à rien.... C'est aussi ce qui arrive : je l'ai vu,

(1) Recherches sur les remèdes capables de dissoudre la pierre et la gravelle, 1775.

(2) Lettres ou Essais sur l'histoire des eaux du Béarn et du Bigorre, 1746.

» non point une fois, mais trente, et je l'ai vu avec admiration : » j'allois examiner chaque jour le calcul plongé dans l'eau minérale ; il étoit environné d'un nuage glaireux et comme du blanc » d'œuf : pour peu que je secouasse le vaisseau qui contenoit l'eau, » ces glaires se détachoient en lames, en feuillets, et le calcul » diminuoit d'autant ; je trouvois le même effet le lendemain : ainsi » la pierre disparoissoit, ou il ne restait qu'un grain qui aurait » facilement passé par toutes les voies.... Je ne sais point si cela » arriveroit dans toute sorte de calcul.... Peut-on s'empêcher de » tenter ce remède?... Si j'avais à traiter un pierreux, je le ferois » baigner dans nos eaux, je lui en ferois boire en abondance.... ; je » lui ferois prendre des douches sur les parties affectées, et si la » pierre étoit dans la vessie, j'y ferois souvent injecter de l'eau mi» nérale.... ; je joindrois à l'usage des eaux quelques prises de savon » et de coquilles d'œufs calcinées.... Nous avons des observations » sur cette matière.... : celles de Dessault paroissent concluantes ». Il n'y a donc pas tant à se plaindre de notre négligence. Voilà des expériences faites dans le goût de celles de Blackerie, et sur la maladie dont il a parlé, sans rappeler ce qu'on avoit dit avant lui (1). J'ajoute qu'il n'est pas d'eau minérale en France où l'on ne conserve la mémoire de quelques guérisons de colique néphrétique graveleuse, et où l'on ne montre plus ou moins de graviers rendus par la boisson des eaux. Le traitement par les injections auroit sans doute eu plus de vogue, sans celle qu'on a donnée en France à l'opération de la taille. La mode s'en est aussi mêlée, et le public agité a décidé. Ainsi l'opération de la fistule, à laquelle Louis XIV se livra, en fit risquer des milliers. Le temps pourra apprendre aux pierreux à se vouer à la patience de nos pères, et à ne pas se décider à des opérations, à cause du bruit que font les opérateurs, et à cause des applaudissemens du public, qui aime l'histoire des plaies et des dissections comme celle des sauts périlleux. Mais puisque nos eaux ont fait jusqu'ici rendre plus de graviers et soulagé plus de vessies que tous les prétendus spécifiques anglois, pourquoi notre méthode innocente et non dangereuse ne trouve-t-elle pas des approbateurs comme celle qui vient du pays étranger? Y a-t-il donc tant à vanter les découvertes angloises sur ce sujet? Ne parlons que de la théorie chimique. Y a-t-il à la tant préconiser après toutes ces observations contradictoires? Où est sa certitude, puisque nos eaux, qui ne sont ni acides ni alkalines, donnent au sujet des calculs les mêmes produits que la lessive des savonniers? Où est la nécessité et l'utilité de son application aux phénomènes du corps vivant?

CXIV. Le docteur Blackrie, qui tient beaucoup à la crainte que l'alkali de la lessive des savonniers ne donne au sang une tournure alkalescente, remarque que bien d'autres ont eu la même crainte, et surtout *Ihro Excellentz hoch-wohl-edel-geboren, hoch-gelehrt der Artzney-Wissenschaft Doctor de Haen* (2).

(1) Le titre de son ouvrage l'y obligeoit pourtant. *Voyez* ce titre ci-dessus, N° CII.
(2) *Excellentissimus, prænobiliter natus, maxime eruditus dominus Medicinæ artis doctor de Haen.*

Ce grand homme parle dans ses ouvrages, « d'un cordonnier at-
» taqué de la pierre, qui prit depuis le mois de novembre 1756,
» jusqu'au mois de juin 1757, dix-sept livres de savon, et quinze
» cents livres d'eau de chaux, avec autant de lait; qu'il conserva
» toujours la pierre; qu'on la lui trouvoit avec la sonde, malgré
» cette quantité de savon et d'eau de chaux.... que sa constitution
» fort foible fut changée en mieux; qu'il devint bientôt si plé-
» thorique, qu'il fallut le saigner; et que le professeur (de Haen)
» démontra à son auditoire, que le sang de ce malade étoit, à
» tous égards, extrêmement bon...... Cependant (ajoute M. de
» Haen) l'usage d'une aussi grande quantité d'*alkali* ne pou-
» voit-il pas communiquer aux humeurs une dissolution putride?
» *Usus tantus* ALKALINORUM *an solutionem humorum putridissimam*
» *non minitetur?* (1) » Blackrie se tire de cette difficulté comme il
peut. Son traducteur rapporte que le docteur Huxam avoit publié
des observations bien différentes de celles du docteur de Haen. Il
met ces deux médecins en opposition : ce qui diminue la valeur
de tous ces faits plus ou moins chimiques. Nous nous contenterons
de remarquer, par rapport à M. de Haen, qu'il s'est un peu ou-
blié, sans doute à cause de ses grandes occupations, en avançant
que son cordonnier avoit pris une grande quantité d'alkali. « Une
» si grande quantité d'alkali ne pourroit-elle pas communiquer
» aux humeurs une dissolution putride ? » Certes le cordonnier
n'en avoit pas pris un grain ! Le savon n'est pas un alkali; l'eau
de chaux n'est pas un alkali. Ainsi les remarques de M. le profes-
seur ne portent sur rien : ce qui est un peu fâcheux. Nous pour-
rions prendre la liberté de lui parler d'un charlatan de Paris,
auquel nous avons vu donner l'alkali à poignées dans des hydro-
pisies. Nous avons vu boire la dissolution des cendres, la lessive,
pour toute boisson; on en mettoit dans la soupe; on y trempoit
les alimens. Voilà ce qui s'appelle donner des alkalis. C'est sur
des sujets ainsi martyrisés, que M. de Haen pourroit proposer à
son auditoire l'examen du sang. Ce seroit peut-être avec quelque
fruit. Ceux qui l'ignorent pourroient au moins apprendre que ces
dissolutions alkalines n'agissent pas plus sur les humeurs que sur
les solides; qu'elles brûlent, qu'elles scarifient, qu'elles cautéri-
sent tout ce qu'elles touchent : c'est par là qu'elles sont à craindre,
et non par l'acrimonie qu'elles peuvent procurer au sang.

CXV. Puisons la doctrine chimique des humeurs dans des sources
plus célèbres. On l'a fondée sur la distinction et la combinaison
des vices simples et spontanés des humeurs. C'est de là que sont
nées; 1°. la viscosité glutineuse; 2°. l'acrimonie mécanique (ou
la fracture et l'éclat des globules du sang); 3°. l'acrimonie saline
sous-divisée; 4°. en muriatique; 5°. ammoniacale; 6°. acide;
7°. alkalescente; 8°. fixe; 9°. volatile; 10°. simple; 11°. ou com-
posée; 12°. l'acrimonie huileuse, qui, à force d'être brisée, peut
se réduire en esprit; 13°. l'huileuse saline; 14°. l'huileuse ter-

(1) *Ratio Med. Part. II, cap.* 12, et le cordonnier revient sur la scène deux ou
trois fois dans les autres parties du *Ratio Med.*

restre ; 15°. l'huileuse âcre produite par une calcination du salin et du terrestre ; 16°. l'acrimonie savonneuse comparable aux venins des animaux et des végétaux ; 17°. enfin l'acrimonie composée des quatre précédentes ; et 18°. le résultat des mauvaises tournures des humeurs qui proviennent de l'acrimonie acide et de l'acrimonie alkalescente. Voilà le grand nombre des classes auxquelles ont été réduites les maladies des humeurs. Mais, j'en dois faire l'aveu, je n'ai pas encore trouvé un seul médecin accoutumé à voir des malades et à les suivre autrement qu'on ne le fait en leur donnant quelques consultations vagues et de cabinet, qui ne soit convenu avec moi que ce système des acrimonies ne fut point établi d'après les observations faites sur le corps vivant, mais imaginé et calculé d'après quelques expériences chimiques faites sur les liqueurs livrées à des mouvemens spontanés auxquels elles n'arrivent pas pendant la vie. J'ai soutenu et je soutiens encore que ces diverses acrimonies sont impossibles à saisir ; que leurs symptômes se confondroient, si elles existoient telles qu'on les annonce ; que l'aigre, l'amer, l'âcre, le salé se trouvent souvent exister dans le même malade, sans que cela tire à conséquence. J'ai demandé et je demande encore dans quelle classe d'acrimonies on doit, suivant ce système artificiel, placer les dartres, la vérole, la gale, le cancer, la goutte, etc., qui se présentent journellement, et auxquelles il semble que les théoriciens qui établirent les acrimonies artificielles n'eussent pas pensé ? J'ai autrefois essayé de ramener les écrouelles à l'acrimonie acide qui tient, à quelques égards, à la cachexie laiteuse. Je ne pouvois tout dire alors (1). Comment me serois-je fait entendre à travers les préjugés qui sont aujourd'hui un peu moins forts ? Mais je n'en étois pas moins convaincu qu'à présent de l'existence d'une semence écrouelleuse, laquelle ne peut être rangée dans aucune classe des acrimonies artificielles ; quoiqu'il soit vrai de dire que cette semence germe plus aisément avec la cachexie laiteuse qu'autrement (ce qui arrive à proportion à chaque semence morbifique germant aisément lorsqu'elle trouve la cachexie qui peut lui servir de matrice). J'ai cherché et je cherche encore quelque remède décidément spécifique et destiné à combattre ces prétendues acrimonies. On se flatte de posséder ces remèdes ; mais les altérans n'atteignent pas le but ou l'objet auquel on les destine : ce qui prouve que ces âcretés artificielles qu'on prétend masquer, combiner et corriger à volonté, n'existent point telles qu'on les imagine. J'ai pensé et je pense encore que la partie sensible et vivante joue le premier rôle dans l'histoire de ces âcretés, dont les partisans avoient trop négligé l'action nerveuse, qui s'oppose aux changemens spontanés et purement chimiques du sang. J'en appelle, sur tous ces points, aux médecins exercés. J'espère qu'ils conviendront que nos cachexies, exactement puisées dans le corps vivant, et décrites d'après nature, sont préférables pour

(1) Recherches sur les écrouelles.

la théorie comme pour la pratique, à tous les systèmes nouveaux (1) : car les anciens étoient moins éloignés du but.

CXVI. Il est temps de conclure et de terminer ce volume. Les cinq premières parties contiennent l'histoire des solides, celle de leur mobilité, de leur sensibilité, *l'organisme* du corps vivant. La sixième partie roule sur l'histoire des liqueurs, celle de leurs propriétés séminales, coopératrices de la sensibilité des organes. Attachés à la logique timide et conjecturale de la médecine; fixés à l'étude et à la peinture de l'état sain; spécialement occupés de l'état de maladie dans lequel les ressorts et le jeu de l'économie animale se montrent plus à nu, nous avons essayé de profiter des découvertes et des vérités connues. Il a fallu ajouter quelque chose à la parure simple et modeste des *anciens;* il a fallu retrancher du luxe des *modernes.* On le sait, ils se partagèrent (les anciens et les modernes) en deux grandes sectes, les *humoristes* et les *solidistes.* Ceux-ci, distingués et très-connus dans les temps brillans de Rome, donnèrent à la doctrine du *strictum* et du *laxum* toute l'étendue dont elle est susceptible. Ils négligèrent l'étude des humeurs, et se perpétuèrent d'une génération à l'autre: leur *méthode* a trouvé des approbateurs jusqu'à nous. Ils se lièrent peu à peu aux *anatomistes,* aux *mécaniciens,* aux sectateurs d'*Asclépiade,* qui ont tant fait de bruit avec leurs *automates,* leurs *calculs* et leurs expériences *physiques.* Les *humoristes,* dont l'origine remonte aux temps reculés de la Grèce, reprirent de nouvelles forces parmi les *pneumatiques,* et dans les écoles de *Galien.* Ils se joignirent enfin aux *chimistes.* Nous avons respecté ces deux sectes et profité de leurs leçons, en les combinant et en les adoucissant l'une par l'autre. Il étoit important d'éviter les écueils des systèmes outrés et excessifs. Nous sommes demeurés attachés à ce dogme mixte et composé, qui a été du goût de beaucoup de bonnes têtes, et qu'on désigna autrefois par le nom de secte *éclectique.* Nous nous sommes restreins à la considération du monde animal, invisible inaccessible aux *physiciens,* où se préparent et s'exécutent les opérations de la vie, par l'action, le concours et les accords réciproques des parties solides, nerveuses, sensibles, primitives, avec les miasmes, les semences, les élémens des humeurs. Nous avons essayé de nous rapprocher le plus qu'il est possible, des *méthodistes* mitigés par les *pneumatiques;* en nous préservant des décisions tranchantes et hasardées des *hydrauliciens,* des *chimistes,* des *mécaniciens,* des *asclépiadiens* anciens et nouveaux qui dédaignèrent ou méconnurent l'étude et les phénomènes de la vie et de la *sensibilité animale;* ceux de l'existence, de la germination, de la fructification des humeurs dans leurs couloirs propres où se décident les fonctions. Cette vie et cette sensibilité des solides, nous ne pouvions que la lier aux principes des *naturalistes,* qui remontent jusqu'à l'école de Cos,

(1) *Voyez* l'ouvrage de M. Minvielle (chez Ruault, 1774), où il est prouvé que ces acrimonies ont paru suspectes il y a long-temps.

et qui firent de la *nature* un être particulier, veillant à la conservation du corps. Les *animistes* qui se retrouvent parmi les derniers *galénistes*, les *sthaliens* surtout, ont fixé et mérité notre attention; comme les plus éloignés de tout soupçon de matérialisme, et de ces puériles et vains systèmes *asclépiadiens*, *épicuriens*, enfans d'une imagination détraquée et libertine. L'étude de l'âme, les notions morales, métaphysiques, théologiques et révélées sur sa spiritualité, et son influx dans les opérations animales, et dans les effets des passions, nous ont servi de guide et de fondemens en bien des points. Trop heureux de pouvoir nous appuyer sur des dogmes aussi généralement avoués des sages, et auxquels la pratique et l'exercice journalier de notre art ramènent à tout moment! Mêlant donc et combinant les faits et les assertions avérées dans chaque secte, dans chaque opinion principale, dans chaque parti, nous avons tâché d'arriver à une suite de principes propres à expliquer les phénomènes de la vie, et à faire un corps de doctrine suivi, sur l'état de la santé et celui des maladies. « Nous avons essayé d'imiter l'abeille qui com» pose son miel des sucs combinés de différentes fleurs (1) ». Telle fut de bonne heure notre manière de traiter les matières de notre art : elle est la même depuis trente ans, et surtout « soumise à » nos maîtres, à nos égaux, dont nous n'avons cessé de respecter » les décisions, en admirant ceux qui peuvent répandre des agré» mens sur ce qu'ils écrivent, et en demandant toujours grâce » pour notre foiblesse (2) ». Nous avons tenté de nous faire lire et entendre, pour nous instruire nous-mêmes, et non pour endoctriner les autres.

(1) Essais sur l'histoire des eaux du Béarn et du Bigorre, 1746.
(2) *Ibid.*

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Z

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.